

de la Peinture, & à l'égard de la Poésie qui est l'*art* de peindre à l'esprit.

Il est aussi impossible d'expliquer les plaisirs de la pensée & du sentiment que ceux de l'oreille & des yeux. Mais une expérience habituelle nous fait connoître que la faculté de sentir & d'imaginer a dans l'homme une activité inquiète qui veut être exercée, & de telle façon plutôt que de telle autre.

La nature nous présente pêle-mêle, si j'ose le dire, ce qui flatte & ce qui blesse notre sensibilité : or, l'imitation se propose non seulement l'illusion, mais le plaisir, c'est-à-dire, non seulement d'affecter l'ame en la trompant, mais de l'affecter comme elle se plaît à l'être. Ce choix est le secret de l'*art*, & rien dans la nature ne peut nous le révéler, que l'étude même de l'homme & des impressions de plaisir ou de peine qu'il reçoit des objets dont il est frappé.

C'est ce discernement acquis par l'observation, qui éclaire & conduit l'artiste ; mais il est le guide du parfumeur, comme celui du poète & du peintre ; & que l'*art* imite ou n'imite pas, s'il est de son essence d'être un *art* d'agrément, son principe est le choix de ce qui peut nous plaire. La différence est dans les organes qu'on se propose de flatter, ou plutôt dans les affections que chacun des *arts* peut produire.

Les *arts* d'agrément qui ne portent à l'ame que des sensations, comme celui du parfumeur, ne seront jamais comptés parmi les *arts libéraux*. Ceux-ci ont spécialement pour organes l'œil & l'oreille, les deux sens qui portent à l'ame des sentimens & des pensées ; & c'est à quoi l'opinion semble avoir eu égard, lorsqu'elle a marqué à chacun d'eux sa place & le rang qu'il devoit tenir.

Ces *arts* s'accordent assez souvent pour embellir à frais communs le même objet, & produire un plaisir composé de leurs impressions réunies : c'est ainsi que l'Architecture & la Sculpture, la Poésie & la Musique travaillent de concert ; mais il ne faut pas croire que ce soit dans la vue de faire plus d'illusion, en imitant mieux leur objet. Un observateur habile a déjà remarqué que les deux *arts* dont l'alliance étoit le plus sensiblement indiquée par leurs rapports (la Sculpture & la Peinture) se nuisent l'un à l'autre en se réunissant. Une belle estampe fait plus de plaisir qu'une statue colorée : dans celle-ci l'excès de ressemblance ôte à l'illusion son mérite & son agrément. Voyez BELLE NATURE, ILLUSION, IMITATION, &c. *Dict. rais. des Sciences, &c. Suppl. (M. MARMONTEL.)*

BEAUX-ARTS. Celui qui le premier donna l'épithète de *beaux*, aux *arts* dont nous allons parler, s'étoit sans doute aperçu que leur essence est d'allier l'agréable à l'utile, ou d'embellir les objets que l'*art* mécanique avoit inventés.

En effet, au lieu de faire consister, comme on l'a si souvent prétendu, l'essence des *beaux-arts* dans une imitation de la nature, qui n'offre à l'esprit que des idées vagues, & très-peu sûres, il est bien plus naturel d'en chercher l'origine dans le penchant qui nous porte à embellir tout ce qui nous environne, & qui sert à nos besoins les plus fréquens.

On a été logé, on s'est fait entendre, avant de songer à embellir les logemens par l'ordre & la symétrie, & avant de recourir à l'harmonie pour rendre le langage plus agréable.

Les ames d'une heureuse trempe apportent en naissant un penchant décidé pour les impressions douces, & c'est ce penchant qui a produit les *beaux-arts*.

Le berger, qui le premier a essayé de donner une forme plus élégante à sa coupe, ou à sa houlette, & d'y ébaucher quelques petits reliefs, a été l'inventeur de la Sculpture. Celui de l'Architecture,

c'est le premier sauvage qui ait eu le génie de mettre de l'ordre dans la construction de sa hutte, & qui ait su observer dans l'ensemble une proportion convenable ; & l'on doit considérer comme le pere de l'Eloquence, chez une nation, celui qui eut la première idée d'introduire quelque sorte d'arrangement & d'agrément dans le récit qu'il avoit à faire.

C'est de ces foibles germes que l'entendement humain, par une culture réfléchie, a su, peu-à-peu, faire éclore les *beaux-arts* : ces germes formés par la nature sont enfin devenus d'excellens arbres chargés des fruits les plus délicieux.

Il en est des *beaux-arts* comme de toutes les inventions humaines : elles sont, pour la plupart, l'ouvrage du hasard, & très-chétives dans leur origine ; mais par une amélioration successive elles deviennent d'une utilité très-importante. La Géométrie n'étoit d'abord qu'un arpentage fort grossier ; & c'est la simple curiosité de quelques gens désœuvrés qui a fait naître l'Astronomie : une application judicieuse & soutenue a développé les premiers élémens de ces deux sciences, & les a portées à ce haut degré de perfection où nous les voyons aujourd'hui, qui les rend d'une utilité inestimable pour la société humaine. Ainsi quand les *beaux-arts* n'auroient été dans leur berceau que de foibles essais uniquement imaginés pour réjouir la vue, ou d'autres sens, il faudroit bien nous garder de resserrer dans des bornes aussi étroites toute l'étendue de leurs avantages réels & de leur vrai but. Pour apprécier ce que vaut l'homme, il faut considérer, non ce qu'il est dans sa première enfance, mais ce qu'il sera dans un âge mûr.

La première question qui se présente, ici c'est donc de rechercher quelle utilité l'homme peut se promettre des *beaux-arts* considérés dans toute l'étendue de leur essence, & dans l'état de perfection dont ils sont susceptibles.

Les esprits foibles ou frivoles répètent sans cesse que les *beaux-arts* ne sont destinés qu'à nos amusemens ; que leur but ne va pas plus loin qu'à récréer nos sens & notre imagination : examinons donc si la raison n'y découvre rien de plus important, & voyons jusqu'où la sagesse peut tirer parti du penchant industrieux qui porte les hommes à tout embellir, & de leur disposition à être sensibles au beau. Nous n'aurons pas besoin de nous engager pour cela dans des recherches longues & profondes ; l'observation de la nature nous offre une voie bien plus abrégée. La nature est le premier artiste, & ses merveilleux arrangemens nous indiquent tout ce qui peut élever au plus haut point le prix & la perfection des *arts*.

Dans les œuvres de la création tout conspire à procurer des impressions agréables, à la vue, ou aux autres sens. Chaque être destiné à notre usage, a une beauté qui est indépendante de son utilité : les objets mêmes qui n'ont aucun rapport immédiat avec nous, semblent n'avoir reçu une figure gracieuse, & des couleurs agréables, que parce qu'ils alloient être exposés à nos regards.

La nature en travaillant ainsi de tout côté à faire affluer sur nous les sensations agréables, a, sans doute, eu pour but d'exciter & de fortifier en nous une douce sensibilité, capable de tempérer la fougue des passions & la rudesse de l'amour-propre.

Les beautés répandues sur les productions de la nature sont analogues à cette sensibilité délicate qui, cachée au fond de nos cœurs, y doit sans cesse être excitée par l'impression que font sur nous les couleurs, les formes & les accens qui frappent nos sens. De-là résulte un sentiment plus tendre, l'esprit & le cœur en deviennent plus actifs : nous ne sommes plus bornés à des sensations grossières, communes à tous

les animaux; des impressions plus douces s'y joignent, nous devenons hommes: en augmentant le nombre des objets intéressans; nous ajoutons à notre première activité; toutes nos forces se réunissent & se déploient: nous sortons de la poussière, & nous nous élançons vers les intelligences supérieures. Dès-lors nous nous apercevons que la nature n'est pas simplement occupée des besoins de l'animal, mais qu'elle veut lui ménager des jouissances plus délicates, & élever, par degrés, son être à un état plus noble.

Dans cet embellissement universel, la nature, en mere tendre, a pris un soin particulier de rassembler les attraits les plus touchans sur les objets les plus nécessaires à l'homme: elle a même eu le secret de faire également servir la laideur & la beauté à notre bonheur, en les attachant comme signes caractéristiques au mal & au bien. Elle enlaidit l'un pour nous en dégoûter, & elle embellit l'autre, pour que nous l'aimions. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus essentiel que les liens de la société pour conduire l'homme au bonheur & au principal objet de sa destination? Or, ces liens tiennent aux agrémens mutuels que les hommes se procurent. Cela est vrai, sur-tout, de l'heureuse union par laquelle l'homme encore isolé au milieu des sociétés générales, s'associe une compagne qui entre en communauté de ses biens, redouble ses plaisirs en les partageant, adoucit ses chagrins & allège ses peines. Et où la nature a-t-elle prodigué ses agrémens comme sur la figure humaine? Là sont tissés les nœuds indissolubles de la sympathie, les charmes les plus irrésistibles de la beauté y sont distribués comme ils devoient l'être pour amener la plus heureuse des liaisons. Par cette admirable & sage profusion, la nature a su rendre expressive la matière insensible & muette, & lui donner l'empreinte des perfections de l'esprit & du cœur, c'est-à-dire, des charmes les plus puissans.

D'un autre côté, tout ce qui est nuisible en soi, a reçu de la nature une force repoussante qui produit l'aversion. Les signes caractéristiques qui révoltent ou qui produisent le dégoût, & que la nature a destinés à déceler l'abrutissement stupide, l'esprit acariâtre, ou le mauvais cœur; ces signes, dis-je, sont gravés sur le visage de l'homme par des traits aussi profonds que ceux qui annoncent la beauté de l'ame.

Ce procédé de la nature si bien marqué dans toutes ses œuvres, ne doit nous laisser aucun doute sur le caractère & la fin des *beaux-arts*. L'homme, en embellissant tout ce qui est de son invention, doit se proposer le même but que se propose la nature elle-même, lorsqu'elle embellit avec tant de soin ses propres ouvrages. C'est donc aux *beaux-arts* à revêtir d'agrémens divers nos habitations, nos jardins, nos meubles, & sur-tout notre langage, la principale de nos inventions, & non-seulement, comme tant de personnes se l'imaginent à tort, pour que nous ayons la simple jouissance de quelques agrémens de plus, mais principalement afin que les douces impressions de ce qui est beau, harmonieux & convenable, donnent une tournure plus noble, un caractère plus relevé à notre esprit & à notre cœur.

Une autre chose bien plus importante encore, c'est que les *beaux-arts*, imitant toujours la nature, répandent à pleines mains les attraits de la beauté sur des objets immédiatement nécessaires à notre félicité, & par là nous inspirent, pour tous ces objets, un attachement invincible.

Cicéron souhaitoit (*de Officiis, lib. I.*) de pouvoir présenter à son fils une image de la vertu, persuadé qu'on ne pourroit la voir sans en devenir éperdument amoureux: voilà le service inestimable que les *beaux-arts* peuvent réellement nous rendre: ils

n'ont, pour cet effet, qu'à consacrer la force magique de leurs charmes aux deux biens les plus nécessaires à l'humanité, à la vérité & à la vertu.

A ce premier service, ils doivent encore en joindre un autre, toujours d'après leur grand modèle, c'est de donner à tout ce qui est nuisible une figure hideuse qui excite le sentiment de l'aversion: la méchanceté, le crime, tout ce qui peut corrompre l'homme moral devrait être revêtu d'une forme sensible qui attirât notre attention, mais de manière à nous faire envisager ces vices sous leurs propres traits, pour nous en donner une horreur ineffaçable: c'est-là un des grands coups de l'auteur de la nature. Personne ne fauroit s'empêcher de considérer une physionomie funeste avec autant d'attention & de curiosité qu'on en a pour la beauté même. Ainsi l'institutrice des *beaux-arts* a voulu que nous ne détournassions nos regards de dessus le mal, qu'après qu'il auroit excité en nous toute l'impression d'une horreur salutaire.

Les remarques générales que nous venons de faire contiennent le germe de tout ce qu'on peut dire de la nature, du but, de l'emploi des *beaux-arts*: leur essence consiste à mettre les objets de nos perceptions en état d'agir sur nous, à l'aide des sens & par une énergie particulière qui a sa source dans l'agrément; leur but est de toucher vivement le cœur, leur véritable emploi doit être d'élever l'ame. Chacun de ces trois points mérite une discussion particulière, & un examen plus précis.

I. Que l'essence des *beaux-arts* soit de mettre les objets à portée d'agir sur nous à l'aide des sens & par une énergie qui naît de l'agrément, c'est ce qui se manifeste dans tout ce qui mérite le nom de *production de l'art*. En effet, comment un discours devient-il un poëme? Comment la démarche de l'homme prend-elle le nom de *Danse*? Quand est-ce qu'une peinture mérite de passer pour un tableau, ou qu'une suite de sons variés, peut s'appeler une pièce de Musique? Qu'est-ce, enfin, qui d'une maison fait un morceau d'Architecture? C'est lorsque, par le travail de l'artiste, l'ouvrage quel qu'il soit, acquiert un charme particulier qui, à l'aide des sens, attire la réflexion.

L'historien rapporte un événement tel qu'il s'est passé; le poëte s'empare du même sujet, mais il nous le présente de la manière qui lui paroît la plus propre à faire sur nous une impression vive, & conforme à ses vues: le simple dessinateur trace dans la plus grande exactitude l'image d'un objet visible; mais le peintre y ajoute tout ce qui peut compléter l'illusion, & ravir les sens & l'esprit; tandis que dans leur démarche & par leurs gestes, les autres hommes développent, sans y penser, le sentiment qui les occupe, le danseur donne à ses gestes & à cette démarche de l'ordre, & de la beauté. Ainsi il n'est pas possible qu'il nous reste aucun doute sur ce qui constitue l'essence des *beaux-arts*.

II. Il est également certain que leur premier but, leur but immédiat est de nous toucher vivement: ils ne veulent pas que nous reconnoissions simplement, ou que nous concevions d'une manière distincte les objets qu'ils nous présentent; ils veulent que l'esprit soit frappé & le cœur ému. C'est pour cela que les *beaux-arts* donnent aux objets la forme la plus propre à flatter les sens & l'imagination: dans le tems même qu'ils cherchent à percer l'ame par des traits douloureux, ils charment l'oreille par l'harmonie des sons, l'œil par la beauté des figures, par d'agréables alternatives d'ombres & de lumières, & par l'éclat brillant des couleurs. Ils semblent nous sourire à l'instant même qu'ils nous remplissent le cœur d'amertume, & c'est ainsi qu'ils nous forcent de nous livrer à l'impression des objets, & qu'ils s'emparent

de toutes les facultés sensitives de l'ame : ce sont des sirenes , au chant de laquelle on ne peut résister.

III. Mais cet empire qu'ils exercent sur les esprits, est encore subordonné à un autre but , à un but plus relevé , & qu'on ne sauroit atteindre que par un bon usage de la force magique qui constitue leur essence ; sans cette direction vers un but supérieur, les Muses ne feroient que de dangereuses séductrices.

Qui pourroit douter un instant que la nature en donnant à l'ame la faculté de goûter le charme des sens, n'ait eu un but plus relevé que celui de nous flatter & de nous attirer simplement à une jouissance stérile & non réfléchie, des attraits sensuels ? Personne ne dira que l'auteur de la nature nous ait donné le sentiment de la douleur dans la vue de nous tourmenter ; ne seroit-il donc pas également absurde de s'imaginer que le sentiment du plaisir n'a pour but suprême qu'un chatouillement passager ? Il n'y a que de petits génies qui n'aient pas apperçu que dans l'univers entier tout a une tendance bien marquée & bien décidée vers l'activité & la perfection ; & il ne sauroit y avoir que des artistes superficiels qui s'imaginent avoir rempli leur vocation, lorsqu'au lieu de se proposer un but plus digne de l'art & d'eux-mêmes, ils se contentent de chatouiller par d'agréables images les appétits sensuels de l'ame.

Il est évident, & nous l'avons déjà observé, que ce n'est que pour servir d'appât & d'indice à ce qui est bon, que la nature emploie la beauté : ce ne doit donc être également que pour tourner notre attention vers le bien, & nous le faire chérir, que les arts déploient le charme qui leur est propre. S'ils n'ont pas ce but, ils n'intéressent que bien peu le genre humain, & ne peuvent mériter ni l'estime du sage, ni la protection des gouvernemens : au lieu que par les soins & la vigilance d'une politique éclairée, les beaux-arts seront les principaux instrumens du bonheur des mortels.

Concevons les beaux-arts parvenus à toute la perfection dont ils sont susceptibles, & universellement accueillis chez une nation : examinons les avantages multipliés qu'on en retirera. Là, tout ce qu'on verra, tout ce qu'on entendra, portera l'empreinte de la beauté & des graces : le séjour des citoyens, leurs maisons, le mobilier, les vêtemens, tout ce qui environnera les hommes y fera, grace à l'influence du bon goût & à la culture des talens & du génie, également beau & parfait, & sur-tout cet indispensable & merveilleux organe destiné à communiquer aux autres ce que l'on pense & ce que l'on sent : l'œil ne pourra promener ses regards d'aucun côté, l'oreille ne sera frappée d'aucun son, que les sens internes ne soient en même tems émus par le sentiment de l'ordre, de la convenance & de la perfection : tout y excitera l'esprit à s'occuper d'objets propres à le former toujours plus, & tout y fera naître dans le cœur une douce sensibilité ; effet naturel des sensations agréables que chaque objet fournira. Ce que la nature fait dans les climats les plus heureux, les beaux-arts le font par-tout où ils brillent de leurs ornemens naturels (Voy. ci-devant ARCHITECTURE.). Toutes les forces de l'ame se développent & s'épurent nécessairement de plus en plus dans un homme dont l'esprit & le cœur sont à chaque instant frappés & touchés par des perfections de tous les genres. La stupidité, l'insensibilité de l'homme inculte & grossier dispaçoit peu-à-peu ; d'un animal sauvage, il se forme un homme dont l'esprit est rempli d'agrémens, & dont le caractère inspire l'amitié.

Un fait peu connu, mais qui n'en est pas moins vrai, c'est que l'homme doit sa principale institution à l'influence des beaux-arts. Si d'un côté j'admire le bon sens des anciens philosophes cyniques, & le

courage avec lequel ils s'efforçoient de faire rentrer dans l'état primitif de la nature inculte, eux qui étoient nés, & qui vivoient au milieu d'un peuple livré au luxe, & plongé dans la mollesse par l'abus des beaux-arts ; d'un autre côté, je suis indigné de voir l'ingratitude de ces philosophes célèbres, qui auroient voulu anéantir les beaux-arts auxquels ils étoient redevables de ce qu'ils avoient de plus précieux. O Diogene, d'où te venoit cette fine plaisanterie que tu exerçois avec tant d'amertume sur les sottises de tes concitoyens ? Où avois-tu puisé ce sentiment délicat qui saisissoit avec tant de vivacité le moindre ridicule, fût-il même déguisé sous les dehors d'une sagesse austère ? Comment pouvois-tu, au milieu d'Athenes ou de Corinthe, concevoir le dessein de retourner à l'état de pure nature ? N'étoit-il pas absurde de vouloir l'introduire dans un pays où les beaux-arts avoient déjà fait sentir toute leur influence ? Il auroit fallu pouvoir auparavant effacer dans les eaux du Lethé, toutes les impressions que les beaux-arts avoient produites sur ton esprit & sur ton cœur. Mais alors tu n'aurois plus osé vivre parmi les Grecs : pour trouver une retraite où tu pusses vivre & penser librement selon tes principes, il ne te seroit resté d'autre parti que de rouler ton tonneau jusqu'à la horde des Scythes la plus méprisable & la plus reculée. Et toi, meilleur Diogene, qui vis parmi les Grecs modernes, illustre Rousseau ! avant de former une accusation publique contre les Muses, tu devois leur restituer tout ce que tu tenois d'elles. Mais alors ton plaidoyer auroit été bien foible ! ton cœur, si généreux d'ailleurs, n'a pas senti combien tu devois de reconnaissance à celles dont tu sollicitois la proscription.

Les observations précédentes ne concernent encore que l'effet le plus universel des beaux-arts en général ; effet qui consiste dans l'affinage de ce sens moral qu'on nomme le goût du beau. Ce premier service que les beaux-arts nous rendent est si important, que quand il seroit le seul, nous devrions encore par reconnaissance élever des temples & ériger des autels aux muses. La nation qui possédera le goût du beau, fera toujours, à la prendre dans sa totalité, composée d'hommes plus parfaits que ceux des nations où le bon goût n'aura encore eu aucune influence.

Cependant les arts produisent des fruits plus excellens encore, mais qui ne peuvent naître que dans un terroir cultivé par le bon goût (V. GOÛT, *Dict. rais. des Sciences*, &c. Le premier avantage dont nous venons de parler, ne doit donc être considéré que comme un acheminement vers d'autres avantages bien supérieurs.

Il faut à une nation, pour être heureuse, de bonnes loix relatives à son étendue, & adaptées au sol & au climat : mais ces loix, qui sont l'ouvrage de l'entendement, ne suffisent pas ; il faut encore que chaque citoyen ait continuellement sous les yeux, de la manière la plus propre à le frapper vivement, certaines maximes fondamentales, certaines notions directrices qui soient comme la base du caractère national, qui le maintiennent & l'empêchent de s'altérer. De plus, dans les conjonctures critiques où tantôt l'inertie, & tantôt les passions s'opposent au devoir, il est nécessaire qu'on ait en main des moyens propres à donner à ce devoir de nouveaux attraits ; & voilà deux services qu'on peut se promettre des beaux-arts. Ils ont mille occasions de réveiller en nous ces maximes fondamentales, & de les y graver d'une manière ineffaçable ; eux seuls, après nous avoir insensiblement préparés à des sentimens délicats, peuvent dans les momens de crise, faire une douce violence à nos cœurs, &

nous enchaîner par une sorte de plaisir aux devoirs les plus pénibles ; eux seuls possèdent le secret, quoique diversement, & chacun à sa manière, de présenter avec tous les appas que l'on peut imaginer, les vertus, les sentimens d'un cœur honnête, & les actes de bienfaisance que la circonstance exige. Quelle ame un peu sensible pourroit leur résister alors ? Et quand ils déploient toute leur magie, pour bien rendre la laideur du crime, de la méchanceté, des actions vicieuses, & pour exposer toutes les horreurs de leur suite, qui oseroit se permettre d'en entretenir la moindre pensée au fond de son cœur ?

Certainement si l'on fait se servir à propos du ministère des *beaux-arts*, pour remplir l'imagination d'un homme, de l'idée du beau, & pour rendre son cœur sensible au bon, on pourra faire ensuite de cet homme, tout ce que sa capacité naturelle lui permet de devenir. Il suffit pour y réussir, que le philosophe, le législateur, l'ami des hommes livrent à l'artiste, l'un ses maximes, l'autre ses loix, & le troisième ses projets. Qu'un bon prince lui confie ses plans dans la vue de porter ses peuples à aimer leurs véritables intérêts ; l'artiste favorisé des Muses saura, comme un autre Orphée, entraîner les hommes même contre leur gré, mais par une violence toujours aimable, & les obliger à s'acquitter avec zèle de tout ce que leur bonheur exige.

Nous devons donc considérer les *beaux-arts* comme des troupes auxiliaires, dont ne fauroit se passer la sagesse qui veille au bien des hommes. Elle voit ce que l'homme doit être ; elle trace la route qui conduit à la perfection, & par conséquent à la félicité ; mais cette sagesse ne fait pas nous donner les forces nécessaires pour vaincre les difficultés de ce chemin, souvent rude & escarpé. Ici viennent les *beaux-arts* ; ils applanissent la route, & la parsement de fleurs dont le parfum agréable attire le voyageur, & le ranime à chaque pas.

Qu'on ne pense pas que ce soient ici de ces exagérations de rhéteur, qui pour un moment peuvent faire illusion, mais qui se dissipent ensuite comme un léger brouillard, dès que la raison les éclaire. Ce que nous avons dit, est fondé sur la nature de l'homme. L'entendement ne produit que la connoissance, & la simple connoissance ne donne point la force d'agir. Pour que la vérité devienne active, il ne suffit pas de la connoître même sous la forme du bien ; il faut de plus la sentir sous cette forme : c'est alors, & alors seulement qu'elle excite les forces de la volonté.

C'est ce que les Stoïciens eux mêmes avoient aperçu, quoique leur principe fût de bannir tout sentiment, & de faire de l'ame un être purement raisonnable. Leur physiologie étoit parsemée d'images & de fictions, dont le but ne pouvoit être que de réveiller le sentiment par la force de l'imagination : aucune secte n'a eu plus de soin d'animer les oracles de la raison, par tous les charmes de l'éloquence.

L'homme de la nature n'est qu'un être grossièrement sensuel, qui n'a d'autre but que la vie animale : l'homme des Stoïciens, tel qu'ils l'imaginoient, sans pouvoir jamais le réaliser, eût été la raison toute pure, un être toujours occupé à connoître & n'agissant jamais ; l'homme formé par les *beaux-arts* tient exactement le milieu entre ces deux extrêmes ; il est en même tems intelligent & sensuel ; mais sa sensualité provient d'une sensibilité épurée, qui en fait un être moral & actif.

Ne dissimulons cependant rien : les *beaux-arts* peuvent aisément devenir pernicieux à l'homme, semblables à l'arbre du jardin d'Eden, ils portent les fruits du bien & du mal : ils perdront l'homme qui

en fera un usage indiscret. Une sensualité raffinée & des suites funestes, dès qu'elle n'est pas constamment dirigée par la raison : les extravagances des enthousiastes, soit qu'ils aient pour objet la politique, l'amour ou la religion ; les écarts d'imagination où donnent les sectes fanatiques, & quelquefois des nations entières, qu'est-ce autre chose que l'essor d'une sensualité raffinée, exaltée, & déstituée du frein de la raison ? De la même source vient encore cette mollesse de Sybarite, qui fait de l'homme une créature foible, dégradée & méprisable. Au fond, c'est une seule & même sensibilité qui crée les héros & les fous ; les saints & les scélérats.

Quand l'énergie des *beaux-arts* tombe entre des mains perfides, le plus excellent des remèdes devient un poison mortel : car alors le vice reçoit l'aimable empreinte de la vertu ; & l'homme attiré par ces dehors trompeurs, va dans l'étourdissement de l'ivresse se jeter & se perdre dans les bras de la séductrice. Il est donc indispensable de soumettre l'emploi & l'usage des *beaux-arts* à la direction de la raison.

Vu leur extrême utilité, les *arts* méritent que la saine politique les encourage efficacement, les soutienne puissamment, & les répande parmi les divers ordres de citoyens ; mais à cause du dangereux abus qu'on en peut faire, cette même politique doit en resserrer l'emploi dans les bornes indiquées par leur utilité même.

En premier lieu, à ne considérer que les simples avantages du bon, & les maux qu'entraîne nécessairement un goût dépravé, une législation vraiment sage ne devrait permettre à aucun particulier de gâter le goût de ses concitoyens, ni par conséquent de bâtir des maisons, ou de tracer des jardins assez magnifiques au-dehors & au-dedans pour attirer l'attention, si d'ailleurs il y regne en même tems quelque défaut sensible de jugement ; si l'on y apperçoit, par exemple, des parties ridicules, baroques ou extravagantes.

Il devroit être défendu à tout artiste d'exercer son *art*, avant d'avoir donné outre les preuves de son habileté, des preuves toutes particulières de son jugement, & même de la droiture de ses intentions.

Le législateur doit être convaincu qu'il est très-important, non-seulement que les édifices & les monumens publics, mais aussi que tout objet visible travaillé par les *arts* même mécaniques porte l'empreinte du bon goût, de la même manière que l'on veille à ce que, non seulement l'argent monnoyé, mais encore la vaisselle ait la marque de son vrai titre. Un magistrat sage ne se contente pas de profiter de l'influence des *beaux-arts* pour rendre plus énergiques & plus avantageuses aux citoyens les réjouissances, les fêtes publiques, & les cérémonies solennelles ; il a soin même que chaque fête domestique, chaque usage privé conduise au même but & par la même voie.

Mais ce qui mérite une attention plus distinguée de la part de ceux aux soins de qui le bonheur des citoyens est confié, c'est la langue, cet instrument le plus important, & le plus universel dans nos principales opérations. Rien ne préjudicie plus à toute une nation qu'un langage barbare, dur, incapable de bien rendre la délicatesse des sentimens, & la finesse des pensées. La raison & le goût se forment & s'étendent dans la même proportion dans laquelle la langue se perfectionne, puisqu'au fond le langage n'est autre chose que la raison & le goût transformés en signes sensibles. Cela étant ainsi, comment peut-on abandonner au hasard une chose de cette importance ; comment peut-on, ce qui est pire encore, l'abandonner aux

caprices de chaque particulier, & même à ceux des cervelles les plus extravagantes ?

Il y a des contrées où la négligence du gouvernement sur ce chapitre est incroyable. Le moyen le plus efficace pour élever l'homme au-dessus des animaux, se trouve précisément être celui dont on fait le moins de cas. L'homme le plus inepte peut, à sa volonté, & selon ses caprices, parler à toute une nation un langage absurde & barbare dans des gazettes, des almanachs, des feuilles périodiques, des livres & des sermons, même dans les édits & dans les ordonnances où la majesté des souverains annonce sa volonté à des peuples entiers dont ils sont les peres & les conducteurs, on fait souvent tenir à ces princes un langage rempli d'incongruités, & dans lequel on chercheroit vainement le plus petit vestige de goût & de réflexion.

S'il est vrai que l'établissement de la célèbre académie des quarante à Paris, n'ait eu pour objet que d'étendre la renommée de la France, en perfectionnant la langue de cette nation, on peut dire que le fondateur de cette académie n'a vu que le côté le moins intéressant de cette institution. Il y avoit plus à en recueillir que de la renommée ; & l'on devoit s'y proposer, non d'obtenir un éclat passager, mais d'étendre & de fortifier la raison & le goût parmi tous les ordres de citoyens.

Presque tous les arts réunissent leurs effets dans les spectacles, qui seuls fournissent le plus excellent de tous les moyens que l'on peut imaginer pour donner de l'élevation aux sentimens, & qui néanmoins, par un abus déplorable, contribuent souvent le plus à la corruption du goût & des bonnes mœurs. Ne devoit-il donc pas y avoir des loix pénales contre ceux qui altèrent les arts, comme on en a promulgué contre ceux qui altèrent les monnoies ? Et comment les beaux-arts pourront-ils parvenir à leur véritable destination, s'il est permis à toute tête folle de les profiter ?

Ensuite, puisque les beaux-arts doivent, selon leur essence & leur nature, servir de moyens pour accroître & assurer le bonheur des hommes, il est, en second lieu, nécessaire qu'ils pénètrent jusqu'à l'humble cabane du moindre des citoyens ; il faut que le soin d'en diriger l'usage & d'en déterminer l'emploi entre dans le système politique, & soit un des objets essentiels de l'administration de l'état : il faut donc aussi que l'on consacre à cet objet une partie des trésors que l'industrie & l'épargne d'un peuple laborieux fournit chaque année au souverain pour subvenir aux dépenses publiques.

Ce que nous venons de dire ne paroît sans doute pas fort évident à plus d'un prétendu politique ; & même bien des philosophes ne regardent les projets que nous proposons, que comme autant de chimeres. Ces projets ne sont en effet autre chose, nous en convenons les premiers, tant qu'on regardera comme fondé sur des principes invariables & sacrés, l'esprit de la plupart des institutions politiques qu'on suit aujourd'hui. Par-tout où l'on considérera comme l'affaire capitale de l'état, les richesses pécuniaires au-dedans, & la puissance au-dehors, avec tout ce qui contribue à augmenter ces deux objets, nous sommes d'avis qu'on bannisse les beaux-arts, & nous joignons notre voix à celle du poète Romain, pour crier aux administrateurs publics :

*O cives, cives! quærenda pecunia primum est ;
Virtus post nummos.*

Histoire des beaux-arts. Il ne sera pas inutile de tracer ici une légère esquisse des divers sorts que les beaux-arts ont subis, & de leur état actuel, afin de com-

parer ce dernier au tableau que nous ayons fait de ce qu'ils pourroient être d'après leur notion idéale.

On se tromperoit fort, si l'on pensoit que les beaux-arts ont été découverts comme la plupart des inventions mécaniques. Celles-ci doivent leur origine ou à quelque heureux hasard, ou à la méditation suivie & soutenue de quelques hommes de génie, & ont passé ensuite du lieu de leur naissance dans d'autres contrées. Mais les beaux-arts sont des plantes indigènes, qui sans exiger aucune culture pénible, croissent dans tous les lieux où la raison a acquis quelque développement. Semblables cependant aux fruits de la terre, ils prennent des formes différentes selon le climat qui les voit éclore, & en raison des soins qu'on donne à leur culture. Dans des contrées sauvages, ils crouissent sans prix & sans éclat.

Nous voyons aujourd'hui encore, que chez tous les peuples de la terre qui ont eu assez d'intelligence pour sortir de leur première barbarie, on connoît la musique, la danse, l'éloquence, & même la poésie. Il en a sans doute été de même dans tous les siècles antérieurs, dès le moment que les hommes ont commencé à réfléchir. Pour voir les beaux-arts dans leur berceau, & sous leur forme la plus grossière, il n'est donc pas nécessaire de remonter dans l'histoire jusqu'à l'antiquité la plus obscure. Ils auront été d'abord chez les Egyptiens & dans la Grèce ancienne, ce qu'ils sont encore chez les Hurons. Quiconque a un peu observé le caractère de l'esprit humain, connoît le penchant général de l'homme à polir & à orner tous les objets sensibles qui sont à sa portée & à son usage. On conçoit sans peine comment le génie de l'homme a pu être amené par des conjonctures, ou naturelles ou accidentelles, à produire de premiers essais foibles & grossiers dans chaque branche des beaux-arts ; ce n'est pas ici le lieu de descendre dans le détail.

Non seulement on retrouve les principales branches des beaux-arts chez des nations qui n'ont eu aucune communication ni directe, ni indirecte entr'elles, on y retrouve encore des rameaux particuliers qui dérivent de ces branches capitales. Chacun fait que les Chinois ont des comédies & des tragédies ; même les anciens Péruviens connoissoient ces deux espèces de drame, puisqu'au rapport de Garcilasso de la Vega, ils employoient l'une à représenter les actions de leurs yncas, & l'autre à mettre sur la scène les événemens de la vie commune (*Histoire des Yncas, liv. II, chap. 27.*). Les Grecs que l'orgueil national portoit à exagérer leurs avantages, eux dont Macrobie a dit : *Græci omnia sua in immensum tollunt* (*Saturnal. lib. I, cap. 24.*), s'attribuoient à la vérité l'invention de tous les arts : mais Strabon, l'un des plus judicieux d'entr'eux, nous averti de nous défier de leurs relations sur les faits d'une haute antiquité ; il observe très-judicieusement que les anciens rédacteurs des relations ont été entraînés dans un grand nombre d'erreurs par la mythologie des Grecs (*Geog. lib. VIII.*). Il est aisé de juger que les Grecs qui, dans le tems que d'autres nations étoient déjà florissantes, se nourrissoient encore de glands, n'ont pu être les premiers à cultiver les beaux-arts.

Mais quoique nous soyons persuadés que le premier germe des beaux-arts a existé chez tous les peuples, il y a encore si loin des premiers essais jusqu'au terme seulement où la culture des beaux-arts prit une forme méthodique, où l'on commença à les exercer comme des arts qui pouvoient être enseignés, qu'on est encore toujours fondé à demander chez quel peuple de la terre ce pas difficile a été le premier franchi.

Nous avons trop peu de relations sur l'état des *arts*, chez les nations les plus anciennes, pour pouvoir répondre à cette question. Les Caldéens, ou selon d'autres, les Egyptiens, passent pour être les premiers qui ont exercé avec quelque méthode les diverses branches des *arts* du dessin; on n'a cependant rien d'absolument certain là-dessus. Ce qu'il y a de sûr, c'est que chez ces peuples, aussi bien que chez les Etrusques, les *beaux-arts* fleurissoient déjà dans des tems où ce que l'histoire a de bien constaté ne répand encore qu'un jour très-foible sur l'état des nations. Les *arts* qui tiennent au dessin, avoient déjà pris racine dans la Caldée au tems d'Abraham; & sous le regne de Sesostris, contemporain du législateur des Juifs, l'Architecture florissoit au milieu de l'Egypte. (*Histoire de l'art chez les anciens*, par Winckelmann, *part. I. chap. 1.*)

On ne fauroit déterminer avec précision jusqu'où ces peuples avoient porté les *beaux-arts*, avant qu'ils naquissent chez les Grecs. Les Egyptiens & les Perses ont eu des édifices & des jardins, qui du moins en étendue & en magnificence extérieure, surpassent tout ce que la Grece a eu depuis en ce genre. La nation Juive produit encore d'excellens morceaux d'éloquence & de poésie, qui sont antérieurs à ceux des Grecs.

Il semble que la Grece propre n'a connu les *beaux-arts* que par le moyen de ses colonies, répandues dans l'Italie & dans l'Ionie. Cette dernière province les tenoit sans doute des Caldéens, ses voisins; & la grande Grece les avoit reçus de l'Etrurie. *Statuas Thusci primum in Italia invenerunt*, dit Cassiodore. Les ruines de *Poestum*, restes de la plus antique architecture des Grecs, semblent tenir du goût des Egyptiens; & l'on trouve dans les écrits des anciens plusieurs vestiges, qui prouvent que la Poésie a pénétré de l'orient, de l'occident, & même du septentrion dans la Grece.

Mais si les *arts* ne furent d'abord chez les Grecs que des plantes exotiques, il faut convenir qu'ils y acquirent bien vite une beauté & un goût, qu'ils n'ont eus nulle part ailleurs, ni avant ni après cette transplantation. La Grece, par un effet de son heureux climat, & de l'admirable génie de ses habitans, a vu & a su conserver pendant des siècles entiers dans la plus grande perfection, & dans l'éclat le plus brillant, toutes les branches des *beaux-arts*. Ils y ont même été durant quelque tems consacrés à leur véritable destination, comme on peut le prouver par mille exemples; c'est donc à juste titre que la Grece est regardée comme la patrie des *arts*.

Cette nation, distinguée si avantageusement par tous les dons de l'esprit & du cœur, ayant enfin perdu sa liberté, les *beaux-arts* perdirent aussi leur lustre. Les Romains qui après l'éversion des républiques Grecques, dominèrent pendant quelques siècles sur le monde connu, avoient un génie trop roide pour entretenir les *arts* dans leur splendeur; quoiqu'on eût transplanté au milieu de cet empire les artistes Grecs, & les chefs-d'œuvre de leur nation; les Romains ne posséderent jamais au même degré que les Grecs cette liberté d'esprit qui laisse agir la raison. Le desir de dominer eut toujours le dessus dans leur caractère; & emportés par cette passion, la culture des *beaux-arts* leur paroissoit un hors-d'œuvre étranger au plan qu'ils s'étoient prescrit.

Les Muses ne furent jamais appelées à Rome, on leur y accorda simplement un asyle, comme à des fugitives étrangères, & le soin de leur culture fut abandonné au hasard.

Il semble néanmoins qu'Auguste les voulut faire entrer dans son plan de gouvernement; mais la fermentation intérieure qu'un reste d'amour pour la

liberté enchaînée excitoit sur les esprits, ne laissoit pas la tranquillité nécessaire pour rendre aux *arts* toute la beauté qu'ils avoient eue chez les Grecs. La force d'esprit qu'on conservoit encore étoit dirigée vers de tout autres objets. Le parti dominant avoit assez à faire à maintenir son autorité par les moyens les plus prompts; il y falloit la force ouverte; & quant à ceux qui supportoient impatiemment l'oppression, ils n'étoient occupés qu'à sapper sourdement le pouvoir qui les accabloit. Le parti neutre, spectateur de cette dangereuse fermentation, cherchoit au milieu de cette position critique, à se conserver autant de repos que la conjoncture en pouvoit permettre. Entre les mains de ce parti, le génie devint *art*, & se vendit à prix d'argent. Ceux qui s'étoient emparé d'une autorité, jusqu'alors mal affermie, employèrent les travaux de ces artistes mercénaires pour rendre la tyrannie aimable. On voulut que la partie du peuple qui souffroit le joug sans résistance, perdît de vue l'idée de la liberté, & qu'elle donnât toute son attention aux divertissemens publics. L'effet qui devoit nécessairement résulter de cette politique, fut que les *beaux-arts* se virent non seulement détournés de leur véritable destination, mais encore dépravés dans les principes qui sont la base de leur perfection. Dès-lors ils se dégradèrent insensiblement & tombèrent enfin dans un état d'avilissement, dans lequel ils ont croupi pendant plusieurs siècles, & dont ils n'ont point pu se relever encore.

Il est vrai qu'au milieu de cette décadence les *beaux-arts* conserverent quelque lustre apparent. La partie mécanique de chaque *art*, se perpétua dans les ateliers des artistes; mais le goût & l'esprit s'affoiblirent insensiblement: les artistes subsisterent. A la place des temples consacrés aux divinités du paganisme, on construisit des églises; au lieu des statues des dieux & des héros, on dressa des images aux saints & aux martyrs. La musique passa du théâtre dans les églises; & l'éloquence fut transférée de la tribune aux harangues, sur la chaire. Aucune branche des *beaux-arts* ne périt; mais peu-à-peu elles se flétrirent toutes: elles devinrent enfin si racornies, qu'on ne put plus y démêler les vestiges de leur ancienne beauté.

Il en a été des *arts*, comme de certaines solemnités qui, dans leur origine, ont eu de l'importance & une signification bien marquée, mais qui, dans la suite des tems, ont dégénéré en de simples observances dont on ne connoît plus ni le motif, ni le but. Ce que sont aujourd'hui les ordres de chevalerie, comparés à ce qu'ils ont été autrefois, c'est ce que les *arts* furent dans les tems dont je parle, au prix de ce qu'ils avoient été dans la belle antiquité; il ne leur resta que les marques extérieures, les croix, les cordons; & voilà pourquoi les productions des artistes n'eurent plus ni beauté extérieure, ni énergie intrinsèque.

Quelques auteurs parlent des *arts* d'une manière à faire croire qu'ils se sont perdus pendant des siècles entiers. C'est ce qui est contredit par l'histoire; depuis le siècle d'Auguste, jusqu'à celui du pape Léon X. chaque siècle a eu ses poètes, ses sculpteurs, ses lapidaires, ses musiciens & ses histrions. Il paroît même que dans les *arts* du dessin il y a eu de loin en loin quelque heureux génie qui a tenté d'y ramener de la beauté & du goût. J'ai vu, il y a quelque années à Erforden, un diplôme de l'empereur Henri IV. sur le sceau duquel la tête de cet empereur m'a paru aussi belle que si elle avoit été gravée du tems des premiers Césars. On trouve de même divers rituels du siècle de Charlemagne, & des siècles suivans, enrichis de pierres gravées qui ne manquent pas absolument de beauté. Mais comme la

la dépravation des mœurs fut poussée à un degré presque incroyable dans le douzième siècle & les siècles suivans, les *beaux-arts* s'en ressentirent aussi; on en fit un usage honteux. On trouve dans les livres de dévotion de ces tems-là, & parmi les ornemens des temples & des chaires, des sujets de peinture & de sculpture si obscènes, qu'on seroit scandalisé aujourd'hui d'en rencontrer de pareils, même dans les lieux destinés à la débauche la plus effrénée; heureusement un tel abus n'a pas dû être fort dangereux; ces monstrueux ouvrages manquoient absolument de grâces & d'attraits.

C'est néanmoins du sein de cette barbarie que l'aurore, d'un meilleur goût dans quelques branches des *beaux-arts*, commença à percer. Mais le jour ne renaquit qu'au seizième siècle; ce n'est qu'alors que la lumière éclaira tout l'empire des *beaux-arts*. Long-tems auparavant, déjà l'opulence de quelques républiques d'Italie y avoit excité l'attention sur quelques branches des *arts*. On avoit transporté de la Grèce à Pise, à Florence, à Genes, d'anciens morceaux d'architecture & de sculpture. Leur beauté frappa, & l'on fit quelques essais pour l'imiter. Peu de tems après, les Grecs réfugiés de l'Orient en Italie, y apportèrent les ouvrages des poètes & des orateurs de l'ancienne Grèce; la connoissance de ces auteurs se répandit insensiblement, & produisit encore des effets plus heureux. On y reconnut les fruits du bon goût dans leur véritable maturité. Cela redoubla l'empressement à rechercher de dessous les ruines les restes de l'antiquité dans d'autres genres encore. Le goût des artistes se raffina. La célébrité & les applaudissemens que quelques-uns de ceux-ci obtinrent par l'imitation des ouvrages anciens, excita dans les autres une noble émulation. Les *arts* se releverent de la poussière, & de l'Italie ils se répandirent successivement dans tout l'occident, & jusqu'au nord de l'Europe. On s'aperçut généralement que les ouvrages des anciens artistes étoient les modèles qu'il falloit suivre pour rendre aux *arts* leur première splendeur. Heureusement une politique plus saine avoit introduit quelque tranquillité dans les états. Ils étoient mieux affermis; on eut le loisir d'aimer les *beaux-arts*, & ils acquirent par degrés l'éclat dont ils brillent aujourd'hui.

Mais pour nous mettre dans un point de vue, d'où nous puissions librement découvrir leur état actuel, il sera à propos de retourner aux réflexions générales que nous avons déjà touchées sur la nature & l'emploi des *beaux-arts*.

Nous avons vu ce qu'ils pourroient être, en déployant toute leur énergie. Ce sont les seuls moyens propres à inspirer aux hommes la passion générale du beau & du bon; à rendre la vérité active, & la vertu aimable; à inciter l'homme vers le bien de toute espèce, & à le détourner de tout écart pernicieux. C'est en un mot le ressort qui l'excite sans cesse à travailler à son véritable intérêt moral, lorsque la raison le lui a bien fait connoître.

Je n'oserois assurer que les *beaux-arts* aient jamais atteint à ce degré de perfection chez aucun peuple du monde; mais il est sûr, ce me semble, qu'il y a eu un tems où ils en ont approché d'assez près. Les Grecs s'étoient fait des *beaux-arts* une idée très-juste. Ils les regardoient comme des moyens propres à former les mœurs, & à appuyer les maximes de la philosophie & de la religion. Aussi ne négligeoient-ils rien de ce qui pouvoit encourager les artistes; honneurs, éloges, récompenses, rien n'étoit épargné. Dans quelques républiques de la Grèce, c'étoit souvent le plus grand orateur qui obtenoit la première dignité de l'état. Les grands poètes étoient considérés par les législateurs & les magistrats, comme des personnages importans, qui

pouvoient donner de la vigueur aux loix. Homère fut regardé comme le meilleur guide de l'homme d'état & du général d'armée, & comme le plus excellent instituteur du citoyen. C'est dans cette vue que Licurgue étant dans l'île de Crète, y rassembla les chants épars de ce poète. Ce même législateur y engagea le poète Thalès à le suivre à Sparte, pour y faciliter par ses vers le succès de sa législation (Plutarque, *Vie de Licurgue*). Les anciens estimoient, dit un philosophe Grec, que la Poésie est en quelque manière la première Philosophie, qui nous montre dès l'enfance le chemin d'une vie réglée, & qui nous imprime les mœurs, les sentimens, & l'amour des grandes actions, par des leçons agréables; les modernes, ajoute-t-il, & ces modernes, c'étoient les Pithagoriens, soutiennent que le poète est seul le vrai sage. (Strabon, *liv. I.*) De-là vient que chez les Grecs la première chose qu'on enseignoit aux enfans, c'étoit la Poésie; & cela, non dans la vue de les amuser, mais pour former leur cœur à la vertu & aux beaux sentimens. La Musique prétend au même mérite, je veux dire d'inspirer des mœurs & de les adoucir. Aussi Homère donne-t-il aux chanteurs le titre d'*instituteurs*. On peut en général dire des Grecs, ce qu'un romain disoit avec moins de fondement de ses ancêtres, qu'ils ont employé tous les *arts* au bien public: *nullam majores nostri artem esse voluerunt quæ non aliquid rei publicæ commodaret. Servius ad Æneid. lib. VI.*

Il seroit superflu de rapporter ici des exemples particuliers des grandes récompenses & des honneurs distingués que les Grecs accordoient à leurs bons artistes. Les écrits des anciens en sont pleins, & Junius en a recueilli un grand nombre d'anecdotes; on peut consulter entr'autres le *chap. xiiij*, du second livre de son traité *De pictura veterum*.

Les artistes avoient de fréquentes occasions de déployer tout leur génie, & toute l'influence des *beaux-arts* sur le caractère des hommes. On employoit leur secours à chaque solemnité, à chaque établissement public, dans toute affaire d'état un peu importante. Tout tenoit aux *beaux-arts*; les délibérations publiques, les éloges solennels, institués à l'honneur des héros, & des citoyens morts pour la défense de la patrie, les monumens destinés à conserver la mémoire des grandes actions, les fréquentes fêtes religieuses qu'on célébroit avec tant de pompe, & les spectacles dramatiques qui faisoient partie de quelques-unes de ces fêtes, & qui coûtoient aux magistrats des soins & des frais extraordinaires. On s'occupoit si sérieusement des *beaux-arts*, qu'on fit même des réglemens pour perfectionner le bon goût, pour empêcher qu'il ne dégénérât, ou, ce qui est encore pire, qu'il ne se corrompît par un excès de raffinement. Voyez les articles ARCHITECTURE & MUSIQUE, *Suppl.*

Les Etrusques furent également soigneux d'assurer aux *beaux-arts* une influence utile sur les mœurs. Nous connoissons très-peu les arrangemens politiques de cette nation que les Romains détruisirent. Mais les restes nombreux des *arts* étrusques, montrent assez combien étroitement on avoit su lier les *arts* à toutes les fonctions de la vie privée. A la vue de ces monumens on a lieu de conjecturer que le moindre citoyen ne pouvoit rien voir ni toucher chez lui, qui, grâces aux *arts* du dessin, ne lui rappellât efficacement le souvenir de ses dieux & de ses héros; rien qui n'imprimât un nouveau degré de force à son zèle pour la religion, la patrie & les mœurs.

Tels furent les *beaux-arts* chez les Grecs & les Etrusques dans l'âge d'or de la liberté; mais à mesure que les sentimens généreux du bien public s'éteignirent, que les chefs & les principaux de l'état



séparèrent leur intérêt particulier de l'intérêt commun ; que la cupidité & le goût du luxe amollirent le caractère, les *beaux-arts* cessèrent de servir au bien de l'état. Ils devinrent des *arts* de luxe, & bientôt on perdit de vue leur véritable dignité.

Il ne seroit pas inutile, pour l'instruction de notre siècle, de lui mettre sous les yeux l'énorme abus que la Grece fit des *beaux-arts*, lorsqu'elle commença à dégénérer. Mais il faut se borner ici au tableau général qu'en a fait un judicieux anglois (M. Temple, *Histoire de la Grece*, par Stanian, livre III, chap. 3). « Les Athéniens, dit-il, débarrassés de l'ennemi, qui les avoit si bien tenus en haleine (c'étoit Epaminondas), s'abandonnerent aux plaisirs, & ne s'occupèrent plus que de jeux & de fêtes ; ils donnerent à cet égard dans l'excès le plus étrange ; la passion pour le théâtre leur fit oublier toute affaire d'état, & étouffa en eux tout sentiment de gloire. Les poètes & les acteurs eurent seuls la faveur du peuple ; on leur accorda les applaudissemens, & la considération qu'on devoit à ceux qui avoient hazardé leur vie pour la défense de la liberté. Les trésors, destinés à l'entretien de la flotte & des troupes de terre, furent dépensés en spectacles. Les danseurs & les chanteuses vivoient dans l'abondance & dans les voluptés, tandis que les généraux d'armée manquoient du simple nécessaire, & qu'à peine trouvoit-on sur les vaisseaux, du pain, du fromage & des oignons. La dépense du théâtre étoit si excessive, qu'au rapport de Plutarque, la représentation d'une tragédie de Sophocle ou d'Euripide, coûta plus à l'état, que la guerre de Perse ne lui avoit coûté. On y employa le trésor qui avoit été mis en réserve comme un dépôt sacré pour les besoins extrêmes de l'état ; quoique par une sanction publique la simple proposition de détourner ce trésor à d'autres usages dût être punie de mort ».

Ce qui, dans son origine, étoit destiné à allumer une vigueur patriotique dans le cœur des citoyens, servit donc alors à nourrir l'oisiveté, & à étouffer tout sentiment du bien public. Les grands eurent des artistes, comme ils avoient des cuisiniers ; & les *arts* qui auparavant préparoient les remèdes salutaires de l'ame, ne donnoient plus que du fard & des parfums.

Tel étoit l'état des *beaux-arts* en Grece & en Egypte, lorsque les Romains conquièrent ces provinces ; & voilà pourquoi les *arts* conserverent ce même caractère à Rome. Dans le tems de leur splendeur, le noble usage qu'on en faisoit, donnoit de la dignité à l'artiste. Sophocle, poète & acteur, fut en même tems archonte d'Athenes ; mais, dès le tems de César, un chevalier Romain crut, & avec raison, être deshonoré pour avoir été forcé de monter sur le théâtre. Sous Néron, l'état du poète, du musicien ou de l'acteur, n'étoit guere plus relevé que celui d'un danseur de corde. Ainsi la dignité des *beaux-arts* disparut insensiblement, & dans les siècles modernes encore ce n'est qu'au luxe & au faste qu'ils doivent le degré d'estime qu'on leur accorde. Il seroit bien mal-aisé de prouver qu'aucun des protecteurs, ou des protectrices modernes des *beaux-arts*, ait fait la moindre chose en leur faveur, par une connoissance intime de leur véritable prix ; aussi les *arts* ne font-ils pas jusqu'à présent que l'ombre de ce qu'ils pourroient être.

Il est évident que nos institutions en général leur ont retranché bien des occasions de déployer comme autrefois leur énergie. Il manque à nos fêtes publiques cette solemnité qui expose les *arts* dans leur plus beau jour. Nos fêtes religieuses même n'ont ordinairement rien de majestueux ; ce n'est plus qu'accidentellement que les *beaux-arts* y conservent encore quelque chose de leur destination primitive,

& l'emploi qu'on en fait, montre assez qu'on a perdu de vue leur vrai but. Qu'un artiste réussisse, ce qui n'arrive que trop rarement, à produire un ouvrage plein d'énergie, ce fera plutôt l'effet de son génie heureusement guidé par sa raison, que ce ne sera le but de ceux qui l'auront mis en œuvre.

D'ailleurs, à n'en juger que par le choix peu réfléchi des sujets sur lesquels on exerce les *beaux-arts*, il semble qu'à tous égards on ait perdu la juste idée de leur utilité & de leur importance ; pour une seule fois qu'on introduit sur nos théâtres un héros qui ait des droits à notre reconnoissance, on y voit paroître cent fois ou Diane, ou Apollon, ou Agamemnon, ou Œdipe, ou tant d'autres personnages vrais ou fabuleux, qui nous sont parfaitement indifférens. Qu'un peintre prenne dans la mythologie un sujet insipide, propre même à corrompre les mœurs, ou qu'il fasse un choix plus utile, on lui a la même obligation ; il suffit que le tableau soit bon : & cette façon de penser s'étend à toutes les autres branches des *arts* ; n'en exceptons pas même les ornemens des églises : les tableaux qui décorent les temples catholiques, que présentent-ils quelquefois, sinon une dévote mythologie qui peut-être choque encore plus la saine raison que ne le faisoient les fables du paganisme ?

Pour se faire une juste idée de l'esprit qui anime, ou plutôt qui énerve aujourd'hui les *arts*, jettons les yeux sur celui de nos spectacles qui réunit tous les *beaux-arts*. Y a-t-il rien de moins significatif, de plus insipide, & qui réponde plus mal au but des *arts*, que notre opéra ? Et cependant ce même spectacle qui, dans l'état actuel, mérite à peine l'attention des enfans, pourroit être exactement la plus noble & la plus utile production des *beaux-arts* réunis.

Une preuve bien claire que l'on méconnoit aujourd'hui entièrement le pouvoir des *beaux-arts*, & qu'on n'a qu'une idée abjecte de leur emploi, c'est qu'on ne les fait guere servir qu'au luxe & à l'ostentation, ou on les confine dans les palais des grands, dont l'entrée est toujours interdite au peuple ; ou lorsqu'on les étale aux fêtes & aux solemnités publiques, ce n'est point dans la vue d'atteindre plus sûrement le but auquel ces solemnités étoient originairement destinées ; mais c'est pour éblouir le peuple, étourdir les grands, & empêcher les uns & les autres de sentir le dégoût qui accompagne des fêtes d'une si pitoyable invention.

Les modernes ne manquent cependant ni de talens, ni de génie ; à ces égards ils ne sont point aussi inférieurs aux anciens, qu'on a quelquefois voulu le soutenir. Nous possédons aussi bien, & en plusieurs genres, mieux que les Grecs, la mécanique des *arts*. Le goût du beau est chez un bon nombre de nos artistes, aussi délicat qu'il l'étoit chez les meilleurs artistes de l'antiquité. Bien loin que le génie des modernes se soit rétréci, on peut dire en général, qu'il a au contraire acquis plus d'étendue, puisque les sciences sont plus universellement répandues, & qu'on a fait de grands progrès dans l'étude des hommes & de la nature. Ainsi les forces requises pour rendre aux *arts* leur première splendeur, existent encore : mais aussi long-tems qu'on ne leur accordera pas l'encouragement nécessaire, qu'on négligera de les diriger vers leur véritable but, ou qu'on ne les fera servir qu'au luxe & à une volupté raffinée, l'artiste, quelques éloges qu'on donne à ses talens, ne fera guere distingué d'un artisan industriel ; on ne le considérera que comme un homme qui fait amuser le public & les grands, & délivrer l'opulence desœuvrée de l'ennui qui la poursuit.

Ce n'est pas la faute des artistes si les *arts* sont avilis ; plusieurs d'entr'eux prendroient volontiers

un vol plus élevé; mais que peuvent produire une ou deux tentatives répétées de loin en loin, s'il ne s'éleve quelque part une sage législation qui s'applique à relever les arts de leur avilissement, & à les ramener à leur grande destination?

Un intérêt médiocre n'excita jamais de grands efforts; aussi long-tems que l'artiste, livré au préjugé commun, que les grands n'appuient que trop, ne se connoitra d'autre vocation que celle de les amuser, les plus beaux dons du génie languiront dans l'inaction: qu'au contraire l'artiste soit appelé, non dans le cabinet du prince, où celui-ci n'est qu'un homme privé, mais au pied du trône pour y recevoir des commissions tout aussi intéressantes que celles qu'on y donne aux chefs de l'armée, de la justice, ou de la police: que le plan général du législateur embrasse les grandes vues de porter le peuple à l'obéissance envers les loix, & à la pratique des vertus sociales par le ministère des *beaux-arts*, on verra bien vite toutes les forces du génie se déployer pour remplir ce grand objet; on pourra s'attendre à voir renaître des chefs-d'œuvre, & des chefs-d'œuvre vraisemblablement supérieurs à ceux de l'antiquité. Quel puissant aiguillon pour des cœurs généreux, pour des hommes de génie, que de voir les yeux de la nation entière attachés sur leurs ouvrages, & de sentir que ces mêmes ouvrages vont contribuer au bonheur de ses concitoyens!

Après avoir examiné l'essence, le but & l'emploi des *beaux-arts*, nous pouvons présentement en déduire la véritable théorie. Elle résulte de la solution de ce problème moitié psychologique & moitié politique: « l'homme ayant naturellement du goût pour les idées sensibles, comment faut-il s'y prendre pour que ce penchant serve à l'élévation de ses sentimens, & soit en certains cas un moyen irrésistible de le porter à son devoir? » La solution de ce problème indiquera à l'artiste la route qu'il doit tenir, & au souverain les moyens qu'il doit employer pour amener les *beaux-arts* à la perfection, & en retirer les plus grands avantages.

Ce n'est pas ici le lieu de résoudre ce problème dans toute son étendue; nous ne pouvons qu'indiquer les points capitaux.

La théorie des perceptions sensibles est sans contredit la partie la plus difficile de la philosophie. Un philosophe Allemand, M. Baumgarten, a entrepris le premier de la traiter sous le nom de *Science esthétique*, comme une nouvelle branche des connoissances philosophiques. (*Voy. l'art. ESTHÉTIQUE. Suppl.*): science qui mérite d'autant plus d'être cultivée & approfondie, que c'est elle qui peut enseigner à la philosophie la route à un empire absolu sur l'homme.

Les *beaux-arts* se divisent en autant de branches principales, que la nature a ouvert de voies différentes aux perceptions sensibles pour élever les sentimens de l'homme; & chaque branche principale se subdivise en autant de rameaux qu'il y a de différens genres & de diverses especes de forces esthétiques, ou de beautés sensibles, qui peuvent agir sur l'ame par chacune de ces différentes voies. Nous allons voir si, d'après ces principes, il seroit possible de construire l'arbre généalogique des *Beaux-arts*.

Il n'y a exactement qu'une seule voie de pénétrer dans l'ame, celle des sens externes; mais cette voie se multiplie en raison de la différente nature de ces sens. Le même objet, la même perception paroît changer de nature, acquérir plus ou moins d'activité, selon la constitution de l'organe qui le transmet à l'ame. Les sens les plus grossiers, le tact, le goût & l'odorat, sont ceux qui agissent le plus fortement sur l'ame, mais ce sont trois routes

qui ne conviennent point aux *beaux-arts*, parce qu'elles ne tiennent qu'à l'animal. Si les *beaux-arts* étoient aux gages de la volupté, leurs principales branches seroient occupées à travailler pour ces trois sens: l'art de préparer des mets savoureux, de distiller des eaux de senteur, seroit le premier des arts; mais la sensualité qui doit servir à élever le caractère de l'homme, est d'une plus noble espece; elle ne se borne pas au matériel, elle y joint de l'ame & de l'esprit. Ce n'est que dans des circonstances particulieres qu'à l'aide de l'imagination, les *beaux-arts* peuvent tirer quelque parti des sensations qui proviennent des sens inférieurs, sans néanmoins le faire d'une maniere aussi grossiere que l'a fait Mahomet, dont le système n'étoit que trop appuyé sur l'appât des plaisirs sensuels.

L'ouïe est le premier de nos sens qui transmet à l'ame des perceptions dont nous pouvons démêler l'origine & la cause. Le son peut exprimer la tendresse, la bienveillance, la haine, la colere, le désespoir, & diverses autres passions dont l'ame est agitée. Au moyen des sons une ame peut donc se faire sentir à une autre ame; & il n'y a que les perceptions de cette nature qui puissent faire sur le cœur des impressions capables de l'élever. C'est ici donc que commence l'empire des *beaux-arts*. Le premier, le plus puissant de tous, c'est l'art de la Musique; elle pénètre dans l'ame par le sens de l'ouïe: tous les arts de la parole, il est vrai, agissent aussi sur l'oreille; mais leur but principal n'est point de l'émuouvoir; leur objet va bien au-delà du siege immédiat des sens; leur énergie ne consiste pas dans les sons, mais dans la signification des mots; l'harmonie des paroles est néanmoins un des moyens accessoires qu'ils emploient pour donner plus de force au discours, & pour faire des impressions plus profondes sur l'esprit de l'auditeur.

Après le sens de l'ouïe vient celui de la vue, dont les impressions sont moins fortes, mais aussi beaucoup plus diversifiées & d'une étendue bien plus vaste. L'œil pénètre incomparablement plus loin que l'oreille dans l'empire des esprits; il fait lire presque tout ce qui se passe dans l'ame. Le beau, qui fait une impression si favorable sur l'esprit, l'œil le saisit presque sous toutes ses formes; & de plus il découvre encore le bon & le parfait. Il n'est presque rien qu'un œil exercé n'apperçoive dans la physionomie, dans la figure, dans l'attitude & dans la démarche d'un homme; c'est à ce sens que nous devons tous les arts du Dessin.

La vue confine de si près à l'entendement pur, que la nature n'a point établi de sens moyen entre la vue & les perceptions internes. Nous croyons souvent n'être occupés que de nos propres idées, parce que nous n'avons pas le sentiment de l'impression que fait sur nous quelque objet extérieur, tandis qu'au fond c'est cet objet que nous voyons. Il n'y a donc au-delà de la vue aucun autre sens pour les arts. Mais la providence avoit menagé au génie l'invention d'un moyen très-étendu, pour pénétrer dans tous les recoins de l'ame. On a inventé l'art de revêtir d'images sensibles, des pensées & des notions qui n'ont rien de matériel; sous cette nouvelle forme, elles s'influencent par les sens, & passent dans les ames des autres. Le discours peut, à l'aide de l'ouïe ou de la vue, porter chaque idée dans l'ame, sans que ces sens l'alterent, ou lui donnent une forme analogue à leurs propres organes; ni le son du mot, ni la maniere de l'écrire, ne renferment point sa force significative; c'est donc quelque chose de purement intellectuel revêtu d'une figure arbitraire, inventée pour le faire passer dans l'esprit d'un autre par le canal des sens; c'est de ce merveilleux expédient dont les arts de la parole se servent. En force

extérieure, ces *arts* sont fort au-dessous des autres, parce qu'ils n'empruntent aucune efficace de l'émotion des sens externes, qu'autant qu'accidentellement ils peuvent émouvoir l'oreille. Mais ce qui leur manque en force, ils le regagnent en étendue; ils mettent en jeu toutes les forces de l'imagination, & savent, par son moyen, rendre sensibles toutes les impressions des sens, même des sens les plus grossiers.

Aussi l'usage des *arts* de la parole est le plus entendu de tous. Ils nous instruisent de tout ce qui se passe dans une ame; de quelque côté qu'on veuille l'attaquer, quelque sentiment qu'on veuille lui inspirer, les *arts* de la parole en fourniront toujours les moyens; ils ont d'ailleurs sur les autres *arts* cet avantage, qu'à l'aide des signes qu'ils emploient, on se rappelle chaque idée avec toute la précision & la facilité possibles. Ainsi, bien que les plus faibles de tous les *arts*, quant à la vivacité des impressions, ce sont les plus importants par leur aptitude à exciter tous les divers genres d'impressions.

Telles sont les trois espèces primitives des *beaux-arts*: on a ensuite trouvé le moyen de les combiner & de réunir deux ou trois de ces espèces, pour en former de nouvelles. La danse réunit les *arts* qui agissent sur la vue & sur l'ouïe; le chant rassemble l'*art* de la Musique & ceux de la parole; tous les *beaux-arts* peuvent concourir à la fois dans les spectacles. Aussi les spectacles dramatiques sont-ils la plus belle invention des *arts*; ils peuvent devenir le moyen le plus propre à inspirer des sentimens nobles & élevés.

Chaque espèce d'*art* se partage de nouveau en plusieurs branches subalternes; la meilleure méthode de déterminer celles-ci, seroit peut-être de faire l'énumération des diverses espèces de beau, ou de forces esthétiques qui en sont l'objet. Le beau simple occupe ces branches particulières des *arts* qui n'ont d'autre but dans leurs ouvrages que celui de plaire. En Poésie, de jolies bagatelles; en Peinture, des fleurs, des paysages sans caractère décidé; en Musique, ces pièces où l'on ne sent que l'harmonie & le nombre, &c. Le vrai & le parfait sont l'objet principal d'une autre espèce de branches, tels que sont, dans les *arts* de la parole, le discours dogmatique, le poème didactique, certain genre d'apologue, &c. Un troisième ordre de ces branches s'exerce sur des sujets propres à émouvoir, & se propose d'exciter les passions. Enfin les branches les plus parfaites réunissent à la fois tous ces objets, déploient toutes les forces de l'*art*, & en constituent les espèces les plus intéressantes.

Comme chaque espèce différente suppose aussi dans l'artiste non-seulement un génie propre à cette espèce-là, mais encore un caractère particulier, on pourroit peut-être déterminer avec assez d'exactitude les subdivisions de chaque branche des *beaux-arts*, d'après le degré d'ame & le tour d'esprit qu'on peut concevoir dans l'artiste. Peut-être tenterons-nous dans quelques articles de ce *Supplément*, un ou deux essais de cette méthode.

Il entre, au reste, tant d'arbitraire & d'accidentel dans la forme extérieure que les *beaux-arts* donnent à leurs productions, qu'avec les notions les plus précises sur la nature & l'emploi des *arts*, on ne sauroit rien fixer à l'égard de la forme de ces ouvrages. Qui pourroit, pour ne citer qu'un seul exemple, assigner toutes les différentes formes que l'ode ou le drame peuvent prendre sans se dénaturer? Dans des recherches de cette nature, le bon sens veut qu'on évite les subtilités minutieuses, & qu'on se garde bien de donner des entraves au génie de l'artiste.

Le grand principe que tout artiste doit suivre dans

ses compositions, c'est « de faire que l'ensemble & chaque partie de son ouvrage, produise l'expression la plus favorable sur les sens & sur l'imagination, afin d'exciter, autant qu'il est possible, toutes les forces de l'ame à y graver cette impression d'une manière ineffaçable ». Or, il n'est pas possible d'atteindre à ce but, si l'ouvrage n'a de la beauté & de la régularité, en un mot, s'il ne porte l'empreinte du bon goût. Le défaut le plus essentiel dans un ouvrage de l'*art*, quoique ce ne soit pas toujours le plus important, c'est de manquer du côté du goût.

La maxime générale sur le choix du sujet, c'est « que l'artiste choisisse des objets propres à influencer avantageusement sur l'esprit & sur le cœur ». Ce sont-là les seuls sujets dignes de nous émouvoir fortement, & de faire sur nous des impressions durables: tout le reste peut n'en produire que de passagères.

Ce seroit néanmoins mal entendre cette maxime, que de vouloir interdire aux *arts* tout sujet qui ne seroit pas précisément moral; elle ne défend pas à l'artiste de sculpter une coupe ou de peindre un vase à boire, mais elle lui prescrit simplement de n'y rien tracer qui ne soit propre à faire une heureuse impression, de quelque genre qu'elle soit.

De tous les ouvrages de l'*art*, ceux-là ont, sans contredit, l'utilité la plus importante, qui gravent dans notre esprit des notions, des vérités, des maximes, des sentimens propres à nous rendre plus parfaits, & à former en nous les caractères dont nous ne saurions manquer sans perdre de notre prix, soit en qualité d'hommes, soit en qualité de citoyens. Mais au défaut de pareils sujets, l'artiste aura encore satisfait à son devoir, si son ouvrage nous affermit & nous perfectionne dans le goût du beau. Ainsi, le peintre auquel j'aurai commis le soin de décorer mon appartement, méritera toute ma reconnaissance, s'il s'en acquitte de manière que, de quelque côté que je jette les yeux, je me sente rappeler vivement les notions-pratiques qui me sont les plus nécessaires; que si la chose n'est pas faisable, son travail sera néanmoins encore digne d'éloge, s'il me présente dans chaque objet de quoi nourrir & fortifier en moi le bon goût.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que les *beaux-arts* ne supposent pas simplement dans l'artiste un goût exquis, mais qu'ils demandent de plus qu'il y joigne une raison saine, une connoissance réfléchie des mœurs, & une intention sérieuse de faire de ses talens le meilleur usage possible. (Cet article est extrait de la *Théorie générale des Beaux-Arts* de M. SULZER.)

* ART SACERDOTAL, (*Philos. hermet.*) c'est le nom que donnoient les Egyptiens à ce que nous appellons aujourd'hui *Philosophie hermetique*: cet *art* consistoit dans la connoissance parfaite des procédés de la nature dans la production des mixtes. Cette science cachée sous l'enveloppe des hiéroglyphes & des termes les plus mystérieux, étoit une espèce d'énigme dont on ne donnoit le mot qu'à ceux qui, par une épreuve longue & pénible, s'étoient rendus dignes d'être initiés à de si grands mystères. Le secret étoit ordonné aux prêtres, sous peine de mort: il ne se communiquoit que dans le sanctuaire. On assure que Pythagore consentit à souffrir la circoncision, pour y être initié.

ARTABAN, (*Histoire de Perse.*) Hyrcanien de naissance, tint le premier rang parmi les favoris de Xerxès dont il fut capitaine des gardes. Ce prince qui n'accordoit sa confiance qu'aux complices de ses crimes & aux compagnons de ses débauches, lui abandonna le soin des affaires, & ne se réserva que le titre de roi, & l'humiliant privilège d'en abuser. Artaban, ingénieux à le captiver par le charme des

voluptés, fit le destin de la Perse; & comme il étoit le distributeur des graces, il lui fut aisé de se faire des adorateurs. Xerxès, tombé dans le mépris, lui parut une victime qu'on pouvoit immoler impunément, & l'habitude du commandement lui inspira l'ambition de le perpétuer. Ingrat envers son maître, il conspira contre sa vie, & il profita des ténèbres pour entrer dans sa chambre, où, suivi des eunuques qu'il avoit fait ses complices, il le tua pendant qu'il dormoit: ce monstre souillé du sang de son maître, va trouver Artaxerxes, & lui apprend que son frere Darius venoit de se souiller d'un parricide, & que lui-même alloit être enveloppé dans le meurtre de son pere. Artaxerxes, trop jeune encore pour connoître la défiance, ajouta foi à l'imposture; & pour sauver sa vie, il autorisa *Artaban* à donner la mort à son frere. Ce meurtrier de ses rois disposa de la couronne qu'il mit sur la tête du jeune Artaxerxes, en attendant l'occasion favorable de la mettre sur la sienne. Il avoit sept fils qu'il pourvut des premières dignités de l'état. Fier de leur appui, il prodigua les trésors de l'état pour se faire des partisans; quand il crut son pouvoir assez affermi, il laissa appercevoir ses desseins. Artaxerxes, instruit de ses complots, le fit assassiner avant qu'il pût les exécuter. Ses fils voulurent venger sa mort: ils leverent une armée, & ils livrerent un combat où ils furent entièrement défaits: ils expirerent au milieu des plus cruels supplices, avec tous ceux qui avoient été leurs complices. (T-N.)

ARTABAZANE, (*Hist. de Perse.*) fils aîné de Darius, roi de Perse, étoit appelé par le droit de sa naissance au trône de son pere; mais son frere Xerxès lui fut préféré, parce qu'il étoit né depuis l'élévation de son pere, & qu'il descendoit par *Atossa* sa mere, de *Cyrus*, fondateur de l'empire Persan, au lieu qu'*Artabazane* étoit né avant que son pere fût revêtu de la pourpre, & qu'il n'avoit point du côté de sa mere une origine royale. Leurs droits furent discutés au tribunal de *Darius*, selon l'usage des rois de Perse qui, avant de mourir, désignoient leur successeur. Dès que l'arrêt qui donnoit la préférence à Xerxès eut été prononcé, *Artabazane* se prosterna devant son frere, & le reconnut pour son roi. Il donna pendant le cours de sa vie un exemple de la fidélité qu'on doit à ses maîtres, & le premier sujet fut le plus soumis: il fut tué à la bataille de *Salamine*. (T-N.)

ARTABAZE, (*Hist. de Perse.*) Perse d'origine, excita une rébellion dans son gouvernement, moins pour satisfaire son ambition, que pour n'être pas la victime des fureurs de son maître. *Ochus*, roi de Perse, ne sembloit armé du pouvoir que pour s'abandonner impunément à la cruauté de ses penchans. Ce fut sur ses généraux & ses domestiques qu'il fit l'essai de ses fureurs. Ensuite il se souilla du sang de son oncle & de celui de cent de ses fils. Il eut la férocité de faire enterrer sa sœur vivante. Tant d'atrocités le rendirent l'objet de l'exécration publique. *Artabaze* profita de la disposition des esprits pour se rendre indépendant dans son gouvernement. Il attira dans son parti *Charès*, général des Athéniens, qui tailla en pieces soixante mille hommes. Le monarque menaça les Athéniens de ses vengeances, s'ils ne rappelloient leur général. Cette menace produisit son effet. *Artabaze* abandonné des Athéniens, eut recours aux Thébains qui lui fournirent 5000 hommes avec lesquels il remporta deux victoires. L'argent d'*Ochus* fit ce que ses armes n'avoient pu exécuter. Trois cens talens comptés aux Thébains les engagerent à trahir un allié qui n'étoit pas assez riche pour les payer. *Artabaze*, privé de leur secours, se refugia chez *Philippe* de Macédoine, auquel il révéla le secret de subjuguier la Perse dont il

connoissoit la foiblesse; & ce fut sur le plan qu'il traça, qu'*Alexandre*, quelque tems après, en fit la conquête. (T-N.)

ARTABRI, (*Géographie.*) peuple d'Espagne, aux environs du promontoire *Nerium*, aujourd'hui le cap *Finistere* en Galice. (D. G.)

ARTACABANE, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans l'*Arie*, où les anciens géographes en placent encore une du nom d'*Arctane*, & qui n'est peut-être que la même. (D. G.)

ARTACE, aujourd'hui *ARTAKUI*, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans la *Natolie*, & située dans une presqu'île de la *Propontide*, où réside un des principaux archevêques de l'église Grecque en *Turquie*. Cette presqu'île étoit autrefois l'île même de *Cyziq*, & elle produit de très-bon vin blanc. Une forteresse de la *Bithynie* & une ville d'*Arménie* ont aussi porté le nom d'*Artace*. (D. G.)

ARTÆA, (*Géogr.*) contrée de la Perse, d'après laquelle tous les Perses ne faisoient même pas difficulté de se dénommer. (D. G.)

ARTAGERA, (*Géogr.*) ville d'Asie, dans l'*Arménie*: quelques-uns veulent que ce soit la même qu'*Artaxate*, capitale du pays. (D. G.)

ARTAJONA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne; dans la *Navarre*, & dans la *Merindade* d'*Estalla*. Elle est environnée d'un vignoble très-fertile. (D. G.)

ARTAMIS, (*Géographie.*) riviere d'Asie, dans la *Bactriane*. (D. G.)

ARTANES, (*Géographie.*) riviere d'Asie, dans la *Bithynie*. (D. G.)

ARTASI, (*Géographie.*) ville de la *Turquie* en *Asie*, dans le gouvernement de *Giurdistan*: elle est peu considérable. L'histoire des croisades fait mention d'une autre ville de même nom, laquelle étoit située en *Syrie*, & fut prise aux Turcs par les Chrétiens, sous la conduite de *Robert* de *Flandres*. (D. G.)

ARTAXERXES LONGUE-MAIN, (*Hist. de Perse.*) Ce prince surnommé *Longue-main* à cause qu'il avoit la main droite plus longue que la gauche, fut magnifique & bienfaisant: quoiqu'il ne fût que le troisième fils de Xerxès, il fut son successeur au trône de Perse. *Darius*, son aîné, avoit été enveloppé dans le meurtre de son pere, assassiné par *Artabane*; & *Hydaspe*, que la naissance appelloit à la couronne, étoit alors trop occupé dans la *Bactriane* pour faire valoir ses droits. *Artabane* ne plaça *Artaxerxes* sur le trône que pour en faire bientôt sa victime; mais il fut prévenu dans ses desseins criminels, & quand il étoit prêt de les exécuter, il fut assassiné lui-même. Les semences des troubles de la Perse ne furent pas étouffées dans son sang, il lui restoit sept fils aussi ambitieux que lui. *Artaxerxes* ardent à venger la mort de son pere, marcha contre les enfans de son meurtrier; qu'il crut devoir immoler à ses manes: il leur livra une bataille où tous furent exterminés. Dès qu'il se vit débarrassé d'ennemis aussi redoutables, il tourna ses armes vers son frere, dont la nature soutint mal les droits. *Artaxerxes* vainqueur se vit paisible possesseur d'un empire qu'il étoit digne de gouverner; les gouverneurs dont la fidélité étoit suspecte, furent déposés; ceux qui furent convaincus de tyrannie & d'exactions, expirerent dans les supplices; les moins coupables furent notés d'infamie, punition plus cruelle que la mort, pour ceux qui conservent un reste de pudeur. Les abus réformés, & les tyrans subalternes punis, lui méritèrent l'amour de ses sujets, qui est la récompense des bons rois, & le fondement inébranlable de leur pouvoir.

Ce fut sous son regne que *Thémistocle*, fugitif

d'Athènes, fut chercher un asyle dans la Perse, où sa tête avoit été mise à prix. *Artaxerxes*, religieux observateur des droits de l'hospitalité, révoqua l'arrêt de sa proscription, & rendit grâce à son dieu Oromaze, d'avoir pour hôte un guerrier qui, après avoir ébranlé le trône de la Perse, étoit capable d'en augmenter la splendeur. Il eut plusieurs entretiens avec lui pour découvrir quels étoient les ressorts de la puissance de la Grece, & les vices de sa constitution, & satisfait de ses conseils, il lui assigna des revenus considérables pour vivre avec magnificence. Cimon l'Athénien enlevoit alors à la Perse ses plus riches provinces: Eione, Seste, Amphipolis & Bizance, furent ses conquêtes: tout le pays d'Ionie, jusqu'en Pamphlie, passa sous la domination des Athéniens & de leurs alliés. La flotte d'*Artaxerxes*, composée de trois cens cinquante voiles, fut battue & dissipée à l'embouchure du fleuve Eurimedon, & la conquête de la Chersonese de Thrace fut les suites de la victoire de Cimon. Cette guerre fournit plusieurs exemples qui prouvent que la domination des rois de Perse devoit être bien douce, puisqu'on y voit ce même enthousiasme de citoyen qui n'embrâse ordinairement que le républicain. Les insulaires de Thase, assiégés par les Athéniens, décernerent peine de mort contre le premier qui parleroit de se rendre: ils souffrirent pendant trois ans toutes les horreurs d'une ville assiégée; les femmes s'élevant au-dessus des foiblesses de leur sexe, ne le céderent point aux hommes en férocité; on manquoit de cordes pour faire agir les machines, elles couperent leurs cheveux, & consacrerent à cet usage leurs plus cheres dépouilles. Quand la famine n'offrit plus aux assiégés que la ressource de mourir, un des habitans, nommé *Hegetoride*, paroît dans l'assemblée du peuple, la corde au cou, & dit: chers compatriotes, disposez de ma vie, je vous l'abandonne, si vous croyez que mon sang vous puisse être utile; mais du moins sauvez le reste du peuple, en abrogeant une loi meurtriere qui vous défend de traiter avec les arbitres de votre destinée. Les Thasiens, pleins d'admiration, abolirent la loi qu'il venoit d'enfreindre; la ville ouvrit ses portes aux Athéniens, qui respecterent la vie & les biens des habitans. Bogés, gouverneur d'Ione sur le Strimon, donna dans le même tems un exemple de fidélité pour ses maîtres; il fut assiégé par les Athéniens, & quoiqu'il fût dans l'impuissance de se défendre, il crut que son honneur lui prescrivoit de mourir dans le poste qui lui avoit été assigné; il fit rassembler tout l'or & l'argent qu'il trouva dans la ville, & le fit jeter dans le fleuve Strimon, ne voulant pas qu'il fût la récompense des ennemis de son roi. Après ce premier sacrifice, il égorga sa femme, ses enfans & ses esclaves, & teint de leur sang, il se précipita dans un bûcher qu'il avoit fait préparer. Les républiques n'offrent point un exemple plus frappant d'amour pour la patrie; & quand on voit des hommes prêts à tout souffrir pour vivre dans la dépendance d'un maître, on doit proposer leur exemple aux rois, pour leur apprendre à mériter de si grands sacrifices: ces efforts d'une vertu portée jusqu'à la férocité, font l'éloge de la bonté d'*Artaxerxes*.

Les Egyptiens étoient toujours indociles & rebelles: nés pour être esclaves, ils ne songeoient point à briser leurs fers, ils ne vouloient que changer de maîtres. Ils se fortifierent de l'alliance des Athéniens, & se crurent assez puissans pour s'affranchir de la domination des Perses. *Artaxerxes* fit marcher contre eux son frere Achemenide, à la tête de trois cens mille hommes; cette armée fut défaite, & les débris s'en rassemblèrent dans Mem-

phis, où ils furent assiégés pendant trois ans; ils furent enfin délivrés par une nouvelle armée qu'on envoya à leur secours. Il y eut alors un second combat, où Inare, que les Egyptiens avoient élu pour leur roi, perdit la vie. Sa mort rendit le calme à l'Egypte. Les vengeances exercées contre les rebelles furent une nouvelle semence de guerre; Megabise s'étoit engagé par serment à conserver la vie des prisonniers; la mere d'*Artaxerxes* exigea qu'on les lui livrât pour les immoler aux manes de son fils Achemenide, tué dans le combat, & dès qu'elle les eut en son pouvoir, elle les fit tous crucifier. Megabise indigné de ce qu'on l'avoit rendu parjure, se retira dans son gouvernement de Syrie, où levant l'étendart de la rébellion, il ébranla le trône de son maître; les armées d'*Artaxerxes* furent défaites dans plusieurs occasions, & il fallut recourir à la négociation pour le faire rentrer dans son devoir. Ce fut dans la vingtieme année du regne d'*Artaxerxes*, que ce prince envoya Néhémie, son échançon, avec le titre de gouverneur, pour rebâtir les murs de Jérusalem qui n'avoient pu encore être rétablis, malgré les édits de Cyrus & de Darius, fils d'Hystafpe, & la protection déclarée de ces deux rois pour le peuple Juif.

Artaxerxes, fatigué d'une guerre onéreuse à son peuple, la termina par une paix qui rendit aux villes Grecques d'Asie leur liberté, leurs loix & leur ancienne forme de gouvernement. Ce traité, dont les conditions paroissent avoir été dictées par les Grecs, est un monument de la supériorité d'un peuple qui combat pour son indépendance, sur une nation avilie par l'esclavage. Un événement qui fait honneur aux sciences, pensa devenir la semence d'une nouvelle guerre. La réputation du médecin Hypocrate avoit pénétré jusqu'aux extrémités de la Perse: Suze frappée de la peste avoit besoin d'une main habile pour détourner ce fleau; *Artaxerxes* le sollicita de venir au secours de ses sujets souffrans, & il crut l'éblouir par l'éclat de ses promesses. Les Grecs avoient une aversion invincible contre les barbares; Hypocrate étoit susceptible de cette antipathie nationale; & supérieur à tout ce qui peut tenter l'avarice & l'ambition, il répondit au monarque Asiatique, qu'étant sans desirs & sans besoins, il devoit se consacrer au soulagement de ses concitoyens, préférablement à des étrangers, ennemis de sa patrie. Un réponse si fiere irrita l'orgueil d'*Artaxerxes*, qui somma la ville de Cos de lui livrer un médecin insolent qui étoit né dans son sein; les habitans sensibles au sacrifice qu'Hypocrate leur avoit fait de sa fortune, aimerent mieux s'exposer au ressentiment d'un monarque puissant, que d'avoir à se reprocher la honte d'avoir été moins généreux que lui. *Artaxerxes* éprouva par ce refus que les rois ont souvent besoin d'un médecin, dont la destinée plus heureuse, est de pouvoir se passer d'eux.

La guerre du Péloponese depuis sept ans embrâsoit la Grece acharnée à se détruire; les deux partis également fatigués d'en soutenir le poids, sollicitèrent le secours d'*Artaxerxes*, qui seul pouvoit faire pencher la balance: ce prince flatté d'être l'arbitre de la Grece, faisoit des préparatifs formidables pour donner plus de poids à sa médiation, lorsque la mort l'enleva à la Perse. Il fut sans doute un grand roi, puisqu'il fut aimé de ses sujets, & qu'il préféra la gloire d'être leur bienfaiteur, à la vanité d'être conquérant. Quoiqu'il cultivât les lettres, & qu'il aimât à les récompenser, il manqua d'historiens pour nous transmettre ses talens & ses vertus; il ne nous est connu que par les Grecs, peintres infideles, dont la jalouse malignité défigureroit les plus beaux traits de l'étranger. *Xerxes*

qui lui succéda fut le seul fils qu'il eut de sa femme légitime, mais il en eut dix-sept autres de ses concubines : les loix, en réglant l'ordre des successions, prévenoient les abus de l'incontinence. Un monarque entouré de femmes dévouées à ses plaisirs, s'abandonnoit à la licence de ses penchans, sans compromettre sa gloire ; une postérité nombreuse étoit honorable, & la stérilité imprimoit une espece d'opprobre qu'il étoit doux de prévenir. L'évangile a rectifié cette façon de penser, & quoiqu'il ait élevé le mariage à la dignité de sacrement, il nous apprend à regarder le célibat chrétien comme un état plus parfait qu'une union charnelle, qui se propose de perpétuer l'espece humaine, & de donner des habitans à la terre. (T-N.)

ARTAXERXES II. (*Hist. de Perse.*) étoit fils d'Ochus qui, à son élévation au trône, avoit pris le nom de *Darius Nothus*. Étant auprès de son pere prêt d'expirer, *Artaxerxes* lui demanda par quel secret il n'avoit éprouvé que des prospérités pendant un regne de dix-neuf ans ; j'ai, répondit le monarque, toujours pratiqué ce que la justice & la religion exigeoient de moi. Le nouveau roi en montant sur le trône eut sa famille & des rebelles à punir ; son frere *Cyrus* qui avoit formé le projet de l'assassiner, fut découvert & condamné à la mort ; mais le monarque clément, à la sollicitation de sa mere, le renvoya dans son gouvernement de l'Asie-mineure. *Cyrus* sensible à l'affront d'avoir été condamné à la mort, oublia qu'il lui avoit pardonné. Il leva une armée de cent mille Barbares, & les Lacédémoniens lui fournirent encore des troupes & des vaisseaux ; cette armée, après une marche de cinq cens lieues, qu'elle exécuta en quatre-vingt-treize jours, arrive dans les plaines de Babylone, où elle trouve *Artaxerxes* prêt à lui livrer bataille. Les Grecs attaquent avec tant d'impétuosité, que l'aîle qui leur est opposée est défaits & dispersée ; dans ce premier succès, ils proclament *Cyrus* roi, en frappant sur leurs boucliers ; ce jeune prince apperçoit son frere, il fond sur lui, tue le capitaine de ses gardes, & est tué à son tour par *Artaxerxes* d'un coup de javeline : la rébellion fut éteinte dans son sang.

La cour de Perse offrit encore une scene aussi sanglante. *Artaxerxes* avoit épousé *Statira*, dont le frere étoit mari d'*Amestris*, sœur du monarque ; ce frere, pour assouvir une passion incestueuse dont il brûloit pour sa sœur, essaya d'empoisonner son épouse *Amestris* : il fut découvert & puni. Sa famille, qui n'avoit point eu de part à son crime, fut enveloppée dans son châtement, & *Suze*, au milieu de cette confusion, fut le théâtre des incestes, des adulteres, des meurtres & des empoisonnemens.

Ce fut après la défaite de *Cyrus*, que les Grecs firent cette belle retraite célèbre sous le nom de la *retraite des dix mille*. *Artaxerxes* ne vouloit partager avec personne le cruel honneur d'avoir tué son frere ; un Carien qui se vanta de lui avoir porté le premier coup, fut livré à *Parisatis* qui avoit juré la perte de ceux qui avoient eu part à la mort de son fils : ce soldat malheureux, sans être coupable, éprouva pendant huit jours les tourmens les plus horribles, & il ne cessa de souffrir, qu'en cessant de vivre. L'eunuque, qui, par l'ordre de son maître, avoit coupé la tête & la main à *Cyrus*, fut égorgé tout viv. *Artaxerxes* opprima les Grecs de l'Asie mineure, pour les punir du secours qu'ils avoient prêté à son frere. La rivalité qui divisoit ses généraux, s'opposa aux prospérités qu'il devoit se promettre de la supériorité de ses forces contre une poignée de Lacédémoniens ; il se fortifia de l'alliance des Athéniens, jaloux de la grandeur de Sparte. Ils lui envoyèrent *Conon* pour commander

sa flotte sur les côtes de Phénicie & de Syrie. Les Spartiates, sous les ordres de *Descyllidas*, pénétrèrent dans la Carie ; & d'une autre côté, *Agelas*, avec une autre armée, parut devant Ephèse avant qu'on eût une armée à lui opposer : rien ne s'opposa à ses conquêtes, & les Perses n'eurent d'autre ressource, que de s'abaisser à demander la paix qui leur fut refusée. *Artaxerxes* étoit persuadé qu'il ne pouvoit détruire les Grecs qu'en les armant les uns contre les autres : il eut plus de confiance dans son or que dans ses soldats. Thebes, Argos, Corinthe, corrompus par ses largesses, trahirent la cause commune de la Grece. La flotte Persane, fortifiée de celle de ses alliés, mit à la voile sous les ordres de *Conon*, il y eut une action sanglante près de Cnide, ville de l'Asie mineure ; la mort du général des Lacédémoniens mit le désordre sur leur flotte : cinquante de leurs vaisseaux furent coulés à fond, & leur plus grande perte fut la défection de leurs alliés.

La politique d'*Artaxerxes* dans toute cette guerre fut de semer la division parmi les Grecs, & d'appuyer les uns pour affoiblir les autres. Ce prince devenu l'arbitre de la Grece, sans en prendre le titre, exigea que pour dédommagement des dépenses de la guerre, toutes les villes Grecques de l'Asie lui seroient soumises, & de toutes les îles, il ne se réserva que Chypre & Clazomene ; ce fut à ce prix qu'il consentit de rendre la liberté aux autres villes pour vivre chacune sous leurs loix ; *Cyros*, Lemnos & Imbros, furent remises aux Athéniens, & chaque peuple qui avoit été de ses alliés eut part au partage : ce fut ainsi qu'affectant une modération apparente, il dicta des loix à la Grece, trop affoiblie par ses divisions pour ne pas y souscrire. Ce fut pour mettre ce traité en exécution qu'il tourna ses armes contre *Exagoras*, roi de Chypre, à qui il vouloit enlever son île ; ce prince, possesseur d'un petit état, osa soutenir tout le poids de la guerre, contre un monarque dominateur de l'Asie, & arbitre de la Grece ; il succomba, mais avec gloire, & les Perses, forcés d'admirer sa magnanimité, le laisserent possesseur de *Salamine*. La Perse triomphante au-dehors, avoit au-dedans un vice de constitution qui annonçoit son dépérissement ; les rébellions éteintes étoient la semence d'une nouvelle. *Goas* voyant dans les fers *Teribase*, dont il avoit épousé la fille, craignit d'être enveloppé dans sa disgrâce ; il lui parut plus sûr d'être rebelle, que de s'abandonner à la discrétion de ses calomniateurs ; toute la milice se déclara pour lui ; l'Egypte lui fournit des troupes, & les Lacédémoniens, à qui il promit l'empire de la Grece, se laisserent éblouir par ses promesses ; tout annonçoit dans la Perse une prochaine révolution, lorsque *Goas* fut assassiné par un de ses officiers : sa mort dissipa l'orage ; mais il s'en éleva un autre aussi effrayant. Les Cadusiens qui habitoient entre le pont Euxin & la mer Caspienne, étoient, comme tous les peuples pauvres, fiers & belliqueux ; ils ne vouloient s'affujettir qu'à leurs usages, & frémissaient au nom d'un maître ; & comme les Perses n'avoient aucun titre pour leur commander, ils ne se croyoient point obligés d'obéir.

Artaxerxes marcha contr'eux avec une armée de trois cens mille hommes de pied, & deux cens mille chevaux ; quoiqu'il ne trouvât point de rebelles à combattre, il eut les plus grands obstacles à surmonter. Le pays stérile ne put fournir des subsistances à une armée si nombreuse ; ses soldats furent réduits à ne vivre que des bêtes de somme, & la tête d'une âne fut vendue jusqu'à soixante dragmes. *Artaxerxes* humilié d'une expédition où il falloit essayer des travaux sans fruit, tourna ses

armes contre l'Égypte, dont le roi Achoris lui opposa une vigoureuse résistance; *Artaxerxes* qui avoit plus de confiance dans la valeur & la discipline des Grecs, que dans ses propres sujets, voulut que leur nombre dominât dans son armée, & pour mieux les intéresser à sa destinée, il ordonna de rendre à leurs villes tous leurs privilèges, & de les rétablir dans leur ancienne indépendance: cette politique lui concilia tous les cœurs, & lui fournit d'intrépides défenseurs. Vingt mille Grecs, commandés par *Iphicrate*, se réunirent à cent mille Perses sous les murs de Ptolemais; cette armée, capable de tout exécuter, ne fit rien de mémorable; la mésintelligence des généraux s'opposa à toutes les opérations; *Iphicrate* fut accusé de corruption, & il accusa à son tour *Pharnabaze* d'incapacité, & la Perse épuisa ses trésors sans gloire & sans fruit.

Douze ans après cette malheureuse expédition, la guerre contre l'Égypte se ralluma; *Tachos* qui occupoit alors le trône de Memphis, se fortifia de l'alliance des Lacédémoniens, qui lui fournirent un corps de troupes, commandé par *Agéfilas*. La Grèce fut scandalisée de voir un roi de Sparte à la solde d'un roi barbare; ce général, âgé de plus de quatre-vingts ans, succomba à la vanité de se voir l'arbitre de deux rois puissans; mais dès qu'il parut à la cour de Memphis, il n'essuya que des dégoûts, & ses conseils dédaignés favorisèrent les progrès des Perses, qui pousoient leurs conquêtes dans le sein de l'Égypte, dans le tems que *Tachos*, contre l'avis d'*Agéfilas*, faisoit de la Phénicie le théâtre de la guerre: *Artaxerxes*, accablé de chagrins domestiques, devenoit chaque jour plus insensible à la gloire de ses armes. Ses enfans voyant sa fin approcher, se disputoient son héritage, il en avoit cent quinze de ses concubines, & trois d'*Atossa*, sa femme légitime. Il crut pouvoir prévenir leurs divisions en désignant son successeur, son choix tomba sur l'aîné, nommé *Darius*, qui dès le moment fut couronné de la thyare, & prit le titre de roi. Ce jeune prince brûloit d'un feu secret pour une des concubines de son pere, & sur le refus qu'il essuya, il conçut l'horreur d'un parricide: il fut découvert & puni avec les plus distingués de la Perse, qui s'étoient rendus ses complices. Tant de sang n'étouffa point le feu des haines & des révoltes; *Ariaspe* & *Ochus*, nés d'un légitime mariage, avoient une égale ambition de régner; *Arsane*, né d'une concubine, leur parut un compétiteur dangereux. Le pere avoit pour lui un amour de préférence, qui étoit justifié par ses mœurs & ses talens: *Ochus* & *Ariaspe* se débarrassèrent de sa concurrence par le poison. Le pere, justement irrité, menaça de punir ce fratricide; *Ariaspe*, pour prévenir son ressentiment, aima mieux se donner la mort, que de la recevoir de la main d'un bourreau. *Artaxerxes* qui n'avoit plus que son unique héritier à punir, ne put survivre à la honte de sa famille souillée des plus grandes atrocités. Il mourut âgé de quatre-vingt-quatorze ans, dont il avoit régné quarante-six. Ce fut un prince généreux & politique qui respecta les loix, la justice & les dieux. (T-N.)

ARTAXERXES OCHUS, (*Hist. de Perse.*) Ce prince détesté des grands & du peuple, eût trouvé de grands obstacles pour arriver au trône, s'il n'eût caché pendant dix mois la mort de son pere: il employa cet intervalle à acheter des partisans, & dès qu'il se crut assez puissant, il donna en son nom les ordres qui jusqu'alors avoient été revêtus du sceau de son pere. Les Perses qui ne voyoient en lui que le meurtrier de sa famille, allumerent le feu de la révolte dans toutes les provinces. L'Asie mineure, la Syrie, la Phénicie refuserent de le reconnoître pour roi. Tous les gouverneurs des provinces furent

déclarés les chefs de la révolte. Les impôts qu'on avoit coutume de verser dans le trésor du roi, furent destinés à lui faire la guerre. La rivalité divisa les chefs, & les plus séditieux devinrent les plus soumis. *Datame*, gouverneur de Cappadoce, soutint seul tout le poids de la rébellion, il se rendit maître de la Paphlagonie, où il se maintint avec gloire jusqu'au moment qu'il fut assassiné par un traître dont il avoit été le bienfaiteur. Sa mort fit rentrer dans l'obéissance toutes les provinces qui ne reconnoissent plus qu'un seul maître. *Artaxerxes* possesseur paisible de ses états, n'usa de son pouvoir que pour se livrer à la férocité de ses vengeances. La rébellion qui venoit de s'éteindre lui en fit craindre une nouvelle. Tous ceux qui pouvoient la rallumer, furent ses victimes: il prononça un arrêt de mort contre tous les princes de sa famille; son oncle fut investi avec cent de ses fils, & tous périrent percés de fleches. *Ocha* sa sœur, dont il avoit épousé la fille, fut enterrée vivante. Tous les grands qui lui faisoient ombrage, furent immolés à ses soupçons, & aveugle dans son ambition, il sembloit moins vouloir régner sur des hommes que sur des déserts.

Ce fléau de l'humanité eut autant d'ennemis qu'il lui resta de sujets. *Artabaze*, gouverneur de l'Asie mineure, donna le signal de la révolte. *Artaxerxes* fit marcher contre lui soixante & dix mille hommes qui furent taillés en pieces par *Charès*, général des Athéniens, partisans de ce gouverneur rebelle. Le monarque les menaça de les faire repentir un jour d'une alliance qui étoit un attentat contre les traités. *Charès* fut rappelé. *Artabaze* privé de la main qui pouvoit le défendre, implore les Thébains qui lui fournissent cinq milles hommes, avec lesquels il remporta plusieurs victoires: les Thébains se laisserent corrompre par l'or d'*Artaxerxes*. Trois cents talens qui leur furent comptés, les rendirent infidèles à leurs engagements; & *Artabaze* déstitué de tout secours, se refugia chez *Philippe* de Macédoine. Sa retraite ne mit point fin aux troubles de la Perse: les Sidoniens & les Phéniciens armerent pour recouvrer leur indépendance; & ils taillèrent en pieces les gouverneurs de Syrie & de Cilicie, qui furent contraints de laisser cette révolte impunie. Les Cypriots suivirent l'exemple des Phéniciens rebelles. Le roi de Carie fut chargé de mettre tout à feu & à sang dans leur île, tandis qu'*Artaxerxes*, à la tête de trois cents mille hommes de pied & de trente mille chevaux, marchoit contre la Phénicie. *Mentor* le Rhodien, que les Phéniciens avoient mis à la tête de leur armée, se sentit trop foible pour résister à cette multitude de combattans; il saisit cette occasion pour élever sa fortune aux dépens de sa gloire: il offrit au monarque de lui livrer Sidon, & de passer à son service avec le corps de troupes qu'il avoit à ses ordres: cette proposition fut acceptée; & *Artaxerxes* ne crut pouvoir trop acheter une si belle conquête & un aussi grand capitaine sans effusion de sang. Les Sidoniens trahis s'enfermerent avec leurs femmes & leurs enfans dans leurs maisons, & ils y mirent le feu. Plus de quarante mille habitans se précipiterent volontairement dans les flammes: désespoir qui n'a rien de surprenant chez des peuples libres, que la nécessité réduit à l'alternative de mourir ou de ramper sous un maître.

La destinée de Sidon en fit craindre aux autres une aussi déplorable. Toutes également empressées à rentrer sous l'obéissance, implorerent la clémence du vainqueur. Quoique la clémence ne fût point une vertu naturelle à *Artaxerxes*, il aima mieux les traiter en sujets qu'en rebelles, parce que voulant porter la guerre en Égypte, il lui eût été dangereux de faire des mécontents: il étendit sa générosité jusques

jusques sur les Cypriots qu'il laissa sous la domination paisible de leur roi. Après avoir pacifié Chypre & la Phénicie, il marcha contre l'Égypte avec trois armées, dont une seule eût été suffisante pour en faire la conquête. Nectanebe, qui en occupoit alors le trône, avoit des forces beaucoup inférieures; mais il mettoit sa confiance dans des étrangers mercénaires, dont la guerre étoit le métier & l'unique ressource. Mentor qui commandoit l'armée persane, fit publier que son maître, magnifique dans ses récompenses & terrible dans ses châtimens, exigeoit une obéissance prompte, & qu'il fauroit punir sévèrement les téméraires & les rebelles. Les étrangers corrompus par ses largesses, trahirent Nectanebe, & furent renvoyés dans leurs pays chargés de présents. *Artaxerxes* s'en retourna triomphant à Babylone qu'il enrichit des dépouilles de l'Égypte; quand il n'eut plus d'étrangers ni de rebelles à combattre, il s'affoupa dans les plus rebutantes débauches, se reposant du soin de l'empire sur l'eunuque Bagoas & sur Mentor le Rhodien. L'eunuque qui étoit Égyptien, étoit aussi attaché aux superstitions de son pays, que son maître les trouvoit avilissantes; & ce fut pour venger sa religion & son pays, autant que par ambition, que cet eunuque se fit un devoir de l'empoisonner avec toute la famille royale. (T-N.)

ARTAXIAS, (*Histoire ancienne.*) lieutenant d'Antiochus le grand, profita des dissensions de la maison des Séleucides pour se rendre indépendant dans l'Arménie, dont ses services lui avoient mérité le gouvernement; il rechercha l'alliance des Romains qui le maintinrent dans son usurpation qu'il affermit lui-même par ses manières affables & populaires; & sa domination s'étendit sur tout le pays situé entre la Capadoce, l'Ibérie, la Médie & la Mésopotamie. Possesseur paisible de cette région, il vit son alliance recherchée par Pharnace, roi de Pont, & par Eumene, roi de Pergame, qui se faisoient une guerre sanglante, où les Syriens étoient entrés pour favoriser Pharnace. Les Romains, arbitres des querelles des rois de l'Orient, leur ordonnerent de déposer les armes. Les hostilités cessèrent; & dans le traité de paix, dont ils dictèrent les conditions, le titre de roi d'Arménie fut confirmé à *Artaxias*; dès qu'il eut un titre pour régner, il fit de sa province un empire florissant. La ville d'Artaxate dont il jeta les fondemens, devint la capitale de ce nouvel empire & la résidence des rois. Annibal qui avoit une haute idée de son courage & de ses talens, se rendit à sa cour dans l'espoir de l'associer à son ressentiment contre les Romains. *Artaxias* plus jaloux d'affermir sa puissance que de faire des conquêtes nouvelles, le traita honorablement sans se laisser séduire par ses promesses. Quelque tems après, Antiochus Epiphane lui redemanda les provinces qu'il avoit usurpées. La guerre se ralluma. *Artaxias* perdit une bataille sans rien perdre de sa gloire; il tomba au pouvoir du vainqueur, & mourut dans la captivité: sa détention ni sa mort ne changerent point le destin de l'Arménie qui forma pendant 227 ans un royaume indépendant sous quatorze rois descendus d'*Artaxias*. (T-N.)

ARTEMISE, reine d'*Halicarnasse*, (*Hist. anc.*) fille de Lygdamis, roi d'*Halicarnasse*, de Cos, de Calidon & de plusieurs autres contrées, fut une de ces femmes privilégiées, qui, tenant leurs passions asservies à leur raison, se sont montrées dignes de commander aux hommes. Après la mort de son pere & de son mari, elle tint les rênes de l'état pendant la minorité de son fils, dont elle augmenta les possessions: ayant appris que Xerxès méditoit une invasion dans la Grèce, elle saisit cette occasion de montrer qu'elle savoit combattre, comme elle

savoit gouverner; & sans attendre les sollicitations du monarque asiatique, elle fit équiper une petite flotte, dont les vaisseaux ne le cédoient en magnificence qu'à ceux des Sidoniens. Cette princesse voulut la commander elle-même; & quoiqu'elle n'eût aucune expérience de la navigation, elle fut un témoignage que le génie est propre à tous les emplois. Xerxès étonné de son intelligence, l'appella dans tous ses conseils; & lorsqu'on agita s'il étoit avantageux d'engager une action dans le détroit de Salamine, elle fut la seule qui en représenta le danger; parce que, disoit-elle, les Grecs étoient plus expérimentés dans la marine que les Perses, & que la perte d'une bataille seroit suivie de la ruine de l'armée de terre. Il lui paroissoit plus avantageux de tirer la guerre en longueur, & de s'approcher du Péloponèse, persuadée que l'armée des Grecs, composée de différens peuples qui avoient leurs intérêts particuliers à ménager, se dissiperoit pour aller défendre ses propres foyers. Le succès justifia la sagesse d'un conseil qui ne fut pas suivi. Ce fut elle qui dans ce combat donna à tous l'exemple de l'intrépidité. Xerxès, frappé de sa résistance héroïque, s'écria que les hommes combattoient en femmes, & que les femmes combattoient en hommes. Il falloit qu'elle parût bien redoutable à ses ennemis, puisque les Athéniens eurent la bassesse de mettre sa tête à prix.

Xerxès, qui se repentoit de n'avoir point suivi ses avis, la consulta trop tard sur le parti qui lui restoit à prendre pour réparer une perte qu'il auroit dû prévenir. *Artemise* qui le voyoit déterminé à rentrer dans ses états, & à laisser Mardonius dans la Grèce, ne s'obstina point à combattre sa résolution; mais prévoyant le mauvais succès d'une guerre conduite par un général sans talens & sans expérience, elle ne voulut point en partager la honte; & elle sollicita son retour dans ses états. Xerxès, après l'avoir comblée d'éloges & d'honneurs, la fit conduire avec une forte escorte jusqu'à Ephèse; & pour témoignage de son estime, il lui confia plusieurs de ses enfans nés de ses concubines qui l'avoient suivi dans cette guerre. Les autres actions de cette princesse sont tombées dans l'oubli; mais ce que l'histoire nous a conservé, suffit pour lui assigner une place parmi les plus grands hommes. (T-N.)

ARTEMISE, reine de *Carie*, (*Hist. anc.*) femme de Mausole, roi de *Carie*, s'est rendue immortelle par sa tendresse conjugale, & sur-tout par les regrets dont elle honora la mémoire de son époux. Ce prince qui venoit de subjuguier les îles de Rhodes & de Cos, fut enlevé par une mort prématurée au milieu de ses conquêtes. Son épouse vivement touchée de sa perte, lui éleva un superbe tombeau qui a servi de modèle à tous les siècles suivans dans les pompes funéraires. On donne encore le nom de *mausolée* à ces monumens que la vanité des vivans érige aux restes insensibles des morts. Cette princesse ne pouvant vivre séparée de celui qui avoit fait sa félicité, fit brûler son corps, en recueillit les cendres, & en mêla toujours dans sa boisson, jusqu'à ce que son corps fût devenu la véritable sépulture de son époux. Les poètes & les orateurs qui célébrèrent les vertus de Mausole, furent récompensés avec magnificence. *Artemise* institua des combats & des jeux funebres, où Isocrate & Théopompe déploierent les richesses de l'éloquence. Quoiqu'occupée de sa douleur, elle ne négligea point l'administration publique. Elevée au trône de *Carie*, elle se montra digne de l'occuper. Les Rhodiens qui s'étoient révoltés, furent punis. Les vengeances qu'elle exerça sur ces insulaires, excitèrent la compassion des Athéniens.

L'orateur Demosthene fut l'organe dont ils se servirent pour intéresser Athenes à leur sort. Les soins qu'elle donna aux affaires, ont fait douter de la sincérité de sa douleur, dont elle n'eut peut-être que le faste : au reste, la grandeur du courage peut s'allier avec la sensibilité. (T-N.)

ARTEMISIUM. (Géog.) De dix différens lieux auxquels la Géographie ancienne donne ce nom, le plus remarquable est l'endroit de l'île d'Eubée, où les Athéniens érigèrent le monument d'une victoire que leur flotte venoit de remporter sur celle des Medes. (D. G.)

ARTEMITA, (Géographie.) une ville d'Arabie, une autre d'Arménie & une troisième de Mésopotamie portoient ce nom en commun avec une petite île de la mer d'Ionie. (D. G.)

ARTEMON, f. m. (Méchan.) troisième moufle qui est au tas du polyspate ou plutôt du trispaste. Voyez POLYSPASTON dans le Dict. rais. des Sciences &c. (J. D. C.)

ARTEMUS, (Géogr.) cap du royaume de Valence en Espagne : on l'appelle aussi cap Saint-Martin & pointe de l'empereur. (D. G.)

ARTENA, (Géog.) il y avoit autrefois en Italie deux villes de ce nom, l'une dans le territoire des Volsques, & l'autre dans celui des Cerites. (D. G.)

§ **ARTERE,** (Anatomie.) La section des artères est constamment circulaire. Si des anatomistes ont cru qu'il y en avoit d'applaties, c'est l'effet de la mort qui leur en a imposé. L'artère aorte d'un cadavre paroît aplatie dans la poitrine & dans le bas-ventre ; elle est vuide : le poids des visceres l'a comprimée dans un cadavre étendu sur son dos. Mais qu'on injecte cette artère aplatie, elle deviendra cylindrique, & sa section fera un cercle. C'est la figure naturelle à un canal flexible, lorsque ses parois résistent également de tous côtés : s'il y en avoit une partie plus ferme que le reste, elle s'étendrait moins, & le canal pourroit être aplati, triangulaire même, comme le sont quelques sinus veineux ; mais nous ne connoissons pas d'artère dont l'injection ne rende la section circulaire.

L'artère est un composé de cylindres ajustés l'un à l'autre : le terme de chaque cylindre est à la naissance d'une branche un peu considérable ; le second cylindre est toujours plus petit que le premier ; mais une artère qui ne donne pas de branches, reste cylindrique : telle est l'artère ombilicale, la carotide commune. Les branches capillaires & celles des réseaux sont cylindriques.

Les petites artérioles des grandes artères naissent des petits troncs les plus à portée : la coronaire ne pourroit qu'au commencement de l'aorte.

On trouve sur la surface des artères un grand nombre de nerfs en bien des endroits ; il y en a des exemples proche du cœur, sur l'aorte & l'artère pulmonaire, sur la carotide commune, sur toutes les branches de l'artère carotide externe, sur la mésentérique, sur la coeliaque, sur la mésentérique. Plus cependant on est attentif à suivre ces nerfs, plus on se convainc qu'ils ne se terminent pas à l'artère, & qu'ils passent à d'autres parties. Dans les expériences, les artères ne paroissent pas douées de sentiment : leurs nerfs sont apparemment très-petits & proportionnés aux fibres musculaires, qui sont très-fines & très-minces. Galien a regardé les artères & les veines comme insensibles. Comme les grandes artères de l'homme & les médiocres ont des fibres musculaires, elles ont sans doute une force contractive proportionnée ; mais comme cette force a donné occasion à bien des discussions depuis vingt ans, il ne sera pas inutile de mettre dans leur véritable jour, la force musculaire, la force élastique & l'irritabilité des artères.

Il y a dans cette classe de vaisseaux une force contractive naturelle, qui agit sans doute dans l'animal vivant, mais qui n'est pas attachée à la vie, & qui demeure dans la force plusieurs jours après la mort parfaite : cette force vient du tissu élastique des artères, qui résiste vivement à leur dilatation. & qui tend sans cesse à en raccourcir tous les diamètres, en se rapprochant de l'axe. Nous rapportons à cette force le petit diamètre, auquel se réduit toute artère qui ne reçoit plus de sang, & l'expression de la cire, dont on aura rempli une artère, & qu'on aura percée d'un petit trou : l'artère force la cire de sortir de ce trou dans la forme d'un ver, plusieurs jours & des semaines entières après la mort du sujet, pourvu qu'elle n'ait pas été trop desséchée. La rétraction d'une artère coupée qui en opere le raccourcissement, est de la même nature ; elle ne sauroit être l'effet d'un pouvoir musculaire, les artères n'ayant bien certainement aucunes fibres longitudinales. L'action des acides chymiques fait agir cette force : elle force l'artère de se contracter ; elle fait ramper & sauter une artère liée par les deux bouts, pendant qu'elle en dévore les membranes : car ce phénomène est le même plus de vingt-quatre heures après la mort de l'animal.

L'irritabilité est d'une autre nature ; elle suppose des fibres musculaires ; elle survit à la vie, mais de peu d'heures dans un animal à sang chaud ; elle agit ordinairement par des oscillations ou par des alternatives de contraction & de relâchement.

Dans les grandes artères les fibres musculaires sont très-visibles ; il ne seroit point surprenant qu'on y découvrit de l'irritabilité. Il est cependant très-rare qu'on y en apperçoive. Dans presque toutes les expériences on n'en apperçoit pas de vestige ; on égratigne l'artère d'un animal vivant ; on la coupe, on en enleve des morceaux entiers, sans qu'elle se contracte. Il est vrai qu'elle se contracte nécessairement, puisqu'après avoir été dilatée par le sang que le cœur fait entrer dans l'artère, elle reprend son petit diamètre : cette contraction n'est pas toujours également visible ; on ne la manquera cependant jamais dans le bulbe de l'aorte, d'un poulet renfermé dans l'œuf, pendant les premiers jours de l'incubation. Mais on pourroit disputer ce mouvement à l'irritabilité, & l'attribuer à la force élastique.

Il y a cependant eu quelques expériences dans lesquelles les observateurs ont vu l'artère se contracter, quand on l'a irritée avec le scalpel, pincée avec une tenette, ou frappée d'une étincelle électrique. Quoique l'artère ne donne le plus souvent aucune marque d'irritabilité, il suffit, pour établir cette force, qu'on l'ait apperçue quelquefois. La cellulose épaisse & extrêmement serrée, qui enveloppe les fibres musculaires, diminue apparemment l'effet des irritations extérieures.

Il y aura donc une irritabilité dans les grandes artères, mais foible & peu sensible, proportionnée au nombre des fibres qui composent sa tunique musculaire ; elle est infiniment moins apparente que l'irritabilité des intestins.

Nous avons nommé à dessein les grandes artères ; car il est plus que douteux que les petites aient de l'irritabilité. On a remarqué que les artères, dont le diamètre est au-dessous d'une demi-ligne, n'ont point de pulsation dans l'animal vivant.

Il est très-douteux que ces vaisseaux sans pouls aient des fibres musculaires. Dans les animaux à sang froid, on voit avec précision les bornes de la pulsation ; elle ne s'étend guère au-delà des grandes branches de l'artère mésentérique : dans les branches un peu plus petites, qui cependant sont accessibles à plusieurs globules de front, il n'y a

certainement ni irritabilité ni fibre musculaire. Le microscope n'y découvre qu'un tissu cellulaire, uniforme & très-ferré ; & une incision faite avec une bonne lancette, ne se dilate point : l'expérience est sûre, & a souvent été vérifiée.

Il est donc presque avéré que les grandes *arteres* ont un certain degré d'irritabilité ; il est aussi sûr que les petites *arteres* ne changent pas de diamètre dans l'état ordinaire de la vie, & qu'elles ne sont pas irritables. Il nous paroît même qu'il ne faut pas se hâter d'appliquer aux *arteres* ce que nous apprenons des expériences faites sur des parties véritablement irritables. Le cœur ou l'intestin est irrité par l'air, par le sang, par un corps acide ou aigre : il se contracte par toutes ces raisons ; il chasse la liqueur qui le remplit, & parvient à abolir sa cavité : rien de tout cela ne réussit dans une *artere*.

Il nous paroît donc que l'on précipiteroit son jugement, si l'on vouloit chercher dans l'*artere* rendue plus irritable, la cause de quelques phénomènes des maladies. Dans le cœur cette irritabilité excessive peut avoir de grandes suites : mais l'irritabilité des *arteres* est trop obscure pour qu'on en craigne un excès coupable.

La force dont nous allons parler, est d'une autre espèce : c'est celle avec laquelle l'*artere* résiste à celle que l'on emploie pour la rompre ; elle est purement mécanique, & dépend de l'épaisseur & de la densité du tissu cellulaire, dont l'*artere* est composée, & de l'attraction de ses élémens.

Cette force a des loix tout-à-fait différentes dans les différens animaux. Dans le poulet, les *arteres* sont robustes au sortir du cœur ; elles y sont blanches, parce que le sang ne paroît pas à travers de leurs épaisses tuniques : cette blancheur ne s'étend guère au-delà de l'insertion du second canal artériel ; au-dessous de cette insertion, l'aorte devient plus ample & semblable à une veine. C'est cette idée qui regne généralement sur l'*artere* dans les auteurs ; ils se persuadent que l'aorte a plus de solidité & de densité, & que cette solidité diminue avec le diamètre de l'*artere*.

Des expériences exactes ont découvert l'erreur de cette opinion. Un physicien industrieux a poussé une atmosphère après l'autre ; il a remarqué le nombre d'atmosphères qu'il faut pour crever chaque *artere* ; le calcul a fait le reste. Il s'est trouvé qu'en général les *arteres*, à proportion de leur épaisseur, résistent moins que les veines : que l'aorte résiste le moins à sa sortie du cœur ; qu'elle gagne en tenacité en s'éloignant de son origine, & qu'en général les petites branches sont plus fortes que les troncs. Il y a cependant des exceptions : les *arteres* de l'utérus sont remarquablement plus foibles que les autres, & celles des reins & des autres organes sécrétoires sont plus robustes.

La proportion de la substance solide de l'*artere* au vuide que parcourt le sang, est entièrement différente : généralement parlant cette proportion diminue en s'éloignant du cœur ; les branches de l'aorte ont plus de dureté dans leurs tuniques, mais moins d'épaisseur. Il paroît que ces deux progressions opposées se compensent, & que la branche de l'*artere* résiste mieux, mais qu'aussi elle est dilatée avec plus de force que le tronc.

Cette proportion est d'ailleurs sujette à des changemens. Dans un animal languissant & mal nourri, les membranes ont plus d'épaisseur, & la lumière du vaisseau que parcourt le sang, est plus étroite. Dans un animal robuste & mieux nourri, dans le même animal dont on a ranimé la circulation languissante, les membranes deviennent moins épaisses, & la lumière du vaisseau s'élargit. Les mem-

branes ayant moins de largeur dans cet état, leurs élémens sont plus rapprochés, leur tenacité devient plus grande, & les *arteres* résistent mieux au courant accéléré du sang. C'est le cas des fièvres aiguës, & c'est apparemment cet endurcissement des parois que le médecin apperçoit dans les maladies inflammatoires. (H. D. G.)

ARTERIEL (CONDUIT), *Anat.* Dans le fœtus humain l'artere pulmonaire donne deux branches d'un médiocre diamètre au poumon ; le tronc s'insère dans l'aorte descendante au-dessous de son arcade.

Dans les oiseaux une artere unique paroît sortir du cœur. Elle paroît avoir trois branches, parce que celles du poumon ne sont pas visibles encore. Le tronc c'est l'aorte ; les deux branches se font deux conduits artériels ; le supérieur semblable à celui de l'homme ; l'inférieur, que l'homme n'a pas : l'un & l'autre s'insèrent dans l'aorte.

Dans les quadrupèdes à sang froid, cette structure paroît se conserver. Dans l'animal adulte deux branches sortent du cœur, & se réunissent dans une seule artere abdominale.

Le canal artériel est essentiellement dans le fœtus de l'homme la seconde racine de l'artere aorte. Cette artere grossit après l'avoir reçu.

Le conduit artériel est très-grand ; il est plus grand que l'aorte naissante dans le fœtus humain.

Les deux ventricules du cœur concourent à cet âge à pousser le sang dans l'aorte, & lui donnent une impulsion qui ne peut plus être la même dans l'adulte, dans lequel le ventricule gauche donne seul du mouvement au sang de l'aorte.

C'est cette grandeur du conduit artériel, qui rend l'aorte plus petite à sa sortie du cœur, que ne l'est l'artere pulmonaire. Ce conduit enlève plus de la moitié du sang que l'aorte reçoit dans l'adulte à travers le poumon : & le trou ovale, qui augmente le volume du sang de l'aorte, est beaucoup plus petit que le conduit artériel, & ne peut réparer la diminution que le sang des cavités gauches du cœur souffre par ce canal.

La membrane interne du conduit artériel est lâche & pulpeuse dans le fœtus de l'homme. Le sang a moins de peine à s'attacher à cette membrane, qu'aux parois plus lisses des *arteres* ordinaires.

Le canal artériel se ferme bien-tôt après la naissance de l'enfant, parce que la respiration dilate les poumons : que les branches pulmonaires se dilatent en conséquence : que le conduit artériel a moins de facilité à vider son sang dans l'aorte inférieure dont les principales branches, connues sous le nom d'*arteres ombilicales*, sont fermées : que le sang abandonne la route du canal artériel devenue plus difficile, pour suivre celle des branches pulmonaires devenue plus aisée, & que, par une fuite de ces causes, le sang ralenti s'arrête dans le conduit artériel, s'y fige & s'y colle à la membrane interne. Il est très-rare que ce conduit reste ouvert dans l'adulte : cela est très-commun dans le trou ovale. (H. D. G.)

ARYTHÉNOÏDES (CARTILAGES), *Anatom.* Les anciens ne comptoient qu'un cartilage arithénoïde.

Jacques Berenger a découvert qu'il y en avoit deux, & Santorini ayant observé que la pointe est formée par un cartilage séparé, articulé avec la partie inférieure, en a fait quatre.

Le véritable cartilage arithénoïde est articulé inférieurement au cartilage annulaire par une facette ovale, qui laisse beaucoup de liberté à l'arythénoïde : il y a même une glande muqueuse pour y fournir la glaire accoutumée.

Deux petites apophyses partent de la base du cartilage que nous décrivons ; l'une pose sur le

cartilage annulaire, & l'autre se porte en avant, & sert à soutenir le bord inférieur des ventricules du larynx.

Le reste du *cartilage arithénoïde* s'éleve & forme une espece de pyramide à trois faces : la postérieure à laquelle s'attachent les muscles arithénoïdiens : l'antérieure convexe, sillonnée & chargée d'une glande qui porte le même nom que le cartilage : & l'interieure, toute unie, qui regarde l'*arithénoïde* de l'autre côté.

La pointe du cartilage soutient, par sa convexité, un petit cartilage séparé, presqu'ovale, pointu antérieurement & recourbé contre le pharynx. Il est effectivement séparé & extrêmement mobile. (H. D. G.)

ARTI, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) nom Brame d'une plante du Malabar qui peut faire un genre différent du lizeron, *convolvulus*, & du quamoclit où elle a été jusqu'ici confondue : Van-Rheede en a fait graver une figure assez bonne, mais incomplète, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. II, page 121, planche LIX. M. Linné l'appelle *ipomœa*, *pes tigridis*, *foliis palmatis*, *floribus aggregatis*, dans son *Systema Naturæ*, imprimé en 1767, page 159, n^o. 17.

Cette plante est annuelle, rampant sur terre, & grim pant sur les arbrisseaux à la hauteur de cinq à six pieds : sa racine est cylindrique, courte, d'une ligne & demie au plus de diametre, verd-clair, aqueuse, divisée en trois ou quatre branches fibreuses ; elle jette une tige simple, cylindrique, de même grosseur, charnue, mais dure, flexible, d'un verd-clair, toute hérissée de poils longs, jaunes, écartés : ses feuilles sont alternes, disposées circulairement à des distances de trois à quatre pouces les unes des autres, orbiculaires, de trois pouces environ de diametre, d'un verd-clair, divisées jusqu'aux deux tiers de leur profondeur, en cinq à sept lobes, elliptiques, pointues aux deux bouts, relevées en-dessous d'un pareil nombre de côtes qui forment autant de rayons, & fendues pareillement, jusqu'au tiers de leur longueur, d'une échancrure, au fond de laquelle elles sont portées sur un pédicule cylindrique un peu plus long qu'elles & hérissé de poils comme les tiges.

De l'aisselle de chaque pédicule s'éleve un péduncule de même longueur, & hérissé de même, mais un peu plus mince, portant à son extrémité une fleur presque deux fois plus grande, blanche, luisante, d'une seule piece en entonnoir, dont le pavillon entier est ouvert sous un angle de quarante-cinq degrés, & aussi long que le tube qui est un cylindre égal dans toute sa longueur ; ce pavillon est ondé, comme crépu sur ses bords, strié en long de dix à quinze nervures & semé de quelques poils. Le calice qui enveloppe cette fleur est une fois plus court qu'elle, composé de cinq feuilles vertes à base blanche, triangulaires, pointues, assez inégales, onnées, trois à quatre fois plus longues que larges, hérissées de poils : cinq étamines menues, droites, blanches, à antheres blanches, sont attachées au bas du tube de la corolle, dont elles égalent seulement la moitié de la longueur, n'atteignant que le bas du pavillon qui forme l'entonnoir. Au centre de la fleur est un disque jaune, fort applati, sur lequel porte un ovaire conique, qui fait corps avec lui & qui est terminé par un style & un stigmate blanc sphéroïde, à la hauteur des étamines. L'ovaire, en mûrissant devient une capsule sphéroïde de quatre lignes de diametre, à quatre loges, s'ouvrant en quatre battans, & contenant chacune une graine triangulaire à trois faces dont deux plates & une convexe, d'abord verte, ensuite brune, légèrement velue.

Qualités. L'*arti* n'a qu'une saveur & une odeur

fauvages : en quelque endroit qu'on le blesse, il rend une liqueur laiteuse abondante.

Usages. Ses feuilles pilées avec le poivre s'appliquent sur les morsures des chiens enragés, dont elles attirent & imbibent tout le venin : pilées avec le baume, & appliquées de même sur les tumeurs, elles les font disparaître.

Remarques. L'*arti* est une plante fort différente de celle qu'Hermann & Dillen ont figurée & décrite sous le nom de *pes-tigridis* ; celle-ci a les lobes des feuilles fendues jusqu'au pédicule, les fleurs rassemblées en corymbe, le tube de la corolle beaucoup plus large, la graine jaune & nombre d'autres différences. M. Linné a donc eu tort de les confondre. (M. ADANSON.)

ARTICHAUT, (*Mat. méd.*) L'usage médicinal de cette plante est presque nul : elle est universellement employée comme aliment, elle entre même comme assaisonnement dans une partie des mets les plus délicats. Le luxe des tables a fait imaginer des moyens pour conserver les têtes d'*artichaut* durant tous les tems de l'année : mais il est des pays heureusement situés, dans lesquels l'*art* est inutile à cet égard ; on peut, en Languedoc, avoir des *artichauts* frais dans tous les tems de l'année.

On a prétendu que les têtes d'*artichaut* étoient aphrodisiaques ; cette propriété n'est rien moins que prouvée, quoi qu'en dise le préjugé, & tout au moins s'il est permis de les regarder comme tels, ce n'est que par la vertu excitante très-générale qui leur est commune avec une infinité d'autres alimens.

Il est encore plus plaisant qu'on ait prétendu que l'usage fréquent des *artichauts* à titre d'aliment, étoit un moyen assuré pour faire des enfans mâles. Nous ignorons sans doute une foule de propriétés dans les substances qui nous environnent, & l'on doit s'abstenir de dogmatiser avec aussi peu de connoissances ; mais il est un excès de prétentions introduites par l'absurde crédulité qui rend le scepticisme nécessaire.

Langius vante l'usage de la racine d'*artichaut* dans la gonorrhée. (M. LAFOSSÉ.)

ARTICULATION, f. f. (*Belles Lettres.*) Depuis la leçon du *Bourgeois Gentilhomme*, il n'y a guère moyen de parler sérieusement de la maniere de prononcer les lettres ; mais, raillerie cessante, il ne seroit peut-être pas inutile d'analyser le mécanisme de la parole ; on trouveroit dans cette analyse la raison physique de la rudesse ou de la douceur, de la lenteur ou de la rapidité naturelle des *articulations*, & en deux mots, les élémens de la prosodie & de la mélodie d'une langue.

Parmi les voyelles, on trouveroit que les sons graves ont naturellement de la lenteur, par la raison que l'organe, en formant ces sons, éprouve une modification plus pénible ; que les sons grêles veulent être brefs ; que les sons moyens sont également susceptibles ou de lenteur par leur volume, ou de vitesse par la facilité que nous avons à les former. Voyez PROSODIE, dans ce Suppl.

L'étude de l'*articulation*, ou des mouvemens combinés des organes de la parole, pour donner aux sons de la voix les modifications qu'on appelle *consonnes*, seroit encore plus curieuse : on distingueroit d'abord parmi les consonnes celles où un souffle muet, une espece de sifflement confus précède l'*articulation*, comme l'*f* & son doux le *v* ; comme l'*f* double & son doux le *z* ; comme le *g* & l'*l* mouillés ; & celles où l'*articulation* n'est précédée d'aucun souffle, comme le *p* & son doux le *b*, comme le *t* & son doux le *d*, comme le *k*, l'*m* & l'*n*, l'*l* & l'*r* ou simple ou redoublée : de là, un caractère distinct qui assigne à chacune d'elles une place dans l'harmonie imitative, détail que nous

mépriserons peut-être, mais que les Grecs ne méprisoient pas.

On trouveroit dans la nature la raison du choix que les anciens avoient fait de l'*m* & de l'*n* pour être les signes du son nasal; & on s'apercevroit, avec surprise, que pour faire passer & retentir dans le nez le son d'une voyelle, on est obligé de l'intercepter, ou avec la langue en la disposant de la même façon que pour l'articulation de l'*n*, ou avec les lèvres en les pressant comme pour l'articulation de l'*m*; & de là, cette conséquence que les nazales des Latins & des Italiens, où l'articulation de l'*n* se fait sentir, peuvent être breves, par la raison que l'articulation éteint le retentissement, comme dans *examen*, *hymen*; mais que les nazales Françaises, où la langue ne fait qu'intercepter le son, sans le détacher nettement, doivent toutes se prolonger. Les Latins eux-mêmes ne faisoient breves que les nazales dont l'articulation coupoit le retentissement: c'étoient les finales en *en*, des mots qu'ils avoient pris des Grecs; mais toutes les nazales de leur langue étoient longues, par la raison qu'elles n'étoient, comme les nôtres, que des voyelles inarticulées; si bien que dans les vers, on les éli doit comme les voyelles finales, afin d'éviter l'*hiatus*.

On verroit pourquoi on a confondu la foible articulation du *y* avec le son de l'*i*, & que la légère application de la langue contre les dents, étant la même pour donner le son de l'*i* & l'articulation du *y*, il n'est pas possible d'exécuter celle-ci sans que le son analogue se fasse entendre, comme dans *payer*, *moyen*, &c.

On verroit pourquoi l'articulation est plus forte ou plus foible, plus rude ou plus douce en elle-même, suivant le caractère de la consonne qui frappe la voyelle; pourquoi les articulations, relativement l'une à l'autre, sont aussi plus ou moins liantes, plus ou moins dociles à se succéder; pourquoi les unes se suivent coulamment & avec aisance, les autres se froissent & se brisent dans leur choc; & l'étude de tous ces effets contribueroit à éclairer le choix de l'oreille.

On verroit pourquoi l'*l* est facile après l'*r*, & l'*r* pénible après l'*l*; pourquoi deux labiales ne peuvent s'allier ensemble, non plus que deux dentales dont l'une est la foible de l'autre; pourquoi le passage d'une labiale à une dentale est facile du foible au foible, comme dans *ab-diquer*; du fort au fort, dans *ap-titude*; du foible au fort, comme dans *ob-tenir*; & très-pénible du fort au foible, comme dans *cap-de Bonne Espérance*, que l'on est obligé de prononcer *cab-de Bonne Espérance*.

On trouveroit de même la raison de la difficulté que nous éprouvons à prononcer l'*x* après l'*s*, & réciproquement, comme Quintilien l'a remarqué: *Virtus Xercis, arx studiorum*, &c.

Ce ne feroit donc pas une étude aussi puérile qu'on l'imagine; & plus d'un poète en auroient eu besoin, pour suppléer au don d'une oreille sensible, qui seule, peut-être, a manqué à quelques-uns de ceux qu'on renomme, & qu'on ne lit pas. Voyez HARMONIE DE STYLE, dans ce Supplément. (M. MARMONTEL.)

ARTICULATION, (*Peinture, Dessin.*) La nature a lié avec un art si merveilleux les membres du corps humain par diverses jointures, que c'est une des parties les plus difficiles du dessin, de les prononcer correctement. L'articulation exacte n'exige point de génie, il est vrai; mais elle demande d'autant plus d'étude, de soin & d'exercice.

Sans une connoissance parfaite de la partie anatomique qu'on nomme l'*ostéologie*, le dessinateur ne sauroit articuler les jointures: pour apprendre à les bien prononcer, il s'exercera long-tems à dessiner

de simples squelettes; après quoi, il étudiera avec application les modèles vivans de différens âges, & de diverses constitutions. En effet, la forme extérieure des articulations varie beaucoup suivant l'âge & l'embonpoint du sujet. Ce qui donne le plus de vie à une figure, c'est la vérité avec laquelle chaque articulation répond à l'attitude & à la constitution de la personne; si au contraire, le peintre a péché à cet égard, tout est manqué. La première impression à la vue d'un tableau, doit être le sentiment d'une forme véritablement naturelle, sans laquelle l'idée du beau ne peut exister: or, on ne sent jamais mieux le défaut de la figure, que lorsque l'articulation n'est pas exacte; le peintre ne sauroit trop y donner de soins. (*Cet article est tiré de la Théorie des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

ARTIER, (*Géogr.*) rivière de France dans l'Auvergne: on la fait servir à plusieurs bons moulins à papier, sans pouvoir cependant l'employer à la navigation, à cause de son peu de profondeur: elle tombe dans l'Allier. (C. A.)

ARTIGIS, (*Géogr.*) ville d'Espagne, au pays des Turdules. On croit que c'est aujourd'hui Alhama, entre Grenade & la mer, en tirant vers Malaga. (C. A.)

ARTIK-ABAD, (*Géogr.*) ville ou bourg de la Turquie, en Asie, dans le gouvernement de Siwas, au milieu d'une plaine entre la ville même de Siwas & celle de Tocat ou Tohac. Ses environs sont très-fertiles en grains, & on y trouve de très-beaux fruits. (C. A.)

ARTILLERIE. (CORPS ROYAL DE L') L'artillerie a composé, dans tous les tems, un corps très-considérable en France, même avant l'invention de la poudre: celui qui la commandoit avoit aussi le commandement sur tous les gens de pied, & l'autorité sur tous les travaux militaires, tant pour les sièges que pour les marches & campemens.

Henri IV érigea le commandement de l'artillerie en charge de la couronne, sous le titre de *grand-maître de l'artillerie*, en faveur de Maximilien de Béthune, duc de Sully.

En 1690, Louis XIV voulant que l'artillerie eût une troupe pour sa garde, & pour la servir dans le besoin, créa un régiment de six bataillons, sous la dénomination de *régiment des fusiliers du roi*, avec une compagnie de grenadiers, à chaque bataillon: ce corps fut ainsi nommé, parce qu'il fut le premier armé de fusils avec la baïonnette, à la place des mousquets dont on faisoit alors usage: ce qui fait époque dans l'histoire de la milice Française.

Dans le premier bataillon, il y avoit deux compagnies d'ouvriers de 110 hommes, trois compagnies de canoniers, & huit de fusiliers de 55 hommes.

Dans le second & troisième bataillons, une compagnie d'ouvriers, trois de canoniers & dix de fusiliers. Dans les trois derniers bataillons, trois compagnies de canoniers & douze de fusiliers.

Après la réforme qui fut faite à la fin de l'année 1668, de tous les canoniers qui étoient appointés dans les places; on leva six compagnies de canoniers pour exécuter & servir le canon, qu'on exerça en conséquence; on en leva dans la suite encore six autres. Quoique ces douze compagnies fissent partie du régiment des fusiliers, elles ne faisoient point corps avec les bataillons, & étoient regardées comme des compagnies détachées.

Le régiment Royal Bombardier fut créé en 1684, & composé de quinze compagnies de bombardiers, dont la première de 105 hommes, la seconde de 70, & les treize autres de 50. Il fut réuni au corps de l'artillerie en 1693.

Par ordonnance du 15 avril 1693, le régiment

des fusiliers fut appelé le régiment *Royal Artillerie*, uniquement attaché au service de l'*Artillerie*, & dispensé de tout autre service, hors celui de la garde des places.

Par ordonnance du 25 novembre 1695, les douze compagnies détachées de canoniers furent incorporées dans le régiment *Royal Artillerie*, & les six compagnies de grenadiers, furent converties en compagnies de canoniers.

Par ordonnance du 5 février 1720, le régiment *Royal Bombardier*, toutes les compagnies de canoniers, d'ouvriers, & de mineurs, furent incorporés dans le régiment *Royal Artillerie*, lequel fut composé de cinq bataillons, & chaque bataillon de huit compagnies de 100 hommes chacune, chaque compagnie composée d'un capitaine en premier, un capitaine en second, un lieutenant en premier, un lieutenant en second, 2 cadets, 4 sergens, 4 caporaux, 4 anspessades, 2 tambours & 84 soldats, divisés en trois escouades, dont la première de 24 canoniers ou bombardiers, commandée par 2 sergens, 2 caporaux & 2 anspessades; la seconde de 12 mineurs ou sapeurs, & 12 apprentifs, avec un sergent, un caporal & un anspessade; & la troisième de 12 ouvriers en fer & en bois, 12 apprentifs, avec un sergent, un caporal & un anspessade.

Par ordonnance du premier juillet 1729, les cinq bataillons du régiment *Royal Artillerie* furent composés chacun de huit compagnies, dont une de sapeurs, cinq de canoniers, & deux de bombardiers de 70 hommes chacune, dont 4 sergens, 4 caporaux, 4 anspessades, 2 cadets, 18 sapeurs, canoniers ou bombardiers, 36 apprentifs & 2 tambours: chaque compagnie commandée par un capitaine en premier, un capitaine en second, deux lieutenans & deux sous-lieutenans.

On sépara des bataillons les cinq compagnies d'ouvriers & les cinq compagnies de mineurs: chaque compagnie d'ouvriers fut composée de 40 hommes, & commandée par un capitaine & un lieutenant: chaque compagnie de mineurs fut composée de 50 hommes, y compris deux cadets, & commandée par un capitaine, deux lieutenans & deux sous-lieutenans.

Par ordonnance du 30 septembre 1743, les compagnies des cinq bataillons du régiment *Royal Artillerie*, furent augmentées de 30 hommes & portées à 100.

En 1747, chacun des bataillons fut augmenté de deux compagnies & porté à dix de 100 hommes chacune.

Indépendamment des officiers attachés au régiment *Royal Artillerie*, aux compagnies détachées d'ouvriers & de mineurs, il existoit un corps d'officiers sous la dénomination d'*officiers d'artillerie*; ce corps étoit composé de lieutenans généraux du grand-maître, de commissaires provinciaux, commissaires ordinaires, commissaires extraordinaires, & officiers pointeurs.

Par ordonnance du 8 décembre 1755, la charge du grand-maître de l'*Artillerie* ayant été supprimée, les cinq bataillons du régiment *Royal Artillerie*, les cinq compagnies d'ouvriers, les cinq compagnies de mineurs, les officiers du corps de l'*artillerie*, & les ingénieurs, ne firent plus qu'un seul corps, sous la dénomination du *Corps royal de l'Artillerie & du génie*.

Par ordonnance du premier décembre 1756, ce corps fut augmenté d'un bataillon, d'une compagnie d'ouvriers & d'une compagnie de mineurs.

Par ordonnance du 5 mai 1758, M. les ingénieurs furent retirés du *Corps royal* pour former un corps séparé, sous la dénomination de *Corps du génie*.

Par ordonnance du 5 novembre 1758, les six bataillons du *Corps royal de l'artillerie*, furent convertis en dix brigades, composées chacune de huit compagnies de 100 hommes, savoir: une compagnie d'ouvriers, cinq de canoniers, & deux de bombardiers. Les compagnies de sapeurs & de mineurs, furent détachées du *Corps royal*, & données au *Corps du génie*, par ordonnance du 10 mai 1759.

Par ordonnance du 27 février 1760, les compagnies de sapeurs rentrèrent dans le *Corps royal*, pour être chacune la première compagnie de chaque brigade; & les compagnies d'ouvriers, réduites à 60 hommes chacune, furent détachées à la suite de chaque brigade.

Par ordonnance du 5 novembre 1761, le *Corps royal* fut augmenté de trois brigades pour le service de la marine.

Par ordonnance du 21 décembre 1761, les six brigades, pour le service de terre, furent augmentées de deux compagnies de canoniers: les compagnies de mineurs furent retirées du corps du génie & réunies au *Corps royal* pour servir, une à la suite de chaque brigade.

A la fin de l'année 1762, le *Corps royal* fut augmenté d'une brigade de huit compagnies de 100 hommes, formée à la Rochelle, le premier janvier 1763, & destinée au service des colonies, ensuite affectée au service de terre conjointement avec les six anciennes.

Par ordonnance du 5 mars 1764, qui a supprimé une des trois brigades attachées au service de la marine, le *Corps royal de l'Artillerie* fut composé de sept brigades pour le service de terre, de six compagnies d'ouvriers, de six compagnies de mineurs & de deux brigades pour le service de la marine. Les dix premières brigades étoient composées chacune d'une compagnie de sapeurs, & de neuf compagnies de canoniers-bombardiers: chaque compagnie étoit de 100 hommes, dont un fourrier, 6 sergens, 6 caporaux, 6 appointés, 6 artificiers, 12 premiers canoniers-bombardiers, 18 seconds, 42 troisièmes & 3 tambours; commandée par un capitaine en premier, 2 capitaines en second, 2 lieutenans en premier, & deux lieutenans en second. La composition de la compagnie de sapeurs étoit la même, à l'exception qu'elle formoit deux classes de 18 premiers sapeurs & 60 seconds.

La septième brigade n'étoit que de huit compagnies de canoniers-bombardiers, composées comme celles des six autres brigades.

Chacune des deux brigades, pour le service de la marine, est composée d'une compagnie de bombardiers, & de sept compagnies de canoniers de 82 hommes chacune.

Chaque compagnie d'ouvriers a été attachée à une des six premières brigades, sans cependant en faire partie; & les six compagnies de mineurs furent détachées du *Corps royal* au mois de mai 1764, pour être réunies à Verdun où elles forment un corps.

Par ordonnance du 15 août 1765, les sept brigades du *Corps royal de l'artillerie*, affectées au service de terre, ont été converties en pareil nombre de régimens sous la dénomination de *régimens du Corps royal de l'artillerie*, de la Fere, de Metz, de Strasbourg, de Bezançon, d'Auxonne, de Grenoble & de Toul. Chaque régiment a été composé de vingt compagnies, dont quatorze de canoniers, quatre de bombardiers & deux de sapeurs, divisé en cinq brigades de quatre compagnies chacune. Les quatre premières brigades forment deux bataillons de deux brigades chacun; la première brigade fut composée, dans chaque bataillon, d'une compagnie de sapeurs, & de trois compagnies de canoniers;

la seconde brigade fut composée de quatre compagnies de canoniers : les quatre compagnies de bombardiers formerent la cinquieme brigade, indépendante des deux bataillons.

Chaque compagnie de canoniers, bombardiers & sapeurs, étoit commandée par un capitaine en premier, un capitaine en second, 2 lieutenans en premier & 2 lieutenans en second, dont un, tiré du corps des sergens, faisoit fonction de garçon-major de la compagnie. Elle étoit de 46 hommes ; savoir : celles de canoniers & de sapeurs, 1 fourrier, 4 sergens, 4 caporaux, 4 appointés, 8 canoniers ou sapeurs de la premiere classe, 16 de la seconde, 8 apprentifs & 1 tambour. Celles de bombardiers étoient également de 46 hommes ; savoir : 1 fourrier, 4 sergens, 4 caporaux, 4 appointés, 4 artificiers, 4 bombardiers de la premiere classe, 16 de la seconde, 8 apprentifs & 1 tambour.

L'état major de chaque régiment étoit formé d'un colonel, 1 lieutenant-colonel, 1 major, 5 chefs de brigade ayant même rang & mêmes appointemens que le major, 1 aide-major, 2 sous aides-major, 1 quartier-maître, 1 trésorier, 1 aumônier, 1 chirurgien & 1 tambour major.

Les compagnies d'ouvriers, portés au nombre de neuf, étoient de 61 hommes chacune ; savoir : 1 fourrier, 4 sergens, 5 caporaux, 5 appointés, 18 ouvriers de la premiere classe, 16 de la seconde, 11 apprentifs & 1 tambour. Elles étoient commandées par 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 1 lieutenant en premier & 2 lieutenans en second, tirés du corps des sergens, dont l'un faisoit les fonctions de garçon-major de la compagnie.

Les six compagnies de mineurs étoient chacune de 70 hommes ; savoir : 1 fourrier, 4 sergens, 8 caporaux, 8 appointés, 16 mineurs, 32 apprentifs & 1 tambour, commandées par 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 2 lieutenans en premier & 2 lieutenans en second, dont un tiré du corps des sergens, faisant les fonctions de garçon-major de la compagnie.

Par ordonnance du 15 décembre 1758, il a été établi quatre compagnies de canoniers invalides, de 100 hommes chacune, lesquelles font encore partie du corps royal de l'artillerie.

L'uniforme du corps royal, déterminé par l'ordonnance du 15 août 1765, étoit habit, veste & culotte de drap bleu de roi ; doublure de l'habit, collet & paremens rouges ; doublure blanche à la veste ; poches en travers à l'habit & à la veste, garnies de quatre boutons ; quatre sur le parement ; l'habit garni d'une bande pour les boutonnières & croisé derrière ; boutons d'un côté jusqu'à la taille, ainsi qu'à la veste ; ces boutons jaunés & plats, numérotés 47, & chapeau bordé de fil blanc. Les distinctions des fourriers & sergens sur les manches en or, & celles des caporaux, appointés & premiers canoniers en laine aurore ; l'épaulette des sergens & soldats en drap bleu, doublée de rouge.

L'uniforme des ouvriers & mineurs de même, à l'exception que les ouvriers avoient des revers rouges à l'habit garni de neuf petits boutons, numérotés 47.

L'ordonnance du 15 août 1765 n'a jamais été imprimée ; & quoique revêtue de l'approbation & de la signature du roi & de celle du ministre qui avoit alors le département de la guerre, la publicité de l'impression ne lui avoit pas encore donné la sanction consacrée par l'usage. Elle parut le 23 août 1772, imprimée, mais avec des changemens & des modifications très-considérables. Nous allons rapporter les principaux articles de cette ordonnance, qui établit la composition du corps royal de l'artillerie, &

nous ferons remarquer les changemens essentiels qui furent faits à celle de 1765.

Les sept régimens conserverent leur dénomination de *La Fere, Metz, Strasbourg, Besançon, Auxonne, Grenoble & Toul*. On substitua à la veste & culotte bleues, la veste & culotte rouges, sans changer le bouton de l'uniforme, numéroté 47, pour indiquer le rang que tient le corps dans l'infanterie.

Chaque régiment fut composé de deux bataillons de dix compagnies, dont sept de canoniers, deux de bombardiers, & une de sapeurs : chaque bataillon divisé en deux brigades de cinq compagnies ; la premiere de la compagnie de sapeurs, trois de canoniers & une de bombardiers ; la seconde de quatre compagnies de canoniers & une de bombardiers. Ces brigades commandées par les quatre plus anciens capitaines.

Les compagnies de mineurs furent retirées de Verdun & portées au nombre de sept ; on en attacha une à chacun des régimens pour servir à sa suite. L'objet de cette disposition étoit, en réunissant en quelque sorte les officiers des régimens & ceux des mineurs, de les mettre à portée de participer aux mêmes instructions, puisque, roulant ensemble, les officiers des mineurs peuvent se trouver, dans quelques occasions, chargés des détails & des opérations de l'artillerie, & ceux des régimens peuvent se trouver dans des circonstances où ils regretteroient de ne s'être pas appliqués à la partie des mines.

Les compagnies d'ouvriers continuerent d'être attachées aux régimens, seulement pour l'avancement des officiers, mais resterent dans les arsenaux de construction, lesquels étant établis dans les places où les régimens du Corps Royal font en garnison, les officiers d'ouvriers pouvoient participer aux instructions générales, & ceux des régimens, aux détails particuliers des constructions.

Chacune des compagnies de canoniers & de sapeurs, réduite de 46 hommes à 35, fut composée d'un fourrier, 3 sergens, 3 caporaux, 3 appointés, 6 canoniers ou sapeurs de la premiere classe, 12 de la seconde, 6 apprentifs & 1 tambour.

Chacune des compagnies de bombardiers, réduite de 46 hommes à 35, fut composée de 1 fourrier, 3 sergens, 3 caporaux, 3 appointés, 3 artificiers, 3 bombardiers de la premiere classe, 12 de la seconde, 6 apprentifs & 1 tambour.

Ces compagnies devoient être commandées en tout temps, par 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 1 lieutenant en premier & 1 lieutenant en second. Par-là les capitaines en second qui, par l'ordonnance de 1765, n'étoient qu'au nombre de 11 par régiment, & qui tous étoient détachés dans les places, furent portés au nombre de 20 & rentrerent sous leurs drapeaux. Les 9 premiers lieutenans furent pourvus de commissions de capitaine pour en compléter le nombre. Les officiers existans au-delà du nombre qui se trouvoit placé dans chaque régiment, resterent à leurs drapeaux où ils devoient continuer de servir & de s'instruire, en jouissant de leurs appointemens, jusqu'à ce qu'il y eût des places vacantes dans les compagnies.

Les cinq chefs de brigade établis dans chaque régiment, par l'ordonnance de 1765, furent supprimés par celle de 1772, ainsi que les vingt officiers de fortune tirés du corps des sergens, dont il n'en fut conservé que 2 porte-drapeaux & 1 quartier-maître.

Chacune des compagnies de mineurs fut réduite de 70 hommes à 50, & composée d'un fourrier, 3 sergens, 6 caporaux, 6 appointés, 11 mineurs, 22 apprentifs & 1 tambour : elles étoient commandées par 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 2 lieutenans en premier & 1 lieutenant en second.

Chacune des compagnies d'ouvriers, réduite de 70 hommes à 40, fut composée de 1 fourrier, de 3 sergens, 3 caporaux, 3 appointés, 29 ouvriers, dont 12 de la première classe, 10 de la seconde, & 7 apprentifs, avec 1 tambour. Elles étoient commandées par 1 capitaine en premier, 1 capitaine en second, 1 lieutenant en premier & 1 un lieutenant en second.

L'état-major de chacun des régimens du corps royal de l'artillerie fut composé d'un colonel, d'un lieutenant-colonel, 1 major, 2 aides-major, 2 sous aides-major, 1 quartier-maître, 2 porte-drapeaux, 1 trésorier, 1 aumônier, 1 chirurgien, 1 tambour-major & 6 fifres ou clarinets.

Suivant les dispositions de cette ordonnance, chaque compagnie de sapeurs, canonniers & bombardiers fut diminuée de 11 hommes; chaque compagnie de mineurs de 20, & chaque compagnie d'ouvriers de 21; ce qui fit une diminution sur la totalité du corps royal de 1799 hommes. Plusieurs personnes pensoient que cette diminution étoit une économie mal-entendue; mais on leur objecta que le corps royal, indépendamment des mineurs & des ouvriers, étant encore de 4900 hommes, il suffiroit en paix & même en guerre, en associant, comme autrefois, si les circonstances l'exigeoient, des régimens d'infanterie ou de milice à l'artillerie, parce qu'il suffit d'un homme ou deux instruits à chaque pièce pour diriger les autres.

Indépendamment du nombre d'officiers attachés aux sept régimens du corps royal, aux compagnies de mineurs & d'ouvriers, Sa Majesté en entretenoit d'autres dans les places, les écoles, forges, fonderies & manufactures d'armes: ces officiers continuoient de faire partie du corps royal, & Sa Majesté se réservoit de les faire rentrer dans les régimens & d'en faire passer d'autres desdits régimens à leur place, lorsque les circonstances l'exigeroient pour le bien de son service & l'avancement des officiers.

Les officiers existans au-delà du complet, joints aux surnuméraires sortis de l'école de Bapaume, étant en nombre suffisant pour remplir pendant long-temps les places vacantes dans les régimens, Sa Majesté jugea à propos de supprimer l'école des élèves établie à Bapaume. Les promotions d'officiers qu'on avoit faites depuis quelques années, étoient considérables; enforte que les places vacantes ayant été remplies dans les régimens, il y avoit à leur suite un grand nombre de surnuméraires avec leurs appointemens d'élèves, & par conséquent le même nombre d'élèves à Bapaume, sans appointemens: chaque année auroit augmenté le nombre des surnuméraires, ou les jeunes gens auroient vainement languï à Bapaume, en attendant qu'il vaquât des places dans les Régimens: sur des espérances éloignées & frivoles, ils auroient vieilli au lieu de chercher les moyens de se placer dans d'autres corps. Tels furent les motifs qui déterminèrent sans doute la suppression de l'école des élèves.

Sa Majesté avoit créé par son ordonnance du 6 avril 1757, des commissaires des guerres & du corps royal, pour tenir lieu des commis contrôleurs qui étoient alors attachés à tous les grands départemens de son artillerie; & jugeant que les onze commissaires établis par cette ordonnance, suffisoient pour le travail dont ils sont chargés, elle les réduisoit, par son ordonnance de 1772, au même nombre de onze.

Composition du corps royal de l'artillerie, suivant l'ordonnance du 23 août 1772.

Sept régimens de 20 compagnies chacun: chaque

compagnie de 35 hommes: par régiment 700 hommes; & pour les sept 4900.

Sept compagnies de mineurs de 50 hommes chacune, en tout 350. Neuf compagnies d'ouvriers de 40 hommes chacune, en tout 360.

Le corps des officiers composé comme il suit; savoir:

Un directeur général.

Sept chefs de départemens généraux, tels qu'ils étoient précédemment au nombre de neuf, sous la dénomination d'inspecteurs généraux.

Sept commandans d'école.

Sept colonels de régimens.

Vingt-trois colonels-directeurs.

Sept lieutenans-colonels de régimens.

Vingt-trois lieutenans-colonels sous-directeurs.

Quatre inspecteurs aux manufactures d'armes.

Sept majors.

Quatorze aides-major.

Trente-cinq capitaines en premier attachés aux résidences des places.

Vingt capitaines en premier par régiment; 140 pour les sept.

Sept capitaines en premier de mineurs.

Neuf capitaines en premier d'ouvriers.

Vingt capitaines en second par régiment; 140 pour les sept.

Sept capitaines en second de mineurs.

Neuf capitaines en second d'ouvriers.

Vingt lieutenans en premier par régiment; 140 pour les sept.

Quatorze lieutenans en premier de mineurs.

Neuf lieutenans en premier d'ouvriers.

Vingt lieutenans en second par régiment; 140 pour les sept.

Sept lieutenans en second de mineurs.

Neuf lieutenans en second d'ouvriers.

Quatorze porte-drapeaux.

Sept quartiers-maîtres.

Le tout faisant, indépendamment du directeur général, le nombre de 800 officiers.

Nous craindrions d'être trop longs si nous voulions rapporter tous les motifs qui ont déterminé la constitution établie par l'ordonnance de 1772: on les trouvera tous présentés dans le plus grand détail: dans une brochure qui a pour titre: *Lettre d'un officier du corps royal d'artillerie au lieutenant-colonel du régiment D***, sur les changemens introduits dans l'artillerie françoise, depuis 1765 jusqu'en 1770, & sur les arrangemens pris par le ministère relativement à ce service. 1774.*

Par ordonnance du 3 octobre 1774, le corps royal de l'artillerie est composé de neuf inspecteurs-généraux, dont le premier a le titre de directeur-général, sans néanmoins avoir d'autre autorité ni d'autres fonctions que les huit autres: de 7 écoles d'artillerie, de 7 régimens qui ont conservé les noms qu'ils avoient précédemment, d'un corps de mineurs formant 7 compagnies, établi à Verdun pour son instruction, de 9 compagnies d'ouvriers, de 22 directions, & de 15 commissaires des guerres.

Chaque régiment est composé de deux bataillons de canonniers & de sapeurs, & de quatre compagnies de bombardiers, formant ensemble cinq brigades commandées par un chef de brigade ayant rang de major.

Chaque compagnie de canonniers & de bombardiers est commandée par un capitaine en premier, un lieutenant en premier & deux lieutenans en second, dont l'un est tiré du corps des sergens & fait les fonctions d'adjutant. Chaque compagnie de sapeurs est commandée par le chef de la brigade dans laquelle elle se trouve, il en est le capitaine titulaire; on y a attaché de plus un capitaine en second pour la commander dans tous les cas du service.

Les autres capitaines en second sont supprimés, à l'exception de onze par régiment, auquel ils ne sont attachés que pour leur avancement, & qui sont employés dans les différentes places du royaume.

Chaque compagnie est de 35 hommes, elles feront portées à 70 en tems de guerre.

Cette ordonnance accorde le grade de lieutenant-colonel aux sept plus anciens chefs de brigade ou majors du corps royal, & la commission de major aux deux premiers capitaines de chaque régiment, lorsqu'ils auront rempli l'emploi de premier ou second capitaine pendant six ans, en tems de paix, & celle de lieutenant-colonel, lorsqu'ils l'auront occupé pendant dix ans. Les huit premiers lieutenans de chaque régiment, que l'ordonnance de 1772 avoit élevé au grade de capitaine en second, redeviennent lieutenans en premier avec la commission de capitaine.

Le corps des mineurs est commandé supérieurement par un des inspecteurs-généraux; il y a en outre un commandant particulier, choisi parmi les capitaines, un chef de brigade chargé de diriger les études des officiers, un aide-major, lequel est chargé de la police, de la discipline & du service de l'infanterie.

Chaque compagnie de mineurs est commandée en tout tems par un capitaine en premier, un capitaine en second, un lieutenant en premier & deux lieutenans en second; l'un desquels, tiré du corps des sergens, fait les fonctions d'adjutant. Ces compagnies sont de 46 hommes, Sa Majesté se proposant de les augmenter de 24 apprentifs & de 12 de plus en tems de guerre.

Chaque compagnie d'ouvriers est commandée en tout tems par un capitaine en premier, un capitaine en second, un lieutenant en premier & deux lieutenans en second, dont l'un est adjudant. Elle est de 40 hommes, sera portée à 61, & en tems de guerre à 70. Ces compagnies sont distribuées pendant la paix dans les arsenaux de construction.

L'état-major de chaque régiment est composé de 1 colonel, 1 lieutenant-colonel, 5 chefs de brigade, 1 major, 1 aide-major, 2 sous-aides-major, 1 quartier-maître, 1 trésorier, 1 tambour-major, 6 musiciens, 1 aumônier & 1 chirurgien-major.

Uniforme. Habit, épaulette, veste de drap bleu, paremens, collet & doublure rouges, culottes de tricot bleu; boutons jaunes & plats, numérotés 47. Les mineurs ont l'épaulette sur l'habit & la veste d'un galon de laine aurore. Les ouvriers ont des revers en drap rouge, & une pattelette rouge à la veste. Les gardes-magasin & artificiers ont les paremens & le collet de velours bleu céleste, & les conducteurs de charroi les ont en drap de la même couleur.

Chaque régiment du corps royal a deux drapeaux, dont un blanc colonel & un d'ordonnance aurore & verd, taffetas changeant & aurore & rouge de même par opposition; les drapeaux blancs, les croix blanches de ceux d'ordonnance, & leurs hampes peintes en bleu, sont semés de fleurs-de-lys d'or. Cette marque de distinction fut accordée à ce corps du tems qu'il étoit le régiment des fusiliers du Roi, pour s'être signalé à un assaut où il monta au siege de Cambrai.

Indépendamment du nombre d'officiers attachés aux sept régimens du corps royal, aux compagnies de mineurs & d'ouvriers, Sa Majesté entretiendra en outre, pour le service de l'artillerie dans les places, 205 officiers, savoir: 9 inspecteurs-généraux, 7 commandans en chef des écoles, 22 colonels directeurs, 27 lieutenans-colonels, dont 23 sous-directeurs & 4 inspecteurs des manufactures d'armes; 63 capitaines en premier, 77 capitaines en second,

dont onze sont attachés à chaque régiment pour leur avancement.

Telles sont les principales dispositions de l'ordonnance du 3 octobre 1774, calquée sur celle de 1765, à quelques changemens près.

ARTILLERIE de campagne ou de bataille. (*Art milit.*) On ne doit pas s'attendre à trouver ici un ouvrage complet sur l'artillerie: balancer les avantages qu'elle peut procurer avec les inconvéniens qui résultent nécessairement de sa masse & des dépenses qu'elle entraîne: en combiner les mouvemens avec ceux des troupes dans les batailles rangées, dans les affaires de poste, dans les passages de riviere, dans les montagnes, dans les retranchemens, dans les retraites, dans les marches: établir des principes pour ces différentes circonstances, les appuyer par des exemples, en déduire des conséquences générales, des maximes applicables à tous les cas particuliers, détailler ces différens cas, les comparer, saisir leurs rapports, faire voir leur différence: montrer par des faits, que ces principes exactement suivis, procurerent de grands succès, & qu'on éprouva souvent des revers, pour les avoir négligés: présenter une théorie lumineuse sur les projections des corps, par le moyen de la poudre, analyser les matieres qui la composent, entrer dans les détails de sa fabrication, chercher s'il ne seroit pas possible de corriger la bizarrerie de ses effets: considérer les métaux qui entrent dans la composition des bouches à feu, leur forme la plus avantageuse & la plus capable de produire le plus grand effet: appuyer le tout par des expériences faites de bonne-foi, dans la seule vue de découvrir la vérité, sans opinion, sans partialité, sans intérêt particulier: approfondir le grand art d'employer l'artillerie dans les sieges, soit pour l'attaque & la défense des places: un tel plan seroit celui d'un très-grand ouvrage, qui manque à l'artillerie, & qui seroit très-intéressant, s'il étoit bien rempli, mais qui exigeroit des connoissances infiniment plus étendues que les nôtres, peut-être même le concours de plusieurs personnes pour le conduire à sa perfection.

Il a paru en 1771 un ouvrage très-estimable, intitulé: *Essai sur l'usage de l'artillerie dans la guerre de campagne & celle de siege*, où partie des objets que nous venons d'indiquer est parfaitement traitée: nous avons puisé dans ce bon livre quantité de choses qu'on lira dans cet article: les bornes que nous nous sommes prescrites, ne nous ont pas permis d'embrasser toutes les parties de la science de l'artillerie, lesquelles sont immenses dans leurs détails; nous nous bornons à quelques réflexions générales sur l'usage de l'artillerie en campagne, & sur les changemens qu'on a projetés dans les dimensions des pieces de canon, communément appellées *de campagne ou de bataille*. Le *Dictionnaire des Sciences*, &c. fait mention des pieces de canon, dont la forme avoit été fixée par une ordonnance du roi en 1732: celles qu'il a été question de leur substituer depuis, ne sont pas généralement connues, quoique cette espece d'artillerie ne soit pas nouvelle, qu'elle ait été proposée à différentes reprises, & que plusieurs puissances de l'Europe l'aient adoptée depuis long-tems. C'est de ce nouveau système qu'il s'agit ici, par opposition avec l'ancien. Nous ne tenterons pas de réunir les militaires divisés d'opinions sur les systèmes d'artillerie, comme sur toutes les autres parties de l'art de la guerre; ce n'est pas dans le moment de la fermentation & de l'enthousiasme, qu'on peut se promettre du succès d'une pareille entreprise; nous exposons nos idées simplement & de bonne-foi, sans prétention & sans partialité, persuadés que nous

sommes qu'il seroit avantageux que toutes les connoissances utiles & les erreurs même, fussent consignées dans ce dépôt public, afin que, dans l'occasion, on pût y trouver les unes pour en profiter, & les autres pour les éviter.

Nous protestons d'avance, que notre intention n'est pas de critiquer ou de blâmer : car nous sommes convaincus que ceux qui préfèrent l'*artillerie* des puissances étrangères à la nôtre, croient y trouver des avantages réels, sans quoi ils renonceroient bien vite à leur opinion. Nous ne sommes d'ailleurs que rédacteurs, & nous ne présentons dans cet article, que ce qui a été dit pour & contre les deux systèmes : nous aurons soin de citer en conséquence les sources où nous aurons puisé.

Considérer l'*artillerie* comme l'arme unique essentielle qui doit seule gagner les batailles, ou la regarder comme inutile dans les combats, sont deux excès également blâmables & qu'il faut éviter : la comparer avec les armes de jet des anciens & donner la préférence à celles-ci, comme l'ont fait le chevalier Follard & quelques-uns de ses sectateurs, est une opinion qui paroît insoutenable à tous ceux qui voudront examiner & juger sans partialité. Quelle différence, en effet, de ces machines compliquées auxquelles il falloit des chars pour les voiturier, & qu'on ne mettoit en batterie qu'avec peine ; des machines dont les montans & les bras donnoient tant de prise aux batteries opposées, qu'on ne pouvoit mettre en action qu'à force de leviers, de cordages, de mousles, de treuils, auxquelles on oppoït des tours de charpente qui résistoient à leurs efforts pendant des tems infinis : quelle différence, dis-je, de ces machines à nos bouches à feu, qui se chargent aisément & qui se mettent en batterie sur l'affût même qui sert à leur transport ? Quelle différence dans la longueur & la justesse des portées, dans la force des mobiles projetés & dans la rapidité des effets ! Voyez ces boulevards détruits & réduits si promptement dans un monceau de décombres, des fronts entiers de fortification que le ricochet force à abandonner, des retranchemens ouverts & renversés, des files entières de cavalerie & d'infanterie emportées, le feu, l'effroi, l'épouvante, la mort portée à des distances incroyables, par la force inexplicable du fluide élastique de la poudre, mis en action par l'inflammation subite : comparez ce ressort avec celui des machines anciennes, & jugez (a).

Sans entrer ici dans une plus longue discussion qui nous paroît déplacée, nous regarderons la question comme décidée en faveur de l'*artillerie*, & nous observerons d'abord, que les militaires en général, sont un peu prévenus pour l'espece de service auquel ils se sont dévoués : la cavalerie ne fait pas grand cas de l'infanterie, celle-ci regarde à son tour les troupes à cheval avec assez d'indifférence ; & l'un & l'autre croient qu'on pourroit fort bien se passer d'*artillerie* dans la guerre de campagne. Pour nous qui n'avons aucun intérêt à faire valoir une arme aux dépens d'une autre, qui n'avons ni passions, ni esprit de parti, nous croyons qu'il seroit aussi injuste de dire que l'*artillerie* n'a aucune influence dans les batailles, que d'établir qu'elle doit seule les gagner. Le sort des combats dépend de la tête du général, d'une armée instruite, disciplinée & aguerrie, dont il a mérité la confiance, d'une marche, d'une position, d'un ordre de bataille, & enfin du mélange bien combiné des différentes especes d'armes. C'est par cette combinaison bien entendue que François I. triompha à Marignan, & c'est pour l'avoir négligée & arrêté l'effet de sa batterie dans

(a) Essai général de Tactique, page 135.

le parc, que la victoire lui échappa des mains à Pavie (b). L'*artillerie* contribua beaucoup au succès d'Henri IV. à Ivry, à Coutras, & sur-tout à Arques où ce monarque, engagé dans un combat extrêmement inégal, dut son triomphe inespéré à quatre pieces de canon, dont un brouillard épais avoit rendu l'effet inutile au commencement de l'action. Turenne qui possédoit si éminemment toutes les parties de la guerre, n'ignoroit pas le parti qu'on pouvoit tirer de l'*artillerie*, & ayant appris la veille de la bataille des Dunes, que le canon des Espagnols ne devoit arriver que dans deux ou trois jours, il se décida à sortir de ses lignes, à prévenir l'ennemi, & à l'attaquer le lendemain matin (c). Le chevalier de Follard, qui ne faisoit pas grand cas de l'*artillerie*, & son témoignage est d'autant moins suspect, raconte qu'au combat de Cassano, l'*artillerie* déharrassée des équipages qui l'avoient long-tems masquée, ayant saisi des emplacements favorables, emportoit des files entières, & que des pieces, placées en oblique, firent encore un plus grand meurtre, en sorte que les ennemis ne purent tenir contre un feu si prodigieux & si continu (d). Notre histoire militaire nous fourniroit beaucoup d'autres faits qui concourroient à prouver qu'une *artillerie* bien dirigée, peut avoir une grande influence dans les affaires de campagne : mais pour ne pas entrer dans des détails superflus, il nous suffira de nommer Dettingen & ses heureux commencemens, Fontenoy & la redoutable colonne Angloise, presque maîtresse du champ de bataille, arrêtée par quelques pieces de canon : Raucoux, Lawfelt, dans la partie où le canon fut employé, Astembeck, Bergen, &c.

Il est vrai que l'*artillerie* ne seroit qu'un surcroît d'embaras, qu'une masse qui appesantiroit & retarderoit les mouvemens des armées, si elle étoit trop nombreuse, mal conduite & mal dirigée ; mais il faut pour qu'elle fasse tout l'effet dont elle est capable, que le général qui la commande, & les officiers chargés de son exécution sous ses ordres, aient des connoissances beaucoup plus étendues que ne le soupçonnent peut-être ceux qui n'ont pas examiné d'assez près cette importante partie de l'art militaire. Si l'on croyoit que tout consiste à faire arriver l'*artillerie* à tems & à tirer devant soi, on seroit dans l'erreur. Il faut que le général qui la commande ait l'esprit vif & fécond en ressources, pour trouver promptement des remèdes aux accidens imprévus, beaucoup de sang-froid pour les ordonner & les appliquer, sans inspirer d'inquiétude à ceux qui l'environnent, quel que soit le succès d'une affaire : une connoissance générale du théâtre de la guerre, & très-exacte du champ de bataille, le coup-d'œil vif & sûr pour saisir sur le front & les ailes de la bataille, les positions les plus favorables aux emplacements du canon ; ces emplacements peuvent changer dans le cours d'une affaire, suivant les circonstances heureuses ou malheureuses, lesquelles exigent par conséquent de nouvelles combinaisons & de nouveaux mouvemens : ces mouvemens sont d'autant plus difficiles à exécuter, qu'il faut, autant qu'il est possible, qu'il ne nuisent point à ceux des troupes, mais qu'ils les favorisent & les protègent, au contraire, par un feu suivi & bien dirigé. Il faut donc que les commandans de l'*artillerie* connoissent les évolutions & les manœuvres des troupes, qu'ils soient actifs & prompts pour se porter par-tout où leur présence est nécessaire, & où les changemens

(b) Essai sur l'usage de l'*artillerie*, pages 1, 11 & 12.

(c) A description of the maritime parts of France, &c. London, 1761.

(d) Follard, Tome III, pages 335 & 336.

qui arrivent dans les dispositions de l'ennemi, obligent de changer celles des batteries. Les affaires dans les montagnes, dans les plaines découvertes, dans les pays coupés & couverts, les attaques & défenses de retranchemens & de postes, les passages des rivières, l'offensive ou la défensive, sont autant de circonstances particulières qui exigent des préparatifs, des manœuvres, des mouvemens, des emplacements, des systèmes différens. Pour les sièges, nouveaux talens, soit dans l'attaque & la défense des places; nouveaux détails pour les approvisionnemens dans l'un ou l'autre cas; science des mines, art des ponts, des constructions d'affûts, de haquets, de voitures de toute espèce, les petites manœuvres, c'est-à-dire l'art d'employer avec avantage & promptitude les leviers, les treuils, les poulies, &c. Les grandes manœuvres, c'est-à-dire l'art de suppléer à toutes ces machines, lorsqu'on en est dépourvu: tout cela est du ressort d'un bon officier d'*artillerie*, & les connoissances qu'il doit réunir, & que nous ne faisons qu'indiquer rapidement, sont, comme on voit, très-étendues; mais ces derniers objets sont étrangers à cet article, où il n'est question que de l'*artillerie* de campagne ou de bataille, & de l'espèce de pièces qu'on y emploie.

L'objet de l'*artillerie* de bataille est non-seulement d'empêcher ou de retarder la formation des troupes ennemies, ou de les rompre, lorsqu'elles sont formées; de porter le désordre dans les bataillons & les escadrons, en saisissant les emplacements les plus avantageux pour les battre de front, d'écharpe & de revers, de détruire les batteries ennemies, &c. mais aussi d'ouvrir les retranchemens, les abattis, les murs même de certains postes qui coûteroient bien du sang pour les insulter & les prendre de vive force, sans le secours du canon. Mais quelque convaincu que nous soyons de l'utilité de l'*artillerie*, nous sommes bien éloignés de penser qu'il faille la multiplier excessivement dans les armées, ainsi que Pont fait presque toutes les puissances de l'Europe. « Les Romains aguerris & disciplinés, pour tout dire en un mot, les Romains de la république, n'avoient point d'armes de jet à la suite de leurs légions: peu-à-peu on en eut quelques-unes pour battre les retranchemens, pour occuper les points principaux dans les ordres de bataille; cette petite quantité relative & suffisante à l'objet proposé, pouvoit être regardée comme un progrès de l'art militaire: on en accrut successivement le nombre: la tactique déchet, les courages dégénérèrent; alors l'infanterie ne put plus résister à la cavalerie, il fallut de grosses machines de jet pour l'appuyer: on en traîna jusqu'à trente par légion, on en couvrit le front des armées; les combats s'engageoient par là, souvent ils finissoient avant qu'en en fût venu aux mains: ces tems furent ceux de la honte & de la ruine de l'empire.

Suivons l'histoire de nos siècles, nous y verrons pareillement les nations placer leur confiance dans la quantité de leur *artillerie*, en raison de la diminution du courage & de l'ignorance des vrais principes de la guerre. Les Suisses qui humilièrent la maison de Bourgogne, ces Suisses dont François I & Charles V se disputoient l'alliance, méprisoient le canon, ils se feroient crus déshonorés de s'en servir; c'étoit une étrange prévention, effet de leur ignorance, qui causa leur défaite à Marignan: encore cet excès valoit-il mieux que celui où l'on a donné depuis; il supposoit du courage, & celui dans lequel nous sommes tombés ne fait honneur ni à notre courage, ni à nos lumières.

Où commença l'usage des trains énormes d'*artillerie*? Ce fut chez les Turcs, chez les Russes. Les Czars Jean & Bazile mennoient avec eux 300 pièces

de canon dans leurs guerres contre les Tartares. Ces retranchemens de Narva, que Charles XII emporta avec 8000 Suédois, étoient garnis de 150 bouches à feu. Pierre le Grand disciplina sa nation, & diminua cette quantité d'*artillerie*; après lui, elle reparut dans les armées Russes: on les vit, la guerre dernière, traîner à leur suite jusqu'à 600 pièces de canon, & certainement l'armée Russe n'étoit pas, de toutes celles qui se battoient alors en Europe, la plus savante & la plus manœuvrière; ses mouvemens se ressentoient de sa pesanteur: elle reçut des batailles sans en savoir donner; elle en gagna sans en pouvoir profiter, toujours obligée d'abandonner ses succès pour se rapprocher de ses magasins. Les Autrichiens eurent, à l'instar des Russes, une *artillerie* nombreuse & formidable; ils firent la guerre relativement à cette quantité; ils tâchèrent de réduire tous leurs combats à des affaires de poste: on ne vit de leur côté ni les grands mouvemens, ni les marches forcées, ni la supériorité des manœuvres.

Le roi de Prusse, dira-t-on, n'avoit-il pas aussi une *artillerie* immense? Sans doute: mais outre qu'il en eut moins que les Autrichiens, elle étoit emplantée ou en réserve dans ses villes de guerre, plutôt que dans ses armées; c'étoit de-là qu'il la tiroit pour réparer les désastres, c'étoit de-là qu'il en faisoit arriver des renforts sur ses positions défensives. Sa tactique en diminua l'embaras: il fut la perdre & la remplacer. En traînoit-il beaucoup, lorsqu'il voloit de Saxe en Silésie, de la Silésie sur l'Oder? Il en trouvoit dans les places qu'il trouvoit sur ces différens points, ou bien il savoit combattre avec le peu qu'il avoit amené. A Rosbak il n'eut jamais plus de douze pièces en batterie, & il n'en avoit que quarante à son parc. A Lissa, ce ne fut pas son *artillerie* qui battit les Autrichiens. Règle générale, lorsqu'on tournera son ennemi, lorsqu'on l'attaquera par des manœuvres, lorsqu'on engagera sa partie forte contre sa partie faible, ce n'est pas avec de l'*artillerie* qu'on décidera le succès; puisqu'entamer alors un combat d'*artillerie*, ce seroit donner le tems à son ennemi de se reconnoître & perdre conséquemment tout le fruit des manœuvres qu'on auroit faites (c).

Jettons maintenant un premier coup-d'œil sur le nouveau système d'*artillerie*, c'est-à-dire, sur cette multitude de petites pièces qu'on se propose de traîner à la suite de nos armées, & suivons le calcul de l'auteur de l'*Essai général de Tactique*. Chaque bataillon sera accompagné de deux pièces de canon du calibre de 4; il y en aura autant au parc de l'*artillerie* en pièces de 12 & de 8; donc une armée de 100 bataillons traînera à sa suite 400 pièces de canon; ces 400 pièces de canon exigeront 2000 voitures pour le transport des munitions, outils, rechanges & autres attirails nécessaires: voilà 2400 attelages, faisant au moins 9600 chevaux; voilà 3000 & tant de charretiers, conducteurs, gardes d'*artillerie*, capitaines de charroi, &c. Il faudra pour le service de ces 400 pièces, à raison de 12 canonniers ou servans l'un portant l'autre, environ 4800 soldats, non compris les officiers. Que le roi ait plusieurs armées sur pied, comme les circonstances ne peuvent que trop souvent l'exiger, qu'il faille attacher de l'*artillerie* à ces armées dans la même proportion: quels énormes embarras! quelles dépenses! & quels effets peut-on s'en promettre? Toute la science de la guerre se réduira-t-elle à brûler de la poudre & à faire du bruit? Que fera une armée appesantie par cette prodigieuse quantité de voitures, harcelée, tournée par

(c) Essai général de Tactique, pages 142 & suiv. Lorsque Végèce écrivoit, il y avoit 55 balistes & 10 onagres par légion, Vég. liv. II.

une armée moins nombreuse & plus légère qui l'attaquera par des manœuvres ? La moitié ou les deux tiers de cette énorme quantité de bouches à feu fera dans l'inaction en seconde ligne, ou en réserve : les petites pièces de régimens, dont les portées sont courtes & incertaines, éparpillées deux à deux sur le front de l'armée, ne pouvant que difficilement se joindre pour réparer par le nombre de leurs coups réunis l'incertitude de chaque coup particulier, ne feront que peu ou point d'effet : les pièces de parc de 8 & de 12, allégées & raccourcies, ne pourront porter à des distances raisonnables sans être tirées sous des angles d'élévation qui rendront leur direction peu sûre ; leurs boulets tombant sous des angles trop ouverts, ne frapperont qu'un point & s'enfonceront dans la terre, & l'on perdra par-là leur principal effet qui est d'emporter plusieurs hommes à la fois & de ricocher à des grandes distances. L'armée attaquante se gardera bien d'ailleurs d'engager un combat d'*artillerie* qui donneroit le tems à son ennemi de faire une bonne disposition ; ce seroit perdre le fruit de sa marche rapide & de sa manœuvre. Que deviendra donc cette armée surchargée de canons & d'attirails, & trop enivrée de la maxime moderne, qu'il faut multiplier l'*artillerie* dans les armées, puisqu'elle doit à l'avenir décider seule de la victoire ? Nous dirons avec l'auteur de l'*Essai sur l'usage de l'artillerie*, que quelque favorable que soit cette maxime au corps où nous avons l'honneur de servir, elle est trop contraire aux solides principes de la guerre & en particulier au génie qui a fait tant de fois triompher notre nation, pour que nous l'admettions jamais. C'en est fait de l'art militaire, si on le réduit à la seule méthode d'employer bien son feu : tôt ou tard les nations qui l'adopteront, seront domptées par celles qui sauront s'en tenir à la bonne combinaison de l'infanterie, de la cavalerie & de l'*artillerie*, & à l'usage bien raisonné des armes à feu & des armes blanches. Puissions-nous nous en tenir aux vrais principes de la tactique, à l'ordonnance & aux armes les plus conformes au génie de la nation, à la quantité & à l'espèce d'*artillerie* la plus favorable aux armées peu nombreuses, mais bien exercées & bien instruites aux manœuvres (f) ! Revenons à notre objet.

« Dès le tems de Guichardin, les artilleurs François étoient regardés comme les meilleurs de l'Europe (g). L'art se perfectionna dans le XVI. siècle, & l'histoire prouve encore que les artilleurs François conserverent leur supériorité, quoiqu'ils aient moins écrit que les Allemands, les Espagnols & les Italiens. Heureux tems où la bravoure & les belles actions étoient la meilleure pierre de touche du mérite militaire !

Notre nation fut la première à rejeter peu-à-peu ce fatras de pièces, dont chacune avoit un nom barbare.

Le regne immortel de Louis XIV, la suite étonnante de ses succès, fournirent de nouvelles lumières aux prédécesseurs de nos chefs de l'*artillerie*. Ils commencèrent à former des plans réguliers pour les équipages, soit de siège, soit de campagne. Toujours guidés par une sage pratique & par une théorie usuelle, si on peut s'exprimer ainsi, ils rejeterent les bouches à feu & les attirails d'un poids excessif ; ils bannirent aussi les pièces d'un trop petit calibre, les pièces trop légères & trop courtes : car il est à remarquer que, de tous tems, il s'est trouvé des hommes déterminés à donner dans l'un & l'autre

(f) *In omni praelio, non tam multitudo & virtus indocta, quam ars & exercitium, solent prestare victoriam.*

(g) Lettre en réponse aux observations sur un ouvrage attribué à feu M. de Valiere, page 34. Voyez aussi l'Histoire de Guicciardin, liv. I, Venise, in-4^o, 1562.

extrême ; enfin ils simplifierent, autant que les circonstances purent le permettre, ce qui étoit trop composé : de sorte que, vers la fin du siècle passé & dans les premières années de celui-ci, l'*artillerie* du royaume étoit déjà sur un très-bon pied, quoique de tous tems des novateurs étrangers au corps, aient tenté d'y faire recevoir les fruits de leur oisive imagination.

Ce fut sous les auspices du prince éclairé qui gouverna la France, pendant la minorité de Louis XV. que l'*artillerie* prit enfin cette consistance, dont toutes les puissances voisines ont été jalouses. Nous pouvons fixer à cette époque l'union bien entendue de ces trois qualités, solidité, simplicité, uniformité, dans tous nos attirails, pièces de canon, mortiers, affûts, voitures, &c.

De ce moment, nous n'eûmes plus pour le service de terre, en France, que des pièces de canon de cinq calibres : savoir, de 24, de 16, de 12, de 8 & de 4 livres de balles.

Les pièces de 24 sont trop pesantes & d'un service trop difficile pour être transportées aisément : leur objet est de ruiner les défenses des places, & d'y ouvrir des brèches ; celles de 16 seroient utiles dans bien des occasions où il est question d'attaquer des postes & des retranchemens, mais elles sont encore embarrassantes par leur masse, & leur effet n'a pas assez de supériorité sur celui des pièces de 12, pour qu'on ne doive pas préférer les dernières plus mobiles & d'un service plus prompt : le poids des munitions qu'on doit d'ailleurs principalement considérer par le nombre de chevaux & de voitures nécessaires à leur transport, a presque entièrement banni les pièces de 16 de la guerre de campagne, en sorte que jusqu'à la paix de 1762, on n'y en a mené qu'une très-petite quantité de ce calibre, & l'on s'en est tenu aux pièces de 12, 8 & 4, dont les dimensions ont été fixées par une ordonnance du roi, en 1732. Ces dimensions les rendent assez fortes pour fournir au moins à quinze cents coups, sans dépérissement sensible & nuisible au service, & assez mobiles pour que les pièces de 8, de 4 & de 12, puissent être employées avec une raisonnable célérité, suivies de voitures de munitions dans toutes les actions de guerre, relativement aux effets qu'elles doivent produire.

Pour qu'une pièce de canon ait la plus longue portée & la plus grande justesse de direction possibles, il faut sans doute qu'il y ait un rapport entre sa longueur d'ame, son calibre, sa masse & sa charge de poudre : trop courte, trop longue, trop foible en métal, chargée d'une trop grande ou d'une trop petite quantité de poudre, elle ne fera pas l'effet qu'on s'en étoit promis ; il y a donc des limites entre ces excès, & c'est d'après une suite d'expériences guidée par la théorie la plus éclairée, que M. de Valiere, dont le nom sera toujours cher à la France, & respectable pour tout officier d'*artillerie*, a déterminé les dimensions des pièces de canon destinées au service de terre, & les charges de poudre qui convenoient le mieux à chacune d'elles : en effet, leur portée & leur justesse ne paroissent pas devoir laisser à désirer de parvenir à une connoissance plus exacte des véritables proportions qui pourroient convenir à chacune d'elles ; dans la supposition néanmoins qu'on pût parvenir à les connoître avec plus de précision : d'ailleurs la supériorité qu'eut toujours l'*artillerie* de la France sur celle de ses ennemis, la diligence & la précision avec lesquelles elle a toujours été portée où elle devoit l'être, la célérité de son exécution & ses effets, sembloient lui assurer le droit imprescriptible de conserver à jamais la forme & les proportions qu'elle avoit reçues, & qui furent invariablement

déterminées par une ordonnance du roi, en 1732.

« Il ne faut pas croire que des réglemens de cette importance aient été rédigés au hazard, sur des idées vagues de perfection & sur des possibilités incertaines. Feu M. de Valiere, qui y présidoit, joignoit à la force naturelle de son génie, une expérience acquise par un grand nombre de sieges, de batailles, de marches dans des pays difficiles, & de retraites, toujours si embarrassantes pour ceux qui sont chargés de l'*artillerie*. Il auroit pu certainement s'en tenir à ses lumières; mais il eut la prudence & la modestie de consulter les plus éclairés & les plus expérimentés d'entre les officiers supérieurs du corps, ses collègues, des capitaines d'ouvriers, même des ouvriers entendus, hommes précieux qui connoissent d'autant mieux le bon & le mauvais des objets dont il s'agit, qu'ils en ont la pratique manuelle.

D'après une recherche scrupuleuse & des épreuves répétées, les avis se réunirent & l'on choisit sur tout ce qui existoit les pièces & autres attirails qui avoient été du meilleur usage. A la solidité des machines, combinée avec leur mobilité raisonnable, est unie dans ce système, cette simplicité si nécessaire pour leur construction & leur réparation. Car on fait que tout charron, tout charpentier, tout forger, en un mot tout ouvrier passablement instruit dans sa profession, peut être mis très-promptement au fait de nos constructions & les exécuter en tout pays avec ses outils ordinaires, ou les réparer promptement au besoin (h) ».

Nous ne prétendons pas inférer de-là que notre *artillerie* eût atteint le plus haut degré de perfection théorique: comment se flatter d'y parvenir jamais avec les variétés inséparables des matières qui entrent dans la composition des bouches à feu, des mobiles qu'elles projettent & de la poudre? Mille accidens qui se combinent de mille façons différentes, couvrent la science de l'*artillerie* d'un nuage qu'il est difficile d'écarter. La combinaison des matières dont on fabrique les bouches à feu, a été, pour ainsi dire, arbitraire jusqu'ici. Chaque fondeur a ses usages & ils ne se ressemblent pas; on n'est pas d'accord sur la quantité précise de rosette, de laiton & d'étain, dont il seroit le plus avantageux de composer les pièces d'*artillerie*, ni sur le degré de coction qu'il conviendroit de lui donner (i). Les changemens qui arrivent dans la direction de l'ame des pièces, par la chaleur qu'elles contractent & la fatigue qu'elles effluent en tirant, changemens d'autant plus prompts & d'autant plus considérables, pour le dire en passant, que la pièce est moins épaisse; les différentes densités des fers dont on coule les mobiles; les différentes positions de leur centre de gravité; le mouvement de rotation qu'ils acquièrent, souvent de la manière la moins favorable à l'effet du coup; les bizarreries de la poudre dans ses effets, bizarreries inséparables de sa fabrication, qui ne permet pas de croire qu'il y ait deux grains dans un baril, où les trois matières qui les composent soient mêlés dans la proportion convenue; les différentes températures de l'air, l'assiette des plates-formes; la situation des pièces sur leurs affûts; la position de leurs tourillons; leur encastrément dans les flasques; la manière de charger & de refouler, &c. sont autant d'obstacles à l'exactitude & à la

(h) Lettre en réponse aux observations, &c. pages 35, 36 & 37.

(i) Si quelqu'un pouvoit fixer les incertitudes sur un objet aussi important, ce seroit sûrement M. Béranger, commissaire des fontes de l'*artillerie* à Douai. Nous saisissons avec plaisir cette occasion de rendre à ses talens & à son intégrité toute la justice qui leur est due; mais on fait bien que ce ne sont pas toujours les gens de cette trempe qui sont consultés, écoutés & employés.

perfection cherchée, en sorte que M. de Valiere en conclut que de mille coups de canon, tirés avec la même pièce, à la même charge, au même degré, il n'y aura peut-être pas deux amplitudes exactement égales. « Ces irrégularités, dit cet habile militaire, peuvent venir de la part de la poudre, de la part de l'air, de la part de la vitesse de l'inflammation, de la part du boulet, de la part de la pièce, de son affût, de sa plate-forme, de la part de quelques-unes de ces causes séparément en plusieurs manières, ou de toutes conjointement (k) ».

C'est ainsi que s'exprimoit ce savant militaire sur la théorie d'un art qu'il avoit trouvé lui-même. Personne n'auroit été plus en état que lui de rassurer sur ces incertitudes, s'il avoit rendu compte de la multitude d'actions où il fut employer l'*artillerie* avec le plus grand succès; la modestie qui accompagne toujours les vrais talens, ne lui permit pas d'entrer dans de pareils détails, puisque le simple récit des faits auroit été son éloge. S'il a gardé le silence sur la partie purement mécanique de l'*artillerie*, citons quelques faits qui puissent, au moins, donner une idée de ses effets, encourager les jeunes gens qui se destinent à ce genre de service, & persuader à ceux qui n'ont aucune connoissance de cette partie de l'art militaire, qu'il n'est pas impossible de parvenir aux effets qu'on se propose. Un canonnier & un bombardier exercés, comme ils le sont presque tous, sans savoir ce que c'est que fluide élastique, dilatation, milieu, résistance, après quelques coups d'épreuve, connoîtront leur poudre & leur pièce, & frapperont leur but avec presque autant de justesse qu'un chasseur peut s'en promettre de son fusil. Nous avons vu un canonnier pointer sa pièce à un canon d'une place assiégée, duquel il avoit été fort fatigué pendant la construction de sa batterie, & le frapper à la bouche avec tant de justesse, que le boulet y seroit entré s'il n'avoit pas été d'un trop grand calibre; un bombardier diriger son mortier sur une pièce de canon qui faisoit beaucoup de désordre, ses trois premières bombes tombèrent sur le parapet & l'embrasure, & la quatrième sur la pièce. Les mines nous fourniroient encore bien des exemples capables de rassurer ceux qui croiroient, au pied de la lettre, qu'il n'y a qu'incertitude à attendre de la part de la poudre & de l'exécution des bouches à feu; mais nous craindrions d'être trop longs. La théorie nous fait connoître les inconvéniens possibles, & la pratique qu'elle éclaire, nous apprend à nous en garantir, à les prévenir ou à les diminuer; & avec des précautions nous parvenons à un degré de précision suffisant pour opérer, à très-peu de choses près, tous les effets que les différentes circonstances exigent à la guerre: car il est d'ailleurs rarement nécessaire de frapper un seul point; au contraire, & sur-tout dans la guerre de campagne, ce sont des masses de troupes, des débouchés, qui présentent une certaine étendue, en sorte qu'avec des pièces bien proportionnées, bien placées & bien manœuvrées, on auroit peine à citer un exemple où notre *artillerie* n'ait pas rempli son objet & où elle n'ait pas eu une supériorité marquée sur celle de nos ennemis.

La révolution qui s'est faite à la paix de 1762, a bouleversé notre *artillerie* encore plus que les autres parties du militaire. On ne pouvoit pas reprocher à nos pièces de canon de ne pas porter juste & loin: des expériences de guerre, les seules peut-être qui puissent inspirer une juste confiance, avoient établi & soutenu leur réputation; mais on leur a reproché d'être trop pesantes & trop difficiles à manœuvrer.

(k) Mémoire sur les charges & les portées, &c. page 2, Imprimerie royale, 1741.

Les puissances avec lesquelles nous sommes le plus communément dans le cas d'avoir la guerre, ayant une nombreuse *artillerie* & extrêmement légère, on crut devoir faire comme elles, *sous peine d'être battus*, comme l'ont imprimé les partisans de l'*artillerie* nouvelle. « Quoique les petites pièces attachées aux régimens Hanovriens, Hessois, Anglois, Prussiens, eussent fait peu d'effet contre nous à la bataille d'Altembek que nous avons gagnée, à celle de Crevelt, qui fut indécise, à celle de Minden que nous n'aurions peut-être pas perdue, si nos batteries du centre n'avoient pas été éteintes contre toute raison, à Rosback, qui ne fut qu'une déroute, à Bergen, journée si glorieuse à M. le Maréchal de Broglie, à l'action du 25 août 1762, qui couvrit de gloire le Prince de Condé, & à plusieurs autres affaires heureuses ou malheureuses (k) ». Comme les puissances étrangères avoient des petites pièces à la suite des régimens, on voulut en avoir comme elles. En conséquence de ce nouveau système, on se détermina à multiplier notre *artillerie* & à l'alléger considérablement : on se flatta qu'en diminuant nos pièces de campagne de longueur & d'épaisseur, on perdrait très-peu sur la longueur & sur la régularité de leurs portées, & qu'ainsi allégées, elles pourroient, traînées par des hommes, suivre le mouvement des troupes, & se combiner facilement avec toutes les dispositions. On réduisit conséquemment à ce nouveau plan, les pièces de 12, de 8 & de 4, à la longueur d'ame de 17 fois le diamètre de leur boulet, depuis le fond de l'ame jusqu'à la bouche, ou 18 diamètres depuis la plate-bande de culasse jusqu'à la bouche, pour leur longueur extérieure, au lieu de 24 diamètres de son boulet qu'avoit l'ame de la pièce de 12, de 25 qu'avoit l'ame de la pièce de 8, & de 26 diamètres de son boulet qu'avoit l'ame de la pièce de 4 (*V. CANON de bataille, Sup.*). Il fut question de s'assurer par des épreuves, que les pièces de campagne, dans ces nouvelles dimensions, rempliroient les objets auxquels elles sont destinées, & réuniroient tous les avantages de celles auxquelles elles succédoient. On apporta sans doute à ces épreuves toutes les précautions & la bonne-foi qui accompagnent toujours le desir sincere de s'éclairer sur des objets très-importans : mais lorsque les résultats en furent publics, les opinions qu'ils auroient dû réunir, se partagerent ; & la question resta tellement indécise, que l'auteur de l'*Essai général de Tactique*, imprima 8 ans après (*chap. de l'artillerie.*) : « Puisse seulement le gouvernement exciter le génie sur cette branche importante du militaire, comme sur toutes les autres, & en même temps contenir les inquiétudes des novateurs, ne pas rejeter sans examen & ne pas adopter sans épreuve ! Puisse les épreuves qu'il ordonnera, n'être pas ce que j'ai ouï dire qu'elles étoient trop souvent, des assemblées, dont le résultat est connu avant qu'elles ne se tiennent, soit parce que l'autorité des officiers qui y président entraîne & couvre toutes les opinions, soit parce que chacun y apporte sa prévention, plutôt que l'impartialité qui veut voir avant que de juger » !

On fit de nouvelles épreuves, dont les résultats, différens de ceux des premières, furent plus à l'avantage des pièces anciennes : les deux parties s'en prévalurent & chacun conserva son opinion. Poursuivons & continuons le détail de ce qui s'est fait & dit pour & contre l'un & l'autre système, en prévenant de nouveau, que nous ne sommes que rédacteurs : peut-être que ce choc d'opinions jettera quelques lumières sur l'objet important que nous traitons dans cet article.

Les partisans de l'ancienne *artillerie*, convien-

(l) Réponse de l'auteur de l'*Essai* sur l'usage de l'*artillerie* à celui du livre intitulé : *Artillerie nouvelle*, page 4.

ment qu'il seroit sans doute bien avantageux d'avoir des pièces de canon assez légères & assez mobiles pour être traînées à bras d'hommes, sans le secours des chevaux qui s'effraient & des charretiers qui, souvent effrayés eux-mêmes, sont hors d'état de les conduire, pour suivre & accompagner les troupes dans toutes leurs évolutions & leurs manœuvres, & pour être ainsi portées successivement & avec rapidité dans les différentes positions où leur effet deviendroit plus utile, depuis le commencement d'une affaire jusqu'à la fin. L'avantage seroit complet si l'*artillerie*, allégée à cette intention, pouvoit conserver toutes les qualités qui sont propres aux pièces bien proportionnées : mais comment oser s'y attendre, puisque l'expérience a montré combien les espérances qu'on avoit conçues à cet égard, étoient peu fondées ?

On a essayé, ajoutent les partisans de l'ancien système, de faire marcher ou plutôt courir avec nos bataillons, des pièces nouvelles de 12 & de 8 ; mais quoiqu'allégées autant qu'il est possible, & même au-delà ; quelque belles & unies que fussent les plaines où l'on a fait ces expériences, quelque beaux tems qu'on ait choisi pour les tenter, les canonniers attelés à ces pièces, étoient hors d'haleine en arrivant sur leur terrain & auroient été incapables d'exécuter leurs pièces. Que seroit-il donc arrivé dans des terrains inégaux, ou dans des terres labourées & détremées par les pluies ? On s'est réduit à ne faire traîner à bras d'hommes, sur les ailes des bataillons, que des petites pièces de 4 : mais quelque légères qu'elles soient, pourront-elles suivre dans toute sorte de terrain, les mouvemens de l'infanterie sans les retarder & faire perdre, par ce retard, tout l'avantage qui pourroit résulter de leur célérité ? Pourront-elles, s'il est possible de les tirer ainsi en courant, produire quelque effet utile, avec des coups nécessairement aussi incertains ? Et quel avantage pourroit-on se promettre de ces pièces, dans la nécessité de tirer toujours devant elles, sans pouvoir prendre une position favorable & ajuster à l'objet ? Quel inconvénient ne résultera-t-il pas de leur recul ? qu'arrivera-t-il si quelque obstacle arrête ou retarde leur marche, soit en avant, soit en retraite ? Le corps auquel elles appartiennent s'arrêtera-t-il pour les attendre ? Quelle influence ce retard d'un corps de troupes ne peut-il pas avoir sur le sort d'une affaire engagée ? S'il ne s'arrête pas, elles gêneront la marche de ceux qui suivent, n'arriveront pas à tems & ne serviront à rien. Mais en supposant qu'aucun des accidens que nous venons de rapporter, n'aura lieu, les voitures de munitions nécessaires à ces pièces, pourront-elles les suivre par-tout ? « Il n'y a, (lisons-nous dans la lettre en réponse aux observations, page 56.) qu'à se rappeler ce qui est arrivé à Metz, dans les derniers simulacres de bataille. Ne fut-on pas obligé de prendre de grands détours pour des pièces de régiment ? Un année auparavant n'a-t-on pas eu le déplaisir de voir tomber une de ces petites pièces dans un fossé d'où elle ne fut retirée qu'avec peine ? Comparons ces manœuvres de paix avec celles qu'il faudroit faire pour suivre tous les mouvemens des régimens dans une bataille réelle, & l'on se défera de la fausse idée que, par-tout où les chevaux peuvent passer, on y fera passer une petite pièce du nouveau système : mais quand ces petites pièces de régiment passeroient, fera-t-on suivre les voitures de munition, pour le moins aussi pesantes qu'autrefois ? Or, que font les pièces légères sans munitions ? elles embarrassent. Il y a plus de fanfaronnade encore à promettre qu'où les chevaux ne pourront avoir accès, les canonniers enleveront les pièces avec une facilité singulière. Si le terrain est rempli de brossailles, fangeux, labouré

nouvellement & humide, les plus vigoureux canoniers suffiront à peine à traîner quelques pas les pièces de régiment & seront même souvent dans l'impossibilité de le faire. Ceci n'est pas dit au hasard; & si la promesse des novateurs est au moins imprudente à l'égard des petites pièces de 4, comment la nommera-t-on, relativement aux pièces de 12 & de 8 »?

« Il me reste à dire un mot (lisons-nous dans l'*Essai général de Tactique*) du système que nous avons adopté depuis la paix, de ne manœuvrer nos pièces une fois entrées en action ou prêtes à y entrer, qu'à bras d'hommes. Ce système, qui est une suite de l'allègement de notre *artillerie*, a certainement de grands avantages. — Il ne faut pas pourtant s'imaginer que cette manière de manœuvrer l'*artillerie* puisse s'employer par tout. 1°. Toutes les épreuves qui se sont faites à cet égard, dans nos écoles, se sont passées sur des surfaces planes, solides & sur lesquelles le canon, mené à bras, rouloit sans effort. Or, la guerre offrira souvent des terrains difficiles, escarpés, détremés par les pluies, où la manœuvre deviendra trop lente & trop pénible pour des canoniers, qui, après avoir mis les pièces en batterie, ont ensuite besoin de force & d'adresse pour les exécuter.

2°. J'admets la manœuvre à bras pour tous les mouvemens de proche en proche. Il y en a une infinité d'autres où il s'agira de se mouvoir rapidement, ou de parcourir des distances considérables, comme pour porter de l'*artillerie* en renfort, d'une colonne ou d'un point à un autre, pour saisir à toutes jambes un plateau avantageux, pour retirer l'*artillerie* d'un point où elle est en prise, &c. Là il faut nécessairement se servir de chevaux. N'embrassons donc point de méthode exclusive sur cet objet ».

On voit par les passages que nous venons de citer, qu'il faut un peu rabattre des avantages qu'on s'étoit promis de la légèreté des pièces du nouveau système. On ne doit pas raisonner ici de pièce à pièce en particulier, mais relativement à la masse totale de l'*artillerie* d'une grande armée, à ses marches, à son usage, à son exécution raisonnable, à son véritable effet.

Premièrement nous avons vu, par l'exemple de cinq ou six campagnes, par le témoignage encore subsistant de plusieurs officiers d'*artillerie* très-respectables, & par l'autorité du maréchal de Saxe, que ces avantages, tant exagérés aujourd'hui, n'ont pu soutenir le règne de la pièce à la suédoise, contre l'usage de la pièce de 4 ordinaire. Voilà ce me semble, un préjugé bien défavorable aux pièces courtes de 8 & de 12.

En second lieu les nouvelles pièces de 8 pèsent plus que nos pièces de 4 ordinaires, & celles de 12 courtes presque autant que nos anciennes pièces de 8. Cependant le projet est de mettre au parc presque autant de pièces nouvelles de 8, qu'il y avoit de pièces de 4 ordinaires à l'équipage de 1748, & plus de pièces courtes de 12, qu'il n'y avoit de pièces longues de 8. Les partisans du nouveau système n'ont donc réellement à s'applaudir que sur un très-petit nombre de pièces de 12 anciennes. Si le parc est un peu allégé par rapport à quelques pièces de 12, combien n'est-il pas surchargé par les munitions qui, en général, sont plus embarrassantes à conduire, à placer, à conserver que les pièces mêmes? Le nombre des pièces nouvelles étant supposé triple de celui des pièces anciennes dans les équipages de campagne, le calibre restant le même, il faudra un approvisionnement triple en boulets, poudre, pièces de rechange, &c. On accordera aux petites pièces plus de célérité d'exécution, autant que l'échauffement des pièces, la nécessité d'éviter les accidens

qui accompagnent cette rapidité, celle de diriger les coups, & enfin autant que la possibilité d'avoir des munitions suffisantes, peuvent le permettre; mais si l'on se contient prudemment dans ces justes bornes, les pièces longues peuvent encore tirer trop vite. Supposons que la pièce courte tire trois coups contre deux de la pièce longue, & qu'il y ait trois fois plus de pièces courtes qu'on n'en emploie de longues: le poids des munitions des pièces courtes, fera à celui des munitions des pièces longues, comme 9 est à 2. De-là l'augmentation indispensable de chevaux & de voitures, & par conséquent un surcroît d'embarras.

Pour détruire enfin le reproche de trop de pesanteur qui ne peut raisonnablement tomber que sur les pièces de 12, & relever, en passant, l'épithète de *paralitique*, qui a été donnée à notre ancienne *artillerie* par les partisans de la nouvelle, nous en appellerons au témoignage de tous les militaires qui ont fait la guerre, & qui ont été à portée d'en voir les effets. Ils n'auront pas oublié, pour ne citer qu'un fait, qu'à la bataille de Raucoux, non-seulement les pièces de 12, mais même celles de 16, précéderent les troupes à l'attaque & à la poursuite des ennemis. (1)

Ayant donc été reconnu que les nouvelles pièces de 12 & de 8, & même celles de 4, dans bien des occasions, étoient encore trop pesantes pour accompagner les troupes dans leurs marches rapides, étant traînées à bras d'hommes; une longue expérience ayant d'ailleurs prouvé que nos pièces de campagne, dans les dimensions fixées par l'ordonnance de 1732, avoient toujours été portées à tems, dans les emplacements qu'elles devoient occuper, & que par conséquent, elles ne méritoient pas le reproche qu'on leur a fait, relativement à leur poids; examinons maintenant lesquelles des anciennes pièces & des nouvelles, méritent la préférence, relativement à leur portée & à la justesse de leur direction. Prenons le journal des épreuves faites à Douai avec une pièce de 4 longue, & une pièce de 4 du nouveau système; il auroit été à souhaiter que ces épreuves comparatives eussent été faites en même tems avec les pièces de 12 & de 8.

« Le but des épreuves exécutées à Douai, [lisons-nous dans ce *procès-verbal*, pages 23 & suivantes] pour la comparaison des pièces de 4 longues, & des pièces de 4 courtes du nouveau modèle, étant d'apprécier le mérite des deux espèces de pièces pour la guerre; on insistera particulièrement sur les portées horizontales, ou celles qui en approchent le plus, parce que les coups tirés sous des angles trop élevés, n'agissent que par leur chute & par plongée, à la manière des bombes dont ils n'ont pas les éclats; par conséquent les coups tirés de cette manière ne peuvent frapper une ligne de trois hommes de profondeur, que par le plus grand hasard; de plus, dans la considération des portées, on fera entrer les ricochets; 1°. parce que les boulets ne partant point sous l'angle donné à la pièce, à cause des battemens, les portées de volée sont une indication peu exacte de la force communiquée aux boulets, & que les ricochets sont un complément à cette indication, puisqu'ils se font en vertu de la force qui n'a pas été employée avant la première chute; 2°. parce que sous l'horizontale & aux environs, qui doivent être les directions d'usage à la guerre, les ricochets s'élevant peu, feront autant de mal à l'ennemi que les coups de volée, & lui causeront plus de frayeur & de désordre. Or

(m) Supplément à l'*Essai sur l'usage de l'artillerie*, page 29 & 30; & le *procès-verbal* des épreuves faites à Douai, page 30.

il résulte du procès-verbal des épreuves, que depuis l'horizontale, jusqu'à six degrés inclusivement, il y a eu 35 coups sur 45 en faveur de la pièce longue, & 10 seulement pour la pièce courte : sur quoi il faut remarquer que ces dix coups favorables à la courte, ont tous été sous l'horizontale & sous trois degrés, directions sous lesquelles, suivant le procès-verbal, les ricochets de la pièce longue ont été considérablement plus loin que ceux de la pièce courte ; de sorte qu'ayant égard aux ricochets, comme on a fait voir qu'on le devoit, il n'y aura peut-être pas un seul coup pour la pièce courte, sauf les accidens & erreurs inévitables qui doivent avoir été quelquefois en sa faveur. Comment ne pas conclure que la différence dans les portées totales, c'est-à-dire, y compris les ricochets, est assez grande pour qu'un artilleur instruit ne puisse pas la regarder comme de peu de conséquence ? puisqu'avec la pièce longue, on pourra assurer ses coups, dans le tems qu'avec la courte, on ne pourra tirer qu'à coups perdus, & qu'on pourra prendre des directions obliques & croiser ses feux, dans le tems qu'avec la pièce courte, on ne pourra employer que le feu direct. »

L'expérience a donc confirmé ce qu'avoit indiqué la théorie, qu'une pièce courte, toutes conditions égales d'ailleurs, a une moindre portée qu'une pièce plus longue de même calibre (*Voy. CANON de bataille, Suppl.*). Les partisans des pièces courtes convinrent en effet, après les expériences de 1764, que les portées de ces dernières sont moindres que celles des pièces longues, d'environ 50 à 60 toises ; or dans combien d'occasions cette diminution de portée n'est-elle pas une perte réelle ? s'il s'agit de favoriser un passage de rivière que nous voulons exécuter, ou de nous opposer à ce que l'ennemi construise ses ponts & la passe ; quel avantage ne doit-on pas se promettre des pièces qui auront la plus longue portée dans ces sortes d'occasions, où les sinuosités d'une rivière, sa grande largeur, ses bords fangeux & bourbeux, ne permettent pas toujours de choisir l'emplacement le plus à portée de l'objet qu'on veut battre ? L'expédient qu'ont proposé les novateurs, de porter les pièces courtes plus en avant, pour regagner cette diminution de portée, n'est donc pas admissible dans ce cas, & lorsque des marais, des rivières, des ravins & autres obstacles, en empêchent absolument. De quelle conséquence n'est-il pas d'ailleurs d'atteindre l'ennemi à une distance où ses boulets ne peuvent pas venir jusqu'à vous ? vous empêcherez ses manœuvres & ses dispositions, vous démolirez ses pièces, avant qu'elles aient été mises en batterie à la portée qui leur convient. S'il est question de s'opposer à un débarquement, ne comptera-t-on pas pour quelque chose la possibilité de tirer sur des bateaux, & de les atteindre à une plus grande distance ? & quel désordre n'y jetterez-vous pas en brisant les rames, en emportant les rameurs, & en coulant les bateaux à fond ? Nous pourrions citer d'autres circonstances, où la longueur de la portée est d'une très-grande conséquence ; mais tout militaire qui a quelque expérience se les représentera aisément, & concevra l'importance d'avoir des pièces qui, dans des proportions plus exactes que celles des ennemis, aient sur elles une supériorité marquée. Observons encore que la pièce qui porte le plus loin, imprime au boulet une plus grande vitesse, & par conséquent une plus grande force, d'où il résulte un grand avantage, lorsqu'il est question de rompre & d'ouvrir des retranchemens, des abattis, des palissades, les murs de quelques postes, & autres obstacles dont l'ennemi, qui connoîtroit la nature de vos armes, ne manqueroit pas de se

couvrir pour vous réduire à l'impossibilité de l'attaquer autrement que par une insulte de vive force, où l'on perdrait beaucoup de monde avant de réussir. Si le principal mérite du canon est de préparer le chemin à la victoire, il paroît essentiel d'employer des pièces qui puissent imprimer au boulet une vitesse assez grande pour atteindre de très-loin, & une force suffisante pour détruire les différens obstacles que l'ennemi peut opposer dans la guerre de campagne. Remarquons de plus que pour rapprocher les portées des pièces nouvelles de celles des pièces anciennes, on a augmenté le diamètre des boulets, afin qu'ayant moins de vent, ils laissent moins de vuide entre leur surface & les parois intérieures des pièces ; d'où il résulte la difficulté, pour ne rien dire de plus, de tirer à boulets rouges au besoin ; car chacun sait que le fer, comme les autres métaux, augmente de volume étant chauffé, & les boulets, dans cet état de renflement, ne peuvent plus entrer dans leurs pièces. Ajoutons encore que ces pièces seroient trop courtes pour être exécutées dans des embrasures, ressource qu'on ne pourroit pas se procurer dans les occasions où il seroit avantageux de s'en servir. Le recul des pièces courtes a encore des inconvéniens qui peuvent tirer à conséquence, car il a été vérifié plusieurs fois que le recul de la pièce ancienne de 12 sur un terrain ordinaire, étant de 3 à 4 pieds, celui de la pièce de douze courte, étoit de 14 à 16.

« C'est en vain, dit le procès-verbal des épreuves faites à Douai, qu'on voudroit pallier les reculs excessifs de la pièce de 4 courte, on en a senti les inconvéniens ; on a prévu l'embarras de regagner continuellement un terrain perdu, & ceux qui en doivent résulter, à cause de l'association des pièces courtes avec l'infanterie : on a prévu enfin que la pièce longue, dont le recul est plus que moitié moindre, pourroit tirer sans risque sur des rideaux & autres terrains étroits, où la pièce courte se culbuteroit elle-même par son recul. »

Terminons l'article des portées par une dernière observation que nous avons déjà indiquée, mais qui paroît trop importante pour n'y pas revenir avec plus de détail. La pièce courte ayant une moindre portée que la pièce plus longue, le boulet qu'elle projettera ayant reçu une moindre force d'impulsion, décrira une courbe moins allongée, & frappera l'objet qu'elle atteindra, sous un angle plus ouvert, en tendant à s'approcher plus promptement de la terre, après l'avoir frappé. Il est aisé de se représenter le peu d'effet du boulet, dans ce cas, si l'on réfléchit à ce qui arriveroit s'il tomboit verticalement ; il est évident qu'il ne frapperoit qu'un point ; or plus sa ligne de chute approchera de la verticale, moins il emportera d'hommes à la fois dans une bataille, moins il fera de désordre dans les pièces & les affûts d'une batterie ennemie, & moins il sera susceptible de faire des ricochets, maniere de tirer le canon, si destructive. Voici comment s'explique, sur cette question intéressante, l'auteur de l'*Essai sur l'usage de l'artillerie* dans sa réponse à l'auteur du livre intitulé : *Artillerie nouvelle*.

« Moins la hauteur du jet est considérable, ou ce qui est la même chose, plus la courbe que décrit le boulet est raplatie, au-dessus d'un terrain sensiblement horizontal, plus les hommes qui se trouvent sur ce terrain entre le point précis du but en blanc & la batterie, sont exposés à recevoir le coup ; de sorte que si cette hauteur n'étoit que de quatre pieds, par exemple, un homme placé sur quelque point de la ligne que ce fût, entre les deux intersections de la ligne de mire & de la trajectoire, seroit frappé du boulet. (*Voy. CANON de bataille.*)

Au contraire, plus la hauteur du jet fera grande sur le même terrain, plus il y aura de positions entre le but en blanc & la batterie, où l'ennemi ne seroit point frappé, le canonnier visant toujours à lui, le long de sa piece.

Si donc de deux pieces de même calibre, l'une a le diametre de sa culasse beaucoup plus grand, relativement à sa longueur & au diametre de son boulet, que l'autre, la premiere aura son but en blanc plus éloigné que la seconde; mais aussi la hauteur du jet sera plus grande, & par conséquent ses coups seront plus incertains quand l'ennemi s'approchera de la batterie, dans la supposition que le canonnier visera toujours à lui, ou, ce qui revient au même, ne baissera pas sa piece, faute très-ordinaire.

Présentement si les deux pieces ont leurs dimensions proportionnelles, mais que la plus longue porte son boulet soixante toises plus loin que l'autre, elle aura un but en blanc plus éloigné que la plus courte, & pour que la plus courte frappe au même but en blanc, il faudra lui donner plus d'élévation.

Les partisans de l'ancienne *artillerie* de MM. de Valiere, concluent de-là que les pieces de 12 & de 8, du nouveau système, quoique moins pesantes que les anciennes des mêmes calibres, l'étant encore trop pour suivre les mouvemens des troupes & être traînées à bras dans toutes sortes de terrains, elles doivent occuper, comme les anciennes, le centre & les ailes de la bataille & les différentes positions, où, réunies en nombre suffisant, elles croiseront leurs feux & prendront l'ennemi en flanc & même de revers s'il est possible: mais que ces pieces courtes ne pouvant opérer avantageusement ces effets, par l'élévation qu'on est obligé de leur donner, elles ne suppléeront pas les anciennes pieces dont le boulet pouvoit emporter dix à douze hommes à la fois, en parcourant une ligne plus approchante de l'horizontale, & causer par-là un bien plus grand désordre & une bien plus grande perte dans les corps ennemis en les frappant sous un angle plus aigu, ce qu'il n'est pas possible de se promettre avec les pieces raccourcies du nouveau système.

S'appuyant ensuite sur le résultat des épreuves de comparaison, faites à Strasbourg en 1764, par lesquelles il est prouvé que les pieces de 4 anciennes, portoient plus loin que les pieces de 8 nouvelles, & presque aussi loin que les pieces de 12 nouvelles; que de plus, la piece de 4 longue portoit mieux sa cartouche que la piece à la suédoise, qui est une piece de 4 courte (*Voyez CANON de bataille.*), qu'étant d'ailleurs avéré par un long usage, que la piece de 4 longue peut être transportée par tout où quatre hommes peuvent passer de front: on devoit, par toutes ces raisons, préférer même la piece de 4 longue, aux pieces de 12 & de 8 raccourcies, suivant le nouveau système.

S'il est prouvé par la théorie, confirmé par l'expérience & avoué par les partisans même du nouveau système, que les pieces courtes ont une moindre portée que les pieces anciennes, dans les mêmes calibres, il n'est pas moins certain que la direction des premieres est moins juste & moins sûre: défaut qui résulte de leur construction. Le renflement du boulet est trop rapproché de la plate-bande de culasse; & la ligne de mire, ou rayon visuel, qui rase les parties saillantes du métal, se trouvant d'autant plus courte que la piece l'est elle-même davantage, la direction en est d'autant moins exacte. Lorsqu'on veut prendre sur le terrain un alignement un peu étendu, on ne peut disconvenir qu'il sera d'autant moins exact que l'instrument qu'on emploiera sera plus court. La longueur de

la piece représente l'instrument; plus elle sera longue, plus la direction sera sûre. Si on préfère, avec raison, une longue alidade & un graphometre d'un grand rayon, pour opérer avec justesse, la plus longue piece de canon doit avoir, à plus forte raison, la préférence sur la plus courte pour la justesse des directions, puisque ces bouches à feu n'ont point, comme les instrumens en question, des pînales dont la forme & la disposition concourent à l'exactitude de l'opération. Cet inconvénient est commun à toutes les pieces courtes, quelque bien proportionnées qu'elles soient d'ailleurs; mais il fera encore plus grand si le diametre de la culasse excède de beaucoup celui du boulet, parce qu'alors la ligne de mire seroit extrêmement plongeante, rencontreroit la ligne de tire très-près de la bouche, & formeroit avec elle un angle très-ouvert. La ligne de tire s'éleveroit d'autant plus au-dessus de la ligne de mire, à une certaine distance, après leur intersection, que la différence des diametres de la culasse & du boulet seroit plus grande. Aussi le défaut naturel de ces sortes de pieces est de porter le boulet trop haut. Nous trouvons dans l'*Essai sur l'usage de l'artillerie*, page 34, « qu'en 1744, le comte de Belleisle attaqua un corps d'Autrichiens dans la forêt de Brompt: ils firent contre les François un feu assez vif de quelques pieces de 3 courtes & grosses à la culasse, sans tuer un seul homme: tous les coups alloient frapper le haut des arbres: c'est un fait dont plusieurs officiers peuvent encore rendre témoignage. Les canonniers Allemands sont aussi braves & aussi bons que ceux des autres nations de l'Europe, pourquoi donc tiroient-ils si mal? C'est qu'avec des pieces construites comme celles qu'ils avoient à manœuvrer, il faut, à une certaine distance, pointer beaucoup plus bas que l'objet, & que tout soldat dirige naturellement son coup d'œil le long du métal de sa piece, vers le point qu'il veut frapper. Nos pieces à la suédoise étant pointées à un but distant de 180 toises, le boulet passe de quelques pieds au-dessus ».

C'est un principe avoué généralement (n), qu'il est difficile d'assurer le coup de boulet à 400 toises de distance, même avec nos pieces longues, sur un petit objet ou une troupe qui marche. A plus forte raison y trouvera-t-on de la difficulté avec des pieces plus courtes, par la seule raison de leur peu de longueur, qui mettra dans la nécessité de les tirer sous tel angle d'élévation que le coup en deviendra plus incertain & de moindre effet, malgré la précaution qu'on a prise de ne pas rendre excessive la différence du diametre de la culasse & de celui du boulet. Il suit de cette observation que leur direction sera plus juste que celle des pieces à la suédoise, qui sont plus mal proportionnées, mais qu'elle le sera moins que celle de nos anciennes pieces, dans les mêmes calibres: d'où il résulte qu'elles sont inférieures à celles-ci dans la vitesse & la force qu'elles impriment au boulet & dans la justesse du tir, deux inconvénients qui paroissent aux partisans de l'ancienne *artillerie*, d'une grande conséquence dans toutes les occasions de guerre où on peut employer le canon, pour frapper à des débouchés distans de 400 toises & plus, ou des troupes qui se formeroient à cette même distance.

Il ne faut pas conclure de cette difficulté d'assurer le coup de boulet à 400 toises, qu'il ne faille jamais tirer de canon à cette distance & même au-delà, avec des pieces bien proportionnées qui peuvent atteindre les objets, sans être sensiblement élevées à l'horizon: c'est, comme nous l'avons déjà observé, sur une masse de troupes qu'on dirige ses

(n) *Essai sur l'usage de l'artillerie*, &c. pages 35 & suiv.

feux ; & ceux de plusieurs pieces réunies peuvent alors causer un grand désordre , & de plein faïet & à ricochet, si leurs dimensions les rendent propres à ces effets , & si la batterie n'est pas trop élevée au-dessus du niveau de la campagne : car on fait l'avantage que M. de Valiere tira des pieces de 12 & de 8 , qu'il avoit placées sur la colline entre Astembek & le bois , avec lesquelles il rompit le corps des Hessois & des Hanovriens qui se dispoïent à fondre sur nos troupes au sortir de ce village.

Cet exemple ne contredit point une maxime prouvée par la raison & par l'expérience , qu'il ne faut pas placer le canon de préférence sur des hauteurs trop élevées , parce qu'alors les coups sont plongeans & incertains. C'est au coup d'œil & à l'expérience à juger de ces fortes de positions , qui sont toujours favorables lorsque le commandement de la batterie n'est que de 15 à 20 pieds sur une étendue d'environ 300 toises.

Nous établirons une autre maxime avec l'auteur de l'*Essai sur l'usage de l'artillerie* , qui n'est pas moins importante ; « c'est que les batteries , pour avoir un effet décisif dans une affaire , doivent être fortes & se protéger réciproquement. Cela n'exclut pas , continue le même auteur , l'avantage des batteries plus foibles & plus éloignées les unes des autres , c'est le meilleur qu'on propose sans rejeter le bon » : les circonstances déterminent d'ailleurs entre le plus & le moins , mais , autant qu'il est possible , il faut s'en tenir à la maxime qu'on ne peut nier , & dont la vérité est reconnue par les militaires même qui sont le moins d'accord sur les autres points. Voici ce que dit l'auteur de l'*Essai général de la Tactique* , à l'occasion d'un général habile qui oseroit s'écarter de l'opinion reçue & n'auroit que 150 pieces de canon , avec une armée de 100 bataillons , égale à celle de son ennemi , mais qui auroit 400 pieces de canon. Tous les avantages , dit-il , seront du côté du premier. Il n'aura point ce que nous appellons des pieces de régiment , parce qu'il calculera que ces pieces n'ont pas des portées assez longues & assez décisives ; que dispersées & formant de petites batteries , elles ne remplissent point de grands objets. . . . Ses batteries mieux disposées , mieux emplacées , mieux exécutées , des pieces d'un calibre plus décisif , des prolongemens plus habilement pris , lui donneront encore l'avantage.

L'estimable auteur qui a écrit contre l'*Essai général de Tactique* , qui réunit à de profondes connoissances , une longue expérience de guerre , dit , dans un ouvrage sur les opinions qui partagent les militaires : « Que pourra-t-on opposer à mes démonstrations ? Le nombre de canons très-augmenté dans les armées depuis le commencement du siècle ? Mais l'augmentation ne porte que sur des petites pieces fort peu dangereuses si elles sont séparées ; & si elles sont réunies par brigades sur la ligne , c'est une raison de plus pour ne pas s'y exposer longtemps. — Les batteries d'une certaine force , composées de pieces du parc & du calibre de 8 au moins , bien placées , sont effectivement redoutables & méritent considération. Les partisans de la nouvelle artillerie ne sont pas si blâmables lorsqu'ils disent que le canon doit à présent décider les batailles ; autrefois ils pensoient seulement que par des positions bien choisies & par un service bien dirigé , ils influoient sur le succès. Des prétentions si singulieres naissent naturellement de l'espèce de tactique dont on se sert.

Nous finirons ce qui regarde les petites pieces éparpillées le long de la ligne , par ce que nous lisons dans le *Supplément à l'Essai sur l'usage de l'artillerie*. « Quant à l'artillerie fixement attachée aux batail-

lions ; elle ne peut être trop légère , de quelque côté qu'on l'envisage : plus on épargnera sur ce point , plus on méritera d'éloges , car elle coûtera toujours trop en construction & munitions pour l'avantage que l'état en tirera dans les batailles ».

Il n'en fera pas de même des fortes batteries dont nous venons de parler , lesquelles occupant des positions favorables , pourront croiser avantageusement leurs feux sur des corps de troupes à la distance de 500 toises & plus loin encore , sur-tout si les pieces de 12 & de 8 , dont elles seront composées , ont l'avantage de porter loin , sous le moindre angle d'élevation : mais il faut alors tirer lentement & se donner le tems de pointer & de juger de l'effet de ses coups. Ce sont les circonstances qui décident le commandant éclairé d'une batterie , & qui lui font juger de l'avantage ou de l'inutilité de tirer à de grandes distances : c'est la quantité de munitions qu'il a ; c'est le besoin qu'il prévoit en avoir dans la suite de l'action ; c'est l'effet de son feu , c'est enfin son expérience & ses lumieres qui le déterminent. Que n'a-t-il pas à souffrir dans ces occasions , de l'empressement , souvent indiscret , des troupes qui l'environnent , lesquelles voudroient toujours voir l'artillerie en action & entendre du bruit , même lorsqu'il est évident qu'il seroit sans effet : situation pénible , mais dont il est bien dédommagé , lorsque dans la suite de l'affaire , ses munitions , sagement économisées , sont employées avec autant de succès que d'éclat.

Dans quelque circonstance que ce soit , on doit , au lieu de tirer par salve , ne tirer qu'un coup après l'autre , en sorte que le feu soit continu ; c'est la maniere la plus sûre d'inquiéter l'ennemi , de lui faire tout le mal possible & de ne lui pas donner un moment de relâche. Sans s'écarter de cette maxime , dont la vérité ne sera pas contestée , il faut tirer vivement à 200 toises de distance , parce que le coup commence à devenir certain , & à 100 toises très-précipitamment parce que le feu devient alors aussi meurtrier qu'il peut l'être , & une troupe qui y seroit exposée , sans pouvoir l'éviter , le soutiendrait difficilement sans se rompre.

Après avoir parlé de la légèreté de l'artillerie du nouveau système , dont ses partisans ont prétendu tirer de si grands avantages , après avoir montré ce que les pieces raccourcies perdoient sur la longueur & la rectitude des portées , nous devons entrer dans quelque détail sur le canon tiré à cartouche. Cette question tient au système actuel de tactique qui paroît universellement adopté par toutes les puissances de l'Europe , & doit nécessairement entrer dans cet article , dont l'artillerie de campagne est l'objet : nous le terminerons par quelques réflexions sur l'économie qu'on a cru devoir résulter du nouveau système & sur la dégradation des chemins que la nouvelle artillerie devoit plus ménager que l'ancienne , par rapport à sa légèreté.

M. Joly de Maizeroy , auteur aussi estimable que militaire zélé , nous dit dans l'avant-propos de l'ouvrage sur les opinions qui partagent les militaires , que « depuis le siècle de Charles V. & de François I. où l'on vit renaître en Europe la science de la guerre , l'infanterie constituée sur les principes des anciens , s'y étoit soutenue sans contradiction jusqu'après la paix de Nimegue , en 1678. Les fusils qui commençoient alors à succéder aux mousquets , étant plus maniables & plus faciles à tirer , firent prendre insensiblement du dégoût pour les piques , l'invention de la baïonnette contribuoit encore à l'augmenter , de sorte que les piques furent entièrement abandonnées en 1703 ; ce fut M. de Vauban qui détermina Louis XIV. à les supprimer , époque qui doit être remarquable dans l'histoire de notre tactique. Peu d'années après toute l'infanterie fut

armée de fusils avec la baïonnette à douille, & la plupart imaginèrent que l'arme de jet devoit être désormais prépondérante: cette idée ayant pris faveur, on ne pensa plus qu'à se ranger dans un ordre qui parût propre à faire usage de tout son feu; on oublia totalement celui qui convenoit le mieux pour la charge & qui avoit été précédemment comme la forme naturelle de l'infanterie.

Il auroit semblé que l'ordre mince & cette extrême confiance qu'on met aujourd'hui dans le feu, ne pouvoient se concilier avec l'impétueuse vivacité de la nation Française, si bien connue de toutes les autres: quoi qu'il en soit de cette discussion qui n'est cependant pas étrangère à notre sujet, il suffit de dire que toutes les puissances de l'Europe ayant adopté la formation des bataillons sur trois de hauteur, on a cru qu'on ne pourroit résister au feu de leur infanterie & de leur nombreuse *artillerie*, qu'en leur opposant des troupes rangées dans le même ordre, une *artillerie* aussi nombreuse que la leur, &, par ce moyen, un feu aussi bien nourri que le leur. De là notre ordonnance actuelle; de-là nos exercices, nos feux de pelotons, de divisions, de deux rangs; de-là l'*artillerie* légère & multipliée, de-là les coups de canon à cartouches préférés aux boulets, même à de trop grandes distances.

Ce système de tactique ayant prévalu, il est certain que les partisans de la petite *artillerie* avoient un beau champ pour défendre leur opinion. Vous voulez du feu, ont-ils dit, vous y mettez toute votre confiance, vous abandonnez les armes de longueur qui mettoient votre infanterie dans le cas de se défendre contre la cavalerie & même de l'attaquer; vous voulez que les François si impétueux & si déterminés à en venir promptement aux mains, à fondre brusquement sur l'ennemi, à l'attaquer de vive force même dans des postes, dans des retranchemens, craignent de le joindre à découvert & restent en panne exposés au feu de la mousqueterie & de l'*artillerie*, feu d'autant plus redoutable que les nations que vous prenez pour modèle, en font leur principale affaire & qu'il convient à leur caractère: vous éteignez la bouillante ardeur des François, vous enchaînez leur courage, vous voulez gêner les savantes dispositions, la valeur du général habile qui fera à leur tête. Il faut donc nous conformer à vos vues & à vos nouveaux principes, & copier les puissances étrangères, dans la partie qui nous regarde, comme vous les copiez dans toutes les autres, il faut multiplier l'*artillerie* & devenir supérieur à l'ennemi, dans le genre même qui parut toujours nous convenir le moins; nous aurons comme lui deux petites pieces de 4 attachées à chaque bataillon (celles de 3 conviendroient même mieux par leur extrême légèreté pour suivre les mouvemens des troupes). La portée de nos petites pieces sera assez longue & la force du boulet plus que suffisante pour emporter trois hommes de file, puisque les bataillons ennemis sont formés sur trois de hauteur: cette formation présentant un grand front sur peu de profondeur, nous tirerons bien plus à mitraille qu'à boulet, à 200, même à 300 toises. Chaque coup vomira 41 balles de fer battu qui sortiront d'une boîte à culot de fer, lequel donnera la mort à celui qu'il frappera & chaque coup de canon équivaldra, en outre, à quarante & un coups de fusil: nous mettrons par là plus de monde hors de combat, quoique nos pieces tirent en courant & toujours vis-à-vis d'elles. Dirigées par les mêmes motifs, nos pieces de parc de 12 & de 8 seront emplacées, si on ne peut pas les traîner à bras à la suite des troupes, & n'ayant à tirer que sur des corps minces, il sera très-avantageux de les tirer à cartouches, même à de très-grandes distances, Si nous tuons

peu de monde, nous ferons des blessures multipliées à un point qui se conçoit à peine, & nous mettrons plus d'ennemis hors de combat, ce qui est notre véritable objet & le plus raisonnable qu'on puisse se proposer. Nous dirigerons la vivacité naturelle au François du côté du feu, & nous ferons supérieurs à nos ennemis, même à cet égard, par la vitesse de notre exécution, & par la formidable multitude de nos pieces de canon: elles pesent beaucoup moins que les anciennes: elles coûteront donc moins & elles gêneront moins les chemins. Ne critiquez pas notre petite *artillerie*, puisqu'elle tient à votre tactique, qu'elle est nécessaire à votre ordonnance, qu'elle est une suite de vos principes, & puisqu'enfin vous ne pouvez la blâmer sans tomber en contradiction avec vous même.

Voilà en substance ce que nous avons entendu dire en faveur de la nouvelle *artillerie*; & nous convenons, avec notre impartialité ordinaire, qu'il n'est pas aisé d'y répondre, à moins d'attaquer le système actuel de tactique en totalité, dont l'*artillerie* n'est qu'une branche. On a vu une partie des réponses qui ont été faites. Finissons ce qui nous reste à rapporter sur cette importante matière, & renvoyons, pour le reste, à l'*Essai général de Tactique* & aux ouvrages qui l'ont réfuté.

Il paroît par les épreuves faites à Strasbourg, & les grandes distances auxquelles on y tiroit les coups à mitraille, qu'on est dans le dessein d'employer des boîtes de fer blanc terminées par un culot de fer, & remplies de quarante-une balles de fer battu, de préférence aux boulets, contre les regles de l'ancienne pratique (*Voyez CANON de bataille.*); mais en supposant que dans tous les terrains & à tous les niveaux, on auroit à la guerre des résultats pareils à ceux qu'on nous a donné des épreuves, ce qui ne peut se supposer, on ne peut pas dire que cette qualité de bien porter la mitraille, soit particuliere aux pieces courtes, car celles qui seroient plus longues auroient encore la supériorité à cet égard, ainsi que l'expérience l'a prouvé: c'est d'ailleurs une maxime reconnue de tous les anciens officiers d'*artillerie*, que les boulets font généralement plus de mal & causent plus de désordre que les coups à mitraille: si les ennemis sont formés sur trois de hauteur, on cherchera des positions avantageuses pour les battre d'écharpe & en flanc: les longues pieces auront la supériorité sur les courtes dans ces positions; on ne peut en douter, & dans l'impossibilité de faire courir les unes & les autres à la suite des troupes, on les y placera: quant aux petites pieces de régiment qui tireront en courant, sur des hauteurs ou dans des fonds (car les champs de bataille ne sont pas des surfaces planes comme les champs d'épreuve), leur effet sera nul ou presque nul.

Il est encore reconnu que les grappes de raisin & les boîtes de fer blanc remplies de petits mobiles, ne sont pas d'un aussi bon usage que les balles de munition renfermées dans des sacs d'une toile légère & que, quelle que soit l'espece de mitraille que l'on emploie, on ne doit se servir des pieces de canon, pour cet usage, que lorsqu'on est fort près de l'ennemi. Les coups à mitraille, ajoute-t-on, n'ont qu'une portée médiocre, sont arrêtés ou détournés de leur route par de légers obstacles: une partie des petits mobiles passe au dessus de la troupe contre laquelle ils étoient dirigés, une partie tombe en avant sans l'atteindre, & la petite quantité qui pourroit frapper, à une trop grande distance, ne fait que des blessures légères qui n'inspirent point d'effroi. L'effet sera moindre encore si les mobiles sont de fer battu & léger, par la résistance qu'ils éprouveront de la part de l'air, & par la direction qu'ils prendront au sortir de la boîte qui les renferme, laquelle ayant



un mouvement de rotation en sortant de la piece, ne s'ouvrira que rarement de la maniere la plus favorable à l'effet du coup. Les grappes de raisin, dont les mobiles sont ficelés & ferrés dans une toile forte & goudronnée, ne se séparent qu'avec peine, en sortant de la piece & prennent un mouvement de rotation qui les éloigne de leur direction: ces grappes de raisin, comme les boîtes de fer blanc, ne peuvent servir qu'aux pieces dont elles ont le calibre, au lieu que les balles roulantes conviennent à toutes, s'écartent moins de leur direction, parce qu'elles ont plus de masse sous un moindre volume, & qu'elles n'ont point d'obstacle à vaincre en sortant de la piece: étant d'ailleurs en plus grande quantité (12 livres dans une piece de 12, &c.), elles blessent plus de monde à portée moyenne, occasionnent par là plus de désordre dans une troupe, & sont conséquemment plus utiles & d'un tout autre effet, lorsqu'elles sont tirées de près, c'est-à-dire, à 60 ou 80 toises, distance que la bonne pratique a déterminée, pour les employer, au delà de laquelle on doit toujours préférer les boulets.

Écoutez l'auteur de l'*Essai sur l'usage de l'artillerie*, qui nous rapporte quelques faits qui doivent convaincre que les coups de canon à cartouche, à balles roulantes, sont aussi meurtriers de près qu'ils sont peu dangereux de loin: des témoins oculaires de quelques-uns de ces faits, existent encore & en garantissent la vérité.

(o) « A la journée de Malplaquet, M. de Maléfiu commandoit plusieurs batteries au centre des mauvais retranchemens élevés à la hâte pendant la nuit précédente: un nombre de bataillons tout François, réfugiés en Hollande, las d'être exposés à ses boulets, se précipiterent, pour l'attaquer, avec l'ardeur de la nation, excitée par la haine & par l'esprit de parti; ils souffrirent encore quelques volées dans leur course; mais prêts à monter sur les retranchemens, ils essuyèrent de toutes les pieces une grêle de balles, qui les mirent dans un désordre dont ils ne purent revenir.

A Guastale, une batterie de 8 ou 10 pieces de 4, placée à notre gauche, & soutenue par le régiment de Champagne, avoit employé ses boulets avec succès; mais elle commençoit à en manquer & se trouvoit forcée de diminuer ses feux. Les ennemis s'en apperçurent bien vite, & résolurent de s'emparer de cette batterie qui les avoit arrêtés jusques-là, & de pousser les troupes qui la défendoient; ils s'avancèrent donc en bon ordre & d'un pas précipité, presque assurés de la réussite. A leur approche, un des officiers de cette batterie courut à la caisse des balles que l'on met ordinairement avec les boulets; les pieces furent promptement chargées d'une quantité suffisante de ces balles qui furent tirées de fort près sur les Allemands; & l'effet en fut si meurtrier, qu'ils furent pliés à l'instant, & prirent la fuite.

On cite, lisons-nous, dans le même ouvrage, à l'occasion des cartouches tirées de trop loin, la perte que firent les bataillons François dans les vergers de Bergen. Un pareil fait est-il bien propre à les mettre si fort en crédit? Les ennemis, dit-on, après avoir perdu la bataille, placerent vingt pieces de leur grosse artillerie, sur la hauteur qui domine ces jardins, à la distance de 250 toises environ, & canonnerent si vivement nos troupes pendant quatre heures, que nous eûmes 7 ou 800 hommes tués ou blessés. Il est aisé de calculer la dépense & l'effet de cette célèbre canonnade à cartouches: tirez de chaque piece un coup par minute, ce n'est pas faire un feu bien vif. A ne supposer que cela, les enne-

(o) Essai sur l'usage de l'artillerie, page 81

mis tirèrent 4800 coups pendant les quatre heures, & voilà six coups pour tuer ou blesser un homme. (En ne supposant la cartouche que de 41 balles, ce qui est vraisemblablement au-dessous de ce qui fut employé dans des pieces de grosse artillerie, c'est 216 balles pour tuer ou blesser un homme.)

« Mais réduisons le nombre des coups à la moitié, les admirateurs outrés des coups à mitraille, n'auront pas encore sujet de triompher, le même nombre de coups à boulets bien tirés auroit produit un effet double & peut-être triple ».

Nous ajouterons un fait dont nous avons été témoins, c'est qu'ayant été exposé avec une troupe d'environ six bataillons, formée sur quatre de hauteur, au feu de deux pieces courtes, qui tiroient avec des cartouches de fer-blanc, de 200 coups au moins qui furent tirés à 150 ou 200 toises, il n'y eut pas un homme tué ni blessé.

Voilà des expériences de guerre, qui, de l'aveu des partis les plus divisés d'opinions, sont les plus décisives; cependant l'auteur que nous venons de citer, les répéta à la Fere en 1760, pour satisfaire la curiosité de plusieurs témoins. Les résultats de ces épreuves vinrent complètement à l'appui des exemples cités, & confirmèrent que les balles renfermées dans des sacs de toile, avoient l'avantage sur celles qui étoient renfermées dans des boîtes de fer-blanc. Les partisans des anciennes méthodes en conclurent que, quelle que soit la cartouche qu'on préfère, on ne doit employer cette maniere d'exécuter le canon qu'à 100 toises pour la plus grande distance, & entre 60 ou 80 pour la distance moyenne, & de très près pour les effets décisifs; que dans tous les autres cas, les boulets devoient être préférés aux cartouches, d'autant plus que l'effet des boulets est encore augmenté par la terreur & l'effroi qu'ils inspirent: car ils atteignent à de très-grandes distances; ils épouvantent par leur sifflement, ils brisent tout ce qu'ils rencontrent dans leur course rapide, ils emportent plusieurs hommes à la fois; & leurs membres déchirés & sanglans, les éclats des obstacles qu'ils ont fracassés, sont de nouvelles armes qui portent au loin l'épouvante & la mort, & qui, par le spectacle affreux qu'elles offrent, intimident, sur-tout les nouveaux soldats qui n'en ont pas encore vu de pareils.

Il est sans doute cruel pour un militaire qui, après avoir servi long-tems, & s'être trouvé à nombres d'actions sanglantes, conserve au fond de son cœur des sentimens d'humanité, d'être obligé, par état, de faire son étude des moyens les plus efficaces d'opérer la destruction de ses semblables, de rechercher les armes, dont les effets sont les plus terribles & les plus meurtriers, & de discuter de sang froid la maniere la plus cruelle & la plus barbare de les employer. Mais l'état de guerre étant devenu si commun aux hommes, la voie la plus sûre d'abrèger celles qu'ils se font si souvent sur des motifs trop légers, seroit peut-être de la faire d'abord très-vivement, & qu'une puissance dont la réputation d'équité seroit aussi bien établie que méritée, se rendit aussi redoutable par ses forces que par la maniere de les employer; afin qu'en accablant ses ennemis tout à la fois, elle leur fît bien connoître le danger auquel on s'expose, en troublant injustement la paix des nations: les guerres seroient moins longues & par conséquent moins destructives; car la faim, les fatigues & la misere font périr plus de soldats que le fer & le feu (p).

Puisse, au surplus, le flambeau de la religion &

(p) Sapius enim penuria quam pagna consumit exercitum; & ferro savior fames est. Végèce.

de la philosophie éclairer les hommes sur leur véritable intérêt, leur vrai bonheur ! Puissent les souverains de la terre goûter dans leurs regnes longs & paisibles, l'ineffimable bonheur d'être les bienfaiteurs, les peres de leurs sujets ! Puisse notre patrie jouir d'une paix éternelle & d'un bonheur constant ! Alors nous ne regretterons ni les maux que nous avons soufferts, ni le sang que nous avons versé pour elle. Poursuivons & hâtons-nous de terminer cet article.

Les partisans du nouveau système d'*artillerie* ont beaucoup fait valoir l'économie qui résulteroit de ces nouveaux établissemens, & ont prétendu de plus que les équipages d'*artillerie*, formés sur le nouveau plan, dégraderaient moins les chemins que ceux d'autrefois. On leur a répondu qu'il étoit bien vrai que chaque piece pesant moins en particulier que la piece ancienne du calibre correspondant, chaque piece nouvelle coûteroit moins ; mais qu'en les multipliant, ainsi qu'on se propose de le faire, la masse totale seroit plus chere pour le métal & la façon. Pour s'en convaincre, a-t-on dit, il n'y a qu'à comparer le nombre des pieces qui étoient attachées aux armées de Flandre pendant la guerre de 1740 à 1748, avec celui qu'on projette d'employer à l'avenir, qui est presque triple : après cette comparaison, l'économie prétendue disparaîtra relativement au métal & à la façon, si l'on considère ensuite l'approvisionnement d'un pareil nombre de pieces, à 200 coups chacune, tant en boulets qu'en cartouches ; si l'on fait attention que ces cartouches coûtent sept fois plus que le boulet du même calibre, & qu'elles ont plus de volume ; si l'on remarque que la quantité de poudre sera sensiblement augmentée, on verra combien les voitures du parc seront multipliées : nouvelle augmentation de dépense pour leur construction, & nouvelle augmentation en attelages & en charretiers. Loin donc de voir de l'économie dans les nouveaux projets, les partisans des anciens usages n'y voient qu'un surcroît de dépense considérable.

Ils répondent, en second lieu, que si les chemins sont un peu ménagés par la diminution de masse, de quelques pieces de 12, celles de ce calibre des dimensions nouvelles les gêneront autant que les anciennes pieces de 8 ; que celles de 8 nouvelles les gêneront plus que les anciennes pieces de 4 ; que ce petit avantage des pieces de 12 allégées n'est pas à comparer avec les dégradations occasionnées par le nombre de voitures du parc & par celui des pieces, qui est plus que doublé ; enfin ils concluent que le nouveau système d'*artillerie* est plus dispendieux que l'ancien, plus embarrassant dans les marches, & que les chemins en seront plus promptement gâtés & dégradés.

Nous observerons ici avec l'auteur de l'*Essai sur l'usage de l'artillerie*, que nous ne faisons pas entrer en ligne de compte les voitures de munition, nécessaires aux pieces de régiment, ni ces pieces elles-mêmes ; sans quoi, le nombre des voitures seroit plus que doublé : nous n'avons entendu parler que du seul parc. Si l'on dit que l'*artillerie* ne suivra plus le même chemin, comme autrefois (9), « je répondrai que rien n'empêchoit autrefois de prendre les mêmes précautions pour faciliter les marches, & qu'on l'a fait dans les dernières campagnes ; sur quoi, j'observerai encore qu'à force de promettre au ministère, aux généraux & aux troupes de passer légèrement par-tout avec l'*artillerie*, nous pourrions, en plus d'un lieu, nous trouver fort embarrassés, si ce n'est pour les pieces de régiment, au moins pour les munitions & pour les autres pieces. Malheur alors aux officiers chargés de la marche, & peut-être au corps entier ».

(9) Supplément à l'*Essai sur l'usage de l'artillerie*, page 32.

N'oublions pas, avant de terminer, une maxime de laquelle il seroit très-dangereux de s'écarter, c'est que, lorsqu'on porte de l'*artillerie* en avant de la ligne, elle doit être soutenue par des compagnies de grenadiers & même par des bataillons, suivant la conjoncture, & que les batteries & les troupes qui les protègent, & qui en sont protégées, ne doivent jamais s'abandonner.

Si l'on vouloit tout dire, on feroit un très-gros livre, ainsi que nous l'avons observé au commencement de cet article que nous terminerons ici, en concluant de tout ce qu'on y a lu.

1°. Que trop compter sur l'*artillerie*, ou la regarder comme inutile dans les combats, sont deux excès qui décelent la partialité.

2°. Que l'*artillerie* est préférable, à tous égards, aux machines de jet des anciens.

3°. Que l'*artillerie* de la France eut assez constamment la supériorité sur celle des puissances étrangères.

4°. Qu'il semble qu'on doit préférer une *artillerie* peu nombreuse, mais bien dirigée, à une multitude de pieces de canon, qui rendroit les marches des armées pesantes & difficiles, & qui pourroit même, dans bien des cas, empêcher des mouvemens décisifs par la difficulté des subsistances. Si on répond qu'alors on en supprimeroit une partie, c'est convenir de son inutilité dans bien des occasions.

5°. Que le plus fort calibre qu'on doit mener en campagne, est celui de 12 ; & que si on fait entrer des pieces de 16 dans un équipage de campagne, ce doit être en petite quantité.

6°. Que nos pieces de canon dans chaque calibre, coulées dans les dimensions de l'ordonnance de 1732, ont une portée plus longue & des directions plus sûres que des pieces plus courtes ; qu'elles ont moins de recul, qu'elles sont plus durables, leur effet plus meurtrier, & leur feu plus rasant.

7°. Qu'il est difficile d'affurer le coup de boulet à 400 toises sur un petit objet ou sur un petit corps en mouvement, & que le coup ne devient certain qu'à 200 toises.

8°. Que c'est une erreur de croire qu'il y a de l'avantage à placer le canon sur des lieux fort élevés au-dessus du niveau de la campagne ; que les batteries doivent être fortes, & se protéger réciproquement, & être soutenues par des troupes dont elles ne doivent pas se séparer.

9°. Que tant qu'on est éloigné de l'ennemi de 100 toises, on doit préférer le boulet à la cartouche, de quelque espèce qu'elle soit.

10°. Que de toutes les cartouches, celles qui sont composées de balles de munition, telles qu'on les délivre aux troupes, enveloppées dans des sacs de toile légère, sont celles qui font le plus d'effet, mais qu'on ne doit les employer que lorsqu'on est fort près de l'ennemi.

11°. Qu'en général, il est de la dernière conséquence de ne tirer, soit à boulet, soit à mitraille, qu'à bonne portée ; sans quoi, l'on consommé inutilement des munitions qu'on seroit dans le cas de regretter, lorsque le moment d'en faire un usage décisif arriveroit. Qu'il ne faut point tirer à boulet par *salve*, mais un coup après l'autre, en sorte que le feu soit continu.

12°. Que l'*artillerie* de régiment, qui accompagne les troupes, ou qu'on suppose qui peut les accompagner dans tous leurs mouvemens, ne faudroit procurer de grands avantages.

13°. Que les pieces de 12 & de 8 ne pouvant jamais être assez légères pour suivre les troupes, il paroîtroit plus avantageux de les laisser dans

leurs anciennes proportions, & de leur faire occuper, comme autrefois, des positions bien faîtes, où elles puissent battre en flanc, de revers, s'il est possible, ou au moins d'écharpe.

14°. Que la piece ancienne de 4, portant plus loin & plus juste que la piece nouvelle de 8, & presque aussi loin que celle de 12 nouvelle, que pesant moins que la piece nouvelle de 8, & portant mieux la cartouche que la piece à la suédoise, il seroit désavantageux de la réformer.

15°. Que le nouveau système d'artillerie est plus dispendieux que l'ancien.


16°. Que la nouvelle artillerie gênera plus les chemins que l'ancienne, rendra les marches plus pesantes, & pourroit même empêcher le succès d'une affaire qui dépendroit de la célérité d'une marche (r).

Nous laissons au lecteur à juger de la solidité des motifs & des raisons des partisans de la nouvelle artillerie, & de la force des objections qu'on leur a faites. On voit, d'un côté, l'attachement qui nous lie à d'anciens usages, attachement d'autant plus cher, qu'il est plus anciennement contracté, & qui n'est pas facile à détruire; de l'autre part, le charme des nouveautés, toujours si puissant & si capable de produire des illusions, de l'enthousiasme même. Que feront les militaires impartiaux entre ces deux écueils? Ils attendront que le ministère décide la question; ils se persuaderont qu'elle est d'une assez grande importance pour mériter son attention; ils se conformeront aux ordres qui leur seront donnés; & si la nouvelle artillerie prévaut pour la guerre de campagne, ils n'auront plus d'opinion, & chercheront à employer les nouvelles pieces avec le même zèle, & s'ils peuvent, avec le même succès qu'ils eurent, en servant avec les anciennes. Le seul chagrin qui leur restera, sera d'avoir vu régner trop long-tems une guerre intestine dans le corps de l'artillerie, & qu'une diversité d'opinion en ait troublé la paix & l'union qui firent autrefois sa force, & qui le rendirent, on ose le dire, redoutable aux puissances étrangères. Ils attendront, avec impatience, que les chefs de ce corps, qu'ils respectent encore plus par la supériorité des talens qu'ils leur reconnoissent, que par l'éminence de leur grade, rétablissent la concorde & la paix qui régnerent autrefois entre tous les officiers particuliers, persuadés que cette douce union peut seule faire renaître & maintenir l'ancien esprit du corps, en même tems qu'elle fera le bonheur de chacun des officiers qui le composent. Tels sont nos sentimens, tels sont nos vœux sinceres, tels sont nos desirs les plus ardens, en attendant que les lumieres & l'autorité de nos maîtres dans l'art de la guerre, détruisent toutes les sources de division. (AA. janvier 1773.)

Il ne nous reste plus qu'à donner une idée des manœuvres de la nouvelle artillerie.

SERVICE d'une piece de bataille du calibre de 12 par huit hommes du Corps Royal, & sept de l'infanterie.


POSITIONS des canonniers & servans, à droite de la piece.

Premier canonnier désigné par un triangle 

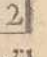
N°. 1. En marchant en avant il tient des deux mains le levier de lunette *a* de la droite de la piece (fig. 1. *planc. III. nouvelle artillerie, dans ce Suppl.*): il tient le même levier seulement de la main droite,

(r) Ces maximes sont tirées pour la plupart de l'Essai sur l'usage de l'artillerie, & d'un Mémoire de feu M. de Mouv, lieutenant-général des armées.

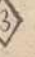
en marchant en retraite (fig. 2.): pendant l'action, c'est-à-dire lorsque la piece tire, il est placé entre les deux leviers de lunette (*a, b, fig. 3.*): il a attention que le second canonnier & tous les servans soient à leurs postes: il fait alors le seul commandement *chargez*: pendant qu'on charge la piece, il la dirige avec les leviers de lunette, qu'on appelle aussi *de pointage*; avant qu'on mette le feu, il se retire à droite ou à gauche, selon le côté d'où vient le vent, pour observer son coup, sans être incommodé par la fumée.

Premier canonnier servant désigné par un carré 

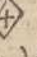
N°. 2. Il porte une bricole longue (*c, fig. 4.*), pendante à sa gauche: il est chargé de l'écouvillon qu'il tient de la main gauche en marchant, & qu'il appuie à son épaule: il accroche son trait (*d, fig. 4.*) au crochet *z* de la tête de l'affut en marchant (fig. 1.), & il l'attache au crochet *z* du bout de l'essieu en marchant en retraite (fig. 2.). La piece étant en action, il est placé en avant hors de l'alignement des roues; il tient horizontalement l'écouvillon, des deux mains; au commandement *chargez*, il se porte à la bouche de la piece par un grand pas du pied gauche; & posant le pied droit à même hauteur, les talons éloignés de 18 pouces, il se trouve placé parallèlement à la piece qu'il écouvillonne: il aide ensuite à enfoncer la cartouche dans le canon, puis il se remet à sa première position en avant & hors de l'alignement de la roue.

Second canonnier servant désigné par un carré 

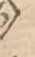
N°. 3. Il est chargé du sac aux lances à feu qu'il porte à gauche, & du boute-feu ou porte-lance qu'il porte de la main droite: en marchant en avant, il se porte au levier *e*, qui est en-travers de l'affut, faisant face à l'ennemi: il aide à soulever & à pousser l'affut; il agit en sens contraire, en marchant en retraite; pendant l'action il est placé à hauteur de la culasse; il accroche & décroche le seau, & il met le feu lorsque le second servant de la gauche lui en a donné le signal.

Servant d'infanterie désigné par un losange 


N°. 4. Il porte une bricole raccourcie (*g, fig. 5.*) à sa gauche: en marchant en avant il accroche son trait au crochet (*z, fig. 1.*) de la tête de l'affut, à la droite du premier servant; en marchant en retraite, il l'accroche au crochet *z* du bout de l'essieu (fig. 2.), à la droite du même servant. Pendant l'action il se retire auprès de l'avant-train, où il aide à remplir les sacs des pourvoyeurs: il remplaceroit, au besoin, un des hommes qui pourroit manquer.

Servant d'infanterie désigné par un losange 

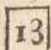
N°. 5. Il porte une longue bricole (*c, fig. 4.*) à sa gauche: en marchant en avant, il accroche son trait au crochet *z* du bout de l'essieu (fig. 1.): en marchant en retraite, il l'accroche au crochet *e* de la crosse (fig. 2.): pendant l'action, il se tient au caisson des munitions.

Servant d'infanterie désigné par un losange 

N°. 6. Lorsqu'on sépare l'affut de l'avant-train, il aide au cinquième servant de gauche à enlever le coffret de dessus l'affut & à le placer sur l'avant-train; en marchant en avant, il se porte au levier *e* en-travers de l'affut (fig. 1.), à la gauche du second servant canonnier, qu'il aide à soulever & à pousser la piece: pendant l'action il est au caisson des munitions.


Servant d'infanterie désigné par une lozange 

N^o. 7. Il porte une bricole raccourcie (*g*, *fig. 5.*): en marchant en avant il accroche son trait au crochet ζ du bout de l'essieu (*fig. 1.*): en marchant en retraite, il l'accroche au crochet $\&$ de la croffe (*fig. 2.*): il est au caisson des munitions pendant l'action.


Troisième canonnier servant, désigné par un carré 

N^o. 8. Ce servant, toujours du Corps royal de l'artillerie, sera attaché à la garde de l'avant-train & du coffret: il se portera, au besoin, au secours de la piece, & aidera les deux canonniers placés aux leviers de lunette *a*, *b*. Il est chargé d'emmener & de ramener l'avant-train.

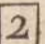
Position des canonniers & servans, à gauche de la piece.

Second canonnier désigné par un triangle 


N^o. 9. En marchant en avant, il tient des deux mains le levier de lunette *b* de la gauche de la piece (*fig. 1.*): il tient le même levier seulement de la main gauche, en marchant en retraite (*fig. 2.*): pendant l'action, c'est-à-dire, lorsque la piece tire, il est placé à hauteur de la culasse (*fig. 3.*): au commandement *chargez*, il bouche la lumière de la main gauche, & de la main droite il donne l'élévation à la piece par le moyen de la vis de pointage. Voyez CANON DE BATAILLE, dans ce Supplément.

Canonier servant désigné par un carré 


N^o. 10. Il porte une longue bricole (*c*, *fig. 4.*) pendante à sa droite: en marchant en avant, il accroche son trait (*d*, *fig. 4.*) au crochet de la tête de l'affut (ζ , *fig. 1.*), & il l'accroche au crochet du bout de l'essieu (ζ , *fig. 2.*), lorsqu'on marche en retraite. La piece étant en action, il est placé hors de l'alignement de la roue gauche, en avant. Au commandement *chargez*, il se porte à la bouche de la piece pour y aider le premier servant de la droite à écouvillonner: il reçoit la cartouche du troisième servant, il la place dans le canon & l'y enfonce avec le premier servant de la droite. Après quoi il reprend sa position en avant à côté de la roue.

Deuxième canonnier servant de la gauche, désigné par un carré 

N^o. 11. Il porte le sac à étoupilles à sa ceinture, & le dégorgeoir de la main droite: en marchant en avant, il se porte au levier *f* de la croffe de l'affut (*fig. 1.*), il aide à le soutenir & à le pousser, en avant & en retraite (*fig. 2.*): pendant l'action il se porte à la culasse de la piece, à gauche du second canonnier qui vient de la pointer, il la dégorge de la main droite, place l'étoupille de la main gauche, & fait signe au second servant de droite de mettre le feu, lorsqu'il est retiré à son poste (*fig. 3.*).


Troisième canonnier servant de gauche désigné par un carré 

N^o. 12. Il porte une bricole raccourcie (*g*, *fig. 5.*), pendante à sa droite. En marchant en avant, il accroche son trait au crochet ζ de la tête de l'affut (*fig. 1.*): en marchant en retraite, il l'accroche au crochet ζ de l'extrémité de l'essieu (*fig. 2.*). Il est pourvoyeur de la piece, chargé d'un sac de cuir où est la cartouche, qu'il donne au premier servant. Le sac étant vuide, il va le remplir au coffret ou au caisson.

Servant d'infanterie de gauche désigné par un lozange 

N^o. 13. Il porte une bricole (*c*, *fig. 4.*) pendante à sa droite; en marchant en avant, il accroche son

trait au crochet ζ de l'extrémité de l'essieu (*fig. 1.*); en marchant en retraite, il l'accroche au crochet $\&$ de la croffe (*fig. 2.*): il est avec le troisième canonnier servant, pourvoyeur de la piece, & porte, comme lui, un sac de cuir: il donne la cartouche au premier servant, pendant que son camarade va remplir son sac.

Servant d'infanterie de gauche désigné par un lozange 

N^o. 14. Il aide au cinquième servant de la droite à séparer l'affut de son avant-train: en marchant en avant, il est au levier *f* de l'affut, à la droite du second canonnier servant, qu'il aide à soutenir & à pousser l'affut. En marchant en retraite, il pousse la piece d'une main à la volée; & de l'autre aux anses: pendant l'action il est au coffret ou au caisson.

Servant d'infanterie désigné par un lozange 

N^o. 15. Il porte une bricole *g* raccourcie (*fig. 5.*); pendante à sa droite: son poste est au caisson. Pour marcher en avant, il accroche son trait au crochet ζ de l'extrémité de l'essieu (*fig. 1.*), & en marchant en retraite, il l'accroche au crochet $\&$ de la croffe (*fig. 2.*).

N^o. 16. Les bricoles (*c*, *fig. 4 & 5.*) seront d'un bon cuir de rouffi: elles doivent avoir, y compris l'anneau de fer *h*, deux pieds six pouces de longueur, & le trait fait d'un bon chanvre ayant six lignes de diamètre, aura sept pieds six pouces de longueur, y compris la maille *d*, en sorte que la bricole & le trait pris ensemble auront dix pieds de long. On raccourcit le trait, en passant le crochet de fer *k* dans l'anneau *h*.

N^o. 17. Les sacs à porter les cartouches, les étoupilles & les lances à feu, doivent être de cuir lissé, l'usage ayant appris que ceux de cuir garnis de poil étoient sujets à s'enflammer.

On peut se figurer avec quelle rapidité ces petites pieces sont servies; tous les canonniers & servans qui y sont attachés, sont en mouvement à la fois; on les charge à cartouche, c'est-à-dire qu'on y met la poudre & le boulet en un seul tems; au lieu d'une traînée de poudre sur la lumière, on y introduit une étoupille qui est un roseau rempli d'une composition très-vive, lequel entre dans la gargouille, percée à cet effet avec le dégorgeoir (*V. AFFUT des pieces de campagne ou de bataille, Supp.*): au lieu d'une meche allumée pour mettre le feu, on se sert d'une lance à feu, qui crache de fort loin sur l'extrémité supérieure de l'étoupille, laquelle porte une cravate ou plusieurs brins d'une meche déliée, bien imprégnée de la composition dont le roseau de l'étoupille est rempli, en sorte que la piece est chargée & le coup est parti en un clin d'œil. On peut donc tirer très-vite avec ces petites pieces: mais il vaut peut-être mieux ralentir un peu la vivacité du feu, & se donner le tems de pointer & de bien ajuster.

Manœuvres avec les chevaux pour les pieces des trois calibres.

N^o. 18. Pour faire de longs trajets en retraite, ou pour couvrir une colonne qui auroit à craindre l'ennemi sur son flanc, ou enfin pour franchir des fossés, rideaux, &c. avec les pieces des trois calibres, on sépare l'avant-train de l'affut, dont la croffe pose alors à terre; on attache un bout d'une demi-prolonge aux armons de l'avant-train, laquelle passe sur l'avant-train, embrasse, d'un tour, la cheville ouvrière, repasse sur le couvercle du coffret de munitions & est attachée de l'autre bout à l'anneau d'embranchement: on laisse environ quatre toises de longueur au cordage entre l'affut & l'avant-train auquel les chevaux sont attelés; lorsqu'ils marchent, la piece tirée par le cordage fuit aisément, au moyen

de la coupe de la partie inférieure de la crosse qui est faite en traîneau ; les canonniers & servans portant leurs armemens accompagnent la piece dans leurs postes respectifs, à droite & à gauche.

Lorsqu'on veut tirer, le maître canonnier crie *halte*, & dirige la piece, en faisant le commandement *chargez*. Le coup parti, s'il ne veut pas en tirer un second, il fait le commandement *marche*.

S'il faut descendre ou monter un rideau, passer un fossé, on alonge, s'il le faut, le cordage ; les chevaux passent avec l'avant-train, & les canonniers & servans joignent leurs efforts à ceux des chevaux, & la piece passe. Il faut qu'ils aient une grande attention à ne pas s'engager dans leurs bricoles, & à soutenir la piece dans les pas difficiles, où elle pourroit verfer. Ceci est une manœuvre pénible & dangereuse : mais il y a des cas où on l'a exécutée, ou l'équivalent, avec des pieces de 24 & de 16. On peut donc, à plus forte raison, en venir à bout avec des pieces très-légères. Les apologistes de la nouvelle *artillerie* concluent de l'exposé que nous venons de faire, que leurs pieces de canon peuvent marcher ainsi, aussi vite que l'infanterie la plus lestée : nous en douterons jusqu'à ce que l'expérience de quelques campagnes nous en ait convaincus.

Les pieces des calibres de 8 & de 4 se manœuvrent comme la piece de 12, à l'exception qu'on n'emploie que treize hommes pour la piece de 8, & que celle de 4 peut être exécutée avec huit hommes seulement. (AA.)

ARTIMON, f. m. (*Marine*.) On donne le nom d'*artimon* au bas mâât le plus en arrière du vaisseau, à la vergue que ce mâât supporte, & à la voile attachée sur cette vergue. Lorsqu'on veut parler de la voile, on se contente de dire l'*artimon* ; mais lorsqu'on veut désigner le mâât ou la vergue, on dit le mâât d'*artimon* ou la vergue d'*artimon*. On distingue aussi par le mot *artimon* les manœuvres qui ont des noms génériques & communs pour tous les mââts, & qui servent au mâât, à la vergue ou à la voile d'*artimon* : ainsi on dit les haubans d'*artimon*, la drisse d'*artimon*, les cargues d'*artimon*, &c.

Le mâât, ainsi que la vergue, sont faits pour l'usage de la voile : mais il faut placer le mâât avant de placer la vergue ; & on place la vergue avant de placer la voile ; c'est aussi l'ordre que je vais suivre en parlant d'*artimon*.

Mâât d'artimon. Le mâât d'*artimon* est le plus petit des trois bas mââts du vaisseau. Il a ordinairement en longueur une fois trois quarts le maître bau, & la douzième partie de cette longueur forme le ton du mâât. Son plus fort diamètre est de la trente-sixième partie de sa longueur ; & son plus petit diamètre est de la cinquante-quatrième partie de cette longueur, ou ce qui revient au même, il a les deux tiers du plus grand. Ainsi un vaisseau qui auroit quarante-huit pieds de bau, auroit un mâât d'*artimon* de quatre-vingt-quatre pieds de longueur ; le ton de ce mâât seroit de sept pieds ; son gros diamètre de deux pieds quatre pouces ; & son petit d'un pied six pouces huit lignes. Ces règles ne sont pas invariables (Voyez MAT, *Dict. rais.* &c.). Le mâât d'*artimon* a, ainsi que les autres bas mââts, des jauteraux pour soutenir ses barres sur lesquelles porte la hune. Son pied ne descend point dans la calle, mais il porte dans sa carlingue mise sur le premier pont. Voyez JAUTERAUX, BARRES, HUNE, CARLINGUE, *Dict. rais.* &c.

Voici l'ordre que l'on observe dans le capelage du mâât d'*artimon*. On commence par les pandeurs des palans de mâât : on capele ensuite les deux premiers haubans de tribord de devant formés par un même cordage ; puis les deux de devant de babord, & ainsi de suite ; si le nombre est impair, on fait un œillet au dernier, & on le capele tout seul ; ensuite on

capele l'étai. Au capelage même on garnit les haubans & l'étai de cuir, pour qu'ils ne se mangent pas entr'eux & sur les barres. On met ensuite une poulie à trois rouets pour la drisse de la vergue d'*artimon* qui n'est qu'aiguillettée au ton du mâât, afin de pouvoir facilement changer l'aiguillette, si elle venoit à se couper. Ce capelage fait, on met la hune sur ses barres, & on place ensuite le chuquet. Sur la face inférieure du chuquet, il y a un piton de chaque côté, où sont aiguillettées deux poulies pour les balanciers de la vergue sèche. Un peu au-dessous du chuquet, on fait faire un tour-mort & une demi-clef à un pandeur aux deux bouts duquel sont estropés deux caps-de-mouton pour les mouftaches de la vergue sèche ; le pandeur doit être assez long pour que les caps-de-mouton débordent la hune, & on le foure avec du bitord pour l'empêcher de se couper. Audeffous de la vergue sèche est un autre pandeur, saisi autour du mâât par un tour-mort & deux demi-clefs, & aux bouts duquel sont estropées deux poulies qui servent aux bras du grand hunier ; le pandeur doit être assez long, pour que les poulies dépassent la vergue sèche, & on la foure avec du bitord.

Tel est le capelage du mâât d'*artimon* que les gabiers d'*artimon* doivent visiter tous les jours à la mer pour réparer ce qui pourroit s'user, & ce qui menaceroit de manquer.

Lorsqu'on veut assujettir le mâât, on ride les haubans & l'étai ; ensuite on fait les enfléchures ; on met les quenouillettes & les gambes d'hune ; on fait le trelingage, & on place la barre de trelingage & le ratelier.

Vergue d'artimon. La vergue d'*artimon* est suspendue à son mâât différemment de toutes les autres. Sa longueur est dans le sens de la longueur du vaisseau ; & elle a un de ses bouts fort élevé, tandis que l'autre n'est élevé que huit à dix pieds au-dessus du gaillard.

Le bout élevé est celui qui est le plus en arrière du vaisseau : il a moins de diamètre que celui qui est en avant du mâât, mais le plus fort diamètre de la vergue est à son racage. La vergue n'est point suspendue par son milieu ; elle a un tiers de sa longueur en avant du mâât, & les deux tiers en arrière : elle est ordinairement placée à tribord du mâât. Pour la suspendre, on met une poulie double sur la vergue, derrière l'estrop de laquelle on cloue un taquet, afin que l'obliquité de la vergue ne le laisse point glisser ; la drisse fait dormant en cet endroit sur la vergue par un tour d'anguille & passe alternativement dans la poulie à trois rouets aiguillettée au ton du mâât, & dans celle à deux rouets qui est sur la vergue, puis descend ensuite par babord dans une poulie de retour aiguillettée à un piton qui est en-dehors du vaisseau au-dessus & un peu en arrière des porte-haubans : il faut que l'estrop de cette poulie de retour soit assez long, pour que la drisse ne frotte point sur le plat-bord, lorsqu'on laisse ou que l'on amène la vergue. La vergue est saisie contre le mâât par un racage. La partie de l'arrière de la vergue, qui est des deux tiers de la longueur totale, tend par son poids à baisser, mais on la soutient par une manœuvre qui se nomme *martinet*, frappée au bout de la vergue, & par le moyen de laquelle on peut l'élever davantage ou la laisser baisser. A l'autre extrémité de la vergue, on capele l'estrop d'une cosse pour le plan de drossé, & deux poulies simples pour l'hourse manœuvre qui tient lieu de bras ; le palan de drossé sert à ferrer le racage (V. MARTINET, *Dict. rais. des Scienc.* &c.). Outre la drisse, on met une suspente à la vergue d'*artimon* pour la tenir en place, afin de soulager la drisse & d'en tenir lieu si elle étoit coupée. Pour cela on aiguillette une cosse de fer sur la vergue auprès de la poulie de drisse ; la suspente fait dormant sur le ton du mâât, & elle vient passer dans la cosse d'où elle remonte

remonte, par le trou du chat, embrasser le ton du mât par dessus les barres, puis elle redescend dans la cosse; & après quatre ou cinq tours, on la fait autour du mât. On ménage un bout après l'amarrage pour brider toutes les branches de la suspenle, & les faire les unes avec les autres.

La vergue d'*artimon* n'est pas toujours faite comme on vient de le dire: on en coupe quelquefois la partie qui est en avant du mât, & on appuie le bout sur le mât même. Pour cela ce bout se termine en croissant dans lequel le mât est emboité. On garnit ce croissant de cuir, & on met assez souvent une plaque de cuivre sur le mât. On appelle alors cette vergue un *artimon à corne*, ou simplement une *corne*; on l'appelle aussi un *gui*: on ne s'en sert point dans les gros vaisseaux.

Voile d'artimon. La voile d'*artimon* formoit autrefois un triangle rectangle dont l'hypoténuse tenoit à la vergue; mais aujourd'hui on ne se sert presque plus de ces sortes d'*artimons*; & on coupe à tous la partie qui est en avant du mât. Les vaisseaux françois sont ceux qui ont conservé plus long-temps l'usage des *artimons* triangulaires; aussi les appelle-t-on *artimons à la françoise*; on nomme ceux de la seconde espèce *artimons à l'angloise*. La voile est bien faite à la vergue à l'extrémité élevée ou de l'arrière, & elle est envergée, ainsi que toutes les voiles, avec des rabans. La partie de l'*artimon* qui descend le long du mât, est percée par des œillets dans lesquels, à commencer par l'œillet supérieur, on passe un cordage qui successivement embrasse le mât, & traverse un œillet, & qui est arrêté par en-bas.

L'*artimon* ainsi préparé n'a besoin, lorsqu'on veut s'en servir, que d'être assujéti au point qui formeroit l'angle droit du triangle: la manœuvre qui est placée pour cet usage, se nomme l'*écoute d'artimon*. Il y a une poulie simple aiguillettée ou crochée dans une cosse qui se trouve à ce point de la voile; on en place une autre double, longue, crochée au montant du mât de pavillon; c'est dans ces deux poulies que passe l'*écoute d'artimon*. Elle fait dormant au cul de la poulie simple du point de la voile, passe alternativement dans les deux poulies, & s'amarré sur la dunette à un taquet placé contre le bord.

Pour charger l'*artimon*, on se sert de deux sortes de cargues; les unes simples, & les autres doubles ou à fourche. Chaque cargue simple est frappée sur la ralingue, & va passer dans une poulie ou dans une moque aiguillettée à la vergue, d'où elle descend à tribord ou à babord pour s'amarré sur les lisses ou sur un taquet cloué sur le mât. Les cargues-doubles différent des premières, en ce que la même cargue a ses deux bouts frappés sur la ralingue, l'un à tribord & l'autre à babord, & par-là embrasse la voile, & la serre mieux contre la vergue lorsqu'on la charge. Chaque cargue double est donc un cordage un peu plus long seulement qu'il n'est nécessaire pour embrasser la voile des deux bords, en lui permettant de s'étendre & de se border. Ce cordage passe dans une poulie avant d'être arrêté par les deux bouts sur la ralingue, & cette poulie tient à une autre corde sur laquelle on pèse, lorsqu'on veut charger l'*artimon*. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

ARVAN, f. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) espèce de coquillage de la famille des univalves sans opercule, & du genre des vis, dont nous avons donné une figure dans notre *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal*, page 53, planche IV, n°. 4. Lister l'avoit déjà fait graver dans son *Histoire des coquillages* à la planche DCCCXXXVII, figure 64, sous le nom de *buccinum dentatum*, *claviculá longissimá*, *striis dense radiatum*; Rumphe sous le nom de *strombus decimus chalybæus*, dans son *Museum*, page 100, article 10, planche XXX, figure j, & Petiver sous celui

d'*unicornu Indicum minus*, *orbibus striatis*, dans son *Gazophylacium*, vol. II, catalog. 261, planche LXXV, figure 6.

L'*arvan* est le coquillage le plus commun de la côte sablonneuse du Cap-Verd; il y reste communément enfoncé d'un demi-pouce ou d'un pouce dans le sable.

Sa coquille représente exactement la forme d'une vis. On peut la considérer comme un cône renversé, arrondi & renflé à sa base, & qui s'allonge en diminuant graduellement de grosseur jusqu'au sommet où il se termine en une pointe très-fine. La longueur des plus grandes ne passe pas treize lignes; elle est quadruple de leur largeur qui n'a que trois lignes un quart.

Elle est composée de douze à treize spires sans renflement, & si plates qu'elles ne paroissent distinguées que par un petit sillon qui les sépare les unes des autres. Ces spires sont toutes coupées par un grand nombre de sillons fort légers qui suivent la longueur de la coquille: ce sont autant de termes ou de marques de son accroissement.

Son ouverture est une ellipse irrégulière, pointue par le bas, & arrondie par le haut où elle se termine en un canal peu profondément échancré dans la coquille. La longueur de cette ouverture surpasse de moitié sa largeur. Elle est deux fois & demie plus courte que le sommet de la coquille, & un peu oblique à sa longueur.

La levre droite de cette ouverture est simple, courbée en portion de cercle, tranchante, sans bordures, mais avec une petite échancrure à sa partie inférieure. La levre gauche est aussi courbée en portion de cercle, en creusant dans un sens opposé à celui de la levre droite; mais son bord est épais, arrondi, ondé ou creusé en deux endroits, & marqué en-haut d'un pli fort léger.

Le fond de la couleur de cette coquille est un blanc sale qui devient agate dans la moitié supérieure de chacune de ses spires.

La seule variété qu'on observe dans cette coquille, consiste dans la proportion de ses parties dont la largeur comparée à leur longueur, est beaucoup plus grande dans les jeunes que dans les vieilles.

L'animal que contient cette coquille, a la forme de celui de la pourpre. Il est d'un blanc pâle en-dessous, blanc d'eau en-dessus, & marqué de petits points blanchâtres. Il a une tête hémisphérique, deux cornes coniques fort écartées sur ses côtés, à l'origine desquelles sont placés deux yeux comme deux points noirs sur leur côté extérieur. Sous la tête en-devant on voit une petite fente longitudinale qui est l'ouverture de la bouche. Derrière la tête, au côté gauche du cou, le manteau qui tapisse les parois intérieures de l'ouverture de la coquille, se plisse pour former un tuyau charnu cylindrique qui sort par l'échancrure ou le canal de la coquille: ce tuyau sert à l'animal de trachée ou de conduit pour la respiration, de même que pour la sortie des excréments, les ouïes étant au nombre de quatre à l'origine de ce canal, & l'anus ayant son ouverture à leur côté. Le pied de l'*arvan* forme une ellipse presque une fois plus courte que la coquille, deux fois plus longue que large, creusée d'un sillon transversal à sa face antérieure, & prolongée sur ses côtés en deux oreillettes triangulaires.

Remarques. Puisque la coquille de l'*arvan* a la forme d'une vis, & que son animal ressemble à ceux du genre de la vis, les noms de *buccinum*, *strombus*, *unicornu*, *turbo*, que lui ont donnés Lister, Rumphe, Petiver & Langius, lui convenoient moins que celui de vis, *terebra*, que nous avons cru devoir lui appliquer. (M. ADANSON.)

§ ARUNDEL, (*Géogr.*) cette ville envoie deux députés au parlement d'Angleterre, & fait un grand commerce de bois de charpente. Elle est principalement remarquable par son château, & par les marbres qui portent son nom. En vertu d'un privilège, unique en son espèce dans toute l'Angleterre, le château d'*Arundel* donne le titre de comte & la pairie, sans création de la part du roi, à celui qui le possède : & c'est aujourd'hui le partage de l'un des membres de la grande famille d'Howard. Quant aux marbres d'*Arundel*, on en connoît la nature & la célébrité, & l'on fait que découverts & acquis par l'illustre Peyresc dans l'île de Paros, au commencement du dernier siècle, ils échappèrent des mains de ce savant François, & tombèrent entre celles du comte d'*Arundel*, qui les commit à l'étude & aux soins du fameux Selden. Celui-ci se montrant bientôt digne d'une telle commission, fit & publia sur ces marbres les recherches les plus utiles, & l'on convint de toutes parts qu'ils formoient le plus beau monument de chronologie que l'on eût pu désirer sur les antiquités de la Grèce. Quelques fragmens s'en sont perdus pendant les troubles du règne de Charles I. & ce qui en reste se voit aujourd'hui parmi les morceaux précieux de la bibliothèque d'Oxford. (*C. A.*)

ARUPA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre commun sur les montagnes d'Amboine & de la petite île de Ceram, l'une des Moluques, & très-bien gravé, quoique sans détails, dans l'*Herbarium Amboinicum* de Rumphé, volume III, p. 66, planche XXXVIII.

Son tronc est cylindrique, très-droit, haut de 45 à 50 pieds, sur cinq à six pouces de diamètre, & couronné d'une petite cime sphérique très-dense, formée de branches menues assez longues, couvertes dans leur moitié supérieure de feuilles alternes rapprochées, disposées circulairement, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de cinq à dix pouces, deux à trois fois moins longues, entières, fermes, relevées sur les deux faces d'une nervure longitudinale de dix à douze côtes fines de chaque côté, comme opposées, & portées horizontalement ou pendantes sur un pédicule cylindrique, menu, quatre à cinq fois plus court qu'elles.

Les fleurs ont le sexe séparé sur des individus différens. Les femelles sortent solitairement de l'aisselle des feuilles ; elles sont petites, & portées sur un pédicule qui égale la longueur de celui des feuilles. Elles consistent en un calice d'une seule pièce, évasé en hémisphère, & partagé jusqu'au tiers de sa longueur en cinq dents ou crenelures obtuses, & qui accompagne l'ovaire jusqu'à sa maturité. Cet ovaire devient une baie en écorce, deux ou trois fois plus longue que lui, ovoïde, de la grandeur d'une moyenne olive, pointue à son extrémité, qui est terminée par un style ; il est d'un jaune obscur, a une loge qui ne s'ouvre point, & qui est remplie par un osselet ovoïde, contenant une amande.

Qualités. En quelqu'endroit qu'on fasse une incision à l'*arupa*, il rend un suc laiteux qui se sèche aussi-tôt en une espèce de chaux. Il croît extrêmement vite. Ses fruits mûrissent en octobre. Son bois est blanc, léger, souple, pliant, assez ferme, strié en long, & comme farci de petites fentes qu'on découvre lorsqu'on l'examine avec attention.

Usages. Son bois, à cause de sa fermeté, est employé par les Malays, pour faire des mâts à leurs petits navires, par préférence au bintangor, *calaba*, parce qu'il est plus léger. On l'écorce seulement sans diminuer de son bois quelque épais qu'il soit, parce que plus on approche du cœur, plus il est tendre. On l'emploie encore dans les couvertures des bâtimens. Les jeunes plants qui n'ont encore atteint que cinq à six pieds de hauteur, sont destinés

à faire des pieux & des piquets ; pour cet effet on les écorce, & on les laisse sécher pendant quelques jours au soleil.

Remarques. L'*arupa* est, comme l'on voit, un genre de plante peu différent du mancenilier & du bestram, auprès desquels il faut le placer dans la première section de la famille des tithymales.

Rumphé nous apprend qu'il existe aux îles Moluques une seconde espèce d'*arupa*, qui ne diffère presque du premier que par la couleur de son bois qui est roussâtre, noueux, beaucoup plus pesant, & qui pour cette raison est préférée pour faire des poutres & des solives dans les combles des bâtimens. (*M. ADANSON.*)

A S

ASA, (*Hist. des Juifs.*) fils & successeur d'Abia, roi de Juda, commença à régner l'an du monde 3049, se déclara d'abord contre le culte des idoles qui s'étoit introduit à Jérusalem & dans le reste de ses états ; vainquit Zara, roi des Ethiopiens, qui lui fit la guerre ; s'allia ensuite avec Bénadad, roi de Syrie, alliance dont le prophète Hanani lui fit des reproches qui déplurent tellement au roi qu'il le fit mettre en prison. Il mourut de la goutte, après un règne de quarante-un ans, dont la fin fut ternie par les violences qu'il exerça contre plusieurs personnes de Juda qu'il fit mourir, sans qu'ils eussent commis des crimes dignes d'un si cruel traitement.

ASARHADDON, (*Hist. d'Assyrie.*) Après l'extinction de la première race des rois Babyloniens, il y eut un interregne de huit ans. Les troubles qui agiterent l'état, firent sentir au peuple la nécessité de se réunir sous un chef. *Asarhaddon* profita de ce tems de trouble pour monter sur le trône d'Assyrie. On ne fait s'il y fut appelé par les vœux de la nation, ou s'il établit sa grandeur par l'épée. Il étoit déjà roi de Babylone, d'où l'on peut conjecturer qu'il étoit assez puissant pour envahir un empire voisin, qui étoit agité de troubles domestiques. Quand les deux empires furent réunis sous un même maître, la puissance Assyrienne devint formidable. La Palestine & la Syrie avoient été enlevées au dernier des rois Assyriens, *Asarhaddon* en fit la conquête. Quelques Israélites qui, après la proscription prononcée par Sennacherib, étoient restés dans leur pays, furent transportés en Assyrie, & les plaines de la Palestine furent changées en déserts. Le monarque conquérant qui vouloit régner sur des hommes, les peupla de colonies étrangères, qui substituèrent au vrai culte les abominations de l'idolâtrie. Le fléau de la stérilité fut la punition de ce peuple profanateur, & ce fut pour les détourner qu'*Asarhaddon* leur envoya un prêtre israélite, chargé de rétablir le culte dans sa première pureté ; mais l'erreur avoit pris de trop profondes racines. La religion ne fut qu'un mélange de judaïsme & de superstitions étrangères. Et ce fut la source de l'aversion des Juifs contre les Samaritains. Quand toutes les nations fléchissoient sous *Asarhaddon*, l'Egypte se crut assez puissante pour résister à ses armes ; mais elle fut bientôt asservie. Ceux qui admettent deux Sardanapale, l'un efféminé & l'autre belliqueux, croient appercevoir dans cet *Asarhaddon*, le Sardanapale conquérant. Son règne en Assyrie fut de trente-neuf ans, il en avoit déjà régné treize à Babylone. (*T-N.*)

§ ASBESTE, (*Hist. nat. Oryctologie.*) Le *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c. ne dit qu'un mot de l'*asbeste*, pour le confondre avec l'*amyante*, & renvoyer à ce dernier mot ; cependant l'*asbeste* est un genre différent, quoique les

anciens aient donné le nom d'*asbeste*, qui veut dire *inextinguible*, à l'amyante, dont ils faisoient des toiles incombustibles.

L'*asbeste* est au nombre des pierres argilleuses, qu'on nomme *pierres molles*, ou *terre durcie*. Il est composé de particules fibreuses, blanchâtres, verdâtres, ou de filets disposés par faisceaux paralleles les uns aux autres, ou partant d'un centre commun, qui leur donne la figure d'une étoile, ou disposés par faisceaux qui partent de différens centres. Ces filets sont roides, à la différence de ceux de l'amyante, qui sont doux & flexibles. Cette pierre se casse plus communément suivant la longueur de ses fils qui, à cause de leur dureté, sont roides; ce qui a fait donner à l'*asbeste* le nom d'*amiantus fibris rigidis*; la pesanteur spécifique de ses filets le fait tomber au fond de l'eau, au lieu que ceux de l'amyante sont assez légers pour surnager. Cette pierre est apyre, & devient au feu plus dure & plus compacte qu'elle n'étoit auparavant; elle n'est point attaquée par les acides.

On pourroit soupçonner que cette substance qui est fort peu examinée par les chymistes, est une concrétion, puisqu'on a remarqué que la plupart des fibres de l'*asbeste* ou de l'amyante sont enduites d'un peu de terre calcaire qui s'en désunit par le lavage. Ceci ouvre une carrière aux conjectures: sur l'origine de l'*asbeste*, voyez ci-devant AMYANTE.

On compte sept especes d'*asbestes*:

1. *Asbestus maturus*, Valler.
2. *Immaturus*, idem.
3. *Pseudo asbestus plumosus officin.* Linn.
4. *Asbestus stellatus*, Valler.
5. *Asbestus fasciculatus*, idem.
6. *Asbestus spicas referens*. Lin.
7. *Asbestus lignum referens*, Char th.

J'ai trouvé en Bourgogne plusieurs especes d'*asbestes*, mais point d'amyante, ce qui semble annoncer que la composition des matieres propres à former l'*asbeste*, est différente de celles qui forment l'amyante. (M. BEGUILLET.)

ASBIORN, (*Hist. de Danemarck*,) chef de rebelles en Dannemarck. Canut IV. ayant voulu punir la révolte de son armée par l'imposition d'une taille & des décimes en faveur du clergé, en occasionna une seconde plus funeste que la première, en 1085. Son dessein étoit de soumettre une province, & tout le royaume se souleva. Les rebelles choisirent *Asbiorn* pour leur chef; il étoit beau-pere du feu roi Harald; & ce titre lui donnoit beaucoup d'ascendant sur tous les esprits. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que cette proclamation se fit sans que le roi en fût informé. *Asbiorn* profita de son ignorance. Il vouloit examiner les forces de Canut, lui arracher le secret de ses desseins, & le plan de son expédition, pour lui porter des coups plus sûrs. Il alla le trouver à Odenfée. « Vos sujets, lui dit-il, ont pris les armes contre vous, je me suis présenté à eux, j'ai employé les menaces & les prieres pour les engager à venir se jeter à vos pieds: mais les trouvant opiniâtres dans leur révolte, mon attachement à votre personne m'a inspiré un artifice qui a réussi. J'ai feint de partager leur mécontentement, & d'entrer dans leurs desseins. Ils m'ont confié tout le plan de leur conspiration, & je viens vous le révéler ». Alors il lui apprit tout ce que les rebelles n'avoient pas dessein de faire; Canut le crut, l'embrassa, & lui demanda conseil dans cette extrémité. *Asbiorn* lui persuada que son armée n'étoit pas en état de résister à la multitude des rebelles, & qu'il devoit se retirer jusqu'à ce que la première fermentation des esprits s'étant dissipée, son armée fût grossie, & celle des ennemis diminuée. Canut alloit suivre ce conseil,

Tom. I.

si Benoit, son frere, ne s'y fût opposé. « Allez, » dit Canut à *Asbiorn*, retournez vers les rebelles; » dites-leur que je leur pardonne s'ils mettent bas les armes; mais s'ils persistent dans leur désobéissance, revenez combattre, vaincre, ou périr avec moi ». *Asbiorn*, après avoir examiné tous les endroits par lesquels on pouvoit entrer dans Odenfée, retourna vers les rebelles qui, suivant ses ordres, s'étoient avancés dans la Fionie, tandis qu'il étoit auprès du roi. Son dessein étoit de se saisir de la personne de ce prince. Il les conduisit jusqu'aux portes d'Odenfée, assembla ses officiers, & leur dit: « j'ai fondé le cœur de Canut; » c'est une ame féroce également incapable de repentir & de clémence; si vous vous soumettez, vous êtes perdus; ne vous fiez point à la foi des traités: rien n'est sacré pour lui. Notre seule ressource est dans notre courage. Attaquons Odenfée, je marcherai à votre tête. Si quel qu'un de vous aime mieux mourir sur un échafaud qu'au champ d'honneur, qu'il aille se jeter aux genoux du tyran ». L'armée poussa des cris de joie, & s'avança en bon ordre: déjà l'allarme est répandue dans la ville; on court aux armes; on excite le roi à se défendre, on lui montre l'armée des rebelles déjà presque aux portes, il refuse d'en croire ses yeux: « Non, dit-il, si ma vie étoit menacée, mon fidele *Asbiorn* seroit revenu m'en avertir: au reste, mes amis, sauvez-vous; s'il faut que quelqu'un périsse, ce sera moi ». Cependant l'armée est entrée dans la ville, Canut se retire dans une église; il est massacré aux pieds des autels. *Asbiorn* tout couvert du sang de son roi, vouloit se faire proclamer roi lui-même. Mais son armée se dissipa; il se vit abandonné, horrible à ses amis même, si toutefois les scélérats ont des amis. Enfin il périt misérablement. (M. DE SACY.)

ASCARUS ou ASCARUM. (*Musique des anciens*.) Suivant Pollux (*Onomas, lib. IV, cap. IX*,) & Musonius (*de luxu Græc. cap. VII*,), l'*ascarus* ou *ascarum*, étoit un instrument de percussion, carré & d'une coudée en tout sens, sur lequel étoient tendues des cordes qui, quand on les faisoit tourner, rendoient un son semblable à celui d'une crotale. Les mêmes auteurs disent que la plupart prétendent que l'*ascarus* & le psithyra sont le même, & en attribuent l'invention aux Troglodites, ou aux Libiens. Pollux ajoute qu'Anacréon appelle aussi l'*ascarus*, *nyagade*, & que Cantharus en attribue l'invention aux Thraces. J'avoue que je ne comprends pas comment on peut faire tourner des cordes tendues sur une espece de chassis, ni comment elles pourroient rendre un son en tournant. Walther, auteur d'un dictionnaire de musique Allemand, donne la même description de l'*ascarus*; mais il ajoute de plus que cet instrument étoit garni de tuyaux de plumes, & que probablement on ne faisoit pas tourner les cordes, mais l'instrument même; & qu'alors les tuyaux de plumes venant à frapper les cordes, produisoient le son. Tout cela paroît assez vraisemblable; mais Walther n'appuie sa description d'aucune autre autorité que celle des auteurs cités ci-dessus, qui ne disent pas un mot des tuyaux de plumes. Il cite encore, à la vérité, le traité *De theatro* de Bullenger, mais je l'ai feuilleté en vain. (F. D. C.)

ASCENDANTE (-PROGRESSION), *Géométrie*. Quelques géometres nomment *progression ascendante*, celle dont les termes vont en croissant: telle est la progression arithmétique des nombres naturels, 1, 2, 3, &c. (J. D. C.)

§ ASCENSION, (*Astron.*) Dans cet article du *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c. tom. I, p. 749, KK kk ij

col. 1, lig. 11, à compter d'en-bas, au lieu de la déclinaison de l'astre, lisez l'obliquité de l'écliptique. (O)

ASCENSION DROITE, (*Astron.*) la détermination de l'ascension droite du soleil & de celle d'une étoile fixe est la base de toute l'astronomie; aussi M. de la Caille a-t-il intitulé *Astronomia fundamenta*, le livre dans lequel il a donné toutes les observations qu'il avoit faites à ce sujet; & comme l'ascension droite d'une seule étoile fixe donne facilement celle de toutes les autres, la principale difficulté consiste à s'assurer d'une étoile pour servir de terme de comparaison.

On ne peut déterminer l'ascension droite d'une étoile que par celle du soleil; car comme c'est le soleil qui parcourt & qui marque l'écliptique, de même que le point équinoxial quand il traverse l'équateur, on ne peut reconnoître les distances à ce point équinoxial que par le soleil qui en fournit l'indication.

D'un autre côté, l'on ne peut déterminer l'ascension droite du soleil que par la moyen de sa déclinaison, & celle-ci se conclut de la hauteur méridienne; ainsi la hauteur du soleil à midi est le point d'où il faut partir. Supposons qu'on ait observé à Paris la hauteur du soleil, & qu'après l'avoir corrigée par la réfraction & la parallaxe, on ait trouvé cette hauteur à midi de $51^{\circ} 10'$; on fait que la hauteur de l'équateur n'est que de $41^{\circ} 10'$ à Paris, on retranchera l'une de l'autre, & l'on aura 10° pour la déclinaison du soleil, ou la quantité dont il est éloigné de l'équateur. Alors dans le triangle formé par l'écliptique, l'équateur & le cercle de déclinaison, on connoît le petit côté qui est la déclinaison du soleil, & l'angle opposé qui est l'obliquité de l'écliptique $23^{\circ} 28'$, il est aisé de trouver l'autre côté qui est l'ascension droite du soleil, & l'hypothénuse qui est la longitude comptée sur l'écliptique.

Mais cette méthode dépend, comme on l'a vu, de la réfraction de la parallaxe, de la hauteur de l'équateur & de l'obliquité de l'écliptique, car chacune des erreurs que l'on commettrait dans un de ces éléments, influeroit & en produiroit une, deux ou trois fois plus grande sur l'ascension droite; pour y remédier, il n'y a qu'à faire la même opération deux fois en six mois, à la même hauteur du soleil, avant & après le solstice; l'erreur qui augmentoit l'ascension droite avant le solstice la diminue nécessairement après, & en prenant le milieu des deux résultats, on a la véritable ascension droite du soleil, ayant égard au mouvement connu qu'il a dû avoir dans l'espace de tems qui s'est écoulé d'une observation à l'autre: ce mouvement même est facile à connoître par l'observation faite le même jour de l'étoile dont on veut déterminer la position, & qu'on aura comparée avec le soleil. Tel est le fondement de la méthode que Flamsted & la Caille ont employée pour construire leurs catalogues d'étoiles, & qui consiste à comparer deux fois l'année le soleil à une étoile quand il passe dans son parallèle & qu'il a par conséquent la même hauteur; c'est en appliquant cette méthode à des centaines d'observations que M. de la Caille a trouvé l'ascension droite de Sirius le 1 janvier 1750 de $98^{\circ} 32' 2''$, & celle de la Lyre $277^{\circ} 7' 4''$: ces positions fondamentales ne diffèrent que de 5 à 6'' de celles que M. le Monnier a assignées par des observations & des méthodes très-différentes: cela suffit pour montrer quel degré d'incertitude il y a dans la méthode & dans l'observation des ascensions droites.

J'ai dit qu'une seule ascension droite donnoit aisément toutes les autres; il ne faut qu'observer la différence des passages au méridien, ou par des hauteurs correspondantes, ou par une lunette méridienne, & convertir en degrés la différence des tems, on aura celle des ascensions droites des deux

autres observés, on choisit pour terme de comparaison les étoiles les plus brillantes, telles que Sirius & la Lyre, afin que l'on puisse les voir de jour & en tout tems de l'année pour y comparer toutes les étoiles observées dans une même nuit & dont on veut avoir l'ascension droite.

L'ascension droite du milieu du ciel est une chose dont les astronomes se servent très-souvent, sur-tout pour calculer les éclipses par le moyen du nonagésime, c'est l'ascension droite du point de l'équateur qui se trouve dans le méridien; elle est égale à la somme de l'ascension droite du soleil & de l'angle horaire ou du tems vrai réduit en degrés, ou à la somme de la longitude moyenne & du tems moyen. (M. DE LA LANDE.)

ASCIOR, ASOR, ASUR ou HASUR, (*Musique inst. des Hébr.*) instrument des Hébreux qui avoit dix cordes. D. Calmet & Kircher veulent tous deux que ce soit la même chose que la cithare, & tous deux lui donnent le même nombre de cordes. D. Calmet ajoute pourtant que dans les commentaires sur les psaumes attribués à S. Jérôme, on ne donne que six cordes à la cithare, & que dans l'épître à Dardanus, attribuée aussi à S. Jérôme, on lui en donne vingt-quatre. D. Calmet donne à la cithare ou *hasur* la figure de la harpe commune d'aujourd'hui, & Kircher, quoiqu'il ait dit que le *hasur* & la cithare sont le même instrument, en donne la figure qu'on trouve fig. 2, pl. I de *Luth. Supplément*, & qu'il a tirée d'un ancien manuscrit du Vatican, dont il a encore tiré les figures du kinnor, du machul, du minnien & du nebele ou nable. Voyez ces mots dans ce Supplément.

Je suis très-porté à croire que la figure de Kircher est la vraie, 1^o. parce qu'elle est assez simple pour avoir existé depuis très-long-tems; 2^o. parce qu'elle diffère peu du nebel & du kinnor, & qu'il me semble probable qu'anciennement, lorsqu'on ne connoissoit encore que peu d'instrumens de genres vraiment différens, on ait donné des noms particuliers à des instrumens qui ne différoient au fond que par le nombre de leurs cordes ou par leurs figures, & non par le principe du son, ou par la manière d'en toucher.

On pouvoit pincer le *hasur* avec les doigts, ou en toucher avec un plestrum à volonté (F. D. C.)

§ ASCITE, (*Médecine. Nosologie.*) L'élévation du ventre, & la fluctuation qu'on y découvre, nous manifestent assez cette maladie, qui commence le plus souvent, ainsi que les autres espèces d'hydropisies, par l'enflure des pieds, la pâleur du visage, la soif & la fièvre lente, la difficulté de respirer, & quelquefois la toux sèche, la cardialgie & les flatuosités, la constipation, les urines en petite quantité, tantôt limpides, tantôt épaisses & briquetées, ou couleur de safran. La maigreur des parties supérieures, l'œdème des jambes, des bourses & de la verge, en sont les signes équivoques. Le ventre se tend comme un ballon: il devient même quelquefois si prodigieux, qu'il descend jusqu'aux genoux, & se crevasse, sur-tout si les tégumens sont œdémateux. L'hydropisie du bas-ventre peut être compliquée avec la tympanite, avec la grossefle, ou la mole, avec la leucophlegmatie, &c. Il arrive tous les jours qu'on fait passer des grosseffes de contrebande pour la maladie dont nous parlons, mais outre la fluctuation qui peut distinguer ces deux états, on peut encore en juger par le visage, qui porte les impressions de la maladie dans l'ascite, & qui est naturel dans les femmes grosses: on peut sentir d'ailleurs le mouvement du fœtus, & avoir recours aux signes de la grossefle, comme à la configuration du ventre plus enflé à l'hypogastre par l'hydropisie que par la grossefle; à

l'état des regles, qui coulent ordinairement hors de la grossesse, &c.

Il est encore difficile de distinguer l'hydropisie *ascite*, dans laquelle le liquide baigne tous les visceres destinés à la chylification, d'avec l'hydropisie enkistée du bas-ventre, c'est-à-dire, renfermée dans un sac, comme celle du péritoine, de l'épiploon, de la matrice, des ovaires, des reins, &c. C'est sans fondement qu'on a avancé qu'il n'y avoit aucune fluctuation dans ces sortes d'hydropisies : il est vrai qu'elle est quelquefois peu sensible, parce que la liqueur est le plus souvent épaisse, ou renfermée dans un petit espace; mais lorsque le kiste occupe la plus grande partie du bas-ventre, la fluctuation y est tout aussi manifeste que dans la vraie *ascite*. On ne peut connoître l'hydropisie enkistée, que lorsque le sac, peu étendu, permet à la vue & au toucher d'en reconnoître les bornes. On peut ajouter à ce signe, que le liquide qu'on en tire par la paracentese, est presque toujours bourbeux, fétide, sanguinolent, ou purulent; ce qui est beaucoup plus rare dans la vraie *ascite*.

L'hydropisie enkistée de l'abdomen renferme souvent des hydatides, ou des sortes de vessies remplies ordinairement d'une eau lymphique, & quelquefois d'une matiere glaireuse ou fordide. On les trouve dans les cadavres, tantôt libres, ou dégagées les unes des autres, & nageant dans un liquide; tantôt liées ensemble en maniere de grappe de raisin, ou collées par leur surface : leur forme est sphérique, ovale ou pyriforme. Elles paroissent être produites par la dilatation des vaisseaux lymphatiques; delà vient qu'on en rencontre communément dans les parties où ces vaisseaux sont les plus nombreux, comme au foie, aux ovaires & aux trompes, au péritoine, & à l'épiploon; à la glande thyroïde, aux mamelles, au genou, & autres; siege ordinaire des tumeurs enkistées, qui ne different de l'hydropisie du même nom, que par leur volume. Il paroît encore, pour le dire en passant, que les différentes especes de loupe ont la même origine. On a encore remarqué, pour revenir à notre sujet, que, dans l'hydropisie du péritoine, le nombril étoit un peu creusé, à cause de sa connexion avec cette membrane. L'enflure du scrotum peut passer aussi pour un signe de l'hydropisie du péritoine; mais il faut la distinguer de l'infiltration œdémateuse des tégumens, qui est commune à toutes les hydropisies, & qui n'a aucune communication avec le tissu cellulaire du péritoine.

Il arrive communément, dans l'hydropisie enkistée, que l'enflure du ventre est inégale; que les malades conservent leur coloris, leur embonpoint & leur appétit : elle est d'ailleurs plus long-tems à se former que l'*ascite*; les extrémités inférieures s'engorgent plus tard : les malades enfin ne paroissent avoir d'autre incommodité, que celle qui vient du poids & du volume du ventre. Les hydropisies de l'un & de l'autre caractère reconnoissent presque toutes des squirrhes qu'on ne sauroit toucher, lorsque le ventre est élevé ou tendu à un certain point, mais qu'on découvre facilement, après qu'on l'a vuïdé par l'opération. Les eaux qu'on tire par la ponction, ou qu'on trouve à l'ouverture des cadavres, sont limpides, de la couleur de l'urine, verdâtres, huileuses, sanguinolentes, sanieuses, purulentes, laiteuses; de la couleur du café & de la lie de vin; gluantes, gélatineuses, graisseuses, bourbeuses, fétides, &c. Nous avons dit que ces dernières étoient plus communes dans les hydropisies enkistées: quant à leur quantité, on prétend en avoir tiré, en une seule fois, jusqu'à cinquante pintes. On en a trouvé dans les cadavres, selon Riviere, quatre-vingt-dix livres; selon Stalpart,

quatre-vingt-quinze; & selon les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie* de Paris, cent vingt.

Les buveurs de profession, les cachectiques, les scorbutiques & les goutteux; ceux qui ont souffert de grandes hémorrhagies, sont sujets aux épanchemens. La leucophlegmatie & l'ictère, la fièvre quarte, & autres intermittentes; les maladies aiguës, & les plus graves; la suppression des pertes habituelles; la rentrée des maladies cutanées; le dessèchement des ulceres & des fistules, &c. y donnent aussi lieu; mais c'est à l'occasion des squirrhes, des tubercules & autres désordres dont nous ferons mention, que les épanchemens se forment le plus souvent. Ils ont encore quelquefois leur source dans la boisson froide & excessive, dans la mauvaise conduite des accouchées, &c.

Il est prouvé par les observations très-nombreuses que nous avons sur l'*ascite*, que les filles & les femmes en guérissent mieux que les hommes, & qu'elle est, dans les uns & dans les autres, moins rébelle que l'hydropisie enkistée. Si l'*ascite* vient de la suppression des urines, sans vice intérieur, comme cela arrive quelquefois, elle se dissipe facilement. Une femme de trente-cinq ans, qui en portoit une des plus manifestes, depuis peu de tems à la vérité, fut guérie en moins de douze jours, par une simple tisane nitrée, & quelques autres diurétiques des plus communs : on en a vu qui étoient dans le même cas, s'en délivrer, sans autre secours que celui de la nature, communément par un flux d'urine, & quelquefois par la diarrhée. On a observé encore que cette maladie s'étoit terminée par l'écoulement naturel des eaux par le nombril; mais ces heureux événemens sont assez rares, & il seroit très-blâmable de les attendre.

Cependant l'*ascite*, pour le plus grand nombre, est très-difficile à guérir, & toujours plus indomptable que la leucophlegmatie; sur-tout lorsqu'elle en est la suite : l'invétérée est regardée comme incurable, parce qu'elle est communément entretenue par un grand délabrement du foie ou des autres visceres. On peut bien alors tarir les eaux, soit par les remèdes, soit par la ponction; mais les malades n'en meurent pas moins desséchés, ou tombent dans des récidives très-familieres à tous les épanchemens, & presque toujours meurtrieres. Le dégoût, la jaunisse, le marasme, l'urine rouge, le flux hémorrhoidal excessif, le crachement de sang, la fièvre érépélateuse, &c. sont des symptômes ou des accidens fâcheux. La toux sèche & fréquente fait beaucoup craindre pour le foie, ou annonce l'hydropisie de la poitrine; les frissons irréguliers sont ordinairement les signes d'une suppuration interne : le vomissement & le cours de ventre peuvent être très-salutaires dans le commencement; mais ils sont à craindre dans les autres tems.

Les eaux que l'on tire par la ponction, qui approchent le plus de l'urine, sont réputées les meilleures : on redoute les limpides, les fétides, les sanguinolentes, les purulentes, &c. Si l'oppression subsiste après cette évacuation, on a tout lieu de craindre un épanchement dans la poitrine. Lorsque l'*ascite* est jointe à la grossesse, elle se termine quelquefois par l'écoulement des eaux, qui précède l'accouchement; mais le plus souvent la maladie subsiste au point que le ventre, après la sortie du fœtus & de l'arrière-faix, paroît avoir le même volume. L'*ascite* peut durer long-tems, & l'on rencontre assez communément des gens qui sont, depuis dix ou douze ans, dans cet état. On a vu porter l'hydropisie de l'ovaire cinquante ans, à une fille qui en a vécu quatre-vingt-huit. Nous connoissons une femme qui, depuis vingt-cinq ans est dans le même cas, dont le ventre,

depuis plusieurs années est si prodigieux, qu'il ne paroît presque qu'une boule, lorsque la malade, d'ailleurs assez petite, est dans son lit.

Les observations anatomiques nous laissent peu à desirer sur la connoissance des différens désordres qui donnent lieu à l'*ascite*, ou qui en sont les suites: elles sont même si nombreuses, qu'un volume pareil à celui-ci ne sauroit les contenir; mais en rassemblant les faits de la même nature, & en retranchant toutes les superfluités, on peut les abrégér beaucoup: en voici le résultat, toujours conforme au plan que nous avons suivi jusqu'ici. Le foie est le viscere qui est le plus communément affecté; on l'a vu tantôt d'une grosseur monstrueuse, tantôt petit & desséché, guere plus gros que le poing, blanchâtre, livide, de la couleur du safran, plombé, noir, &c. Sa surface a paru grenelée, tubéreuse, vésiculaire, couverte de vaisseaux lymphatiques très-apparens; sa substance squirrhéuse, calleuse, dure comme du bois, remplie de tubercules purulens ou plâtreux, renfermant des abcès, des hydatides, des stéatomes, &c. Il est fait mention d'une tumeur pierreuse de dix à douze livres, tenant à son ligament suspensoire. On a trouvé la vésicule du fiel distendue extraordinairement par sept ou huit livres de bile, contenant une eau limpide, sans la moindre teinture; renfermant des abcès, des stéatomes, des hydatides, des pierres, &c. On l'a vue enfin desséchée, & sa cavité presque oblitérée. La rate a paru d'une grosseur étonnante, squirrhéuse, calleuse & d'une dureté approchante de celle de la pierre; sa surface couverte de tubercules plâtreux, ou de grains ressemblans à la petite vérole. On a découvert l'épiploon extraordinairement épais, du poids de huit à dix livres, contenant une grande quantité d'eau, & des hydatides, exténué, stéatomateux, suppuré ou détruit. On a découvert les mêmes désordres au péritoine, qui de plus a été vu déchiré.

On a vu l'estomac prodigieusement gonflé par les vents, rempli d'eau, ou d'une liqueur fordide; gangrené, déchiré, &c. les intestins extraordinairement enflés, sur-tout le colon qui acquiert quelquefois la grosseur de la cuisse, enflammés, ulcérés, putrides & déchirés; les grêles sont très-souvent collés ensemble, & ne formant qu'un peloton; le pancréas ulcéré, dans un état de pourriture, & détruit; le mésentere squirrhéux, ulcéré, & d'une grandeur étonnante, contenant des abcès, des tumeurs anormales, des hydatides, &c. On a rencontré le péritoine d'une épaisseur surprenante, & cartilagineux, enflammé, grenelé & gangrené; formant une cloison qui divisoit la cavité du ventre en deux parties, dont une seule étoit inondée. La veine ombilicale a été trouvée cave, & ouverte au nombril qui servoit d'égout; & ce cas a été observé quelquefois. Les reins se sont présentés desséchés, dépouillés de leur graisse, couverts d'hydatides, squirrhéux ulcérés, renfermant des pierres, ou prodigieusement dilatés par l'urine; percés, ainsi que les ureteres & la vessie. La matrice a paru énormément dilatée par l'eau, contenant des pierres & des hydatides; ulcérée, &c. Les ovaires prodigieusement étendus, squirrhéux, abcédés & putrides, ainsi que les trompes: il est bon de remarquer que la substance des ovaires augmente à proportion de leur étendue; car on en a vu qui, après avoir été vidés, pesoient encore vingt-sept livres.

On a observé encore des kistes ou des sacs de toutes les grosseurs: il y en a qui occupent tout le bas-ventre, réduisent les viscères à un si petit volume, que ceux qui n'en étoient pas prévenus

ont cru, à la premiere ouverture, qu'ils étoient tous détruits, tant ils étoient resserrés & cachés par le sac, qui contracte plus ou moins d'adhérence avec toutes les parties voisines; cela est surtout assez commun à l'Hydropisie du péritoine, située entre cette membrane & l'enceinte musculaire. On a vu de plus l'épiploon, les reins & les ovaires, formant, par leur dilatation, des kistes plus ou moins considérables; on en a observé qui tenoient simplement au foie, à la matrice & aux autres viscères qui n'avoient pas perdu leur forme. Les uns & les autres contiennent différentes sortes de liquide; des hydatides de toutes les grosseurs, détachées, solitaires, ou réunies en grappe: on les rencontre quelquefois, ces kistes, divisés en plusieurs cavités, qui ne communiquent pas ensemble, & renferment des liqueurs différentes. Tous les viscères, dans la vraie *ascite*, ont été trouvés adhérens, couverts d'une croûte gélatineuse, & dans un état de pourriture. On a observé des tumeurs fongueuses & carcinomateuses, s'élevant de la surface du foie, de l'estomac, des intestins, & autres parties; des hydatides tenant à tous les viscères, ou ballotant dans la cavité du ventre. On a découvert quelquefois, avec assez d'évidence, que le liquide tiroit sa source d'un vaisseau lymphatique ouvert, d'une veine lactée percée; des reins, des ureteres & de la vessie déchirés: nous avons déjà dit de quelle nature étoient les différentes liqueurs, qui crouissoient dans les cavités que nous avons désignées.

Nous ne devons pas laisser ignorer qu'on voit souvent, dans ces maladies, les plus grands délabremens à la poitrine, comme des épanchemens de toutes les natures; les poumons adhérens, tuberculeux, ulcérés, putrides, &c. On a vu enfin le cœur d'une grosseur demesurée, ou exténué; ses valvules cartilagineuses, osseuses ou pierrees; sa surface ulcérée, couverte de la même croûte gélatineuse, qu'on trouve dans le bas-ventre; des taches blanchâtres, qu'on enlevoit en forme de pellicules, dont nous avons déjà fait mention; son adhérence avec le péricarde; ce sac épais, contenant une liqueur abondante, limpide, sanieuse, fétide, &c. entièrement détruit, & le cœur par conséquent, à nud. Nous supprimons les observations qui regardent la tête, qui ont un rapport plus éloigné avec la maladie dont nous parlons.

Le traitement, qui convient aux épanchemens du bas-ventre, differe peu de celui que nous proposons pour l'Hydropisie; cependant l'expérience a appris à y faire quelques changemens que nous devons indiquer. Les vomitifs réitérés dans les commencemens, ont produit souvent les meilleurs effets: mais il n'en a pas été de même, lorsque la maladie étoit avancée. On peut user dans tous les tems, des purgatifs, tels que le jalap, la rhubarbe, l'iris, le séné, & les sels hydragogues. Mais on ne doit pas faire beaucoup de fond sur ces remedes; les drastiques sur-tout, qui réussissent souvent dans la leucophlegmatie, sont ici à craindre; la gomme-gutte, qu'on donne si familièrement, à l'exemple de Willis, qui en faisoit prendre pendant six jours, depuis douze jusqu'à vingt grains, pourroit en fournir la preuve; ce n'est pas qu'on n'ait quelquefois réussi par cette methode; mais l'histoire de ses mauvais effets seroit très-ample, si l'on avoit eu le même intérêt à nous la conserver. Les apéritifs, & sur-tout les diurétiques, méritent plus de confiance; tels sont la chicorée, le cerfeuil, la scolopendre, la racine de fraisier, d'ache, de bruscus, &c. le nitre, le sel de genêt, de tamarisc & de Glauber; les cloportes, le tartre vitriolé, & enfin la scille & ses préparations. Mais

les remèdes qui, dans ce cas, doivent porter à plus juste titre le nom d'apéritifs & de diurétiques, sont les fortifiants, les amers & les martiaux; tels sont l'aunée, les baies de genievre, la rhubarbe, la canelle, le cassia-lignea, la patience, la petite centaurée & l'absinthe, le safran de mars, le tartre martial, &c. Les eaux de Plombières, de Bourbon-Lancy & autres minérales, ont été quelquefois d'une grande efficacité; on a encore usé, dans quelques circonstances, du creffon, de la berle, de la patience, & autres dépurans & anti-scorbutiques. Nous ne devons pas laisser ignorer que quelques personnes ont été guéries par l'abstinence de toute boisson; il y en a qui ont poussé ce régime jusqu'à trois mois, en trompant leur soif avec une rôtie arrosée d'eau-de-vie. Cette pratique, que Lister avoit adoptée, n'est point à mépriser. On peut tirer enfin quelque avantage des topiques, que l'on propose ordinairement contre la leucophtalmie, auxquels il faut ajouter l'application chaude du sel commun, que Boerhaave a employé souvent avec succès.

Tout le monde sait que l'évacuation artificielle des eaux est un des points les plus essentiels du traitement: cette opération, qu'on nomme *paracentese*, peut réussir, lorsque le liquide n'a pas croupi long-tems, & que les viscères ne sont pas gâtés; mais sans ces conditions, elle précipite les malades qui auroient pu vivre long-tems dans cet état. Lorsque le ventre vidé se remplit, au bout de douze ou quinze jours, il y a peu à espérer, & l'on est forcé de réitérer l'opération pour prolonger la vie du malade; on nous apprend qu'elle a été faite plus de cinquante fois sur le même sujet, duquel on a cru avoir tiré quatre cens pintes d'eau. Je dirai, à ce sujet, qu'il est important de comprimer le ventre, à mesure que l'eau s'écoule, & d'y employer après l'évacuation, plusieurs bandes garnies de boucles & de courroies, dont quelques-unes doivent passer entre les cuisses, pour que les viscères soient à peu près autant comprimés qu'ils l'étoient auparavant; il faut même que les malades qui étoient oppressés par la plénitude du ventre, ne se trouvent pas trop soulagés par son affaïssement. Le défaut de cette précaution, que plusieurs mettent au nombre des minuties, rend pourtant la paracentese infructueuse. Il est encore souvent dangereux de mettre le ventre à sec, lorsqu'il a été prodigieusement rempli; il est plus sûr de ne tirer alors que quinze ou vingt pintes d'eau à la fois. S'il y a des hydatides, il faut que l'ouverture soit proportionnée à leur volume; on juge bien que la simple ponction est alors insuffisante. Il est même nécessaire, pour toutes les hydrophies enkistées, d'agrandir l'ouverture, & de l'entretenir, non-seulement pour favoriser l'écoulement des matières épaisses & bourbeuses qui s'y rencontrent, & qui se régénèrent en très-peu de tems, mais encore pour y porter des injections détersives & desiccatives, qui dans ce cas sont indispensables; cette ouverture, à la vérité, peut rester fistuleuse; mais les malades sont encore trop heureux de vivre avec cette incommodité. On a enfin tenté, dans cette occasion, le séton & le cautère; & cette pratique a été quelquefois avantageuse. (T.)

ASCLEPIADES, (*Hist. de la Médecine anc.*) ce nom désigne les descendants d'Esculape, dont la famille forma différentes branches, qui se répandirent dans différentes contrées pour y exercer la médecine; & qui ouvrirent des écoles célèbres à Cos, à Rhode & à Cnide, d'où leurs disciples transporterent leur nom & leur gloire chez presque tous les peuples du monde. Esculape dont ils descendoient, fut le premier qui visita les malades retenus

dans leur lit, & qui examina les symptômes & la marche des maladies; les *Asclépiades* suivirent cette méthode, ce qui fit donner le nom de *Cliniques* à leurs élèves, pour les distinguer des empiriques, qui n'exerçoient la médecine que dans les marchés & dans les places publiques. Ces *Asclépiades* n'étoient que de simples chirurgiens, dont la pratique n'étoit appuyée sur aucun principe de raisonnement, puisque la philosophie n'étoit point encore née. Leur routine eut de si heureux succès, qu'ils abolirent toutes les anciennes méthodes; avant eux, la médecine employoit le secours de la musique, pour dompter les maladies les plus rébelles; on regardoit l'harmonie comme le remède le plus propre à calmer l'effervescence du sang & l'âcreté des humeurs; quand cette ressource étoit impuissante, on avoit recours aux charmes & aux enchantemens; & c'étoit le remède dans lequel la multitude avoit le plus de confiance: les charlatans prononçoient des paroles mystérieuses & des vers magiques; ils gravoient sur la cire, sur la pierre & sur les métaux des figures symboliques, appelées *amulettes*, qu'on attachoit aux bras des malades, dont l'imagination ébranlée, tempéroit les mouvemens déréglés du corps, & le remettait dans son assiette naturelle. Les *Asclépiades* affranchirent l'art de guérir de toutes ces puérilités superstitieuses, & quoiqu'ils tournassent en ridicule la médecine méthodique, ils s'étudioient à démêler la cause des symptômes & des accidens des maladies. Pythagore qui se glorifioit d'être le dix-septième descendant d'Esculape, fut le premier qui fit servir la philosophie à la conservation de l'humanité; il ne rejetta point le secours des observations & des expériences qui sont les guides les plus fideles pour nous éclairer dans nos routes. Mais il alla plus loin, en établissant des principes certains, dont il tira des conséquences lumineuses; de sorte qu'on peut le regarder comme le créateur de la médecine qu'on exerce aujourd'hui. (T-N.)

ASCOYTIA ou AZPEYTA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne, en Biscaye, dans le Guipuscoa. Elle est sur la rivière d'Urola, à l'ouest de Tolose; & au sud-est, à deux lieues de Placentia. C'est la patrie d'Ignace de Loyola, fondateur de la société jésuitique, anéantie aujourd'hui. *Long. 15, 15. lat. 43, 15.* Quelques lexicographes ont fait mal-à-propos deux villes d'une seule, à cause de ses deux noms, *Ascoytia* & *Azpeyta*. (C. A.)

ASCRA, (*Géogr.*) village de Grece, en Béotie, près l'Hélicon. Il est remarquable pour avoir été la patrie du poëte Hésiode. Un grand homme immortalise un hameau, tandis que le nom de plusieurs grandes villes, qui n'ont renfermé que des hommes ordinaires, reste enseveli sous leurs ruines. (C. A.)

ASDRUBAL, fils de Magon, (*Hist. des Carthaginois.*) Plusieurs généraux Carthaginois ont annobli le nom d'*Asdrubal*. Le premier qui paroît dans l'histoire étoit fils de Magon, célèbre capitaine, qui le premier introduisit la discipline militaire des Grecs parmi les Carthaginois. Ce fut sous sa tente que son fils *Asdrubal* fit son apprentissage de guerre. Le fils formé par des exemples & des leçons domestiques, fut l'héritier de la gloire & des talens de son pere, lorsqu'après sa mort il fut élevé au commandement des armées. Quoiqu'il eût les qualités qui forment le grand général, il ne fut pas toujours secondé de la fortune: une trop grande étendue de génie s'oppose quelquefois aux succès. A force de trop voir, on juge mal des vues des généraux qu'on a en tête, & ce fut la source des revers qu'éprouva le savant *Asdrubal*. Régulus, qui lui étoit bien inférieur en talens, remporta sur lui une grande

viçtoire en Afrique, & quelque tems après il fut encore défait par Cecilius Metellus, qui lui enleva tous ses éléphants. Ces animaux avec qui les Romains n'étoient point encore familiarifés, furent promenés, comme autant de trophées, dans toutes les villes d'Italie. *Asdrubal*, quoique malheureux à combattre, n'en fut pas moins respecté de ses concitoyens, parce que fécond en ressources, il réparoit promptement ses pertes, & paroiffoit auffi redoutable après une défaite, que d'autres après une viçtoire. Il paroît qu'il ne fut pas toujours malheureux à la guerre, puisque Carthage, fort économe dans la distribution des récompenses, lui accorda les honneurs de quatre triomphes, ce qui suppose qu'il fit au moins quatre campagnes glorieuses. La Sardaigne fut le brillant théâtre de ses viçtoires. Il y mourut en héros dans une bataille, dont le succès affura à Carthage la conquête de cette île. Il laiffa un fils auquel il transmit tous ses talens, qu'il déploya dans la guerre de Numidie. *Asdrubal*, grand homme de guerre, exerça avec gloire tous les emplois civils. Il fut enlevé onze fois à la dignité de fuffete. Cette fuprême magistrature étoit élective & annuelle comme le confulat à Rome. Celui qui en étoit revêtu avoit la même autorité à Carthage, que les rois avoient à Lacédemone. Le commandement des armées n'étoit point attaché à cette dignité, parce qu'il paroiffoit dangereux de mettre dans la même main le glaive de la loi & celui de la guerre. (T-N.)

ASDRUBAL, fils de Gifcon, fut nommé par le sénat pour commander en Sicile, pendant la premiere guerre punique. Son incapacité favorifâ les progrès des Romains, & toujours mal fécondé par ses soldats, dont il étoit méprifé, il n'effuya que des revers. Après l'avoir accablé d'outrages, ils poufferent la licence & la cruauté jusqu'à le crucifier. Cette milice insolente & cruelle ne fit que prévenir l'arrêt de mort que devoit prononcer contre lui le sénat de Carthage, qui avoit coutume de regarder les malheureux comme autant de coupables. (T-N.)

ASDRUBAL, surnommé le *Beau*, avoit reçu de la nature tous les dons de plaie, & tous les talens qui font estimer. Ses grâces touchantes lui méritèrent la bienveillance du grand Amilcar, à qui il devint néceffaire. Un attachement fi marqué fit foupçonner que le héros de Carthage brûloit pour lui d'un amour criminel; le sénat pour arrêter ce scandale, leur défendit de se voir. Amilcar pour se fouffraire à l'arrêt flétriffant des magistrats, donna fa fille en mariage à son ami. La loi ordonnoit de ne jamais féparer le gendre du beau-pere. Ce fut en ufant du privilege de cette loi qu'il fut autorifé à le mener avec lui en Espagne, où il le chargea de toutes les expéditions où l'on pouvoit acquérir le plus de gloire. Ce fut dans la guerre de Numidie qu'il déploya tous ses talens pour la guerre. Les Numides voyant les Carthaginois occupés en Espagne, eurent la témérité de déclarer la guerre aux Carthaginois. *Asdrubal* quitta l'Espagne pour passer en Afrique, dont ses viçtoires pacifierent les troubles, & firent rentrer les peuples dans l'obéiffance. Après la mort de son beau-pere, l'armée d'Espagne le proclama général, & ce choix fut confirmé par le sénat qui crut ne pouvoir mieux confier ses destinées qu'à un élève d'Amilcar. Les premiers jours de son commandement furent marqués par la défaite d'un prince Espagnol, qui osa le provoquer au combat. La conquête de douze villes qui lui ouvrirent leurs portes, furent le fruit de cette viçtoire. La modération dont il usa envers elles, engagea des contrées entieres à se foumettre plutôt que de s'exposer à la fortune de ses armes. Plein

de reconnoiffance pour la mémoire d'Amilcar, il follicita le sénat de Carthage de lui envoyer Annibal pour le faire entrer dans la carrière de la gloire; & fupérieur à l'envie, il ne craignit point d'être effacé par un jeune guerrier que les vœux des soldats appelloient au commandement. Un mariage qu'il contracta avec une princesse Espagnole, acheva de lui gagner tous les cœurs de la nation. Après qu'il eut étendu ses conquêtes, il crut devoir s'en affurer la poffeffion en bâtiffant une ville qui pût fervir de rempart à ce nouvel empire. Il lui donna le nom de *Carthage la neuve*, & cette ville devint dans la fuite la plus riche & la plus commerçante du monde. Les Romains alors trop occupés contre les Gaulois, qui avoient fait une irruption dans l'Italie, n'étoient point en état de l'arrêter dans le cours de ses prospérités. Il étoit plus intéreffant pour eux de protéger leurs foyers que de porter leurs forces dans une terre étrangere; ainfi ils conclurent le fameux traité, par lequel les Carthaginois s'engageoient à ne point passer l'Ebre, à ne jamais troubler Sagonte & les autres colonies Grecques dans la jouiffance de leurs privileges. Ce traité fut religieufement observé, & *Asdrubal* tourna ses armes contre cette partie de l'Espagne qui s'étend depuis l'Océan jusqu'à l'Ebre. Les rois & les peuples, subjugués par son affabilité, n'opposèrent aucune réfiftance; Carthage conquérante fans effusion de fang, vit toute l'Espagne se faire un mérite de fa foumiffion. Tandis qu'*Asdrubal* jouiffoit paisiblement de ses conquêtes, il fut affaffiné par un esclave Gaulois qui crut devoir venger son maître condamné à la mort par le général Carthaginois. Ce ferviteur fanatique, tranquille & ferein au milieu des tourmens, ne parut fenfible qu'à la gloire d'avoir vengé son maître. (T-N.)

ASDRUBAL BARCA, fils d'Amilcar, & frere d'Annibal, eut toutes les inclinations belliqueuses qui diftinguoient ceux de fa maifon. Inffruit dans le métier de la guerre par son pere & son beau-frere, il se montra le digne élève de ses illustres maîtres. Ce fut lui qui fut établi gouverneur de l'Espagne, lorsqu'Annibal partit pour porter la guerre en Italie; on lui laiffa le commandement de la flotte pour protéger les côtes, & une puiffante armée pour contenir les peuples dans l'obéiffance. Tandis qu'Annibal triomphoit en Italie, Cneus Scipion subjugoit tout le pays, depuis l'Ebre jusqu'aux Pyrénées. Magon qui commandoit dans cette partie de l'Espagne, fut taillé en pieces par ce Romain. Les troupes victorieuses se répandirent dans la campagne, fans observer ni ordre ni difcipline. *Asdrubal* qui étoit venu au fecours de son collegue, profita de la difperffion & de la fécurité préffumptueufe des Romains. Il se mit à la tête de dix mille hommes de pied & de mille chevaux, passa l'Ebre & fonda fur cette multitude éparfe, dont le plus grand nombre fut passé au fil de l'épée. La fortune ne lui fut pas auffi favorable la campagne fuivante. Il mit en mer quarante-cinq vaiffeaux de ligne, dont il donna le commandement à un certain Amilcar qui passoit pour le plus grand homme de mer de son tems. Il y eut une action fanglante où la fortune des Romains triompha de la valeur des Carthaginois. *Asdrubal* équipoit une nouvelle flotte, & fit voile pour la Sardaigne, d'où il se propofoit de descendre en Italie, & d'y conférer avec Annibal sur le plan de cette guerre. Mais Servilius avec une escadre de foixante & dix galeres, l'obligea de rentrer dans ses ports. Les Romains affoiblis par les pertes qu'ils effuyoient en Italie, étoient dans l'impuiffance de fournir des fecours à l'Espagne, dont *Asdrubal* se promit l'entiere conquête. Il faifoit des préparatifs formidables lorsqu'il reçut de Carthage l'ordre

l'ordre de passer en Italie, pour porter du secours à son frere épuisé par ses propres victoires. A peine se mettoit-il en marche qu'il apprit qu'Ibera étoit vivement pressée par les Romains. Il fait ses dispositions pour la délivrer. Au bruit de son arrivée le siege est levé, & l'ennemi vient camper près de son armée. Les deux partis étoient dans une égale impatience de combattre, on en vint bientôt aux mains. Annibal dirigeoit en grand capitaine les mouvemens de son armée, & ses premiers avantages lui présageoient une pleine victoire, lorsque les Espagnols, ou lâches ou infideles, lâcherent le pied & l'abandonnerent dans la plus grande chaleur du combat. Le motif de cette défection étoit le chagrin d'être transportés en Italie. Vingt mille Carthaginois restèrent sur la place, & dix mille furent faits prisonniers. *Asdrubal* trahi par les alliés de Carthage, n'a d'autre ressource que dans lui-même: il équipe une flotte puissante & met à la voile pour la Sardaigne, où il étoit appelé par les vœux de tous les habitans, fatigués de la domination des Romains; dès qu'il fut débarqué il renvoya ses vaisseaux en Afrique, pour marquer aux insulaires qu'il mettoit en eux toute sa confiance. Les Sardes se rangent en foule sous ses enseignes. Manlius qui commandoit dans cette île rassemble une armée & livre un combat, où *Asdrubal* qui touchoit au moment de la victoire, est lâchement abandonné par ces perfides insulaires dont il défendoit les droits & la liberté. Il trouve à peine le moyen de retourner en Espagne où toutes les provinces, pendant son absence, s'étoient déclarées pour les Romains. Son génie fécond y crée une nouvelle armée dans un pays où Carthage n'a plus ni alliés ni sujets. Il y balance la fortune des Romains, il livre deux combats, & quoique toujours vaincu, il soutient la réputation de grand capitaine, parce que dans ses malheurs il n'eut point de fautes à se reprocher.

Annibal n'en imposant plus dans l'Italie par l'éclat de ses victoires, se vit abandonné de tous ses alliés, la fortune parut alors se lasser de servir les Carthaginois dans tous les lieux où ils portèrent la guerre; le jeune Scipion se signala en Espagne par la prise de Carthagene. C'étoit-là que les richesses des Africains étoient accumulées: cette ville étoit l'arsenal où étoient déposées leurs armes & toutes leurs munitions & leurs machines de guerre. C'étoit saper la puissance de Carthage dans ses fondemens; il falloit un *Asdrubal* pour en retarder la chute; il se maintint avec gloire jusqu'au moment où Edesco, prince Espagnol, fort accredité parmi sa nation, embrassa le parti des Romains. Son exemple entraîna plusieurs autres chefs, qui aimerent mieux combattre sous les enseignes d'un peuple belliqueux, que sous les drapeaux de républicains commerçans. *Asdrubal* voyant que son armée s'affoiblissoit chaque jour par de nouvelles désertions, comprit qu'il lui falloit remporter des victoires pour rétablir la réputation de ses armes. Les circonstances ne lui permettoient point d'attendre l'arrivée de Magon & d'un autre *Asdrubal*, qui lui avoient été associés dans le commandement. Le mal étoit urgent, il ne prit conseil que de la nécessité. Il se lassa de la lenteur de ses collègues, & choisissant une position où il avoit droit de se croire invincible, il engagea un action, où les historiens assurent qu'il fut battu. Mais il ne faut pas que sa perte fût considérable, puisque ce revers ne l'empêcha point de faire sa jonction avec ses collègues, ce qu'il n'avoit pu exécuter avant le combat. De plus ils firent le partage des provinces, ce qui suppose qu'ils en étoient encore les maîtres. *Asdrubal* fut chargé de conduire une armée en Italie, pour y favoriser les opérations de son frere Annibal. Il traverse les Gaules, précédé de ses élé-

phans, & dans tous les lieux de son passage il laisse des monumens de sa générosité. On lui permet partout de faire des recrues, & les Gaulois séduits par sa magnificence, s'empressent à marcher sous ses ordres. Les Liguriens le reçurent comme le libérateur de leur pays. Sa marche fut si rapide que Plaisance étoit assiégée avant que les Romains & Annibal même soupçonnassent son entrée dans l'Italie. Il fut contraint d'en lever le siege pour hâter sa jonction avec son frere. Les lettres écrites pour établir leurs relations, furent interceptées. Les consuls instruits de leur dessein réunirent leurs armées, & pour le prévenir, ils s'approchèrent de son camp pour mieux observer tous ses mouvemens. *Asdrubal*, trop foible pour résister à leurs forces réunies, prit la résolution de faire sa retraite, & d'éviter une action avec des forces trop inégales. Il étoit dans un pays dont il ignoroit les routes, il fut dans la nécessité de se confier à des guides infideles qui abusèrent de sa confiance. Il erra quelques jours sans pouvoir tenir une route certaine; les Romains le joignirent sur le fleuve Metaro, dont il ne connoissoit ni les profondeurs, ni les issues. Mais toujours soutenu par son intrépidité naturelle, il affecta la même confiance que si le danger n'eût menacé que ses propres ennemis: ses dispositions savantes annonçoient un général consommé. L'avantage de sa position & la sagesse de son ordre de bataille, suppléoit à la supériorité du nombre. Il donne le signal du combat & l'exemple de la plus grande intrépidité. Déterminé à vaincre & à mourir, il voit tomber à ses pieds des milliers de soldats qui tous briguent l'honneur de mourir à ses yeux. Honteux de survivre à cette milice courageuse, il se précipite au milieu d'une cohorte où il trouve une mort digne d'un fils d'Amilcar & d'un frere d'Annibal. Le barbare Claudius deshonorant sa victoire, lui fit couper la tête, qui fut jetée quelques jours après dans le camp de son frere Annibal. Le héros Carthaginois saisi d'horreur & de pitié, ne lut dans l'avenir qu'un enchaînement d'événemens funestes, & il présagea dès ce moment quel seroit le destin de Carthage. (T-N.)

ASDRUBAL, général des Carthaginois dans la dernière guerre punique, n'étoit point de la famille Barcine; mais il paroît avoir eu, pour le nom romain, l'aversion dont ceux de cette maison furent animés contre ces tyrans des nations. Dominé par son caractère turbulent & farouche, il accéléra la ruine de sa patrie, par les efforts même qu'il fit pour la relever de sa chute. Le peuple séduit par le faste d'un zele poussé jusqu'à l'enthousiasme républicain, s'abandonna à toutes les impulsions de son génie inquiet & fougueux. Ce factieux citoyen, devenu chef des tumultes populaires, introduisit dans l'état la confusion de l'anarchie; quarante des principaux citoyens furent condamnés à l'exil par l'abus qu'il fit de son pouvoir, & ce tyran domestique fit jurer au peuple que jamais il ne parleroit de leur rappel: les grands & le sénat gémissent dans l'oppression, & les plaintes furent punies comme le cri de la révolte. Ces illustres bannis se réfugièrent auprès de Massinissa, roi de Numidie, qui s'intéressa pour leur retour. Le refus insultant qu'il essuya, fut le prétexte d'une guerre, où plus de cinquante mille Carthaginois périrent dans une seule bataille; ce coup violent dont Carthage chancelante fut frappée, épuisa ses forces languissantes, elle accepta la paix à des conditions humiliantes, dont la nécessité & sa foiblesse lui déguisèrent l'ignominie.

Les Carthaginois, par leur dernier traité avec les Romains, s'étoient soumis à ne jamais prendre les armes, sans l'aveu préalable du sénat, ils avoient

violé leurs engagemens en portant la guerre en Numidie. Les Romains firent valoir cette infraction pour abattre entièrement cette ancienne rivale de leur puissance. Ce fut pour calmer leur ressentiment, que le sénat de Carthage déclara *Asdrubal* criminel d'état, comme auteur d'une guerre où *Massinissa* avoit été véritablement l'agresseur. Cette condescendance aux volontés d'un ennemi qu'on cherchoit à désarmer, ne fut pas un sacrifice assez grand pour arrêter son ambition; les richesses de Carthage étoient seules capables d'assouvir l'avarice de ces avides oppresseurs des nations; ils proposerent des conditions si dures, que les Carthaginois aimèrent mieux s'exposer à tout souffrir, que de souscrire à leur dégradation. Cette république commerçante ne forma plus qu'un peuple de soldats; des bourgeois pacifiques se revêtirent de la cuirasse & du bouclier; les temples, les palais & les places publiques furent des ateliers où les femmes les plus foibles, & les vieillards débiles, travailloient confondus avec les artisans infatigables, à fabriquer des dards, des épées, des cuirasses & des boucliers: tout retentissoit du bruit des marteaux & des enclumes. *Asdrubal* ignominieusement banni de sa patrie y fut rappelé avec gloire, pour l'opposer à l'ennemi, auquel une politique timide l'avoit sacrifié; on le mit à la tête de vingt mille hommes pour commander au-dehors; mais bientôt resserrés par les Romains, il s'enferma dans *Nephesé* qui fut assiégée & prise d'assaut: soixante mille hommes furent entévelis sous ses ruines. *Asdrubal* ne fut point enveloppé dans ce carnage, il rassembla une nouvelle armée, & continua de harceler les Romains. Il eût mieux aimé commander dans la ville que hors ses murailles, mais son caractère farouche le faisoit redouter des citoyens, qui aimoient mieux obéir à un autre *Asdrubal* à qui ils avoient confié le commandement. Le premier accusa son concurrent de trahison; celui-ci ne s'abaisa point à se justifier; son silence fut regardé comme l'aveu de son crime, & il fut massacré par la multitude indignée. *Asdrubal* lui fut substitué dans le commandement de la ville, dont il eût pu retarder la chute, s'il eût pu tempérer l'impétuosité de son courage, & maîtriser la violence de son caractère. Le premier succès des Romains ne fit qu'aigrir la férocité de ce général, il s'abandonna à des excès qui, sans réparer ses pertes, le rendirent plus odieux; il fit emmener sur les remparts tous les prisonniers qu'il exposa à la vue de l'armée assiégeante; sa fureur ingénieuse multiplia leurs supplices, il leur fit couper le nez, les pieds, les mains & les oreilles; on leur coupa les yeux, on leur arracha la peau de dessus le corps avec des peignes de fer, aux yeux de leurs compagnons. Le barbare *Asdrubal*, après avoir joui de leur mutilation & de leurs souffrances, les fit précipiter du haut des remparts: c'étoit ôter tout espoir d'accommodement & de pardon. Les Carthaginois, naturellement cruels, voyoient avec horreur les inhumanités de leur général; ils étoient pressés de la famine, lorsque quelques convois entrèrent dans la ville; la quantité n'étoit pas suffisante à tant de besoins, *Asdrubal* les fit distribuer à ses troupes, sans se laisser attendrir par les gémissemens du citoyen expirant; cette odieuse distinction fit crier le peuple & le sénat: le féroce *Asdrubal* ne répondit qu'en ordonnant le meurtre des murmureurs. Carthage comprit que son plus cruel ennemi étoit dans ses murs; les principaux citoyens, pleins de confiance dans la générosité de *Scipion*, sortent de la ville & vont se présenter à lui en habit de supplians, ils lui demandent d'accorder la vie à tous ceux qui voudroient sortir de Carthage, & un moment après on

voit arriver cinquante mille, tant hommes que femmes, qui furent reçus avec bonté; neuf cens transfuges, ministres des fureurs d'*Asdrubal*, ne purent obtenir cette faveur, qui fut également refusée à leur général impitoyable. Ces hommes désespérés prennent la résolution de vendre bien cher leur vie; ils se retranchent dans le temple d'*Esculape* avec *Asdrubal*, sa femme & ses enfans; ils auroient été invincibles s'ils avoient pu se soustraire à la famine, mais ce fléau se fit bientôt sentir. *Asdrubal*, cet implacable ennemi des Romains, ce tyran de ses concitoyens, trembla pour sa vie, il craignit de mourir, quand il ne put vivre avec gloire; & assez lâche pour racheter sa vie par le sacrifice de son honneur, il eut la bassesse de mendier sa grâce & la clémence d'un ennemi si cruellement offensé: son orgueil farouche passe de la fureur dans l'abattement, il sort furtivement du temple, tenant une branche d'olivier dans ses mains, & va se prosterner aux pieds de *Scipion*. Sa femme abandonnée avec ses enfans au ressentiment d'une soldatesque désespérée, ne peut se résoudre à partager son ignominie. Les Romains du haut des remparts exposent à ses yeux son mari; les transfuges vomissent contre lui les plus horribles imprécations, & plutôt que d'imiter sa lâcheté, ils prennent conseil de leur seul désespoir, ils mettent le feu au temple, aimant mieux être la proie des flammes, que d'expirer sous les verges & les haches des bourreaux. Pendant qu'on allumoit le bûcher, la femme d'*Asdrubal* se pare de ses plus riches habits, & se mettant à la vue de *Scipion* avec ses deux enfans dans ses bras, elle élève la voix & lui crie: Romain, je ne fais point d'imprécations contre toi, tu ne fais qu'user du droit de la guerre; mais puisse le génie de Carthage conspirer avec toi pour punir le parjure qui a trahi sa patrie, ses dieux, sa femme & ses enfans. Elle apostropha ensuite son perfide époux: oh! le plus lâche & le plus scélérat des hommes, rassasie tes yeux de ces flammes qui vont nous dévorer moi & mes enfans; notre sort est moins à plaindre que le tien: nous allons terminer nos souffrances. Pour toi, indigne capitaine de Carthage, va servir d'ornement à la pompe triomphale de ton vainqueur, va subir à la vue de Rome vengée, la peine due à tes crimes: aussitôt elle égorge ses enfans, les jette dans le feu, & s'y précipite avec eux. (T-N.)

ASEDOTH-PHASGA, (*Géogr.*) ville d'Asie en Palestine, dans la tribu de Ruben: elle étoit située au pied du mont Phasga, entre Phogor, au nord-est, & Calliroë ou Lafa, au sud-ouest. Long. 69, 10. lat. 30, 45.

ASEIGY, (*terme de la milice Turque.*) c'est le cuisinier des Janissaires, qui, outre son office, est obligé d'arrêter les prisonniers, de les garder & de les mettre aux fers, ou de les garrotter, selon qu'il est ordonné par l'oda-basog; il porte pour marque de son emploi un grand couteau dans sa gaine, pendu au côté. (V.)

* § ASER, (*Géogr. sainte.*) n'étoit point au-delà, mais en deçà du Jourdain; non sur le chemin qui conduit à Sidon, mais sur le chemin de Naplouse à Scytopolis, comme saint Jérôme, l'itinéraire Jerosolymitain & les bons Géographes nous l'apprennent. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ASER (LA TRIBU D'), *Géogr.* contrée de la Palestine, qui s'étendoit du sud au nord, depuis Ptolemais ou Saint Jean d'Acre, jusqu'à Sidon; elle étoit confinée à l'orient par la tribu de Nephtali, & à l'occident par la mer: elle étoit habitée par le peuple descendu d'*Aser*, fils de Jacob, & de Zelpha, servante d'*Elia*. (C. A.)

ASER, (*Géogr.*) petite ville d'Asie, en Arabie, sur le golfe de Bassora. Il y a un port assez bon &

DIVISION GÉNÉRALE DE L'ASIE.

ASIE.

DANS LE CONTINENT.

La TARTARIE,	}	Tartarie Chinoise,	{	Orientale, . . .	}	le Pays des Tartares Man-Tcheous. le Léarton.				
				Occidentale, . .	}	le Pays des Mongous, ou Mogols.				
		Tartarie indépendante,	{	Orientale, . . .	}	les États du Grand-Kan des Eleutches, ou Kalmoucks. le Turquestan. le Pays des Usbecks.				
		Tartarie Russe,	{	Occidentale, . .	}	le Dagistan. la Circassie, & divers petits Peuples libres qui habitent aux environs du Mont-Caucase.				
La CHINE,	}	Au Nord, . . .	{	les Provinces de	{	Petcheli, ou Peekin; Channfi, Xenfi, Honan, Channton,	}	de l'Est à l'Ouest.		
		Au Sud, . . .	{	les Provinces de	{	Nanking, Chekian, Kiangfi, Fokien, Huquang, Quanton, Quangfi, Queicheu, Yunnan, Suchuen,	}	de l'Est à l'Ouest.		
L'INDE,	}	Les États du Grand-Mogol,	{	les Royaumes de	{	Delli, Agra,	}	dans les Terres.		
				les Royaumes de	{	Guzarate, Bengale,	}	sur les Côtes de la Mer.		
		La Presqu'Isle de l'Inde en-deçà du Gange,	{	les Royaumes de	{	Vifapour, Golconde,	}	au Nord.		
					{	Bsnagar, Malabar,	}	dans le milieu vers le Sud.		
		La Presqu'Isle de l'Inde au-delà du Gange,	{	les Royaumes de	{	Pégu, Tunquin, Cochinchine,	}	du Nord au Midi.		
					{	Siam,	{	Martaban, Siam, Malaca,		
La PERSE,	}	Au Nord, . . .	{	les Provinces de	{	Scirvan, Kilan, Chorafan,	}	de l'Ouest à l'Est.		
		Au milieu, . . .	{	les Provinces de	{	Erackatzem, Sablustan, Sizistan,	}	de l'Ouest à l'Est.		
		Au Sud, . . .	{	les Provinces de	{	Chufistan, Fars, Kirman, Makran,	}	de l'Ouest à l'Est.		
La TURQUIE en ASIE,	}	La Natolie, ou l'Anatolie,	{	les Provinces de	{	Natolie proprement dite, Amasie,	}	au Nord de l'Ouest à l'Est.		
					{	Caramanie, Aladuly,	}	au Sud de l'Ouest à l'Est.		
		La Syrie, . . .	{	les Provinces de	{	Syrie proprement dite, Phénicie, Palestine, ou Terre-Sainte,	}	du Nord au Midi.		
		L'Arabie, . . .	{	les Provinces de	{	Beriara, ou Arabie-Déserte, Barraab, ou Arabie-Pétrée, Hyaman, ou Arabie-Heureuse,	{	Hagia, Tehama, Hadramut, Secer, Oman, Bahraim, Juhama,	}	du Nord au Midi.
		Les Provinces de L'EUPHRATE,	{		{	le Diarbeck,	{	le Diarbeck proprement dit, Erzerum, Yerrack,	}	du Nord au Midi.
					{	la Turcomanie,	{	la Turcomanie proprement dite, le Curdistan,	}	de l'Ouest à l'Est.
					{	la Géorgie,	{	la Mingrèlie, le Gurgistan,	}	de l'Ouest à l'Est.

DANS LA MER.

LES ISLES DU JAPON,	{	Le Japon, L'Isle de Xicoco, ou Tocoefi, Bongo, &c. L'Isle de Niphon, &c.	}	du Nord-Est au Sud-Ouest.
LES ISLES PHILIPPINES,	{	Luçon ou Luconia, où est Manille, Tandaye, Mindanao, &c.	}	du Nord au Midi.
LES ISLES MOLUQUES,	{	Ternate, L'Isle de Gilolo, Célebes, L'Isle de Gèram, Amboine, &c.	}	de l'Ouest à l'Est.
LES ISLES DES LARRONS, ou LES ISLES MARIANNES,	{	Guan, ou Guahan, Tinian, Pagon, &c.	}	du Sud au Nord.
LES ISLES DE LA SONDE,	{	Borneo, Sumatra, Java, &c.	}	sous l'Équateur.] au Sud des deux autres.
LES ISLES MALDIVES, dont la principale est MALE. Le nombre de ces Isles est très-considérable ; mais elles sont toutes petites.				
L'ISLE DE CEYLAN, où l'on trouve sept Royaumes : le plus considérable est celui de CANDI.				

assez commode pour mouiller l'ancre ; mais le pays est si stérile que les hommes & les bestiaux n'y vivent que de poisson. On y fait commerce de chevaux. Les Portugais y avoient autrefois un consul ; mais aujourd'hui il n'y a aucun établissement de chrétiens. (C. A.)

ASGAR, (Géogr.) province d'Afrique, au royaume de Maroc, située entre le royaume de Fez, & la province de Habat ; elle a vingt-sept lieues de longueur, sur vingt de largeur ; ses principales villes sont Larasch ou Larache, & Alcaçar Quivir. On prétend que c'est la plus riche province d'Afrique, en bled, en bétail, en laines, en cuirs & en beurre. (C. A.)

ASHBORN, (Géogr.) petite ville d'Angleterre, au comté de Darby. Elle est sur une petite rivière au nord-ouest de la ville de Darby, & au nord-est de Stafford. Long. 15, 30. lat. 35, 25. (C. A.)

ASHFORD, (Géogr.) petite ville d'Angleterre, au comté de Kent. Elle est sur la rivière Destrure, à cinq lieues au-dessous de Cantorbéry, & à deux lieues de la mer. Long. 18, 30. lat. 51, 20. (C. A.)

ASHLEY, (Géogr.) rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline. Elle a son embouchure dans la mer du nord, conjointement avec la rivière Cooper. (C. A.)

ASHURST, (Géogr.) petite ville d'Angleterre, au comté de Kent. Elle est sur les frontières du comté de Suffex, au sud-ouest de Cantorbéry, dans une situation très-agréable, environnée de bois & de paysages charmans. Long. 18. lat. 51, 15. (C. A.)

ASIAS, (Musiq. instr. des anc.) au rapport de Bullenger (de *Theatro cap. xvij.*) l'asias étoit la première sorte de cithare faite par Cepion, disciple de Terpandre, & son nom lui venoit de ce que les Lesbiens, voisins de l'Asie, s'en servoient. (F. D. C.)

* § ASIATIQUES. On lit dans cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c. que « Cambise fit une irruption dans l'Egypte 536 avant J. Christ. » Il faut lire 526 au lieu de 536. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § ASIE, (Géogr.) nous ajouterons à cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c. une division générale de cette grande partie du monde.

ASIE SEPTENTRIONALE, (Géogr.) *Recherches sur l'étendue des parties septentrionales de l'Asie.* Commençons par établir la véritable longueur du continent de l'Asie. On n'a pu commencer à s'en former une idée, quant à sa partie méridionale & orientale même au-delà du Gange, que par les relations qu'on en a eues depuis les navigations commencées dans le XVI^e siècle, & leur diversité avec les changemens arbitraires qu'on a faits ; il s'est passé bien du tems avant qu'on ait pu fixer la position de cette moitié de l'Asie, encore est-elle susceptible de correction, malgré les observations des PP. jésuites à Péking, les plus exactes qu'on ait. Je vais donc rapporter le résultat de quelques cartes, pour en tirer des conclusions.

Je dois avertir que pour cette longueur les géographes du siècle passé & ceux du commencement de celui-ci plaçoient l'extrémité orientale des côtes de la Tartarie & de la Corée de 155 à 185 degrés ; le Japon, de 171 à 185. M. Allard, dans la carte de Witfen, marque le fleuve Kamtata, apparemment Kamtschat, avec un cap à son nord à 178 degrés.

Les P. P. jésuites, astronomes & missionnaires au royaume de Siam, ont trouvé, après nombre d'observations, qu'en général on avoit donné près de 500 lieues ou plus de 25 degrés d'étendue de trop à l'Asie.

En 1724, M. Guillaume de l'Isle faisoit avancer la côte depuis le Lena sud-est du 135^e au 160^e degré, où il plaçoit celle d'Ochotsk vers le sud, d'après les nou-

velles cartes ; leurs auteurs en la faisant commencer au sud, depuis la Lopat-ka, marquant celle-ci à 175 degrés, ont jugé à propos de placer la pointe la plus orientale à 205 - 208 degrés. Ils font allés bride en main pour l'Asie ci-devant connue & ses côtes, en ayant conservé à-peu-près la position environ 160 & 161 degrés, depuis Ochotsk vers l'embouchure de l'Amur. Mais pour le nord de l'Asie, ils se sont donné pleine carrière, & croyant n'être pas gênés par des cartes ni relations, ils pouvoient y substituer leurs idées ou ce qu'ils donnoient pour telles, le tout arbitrairement ; c'est ce que nous nous proposons d'examiner avec toute l'exactitude & impartialité possible, n'adoptant que ce qui est le mieux prouvé sans y préférer de pures conjectures, des relations mal expliquées à ce qu'elles disent véritablement, de quelque date qu'elles soient. La nouveauté, si elle n'a pas un caractère d'authenticité supérieur, ne doit pas être préférée ; & je ne dois pas imiter ni suivre ceux que la politique Russe a pu faire agir contre les axiomes énoncés ci-devant à l'article AMÉRIQUE, dans ce *Supplément*. Nous devons pourtant remarquer que, suivant le témoignage de M. Muller, M. Kirilow dit, dans le titre de son atlas, « que toute la longueur de l'empire Russe est de 130 de ces degrés dont 360 font toute la circonférence de la terre ». Quoi de plus clair ? L'empire Russe commence aux îles de Dago & d'Oesel, au 40^e degré de longitude ; on le finit dans les cartes à 205 ou 208. Comment concilier ces 170 degrés avec les 205 ou 208 des cartes nouvelles ? Celles-ci ne se réduiront-elles pas d'elles-mêmes de 30 degrés & plus en longitude ? On peut voir notre carte de l'Asie rédigée, n^o II, dans les cartes géographiques de ce *Supplément*.

Nous expliquerons d'ailleurs à l'article PASSAGE par le nord (*Suppl.*), ce que c'est que cette politique Russe, sur quoi elle est fondée, & quelles preuves nous en avons.

Si les anciens avoient une connoissance si foible des pays méridionaux de l'Asie en-delà du Gange, on ne sera pas surpris que celle qu'ils nous ont pu transmettre des pays, côtes & mers des Hyperboréens, ou des extrémités septentrionales, le soit infiniment plus ; il faut même que Plin ait eu par hasard connoissance du cap Tabin & de l'île Tazzata : comme nous avons appris quelques nouvelles de ces grands lacs vers l'ouest de l'Amérique, par les sauvages faits prisonniers, par d'autres, & par de simples oui-dire, il faut se contenter de ces foibles connoissances en attendant mieux. Il étoit impossible d'en acquérir de plus amples sans le moyen des Russes, qui jusqu'au XVII^e siècle ne nous furent guère moins inconnus que les Tartares sauvages de ces pays les plus septentrionaux. Que dis-je ? Sans le Russe Anicow, qui fit des spéculations pour profiter d'un commerce lucratif que les Samoïedes faisoient à Moscow, des pelleteries venues de plus loin, la Sibérie proprement ainsi dite, auroit resté encore long-tems inconnue aux Russes même : ce fut par lui & les siens que ceux-ci conquièrent la Sibérie, & montrèrent les moyens de subjuguier peu-à-peu les peuples plus éloignés. Les Russes eux-mêmes furent connus des Européens par les voyages de ceux-ci. Les Anglois & les Hollandois en eurent des connoissances, en cherchant un passage par le nord-est ; ce fut alors qu'ils apprirent des Samoïedes, que la petite mer geloit en hiver, la grande mer ne geloit jamais ; qu'ils y alloient à la pêche depuis le Piasida & le Jenifcea ; que vis-à-vis de la pointe orientale & septentrionale de la nouvelle Zemble, il y en avoit une autre qui faisoit un grand angle saillant depuis lequel alors la côte baïsoit vers l'est & sud-est jusques vers les pays chauds. Voilà à quoi se

réduisoient les connoissances géographiques que l'on avoit dans ce tems-là de la partie méridionale de l'Asie, & les seuls matériaux avec lesquels on pût dresser des cartes. On étoit embarrassé comment tout concilier, & ce d'autant plus qu'encore de nos jours les Russes nous cachent ce qui, étant à notre portée, devoit être le plus connu, la côte entre le Piasida jusqu'à la pointe de son cap à l'est: 1°. on avoue qu'elle a été reconnue par terre le long du Piasida, & même les côtes de la mer à son ouest jusqu'à son embouchure, sont remplies de simovies ou habitations d'hiver, par conséquent peuplées; & celles qui sont au-delà de cette petite riviere doivent être si inconnues, qu'on a cru devoir les marquer d'une maniere indéterminée.

On disoit, le cap Tabin doit faire un *finis terræ*, une extrémité de l'Asie vers le nord. Il y a une mer qui baigne toutes ces côtes: on nous assure qu'une autre sépare l'Asie d'avec l'Amérique; il faut donc que ces deux mers se joignent, & à cet endroit forment un angle qui sera ce Tabin, & une île à son ouest qu'on indiquoit comme se trouvant à l'embouchure d'une riviere. Cette idée, malgré tant d'autres découvertes qui devoient la détruire, a toujours subsisté d'une façon ou d'autre, jusqu'à nos jours. Il y en avoit qui, se fondant sur le rapport des Samoïedes, marquoient la côte depuis le cap vers le Taimura en déclinant peu-à-peu vers le sud-est. D'autres, voulant concilier l'un avec l'autre, marquoient cette déclinaison seulement vers le Lena, à son embouchure, ayant appris qu'il s'y trouvoit des îles: de-là on faisoit remonter cette côte vers le nord-est pour conserver ce cap Tabin. Lorsqu'on apprit que les Moscovites & autres peuples regardoient le Swietoi-noff ou Swœtoi-noff comme le cap le plus avancé, on donna ce nom ou celui de *Promontorium sacrum* au prétendu Tabin; ensuite on fut que ce Swietoi-noff étoit situé à l'est du Lena; on le marqua ainsi, & on n'en fut que plus persuadé que les îles à l'embouchure de ce fleuve étoient celles de Tazzata; par contre on persista dans l'idée d'un cap *Finis terræ*, qu'on laissa subsister sous les noms de Tabin (dont je continuerai à me servir lorsque je voudrai en parler en ce sens), *Swietoi-noff*, *caput sacrum*, *cap des Tschouhschz*, *des Tchalahkz*, &c. Ce qui a causé une confusion qui a augmenté de plus en plus; tâchons de rétablir l'ordre.

2°. Strahleberg indique ce cap Tabin d'une maniere frappante; aussi les navigateurs du siecle passé, Linschotten même déjà, & ses contemporains, furent persuadés que ce n'étoit autre chose que ce dit angle faillant vers le Taimura; en effet, c'est le cap le plus avancé de toute la côte, se trouvant au-delà de 77 degrés & demi ou à 78, ainsi le *finis terræ* vers le nord; mais Strahleberg indique en même tems l'île de Tazzata, qu'il prouve être la Nouvelle-Zemble, vu que les anciens Scythes & leurs successeurs ont commencé avec les peuples septentrionaux de l'Europe, par la riviere Taas, d'où ils nomment le grand golfe, auquel nous donnons le nom d'*Obi*, *golfe de Taas*, & duquel la Nouvelle-Zemble qui est vis-à-vis, a été nommée *Taazata*; cela est si naturel & on en peut douter d'autant moins, que cette île a toujours été réputée comme située à l'ouest du cap Tabin, vers l'embouchure d'une riviere. Strahleberg en conclut que ceux des géographes qui la marquent plus à l'est, ont grand tort; *huc uspiam Tazzata insula à Plinio ponitur.*

Après la conquête de la Sibérie, il y eut des Russes qui firent la même réflexion qu'avoient faite les Anicowiens sur les richesses que l'on pouvoit tirer de ces pays orientaux par les pelleteries, en allant s'en fournir en droiture, soit par la chasse,

soit par le commerce; il y eut plusieurs associations de ces gens qu'on nommoit & nomme encore *Promyschleni*.

3°. Ils réfléchirent que le plus grand profit qu'ils pouvoient faire, seroit d'aller par mer, terre-à-terre, trafiquer avec des peuples inconnus, qui, ignorant la valeur de ces pelleteries, les leur céderoient à vil prix: ils ne se trompoient pas; & malgré le grand risque qu'ils couroient, parce que leurs bâtimens étoient petits & misérables; qu'ils étoient aussi ignorans dans l'art de les construire qu'en celui de les gouverner; que ne s'éloignant pas des côtes, ils risquoient à tout moment, de périr dans les glaces; l'amour du gain étoit trop fort pour qu'ils ne suivissent pas leurs projets; & la cour s'en trouva si bien, que ces gens lui fournirent le moyen de rendre tributaires tous ces peuples.

Ils commencerent leurs courses à peu-près en 1636; de cette façon allant pas à pas, ils découvrirent chaque année presque, une nouvelle riviere, un nouveau cap, le Jana, le Chroma, l'Indigir, l'Alofeja, le Kolyma & d'autres moins considérables. Cette réussite les engagea à tenter de nouveaux progrès en 1646.

4°. Ignatien passa plus loin, & fit le premier un voyage à l'est du Kolyma pendant 48 heures. Il y trouva des Tschouktschi, avec lesquels il fit quelque commerce dans une baie à 72 degrés; ces 48 heures font 7 degrés & demi. Staduchin ayant entendu parler d'une riviere Pogitscha ou Kowitscha, à laquelle on pouvoit parvenir avec un très-bon vent du Kolyma en trois ou quatre jours, quoique Ignatien ne l'eût pas trouvée après 48 heures; Staduchin construisit en 1648, un bâtiment vers l'Indigir, & partit du Kolyma, dans l'été de 1649, pour faire cette découverte; il fit voile pendant 7 fois 24 heures; ce qui seroit à cette latitude, comme ci-dessus, à raison de 6 $\frac{1}{2}$ lieues par degré, 27 degrés; il demanda aux habitans des côtes des nouvelles de cette riviere; ils ne purent lui en donner. Bien-tôt après, on apprit que cette riviere Pogitscha n'étoit autre que l'Anadyr. On apprit des idolâtres de cette contrée, que pour trouver l'Anadyr, on avoit une route bien plus courte par terre, aussi-tôt une société de Promyschleni demanderent la permission de s'emparer de cette contrée; l'ayant obtenue avec un sieur Motora pour leur chef, & ayant fait un prisonnier parmi les Chodinsky, pour leur servir de guide, ils y réussirent.

5°. La passion des découvertes, d'augmenter les revenus de la cour, & les richesses des entrepreneurs fut si forte, que pendant ce même tems, une autre grande société de Promyschleni se forma en 1647, dont les principaux furent, Fedot Alexiew, Deschnew & Gerasim Ankudinow, qui partirent en juin avec quatre kotsches, espece de barques: ils ne purent y réussir cette année, parce qu'ils rencontrèrent plus de glaces qu'à l'ordinaire; loin de se décourager, ils furent excités à suivre leur projet par toutes les relations qu'ils eurent; le nombre même des entrepreneurs augmenta, & on équipa sept kotsches, dont chacune étoit montée d'environ 30 hommes. On partit le 20 juin 1648.

Les auteurs se plaignent de ce que la relation de Deschnew, dont M. Muller trouva l'original dans les archives de Jakontsk, dise si peu, ne dise même rien de ce qui est arrivé à quatre de ces kotsches, rien de ce qui arriva à lui & à sa compagnie qui étoit sur les trois autres kotsches jusqu'au grand cap; rien des glaces, parce que sans doute, dit M. Muller, il n'y en avoit point, & que, comme

Deschnew remarque ailleurs, la mer n'est pas toutes les années également navigable.

6°. Sa relation commence par ce cap : il dit, ce cap est tout-à-fait différent de celui qui se trouve près de la rivière Tschukolschia à l'ouest du Kolyma, il est situé entre le nord & le nord-est, & s'étend en demi-cercle vers l'Anadyr. Du côté de l'ouest ou de la Russie, les Tschontschky ont élevé à côté d'un ruisseau quantité d'os de baleines, en forme d'une tour (d'autres disent de dents de chevaux marins). Vis-à-vis de ce cap il y a deux îles, sur lesquelles on a vu des gens de cette nation qu'on reconnoit par les dents des chevaux marins, qu'ils passent par leurs levres. Avec un très-bon vent on peut passer depuis ce cap jusqu'à l'Anadyr en trois fois 24 heures ; le kotsche d'Ankoudinow fit naufrage ; l'équipage fut sauvé & distribué sur les deux autres ; peu après celles-ci furent séparées, & ne se revirent plus. Deschnew fut jetté loin de l'Anadyr vers le sud, & fit naufrage, à ce que l'on suppose, vers la rivière Olotiera. Nous dirons plus bas un mot de Fedot Alexiew.

7°. Deschnew erra long-tems avec sa troupe pour retrouver l'Anadyr, sans réussir plutôt qu'en été suivant 1649 ; il fonda l'Ostrog Anadyrskoi. Motora & Deschnew, après des jalousies qui les désunirent, se réunirent à la fin, construisirent des bâtimens sur l'Anadyr ; Motora ayant péri dans une rencontre avec les Anaules, Deschnew remarqua à l'embouchure de l'Anadyr un grand banc de sable, qui depuis son côté septentrional s'avance beaucoup dans la mer, & qui étoit l'endroit où s'assembloit une grande quantité de chevaux & chiens ou veaux marins ; espérant d'en faire un grand profit, il fit couper du bois, en 1653, pour construire un kotsche, & s'en servit pour envoyer le tribut à Jakontsk par mer ; il s'en désista, tant parce qu'il n'avoit pas tout qui étoit nécessaire pour cette construction, & parce qu'on l'assura que le cap n'étoit pas toutes les années également libre de glaces.

8°. En 1654, il fit un nouveau tour vers ledit banc de sable, pour chercher des dents de ces amphibies. La même année arriva un certain Seliwerstow, envoyé par Stadouchin ; il devoit ramasser de ces dents pour le compte de l'état : ceci donna lieu à des disputes entre lui & Deschnew ; le premier voulut s'approprier la découverte de ce banc, disant qu'il y étoit venu par eau avec Stadouchin en 1649. Deschnew lui prouva par contre qu'il n'étoit pas seulement venu jusqu'au grand cap, entouré de rochers, & qui ne lui étoit que trop connu, puisque le kotsche d'Ankoudinow y avoit péri ; que ce n'étoit pas le premier cap à qui on avoit donné le nom de Swietoi-Nofs ; que la véritable marque par laquelle on pouvoit reconnoître ce cap, étoient les deux îles habitées par ces hommes ornés avec ces dents de chevaux marins ; que ni Stadouchin, ni Seliwerstow les avoient vus, mais que lui, Deschnew, les avoit découvertes, & que le banc à l'embouchure de l'Anadyr en étoit encore fort éloigné.

9°. Deschnew fit en attendant route le long de la côte, & apprit des Koriaques le sort des deux Ankoudinow, de même que de Fedot Alexiew.

En 1650, on entreprit encore plusieurs voyages, mais par les empêchemens ci-dessus, quoique fortant en juillet, les glaces leur firent tant de mal entre les embouchures orientales du Lena & le Swietoi-Nofs, qu'on en fut dégoûté pour long-tems ; ce ne fut que sous le regne de Pierre le Grand, qu'on reprit de nouveau pareilles entreprises. On fait que son vaste génie n'avoit que de vastes idées & de grands projets ; que s'appliquant princi-

palemént à établir un commerce étendu par la navigation, il y travailla & commença par établir la navigation de la mer Baltique en fondant Pétersbourg ; Archangel sur la mer Blanche existoit déjà ; il crut avoir réussi pour la navigation de la mer Noire par Azow, & celle de la Caspienne par Astracan, qu'il exécuta : mais des événemens malheureux les firent tomber ; enfin il crut qu'il ne lui seroit pas impossible de participer au riche commerce des Indes, du Japon, de la Chine & de l'Amérique, par des établissemens considérables à l'extrémité de l'Asie, voisine de ces pays. La compagnie hollandoise des Indes orientales n'ayant pas voulu entreprendre la découverte du passage par le Nord, le Czar tenta de découvrir & d'assujettir les pays voisins des objets de son commerce, en commençant par le Kamtschatka dont on avoit quelques notions obscures.

10°. En 1696 on y envoya Wolodimir Atlassow, qui étoit établi commandant des Cosaques à Anadyrskin Ostrog, établissement qu'on avoit conservé depuis qu'il avoit été fait par Deschnew comme dessus, & qui naturellement devoit avoir de vastes connoissances de tous les pays voisins. Il y envoya 16 Cosaques de Jakontsk, pour rendre les Koriaques, sur la rivière Opuka, tributaires ; Morosko leur chef s'en acquitta bien, & prit même un Ostrogkamtschadale. Atlassow profitant de cet avantage, conduisit 60 Cosaques & autant de Qukagtes vers la rivière Kamtschat & dans les environs : dans sa déclaration juridique, il raconte entr'autres avant de continuer son récit sur son voyage vers le Kamtschatka :

11°. Qu'entre le Kolyma & l'Anadyr il se trouve un double cap que quelques-uns nommoient cap Tschalatski & Anadyrskoi. Il assure de celui-ci, qu'on ne le peut jamais dépasser avec des bâtimens ordinaires, parce que du côté de l'ouest ou du nord, il y a toujours des glaces flottantes (stables & fermes en hiver), & que l'autre côté de la mer du cap Anadyrskoi est toujours libre de glace. Que lui-même n'avoit pas été personnellement à la hauteur de ces caps, mais qu'il apprit des Tschouktschi, qui habitoient vers l'embouchure de l'Anadyr, que vis-à-vis de ce cap, il y avoit une grande île habitée par des gens qui venoient chez eux par-dessus la glace en hiver, & leur apportoient de mauvaises zibelines.

Pour abréger, je ne dirai rien du reste de sa relation. M. Muller me paroît trop sévère là-dessus : il avoue qu'elle est réellement d'Atlassow, mais dit qu'elle ne s'accorde ni avec la requête de celui-ci de 1700, ni avec sa déposition juridique de 1701 ; pour faire valoir son doute, il auroit dû communiquer ces pièces, comme tant d'autres intéressantes, dont il a enrichi son recueil ; il ne l'a pas fait ; & puisque le Czar, si bon connoisseur des hommes, en a été si content, qu'il la fait colonel des Cosaques à Jakontsk, ceci fait bien plus d'impression sur moi.

12°. On envoya souvent des partis contre les Tschouktski, sans pouvoir les subjuguier. Popow voulut obliger, en 1711, ceux qui demeurent de l'autre côté de la baie & du cap ou nous, à payer le tribut, ce qu'ils refusèrent. Il tira pourtant d'eux des connoissances sur la situation des pays voisins ; entr'autres, que vis-à-vis, soit du Kolyma, soit de l'Anadyr, on voit une île, que les Tschouktski nomment la grande terre, dont les habitans se percent les joues & y passent de grandes dents ; n'ayant pas la même langue que les Tschouktski, qui sont en guerre avec eux depuis un tems immémorial. Popow en vit dix, qui étoient prisonniers chez les Tschouktski ; & il remarqua que ces dents étoient

des pieces de celles des chevaux marins. Il apprit qu'en été on y passoit en un jour avec des baidares, & en hiver sur les glaces, aussi en un jour, dans les traîneaux.

Sur le promontoire ou terre de ce cap, on ne voit que des loups & des renards, parce qu'il n'y a pas de forêts; mais sur l'autre terre, il y a toutes sortes d'animaux qui fournissent de belles pelleteries. Les habitans ont de nombreux troupeaux de rennes. Il y a des cedres, sapins, pins, melezes & autres arbres. Popon jugea que le nombre des Tschouktski du cap se peut monter à 2000 hommes, & celui des insulaires au triple; que, depuis l'Ostrog-Anadyr, on passoit par terre pour aller au noff, à côté du rocher Matkol, qui étoit au fond d'un grand golfe.

13°. Jelticshin, en 1716, devoit entr'autres se rendre depuis le Tschouktskoi-Noff, aux îles & autres pays du côté opposé, mais ce voyage n'eut point de suite.

En 1718 des Tschouktski se rendirent à l'Ostrog-Anadirski, pour se soumettre volontairement, & rapporterent qu'ils habitoient le promontoire entre l'Anadyr & le Kolyma; qu'ils étoient au nombre d'environ 3500 hommes; que ce promontoire étoit rempli de rochers & de montagnes; mais que le plat-pays consistoit en terres à tourbes; que vis-à-vis du cap on voyoit une île de grandeur médiocre, dont les habitans ressembloient aux Tschouktski, mais se servoient d'une autre langue; que depuis la pointe on pouvoit passer en un demi-jour à cette île; qu'au-delà de celle-ci on trouvoit un grand continent, qu'on pouvoit voir depuis l'île par un tems serein; que ses habitans ressemblans aussi aux Tschouktski, avoient une langue différente, beaucoup de forêts, &c. (ce qui est la description exacte de la grande île rapportée ci-dessus); qu'avec leurs baidares ils pouvoient, en côtoyant le promontoire, faire le voyage depuis le fond de la baie de l'Anadyr, à la dernière pointe du promontoire, en trois semaines, souvent en moins de temps.

14°. Pierre le Grand voulant avoir une connoissance plus précise de ces pays & passages, & ne pouvant obtenir de la Compagnie des Indes en Hollande de s'en charger, ayant d'ailleurs ce dessein fort à cœur, il envoya en 1727, deux géodistes ou géometres, au Kamtschatka. On n'a jamais rien pu apprendre sur ce qu'ils firent & découvrirent. On fait seulement qu'à leur retour, le czar le reçut fort gracieusement; ce qui a fait présumer qu'ils s'acquitterent avec succès de ce dont ils étoient chargés.

15°. Enfin le czar voulant absolument contenter sa curiosité & faire reconnoître ces passages, & principalement être assuré si l'Asie étoit contiguë à l'Amérique, du côté du N. E., vers le cap des Tschouktski, puisque du côté du nord, on étoit déjà sûr qu'elle ne l'étoit pas; il choisit Beering, Danois, marinier très-expert.

Pierre eut cette affaire si fort à cœur, que, quoiqu'il fut malade par la maladie qui mit fin à sa vie, il en parla à Beering, & dressa en outre, de sa propre main, une instruction détaillée pour lui, laquelle lui fut remise cinq jours après le décès de ce grand monarque.

Il eut pour adjoints les capitaines Spangberg & Tchirikon.

16°. Il partit le 14 juillet 1728, depuis la riviere Kamtschat, & cingla vers le nord-est, suivant les côtes, qu'il perdit rarement de vue; & dressa une carte de celles-ci, aussi exacte qu'il étoit possible, & c'est encore à présent la meilleure qu'on en ait.

Le 8. août, se trouvant à 64°. 30' de latitude, un baidare, avec 8 hommes, s'approcha de son

vaisseau; ils se disoient Tschouktski, nation depuis long-tems connue des Russes, & qui réellement habite cette contrée. Ils dirent que la côte étoit remplie d'habitations de leur nation, & firent entendre que la côte tournoit assez près de-là vers l'ouest; ils indiquèrent encore une île peu éloignée, que Beering trouva le 10 août, & lui donna le nom de Saint-Laurent.

Le 15 du même mois, il étoit parvenu à 67°. 18' de latitude; voyant que, comme les Tschouktski le lui avoient indiqué, la côte couroit vers l'ouest & non plus au nord, il en tira la conséquence erronée, dit-on, qu'il avoit atteint l'extrémité du nord-est de l'Asie; que la côte tournant dès-là vers l'ouest, une jonction de l'Asie avec l'Amérique ne pouvoit avoir lieu, & qu'il s'étoit acquitté de sa commission. M. Muller ajoute qu'il se trompoit, puisqu'il se trouva seulement au Serdrekamen, d'où la côte à la vérité alloit vers l'ouest, & formoit un grand golfe; mais elle se retournoit ensuite vers le nord & nord-est, jusqu'au grand Tschouktskoi-noff.

Au retour, le 20 août, quarante Tschouktski vinrent vers son vaisseau dans quatre baidares & dirent que leurs compatriotes alloient souvent vers le Kolyma, par terre, avec des marchandises, mais jamais par eau.

17°. En 1727, Scheftakow voulut aller subjuguier les Tschouktski, de même que les Koriaques, vers le golfe de Penschinska, au nord du Kamtschatka, découvrir ensuite les pays situés à l'opposite du Tschouktskoi-noff & les conquérir. Il eut pour adjoint le capitaine Pauluski, avec lequel il se brouilla & s'en sépara, le géodiste Givosden & autres.

Scheftakow, marcha vers le sud pour dompter les Koriaques du Penschinska; mais en étant à deux journées, il rencontra un très-grand nombre de Tschouktski, qui voulurent aussi aller faire la guerre aux Koriaques. Scheftakow alla à leur rencontre & fut tué; trois jours avant sa mort il avoit envoyé le Cosaque Krowpischew, pour inviter les habitans des environs de ce fleuve à se soumettre aux Russes, & lui recommanda encore Givosden. Il est sûr, continue M. Muller, que celui-ci a été en 1730 sur une côte inconnue, entre le 65 & 66° degré, pas loin du pays des Tschouktski, où il trouva des gens auxquels il ne put parler, faute d'interprete.

L'officier Russe y ajoute que Givosden ayant été envoyé pour chercher les provisions, qui étoient restées depuis l'expédition de Beering, & les conduire dans le pays de Tschouktski, pour celle de Pawluski, il parvint jusqu'au Serdzekamen, & fut chassé par les vents sur les côtes de l'Amérique, peu éloignées du pays des Tschouktski.

Le 3 septembre 1730, Pawluski arriva à Anadyr, & fit la guerre aux Tschouktski l'année suivante. Il avança directement vers la mer Glaciale, vint à l'embouchure d'une riviere considérable inconnue, avança pendant quinze jours vers l'est, presque toujours sur les glaces, souvent si loin de la terre, qu'on ne pouvoit appercevoir les embouchures des rivieres; à la fin il remarqua une grande armée de Tschouktski qui s'avança & parut prête à combattre; le premier juin il les attaqua & remporta la victoire. Après quoi il y eut encore deux combats.

Il passa donc victorieux le Tschouktskoi-noff, où il trouva de hautes montagnes, qu'il lui fallut gravir, & employa dix jours pour atteindre les côtes opposées; ici il fit passer partie de ses gens sur des baidares, & lui avec le reste continua son voyage par terre le long de la côte qui court sud-est, & eut chaque soir des nouvelles de ses baidares; le vingt-septieme jour il se trouva à l'embouchure d'un

rivière, & dix-sept jours après à celle d'une autre, à environ dix wersts (2 lieues); derrière celle-ci un cap s'avance très-loin vers l'est, dans la mer; il consiste au commencement en montagnes qui peu à peu deviennent plus basses & finissent enfin en plaine.

Selon toute apparence, continue M. Muller, c'est le même cap d'où le capitaine Beering étoit retourné. Parmi ces montagnes il y en a une, qui, à cause de sa figure ressemblante à un cœur, est nommée par les habitans d'Anadirskoi Ostrog, *Serdzekamen*. Ici Pawluski quitta la côte, & retourna par le même chemin qu'il avoit pris en allant à Anadirski où il arriva le 21 octobre.

18°. M. Muller parle du zèle ardent que M. Kirilow, alors secrétaire du sénat, manifesta pour la réussite de ces découvertes en 1732.

Après avoir rapporté ce que les Russiens, en particulier M. M... nous apprennent, ajoutons en peu de mots, ce que nous tenons d'autres auteurs plus anciens.

19°. Le P. Avril a appris d'un vaivode, que les habitans, vers le Kowima, alloient souvent sur les bords de la mer Glaciale à la chasse du behemot ou cheval marin, pour en avoir les dents.

20°. M. Witsen, qui s'est rendu si célèbre par les soins infinis qu'il a pris, depuis environ 1670 à 1692, pour découvrir ces pays inconnus, dit, « que la grande pointe saillante, qu'il nomme *cap Tabin*, s'étend près de l'Amérique; que 50 à 60 hommes, venant du Lena, un peu avant 1692, se sont avancés dans la mer glaciale, & ayant tourné à droite, sont arrivés à la pointe, contre laquelle donne toute la force des glaces qui viennent du nord, &c. Il ne leur a pas été possible de doubler ce cap, ni d'en appercevoir l'extrémité depuis les montagnes du nord-est de cette pointe de l'Asie, qui n'a pas beaucoup de largeur en cet endroit; ils remarquèrent que la mer étoit débarrassée des glaces de l'autre côté, c'est-à-dire, du côté du sud, d'où l'on peut conclure que le terrain de cette pointe s'étend si fort au nord-est, que les glaces qui descendent du nord ne peuvent pas passer du côté du sud ».

M. Buache *, d'où je tire ce passage, appuie & explique ceci, en disant : « les premières glaces venues du nord s'arrêtent à l'île, entre le cap & l'Amérique, & aux bas-fonds qui la lient aux deux continents; ces glaces s'étant amoncelées, forment comme un pont; & ce n'est qu'après cela que les autres qui arrivent ensuite du nord, ne peuvent passer au sud, &c. On trouve sur cette pointe, continue M. Witsen, des hommes qui portent de petites pierres & des os incrustés dans leurs joues, & qui paroissent être en grande relation avec les Américains septentrionaux ».

21°. Kämpfer, en 1683, n'épargnant rien pour connoître l'état des pays septentrionaux, plusieurs personnes lui dirent, que la grande Tartarie étoit jointe par un isthme, composé de hautes montagnes, à un continent voisin, qu'elles supposoient de l'Amérique. On lui montra les premières cartes de l'empire de Russie, dressées peu d'années auparavant sans degrés de longitude.

On y voyoit sur les côtes orientales de Sibérie, plusieurs caps considérables; un entr'autres trop grand pour entrer dans la planche, gravée sur bois, étoit coupé au bord. C'est cette pointe dont M. Witsen a parlé; mais alors on la croyoit environ 40 degrés plus proche, dit-on, qu'elle n'est de la Russie.

22°. Isbrand Ides, après des informations prises avec tout le soin possible en 1693 & 1694, parle de Kamtschatka comme d'une ville, qui, de même

que les environs, étoit habitée par les Xuxi & Koeliki (Tschouktski & Koreski ou Korïaques.), dit, que le cap de glace est un langue de terre qui s'avance dans la mer, où elle est coupée par plusieurs bras d'eau, qui forment des golfes & des îles au-dessus de Kamtschatka; la mer a une entrée par où passent les pêcheurs; on y voit les villes d'Anadyrskoi & Sabatska (dans la carte, & selon d'autres *Sabatfia*) habitées par les deux nations susdites. Les habitans de Jakontsk vont au cap Saint-Sabatfia, Anadyr, Kamtschat, &c. pour pêcher le nayval.

22°. L'officier Suédois, qui fut prisonnier en Sibérie de 1709 à 1721, combat l'opinion de ceux qui croient l'Asie contiguë à l'Amérique, en assurant positivement, que les bâtimens russes, côtoyant la terre ferme, passent à présent le Swœtoi-nofs, & viennent négocier avec les Kamtschadales, sur la côte de la mer orientale, vers le 50 degré de latitude; mais il faut pour cela qu'ils passent entre la terre ferme, & une grande île, qui est au nord-est du cap Swœtoi-nofs, & que cette île est le nord-ouest de l'Amérique. Strahlenberg ne dit rien de plus dans son ouvrage, que des faits rapportés déjà ci-dessus, excepté que les Jukagres sont un peuple vers la mer Glaciale, entre l'embouchure du Lena & le cap Tabin.

On a trouvé que dans la partie de la terre-ferme de l'Amérique, dont on a eu quelque connoissance, vis-à-vis le cap, il y a un grand fleuve qui charie quantité de gros arbres, &c.

23°. Dans l'atlas de Berlin, on marque une côte sur ce continent, vers les 70 degrés, où les Russes doivent avoir fait naufrage en 1743, sans que j'aie pu découvrir un seul vestige d'une pareille relation.

24°. Ce qu'on a appris de plus nouveau de ces pays & passages, consiste en ce qui a été annoncé de Pétersbourg, en date du 7 février 1765; & que le traducteur de l'ouvrage de M. Muller rapporte de cette manière, « que des gens envoyés par les deux compagnies de commerce du Kamtschatka & du Kolyma, ont rapporté que ceux-ci ont doublé le Tschouketskoi-nofs à 74 degrés, courant au sud par le détroit qui sépare la Sibérie d'avec l'Amérique, ils ont abordé par le 64° degré, à quelques îles, remplies d'habitans, avec lesquels ils ont établi un commerce de pelleteries; ils en ont tiré quelques peaux de renards noirs, des plus belles qui se soient jamais vues, & ils les ont fait présenter à l'impératrice. Ils ont donné le nom d'Aleyut à toutes ces îles & terres, dont quelques-unes, à ce qu'ils croient, font partie du continent de l'Amérique. Pendant ce tems ceux de Kamtschatka venoient du sud au nord, & ont trouvé ceux du Kolyma près des îles d'Aleyut. Ils ont donc jugé à propos d'établir en commun un commerce, & de faire un établissement dans l'île de Beering pour servir d'entrepôt; que l'impératrice avoit nommé le capitaine Bleumer & quelques habiles géographes pour pousser ces découvertes depuis l'Anadyr ».

Passons aux cartes géographiques, & donnons un rapport succinct des positions de quelques-unes sur ces contrées au nord & nord-est, pour les combiner ensuite avec les relations. Sanfon fils, de même que tous les géographes de ces tems, avant Isbrand Ides, Witsen, Strahlenberg n'en ayant aucune connoissance, & cherchant simplement à placer le cap Tabin, représentoit, comme nous l'avons dit, le cap si avancé vis-à-vis la nouvelle Zemble, ensuite la côte sud-est; &, après avoir représenté l'île Tazata, continuoit la côte vers le nord-est, pour pouvoir fixer ce cap Tabin; le reste de la côte encore sud-est jusques vers le Jesso.

Nicolas Vischer, dans sa mappe-monde, après

(*) Considér. géograph. pages 105 & 106.

le cap Tabin, sans nom, place la côte ouest-sud-ouest, sans indication de cap ou de rivière.

Charles Allard, dans sa carte de l'Asie de M. Witsen, donne par un extrait cette contrée si remarquable, qui n'avoit pas trouvé place dans la grande carte, & qu'il faut rapporter avec soin. Cet extrait a beaucoup de conformité avec les nouvelles cartes, & encore plus avec la réalité.

L'embouchure de l'Anadyr à 65 degrés de latitude & environ à 178 degrés de longitude entre le cercle polaire, & 68 degrés de latitude, une langue de terre qui avance près de 13 degrés en mer vers l'est; à sa naissance est marqué que ce sont des rochers, & à l'extrémité, *cap de glace dont la fin n'est pas connue* (a). Par cette même prévention aussi durable qu'elle est peu fondée, on place le cap Tabin à environ 73 à 76 degrés de latitude, tourné directement vers l'est, avec une continuité de côte à son nord jusqu'au 80° degré. On étoit pourtant si peu assuré de son existence, qu'on le plaçoit entre l'Indigin, au nord & le Konitfa ou Kolyma au sud.

Frédéric de Witt n'a rien de remarquable dans sa carte de la grande Tartarie. Le cap le plus avancé s'y trouve à l'est du Jenissea, à près de 73 degrés de latitude, ensuite la côte au sud & sud-est; Tazzata à l'embouchure d'une rivière sans nom, marqué *Tazzata insula huc uspiam à Plinio ponitur*, de 67 à 69 degrés de latitude, 117-124 longitude; alors la côte court toujours sud-est, jusqu'au 162 degré de longitude, de-là tout-à-fait sud, &c.

La carte d'Isbrand Ides est remarquable. Depuis le Jenissea, la côte un peu est-nord-est, jusques vis-à-vis l'extrémité septentrionale de la Nouvelle Zemble, ou peu s'en faut, à 75 à 76 degrés. De-là avec divers caps, droit à l'est, toujours 75 degrés, on y voit le Lena, Jana, Alazana, (ou Alaloja) Kolyma, Anadyr, avec Anadyrs-koi; alors seulement le Swætoi-noff ou cap Saint, qui fait l'angle, & la côte y commençant directement, tournant au sud, on y voit d'abord la rivière & la ville de Kamtskatka, à 22 degrés.

La carte de Strahlenberg l'est encore plus; ce fut la dernière des trois à quatre qu'il avoit dressées & perfectionnées de plus en plus, après 16 ans de recherches assidues; à l'est de la Nouvelle Zemble, un cap entre le Piasida & le Chatanga; l'Anabara, l'Olenck, le Lena avec ses îles, l'Omaloïwa, le Jana, le Swætoi-noff, le Chroma, l'Indigin, l'Alaloja, n'y sont pas oubliés; l'embouchure du Lena à environ 72 degrés & demi, d'où la côte court toujours du plus au moins sud-est, de manière que celle du Kolyma se trouve à 63 degrés de latitude & 165 longitude, & la naissance de ce noff Tszalats-koi commence d'abord au sud de cette embouchure. Il est représenté tourné nord-nord-est fort étroit, n'ayant guère plus de cinq lieues, dans sa plus grande largeur, par contre ayant un de-là de 80 lieues de longueur, la moitié vers le continent remplie de montagnes, marquées comme habitée par les Tschouktski; dans ses environs plusieurs îles, & à l'ouest de la pointe, la prétendue grande île des Eidigam, avec un détroit d'environ 30 lieues entre-deux. La côte continue alors sud-sud-est, avec plusieurs caps qui font partie du grand cap ou promontoire fort large, dont l'extrémité est nommée *cap Anadirskoi*. Pas loin de la naissance de ce grand cap on voit plusieurs îles, qui, comme le cap même, est-il dit, sont habitées par les Tschouktski; vis-à-vis de toutes ces terres, & au-delà de ces îles, on voit la grande île de Puchochotski, depuis le 50 jusqu'au-delà du 56° degré de latitude.

Au sud du cap il y a une baie, outre celle à l'em-

(a) M. de Fer, dans sa carte de l'Asie de 1705, de même,

bouchure de l'Anadir, qui est tout près: après cela plus au sud les Ototures & leur cap, ensuite le cap Nofs-Kamfatskoi à 52 degrés, la rivière à 49 degrés, le cap des Kutiles à 41 degrés & demi, le Japon à 40 degrés, les îles Kuvilés entre-deux.

Les officiers Suedois, apparemment, ou compagnons des travaux de Strahlenberg ou ayant des papiers & relations recueillies après la publication de ladite carte, en donnerent une nouvelle, à leur avis corrigée, en 1726, après la mort de Pierre le Grand; elle fut aussi inférée dans le *tome VIII*, du *Recueil des voyages au nord*, & même en y ajoutant une carte donnée par ordre du czar: nous en remarquerons ici seulement les principaux changemens & les différences essentielles.

L'île des Eidirgani & le cap Schalaginskoi y ont disparu; la côte allant vers l'est, déclinant un peu vers le sud, finit par le grand cap qui prend son commencement à l'est du Kolyma, mais qui bien loin de monter vers le nord, participe aussi à cette déclinaison & finit à 60 degrés de latitude. Toute sa plus grande largeur occupe l'espace jusqu'au cercle polaire, habitée, est-il dit, par les Tzchuktshi & les Tzchalatski, & finit à 185 degrés de longitude; l'île des Puchrchtski au sud est, d'autres îles entre-deux, entre le 59 & 60 degrés: Kamtschaskoi à 49 degrés & demi, la rivière Karaga se jettant dans une baie au nord du Kamtschat, l'île de Karaga, sans nom, à l'opposite de la baie.

Herman Moll, dans sa *carte du monde de 1719*, marque le Lena, sans nom, à son est, le cap le plus, mais peu avancé, après cela l'Aldan, l'Ondigirka, le Kolyma, le tout sur une côte tirant droit à l'est, qui finit par un cap peu avancé & indéterminé sous le nom de *Swætoi-Nofs* ou *cap Saint*; le tout environ à 73 degrés & demi de latitude, & ce cap à moins de 150 degrés de longitude au sud, & tout près du cap, il marque *Anaduskoi*.

On fait que le célèbre M. Guillaume de l'Isle a omis encore, en 1724, toutes ces côtes, rivières, caps & pays quelconques; traçant la côte depuis le Lena entièrement sud-est, jusqu'à celle de l'Asie au-dessous de l'Amur, marquant seulement Kamtsatka, comme une ville & cap au 65° degré de latitude & 155 de longitude.

Si nous voulions entreprendre de faire une réédition des cartes nouvelles, ce seroit un ouvrage aussi pénible qu'inutile; on se copie, on croit avoir fait merveille en étendant si fort l'Asie, en continuant à supposer ce cap Schalaginski sans préjudice du Serdzekamen où on place même trois caps différens, toujours avec quelques différences; les uns dirigent le cap Tabin droit vers le nord, & c'est le plus grand nombre; d'autres au nord-est: il y en a qui fixent l'embouchure de l'Anadyr 5 degrés plus ou moins au sud du Serdzekamen. Si je pouvois adopter l'existence du cap Tabin, & l'étendue si extraordinaire de l'Asie, je préférerois la carte de M. Muller à toutes les autres; peut-être par contre s'il posoit, il ne s'éloigneroit guère de mon système.

La plus nouvelle carte que je connoisse de ces passages, est celle que M. Adelong a joint à son ouvrage allemand très-intéressant, intitulé *Histoire des navigations & tentatives faites par diverses nations pour découvrir la route du nord-est vers le Japon*, &c. 1768, in-4°. elle représente l'hémisphère boréal, & l'auteur y renchérit beaucoup sur tous les autres, par rapport aux caps, qu'il multiplie à proportion des divers noms qu'il a pu trouver dans les relations.

A environ 192 degrés de longitude & 72 de latitude, il place le cap Schulaginskoi de la largeur de 3 degrés & plus à son extrémité même, droit vers le nord entre le 65 & le 67 degrés de latitude le Serdzekamen, sous le nom de *Tschukotskoi-Nofs*

en double cap, l'extrémité de 2 degrés (ou 40 lieues) absolu de large, à 200 degrés plus au sud, à 190 degrés de longitude; il marque Serdzekamen, quoique toutes les cartes nouvelles donnent ce nom à la partie septentrionale du double cap; & seulement alors il place l'embouchure de l'Anadyr à 180 degrés de longitude & 60 de latitude: c'est ce qu'il y a de plus au sud, conformément aux cartes nouvelles, excepté que l'île d'Amur est représentée à plus de trois degrés de l'embouchure, longue de 4 degrés & demi absolu, ou 90 lieues, & son extrémité australe, de même que le cap Lopatka à 49 degrés; il n'y pas une seule des îles Kuriles au sud du Lopatka; les premières sont marquées au 2 & 3 degré à l'ouest, & ainsi du reste; aussi le dessin, la gravure, l'impression & le papier, répondent très-bien à l'exactitude de la carte même.

J'avois déjà proposé quelques doutes sur l'existence de ce cap Tabin dans mes *Mémoires & observation géographiques*, imprimées à Lausanne en 1765; je n'osai pourtant pas l'omettre dans ma carte, crainte de choquer la prévention si enracinée; je lui ai donc donné une place sous le nom de cap Schataginskoi, même avec la grande île à son est, quoique je fusse convaincu qu'elle n'existoit pas; je redonne aujourd'hui la même carte réduite avec quelque petit changement (*Voyez la carte n^o. II, dans ce Suppl.*): mais je ne puis m'empêcher d'y joindre l'esquisse d'une autre carte conforme à mes véritables idées (*Voyez la carte n^o. III.*); je vais la détailler & l'appuyer sur les relations rapportées ci-dessus.

Il y a des faits que je crois ne pouvoir être niés. 1^o. Que la position de ce cap Tabin doit son origine à l'envie qu'on avoit de placer celui de Plinie; nous en avons parlé ci-dessus, & ce motif ayant subsisté jusqu'à présent, ou du moins l'idée d'un *finis terræ*, vers le nord-est, on l'a conservée, & il falloit trouver un cap.

2^o. Que le plus grand, celui qui s'étend le plus en mer, le plus formidable, selon toutes les relations, est le double cap, nommé à présent *Serdzekamen*, au nord de l'Anadyr.

3^o. Que ce cap & les contrées voisines sont le véritable pays des Tchouktschi & Tchalaski, qui s'étendent depuis les Koriaques plus au sud, jusqu'au nord, & habitent les bords de la mer du nord & de l'est, depuis le Kolyma, ayant les Inkagres à leur ouest.

4^o. Que les îles vers l'Amérique, petites & grandes, avec la partie du continent opposé, sont toutes à l'est de ce *Serdzekamen*, & que l'on n'en connoît point de plus au nord.

5^o. Que vers le nord, les côtes de l'Asie rentrent vers l'occident, & puisqu'on n'a plus de vestiges de celles du côté opposé, celles-ci doivent tourner vers le nord-est.

Je dis donc que tout ceci est prouvé par les relations les plus authentiques & ne peut être sujet à aucun doute; là-dessus nous pouvons mieux examiner le sens de toutes ces relations ci-dessus rapportées, & les conséquences qu'on en doit naturellement tirer.

1^o. Nous venons d'en parler.

2^o. Ceci en est une suite.

3^o. Ce fait ne sera pas nié; j'en conclus seulement encore, que ce que ces gens ont découvert chaque année pas à pas, côtoyant toujours depuis 1636, connu par conséquent dans l'espace de 100 ans avant qu'on entreprit les dernières découvertes, doit prévaloir, s'il y a de la différence.

4^o. Voilà un fait frappant: ces gens curieux, passionnés pour les découvertes, s'informant de tout, en particulier de tout ce qui est à l'est du Kolyma,

apprennent qu'il y a une rivière nommée *Pogitscha* & après de nouvelles recherches, que c'est l'*Anadyr*, selon les nouvelles cartes si éloigné, & pas un mot de ce prétendu cap *Schalaginskoi* ou *Tabin*, qui, selon les idées erronnées, devoit les empêcher de pousser vers l'*Anadyr*. Un empêchement si grand, si voisin, n'est pas connu même des habitans de ce pays, qui ne pouvoient en instruire Ignatiew en 1646; ceci est très-frappant, mais ce n'est rien en comparaison de l'autre fait.

Il avança vers l'est, non quatre jours, cela seroit sujet à des explications, mais quatre fois 24 heures; ce qui seroit 7 degrés & demi. Il commença avec les *Tschouktski* dans une baie qu'il trouva, & qui selon les cartes, devoit être à la naissance du cap, également il n'apprit rien de ce cap, *Stadouchin* voulant absolument trouver ce *Pogitscha*, vogua sept fois 24 heures vers l'est; il mit des gens à terre pour s'informer de la rivière; on ne pouvoit lui en rien dire, & il n'est pas fait mention d'un cap quelconque, seulement parle-t-il des rochers le long de la côte, qui empêchoient la pêche, ce qui avec la diminution des provisions, le contraignit au retour; malgré donc, que dans celles des nouvelles cartes qui étendent les côtes outre mesure, on voit la naissance de ce cap à environ 20 degrés du *Kolyma*, & que *Stadouchin* par contre, doive avoir parcouru 27 degrés sans en voir une trace, ni en apprendre quoi que ce soit; comment soutenir cette existence? Qu'on observe encore que ce n'étoit point un cap entouré de glaces, qui le fit rebrousser chemin, mais le manque de vivre, & les rochers qui ne devoient pas être considérables, puisqu'il n'en parle pas comme d'un empêchement à la navigation, mais seulement à la pêche. On trouva donc simplement plus commode de chercher par terre l'*Anadyr*; on y réussit, & l'on construisit dès-lors *Anadirskoi-Ostrog*.

5^o. Malgré toutes les recherches possibles, on craignit si peu ce cap, ou plutôt on eut si peu d'idée de son existence, que le zèle pour les découvertes augmenta d'une manière surprenante, & ce qui est digne de remarque, c'est qu'il s'agisse de les entreprendre du côté de ce prétendu cap, & que le peu de succès de l'an 1647 augmenta le courage au lieu de le diminuer; apparemment parce que, comme il est naturel de le croire, ils avoient appris pendant la dernière année des particularités qui eurent cet effet, ce ne fut certainement pas la connoissance d'un cap si formidable qui en eût opéré un tout contraire.

C'est donc sans raison que *M. Muller* & d'autres se plaignent du peu que l'original de cette relation dit, de ce qui étoit arrivé aux trois *kotsches* jusqu'au grand cap, parce que sans doute ils n'avoient rien à dire, ayant fait leur voyage tranquillement sans empêchement, ni par un cap, ni par les glaces, mais étant arrivés au grand cap, c'est-à-dire, au *Serdzekamen*, comme tout l'indique, & que nous allons prouver tout à fait; *Deschnew* en rapporte tout ce qu'on pouvoit exiger de lui.

6^o. Il dit que ce cap étoit différent de celui qui est près de la rivière *Tchukoja* à l'ouest du *Kolyma*; cette distinction me donna quelque soupçon que je manifestai dans mes *Mémoires*. *M. Adelon* en est surpris; cependant si, par exemple, on veut distinguer entre *Boulogne* en Italie & *Boulogne* sur mer; on le fait, parce qu'on pourroit s'y tromper, étant deux villes considérables; mais jamais on n'avertit qu'on ne doit pas le prendre pour le château de *Boulogne* près de Paris; il faut qu'il y ait quelque chose qui puisse causer quelque méprise par la ressemblance, non-seulement des noms, mais par d'autres endroits. Si *Deschnew* avertit que ce n'est pas

le cap près du Tschukotschia, mais le grand cap, ne pourroit-on pas en conclure, que c'est autant, comme s'il disoit, il n'y a que deux caps considérables par ces côtes, l'un celui du Tschukotschia, l'autre le grand près de l'Anadyr; alors ce cap Schataginskoi disparaîtroit de soi-même. Ce Deschnew, témoin de la plus grande authenticité, puisqu'il a fait ce voyage de l'aveu de tout le monde, & a demeuré plusieurs années dans ce pays, y a fait des voyages, s'est informé de tout, & en a rendu compte à la cour ou au gouvernement général du Jakontsk. Ce Deschnew donc, dis-je, décrit le grand cap d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre. Les îles vis-à-vis reconnues si souvent pour être entre le Serdzekamen & l'Amérique; les habitans avec les joues & levres percées; le peu de distance entre l'extrémité de ce cap & l'embouchure de l'Anadyr; la forme des côtes en demi-cercle vers cette rivière.

J'avois déjà parlé de ces deux derniers articles dans mes *Mémoires*, M. Adelon en convenant parfaitement de la contradiction manifeste entre la relation & les cartes, ne veut pas voir que par cette raison on puisse conclure contre celles-ci; qu'on en juge.

La kotsche d'Ankoudinow fit naufrage; l'équipage fut sauvé par les deux autres; peu après elles furent réparées & toutes deux jettées sur les côtes vers le sud loin de l'Anadir: elle a donc fait naufrage à l'extrémité à l'est ou sud-est de ce cap, sans quoi ces kotsches restantes n'auroient pas osé hasarder de le passer étant en effet aussi dangereux qu'on le dit de celui qu'on met toujours à la place de celui-ci, le prétendu cap Tabin.

7°. Pour revenir vers l'Anadyr depuis le sud, Deschnew erra pendant un an, y étant arrivé, il établit l'Ostrog qui dès-lors resta la seule possession des Russes dans ce pays, c'est de là qu'on eut quelques connoissances de cette côte & où Atlaffon ensuite prit les rennes. Deschnew remarqua le banc de sable à l'embouchure de l'Anadyr, le long de ce promontoire, qui étoit pour ainsi dire le rendez-vous de tous ces amphibies qui pouvoient enrichir ceux qui s'appliquoient à en prendre.

Il voulut donc envoyer le tribut annuel considérable par mer à Jakontski, sentant bien qu'en passant avec précaution ce double cap Serdzekamen, il n'avoit rien à craindre d'un autre, mais seulement des glaces qui sont fréquentes au nord & nord-ouest de ce cap; ce qui n'est pas étonnant, la pointe en étant tournée un peu vers le nord-est & formant à cause que ce promontoire a une longueur considérable vers l'est dans la mer, une espèce de baie; les glaces qui viennent du nord-ouest & nord-est comme dans un entonnoir, s'y arrêtent & n'en sont pas si promptement chassées que dans une mer plus libre, d'autant moins qu'elles peuvent s'arrêter entre les îles vers l'est; c'est sur-tout le défaut des matériaux qui lui firent abandonner son entreprise.

8°. Il arriva cette dispute mentionnée, qui prouva clairement la situation de ce grand cap des îles voisines & du banc de sable.

9°. Il découvrit dans sa course vers le sud, le fort d'Ankoudinow & d'Alexiew; à l'arrivée d'Atlaffow, les habitans pouvoient lui en donner encore des indices.

10°. Atlaffow fit les expéditions dont on a parlé.

11°. Il déclara encore plus positivement qu'entre le Kolyma & l'Anadyr, il se trouvoit un double cap nommé *cap Tschalas-Koy* & *Anadirs-Koy*; peut-on voir quelque chose de plus convaincant? Il parle d'un seul mais double cap, non de deux ou plusieurs. Il n'y est point nulle part que celui-ci; par-tout les noms de Tchuzchi & Tschatazki sont pris pour des synonymes, & avec raison; nous verrons que ceux qui

parlent des habitans de tout le nord, les nomment *Tchouski*, les habitans de ce promontoire & des environs de même; peut-être que comme les Koriaks du Kamtchatka se distinguent de ceux de l'île Karaga, quelques-uns donnent le nom de *Tschalatzki* à ceux de ce promontoire.

Enfin toujours n'y a-t-il qu'un seul mais double cap, dont la partie australe est nommée *cap Anadir-Koi*, comme ayant l'embouchure de cette rivière tout près de sa côte méridionale.

Atlaffow, qui n'a rien vu par mer, assure qu'on ne peut le dépasser par eau, à cause des glaces vers le nord ou l'ouest, qu'il n'y en a jamais au sud; voilà ce qu'on a encore défiguré & appliqué à ce cap *Tabin*, représenté tournant au nord; au lieu que nous venons de voir la raison pourquoi il y a souvent des glaces au nord de Serdzekamen; on n'osera nier qu'il ne s'agisse ici par-tout d'un cap, des îles, de peuple proche d'Anadir, vers le 66 ou 67 degré, & non d'autre vers le 72 à 74 degré, & que n'y ayant qu'un cap considérable entre cette rivière & le Kolyma, ce cap *Tabin* ne doit disparaître.

12°. L'article de Popow est très-remarquable; j'adopte à-peu-près toutes les relations, pourvu qu'elles ne s'opposent pas au bon sens comme celle-ci: *Une grande terre vis-à-vis du Kolyma & de l'Anadyr*, la même terre vis-à-vis du Kolyma, selon les nouvelles cartes, à 71 degrés de latitude, 175 degrés de longitude sur la côte septentrionale, & de l'Anadyr, 65 degrés de latitude, 193 degrés de longitude, sur la mer orientale; n'est-ce pas une contradiction palpable? Ne faut-il pas ou effacer le nom de Kolyma, ou placer son embouchure dans la mer orientale, comme on l'a fait autrefois? S'il en étoit, comme les anciennes cartes le marquent, le Kolyma seroit plus au sud que le prétendu cap Schataginskoi, peu éloigné au nord-ouest, sur une côte inclinée vers le sud-est du grand cap; alors, en effet, la grande île ou terre seroit à-peu-près vis-à-vis des deux; ces rivières seroient de la même mer, comme Gmelin le dit, & cet article de la relation de Popon seroit exact.

On voit que c'est par le préjugé en faveur de ce cap *Tabin*, qu'on vouloit confondre tout ce qui est prouvé encore, parce que, malgré toutes les recherches, on n'a point trouvé d'île, ni d'îles habitées vers le Kolyma, & que la description des habitans, de même que la distance, les animaux, les pelleteries, les bois, dont il n'en croit point à cette latitude de 70 à 74 degrés & plus loin, tout enfin indique sans équivoque les îles à l'opposite du Serdzkamen & de l'Anadyr, ainsi que le nombre des habitans, le même que les autres ont rapporté de ceux de Serdzkamen, de ses environs & des insulaires; puis donc que le détail authentique qu'on a de ceux-ci ne peut pas être douteux, il faut que l'autre soit faux, & provenant de ce qu'on veut toujours confondre les deux caps & appliquer à un cap *Tabin* imaginaire ce qui appartient au Serdzkamen seul.

13°. Stadouchin devoit se rendre depuis le Tschiketschoihofs à ces îles, pays du côté opposé; c'est donc depuis le Serdzkamen auquel ils le font; pour le cap *Tabin* il faudroit chercher des îles & pays opposés aussi imaginaires que le cap, puisqu'on n'en a jamais eu la moindre notion ni idée.

Le reste de la relation des Tschutski des environs d'Anadirskoy, confirme si complètement ce que nous venons de dire, qu'il n'est pas nécessaire d'y insister. Ils disoient à Deschnew, à Atlaffow, à Bering même tout ce qu'ils savoient de ces contrées; que leur nation habitoit ce grand cap vers

L'Anadyr, ces côtes, tous ces environs; ils décri-voient le mieux qu'il leur étoit possible, les îles & pays voisins & leurs habitans, parloient du continent tant de l'opposé que de celui à l'ouest d'Anadirskoy & du Kolyma; ils connoissoient tout ceci; mais pour ce cap au 72, 74 degrés si considérable, si formidable, qui comme on le dit, est habité par eux, parce qu'on le confirme avec le Serdzkamen, aucun n'en disoit un mot à personne de ceux-ci qui les virent en diverses fois dans l'espace de 85 ans; il est donc évident qu'ils ignoroient l'existence d'un pareil cap & qu'il n'y en a point.

On pourroit vouloir prendre avantage de ce qu'ils disoient, qu'il leur falloit près de trois semaines pour se rendre à l'extrémité du cap; mais si l'on fait attention à toutes circonstances, on verra que ceci ne tire point à conséquence.

C'est avec leurs misérables baidares de cuir, qu'il leur faut tant de tems.

Du fond de la baie de l'Anadyr, qui sur la carte de M. Miller a 5 degrés de profondeur.

Par dessus le banc de sable, ou tout près, ce qui doit les arrêter souvent, & même doit les y jeter & les y faire demeurer quelque tems.

Côtoyant ce long promontoire, où ils trouvent encore deux baies, & qu'il faut du tems pour les passer.

L'extrémité du Serdzkamen est à son nord-est à deux ou deux degrés & demi, ou 40 à 50 lieues de largeur & pleine de rochers; mais de bons vaisseaux qui prennent le large & cinglent directement, peuvent bien en trois fois 24 heures, comme l'autre relation l'assure, par un fort vent favorable depuis l'extrémité du cap, arriver non au fond de la baie, mais à l'embouchure de l'Anadyr. Il n'y a rien là qui se contredise.

14°. On voit ici seulement qu'il s'en faut de beaucoup que la cour ait publié toutes les découvertes.

15°. Le grand monarque choisissant lui-même Beering, cela forme un grand préjugé en faveur de celui-ci, non que j'adopte en entier sa relation ou plutôt sa carte; il faut toujours aller, pour ainsi dire, la sonde à la main, si on veut former une bonne critique.

16°. Son voyage fut en tout de 55 jours pour aller & revenir. Je veux croire que sa carte ait été dressée aussi exactement qu'il l'a pu; est-ce assez pour qu'elle soit exempte d'erreurs? Il a perdu rarement de vue les côtes; mais pourtant cela est arrivé, l'officier Russe qui l'a accompagné dans son voyage en Amérique, & qui curieux comme il l'étoit, aura eu mainte conversation avec lui sur son précédent voyage, assure qu'il a pu voir rarement les côtes, à cause des brouillards fréquens. On ne peut donc se fier à sa carte à cet égard, ni par conséquent placer l'extrémité du Serdzkamen à près de 205 degrés (ou selon d'autres 208) de longitude, tandis que le point de son départ, l'embouchure du Kamtchat, l'est environ 177, & qu'un auteur assure que le gissement des côtes depuis le Lopatka, vers la mer Glaciale est assez en ligne directe, excepté les caps, c'est-à-dire ces caps de Kamtchat, Kronoskoi, Ilpinski & autres pareils; car de comprendre dans cette exception ces grands caps ou plutôt pays & contrées qui s'éloignent de la ligne directe d'environ 30 degrés, seroit une exception très-ridicule.

Les Tschuktchi, au 64 degré & demi, l'avertirent que la côte plus haut alloit se tourner vers l'ouest à 67 degrés 18' ou 28', ils en ont aperçu la vérité, & ont cru avoir assez de preuves pour assurer que les deux continens n'étoient

pas joints, voyant courir la côte à l'ouest, sans rentrer ni vers le nord ni vers l'est.

M. Muller traite ceci d'erreur, parce qu'il soutenoit l'existence du cap Tabin, & le rédacteur; (pour abréger, je cite sous ce nom la suite de l'*histoire générale des voyages*) le taxe de timidité qui lui faisoit peu d'honneur, n'osant pas aller plus vers le nord, pour achever ses découvertes. Ce dernier agit directement contre son axiome si incontestable, qu'un témoin vaut plus que cent non-témoins, ou qui n'ont rien vu; Beering étoit un bon marinier, reconnu & choisi comme tel par l'empereur; il a vu ce qu'il a dit, & n'a pas vu ce cap Tabin, ni aucun indice, qui pût le lui faire soupçonner; il n'a point entendu parler des Tschoutski, qu'on dit habiter ce cap; ces messieurs ne l'ont pas vu non plus, mais en soutiennent l'existence par prévention, en y appliquant ce qui n'est manifestement applicable qu'au Serdzkamen, & sans preuve; ceci doit être préférable à un témoignage aussi authentique que celui de Beering.

Il faut encore faire réflexion que ce n'est pas en particulier, en voyageur, qui souvent découvre au hazard des pays, sur quoi il est croyable, que Beering a agi; mais par ordre d'un grand monarque, ce qui n'empêche pas qu'il puisse n'être pas cru dans sa relation, & sur-tout ce qui concerne le principal but de cet ordre & de ce voyage. Il est donc naturel de distinguer dans sa relation ce qu'il a vu, & le gissement des côtes dont il n'a vu qu'une petite partie, & sans observation astronomique. Si dans sa carte il a également marqué le cap Tabin, c'est ce que j'ignore; ceci peut être une addition du géographe: supposons que ce soit de Beering même, il a pu le marquer de crainte de révolter le préjugé reçu, tout comme je l'ai fait dans ma carte n° II, *Suppl.* quoique j'aie dressé la troisième selon ce que j'en pense réellement, même en accordant encore au-delà.

17°. Cet article est encore remarquable: Gwofdens a été vers la terre, dont il est fait mention plusieurs fois ci-dessus, entre 65 & 66 degrés, pas loin du pays des Tschouktsdi. C'est encore une nouvelle preuve que tout ceci regarde le Serdzkamen, & non ce cap imaginaire; l'officier dit sans équivoque, que c'est depuis le premier, que Gwofdens fut jetté sur la côte de l'Amérique.

Mais la relation de Pawluzki est telle, qu'on est en droit d'en rejeter tout ce qu'on veut; *rivière considérable, inconnue vers la mer glaciale; de-là un voyage de 15 jours vers l'est*: cette rivière est donc encore à l'est du Kolyma; est-ce Pogitscha, que ses prédécesseurs n'ont pu trouver après des voyages de quatre & de sept fois vingt-quatre heures? a-t-il été sous la protection du roi des aigues marines, qui devoit entrer dans un pareil conte borgne, où une petite armée de 445 guerriers, voyagent pendant quinze jours, presque toujours sur les glaces! Son grand protecteur a-t-il créé une île de glace flottante, & fait avancer si loin vers l'est, comme on devoit le croire, parce que souvent elle étoit si éloignée des côtes, que même on ne pouvoit appercevoir les embouchures des rivières? & cette île devoit être d'une nature particulière, le génie avoit le pouvoir d'empêcher que jamais la glace ne se brisât, comme il est arrivé à tous les autres qui ont fait l'expérience, que d'une heure à l'autre on n'étoit pas sûr que cela n'arrivât? Non, ici les 445 hommes étoient toujours ensemble à leur aise; ou est-ce un pont, soit glace ferme, d'une telle étendue, qu'ils pouvoient y voyager pendant quinze jours au moins; chacun comprendra qu'aucuns hommes peuvent avoir la force, le génie, la dextérité de voyager sur une

île de glace, fans risque, si loin, la faire avancer, la diriger de quel côté on le juge nécessaire. Je ne dis rien des provisions, je pense que Pawluski se fera pourvu de la chair de renard, loups & autres délicatesses; car pour pêcher il ne le pouvoit pas sur une glace si étendue, si ferme; mais du moins, le génie devoit les pourvoir de quelques secours, pour se reposer sur des couches molles, & à les garantir du grand froid. Etoit-il encore sur les glaces ou sur terre, lorsque les Tschouktski avancerent pour lui livrer bataille? Si c'est le premier, on ne peut qu'admirer son courage & son habileté, d'avoir pu & voulu abandonner son île de glace pour aller à terre, uniquement dans le but de se battre.

De-là il avança encore plus loin, trouva deux rivières, qui se jettent à une journée l'une de l'autre, dans la mer glaciale; rivières aussi inconnues à ses prédécesseurs nommés ci-dessus. Il faut que cette côte soit d'une étendue immense, puisqu'après le 7 juin, il ne reposa que huit jours, & pourtant ne parvint à cette dernière; & qu'il n'y eut un second combat que le 30 juillet (il est vrai qu'ensuite parlant du troisième combat, il est dit le 14 juillet; il faut donc que par erreur, on ait mis 30 juillet, au lieu de juin.). N'importe, en calculant son voyage jusqu'à l'arrivée de l'autre côté du cap prétendu, il faudroit placer cette extrémité, non à 208 lieues, mais à 250; vû que le degré n'y donne plus que 5 lieues & demi: posons 6 lieues, & que, comme il est dit, en se rendant vers la mer, depuis Anadirskoi, il laissa la source de cette rivière, marquée à plus de 12 degrés à l'est de Kolyma à sa gauche, & marchant directement au nord, malgré donc l'éloignement supposé & incroyable de ce cap Tabin, du Kolyma (toujours d'après la carte de M. Muller), il n'y auroit depuis la première rivière inconnue, jusqu'au cap, ou sa naissance, qu'environ 10 degrés ou 60 lieues. Je voudrois qu'on pût concilier cela avec toutes ces journées & tems qu'il y a employé.

Après le troisième combat, il passa ce cap Tabin, & mit dix jours pour parvenir à la côte opposée, à cause des grandes montagnes qu'il avoit à passer. Je n'en ferai pas le calcul; mais ce voyage augmenté toujours cette étendue si extraordinaire; depuis cet endroit, il fut vingt jours en chemin, lui & ses baidares de même, jusqu'au Serdzkamen, d'où, est-il dit, il reprit le même chemin, pour retourner à Anadirskoi, qu'il avoit pris pour aller à la mer Glaciale. L'auteur de la relation montre par-tout qu'en la composant, le bon sens l'avoit entièrement abandonné. Il alla depuis Anadirskoi directement au nord, fit un voyage de près d'un mois vers l'est; de-là au sud jusqu'au Serdzkamen, & revint pourtant par le même chemin qu'il étoit allé vers le nord. En vérité, pareilles sonnettes épuisent toute crédibilité, crédulité même; & on est en droit de rejeter toute la relation: mais, enfin, dira-t-on, il a été à ce cap dont on nie l'existence. Je veux supposer que sur un endroit de la côte, il y ait de grandes montagnes, tout comme au Serdzkamen, & dans presque toute la partie de cette extrémité de l'Asie; mais il n'est pas dit un mot qu'il s'y trouve un cap si fort avancé dans la mer: quand même donc tout ce récit seroit aussi véritable qu'il est manifestement fabuleux, cela ne prouveroit rien en faveur du cap; au contraire, toutes ces relations s'accorderoient plutôt avec celles des anciens, avec leurs cartes, & l'idée même de M. de l'Isle, que depuis le Lena, la côte s'avance toujours au sud-est, & non point à l'est.

18°. Je n'ai rien à remarquer ici sur M. Kirilow, sinon que c'est par connoissance de cause que le sénat mit tant de confiance en son zèle & ses lumières, lorsqu'il s'agissoit de sa relation de Spangberg.

19°. On voit par ce que M. Wittsen dit, & la remarque de M. Buache, que tout ceci ne peut s'entendre que du Serdzkamen, quoiqu'il soit un de ceux qui sont imbus de l'idée de ce cap Tabin, & de l'existence tout-à-fait insoutenable des îles & bas-fonds à cette latitude; ce que M. Wittsen dit des hommes à joues percées, le confirme encore plus.

20°. Ce que dit Kämpfer est de même; un isthme n'a jamais pu être supposé à 73 degrés; mais il y en a un au Serdzkamen, rempli de montagnes, représenté par tous les auteurs, comme avançant si fort en mer, qu'on n'en connoît pas la fin, & nommé *cap de glace* par M. de l'Isle, qui en eut la connoissance sous ce nom, de même que du Kamtschat, sans se douter qu'il existât un autre plus au nord; que même on ne le connoît pas sans les nouvelles découvertes, auxquelles celle de Béring a mis le sceau; ce sont les montagnes de Nossé, si fameuses chez les précédens géographes. Ce ne peut être que ce cap coupé sur la planche, que Kämpfer a vu; quand même on allégueroit & admettroit les montagnes mentionnées dans la relation plus que suspecte de Pawluski, toutes les autres circonstances ne peuvent convenir qu'au Serdzkamen.

21°. Les Xuxi & Koeliki, habitant les pays jusqu'au Kamtschatka, la langue de terre ou cap de glace, coupée par des îles, ne sauroient indiquer que le même; l'entrée des pêcheurs vers le nord ne peut convenir qu'à celui-ci, puisque ce sont les passages entre ce cap & les îles; on voit qu'il parle d'Anadirskoi & de ses environs: enfin que le Nawal se trouve en abondance sur ce banc de l'Anadyr; c'est là que ceux de Jakontsk se rendent, & que le cap Saint, avec tous les autres endroits mentionnés, sont voisins l'un de l'autre, non à 10 degrés, ou 200 lieues plus au nord.

22°. L'officier suédois parle encore assez récemment des Russes qui passent le Swœtoi-Noss pour commercer avec les Kamtschadales, vers les 50 degrés de latitude. Ne sera-ce pas encore le Serdzkamen? Assurant qu'ils seront obligés de passer entre la terre ferme & une grande île au nord-est du cap Swœtoi-Noss. Où trouver cette grande île vers ce cap Tabin? Est-ce à son nord-est? Personne n'osera assurer qu'on en ait une ombre d'indice de ce côté, au lieu que la grande île, que ce soit la côte du continent ou non, est en grande partie au nord-est du Serdzkamen; c'est à cette confusion que la prétendue terre des Eidigani devoit son origine, parce qu'on l'a placée vis-à-vis le Kolyma; ce qui a causé bien des frais & des peines pour en constater l'existence, qui, ensuite des informations juridiques, s'est trouvée sans fondement.

Les Jukagres habitent précisément les pays dont cet officier parle, depuis la source de l'Anadyr, jusques vers les bords de la mer du nord à l'ouest du Kolyma; son cap Tabin est donc le Serdzkamen, vu que les Tzutski occupent seuls tout le pays depuis l'Anadyr vers le prétendu cap.

23°. Cette relation toute récente a frappé bien des savans qui ont été surpris de la voir si concordante avec mon système de la possibilité & facilité de passer ce formidable cap Tabin (que j'avois encore laissé subsister alors), contre tout ce que les autres géographes avoient soutenu ci-devant; & ce qui me paroît le plus singulier, c'est qu'en supposant ce cap, on le regardoit comme un

obstacle infurmontable au passage par le nord ; mais que l'ayant passé , il n'y en avoit plus pour se rendre au Kamtschatka , au lieu que tout raisonnement & les expériences générales fondent un sentiment opposé.

Ce cap Tabin est , dit-on , à l'extrémité du nord-est de l'Asie , ayant la mer du nord à l'ouest & au nord ; l'autre mer à l'est & sud-est : ce doit être un *finis terra*. L'expérience incontestable prouve que dans une telle mer , l'agitation des vents , de quel côté qu'ils viennent , est si forte , que jamais il ne s'y pourroit former des glaces , encore moins y rester si peu de tems que ce soit ; tous ceux qui donnent la description des côtes de la mer & de ces glaces (*Voyez art. FROID ET GLACES dans ce Supplément*) , assurent unanimement qu'un vent ordinaire du nord les jettant sur le rivage , qu'un autre de terre les fait d'abord retourner en mer ; & qu'est-ce qu'un tel vent en comparaison de ceux qui regnent continuellement vers un tel cap de tous les côtés ? Voilà donc ce cap , quelque grand qu'on le suppose , finissant en pointe , dit-on , qui ne mettroit jamais d'obstacle au passage ; il n'en est pas de même du Serdzkamen , un promontoire grand , large , s'avancant très-loin vers l'est dans la mer , son extrémité suivie de plusieurs îles grandes & petites vers le continent peu éloigné : quoi de plus naturel que les glaces emmenées de toutes les bandes du nord , qui s'arrêtent à cette presqu'île , autrefois pris pour un isthme , vers les îles suivantes & entre les îles ? Voilà le véritable cap de glaces , & qui est très à craindre : cependant on voit qu'on peut le franchir avec de bons vaisseaux ; & on ne le craint point.

On ne m'objectera pas qu'étant plus au sud , les glaces y sont moins à craindre ; nous prouverons à l'article cité , que ce n'est pas le plus ou moins de proximité du pôle , qui est la cause du plus ou moins de glaces , mais des circonstances qui n'y sont pas précisément relatives. Je dois seulement remarquer sur cette relation , que ceux du Kolyma ont nommé ces îles , vers l'Amérique , *Aleyut* ; & que selon le rapport de M. Muller , d'après les Tchoutski , le peuple de la première île se nomme *Achjuch-Aliat* ; celui de la grande contrée à l'est *Kitschin-Aliat* , ce qui paroît être le même nom que celui d'*Aleyut* ; une autre nation d'une de ces îles *Peckeli* : tout ceci est très-conforme l'un à l'autre.

Pour ne pas être trop prolix , nous dirons peu sur les cartes citées.

Nous voyons que ce que les anciens auteurs marquent du cap Tabin , n'est fondé , comme nous l'avons dit , que sur l'envie de donner une place à celui de Plin , d'après les idées qu'on s'en est formées , & non sur des relations ; que tous plaçoient dans le voisinage du cap l'Indigir , le Kolyma (celui-ci même quelquefois au sud ou à l'est) , l'Anadyr , le Kamtschat , comme peu éloignés les uns des autres ; ce qui fortifieroit l'idée , qu'en omettant ce cap , on devroit marquer une même côte depuis le Lena jusqu'au Serdzekamen ; & que ce n'est pas sans raison , que plusieurs , & encore Gmelin qui a eu une grande connoissance de ces pays & rivières , ont regardé l'Indigir & l'Anadyr comme rivières de la même mer ; ce qui , sans cela , seroit aussi ridicule & plus , que si on parloit ainsi du Rhône & du Tage.

Strahlenberg , à la vérité , a laissé subsister ce cap Tabin : mais il met sa naissance tout près du Kolyma ; & ce cap fait une langue de terre étroite , fort avancée dans la mer , dont l'extrémité vis-à-vis l'île supposée des Eidigani. Les officiers suédois , en 1726 , ont omis l'un & l'autre , comme ne méri-

étant également aucune créance. Par contre , eux & Sitahlenberg ont marqué avec soin un grand promontoire ou presqu'île comme un *finis terra* de ce côté ; c'est le cap Anadirskoi , le seul cap réel & considérable ; une grande île à son est , nommée des *Luchochouski* , qui sera celle découverte vers l'Amérique ; & d'autres petites (a). Ce seul grand cap finit du côté du sud , soit son commencement à 60 degrés ; le tout depuis le 65 degré admirablement conforme à la vérité ; sans doute , parce qu'on l'a appris d'Atlasson ; dans la relation de Strahlenberg , article *Inkagri* , il dit . . . , entre le *Lena* & le *Swatoï-noss* , ou , comme disent les Russes , *Noss-Tchalaskoi* & *Anadirskoi* : voilà donc tout expliqué ; qu'au-delà du Lena , il n'y a point d'autre cap que le Serdze , kamen , sous le même nom qu'Atlasson lui donna comme tout près de l'Anadir , point d'autre considérable entre celui-ci & le Lena.

Si dans la carte d'Isbrand Ides , la rivière Kamtschatka est marquée à 72 degrés , c'est toujours par la supposition qu'il y a un cap au 75 degré ; & pourtant on n'en connoissoit point d'autre que le cap voisin de l'Anadir qu'on éloignoit à proportion ; d'ailleurs les latitudes même & encore plus les longitudes sont encore si peu sûrement indiquées de nos jours (comme nous le remarquerons article *LATITUDE dans ce Suppl.*) , qu'il ne faut pas être surpris si les anciens y faisoient des fautes si grossières ; ce n'est point sur quoi je me fonde , mais sur les positions réciproques & relatives des caps & rivières qui pouvoient & devoient être connues , sans que la latitude le fût. Ortelius , selon que M. Muller le remarque lui-même , a placé les dix tribus d'Israël sur la rive de l'Obi , à 82 degrés ; si donc on a pu commettre une faute si grossière , qui n'empêche pas l'existence de l'Obi , Ides a bien pu placer le Kamtschat à 72 degrés : il s'agit des situations.

Le soupçon de la déclinaison de la côte & de la plus grande proximité de l'Indigir & du Kolyma se fortifie encore par d'autres réflexions.

M. Gmelin dit : « il y a même des vestiges qu'un » homme dans un petit bateau qui n'étoit guere » plus grand qu'un canot de pêcheur , a doublé » le cap Schalaginskoi , & a fait le voyage de » puis le Kolyma jusqu'en Kamtschatka ». On demandera si je suis assez crédule pour le croire ? Non : si j'accordoïis ce qu'il entend par ce cap , il faudroit selon ces distances arbitraires , données sur les cartes , faire 5 à 600 lieues ; mais , si selon mon système , on fait rentrer le cap Tabin dans son néant , diminue l'étendue des côtes , rapproche les rivières , sur-tout le Kolyma , fait doubler le Serdzekamen , comme le seul & véritable cap Schalaginskoi , alors cela ne fera pas impossible dans une des années , où , comme M. Muller l'avoue , il n'y a pas de glaces dans ses environs ; & alors je dois rendre justice à M. Gmelin qui , par devoir , a fait son possible pour insinuer l'impossibilité du voyage , l'existence du cap Tabin , & la distance infinie qu'on a trouvé à propos d'établir ; quoiqu'en divers endroits de sa relation , il lui soit échappé des vérités contraires , dont la cour ne lui aura pas su gré ; enfin toutes les cartes & les relations pesées avec impartialité & à la balance du bon sens , feront voir qu'il faut resserrer le continent de l'Asie , que l'on a fait trop long & trop large jusqu'ici. C'est sur cette idée que j'ai dressé la carte n°. III ; c'est aux découvertes ultérieures , faites avec soin , & aux relations véridiques & non

(a) Cette situation véritable a été si bien reconnue & adoptée , qu'on l'a aussi représentée telle dans l'*Histoire des Tartares d'Alulgasi Bayadur Çkan* , de laquelle nous l'avons tirée & insérée dans notre carte no III. Supplément no I.

altérées par des motifs de politique, à constater mes conjectures. (E.)

ASIE, (Géogr.) ville de Lydie, auprès du mont Tmolus. Suidas dit qu'on y inventa la guitare à trois cordes. On prétend que cette ville est une des premières de l'Asie, & qu'elle a bien pu donner son nom à cette partie du monde. (C. A.)

ASIMA, (Hist. des Relig. Idolat.) dont il est parlé dans nos annales sacrées, fut l'idole des peuples d'Emath, qui le représentoient sous la figure d'un bouc, symbole de la lasciveté, ce qui fait conjecturer que cette divinité présidoit au plaisir de l'amour; d'autres prétendent qu'il étoit le même que le dieu Pan des Egyptiens: on ne fait aucun détail sur son culte. (T-N.)

ASINÉ, (Géogr.) ville du Péloponèse, dans la Messénie; elle se nomme aujourd'hui *Anchora*; sa situation est près du golfe de Modon ou Coron. Etienne le géographe place une ville de ce nom dans l'île de Chypre, & une autre encore dans la Cilicie. (C. A.)

ASJOGAM, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) plante du Malabar, assez bien représentée, mais sans détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume V, page 117, planche LIX. Les Brames l'appellent *asjogam* comme les Malabares & *cassibori*; les Portugais *fula do diablo*, & les Hollandais, *toverbloemen*. C'est l'*arbor Indica longis, mucronatis, integris foliis, fructu albicante, nucis palmæ indelictæ æmulo; asshoga maram Malabarorum* de Plukenet, dans son *Mantissa*, page 21.

C'est un arbrisseau de moyenne grandeur, haut de quinze pieds environ, à cime conique pointue, formée d'un petit nombre de branches, disposées circulairement & alternativement, écartées sous un angle de trente à quarante degrés, & portées sur un tronc cylindrique de six à neuf pouces de diamètre, à bois blanc, recouvert d'une écorce brun-noir. Sa racine est longue, profondément enfoncée sous terre, couverte de fibres nombreuses, blanchâtre à écorce noirâtre.

Ses feuilles sont opposées deux à deux, non pas en croix, mais sur un même plan, elliptiques assez semblables à celles de l'adhatoda, pointues aux deux bouts, longues de six à sept pouces, deux à trois fois moins larges, entières, épaisses, relevées en-dessous d'une nervure longitudinale à dix ou douze côtes alternes de chaque côté, & portées sur une pédicule demi-cylindrique assez court.

Les fleurs sortent des branches de l'avant-dernière pousse, dont les feuilles sont tombées; elles sont longues d'un pouce, un peu moins larges, rassemblées au nombre de dix à douze, en un corymbe alterne, presque sessile, sphérique, portées chacune sur un pédicule extrêmement court, & composées d'un calice à quatre dents ou divisions cylindriques portées sur l'ovaire, de quatre pétales jaunes orbiculaires ouverts horizontalement, deux fois plus longs que le calice, & de huit étamines une fois plus longues que les pétales, rouges, luisantes, couronnées d'antheres noirâtres, au centre desquelles s'élève un style presque aussi long, conique, verd-blanchâtre, épais, courbé en arc de bas en haut, & terminé par une stigmatte simple. Au-dessous de cette fleur, l'ovaire paroît sous la forme d'un pédicule conique renversé, long d'environ un pouce, deux à trois fois moins large, qui devient en mûrissant une baie ovoïde blanchâtre à une loge, contenant un osselet de même forme, comparable à celui du dattier.

Culture. L'*asjogam* vit long-tems; il est toujours verd, & fleurit tous les ans une fois en décembre & janvier: ses fleurs durent long-tems. Il croît par tout le Malabar; on le voit sur-tout abon-

damment autour des temples des payens; qui ont soin de le cultiver pour orner de ses feuilles & de ses fleurs, ces temples dans leurs jours de cérémonies.

Qualités. Il n'a pas d'odeur ni de saveur sensible; si ce n'est dans ses feuilles, qui ne sont pas trop agréables au goût.

Usages. Les Malabares pilent ses feuilles & en expriment un suc qui, avalé avec la poudre des semences du cumin, apaise les coliques & la passion iliaque. La poudre de ses feuilles se prend aussi mêlée avec le fantal citrin & le sucre, pour purifier le sang.

Remarques. Quoique Van-Rheede ait dit que l'*asjogam* a une fleur monopétale, composée d'un long tube partagé en quatre divisions rondes & égales, on voit par l'expression même de sa figure, & par plusieurs autres caractères qui ne vont pas avec ces sortes de fleurs, qu'il s'est trompé, qu'il a fait cette description après coup, & que cet arbre vient naturellement dans la première section de la famille des onagres, enfin qu'il n'est peut-être qu'une espèce de valikaha. Voyez nos *Familles des plantes* volume II, page 84. (M. ADANSON.)

ASKEATON, (Géogr.) petite ville d'Irlande, au comté de Limerick. Elle est sur la rivière de Shannon, à treize milles ouest de la ville de Limerick, & à dix milles au sud de Trally. (C. A.)

ASKITH, (Géogr.) désert d'Afrique, en Egypte, dans la vallée de Hôsiël; c'est dans ce même lieu où la sainte famille, fuyant en Egypte, séjourna quelque tems, parce qu'il s'y rencontra, dit-on, comme par miracle, une fontaine où l'on menoit boire les ânes. (C. A.)

ASLAPAT, (Géogr.) bourg considérable de Perse, en Asie. Il est sur l'Araxe, assez près de Maschiwan; les femmes y sont d'une rare beauté, aussi le grand sophy y envoie-t-il faire des recrues pour son harem.

ASMERE, (Géogr.) petite ville de l'Indoustan, dans la province de Bando, sous l'empire du Mogol. Elle est au sud-ouest d'Agra, sur la rivière du Padder. On y voit le tombeau de Hoghe Moudée, célèbre Musulman, sanctifié chez les Indiens de sa secte. Il ne faut pas confondre *Asmere* avec *Azmer* ou *Bando*. (C. A.)

ASMUND, (Histoire de Suede.) roi de Suede. Après la mort de Suibdager son pere, qui fut vaincu par Hadding, roi de Danemarck, & périt les armes à la main, il succéda à la triple couronne qui restoit dans sa famille. Mais il crut qu'il ne s'en rendroit digne, qu'en immolant Hadding aux manes de son pere. Il lui déclara la guerre. Il ne fut point arrêté par un préjugé général qui faisoit du roi de Danemark un forcier dont les charmes étoient irrésistibles. Il crut que si l'enfer combattoit pour Hadding, le ciel combattoit pour la bonne cause. Les deux armées furent bientôt en présence; Eric faisoit ses premières armes sous les yeux d'*Asmund* son pere. Le premier coup d'Hadding renversa le jeune prince expirant aux pieds d'*Asmund*. Celui-ci furieux, ayant à la fois son pere & son fils à venger, se précipite sur Hadding. La colere & la douleur égarerent son bras; Hadding lui plongea sa lance dans le sein. La reine Gulnida, désespérée de la mort de son époux, donna à tout le nord un spectacle plus tragique & plus rare encore. Elle se tua de sa propre main. (M. DE SACY.)

ASMUND II, (Histoire de Suede.) roi de Suede; fut un prince pacifique qui ne prit les armes que pour venger la mort de son pere Ingard assassiné par des rebelles. Il revint triomphant de cette expédition, & quitta la lance pour prendre en main le timon de l'état. Il fut juste & généreux, affable, n'eut d'autre ministre que lui-même, & donna au Nord l'exemple de

toutes les vertus, dans un siècle où l'on n'en connoissoit d'autre que la bravoure. C'est lui qui fit brûler une partie des immenses forêts qui couvroient la Suede, & servoient de retraite aux brigands & aux bêtes féroces; les cendres de ces arbres fertiliserent la terre; les cultivateurs encouragés par le gouvernement, ne se plainquirent plus ni de l'ingratitude de la nature, ni des exactions de l'état. *Asmund* fit applanir les chemins, & favorisa la circulation du commerce. Des bourgades & des villes s'éleverent dans des lieux qui jusques là n'avoient été habités que par des ours; son peuple jouissoit du fruit de ses soins; il goûtoit lui-même le plaisir de faire des heureux, lorsque *Sivard* son frere osa lui disputer la couronne. *Asmund* marcha contre lui; les deux armées se rencontrèrent dans la Néricie. *Asmund* périt dans le combat, l'an 564. On l'avoit surnommé *Brant*, c'est-à-dire, destructeur des forêts. (M. DE SACY.)

ASMUND III. (Histoire de Suede.) roi de Suede. Il s'empara du trône de *Biorn*, & fut détrôné comme lui. Il persécuta les profélites de l'évangile qui commençoit à faire des progrès dans le Nord. Chassé de ses états, il équipa une flotte, écuma les mers, fit aux Vandales une guerre cruelle, laissa sur les côtes d'Angleterre des monumens de sa barbarie, & périt dans un combat vers l'an 848. (M. DE SACY.)

ASMUND IV. surnommé *Kolbrenner*, (Histoire de Suede.) roi de Suede. Le surnom de *Kolbrenner* signifie brûleur. *Asmund* publia une loi pénale, par laquelle celui qui avoit fait tort à un autre étoit condamné à voir brûler sa propre maison. La peine étoit cependant proportionnée au crime. Si le dommage étoit léger, on ne brûloit qu'une partie de la maison du coupable. *Asmund* rendit aux anciennes loix leur première vigueur, en créa de nouvelles, favorisa les progrès de l'évangile, & fut le pere de ses sujets qui tinrent peu compte de ses bienfaits dans un siècle où les habitans du nord pardonnoient aux tyrans mêmes leur barbarie, lorsqu'ils étoient bons guerriers. Il se laissa entraîner dans une guerre de la Norvege contre le Danemarck; elle lui fut fatale: il périt dans une bataille, l'an 1035. (M. DE SACY.)

ASMUND V. surnommé *Slemme*, (Histoire de Suede.) frere du précédent. Il lui succéda, & périt comme lui les armes à la main: mais il ne vécut pas de même. La justice languit sous son regne, les loix furent oubliées, les mœurs perdirent cette pureté qu'*Asmund IV.* leur avoit rendue, & les brigands reparurent. Le roi termina par la cession de la Scanie, les longs différends qui s'étoient élevés entre le Danemarck & la Suede au sujet de cette province. Ses sujets lui firent un crime d'avoir refferré les limites de ses états; leur ambition étoit plus vaste que celle de leur prince. Le surnom de *Slemme* qu'ils lui donnerent, faisoit une allusion injurieuse à la foiblesse avec laquelle il avoit abandonné un des plus beaux fleurons de sa couronne. La honte fit sur son cœur ce que l'amour de la gloire n'avoit pu faire. Il résolut d'effacer ce surnom odieux, révoqua sa cession, déclara la guerre au roi de Danemarck, fut assiégé dans un château, & mourut sur la breche, l'an 1041. (M. DE SACY.)

* § ASNA, (Géogr.) ville d'Egypte, étant sur la rive occidentale du Nil, ne peut pas avoir été l'ancienne Syene, qui étoit sur la rive orientale du même fleuve, à la place qu'occupe aujourd'hui *Assuam*. Voy. ASUAM, (Géogr.) dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

ASONE, (Géogr.) riviere d'Italie, dans la marche d'Ancone. Elle a sa source sur les frontieres de l'Ombrie, dans l'Apennin, & son embouchure, dans la mer Adriatique. (C. A.)

§ ASOPE, (Géogr.) fleuve d'Asie, en Béotie, aujourd'hui la Morée. *Dict. rais. des Sciences*, &c. Trois fautes en une ligne. L'*Asope* est en Europe,

aussi bien que la Béotie, qui n'est pas la Morée, mais une partie de la Livadie: il ne passoit point à Thebes. Il est vrai qu'on trouve un *Asope* dans l'Asie mineure, un autre dans la Béotie, & un troisieme dans la Morée: des trois on n'en a fait qu'un. L'éditeur de *Moreri*, édit. de 1759, est tombé dans la même faute. (C.)

* § ASOR, (Géogr.) Le pays de l'Arabie déserte nommé *Afor*, est une chimere adoptée d'après *Moreri*, qui cite le verset 28 du *xlix* chap. de Jérémie, mal entendu. On peut consulter sur ce verset, *Maldonat*, *Grotius* & d'autres interpretes. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

ASORATH, ou les Traditions des Prophètes, (Hist. mod.) c'est chez les Mahométans le livre le plus authentique & le plus respecté qu'ils aient après l'Alcoran. Il renferme les interpretations des premiers califes, & des docteurs les plus célèbres, touchant les points fondamentaux de leur religion. (+)

ASPABOTA, (Géogr.) nom d'une ville des Scythes, située, selon *Ptolémée*, en-deçà de l'Imais. (C. A.)

ASPALATHIA, (Géogr.) nom d'une ancienne ville des Taphiens, dans une île, sur la côte de l'Acarnanie. Elle étoit de médiocre grandeur, mais dans une situation des plus riantes, au confluent de trois petites rivieres: *Ptolémée* en a aussi fait mention. (C. A.)

ASPECT, AIR, (Beaux-Arts.) c'est le caractère de la figure extérieure d'un objet; on dit qu'un édifice est d'un bel aspect, d'un aspect désagréable; on dit d'une personne qu'elle a l'air noble, ou l'air bas. L'aspect résulte de l'ensemble de la forme extérieure, & il differe du caractère, qui naît des parties de détail. Le visage d'un homme annonce quelquefois un caractère différent de celui que la figure entière de cet homme semble exprimer.

Nous ne parlerons pas ici que de la figure humaine, en tant que son aspect est un des objets de l'art; c'est l'étude la plus importante du peintre, du statuaire & de l'acteur: elle est indispensable à l'orateur & au poète épique.

L'aspect, considéré en soi-même, fait déjà un objet intéressant pour les beaux-arts; c'est une chose bien digne d'être remarquée, que l'on puisse découvrir dans des formes matérielles, les propriétés d'un être qui pense & qui sent. Aussi tout artiste qui saura exprimer correctement dans l'air d'un personnage le caractère de l'ame, ou simplement un de ses états passagers, est sûr d'obtenir nos suffrages. Il n'y a pas jusqu'aux paysans de Teniers & d'Ostade, & aux Badauds de Hogarth dans les estampes du *Hudibras*, qui n'excitent une espece d'admiration: & un spectacle dans lequel chaque personnage indiqueroit avec précision par son air extérieur, le caractère qu'il représente, ou le sentiment qui doit l'animer, réussiroit à plaire par cet endroit seul.

Mais l'effet de l'aspect est d'une tout autre importance encore dans les ouvrages d'un but plus relevé, qui n'est pas borné au simple amusement. C'est par l'aspect extérieur que nous nous sentons prévenus d'une manière irrésistible, pour ou contre certaines personnes, certaines actions & certains sentimens. Le simple aspect de *Thersite* nous inspire du mépris pour lui, avant même qu'il parle ou qu'il agisse.

Ainsi l'artiste qui possédera bien cette partie de son art, sera le maître de nos sentimens. C'est dans cette partie que consiste le plus grand effet de l'art: pour juger de son importance, il n'y a qu'à voir dans quel enthousiasme l'aspect d'un torse a pu jeter *Winckelman*.

Mais il n'est donné qu'aux plus grands artistes de réussir dans cette partie. Il n'y a point ici de regles

à prescrire, elles seroient parfaitement inutiles; tout ce qu'on pourroit dire à l'artiste se réduiroit à lui recommander l'étude de la nature; mais à quoi lui serviroit cette étude, s'il n'a l'ame la plus sensible, qui se transporte sans la moindre peine dans toutes les situations, & qui sache donner à son corps toutes les formes possibles? On voit quelquefois des gens qui avec des talens très-médiocres, ont celui de prendre avec la plus grande facilité, l'air & le maintien des personnes qu'ils veulent imiter: ce sont des acteurs nés.

Il n'est pas douteux, néanmoins, qu'un travail assidu ne fortifiât considérablement des dispositions médiocres à ce talent. Un artiste n'y échouera jamais absolument, s'il porte par-tout un œil observateur; s'il cherche à voir diverses nations; s'il considère les personnes de toutes les classes, & si l'impression que l'œil en reçoit se grave fortement dans l'imagination. Cette faculté de l'ame demande, comme toutes les autres, à être constamment exercée; l'artiste qui desire de réussir dans l'aspect, doit s'appliquer souvent à se mettre soi-même dans toutes les situations d'esprit imaginables.

Le poëte épique doit exceller dans l'art d'exprimer l'aspect, & c'est peut-être le plus difficile de son art. Des descriptions trop détaillées seroient insupportables; il faut qu'il sache exprimer par un petit nombre de traits, une infinité de choses.

L'art de varier à son gré l'extérieur, est de la plus grande considération pour l'orateur. L'éloquence muette a plus de force que le discours même. L'orateur, de même que l'acteur, doit être un Protée, un Ulysse, qui sache se revêtir de toutes les formes. Dès qu'au milieu de son discours, il change de ton ou de matière, il doit prendre aussi l'extérieur qui y est le mieux approprié. (Cet article est tiré de la Théorie générale des beaux-arts de M. SULZER.)

§ ASPERGE, (Jard. Bot.) en latin *asparagus*, en anglois *sparagrass*, en allemand *spargel*.

Caractere générique.

L'asperge donne une fleur unie, campaniforme & sans calice, son pétale est évasé & recourbé en demi-volute par son bord. Il se trouve des fleurs mâles & des fleurs hermaphrodites, tantôt sur différens pieds, tantôt sur le même individu. Les fleurs hermaphrodites contiennent un embryon qui devient une baie ronde à trois loges, dont chacune renferme une ou deux semences. Les fleurs mâles ont six étamines, sans embryon ni style, & ne donnent point de baies.

Especies.

1. Asperge à tige droite, herbacée, à feuilles pili-formes & à stipules égaux.

Asparagus caule herbaceo, erecto, foliis setaceis, stipulis paribus. Flor. Suec. 272.

Garden asparagus.

2. Asperge à tige herbacée sans épines, à feuilles cylindriques, longues, rassemblées en bouquet.

Asparagus caule inermi herbaceo, foliis teretibus, longioribus, fasciculatis. Mill.

Maritime asparagus with a thicker leaf.

3. Asperge à feuilles figurées en aiguille, & piquantes & à tige ligneuse sans épines.

Asparagus foliis aciformibus, pungentibus, caule fruticoso inermi. Sauv. Mons. 43.

Asparagus with sharp pointed leaves.

4. Asperge à épines solitaires, à branches tortueuses, & à petites feuilles rassemblées en bouquet.

Asparagus aculeis solitariis, ramis flexuosis, foliis brevioribus, fasciculatis. Mill.

Prickly asparagus with horrid spines.

5. Asperge à épines solitaires, à rameaux recourbés & repliés en-dehors, à feuilles rassemblées en bouquet.

Asparagus aculeis solitariis, ramis reflexis retrofractisque, foliis fasciculatis. Linn. Sp. pl. 313.

Narrow-leaved African asparagus with slender twigs and many leaves growing from a point, like those of the larch tree, and spread in form of a star.

6. Asperge sans feuilles, à épines inégales & divergentes, rassemblées en bouquet.

Asparagus aphyllus spinis fasciculatis, inaequalibus, divergentibus. Hort. Cliff. 122.

Another prickly asparagus with three or four spines rising from the same point.

7. Asperge à tige sans épines, à rameaux penchans, à feuilles piliformes.

Asparagus caule inermi, ramis declinatis, foliis setaceis. Prod. Leyd. 29.

Asparagus with a smooth stalk, declining branches and bristly leaves.

8. Asperge à épines solitaires, à tige droite, à feuilles rassemblées en bouquets & à branches filiformes.

Asparagus aculeis solitariis, caule erecto, foliis fasciculatis, ramis filiformibus. Linn. Sp. pl. 313.

Asparagus with single spines, an upright stalk, leaves growing in clusters, and very slender branches.

9. Asperge à épines latérales & terminales, à branches ramassées & à feuilles en bouquet.

Asparagus spinis lateralibus terminalibusque, ramis aggregatis, foliis fasciculatis. Linn. Sp. pl. 314.

Asparagus with spines growing on the sides and ends of the branches which are in bunches, and leaves coming out in clusters.

10. Asperge à feuilles solitaires, étroites & lancéolées, à tige tortueuse & à épines recourbées.

Asparagus foliis solitariis, lineari lanceolatis caule flexuoso, aculeis recurvis. Flor. Zeyl. 124.

The great prickly asparagus of Ceylon with bushy stalks.

L'espece n^o. 1. est l'asperge commune qui se cultive dans nos jardins pour le service de la table: ce n'est vraisemblablement qu'à la culture qu'elle est redevable de ce degré de perfection où nous la voyons aujourd'hui; car dans les marais où elle croît naturellement, ses bourgeons ne sont que de la grosseur d'un tuyau de paille: si cela est, il a dû en coûter bien du tems & des soins: car un de mes amis qui s'étoit procuré quelques graines de l'espece agreste, les ayant cultivées avec la dernière attention dans un terrain excellent, ne put obtenir que des bourgeons de moitié moins gros que ceux de l'asperge de jardin qui avoit crû dans le même lieu; mais il remarqua que l'espece champêtre pouffoit constamment huit ou dix jours plutôt, & que ses bourgeons étoient plus doux.

Cette asperge se multiplie de graines: pour l'avoir bonne, il faut s'adresser à des connoisseurs à qui l'on puisse s'en rapporter sur le choix des meilleurs bourgeons & des semences les plus saines: mais quand on a de bonnes couches d'asperge, le meilleur parti est d'en réserver soi-même pour de la graine: en conséquence il conviendra de marquer de bonne heure au printems une quantité suffisante des plus beaux pieds, pour les laisser monter; parce que ceux qui montent après la saison de couper les asperges, sont en général si tardifs, que la graine en mûrit rarement, à moins que l'été ne soit chaud & l'automne très-favorable. Dans le choix des pieds destinés à porter graine, il faut particulièrement avoir égard à leur taille & à leur rondeur, rejeter ceux qui paroissent devoir s'applatir, ou qui s'ouvrent de bonne heure par le haut, & choisir toujours

toujours les plus ronds & ceux dont les bourgeons sont le plus ferrés. Or comme une grande partie de ces pieds ne produisent que des fleurs mâles, par conséquent stériles, il sera bon d'en réserver plus qu'il ne seroit nécessaire si l'on pouvoit s'assurer que tous fructifieroient; mais c'est ce qui n'arrive jamais: il est à propos de ficher un petit bâton au pied de chaque plant d'*asperge* que l'on réserve, mais de manière que l'on n'endommage point la couronne de la racine. Ces bâtons serviront non seulement à les faire reconnoître, quand elles feront toutes montées, mais aussi à y attacher les bourgeons quand elles seront parvenues à une certaine hauteur, & qu'elles auront poussé des branches latérales, ce qui empêchera qu'elles ne soient cassées par le vent; accident qui, faute de cette précaution, pourroit arriver avant la pousse des autres bourgeons, après quoi il n'y a plus rien à craindre, parce que pour lors elles seront abritées par les autres tiges. Vers la fin de septembre les baies feront dans leur parfaite maturité; c'est alors qu'il faut couper les tiges, & mettre les baies dans un bassin où on les laissera fuier trois semaines ou un mois; par ce moyen la peau extérieure pourrira; ensuite on remplira le bassin d'eau, & avec les mains on cassera toutes les coffes en les pressant. Toutes ces peaux furnageront, mais les semences couleront à fond, de sorte qu'en versant l'eau tout doucement, les coffes se trouveront entraînées par cette opération, & après avoir changé vos semences d'eau deux ou trois fois & les avoir bien brassées, vous les rendrez parfaitement nettes; éparpillez-les ensuite sur une natte ou un morceau de drap, exposez-les au soleil ou à l'air par un tems sec, jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement seches; mettez-les dans un sac que vous placerez jusqu'au commencement de février dans un lieu qui ne soit point humide; alors vous préparerez une bonne couche d'excellente terre que vous rendrez le plus unie que vous pourrez, & sur laquelle vous semerez vos graines, mais non pas trop épais, sous peine de voir vos *asperges* s'étioler; ensuite vous foulerez votre couche avec les pieds pour enfoncer les semences, & vous y passerez doucement le rateau.

L'été suivant, écarterez avec soin les mauvaises herbes, vos *asperges* en deviendront plus robustes, & vers les derniers jours d'octobre que les tiges sont entièrement desséchées, vous étendrez un peu du fumier pourri sur la surface de la couche, de l'épaisseur d'environ un pouce, par-là vous garantirez vos jeunes bourgeons du froid.

Le printems d'après, vous pourrez transplanter vos *asperges* avec succès (pour moi je préférerais toujours celles de l'année, ayant vu par expérience qu'elles reprennent mieux que de plus vieilles & qu'elles donnent de plus belles bottes): vous préparerez donc votre terre en y faisant de bonnes tranchées, à l'extrémité desquelles vous enterrerez une bonne quantité de fumier consommé, de manière qu'il soit recouvert au moins de six pouces de terre: aplaniſſez ensuite soigneusement votre terrain, & ôtez-en toutes les grosses pierres: cette opération doit se faire peu de tems avant le moment de planter les *asperges*; au reste ce qui doit vous diriger, c'est la nature du sol & la saison; car si votre sol est sec, & la saison précoce, vous pouvez planter vers la fin de mars; mais dans une terre fort humide, il vaut mieux différer à la mi-avril, qui est à-peu-près le tems que les *asperges* commencent à pousser. Bien des gens conseillent de les planter à la Saint Michel, mais mon expérience m'a convaincu du mauvais succès de cette méthode: j'ai suivi ce conseil pendant deux années de suite, & étant venu au printems à examiner mes *asperges*,

je trouvai que la plupart avoient les racines chancées, & je vis que sur cinq s'il en réussissoit une, elle étoit si foible, qu'elle ne valoit pas la peine d'être conservée.

La saison de planter étant venue, vous enlèverez vos racines avec une petite fourche étroite, & après en avoir secoué la terre, vous les séparerez les unes des autres, observant de mettre leurs têtes de niveau pour les planter plus aisément: voici comme il faut s'y prendre.

Votre terrain une fois nivellé, vous commencerez par un des côtés, vous tirerez proprement une ligne dans toute la longueur de la piece, dans cette direction vous creuserez une tranchée d'environ six pouces de profondeur, de manière cependant à ne pas retourner le fumier que vous y avez placé. Plantez-y vos racines, que vous aurez soin d'étendre avec les doigts, & de dresser contre le dos de la tranchée, afin que les bourgeons suivent cette direction; il faudra aussi faire en sorte qu'elles se trouvent au moins deux pouces au-dessous de la surface de la terre, & à un pied de distance les unes des autres: cela fait, vous comblerez la tranchée avec un rateau & vous aplanirez bien. Cette opération maintiendra les racines dans leur position droite: vous tirerez ensuite en seconde ligne à un pied de la première: vous y pratiquerez une tranchée de la manière ci-dessus, où vous planterez comme il vient d'être dit: vous garderez le même intervalle d'un rang à l'autre, observant seulement entre tous les quatre rangs de laisser une distance de deux pieds & demi pour une allée, afin de pouvoir commodément couper les *asperges*.

Dès que les couches sont plantées & bien applaties, rien n'empêche d'y semer quelques oignons qui ne feront point de mal aux *asperges*: il faut fouler les semences aux pieds & rateler bien uniment.

Quelques-uns plantent les semences d'*asperges* dans l'endroit où les racines doivent rester; cette méthode est fort bonne, si on y apporte toute l'attention nécessaire: on s'y prend ainsi: les tranchées faites & bien fumées, on les comble & on applatit le terrain; on tire ensuite une ligne dans la longueur de la couche, de la même manière qui a été indiquée pour la transplantation du jeune plant: on on y fait avec la houe, à un pied de distance les uns des autres, des trous dans chacun desquels on met deux semences, au cas que l'une des deux périsse: ces trous ne doivent pas avoir plus d'un demi-pouce de profondeur: puis on couvre les semences en jettant de la terre par-dessus. Cela fait, on tire une autre ligne à un pied de distance de la première pour une seconde rangée, & après en avoir fait quatre ainsi distantes d'un pied, on laisse un intervalle pour une allée, si on veut laisser les *asperges* sur place; mais si on se propose de les transplanter dans des couches chaudes, on peut mettre six rangées en chaque couche, éloignées de neuf pouces seulement les unes des autres: ce semis doit se faire dès la mi-février, parce que les graines restent longtemps en terre avant de germer; mais si on a envie d'y semer des oignons, on peut attendre quinze jours ou trois semaines plus tard, pourvu qu'on ne remue pas la terre au point de troubler les semences d'*asperges* en ratelant la graine d'oignons.

Comme les racines d'*asperges* poussent toujours quantité de longues fibres qui pénètrent avant dans la terre, de même quand on sème les graines dans l'endroit où elles doivent rester, ces racines ne courront pas le risque d'être cassées ou endommagées, comme celles qui doivent être transplantées: c'est pourquoi elles s'enracineront davantage, feront plus de progrès, les fibres s'étendront latéralement; ce qui maintiendra la couronne de la racine dans

la perpendiculaire, au lieu que quand on les transplante, les racines se couchent contre la paroi de la tranchée.

Dès que vos *asperges* sont levées, & que les feuilles féminales des oignons commencent à paroître (ce qui doit arriver un mois ou six semaines après qu'ils auront été semés), il faut avec une petite houe enlever toutes les mauvaises herbes & éclaircir les oignons; mais cette opération demande la plus grande attention, il faut un tems sec, afin que les mauvaises herbes périssent aussi-tôt qu'elles sont coupées, & on prendra garde de blesser les jeunes pousses d'*asperge* & de couper les oignons qui en sont voisins. Cette manœuvre doit se répéter trois fois: si elle est bien faite & que la saison ne soit point trop humide, il ne doit plus reparoître de mauvaises herbes jusqu'au moment où l'on arrache les oignons, ce qui se fait ordinairement au mois d'août, ce moment se reconnoît quand leurs tiges commencent à tomber & à flétrir. Aussi-tôt que les oignons sont enlevés, il faut bien nettoyer le terrain des mauvaises herbes, il n'en reviendra point jusqu'au moment que vous rendrez de la terre à vos couches, ce qui doit se faire en octobre, tems où les tiges commencent à sécher; car si vous les coupez, tandis qu'elles sont encore vertes, les racines pousseront de nouveaux bourgeons, & vos *asperges* en seroient considérablement affoiblies: ces jeunes tiges doivent être coupées au couteau à deux ou trois pouces de terre: cette précaution devient nécessaire pour vous faire distinguer les couches des allées: cela fait, enlevez avec la houe les mauvaises herbes, enterrez-les à un des bouts des allées & rejetez-en la terre par-dessus les couches, de maniere que celles-ci dépassent de cinq ou six pouces le niveau des allées. Vous pourrez ensuite planter un rang de choux dans le milieu de vos allées; mais gardez-vous de rien planter ou semer sur les couches, vous affoibliriez trop vos racines. Je me garderai bien de conseiller, à l'exemple de plusieurs, de planter des fèves dans les allées, elles feroient un tort infini aux deux rangées d'*asperges* qui, de part & d'autre, les avoisineroient. Il ne reste plus rien à faire jusqu'au printems qu'il faut houer les couches pour détruire les mauvaises herbes qui auront recru & que l'on doit rateler le plus légèrement possible; il conviendra aussi d'en nettoyer les couches avec soin pendant tout l'été suivant, & de creuser de rechef les allées à l'automne, suivant la méthode ci-dessus.

Au printems de la seconde année, vous pourrez commencer à couper quelques-unes de vos *asperges*, quoiqu'il seroit beaucoup mieux de n'y toucher que la troisième année. Pour cet effet vous prendrez une fourche plate dont les fourchons soient rapprochés, qui est faite exprès, & qu'on appelle ordinairement *fourche à asperge*, à l'aide de cette fourche vous enlèverez vos *asperges* des couches, observant néanmoins de ne pas la plonger trop avant, de crainte de froisser la tête de la racine (cette opération doit se faire avant la saison de la pousse au printems); vous aplanirez ensuite légèrement vos couches au moment où les bourgeons sont près de percer la terre: par ce moyen vous détruirez toutes les mauvaises herbes qui reparoîtront beaucoup moins fréquemment que si vous aviez aplani immédiatement après que vous avez enlevé vos *asperges*. Quand elles auront atteint à la hauteur de quatre ou cinq pouces, vous pourrez les couper, mais non pas indistinctement; ne prenez que les gros bourgeons laissant aux petits le tems de fortifier leurs racines; car plus vous les couperez, plus à a vérité vous multiplierez les boutons, mais aussi vous en affoiblirez les racines, vos *asperges* dégèneront & en périront plutôt. Lorsqu'on coupe un

bourgeon, il faut découvrir le pied de l'*asperge* avec un couteau dont la lame doit être longue, très-étroite, & dentée comme celle d'une scie, pour voir s'il ne pousse pas près de celui-ci quelqu'autre jeune bourgeon, qui, au moment que l'on coupe le premier, pourroit être cassé ou froissé: ensuite on le sciera sous terre à environ trois pouces. Tout ce petit détail pourra paroître embarrassant aux personnes qui manquent de pratique; ceux qui sont dans l'usage de couper les *asperges*, parviendront en peu de tems à l'exécuter en grande partie: l'exécution en devient toutefois indispensable pour tous ceux qui coupent les *asperges*.

La maniere d'arranger vos couches d'*asperges* fera tous les ans la même que l'on a indiquée pour la seconde année; elle consiste à enlever les mauvaises herbes, à creuser les allées en octobre, & à piquer les *asperges* sur la fin de mars avec l'espece de fourche dont nous avons parlé, &c.; seulement on aura soin, les années suivantes, de répandre sur les couches un peu de fumier consommé, pris sur une couche de melons ou de concombres, d'en enterrer aussi quelque peu dans les allées, au moment où on les creusera. La terre ainsi entretenue maintiendra les racines en vigueur; & en suivant cette méthode, une couche d'*asperges* peut durer dix à douze ans, & produire de bons bourgeons, sur-tout si l'on observe de ne pas les couper trop longs à chaque saison; car si on les coupe de façon à empêcher les *asperges* de pousser d'un peu bonne heure en juin, les racines s'affoibliront considérablement, & les bourgeons en seront plus petits. Ceux donc qui voudront avoir des *asperges* à l'arrière saison, feront bien d'avoir des couches à part; ce qui vaut mieux que de gêner toute la plantation, en coupant les *asperges* trop longues.

Je ne puis m'empêcher de relever ici une erreur où tombent bien des gens depuis long-tems: c'est de ne point mettre d'engrais dans les couches; ils se persuadent qu'il communique à l'*asperge* un goût fort de pourri; en cela, ils se trompent: car les meilleures *asperges* sont celles qui croissent dans la terre la plus grasse; & ce n'est que dans la terre maigre qu'elles contractent ce goût de pourri, dont on se plaint. La bonté de l'*asperge* dépend de la vitesse de sa crue, qui est toujours en proportion de la bonté du terrain & de la chaleur des saisons: pour preuve de cela, je plantai deux couches d'*asperges* dans un terrain où j'avois mis un pied d'épaisseur de fumier; & tous les ans, j'y en faisois mettre du nouveau extrêmement épais, les *asperges* qui y ont cru, étoient infiniment plus douces qu'aucune autre, quoiqu'elles bouillissent dans la même eau que celles venues d'un terrain maigre.

Il faut au moins cinq ou six verges de terrain, employées à planter des *asperges*, pour fournir à la consommation d'une petite famille; moins que cela ne seroit pas suffisant: car si on ne peut en couper une centaine à la fois, ce n'est pas la peine d'en cultiver; autrement on est obligé, pour en faire un plat, de garder les premières coupées deux ou trois jours; mais, pour une grande famille, il faut au moins douze verges de terrain, qui, bien cultivées, donneront deux ou trois cens *asperges* par jour dans le fort de la saison.

Mais, comme il y a bien des gens qui aiment à voir des *asperges* de bonne heure, ce qui fait un trafic considérable pour les jardiniers, je donnerai les instructions nécessaires pour s'en procurer pendant tout l'hiver.

Il faut d'abord se pourvoir de bonnes racines que l'on aura élevées soi-même, ou que l'on

achetera des jardiniers qui en font commerce; on observera que ces racines soient transplantées depuis deux ou trois ans; & après avoir déterminé le tems où l'on veut avoir des *asperges* bonnes à couper, on préparera six ou sept semaines auparavant du fumier frais de cheval que l'on amoncèlera, & qu'on laissera dix ou douze jours en tas pour qu'il fermente: on y mêlera des cendres de charbon de terre; & après avoir bien retourné ce mélange, pour en confondre les parties, on pourra ensuite l'employer: après cela, on creusera une tranchée dans le terrain où l'on se propose de faire une couche; vous donnerez à vos cadres la largeur & la longueur proportionnées à la quantité d'*asperges* que vous voulez planter; trois ou quatre caisses à vitrage à la fois suffiront, si c'est pour la consommation d'une famille peu nombreuse: cela fait, épandez le fumier dans la tranchée le plus également que faire se pourra; & si c'est en décembre que vous faites cette opération, il faudra que vous mettiez au moins trois pieds de fumier, ou peut-être davantage, que vous recouvrirez de six pouces de terre, ayant soin de casser les mottes & d'aplanir la surface de la couche. Vous commencerez par un des bouts à planter vos racines, que vous placerez contre un petit ados de la hauteur d'environ cinq pouces: vous les placerez en rangées le plus près l'une de l'autre qu'il vous sera possible, & vous aurez attention que leurs bourgeons soient droits; vous mettrez un peu de terreau fin entre les rangées, & prendrez garde que la couronne des racines ne soit pas plus inclinée d'un côté que de l'autre. Quand vous aurez garni toute votre couche de racines, il faudra que vous mettiez un peu de terre forte auprès sur les dehors de la couche, qui sont nuds, pour les préserver de la sécheresse: il est nécessaire aussi de ficher deux ou trois bâtons longs d'environ deux pieds entre vos racines, dans le milieu de la couche, à quelque distance l'un de l'autre: par le moyen de ces bâtons, vous connoîtrez le degré de chaleur où est votre couche; pour cela, huit jours après que votre couche a été faite, vous les retirez de terre; & si leur extrémité enterrée n'est point chaude, vous pourrez épandre sur les côtés ou sur le haut de la couche un peu de paille ou de litière, ce qui la réchauffera considérablement; & si vous voyez qu'elle ait trop de chaleur, & que vos racines soient en danger d'en être brûlées, il conviendra de la laisser entièrement découverte, & de faire avec un gros bâton, sur les côtés de la couche, des trous en deux ou trois endroits pour faciliter à cette grande chaleur le moyen de se dissiper: cet expédient ramènera bientôt la couche à une chaleur tempérée.

Quinze jours après que votre planche sera faite, vous couvrirez les couronnes des racines d'environ deux pouces de terre fine; & lorsque les bourgeons commenceront à se montrer, vous les couvrirez d'environ trois pouces de la même terre, ce qui fera en tout une épaisseur de cinq pouces sur les couronnes des racines: & cela suffira.

Vous ferez ensuite une bande de paille ou de longue litière épaisse de quatre pouces ou environ, dont vous environnerez le pourtour de la planche, de manière que le haut de la bande soit de niveau avec la surface de la planche. Vous l'assujettirez avec des bâtons droits d'environ deux pieds de long, pointus par une des extrémités, que vous ficherez horizontalement dans la couche. Vous placerez vos châlis sur cette bande; & sur ceux-ci, vous mettrez vos vitrages: mais, si au bout de trois semaines que votre planche sera faite, vous appercevez qu'elle refroidisse, vous revêtirez ses côtés d'une bonne couche de fumier chaud ré-

cent, qui rappellera sa chaleur. Une autre attention qu'il faut avoir, c'est de couvrir les vitrages de nattes ou de paille toutes les nuits & pendant le mauvais tems; mais pendant le jour, cette précaution n'est pas nécessaire, sur-tout quand le soleil donne: ses rayons même pénétreront les vitrages, & donneront une belle couleur aux *asperges*.

Une planche faite de la manière dont je viens de dire, commencera, au bout d'environ cinq semaines, si elle va bien, à donner des bourgeons bons à couper, & continuera d'en donner durant trois semaines; & si les *asperges* étoient pourvues de bottes bien en racine, elles produiront, dans cet espace de tems, trois cens bourgeons par caisse; si vous êtes curieux d'en avoir jusqu'à la saison où la nature les produit, il faut renouveler votre planche toutes les trois semaines jusqu'au commencement de mars, à compter de la saison où vous avez fait la première; car si votre dernière planche se fait dans la première huitaine de mars, elle vous mènera jusqu'à la saison des *asperges*, & les planches faites les dernières donneront des *asperges* bonnes à couper quinze jours plutôt que celles qu'on fait vers Noël: les bourgeons seront plus gros & plus colorés, en ce qu'ils seront pour lors plus échauffés par les rayons du soleil.

Si vous vous proposez de suivre cette méthode, de faire venir des *asperges* précoces, il faut que tous les ans vous en réserviez pour planter la quantité que vous croirez nécessaire, à moins que vous n'aimiez mieux tirer vos racines de quelque autre jardin. La mesure du terrain où les bottes ont crû, indique ordinairement ce qu'il en faut pour planter une caisse; car si la planche est bonne, & qu'il n'ait manqué que peu de racines, une verge vous en fournira suffisamment pour une caisse: mais ce calcul a été fait respectivement à un terrain planté de racines que l'on destine à être enlevées la troisième année, pour en avoir de précoces, dont chaque planche contient six rangées à dix pouces seulement de distance entr'elles, & dans lesquelles les plantes sont éloignées de huit ou neuf pouces; mais lorsque les rangées sont plus espacées & en moindre quantité par conséquent sur la couche, alors il faut une mesure plus considérable de terrain pour une caisse: la plupart des jardiniers enlèvent leurs bottes deux ans après qu'elles ont été plantées; mais si le sol n'est pas fort bon, il fera mieux de ne s'en servir qu'au bout de trois ans: car, si les racines sont foibles, les bourgeons seront petits, & ne vaudront pas la peine d'être plantés pour avoir des *asperges* précoces. La meilleure terre pour en obtenir qui soient pourvues de grosses bottes & propres à être plantées dans des couches, est une terre moite & riche: quant à celles qui ne doivent pas être transplantées, elles se contentent d'un sol mitoyen, qui ne soit ni trop sec ni trop humide; mais une terre argilleuse, mêlée de sable, quand on a soin d'y mettre de l'engrais, est préférable à toute autre.

La seconde espèce vient naturellement, à ce qu'on dit, dans le pays de Galles & aux environs de Bristol; mais je doute fort que cela soit vrai: car ceux qui en ont parlé, disent qu'elle ne diffère en rien de l'*asperge* de jardin, que la culture a seulement changée: mais j'en ai dernièrement reçu de celles-ci qui avoient été amassées près de Montpellier, & je me suis pleinement convaincu que cette espèce est toute différente de celle qui croît dans le pays de Galles: car les feuilles de l'espèce agreste maritime sont pointues, épaisses & fort éloignées les unes des autres sur les branches: les tiges n'en font point non plus si rameuses. Cette espèce se multiplie de graine, comme l'*asperge* des

jardins ; mais elle demande une exposition plus chaude, & ses racines veulent être bien couvertes pendant l'hiver, pour empêcher la gelée de pénétrer jusqu'à elles, ce qui causeroit leur perte.

L'espece n^o. 3. s'éleve à six ou huit pieds : ses tiges sont blanches, ligneuses & tortues ; elles n'ont point d'épines : ses feuilles naissent en houppes, comme celles du méleze ; elles sont fort courtes & terminées par des pointes aiguës, de maniere qu'on a de la peine à les manier. Cette espece est indigene du midi de la France, de l'Espagne & du Portugal ; elle se reproduit par ses semences comme l'espece précédente ; mais elle est trop délicate pour vivre en Angleterre en pleine terre : ses racines veulent être plantées en pot & abritées durant l'hiver.

La quatrieme espece s'éleve en buisson à la hauteur de trois ou quatre pieds ; son écorce est très-blanche : elle est armée d'épines solitaires, qui naissent sous chaque houpe de feuilles. Ses tiges subsistent quelques années, & poussent plusieurs branches garnies de feuilles courtes & étroites, conservent leur verdure tout l'hiver, si on a soin de les défendre des fortes gelées. On la multiplie de semence comme la précédente. On peut faire venir sa graine des bords de la Méditerranée qu'elle habite ; il faudroit la lever en pot pour pouvoir la mettre à l'abri de l'hiver.

L'espece n^o. 5. est originaire du cap de Bonne-Espérance : celle-ci a des tiges irrégulieres & très-tortues, qui parviennent à huit ou dix pieds de haut ; c'est un buisson qui pousse quantité de branches latérales, grêles & foibles. Ses feuilles étroites naissent par bouquets, comme celles du méleze, & armées par-dessous d'une épine solitaire & aiguë ; ses tiges résistent quelques années, & ses feuilles sont toujours vertes : on la reproduit ordinairement en divisant ses racines, parce que cette espece ne donne point de semence dans son pays natal : le mois d'avril est le tems propre à cette opération. Il faut planter les racines dans des pots, & les mettre à la serre en automne, car elles ne sauroient subsister à l'air libre en hiver.

L'espece n^o. 6. nous vient d'Espagne, de Portugal & de Sicile ; elle habite généralement les lieux pierreux ; elle pousse quantité de scions foibles & irréguliers sans feuilles, mais armés de petites épines rigides, qui naissent au nombre de quatre ou cinq du même point, & qui divergent dans tous les sens. Ses fleurs sont petites & d'une couleur herbacée ; elles a les baies plus grosses que celles de l'espece commune ; elles sont noires, quand elles sont mûres : cette espece est délicate ; il faut la traiter comme l'espece n^o. 3.

La septieme espece vient d'elle-même au cap de Bonne-Espérance ; elle donne du pied quantité de tiges grêles, qui donnent naissance à des branches foibles, qui s'inclinent vers le bas : ces branches sont toutes couvertes de feuilles filiformes, semblables à celles de l'asperge des jardins, qui restent vertes toute l'année : elle se multiplie, & se traite de même que la cinquieme espece.

L'espece n^o. 8. croît aussi au cap de Bonne-Espérance ; elle pousse quantité de scions foibles, qui naissent par bouquets & armés d'épines aiguës sur leurs côtés & à leurs extrémités : ses feuilles croissent aussi par bouquets, & restent vertes toute l'année : même traitement & même voie de multiplication que pour l'espece n^o. 5.

La dixieme espece pousse du pied quantité de branches foibles & grimpanes, qui s'élevent à cinq ou six pieds de haut ; elles sont garnies de feuillées étroites, lancéolées, qui naissent chacune séparément : les scions sont armés d'un si grand

nombre de petites épines courbes, qu'il n'est pas aisé de manier les branches ; elle se multiplie en partageant la racine : mais les plantes qui en proviennent, veulent être placées dans une étuve tempérée ; sans quoi, elles ne réussiroient point ici : on la trouve dans l'île de Ceylan.

Ces plantes se trouvent dans les jardins des curieux ; elles contribuent à les varier ; elles ne sont point difficiles à conduire, lorsqu'on a un endroit pour les ferrer l'hiver : on devroit les mettre au rang des autres plantes exotiques. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

ASPHADELODIENS, f. m. pl. (*Hist. & Géogr. anc.*) tribu de Lybiens Nomades, dont on croit que les Bedouins sont descendus, quoiqu'ils en diffèrent par la couleur de leur peau, puisque les premiers sont aussi noirs que les Ethiopiens ; quelques uns les confondent avec les Getules & les Numides, dont on voit qu'ils avoient quelques usages ; mais leur genre de vie étoit plutôt conforme à celui des Tartares & des Arabes Scenites qui, comme eux, vivent encore aujourd'hui sous des tentes. Ces peuples indigens n'avoient pour meuble qu'une cruche, une coupe & un couteau ; la terre leur servoit de lit, & leurs troupeaux leur fournissoient du lait dont ils faisoient plus de cas que de la chair. Ils se nourrissoient encore de fruits ou du produit de leur pêche. Ils étoient grossiers & sauvages ; & comme ils étoient sans luxe & sans besoins, ils n'eurent aucune teinture des arts & des sciences. Le sol n'avoit point chez eux de possesseur privilégié, & la terre leur sembloit un commun héritage abandonné à ses habitans. Leur férocité & l'habitude de s'approprier par la force tout ce qui leur appartenoit, les rendoit belliqueux, & leur pauvreté les rendoit laborieux, c'étoit sur-tout leur cavalerie qui les rendoit le plus redoutables. Leurs chevaux, quoique petits, supportoient les fatigues des plus longues marches, c'étoit avec une baguette qu'ils dirigeoient leurs mouvemens : ils ne se servirent du frein & de la bride que du tems d'Annibal, qui les employa avec succès dans son armée. Leurs mœurs, leurs usages, leurs loix & leur religion étoient à-peu-près les mêmes que chez les Numides & Getules. *Voyez NUMIDES dans ce Suppl. (T-N.)*

ASPHALTE, (*Mat. méd.*) bitume de Judée. Ce vrai bitume est fort rare, & l'on ne trouve souvent sous ce nom, dans les boutiques, que du pissasphalte durci au feu dans des chaudières de cuivre, ou un mélange de poix avec une huile minérale empyreumatique.

Les fumigations avec ce bitume sont recommandées dans les attaques d'hysterie ; on en fait aussi des emplâtres, qu'on applique sur le pubis, en y mêlant quelque corps moins solide. L'usage extérieur de ce bitume est principalement chirurgical : il est résolutif, détersif ; on s'en sert dans les ulcères vermineux ou sordides, dans les extravasations de sang coagulé & les tumeurs qui en résultent. *Voyez BITUME, Dict. rais. des Sciences, &c. (M. LAFOSSÉ.)*

ASPIC, (*Bot. Mat. méd.*) *lavendula spica* ; petite lavande. Les fleurs sont la seule partie de cette plante usitée en médecine. Leur odeur très-pénétrante est agréable, & leur saveur forte, âcre & amère dépend principalement de la quantité d'huile essentielle éthérée qu'elles contiennent. L'analyse chymique démontre les mêmes principes entre cette plante & la lavande ordinaire : les vertus en sont à-peu-près les mêmes. *Voyez LAVANDE, Dict. rais. des Sciences, &c.*

On trouve dans les boutiques une huile d'aspic qui est céphalique, utérine, carminative, anthelmintique ; on l'emploie extérieurement contre

les poux, on assure même qu'elle garantit les livres & les étoffes des insectes ou des teignes. (M. LAFOSSE.)

ASPIDO, (Géogr.) riviere d'Italie, dans la Marche d'Ancone. Elle a sa source près de Polverigo & se jette dans le Musone où Mufone, un peu au-dessus de son embouchure dans la mer Adriatique. (C. A.)

ASPIRATION, (Musiq.) agrément principalement en usage pour le clavecin. Il est de deux fortes, & on le marquoit autrefois de deux manières, suivant l'espece dont il devoit être. Lorsqu'on trouvoit la marque Δ , on faisoit entendre la note immédiatement au dessus de celle qui étoit notée, & quand on trouvoit cette autre marque V, c'étoit la note immédiatement au-dessous qu'il falloit faire entendre. Aujourd'hui on ne se sert plus de ces marques: on note l'aspiration tout au long, ou on la laisse à la volonté de l'exécuteur. Voyez la marque & l'effet de l'aspiration, fig. 8, pl. IV. de Musique, dans ce Supplément.

On pratique encore l'aspiration par degrés disjoints. Voyez la fig. 9, pl. IV. de Musique, dans ce Supplément. (F. D. C.)

ASPIS, (Géogr.) ancienne ville de Macédoine, qui, selon Etienne le géographe, fut bâtie par Philippe, pere de Persée. Il n'en reste aucun vestige aujourd'hui. (C. A.)

ASPITHRA, (Géogr.) ancienne ville d'Asie, sur une riviere du même nom, au pays des Sines. On dit qu'elle contenoit d'assez beaux édifices & que les rues étoient garnies d'allées d'arbres de toute espece. (C. A.)

ASPLEDON, (Géogr.) ancienne ville de Grece dans la Béotie. Strabon la met à vingt stades d'Orchomene au-delà du fleuve Melas. (C. A.)

ASSAI, (Musique.) adverbe augmentatif italien qu'on trouve assez souvent joint au mot qui indique le mouvement d'un air; ainsi *presto assai*, *largo assai* signifient *fort vite*, *fort lent*. L'abbé Brossard a fait sur ce mot une de ses bévues ordinaires, en substituant à son vrai & unique sens, celui d'une sage médiocrité de lenteur ou de vitesse. Il a cru qu'*assai* signifioit *assez*; sur quoi l'on doit admirer la singuliere idée qu'a eue cet auteur de préférer pour son Vocabulaire, à sa langue maternelle, une langue étrangere qu'il n'entendoit pas. (S.)

ASSASSINAT, s. m. (Jurisprudence criminelle.) On peut le définir, un attentat prémédité sur la vie d'un homme, bien différent en cela du meurtre involontaire, du meurtre commis dans le cas d'une défense légitime, du meurtre enfin ordonné par la loi; car qui dit attentat, dit entreprise contre l'autorité du souverain. Qu'il soit ensuite consommé ou commencé simplement: qu'on en soit coupable, ou qu'on n'en soit que complice, la définition embrasse tout; & suivant nos loix, la punition est la même dans tous ces cas: c'est la mort.

L'*assassinat* est un de ces crimes qui font vaquer de plein droit le bénéfice de l'ecclésiastique qui s'en rend coupable. Il est aussi un de ceux pour lesquels le prince s'est ôté si sagement le pouvoir d'accorder des lettres de rémission: art. 2 & 4 du tit. 16 de l'ordon. crimin.

Nos loix le punissent du supplice de la roue, à moins que le coupable ne soit une femme; presque par-tout la peine attachée à ce crime, est la perte de la vie.

Nous examinerons ailleurs quels peuvent être les fondemens, les effets & l'utilité du supplice de la roue.

On demande à ce moment si dans le système de la suppression des peines capitales, il ne seroit

pas à propos de les laisser au moins subsister pour l'*assassinat*?

Ceux qui sont de ce sentiment se fondent sur l'accord presque unanime des peuples: ils observent que chez les Juifs, les Egyptiens, les Grecs & les Romains, l'*assassin* étoit puni de mort; ils s'autorisent de ce que le même usage subsiste parmi les nations modernes policées. Ils ajoutent qu'effectivement, il paroît juste de priver de la vie celui qui l'a ôtée à son semblable; qu'en attendant aux jours des autres, l'*assassin* renonce à tout droit sur les siens; que d'ailleurs l'*assassinat* étant l'un des plus grands crimes qui troublent l'ordre de la société, il est convenable de le punir par la plus sévere des peines connues.

Les réponses ne sont peut-être pas moins faciles que satisfaisantes.

Et d'abord, il ne faut pas croire que cet accord des peuples soit aussi unanime qu'on le suppose: & quand il le seroit, il ne seroit pas tout-à-fait capable de persuader l'ami de l'humanité, qui veut trouver en tout, non des exemples, mais ces grandes maximes de la raison & de la justice, sans quoi le reste n'est rien.

Lorsqu'Homere nous représente sur le bouclier d'Achille, deux citoyens qui composent au sujet d'un *assassinat*, n'est-ce pas nous apprendre que l'*assassin* n'étoit pas toujours puni de mort chez les Grecs? Les loix athéniennes de Meursius en offrent d'autres preuves. Il établit sur des autorités sans nombre que l'on se contentoit de bannir les assassins, du milieu de la société; on leur refusoit l'entrée des temples, des bains publics, des assemblées, des maisons particulieres; il étoit défendu de communiquer avec eux, de leur donner de l'eau & du feu; on confisquoit même tous leurs biens; mais on respectoit leur vie. La société leur refusoit tout ce qui étoit en son pouvoir; elle eût craint d'entreprendre sur les droits de l'Etre suprême en tranchant les jours qu'il leur avoit donnés.

On ne punissoit l'*assassinat* chez les Germains, qu'en dépouillant l'*assassin* d'une partie de son bien en faveur des parens du défunt: *lucrum enim homicidium*, dit Tacite, *certo armentorum ac pecorum numero, recipit que satisfactionem universa domus.*

L'*Histoire générale des voyages* nous parle de plusieurs peuples, qui ne punissent l'*assassinat*, qu'en abandonnant le meurtrier à la famille du défunt, & le lui livrant pour s'en servir comme d'un esclave & d'une bête de somme.

D'autres ne le condamnent, comme les Germains, qu'à des amendes pécuniaires.

Nos aieux n'en usoient pas autrement: rien n'est si connu que les compositions ordonnées par les loix des Saliens, des Bourguignons, des Ripuaires, où la vie d'un Franc est taxée à 200 sols, celle d'un Romain à 100, ainsi des autres.

Peut-être ces compositions qui nous paroissent ridicules parce qu'elles different de nos usages, n'étoient-elles pas défavouées par la justice & par la raison? Qui ne fait en effet que l'*assassiné* ne se leve pas du tombeau, lorsque l'*assassin* y descend? Pourquoi donc l'y précipiter? A quel propos enlever un second sujet à la société? Est-ce pour la consoler du premier que le meurtre lui a ravi? Ce sont deux hommes qu'elle perd au lieu d'un. Peu importe que ce soit le glaive de la loi, ou le poignard de l'*assassin*, qui les lui ôte. L'effet est le même pour elle. Elle est privée de deux hommes, & la famille du défunt n'en retire aucun avantage. Car après tout, quelles loix, en livrant un *assassin* à la mort, pourront ramener à une épouse & à des enfans, le pere & l'époux que le crime a égorgé; la mort du meurtrier n'aura jamais cet

effet. Ils n'en pleureront pas moins l'objet de leur affection; ils n'en regretteront pas moins les secours qu'ils recevoient de lui. Nos peines capitales ne leur rendront rien en retour. Les compositions au moins savoient les dédommager en partie. Depuis que l'or & l'argent sont devenus le signe d'échange de tous les biens, il est certain que cet or & cet argent peuvent rendre à des enfans & à une épouse les secours qu'ils recevoient du travail d'un pere & d'un époux. Voilà ce que l'or est très-capable de représenter; voilà ce que le sang de l'assassin ne représentera jamais.

A Dieu ne plaise pourtant que nous prétendions inviter la génération actuelle à ranimer la jurisprudence des compositions, & à publier une taxe pour la jambe, le bras, l'œil, la vie d'un citoyen. Il y avoit à cela des inconvéniens terribles: d'ailleurs nos dommages & intérêts remplacent à quelques égards ce que les compositions avoient d'avantageux. Tout ce que nous voulons montrer ici est que cette jurisprudence des compositions, toute imparfaite qu'elle pouvoit être, approchoit peut-être encore plus du véritable but des châtimens, que nos peines capitales. Rien ne détermine nécessairement à laisser subsister celles-ci, pas même pour l'assassinat.

Dire que le meurtrier, en assassinant son semblable, renonce à tous les droits qu'il peut avoir sur sa propre vie, c'est ne rien dire du tout.

Premièrement, il est faux qu'il y renonce, soit explicitement, soit implicitement. Cela est si vrai, que pour établir cette renonciation prétendue, il est nécessaire que vous fassiez un raisonnement qui porte tout sur des suppositions. Or, il n'est pas besoin de rien supposer dans les choses qui ont la vérité pour base.

Secondement, personne n'a droit sur sa propre vie, conséquemment l'assassin ne peut renoncer à ce droit; nul ne sauroit céder, ni transmettre ce qu'il n'a pas; s'il le cédoit, il ne céderoit rien.

Troisièmement, quand il pourroit y renoncer, resteroit à favoir, si l'intérêt de la société demande qu'elle profite de cette renonciation, & qu'elle ôte à l'assassin, une vie qu'il semble lui abandonner. Il est des jurisconsultes bien respectables, qui ne le pensent pas.

Ajoutons pour terminer cet article, qu'en dérochant l'assassin à la peine de mort, nous ne prétendons pas le soustraire au supplice. Qu'on ne s'y trompe pas, la mort n'en est pas un; & c'est précisément pour le livrer à la peine, à la douleur, à l'infamie, à un travail dur & utile à la société, que nous voudrions l'arracher à la mort. Un pendu, un roué ne sont bons à rien. Il seroit pourtant à desirer que les souffrances & les tourmens de ceux qui ont nui à la société, fussent bons à quelque chose. C'est la seule maniere de dédommager cette société, dont ils ont troublé l'ordre, & trahi les intérêts. Or, voilà ce qu'on ne peut faire qu'en les laissant vivre. Leur supplice devenu utile, ne fera même que plus grand; l'impression journaliere qu'il fera sur les ames, n'en acquerra que plus de force; & les effets qui en résulteront ne seront que plus sûrs & plus durables.

Mais quels doivent être ces châtimens? C'est ce qui mérite d'être développé à l'article PEINES CAPITALES: discussion bien importante, puisqu'elle devient tout à la fois la cause de l'humanité & de la société. (AA.)

ASSELMAN, (*Hist. Litt.*) théologien modéré, naquit à Soest en Westphalie. Il a mis au jour un traité *De ferendis hæreticis, non auferendis*, titre qui tient un peu du jeu de mots; mais l'ouvrage part d'un esprit raisonnable.

ASSEM ou AZEM, ou LE GRAND ARDRA, (*Géogr.*)

ville d'Afrique en Guinée, au royaume d'Ardra, & autrefois la résidence du roi d'Ardra. Elle est sur l'Euphrate qui lui sert de fossé. Les rues sont fort larges, & toutes les maisons sont bâties de terre grasse, & éloignées les unes des autres par de grands jardins qui les environnent, ce qui la fait paroître fort grande. Le peuple y est assez nombreux; les femmes y vont vêtues d'habits fort riches. Dans la conquête du royaume d'Ardra, par le roi de Dahomé, en 1724, cette ville souffrit beaucoup. Elle est à 16 lieues de la mer & au nord-ouest du petit Ardra. Quant au gouvernement & à la religion, Voyez ARDRA. (C. A.)

ASSEMBLAGE par tenon & mortaise, (*Menuis.*) c'est celui qui se fait par une entaille appelée mortaise, qui a d'ouverture la largeur du tiers de la piece de bois, pour recevoir l'about ou tenon d'une autre piece taillée de juste grosseur pour la mortaise qu'il doit remplir, & dans laquelle il est ensuite retenu par une ou deux chevilles.

ASSEMBLAGE à clef: c'est celui qui, pour joindre ensemble deux plates-formes de comble ou deux moises de file de pieux, se fait par une mortaise, dans chaque piece, pour recevoir un tenon à deux bouts appelé clef.

ASSEMBLAGE par entaille: c'est celui qui se fait pour joindre bout à bout, ou à retour d'équerre, deux pieces de bois par deux entailles de leur demi-épaisseur, qui sont ensuite retenues avec des chevilles ou des liens de fer. Il se fait aussi des entailles à queue d'aronde, ou en triangle, à bois de fil, pour le même.

ASSEMBLAGE par embèvement: c'est une espece d'entaille en maniere de hoche, qui reçoit le bout démaigri d'une piece de bois sans tenon, ni mortaise. Cet assemblage se fait aussi par deux tenons frottans, posés en décharge dans leur mortaise.

ASSEMBLAGE en crémilliere: c'est celui qui se fait par entailles en maniere de dents de la demi-épaisseur du bois, qui s'encastrent les unes dans les autres pour joindre bout à bout deux pieces de bois, parce qu'une seule ne porte pas assez de longueur: cet assemblage se pratique pour les grands entrants & trans.

ASSEMBLAGE en triangle: c'est celui qui pour enter deux fortes pieces de bois à plomb, se fait par deux tenons triangulaires, à bois de fil de pareille longueur, qui s'encastrent dans deux autres semblables, enforte que les joints n'en paroissent qu'aux arêtes.

ASSEMBLAGE quarré: c'est en Menuiserie celui qui se fait quarrément par entailles, de la demi-épaisseur du bois, ou à tenons & à mortaises.

ASSEMBLAGE à bouement: c'est celui qui ne differe de l'assemblage quarré, qu'en ce que la moulure qu'il porte à son parement est coupée en anglet.

ASSEMBLAGE en onglet, ou plutôt en anglet: c'est celui qui se fait en diagonale sur la largeur du bois, & qu'on retient par tenon & mortaise.

ASSEMBLAGE en fausse-coupe: c'est celui qui étant en angles & hors d'équerre, forme un angle obtus ou aigu.

ASSEMBLAGE à queue d'aronde: c'est celui qui se fait en triangle, à bois de fil par entaille, pour joindre deux ais bout à bout.

ASSEMBLAGE à queue percée: c'est celui qui se fait par tenons à queue d'aronde, qui entrent dans des mortaises, pour assembler quarrément & en retour d'équerre.

ASSEMBLAGE à queue perdue: c'est celui qui n'est différent de la queue percée, qu'en ce que ses tenons sont cachés par recouvrement de demi-épaisseur, à bois de fil & à anglet. (+)

* § ASSIDÉENS. Dans cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c. au lieu de *Drusus*, lisez *Drusus*, lequel n'étoit pas jésuite, comme on le dit, mais un savant théologien protestant, suivant *Ladvocat. Lettres sur l'Encyclopédie.*

ASSIMINIER, (*Botanique.*) en latin *anona*, en anglois *custard-apple*, en allemand *rahmappfell.*

Caractère générique.

Le calice de l'*assiminier* est formé de trois petites feuilles cordiformes, creusées en cuilleron, & terminées en pointe.

Le disque de la fleur est composé, dans quelques especes, de trois pétales, & dans d'autres de six, tous cordiformes aussi & disposés en rose. Dans les fleurs de six pétales, les trois intérieurs sont plus petits que les trois extérieurs : Miller dit qu'ils sont grands & petits alternativement.

Il se trouve un grand nombre d'étamines attachées par de très-courts filamens autour de l'embryon ; leurs sommets sont quadrangulaires.

Le pistil est composé de plusieurs embryons arrondis & d'autant de styles terminés par des stigmates obtus.

L'embryon devient un gros fruit charnu, tantôt oval, tantôt arrondi : son écorce est écailleuse, il ressemble à un concombre ; il n'a qu'une cellule qui contient des semences dures, longues, applaties & rassemblées les unes près des autres.

Especes.

1. *Assiminier* à feuilles lancéolées & à fruit en trois segmens.

Anona foliis lanceolatis, fructibus trifidis. Linn. *sp. pl.* 537.

The north American anona, en Amérique, *papaw.*

2. *Assiminier* à feuilles lancéolées, à fruits ovales & à aréoles réticulaires.

Anona foliis lanceolatis, fructibus ovatis reticulato-areolatis. Linn. *sp. pl.* 537.

Custard apple. Pomme dariole.

3. *Assiminier* à feuilles ovales lancéolées, unies, luisantes & planes, à fruit en forme de chausse-trappe.

Anona foliis ovatis lanceolatis, glabris, nitidis, planis, pomis muricatis. Hort. Cliff. 222.

Sour sop. Soupe aigre.

4. *Assiminier* à feuilles oblongues, à fruit couvert d'écailles obtuses.

Anona foliis oblongis, fructibus obtusè subsquammatibus. Linn. *sp. pl.* 537.

Sweet sop. Soupe douce.

5. *Assiminier* à feuilles oblongues, obtuses, unies, à fruit rond, à écorce unie.

Anona foliis oblongis, obtusis, glabris, fructu rotundo, cortice glabro. Mill.

Water-apple. Pomme d'eau.

6. *Assiminier* à feuilles très-larges & unies, à fruit oblong, écailleux, à semences très-luisantes.

Anona foliis latissimis, glabris, fructu oblongo squamato, seminibus nitidissimis.

Anona with very broad and smooth leaves, with an oblong & scaly fruit and very glistening seeds. Les Espagnols l'appellent *cherimolias.*

7. *Assiminier* à feuilles ovale-lancéolées velues, à fruit bleuâtre & uni.

Anona foliis ovato-lanceolatis pubescentibus, fructu glabro subcæruleo. Mill.

Sweet-apple. Pomme douce.

8. *Assiminier* à feuilles lancéolées, unies, reluisantes, sillonnées le long des nervures.

Anona foliis lanceolatis, glabris, nitidis, secundum nervos sulcatis. Hort. Cliff. 222.

Purple-apple. Pomme pourprée.

L'espece n^o 1, se trouve en abondance dans les îles Bahama où rarement elle s'éleve à plus de six coudées sur plusieurs branches qui partent de son pied ; son fruit est figuré comme une poire renversée, il n'y a guere que les Negres qui le mangent. Il sert de nourriture aux singes & à d'autres animaux.

En Angleterre on peut élever cet *assiminier* en pleine terre, si on le plante à une exposition chaude & dans un lieu bien abrité. M. Duhamel parle d'un *anona* envoyé du Canada en France, qui vient au haut du Mississipi, vers les Iroquois, & qui subsiste depuis long-tems à l'air libre, au château de la Gallissonniere près de Nantes. Quelqu'apparence qu'il y ait que cet *assiminier* soit notre n^o 1, qui est le n^o 8 de Miller, on ne peut toutefois pas l'assurer, à cause de la dissemblance des phrases sous lesquelles l'un & l'autre de ces Auteurs le font connoître. M. Duhamel a transcrit celle de Catesby, *anona fructu lutescente, levi, scrotum arietis referens*, & avertit que c'est le *Guanabanus* du pere Plumier : ici les caracteres sont pris de la couleur & de la forme du fruit. Dans la phrase de Linnæus, citée par Miller, il est bien dit que le fruit est divisé en trois parties, mais il n'est pas question de ce à quoi il peut ressembler, du reste il y est fait mention de la forme de sa feuille. Nous trouvons dans un catalogue Hollandois un *anona fructu bifido*, mais qui demande la terre chaude dans ce pays-là ; quoi qu'il en soit, suivons Miller. Cet auteur dit que l'*assiminier*, n^o 1, doit être élevé en pots & abrité pendant les hivers, jusqu'à ce qu'il ait pris de la consistance ; alors on le plantera en motte en pleine terre, dans l'endroit où l'on voudra le voir croître.

Les semences de cet *assiminier* sont d'une forme différente de celles des autres especes, ainsi que ses feuilles qui tombent en automne, tandis que la verdure des autres est perpétuelle. Le fruit ne ressemble pas non plus à celui des especes du même genre ; chaque pédicule en porte deux ou trois.

L'espece n^o 2, donne un fruit dont la pulpe a la consistance de la moelle d'une dariole.

Le fruit de l'espece n^o 4 renferme une pulpe fort douce.

Le n^o 6 se cultive en abondance dans le Pérou pour son fruit.

Les especes n^o 7 & 8, sont indigenes de l'île de Cuba & de quelques-unes des îles qui appartiennent à la France ; ces insulaires en estiment beaucoup le fruit : ils le tiennent pour sain & rafraîchissant, & le donnent aux malades.

Aucun de ces *assiminer*s ne peut subsister en pleine terre. Nous nous bornerons à dire qu'ils s'élevent tous de semences dans des caisses qu'on doit plonger dans des couches très-chaudes, & qu'ils demandent d'être continuellement dans des lits de tan en terre chaude, ayant soin de leur donner dans les plus beaux jours autant d'air qu'il sera possible. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

§ ASSINIE ou ASSINI, (*Géogr.*) petit royaume d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or. Il ne s'étend que cinq à six lieues sur la côte. Sa capitale est un gros village, appelé aussi *Assini*. Ce village est situé à l'embouchure d'une riviere de même nom, qui coule assez long-tems au nord-ouest, entre les montagnes, & qui se jette dans la mer vers le sud. Le pays est fort bas aux environs. On y fait le commerce de la poudre d'or. (*C. A.*)

ASSINIPOELS, f. m. pl. (*Géogr.*) peuple de l'Amérique septentrionale, que les auteurs appellent *Assinibouls*, *Assiniboils*, *Assinipoels* & *Assinipouals*, noms qui ne varient que dans la terminaison & signifient *hommes de roche*. Ils sont posés & flegmatiques :

ils se marquent le corps de grands traits de diverses couleurs, & se servent de calumets.

Le P. Charlevoix, après avoir parlé du naturel des *Astinipoels*, dit que leur pays est autour d'un lac qu'on connoît peu. Un François que ce jésuite a vu à Montréal, dit y avoir été, mais en passant : il ajoute qu'on le dit de six cens lieues de tour, & qu'on n'y peut aller que par des chemins impraticables ; mais les bords en sont charmans ; l'air y est tempéré : il comprend un si grand nombre d'îles, qu'on le nomme *le lac des îles* : on en fait sortir cinq grandes rivières. Aux environs de ce lac il y a des hommes semblables aux Européens ; l'or & l'argent y sont communs, & ils y sont employés aux usages les plus ordinaires. Le P. Charlevoix établit de cette manière l'existence du lac des *Astinipoels*, aujourd'hui Michinipi (le *Diçt. rais. des Sciences*, &c. dit *lac d'Astinibouls*.), dont quelques-uns commencent à douter (a), par la raison que les François qui en ont parlé, ne l'ont fait que par oui-dire, & non d'après leur propre expérience, n'ayant pas poussé leurs découvertes jusques-là, comme si dans de pareils cas on ne pouvoit pas s'en rapporter aux récits des Sauvages, lorsqu'ils n'ont aucun intérêt d'en imposer. M. Jérémie, un des hommes les plus empressés à faire des découvertes, avoit déjà parlé de ce lac à-peu-près sur le même pied que le pere Charlevoix ; & quoique celui-ci dise que les lacs des *Astinipoels* & des *Cristinaux* sont plus qu'incertains, que cependant il les a marqués, parce qu'il les a trouvés sur une carte manuscrite du sieur Franquelin, qui, dit-il, devoit connoître ces parties plus que personne, son doute ne me paroît pas raisonnable : il se résout de lui-même. Que veut-il davantage que l'accord unanime des récits des sauvages, de la relation d'un François qui a passé sur les lieux, & de la carte d'un voyageur instruit ?

Ce grand lac ne pourroit-il pas être cette mer dont parlent les sauvages de la baie de Hudson, & qu'ils disent être éloignée de vingt-cinq journées ? Il est vrai que cette distance ne se trouve pas sur ces cartes : mais ne pourroit-on pas dire que cette situation est si incertaine, que même plusieurs géographes doutent de l'existence du lac, & qu'il ne faut pas s'en rapporter aux cartes, qui ne sauroient jamais convenir avec l'itinéraire, à cause des chemins impraticables qui ne permettent pas de faire autant de lieues par jour que dans les prairies ? La conjecture est assez probable. On voit encore par-là qu'il y a des hommes barbus & policés peu éloignés du Canada & de la baie de Hudson ; & que si, depuis ce lac jusque'à l'extrémité occidentale de l'Amérique, il y a une distance de huit cens à mille lieues, mon système sur ces nations se trouve suffisamment confirmé.

On suppose que le lac des *Astinipoels* n'est autre que l'Oninipigon ou bien l'Anisquaonigamon ; c'est pourquoi on a supprimé le premier. Il me semble pourtant qu'on ne devoit pas procéder si légèrement dans de pareils cas. On verra par la suite quel tort on a fait à la géographie, en convertissant des doutes en certitudes, en supprimant des pays entiers, & en changeant leurs positions. Je prie le lecteur de réfléchir sur les raisons qui peuvent fonder l'existence de ce lac. Les preuves suivantes sont, à mon avis, tout-à-fait convaincantes.

1°. On ne sauroit contester la solidité de cet axiome, que des relations données par des personnes éclairées & de considération qui ont pris soin de s'informer exactement de toutes les circonstances, ne doivent pas être rejetées, sur-tout après avoir été adoptées de tout le monde. C'est le cas de M. Jéré-

(a) M. Danville, dans sa *Mappemonde* de 1761.

mie qui, gouverneur du fort Bourbon, ensuite Nelson, pendant vingt ans, s'est informé exactement de tout, comme sa relation le prouve. Il donne donc une description des lacs qui se trouvent vers la même latitude, leur étendue & leur distance entr'eux & du fort Bourbon. Le premier dont il parle est le lac des Forts, de cent lieues de circonférence, & à cent cinquante lieues du fort Bourbon. A trois cens lieues de-là & au nord-ouest il place le Michinipi de six cens lieues de tour. Il dit que la rivière de Bourbon entre dans le lac des Forts depuis le lac Anisquaonigamon, ou la jonction des deux mers, distant du lac des Forts d'environ deux cens lieues. Il ajoute que c'est le pays des *Cristinaux*, & qu'à l'ouest habitent les *Astinipoels* qui occupent tout ce pays. Il dit que cent lieues plus loin il y a un autre lac nommé *Oninipigonchin* ou la *petite mer*. On voit donc qu'il les distingue tous, & qu'il assigne à chacun sa place bien éloignée l'une de l'autre.

2°. Dans toutes les anciennes cartes qui ont précédé cette relation, on a placé les lacs des *Astinipoels* & des *Cristinaux*, quoique souvent d'une manière indéterminée : les uns les ont mis à la même latitude à peu de distance ; d'autres ont placé le premier au nord-ouest de l'autre ; ce qui est conforme à la relation de M. Jérémie. On ne connoissoit point alors les noms de *Michinipi* & d'*Anisquaonigamon* : on leur donnoit les noms des peuples qui habitent leurs environs : ce qui est encore conforme à la relation de M. Jérémie. Les *Cristinaux* demeurent près de celui-ci, & les *Astinipoels* vers l'ouest jusques vers le Michinipi.

3°. Cette relation a été donnée par les sauvages qui, habitant des pays à la même latitude, pouvoient & devoient connoître exactement toutes ces contrées, & depuis que les François ont abandonné la baie de Hudson aux Anglois, ils n'ont pu continuer leurs recherches ; ce qui ne sauroit suffire pour rejeter & abandonner des relations aussi authentiques. Par contre, les lacs *Tecamamionen*, *Minutie*, le lac aux Biches, celui des *Prairies*, &c. ont été reconnus depuis le Canada. Doit-on être surpris, si on n'y a pu avoir connoissance du Michinipi qui est éloigné du Fort-Dauphin sur l'Oninipigon, selon M. Buache, de plus de deux cens lieues, puisque les François n'ont pas pénétré plus loin.

On recommence aujourd'hui à le placer sur les cartes. Son existence ne paroît plus douteuse ; on veut même le faire servir au passage par le nord. Voyez *PASSAGE PAR LE NORD*, dans ce *Supplément*. (E).

ASSOMPTION (ILE DE L'), ou ANTICOSTI, (Géogr.) île de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de Saint-Laurent. Elle est pleine de forêts, & le sol y est aride & stérile. Elle appartient aujourd'hui aux Anglois à qui les François l'ont cédée avec le Canada à la dernière paix. Long. 316, lat. 49, 30. (C. A.)

* § « ASSON, (Géogr.) ville de l'Eolide, maintenant *Assos*. *Assos*, ville maritime de Lydie. Autre ville de même nom dans l'Eolide. Il y en avoit une troisième en Misnie ». (lisez *Myfie*.) *Diçt. rais. des Sciences*, &c. C'est la même. On en pourroit de même mettre une dans la Troade, ce seroit toujours la même. Voyez le *Diçt. Géogr.* de la Martinière, au mot *Assum*. Le *Diçt. rais. des Sciences*, &c. donne, au mot *APOLLONIE*, une ville de ce nom, qui a aussi été nommée *Margion* & *Théodosiana*, & qu'on place en Phrygie. C'est encore la même qu'*Asson* & *Assos*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

ASSONANCE, f. f. (Musique.) mot hors d'usage qui signifie *consonnance*. (F. D. C.)

§ ASSOUPISSEMENT, (Méd.) Ce sujet est traité par les écrivains avec tant de confusion & de discordance,

discordance ; qu'on seroit porté à supprimer entièrement leur nomenclature, s'il n'étoit quelquefois utile de les consulter. Ils établissent quatre especes d'*assoupissement*, qu'ils désignent sous le nom de *carus*, *coma somnolentum*, *lethargus* & *coma vigil*. Les deux premiers sont communément sans fièvre : le troisieme est presque toujours avec la fièvre ; & le quatrieme lui appartient absolument. Ce qu'on appelle *carus*, ne differe presque point de l'apoplexie ; c'est un sommeil très-profond, que les cris, l'agitation, & même la piquûre ont de la peine à interrompre : si les malades ouvrent les yeux, à force d'être tourmentés, ils les referment aussi-tôt ; plusieurs même ont un râlement & un ronflement semblable à celui des apoplectiques. Le *coma somnolentum* est un sommeil plus long & plus profond qu'il ne l'est dans l'état naturel, mais qu'on interrompt assez facilement : il est le plus souvent idiopathique, & très-familier aux vieillards, qui s'endorment en parlant, & même quelquefois en mangeant : la cessation de la goutte, la suppression des hémorrhoides, l'affection hypochondriaque & hystérique y donnent souvent lieu. La *lethargie* ne differe des deux premières especes que par la présence de la fièvre dont elle est le symptôme : c'est un sommeil profond & continu, qu'on peut interrompre, mais pour peu de tems. Plusieurs auteurs appellent aussi *lethargie* ce que d'autres ont nommé *coma somnolentum* & *carus* ; car rien n'est plus commun que la transposition de tous ces noms, qui deviennent par-là presque arbitraires. Le *coma vigil*, qui est toujours un symptôme de la fièvre, est un sommeil apparent, qui trompe les assistans, mais qui tourmente beaucoup les malades : il est souvent accompagné ou suivi du délire ; cet état entreroit plus naturellement dans l'article de l'INSOMNIE.

L'*assoupissement* idiopathique, dont il est ici principalement question, doit être distingué de même que l'apoplexie, en sanguin, séreux & accidentel ; & tout ce que l'article APOPLEXIE contient à ce sujet, doit se rapporter ici. Nous avons dit qu'il devoit être regardé comme l'avant-coureur de l'apoplexie : sans aller à ce degré, il laisse quelquefois la tête tremblante, & une foiblesse dans les membres, qui approche de la paralysie. L'ouverture des cadavres justifie pleinement l'affinité que nous avons établie entre ces deux maladies : les inondations séreuses y sont très-communes ; on a observé une lymphe épaisse, ou une matiere gélatineuse dans toutes les cavités & anfractuosités du cerveau, comme aux environs de la moëlle allongée. On a apperçu rarement l'engorgement des vaisseaux sanguins ; mais on a vu très-souvent des tumeurs & des suppurations, des pourritures & autres désordres au cerveau : aussi observe-t-on que l'*assoupissement* précède plus souvent les deux dernières especes d'apoplexie que la première. Nous ne proposerons ici aucun remède, parce qu'on doit les tirer de ce que nous avons dit à l'article APOPLEXIE. On peut en user aussi contre l'*assoupissement* fébrile, lorsque l'état de la maladie principale le permet.

Il y a encore une autre especes d'*assoupissement* ou d'ivresse qui vient du vin, de la biere & des autres liqueurs fermentées ; de l'ivraie, de l'opium & des autres narcotiques ; de la fumée du tabac, & des eaux minérales : il en est de plusieurs degrés, dont le plus haut ressemble à l'apoplexie, sans être aussi dangereux ; mais on risque de s'y tromper, si l'on néglige de prendre les informations nécessaires. Cet état dure quelquefois plusieurs jours ; quelques-uns tombent sans sentiment, comme les apoplectiques ; les autres sont livrés à un *assoupissement* dont on peut les tirer pour quelque tems : il y en a qui passent dans le délire, & même avec fureur,

ou, ce qui est plus rare, dans les convulsions. Mais les degrés inférieurs n'ont rien d'alarmant ; la tête est étourdie, & la démarche chancelante ; on a la vue trouble ; on radote, &c.

Tout ce qu'on peut faire de mieux dans tous ces cas, lorsqu'ils paroissent graves, c'est d'exciter le vomissement, en chatouillant le gosier, ou en gorgeant les malades d'eau chaude : il est rare qu'on soit obligé d'avoir recours à l'émétique, lorsque l'estomac est plein, ce qui ne manque guere d'arriver dans l'ivresse ; mais on peut en user dans les autres cas : les lavemens purgatifs sont toujours utiles. L'eau nitrée, la limonade & les autres acides végétaux y sont très-utiles. On a observé que quelques-uns s'étant laissés tomber dans l'eau, étoient sortis de leur ivresse ; ce fait démontre l'utilité des bains-froids. La saignée est ici très-suspecte, sur-tout pour l'ivresse ordinaire, quoique plusieurs en aient vanté les bons effets : on peut l'appliquer avec ménagement aux autres cas.

Il y a enfin des sommeils extraordinaires, qui durent des semaines, des mois & des années, avec plus ou moins d'intermission : on en trouve des exemples dans l'*Histoire de l'Acad. des Sciences de Paris* ; dans les *Transactions philosophiques*, dans les *Actes de Leipzick*, & autres ouvrages périodiques. Ils ont presque tous été attaqués, ces sommeils, par ce qu'on emploie de plus fort contre l'apoplexie ; mais il paroît dans la plupart de ces relations, que tous les remèdes qu'on a pu faire, n'ont eu aucun succès, & qu'après les avoir tous abandonnés, crainte de pis, les malades se sont éveillés naturellement après un certain tems ; celui qui a paru le plus efficace a été l'immersion subite de tout le corps dans l'eau froide, comme on l'a dit ci-dessus. (T.)

ASSUERUS, (*Hist. des Juifs.*) roi de Perse, qui épousa une Juive nommée Esther, parente de Mardochee, après avoir répudié Vasthi ; il est toujours nommé Artaxerxès dans le grec du livre d'Esther, quoique l'hebreu & la vulgate lui donnent le nom d'*Assuerus*. Mais quel est cet *Assuerus* ? est-ce Darius, fils d'Hystaspe ? est-ce Artaxerxès Longue-main ? est-ce Cambyse ? Les sentimens des savans sont partagés sur ce point, & l'on peut consulter là-dessus les différens commentateurs de l'Ecriture sainte.

* § ASSUR, (*Géogr.*) il paroît qu'il n'y a jamais eu de ville d'Asie de ce nom, & ce mot est corrompu, selon Reland. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

ASSUR, (*Hist. anc.*) fils de Sem, quitta le pays de Sennaar, forcé, par l'usurpateur Nembrod, d'aller plus haut vers les sources du Tigre, où il s'arrêta, bâtit la fameuse ville de Ninive, & jeta aussi les premiers fondemens de l'empire d'Assyrie auquel il donna son nom. Les auteurs sont partagés pour favoir quel étoit *Assur*. Les uns le regardent comme le fondateur de l'empire d'Assyrie ; d'autres prétendent que ce nom désigne une vaste contrée, qui, dans la suite, envahit la domination des peuples voisins. Les différentes interprétations sont également fondées sur ce texte de l'Ecriture, où il est dit, *de terra illa egressus est Assur & edificavit Niniven* ; chacun donne à ce passage une interprétation arbitraire, que l'ambiguïté de la construction favorise. Les uns rapportent ces paroles à Nembrod, qui, sortant de la Chaldée se répandit dans la contrée nommée *Assur* ou *Assyrie*. D'autres prétendent qu'*Assur*, fils de Sem, ne pouvant plier sa fierté sous l'obéissance d'un maître, se retira de Babylone, & fut chercher une nouvelle patrie ; un peuple de mécontents s'associa à ses destinées, & le nombre dut être grand, si l'on considère que des hommes nés dans l'indépendance, sont prêts à tout sacrifier, plutôt qu'à se courber sous le joug : il n'y

a que l'éducation qui puisse familiariser avec la honte de la servitude. *Affur*, devenu chef de ces émigrans, remonta vers les sources du Tigre, où il donna son nom à la contrée, qui depuis fut connue sous le nom d'*Assyrie*. Il y jeta les fondemens d'une ville qui, quelque tems après, devint la capitale d'un florissant empire : cette opinion est la plus probable & la plus suivie.

Il ne paroît pas qu'*Affur*, chef de ce peuple fugitif, ait jamais été revêtu du pouvoir suprême, & ainsi l'on a tort d'apercevoir en lui la source de la royauté. Ceux qui avoient suivi sa destinée, n'avoient quitté les lieux de leur naissance, que pour se soustraire à la domination d'un maître. Ils avoient refusé de se courber sous le joug de Nembrod, il est absurde de penser qu'ils se fussent dépouillés de la noblesse de leurs inclinations, en changeant de climat ; on fait que dans ces tems voisins de l'enfance du monde, la liberté étoit le plus précieux des trésors. De plus, il ne nous reste aucun monument historique qui atteste qu'*Affur* ait eu des successeurs ; & ce n'est qu'en l'an cinq cens quarante-trois qu'on voit un guerrier élever sa tyrannie dans Ninive. Il est donc probable que le gouvernement d'autonomie ou de pleine liberté fut le privilège de cette société naissante ; chaque famille ou chaque tribu se gouvernoit par ses mœurs & ses usages ; il suffisoit qu'il y eût des juges pour décider les différends qui pouvoient naître entre les différens cantons : il n'y avoit point encore de rois à Ninive du tems de Loth & d'Abraham, & il paroît que les champs n'avoient point de possesseurs privilégiés. (T-N.)

ASSURER, v. a. en Mécanique, signifie rendre ferme. (J. D. C.)

ASSYN, (Géogr.) cap d'Ecosse au sud-ouest d'une baie de même nom ; il y a des pâturages qui nourrissent quantité de chevaux & d'autre bétail ; on y trouve aussi du marbre & des bêtes fauves : il y a encore dans le même royaume un lac & une rivière de même nom, & le bourg d'Assymburg à l'embouchure de cette rivière. (C. A.)

ASSYRIE, (Géogr. anc.) contrée d'Asie appelée aujourd'hui *Arserum* ou le *Kurdistan*, dans le Diar-bek, au nord de Bagdad. Elle fut célèbre dans l'antiquité par ses rois & par leur puissance ; ses principales villes étoient Ninive, sa capitale, aujourd'hui Mosul & Ctesiphon, autrefois le siège royal des Parthes. Ninus fut le premier fondateur de l'empire d'Assyrie : on donne à cet empire une durée de treize cens ans, jusqu'à la mort de Sardanapale, qui en fut le dernier souverain. (C. A.)

ASSYRIE, (Hist. ancienne.) L'empire d'Assyrie a essuyé tant de révolutions, qu'il est difficile d'en fixer les limites : son étendue a varié selon ses prospérités ou ses revers. L'opinion la mieux fondée suppose qu'il renfermoit tout le pays situé entre le Tigre & l'Indus : on lui donne pour fondateur *Affur*, que quelques-uns confondent avec Nembrod. L'Assyrie, dans son origine, eut des rois ou des chefs héréditaires, qui, comme dans toutes les sociétés naissantes, n'eurent qu'un pouvoir limité ; l'habitude de commander leur fit rechercher les moyens d'établir la tyrannie sur les débris de la liberté publique, & le sceptre mis dans leurs mains pour les faire souvenir qu'ils étoient les conducteurs des peuples, fut une verge dont ils frappèrent les hommes, déchus de leur indépendance naturelle. L'Assyrie fut le berceau du despotisme, parce que ce fut le premier empire où l'on défia les rois ; on vit ces despotes insolens exiger & recevoir l'encens & les sacrifices que la superstition offroit à la divinité ; mais ces idoles révérees étoient souvent avilées & traî-

nées dans la boue, parce que tout ce qui déroge à la nature, n'a qu'une existence passagère.

Leur législation n'est point parvenue jusqu'à nous, ce qui suppose qu'ils n'avoient que des usages ou des loix fort informes. Nous ne sommes pas mieux instruits de leurs rites sacrés ; on fait seulement qu'ils étoient idolâtres & fort superstitieux, & que leurs principales divinités, étoient représentées sous la forme d'une mule, d'un cheval, d'un paon, d'un faisan & d'une caille ; ils rendoient un culte particulier aux poissons, en mémoire de la déesse Derceto, qui fut ainsi métamorphosée : Sémiramis étoit adorée sous la figure d'un pigeon. On peut juger de leurs penchans pour l'apothéose, quand on les voit défier tous leurs rois, sans même en exclure le voluptueux Sardanapale : les Assyriens, en les plaçant dans le ciel, ne firent que suivre l'exemple de leurs voisins.

Ce pays, autrefois si riche & si fécond, n'offre plus que des plaines incultes & stériles, où quelques habitans épars traînent une vie obscure & indigente ; soit que le sol se soit épuisé par sa propre fécondité, soit que sa situation entre plusieurs peuples rivaux, qui en ont fait le théâtre des guerres, ait préparé cette étonnante révolution, on ne voit plus que quelques viles bourgades, dans les lieux où l'on admiroit Ninive, Ctesiphon, & tant d'autres villes riches & peuplées, dont l'histoire a consacré les noms & la magnificence. Ce pays étoit arrosé par plusieurs grands fleuves, dont les plus considérables étoient le Tigre, ainsi nommé à cause du grand nombre de tigres qui infestoient ses bords ; le Lycus & le Caprus, connus aujourd'hui sous le nom des deux Zabes. On y trouvoit un lac qu'on croit être l'Averne ; ses eaux étoient si meurtrières, que l'oiseau ou l'animal qui en buvoient, & qui respiroient les vapeurs qu'elles exhaloient, tomboient morts sur le champ.

L'histoire des rois d'Assyrie n'est qu'un tissu de fables révoltantes, rassemblées par Ctesias, qui a été copié par tous les écrivains postérieurs. Tout y paroît en contradiction avec ce qui est consigné dans nos annales sacrées, qui seroient des guides sûrs pour l'histoire orientale, si elles ne s'étoient pas presque bornées aux faits relatifs au peuple de Dieu ; ainsi l'on est obligé de suivre Ctesias, qui a plutôt écrit ce qui étoit cru que ce qui étoit arrivé.

Ninus, qu'on suppose avoir été le premier roi d'Assyrie, pourroit n'être qu'un héros fabuleux, créé par l'imagination des Grecs, qui trouvoient dans le nom d'une ville, celui de son fondateur ; ainsi de Ninive ils purent tirer celui de Ninus. Les traits, dont ils embellissent son histoire, montrent qu'ils ont réalisé un fantôme ; ils disent que Ninus fut le premier qui attenta à l'indépendance des peuples, qui, jusqu'alors, n'avoient point eu de guerres à soutenir ; ils ajoutent qu'il craignit d'être arrêté dans ses expéditions par les Arabes, qui étoient les plus belliqueux de la terre : tout est contradiction dans ce récit. S'il est vrai que ce fut la première guerre que les hommes eurent à soutenir, comment les Arabes pouvoient-ils avoir la réputation d'un peuple belliqueux ? C'est encore à ce prince qu'on attribue la fondation de Ninive & de Babylone ; mais comment, dans des tems si voisins de la naissance du monde, pouvoit-on rassembler un million d'habitans dans une même enceinte ? c'est supposer que les campagnes étoient peuplées de nombreux cultivateurs, pour fournir aux besoins de cette prodigieuse multitude ; c'est supposer que les arts qui ont besoin du secours de l'expérience & du tems, parvinrent subitement à leur dernier degré de perfection. Les superbes monumens qui embellirent ces deux villes, les raffinemens d'un luxe

délicat & recherché, introduits dans la cour du monarque & des grands, font autant de témoignages des erreurs ou des impostures des premiers écrivains.

On dit que ce prince, dévoré de l'ambition des conquêtes, se mit à la tête de sept cens mille hommes de pied, & de deux cens mille chevaux : il avoit encore dix mille chariots armés. Ce fut avec cette multitude qu'il fit une irruption dans le royaume de Babylone, rempli de villes riches & peuplées, dont il fit la conquête, ensuite il subjuga l'Arménie, la Bactriane, la Médie, & tout le pays situé entre le Nil & le Tanais : ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les rois, ses ennemis, lui oppoient des millions de combattans. L'imagination la plus féconde ne peut concevoir que dans un tems où la terre manquoit d'habitans, on ait pu rassembler des armées si nombreuses; les hommes indociles & féroces auroient-ils renoncé à leurs foyers, à leurs femmes, à leurs enfans, pour aller chercher à l'extrémité du globe, des richesses qu'ils trouvoient sous leurs mains? Les sociétés alors étoient peu nombreuses; l'autorité des rois étoit trop bornée pour rassembler sous le même drapeau, tant d'hommes dispersés & satisfaits des productions de leur sol. Comment faire subsister des armées si nombreuses? Les routes n'étoient point frayées; les montagnes & les bois oppoient des barrières par-tout renaissantes; les champs étoient incultes & stériles; la navigation, encore dans son enfance, n'offroit point le moyen de transporter les productions d'une terre féconde dans les pays arides; ainsi toutes ces armées & ces expéditions sont autant de fables, qui, comme l'ivraye, croissent dans les champs de l'histoire.

Après sa mort, Sémiramis fut placée sur le trône; cette princesse, que la supériorité de ses talens fait compter parmi les plus grands hommes, fut amenée captive d'Ascalon, où elle étoit née à la cour de Ninive; le roi Ninus, frappé de l'éclat de sa beauté, la fit entrer dans son lit; il en eut un fils dont il lui confia en mourant la tutelle : cette princesse ennoblit son sexe, en se montrant digne de commander à des hommes. Occupée du bonheur de ses sujets, elle ouvrit aux provinces une communication réciproque, en bâtissant sur le Tigre & l'Euphrate, plusieurs villes dont la magnificence immortaliserent sa mémoire. Après avoir assuré le bonheur de ses sujets, elle succomba à la tentation d'être comptée parmi les conquérans : ses expéditions militaires paroissent fabuleuses, du moins on a droit de révoquer en doute le nombre d'hommes qu'elle employa contre les Medes & les Indiens. On assure, sans pudeur, que son armée étoit composée de trois millions d'hommes de pied, d'un million de cavaliers, de cent mille chariots armés de faux, & de trois cens mille hommes pour les conduire, & pour différens usages. L'ambition de régner la rendit injuste envers son fils Ninias, à qui elle refusa de remettre le sceptre, dont elle n'étoit que la dépositaire. Ce fils dénaturé arma la main d'un eunuque pour lui ôter la vie; on répandit qu'elle avoit été transportée au ciel sous la forme d'une colombe : cette fable trouva beaucoup d'incrédules; ainsi Ninias pour se justifier, publia qu'elle avoit voulu l'engager à commettre un inceste avec elle; le scandale de sa vie accrédita ce bruit; on l'avoit vue dans les plaines de Médie, s'abandonner à la brutalité de l'officier & du soldat.

Les différentes couleurs, dont l'histoire peint cette reine célèbre, prouvent qu'il y en a eu plusieurs dont on a confondu les traits; de-là vient ce mélange de grandeur & de foiblesse, de mœurs & de débauches, dont l'alliance est impossible;

qu'il en soit, Sémiramis après sa mort reçut les honneurs de l'apothéose : elle fut adorée dans la Palestine, où elle avoit pris naissance, & dans l'Assyrie, qu'elle avoit rendue heureuse par ses bienfaits. Elle étoit représentée sous la forme d'une colombe, symbole de la lubricité; les peuples d'Ascalon regardoient comme des sacrilèges ceux qui tuoient un pigeon, ou qui mangeoient de sa chair. Ses statues étoient sans ornement; elle étoit représentée dans sa nudité & ses cheveux épars : ce désordre pouvoit bien être une image de sa vie licentieuse.

Ninias, fils d'une mere qui réunissoit les talens & le courage des grands hommes, ne porta sur le trône que les foiblessees qui font même la censure des femmes. Les rois, jusqu'alors gardés par l'amour de leurs sujets, avoient ressemblé à des peres au milieu de leur famille. Ninias introduisit l'usage de se faire garder par des hommes armés, qui semblent annoncer aux rois que tous les citoyens sont leurs ennemis. Ce prince trop efféminé pour avoir de l'ambition, se renferma dans l'ombre de son palais, où assoupi dans les molles voluptés, il ne vivoit qu'avec ses femmes & ses concubines, dont il avoit les foiblessees; & ce fut en se rendant invisible à ses peuples, qu'il crut se dérober au mépris public.

Trente générations s'écoulerent, sans qu'il parût un roi digne de l'être : leurs noms, comme leurs actions, sont tombés dans l'oubli. Ce vuide qui se trouve dans l'histoire d'Assyrie, a fait présumer à de judicieux critiques, que cet empire n'eut plus de rois après Ninias : leurs conjectures ont toutes les couleurs de la vraisemblance; on ne voit parmi ces rois aucun législateur, aucun ambitieux. Comment, pendant douze cens ans, cet état auroit-il pu subsister sans troubles domestiques, sans guerres étrangères? Comment tant de rois tributaires auroient-ils été si long-tems dociles au joug imposé par Belus & Sémiramis? S'il a éprouvé les secousses & les agitations qui ébranlent les autres empires, pourquoi les écrivains de l'antiquité auroient-ils gardé un silence unanime sur ces révolutions? Plus il avoit d'étendue, plus il devoit intéresser la curiosité, plus ses ressorts compliqués étoient sujets à se déranger. C'est supposer que tous les rois de la terre étoient aussi dégradés que les monarques Assyriens; supposition plus difficile, que de concevoir que, depuis Ninias, jusqu'à Sardanapale, ce trône ne fût point occupé. L'opposition qui se trouve dans les deux listes de leurs anciens rois, favorise cette conjecture; l'une contient trente-six rois, & l'autre quarante & un. On n'est pas plus d'accord sur la durée de cet empire; les uns lui donne treize cens ans, & les autres réduisent ce nombre à cinq cens vingt; mais comme tous n'ont pour guide que Ctesias, ils n'ont fait que répéter ses erreurs.

Après une éclipse de plus de mille ans, on voit reparoître sur le trône d'Assyrie, un Sardanapale, dont les vices & les mœurs efféminées ont immortalisé la mémoire. On donne encore aujourd'hui son nom à ces prétendus conducteurs des peuples qui sommeillent abrutis sous la pourpre, & qui ne se réveillent que pour fucer la sueur & le sang des peuples épuisés, pour fournir des alimens à leurs sales débauches. Ce tyran invisible, environné d'eunuques & de concubines, n'étoit occupé qu'à la recherche des voluptés, & de celles même qui révoltent la nature, & que la pudeur défend de nommer. Fatigué du poids du sceptre, il prevoit la quenouille & se fardoit pour disputer aux femmes le prix des graces & de la beauté. Tel est le portrait que des auteurs outrés en ont laissé pour nous peindre un prince voluptueux, qui sacrifioit à ses plaisirs



les foins de son empire. Ce monarque avili fit un peuple de mécontents. Arbace, Mede de nation, honteux d'obéir à un maître efféminé, forma une conjuration avec Belesis, gouverneur de Babylone, prêtre & guerrier, qui avoit la réputation de pénétrer dans les secrets de l'avenir : les peuples se rangerent en foule sous leur drapeau. Les conjurés furent souvent défaits ; mais soutenus de la faveur de la nation, ils se releverent toujours de leur chute. Sardanapale, réveillé par le bruit du danger, fit voir que le goût des voluptés n'éteint pas toujours le courage ; il donna des preuves d'un génie véritablement fait pour la guerre, & après avoir remporté trois victoires, il essuya un revers qui l'obligea de se renfermer dans Ninive. Il y fut assiégé par l'armée rebelle, dont les efforts eussent été impuissans, si le débordement du Tigre n'eût renverté la muraille. Le monarque, voulant prévenir la honte d'implorer la clémence du vainqueur, fit préparer un bûcher qui le réduisit en cendres, avec ses eunuques, ses concubines & ses trésors. Il s'éleva trois grands royaumes sur les débris de ce vaste empire. Arbace, chef de la conjuration, eut celui de Medie ; Belesis, quoique subordonné à Arbace, avoit dirigé tous les ressorts qui préparèrent la révolution : le trône de Babylone fut sa récompense. Le royaume de Ninive fut indépendant des deux autres, & le premier qui en fut roi, se fit appeler Ninus le jeune : cette révolution arriva l'an du monde 3257. (T-N.)

§ ASTABALE, (*Musique.*) Voyez ATABALE, dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. (F. D. C.)

§ ASTABAT, (*Géogr.*) ville d'Asie dans l'Arménie ou Turcomanie, sur les frontieres de Perse, à une lieue de l'Araxe : elle est petite, mais très-belle ; il y a quatre caravaneras, chaque maison a sa fontaine & son petit jardin. Son territoire produit d'excellent vin ; & la campagne d'alentour est arrosée de mille ruisseaux qui en rendent le sol extrêmement fertile : c'est le seul pays où croisse la racine de ronas qui est grosse comme la réglisse, & qui sert à donner cette belle couleur de rouge à toutes les toiles qui viennent de l'Indostan. Les caravanes d'Ormus qui font le commerce de ronas, vont sans cesse d'Ormus à *Astabat*, dans toutes les saisons. *Long. 64, lat. 39.* (C. A.)

* § ASTAFFORD ou ESTERAC, (*Géogr.*) contrée de France dans le bas Armagnac (*Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c.). On confond mal à propos *Astaford* avec *Esterac* ou *Astarac* ; une ville avec une contrée : *Astaford* ou *Estafort*, est une ville du Condomois sur la riviere de *Gers*. *Estarac* ou *Astarac* n'est point dans l'Armagnac, comme presque tous les géographes le disent les uns d'après les autres, mais dans la Gascogne, au gouvernement de Guienne, généralité d'Auch. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § ASTAMAR ou ACTAMAR, (*Géogr.*) lac d'Asie : Voyez VAN, dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c.

ASTAPA, (*Géogr.*) ville d'Espagne dont parle Tite-Live : elle étoit située près de la source du Xenil. Les habitans assiégés & réduits aux abois, aimèrent mieux s'entr'égorger & brûler leur ville que de subir la loi du vainqueur. (C. A.)

AST-AROTH, appelée aussi *Basan* ou *Baefra*, (*Géogr.*) ville de la Palestine, au-delà du Jourdain, dans la demi-tribu de Manassé : elle étoit capitale du petit pays de Basan renfermé dans la Traconite Judaique. Voyez BASAN. (C. A.)

ASTARTÉ, (*Hist. anc.*) *Astarté* dont le nom signifie un troupeau de chevres ou de moutons, fut la principale divinité des Sidoniens qui la représentoient sous la forme d'une poule qui couvre ses poussins de ses ailes. Par un bizarre assemblage, on la

représentoit avec des cornes sur la tête, parce que c'étoit l'attribut de la puissance suprême : elle n'eut pas le même nom chez les différens peuples où son culte étoit établi. Cicéron, dans l'énumération qu'il fait des différentes Vénus, dit, que la quatrième étoit adorée en Phénicie, sous le nom d'*Astarté*, où elle étoit représentée avec un carquois & des fleches. Comme elle fut adorée sous différens noms, on la peignit avec différens attributs ; elle étoit appelée *Dieu* par les Hébreux idolâtres qui n'avoient point de terminaison féminine dans leur langue. Les peuples du mont Liban la représentoient pleurant la mort d'Adonis son époux chéri : sa tête étoit voilée & des larmes couloient de ses yeux ; ce fut pourquoi on la plaça dans le ciel où elle formoit la constellation de la poule, connue sous le nom de *Pleiades*. Les Assyriens l'habilloient tantôt en homme, & tantôt en femme ; leurs prêtres consacrés à son culte n'entroient dans son temple qu'avec un habit de femme. Les Perses proscrivirent son culte, mais on lui érigea un temple à Hiéropolis où les Egyptiens, les Indiens, les Arméniens & les Babyloniens porterent leurs offrandes : ses adorateurs ne pouvoient pénétrer dans cette demeure sacrée sans avoir fait un échange d'habit ; la femme prenoit celui de l'homme, & l'homme celui de la femme. On prétend que la Vénus Uranie des Grecs, la Vénus des Assyriens, la grande Déesse des Syriens, la Décerto d'Ascalon, étoit l'*Astarté* des Phéniciens : d'autres l'adorerent sous le nom de la *Lune*, de *Lucifer*, de *Junon*, de *Minerve* & d'*Io*.

Astarté avoit ses prêtres qu'on appelloit les *prophetes du bocage*, parce que c'étoit dans le silence des forêts qu'on célébroit ses mystères. On exigeoit des femmes qui vouloient y participer, l'obligation de couper leurs cheveux ; & comme elles étoient fort attachées à cette parure naturelle, elles s'affranchissoient de cette loi rigoureuse, en se prostituant un jour entier aux étrangers qui vouloient en jouir pour de l'argent, & le produit de cette prostitution étoit offert à la Déesse ; le sacrifice de leur honneur leur étoit moins pénible que celui de leurs cheveux : le temple qu'on lui avoit érigé sur le mont Liban offroit le scandale de la plus révoltante incontinence. Les hommes sans frein & sans pudeur étouffoient la nature ; & se livroient aux désordres les plus détestables. Ces abominations religieuses passerent de l'Asie dans l'Afrique où l'on éleva à cette déesse un temple où les filles alloient dévotement se prostituer. Comme cette déesse n'avoit point par-tout des temples, ses prêtres attentifs à la commodité publique, portoient sur les épaules de petits tabernacles autour desquels on offroit des sacrifices impurs. Chaque pays se disputa la gloire d'avoir donné naissance à cette déesse. Son temple le plus fréquenté fut bâti à Tyr par Hiram, & c'est peut-être ce qui lui a fait donner une origine phénicienne : son culte s'étendit à mesure que les empires d'Assyrie & de Babylone prirent des accroissemens. Nos annales sacrées la nomment tantôt l'*Astaroth*, & tantôt le *dieu de l'abomination des Sydoniens* ; les Talmudistes, dont le vulgaire semble adopter les erreurs, lui donnent un des premiers rangs dans la hiérarchie infernale ; on attache à ce mot l'idée d'un diable important à qui l'on fait jouer un grand rôle pour troubler la police du monde : quoique l'histoire ne nous ait point conservé le détail de ses actions, il est aisé de juger par les fables qui sont parvenues jusqu'à nous, que la félicité dont ses sujets jouirent pendant son regne lui procura les honneurs divins. La religion païenne enseignoit alors que l'ame des bienfaiteurs des hommes alloient après leur mort résider dans les astres ; ainsi l'on se persuada que celle d'*Astarté* qui avoit découvert ou protégé des arts utiles, avoit fixé

sa demeure dans la lune, dont elle devint le symbole. (T-N.)

ASTERIE, f. f. (Minéral.) *astérias* ou *astrion*, Plin. On ne sçait pas bien quelle est la pierre à laquelle Plin donne ce nom. M. Lehmann décrit, dans les *Mémoires de l'académie* de Berlin pour 1754, une pierre cristallisée singulière, qu'il croit être l'*astérie* de cet auteur : il paroît cependant plus vraisemblable que c'est une espece d'opale, & peut-être celle qu'on appelle *œil de chat*. (D.)

ASTÉRIE, f. f. (Minéral.) *asteria* ou pierres étoilées; ce sont de petites pierres plates, taillées en étoile & marquées ordinairement de quelques traits sur leurs deux surfaces: on les trouve ou séparées, ou réunies en forme de colonnes prismatiques, auquel cas on les nomme *asteries columnaires*. Voyez *pl. d'Hist. nat.*

Leur substance est un spath alkalin, dont les lames font un angle aigu avec les côtés de la colonne: les unes sont rayonnées, d'autres ne sont qu'anguleuses: elles different des trochites, parce que celles-ci sont circulaires. On regarde les unes & les autres comme des pétrifications de quelques parties de l'étoile arbieuse, appelée *tête de Meduse*. M. Guettard a découvert un zoophite, qui paroît être l'origine de ces pétrifications, ainsi que des encrinites. (D.)

ASTERIO, (Astron.) Voyez CHIENS DE CHASSE, dans ce Suppl.

ASTERION, (Géogr.) il y avoit deux villes de ce nom dans la Grece, l'une en Péonie, selon Tite-Live, & l'autre en Thessalie, selon Hesychius. (C.A.)

* § ASTERION, (Mithol.) Les gens du pays, dit Pausanias, assurent que le fleuve *Asterion* eut trois filles, Eubée, Profymne & Acrée, & que toutes les trois furent nourrices de Junon. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

ASTEROPE, (Astron.) l'une des filles d'Atlas, & la première des sept étoiles principales, qui composent les Pleiades. Ovide, *Fast. IV*, 170. (M. DE LA LANDE.)

ASTÉROPÉE, (Hist. poétique.) fils de Pélagonias, étant venu avec les Péoniens au secours des Troyens, osa aller au devant d'Achille, qui étoit encore tout furieux de la mort de Patrocle, & porta sur le champ la peine de sa témérité. (+)

ASTEROPTERE, (Bot.) M. Vaillant comprenoit sous ce nom générique, des plantes que M. Linné range parmi les *aster*. Le caractère par lequel M. Vaillant les distinguoit, c'est que les semences des *asteropteres* ont une aigrette en plume. (D.)

§ ASTI, (Géogr.) belle & ancienne ville d'Italie, dans le Montferrat sur le Tanaro, à cinq lieues nord-est d'Albe, & à huit sud-ouest de Casal: on la nommoit anciennement *Asta Pompeia*. C'est la capitale du comté d'*Asti*: il y a un évêché & une citadelle; les François l'ont prise deux fois. *Long. 25, 50. lat. 44, 50.* (C.A.)

ASTIANAX, (Hist. anc.) fils unique du généreux Hector & d'Andromaque: ce jeune prince ne survécut pas au desastre de Troye sa patrie: il fut d'abord destiné à être esclave avec sa mere; mais Calchas, pontife sanguinaire, prédit aux Grecs que s'ils refusoient de le sacrifier, ils devoient s'attendre à retrouver en lui plusieurs Hector; les Grecs refuserent d'abord de se rendre à cet oracle; mais une tempête les ayant surpris, comme ils alloient s'embarquer, Calchas prétendit que le calme dépendoit de ce sacrifice barbare. Ulysse arracha le jeune *Astianax* d'entre les bras de sa mere, & le fit jetter du haut en bas des murailles. (T-N.)

ASTRE du monde, ASTRE violet, ASTRE triomphant, (termes de Fleuriste) ce sont trois especes d'oeillet.

ASTROMETRE, Voyez HELIOMETRE, dans ce Supplément.

§ ASTRINGENT, (Mat. médic.) ce nom générique est appliqué à tous les remèdes qui peuvent, en resserrant les couloirs ou les orifices, arrêter ou diminuer les différentes évacuations dans le corps humain.

La véritable idée qu'il faut se former des *astringens* & de leur action, est trop éloignée de celle qu'on a proposée dans l'article *astringent* du *Dictionnaire rais. des Scienc.* &c. pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en donner le correctif.

« La propriété de ces remèdes (dit l'auteur de cet article.) est lorsque les déjections d'un malade sont trop liquides, d'en corriger la trop grande fluidité, & de leur donner la consistance qui leur est nécessaire, & qui prouve la bonne disposition des organes de la digestion. »

L'action des *astringens* n'est pas bornée aux premières voies; & la trop grande liquidité des selles, n'est pas la seule indication qui en exige l'emploi: on s'en sert contre les hémorrhagies, les écoulemens séreux de toutes les parties & de tous les organes; on les prescrit dans les relâchemens des parties, dont la force tonique est simplement diminuée, lors même que les écoulemens ou les évacuations n'excedent point l'état naturel par la quantité. Ainsi le relâchement du sphincter de la vessie, de l'anus, des glandes salivaires, &c. est efficacement combattu par les *astringens*, lorsque l'urine, les matieres fécales & la salive ne sont pas assez long-tems retenues dans les organes qui leur servent de dépôt. Ce n'est pas en corrigeant la trop grande fluidité des matieres, que les *astringens* s'opposent aux évacuations trop abondantes; ils ne produisent cet effet que d'une manière très-secondaire; ils excitent ou réveillent l'action des organes, ils perpétuent cette action & l'ordre renaît dans les fonctions. Un médicament qui n'agiroit sur des selles trop liquides, qu'en absorbant l'humidité superflue, ne prouveroit pas la bonne disposition des organes de la digestion; il serviroit à tromper le médecin qui voudroit juger de l'état des organes, par celui des selles; il remédieroit à la liquidité des excréments, sans améliorer les organes digestifs & les fucs nourriciers qu'ils peuvent extraire.

Rien de plus vague, je dirai même de plus absurde, que la division des *astringens* donnée par le même auteur. « On doit compter, dit-il, de deux sortes d'*astringens*: savoir, ceux qui, mêlés avec les liqueurs de l'estomac & des intestins, en absorbent, moyennant leur partie terrestre, une certaine quantité; d'autres qui picotent & irritent les fibres circulaires des glandes intestinales, & les obligent par cette contraction à ne pas fournir avec tant d'abondance la lymphe qu'elles contiennent ». Rien de moins prouvé que cette prétendue absorption des liqueurs de l'estomac & des intestins. Les *astringens*, proprement dits, ne se donnent qu'à petite dose; & la quantité des fucs digestifs étant très-considérable, ce n'est certainement pas la peine d'avoir égard au peu de liquide qu'ils peuvent absorber par leur partie terrestre. Il n'est pas même clair que cette partie terrestre soit assez à nud, ou dégagée de tout autre principe, pour exercer sa propriété absorbante. Le picotement des fibres circulaires, des glandes intestinales, est une de ces petites théories, produites par l'impuissance de raisonner ou d'observer, qui ne méritent aucune espece d'attention. Ce n'est ni dans la saine anatomie, ni dans l'économie animale bien entendue, qu'on a puisé ces fibres circulaires des glandes, dont le resserrement prévient les diarrhées; il est indécemment, lorsqu'on

philosophe, de présenter un être de raison comme positif; & le ton dogmatique ou d'affurance est encore plus indécent, lorsqu'on a tant de raison de douter.

Il n'est point de médicament dont l'action soit aussi sensible ou évidente que celle des *astringens*, soit qu'on la dérive de leurs qualités sapides, soit qu'on l'évalue par leurs effets immédiats & évidens sur le corps des animaux; ils ont un goût âpre, austère, acerbé; ils rident, ils froncent les fibres & la plupart des solides par leur application; ils resserrent ou rétrécissent les ouvertures, même considérables, telles que la vulve, la bouche, l'anüs: ils produisent les mêmes effets sur les cadavres des animaux, & toutes ces qualités sensibles sont exactement proportionnelles à leur vertu médicamenteruse.

Il résulte de ces notions, que l'action des *astringens* s'exerce principalement sur les solides; ils en augmentent la force tonique, ou, si l'on veut, ils déterminent une action plus vive, plus constante: cette action est appropriée & correspond à l'organisation animale, elle se lie aux effets généraux des fonctions de la machine, elle dépend toujours du principe vital ou moteur, qui fait tout en nous. Le médicament n'est le plus souvent que l'occasion ou le moyen, & la force vitale est toujours le premier agent. Les resserremens les plus violens ne sont pas toujours l'effet des remèdes; la crainte ou la terreur subite suspendent tout-à-coup des hémorragies énormes, les convulsions & les mouvemens spasmodiques étranglent quelquefois des cavités & des orifices.

Il faut bien distinguer des *astringens* proprement dits, une classe de médicamens, regardés par les auteurs comme *astringens*, & qui n'ont pourtant aucune de leurs propriétés; tels sont ceux qu'on appelle obstipans ou infarcians, *obstruentia*, *emphrastica*, qu'on emploie sous le point de vue de boucher ou de remplir des vaisseaux.

Les *astringens* ou stiptiques sont employés, 1^o. dans les grandes hémorragies internes, qui menacent d'une mort prochaine, & lorsque les secours ordinaires sont insuffisans; 2^o. dans les dévoyemens énormes ou colliquatifs, qui résistent aux évacuans & aux adoucissans, tels que ceux qui précipitent la fin des phthifiques; 3^o. dans l'incontinence d'urine & les sueurs immodérées, mais avec peu d'espoir de réussite; 4^o. dans les queues de chaudière ou gonorrhées, bien guéries, où il ne reste que le relâchement des parties; dans l'écoulement de la semence, par relâchement, & les fleurs blanches qui dépendent de la même cause; 5^o. dans le relâchement ou la chute de quelque partie intérieure, ou de quelque organe, tel que l'uterus, ses ligamens, le vagin, certaines hernies, les bouffissures sans obstructions, qui suivent les grandes hémorragies.

On divise les *astringens* en forts & en foibles; en internes & en externes.

La liste des *astringens* foibles est très-considérable, les plus usités sont les racines de bistorte, de tormentille, de sceau de Salomon, la rhubarbe torréfiée, le quinquina, les feuilles de renouée, de plantain, le suc d'orties, les roses rouges, le santal rouge, les coings, les grate-culs, la gomme-laque, le sang-dragon, le cachou, le suc d'hypocyste, &c.

Les eaux distillées qu'on retire de la plupart de ces plantes, ne participent point du tout à leur vertu astringente, quoi qu'en disent les livres & quelques médecins; telle est l'eau de plantain, qu'on prescrit néanmoins communément à ce titre. Il seroit possible que ces eaux eussent d'ailleurs quelques propriétés très-foibles ou très-obscures, selon les plantes

qui les fournissent; mais tout au moins le principe *astringent* ne passe jamais dans la simple distillation.

On peut ajouter à cette liste, la salicaire, dont les bons effets ont été reconnus par M. de Haën, dans les dysenteries: tous les fruits verds en général, comme les neffles, les poires, les abricots, les prunes, les noix de gale, de cyprès, les glands ou leurs calices, la pierre hématite, la sanguine, la terre cimolée ou des couteliers, le labdanum, le prunelier, &c.

Parmi les forts, sont l'écorce de grenade, le tan, l'alun, le sel de Saturne, l'eau de rabel & les acides dulcifiés, l'eau-mère de vitriol, les eaux minérales vitrioliques de Calsabigi, de Cranfac; l'agaric, le liege brûlé, les martiaux en général.

On peut même observer sur ces derniers, que, quoiqu'on les regarde vulgairement comme apéritifs ou désobstruans; ils ont néanmoins une vertu tonique, très-avérée, qui les rend propres à arrêter des écoulemens ou des évacuations trop considérables, lorsqu'elles dépendent du relâchement. Ainsi, Freind prescrivait avec succès les martiaux, dans le flux immodéré des règles qui provenoit de cette cause. (*Article de M. LA FOSSE, docteur en médecine, de la faculté de Montpellier.*)

ASTROC, (*terme de Marine.*) c'est une grosse corde que l'on attache à une cheville de bois qu'on appelle *escome*. (+)

§ ASTRONOMIE. Dans cet art. du *Dict. rais. des Sciences, &c. tom. I. pag. 784, col. 1.* au lieu de *Achilles Staius*, lisez *Achilles Tatius*; pag. 787, col. 1. au lieu de *P. Rigodius*, lisez *P. Nigidius*; & pag. 789, col. 2. au lieu de *Pretus Aponensis*, lisez, *Petrus Aponensis*, autrement *Pierre d'Apon*.

Ce sont des fautes d'impression. Pag. 792, col. 1, il est parlé du *Recueil des voyages de l'académie*. Un censeur a prétendu qu'on avoit voulu dire, *Recueil des ouvrages de l'académie*; il s'est trompé, le recueil dont il s'agit est connu & cité par les savans, sous le titre de *Recueil de voyages de l'académie*: en voici le titre exact: *Recueil d'observations faites en plusieurs voyages, par ordre de sa majesté, pour perfectionner l'astronomie & la géographie, par MM. de l'académie royale des Sciences. Paris, 1693, in folio.*

Le même censeur qui ne se donne pas la peine de lire avec attention ce qu'il critique, attribue à l'auteur de l'article ASTRONOMIE un passage qui se trouve dans l'article ARISTOTÉLISME, auquel il n'a point de part. (O)

La méthode la plus naturelle pour traiter de l'astronomie & pour l'étudier, consiste à suivre l'ordre des phénomènes qu'on observe, & des conséquences que l'on peut en tirer. Le premier de tous les phénomènes célestes, le plus simple de tous, le plus frappant & le plus facile à observer, est le mouvement diurne, c'est-à-dire, celui que paroît avoir tout le ciel; il s'acheve dans l'espace d'environ 24^h. Nous voyons chaque jour le soleil se lever & se coucher. Si nous faisons attention aux astres qui ne paroissent que la nuit, nous les verrons de même pour la plupart se lever & se coucher tous les jours, c'est-à-dire, paroître sur l'horizon du côté de l'orient & se cacher sous l'horizon du côté de l'occident.

En considérant d'une manière plus attentive & plus suivie ce mouvement général des astres, pendant l'espace d'une nuit ou de plusieurs, on remarque bientôt que chaque étoile décrit un cercle dans l'espace d'environ 24^h. Les étoiles qui sont plus au nord décrivent de plus petits cercles que les autres; & l'on voit tous ces cercles décrits par différentes étoiles, diminuer de plus en plus, aller enfin se perdre & se confondre en un point élevé de la rondeur du ciel, que nous appellons le *pôle du monde*.

Celui que nous voyons est le pôle boréal, septentrional ou arctique. Ainsi pour se former une idée de l'*astronomie*, il faut d'abord apprendre à connoître le pôle du monde, c'est-à-dire, l'endroit du ciel étoilé vers lequel il se trouve placé. On remarque dans le ciel une étoile qui en est fort proche, & qu'on nomme pour cette raison l'*étoile polaire*. On reconnoît cette étoile par le moyen de la constellation de la grande ourse appelée communément le *chariot de David*, dont les deux dernières étoiles indiquent une direction qui tend à l'étoile polaire, & cette seule constellation peut nous faire connoître toutes les autres.

Lorsqu'on a reconnu le pôle du monde autour duquel se fait le mouvement diurne, il est naturel de concevoir le pôle qui lui est opposé, c'est-à-dire, le pôle austral ou antarctique, & l'équateur qui est un cercle placé à égales distances des deux pôles. On rapporte à l'équateur les situations des différentes étoiles par ascensions droites & par déclinaisons, & l'on a un nouveau moyen de distinguer & de reconnoître en tout tems les différentes constellations.

Parmi les astres dont on avoit observé le mouvement diurne, on aperçut bientôt qu'il y en avoit cinq qui changeoient de place au bout d'un certain tems; on les appella *planetes*, & c'est l'observation de leurs mouvemens, comme de ceux du soleil & de la lune, qui a fait le premier objet de curiosité & de difficulté dans l'*astronomie*. Le plus simple & le plus sensible de tous ces mouvemens propres, celui qui dut frapper le plus tous les yeux, fut le mouvement de la lune qui s'acheve en un mois.

Après le mouvement propre de la lune, le plus remarquable est le mouvement annuel du soleil: si l'on remarque le soir du côté de l'occident quelque étoile fixe après le coucher du soleil, & qu'on la considère attentivement plusieurs jours de suite à la même heure, on la verra de jour en jour plus près du soleil, en sorte qu'elle disparaîtra & sera effacée par les rayons du soleil dont elle étoit assez loin quelques jours auparavant. Il fera aisé en même tems de reconnoître que c'est le soleil qui s'est approché de l'étoile, & que ce n'est pas l'étoile qui s'est approchée du soleil. En effet, on verra que tous les jours les étoiles se lèvent & se couchent aux mêmes points de l'horizon vis-à-vis des mêmes objets terrestres, qu'elles sont toujours aux mêmes distances les unes des autres, tandis que le soleil change continuellement les points de son lever & de son coucher, & de sa distance aux étoiles: on verra d'ailleurs chaque étoile se lever tous les jours environ 4 minutes plutôt que le jour précédent relativement au soleil; on ne doutera pas que le soleil eul n'ait changé de place par rapport à l'étoile, & ne se soit rapproché d'elle. Cette observation peut se faire en tout tems; mais il faut prendre garde à ne pas confondre une étoile fixe avec une planète, nous apprendrons ci-après à les distinguer. Le premier phénomène que présente le mouvement propre du soleil, est donc celui-ci. Le soleil se rapproche de jour en jour des étoiles qui sont plus orientales que lui, c'est-à-dire, qu'il s'avance chaque jour vers l'orient; ainsi le mouvement propre du soleil se fait d'occident en orient: tous les jours il est d'environ un degré, & au bout de 365 jours on reverroit l'étoile vers le couchant à la même heure & au même endroit où elle paroïsoit l'année précédente à pareil jour, c'est-à-dire, que le soleil est venu se placer au même point par rapport à l'étoile; il aura donc fait une révolution: c'est ce que nous appellons le *mouvement annuel*. En l'observant pendant plusieurs années, on a reconnu que la durée de chacun de ces retours du soleil, par rapport à une étoile, étoit de 365 jours 6 h 9' 11"; c'est ce qu'on appelle l'*année sydérale*.

Après avoir considéré attentivement toutes les

étoiles, on reconnut bientôt qu'il y en avoit cinq qui changeoient de position par rapport aux autres, & ce sont les planetes. On en remarqua une dont le changement étoit très-lent, & qui pour faire le tour du ciel & répondre successivement aux différentes étoiles fixes, employoit 29 ans 177 jours; c'est Saturne. Une autre qui faisoit la même révolution dans l'espace d'environ 12 ans, c'est Jupiter; une troisième qui parcouroit toute la circonférence du ciel en un an 322 jours, c'est Mars; la quatrième qui paroïsoit la plus brillante de toutes & que nous appellons *Vénus*, accompagne le soleil, qu'elle précède quelquefois le matin, ou qu'elle suit après son coucher; elle revient à-peu-près à la même position dans l'espace de 584 jours. Cette circonstance peut la faire reconnoître au défaut de sa révolution, qu'on ne peut suivre, par rapport aux étoiles fixes, comme celles des trois précédentes: enfin la cinquième planète & la plus difficile à voir, parce qu'elle accompagne le soleil de très-près, est Mercure que nous voyons revenir à la même position par rapport au soleil, dans l'espace de 116 jours.

Après avoir ainsi reconnu les planetes, on vit que la trace de leur mouvement s'écartoit peu de celle du soleil, & l'on voulut rapporter tout à celle-ci qu'on appella l'*écliptique*, & dont l'obliquité, par rapport à l'équateur, est de 23^d 28'. On rapporte à l'écliptique les positions des astres par le moyen des longitudes & des latitudes; celles-ci s'observent par le moyen des ascensions droites & des déclinaisons qui supposent la détermination des équinoxes & l'observation de la hauteur du pôle.

La nécessité de rapporter les astres à l'équateur, à l'écliptique, à l'horizon & au méridien, a fait imaginer la trigonométrie sphérique, par le moyen de laquelle on assigne les mouvemens des astres dans tous les sens, lorsqu'on en a déterminé seulement les circonstances dans deux directions différentes.

Les révolutions des planetes étant inégales, on a cherché à reconnoître leurs équations ou inégalités, leurs excentricités, leurs aphélies. Les plans des orbites étant tous différens les uns des autres, il a été nécessaire de déterminer leurs inclinaisons & leurs nœuds. Les loix de Kepler ont fait connoître les rapports des révolutions, avec les distances & la regle des principales inégalités des planetes, des satellites & des cometes; elles ont conduit à la découverte de l'attraction, & celle-ci a fait trouver les petites inégalités qui avoient échappé à l'observation.

Les distances absolues des planetes, par rapport à nous, étoient une des plus grandes difficultés de l'*astronomie*: on est parvenu à les découvrir par le moyen des parallaxes, & celles-ci ont fait connoître plus exactement les circonstances des éclipses de soleil qui étoient les plus difficiles à calculer; indépendamment des révolutions des planetes, on observe aussi leurs rotations & la figure de leurs taches ou de leurs bandes qui conduisent à la détermination de leurs équateurs ou de leurs axes de rotation.

Les observations qui ont servi à toutes ces découvertes, se font par le moyen d'un grand nombre d'instrumens, tels sont les lunettes, quarts de cercles, micrometres, héliometres, lunettes méridiennes, lunettes parallaétiques, sextants, secteurs, horloges à pendules, &c. Les observations se font principalement par le moyen des hauteurs, des distances entre différens astres, de leurs passages au méridien, de leurs conjonctions, de leurs oppositions. Les observations exigent des corrections à raison de la réfraction qui change les hauteurs, les levers & les couchers des astres, de même que la parallaxe.

Enfin, les usages & les applications de cette science se trouvent dans la prédiction des éclipses, dans

l'observation des longitudes en mer, dans la géographie, la chronologie, le calendrier, la gnomonique; c'est en consultant tous les articles que nous venons d'indiquer, qu'on parviendra à trouver dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. malgré les inconvéniens de l'ordre alphabétique, un cours complet d'*astronomie*.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article que par un catalogue des meilleurs livres d'*astronomie*.

On en trouvera un recueil immense dans l'ouvrage qui a pour titre: *Joannis Friderici Weidleri bibliographia astronomica, temporis, quo libri vel compositi vel editi sunt ordine servato. Wittembergæ 1755, 126 pag. in-8°*. Cette bibliographie est comme la suite d'un excellent ouvrage du même auteur, intitulé: *Joannis Friderici Weidleri historia astronomiæ, sive de ortu & progressu astronomiæ, Wittembergæ 1741, 624 pages in-4°*. dans laquelle on trouvera de très-grands détails sur tous les astronomes connus par quelque ouvrage que ce puisse être. Nous ne mettrons dans notre catalogue que les livres modernes que tout le monde peut avoir à Paris. Les ouvrages de Ptolomée, de Tycho, de Kepler, d'Hevelius, de Riccioli, &c. devroient être à la tête du catalogue; mais ils sont si rares, qu'il seroit inutile de les indiquer à ceux qui veulent actuellement se former une bibliothèque; d'ailleurs nous aurons occasion de les citer presque tous.

Je commencerai par avertir ici que la collection des *Mémoires de l'académie des Sciences* de Paris renferme le plus riche trésor que nous ayons en fait d'*astronomie*: toutes les parties de cette vaste science y sont traitées dans le plus grand détail & de la manière la plus complete. Il y en a actuellement soixante & dix volumes *in-4°*. depuis 1699 inclusivement, jusqu'au volume de 1768, publié en 1770. Il y a aussi onze volumes de *mémoires* faits avant 1699, sept volumes des pièces qui ont remporté les prix proposés par l'académie, & cinq des *mémoires présentés par des savans étrangers*. Les *Transactions Philosophiques* de la société royale de Londres, depuis 1665 jusqu'à présent, renferment aussi une riche collection de *mémoires d'astronomie*. L'*histoire de l'académie* de Berlin, depuis 1747, contient encore beaucoup d'excellentes choses sur l'*astronomie* physique; les *mémoires* de Gottingen, de Petersbourg, de Bologne, de Turin, & ceux de Nuremberg, méritent aussi d'être cités avec éloge.

Il y a quelques ouvrages élémentaires d'*astronomie* en Angleterre, qui sont très-bons, tels que ceux de Gregori, Whiston, Keill, Long, Fergufson, Leadbetter, Dunthorn, Hodgson, Costard, &c.; nous n'en dirons rien, parce que nous écrivons sur-tout pour les lecteurs françois, & parce qu'ils ne contiennent guere autre chose que ce qui est contenu dans ceux qui sont imprimés à Paris. Nous ne citerons les livres étrangers que lorsqu'ils seront absolument nécessaires à un astronome, tels que les ouvrages de Flamsteed & l'*optique* de Smith, dont il y a deux éditions françoises, imprimées à Avignon & à Brest en 1767, avec les tables des logarithmes de Gardiner.

Traité général d'*Astronomie*.

Elémens d'astronomie, par M. Cassini, avec les tables astronomiques du même auteur. Paris 1740, 2 vol. *in-4°*. de l'Imprimerie Royale: ce livre contient sur-tout la détermination des orbites planétaires.

Institutions astronomiques, par M. le Monnier, *in-4°* 1746, chez Defaint, rue du Foin. C'est une traduction du livre de Keill, augmentée considérablement; on y trouve les tables de la lune de Flamsteed.

Leçons élémentaires, d'astronomie géométrique &

physique; par M. de la Caille, 1761 *in-8°* chez Guerin, rue S. Jacques. C'est un excellent abrégé de toute l'*astronomie*.

Tables astronomiques de M. Halley pour les planètes & les comètes, augmentées de plusieurs tables nouvelles pour les satellites, les étoiles fixes, de la Lande 1759, *in-8*. chez Bailly, quai des Augustins, à Paris.

Exposition du calcul astronomique, de la Lande, 1762 *in-8*. de l'Imprimerie Royale, & se trouve chez Durand le jeune, rue S. Jacques.

Astronomie, divisée en vingt-quatre livres: de la Lande, 2 vol. *in-4°*. 1764; la seconde édition qui est sous presse depuis 1770, aura 3 volumes *in-4°*. à Paris, chez Defaint, rue du Foin. Cet ouvrage renferme un abrégé de tout ce qu'on a fait jusqu'ici dans la théorie & la pratique de l'*astronomie*, la connoissance des mouvemens du soleil, de la lune, des planètes, des comètes, des satellites & des étoiles fixes; la description de tous les instrumens; la manière de les vérifier & de s'en servir; l'histoire des astronomes célèbres; celle de leurs ouvrages & celle de leurs découvertes, suivant l'ordre naturel qui les a dû produire; le calcul intégral, appliqué aux attractions célestes; la manière de connoître les constellations; un recueil d'observations choisies; des tables nouvelles pour le soleil, la lune, les planètes & les satellites; enfin tout ce qui est nécessaire pour bien connoître l'*astronomie* & l'indication constante de toutes les sources où l'on peut trouver de plus amples détails sur chaque branche de cette science. On n'a rien oublié pour rendre ce livre le plus complet qu'il puisse être, dans l'état actuel de l'*astronomie*.

Historia cælestis, Flamsteed, 1725 3 vol. *in-folio*. Ce grand ouvrage comprend une collection prodigieuse d'observations astronomiques avec le grand catalogue d'étoiles du même auteur, que nous citerons plus d'une fois.

Tables of logarithms. London 1742, *in-4°*. par Gardiner. Le P. Pezenas vient de les faire réimprimer à Avignon en 1769, avec une augmentation de quatre premiers degrés en secondes; ces tables sont les plus étendues & les plus commodes qu'on puisse trouver actuellement, celles d'Ulacq étant devenues très-rares.

On trouve à Paris, chez Defaint, de petites tables abrégées extrêmement commodes pour de moindres opérations; mais dans les grands calculs astronomiques, il est indispensable d'avoir des logarithmes de sinus de 10 m. 10 secondes, & ceux des nombres jusqu'à un million, tels qu'on les trouve dans les tables d'Ulacq, *Trigonometria artificialis*, &c. Gondæ 1633, ou dans les tables que nous venons de citer.

A Compleat System of opticks by Robert Smith, 1738. Cambridge, 2 vol. *in-4°*. Cet excellent ouvrage contient toutes les théories de l'optique, une ample description des instrumens d'*astronomie* & d'optique. Il en a paru deux traductions françoises en 1767, avec des augmentations, l'une du P. Pezenas, l'autre de M. le Roy.

Traité particuliers d'*astronomie*.

La Figure de la terre par M. Bouguer, 1769, *in-4°*. 394 pages, chez Jombert, rue Dauphine. Ce livre renferme les meilleures recherches pour la pratique & la théorie des observations délicates.

Mesure des trois premiers degrés du méridien, par M. de la Condamine 1751, *in-4°*. de l'Imprimerie Royale, & se trouve chez la veuve Durand. *Item. Journal du voyage*, &c. avec plusieurs supplémens. Cet ouvrage est très-méthodique, très-clair, très-bien écrit, également curieux pour la partie historique, & pour la partie astronomique.

La Méridienne de Paris vérifiée, &c. par M. Caffini de Thuri, 1744, in-4°. chez Guerin. On y trouve une multitude d'observations faites par M. de la Caille pour la figure de la terre.

De Litteraria expeditione, &c. P. P. Boscowich & Maire, in-4°. Rome, traduit en françois & imprimé à Paris en 1770 : ce livre est de même nature que celui de M. Bouguer.

Histoire céleste ou recueil d'observations faites dans le dernier siècle, par M. Picard, la Hire, &c. avec un discours préliminaire, par M. le Monnier 1741, in-4°. chez Briasson.

Observations astronomiques de M. le Monnier, in-folio, 1751, 1754, 1759, de l'Imprimerie Royale. Il y a déjà trois livres d'imprimés, d'environ 60 pages chacun : le quatrième étoit sous presse en 1771.

La figure de la terre, déterminée par les observations faites au cercle polaire, &c. par M. de Maupertuis, 1738, in-8°.

Degré du méridien entre Paris & Amiens, déterminé par la mesure de M. Picard, & par les observations de MM. de Maupertuis, Clairaut, Camus, le Monnier, 1749, in-8°. chez Guerin.

Dimensio graduum meridiani Viennensis & Hungarici, à Jos. Liesganig. Vindobonæ 1770.

Connoissance des tems ou connoissance des mouvemens célestes, depuis 1760 jusqu'en 1774. De la Lande, chez Panckoucke, rue des Poitevins. On trouve dans ce livre grand nombre d'observations & de tables nouvelles pour l'usage des astronomes.

Ephémérides de M. de la Caille, depuis 1745 jusqu'en 1774, 6 vol. in-4°. chez Hérisant, rue S. Jacques. Tous ces volumes, sur-tout le dernier, sont enrichis de mémoires intéressans sur l'astronomie : le septième volume paroîtra en 1774.

Il y a de semblables éphémérides publiées à Bologne, par M. Zanotti.

Ephémérides astronomicae, par Hell, depuis 1757 jusqu'en 1771. Viennæ, in-8°. Tous ces volumes renferment aussi beaucoup de tables & d'observations intéressantes.

Etat du ciel, par M. Pingré, 1754, 1757, in-8°. chez la veuve Durand. Cet almanach astronomique étoit le plus détaillé & le plus exact qu'on eût calculé.

On a commencé à publier à Londres, en 1767, un ouvrage encore plus considérable, intitulé : *The Nautical Almanac*, dont il a déjà paru cinq volumes : ils contiennent un détail prodigieux sur les distances & les mouvemens de la lune, relativement à la manière de trouver les longitudes en mer. *The British mariner's guide, Maskelyne, in-4°.* London 1763, dont il a déjà paru 8 vol.

Livres d'astronomie physique, fondés sur les calculs de l'attraction.

Théorie de la figure de la terre, par M. Clairaut, 1743 in-8°. chez Durand, rue S. Jacques.

Recherches sur la précession des équinoxes, par M. d'Alembert, 1749, in-4°. chez David, rue des Mathurins.

Theoria motus lunæ, à L. Euler, 1753 in-4°. à Petersbourg.

Théorie du mouvement des comètes, par M. Clairaut, 1760, in-8°. chez Panckoucke, rue des Poitevins.

Recherches sur différens points importans du système du monde, par M. d'Alembert, 1754 & suiv. 3 vol. in-4°. chez David.

Opuscules mathématiques, 5 vol. in-4°. 1768, chez Briasson.

Piece sur la théorie de la lune, par M. Clairaut, avec de nouvelles tables de la lune, seconde édition, 1764, chez Desaint & Saillant.

Pieces sur les inégalités de Saturne, qui a remporté

Tome I.

le prix de l'Académie en 1748, par M. Euler, chez Guerin. Cette piece est la première où l'on ait traité le problème des trois corps par une méthode analytique & nouvelle. M. Simpson a donné, en 1740, 1743 & 1757, trois volumes de différens mémoires ou opuscules en anglois, parmi lesquels on en trouve plusieurs sur l'astronomie physique, faits de main de maître : l'auteur est mort en 1760. *Connoissance des mouvemens célestes pour 1767.* On trouvera l'indication de tous les livres nouveaux d'astronomie dans le *recueil pour les astronomes*, par M. Jean Bernoulli, à Berlin 1771 & 1772 ; & nous les citons presque tous dans les divers articles de ces Supplémens ou dans ceux du *Dict. rais. des Sciences*, &c. les citations doivent être une des principales richesses de cet ouvrage.

Cartes célestes.

Flamsteedii Atlas cœlestis 1729, in-folio maximo. C'est une très-belle collection de 27 planches, qui représentent en grand toutes les constellations & les étoiles du ciel.

Carte du zodiaque, où l'on voit en grand toutes les constellations du zodiaque, gravée sous les yeux de M. le Monnier, par d'Heulland, en 1755, & qui se trouve chez M. Bellin, géographe de la marine. Il y a aussi un zodiaque semblable, gravé à Londres, par Senex en deux feuilles, d'après les observations de Flamsteed & de Halley.

Stellarum fixarum hemisphærium australe, item, hemisphærium boreale, par Senex, gravé à Londres en deux feuilles.

M. Robert de Vaugondi a publié aussi un nouveau planisphere en deux feuilles, de la grandeur de celui de Senex, où se trouvent les nouvelles constellations observées par M. de la Caille.

Figure du passage de Venus sur le disque du soleil, qui s'observa le 3 juin 1769, sur laquelle on voit les momens de l'entrée & de la sortie de Venus pour tous les lieux de la terre, avec l'effet des parallaxes & le choix des pays où ce passage a dû être observé, pour en déduire la distance du soleil & de toutes les planetes de la terre. De la Lande, chez Lattre, graveur, rue S. Jacques.

M. Julien à l'hôtel de Soubise a publié, en 1763, un catalogue complet des cartes géographiques, de tous les auteurs tant étrangers que François, que l'on peut avoir chez lui ; on y trouve beaucoup de cartes relatives à l'astronomie, dont nous allons mettre ici le catalogue.

Système solaire, par M. Whiston, demi-feuille. Sélénographie ou figure de la lune, d'Hevelius, 1646. Autre Sélénographie anonyme.

Figure de l'éclipse de soleil de 1715, par Whiston. Etat du ciel au tems de l'éclipse de 1715, par M. Halley.

Figure de l'éclipse de lune de 1718, par M. Halley. Eclipse de soleil de 1748, par M. Mayer, en deux feuilles, avec une explication de M. de l'Isle, par M. Homan, 1747.

La même éclipse, par M. Lowitz, en deux feuilles, 1747.

Avertissement de M. de l'Isle, au sujet de cette éclipse; brochure in-4°. assez rare, 1748.

Figure de l'éclipse de lune du 8 août 1748, par M. Lowitz.

Eclipse de soleil du 8 janvier 1750, par M. de l'Isle, 1749.

La même éclipse pour Nuremberg, par M. Homan, 1750.

Eclipse de lune du 19 juin 1750, par M. de l'Isle.

Eclipse de lune du 13 décembre 1750, par M. de l'Isle.

Eclipse de lune du 9 juin 1751 par M. de l'Isle.

P P p p

Eclipse du 2 décembre 1751, par M. de l'Isle.
Figure du passage de Venus de 1761, par M. de l'Isle, 1760 : cette figure est semblable à celle que j'ai donnée pour le passage de Venus de 1769.

Carte de l'éclipse de soleil du premier avril 1764, par Madame le Paute.

Atlas céleste, par M. Jean Gabriel Doppelmayr, gravé à Nuremberg, en trenté feuilles. On y trouve des planispheres, six cartes célestes, semblables à celles du P. Pardies, qui comprennent tout le ciel; des figures des orbites des planetes, des cometes; les stations, les retrogradations, les satellites, &c. Cet atlas est exécuté grossièrement; on n'y trouve point les lettres grecques; & il est moins commode que les autres cartes dont nous avons parlé. (M. DE LA LANDE.)

ASTRUM, (Chym.) terme dont les philosophes chymiques se servent pour signifier une plus grande vertu, puissance, propriété, acquise par la préparation qu'on a donnée à une chose. Comme *astrum du soufre* ou *astrum sulphuris* signifie le soufre réduit en huile, dont les vertus surpassent de beaucoup celles du soufre en nature. *Astrum salis* ou du sel, c'est le sel réduit en eau ou en huile. *Astrum mercurii* ou du mercure, c'est du mercure sublimé. On donne ce nom aux alcools, aux quintessences des choses. (+)

ASTURA, (Géogr.) riviere de la Campagne de Rome, qui a son embouchure dans la mer de Toscane, à dix lieues au-dessus de Roma. Il y avoit autrefois un bourg près de cette embouchure; ce fut là où Cicéron s'embarqua pour Caiette après qu'il eut été proscrit. Ce fut près de-là qu'il fut mis à mort par ordre du triumvirat. Ce fut encore près de ce même endroit que Conrard & Frédéric furent battus & pris par Charles, roi de Naples. (C. A.)

ASTYAGE, (Hist. anc.) fils de Cyaxare, fut le dernier roi des Médes. On dit que pendant la grossesse de sa fille Mandane, qu'il avoit mariée à Cambise, il vit en songe une vigne qui sortoit de son sein, & qui s'étendoit dans toute l'Asie : ce qui l'effraya si fort, dit Hérodote, qu'il résolut de faire mourir l'enfant qu'elle mettroit au monde : car il avoit appris des mages que cet enfant ruinerait plusieurs empires. Mandane étant accouchée de Cyrus, le garantit des embûches de son grand-pere. (+)

ASTYMEDE, (Hist. poët.) seconde femme d'Œdipe, persécuta les enfans du premier lit de son mari; & pour les rendre odieux à leur pere, elle les accusa d'avoir voulu attenter à son honneur : ce qui irrita tellement le malheureux Œdipe, qu'il remplit de sang toute sa maison, dit Diodore. (+)

ASTYOCHE, (Hist. poët.) fille de Philante, ayant été faite captive par Hercule dans la ville d'Ephyne en Elide, fut aimée de ce héros & en eut un fils nommée *Tlépolème*. (+)

ASTYOCHEUS, (Myth.) fils d'Eole, régna après son pere, sur les îles Liparies, qu'il appella *Eoliennes* du nom de son pere. (+)

ASTYONE, (Hist. poët.) c'est le nom de la belle Chryseis, fille de Chryses, grand-prêtre d'Apolon. (+)

ASTYRA, (Géogr. anc.) ville d'Eolie dont parle Scylax. Il y avoit encore une autre ville de ce nom en Phénicie, dans le voisinage de l'île de Rhodes; Etienne le Géographe en a fait mention. (C. A.)

* § ASUGA, (Géogr.) Cette prétendue ville d'Afrique, est une imagination de Baudrand qui la met en Abyssinie, à quelques lieues de la ligne au midi, tandis qu'il s'en faut au moins sept degrés que l'Abyssinie ne s'étende jusqu'à l'équateur. *Dictionnaire géograph. de la Martiniere. Lettres sur l'Encyclopédie.*

AT, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) arbre de l'Afrique & de l'Asie, assez bien représenté & dans presque tous ses détails sous le nom Malabare *ata-maram*, c'est-à-dire, *arbre d'at*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. III, pag. 21, pl. XXIX. Les Malabares l'appellent encore *manil-jaka*, à cause de la ressemblance de son fruit avec celui du *jaka*, au moins en apparence; les Brames *atoa*; *manilpanosou*, & *jona jaka*; les Portugais *atas* & *atoeira*; les habitans de Ternate *atis*; ceux du Mexique *tsypipalis*; les Espagnols *ahate de pannucho*. Recchus en donne une figure assez mauvaise sous le nom de *ate pannicensis*, dans son *Histoire des plantes du Mexique*, pag. 348. Celle de Plukenet n'est guere meilleure, sous le nom d'*anona indica fructu conoido viridi, squamis veluti aculeato, atamaram hortii Malabarici araticu ponhe Marcgraavii & Pisonis, fortè etiam yata sinensibus Boymii flora sinensis, nostratribus colonis, the Prikley apple vulgò nuncupatur. Almagestum botanicum, pag. 32, phytographiæ, pl. CXXXV, fig. 2.* Jean Commelin en a représenté fort bien les feuilles & les graines, sous le nom d'*anona*, dans son *Hortus Amstelodamensis*, vol. I, pl. LXIX.

L'*at* s'éleve à la hauteur de 20 pieds, sous une forme conique allongée & assez ferrée, parce que ses branches, quoiqu'en petit nombre, en sont peu écartées, à peine sous un angle de 30 à 40 degrés. Son tronc est haut de 5 à 6 pieds, sur un pied au plus de diametre, assez droit, à bois très-dur, verdâtre au cœur, très-blanc dans son aubier, couvert d'une écorce verte au-dehors, piquetée de petits points cendrés, épaisse, fougueuse & rouge au-dedans.

Sa racine est médiocrement grande, assez ramifiée, & s'étend plus verticalement sous terre qu'horizontalement. Son écorce est rougeâtre.

Ses feuilles sont alternes, assez ferrées, rangées, non pas circulairement, mais sur un même plan, de maniere que le feuillage est applati. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de quatre à six pouces, une à deux fois moins larges, entières, assez épaisses, vertes & luisantes dessus, plus pâles & ternes dessous, avec une nervure garnie de chaque côté de sept à huit côtes alternes, portées sur un pédicule cylindrique assez court, & relevées sous un angle de 45 degrés.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle des feuilles qui sont tombées, de sorte qu'elles paroissent seulement le long des branches anciennes ou de la feve précédente. Elles ont d'abord la forme d'un bouton cylindrique, long d'un pouce, deux fois moins large, porté sur un pédicule presque aussi long; lorsqu'elles sont épanouies, elles ont un pouce & demi de diametre. Chaque fleur consiste en un calice, verd, caduc, très-épais, d'une seule piece à trois divisions profondes, triangulaires, & en une corolle à six pétales inégaux, verds au-dehors, blancs au-dedans, disposés sur deux rangs, de maniere que les trois extérieurs sont étroits, & une fois plus longs que les trois intérieurs qui sont arrondis. Le centre de la fleur est occupé par 400 ou 500 étamines courtes, sessiles, à antheres blanches, quadrangulaires, rassemblées en sphere autour de 150 à 200 ovaires distincts, qui en mûrissant deviennent autant de baies ovoïdes, pointues aux deux bouts, longues d'un pouce, une fois moins larges, disposées en quinconce autour d'un disque devenu un axe conique allongé, & réunies par leur moitié inférieure en un fruit sphéroïde, tantôt un peu applati ou déprimé, tantôt un peu allongé en une espece de cône obtus de trois à quatre pouces de diametre,

verd extérieurement, comme écailleux par les pointes faillantes de chaque baie qui est charnue, molle, blanchâtre, à une loge, & qui contient un seul pepin ovoïde applati, comme anguleux, long de six à sept lignes, de moitié moins large, verd-noir ou brun-noir, lisse, très-luisant, tronqué à son extrémité inférieure, par laquelle il est attaché verticalement au fond de la baie.

Culture. L'*at* est naturel au Sénégal, auprès du Cap-Verd, aux îles Philippines & à Manille, d'où il a été ensuite transporté au Malabar, & enfin au Mexique & au Brésil. Il se multiplie de boutures & de semences, & on le cultive dans les jardins. Il aime les sables gras, argilleux ou limoneux, chauds & humides, & mêlés de fumier de cheval. Il commence à porter du fruit dès la seconde ou troisième année, & continue ainsi pendant 50 ans & au-delà, lorsqu'on le cultive avec soin: il en porte deux fois l'an, savoir en avril & mai, & en août & septembre, de manière que les fleurs d'avril ne mûrissent qu'en septembre, & celles de septembre donnent leur fruit en février. Il fleurit donc pendant la saison des pluies qui durent depuis avril jusqu'en octobre, que l'on appelle *hiver* au Malabar, pendant que les tems secs s'appellent l'été.

Qualités. Toute cette plante a un goût un peu austère mêlé d'amertume, & une odeur légèrement aromatique. Ses fruits ont une odeur suave, & une saveur très-agréable.

Usages. Les fruits de l'*at* se cueillent un peu avant leur maturité, pour les laisser mûrir & adoucir, à-peu-près comme on cueille les nesses; alors ils se mangent avec délices; ils sont fort rafraîchissans, & lâchent le ventre lorsqu'on boit de l'eau par-dessus. On les fait cuire aussi avant leur maturité avec un peu de gingembre dans l'eau commune que l'on boit dans les vertiges. Ses feuilles pilées & réduites en cataplasme avec un peu de sel, s'appliquent avec succès sur les tumeurs malignes pour les amener à suppuration.

Remarques. M. Linné a confondu, sous le nom d'*anona*, *muricata*, *foliis*, *ovalilanceolatis glabris nitidis*, *planis*, *promis muricatis*, dans son *Système Naturel*, imprimé en 1767, pag. 375, non-seulement l'*at* du Malabar, mais encore le corofol commun de l'Amérique, l'*anona* verd épineux, figuré par Sloane, dans son *Histoire naturelle de la Jamaïque*, pl. CCXXV, & celui à feuilles très-étroites gravé par Plukenet à la pl. CXXXIV, n° 2. de sa *Phytographie*, toutes plantes qui en diffèrent beaucoup, comme on le verra à la description de chacune d'elles. (M. ADANSON)

ATALANTE, (*Myth.*) fille de Cénéé, roi de l'île de Scyros, avoit pris tant de goût pour l'exercice de la chasse, qu'elle s'y adonnoit toute entière, courant à travers les bois & les campagnes: elle devint si légère à la course, qu'il étoit impossible aux hommes les plus vigoureux de l'atteindre. Un jour elle fut vivement poursuivie par deux Centaures; mais elle eut assez d'adresse & de force pour les tuer à coups de fleches, même en courant toujours. Elle se trouva à la fameuse chasse du sanglier de Calydon, & aux jeux & combats institués en l'honneur de Pélias, où elle lutta contre Pélée, & remporta le prix. Elle avoit résolu de consacrer sa virginité; mais sa grande beauté la faisoit rechercher de toutes parts. Pour se délivrer de l'importunité de tant d'amants, elle leur proposa de disputer avec elle, à condition qu'ils seroient sans armes, qu'elle courroit avec un javelot, & que ceux qu'elle pourroit atteindre, elle les perceroit de cette arme; mais que le premier qui arriveroit au but avant elle, seroit son époux. Plusieurs acceptèrent la condition; mais comme elle courroit plus vite qu'eux, déjà plu-

sieurs de ses poursuivans avoient perdu la vie, lorsqu'Hyppomene se servit d'un stratagème qui le rendit vainqueur. Vénus lui avoit fait présent de trois pommes d'or, cueillies dans le jardin des Hespérides: le signal donné, Hyppomene courant le premier, laissa adroitement tomber ces trois pommes, à quelques distances l'une de l'autre: *Atalante* s'étant amusée à les amasser fut vaincue, & devint le prix de la victoire. Mais quelque tems après ayant profané avec son mari un temple de Cybele, elle fut changée en lionne, & lui en lion: cependant on fait épouser dans la suite *Atalante* à Méléagre. (+)

ATABYRION, (*Géogr.*) nom que les Grecs ont donné au mont Thabor, aujourd'hui Dschebeltur, dans la plaine d'Esdreion en Palestine. Une montagne de l'île de Rhodes, une autre de la Sicile, une ville de Perse & une de Phénicie, ont aussi porté le même nom. (C. A.)

ATALA, (*Géogr.*) petite ville d'Italie en Sicile, dans la vallée de Demona. Elle est sur le détroit de Messine, dans une situation fort agréable, entre Messine & Taormina. Long. 39, 50. lat. 37, 40. (C. A.)

ATARNA, (*Géogr.*) ville de la Mysie, sur l'Helléspont. On la nommoit aussi *Atarnea* ou *Atarneus*. C'est aujourd'hui *Aismah*, petite ville de Natolie, près de laquelle on trouve le grand village de Camara, & des morceaux d'antiquités en très-grand nombre.

* § ATAROTH, (*Géogr. sacr.*) ville sur les confins de la tribu d'Ephraïm, & ATAROTH ADDAR dans la tribu d'Ephraïm, sont la même ville. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ATEL, (*Géogr.*) c'est l'un des noms que les Tartares donnent au Volga; les autres sont Edel & Jodel; & ces noms signifient le grand fleuve, la grande rivière ou le grand courant. (C. A.)

ATÉMA-DOULET, s. m. (*Hist. mod.*) premier ministre de l'empire des Perses. Il jouit de la plus grande autorité. Il est grand chancelier de l'état, président du conseil, sur-intendant des finances, & chargé de la distribution des dons & pensions, & de toutes les affaires étrangères. Les édits & ordonnances se publient sous son nom en cette forme modeste:

Moi qui suis le soutien de la puissance, la créature de cette cour, la plus puissante de toutes les cours, &c.

L'*atéma-doulet* tire par mois lunaire, pour ses appointemens, mille tomans, qui font environ cinq cents quarante mille livres de France: il vend d'ailleurs les gouvernemens & tous les emplois importants de la milice & des finances; & il ne faut pas oublier dans le calcul de ses revenus, le produit des étrennes qu'il reçoit annuellement des divers officiers de l'empire. (+)

A TEMPO GIUSTO, (*Musique.*) ces mots Italiens signifient exactement, en temps juste. On les trouve souvent à la tête d'une pièce de musique, & c'est une marque qu'il faut l'exécuter d'un mouvement modéré, assez approchant de l'andante, en marquant bien les notes. On ne devroit jamais, ce me semble, se servir de ces expressions trop vagues en musique où il y a déjà tant d'indéterminé. Ce qui est temps juste pour l'un, ne l'est pas pour l'autre. (F. D. C.)

ATHALIE, (*Hist. des Juifs.*) fille d'Achab, roi de Samarie, & de Jezabel, épousa Joram, roi de Juda. Après la mort de ce prince, elle résolut de faire tuer tous les enfans que son fils Ochosias avoit laissés, afin de pouvoir monter sans obstacle sur le trône de Juda, car Jéhu avoit mis à mort Ochosias lui-même avec quarante-deux princes de son sang. Elle exécuta en partie son projet sanguinaire: il n'y eut que le jeune Joas, que sa tante Josabet trouva le moyen de soustraire à ce massacre. Cet enfant

fut élevé secrètement dans le temple. Au bout de sept ans le grand-prêtre Joiada voulut le remettre sur le trône des ses peres qu'occupoit la cruelle *Athalie*. Il réussit, & *Athalie* accourue au bruit du couronnement inespéré de Joas, fut mise à mort par les troupes, l'an du monde 3126.

ATHAMAS, (*Hist. anc. & Mythol.*) Les malheurs de ce prince ont ouvert un vaste champ à l'imagination des poètes. Son histoire est cachée sous l'emblème des fables qui ont beaucoup exercé les laborieux mythologistes. Ce roi d'Orcomene avoit eu, de son premier mariage avec Neiphile, deux enfans, Phryxus & Stéllé; il forma une seconde union avec Ino, fille de Cadmus, dont naquirent Clearque & Meliceste. Ino, marâtre impitoyable, conçut une aversion invincible pour les enfans du premier lit, dont le droit d'aînesse éloignoit les siens du trône. Le royaume ayant été frappé du fléau de la stérilité, elle fit fervir la religion à sa haine: l'oracle fut consulté sur les moyens de faire renaître l'abondance; le prêtre, corrompu par les largesses d'Ino, répondit que les dieux irrités ne pouvoient s'apaiser que dans le sang de Phryxus. Ce jeune prince, pour se dérober à la mort, fit équiper secrètement un vaisseau, & se fauva, avec tous les trésors de son pere, dans la Colchide. *Athamas* & Ino exagérèrent le larcin fait par Phryxus; & l'idée qu'on se forma des richesses enlevées, donna naissance à la fable de la toison d'or & à l'expédition des Argonautes. Plus l'on s'éloigna des tems, plus l'image de ces trésors devint précieuse. *Athamas* découvrit dans la suite la perfidie d'Ino. Désespéré d'avoir perdu son fils & ses trésors, il oublia que Learque étoit son fils, & comme il étoit l'objet des tendresses de sa mere, il le fit assassiner, & punit un innocent du crime d'une femme qui étoit seule coupable. Ino auroit eu la même destinée, si elle ne l'eût prévenue en se précipitant du haut d'un rocher dans la mer, où l'on publia qu'elle fut changée en monstre marin. Ce désespoir d'*Athamas* servit encore à exagérer l'idée qu'on se formoit de la toison d'or. (T-N.)

*§ **ATHAMAS**, (*Géogr.*) riviere d'Etolie... *Dict. rais. des Sciences*, &c. Cette prétendue riviere est le peuple *Athamane*, comme l'a fait voir M. l'Abbé Banier, dans ses notes sur les vers 311 & 312 du XV^e. livre des métamorphoses d'Ovide. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

ATHANAGILDE, roi des Visigoths, (*Hist. d'Espagne*.) Vainement l'histoire a célébré les vertus de ce prince, en vain elle l'a mis au rang des plus illustres souverains; ses vertus éminentes, ses rares qualités, son équité, sa bienfaisance, n'ont pu faire oublier l'irréparable faute qu'il commit en implorant le secours de Justinien, & en offrant aux légions Romaines des établissemens sur les côtes maritimes d'Espagne. L'attachement des Visigoths pour lui, leur confiance, leur estime, & sur-tout la tyrannie d'Agila, son prédécesseur, l'eussent élevé sur le trône; mais trop impatient de régner, il eut la criminelle imprudence de recourir à l'avidé Justinien, & d'acheter, au prix d'une partie des états qu'il vouloit gouverner, la protection de l'empereur, & le secours presque inutile des troupes mercénaires qui suivirent en Espagne le général Libérius.

L'imprudent *Athanagilde* ne tarda point à se repentir de la cession qu'il avoit faite à ses avars alliés: car, peu contens des places qu'il leur avoit promises, les insatiables Romains s'emparèrent forcément des villes les plus considérables du royaume des Visigoths; en sorte que, quoique vainqueur & seul possesseur du trône, le successeur d'Agila vit l'Espagne presque entière prête à tomber au pouvoir de ses alliés. Menacé par les Vandales, qui paroissoient disposés à faire une irruption dans ses états; pressé

par l'Italie, qui, soumise à Constantinople, ne pouvoit se dispenser de soutenir les prétentions de l'empereur d'orient; jamais *Athanagilde* n'eût pu défendre son royaume contre les usurpations des Romains, ni le mettre à l'abri des irruptions des Vandales, si par bonheur pour lui, l'imbecille foiblesse de Justinien, la démence de son successeur, & sur-tout la rebellion de Narfés n'eussent garanti l'Espagne du joug de l'Orient, & des armes de l'Italie. Cependant les prétentions des soldats, établis par Libérius dans les états d'*Athanagilde*, devinrent si insupportables, & leurs déprédations si excessives, que la guerre éclata entre les deux nations; les Romains eurent quelques succès, les Visigoths remportèrent aussi quelques avantages; mais il ne purent empêcher les soldats & les successeurs des soldats de Libérius de se maintenir en Espagne pendant près d'un siecle, jusqu'à la fin de 624 qu'ils en furent chassés par Suintila. *Athanagilde* toutefois avoit réussi dans ses vues; il étoit monté sur le trône, en 554, & il avoit choisi pour capitale de ses états Tolède, ville forte, placée au centre du royaume. A l'imprudence près qu'il avoit eue d'appeler les Romains, ses sujets ne lui reprocherent ni vices, ni défauts; il fut le pere de ses peuples, & fonda son autorité sur leur affection; il fit régner la justice & le bon ordre, autant qu'il fut en lui: ami de la paix, il fit tous ses efforts pour persuader aux Romains de se contenter des terres qu'il leur avoit cédées; mais ces usurpateurs avides n'écoutant ni ses conseils, ni ses exhortations, il eut recours à la voie des armes; il les combattit avec valeur, & se couvrit de gloire. Sa renommée, & la réputation de la rare beauté des deux filles qu'il avoit eues de son épouse Gofuinde, s'étoient répandues chez ses voisins, & Sigebert, roi d'Austrasie, pénétré d'estime pour les vertus d'*Athanagilde*, & peut-être d'amour pour la célèbre Brunichilde ou Brunehaut, lui envoya demander cette jeune princesse en mariage, par Gogon, son premier ministre, à la tête d'une ambassade solemnelle. Le roi des Visigoths accueillit favorablement la demande de Sigebert, & Brunehaut, emportant avec elle une très-riche dot en argent, partit avec Gogon, & se rendit auprès de Sigebert, qu'elle n'eut pas plutôt épousé, qu'elle abjura l'arianisme pour le catholicisme. Quelques historiens assurent que son pere étoit catholique aussi, mais en secret, & qu'il dissimula sa religion, de crainte de déplaire à ses sujets: mais ce qui rend un peu suspecte l'assertion de ces historiens, c'est la vaine tentative qu'ils font pour justifier Brunehaut, qu'ils peignent comme l'une des princesses les plus accomplies de son siecle, des perfidies & des crimes que lui ont imputés d'autres historiens vraisemblablement mieux instruits. Quoi qu'il en soit, Chilpéric, roi de Soissons, & frere de Sigebert, enchanté des grandes qualités de Brunehaut, demanda l'année suivante en mariage, quoiqu'il eût déjà deux femmes, Andouere & l'horrible Frédégonde, Galsuinde, sœur de Brunehaut, au roi des Visigoths. Informé de l'inconduite & des mœurs dépravées de Chilpéric, *Athanagilde* ne consentit qu'avec beaucoup de peine à ce mariage, qui fut célébré cependant, & qui fut si fatal à l'infortunée Galsuinde ou Gahonte, que son barbare époux fit étrangler par les conseils violens de Frédégonde. *Athanagilde* n'existoit déjà plus lors de ce meurtre affreux; il étoit mort en 567, après un regne glorieux & paisible de treize années. (L. C.)

ATHEAS, (*Hist. anc.*) L'histoire parle de deux rois de ce nom. Le premier occupa le trône de Pont; c'est la seule particularité que nous sachions de sa vie. L'autre qui fut roi des Scythes, succéda à Sycles, son pere, vers l'an 300 avant Jesus-Christ.

Le tems a dévoré la plus grande partie de ses actions ; mais il en reste encore assez pour faire voir que ce fut un des grands princes qui aient régné dans la Scythie. Il joignoit à la fierté & à la valeur naturelle de sa nation, la sagesse & la politique des Grecs. *Atheas* eut de fréquens démêlés avec les Tribales & les Istriens sur qui il remporta plusieurs victoires, sans pouvoir leur ôter l'envie de lui faire la guerre. L'opiniâtreté de ce peuple ayant lassé sa constance, *Atheas* envoya demander des secours à Philippe, lui promettant pour récompense de le faire reconnoître pour son successeur au trône de Scythie. Le roi de Macédoine étoit pour lors occupé contre les Bizantins, auxquels il faisoit une guerre pénible & ruineuse. Il avoit besoin de toutes ses troupes pour lui-même ; mais le prix qu'*Atheas* mettoit à ses services, lui fit multiplier toutes les ressources : le secours partit ; mais étant arrivé trop tard, il fut renvoyé. Philippe en ressentit une vive douleur ; réduit à dissimuler, il envoya demander au prince Scythe les frais qu'il lui avoit occasionnés. Ce fut à cette occasion qu'*Atheas* fit cette fiere réponse dont s'est embelli un de nos plus grands poëtes. « Les Scythes, répondit-il aux Ambassadeurs Macédoniens, n'ont ni argent ni or ; du fer, du courage, voilà leur unique richesse ». On reconnoît aisément cette réponse dans ces vers prononcés par un de ces rois barbares.

*La nature marâtre en ces affreux climats,
Au lieu d'or ne produit que du fer, des soldats.*

Quelle que soit la pompe de ces deux vers, on peut dire qu'ils affoiblissent la pensée du roi Scythe. *Atheas* met le fer & le courage au-dessus de l'or, & est bien loin de donner à son pays des épithètes désagréables, telles que *marâtre* & *affreux*. Quoi qu'il en soit, Philippe conçut le dessein de se venger de cette réponse ; mais comme il n'étoit pas le plus fort, il voulut user d'artifice. Il envoya de nouveaux ambassadeurs lui demander l'entrée dans ses états, sous prétexte de vouloir ériger, à l'embouchure du Danube, une statue en l'honneur d'Hercule. *Atheas* lui répondit avec ce laconisme ordinaire aux Scythes : « qu'il vienne, dit-il, mais seul & sans armée ». Il ne fut pas possible à Philippe de retenir plus long-tems son ressentiment, il déclara la guerre aux Scythes. *Atheas* n'ayant employé que de la valeur contre un prince artificieux, périt dans un combat, vers l'an 340 avant notre ère. Il étoit âgé de 90 ans. C'étoit un prince tempérant & sobre, aimant la guerre & détestant le repos. On dit que pendant la guerre de Macédoine, ses officiers lui ayant présenté un musicien fameux qui avoit été fait prisonnier, il lui ordonna de chanter ; mais que ne pouvant supporter sa voix efféminée, il le fit taire aussi-tôt. « Que j'aime bien mieux entendre, disoit-il, les hennissements de mon cheval, que la musique de cet homme-là. Ce trait suffit pour caractériser *Atheas*. Il eut Carcassus pour successeur. Justin, l. IX. c. ij. Front. l. II. c. jv. Orof. & alii. (T-N.)

ATHENA, (*Musiq. instr. des anc.*) sorte de flûte des Grecs, dont on dit que le Thébain Nicophele se servit le premier dans les hymnes à Minerve. (Poll. Onom. lib. IV. cap. x.) Il y avoit aussi une espèce de trompette appelée *Athens*. Voyez TROMPETTE, *Musiq. instr. des anciens, dans ce Supplément.* (F. D. C.)

ATHÉNAIS. Voyez EUDOXIE, dans ce Supplément.

§ ATHENES, (*Géogr.*) ancienne ville de Grece, située auprès du golfe d'Égines, *Saronicus sinus*, aujourd'hui *Setines*, capitale de la Livadie. Long. 41, 55. lat. 38. 5.

Cette ville, autrefois la capitale de l'Attique,

s'est rendue à jamais célèbre par les grands hommes en tout genre qu'elle a produits, par le soin & le succès avec lequel les arts & les sciences y étoient cultivés, & par la sagesse de ses loix. Rapportons ici l'éloge que Cicéron en fait, *Orat. pro Flacco, C. XXVI.* « C'est-là où la politesse des mœurs, le savoir, la maniere de servir la divinité, l'art de cultiver la terre, & d'employer ses productions aux différens besoins de la vie, la connoissance du droit, la science des loix, ont pris naissance, & d'où elles se sont répandues sur toute la terre. C'est pourquoi on a feint, qu'à cause de sa beauté, les dieux s'en disputèrent la possession. Son antiquité est telle, qu'elle passe pour avoir produit d'elle-même ses premiers habitans, en sorte que la même terre est tout à la fois leur mere, leur nourriciere & leur patrie. La considération qu'elle s'est attirée, est si grande, que la réputation de la Grece, si diminuée & presque tombée, ne subsiste plus que par l'estime générale qu'on a pour cette ville ».

Si on consulte l'histoire, on trouvera qu'*Athenes* fut bâtie par Cécrops, originaire de Saïs, en Egypte. Elle fut premièrement appelée *Cécropie* du nom de son fondateur : Cranaiis lui donna ensuite celui d'*Athenes*, en considération de Minerve, appelée par les Grecs *Aθηνά*, qui en étoit la déesse tutélaire, & qui y étoit honorée d'une maniere particuliere. D'autres disent qu'il lui fit porter le nom d'*Athene* sa fille, au lieu de celui de *Cécropie* ou de *Possidonie*, qu'elle portoit auparavant. Peut-être que la ressemblance de ce dernier nom avec celui de Neptune, qui s'appelloit *Ποσειδών*, a donné lieu à la fable du combat de Minerve & de Neptune, dont Ovide fait le récit. *Métam. lib. VI. 2.*

Quoi qu'il en soit, la ville ne fut pas aussi considérable dans son origine qu'elle l'a été dans la suite ; suivant Thucydide, elle ne s'étendoit guere au-delà de la Cropole, qui est encore aujourd'hui la citadelle placée entre deux éminences, dont l'une étoit le *Musæum* & l'autre le mont *Anchesmus*, jusqu'à ce que Thésée, à son retour de l'île de Crète, eût pris la résolution de réunir les douze bourgs de l'Attique dans une seule ville. Il fut par-là obligé d'en étendre l'enceinte, que Thémistocle aggrandit encore par la construction du port du Pirée, qu'il joignit à la ville par des murs. Voyez ce mot. Parmi les différentes choses remarquables qu'il y avoit à *Athenes*, on distinguoit particulièrement l'*académie*, qui étoit le lieu où s'assembloient ceux qui étoient attachés à la secte de Platon ; delà vient qu'on leur donna le nom d'*académiciens*, tout comme on donna celui de *péripatéticiens* aux sectateurs d'Aristote, parce qu'ils se promenoient dans le Lycée. Voyez ACADÉMIE, ACADÉMICIENS, PÉRIPATÉTICIENS, LYCÉE, dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. Il y avoit, outre cela, le portique, appelé *Ποικίλη* qui étoit une célèbre galerie peinte par Polignote, où Zénon assembloit ses disciples. Ce fut de ce lieu, appelé en grec *στοά*, qu'ils prirent le nom de *Stoiciens*. On voyoit encore les jardins d'Epicure, où ce philosophe avoit accoutumé de débiter ses dogmes.

On doit juger par tous ces établissemens, combien les sciences étoient en honneur à *Athenes*. On n'y étoit pas moins attentif à tout ce qui pouvoit inspirer du goût pour les armes. On accordoit les récompenses les plus flatteuses à ceux qui s'étoient distingués dans les combats. On leur élevoit des statues. Il y avoit un cimetière séparé pour ceux qui étoient morts au service de leur patrie, qu'on appelloit le *ceramique*. Voyez ce mot ; & leurs descendans étoient entretenus aux dépens de la république. Ceux qui survivoient à leurs exploits étoient

comblés de louanges, & on a remarqué que les Grecs y étoient ordinairement sensibles. Cette inclination est peut-être ce qu'il y a de plus propre à produire les grands hommes, quoiqu'elle puisse avoir aussi de très-fâcheuses suites. Plutarque a dit de Themistocle, que comme après la victoire de Salamine, il entendit un jour que parmi la foule qui l'environnoit, ceux dont il étoit connu le monstroient aux autres, en disant, *c'est-là ce grand Themistocle*, il confessa qu'il se trouvoit bien payé de tous ses travaux. Horace, grand connoisseur, dit des Grecs, que hors les louanges ils n'étoient avarés de rien : *præter laudem nullius avari*.

Cette ville fut gouvernée, premièrement par des rois & ensuite par des archontes. Voyez ARCHONTES, *Dict. rais. des Sciences*, &c. Outre ces magistrats, qui avoient chacun un département particulier, il y avoit le conseil de l'aréopage : voyez *cemot*; & un autre conseil composé de 500 personnes, où l'on rapportoit toutes les affaires avant que de les proposer à l'assemblée du peuple, en qui résidoit la souveraine autorité. Ce plan de gouvernement étoit dû en partie à Solon, qui réforma ce qu'il y avoit de défectueux dans l'ancienne constitution de l'état, & qui, aux loix trop sanguinaires de Dracon, en substitua d'autres plus modérées. Cette forme de gouvernement, à quelques changemens près que l'on fut obligé d'y faire par la diversité des tems & des conjonctures, s'est conservée à *Athenes* pendant une longue suite d'années, jusqu'à ce que cette ville, après avoir passé par différentes révolutions, éprouva le sort des autres villes de la Grece, & qu'elle fut soumise au pouvoir des Romains.

Pisistrate fut le premier qui porta atteinte à sa liberté, la première année de la 57^e. olympiade. Cet homme, que l'ambition rendit injuste, avoit d'ailleurs d'excellentes qualités. Dans l'usage qu'il fit de sa puissance, il montra du respect pour les loix établies : détrôné deux fois, il fut remonter sur le trône ; il s'y étoit placé par la ruse, il s'y maintint par son humanité. Il aimoit les lettres, il passa pour avoir fondé le premier une bibliothèque publique à *Athenes* ; il finit ses jours en paix, & il put transmettre à ses enfans la souveraineté qu'il avoit usurpée : ils ne la garderent que 18 ans, après lesquels les Athéniens recouvrèrent leur liberté. Cette république essuya aussi une crise violente par la guerre que lui fit Darius, fils d'Hystaspe, roi de Perse. La victoire qu'ils eurent le bonheur de remporter à Marathon, les tira de ce danger. Cette entreprise de la part des Perses, ne fut que comme le prélude de celle de Xerxès, qui arma contre les Grecs des troupes presque innombrables par mer & par terre. *Athenes* eut beaucoup à souffrir dans cette guerre. Ses habitans se virent réduits à abandonner la ville, à envoyer leurs femmes & leurs enfans à Trezene, & à embarquer sur leurs vaisseaux tout ce qu'il y avoit d'hommes capables de porter les armes. L'armée de Xerxès s'empara de la ville sans peine : mais un petit nombre de braves citoyens qui s'étoient retirés dans la citadelle, s'y défendirent jusqu'à la mort. Xerxès s'en étant enfin rendu maître, la fit brûler avec la ville. La victoire des Grecs à Salamine, obligea ce prince de quitter la Grece. Les troupes qu'il y laissa furent défaites. Les Athéniens & les Lacédémoniens eurent le plus de part à ces victoires. Si elles leur acquirent de l'honneur, cette guerre leur coûta beaucoup aussi.

Les Athéniens coururent ensuite un grand danger dans la guerre qu'ils furent obligés de soutenir contre d'autres états de la Grece, en particulier contre les Lacédémoniens, & qu'on nomma la guerre du Péloponèse. Périclès étoit à la tête des affaires, quand cette

funeste division s'éleva. La peste, dans ces tristes circonstances, détruisit aussi une infinité d'habitans. La guerre que les Athéniens portèrent en Sicile par les conseils d'Alcibiade, fut extrêmement ruineuse pour eux. Affoiblis par les pertes qu'ils y firent, leur ville fut assiégée & prise par Lyfandre, chef des Lacédémoniens. Il y établit trente tyrans ; elle recouvra pourtant sa liberté. Conon, un de ses citoyens, en rétablit les murailles. Les Athéniens eurent beaucoup à souffrir des troubles que Philippe & Alexandre exciterent dans la Grece. Leur ville fut encore prise par Antipater. Cassandre, autre général d'Alexandre le Grand, s'en rendit ensuite maître, & y établit pour gouverneur Démétrius de Phalere ; sous son gouvernement ils jouirent d'une parfaite tranquillité. Un autre Démétrius, c'est celui qu'on nomme *Polyorète*, s'en rendit maître ensuite & y rétablit le gouvernement démocratique. Peu après, elle se rébella contre lui, il s'en rendit maître & lui pardonna. Elle tomba ensuite sous la puissance d'Antigonos Gonates. Philippe de Macédoine voulut la soumettre, mais il ne réussit pas dans son entreprise. Archelaüs, l'un des généraux de Mythridate, la prit : un citoyen d'*Athenes*, nommé *Aristion*, à qui Archelaüs avoit confié quelques troupes, s'empara de toute l'autorité, & exerça dans cette ville une cruelle tyrannie. Elle fut ensuite assiégée par Sylla, & prise d'assaut après un long siege très-cruel.

Dès-lors la Grece fut en quelque sorte dépendante des Romains, sans être cependant tout-à-fait privée de sa liberté. *Athenes* subsista encore long-tems avec éclat, non sur le pied de ville ou de république guerrière, mais comme ville savante & comme le siege des beaux-arts. Les grands de Rome y envoyoient leurs enfans pour achever leur éducation. Cicéron y envoya son fils pour étudier sous Cratippe. Horace se félicitoit d'y avoir séjourné, *adjecere bonæ paulo plus artis Athenæ*. On fait que S. Basile & Grégoire de Nazianze y avoient fait leurs études ; Cicéron lui-même voyagea dans la Grece, à *Athenes* & dans l'Asie Mineure, pour s'y perfectionner dans l'art oratoire & dans l'éloquence, dont il fut depuis un modele qu'on pourroit dire parfait, s'il y avoit quelque chose d'absolument parfait parmi les hommes.

Enfin, après la chute de l'empire, *Athenes* devenue la proie d'un peuple ennemi des sciences, est tombée dans la barbarie. Elle fut prise par les Turcs en 1455, reprise par les Vénitiens en 1464 & en 1687 ; mais ils furent contraints de l'abandonner, & elle est restée aux Turcs. Tous ces accidens ont si fort diminué de son ancienne splendeur, qu'elle est devenue, pour ainsi dire, un simple village. On trouve cependant, soit au-dedans, soit au-dehors, plusieurs restes de son ancienne magnificence qui prouvent le degré de perfection auquel l'Architecture & la Sculpture avoient été portées dans cette ville. Elle a encore 6000 habitans dont les trois quarts sont des Chrétiens orientaux qui y ont plusieurs églises & chapelles, avec un métropolitain qui y fait sa résidence. Les Turcs y ont cinq mosquées, dont il y en a une qui étoit anciennement le temple de Minerve, qu'on appelloit *Parthénon*.

Parmi les antiquités que l'on voit à *Athenes*, celles du château sont les mieux conservées. Ce château est sur une colline, il renferme un temple en marbre blanc & à colonnes de porphyre & marbre noir, qu'on dit magnifique & spacieux. On voit au frontispice des figures de cavaliers armés ; dans le pourtour, d'autres figures moins grandes, des bas-reliefs, &c. au bas du château il reste dix-sept colonnes de marbre blanc, de trois cens qui formoient anciennement le palais de Thésée (Voyez

planch. I, fig. 2. Planches d'Antiquités. Ruines d'Athènes, dans ce Suppl.) Ces colonnes ont dix-huit pieds de tour au moins, & sont hautes à proportion. On lit sur une porte qui est entière, au-dehors : cette ville d'Athènes est assurément la ville de Thésée ; & en dedans, cette ville d'Athènes est la ville d'Adrien, & non pas de Thésée. On voit encore le fanari ou la lanterne de Démosthène (*fig. 1. même planch.*) ; on dit que c'est-là où ce grand orateur s'enfermoit pour étudier son art : c'est une petite tour de marbre environnée de six colonnes cannelées, & couvertes d'un dôme au-dessus duquel il y a une lampe à trois becs en ornement d'architecture. La frise est chargée d'un bas-relief, où l'on distingue quatorze groupes de deux figures chacun ; ce sont des Grecs qui combattent ou qui sacrifient. Il y a encore quelques ruines de l'Aréopage, du Prytanée, d'un temple de la Victoire, l'arsenal de Lycurgue, un temple de Minerve dont nous avons fait mention plus haut, la tour des vents dont Vitruve a parlé, les débris d'un temple bâti sur le mont Larium (*fig. 2. pl. II.*) ; le monument de Philopappus (*fig. 1.*) ; celui de Trasyllus (*fig. 3.*) ; quelques colonnes du Propylée (*fig. 4.*) , & quelques autres monumens. Ces morceaux respirent encore un air de grandeur ; & du milieu de ces décombres s'élève une voix éclatante qui célèbre à la fois la gloire des héros & celle des artistes de la Grece.

Les deux rivières de l'Ilisse & de l'Eridan qui arrosent la plaine sur laquelle Athènes est située, sont peu considérables aujourd'hui, parce que la première a été partagée en plusieurs canaux pour arroser les plantations d'oliviers, tellement qu'elle se réduit à la fin presque à rien ; la dernière se perd tout-à fait, parce qu'on la conduit sur les champs.

Nous ne pouvons terminer cet article sans parler des grands hommes que cette ville a produits, non pour faire l'histoire de leur vie que nous donnerons dans son lieu, mais pour nous borner uniquement à une indication même fort incomplète de ceux qui y ont figuré le plus avantageusement. Pisistrate qui s'empara du gouvernement d'Athènes, quoiqu'en cela il se rendit coupable d'injustice, fut à certains égards un grand homme, l'ambition l'aveugla, son bon naturel l'empêcha d'abuser de son pouvoir. Miltiades & Themistocle furent tout à la fois de grands capitaines & de grands hommes d'état. Aristide brilla par sa droiture, par son amour pour sa patrie, & montra autant de courage que tout autre pour sa défense. Après eux, Cimon se distingua d'une manière tout-à-fait glorieuse. Periclès fut par la persuasion se rendre en quelque sorte maître de la république : il n'a laissé aucun écrit qui témoigne ses talens ; mais ses actions rendent très-croyable tout ce qui s'est dit de son éloquence. Conon s'est rendu célèbre par son amour pour la patrie. Démosthène passe pour un modèle achevé dans l'art oratoire. Alcibiade a réuni tous les talens, la nature lui avoit, pour ainsi dire, prodigué tous ses dons, & l'on peut dire de lui qu'il n'eut point d'égal, soit dans le vice, soit dans la vertu : on auroit dû nommer avant lui Socrate, qui se donna beaucoup de soin à lui former l'esprit & le cœur. Platon a rendu, pour ainsi dire, son nom immortel. Thucydide, Xenophon entre les historiens, Euripide, Sophocle, Aristophane, Eschile parmi les poètes, se firent une grande réputation. Nous en ajouterions bien d'autres, si nous ne destinions pas un article séparé dans ce Dictionnaire à tous les grands hommes qu'Athènes a produits.

Nous allons finir par tracer le caractère de ce peuple. Toute son histoire montre qu'il avoit du génie, des talens, & même des talens supérieurs. Il y avoit parmi les Athéniens beaucoup de lumière & de goût, ils jugeoient bien des ouvrages d'esprit.

L'influence que les orateurs avoient dans les affaires de la république, montre combien ce peuple étoit admirateur de l'éloquence ; ils recherchoient la pureté du langage avec un soin infini ; le peuple même avoit une extrême délicatesse à cet égard ; l'aventure de Théophraste, si souvent rapportée, en est une bonne preuve. Ils entendoient les intérêts de leur république ; le peuple même y étoit beaucoup moins ignorant que chez d'autres nations. Ceci ne doit pas surprendre : on voit quelque chose de pareil dans la plupart des états démocratiques. Naturellement bons & humains, la bienfaisance des Athéniens s'étendoit jusqu'aux bêtes même : la fondation qu'ils firent pour un mulet qui avoit beaucoup travaillé à des ouvrages publics, en est une marque. D'un autre côté, légers, inconsistans, ils oublièrent plus d'une fois les bienfaits qu'ils avoient reçus, & payerent d'ingratitude ceux qui les avoient le mieux servis. Ceci peut à un certain point s'excuser par leur amour pour la liberté ; ils en étoient jaloux à un tel point qu'un simple soupçon les faisoit agir comme si la faute étoit avérée. L'ostracisme pratiqué contre les plus dignes citoyens (*voyez OSTRACISME.*), est un exemple de ce que l'on vient de dire. Les Athéniens aimoient le plaisir, mais l'amour du plaisir cédoit toujours à l'amour de la patrie qu'ils défendirent en plusieurs occasions avec la plus grande valeur. De si grandes qualités & de si grands défauts ne se rencontrent guère que dans des pays de liberté. (*T. D. G.*)

ATHÈNES, (*Histoire ancienne.*) l'Attique autrefois appelée Ionie, étoit bornée à l'orient par la mer Egée, au midi par le golfe Saronique, à l'occident par la Mégaride, & au nord par la Béotie. Athènes, capitale de cette contrée, n'occupoit dans son origine que l'espace où la citadelle fut depuis construite ; mais lorsqu'elle devint l'école des nations, elle prit tant d'accroissement, que son circuit étoit de cent soixante-dix-huit stades. On lui donna d'abord le nom de Cecropienne, de Cecrops qui fut son fondateur ; & ce ne fut que sous le regne d'Amphitryon, qu'elle prit le nom d'Athènes. Quelquefois on la distinguoit simplement par le nom de ville, titre de distinction, qui fut donné à Troye, à Alexandrie d'Egypte & à Rome. Quelques-uns prétendent qu'elle eut Ogiges pour fondateur. Mais les marbres d'Arundel & Eusebe ne datent la chronologie d'Athènes, que de Cecrops qui en est regardé comme le premier roi. Il eut seize successeurs au trône, dont les plus célèbres furent Erectée & Thésée. Le premier immortalisa son regne par la découverte de l'agriculture qu'il introduisit dans l'Attique ; l'autre rassembla, dans l'enceinte de la ville, les hommes épars dans différentes bourgades ; il divisa le peuple en trois classes, comme en Egypte, en nobles, en laboureurs & en artisans. Tous les autres rois n'ont sauvé de l'oubli que leur nom, excepté Codrus qui se dévoua pour le salut de la patrie. Les guerres allumées par ses enfans, pour se disputer le trône qu'il laissoit vacant, dégoûtèrent le peuple du gouvernement des rois, qui n'avoient eu que le phantôme du pouvoir, dont le corps de la nation s'étoit réservé la réalité.

Après l'abolition de la royauté, on établit des archontes perpétuels, qui n'avoient qu'une autorité limitée par la loi dont ils étoient les depositaires & les ministres. On craignoit que la perpétuité de leur pouvoir ne leur inspirât l'ambition d'en abuser. Le peuple qui s'étoit réservé la puissance législative, fixa leur nombre à neuf, & réduisit leur exercice à pareil nombre d'années, ne voulant laisser aucune trace de la royauté, dont la perpétuité de pouvoir offroit une image odieuse ; & dans la suite, les archontes furent annuels, parce que les Athéniens transféroient, à regret, à des magistrats une

autorité qu'ils croyoient n'appartenir qu'au corps de la nation.

Leur administration étoit trop passagere pour les rendre respectables. Armés du glaive de la loi, la pointe en fut émouffée dans leurs débiles mains. A peine avoient-ils appris à gouverner, qu'on leur donnoit des successeurs sans expérience, qui ne pouvoient aussi que faire un court essai de leurs talens pour le gouvernement, sans avoir le tems de les développer. Le peuple le plus instruit, fut le plus mal gouverné : l'excès du mal fit songer aux moyens d'y appliquer le remede. On sentit la nécessité de fixer les principes du gouvernement qui jusqu'alors avoient été arbitraires, & qui sont toujours sans vigueur, quand ils n'ont pas le sceau du chef & de la nation. *Athenes* emportée jusqu'à cette époque par les événemens & les passions, jeta les yeux sur un des archontes, nommé *Dracon*, dont la vertu dure & farouche étoit plus propre à réprimer l'indocilité des esclaves, qu'à façonner des citoyens à l'obéissance des loix. Il falloit que les Athéniens fussent bien corrompus, puisque leur législateur infligea peine de mort pour les fautes les plus légères & pour les crimes les plus atroces; il condamna au même supplice le malheureux qui n'avoit fait qu'une chute, & le scélérat vieilli dans l'habitude du crime. Il falloit une grande férocité pour dicter des loix si barbares. Peut-être aussi ne confondit-il la foiblesse avec le crime, que parce qu'il connoissoit l'excès de corruption de ses concitoyens, & qu'il valoit mieux être barbare qu'indulgent, pour prévenir la tentation des maux dont il étoit le témoin. Les droits de l'humanité réclamerent contre une législation si meurtriere, qui ne fit que multiplier les désordres qu'elle s'étoit proposée de réprimer. La loi parut un joug; & il falloit une regle. Tout frein fut rompu; & l'on tomba dans le cahos de l'anarchie. Le peuple fatigué lui-même d'une indépendance licentieuse, s'adressa à Solon pour lui donner des loix. Il falloit une main habile pour guérir tant de maux : trois factions avoient des vues différentes; les habitans des montagnes vouloient que la puissance souveraine résidât dans le peuple; ceux de la plaine penchoient vers l'aristocratie. Les plus sages demandoient un gouvernement mixte pour mettre une balance entre la tyrannie des magistrats & la licence du peuple. Solon appelé au trône par les vœux de sa nation, préféra le titre de législateur à celui de roi. Les factions qui divisoient *Athenes*, ne lui permirent point de donner à ses loix ce degré de perfection qu'elles auroient pu recevoir dans des tems moins orageux; comme il lui fut impossible de faire tout le bien dont il étoit capable, il pallia les maux qu'il ne pouvoit extirper; & quand au lieu de remede, on ne donne que des adoucissements, on augmente les maladies politiques; il eût bien voulu se proposer Licurgue pour modele; mais il avoit à maîtriser un peuple dominé par une imagination ardente, qui confondoit le beau avec le luxe, & toujours prêt à s'élaner au-delà des limites d'une liberté raisonnable. Le goût des voluptés avoit épuisé les plus grandes fortunes : des peres dénaturés vendoient leurs enfans pour se dérober aux poursuites de leurs créanciers usuraires. Les meres & les filles prostituoient leur honneur pour arracher leurs époux & leurs peres des prisons; d'autres s'expatrioient pour trouver chez l'étranger des moyens de subsister. Les campagnes restoient incultes & les villes désertes. Le peuple ébranlé par l'exemple de Sparte, où il n'y avoit ni pauvres, ni riches, ni mécontents, demandoit, avec des cris séditieux, le partage des terres. Solon craignant de tomber, en précipitant sa marche, commença par publier une remise des

dettes; & pour en faciliter le paiement, il augmenta le prix de la monnoie. La mine qui n'étoit estimée que soixante & quinze dragmes, en valut cent. Cet édit ne fit que des mécontents : le pauvre qui n'avoit point inspiré assez de confiance pour contracter des dettes, ne trouvoit aucun soulagement; le riche qui avoit retranché de son nécessaire pour augmenter sa fortune, eut droit de se plaindre : il n'y eut que les dissipateurs qui gardèrent le silence; parce que, sans devenir plus riches, ils n'eurent plus à redouter les poursuites de leurs créanciers.

Ce début fit connoître à Solon qu'il devoit conformer les principes de son gouvernement au caractère de ses concitoyens; ainsi convaincu lui-même des vices de sa législation, il disoit : *les loix que je donne aux Athéniens, ne sont pas les meilleures qu'on puisse établir; mais ce sont les meilleures qu'ils soient capables de recevoir; & quand on les comparoit aux toiles d'araignées, où il n'y avoit que des mouches qui pussent se laisser prendre, il répondoit qu'on se soumettoit, sans murmurer, à des loix qu'on n'avoit aucun intérêt de violer, & que les sciences étant établies pour l'utilité de tous les concitoyens, ils trouveroient plus d'avantages à les observer qu'à les enfreindre.*

Solon n'avoit point, comme Licurgue, l'avantage d'une haute naissance; il n'employoit point, comme lui, l'autorité imposante de la divinité, ni l'imposture des prêtres pour consacrer ses institutions; il n'avoit que cette confiance qu'inspire la vertu toujours trop simple pour être respectable à la multitude; ainsi, quoique supérieur par ses talens au législateur Spartiate, il n'eut pas un si glorieux succès, parce qu'il se vit sans cesse arrêté dans sa marche : il fut obligé d'abandonner au peuple la puissance législative, le droit d'élire les magistrats, de contracter des alliances, de faire la paix & la guerre. Les citoyens furent distribués en différentes classes; & persuadé que l'indigent constitué en dignité, est le plus accessible à la vénalité & à la corruption, il ordonna de ne conférer les charges qu'à ceux qui retireroient au moins de leurs terres cinq cens mesures de froment, d'huile & de vin; mais, pour consoler les pauvres de cette exclusion à la magistrature, il leur donna droit de suffrage dans les assemblées publiques. C'étoit avilir les magistrats que de les soumettre aux caprices de la multitude, qui pouvoit annuler ses arrêts; c'étoit soumettre les décisions des personnes instruites à une assemblée tumultueuse d'ignorans, & toujours susceptibles de vénalité ou de séduction; c'est ce qui fit dire à Anacharsis que dans *Athenes* c'étoit les sages qui délibéroient, & que c'étoit les fous qui avoient le privilege de décider.

Ce fut pour prévenir l'abus que le peuple pouvoit faire de son autorité, qu'il établit un sénat composé de quatre cens citoyens choisis dans les quatre tribus qui formoient le corps de la nation; ils étoient chargés d'examiner les affaires avant de les exposer au jugement de l'assemblée qui seule avoit droit de décider. Cette institution eût été excellente, si ces deux autorités bien combinées, eussent pu se balancer, sans se détruire : ces assemblées étoient trop multipliées pour ne pas engloutir tout le pouvoir. Le sénat devoit les convoquer quatre fois en trente-six jours. Tout magistrat & tout général d'armée avoit encore le droit d'en demander d'extraordinaires; ainsi c'étoit un corps toujours subsistant, devant lequel tout citoyen âgé de cinquante ans avoit droit de haranguer. Ces orateurs turbulens soumettoient la sagesse du magistrat à leur éloquence insolente & séditieuse, plus faciles à se laisser corrompre qu'à arrêter la corruption, ils furent les artisans des troubles

troubles & les moteurs des dissensions ; & quoique la plupart de ces démagogues fussent les moins intéressés aux désastres & aux prospérités publiques, ce n'étoit que par leur impulsion que les flots de la multitude étoient agités.

Solon, pour tempérer des désordres dont il étoit dans l'impuissance d'extirper les racines, re-tablit l'aréopage dans sa première dignité. C'étoit dans cet auguste tribunal que la divinité sembloit dicter ses arrêts par l'organe des hommes qui étoient son image : ces intelligences pures & sublimes présidoient aux destinées publiques & particulières. Leur incorruptibilité & la sagesse de leurs décisions inspirèrent tant de confiance, que les rois & les particuliers, les Grecs & les Barbares soumettoient à leur tribunal les affaires les plus intéressantes & les plus compliquées. C'étoit dans les ténèbres qu'ils écoutoient les plaidoyers & prononçoient leurs arrêts : les faits étoient exposés avec simplicité ; les réflexions pathétiques devoient en être bannies. L'éloquence sévèrement proscrite ne prêtoit point au mensonge les couleurs de la vérité : ces juges incorruptibles auroient suffi pour maintenir l'ordre dans une république vertueuse ; mais le pouvoir étoit entre les mains d'une multitude ignorante & corrompue. Les loix de Dracon qui avoient été abolies, furent remises en vigueur ; on ne fit qu'adoucir la sévérité des peines infligées aux coupables, pour ne pas laisser subsister un abus qui confondoit les foiblesses passagères avec les crimes d'habitude.

Solon ne pouvant atteindre Licurgue pour mettre une parfaite égalité entre tous les enfans de la patrie, rapprocha du moins l'intervalle qui séparoit les citoyens ; il fut permis à tout le monde d'embrasser la défense de l'offensé ; & quoiqu'on ne fût point lésé personnellement, on pouvoit citer au tribunal des loix tout auteur d'un délit. Cette institution associoit tous les citoyens aux injures, & accoutumoit à la sensibilité des maux d'autrui ; il fit une autre loi qui avoit de grands avantages, & qui ouvroit la porte à de grands abus : il ordonna que tout citoyen, dans les dissensions civiles, se déclarât pour un parti ; ceux qui, par une lâche politique, restoient dans l'indifférence, furent condamnés à un exil perpétuel & à la perte de leurs biens. Le motif de cette institution est sensible ; tous les citoyens ayant la patrie pour mere commune, tous doivent contribuer à en entretenir la splendeur. Dans les divisions domestiques, la justice est toujours d'un côté ; & c'est la trahir que de ne pas se déclarer pour elle : c'est être infidèle à l'état que de rester dans l'inaction, de peur de compromettre sa fortune ; & il arrive souvent que ceux qui ont le plus à perdre, sont toujours arrêtés par une circonspection timide & bassement intéressée. Voilà quels étoient les avantages de cette loi : voici quels en étoient les abus. Dans la chaleur des discordes nationales, les deux partis s'élançant au-delà des limites ; il est avantageux qu'il y ait des citoyens calmes & exempts de partialité pour être les arbitres des factions à la fin de l'ivresse. Ce ne peut être que les spectateurs oisifs & indifférens, qui peuvent inspirer la confiance ; quand on embrassé un parti, on devient naturellement suspect : il peut encore arriver que des factions armées soient également reprehensibles ; alors cette institution rendoit tous les citoyens coupables.

Le législateur ne voulant pas que le mariage fût un trafic mercénaire, mais une union formée par une tendresse réciproque, retrancha du contrat tout ce qui pouvoit allumer la cupidité. Il fut ordonné que les filles qui n'étoient pas uniques, n'auroient

pour dot que trois robes & quelques meubles d'une mince valeur. Ses loix pour maintenir la pudeur des mariages, les peines infligées aux adulteres, furent des freins puissans contre la lubricité. La législation la plus vigilante échoue toujours, quand elle entreprend de combattre le penchant d'une nation.

La loi ne consultant que l'ordre de la nature, avoit jusqu'alors proscrit la liberté de tester : il fut permis aux mourans de disposer de leurs biens ; c'étoit un attentat contre un peuple libre, que de le forcer à laisser son héritage à d'indignes parens, tandis qu'on livroit à l'indigence des amis vertueux, que la reconnoissance obligeoit de récompenser ; mais cette liberté ne s'étendit point sur ceux qui laissoient des enfans ; quoiqu'on n'en dût pas prévoir un grand abus, on crut qu'il étoit de la décence de les priver des moyens d'outrager la nature. Il n'établit aucune loi contre le parricide : ce crime lui parut si affreux, que c'eût été en faire naître l'idée que de le défendre ; il prononça des peines sévères contre ceux qui calomnioient les morts, quoique leurs dérèglemens eussent mérité une juste censure : on les tenoit pour sacrés ; & la religion s'en déclaroit la protectrice. La licence d'en médire auroit éternisé les haines : ceux qui disoient des injures dans les temples étoient traités de profanateurs ; on punissoit aussi ceux qui, dans les tribunaux, dans les assemblées publiques & dans les théâtres, donnoient des scènes de violence & d'emportement, parce que le public assemblé est toujours respectable, & qu'il faut avoir un fond de férocité pour violer les égards qu'on lui doit. Les récompenses décernées aux vainqueurs des jeux de la Grece, avoient dégénéré en profusions. Solon défendit d'épuiser le trésor public pour enrichir des athletes & des luteurs, tandis qu'on laissoit languir dans l'indigence les défenseurs de l'état ; & ces largesses parurent mieux employées à nourrir les enfans de ceux qui étoient morts les armes à la main, ou qui avoient servi avec intégrité la patrie dans des emplois pacifiques.

Les manufactures, les arts & les métiers furent annoblis. L'inutilité ne fut plus le privilege de la naissance. Solon chargea l'aréopage de s'informer des moyens dont chacun usoit pour subsister. Il sçavoit que l'indigence paresseuse faisoit de mauvais citoyens ; c'étoit donc pour bannir l'inutilité & les vices, qu'il tira tous les arts mécaniques de leur avilissement. Un fils fut dispensé de nourrir son pere, s'il ne lui avoit fait apprendre un métier : les enfans nés d'une courtisane jouirent du même privilege qui étoit plutôt une flétrissure, puisqu'elle éternisoit l'infamie des auteurs de leurs jours. La considération attachée aux arts les plus vils à nos yeux prévint la contagion des mendians qui déshonorent les villes, & qui font la censure de leur police. A peine cette législation fut-elle établie, qu'il s'éleva trois factions qui conspirèrent à la détruire. Pisistrate riche, magnifique & populaire, fit servir ses trésors à corrompre les ames vénales ; & Solon eut la honte de voir la tyrannie s'élever sur les ruines de son gouvernement qui ne dura que vingt-quatre ans.

Pisistrate, tyran paisible, étoit d'autant plus dangereux, qu'il paroissoit n'user de son pouvoir que pour la félicité publique. Ses manieres insinuantes auroient façonné les Athéniens à l'esclavage, si les deux autres factions ne les eussent fait souvenir qu'ils avoient été libres, & qu'ils avoient un maître. Pisistrate détrôné deux fois, rentre deux fois triomphant dans sa patrie ; il ne fut reprehensible que par les moyens qu'il prit pour s'élever. Sa douceur & sa modération légitimerent ses prétentions ; &

tant qu'il gouverna, les Athéniens furent protégés par le bouclier de la loi; il divisa le peuple en dix tribus. Le sénat qui n'étoit composé que de quatre cents sénateurs, fut augmenté d'un cent; au lieu de quarante prytanes, il en établit cinquante, qu'il tira du sénat: leurs fonctions étoient de convoquer les assemblées du peuple, & de rapporter les affaires sur lesquelles le sénat avoit délibéré. Pisistrate n'eut ni le sort ni les vices des tyrans: il mourut tranquillement dans son lit, & transmit sa puissance à ses deux fils qui n'héritèrent ni de ses talens, ni de ses vertus; l'un fut assassiné par Hermodius & Aristogiton, à qui *Athenes* reconnoissante rendit presque des honneurs divins; l'autre, nommé *Hyppias*, dégradé du trône, fut chercher un asyle à la cour de Darius qui, sous prétexte d'être le protecteur des rois, essaya de donner des fers à la Grece.

Après l'expulsion d'*Hyppias*, l'expérience de la tyrannie réveilla le sentiment de la liberté; mais la crainte de l'oppression fit de tous les citoyens autant d'opresseurs. On ne fut plus impunément vertueux: la modération traitée d'*hypocrisie*, fut regardée comme le voile d'une adroite ambition. La supériorité des talens parut dangereuse, parce qu'on pouvoit en abuser pour opprimer; & dans le tems qu'*Athenes* éleve des monumens aux bienfaiteurs de la patrie, dans le tems qu'elle immortalise leurs services & sa reconnoissance sur le bronze & l'airain, elle punit par le ban de l'ostracisme ou d'un exil de dix ans, des citoyens à qui elle ne peut reprocher que leur mérite & leurs vertus: c'étoit défier & traîner en même tems dans la boue ses défenseurs.

Les inquiétudes causées par l'amour de la liberté, empêchèrent les Athéniens de tomber dans les langueurs de l'inertie. Le fanatisme républicain entretenoit les inclinations belliqueuses d'un peuple que ses penchans entraînoient vers les amorces des voluptés. Dans l'ivresse d'une liberté naissante, ils osèrent défier la puissance des Perses qui vouloient rétablir le fils de Pisistrate sur le trône; malgré l'inégalité de leurs forces, ils furent les agresseurs; & Sardis, capitale de Lydie, fut prise & réduite en cendre. Darius indigné qu'un peuple, jusqu'alors obscur, osât mesurer ses forces contre lui, résolut de l'en punir; & son armée qui s'avança jusqu'à Marathon, fut honteusement défaite. Le monarque Persan, plus irrité qu'abattu, se préparoit à fonder une seconde fois sur la Grece, lorsqu'il fut surpris par la mort. Xerxès, son successeur, impatient de venger l'affront fait à son pere, dépeupla ses états pour former une armée de dix-huit cens mille combattans. Les Athéniens suspendirent leurs animosités domestiques; & saisis d'enthousiasme pour la patrie, ils soutinrent avec les Spartiates tout le poids de la guerre midique: abandonnés des autres peuples de la Grece, ils furent les seuls qui résolurent de mourir libres. Themistocle, général des Athéniens, ne vit qu'un moyen de sauver leur ville; c'étoit de l'abandonner: ils construisent des vaisseaux des charpentes de leurs maisons: ils envoient les vieillards, les femmes & les enfans à Salamine; & restant eux-mêmes sans patrie, ils s'avancent pour servir de digue à une inondation de Barbares. Cette résolution hardie, inspirée par la magnanimité, étoit moins dictée par le désespoir que par la prudence. Si les Perses eussent été vainqueurs, *Athenes* n'eût pu survivre à ses enfans; ainsi ce n'étoit pas la sacrifier que de l'abandonner, puisque, si les Athéniens étoient triomphans, la ville reparoissoit peuplée d'habitans couverts de gloire.

Les Perses se répandent comme un torrent dans la Grece; après avoir forcé le pas des Thermopiles,

Thespie & Platée sont réduites en cendres. La citadelle d'*Athenes* succombe sous les efforts des Barbares, & ensevelit sous ses ruines ses intrépides défenseurs. Leurs flottes composées de douze cens vaisseaux, dominoient sur les mers; & les Grecs n'avoient que trois cens quatre-vingts voiles pour lui en disputer l'empire: mais ils occupoient le détroit de Salamine où le petit nombre pouvoit défier la supériorité. Ce fut dans ce bras de mer que s'engagea le combat le plus mémorable dont l'histoire fasse mention. Les Barbares trop resserrés ne pouvoient déployer toutes leurs forces contre les Grecs qui agissoient tous à-la-fois: leur flotte fut dispersée; & Xerxès craignant que l'ennemie rompit le pont qu'il avoit jetté sur le Bosphore, s'enfuit avec précipitation dans ses états, laissant à Mardonius trois cens mille hommes qui furent taillés en pieces à Platée.

Les Athéniens usèrent de la plus grande modération envers les Grecs qui avoient trahi la cause commune, & que les Spartiates moins indulgens vouloient punir. C'eût été remplir la Grece de mécontents; c'eût été ménager des amis aux Barbares; il étoit de la politique de pardonner: cette victoire dissipa la terreur que le nom Persan inspiroit. On éleva le courage des vivans par les honneurs qu'on rendit aux morts; on grava leurs noms & celui de leurs tribus sur les monumens qu'on érigea dans le champ de la victoire; & les esclaves qui avoient pris les armes, eurent part aux distinctions: on institua des jeux funebres, où l'on fit le panegyrique de ces victimes de la patrie; la dixieme partie de butin fut consacrée aux dieux tutélaires de la Grece.

Les Athéniens, séduits par leurs prospérités, s'abandonnerent à une confiance présomptueuse; & honteux de n'occuper que le second rang dans la Grece, ils se regarderent comme les dominateurs. Sparte qui avoit encore ses vertus, fut susceptible d'une basse jalousie de leur gloire; elle eut l'orgueil impérieux de n'avoir point d'émule, elle leur défendit de rebâtir leurs murailles, sous prétexte que la Grece entiere étoit leur plus ferme rempart, d'autant plus que si les Perses faisoient une nouvelle invasion, ils seroient d'*Athenes* une place d'armes, d'où ils donneroient la loi au reste de la Grece. *Athenes* releva ses remparts, & Sparte, retenue par l'équité de ses loix, eut assez de pudeur pour n'oser l'en punir; les deux peuples devenus ennemis secrets, crurent devoir sacrifier leur ressentiment aux intérêts de la patrie; accoutumés à être appelés les deux bras, les deux pieds & les deux yeux de la Grece, ils sentoient qu'elle seroit mutilée par l'extinction de l'un ou de l'autre. Les Athéniens, fatigués du repos, ne furent redoutables qu'à eux-mêmes, tant que Themistocle, Aristide & Cimon, eurent assez d'ascendant sur leur esprit, pour leur faire sentir les avantages de conserver l'ancien système de la Grece. La hauteur insultante de Pausanias, rendit les Spartiates odieux à leurs alliés, qui déférerent le commandement général aux Athéniens. Ce ne fut point avec des flottes ni des armées qu'ils acquirent cet empire; la douceur d'Aristide & de Cimon, leur mériterent cette prééminence, mais s'ils s'en étoient montrés dignes, ils étoient incapables de le conserver. Comment un peuple, qui n'avoit point de principes fixes de gouvernement, auroit-il pu ployer son caractère à celui des autres? Platée & Marathon avoient été le berceau de la gloire des Athéniens, ils en soutinrent l'éclat tant qu'ils s'abandonnerent à la sagesse d'Aristide & de Cimon; mais une suite de prospérités est le présage certain de la décadence d'un état où le gouvernement est populaire, où les esprits extrêmes,

dans le bien comme dans le mal, passent de l'insolence de la victoire, dans le découragement des revers. Le génie d'un grand homme suffit pour former les mœurs publiques : en voici deux exemples frappans. Après la victoire de Platée, les Athéniens sentant l'importance d'une marine, se rendirent puissans sur mer. Les autres Grecs, à leur exemple, équipèrent des flottes; ce fut alors que Themistocle conçut le projet criminel de donner des loix à la Grece, en brûlant la flotte des alliés. Il ne divulgua point le secret de ses moyens; il demanda au peuple qu'on nommât quelqu'un à qui il pût le communiquer; le choix tomba sur Aristide, respecté par ses lumieres & son intégrité; ce vertueux citoyen écouta avec horreur la proposition de trahir des alliés, dont on n'avoit aucun sujet de se plaindre; il retourne à l'assemblée, & s'armant de modération, il dit avec tranquillité : Athéniens, le projet formé par Themistocle, est le plus favorable à votre élévation; mais comme il est injuste, il est le plus contraire à l'intérêt de votre gloire. Le peuple saisi d'un noble mouvement, défend à Themistocle de rien exécuter; ce trait montre qu'il y avoit un fond de vertu dans les Athéniens, & qu'il ne falloit qu'une main habile pour le développer. C'est dans une assemblée tumultueuse, & non dans l'ombre d'une école, que toute une nation fait le sacrifice de ses intérêts, parce qu'ils sont incompatibles avec l'équité.

Cimon nous en fournit un autre exemple. Après avoir couvert sa patrie de gloire, il avoit été banni par les intrigues de la faction dominante qui vouloit faire aux Spartiates une guerre, qu'il vouloit prévenir, comme destructive du système qui ne faisoit des villes de la Grece qu'une république fédérative. Ce vertueux citoyen, persécuté par sa patrie, ne la regarda pas moins comme sa mere, & ayant appris que les Spartiates & les Athéniens étoient prêts d'en venir aux mains, il se croit dispensé de son ban, il vient avec ses armes, & se range comme simple soldat, sous les enseignes de sa tribu, pour combattre ceux dont il étoit soupçonné d'être le partisan. Ses ennemis, au lieu de l'admirer, l'obligent de quitter le camp; avant de s'éloigner, il exhorte ses compagnons, suspects comme lui, à faire un effort de courage, & à effacer dans leur sang, l'injurieux soupçon qu'on a de leur fidélité. Ses généreux compagnons, désespérés de ne pouvoir combattre sous ses yeux, le conjurent de leur laisser du moins son armure complete, pour leur faire croire qu'il est avec eux; ils la placent au milieu de leur bataillon, & possesseurs de ce gage de l'héroïsme, ils s'élancent dans la mêlée avec une fureur si opiniâtre, que tous expirent percés de coups: tel est l'ascendant du génie, soutenu de la vertu, sur les ames les plus vulgaires.

Après la mort de ces deux grands hommes, intégrés magistrats, & intrépides guerriers, *Athenes* pencha vers son déclin; il s'éleva un homme qui avoit tous les talens, toutes les vertus & tous les vices, c'étoit Périclès, magistrat éclairé, orateur affectueux & véhément, grand capitaine & mauvais citoyen. Né avec tous les dons de la nature, il ne les déploya que pour la ruine de sa patrie, & quoique son cœur fût ouvert à toutes les passions, il les subordonna toutes à l'ambition de gouverner. Ce fut en introduisant le luxe & les vices, en entretenant le goût des fêtes & des voluptés, qu'il façonna un peuple indocile à l'obéissance. L'aréopage étoit chargé d'infliger des peines à ceux qui, nés sans biens, n'exerçoient pas un art mécanique; le législateur, par cette institution, avoit cru que le peuple, occupé de son travail, se repose-

roit du soin des affaires sur les magistrats. Périclès prit une autre route: flatteur de la multitude, il caressa son goût pour les fêtes & les spectacles, & détruisant l'habitude du travail, il inspira la passion des arts de luxe, & le dédain des professions utiles. Il fut alors aussi glorieux de chanter les héros que de les imiter; & tandis que Sparte bernoit son ambition à être libre & guerrière, les Athéniens, égarés dans leur route, étoient tous poètes, orateurs & philosophes. Les dépenses des représentations théâtrales épuisèrent le trésor public, qui ne put plus fournir à l'entretien des flottes & des armées; les représentations des tragédies de Sophocle & d'Euripide, engloutirent plus d'or que la guerre soutenue contre les Perses, pour la défense commune de la Grece. Les étrangers étoient indignés de l'assiduité scandaleuse des magistrats aux spectacles; & tandis que le soldat & le matelot sollicitoient le salaire de leur sang, on prodiguoit l'or de l'état, pour avoir des machines & des décorations théâtrales: les plaisirs qui ne doivent être que des délassemens, devinrent des besoins.

Ce furent tous ces désordres qui firent descendre *Athenes* de la premiere place qu'elle occupoit, pour s'asseoir dans le second rang. Après avoir humilié l'orgueil des Perses, elle eut la vanité d'imposer le joug à toute la Grece; ses alliés qu'elle épuisoit par des exactions, furent dans l'impuissance de la soutenir, & bientôt devinrent ses ennemis; la confédération respectable qui ne formoit de la Grece qu'une république, fut rompue; la guerre du Peloponèse fut le germe malheureusement fécond de toutes les calamités, & son issue fut aussi fatale aux vainqueurs qu'aux vaincus.

Périclès, voulant gouverner sans rivaux, avoit écarté des affaires tous ceux dont les talens pouvoient lui faire ombrage; il lui falloit des agens subordonnés, qui ne vissent que par ses yeux, sans élévation dans l'esprit, sans droiture dans le cœur, plutôt faits pour l'intrigue que pour la politique. Tandis que les arts agréables usurpoient la considération due aux talens utiles, il se formoit des hommes aimables, mais incapables de gouverner la république. Cléon, intrigant audacieux, s'empara du timon des affaires: cet homme sorti du néant, & monté au faite de la grandeur sans le secours des talens & des vertus, fit naître de la confiance à tous les intriguans, qui reconnurent qu'il ne falloit que de l'audace pour maîtriser un peuple occupé de fêtes, de jeu & de spectacles. On crut devoir opposer à ce citoyen turbulent, Nicias dont la circonspection timide ne régloit rien que sur la certitude des succès. A force de porter ses vues trop loin, il ne distinguoit plus les objets; trop vertueux pour descendre dans les replis des cœurs corrompus; trop désintéressé pour voir dans les autres l'avarice & la cupidité; trop modeste pour apercevoir ses talens, il n'avoit que le défaut de se défier de sa capacité, & de présumer trop de celle des autres: ce qui l'auroit rendu digne de commander à une république vertueuse, devoit l'exclure du gouvernement dans des tems orageux.

Athenes, penchant vers sa ruine, avoit besoin d'une main pour la relever. Nicias, plus heureux à négocier qu'à combattre, fit une paix qui devoit rendre à la Grece sa stabilité; mais Alcibiade, né pour en troubler le repos, fixa tous les yeux sur lui; comblé de tous les dons de la nature, il prêtoit des grâces aux vices, & des amorces aux voluptés; formé à l'école de Socrate, il y avoit appris à connoître ses devoirs, & non à les remplir; il étoit tellement livré aux plaisirs, que les momens qu'il leur déroboit, pour se donner aux affaires, étoient moins des occupations que des délassemens,

& des ressources contre la satiété de la jouissance ; susceptible de toutes les passions , il favoit si bien les varier , qu'il sembloit toujours différent de lui-même pour se personnifier dans autrui. Vit-il au milieu des Spartiates ? il les surpasse en austérité. Est-il parmi les Thraces ? il se foumet sans efforts à leur régime sauvage. Va-t-il dans l'Asie mineure ? il se livre à la mollesse de l'Ionie , qu'il instruit encore dans les raffinemens des voluptés : un caractère si mobile ne peut avoir de mœurs , puisqu'il n'a point de principes ; mais les vices ne révoltoient point alors les Athéniens qui en étoient flétris. Leur marine qui auroit dû faire leur puissance , ne servit qu'à les affoiblir ; ce fut par elle qu'ils se procurèrent toutes les choses de luxe ; les productions de la Sicile , de l'Hélespont , ornerent leurs tables & leurs palais ; l'Egypte , la Lydie , sembloient n'être fécondes que pour eux : les vins de l'Archipel furent les délicieux poisons qui troublèrent leur débile raison.

Un peuple , occupé de jouir , doit être sans ambition ; mais les Athéniens , entraînés par l'agitation naturelle de leur caractère , sont voluptueux , & veulent encore être conquérans. Ils tournent leurs armes contre la Sicile , & ne pensent pas que leurs ennemis sont dans la Grece. Cette guerre ne pouvoit être soutenue avec gloire , qu'autant que le génie d'Alcibiade présideroit aux opérations ; à peine eut-il abordé en Sicile , que ses préludes furent des victoires ; mais tandis qu'il triomphoit des Siciliens , ses ennemis étoient dans Athenes , où ils l'attaquoient avec les armes de la superstition. On l'accuse d'avoir mutilé les statues des dieux , & d'avoir profané les mystères de Cérés ; les orateurs mercénaires tonnent avec bruit pour défendre la cause de Mercure & de la Déesse ; les mœurs licentieuses d'Alcibiade favorisent le succès de leur éloquence ; on le cite au tribunal des loix pour répondre ; il se soustrait par la fuite à la malignité de ses accusateurs , & l'on prononce contre lui un arrêt de mort , & la confiscation de tous ses biens : ce fut ainsi que pour relever quelques statues , on renversa la colonne de l'état. Les alliés qui ne s'étoient engagés dans cette guerre que pour apprendre à vaincre sous lui , tombèrent dans le découragement. Alcibiade , qui s'étoit réfugié à Sparte , étoit devenu redoutable à sa patrie qui l'avoit dédaigné pour défenseur ; mais ayant séduit la femme du roi Agis , qui lui avoit donné l'hospitalité , la crainte d'un juste ressentiment lui fit chercher un asyle auprès de Tisapherne , gouverneur de la basse Asie , où son génie turbulent forma des tempêtes qui éclatèrent sur Athenes. Pisandre & les autres chefs de l'armée , séduits par l'éclat de ses promesses , renversèrent la démocratie , & lui substituèrent le gouvernement de quatre cens nobles , avec un pouvoir illimité. Cette espece d'oligarchie priva le peuple d'une prérogative dont il avoit joui avec plus d'éclat que de tranquillité ; ces nouveaux tyrans devenus les bourreaux de leurs concitoyens , réveillèrent par leurs excès le sentiment de la liberté. L'armée composée de citoyens , dont on violoit les privilèges , dépouillée du commandement ses généraux , partisans de l'oligarchie : les quatre cens sont déposés. Alcibiade , rappelé de son exil , ne voulut rentrer dans sa patrie qu'avec la victoire ; toutes ses entreprises furent couronnées du succès : il reparut dans Athenes comme un libérateur , chargé de trophées & des dépouilles des nations. Cette faveur passagère étoit trop éblouissante pour ne pas allumer l'envie , & dès qu'on le crut invincible , il parut redoutable ; sa gloire fut une nouvelle source de disgraces , son armée taillée en pièces , pendant son absence , fournit un prétexte pour le destituer du commandement. Athenes , ayant

coupé le seul bras qui pouvoit la défendre , fut obligée d'ouvrir ses portes au général des Spartiates , & ce vainqueur insolent l'obligea de courber sa tête altière sous le joug de trente tyrans , qui firent périr plus de citoyens , que la guerre n'en avoit enlevé en dix ans. Trasibule , touché des maux de sa patrie , se met à la tête de soixante citoyens , réfugiés comme lui à Argos , & les tyrans sont détruits : mais en rendant la liberté à sa patrie , il n'y trouva que des hommes indignes d'être libres. Le sang des vainqueurs de Xerxès étoit glacé dans les veines de leurs descendans ; au lieu de ces Athéniens qui avoient vaincu à Mycale , à Marathon & à Salamine , c'étoit des hommes familiarisés avec l'ignominie & l'esclavage ; c'étoit des poètes , des musiciens & des décorateurs de théâtres , qui dirigeoient les rênes de la république : les fonds amassés pour la défense de l'état , furent appliqués aux dépenses des jeux & des spectacles.

La gloire d'Athenes s'éclipse avec Trasibule qui , en affranchissant sa patrie , ne put lui donner des mœurs. Chabrias , Iphicrate & Timothée jettent encore des étincelles dans les champs de l'histoire ; enfin Démosthène & Phocion furent les derniers Athéniens , & les seuls dignes de ce nom , au milieu d'une ville peuplée d'esclaves , qui après avoir été assujettis à Philippe & Alexandre , passèrent , comme le reste de la Grece , sous la domination des Romains. Cette ville autrefois embellie de trophées élevés à la valeur , ne renferme plus qu'une vile populace , flétrie par la misère & par les chaînes du despotisme ; la patrie des arts n'est plus peuplée que de barbares qui n'éprouvent pas même le sentiment de la grandeur de leurs ancêtres.

Les Athéniens furent le seul peuple du paganisme chez lequel il s'éleva des querelles sur le culte religieux. Leur esprit subtil & pointilleux raffinoit sur la recherche des cérémonies ; ils avoient l'imagination trop ardente pour n'être pas susceptibles de crainte & d'espérance , deux sentimens qui attachent étroitement à la religion reçue ; aussi avoient-ils l'extérieur fastueux de la dévotion. Ils s'assembloient dans les places publiques , où ils faisoient de pathétiques harangues aux dieux pour expliquer leurs besoins ; plus il y avoit d'art & de travail dans leurs prières , plus ils en espéroient d'efficacité ; c'étoit à haute voix qu'ils sollicitoient le ciel , c'est pourquoi leurs voisins les appelloient les cygales de la Grece. Juvenal lance une mordante investive sur leur manière de prier , & il leur représente qu'il feroit beaucoup plus sage d'abandonner aux dieux le soin de leur destinée , que de les fatiguer par des demandes importunes qu'ils n'ont pas la cruauté d'accorder à des hommes aveugles dans leurs vœux. Athenes assujettie aux Romains , sans être leur esclave , conserva long-tems son enthousiasme républicain ; ennemie du premier des Césars qui sembloit devoir naître dans son sein , elle éleva des autels à Cassius , vengeur de la liberté. Ses lumières , sa politesse , son goût pour les arts & les sciences , lui fournirent , pour ainsi dire , ses vainqueurs , puisqu'ils devinrent ses disciples. Ce fut à son école qu'ils apprirent à la respecter , & elle n'est aujourd'hui tombée dans l'avilissement , que depuis qu'elle est soumise à des maîtres barbares , qui n'ont su que combattre , vaincre & détruire. Le plus beau de ses titres , dans sa décadence , est d'avoir formé Antonin le pieux & Antonin le Philosophe. Les Gots s'emparèrent d'Athenes sous l'empire de Gallien , & l'an 1455 de Jesus-Christ , elle fut dévastée & presque détruite par les Turcs : elle n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade , connue sous le nom de Séine. (T-N.)

ATHENREY , ou ATERICH , ou ATHENRY ;

(Géogr.) ville d'Irlande au comté de Galloway, dans la province de Connaught, à six lieues sud de Tuam & à quatre ouest de Galloway. Elle est entourée d'une muraille de grand circuit qui renferme beaucoup de champs, de jardins & peu de maisons. Elle envoie deux députés au parlement. Long. 8, 40. lat. 56, 30. (C. A.)

ATHIS, (Géogr.) nom de deux petites villes ou jolis bourgs de France, dont l'un est dans le Laonois, à une demi-lieue de Laon, & l'autre en Normandie à cinq lieues est-sud-est de Vire. (C. A.)

ATHMONON, (Géogr.) petite ville ou bourg de Grece dans l'Attique, de la tribu Cécropide. Ses habitans étoient singulièrement attachés au culte de Vénus; on y voyoit un temple dédié à cette déesse sous le nom d'*Uranie*; le roi Porphyriion l'avoit fait bâtir. (C. A.)

ATHOL, (Géogr.) province d'Ecosse, dans la partie mitoyenne de ce royaume, entre les provinces de Perth, de Stratherne, de Badenoch & de Loquabir. C'est un pays stérile, couvert de montagnes, de bois, & rempli de lacs dont les principaux sont ceux de Lagan, d'Eyrachel, de Reynach & de Garry. Blair en est la capitale. L'aîné de l'une des branches de la famille de Murray, prend le titre de duc d'*Athol*. (C. A.)

ATHON, (Géographie.) ville de la Palestine dans l'Iturée, sur les frontières de l'Arabie. Alexandre Jeannée la conquit sur Aretas, roi d'Arabie. (C. A.)

ATHOS, (Géogr.) grande & fameuse montagne d'Europe, sur les côtes maritimes de la Macédoine, vers l'ancienne Thrace ou Romanie moderne, dans une presqu'île dont elle occupe toute la longueur, & des deux côtés de laquelle se forment *il golfo di contessa*, *sinus strimonicus* & *il golfo di monte santo*, *sinus singiticus*. On donne communément à cette presqu'île quarante lieues de circuit & autant à la base de l'*Athos*. Ce mont est compté dans le nombre des plus considérables inégalités convexes qui soient sur la surface du globe: c'est une chaîne de plusieurs sommets, & pour ainsi dire, de plusieurs étages, parmi lesquels il en est un qui par sa hauteur & ses habitations, attire sur-tout l'attention des curieux: c'est celui que l'on appelle proprement l'*Athos* & le *monte santo*. Sa hauteur n'a point encore été mesurée comme celle du Ténérif, du Chimborazo, du Saint-Godard & du Canigou; mais on la conçoit par l'étendue de l'ombre qu'elle fait. Cette étendue fut déjà observée par les anciens: Plin & Plutarque rapportent qu'au solstice d'été, vers l'heure du coucher du soleil, la place du marché de Myrrhina, dans l'île de Lesbos, aujourd'hui Stalimene, recevoit l'ombre de l'*Athos*; des observations faites depuis ont confirmé le fait, & l'on fait que de cette île à cette montagne il y a 17 à 18 lieues de distance.

Les environs de l'*Athos* contenoient autrefois les cinq villes de Cleonée, de Thyfres, d'Akrothom, d'Olophixus, de Dion, & nombre de maisons de campagne fort jolies où se retiroient souvent les anciens philosophes de la Grece, à cause de la salubrité de l'air, & de l'aspect riant & majestueux de ses côtes, & des mers qui les environnoient. A ce peuple de philosophes ont succédé vingt-deux couvents de moines grecs & une multitude d'hermitages & de grottes sanctifiées, mais puantes & mal-saines. Ces couvents sont entourés de murs & de fossés, pour la plupart capables de résister aux coups de main des corsaires dont ils sont souvent menacés. On y compte environ six mille religieux sous la protection du bostangi-bachi & sous les yeux d'un aga qui relève du bacha. Les présens qu'ils font à celui-ci montent à près de 50000 livres par an, & la contribution qu'ils paient à la Porte

Ottomane est de la même somme. Ce sont les aumônes qu'ils reçoivent de l'église grecque en général, & des hospodars de Valachie & de Moldavie en particulier, qui, conjointement avec le produit des pâturages de la montagne, les mettent en état de fournir à leur contribution. Ces moines vivent d'ailleurs dans une grande pauvreté & sous des règles très-austères; quelques-uns d'entr'eux se vouent à l'étude & à la contemplation; mais le plus grand nombre travaille de ses mains ou mendie. Il y a pour eux un marché public qui se tient tous les samedis, sous la présence de l'aga, dans un endroit de la montagne nommé *Kareis*: c'est là qu'ils font échange entr'eux de pain, de fruits, de légumes, de couteaux, d'ustensiles & de petites images. Toute viande leur est sévèrement interdite, aussi-bien que toute communication avec les femmes. On prétend que tous parviennent à un âge fort avancé; ce qui n'est pas difficile à croire d'après la description du pays qu'ils habitent, & de la vie sobre qu'ils menent. C'est aujourd'hui une des plus grandes curiosités de la Grece moderne que le voyage du mont *Athos*. (C. A.)

ATHOTIS, (Hist. d'Egypte.) Après la mort de Menès qui avoit étendu sa domination sur toute l'Egypte, ce royaume fut partagé entre ses quatre fils. Celui de Thebes fut l'héritage d'*Athotis*: il paroît que le pouvoir suprême résida tout en lui, & que ses frères ne furent que ses lieutenans. Il est du moins constant qu'il fut le collègue de celui qui régnoit à This, & qu'il n'avoit point d'associé dans le gouvernement de Thebes. Ce prince annoblit encore le trône par la supériorité des connoissances qu'il y fit asséoir avec lui. Les Egyptiens lui attribuent l'invention de l'écriture & de la langue sacrée; il étendit les limites de la géométrie dont on assure qu'il donna les premières leçons. Son génie avide de tout connoître le transporta dans le ciel, pour y contempler les mouvemens périodiques de ces globes lumineux flottans dans l'immensité: il découvrit la cause des éclipses & détermina avec précision leur retour. Ses découvertes dans l'astronomie furent gravées sur des colonnes de pierre & de marbre; & pour les rendre plus respectables, il n'employa que des caractères mystérieux, voulant prévenir la curiosité indiscrete du peuple qui eût négligé la culture des arts utiles pour se livrer à des observations plus satisfaisantes & moins pénibles. Ce monarque bienfaisant ne se bornant point à une étude oisive, voulut encore épier la nature pour lui dérober le secret de ses opérations & pour aider sa fécondité: l'expérience lui avoit appris que le sol d'Egypte n'étoit pas toujours également fertile & qu'une année d'abondance étoit souvent suivie d'une année de stérilité; ce fut pour en connoître la cause & en prévenir les effets, qu'il fit creuser des caves profondes où il observoit le degré de fermentation de la terre, c'étoit sur la quantité des vapeurs qu'elle exhaloit qu'il présageoit les années d'abondance ou de stérilité. Il est probable qu'en descendant dans les entrailles de la terre, on pourroit découvrir par quels moyens elle enrichit sa surface. La reconnoissance publique lui donna une place dans le ciel, selon l'usage de déifier les bienfaiteurs de la patrie. Il fut adoré sous le nom de *Thot* ou de *Mercure*. L'histoire & la fable le représentent comme un génie créateur & comme une intelligence bienfaisante, envoyé sur la terre pour en régler la police & l'harmonie. Les détails de sa vie sont tombés dans l'oubli. (T-N.)

ATHRIBIS, (Géogr.) nom d'une ville en Egypte & d'une autre en Arabie. La première étoit dans le Delta sur l'un des canaux du Nil; mais on ignore en quel lieu la seconde étoit située. (C. A.)

jusqu'à quel point l'*atonie* qu'il suspecte est redoutable, n'a d'autres ressources pour la prévenir que de laisser à la nature le soin d'expulser l'arrière-faix, ou du moins d'attendre quelque tems avant d'en faire l'extraction; ainsi le conseillent M. M. Levret & Smellie. L'inquiétude peu éclairée des assistans ne doit jamais empêcher un accoucheur de suivre ce conseil qui est de la plus grande importance.

Il n'est cependant pas toujours possible d'en profiter; il y a des placentas d'une surface lisse & polie, & qui, loin d'être implantés dans la paroi de la matrice, ne sont pour ainsi dire que collés à sa surface, de façon qu'ils se détachent au plus léger effort de ce viscere, & sortent presqu'en même tems que l'enfant. Alors il faut promptement appliquer sur les reins & sur le ventre de la malade, des linges trempés dans un liquide très-froid, & que l'on rafraichira fréquemment, afin que la froideur, irritant les parties & attirant les particules ignées, force les fibres à se contracter.

En même tems on fera des frictions sur la région de la matrice, & l'on empoignera, en quelque sorte, ce viscere, que l'on pressera; ces moyens suffiront souvent pour lui faire reprendre son ressort. Mais s'ils ne font point cesser l'*atonie*, si l'on ne sent point la matrice s'arrondir sous la main, si la perte continue, il faut introduire dans le vagin un tampon fait avec un linge fin, rempli d'étoupes ou de coton, & le soutenir d'une main, tandis que de l'autre on continue de frotter & de manier le ventre. A cette manœuvre, on réunira l'usage d'une potion antispasmodique, peu échauffante, & capable de rétablir & d'entretenir les forces de la malade, sans trop raréfier la masse humorale. J'ai été plusieurs fois témoin du succès de cette méthode.

Quand par la forme globuleuse que la matrice prend sous la main, on sent que l'*atonie* a cessé, & sur-tout si des accidens hystériques surviennent, on ôte le tampon pour faciliter la sortie des caillots. Quelquefois il faut introduire la main dans la matrice pour les tirer; mais souvent la seule dilatation de l'orifice & du col de la matrice, par l'introduction de la main, en détermine la sortie. Cette dilatation par l'hétérochronéité des mouvemens du fond & du col de ce viscere, suffit ordinairement pour engager le fond à se contracter & à expulser les caillots. Mais si après leur expulsion la perte continue, il faut revenir au tampon, renouveler les frictions sur le ventre, & continuer la même manœuvre jusqu'à ce que la matrice se soit réduite au volume où les vaisseaux qui versent le sang se trouvent rétrécis au point de ne plus donner issue qu'à une liqueur légèrement teinte en rouge.

M. Levret, qui ne paroît pas avoir fait usage du tampon, recommande d'ôter exactement tous les caillots. Sa raison est, que la présence d'un corps étranger dans la matrice, entretient la dilatation de ce viscere & s'oppose à son resserrement. Mais il semble perdre de vue l'effet du caillot sur les vaisseaux ouverts. L'hémorragie utérine diffère, il est vrai, des autres hémorragies, en ce que l'organisation de la matrice peut, sans le secours du caillot, faire cesser celle-ci par l'effet de son resserrement. Quel inconvénient y auroit-il cependant à réunir ces deux moyens? Seroit-on arrêté par la crainte des accidens hystériques que la présence de ce caillot peut occasionner? Je puis dire avec vérité que ces accidens ne sont point à craindre, parce qu'on les fait cesser à volonté en donnant issue à ces caillots. Il est certain qu'on doit très-peu compter sur l'efficacité du caillot, tant que le vagin n'étant point bouché, le sang versé par les vaisseaux uterins,

s'échappe en partie & ne forme qu'un caillot incapable de remplir toute la cavité de la matrice. Mais que le vagin soit tamponné; que tout le sang soit obligé de se figer, & bien-tôt le caillot s'appliquera sur l'orifice des vaisseaux béans; bien plus se mouvant sur la concavité de la matrice, il touchera par-tout sa surface, en irritera tous les points; & mettant en jeu l'irritabilité de toutes les fibres de ce viscere, en décidera la constriction universelle & uniforme, & fera cesser sans retour & l'*atonie* & la perte qui en est l'effet.

Je puis affirmer que plusieurs expériences heureuses m'autorisent à donner ce moyen comme infallible, & que je n'en ai jamais vu de mauvais effets.

Hoffman avoit imaginé le tampon dans une occasion où une perte excessive menaçoit la vie d'une malade grosse de trois mois; & le succès le plus flatteur justifia le raisonnement qui l'avoit conduit à y avoir recours. (*second vol. sect. 1. ch. v. Observ. 2.*) C'est d'après son exemple que dans des circonstances analogues Smellie l'a employé. J'ose garantir que la méthode du tampon imaginée par Hoffman, adoptée par Smellie, & suivie par M. Enaux & par plusieurs chirurgiens de cette ville, aura toujours un effet satisfaisant dans le cas de l'*atonie* de la matrice; ce moyen ne sera pas moins efficace dans les pertes qui succèdent aux fausses couches, &c. Voyez FAUSSES COUCHES, TAMPON. *Dict. rais. des sciences, &c. (M. M.)*

ATOUGIA, (*Géogr.*) petite ville de Portugal dans l'Estramadure, sur le bord de la mer, vis-à-vis des Barlingues. Elle est au fond d'une petite baie, au nord-est de Santaren. (*C. A.*)

ATRAMITES, (*Géogr.*) c'est un des noms sous lesquels les anciens géographes ont parlé des habitans de l'Hadramant ou Hadramuth, riche & florissante contrée de l'Arabie Heureuse vers l'Océan, entre le Yemen, le Scadshar, & les districts d'Aden, de Tis & de Sanaa. Du tems de Mahomet, ces peuples étoient de la tribu d'Ad; ils sont aujourd'hui de celle de Namud, & Moka est leur capitale. (*D. G.*)

ATRAUX ou ATRACIA, (*Géogr.*) ville de Thessalie, ainsi nommée d'Atrax, fils de Penée & de Bura, qui la fit bâtir. Elle devoit être considérable, puisque les poètes se sont quelquefois servi de l'épithète *atracien* pour signifier *Thessalien*. Il y avoit aussi une rivière de ce nom qui se jettoit dans la mer Ionienne, après avoir passé par le pays des Atraciens. (*C. A.*)

ATRAUX, (*Géogr.*) rivière de Grece dans l'Etolie, qu'elle traverse presqu'entièrement du nord au sud, pour aller se jeter dans le golfe de Lépante: l'on nommoit *Atraces* les peuples qui en habitoient les bords. (*D. G.*)

ATRÉE, (*Hist. poët.*) fils de Pelops, succéda à Euristhée, roi d'Argos, dont il avoit épousé la fille. Le commencement de la haine qu'il eut contre son frere Thieste, vint de ce que celui-ci lui avoit enlevé un bélier à la toison d'or; ou, selon Euridipe, une brebis dorée qu'il regardoit comme le bonheur de sa famille, c'est-à-dire, quelques trésors. Ensuite Thieste lui débaucha sa femme Érope, & en eut deux enfans. *Atrée* ayant découvert ce commerce, le chassa d'abord de sa cour; mais ne se croyant pas assez vengé par cet éloignement, il le rappella sous prétexte de réconciliation; & ayant massacré les enfans que son frere avoit eus de la reine, il les lui fit servir à table dans des mets empoisonnés: le soleil se cacha, dit la fable, pour ne pas éclairer un repas si barbare. *Atrée* fut tué par Egiste fils de Thieste. (+)

ATRIDES, (*Hist. poët.*) c'est le nom qu'on donne

donne à Agamemnon & à Ménélas, comme fils d'Atrée, quoique plusieurs croient, avec quelque raison, qu'ils n'étoient pas fils de ce prince, mais de Plifthe son frere; & comme les actions de ce dernier n'avoient pas mérité une place honorable dans l'histoire, Homere, pour honorer la mémoire du chef des Grecs & de son frere, avoit affecté de les faire passer pour les enfans d'Atrée, & de les nommer par-tout *Atrides*. (+)

ATROPHIE, (*Méd.*) c'est la maigreur extrême de tout le corps; on la nomme encore *marasmus*, *tabes*, &c. Il est important de ne pas confondre, comme plusieurs l'ont fait, l'*atrophie* essentielle, ou primitive, avec celle qui n'est que le symptôme d'une autre maladie: il faut encore distinguer la consommation des jeunes gens, du marasme des vieillards: maladies qui ne se ressemblent que par leurs effets. L'*atrophie* essentielle, qui ne dépend, par conséquent, d'aucune maladie connue, est beaucoup plus rare que l'autre. Les chagrins, les soucis, l'amour, & autres passions vives, y donnent lieu; elle vient encore après les travaux excessifs, les longues abstinences, l'abus des liqueurs spiritueuses, la débauche des femmes, &c. Cette émaciation est familière aux jeunes gens qui y donnent souvent lieu par leurs dérèglemens: les Anglois & les Hollandois y sont plus sujets que les autres nations. Le marasme des vieillards reconnoît rarement les causes que nous venons d'indiquer: il dépend du dessèchement des vaisseaux; mais il est quelquefois entretenu par un vice dans les visceres.

L'*atrophie* symptomatique, qu'on voit très-communément, est la suite de la plupart des maladies chroniques, & de quelques aiguës. Les suppurations, les ulcères, les squirrhés, & autres désordres internes; la dysenterie rébelle, les anciens cours de ventre, la salivation, les sueurs habituelles & le diabète, en sont les causes ordinaires. Les affections hypocondriaques, scorbutiques, scrophuleuses, &c. la produisent aussi: elle est encore l'effet de certains poisons lents qui agissent insensiblement sur tous les organes, d'autant plus redoutables qu'on n'y pense pas. L'*atrophie* est encore le produit d'une infinité de maladies chroniques, comme on peut le voir dans leurs articles: nous parlerons ailleurs de celle des enfans.

La fièvre lente accompagne l'un & l'autre marasme un peu avancé; on la prend souvent, à l'exemple de plusieurs écrivains, pour la maladie principale: il est certainement bien commode de réduire à une seule dénomination un très-grand nombre de maladies très-difficiles à distinguer; mais cette méthode est-elle avantageuse aux malades? On fera encore remarquer en passant, qu'on croit mal-à-propos que la fièvre ne peut être appelée lente, qu'après quarante ou cinquante jours: les praticiens attentifs ne doivent pas ignorer qu'on voit assez souvent des fièvres de ce caractère, qui, bien loin d'avoir cette ancienneté, finissent avant ce terme: les mélancoliques principalement ne nous en laissent pas manquer d'exemple. Ce qu'on vient de dire pourra être regardé comme une question de mot, mais elle n'est pas frivole en médecine; car peut-on ignorer que plusieurs de ceux qui l'exercent, suivent auprès des malades les idées qui naissent du nom qu'ils ont donné à tout hasard à la maladie?

Il est souvent très-difficile de distinguer l'*atrophie* essentielle, de la symptomatique; ce n'est que sur l'histoire la plus exacte & la plus circonstanciée de ce qui a précédé, & l'examen le plus scrupuleux de l'état présent de la maladie, qu'on peut en juger avec quelque certitude; car ces deux sortes d'émaciations, se ressemblent quelquefois parfaite-

ment, & sont même suivies des mêmes accidens. Cependant la consommation primitive a, dans quelques circonstances, de vraies intermissions, & même assez longues; ce qui n'arrive jamais à la symptomatique. Dans la première, la fièvre ne se manifeste que lorsque la maladie a fait de certains progrès: l'appétit ne manque point; & la respiration dans le commencement est très-libre; mais elle est gênée dans la suite au moindre exercice: le pouls devient fébrile, plus sensiblement le soir que le matin: plusieurs se plaignent de fourmillemens, & même de douleurs le long de l'épine; d'une pesanteur douloureuse à la tête, & du tintement d'oreille: quelques-uns ont des accidens nocturnes, ou une gonorrhée involontaire, qui les jette dans le plus grand épuisement: le dégoût survient; le ventre, qui avoit été jusqu'alors paresseux, s'ouvre quelquefois sans mesure; & cette diarrhée, qu'on nomme *colliquative*, accompagnée le plus souvent de sueurs de la même nature, précipite les malades dans le plus grand accablement, qui leur fait perdre quelquefois l'usage des jambes: la peau du visage enfin se dessèche; elle devient livide ou verdâtre; le nez s'affile; les yeux s'enfoncent; la vue se trouble, & les tempes se creusent: c'est de ce concours que naît ce qu'on appelle la *face hippocratique*, qui répond à l'affreuse émaciation des autres parties.

L'hectisie des vieillards, qui est un vrai marasme, est rarement accompagnée de tous ces symptômes: ses progrès sont moins rapides; mais ils conduisent plus sûrement à la mort: quelques-uns tombent dans l'hydropisie, d'autres ont une gratelle par tout le corps, qui ne leur laisse aucun repos; tous perdent le goût des alimens, & meurent, pour la plupart, assez paisiblement, quelquefois même sans qu'on s'y attende: cependant leur fin est souvent annoncée par la gangrene qui se communique au dehors, ou par d'autres accidens qui sont les produits du dessèchement de toutes les parties.

Le marasme essentiel, qui ne reconnoît, par conséquent, aucun désordre interne, se guérit assez familièrement, lorsqu'il n'est pas invétéré: on a remarqué qu'il finissoit, dans la plupart des jeunes gens, au bout de sept ans; mais il arrive quelquefois, avant ce terme, que la poitrine s'affecte, & qu'il se fait des épanchemens dans les cavités de la tête, de la poitrine & du bas-ventre, & ces accidens rendent communément la maladie incurable. Les exacerbations de la fièvre, la diarrhée & les sueurs colliquatives, les urines huileuses, l'accablement extrême & la face hippocratique annoncent la mort: la fièvre aiguë, qui termine le plus souvent l'*atrophie* symptomatique, est plus rare dans l'essentielle.

Toutes les ouvertures des cadavres, dont je trouve l'histoire, ne regardent presque que l'*atrophie* symptomatique; & on auroit beaucoup de peine à choisir ce qui convient à ce sujet, si nos propres recherches ne venoient au secours. Outre les obstructions, les suppurations, les pourritures, les épanchemens, & autres désordres communs à toutes les maladies, on observe les poumons flétris, desséchés, remplis de tubercules ou de concrétions plâtreuses, rongés, adhérens aux parties qui les environnent. On trouve des concrétions coëneuses dans le cœur & les grosses artères; les veines presque remplies d'air; le cœur desséché & quelquefois ulcéré ou tuberculeux; les visceres flétris & décolorés; des épanchemens plus ou moins considérables dans les cavités, & sur-tout des inondations au cerveau & à la moëlle de l'épine, des engorgemens au poumon ou ailleurs, des vers dans les

premières voies. On a vu, dans une exténuation des plus complètes, une quantité étonnante de graisse dans le mésentère, l'épiploon, & autres parties du bas-ventre qui en sont susceptibles. On a vu encore l'estomac ulcéré, ou squirrheux; le pyllore resserré & cartilagineux; la rate extrêmement petite ou osseuse; l'épiploon collé aux intestins, & ces viscères ne formant qu'un peloton; le mésentère farci d'une matière blanchâtre, solide, & quelquefois pierreuse, suppuré, putride & détruit. Ce qu'on observe plus particulièrement dans les vieillards, regarde les ossifications des cartilages, des tendons, des ligamens, des artères, des valvules du cœur, de la faux, de la tente du du cervelet, &c. sans parler de l'altération des viscères qu'on ne rencontre que par accident: on a vu enfin, dans un sujet dont l'estomac & le pancréas étoient squirrheux, les membres, quoique refroidis, conservant toute leur flexibilité. On juge bien que la plupart des désordres dont on vient de faire mention, doivent être regardés comme le produit de la maladie qui fait le sujet de cet article.

La saignée est ici très-rarement nécessaire. Les émétiques & les purgatifs y doivent être employés, lorsque l'état des premières voies le demande; hors de ce cas, on doit les donner avec beaucoup de réserve: cependant l'estomac doit être souvent regardé comme le foyer de cette maladie; & c'est dans la vue d'en rétablir les fonctions qu'on fait usage des stomachiques, des amers & des fortifiants; tels sont les citrons, le quinquina, l'absinthe, les martiaux, & les eaux minérales qui participent de leur nature. Les humectans, les tempérans, les dépurans & les anti-scorbutiques; les adoucissans & les rafraîchissans, comme les crèmes d'orges & de riz, le sagou, les gelées; les bouillons de poulet, d'écrevisses, de limaçons & de tortue: le lait, le petit-lait, les émulsions, &c. sont les alimens & les remèdes qui conviennent à l'atrophie, lorsque l'estomac permet d'en user. Les calmans sont souvent nécessaires: le camphre, la liqueur anodyne minérale, la poudre tempérante, sont ceux qu'on donne avec le plus de sûreté. Les épitèmes stomachiques, les bains, les frictions, sont des accessoires qui peuvent avoir leur utilité. On retire enfin de grands avantages de la dissipation, du changement d'air, de l'exercice agréable, & sur-tout de celui du cheval, &c. La plupart de ces remèdes peuvent convenir au marasme des vieillards, & en retarder les progrès; mais on doit plus insister sur les analeptiques, & principalement sur le vin qui est, comme on le dit vulgairement, le lait des vieillards, mais qui doit être toujours donné avec ménagement.

L'atrophie des enfans est accompagnée de l'enflure ou de la dureté du ventre, du dégoût, ou d'une faim extraordinaire; de la toux sèche, & quelquefois de l'oppression, de l'abattement & de la pâleur au visage; de la diarrhée avec les urines bourbeuses, & très-colorées. Le ventre cependant s'élève de plus en plus, & devient douloureux: la fièvre lente qui devient plus manifeste, se renforce pendant la digestion, & est accompagnée de la soif; les extrémités enfin se refroidissent, & annoncent la mort. Les enfans peuvent tomber dans le marasme, lorsque leurs nourrices manquent de lait, ou qu'ils en tettent d'une mauvaise qualité. L'abus des absorbans, & des remèdes salins, les alimens grossiers, dont on nourrit quelquefois les enfans, &c. peuvent être encore la source de cette maladie, qui recèle dans les viscères, des désordres auxquels il est souvent impossible de remédier, tels sont ceux que l'ouverture des cadavres nous découvre tous les

jours, dont les plus communs consistent en des obstructions très-manifestes dans les veines lactées, ou des engorgemens squirrheux dans les glandes du mésentère. On a vu les intestins contenant une espèce de lie noirâtre, remplis de vers & de flatuosités. Le foie a paru d'une grosseur démesurée, & d'une forme extraordinaire; décoloré, & avec beaucoup de dureté: les poumons se sont présentés tachetés de différentes manières, adhérens à la plèvre, remplis de tubercules, suppurés, & dans un état de pourriture.

Un lait nouveau est très-souvent le seul remède qui convient aux enfans à la mamelle, lorsque la maladie n'a pas jetté encore de profondes racines. Les délayans & les légers apéritifs sont employés avec succès, tant pour les enfans au lait que pour les fièvres. On use beaucoup de la rhubarbe, & de quelques autres laxatifs; mais on doit éviter les purgatifs stimulans, qui ne manquent guère d'irriter la maladie. On peut ensuite essayer les amers, & même les martiaux, pour les enfans fiévreux: la terre foliée de tartre, le sel de duobus, la liqueur anodyne minérale, & l'huile de tartre par défaillance, sont encore des remèdes qu'on fait entrer dans ce traitement. On peut tirer enfin quelque avantage des linimens relâchans, des fomentations émollientes, & même des bains; on a vu de grands effets de ces derniers, lorsque l'atrophie étoit causée par les crinons, insectes qui attaquent la peau des enfans, & dont nous ferons mention ailleurs.

L'atrophie des extrémités, *aridura artuum*, dépend le plus souvent d'un vice caché, tant dans les nerfs, que dans la moëlle de l'épine, que la seule ouverture des cadavres peut manifester; mais elle peut reconnoître aussi une cause évidente, comme une tumeur qui comprime les nerfs, la luxation qui produit le même effet, &c. Ce dessèchement entraîne, dans la plupart, la perte du sentiment, & même du mouvement: il se forme encore quelquefois sur la partie, des phlyctènes qui la menacent de gangrene. On guérit aisément cette maladie, si elle reconnoît une cause évidente; mais celle qui vient d'un vice des liqueurs, est presque incurable. Après les remèdes généraux, s'ils sont jugés nécessaires, & le régime humectant ou adoucissant, on use ordinairement des tempérans, des légers apéritifs & des diaphorétiques, mais le plus souvent sans le moindre succès. On doit plus attendre de la boisson des eaux minérales, tant froides que chaudes, dont les circonstances reglent le choix, que de tous les autres remèdes internes. On peut tirer quelque avantage des bains de bouillon de tripes, de l'eau de guimauve & autres émolliens; des frictions & onctions faites avec l'huile de vers, de petit-chien & de camomille; avec l'onguent rosat, &c. de la douche des eaux thermales, &c. Les ventouses sèches ont réussi quelquefois; mais il faut que la cause de la maladie soit bien légère, pour céder à un pareil remède. (T.)

ATROPUS, (*Musiq. instrum. des anc.*) espèce d'instrument de musique des anciens, dont on ne fait rien de plus. (F. D. C.)

ATTEHU, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante de la famille des pistachiers, dont on connoît aux îles Moluques deux espèces que nous allons décrire.

Première espèce. ATTEHU.

L'*attehu*, ainsi nommé par les habitans de Boeron & de Leytimore, a été très-bien gravé, quoique sans détails, par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. I, pag. 150, pl. LIII, n° 2, sous le nom de *papaya littoria Boeronensis*.

C'est un arbre de 20 pieds de hauteur, à tronc

simple, droit & élevé, d'un pied ou environ de diamètre, sans branches, couronné seulement à son extrémité, comme le papayer, ou plutôt comme le summac, l'azedarac ou le monbin, d'un faisceau de quinze à vingt feuilles, au-dessous desquelles on voit sur une longueur de deux pieds ou environ les cicatrices rondes & contiguës des feuilles précédemment tombées. Lorsqu'il est jeune, son bois est tendre, si cassant que le vent l'abat souvent, & qu'on ne peut y monter; il a au centre une grande cavité qui se remplit peu-à-peu, de sorte que quand il est vieux, on n'y voit qu'un pouce de moëlle fongueuse entourée d'un bois dur.

Ses feuilles sont alternes, disposées circulairement, & fort ferrées autour du sommet du tronc, ailées sur un double rang, ou composées de huit à neuf paires de folioles alternes, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins larges, dentelées à dents aiguës, fermes, seches, lissées dessus, molles dessous, relevées d'une nervure longitudinale qui les coupe inégalement en deux, & qui porte huit à dix côtes comme opposées de chaque côté. Le pédicule commun qui compose chaque feuille, ne porte les folioles que sur sa moitié supérieure, l'autre moitié est nue; il est charnu, herbacé, verd, long d'un pied ou un pied & demi, cylindrique, épais de deux à trois lignes, & comme articulé à son origine, qui après sa chute reste sur l'arbre comme une callosité assez élevée.

Du centre du faisceau des feuilles, s'éleve au sommet de l'arbre un faisceau de vingt à trente panicules ou grappes de fleurs, élevées, droites, longues de six à neuf pouces, ramifiées chacune en dix à douze branches alternes, disposées circulairement. Chaque grappe porte environ cent ou deux cents fleurs, d'abord semblables à des boutons sphériques d'une ligne environ de diamètre, portés sur un pédicule à-peu-près de même longueur, & couchés horizontalement, qui s'ouvrent en un calice hémisphérique d'une seule piece à quatre dents, & qui contient une corolle à huit pétales oblongs, jaunes & concaves, avec un ovaire peu apparent, couronné de cinq styles écartés, qui devient par la suite une baie ovoïde blanchâtre, seche comme une écorce qui conserve ses cinq styles pendans & correspondans à autant de loges qui contiennent chacune un pepin ovoïde pendant du haut du fruit en bas.

Qualités. Toute la plante a une saveur douce assez fade. En quelque endroit qu'on la coupe, elle rend un suc laiteux comme le papayer ou le summac.

Usages. A Leytimore & Totarson où cet arbre croît assez abondamment, on fait de son bois, pour les portes des maisons & pour les petits navires, des planches qui sont assez de durée.

Deuxieme espece. RIMA-TEHU.

La seconde espece d'atthu se nomme rima-tehu par les habitans de Soyan. Ceux de Baguala ou Baguawal l'appellent *oeri-mareffu* ou *culit goegor*, parce son écorce & ses feuilles tombent si facilement, que souvent son tronc en est entièrement nud & découvert; ceux des îles Uliasses *ay nou allo*; ceux de Leytimore *ay niwer* & *aynier*, c'est-à-dire, arbre semblable au palmier *calappa*, c'est-à-dire au cocotier; les Malays lui donnent le nom de *papaya utan* que Rumphe a rendu par celui de *papaya sylvestris*, sous lequel il a donné une figure fort réduite & incomplète de cette plante à la pag. 149, pl. LIII, fig. 1; de son *Herbarium Amboinicum*, vol. I.

Le rima-tehu, a à-peu-près le port de l'atthu, mais il s'éleve jusqu'à la hauteur de trente à qua-

ranté pieds; son tronc n'a guere que six à neuf pouces de diamètre; les cicatrices des feuilles tombées y sont moins élevées, plus triangulaires & plus lâches, parce que les feuilles y sont moins ferrées, & il est pour l'ordinaire un peu courbé par le poids des feuilles. Elles sont ailées comme ceux de la premiere espece, composées de quinze à vingt paires de folioles longues de six à neuf pouces, & une fois moins larges, c'est-à-dire, moins étroites à proportion de leur longueur que celles de l'atthu; le pédicule commun qui les porte presque d'un bout à l'autre à cinq ou six pieds de longueur, & est comme articulé ou renflé à l'insertion de chaque paire de folioles.

Les grappes des fleurs couronnent, comme celles de l'atthu, le tronc; mais elles ont jusqu'à deux pieds de longueur. Les fleurs sont suivies de petites baies ovoïdes de la grandeur & forme d'un grain de riz ou d'épine-vinette, *berberis*, aplati en-dessus, couronné de cinq filets, à chair blanche, seche, partagée en cinq loges, contenant cinq pepins.

Cet arbre croît particulièrement sur les montagnes de Leytimore. Il a les mêmes qualités & les mêmes usages que l'atthu.

Remarques. Rumphe n'attribue dans sa figure du rima-tehu que quatre pétales, tandis qu'ils en accordent huit à l'atthu, tant dans la description que dans la figure qu'il donne de cette plante, ce qui nous paroît être une erreur, d'autant plus qu'une pareille irrégularité ne se voit dans aucune autre plante de la famille des pistachiers, où l'on ne peut refuser une place à ce genre qui, en supposant sa corolle à quatre pétales, se rapprocheroit assez de l'azedarac. (M. ADANSON.)

ATELIER DU SCULPTEUR, (*Astron.*) nom d'une constellation méridionale introduite par M. l'abbé de la Caille, dans son nouveau *Planisphere des étoiles australes*; il l'appelle *apparatus sculptoris*. Elle est située sur le colure des solstices, au-dessus de la grue & du phénix. La plus belle étoile de cette constellation est de la cinquieme grandeur; son ascension droite au commencement de 1750, étoit de 11^d 38' 58", & sa déclinaison 30^d 43' 3" australe. Voyez *Cœlum Australe stelliferum* 1763. (M. DE LA LANDE.)

ATTENÉ, (*Géogr.*) contrée de l'Arabie Heureuse que Pline met à cinquante mille pas du rivage, vers le golfe de Gerra. C'est aujourd'hui le pays d'Oman. (C. A.)

ATTENY, (*Géogr.*) ville des Indes, au royaume de Decan, dans la presqu'île en-deçà du Gange. Elle est dans une belle situation, au milieu d'une forêt de palmiers, non loin de la mer, à vingt-deux lieues, & au nord de Visapour. (C. A.)

ATTENTION, f. f. (*Belles-Lettres.*) C'est une action de l'esprit qui fixe la pensée sur un objet & l'y attache, au contraire de la dissipation qui la dérobe à elle-même, de la rêverie qui la laisse errer au hasard sur mille objets dont aucun ne l'arrête, & de la distraction qui l'emporte loin de l'objet qui la doit occuper.

L'attention donne à l'esprit une fécondité surprenante & bien souvent inespérée; c'est peut-être le plus grand secret de l'art, le plus grand moyen du génie. Ce que tout le monde apperçoit d'un coup-d'œil dans la nature, n'a rien de piquant dans l'imitation, le charme de celle-ci consiste à nous frapper de mille traits intéressans qui nous avoient échappé; c'est l'attention qui les fait, & qui changée en habitude distingue le coup-d'œil pénétrant de l'artiste du regard distrait, vague & confus de la multitude.

Il n'est pas bien décidé que le poëte, dont les peintures vous ravissent par la nouveauté des détails & leur vérité singulière, soit né avec plus de

talent que vous pour imiter la nature ; vous l'aurez peinte comme lui, si vous l'aviez étudiée avec la même attention que lui ; mais tandis que vos yeux se promènent sans réflexion comme sans dessein sur ce qui se passe autour de vous, les siens ne cessent d'épier la nature, & d'observer ce qui lui échappe de singulier & de piquant.

Lorsque l'attention se porte sur ce qui se passe au-dedans de nous-mêmes, elle s'appelle réflexion ; & lorsque la réflexion est profonde & long-tems fixe, elle s'appelle méditation ; c'est la source des grandes pensées. C'est en creusant que le génie s'enrichit des trésors cachés dans les entrailles de la nature, semblable au chêne que nous peint Virgile, qui, plus il étend ses racines, plus il élève ses rameaux. (M. MARMONTEL.)

§ ATTENUANS, adj. (Méd.) Il ne faut que lire cet article du *Dict. raison. des Scienc. &c.* pour sentir tout le vuide des propriétés attribuées aux *attenuans*. Une action qui délaie & détrempe les molécules des fluides, qui fond l'épaississement des humeurs en rompant la cohésion trop forte de leurs parties intégrantes, &c. est une invention qui, si elle n'est tout-à-fait précaire, n'a tout au moins d'autre fondement que la subtilité scholastique, ou des notions physiques, vagues & incohérentes. Le langage théorique a sans doute ses coudées franches dans un sujet qui échappe aux sens. On ne voit ni le vice qu'on doit attaquer, ni la manière d'agir du moyen qu'on emploie ; mais l'arbitraire absolu de ce jargon ne convient qu'à ceux qui sont jaloux d'acquérir ce vernis de science qui en impose à la multitude. Voyez MÉDECINE & MÉDICAMENT, *Dictionnaire des Sciences, &c.* (M. DE LAFOSSÉ.)

ATTI-ALU, f. m. (*Hist. Nat. Botan.*) espèce de figuier du Malabar, assez bien représentée sous ce nom par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume I, page 43, planche XXV. Les Brames l'appellent *roembadoe* ; Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, page 44, le désigne ainsi : *figus Malabarensis, folio oblongo acuminato, fructu vulgari amulo*. C'est le *figus racemosa, foliis ovatis integerrimis, acutis, impresso punctatis ; caule arboreo*, de M. Linné dans son *Systema natura*, édition 12, imprimé en 1768, page 671, n°. 6.

C'est un arbre toujours verd, qui s'élève à la hauteur de cinquante à soixante pieds, ayant une cime sphérique composée de branches épaisses, ferrées, grosses, écartées sous un angle de 45 degrés, & portée sur un tronc droit, de trois pieds de diamètre, couvert d'une écorce épaisse, coriace, blanche par-tout ; mais dont l'intérieur tire un peu sur le rouge. Les jeunes branches sont vertes, & comme articulées ou noueuses.

Sa racine est grosse, garnie de fibres nombreuses qui s'étendent très-au-loin, tant au-dessus qu'au-dessous de la terre, & dont l'écorce est noire au dehors, blanche dedans, & rougit peu après qu'on l'a coupée. Lorsqu'on en a séparé une branche, il en sort en abondance une eau rougeâtre, mais limpide, d'une faveur froide, mais fade.

Les feuilles sont alternes, disposées circulairement, fort ferrées & ouvertes sous un angle de 45 degrés, le long des jeunes branches elliptiques ; médiocrement pointues aux deux bouts, entières, longues de quatre à six pouces, une fois moins larges, molles, minces, lisses, luisantes, verd-brunes dessus, plus clair dessous, relevées d'une nervure longitudinale, à cinq ou six côtes alternes de chaque côté dont les deux inférieures, partant immédiatement du pédicule, sont comme opposées, & forment, pour ainsi dire, trois nervures principales avec celles du milieu. Le tissu qui paroît entre les côtes des feuilles est croisé de veines qui imitent

un réseau assez ferré. Le pédicule qui les porte est cylindrique, menu, deux à trois fois plus court qu'elle, & sillonné en-dessus. A l'opposé de chaque feuille est une écaille verte qui enveloppe d'abord, sous la forme d'un cône oblong, le bourgeon qui termine les branches, & qui tombe dès que la feuille extérieure qui l'enveloppe, vient à s'épanouir.

Les figues, c'est-à-dire, les enveloppes qui contiennent les fleurs, naissent disposées en épi, & au nombre de six à huit, le long des branches de la sève précédente dont les feuilles sont tombées ; de manière qu'elles sortent réellement de l'ancienne aisselle de ces feuilles. Elles sont sphéroïdes, un peu déprimées ou applaties en-dessus, avec un petite cavité, de la forme de la figue ordinaire blanche marseilloise, mais seulement d'un bon pouce de diamètre, couchées horizontalement sur un pédicule trois fois plus court qu'elles, de sorte qu'elles égalent la longueur du pédicule des feuilles. Leur couleur est d'abord verte, mais en mûrissant elles deviennent rouges ; alors elles sont pleines de petites fleurs jaunes, sphéroïdes, charnues, de deux à cinq feuilles & deux à trois étamines, portées sur un long pédicule, & contenant chacune une graine sphérique, menue, noirâtre, couronnée d'un à deux stigmates cylindriques.

Qualités. Toutes les parties de l'*atti-alu* sont sans odeur ; elles ont une faveur astringente, & coupées, rendent une liqueur blanc-rougeâtre. Cet arbre porte du fruit deux à trois fois l'an, comme les autres espèces de figuier, & il ne se multiplie guère que par ses semences, que les grives & les corbeaux ont avalées & ensuite rendu avec leurs excréments. Il croît dans les lieux sablonneux au Malabar.

Usages. Ses figues se mangent lorsqu'elles sont bien mûres ; alors elles sont pleines de fourmis ; leur goût n'est pas aussi délicat que celui de la figue commune. Elles resserrent le ventre & corrigent la mauvaise qualité des humeurs & de la pituite. La décoction de sa racine se boit pour purifier le sang & le foie, & pour adoucir l'acrimonie des humeurs colériques. Le suc qui coule des mêmes racines tronquées se reçoit dans un vase, & se boit dans les maladies du foie ; il s'applique aussi avec succès sur les gerçures des mains. Son écorce se prend en décoction pour appaiser les ardeurs du foie, & pour guérir les crevasses & gerçures de la bouche & des autres parties du corps ; pilée, elle s'applique aussi sur les ulcères & sur le mal sacré, appelé en Portugal *cobrella*. Dans les fièvres ardentes, on frotte avec succès la tête & le corps, avec la décoction de ses feuilles dans l'huile.

Remarques. Le nom de *figus racemosa*, que M. Linné donne à l'*atti-alu*, n'est point exact, car ses fleurs ou ses figues ne sont pas disposées en grappes ramifiées ni pendantes, comme les grappes proprement dites de la vigne, mais en épi simple, élevé, comme celui du chataignier ou du chêne.

M. Linné devrait encore nous apprendre sous quelle autorité il avance que les feuilles de cet arbre sont pointillées, *foliis impresso punctatis* ; car Van-Rheede, qui est le seul auteur qui en ait donné la description, ne parle point de cette singularité ; & nous pouvons assurer qu'elle n'existe point dans les feuilles de cet arbre, que nous avons dans notre herbier. (M. ADANSON.)

ATTICUS (POMPONIUS), *Hist. Rom. Hist. de la Philosoph.* fut le plus grand philosophe des Romains, puisqu'il fit servir ses connoissances, non à contenter une curiosité stérile & superbe, mais à se rendre meilleur. Savant sans orgueil, généreux sans faste, il chercha moins à briller qu'à plaire & à être utile. Son histoire, sans offrir aucun de ces

traits qui frappent l'imagination, & que le préjugé annoblit, doit servir de modele aux grands & aux riches, qui nés avec des passions tranquilles, s'éloignent du tumulte des affaires dans les tems orageux, pour jouir d'eux-mêmes & de leurs amis. *Atticus* né chevalier Romain, fut satisfait d'être ce qu'étoient ses peres. La nature en le comblant de tous les dons aimables, jeta encore dans son cœur le germe de toutes les vertus; son pere tendre & vigilant, se fit un devoir sacré de diriger ses inclinations fortunées; heureux qui peut avoir un tel maître; ses progrès furent si rapides, que les premières familles de Rome briguerent l'avantage d'associer leurs enfans à ses études. L'aménité de ses mœurs tempéroit l'envie attachée à la supériorité des talens, il n'inspira que de l'émulation à ses égaux. Une mort prématurée lui enleva son pere, dans un âge où les passions sont le plus impérieuses, parce qu'au moment de leur naissance, on ignore combien elles sont dangereuses. Maître alors d'une grande fortune, recherché par ses richesses & par lui-même, il se précautionna contre les amorces du luxe & des voluptés; & ne connut les tempêtes des passions, que par les fréquens naufrages des compagnons de sa jeunesse. *Sulpicius* son proche parent fut massacré pour avoir voulu faire revivre les loix agraires. *Atticus* craignit d'être enveloppé dans la ruine de ce zélé tribun, auquel il étoit attaché par les liens de l'amitié & du sang; Rome alors n'opposoit plus de frein à la licence, & le plus factieux étoit le plus accredité. *Atticus* crut devoir lui préférer un asyle où il pût être impunément homme de bien, & ce fut à Athenes qu'il fixa son séjour; mais en s'éloignant de Rome, il conserva toujours le même attachement pour *Cicéron*, *Canius*, *Marius* & *Torquatus*, qu'il aimoit depuis l'enfance; dès qu'il eut fixé son séjour dans cette ville, qui étoit le sanctuaire des arts & du goût, l'amour des lettres tint toutes ses autres passions asservies; il apprit toutes les beautés de la langue grecque, qu'il parloit avec tant de délicatesse, qu'on eût dit qu'il étoit né dans Athenes. Il composa plusieurs pieces de poésie, qu'il récitoit avec des graces qui donnoient un nouveau prix à sa composition; poète & orateur sans prétention, il joignit à ces deux titres une grande connoissance des antiquités Romaines. Il fit la généalogie des plus illustres maisons de la république; & il sauva du naufrage des tems tous les *Brutus*, les *Marcellus*, les *Fabius*, les *Cornéliens* & les *Emiliens*. Cette riche collection étoit un hommage rendu aux héros bienfaiteurs de sa patrie; ses liaisons avec *Cicéron* nous fournissent un volume de lettres, qui suffisent pour nous instruire des principaux événemens de ce siecle de brigandages. Jamais il ne prenoit ses repas sans qu'on y fit quelque lecture instructive, parce qu'il étoit persuadé que l'esprit avoit autant besoin d'alimens que le corps.

Atticus supérieur aux autres par ses connoissances & la délicatesse de son génie, n'ambitionnoit que de les surpasser en bienfaisance & en générosité; il sembla n'être que le dispensateur de ses biens, & il fut un exemple, que la libéralité en se répandant ne s'épuise jamais; ses trésors étoient ouverts à quiconque étoit dans le besoin. Les prêts usuraires étoient alors autorisés par l'usage, & ce vice étoit un fonds inépuisable pour l'avare opulent. *Atticus* prêtoit sans intérêt, mais il exigeoit qu'on fût exact à s'acquitter, pour ne pas lui ôter la ressource d'obliger. Dans une calamité dont Athenes fut affligée, il fit distribuer du froment à tous les citoyens souffrans; l'éclat du rang & de la naissance ne lui en imposoit pas dans la distribution de ses dons, le plus malheureux devenoit l'objet de sa prédilection, quand il étoit le plus

honnête. Les Athéniens reconnoissans lui défererent le droit de bourgeoisie, honneur qu'ils ne prodiguoient pas; il ne put l'accepter, pour ne point déroger à la qualité de citoyen Romain, qu'on croyoit incompatible avec tout autre. Ils voulurent encore lui ériger des statues, il refusa constamment cette distinction glorieuse; & ce ne fut qu'en son absence que la reconnoissance publique lui en éleva, ainsi qu'à sa femme *Pylia* dans les lieux regardés dans l'Attique comme les plus saints. Vertueux sans éclat, il eût vécu obscur, s'il n'eût été trahi par ses bienfaits.

Quoiqu'ami de tous les hommes, il y en avoit de privilégiés dans son cœur. Le jeune *Marius* proscrit par *Sylla*, trouva d'abondantes ressources dans sa générosité, & quand il fut privé de tout, il ne manqua de rien. *Cicéron* exilé par les intrigues de *Clodius*, en reçut des sommes immenses, qu'il n'avoit point sollicitées. Si les hommes possédoient le secret d'obliger, il n'y auroit que peu d'ingrats; la dureté dont ils humilient leurs protégés, dispense de la reconnoissance. *Atticus* étoit persuadé que la libéralité est le seul bien dont on jouit sans amertume & sans satiété; & quand il donnoit, il croyoit être le seul heureux. *Sylla* à son retour d'Asie, passa par Athenes, où il fut retenu par les charmes de sa conversation savante & polie, il n'oublia rien pour se l'attacher, & lorsqu'il fut obligé d'en partir, il voulut l'emmener avec lui. *Atticus* ne fut point ébloui par l'éclat de ses promesses, & il lui répondit: N'exigez pas que j'aie combattre des amis qui m'ont déterminé à quitter l'Italie, parce qu'ils exigeoient que je prisse les armes contre vous. *Sylla* applaudit à sa délicatesse, & avant de s'en séparer, il l'autorisa à recevoir tous les honneurs que les Athéniens lui avoient déferés; ce fut alors qu'il prit le nom d'*Atticus*: devenu citoyen d'Athenes, il consacra une partie de son tems à l'administration publique, & les momens qu'il put dérober aux affaires, furent employés à l'étude & à sa police domestique; également ennemi de l'avarice & de la prodigalité, il conserva toujours un esprit d'ordre qui le mit en état de se livrer à ses inclinations bienfaisantes.

Quelques momens de calme dont Rome jouit, le déterminèrent à revenir dans sa patrie. Sa fortune déjà immense reçut de grands accroissemens par l'héritage de son oncle, homme fâcheux & difficile, qui haïssoit tous les hommes, & dont *Atticus* avoit le privilege d'adoucir la férocité. Il y maria sa sœur avec *Quintus Cicéron*, frere de l'orateur. Cette union ne fut point heureuse; les deux époux furent obligés de se séparer, & ce divorce ne mit aucune altération dans l'amitié d'*Atticus* & de l'orateur, parce que cette amitié étoit formée sur la conformité des inclinations, & non sur le droit d'affinité.

Le chemin des honneurs lui étoit ouvert, il y étoit appelé par les vœux des gens de bien, & ses richesses lui donnoient la facilité d'acheter les suffrages des ames vénales; il refusa la préture, & ne voulut être qu'homme privé; mais il n'en avoit pas moins d'influence dans les délibérations publiques; & dans ce tems de troubles & de factions, il resta constamment attaché au parti le plus juste. Il prit les fermes de la république, selon l'usage antique des chevaliers romains; sa perception fut douce & humaine, il n'intenta aucun procès, il ne fit décerner aucune peine contre ceux qui alléguoient l'impuissance de payer. Les gouverneurs des provinces avoient coutume de se faire accompagner par des chevaliers, dont ils faisoient les instrumens & les complices de leurs exactions. *Atticus* fut sollicité de se prêter à cette bassesse, mais il n'aimoit qu'à user

de ses biens, sans envier ceux des autres. Pendant les guerres de César & de Pompée, il resta tranquille à Rome, quoique ceux qui restoient dans la neutralité fussent regardés comme des ennemis par les deux chefs de parti. Pompée, qui exigea le plus, ne fut point offensé de son indifférence pour sa cause : & César, vainqueur à Pharsale, lui témoigna les mêmes égards que s'il en eût été bien servi : tel est l'ascendant des hommes maîtres d'eux-mêmes. Lorsque l'ivresse des factions est dissipée, on félicite ceux qui ont refusé d'y prendre part. César lui envoya le fils de sa sœur Pomponia fait prisonnier à Pharsale, & pendant toute sa dictature, il lui témoigna la même confiance.

Son esprit souple & docile se prêtoit à tous les goûts, jeune encore il fut plaire à Sylla dans son déclin ; vieux il devint également cher à Brutus, qui étoit dans la fleur de son âge. C'est le privilège des âmes tranquilles, qui jamais ne se livrent aux faillies de l'humeur, ni aux impressions de l'enfance. Lorsque la fortune abandonna Brutus, & qu'il fut obligé de sortir d'Italie, *Atticus* qui avoit été indifférent à sa cause, se fit un devoir de l'obliger, parce qu'il étoit malheureux ; il lui fit tenir en Epire une somme considérable, & après la journée de Philippe, il usa de la même générosité envers les illustres pros crits, à qui il fournit de l'argent & des vaisseaux pour se retirer dans la Samothrace. Antoine heureux ne le compta pas parmi les adorateurs de sa fortune ; mais lorsqu'il eût été déclaré ennemi de la république, *Atticus* se fit un devoir d'adoucir le sort de sa famille, délaissée dans un tems où l'on n'avoit pas lieu de présumer qu'elle seroit en état de lui en marquer sa reconnaissance. Fulvie, femme de ce triumvir, étoit alors poursuivie par des créanciers impitoyables, il se rendit sa caution sans en être sollicité, & lui prêta même de l'argent sans intérêts, pour aller rejoindre son mari ; & comme on lui demandoit le motif de cette générosité envers un homme qu'il avoit négligé dans la prospérité, il répondoit : Il faut aimer les hommes & non pas leur fortune. Une révolution imprévue ramena Marc-Antoine heureux & triomphant à Rome ; ceux qui l'avoient abandonné dans sa disgrâce éprouverent ses vengeance. *Atticus* craignit que ses liaisons avec Cicéron ne l'eussent fait paroître coupable, il se tint caché, pour ne pas s'exposer à l'orage. Antoine qui vouloit s'honorer d'une si illustre amitié, lui écrivit de se rendre avec confiance auprès de lui, l'assurant qu'il étoit effacé de la liste des pros crits, ainsi que son ami Canius. *Atticus* heureux de s'être sauvé du naufrage commun, s'abandonne comme auparavant à la bienfaisance de ses penchans : protégé d'Antoine, il n'usa de son crédit que pour adoucir les maux de ceux qui avoient suivi le parti de Brutus. Servilie, mere de ce dernier des Romains, tombée dans la disgrâce, vieillissoit dans la misere, il eut pour elle les mêmes égards, que dans les tems où son fils étoit l'idole des Romains. Vipsanius-Agrippa, qui avoit droit de prétendre à tout, à cause de la faveur dont il jouissoit auprès d'Auguste, ne crut pouvoir contracter une alliance plus riche & plus honorable qu'avec la fille d'*Atticus*, il l'accepta pour gendre, & il n'eut d'autre motif que de se servir de son crédit pour protéger tant d'illustres infortunés que les triumvirs avoient pros crits. Il naquit de ce mariage une fille qui dans la suite fut mariée à Tibere-Claude-Néron. Devenu plus puissant par cette alliance qui le faisoit entrer dans la famille d'Auguste, il fut toujours sans ambition, & il n'y eut que les malheureux qui firent l'heureuse expérience de sa faveur. Auguste, enchanté de sa conversation, déroboit tous les jours quelques heures aux affaires pour s'entretenir avec lui, & lorsqu'il étoit éloigné de Rome, il étoit exact

à lui écrire. Des intérêts domestiques allumerent des haines entre les deux rivaux de la puissance suprême. *Atticus*, favori d'Auguste, ne cessa jamais d'être l'ami d'Antoine, avec lequel il entretenoit un commerce de lettres jusqu'au dernier moment de sa vie. Il eut la même conduite envers Cicéron & Hortensius qui partagerent son attachement. Les rivaux de talens rarement sont sans haine ; mais ces deux orateurs étoient trop supérieurs au reste des hommes pour s'abandonner à la bassesse de l'envie : pénétrés d'une estime réciproque, ils regardoient la gloire comme un commun héritage, & ce fut ce sentiment qui les unit constamment avec *Atticus*.

Il étoit parvenu à l'âge de 77 ans sans avoir éprouvé aucune de ces infirmités qui affligent la vieillesse, alors il se sentit attaqué d'une irritation d'humeur dans la partie inférieure des intestins. La vie ne fut plus pour lui qu'un sentiment douloureux. Ennuyé d'en supporter le poids, il prit la folle résolution de s'en délivrer. *Eh quoi !* disoit-il, *quand je suis inutile aux autres, & que je suis à charge à moi-même, dois-je préférer une continuité de souffrances à une dissolution insensible ?* Il appelle ses proches & ses amis, il leur fait d'éternels adieux avec la même sérénité que s'il n'eût entrepris qu'un voyage ordinaire. Cette scene fut touchante ; il se priva de toute espece d'alimens, & mourut le cinquieme jour. Il avoit défendu qu'on lui rendit aucuns honneurs funebres, il fut déposé sans pompe dans le tombeau de Cécilius son oncle dont il avoit réuni toutes les affections. Mais les regrets & l'affluence des gens de bien qui assisterent à ses funérailles, furent le plus bel ornement de sa pompe funebre : sa piété filiale fait l'éloge de la trempe de son cœur. C'est vis-à-vis de ses proches qu'on se livre sans contrainte à ses penchans : on est en représentation devant le public. *Atticus* avoit 67 ans, lorsqu'il perdit sa mere, âgée de 90. Il se consola de sa mort par le témoignage que pendant le cours d'une si longue vie, leur tendresse réciproque n'avoit éprouvé aucune altération. Il eut le même attachement pour sa sœur Pomponia, avec laquelle il se fit un devoir de partager sa fortune : tel fut cet homme opulent, qui n'usa de ses richesses que pour soulager les malheureux ; ce favori des maîtres du monde, qui n'ambitionna que de les rendre des hommes de bien ; ce savant sans orgueil, qui ne connut jamais l'envie ; ce philosophe, qui ne fit servir cette science qu'à régler ses mœurs. (T-N.)

§ ATTIGNY, (*Géogr.*) petite ville de France en Champagne, & chef-lieu d'une petite contrée appelée la *vallée du bourg* ; elle est sur la riviere d'Aisne, à trois lieues sud-est de Rhetel, & à huit sud de Charleville : ce lieu est fort ancien & très-célebre par les conciles qui s'y sont tenus. Plusieurs rois de France y ont fait leur séjour ; & Chilperic, neveu de Clovis II, y mourut. Ce fut à *Attigny* où l'on tint les premieres assemblées d'état pour la législation du royaume, sous le regne des Mérovingiens. (C. A.)

§ ATTIGOUVANTANS ou ATTIGOVANTAIS, (*Géogr.*) peuples de l'Amérique septentrionale, à l'occident du lac des Hurons. On ne connoît à ce peuple chasseur d'autres habitations que des cases en forme de grands fours, couvertes d'écorces d'arbres & nattées en hiver, soit d'herbes longues, soit de peaux d'ours. On ne lui connoît pas non plus d'autre police que les avis passagers qu'il reçoit de l'assemblée de ses vieillards, ni d'autre culte religieux que ses invocations à un être imaginaire ou à un dieu nommé *Oequi*, dont les attributs semblent être plutôt ceux d'un démon que ceux d'une divinité bienfaisante. Ils enterrent leurs morts avec pompe, & chargent leurs tombeaux de vêtements, d'arcs, de fleches & d'ustensiles, se

persuadant qu'après cette vie, il en est une autre où l'on va bien loin goûter la douceur de se retrouver avec tous ses amis. Les festins sont fort en usage parmi eux : leurs médecins sont à la fois leurs devins & leurs saltimbanques ; & dans leurs maladies, à ce qu'on assure, leurs remèdes les plus ordinaires sont la musique & la danse. On assure aussi qu'avant le mariage, leurs filles se prostituent sans réserve ; mais qu'une fois devenues femmes, il n'y a rien de plus exemplaire que leur chasteté : ce sont ces mêmes femmes qui labourent les terres, sement les maïs, le moissonnent, assemblent le bois pour les cabanes, portent le bagage d'un endroit à un autre, & prennent enfin sur elles seules toutes les peines du ménage. Les hommes n'y font autre chose que trafiquer, aller à la chasse ou bien à la guerre. (C. A.)

ATTIKAMEGUES, (Géogr.) peuple de l'Amérique septentrionale au 50 degré de latitude, vers le lac Saint-Thomas, en remontant le fleuve, à l'embouchure duquel on a bâti la ville des Trois Rivières entre Québec & Montréal. Ce peuple passe pour l'un des plus dociles de cette contrée. (C. A.)

ATTILA, (Hist. des Goths.) fils de Bendeme, arrière-fils du grand Nembroth, élevé & nourri dans Engaddi, par la grace de Dieu, roi des Huns, des Medes, des Goths, des Daces ; la terreur, l'effroi de l'univers ; la verge & le fléau de Dieu. Tels étoient les titres que prenoit cet homme farouche, le plus redoutable & l'unique de son espèce que nous offrent les annales du monde. Rien n'égalait sa suffisance & son orgueil ; il avait coutume de dire que les étoiles tomboient devant lui, que la voûte des cieux s'abaïssait, que son poids faisoit la terre, & qu'il étoit un marteau pour tous les peuples. On ne fait rien de ses premières années, mais on peut croire qu'elles annonçerent qu'il devoit être. Aidé de Bleda son frère & son associé au trône des Huns, il ravagea toutes les provinces de l'empire d'Orient, & força Théodose le jeune à lui payer tribut. Après avoir ainsi humilié ce prince, il lui fit chaque jour de nouveaux outrages. « Théodose, disoit-il insolument, est issu d'un père très-noble, ainsi que moi ; mais en me payant tribut, il est déchu de sa noblesse, & est devenu mon esclave. S'il ose me faire la guerre, ou me dresser des embûches, je le punirai comme un esclave rebelle & méchant ». Un jour, il lui envoya un Goth pour ambassadeur, avec ordre de lui parler en ces termes : « Attila, mon maître & le vôtre, vous ordonne de tenir un palais prêt pour le recevoir. Il ne convient pas à Théodose, disoit-il encore, d'être fourbe ou menteur : il a promis à un de mes sujets la fille de Saturellus en mariage ; s'il viole sa promesse, je lui fais la guerre : s'il est dans l'impuissance de l'accomplir, & qu'un de ses sujets ose lui désobéir, je vole le venger ». Outre le tribut qu'il exigeoit de l'empereur, il recevoit les appointemens de général. Une circonstance singulière de la vie de cet homme étonnant, c'est qu'il ne voulut soumettre les Romains que pour avoir droit de les défendre : il se déclara leur protecteur, lorsqu'il pouvoit être leur maître. Cependant, après la mort de Théodose le jeune, Marcien, successeur de ce prince, refusa de plier sous le joug du barbare : après avoir fait fortifier tous les postes importants, il déclara qu'il ne vouloit pas d'un semblable général. Attila prétendit en tirer vengeance ; il fit une irruption sur les terres de l'empire d'Orient. Mais Marcien lui ayant opposé de bonnes troupes, il se replia vers l'occident, où il se promettoit des victoires plus faciles : il avait fait massacrer son frère Bleda, ne pouvant supporter d'associé au trône. Plusieurs écrivains rapportent qu'il subjuga une partie de la grande

Germanie. On ne voit cependant pas qu'il ait été en guerre contre les peuples de cette célèbre contrée. Au reste, les Germains pouvoient s'être volontairement soumis à un prince qui ne levoit aucun impôt sur ses sujets, & qui, moins intéressé qu'ambitieux, se contentoit de soumettre les nations, & leur en abandonnoit les dépouilles. Attila ne demandoit aux Huns que des hommes & du fer. Les Germains naturellement avides de gloire & de butin, ne pouvoient choisir un meilleur général. Ce fut vers l'an quatre cent cinquante-un qu'il entreprit cette invasion si fameuse sous le nom d'invasion d'Attila : il avoit une armée de cinq cents mille hommes tous dévoués à la victoire ou à la mort ; il leur avoit inspiré un zèle fanatique & superstitieux, se disant armé par le dieu Mars qui lui avoit envoyé son égide & son épée. Ces troupes prodigieuses & déterminées ne l'empêchèrent pas de recourir à la ruse : tous les moyens de réussir entroient dans sa politique ; aucun n'étoit vil à ses yeux, s'il assuroit le succès. Lorsque les Romains d'occident lui demanderent contre qui il destinoit ses immenses préparatifs, il leur répondit que c'étoit pour châtier les Visigoths ses esclaves, & se venger d'une injure que lui avoit faite Théodoric leur roi, ainsi que des Francs qui avoient osé mettre le pied sur les terres de l'empire dont il s'étoit déclaré le protecteur ; dans le même tems, il recommandoit à Théodoric de ne pas prendre l'alarme, l'assurant qu'il ne venoit dans les Gaules que pour les partager entre les Huns & les Visigoths. Lorsqu'il eut trompé sur ses desseins Valentinien III & Théodoric, il couvrit le Danube d'une infinité des barques : il traversa la Pannonie, le Norique & la Suabe ; arrivé dans les Gaules, il marcha vers Cologne ; il en chassa Merouée, & livra la ville au pillage & à la flamme. Tongres, Treves, Spire, Vormes, Mayence, Andernac, Arras, Besançon, Metz, Toul, Langres & plusieurs autres villes éprouverent également la fureur de cet impitoyable conquérant. Les Romains étonnés de ces succès, en conçurent la plus vive inquiétude. Aétius se rendit aussi-tôt à Arles : les Huns étoient devant Orléans, dont ils battoient les murs. Comme il n'avoit qu'une foible armée, il se tint sur la défensive, & envoya des députés aux assiégés les assurer d'un prompt secours. Les Orléanois étoient assez portés à faire une vigoureuse défense ; le sort effrayant de leurs voisins étoit pour eux un aiguillon puissant. Aétius fit aussi-tôt solliciter Théodoric pour l'engager à se joindre à lui, afin d'opposer une digue au torrent. Le roi des Visigoths se refusa d'abord aux sollicitations du général Romain ; il avoit résolu d'attendre, pour se déclarer, que les Huns eussent mis le pied sur ses terres : il étoit retenu par Attila qui l'assuroit toujours de son amitié, & lui promettoit de l'associer à ses conquêtes ; mais le préfet Avitus se servit de son ascendant sur l'esprit de ce prince, & le décida pour la cause commune. Il l'éclaira sur les desseins d'Attila, & lui fit voir que cet ambitieux tendoit à se former une monarchie universelle ; & comme on l'a remarqué, Théodoric pouvoit-il se flatter que le roi des Huns, qui régnoit par le massacre d'un frère, & dont le nom étoit redouté jusqu'aux rives de l'Indus & du Tanais, eût respecté l'alliance des Visigoths ?

Tandis qu'Avitus négocioit à la cour de Théodoric, Aétius avoit envoyé des députés au-delà du Rhin & dans toutes les parties des Gaules, où les Huns n'avoient point encore pénétré. Il négocia avec tant de succès, que son armée, suivant Prosper, fut en peu de tems presque aussi nombreuse que celle des ennemis ; elle étoit composée

des Francs , de la tribu de Mèrouée , de plusieurs peuples Sarmates & Saxons , qui avoient refusé de se plier au joug des Huns, d'Armoriciens aujourd'hui les Bretons, de Lisiens, de Bourguignons sujets de Gondroche & Chilpéric, des Ripuaires qui tenoient les environs de Cologne, des Briens autrement Bréones que Valois place dans la Vindélicie, & de plusieurs autres peuples de la Gaule celtique & de la Germanie, auxquels les Romains avoient commandé autrefois comme à leurs sujets & qu'ils étoient charmés de compter alors parmi leurs alliés.

Lorsque cette armée jointe à celle des Visigoths, approcha d'Orléans, cette ville étoit à l'extrémité; elle étoit comme la clef de l'Aquitaine. *Attila*, persuadé qu'il étoit de la dernière importance de s'en assurer, avant l'arrivée des nations confédérées, faisoit continuer les assauts de jour & de nuit. Les assiégés n'espérant plus aucun secours, perdirent enfin courage, & envoyèrent au camp des Huns demander grace. *Attila* n'en faisoit pas; & tout ce qu'il leur accorda en faveur d'Anian, leur évêque, chef de la députation, fut qu'ils seroient réduits en servitude, & qu'ils iroient vivre dans quelque contrée inhabitée de ses états. L'horreur de la mort l'ayant emporté sur la honte de l'esclavage, les assiégés ouvrirent leurs portes, & *Attila* envoya les principaux officiers faire le partage des captifs. On chargeoit leurs charriots de leurs dépouilles; on les chassoit vers le camp du vainqueur, eux, leurs femmes & leurs enfans, lorsque Aétius & ses alliés surprirent les troupes que les Huns avoient au-delà de la Loire. Les Romains chargerent les Huns avec tant de vigueur, que les troupes se jetterent dans le fleuve, où périt un nombre prodigieux de soldats. Tous ceux qui étoient entrés dans Orléans pour en enlever les dépouilles, furent massacrés, à la réserve d'un petit nombre auquel Anian sauva la vie. Ce n'étoit qu'un léger échec pour *Attila*; & cependant il fit une retraite vers la partie des Gaules qu'il avoit conquise, à dessein sans doute d'y attirer les Romains & les Visigoths, dont les troupes étoient encore inférieures aux siennes. Mais Aétius trop sage pour s'enorgueillir de ses premiers succès, se contenta de relever les murs d'Orléans: ce fut dans cette ville qu'il attendit les Francs qui n'avoient point encore pu le joindre. Dès qu'ils furent arrivés, il sortit d'Orléans, & alla avec eux & les autres peuples ses alliés, chercher l'ennemi. *Attila* étoit dans les plaines de Châlons en Champagne, d'autres disent de Sologne dans l'Orléanois, lorsqu'il reçut les premières nouvelles de l'approche d'Aétius. Sa fierté ne lui permettant pas de l'attendre dans l'enceinte d'un camp, il donne le signal du départ, & marche à sa rencontre: il y eut pendant une nuit un combat dont le succès fit connoître combien celui dont dépendoit le destin des Gaules, devoit coûter de sang. Un corps de Gépides détachés de l'armée des Huns pour battre la campagne, ayant rencontré une troupe de Francs, qui précédoit celle d'Aétius pour le même dessein, ces deux partis se chargerent réciproquement; ils se trouverent si parfaitement égaux en nombre & en valeur, qu'aucun ne pouvant vaincre, ni se résoudre à faire une retraite, on ne cessa de tuer de part & d'autre, que quand il n'y eut plus personne en état de frapper.

Dès que les deux armées furent en présence, *Attila* envoya un détachement pour se saisir d'une hauteur que l'on regardoit comme un poste de la dernière importance. Aétius l'ayant prévenu, les Huns en tirèrent de sinistres présages. *Attila*, pour les rassurer, eut recours aux aruspices qui, sur

l'inspection des victimes, répondirent que le destin ne promettoit rien de favorable à la vérité, mais qu'un général de l'armée ennemie resteroit sur le champ de bataille. Quelques particularités dans la vie d'*Attila*, comme l'épée qu'il prétendoit avoir reçue du dieu Mars, ont fait penser à quelques écrivains que ce prince regardoit la religion en politique; mais sa confiance en ces oracles menteurs prouve qu'il avoit adopté les erreurs des Huns idolâtres. Il ne révoqua point en doute l'événement de cette prédiction; persuadé que le sort menaçoit Aétius, il résolut de livrer la bataille. La mort de ce général balançant dans son esprit toutes les pertes qu'il pouvoit faire, les plaines de Châlons furent couvertes d'un nombre infini de soldats que l'on regardoit comme l'élite de tous les peuples d'Europe: ils n'avoient reçu les uns des autres aucun outrage, dit Jornandès; & cependant ils étoient prêts à s'entre-détruire, par complaisance pour un seul homme dont l'ambition leur tenoit lieu de la plus implacable haine. Quel malheur, continue le même historien, que la folie d'un barbare ait détruit dans une heure, ce que la nature n'avoit produit qu'avec effort pendant tant d'années! L'action commença vers les quatre heures du soir; & ce fut une des plus sanglantes dont l'histoire fasse mention. Un ruisseau qui couloit au milieu des deux camps, sortit de ses bords, grossi du sang qui se mêla avec ses eaux. Théodoric périt dans la chaleur de l'action; & sa mort fut regardée comme l'accomplissement de la prédiction des devins. La victoire se déclara pour les Romains. *Attila* furieux de voir que la fortune l'abandonne, précipite les Huns dans les plus grands périls. Les Ostrogoths, les Gépides ne leur céderent point en valeur: échauffés par une ardeur égale, ils s'enfonçoient à l'envi dans cette scène de carnage. La nuit ne put calmer la fureur des combattans; ils se chargeoient encore dans les plus épaisses ténèbres. Cependant *Attila* donne l'ordre pour la retraite; & son armée le suit dans un silence farouche: rentré dans son camp, il se forme un rempart de ses charriots suivant l'usage des Huns, qui fut commun à toutes les hordes du Nord. *Attila* ne sortit point de ses retranchemens. On dit que craignant d'y être forcé, il fit faire un bûcher, résolu de s'enfvelir dans les flammes, ne voulant pas, dit un historien, qu'un prince qui avoit été la terreur des nations pendant sa vie, fût en leur puissance après sa mort. Cependant, pour ne manifester rien de ses craintes, & pour masquer sa défaite, il ordonna des chants de victoire, & fit retentir son camp du bruit des trompettes & celui des autres instrumens militaires.

Aétius, au lieu de s'applaudir de sa victoire, tint conseil, & délibéra sur les moyens de s'en assurer le fruit. Ce sage général, insensible à une vaine gloire, ne songea qu'aux intérêts de l'empire. Il ne tenoit qu'à lui d'achever la ruine d'*Attila*; mais il se contenta de l'avoir affoibli: il craignoit que les Francs & les Visigoths, auxquels il attribuoit le succès de cette journée, ne devinssent trop puissans, & ne se partageassent les Gaules; il le ménagea comme un ennemi dont la terreur devoit les retenir dans l'alliance des Romains. Il engagea Thorismond, fils de Théodoric, à aller se faire couronner à Toulouse, capitale de son état, lui disant qu'il devoit craindre que ses freres ne se fissent un titre de son absence pour le supplanter. Aétius usa des mêmes artifices pour engager Mèrouée à se retirer dans ses états. Il leur donna à l'un & à l'autre un vase d'or, présent qui fut long-tems à la mode dans l'antiquité: il y avoit de ces vases qui pesoient jusqu'à cinq cens livres.

Attila étoit toujours en proie aux plus vives alarmes ; il ne put d'abord se persuader le départ des Francs & des Visigoths. Il en rejetta les premières nouvelles comme une ruse de ses ennemis pour l'attirer hors de ses retranchemens ; mais, lorsque ses couriers lui en eurent donné la certitude, il forma des projets plus vastes que ceux qui venoient d'échouer. On dit que cette bataille lui coûta deux cens mille hommes ; il est certain que ses troupes étoient considérablement diminuées, puisque, sachant Aétius dépourvu d'une partie de ses alliés, il n'eut point assez de confiance pour l'attaquer. Tels sont les détails que nous ont conservés les anciens historiens de l'invasion d'*Attila* dans les Gaules, invasion plus fameuse par ses ravages que par ses succès. Les villes & les campagnes par où passa ce furieux torrent, furent changées en déserts ; & l'on peut juger de la terreur que le roi des Huns inspira, par la conduite des habitans de la ville de Troyes. On rapporte qu'ils se retirèrent sur des montagnes, & que Lupus, leur évêque, ne put les déterminer à rentrer dans leur ville.

Le roi des Huns ne retourna dans ses états que pour faire de nouvelles levées. Les Quades, les Oses, les Turcilinges & les autres Germains d'au-delà de la Vistule, désignés dans l'antiquité, sous le nom de *Basternes*, ainsi que les Scythes lui ayant fourni des recrues, il dirigea d'abord sa route vers Constantinople ; mais ce n'étoit qu'une ruse pour tromper sur ses desseins les Romains d'occident. Il revint presque aussitôt sur ses pas, passa les Alpes, & mit le siège devant Aquilée. Cette ville dont dépendoit le sort de l'Italie, fit une défense si vigoureuse, que les Huns désespérant du succès, firent éclater leur murmure : ils parloient de lever le siège, lorsque *Attila* aperçut plusieurs cicognes qui, dirigeant leur vol vers la campagne, portoient sur leurs ailes leurs petits encore trop foibles pour les suivre. « Ces oiseaux guidés par leur instinct, leur dit-il, vous montrent quel doit être en peu le destin de la ville ; ils ne la quittent que pour se soustraire à l'embrasement dont elle est menacée ». Les Huns non moins superstitieux que leur souverain, acceptèrent cet augure. Ils redoublèrent leurs assauts avec une ardeur nouvelle, ne doutant pas que le départ des cicognes ne fût le présage assuré de leur triomphe. Les assiégés étonnés de leurs efforts, & ne pouvant en soutenir l'impétuosité, abandonnerent leur ville ; & pour avoir le tems de mettre en sûreté ce qu'ils avoient de plus précieux, ils placèrent sur les remparts des statues qui représentoient des soldats armés. Les Huns, à qui ce stratagème en avoit imposé, furent privés du pillage qu'ils s'étoient promis ; leur cupidité trompée excitant leur fureur, ils justifient la prédiction d'*Attila*, & réduisirent la ville en cendres ; encouragés par ce succès, ils prennent successivement Vérone, Trévigio, Crémone, Bressia & Bergame. Les garnisons de ces différentes villes furent passées au fil de l'épée. Ce fut dans ces défordres que naquit Venise : cette ville qui devoit balancer un jour les destinées de l'Europe, & prescrire des bornes à la valeur des Turcs. On rapporte que les Padouans, pour se soustraire au sort effrayant de leurs voisins, se réfugièrent dans des marais près du golfe Adriatique, où ils languirent d'abord dans une affreuse misère, jusqu'à ce que leur constance les élevant au-dessus de leurs revers, ils se construisirent quelques cabanes. Voilà quels furent les commencemens de Venise.

Attila continuoit toujours ses ravages ; il s'étoit rendu maître de Pavie & de Milan. Ce fut dans cette dernière ville qu'il déploya toute la fierté de son ame. Ayant vu des tableaux dans lesquels

les empereurs étoient représentés sur leur trône, & traitant les rois en esclaves, il les fit effacer aussitôt, & en fit faire d'autres où les empereurs étoient représentés dans une attitude humiliante, & le conjurant de recevoir leurs hommages qu'il sembloit dédaigner. Les Romains étoient consternés de crainte ; ils n'avoient aucun obstacle à opposer aux Huns. Aétius étoit dans les Gaules où il s'efforçoit de soutenir une ombre de la majesté romaine ; & s'il étoit vrai que la destinée d'*Attila* eût dépendu de lui l'année précédente, il dut se repentir de n'en avoir pas profité pour le perdre. Convaincu de l'impossibilité de conserver l'Italie, il écrivit à Valentinien III, lui conseillant de faire la paix, n'importe quelles en fussent les conditions, ou de se rendre dans les Gaules où il lui préparoit une retraite. Tel étoit le déplorable état de l'empire, lorsque le pape Léon sortit de Rome, & alla au-devant d'*Attila* ; parvenu à sa tente, il se jette à ses pieds, & le conjure, avec larmes, de rendre le calme à l'occident. Le pontife parvint à toucher le cœur du barbare. *Attila* se tourna vers les seigneurs de sa cour, « Je ne sais pourquoi, leur dit-il, les paroles de ce prêtre m'ont touché ». On prétend qu'il assura avoir vu un fantôme vêtu pontificalement, qui le menaçoit de le tuer, s'il persistoit à vouloir la guerre. Il consentit enfin à se retirer, mais à condition qu'on lui remettroit Honora, sœur de Valentinien, qu'il réclamoit comme sa femme, avec la part du trésor impérial, qui revenoit à cette princesse ; il exigeoit en outre une pension annuelle. L'empereur soucrivit à ces conditions, ne croyant pouvoir racheter à trop haut prix les maux dont l'empire étoit menacé.

Attila ne survécut point à cette expédition ; il songeoit à faire une invasion en Asie, lorsqu'il fut pris d'un saignement de nez, dont il mourut l'an 453. On prétend, contre toute vraisemblance, qu'il étoit dans sa cent vingt-cinquième année ; il n'est guère probable qu'à cet âge, on puisse supporter les fatigues des guerres laborieuses qu'il entreprenoit sans cesse. Bonfinius qui rapporte cette particularité, en ajoute une plus croyable ; il assure qu'il mourut pour s'être livré à des plaisirs trop vifs le jour de ses noces. Plusieurs modernes se font plû à nous tracer le portrait de cet homme étonnant, & en ont saisi tous les traits. « Ils (les Huns) étoient, dit l'un d'eux, gouvernés par *Attila*, » le monarque le plus redoutable qui fût alors dans » l'univers. S'il est vrai qu'il ait conquis la Ger- » manie, comme quelques-uns le prétendent, sans » cependant rapporter les guerres qu'il eut à sou- » tenir pour s'en rendre maître, ses états s'éten- » doient des rives du Rhin jusqu'aux bords les plus » reculés de la mer Noire (on ne sauroit fixer » autrement l'étendue de sa domination) ; elle » n'avoit pour bornes que la terreur de ses voisins. » Les princes & les rois trembloient à son seul » nom ; & la déférence qu'avoient pour lui l'em- » pereur d'orient & celui d'occident, ne différoit » pas de l'obéissance que des sujets doivent à leur » souverain. Également fait pour la guerre & pour » la politique, il avoit tous les talens du capitaine » & de l'homme d'état, employant tour-à-tour & » toujours avec succès, les forces, les menaces, » l'artifice & la ruse. Il usoit indifféremment de » tous les moyens : aucun n'étoit vil à ses yeux, » s'il lui procuroit la victoire. Quoique craint de » ses sujets, il en fut l'amour & l'idole, comme » il fut la terreur & l'effroi de ses ennemis ; ce » n'étoit pas par une vaine ostentation qu'il en im- » posoit au peuple ; plein de mépris pour cette » magnificence que les souverains étalent comme » le signe de leur grandeur, il se montrait toujours

» en public dans la plus grande simplicité. Il
 » paroïssoit pauvre au milieu des dépouilles d'une
 » partie de la terre ; il n'avoit d'autre symbole de
 » sa puissance que sa lance & son épée. Son trône
 » étoit une chaise de bois, quelquefois même une
 » pierre brute, placée sous un arbre, ou sous un
 » drapeau qui lui servoit de tente. C'étoit à ce
 » tribunal qu'il citoit le Persé, le Grec & le Ro-
 » main, qui tous s'humilioient devant lui.
 » Comme tout intéresse, continue le même auteur,
 » dans la vie de cet homme extraordinaire, je di-
 » rai quelque chose de son extérieur : quoique
 » d'une taille au-dessous de la médiocre, il avoit la
 » tête d'une grosseur démesurée, le nez extrêmement
 » large & écrasé, le front applati, la barbe claire
 » & entrecoupée par d'affreuses cicatrices ; ses
 » yeux petits, qu'il ne savoit fixer, étoient comme
 » son corps, toujours en mouvement : cette figure
 » hideuse. . . . Tout en lui sembloit dire au monde
 » qu'il étoit fait pour en troubler la paix ». M.
 Montesquieu l'a peint avec cette touche vigoureuse
 & sublime, qui n'appartient qu'à ce profond écri-
 vain. « Ce prince, dans sa maison de bois, où nous
 » le présente Priscus, dit-il, maître de toutes les
 » nations barbares, & en quelque façon de toutes
 » celles qui étoient policées, étoit un des grands
 » monarques dont l'histoire ait jamais parlé. On
 » voyoit à sa cour les ambassadeurs des Romains
 » d'orient & de ceux d'occident, qui venoient re-
 » cevoir ses loix, ou implorer sa clémence ; tantôt
 » il demandoit qu'on lui rendit les Huns transfuges,
 » ou les esclaves Romains qui s'étoient évadés ;
 » tantôt qu'on lui livrât quelque ministre de l'em-
 » pereur : il avoit mis sur l'empire d'orient un
 » tribut de deux mille cent livres d'or. Il recevoit
 » les appointemens de général des armées romaines.
 » Il étoit craint de ses sujets ; & il ne paroît pas
 » qu'il en fût haï : prodigieusement fier, mais ce-
 » pendant rusé, ardent dans sa colere, mais sachant
 » pardonner ou différer la punition, suivant qu'il
 » convenoit à ses intérêts, ne faisant jamais la guer-
 » re, quand la paix lui pouvoit donner assez d'avan-
 » tage, fidèlement servi des rois même qui étoient
 » sous sa dépendance ; il avoit gardé pour lui seul l'an-
 » cienne simplicité des mœurs des Huns. Du reste,
 » on ne peut guere louer sur la bravoure le chef
 » d'une nation où les enfans entroient en fureur
 » au récit des hauts faits d'armes de leurs peres,
 » & où les peres versoit des larmes, parce qu'ils
 » ne pouvoient pas imiter leurs enfans ». Ce seroit
 une présomption téméraire de vouloir rien ajouter
 aux réflexions de ce grand peintre.

La vaste monarchie dont *Attila* avoit été le fon-
 dateur, fut divisée après sa mort. Persuadé que
 tout partage conduit un état à sa ruine inévitable,
 il avoit nommé, pour lui succéder, *Ellac* l'aîné de
 ses fils ; mais ses vues qui attestoient sa politique,
 furent surmontées par le cri de la nature, qui met-
 tant une parfaite égalité entre les enfans d'un pere
 commun, semble leur donner les mêmes droits à
 son héritage. *Ellac* avoit toutes les qualités qui ca-
 ractérisent un général ; & ce n'étoit que par celles-
 là que l'on devoit prétendre à régner sur un peuple
 qui ne vivoit que dans le camp, & qui ne goûtoit
 de plaisir que sur le champ de bataille. Mais il avoit
 un grand nombre de freres qui tous s'étoient signa-
 lés par des actions de la plus étonnante valeur ; ne
 pouvant se résoudre à obéir, ils se firent des parti-
 sans, & se réunirent pour demander une égalité de
 partage : leurs prétentions réciproques plongèrent
 toutes les nations septentrionales dans la plus hor-
 rible confusion. Les rois tributaires ou sujets en
 profiterent pour recouvrer leur indépendance. *Ar-
 daric*, roi des *Gépides*, fit entendre à *Ellac* & à

ses freres qu'il ne prétendoit recevoir les loix d'au-
 cun d'eux. Sa fierté étoit indignée qu'on se disputât
 sa conquête comme celle d'un vil bétail ; les autres
 rois des différentes nations, *Scythes*, *Sarmates* &
Germaines firent voir le même esprit d'indépendance ;
 ils réunirent leurs forces à celles d'*Ardaric*, & tous
 ensemble allerent combattre *Ellac* qui fut assez gé-
 néreux pour renoncer à la supériorité qu'il préten-
 doit sur ses freres, & pour marcher leur égal contre
 l'ennemi commun. Les rois rebelles eurent l'avantage
 dans une grande bataille. Leur victoire fut scellée
 du sang de trente mille Huns & de celui d'*Ellac*,
 qui fit des prodiges de valeur, & périt en digne
 fils d'*Attila*. Les Huns vaincus abandonnerent la
Pannonie aux *Gépides*, & firent une retraite vers
 l'embouchure du *Danube*. (T-N.)

ATTILÆPONS, (*Géogr.*) c'étoit autrefois un
 bourg de la Gaule Belgique ; c'est présentement un
 village du duché de Luxembourg, nommé *Ettels-
 bruck*, à quatre lieues de la capitale & à cinq de
Treves. (C.A.)

ATTILUS, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede ; il
 n'est célèbre que par son avarice. Il surchargea son
 peuple d'impôts, non pour entretenir le luxe de
 sa cour, mais pour ensevelir dans des caveaux la
 substance du pauvre. Il eut le sort des avars ; il
 vécut dans des allarmes continuelles, épousa une
 femme prodigue, qui de concert avec son fils
Rolvo, roi de Danemarck, enleva les trésors &
 alla les dissiper dans les états de ce prince. (M.
DE SACY.)

ATTI-MEER-ALU, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*)
 figuier du Malabar, dont *Van-Rheede* a donné
 une assez bonne figure dans son *Hortus Malabaricus*,
volume III, page 75, planche LVIII, les Brames l'ap-
 pellent *rauka-paray* ; les Portugais *arvore da raijs*
ladrao, les Hollandois *wortel vijgh*.

C'est l'arbre le plus gros qui ait encore été obser-
 vé dans les Indes & dont l'accroissement est le
 plus singulier. Sa graine leve soit sur le tronc de
 certains arbres, soit entre les fentes des rochers ou
 des vieilles mazures des bâtimens, d'où il pend en-bas
 comme un lizeron ou comme une liane, ou toute
 autre plante grimpante en général. Sa racine ou
 sa tige jette ensuite des filets minces d'abord,
 qui se fichent en terre, qui grossissent & forment
 un tronc considérable, pendant que la racine &
 la tige ancienne meurent : ce tronc jette de tous
 côtés de nouveaux filets qui se joignent à lui pour
 le grossir encore, de sorte qu'il paroît comme can-
 nelé ou formé de côtes longitudinales & inégales,
 & il prend ainsi jusqu'à douze à dix-huit pieds de
 diametre sur une pareille hauteur. Ces filets se
 prolongent jusqu'à terre où ils forment des racines
 blanches à écorce noirâtre, peu épaisses, qui
 s'étendent fort au loin sous terre à une petite profon-
 deur. Les branches qui couronnent cet arbre sont
 très-nombreuses, fort minces, & s'étendent en
 rayonnant de tous côtés de maniere à lui former
 une cime hémisphérique. Les jeunes branches sont
 moins écartées, elles s'écartent sous un angle qui
 a à peine 30 à 40 degrés d'ouverture ; leur bois
 ainsi que celui du tronc, est blanc, mou, flexible,
 & recouvert d'une écorce verd-cendrée.

Les feuilles ressemblent assez à celles de l'*atti-
 alu*, mais elles sont moins serrées, un peu moins
 grandes, moins larges à proportion, ayant à peine
 cinq pouces de longueur ; elles sont plus rudes en-
 dessous, portées sur un pédicule très-court ; leur
 nervure inférieure les coupe en deux parties iné-
 gales, & les côtes qu'elle jette au nombre de cinq
 à six de chaque côté, sont alternes & disposées
 de maniere qu'il n'y en a aucune à leur origine

qui forme les trois côtes que l'on remarque dans celles de l'atti-alu.

Les figues ou enveloppes qui contiennent les fleurs, sortent solitairement de l'aisselle de chaque feuille dont elles surpassent de beaucoup le pédicule en longueur. Elles ont la forme de la figue ordinaire ou de celle de l'atti-alu, mais elles sont beaucoup plus petites, ayant environ six lignes de diamètre; le péduncule qui les porte est une à deux fois plus court qu'elles, & fort mince, de sorte qu'elles pendent horizontalement. En mûrissant elles deviennent rouges & pleines d'une chair blanche.

Qualités. L'atti-meer-alu est sans odeur; toutes ses parties ont une saveur acerbe & amère; coupées elles rendent un suc laiteux, épais, onctueux, âcre, qui en séchant devient purpurin. Cet arbre est toujours verd & couvert de feuilles & de fruits toute l'année. Il croît par tout le Malabar; dans le Kandenate, province du royaume de Cochin, près du temple de Bayca, on en voit un dont le tronc a 50 pieds géométriques de circonférence, & que les habitans assurent avoir déjà vécu deux mille ans.

Usages. Ses figues se mangent comme celles de l'atti-alu; elles sont souveraines pour arrêter les flux de ventre de toute espèce. Le suc de ses feuilles se boit dans les fièvres ardentes. La décoction de sa racine ouvre puissamment les obstructions du foie, & guérit tous les ulcères de la bouche. (M. ADANSON.)

§ ATTIQUE, (Géogr.) Nous ne devons pas omettre de faire mention des ports de l'Attique, qui étoient en grand nombre. Outre celui du Pyrée dont on a parlé à l'article ATHÈNES, on trouvoit les ports de Phalère, Munychium, Panorme, qui étoient pour la plupart l'ouvrage de la nature, sans que l'art s'en fût mêlé. Cet avantage procurait aux peuples de l'Attique, le moyen d'entretenir des flottes nombreuses qui les mirent en état non-seulement de résister à leurs ennemis, mais aussi d'entreprendre des conquêtes au dehors.

On nous reprocheroit d'être peu exacts, si nous ne faisons pas mention dans cet article des fontaines de l'Attique dont Pline ne nous a laissé que les noms, *Cepheissia*, *Larine*, *Callirhoë*, *Enne acrunos*. Cette dernière étoit renfermée dans les murs d'Athènes, & a été célébrée par Stace.

*Et quos Callirhoë novies errantibus undis
Implicat.*

On nous parle aussi du fleuve Cephise, qui se jetoit dans le golfe Saronique, entre le Pyrée & Eleusis.

N'oublions pas les monts de l'Attique, & les mines d'argent qu'ils renfermoient dans leur sein: le mont *Hymette*, *Ἰμντιός*, que la qualité de son miel & ses carrières de marbre ont rendu célèbre, le mont *Pentelique*, *Πεντελικός*, qui fournissoit le marbre le plus estimé: le mont *Parnes*, *Πάρνης*, situé auprès d'Eleusine & d'Acharne; celui de *Lycabesse*, *Λυκαβησσός* qui étoit dans la ville d'Athènes, le mont de *Brileffe*, *Βριλεσσός* & celui d'*Icare* dont on ignore l'emplacement.

Tout ce pays est aujourd'hui compris sous le nom du Duché d'Athènes, où, à la réserve de cette dernière ville, il n'y a guère d'endroits qui méritent d'attention. (T. D. G.)

§ ATTRACTION DES MONTAGNES, (Phys.) L'effet de l'attraction des montagnes se remarque sur-tout dans les opérations par lesquelles on détermine la grandeur des degrés de la terre, parce qu'on y fait usage du fil-à-plomb, pour mesurer la distance des étoiles au zénith.

Le P. Boscowich ayant trouvé le degré du méridien en Italie de 56979 toises, tandis qu'il auroit dû être de 57110, en le réglant sur ceux du nord

Tome I.

& du Pérou, a pensé que les termes de la mesure étant placés l'un au nord & l'autre au midi de la grande chaîne des montagnes de l'Appennin, les observations faites par le moyen du fil-à-plomb, avoient pu être troublées par l'attraction de cette masse de montagne, & donner un moindre nombre de toises pour chaque degré.

M. de la Caille pensoit aussi qu'à Perpignan le voisinage des Pyrénées avoit pu faire dévier le fil-à-plomb vers le sud; faire paroître le zénith plus au nord qu'il ne l'est réellement, & rendre plus petits les arcs compris entre Perpignan & les autres villes de la France; aussi voyons-nous que M. de la Caille abandonne, pour ainsi dire, les observations faites à Perpignan, pour conclure la longueur du degré, dont le milieu passe à 45° de latitude 57028 toises. *Mém. Acad. 1758, page 244.*

Le P. Beccaria a trouvé en Piémont une différence encore plus grande; entre Turin & Andra, l'arc mesuré s'est trouvé de 26'' plus petit qu'en France sur une égale longueur, & le degré qu'on en aura voulu conclure auroit été trop grand de 900 toises; mais Andra est situé sur le penchant de Monte-Barone, qui va toujours en s'élevant sur une longueur de plus de sept lieues jusqu'au sommet de Monte-Rosa, que le P. Beccaria regarde comme une des plus hautes montagnes de l'Europe.

M. Cavendish croit que le degré qui a été mesuré dans l'Amérique septentrionale, pourroit bien avoir été diminué de 60 ou 100 toises par le défaut d'attraction du côté de la mer; & il pense que les degrés mesurés en Italie & au cap de Bonne-Espérance pourroient bien être sensiblement affectés de la même cause. *Philos. Transf. 1768, p. 328.* Le P. Boscowich estime qu'on pourroit s'en assurer en faisant des opérations à S. Malo, lorsque la mer est très-basse; & lorsqu'ensuite s'élevant de 100 pieds par l'effet des grandes marées, son attraction devient considérablement plus forte. (G. M.)

ATTU ou AATTU, (Géogr.) petite ville de l'Arabie Heureuse entre la Mecque & Hali. Le Blanc l'appelle *Outor*. (D. G.)

ATTUARIORUM PAGUS, (Géogr. du moyen âge.) canton des Attuariens (a), ou pays de Beze dans le Langrois. Ce pagus, dans les chartes, est aussi désigné sous les noms d'*Attuariorum*, *Hatouariorum*, *Athoariensis*. Il tire sa dénomination des Attuariens, colonie des Francs originaires des Cattes en Germanie, établis dans le Langrois, sous Constance-Chlore, comme nous l'apprend Eumene dans le panégyrique de ce prince.

Tacite les appelle *Chasuarii*, Strabon *Chattuarii*, & Ptolémée *Casuoires*: Velleius Paterculus, l. II, est le seul qui les nomme *Attuarii*. Il les place au-delà du Rhin près des Bructères, peuples de la Westphalie sur la Lippe. Il y a encore une ville près de la Lippe, appelée *Hatterach* ou *Hatteren*.

Amien Marcellin rapporte que le César Julien, dans la guerre contre les Germains, s'empara tout-d'un-coup du pays des Francs, appelés *Attuariens*, & qu'après en avoir défait une partie, il fut obligé de leur donner la paix.

Ceux qui s'étoient établis dans les Gaules, donnerent leur nom au canton de Beze, à cinq lieues de Dijon. Ce chef-lieu, selon quelques-uns, a eu le nom d'*Atornum*. J'ai moi-même remarqué, il y a cinq ans, dans la forêt de Volors ou Velours, appelée *Volors* dans la *Chronique* de Beze, page 662, an. 1119, l'enceinte & les ruines d'une ancienne ville dite *Antua*; & je présume, avec des gens instruits, que ce lieu pourroit bien avoir été d'abord

(a) Le *Dict. rais. des Sciences*, &c. qui dit trois lignes sur ce peuple, le place mal-à-propos dans le Laonois.

habité par les Attuariens. M. le Président Bouhier ; dont l'autorité est grande dans la littérature, croit qu'ils ont aussi occupé le bourg d'Autrey.

La *Chronique* de Beze paroît assigner pour limites à ce canton démembré du Langrois, la Saone d'un côté, la Tille & la Vingeane de l'autre : ainsi il étoit renfermé entre les comtés de Langres, d'Amous, d'Ouche & de Châlon. Les annales de saint Bertin à l'an 839 le disent positivement, *comitatus Attoariorum inter comitatum Cavallonensem, comitatum Amaus, & comit. Lingonensem.*

Les capitulaires de Charles le Chauve, donnés à Ville-Serve en Picardie en 853, font mention du même canton & de ceux qui l'avoisinent, *Cabilono, Hatuariis, Tornedriso & Belneso.* Baluze, *cap. tome II. in-fol. p. 70.*

Il s'étendoit depuis Barges & Aizeray à Pouilly-sur-Vingeane & Fontaine-Françoise, ce qui fait environ huit lieues du sud au nord : & depuis Pontailler à Norges six lieues de l'est à l'ouest.

Il eut le nom de comté au IX. siècle. Les chartes font mention d'Hildegarnus, comte des Attoariens, en 815 ; & de Hugues, fils de Hugues de Beaumont, comte de Dijon, au X. siècle, *Hugo Attoariorum comes.* Voyez *Chr. S. Benigni Div. & Not. Gal. Valois, p. 52.*

Le duc Amalgaire fonda en 630 l'abbaye de Beze, ainsi nommée d'une très-belle fontaine, *Besua in pago Attoariorum,* & l'enrichit de plusieurs terres, telles que Spoy, *de Speis* ; Trocheres, *tres Casæ* ; Treges, *Tregia*, dont il ne reste plus qu'une métairie. Voyez *Chron. Beze, p. 492.*

On connoît par la chronique de Beze à l'an 634, d'autres villages de ce canton, tels que Janfigny, *Genferiacum* ; Talmai, *Talamayum, Talamarum* ; Bere, *Beria* ; Oisilly, *Auxiliacum.*

Différentes chartes rapportées par Perard nous apprennent qu'en 679 ou 684, selon l'abbé de Foix, *Notice des Diplômes, p. 85,* Fenay, Longvic, Fiffey, Chenoves, villages près de Dijon, *Fedeniacus, Longoviana, Fiffiacum & Cheneva,* étoient *in pago Attoariorum* ; & qu'en 735 Ruffey & Echirey, *Ruffiacum & Escoriacum,* étoient du même canton. Perard, *p. 8, 9, 161.*

Waré, par son testament de l'an 721, legue à l'abbaye de Sainte-Reine qui ne subsiste plus, Poiseul-lès-Saulx, *Puffessium* ; & à celle de Saint-Prix de Flavigny, Flacey, Is-sur-Tille, Blagny, *Flexum, Hiccium, Blandonecum* ou *Blandoniacum in pago Attoariorum.* Il réserve à ses héritiers les terres de *Vedis-Vineas, Vievigne ; Voguntias, Vonges ; Lucum, Lux ; Sagoneum, Saguenai, in pago Atho.* Voyez *Hist. de Bourg. par O. Plancher, en trois vol. in-fol. tome I. p. 11, 111, pr.*

Ce dernier lieu est ancien, puisqu'on y a découvert en 1702 une colonne milliaire avec une inscription en beaux caractères romains, par laquelle on voit qu'elle a été élevée l'an 42 de J. C. sous l'empire de Claude, marquant xxij. milles de là à Langres, *Andematunum.* M. le Gouz de Gerlan, ancien grand bailli du Dijonnois, que les lettres & la patrie viennent de perdre (mars 1774), a fait graver cette colonne & l'inscription dans ses *Antiquités de Dijon in-4°. 1772.* Voyez aussi *Journ. de Trev. Septembre 1703, p. 1, lig. 47.*

Il est souvent parlé dans le *Recueil* de Perard, *p. 10, 12, 14, 15,* de *Villa Santo Colonica sive Bargas,* en 775, 778, 820. M. l'abbé de Foix, dans sa *Notice des diplômes, in-fol. p. 164,* dit que *Bargas* est un de ces noms barbares dont nul géographe n'a pu fixer la situation, ni dire le nom moderne. Si de Paris où il écrivoit, il eût consulté quelques Bourguignons instruits, ils lui auroient dit que c'est le

village de Barges entre Dijon, Nuys, Citeaux, à trois lieues sud de la première ville.

Witgaire, curé de Barges, fit des dons à l'abbaye de Saint-Benigne en 816, *Witgarius presbiter Bargas in pago Atoar. Gal. Ch. tom. IV. p. 671.*

Don Mabillon, en rappelant la fondation de l'abbaye de Saint-Léger, richement dotée par Théodrade, fille de Charlemagne, vers l'an 800, la place *in pago Athoariorum seu Besuensi.* Ce n'étoit plus qu'un prieuré à la fin du dixième siècle, lorsqu'il fut réuni à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. *Annal. Bened. tom. II. p. 347.*

Un diplôme de Louis le Débonnaire, rapporté par l'abbé de Foix, *p. 400,* en 830, cite *Pauliacum,* Pouilli-sur-Vingeane (non *Pouliac,* comme le dit le compilateur), & Belleneuve, *Bellenevium in pago Athoar.*

Louis le Débonnaire donna en 836 à Fulbert, l'un de ses vassaux, dont le père avoit été tué au service de cet empereur, une terre de son domaine, située *in pago Athoar.* aux confins du Châlonnois, appelée *Asiriaca Villa,* Aizeray (*Not. dipl. p. 439.*). Le grand Bossuet a passé plusieurs années de son enfance dans cette terre qui appartenoit en partie à son père.

Dans les assises tenues à Lux, *Luco,* en 867, en présence de l'évêque Isaac & du comte Odo, il est fait mention des commissaires (*missi*) pour les cantons d'Ouche & des Attuariens, *in Uscarense & Atoeriis* : c'est le seul endroit où ils soient ainsi nommés. Voyez *Per. p. 147.*

Ce même évêque de Langres donne en 869 à l'abbaye de Flavigni, l'église de S. Sulpice de Fontaine-Françoise, *ecclesia de Fontana in pago Attoriensi* (*Voyez Cartul. de Flavigni.*). Ce bourg est connu par la victoire de Henri IV, qui porta le dernier coup à la ligue, & lui ouvrit les portes de Dijon & des autres villes en 1595.

Pontailler, *Pontiliacum, Pons scissus* est ancien, puisque les rois Carlovingiens y avoient une maison de plaisance. On voit dans l'*histoire de l'église de Saint Etienne de Dijon, in-fol. p. 31, pr.* une chartre de Charles le Chauve, de l'an 876, datée *Pontiliaco palatio regis.* La partie en-deçà de la Saone qui renferme la paroisse de S. Jean, étoit du comté Attuarien : elle est encore du doyenné de Beze & du diocèse de Dijon, ayant été avant 1731 de celui de Langres ; l'autre partie est de celui de Besançon. Arpinus, quarante-deuxième évêque de Langres, donna à l'abbaye de S. Pierre de Beze où il venoit de transférer le corps de S. Prudent, *Pontiliacum villam,* en 889. Voyez *Gal. Chr. tom. IV. p. 542.* Les privilèges de cette ville furent accordés par Guillaume de Champfite en 1257. Voyez *PONTAILLER, Suppl.*

L'*Histoire de l'église de S. Etienne, p. 65 & 295,* fait mention de Couternon sous le nom de *Curtanonus,* au neuvième siècle, & au onzième sous celui de *Cors-Arnulfi* ou *Corte-Arnulfi,* comme étant dans le pays des Athoariens. C'étoit le *Tusculum* du savant Philibert de la Mare, conseiller au parlement, qui dans le dernier siècle y avoit rassemblé plusieurs anciennes inscriptions, des statues & des figures antiques : cet illustre magistrat avoit la collection la plus riche & la plus curieuse en livres, & sur-tout en manuscrits sur la Bourgogne, qui après sa mort ont passé en partie à la bibliothèque du roi. Il est étonnant que le nom de ce savant ne soit rappelé dans aucun des nouveaux Dictionnaires, où se trouvent tant de gens inconnus, quoiqu'il ait donné plusieurs ouvrages latins fort estimés. Couternon est encore remarquable par la belle maison de M. Bernard de Blancey, secrétaire en chef des états.

Renaud de Châtillon donna à S. Benigne l'église

de S. Julien-sur-Norge avec des fonds, *mansum unum cum ecclesia S. Juliani super Norgiam in pago Attoar*. Ce qui est approuvé par Gui de Grancey & Milon de Frolois en 1038. Perard, p. 186.

Norges, *Norgia*, est très-ancien; la voie Romaine de Châlon à Langres y passoit; j'ai découvert à cent pas du village, en septembre 1773, un morceau d'une colonne milliaire qui marquoit VII. C'est tout ce qui restoit de l'inscription de ce monument tiré du fossé de l'ancienne voie par un paysan qui avoit brisé la colonne, & dont je vis encore le piédestal, d'une belle pierre blanche tirée d'Asnières. Norges est marqué *in centena Boringorum* en 881, dans Perard, p. 159. Une commanderie de l'ordre de S. Antoine y fut fondée pour les malades en 1200, par les seigneurs du Val-Saint-Julien.

Le village de Norges à deux lieues nord de Dijon, est distingué par une belle fontaine formant une rivière qui nourrit de bons poissons, du brochet surtout, & par une très-jolie maison de campagne appartenante à M. Bouillet, procureur général de la chambre des comptes, de l'académie de Dijon, un des plus respectables & des plus généreux citoyens de cette ville.

La chronique de Beze nous indique plusieurs autres paroisses dans le pays des Attuariens, tels que Tafnai, *Tafnatellum*; Bufferotte, *Buxiacus*; Marey-sur-Tille, fameux par ses forges, *Mariacum*; Mentoche, *Mentusca in territorio Atuarinsium* en 1119; & Villey-sur-Tille, *Villiacum*, où l'abbé Nicaise, très-connu par son livre *des Syrenes*, découvrit un reste de temple du paganisme, avec cette inscription: *Minervæ Arnaliæ*, qui lui donna lieu d'exercer son érudition. (C.)

ATTUR, (*Géog.*) ville d'Asie, qui n'existe plus. Elle étoit sur le Tygre, dans le gouvernement moderne de Mosul, & non loin de cette ville. On l'appelloit aussi *Athur* & *Affur*, & son district *Aturia*, *Atryia* ou *Affyria*; ce district composoit l'*Affyrie* proprement dite: car, à l'exemple des Chaldéens & des Syriens qui convertissoient *Affur* en *Athur*, il a plu aux Grecs & aux Latins de convertir *Affyria* en *Atryia*, & en *Aturia*. Les Turcs sont maîtres de ce pays-là. Le sol en est naturellement très-fertile, mais fort négligé. C'est un des beaux climats de l'Asie. (C. A.)

ATTUSA, (*Géog.*) ancienne ville de l'Asie mineure, sur les frontieres de la Mysie & de la Bithinie. Pline assure que ce fut une très-grande ville, bien bâtie & bien peuplée. (C. A.)

ATUN, f. m. (*hist. nat. Botan.*) arbre des îles Moluques très-bien gravé sous le nom d'*atunus* par Rumphé dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. I. pag. 171. chap. 56. planch. LXVI. Les habitans de Ternate l'appellent *saia*, ceux de Boege *samacka*, & les Macassares *lommou*.

Il s'éleve à la hauteur de 25 à 30 pieds, sous la forme d'un limonier ou d'un citronnier, dont le tronc seroit droit, élevé de 10 à 12 pieds, sur un pied & demi à deux pieds de diamètre, cannelé ou marqué de côtes légères, & couvert d'une écorce épaisse, mais si fragile qu'on ne peut l'enlever que par fragmens, à peine de la grandeur du doigt. Sa cime est conique, très-dense, formée de branches fermes, droites, alternes, ferrées, écartées sous un angle qui a à peine 45 degrés d'ouverture.

Ses feuilles sont alternes, fort ferrées ou rapprochées & disposées sur un même plan sur les branches, de sorte que leur feuillage est applati comme dans l'anone & le cananga; elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de sept à quinze pouces, une fois & demie à deux fois moins larges, entières, fermes, seches, légèrement velues, relevées en-dessous d'une nervure à huit ou dix côtes alternes

de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique fort court, de maniere qu'elles s'écartent presque horizontalement.

Les branches sont terminées par un épi plus court d'un tiers ou environ que les feuilles; cet épi est composé de quinze à vingt fleurs, disposées circulairement sur toute sa longueur, blanches, de la forme & grandeur de celles de l'oranger, & portées sous un angle de 45 degrés sur un pédicule égal à leur longueur. Chaque fleur est composée d'un calice ouvert en cloche à cinq divisions persistentes; d'une corolle à cinq petales elliptiques, pointus, fermes, une fois plus longs que larges, une fois plus longs que le calice, ouverts en étoile; de 10 étamines égales à la corolle, relevées, peu écartées presque comme dans le citronnier; & d'un ovaire porté sur un disque orbiculaire charnu qui l'éloigne un peu des étamines.

Cet ovaire, en mûrissant, devient un fruit à écorce ovoïde, de la forme & grandeur d'un œuf de canard ou même plus grande, seche, d'une épaisseur de quatre lignes, comme écailleuse au dehors, relevée de tubercules, cendré-rouffe, à une seule loge, marquée sur un côté, vers son extrémité, d'un fillon, par lequel elle s'ouvre pour l'ordinaire, quoique difficilement, en deux valves ou battans égaux & concaves, à-peu-près comme la muscade, *comacon*. Cette écorce contient une seule amande ovoïde, de la grandeur d'un œuf de poule, mais comprimée, veinée de blanc, de roux & de cendré comme une muscade, charnue, ferme comme le coco ou l'arec, qui devient brune ou rouffe en séchant, & entourée d'un fillon vertical comme si elle devoit se séparer en deux parties égales en cet endroit. Lorsque l'écorce se seche sans s'ouvrir, ou en nes'entr'ouvrant que par une fente arquée, on entend, en la remuant, l'amande jouer dedans & faire du bruit.

Qualités. L'*atun* est un arbre fort lent à croître, sa cime est d'abord fort élégante & élancée, & son tronc cylindrique & uni, mais il se creuse insensiblement & devient cannelé. Son bois est dur, de peu de durée, & fragile ainsi que ses branches. Ses fruits mûrissent si lentement que le tems de leur maturité n'est pas bien constant; néanmoins le mois de Novembre est le tems qui leur est le plus ordinaire. Son amande a une saveur austere & très-astringente; comme elle est presque aussi dure qu'une pierre, dans sa maturité parfaite, les Malays lui ont donné le nom d'*atun*, dérivé du mot *hatu* qui, en leur langage signifie, une pierre.

Culture. Il croît communément dans les îles d'Amboine, Banda & Celebes; on le multiplie de dragons ou rejetons qui poussent au pied des vieux arbres.

Usages. L'amande de l'*atun* ne se mange pas crue ni seule; les Malays la rapent pour exciter l'appétit & servir d'épice qu'ils mêlent dans l'espece de mets qu'ils appellent *gougou*, & qui est composé de farines crues ou cuites, & d'autres semblables petits poissons dépecés en petits morceaux ou pilés & mêlés avec le gingembre, le piment, l'ail & le jus de limon. Cette amande est si astringente, qu'elle arrête subitement toutes les dysenteries les plus violentes, soit qu'on la mange seule, soit qu'on la mêle dans le pain de sagou ou dans différens mets. Plusieurs Indiens en font même un grand secret; mais il ne faut l'employer qu'avec modération, car il y a souvent du danger à arrêter trop promptement les dysenteries. Sa poudre mêlée avec la farine du sagou réduite en pâte, avec l'addition d'un peu d'eau, & appliquée sur le ventre des femmes enceintes, arrête le flux menstruel & autres pertes de sang qui leur surviennent à contre-tems.

Lorsque ces amandes ne sont encore qu'à demi mûres & comme visqueuses, les habitans d'Amboine en font une espece de glu. Pour en tirer le même avantage lorsqu'elles sont mûres & seches, ils les font infuser dans l'eau, & les broient en une sorte de bouillie épaisse, dont ils recouvrent les jointures de leurs navires après les avoir remplies de mousse; cette pâte s'y applique étroitement, & se seche & durcit comme une glu qui rougit comme du sang. Ils en vernissent aussi les piliers de leurs maisons & les poutres qui sont exposées à être rongées par les vers ou les larves des capricornes & autres insectes.

Remarques. L'*atun* est, comme l'on voit, un genre de plante qui se range naturellement dans la famille des pistachiers à feuilles simples, à côté du muscadier, *comacon*, dont il semble ne différer que par son calice à cinq divisions, sa corolle à cinq pétales & ses huit étamines, & parce qu'il est beaucoup moins aromatique.

Rumphe dit qu'il y a trois autres especes d'*atun* à Amboine, dont la premiere s'appelle *atun mamina*, qui veut dire *atun gras*, parce que son amande est plus grasse, plus tendre & moins austere. Les deux autres qu'il appelle *atun laut* & *atun-puit*, sont des genres fort différens, & nous en renvoyons la description à leur place. (M. ADANSON.)

ATYS, (*Myth.*) l'un des prêtres de Cybele, faisoit les inclinations les plus tendres de la déesse; mais le jeune homme la sacrifia à la nymphe Sangaride, fille du fleuve Sangar. La déesse l'en punit dans la personne de sa maîtresse qu'elle fit périr. *Atys* au désespoir d'avoir perdu Sangaride, porta sa rage jusqu'à se mutiler lui-même, il se seroit même ôté la vie si Cybele ne l'eût métamorphosé en pin. Il y a des auteurs qui disent qu'*Atys* étoit un jeune berger de Phrygie, dont Cybele déjà vieille, devint amoureuse; mais quoiqu'elle fût Reine, il la méprisa pour quelque jeune beauté; Cybele apprenant qu'elle avoit une rivale, courut comme une furieuse au lieu où étoient les deux amans, & ayant trouvé *Atys* caché derrière un pin, elle le fit mutiler aux yeux de sa rivale, qui se tua de désespoir. Catule dit qu'*Atys* se mutila lui-même, par je ne fais quel transport de rage; & que Cybele le prit alors au nombre de ses prêtres. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les prêtres de Cybele souffroient volontairement le supplice d'*Atys*, & dans leurs fêtes mêloient des cris & des hurlemens pour pleurer la mort d'*Atys*. Les amours d'*Atys* & de Sangaride font le sujet d'un opéra de Quinault. (+)

ATZEBEROSCIM, (*Musiq. instr. des Hébr.*) Bartolocius (*Biblioth. mag. Rabb. part. II.*) prétend avec assez de fondement qu'*atzeberoscim* n'étoit point un instrument particulier de musique, mais le nom général de tous ceux qui étoient faits de sapin ou de buis. Kircher, pourtant, met l'*atzeberoscim* au nombre des instrumens de percussion, & en donne la figure, *planche I. de Lutherie Suppl.* en quoi il est autorisé par l'auteur du scilte-haggiborim, qui décrit ainsi l'*atzeberoscim*: « Cet instrument de sapin (ou de buis) avoit assez la forme d'un mortier; on le frappoit avec une espece de pilon du même bois, terminé par deux boutons; on tenoit le mortier de la main gauche, & le pilon de la droite; on frappoit tantôt sur le fond du mortier, tantôt sur les côtés ou bords, tantôt sur l'ouverture, en mettant le pilon en travers, & l'on se servoit tantôt d'une des extrémités & tantôt de l'autre. L'*atzeberoscim* avoit un son clair, mais sans aucune harmonie, & qui restoit toujours le même. (F. D. C.)

AU, (*Géogr.*) mot allemand qui veut dire la plaine, & qui, dans ce sens, est le nom propre de plusieurs bourgs, châteaux & couvents peu considérables de l'empire, aussi bien que celui de quelques-uns des environs de Cassel, de Munich & autres villes. (C. A.)

§ AVA, (*Géogr.*) ce royaume d'Asie est borné à l'ouest par le royaume d'Arracan & la mer; au sud par le Pégu, à l'est par une chaîne de montagnes, & au nord par le pays de Kemarat. Ce royaume fait partie des états du roi de Pégu. On y trouve du musc, de l'aloës, du bon vernis, & des roseaux d'une grosseur prodigieuse. Les rubis qui en viennent sont fort estimés, de même que les chameaux & les éléphans que l'on y nourrit. Sa capitale est *Ava*: c'est une ville assez grande, assez peuplée, percée de rues fort droites & garnies d'arbres, mais bâtie de maisons toutes de bois; son palais royal est seul construit de pierres, & passe même pour très-vaste & pour très-riche en dorure.

A leur teint près, qui est olivâtre, les habitans d'*Ava* sont beaux & bien faits: les femmes y sont petites, mais agréablement prises dans leur taille, & plus blanches, pour l'ordinaire, que n'y sont les hommes. Elles ont les cheveux noirs, & s'habillent d'étoffes de coton du plus léger tissu, & de la coupe la plus négligée. A chaque mouvement qu'elles font en marchant, on prétend que leur nudité se découvre, & l'on ajoute, que cette immodestie de vêtemens leur fut prescrite par la sagesse d'une souveraine de leur propre sexe, qui, dans un tems où le nôtre portoit l'horreur à son comble, essaya par cette ordonnance, de ramener aux vues de la nature, les brutaux qui s'en écartoient. La religion de ce pays-là, est en général celle des gentons ou idolâtres, dont les brachmanes & les faquirs sont les prêtres; mais il y a beaucoup de mahométans parmi les sujets d'*Ava*, & des chrétiens en assez petit nombre. La férocité n'est pas, comme on le dit, leur caractère; il en a peu coûté, à la vérité, aux Tartares de les insulter & de les conquérir; mais s'ils n'ont pas la valeur de ce peuple dur & courageux, ils en ont du moins l'hospitalité. (+)

AVA ou AYALA, (*Géogr.*) riviere d'Asie dans la Natolie; elle tombe dans la mer Noire; son nom Turc est *Sakari*, ou *Sakaria*, & celui que les Grecs & les Latins lui donnoient étoit *Sagaris*, ou *Sangarius*. (C. A.)

AVAILLES, (*Géogr.*) bourg de France, dans la Marche, sur la riviere de Vienne, à douze lieues, nord-ouest, de Limoges. Il y a près de ce bourg une source d'eaux minérales, limpides & salées, qui ont quelque réputation. (+)

AVAL, (*Géogr.*) grand bailliage de France, dans la Franche-Comté; il comprend les subdélégations de Poligny, de Salins, d'Arbois, de Pontarlier & d'Orgelet. (C. A.)

AVALI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, assez bien gravée sous son nom Malabare, *kal-Isjerou panel*, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume V, page 33, planche XVII. Les Brames l'appellent *avali-apacaro*; les Portugais *pao costus da Serra menor*, & les Hollandois *berghelwortel*.

C'est un arbrisseau toujours verd, toujours chargé de fleurs & de fruits, haut de quatre à cinq pieds, à tige haute de deux à trois pieds, surmontée d'une cime hémisphérique de quatre à cinq pieds de diamètre.

Sa racine est courte, à branches alternes, écartées sous un angle de 45 degrés.

Ses branches sont alternes lâches, assez longues, cylindriques, menues, ouvertes sous un angle de 45 degrés, couvertes de feuilles alternes, assez écartées, disposées toutes sur un même plan, elliptiques, pointues aux deux bouts, entières, trois à quatre fois plus longues que larges, ouvertes presque horizontalement, relevées en-dessous d'une nervure à neuf ou dix côtes alternes de chaque côté, & portées sur une pédicule cylindrique assez court.

Les fleurs sont solitaires ou rassemblées au nombre de deux à trois en un corymbe qui termine les branches, composées chacune d'un calice épais à trois divisions, d'une corolle à six pétales égaux, elliptiques, concaves, une fois plus longs que larges, & de cent étamines très-courtes, rassemblées en une sphère deux fois plus courte que la corolle, autour de six à quinze ovaires pédiculés, mais peu apparens : ces ovaires, en mûrissant, deviennent autant de baies sphéroïdes à une loge, contenant chacune une graine sphéroïde, élevée ou attachée droite, par une plaque discoïde imprimée sur la partie inférieure.

Qualités. L'avalis a une odeur suave & aromatique dans toutes ses parties. Il croît communément au Malabar, dans les lieux montueux & pierreux, voisins de Paracaro.

Usages. La poudre de l'écorce de sa racine se boit dans l'eau pour arrêter les dysenteries; on la boit aussi dans les fièvres ardentes, en y joignant un peu de sucre; sa décoction se prend en bain pour les douleurs des articulations; celle qu'on pile dans l'eau salée ou de mer, sert à frotter le ventre pour tuer les vers nés de la putréfaction des humeurs: l'huile tirée de sa racine apaise les ardeurs du foie, & guérit les gerçures de la bouche.

Remarques. L'avalis est, comme l'on voit, une espèce d'apocaro, & vient par conséquent dans la famille des anones. (M. ADANSON.)

AVALIS, (Géogr.) ancien nom du golphe & du port de Zeyla, en Afrique, dans le royaume d'Adel, vers l'entrée de la mer Rouge. (C. A.)

§ AVALON ou AVALLON, (Géogr.) ville de Bourgogne, en Auxois, sur le Cousin (& non pas Cousain). M. Pelegrin a découvert une médaille du II^e siècle, sur laquelle on lit *Aballo*. L'itinéraire d'Antonin, & la table de Peutinger, placent cette ville entre Saulieu & Auxerre: c'étoit une place forte dès 931, puis que Flodvard la nomme *Avallonem castrum*; elle fut elle-même au VII^e siècle le chef lieu d'un *pagns* ou canton, régi par un comte. L'acte de partage de l'empire François par Charlemagne, & la capitulaire de Charle le Chauve, en parlent sous le nom de *pagns Avalensis*.

Cette ville n'a qu'une paroisse & une collégiale, fondée au VIII^e ou IX^e siècle; le college, occupé par les docteurs, doit son établissement au président Odebert en 1654: le bailliage est ancien.

Avallon a souffert plusieurs sièges; Emme, femme du roi Raoul, l'assiéga & la prit en 931; le roi Robert s'en empara après trois mois de siège en 1005; son fils Robert, depuis duc de Bourgogne, la prit en 1031, & la garda avec le duché; Charles VII s'en rendit maître, mais Philippe le bon la reprit en 1433.

Le commerce d'Avallon est en futailles, bois, bled & vins, dont quelques côteaux sont renommés: les bois & les vins se tirent pour Paris.

Pierre Forestier, & Lazare Boquillot, savans chanoines, ont fait honneur à leur patrie, surtout le dernier, par ses ouvrages: il est mort en 1727.

Avallon est à 20 lieues de Lyon, à 16 d'Autun, & à 3 de Vezelay. (C.)

AVANACU, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espèce de ricin, ainsi nommée au Malabar, & fort bien gravée par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, page 57, planche XXXII, sous le nom d'*avanacoz*; les Malabares l'appellent encore *cit-avanacu*, & les Brames *erando*; selon Jean Commelin, c'est le *ricinus vulgaris* de Caspard Bauhin. M. Linné l'appelle *ricinus, communis, foliis peltatis, subpalmatis, serratis*, dans son *Systema naturæ*, édition 12^e, imprimée en 1767, page 636, n^o. 1.

C'est un arbrisseau qui s'éleve à la hauteur de neuf à dix pieds, ayant une tête sphérique, portée sur un tronc de quatre à cinq pieds de hauteur, sur trois à quatre pouces de diamètre, noueux, comme articulé, à bois peu épais, blanc, mou, léger, creux au-dedans, rempli d'une moëlle fongueuse, blanc-jaunâtre, séparée & comme coupée à chaque articulation, par une cloison aussi fongueuse & blanchâtre, mais plus solide, & recouvert d'une écorce cendrée-grise; les branches sont alternes, assez ferrées, ouvertes sous un angle de 45 degrés semblables au tronc, mais plus tendres, charnues & couvertes d'une écorce verte & lisse.

La racine est courte, fibreuse & blanchâtre.

Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement le long des branches à des distances d'un à deux pouces, rondes, de huit à neuf pouces de diamètre, palmées, c'est-à-dire, découpées jusqu'au milieu de leur demi-diamètre, en sept à huit lobes rayonnans en étoile, mais inégaux, les antérieurs étant une fois plus grands, triangulaires, une fois plus longs que larges, bordés chacun d'une trentaine de dentelures aiguës de chaque côté; elles sont molles, minces, lisses, verd-obscur en-dessus, verd-clair en-dessous, relevées de sept à huit côtes rayonnantes qui, partant de l'extrémité de chaque lobe, vont se réunir un peu au-delà du centre de la feuille, au sommet d'un pédicule aussi long qu'elles, qui les soutient à peu-près comme un parasol. Ce pédicule est parfaitement cylindrique, marqué à sa surface supérieure & antérieure d'un sillon peu sensible, duquel partent quelques glandes orbiculaires peu relevées & luisantes. A l'opposé de ce pédicule, on aperçoit, comme dans le figuier commun, une grande stipule membraneuse, verte, triangulaire, qui environne la branche à son origine, qui enveloppe le bourgeon des feuilles, sous la forme d'un capuchon conique, & qui tombe au moment de leur premier développement: les feuilles sont pliées dans le bourgeon en autant de doubles qu'elles ont de nervures ou de côtes.

Les branches sont terminées par une panicule en épi de quinze à vingt fleurs vertes, de quatre à cinq lignes de diamètre, portées chacune sur un péduncule de leur longueur. Celles de ces fleurs qui occupent le centre de la panicule, sont femelles, pendant que les inférieures sont mâles: ce sont donc ces fleurs inférieures qui fécondent les supérieures, quoique leur panicule se soutienne droite comme une pyramide. Chaque fleur consiste en un calice caduc, à cinq feuilles vertes, sans aucune espèce de corolle; les étamines des fleurs mâles, au nombre de cent, sont réunies par la moitié inférieure de leurs filets en une colonne pleine, qui occupe le centre du calice, & ces filets sont étagés de manière que ceux du milieu sont les plus longs; les anthères qui les terminent sont sphériques, d'un jaune-clair, marquées de quatre sillons longitudinaux en croix, & s'ouvrent en deux loges par les deux sillons latéraux, qui répandent une poussière génitale, composée de molécules ovoïdes, d'un jaune souffré & luisantes. Le pistil consiste en un ovaire sessile,

fans aucun disque, sphérique, verd, hérissé de pointes coniques, molles, couchées, & terminé par trois styles partagés en deux, de manière qu'ils forment six stigmates cylindriques, velus, rougeâtres.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphéroïde, longue de six lignes, verte, comme poudrée d'une rosée bleuâtre, marquée extérieurement de trois fillons, & hérissée de pointes coniques fort longues, molles, & composées de deux substances, l'une qui est une peau verte, charnue, qui se sèche & se détache de la substance intérieure, qui est cartilagineuse, très-élastique, & qui forme, à proprement parler, la capsule; elle est partagée intérieurement en trois loges, qui sont comme formées par la réunion de trois capsules ovoïdes, réunies autour d'une colonne commune, qui s'élève jusqu'à la moitié de leur longueur; chacune de ces loges s'ouvre, dans sa maturité, en deux valves ou battans égaux; de sorte que la capsule est à six valves, qui sont si élastiques, qu'elles lancent au loin les graines qui sont au nombre de trois dans chaque fruit, c'est-à-dire, une dans chaque loge. Chaque graine est ovoïde, longue de quatre lignes, à quatre lignes & demie, de moitié moins large, comprimée de devant en arrière, blanche d'abord, ensuite rougeâtre, enfin rouge-brune, ondée de taches cendrées, cartilagineuse, très dure, & porte sur sa face intérieure, vers le haut, un corpuscule charnu, blanchâtre.

Culture. L'*avanacu* vit communément dix à vingt ans; il croît naturellement dans les terrains sablonneux de l'Afrique, au Sénégal, & au Malabar, où il fleurit & fructifie deux à trois fois l'an: il fleurit continuellement pendant la saison des pluies, & dans les terrains humides.

Qualités. Toutes ses parties, étant coupées, jettent une liqueur verdâtre, assez abondante; leur saveur est amère, légèrement astringente & âcre.

Usages. L'amande des graines rôtie, se donne en poudre avec le sucre pour purger. L'huile qu'on en tire par expression est très-purgative, soit qu'on la boive seule, soit qu'on la mêle avec le lait doux; cette même huile, ou son marc, s'applique sur les reins ou le ventre, pour en appaiser les douleurs. La décoction de sa racine se boit pour dissiper les vents, la tympanite, l'asthme, les douleurs du ventre, des reins, l'enflure des pieds, la goutte & le feu sacré. Ses feuilles entières ou pilées s'appliquent sur la tête pour dissiper la migraine; on les applique, amorties au feu, sur les parties attaquées de la goutte, ou bien on expose ces parties à la vapeur de leur décoction: le bain pris dans cette décoction, pousse les urines lorsqu'elles ont des difficultés.

Deuxième espece. PANDI-AVANACU.

Van-Rheede décrit à la page 60 du volume II, de son *Hortus Malabaricus*, un autre *avanacu*, dont il ne donne aucune figure, quoiqu'il la regarde comme une espece différente; les Malabares l'appellent, selon lui, *pandi-avanacu*; les Brames *volloerando*; M. de Tournefort le nomme *ricinus africanus, maximus, caule geniculato rutilante*; Instituts, page 532.

Il diffère de l'*avanacu* en ce que, 1°. il est d'un beau rouge dans toutes ses parties, au lieu que l'*avanacu* est verd-bleuâtre terne. 2°. Il est plus grand, & élevé communément de 12 à 15 pieds. 3°. Ses feuilles, ses fleurs & ses fruits, sont plus grands. 4°. Ses graines sont plus grandes, plus aplaties, plus brunes, c'est-à-dire, marquées d'une moindre quantité d'ondes cendrées.

Le *pandi-avanacu* est plus rare au Malabar, que l'*avanacu*.

Usages. On prétend que son écorce, portée suspendue au cou, arrête le vomissement.

Remarques. Quoique M. Linné ait confondu ces deux especes comme deux variétés, nous croyons avec Tournefort, & avec tous les bons observateurs, qui n'ont jamais vu les graines de l'une dégénérer & produire l'autre espece, que cette confiance dans leurs différences caractéristiques, mérite qu'on les distingue, & qu'on en fasse deux especes. Une autre remarque vient à l'appui de cette distinction; c'est que le *pandi-avanacu*, semé dans nos climats froids ou tempérés, y est constamment vivace, au lieu qu'on a toutes les peines du monde à y conserver pendant l'hiver l'*avanacu* qui ne s'y montre communément que comme une herbe annuelle, en supposant qu'il ne soit pas différent du ricin annuel, qu'on appelle communément *palma christi*. (M. ADANSON.)

AVANCÉ, (*Géogr.*) petite riviere dans le Condomois. Elle a sa source à une lieue, nord, de la paroisse de Durance, & son embouchure dans la Garonne, entre Marmande & Sainte-Basaille; après un cours d'environ six lieues, cette riviere reçoit, auprès de Castel-Geloux, trois belles sources qui font travailler des moulins à bled, à drap & à cuivre, qu'on appelle *martinets*. (C. A.)

AVANT-BRAS, (*Anat.*) partie du corps qui se prend vulgairement pour le bras, mais que l'on distingue en Anatomie, d'avec le bras proprement dit: c'est cette partie qui s'étend depuis le pli du coude jusqu'au poignet. Il est composé de deux os qui en forment la charpente; savoir, de l'os du coude, & de celui du rayon. Celui-ci est supérieur, l'autre est inférieur. Ces deux os sont recouverts par les muscles pronateur & supinateur, par les fléchisseurs & les extenseurs du poignet, par le sublime & le profond de la main, &c. (+)

AVANT-DUC, (*Archit.*) c'est un pilotage qui se fait de plusieurs jeunes arbres sur le bord & à l'entrée d'une riviere, où on les enfonce très-avant avec des moutons ou de grosses masses de fer, pour en former un plancher égal, sur lequel on établit des dosses ou grosses planches bien clouées pour un pont; à l'endroit où l'*avant-pont* finit on place des bateaux.

Cela se fait quand une riviere est trop large, & que l'on n'a pas suffisamment de bateaux pour en faire un pont tout entier de l'autre côté de la riviere. (+)

AVANT-MUR, s. m. *murus turri praestructus*, (*terme de Blazon.*) pan de muraille joint à une tour.

Château-neuf de Moleges, à Arles en Provence; d'azur à la tour quarrée à trois crénaux, fenestrée d'un avant-mur crénelé de quatre crénaux, le tout d'argent, posé sur une terrasse de même. (G. D. L. T.)

AVARES, s. m. pl. (*Hist.*) Les *Avars*, peuple Tartare, ont été quelquefois confondus avec les Huns, parce qu'ils habitoient les mêmes régions & avoient les mêmes mœurs & les mêmes usages. Le titre de Topa, qu'on donnoit au chef de la famille royale, signifioit *maître de la terre*. Ce n'est que vers l'an 260, de J. C. qu'ils commencent à se faire connoître par leurs guerres civiles. Ce peuple ne devint considérable qu'au commencement du cinquième siècle, sous le regne de Tou-lun, qui rangea sous son obéissance un grand nombre de hordes Tartares, & qui se vit souverain de toutes les contrées qui sont entre la Corée & la riviere d'Ili; une partie de la Sibérie & de la Tartarie le reconnut pour souverain; il poussa ses conquêtes jusqu'aux frontières de l'Europe. Il prit alors le titre de Khan, qui est devenu celui de tous les princes du Turkestan. Ses sujets étoient les plus ignorans & les plus

plus grossiers de toute la Tartarie. L'art d'écrire & de compter leur étoit entièrement inconnu. Ils se servoient de crottes de chevres, disposées d'une certaine façon, pour exprimer leurs pensées. Leur aversion pour les arts étoit si forte que, quoiqu'ils eussent des relations intimes avec les Chinois, ils restèrent constamment ensevelis sous le voile de la barbarie. Tou-lun satisfait d'avoir des sujets obéissans, dédaigna de les éclairer : il simplifia seulement l'art de lire & de calculer. Il substitua aux crottes de chevres des tailles & des incisions sur le bois.

Les *Avares* ne figurent dans l'histoire que sous l'empire de Justinien, qui leur ordonna de lui envoyer des ambassadeurs. On fut étonné de voir arriver à Constantinople des hommes hideux, qui paroissent moins propres à négocier qu'à inspirer de l'horreur. Leurs cheveux flottans étoient tressés avec des rubans, & étoient la seule différence qu'on remarquât entr'eux & les autres Huns. Ils furent reçus avec les honneurs qu'on se croyoit obligé de rendre à une nation belliqueuse qui avoit la réputation d'être invincible, & dont l'alliance promettoit de grands avantages aux Romains. Ils consentirent à faire une guerre perpétuelle aux barbares qui infestoient les provinces de l'empire, & sur leur parole on leur accorda des établissemens dans une contrée fertile, avec un subside annuel : les *Avares*, fortifiés du secours des Romains, attaquèrent successivement tous les peuples Tartares qui habitoient le nord de la Circassie, qu'ils fatiguèrent par des incursions multipliées. Justinien pour les récompenser leur offrit des établissemens dans la Pannonie, mais il ne vouloit pas abandonner la Scythie ; & rebutés d'essuyer des refus, ils se déclarèrent contre les Romains. Alors la nation se partagea. Une partie se fixa dans les montagnes de la Circassie, & l'autre s'établit dans la Pannonie. Ceux-ci firent des incursions jusque dans les Gaules, où ils se rendirent odieux par leurs brigandages, sous le nom de Huns, sous le regne de Clovis-premier. Les autres, dispersés dans la Circassie, y porterent leur langue & leurs mœurs, qui n'avoient aucune conformité avec celles de leurs voisins. Leurs bourgades, qui ne sont qu'un assemblage de tentes, sont situées sur des montagnes ; chaque canton a son chef, dont aucun n'a un pouvoir arbitraire. C'est cette espece de gouvernement qui fait la félicité des peuples sauvages : leurs mœurs antiques se sont conservées dans leurs descendans qui se nourrissent de leur bétail dans une terre avare de ses productions ; mais bornés dans leurs desirs, ils n'inquiètent que rarement leurs voisins. Ils se servent indistinctement d'armes à feu, d'arcs, de fleches & de sabres. En 1727, ils se soulevèrent aux Russes qui seuls pouvoient les protéger. Leur Sept, qui les fit consentir à cette révolution, se flattoit qu'en prenant de tels protecteurs il réduiroit sous son obéissance les autres hordes indépendantes. La famille de cet ambitieux gouvernoit depuis long-temps les *Avares*, & un de ses ancêtres avoit été rétabli dans la souveraineté de son pays par un des fils de Gengis-Kan.

Les *Avares* de Pannonie menacèrent d'exercer de nouveaux ravages si l'on n'augmentoit les subsides ; quoiqu'on leur fit un refus injurieux, il n'en n'est pas moins vrai que leurs menaces déceletoient la confiance qu'ils avoient dans leurs forces. Dans l'invasion qu'ils firent en Austrasie ils firent paroître des spectres qui mirent le désordre dans l'armée Française ; ce qui prouve qu'ils étoient d'adroits imposteurs, ou que les François étoient d'une crédulité imbécile : au reste tous les Tartares adonnés à la magie pouvoient avoir des secrets éblouissans. Les Romains vécutent en paix avec les *Avares*, lorsque Tibere, qui avoit éprouvé leur valeur, fut par-

venu à l'empire. Mais les barbares cherchant à surprendre les Romains, firent construire sur la Save un pont qui leur ouvroit un passage dans les provinces de l'empire. En vain ils protestèrent qu'ils n'avoient que des vues pacifiques, Tibere exigea des fermens pour gages de leurs promesses. Le khan tira son épée en disant : Je veux périr avec toute ma nation, je veux que la voûte du ciel nous écrase, que les montagnes & les forêts tombent sur nos têtes, que la Save nous engloutisse sous ses eaux, si nous avons l'intention de porter la guerre dans l'empire ; enfin, pour mieux tromper les Romains, il usa de la formule de leurs fermens & jura sur l'Évangile ; il ne fut perfide qu'avec plus d'éclat. Il fit passer le pont à son armée ; & Tibere étonné de leur progrès, n'en arrêta le cours qu'en leur accordant un subside annuel dont ils reçurent trois années d'avance. Plus ils obtenoient, plus ils osoient exiger. Dès que Maurice eut été élevé à l'empire, ils demanderent une augmentation de vingt mille livres d'or que l'empereur, mal affermi, n'osa leur refuser. Les *Avares* liés par les traités en violèrent bien-tôt la teneur. Leur grand-prêtre ayant séduit une des femmes du khan, se réfugia chez les Romains dans l'espoir d'y trouver l'impunité. Il en résulta une guerre dont le prélude fut glorieux pour les Romains ; mais la méfintelligence s'étant mise parmi leurs généraux, ils furent battus, & leur défaite rendit les *Avares* maîtres de la Thrace ; & ils eussent étendu plus loin leurs ravages si la peste, qui leur fit sentir son fléau, ne les eût déterminés à la paix.

Les *Avares*, dans l'espoir de s'enrichir des dépouilles de Rome, entrèrent pour la première fois dans l'Italie, l'an 199, ils ravagerent la Vénétie & tous les pays par où ils passèrent ; ils parvinrent jusqu'à Fréjus, qui leur fut livré par Romilde, femme du roi des Lombards, que leur chef avoit promis d'épouser pour prix de sa trahison. Mais dès qu'il fut maître de la ville, il fit empaler cette épouse perfide. Sous les regnes de Phocas & d'Héraclius, ils porterent les ravages jusqu'aux murs de Constantinople. A force de vaincre ils épuisoient leur puissance & ils ne firent que des courses passageres jusqu'au regne de Charlemagne qui, allarmé de leur voisinage, forma le dessein de les subjuguier. Il fut profiter de la division de leurs chefs pour étendre sa domination jusqu'à la riviere du Rab. Le duc de Frioul les voyant dans l'impuissance de résister, s'empara de Ringue, qui étoit leur principal boulevard, où il fit un butin immense. Ce fut Pepin qui frappa les derniers coups. Il leur fit une guerre où tous leurs chefs périrent ; la nation entiere fut dispersée & détruite. Tel fut le destin de ce peuple sauvage qui sorti des rives du fleuve Amour, parcourut en vainqueur la Chine & la Tartarie, s'établit à l'orient du Volga, d'où il passa dans la Pannonie. L'empire Romain dans sa décadence n'eut point d'ennemi plus redoutable. Après avoir désolé l'Italie & les Gaules, ils furent enfin détruits par les François. Ce fléau dura pendant quatre cens quatre-vingt-neuf ans. La Pannonie, par une destinée malheureuse, fut successivement occupée par les Huns, les *Avares* & les Turcs, qui tous avoient une commune origine. (T-N.)

AVARU, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom que les Cingales, habitans de l'île Ceylan donnent à l'espece d'indigo, figurée assez bien sous le nom Malabare ameri, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabarius*, vol. I, pag. 101, pl. LIV. Les Bramez l'appellent *nely*, les Ceylanois *awari*, selon Hermann. C'est l'*indigofera* de Munting. M. Linné l'appelle *indigofera*, *tinctoria*, *leguminibus arcuatis incanis*, *racentis folio brevioribus*, ns son *Systemæ naturæ*, edit. 12, imprimée en 1767, pag. 496, n° 1.

C'est un arbrisseau qui croît dans les terrains sablonneux & pierreux, & qui s'éleve à la hauteur de cinq à six pieds, sous la forme d'un buisson sphéroïde.

Sa racine est blanche, ligneuse, couverte de fibres denses & très-rapprochées.

Sa tige a l'épaisseur du bras, c'est-à-dire, deux bons pouces de diamètre, & le bois assez dur. Ses branches sont alternes, assez denses, menues, écartées sous un angle qui a à peine 30 à 40 degrés d'ouverture.

Ses feuilles sont alternes, assez ferrées, disposées sur les branches circulairement & horizontalement à des distances d'un pouce environ, ailées une fois, composées de cinq à sept folioles opposées avec une impaire, elliptiques, obtuses aux deux bouts, longues de huit à onze lignes, une fois moins larges, minces, ternes, verd-bleu foncé en-dessus, plus clair en-dessous, portées sur un pédicule très-court. Le pédicule commun qui les soutient depuis le quart de sa longueur jusqu'à son extrémité, a trois pouces de longueur; il est cylindrique, avec un sillon en-dessus & un renflement à son origine, qui est accompagnée de deux stipules.

De l'aisselle de chaque feuille, sort un épi conique, droit, élevé, une fois plus court qu'elles. Il porte dans les deux tiers supérieurs de sa longueur environ 25 à 30 fleurs papilionacées, couleur de rose foncé, d'une largeur à-peu-près égale à leur longueur qui est de près de trois lignes, portées horizontalement sur un péduncule deux à trois fois plus court. Avant leur développement, elles forment un bouton ovoïde, pointu aux deux extrémités & un peu applati sur son côté supérieur. Elles consistent chacune en un calice d'une seule pièce formée en tube divisé jusqu'à son milieu en cinq parties égales, deux fois plus court que la corolle qui est à cinq pétales inégaux, & représentant par leur disposition un papillon qui vole. Dans les deux pétales inférieurs qui sont rapprochés & réunis en partie pour former une carène, sont cachées dix étamines, dont neuf sont réunies par leurs filets en un faisceau, ou en un tube fendu sur toute sa longueur en-dessus d'une fente, dans laquelle est couché le dixième filet. L'ovaire enfle le cylindre des étamines, & est porté sur un disque allongé en cylindre. Cet ovaire en mûrissant devient une gousse cylindrique, longue d'un pouce environ, dix à douze fois moins large, presque droite ou fort peu courbée, verte d'abord, ensuite brune, pendante à un péduncule fort court, articulée ou marquée de dix à douze étranglemens légers, qui indiquent autant de cloisons & de loges qui contiennent chacune une graine ovoïde, brune & luisante.

Qualités. L'*avaru* fleurit deux fois l'an; savoir, dans la saison pluvieuse & dans celle de la sécheresse. Ses fleurs n'ont pas d'odeur. Ses feuilles ont une saveur un peu amère, & produisent une légère chaleur dans la bouche, lorsqu'on les mâche longtemps.

Usages. La décoction de sa racine dans l'eau se boit pour apaiser les douleurs néphrétiques. La même dans l'eau de coco se boit pour les morsures venimeuses. Ses feuilles s'appliquent pilées en cataplasme, sur le ventre dans les difficultés d'urine. Son principal usage dans l'Inde, est de tirer de ses feuilles une fécule bleu-outremer ou céleste, qui est si estimée pour la teinture qu'on appelle *indigo* en Europe, pour indiquer le lieu de son origine. Cette fécule s'applique sur les tumeurs pour les sécher.

Remarques. M. Linné confond ensemble trois espèces d'indigo qui sont très-différentes, & dont nous donnerons la description à leur place, savoir; l'indigo du Malabar dont il est ici question; celui du

Sénégal que les Negres Oualofes appellent *ngangé*, qui a les graines verdâtres; & celui d'Amérique qui a la gousse une fois plus courte, extrêmement courbée, & les graines cubiques ou parallépipèdes noivrâtres, & dont la fécule est d'un bleu violet comme purpurin & cuivré.

L'*awari* de Ceylan examiné avec attention, sera peut-être encore une autre espèce; au moins Hermann semble-t-il l'indiquer, en disant que sa fécule est bien inférieure à celle qu'on fait au Malabar, à Coromandel, & à Négapatan.

J'ai cultivé au Sénégal celui d'Amérique en assez grande quantité pour en tirer la fécule, & je suis certain qu'il est différent à tous égards de celui du Sénégal qui approche davantage de l'*awari* du Malabar, mais qui en diffère encore, & qui est vraisemblablement l'*avaru* de Ceylan. On verra de plus amples éclaircissements à ce sujet à l'article de chacune de ces plantes.

Au reste la description que M. Linné rend commune à toutes ces espèces qu'il confond, ne peut convenir à l'indigo en question, car il n'a pas les gousses blanches non plus que les autres. Enfin les fleurs des unes & des autres ne forment pas des grappes *racemis folio brevioribus*, comme le dit M. Linné, elles sont disposées en épi, comme il a été dit. (M. ADANSON.)

AVAU (SAINT-), autrement SAINT-AVOD, (Géogr.) petite ville & châtellenie de France en Lorraine. Cette ville fut long-tems possédée par les évêques de Metz; mais les souverains du pays l'ont acquise d'eux, à prix d'argent, il y a près de deux siècles. (C. A.)

AUBADE, s. f. (Musique.) concert de nuit en plein air sous les fenêtres de quelqu'un. Voyez SÉRÉNADE. *Dict. rais. des Sciences, &c.* (S)

AUBETTE, (Géogr.) petite rivière de France, qui a sa source à Epinay en Normandie, & son embouchure dans la Seine, près de Rouen, après un cours d'environ trois lieues. On a remarqué que l'eau de cette petite rivière ne gèle jamais, quelque froid qu'il fasse, ce qui est très-avantageux à diverses usines qu'elle fait mouvoir. (+)

AUBRAC, (Géogr.) montagne sauvage & escarpée de France, dans le Rouergue, au diocèse de Rhodéz. Il y a un établissement appelé *domerie*, dont le chef sous le nom de *dom*, jouit de 40000 livres de rente, & les religieux qui sont de l'ordre de S. Augustin de 15000 livres. Cette *domerie* rend outre cela 6000 livres pour l'entretien des malades. C'étoit autrefois un hôpital, qu'Alard, vicomte de Flandres, dota & enrichit pour le soulagement des pauvres & pour exercer l'hospitalité. (C. A.)

AUCAES, (Géographie.) peuple de l'Amérique méridionale, voisin du détroit de Magellan, mais originaire, s'il en faut juger par son langage, & par ses mœurs, des frontières du Paragouai. (C. A.)

AUDATHA, (Géogr.) ville de l'Arabie Déserte dont parle Ptolomée. On croit que c'est aujourd'hui Hadith ou Hadice, grande ville bâtie sur l'Euphrate & parragée par ce fleuve. (C. A.)

AUDENA, (Géogr.) rivière d'Italie, qui a sa source dans l'Apennin, & son embouchure dans la Magra, rivière de la côte de Gênes. P. Mutius vainquit sur ses bords ceux qui avoient pillé les Pisans. (C. A.)

AVENTURIERS, s. m. pl. (Histoire mod.) Les *aventuriers* étoient dans l'origine des boucaniers qui après avoir détruit dans les Antilles une grande partie des bœufs sauvages & des sangliers, las de suivre dans les bois les traces d'une proie devenue rare, &

que l'expérience du péril rendoit rusée & difficile à saisir, monterent sur des sloopes pour faire la pêche, s'ennuyèrent bien-tôt d'un travail pénible, dont le fruit suffisoit à leur subsistance & non à leur avarice, armerent leurs barques en guerre, & allerent chercher fortune sur l'Océan. Ces especes de chevaliers errans couroient les mers, non pas comme nos anciens preux parcouroient la terre pour détruire les brigands, mais pour commettre eux-mêmes les plus horribles brigandages. L'histoire de ces pirates apprend à ne pas confondre l'héroïsme véritable avec la bravoure. Aucun corps militaire ne peut se vanter de traits d'audace aussi extraordinaires. Féroces, impitoyables, s'ils prenoient un vaisseau, l'équipage étoit presque toujours massacré. S'ils prenoient une ville, ils n'en sortoient guere sans se récréer les yeux par le spectacle d'un incendie. Ces ramas de brigands, rassemblés par la soif des richesses, formoit une république gouvernée par des loix rarement violées. Ces hommes à qui l'injustice ne coûtoit rien, étoient justes envers eux-mêmes. Les récompenses réservées aux blessés étoient prises sur la masse commune du butin même avant le partage, & personne n'en murmuroit. Le prix d'un bras, d'une jambe, d'un œil perdus dans un combat étoit fixé & payé sur le champ. Le plus brave étoit chef & toujours obéi. Ces barbares, ennemis de toute autorité, étoient esclaves de la discipline qu'ils s'étoient imposée. Ce qui afflige le plus l'homme qui pense, en lisant l'histoire de ces fléaux de l'humanité, c'est de voir qu'une sorte d'amitié puisse s'allier avec la barbarie, le vol & tous les crimes. Avant de partir pour une expédition, deux *aventuriers* s'associoient comme les anciens freres d'armes, juroient de partager le péril, la gloire, le butin, & tous deux observoient fidèlement le traité. Si l'un périssoit dans le combat, l'autre vengeoit la mort de son ami, & héritoit de la part qui lui étoit due. On en a vu plusieurs s'associer pour la vie, & observer ce pacte jusqu'à la mort. Les François, les Espagnols, les Anglois, les Hollandois avoient leurs *aventuriers* qui infestoient sans cesse les côtes de l'Amérique. Dans des tems de guerre, chaque nation envoyoit les siens contre la nation ennemie pour détruire son commerce; mais quand la paix étoit signée, l'autorité des souverains ne pouvoit plus retenir ces brigands, accoutumés à combattre pour eux-mêmes & non pour la patrie. Ils ont souvent rallumé des guerres éteintes; & quelquefois on les a vus s'emparer même des vaisseaux de leur nation. Lorsque des sloopes ennemis se rencontroient sur la mer, ils s'évitoient, & l'on en sent assez la raison. La ruse leur étoit familière, & souvent ils la pousoient jusqu'à la perfidie. Leur but étoit de surprendre & non pas de combattre; mais lorsqu'ils trouvoient l'ennemi sur ses gardes, ils faisoient assez voir que, s'ils adoptoient pour vaincre la méthode la plus aisée, ce n'étoit pas qu'ils fussent intimidés par le péril.

Le rendez-vous des *aventuriers* François, étoit l'île de la Tortue sur les côtes de S. Domingue; ce fut vers 1630 qu'ils s'y établirent, en chassèrent les Espagnols, furent chassés à leur tour, y rentrèrent & s'y maintinrent. Ils eurent beaucoup de part aux révolutions qui agiterent cette colonie. Ils se signalerent par de fréquentes révoltes. Leurs chefs avoient plus d'autorité que les gouverneurs même. La cour osoit à peine nommer ceux-ci, sans le suffrage de cette soldatesque plus dangereuse qu'utile. Le plus grand désavantage de cette institution, moins autorisée que tolérée, c'est que les sloopes engageoient les colons à grossir leur multitude, que ceux-ci de brigands devenoient oisifs, & aimoient mieux, au péril de leur vie, s'enrichir des dépouilles de nos ennemis, que de se nourrir paisiblement des

productions de la terre qu'il falloit cultiver. Le premier qui se fit un nom dans les Antilles, fut Pierre le Grand: il s'étoit embarqué pour courir des aventures. Son vaisseau avoit été battu par la tempête. L'eau entroit de toutes parts. Les vivres étoient épuisés. Vingt-six hommes exténués de fatigue composoient tout l'équipage. On aperçut un gros vaisseau Espagnol, Pierre le Grand l'aborde, y jette ses vingt-six compagnons, & pour leur ôter tout espoir de retour, creve sa barque & la fait couler bas. Après un combat opiniâtre, il demeura maître de l'Espagnol, monté par quatre ou cinq cens hommes. L'Ollonnois qui parut après celui-ci, n'étoit ni moins téméraire ni moins heureux. Tandis que les Espagnols faisoient des réjouissances publiques sur un faux bruit de la mort de ce pirate qu'il avoit fait courir lui-même, à la tête de vingt & un soldats divisés dans deux canots, il osa attaquer une frigate défendue par trois cens Espagnols, en fit périr la moitié par le feu de sa mousqueterie, massacra le reste de sa propre main, & s'empara du vaisseau. Un succès si extraordinaire lui acquit la plus haute réputation. Michel le Basque, intrépide brigand, s'attacha à lui, une foule d'*aventuriers* vinrent lui offrir leurs services, il eut bien-tôt une escadre, entra dans la baie de Venezula, s'empara de Macaraibo, & emporta tout ce que les Espagnols avoient laissé de trésors dans cette ville. A peine revenu de cette expédition, il en médita une autre; descendit sur les côtes de la province d'Honduras, parut sous les murs de San-Pedro, vit une garnison nombreuse rangée sur les remparts, livra l'assaut, & avec trois cens hommes entra triomphant dans une ville qui auroit pu se défendre contre une armée. Quelques jours après, ce conquérant, jetté par la tempête sur une côte inconnue, fut dévoré par les Indiens. Une mort si cruelle n'effraya point Monbars. Ce jeune homme avoit sucé avec le lait la haine du nom Espagnol. C'étoit dans le récit du massacre des Péruviens, qu'il avoit appris à lire. Dès sa plus tendre enfance, il avoit juré de consacrer toute sa vie à la destruction de la nation Espagnole. Un jour qu'il jouoit sur un théâtre le rôle d'un François insulté par un Espagnol, il entra si bien en scène, que si l'on n'eût arraché de ses bras son camarade déjà meurtri de coups, il alloit l'égorger. Dès qu'il eut la force de lever une hache, il se jeta sur une barque, & courut sus aux Espagnols; il fut le fléau de leur commerce, prit leurs vaisseaux, ravagea leurs provinces, brûla leurs villes. Chaque fois qu'il massacroit un Espagnol, *je voudrois, disoit-il, que ce fût le dernier.* Son cri de guerre étoit, *point de quartier aux Espagnols.* Il n'avoit d'autre but, disoit-il, que d'appaier les mânes des Américains exterminés par ces impitoyables conquérans. Mais pour venger l'humanité, il ne falloit pas l'outrager. Les Espagnols oppoerent aux *aventuriers* François, des hommes à qui un instinct aussi féroce avoit fait embrasser la même profession, les Anglois avoient leur Morgan, les Hollandois leur Laurent Degraff qui depuis trahit sa république pour servir la France. On rendra compte de leurs exploits dans les grandes expéditions où ils se sont réunis aux troupes nationales. On a vu aussi la Méditerranée & l'Archipel infectés de ces brigands. Les puissances Européennes ont frappé les coups les plus terribles sur ces républiques Africaines qui s'enrichissent des dépouilles des nations commerçantes. On a négocié avec elles, & les traités n'ont guere mieux réussi que les châtimens. (M. DE SACY.)

§ AVERNE, (*Géogr.*) On donne aujourd'hui trois cens toises de diametre à ce lac, & cent quatre-vingt-huit pieds de profondeur en quelques endroits. Les vapeurs n'en sont plus mortelles pour les oiseaux

qui volent à sa surface ; & ses bords autrefois épouvantables & ténébreusement ombragés par la forêt qui les couvroit , commencerent à perdre de cette horreur sous Auguste , & sont aujourd'hui plantés d'arbres fruitiers & de vignes excellentes. (C. A.)

AVERRHOA, (Botan.) genre de plante à fleurs complètes, hermaphrodites en œillet, composées d'un calice à cinq petites feuilles relevées, & de cinq pétales lancéolés, dont les ongles sont droits & le limbe rabattu : ces fleurs ont dix étamines en deux rangs d'inégale grandeur, & un ovaire surmonté de cinq styles, qui devient un fruit charnu, arrondi, marqué de cinq angles, divisé en cinq loges, & contenant plusieurs semences anguleuses, séparées par des membranes. Linn. Gen. plant.

M. Linné fait mention de trois arbres de ce genre, qui tous croissent aux Indes.

1. *Averrhoa bilimbi*. 2. *Averrhoa carambola*. 3. *Averrhoa ramis nudis fructificantibus, pomis subrotundis. Hortus Malabaricus, vol. III, p. 57. (+)*

§ AVERSE ou AVERSA, (Géogr.) s'appelloit autrefois *Atella* : elle fut célèbre chez les Romains par les bons mots & les fines plaisanteries, autant que par ses spectacles obscènes & ses débauches : cette ville, ruinée par les barbares, fut rebâtie par les Normands vers 1030, & sur-tout par Robert Guiscard, qui méditant la conquête de Naples & de Capoue, vint camper à l'endroit dont nous parlons, & augmenta cette ville, à laquelle il donna le nom d'*Aversa*, parce qu'elle servoit à tenir en respect ces deux villes.

Charles I. de la maison d'Anjou, roi de Naples, détruisit *Aversa* de fond en comble, parce que ses habitans s'étoient révoltés, soutenus de la maison de Reburfa qu'il vint à bout d'exterminer. Mais la ville ne tarda guère à être réparée, à cause de la beauté du climat & de la fertilité du terrain. Ce fut dans le château d'*Aversa* qu'Andriasse, roi de Naples, fils de Charles II. roi de Hongrie, fut étranglé, sous le règne de Jeanne I. sa femme, le 8 septembre 1345.

Averse est petite, mais jolie & bien bâtie, avec évêché, dans une plaine délicieuse à la tête d'une grande avenue qui conduit à Naples. (C.)

AVESNES, (Géogr.) ville forte de France dans le Hainaut, sur la rivière d'Hespre, environ à sept lieues sud-est de Valenciennes. Il y a dans cette ville un bailliage royal, un chapitre & un état-major, dont le gouverneur perçoit en appointemens & émolumens, près de 12000 livres par an. Elle fut fortifiée sous Louis XIV. par les soins du maréchal de Vauban. Long. 21, 33. lat. 50, 10. (+)

AVEUGLEMENT, f. m. (Mor.) se dit en général de l'état d'un homme que des préjugés, des travers, des passions empêchent de voir ce qui est vrai, ce qui est juste, ce qui est conforme à ses véritables intérêts. L'écriture sainte emploie la même expression pour marquer l'obscurcissement de la raison humaine dans l'homme corrompu, en la considérant par rapport aux objets qui intéressent son salut. II. Cor. IV. iv. Apoc. III. xvij. C'est une figure analogue à celle des ténèbres dont elle fait un usage si fréquent pour exprimer la même idée. Eph. IV. xvij. (C. C.)

AVEUGLER une casemate, (Artill.) c'est dresser une batterie contre cette casemate, afin d'en démonter le canon, & le rendre inutile. (+)

AVEURDRE, (Géogr.) petite ville de France, dans le Bourbonnois, sur l'Allier, à cinq lieues, sud-sud-ouest, de Nevers, & à deux lieues nord de Bourbon Larchambaut. (C. A.)

AVEZARAS, (Géogr.) rivière de France en Gascogne. Elle arrose le territoire de l'archiprêtre d'Aire ; & après un cours de six à sept lieues, elle se jette

dans l'Adour, entre Grenade & Saint Sever. (C. A.)

AUFAY, (Géogr.) gros bourg de France, en Normandie, sur la Seye, à six lieues nord-est de Rouen. Il s'y tient trois marchés par semaine, où l'on vend quantité de cuirs, de grains, &c. (+)

AUFENTE, (Géogr.) rivière d'Italie dans la Campagne de Rome. Elle a sa source près de Sezze, & son embouchure dans la mer, près de Terracine. C'est l'*Ufence* des anciens. (+)

AUFIDENA, (Géogr.) ancienne ville d'Italie, au pays des Samnites, sur les frontières des Péliges, au pied de l'Apennin. Pline en nomme les citoyens *Auphidenates*. C'est présentement *Alfadena* sur le Sangro. (C. A.)

AUFINA, (Géogr.) ancienne ville d'Italie, dont Pline appelle les citoyens *Aufinates*. Elle étoit épiscopale sous le pape Simplicius. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village de l'Abruzze citérieure, appelé *Afena*, & situé vers Aquila & le mont Maielle. (C. A.)

AUFNAY, (Géogr.) petite île de Suisse dans le lac de Zurich, au-dessous de Rapersweil. On y voit le tombeau de saint Aldaric, fils de Herman, duc de Suabe. (+)

AUGALA, (Géogr.) nom d'une ancienne ville d'Afrique, que Ptolomée place dans la Mauritanie, à quelque distance de la mer. (+)

AUGANS (LES), Géogr. peuples de l'Asie, dans l'Indoustan, entre Cabul & Candahar. Il y a quelque chose d'assez paradoxal sur leur compte, s'il en faut croire Tavernier : il dit qu'ils sont forts & vigoureux, & que cependant ils ne vieilliroient pas, si dès leur jeune âge ils ne prenoient tous les jours un vomitif : il faut que la constitution de ces gens-là soit bien indépendante de leur estomac. (C. A.)

AUGÉE, (Hist. anc. Mythol.) étoit fille d'Aleus, roi de Tegée, province d'Arcadie. Ses complaisances pour Hercule la rendirent mère d'un fils nommé *Telephe*, qui fut cause de ses malheurs. Aleus peu flatté de voir croître dans sa famille un rejeton du héros, fit mettre la mère & le fils dans une misérable barque, & les fit ainsi exposer aux flots de la mer. Cette frêle barque fut heureusement soutenue par Minerve, & les conduisit à l'embouchure du fleuve Caicus, aujourd'hui le Castris. Ce fut le terme de ses disgrâces. Le roi Theutras l'ayant aperçue, conçut pour cette princesse une passion si vive qu'il l'associa à ses destinées. Il lui donna le titre d'épouse que lui avoit refusé Hercule, & pour comble de faveur, il transmit sa couronne à *Telephe*. Strab. liv. XIII. (T-N.)

AUGELA, (Géogr.) ville & contrée de Barbarie, en Afrique, dans la partie occidentale du désert de Barca, & vers les frontières de l'Egypte maritime. Elle est séparée du royaume de Tripoli par le mont Meies. (C. A.)

AUGES, (Jurisp. crimin.) Les *auges* étoient le supplice que les orientaux infligeoient aux plus grands scélérats. Ils attachoient le criminel aux quatre coins d'un *auge*. On couvroit son corps d'un autre *auge* ; mais la tête & les pieds restoient découverts, & sortoient par des trous qu'on avoit ménagés. Dans cette posture douloureuse on ne leur refusoit rien de ce qui pouvoit prolonger leur vie, afin de prolonger leur supplice, & même on forçoit ceux qui étoient fatigués de vivre de prendre de la nourriture. On tempéroit la soif dont ils étoient dévorés avec du miel détrempe dans du lait, on leur en frotoit le visage qu'on laissoit exposé aux rayons du soleil dans la plus grande chaleur du jour, pour attirer les mouches dont la morsure douloureuse n'étoit pas leur moindre supplice. Les vers, engendrés par ces insectes, rongeoient les entrailles & ces ennemis domestiques étoient des bourreaux officieux qui les délieroient du supplice de la vie.

On doit observer que les peuples les plus lâches & les plus efféminés ont toujours été le plus outrés dans la punition des criminels. Il n'étoit pas rare de voir des criminels résister pendant quinze ou vingt jours au supplice des *auges*. (T-N.)

AUGIAS, (*Hist. Mythol.*) vécut dans les tems fabuleux, & fut contemporain d'Hercule. Il fut, suivant les poètes, fils du soleil. Il ne pouvoit avoir une plus brillante origine. On prétend qu'il régna en Elide. On raconte qu'ayant promis une grande récompense à Hercule pour nettoyer ses écuries, il refusa d'exécuter sa promesse. Non content de priver Hercule du fruit de ses travaux, il prétendit le chasser de ses états lui & Philée son propre fils. Hercule indigné de cet affront lui fit la guerre, & après l'avoir tué dans un combat, mit Philée sur le trône pour le récompenser de ce qu'il avoit fait voir plus d'amour pour la justice, que d'intérêt pour son pere. C'est cette fable qui a donné lieu au proverbe, *nettoyer les écuries d'Augias*, pour dire entreprendre une chose impossible. On ajoute qu'Hercule en vint à bout en faisant passer à travers les écuries les fleuves Alphée & Penée. *Apol. Bib. liv. II. c. 4. Eras. Prov. (T-N.)*

AUGILES ou AUGILITES, f. m. pl. (*Hist. & Géogr. anc.*) peuples d'Afrique, qui habitoient la contrée qui séparoit les Garamantes des Troglodites. Hérodote les confond avec les Nasomanes leurs voisins, qui étoient aussi sauvages qu'eux. Leur histoire n'offre rien de mémorable : tout peuple sans loix & qui n'a qu'un instinct brutal pour regle & pour guide, ne peut intéresser par ses faites. Il ne s'occupe que des moyens de subsister & du plaisir de se reproduire. Son histoire n'est guere que celle de l'animal. Mais ces automates se rapprochoient des autres hommes par leurs superstitions. Pomponius Mela nous apprend qu'ils n'avoient d'autres dieux que les manes, c'est-à-dire les manes de leurs ancêtres. Rien ne se decidoit dans les assemblées nationales & dans la vie privée, qu'après avoir juré par eux. Ils se couchoient sur les tombeaux pour y recevoir des inspirations qui devenoient les regles de leur conduite. Leurs mariages n'étoient que des accouplemens fortuits, formés par le besoin du moment. Leurs rois n'étoient que des chefs, qu'ils choisissoient lorsqu'ils s'agissoit d'aller égorger leurs voisins. (T-N.)

AUGST, (*Géogr.*) village de Suisse dans le canton de Bâle; c'étoit anciennement une colonie Romaine, & une ville. On y voit encore des tours, des voûtes souterraines, & d'autres monumens de son antiquité. On y a trouvé des médailles, & quelques fragmens de statues & d'inscriptions. (C.)

§ AUGURES, (*Hist. anc.*) voici comment ils exercoient leur ministère. L'*augure*, assis & revêtu de sa robe teinte en pourpre & en écarlate, se tournoit du côté de l'orient, & désignoit, avec son bâton augural, une partie du ciel. L'*augure* examinoit alors attentivement quels oiseaux paroissoient, comment ils voloient, de quelle maniere ils chantoient, & de quel côté de la partie du ciel désignée ils se trouvoient. Les signes qu'on voyoit à gauche, étoient réputés de bon *augure*; & ceux qui paroissoient du côté droit, passoit pour malheureux : un seul signe étoit insuffisant; il falloit qu'il fut confirmé par un second pour former un *augure*. Ces prêtres prédisoient aussi l'avenir par le moyen du tonnerre & des éclairs, & plus particulièrement encore par la maniere dont mangeoient les poulets mystérieux, qu'ils appelloient *sacrés*. L'*augure* étoit favorable s'ils mangeoient avec avidité; mais c'étoit un funeste présage s'ils refusent de manger, ou s'ils s'envoloient. On peut juger s'il étoit difficile de se procurer des *augures* à son gré. (+)

AUGUSTE, (*Hist. Rom.*) tel fut le nom que

la flatterie donna dans la suite à Caius-Octavius. Cet usurpateur qui fut assez sage pour se soutenir pendant une longue suite d'années sur un trône que César avoit teint de son sang en voulant y monter, naquit l'an de Rome 690, de Caius-Octavius préteur de Macédoine, & d'Accia fille de Julie, sœur de César. La famille des Octaves étoit partagée en deux branches, savoir, celle des Cneiens & celle des Caiens. Les premiers rapportoient leur illustration aux premiers tems de la république; les autres dont descendoit *Auguste*, n'étoient point encore fortis de l'ordre des chevaliers lors de la ruine de Carthage. Le bifaïeul d'*Auguste* avoit été tribun légionnaire en Sicile, & sa mere Accia, autrement Atia, étoit fille de Julie & d'Accius Balbus dont la famille étoit depuis long-tems considérée dans Aricie, ville ancienne du Latium. Cette origine a reçu quelque atteinte; Antoine pendant les guerres civiles lui reprocha souvent l'obscurité de sa naissance. A l'entendre, le bifaïeul paternel d'*Auguste* avoit été flétri des chaînes de l'esclavage. Cassius de Parme, dans une lettre qu'il lui écrivit avant la bataille d'Actium, lui dit qu'il devoit le jour à un banquier & à une femme élevée dans les moulins d'Aricie : mais ce ne sont-là que des traits lancés par la rivalité & par la haine. Nous en avons pour garant le sentiment de Suétone dont l'autorité n'est certainement pas suspecte lorsqu'il fait l'éloge d'un prince : d'ailleurs *Auguste* avoit en sa faveur l'adoption de César dont on fait quelle étoit la fierté. Au reste ce n'est pas la naissance que nous admirons dans ce prince : il nous intéresse comme politique & comme législateur; comme homme de guerre, il n'eut d'autre mérite que l'heureux choix de ses généraux. Son regne offre tant de détails intéressans, que nous nous arrêterons peu sur son enfance. Il avoit à peine quatre ans lorsqu'il perdit son pere Octavius. Cette perte lui devint moins sensible par le nouveau choix que fit Atia : Philippe son beau-pere lui donna une éducation conforme à sa naissance, & l'on peut dire qu'il en fut profiter. A neuf ans il harangua le peuple, à douze il prononça dans la tribune l'oraison funebre de Julie son aïeule. Quoiqu'enfant, il avoit cet air majestueux qui lui attira dans la suite la vénération des peuples. César admirateur de ses belles qualités, forma de bonne heure le projet de l'associer à ses hautes destinées; jaloux de le former lui-même dans l'art militaire, il avoit résolu de le mener à la guerre qu'il méditoit contre les Parthes. On sait par quelle catastrophe cette guerre qui eût probablement mis le comble à la gloire de César, fut suspendue. Ce grand homme recut des mains de ses compatriotes le coup qu'il destinoit à leurs ennemis. Octave étoit à Apollonie lorsqu'on lui apprit par quels efforts Rome venoit de signaler sa liberté mourante. Les circonstances étoient embarrassantes; les vengeurs de la patrie, le poignard à la main, menaçoient les partisans de César, & un de ses prétendus amis, aidé de la faveur du peuple, se préparoit à se revêtir de ses dépouilles sous prétexte de le venger. Le sénat, enchaîné par la terreur, faisoit des vœux pour Brutus, & fléchissoit devant Antoine. Octave avoit été adopté par César. Sa famille qui sentoit les dangers de cette adoption, lui écrivit pour l'engager à y renoncer, & à préférer une vie privée à une grandeur qu'il falloit chercher à travers tant d'écueils. Il est vrai qu'en faisant ratifier cette adoption, c'étoit se rendre odieux aux deux partis. Les uns devoient le regarder comme le successeur d'un tyran, les autres comme le possesseur titré des biens qui excitoient leur convoitise. Ses amis, suivant l'intention de ses parens, lui conseilloyent de chercher une retraite parmi les troupes de Macédoine, milice accoutumée à vaincre sous

César, & inconsolable de la mort de ce grand général. Octave, guidé par son ambition, rejetta des conseils avoués par la prudence : mais quoiqu'il portât dès-lors l'espoir de ses desseins jusques sur le trône, son ame parut toujours dans le plus grand calme. On n'apperçut en lui aucun de ces mouvemens qu'excitent d'ordinaire les grandes passions & l'espoir des grands succès. Résolu de passer en Italie, il fit sonder les dispositions de la garnison de Brinde ; ayant vu qu'elle étoit affectionnée au parti de César, il s'en fit un appui. Après l'avoir remerciée de son attachement pour la mémoire de son grand-oncle, & avoir sacrifié aux dieux en sa présence, il se déclara héritier de César, & son fils par adoption, & ce fut alors qu'il changea son nom de Caius Octavius en celui de Caius Julius Cesar Octavianus.

Cette première démarche donna la plus haute idée de son courage, & inspira la plus grande confiance à ses partisans. La fermeté que ce prince fit paroître au milieu des discordes civiles, nous feroit penser que s'il parut moins souvent à la tête des armées, ce fut moins une preuve de cette pusillanimité qu'on lui reproche, qu'un effet de la prudence qui ne permet pas à un homme d'état de mettre toutes ses espérances dans le destin d'une bataille. Dès qu'il se fut assuré de l'affection de la garnison de Brinde, qui lui livra toutes les munitions de guerre & de bouche destinées pour l'expédition contre les Parthes, il forma la résolution de se rendre à Rome toujours flottante entre la servitude & la licence. Octave ne tarda point à s'appercevoir des desseins d'Antoine. Le regardant dès-lors comme son plus redoutable rival, il feignit de se jeter dans le parti de la république. Cicéron, auparavant les délices de Rome, étoit retiré à la campagne où il vivoit en homme privé, faisant des vœux pour sa patrie qu'il n'étoit plus en état de sauver. Octave sentit quelle considération ce sage donneroit à son parti. Il alla lui rendre visite à Cume, & l'assura que, quoiqu'il se portât héritier de César, son projet n'étoit pas d'asservir ses compatriotes ; & qu'il n'avoit d'autre dessein que de travailler à rétablir le calme dans la république, & à l'asseoir sur ses anciens fondemens. Cicéron d'autant plus facile à persuader, qu'il nourrissoit contre Antoine une haine invincible, se laissa séduire. Cette première conquête attacha une foule de sénateurs au parti d'Octave qui ne balança plus à entrer dans Rome. Le peuple idolâtre pour le nom de César qu'il avoit pris, alla le recevoir au-delà des murs, & lui décerna une espèce de triomphe. Tous les anciens amis de César imiterent cette ivresse ; Antoine seul parut mécontent de son arrivée, il ne lui rendit aucun honneur. Octave, trop clairvoyant pour ne pas deviner la cause de cette tiédeur, feignit de ne pas s'en appercevoir ; & lorsque ses courtisans s'en plaignirent, c'est à moi, leur répondit-il, qui ne suis qu'un jeune homme, à prévenir une personne qui m'est supérieure par son âge, ses services & le rang qu'il occupe dans la république. Cette déférence apparente rendoit ce consul odieux, & augmentoit le crédit de son jeune rival. Octavien se plia à toutes les soumissions qu'on exigea de lui. Ayant fait ratifier son adoption, il se rendit aux jardins de Pompée. Antoine les avoit eus des dépouilles de cet homme célèbre. *Auguste* attendit long-tems l'audience du consul qui vouloit l'accoutumer de bonne heure à l'air d'autorité qu'il vouloit prendre ; Cependant il en fut reçu avec beaucoup de civilité ; lorsqu'on l'eut introduit, Octavien entama la conversation ; il se plaignit d'abord, mais avec un ton de modestie, de l'acte de pardon qu'Antoine avoit fait passer en faveur des conjurés qu'il auroit pu châtier aussi sévèrement, disoit-il, & d'une manière

aussi arbitraire qu'il avoit châtié Amatius. Il lui rappela ensuite dans les termes les plus obligeans, l'amitié dont César l'avoit honoré, & les grands services de ce dictateur auquel il étoit redevable de sa fortune. Il le conjura par la mémoire de son ami, de leur commun bienfaiteur, de l'aider à venger la mort de César, ou au moins de ne lui opposer aucun obstacle dans une entreprise si digne de ses louanges. Tout dans ce discours flattoit Antoine, qui dans de nouvelles proscriptions voyoit de nouveaux biens à acquérir : mais lorsqu'il lui demanda les trésors qu'il avoit fait enlever du palais de César, son zèle se refroidit tout-à-coup : « & comme cette somme, ajouta Octavien, n'est pas suffisante pour acquitter les obligations du testament de César, j'espère que vous ne balancerez pas à m'aider de vos trésors, ou au moins que vous engagerez les questeurs à m'ouvrir ceux de la république, aux offres que je fais de rendre ce que je pourrai emprunter pour un si noble dessein ; quant aux meubles, je vous en fais de bon cœur le sacrifice, c'est un gage de plus qui doit vous attacher au parti de mon pere : mais à l'égard de l'argent, j'en ai besoin, & j'exige qu'on me le remette sans délai ». Antoine d'autant plus offensé de la hardiesse de ce jeune homme, qu'il ne doutoit pas que ce ne fût pour acheter la faveur du peuple, lui fit un refus qu'il accompagna de paroles très-dures. Ils se séparèrent en ennemis. Octavien mit aussi-tôt en vente toutes les maisons & toutes les terres qui lui revenoient de la succession du dictateur. Il fit publier en même tems qu'il ne consentoit à l'aliénation de ces grands biens, que pour empêcher Antoine de priver tant de familles des effets de la libéralité de César : mais le consul lui donna la mortification de s'opposer à cette vente, en engageant quelques particuliers à réclamer les terres, comme ayant fait partie du patrimoine de leurs ancêtres que le dictateur avoit dépouillés pendant la guerre civile. D'un autre côté, les questeurs excités par Antoine, formerent des prétentions sur une partie de ces terres, comme ayant été confisquées au profit du public. Ces procédés étoient injustes ; mais Octavien, au lieu de s'adresser au sénat qui eût pu lever ces obstacles, mit en vente son propre patrimoine, ainsi que les biens de sa mere & de son beau-pere qui firent ce généreux sacrifice pour favoriser ses desseins. Du revenu de ses ventes *Auguste* acquitta les legs que César avoit faits au peuple ; & cette feinte libéralité manqua d'entraîner la ruine d'Antoine. La populace dont le cœur s'ouvre toujours à l'intrigant qui fournit le plus d'alimens à sa cupidité, parloit de le mettre en pièces. Une nouvelle dispute élevée à l'occasion de la chaire & de la couronne de César qui, suivant un décret du sénat, devoient être placées dans tous les spectacles, mit le comble à leur méfintelligence. Octavien fait prendre cette chaire & cette couronne, & les fait placer au milieu de l'amphithéâtre, malgré les déclamations d'Antoine qui le menaçoit de le faire traîner en prison. Cette fermeté acheva de lui gagner la faveur du peuple. Profitant de cet enthousiasme, il monte à la tribune ; alors apostrophant Antoine comme s'il eût été présent, « consul injuste, implacable, s'écria-t-il, faut-il que ta haine contre moi s'étende jusques sur le grand César ? Tu foules avec mépris les cendres de ce héros dont ta fortune est l'ouvrage. Tu prétendois venger sa mémoire, & tu cherches à la flétrir, tu te prosternois autrefois à ses pieds, tu lui offrois le diadème, aujourd'hui tu lui refuses jusques aux honneurs que le sénat lui a déferés. Sacrifie-moi à ton coupable ressentiment, mais au moins épargne les manes d'un grand homme. Tout en toi fait la censure de ton ingratitude. Rends à tes concitoyens des biens qu'il n'avoit réservés que pour

eux ; j'abandonne le reste à ton insatiable cupidité : je me croirai assez riche si je puis m'acquitter envers ces généreux défenseurs de la patrie ».

Ce discours artificieux mit le peuple en fureur contre Antoine ; ses gardes même censuroient sa conduite. Rome alloit devenir une arène , lorsque des vues politiques réunirent ces deux rivaux. Le consulat d'Antoine étoit prêt d'expirer ; la crainte que sa grandeur ne s'éclipât avec sa magistrature , l'engagea à se réconcilier avec Octavien. Il ambitionnoit le gouvernement des Gaules ; convaincu que l'injure faite à l'héritier de César , n'étoit pas un titre pour avoir les suffrages du peuple , il fit les premières démarches ; & Octavien sensible à cette déférence , consentit à l'aider de son crédit. Ce fut sans doute une faute de ce grand politique : il sembla oublier que c'étoit dans cette contrée que César avoit trouvé des armes pour asservir Rome. Cette réconciliation ne pouvoit être de longue durée entre ces deux ambitieux. Dès qu'Antoine eut pris possession de son gouvernement , il traversa toutes les mesures d'Octavien. Le sénat qui voyoit en eux deux tyrans plus terribles que celui qu'il avoit fait périr , fomentoit cette déunion dans l'espoir de les détruire l'un par l'autre. Cette politique alloit réussir , mais les amis d'Antoine s'aperçurent du piège qui leur étoit tendu , & le forcèrent de rester uni avec Octavien. Brutus vivoit encore , & la liberté ne pouvoit s'éteindre tant qu'il lui resteroit un souffle de vie. « Votre fureté , lui disoient-ils , & la nôtre , exige la ruine des conjurés. Si leur parti l'emporte , nous serons persécutés , proscrits comme auteurs de la tyrannie. Redoutez Brutus & ses partisans farouches , & songez que nous ne pouvons nous maintenir que par notre union avec le jeune Octavien (*Auguste* entroit pour lors dans sa 19^e année). Aidez-le donc à exécuter ses généreux desseins , en vengeant de concert la mort de César. Que nous n'ayons pas à vous reprocher que le meilleur ami du dictateur ait empêché son fils de châtier ses assassins. Antoine desiroit avec autant d'ardeur que ses officiers de détruire les conjurés ; mais il ne vouloit pas qu'Octavien en eût la gloire. Il le connoissoit trop bien pour se laisser abuser sur ses desseins ; mais comme on insistoit sur une entrevue , il y consentit , & fit une espèce de traité qui fut rompu presque aussitôt que conclu. Antoine fit traîner en prison plusieurs soldats accusés d'avoir voulu l'assassiner de la part d'Octavien. Cette lâcheté a trouvé un panégyriste dans Cicéron , aveugle dans sa haine contre Antoine. Les partisans de la république crurent que c'étoit un incident adroitement ménagé pour avoir l'un & l'autre un prétexte de faire des levées ; mais la suite fit clairement connoître que chacun d'eux aspirait à perdre son rival , & à rester seul à la tête du parti contraire à celui des conjurés. Tous deux s'apprêterent à soutenir leurs prétentions les armes à la main. Antoine envoya des ordres à son frère pour lui amener les légions de Macédoine. Il comptoit sur l'amitié de Lépide qui commandoit quatre légions en Espagne ; & sur celle de Plancus qui en commandoit trois dans les Gaules. *Auguste* pour conjurer l'orage , alla dans la Campanie où il leva dix mille vétérans dont César avoit récompensé la valeur , en leur donnant des terres dans cette partie de l'Italie. Ces troupes ne lui paroissant pas suffisantes , il corrompit à force d'argent deux des légions d'Antoine , & s'en attacha deux autres qui tenoient auparavant pour le parti de la république. Cet fut alors qu'il prit le chemin de Rome qui s'apprêtoit à voir reparoître les scènes sanglantes de Marius & de Sylla ; s'étant arrêté à deux lieues de la ville , il feignit de n'y vouloir entrer qu'avec l'agrément

du peuple. Un tribun qu'il avoit mis dans ses intérêts , lui applanit tous les obstacles , en prononçant une harangue , dans laquelle il fit croire au peuple qu'il n'avoit d'autre projet , en entrant dans Rome , que de défendre ses concitoyens contre les attentats d'un consul ambitieux. Plusieurs sénateurs eurent la foiblesse de le penser , & Cicéron toujours guidé par son aversion contre Antoine , travailloit de tout son pouvoir à étendre le bandeau de l'illusion. Brutus , qui portoit lui seul tout le fardeau de la république , écrivit plusieurs lettres pour défilier les yeux de cet orateur. Il finit par lui reprocher que sa haine étoit contre le tyran , & non contre la tyrannie. En effet Cicéron avoit perdu cette fierté républicaine , & sembloit n'ambitionner que le triste avantage de se choisir un maître. L'Italie entière étoit dans la plus grande agitation : on voyoit déjà l'étendard de la guerre civile. *Auguste* n'avoit point encore de titre ; & dès qu'il fut qu'Antoine s'approchoit à la tête d'une armée , ses soldats lui offrirent celui de propréteur , sans attendre les ordres du sénat. Trop sage pour offenser cette compagnie dans des conjonctures aussi délicates , *Auguste* refusa de l'accepter ; & lorsque ses amis les plus intimes lui demandèrent les raisons de ce refus : « Le sénat , leur répondit-il , s'est déclaré pour moi moins par affection que par la terreur qu'Antoine lui inspire. On ne prétend m'employer que pour sa ruine , afin de me faire périr moi-même par les assassins de César. Dissimulons encore. Il y auroit de l'imprudence à paroître percer les odieux mystères de cette sombre politique , ce que je ferois à coup sûr si j'avois l'indiscrétion de prendre le titre que l'armée veut me faire accepter. Ma déférence engagera les pères conscrits à me l'offrir ». L'événement justifia le discours d'*Auguste* , & alla bien au-delà de ses espérances. Non-seulement les sénateurs lui accorderent le titre de propréteur , ils firent encore un décret par lequel il lui étoit permis d'être consul dix ans avant l'âge fixé par les loix. On lui érigea dès-lors une statue , & il eut rang parmi les sénateurs.

Cette politique avoit un effet trop certain , trop prompt pour y renoncer. Cicéron tout-puissant dans le sénat , lui en assuroit tous les membres. Octavien fut encore se concilier l'esprit des nouveaux consuls C. Vibius-Pansa & Aulus-Histius. Il les abusa au point qu'ils proposèrent aux pères conscrits les deux questions suivantes ; savoir , quelles récompenses méritoient les deux légions qui avoient abandonné Antoine , pour se ranger sous ses enseignes , & de quels moyens il falloit user pour forcer Antoine à se démettre du proconsulat des Gaules ? Le sénat fit aussitôt un décret qui autorisoit les consuls à récompenser les légions à leur gré , & à prendre toutes les mesures qui leur sembleroient nécessaires pour dépouiller Antoine qui , sur de nouvelles déclamations de Cicéron , fut déclaré ennemi de la patrie. *Auguste* reçut aussitôt des ordres de se joindre aux consuls & d'agir de concert avec eux contre l'ennemi commun. Il fut revêtu d'une autorité égale à la leur , chose inouïe jusqu'alors ; & comme si ces honneurs eussent été au-dessous de ses services , le sénat prononça un décret , en vertu duquel , les vétérans qui étoient à son service , auroient chacun plusieurs arpens de terre , dès que la guerre seroit terminée , avec une exemption de toute charge. C'est ainsi que les chefs de la république couroient eux-mêmes au devant du joug que leur préparoit ce jeune ambitieux. Antoine qui se voyoit inférieur par le nombre de ses troupes , au parti de Brutus & de celui d'*Auguste* , qui s'étoient réunis , tenta la voie de la négociation. Ce fut inutilement ; après plusieurs combats

dont les succès furent variés , il fut vaincu aux environs de Mutine , aujourd'hui Modene. Forcé de fuir devant le grand nombre & le courage de Brutus , il prit le chemin des Gaules à dessein de se joindre avec Lépide , Plancus & Afranius-Pollio qui commandoient chacun un corps de troupes assez considérable.

Cette journée dans laquelle Brutus & *Auguste* avoient combattu sous les mêmes enseignes , sembloit devoir les réunir pour toujours ; Brutus le desiroit ; mais un associé aussi clairvoyant , aussi difficile à corrompre n'étoit pas du goût d'*Auguste*. Celui-ci lui connoissoit un amour trop violent pour la liberté , pour espérer de pouvoir jamais en faire un esclave. Dans la nécessité d'avoir un collègue , il préféroit encore Antoine. Le consul Vibius le détermina pour ce dernier parti. Ce consul étant près de mourir le fit venir à Bologne où il lui parla en ces termes : « J'ai toujours aimé César plus que moi-même , & quand il fut assassiné , j'aurois hasardé ma vie pour sauver la sienne , si j'avois eu des armes. Je n'ai jamais renoncé jusqu'ici au desir ni à l'espérance de venger quelque jour sa mort. Quelques motifs de prudence que vous avez vous-même approuvés , m'ont lié les mains & retenu dans le parti du sénat. Ma mort , qui s'approche , me prive d'un espoir si cher à mon cœur : mais avant que d'expirer , je m'acquitterai envers le fils de ce que j'ai dû au père. Sachez donc que vous êtes détesté de ce sénat qui vous caresse. Rien ne seroit plus agréable aux pères conscrits que la nouvelle de votre désastre & de celui d'Antoine. Ils n'aspirent qu'à vous voir périr l'un & l'autre , & vous regardent comme l'instrument réciproque de votre ruine. N'allez pas croire que ce soit par amitié qu'ils se sont déclarés en votre faveur , c'est qu'ils vous regardent comme le moins redoutable. Ils en ont fait plus d'une fois l'aveu à Histius & à moi. L'amitié dont César m'a honoré , m'oblige à vous donner un avis que je suivrois à votre place. Etouffez , Antoine & vous , toutes les semences de discorde qui vous divisent ; c'est l'unique moyen d'éviter votre ruine. Mon dessein n'a jamais été , comme le sénat l'a cru , de détruire Antoine , mais seulement de le forcer à main armée à faire avec vous , un traité d'alliance durable , afin de poursuivre conjointement les assassins de notre commun bienfaiteur. Je vous remets vos deux légions , je desirerois de même vous faire passer toute l'armée , mais je n'en suis pas le maître. La plupart des officiers sont espions du sénat ». Telles furent les dernières paroles de ce consul. Elles firent une vive impression sur l'âme d'Octavien ; & ce fut sans doute cet avis qui produisit dans la suite le fameux triumvirat.

La conduite du sénat répondit bientôt à cet avis. Croyant n'avoir plus rien à redouter d'Antoine , qu'elle voyoit affoibli , cette compagnie commença à négliger Octavien & à caresser le parti des conjurés. Le triomphe qu'il demandoit , fut déferé à Brutus qui fut maintenu dans son gouvernement des Gaules , & fait général des troupes qu'avoient commandées les consuls Histius & Panfa. Histius avoit péri à la journée de Mutine d'un coup que lui porta Octavien , par malheur ; d'autres dirent exprès. Ceux qui sont de ce dernier sentiment , accusent encore *Auguste* d'avoir fait périr Panfa en corrompant le médecin qui pansoit sa blessure. Quoi qu'il en soit , cette conduite du sénat ne permit point à *Auguste* de s'abuser sur ses desseins. Il songea dès-lors à se réconcilier sérieusement avec Antoine. Il lui envoya sur le champ les prisonniers de marque faits à la journée de Modene. Il lui fit dire par Ventidius , qu'il voyoit avec peine qu'il se

faisoit illusion sur ses vrais intérêts. Dans le même tems il écrivit à Lépide , à Plancus & à Afranius-Pollio , qui tous étoient dans la familiarité d'Antoine , que le sénat dévoué , sans réserve , aux meurtriers de César , avoit conjuré sa perte , & qu'ils s'abusoient eux-mêmes étrangement , s'ils en espéroient un traitement plus favorable. Il ajouta quelques plaintes contre Antoine ; mais les expressions étoient si ménagées , qu'elles ne pouvoient l'offenser.

Antoine étoit dans des circonstances trop fâcheuses , pour être insensible aux procédés d'Octavien. On peut lire à son article le déplorable état où il étoit réduit. Il prit le commandement des troupes qu'avoit Lépide , & fit ses préparatifs pour entrer en Italie à la tête de dix-sept légions & de mille chevaux. Les pères conscrits étonnés d'apprendre qu'il marchoit vers Rome , changèrent de système ; & comme ils ignoroient que c'étoit aux intrigues d'Octavien qu'ils devoient rapporter les frayeurs dont ils étoient frappés , ils lui conférèrent , conjointement avec Brutus , la conduite de la guerre. Octavien instruit par la nature & par l'art , cacha ses sentimens sous de fausses caresses. Il remercia d'abord le sénat dans les termes les plus affectueux ; mais lorsqu'il eut enrôlé ses troupes , il jeta le masque. Ayant assemblé ses principaux officiers , il leur déclara ses véritables desseins. Il pratiqua aussi-tôt les légions qui , séduites par l'éclat de ses promesses , envoyèrent des députés à Rome demander qu'on lui déferât le consulat. Ce n'étoit qu'une vaine formalité ; il avoit formé la résolution de le prendre de force , si on se refusoit à le lui accorder de bon gré. Le sénat qui vouloit encore user de quelque ménagement , fit aux députés une réception obligeante ; mais leur demande fut rejetée sur ce qu'Octavien n'avoit point atteint l'âge prescrit par les loix. Ce n'étoit qu'un prétexte , puisqu'un décret l'en avoit dispensé. Les députés alléguèrent les exemples de Rullus , de Décius , de Corvinus , des deux Scipion , de Pompée & de Dolabella ; & sur ce que des sénateurs répondirent que la plupart des grands hommes que l'on venoit de citer , s'étoient distingués par leur zèle pour la liberté , ils repliquèrent qu'on ne s'en tiendroit point à leur refus. Cornelius l'un de ces députés portant la main sur la garde de son épée , quitta l'assemblée d'un air menaçant : voilà , ajouta-t-il , ce qui fera faire un consul. Les légions offensées du refus des sénateurs , pressèrent Octavien de les conduire à Rome , disant que comme héritier de César , il avoit droit de disposer du consulat. On voit comment le droit de conférer les grandes charges de la république passoit insensiblement du sénat à l'armée. Des écrivains ont accusé *Auguste* d'avoir introduit cette nouveauté qui occasionna le meurtre d'un si grand nombre de ses successeurs : mais on voit que ce fut l'ouvrage des circonstances , & non pas de la réflexion de ce prince. *Auguste* mettant à profit l'heureuse disposition de l'armée , passa le Rubicon , foible ruisseau , mais fameux depuis que César s'étoit arrêté sur ses bords. Ayant partagé son armée en deux corps , il marcha à la tête de l'un vers la capitale , usant de la plus grande célérité. L'approche inattendue de ce prince remplit la ville d'une terreur soudaine. Les sénateurs délibéroient à la hâte , & leurs décrets étoient aussi-tôt révoqués que conçus. Plusieurs n'osant poser la main sur le timon de l'état , s'écartèrent des endroits que l'orage menaçoit , & se retirèrent à leurs maisons de campagne. Le timide Cicéron , honteux d'avoir été le jouet d'un enfant , étoit de ce nombre. Rome enrichie des dépouilles des nations asservies à son joug , offre un spectacle bien moins intéressant que Rome pauvre & sans esclaves

esclaves. On n'y voyoit plus ces ames fieres qui favoient envisager la mort sans pâlir. Les Romains dégradés craignoient l'esclavage, non parce qu'il est honteux, mais seulement parce qu'il est pénible. Dès qu'Octavien parut devant les murs, tous les ordres de l'état vinrent à sa rencontre, non pour le combattre, mais pour lui donner des marques de la plus entiere obéissance. Il sembloit moins un rebelle, qu'un roi qui montoit sur un trône dont la possession lui étoit confirmée par une longue suite d'aïeux. Il entra dans la ville au milieu des acclamations de tout le peuple. Les vestales précédées par sa mere & ses sœurs, l'accompagnèrent jusqu'à son palais où les patriciens se rendirent en foule pour lui faire une cour que leur cœur défavoit. Cicéron fut le dernier à lui rendre hommage. Cet orateur reçut un accueil assez froid, & c'est une mortification que l'on n'est pas fâché de lui voir essuyer. Le caractère faux qu'il fit paroître dans les dernières années de sa vie, nous retient sur les éloges dont il se montra si jaloux. Ennemi d'abord de César, il étoit devenu son flatteur; & ce protecteur d'Octavien avoit récemment prononcé une harangue dans laquelle il disoit, en termes équivoques, qu'il falloit le faire périr. Cornutus fut le seul qui refusa de se plier au joug du tyran. Il avoit gouverné Rome depuis la mort des derniers consuls; n'ayant pu voir ses compatriotes courir d'eux-mêmes à la servitude, cet homme s'étoit tué de désespoir. Ce trait de fermeté romaine eût été célébré dans d'autres tems; mais les écrivains mercénaires qui recueillirent les annales de l'empire sous *Auguste* & ses successeurs, ont eu peine à le consacrer. Après avoir exercé dans Rome plusieurs actes de souveraineté, *Auguste* en sortit le jour où on devoit l'élire consul. C'est ainsi qu'il feignoit de laisser aux comices la liberté des suffrages, lorsqu'il venoit de faire tout trembler sous le poids de son despotisme. C'est encore une réfutation complete des auteurs qui ont reproché à ce prince d'avoir fait passer aux soldats le droit de se choisir des maîtres. Il fut nommé consul d'une voix unanime, & eut pour collègue un de ses parens appelé Q. Pædius. La flatterie publia qu'on avoit apperçu douze vautours, comme il offroit un sacrifice aux Dieux en reconnaissance de son élection, d'où l'on conclut qu'il seroit un jour revêtu d'une autorité égale à celle de Romulus.

Le premier usage que fit Octavien de son autorité, fut de faire confirmer son adoption dans une assemblée du peuple. Il obtint ensuite du sénat un décret qui ordonnoit le procès de tous ceux qui avoient trempé dans le meurtre de César, & comme ce décret eût pu le rendre odieux, il avoit eu soin de le faire solliciter par son collègue. Tous les conspirateurs furent cités, & lorsque le héraut prononça le nom de Brutus, le sénat & le peuple fondirent en larmes, c'étoit un dernier hommage que les Romains rendoient à leur antique vertu. Entre les juges qui furent choisis pour prononcer sur le sort de tant d'illustres citoyens, Sicilius Coronas fut assez généreux pour se déclarer en leur faveur, & ce trait de magnanimité lui coûta la vie: Octavien le fit périr après une réconciliation apparente. Malgré l'opposition de ce digne Romain, tous les conjurés furent condamnés, sans être entendus, à un exil perpétuel, & tous leurs biens furent confisqués. La difficulté d'opprimer Brutus & Cassius, accéléra le traité qu'Octavien méditoit avec Antoine, dont le bras lui étoit nécessaire; la conférence se tint dans une île formée par le Reno, petite riviere qui, après avoir arrosé le territoire de Bologne, se décharge dans le Po. Ce fut dans cette île que se forma ce fameux triumvirat, qui porta le dernier coup

à la république, & entraîna la ruine de ce qu'elle avoit de plus illustre. Lépide qui, sans avoir les talens de ces deux hommes fameux, devoit être associé à leur fortune, visita l'endroit où on devoit s'assembler, dans la crainte qu'*Auguste* n'y eût placé quelque embuscade; la conférence dura trois jours, après lesquels il fut décidé, 1°. qu'Octavien abdi-querait le consulat en faveur de Ventidius, lieutenant d'Antoine; 2°. que l'autorité souveraine résideroit toute entiere dans eux trois, pendant l'espace de cinq ans, sous le nom de triumvirs, & de réformateurs de la république; 3°. qu'ils feroient ratifier ce partage par le peuple romain: c'est ainsi qu'ils déguisoient les chaînes qu'ils préparoient au peuple; 4°. qu'Antoine auroit le gouvernement de toutes les Gaules, excepté la Gaule narbonoise qui devoit être déferé à Lépide, avec les deux Espagnes, & qu'Octavien auroit pour son lot, outre l'ancien domaine de Carthage, l'Egypte entiere, la Sicile & la Sardaigne; 5°. que les provinces d'orient, alors au pouvoir de Brutus & de Cassius, resteroient pendant quelque tems en commun; 6°. qu'Antoine & Octavien se réuniroit sur le champ contre Brutus & Cassius, tandis que Lépide resteroit à Rome pour y faire respecter l'autorité du triumvirat.

Les triumvirs, après avoir ainsi usurpé l'autorité souveraine, & s'être promis une fidélité réciproque, songerent à satisfaire leur vengeance; mais la crainte que les excès auxquels ils alloient se livrer, ne révoltassent les légions, les engagea à leur faire part de la proie qu'ils s'appretoient à dévorer; chaque légionnaire devoit avoir 5000 drachmes après les troubles; chaque centurion 25000, & chaque tribun 50000. A ces sommes prodigieuses furent ajoutées des récompenses plus solides encore; on devoit leur répartir les terres des dix-huit meilleures villes d'Italie, après qu'on en auroit chassé les légitimes possesseurs: Capoue, si fameuse par ses délices, & le séjour d'Annibal, étoit du nombre de ces villes, ainsi que Rhege, Lucerie, Ariminie & Vibo.

Les sermens ne leur suffisant pas, ces tyrans farouches scellerent leur union des plus horribles sacrifices. Antoine demanda le meurtre de Cicéron, Octavien celui de Lucius César, oncle maternel d'Antoine: on ne fait si Lépide sollicita la permission de faire mourir Lucius Emilius Paulus, son propre frere, ou s'il fut forcé de l'abandonner au ressentiment de ses collègues. A ces trois noms furent ajoutés ceux de 300 sénateurs, & de plus de deux mille chevaliers; tous ceux qui possédoient de grands biens, ou que l'on soupçonnoit d'intelligence avec Brutus, furent condamnés sans pitié: voici comment finissoit ce traité fatal. « Aucun ne recélera les pros- crits, ni ne facilitera leur évasion; il n'entretiendra aucun commerce avec eux, sous peine d'être proscrit lui-même. Tout homme libre qui livrera la tête d'un proscrit à l'un des triumvirs, en recevra 25000 sesterces; un esclave en recevra dix mille; tout esclave qui tuera son maître proscrit, aura la liberté avec la récompense promise. Les mêmes sommes seront données à ceux qui indiqueront l'endroit où un proscrit se tient caché, & le nom du délateur restera inconnu ». Plusieurs cohortes se rendirent aussi-tôt à Rome, avec la barbare résolution d'exécuter les ordres sanguinaires des triumvirs. Plusieurs pros- crits furent massacrés dans les rues, d'autres auprès de leurs foyers, tout fut en un instant, rempli d'épouvante & de confusion; comme on igno- roit la cause de ces meurtres, chacun trembloit pour soi-même. Un nombre considérable de familles fortirent avec des torches enflammées, & mirent le feu à différens quartiers, pour avoir la triste consolation de faire périr les bourreaux avec leurs

victimes : les fatigues que Q. Pædus se donna pour faire cesser le tumulte & l'incendie, occasionnerent sa mort.

Tandis que Rome étoit en proie à ces allarmes, les triumvirs s'avancerent à la tête de leurs troupes; ils entrèrent dans la ville pendant trois jours consécutifs; Octavien le premier jour, Antoine le second, Lépide le troisième; ils étoient dans l'appareil le plus formidable : chacun d'eux étoit accompagné de sa cohorte prétorienne & d'une légion. Comme leur intention étoit, non d'abolir les loix, mais seulement de s'élever au-dessus, ils firent confirmer par le peuple l'autorité qu'ils venoient d'usurper, & dès que cet acte fut passé, on continua le massacre des pros crits. Comme l'argent provenu des dépouilles de tant de malheureux ne montoit pas encore à deux cens mille talens qu'ils avoient jugés nécessaires pour la guerre, ils exigèrent une taxe énorme sur quatorze cens dames romaines, meres, femmes ou filles des pros crits. Ce fut dans cette occasion que la célèbre Hortence, fille de l'orateur de ce nom, qui disputa si long-tems contre Cicéron la palme de l'éloquence, se rendit au tribunal des tyrans, suivie d'un nombreux cortège de dames; elle leur représenta avec une noble fermeté, la cruauté de ces taxes arbitraires, & leur reprocha d'avoir franchi les bornes où s'étoient arrêtés les tyrans qui les avoient précédés : la noble hardiesse de cette femme excitant l'indignation des triumvirs, ils ordonnerent à leurs lieutenans de l'écartier, ainsi que toute sa suite. Cependant le peuple ayant murmuré de l'injure faite au sexe, ils réduisirent les 1400 dames à 400; mais la tyrannie ne fit què changer d'objet; plusieurs familles furent taxées arbitrairement; on les força de payer sur l'heure la quinzième partie de leurs biens, avec le revenu entier d'une année; les soldats, chargés de la levée des taxes, se livrerent à des cruautés inouïes : le consul voulut en vain arrêter leurs excès, ce magistrat déchu de son autorité première, avoit appris à trembler.

Les triumvirs ayant fait couler sous la hache des bourreaux, le sang le plus pur des Romains, convoquerent le sénat, & annoncerent à cette compagnie consternée & tremblante, la fin du massacre. Antoine se déclara l'ami de ceux auxquels il avoit permis de vivre, & Lépide, cet imbécille que nous verrons rentrer dans la classe du peuple, couvert d'opprobre & d'ignominie, entreprit de justifier les fureurs auxquelles ils venoient de se livrer; il assura les peres conscrits qu'il vouloit vivre dans la suite en citoyen : Octavien, toujours altéré de sang, déclara hautement qu'il se réservoirit encore la liberté de punir. Après ces détails, pourrons-nous admettre les éloges que son siecle lui a prodigués? & comment des écrivains, parmi nous, se sont-ils élevés avec tant de passion contre le judicieux critique qui met ce prince sur la même ligne avec Neron? celui-ci le surpassa en débauches, mais il ne l'égala pas en cruautés : ce n'est encore qu'une légère ébauche des excès auxquels il s'abandonna.

Antoine, voyant Brutus étendu sur la poussière, pleura sur le corps de cet illustre défenseur du parti le plus juste, & punit un de ses affranchis, pour avoir négligé la pompe de ses funérailles. Octavien ne fut pas capable d'une pareille magnanimité; implacable dans sa haine, il ne put cacher son lâche dépit, & fit séparer la tête du corps qui excitoit la douleur généreuse de son collègue. Sa conduite envers les prisonniers est plus horrible encore; avant d'immoler à sa haine les plus illustres d'entr'eux, il se faisoit un cruel plaisir d'insulter à leurs malheurs. Un de ces infortunés lui demandant pour grace les honneurs de la sépulture, dans peu lui répondit-il, les corbeaux prendront ce soin. Un pere demandant grace pour

son fils, & le fils pour son pere, au lieu d'être sensible à ce combat de générosité, il leur ordonna par un excès de barbarie inconnue parmi les nations les plus féroces, de combattre l'un contre l'autre; le pere ne voulant pas survivre à son fils, ni le fils à son pere, il les vit se donner réciproquement le coup mortel. Aussi les prisonniers lorsqu'on les amenoit devant Antoine & devant lui, le chargeoient de mille imprécations, & donnoient à Antoine le glorieux nom d'*imperator* (*général victorieux*); de ce nombre fut le fameux Favonius qui, sur le point d'être égorgé, lui reprocha tous ses crimes avec la liberté d'un philosophe, que la mort va affranchir de toute servitude.

Des plaines de Philippe, *Auguste* se rendit en Italie; ce fut alors que peu satisfait du partage de l'autorité, il conçut le projet de dépouiller ses collègues; Fulvie, femme d'Antoine, s'en aperçut, & lui opposa quelques obstacles. *Auguste* s'en vengea, en répudiant Claudia sa fille, après avoir déclaré avec serment, que, quant à lui, elle étoit encore vierge. Cet affront public, cette distinction injurieuse mettant Fulvie en fureur, elle harangua les vétérans qui avoient servi sous Antoine, & les exhorta à prendre les armes contre un collègue assez ingrat pour prétendre recueillir tout le fruit de la victoire de Philippe, lui qui n'avoit pas même eu assez de confiance pour soutenir le spectacle d'une armée rangée en bataille; il est vrai que l'histoire reproche à *Auguste* de s'être caché dans des roseaux, & d'avoir feint une maladie lors de cette célèbre journée. Fulvie fut secondée par Lucius, son beau-frere : cette division occasionna de sanglans débats, dont le succès fut toujours contraire à Lucius & Fulvie. Lucius fut obligé de demander grace, & ce fut encore à cette occasion qu'*Auguste* fit paroître toute la cruauté de son ame; quoiqu'il eût promis un pardon général, il se fit livrer trois cens des principaux de Pérouse, qui s'étoient déclarés contre lui & les fit immoler au pied de la statue de César : leur ville fut livrée au pillage. Antoine eût pu remédier à ces désordres, & réprimer les injustes desseins de son ambitieux collègue; mais ce triumvir, asservi à la plus crapuleuse débauche, s'enivroit des plaisirs que lui offroit la voluptueuse Cléopâtre.

Cependant les clameurs de Fulvie arracherent Antoine des bras de l'infidèle reine d'Egypte, & le déterminèrent à faire un voyage en Italie. Il dirigea sa route par Athenes où l'attendoit Fulvie, qui n'eut point à s'applaudir de la réception de cet époux infidèle; aveugle sur les desseins d'Octavien, il la blâma hautement, la regardant comme l'auteur des troubles; mais il ne tarda pas à être défabusé; on lui apprit qu'*Auguste* s'étoit rendu maître de la Gaule transalpine, contre les loix d'un traité conclu après la journée de Philippe. Ce procédé fut regardé comme une déclaration de guerre; ainsi mettant en mer sans délai, il fit voile vers l'Italie; mais ayant eu envie de visiter la ville de Brindes, la garnison lui en ferma les portes, sous prétexte qu'il avoit dans son armée un ami d'*Auguste*. Cet acte d'hostilité manqua de changer encore une fois la face de Rome, & de la livrer aux fureurs d'une nouvelle faction, qui se fût vengée sur les partisans de César, des coups que ceux-ci avoient portés contre le parti républicain : cette faction étoit celle de Pompée, qui se soutenoit en Sicile, dans un fils de ce grand homme. Pompée, invité par Antoine, se rendit en Italie, & prit plusieurs villes le long de la côte; Octavien, craignant pour les suites de cette guerre, se rendit aussi-tôt à l'endroit où étoit le danger; mais les vétérans, admirateurs de la valeur d'Antoine, ayant refusé de combattre, il fut obligé de recourir à la négociation.

L'accommodement se fit par l'entremise de Cœceus, de Pollion & du fameux Mécène, ministre dont le nom sera toujours cher aux savans : il favoit les récompenser, & ce qui leur est plus flatteur, les honorer. Les légions, pour rendre cette alliance durable, demandèrent qu'elle fût cimentée entre leurs généraux par les liens du sang, & proposèrent le mariage d'Antoine & d'Octavie ; Antoine consentit par politique à une union que réprouvoit son cœur, toujours épris pour Cléopâtre, amante perfide, qui devoit l'immoler à son inconstance, dont elle fut elle-même la victime. Le mariage fut célébré en présence des deux armées : il y eut quelque tems après un traité auquel eut part S. Pompée. Octavien fit dans cette occasion une démarche qui s'accordoit peu avec sa défiance ordinaire ; il accepta, ainsi qu'Antoine, un repas que Pompée leur offrit sur sa galere amirale : c'est ainsi qu'ils se confioient l'un & l'autre à la foi d'un ennemi qui leur devoit de grandes vengeance. Cette confiance de la part des triumvirs, fait honneur à Pompée, & rend croyable un trait rapporté par Appien : suivant cet auteur, Menas, son lieutenant, s'étant approché, lui dit que s'il le vouloit, il alloit le défaire de ses rivaux, & le rendre maître de l'empire ; mais ce romain avoit des principes de vertus, contre lesquels toutes les promesses de la fortune étoient impuissantes. Menas peut manquer à sa parole, répondit-il aussi-tôt, mais cette perfidie n'est pas digne du fils de Pompée : quelle différence entre ce vertueux romain, dont on parle à peine, & cet *Auguste* dont les plus grands rois se font gloire de porter le nom !

Lépide, Antoine & Pompée ne songeoient qu'à maintenir dans l'obéissance les provinces dépendantes de leur gouvernement ; mais il n'en étoit pas de même d'Octavien. Son ambition ne devoit s'arrêter qu'après avoir rangé l'empire entier sous ses loix. Il commença par la ruine de Pompée, qui maître de la fertile Sicile, tenoit en quelque sorte sous sa dépendance, les Romains dont cette île fortunée étoit depuis long-tems la principale ressource dans les tems de disette : le Péloponese servit de prétexte à cette guerre. Cette province avoit été cédée à Pompée sans aucune réserve ; Octavien prétendit que les taxes devoient appartenir aux triumvirs. Leurs prétentions réciproques n'ayant pu se terminer à l'amiable, ils en vinrent plusieurs fois aux mains ; mais la fortune d'Octavien, & la valeur d'Agrippa, son général, le rendirent maître de la Sicile, & de toutes les forces de son ennemi. Pompée traînant les débris de son armée, passa en Asie, où il périt après avoir inutilement tenté de relever son parti : Rome perdit en lui le dernier de ses plus vertueux citoyens. Le vainqueur ne parut en Italie que pour y chercher de nouvelles victimes ; & sur le plus léger prétexte, il déclara la guerre à Lépide qui, ayant été trahi & abandonné, abdiqua le triumvirat, & rentra dans une obscurité, où la foiblesse de son esprit le rappelloit sans cesse. Ces succès éleverent Octavien au plus haut degré de gloire & de puissance ; il se voyoit à la tête de deux cens mille légionnaires, de vingt-cinq mille hommes de cavalerie, de cent soixante mille hommes armés à la légère, & de six cens vaisseaux du premier rang, sans compter un nombre infini de bateaux de transport. Cette haute fortune étoit encore au-dessous de son ambition ; le sénat, si cependant on peut appeler de ce nom un corps dégradé, lui rendit les plus magnifiques honneurs, & lui défera le triomphe de l'ovation : l'adulation fut portée à un point, que la pudeur du triomphateur, qui n'étoit rien moins que modeste, en fut offensée. On lui érigea une statue d'or au milieu de la place

publique, avec cette inscription : *a César, vainqueur sur terre & sur mer*. Le jour où il avoit vaincu Pompée, fut mis au nombre des fêtes solennelles. Comme il méditoit la ruine d'Antoine, il ne négligea rien pour s'insinuer de plus en plus dans la faveur du peuple ; l'ayant convoqué dès le lendemain de son ovation, il diminua les taxes, & remit à tous ceux qui avoient loué des maisons du public, ce qu'ils devoient au trésor ; & sur les plaintes que les voleurs infestoient Rome & les campagnes voisines, il créa un lieutenant de police, *prefectus vigiliam* ; des maréchaussées, des compagnies du guet furent établies, on transféra en Italie tous les bleds de Sicile ; ainsi l'on vit succéder l'ordre à la confusion, la sûreté publique au vol & au brigandage, & l'abondance à la disette. Toutes les villes d'Italie, oubliant les précédens massacres, ne l'appelloient que leur commun bienfaiteur ; on porta la reconnoissance jusqu'à lui ériger des autels. Un procédé vraiment généreux, mais qui tenoit plus à sa prudence, qu'à la bonté de son cœur, mit le comble à cette ivresse populaire ; Pompée dans une fuite précipitée, n'avoit pu mettre à couvert ses papiers, parmi lesquels il y avoit une infinité de lettres qui lui avoient été écrites par le parti républicain ; ces papiers ayant été remis à Octavien, il les fit brûler dans la place publique, protestant qu'il ne vouloit pas même connoître ses ennemis, & qu'il étoit charmé de trouver cette occasion de sacrifier son ressentiment particulier au bien de la patrie. Mais un trait qui doit être regardé comme le chef-d'œuvre de la politique, c'étoit de renoncer au titre odieux de triumvir, & d'en réserver toute la puissance, sous une dénomination révérée du peuple. Il se fit déférer le tribunat à perpétuité, & promit d'abdiquer le triumvirat au retour d'Antoine, qu'il prétendoit engager à en faire autant, sans l'associer aux honneurs de sa nouvelle dignité. On fait quelle étoit l'autorité des tribuns ; placés à la tête du peuple, comme des surveillans contre les entreprises du sénat, ils étoient vraiment rois ; ils avoient droit de révision & d'opposition : toutes les loix, proposées par le sénat, devoient leur être déferées ; ils y donnoient la sanction, ou les rejetoient à leur gré. Il est vrai que dans certaines occasions, ils devoient consulter le peuple ; mais ce peuple aveugle pour ses patrons, qu'il révéroit comme ses idoles, n'alloit jamais contre ce qu'ils avoient décidé. On sent bien qu'*Auguste*, ce tyran impitoyable, qui venoit de faire trembler tous les ordres de l'état, une fois revêtu de cette charge, pouvoit aisément en augmenter les prérogatives ; cependant comme il y avoit toujours eu plusieurs tribuns, il étoit à craindre qu'Antoine n'entreprît de se faire déférer le même titre à perpétuité : cette considération l'engagea à le rendre odieux & méprisable ; attentif à toutes les démarches de ce concurrent, il en dévoiloit toutes les foibleses. Antoine, victime de sa passion pour les femmes & pour la table, fournissoit une ample carrière à la médisance ; prodigue de ses biens, il usoit de même des domaines de la république : l'artificieuse Cléopâtre venoit d'en obtenir la Phénicie, la Celé-Syrie, Chypre, la Judée & une partie de l'Arabie. Les Romains, naturellement jaloux d'une domination vaste, virent avec indignation qu'un de leurs chefs les dépouilloit de ces riches provinces, pour une reine dont ils avoient toujours eu le nom en horreur : un affront que reçut Antoine de la part des Parthes, augmenta l'aversion qu'inspiroit sa conduite. L'artificieux tribun, voyant les esprits échauffés par ses déclamations, chercha tous les moyens d'en venir à une rupture ouverte. Le mécontentement d'Octavie, qui voyoit avec un secret dépit qu'Antoine prodiguoit

à une étrangère des faveurs dont elle seule devoit jouir, lui parut très-propre à consumer l'ouvrage : il engagea cette épouse mécontente à aller revendiquer ses droits, bien déterminé à venger l'affront auquel il l'exposoit. La vertueuse Octavie ne s'aperçut point du piège que son frère tendoit à son époux, elle se rendit à Athenes, d'où elle écrivit à Antoine qui étoit pour lors à Leucopolis ; elle lui témoignoit la joie à laquelle elle alloit se livrer en le voyant, & lui annonçoit des habits pour ses soldats, un grand nombre de chevaux, des présens rares, tant pour ses amis que pour ses lieutenans, & deux mille hommes parfaitement équipés, pour recruter sa cohorte prétorienne ; Antoine retenu par Cléopâtre qui mit en jeu tout ce qu'un feint amour a de plus artificieux, fut insensible aux démarches de cette tendre épouse : il refusa de la voir, & lui fit dire de retourner à Rome, tandis qu'esclave de sa rivale, il alloit à Alexandrie passer l'hiver dans les plaisirs & la débauche.

Octavie obéit aussi tôt ; son frère feignant de partager l'humiliation qu'elle venoit de recevoir, tâcha d'exciter sa jalousie, & lui dit de sortir de la maison d'un époux qui la traitoit avec tant de dédain : il lui promettoit de venger son injure. Octavie étoit bien éloignée d'approuver ces desseins ; elle répondit à son frère qu'elle avoit des larmes pour se venger des égaremens de son époux ; elle lui recommanda de se montrer plus avare du sang de ses compatriotes, & de ne pas le verser pour les chagrins d'une femme.

Plus Octavie montrait de vertu, plus Antoine devenoit odieux, & *Auguste* ne manquoit pas d'intéresser, par des pratiques secrètes, le peuple pour sa sœur. Il faisoit voir avec une affectation, dont il avoit soin de cacher le motif, cette femme le modèle de son sexe, élever ses enfans avec le plus tendre soin, sans faire à cet égard aucune distinction entre les siens propres, & ceux que son mari avoit eus de Fulvie. L'indiscrétion qu'eut Antoine de s'asseoir sur le trône d'Egypte, porta à son comble le mécontentement du peuple Romain. Sans les horreurs, dont nous venons de présenter l'effrayant tableau, on seroit tenté de croire que l'éternelle sagesse conspiroit elle-même pour élever *Auguste* sur le plus beau trône du monde, en conduisant son concurrent à sa perte inévitable. Antoine assis sur le même trône avec Cléopâtre, la proclama reine d'Egypte, de Chypre, de Célé-Syrie & de toute l'Afrique de l'obéissance romaine. Césarion qu'elle avoit eu de ses débauches avec Jules-César, fut déclaré collègue du triumvir : quant aux enfans qu'il avoit eus de cette princesse, il donna à Alexandre, l'Arménie, la Médie, la Parthie, & généralement cet immense pays compris entre l'Indus & l'Euphrate. Son esprit étoit tellement dérangé par sa passion, qu'il donnoit des pays où jamais les armées romaines n'avoient pu pénétrer, & dont les peuples étoient encore le plus terrible fléau. Ses autres enfans reçurent des présens, non moins magnifiques, & tous devoient avoir le titre sublime de roi des rois : ce triumvir se livra à mille extravagances, que nous avons eu soin de décrire à son article.

Octavien, profitant du mécontentement général, qu'excitoit une conduite aussi répréhensible, cita son collègue devant le sénat & le peuple, l'accusant d'avoir trahi la majesté romaine. Antoine voulut en vain se justifier ; son testament, vrai ou supposé, par lequel il exigeoit que son corps, n'importe dans quel endroit il mourût, fût transféré en Egypte, (*V. ci-devant ANTOINE.*) rendit la guerre inévitable. *Auguste* fit ses préparatifs, qui furent immenses ; tous les ressorts furent tendus, & quoiqu'il eût des foudres

réels, il attaqua d'abord son rival par les traits du ridicule, qui produisirent leur effet. Ses flatteurs, dont il empruntoit l'organe, publioient qu'on ne devoit plus s'attendre à voir Antoine à la tête de ses armées ; mais l'eunuque Mardion qui devoit avoir pour conseillers de guerre, Pholine, Tras & Charmion, suivantes de Cléopâtre. Le politique tribun eut encore l'attention de ne point attaquer directement Antoine : il sembla ne vouloir diriger ses armes, que contre Cléopâtre. Ce fut à cette reine que ses ambassadeurs remirent la déclaration de guerre ; on sent la raison de cette conduite, il savoit bien qu'Antoine idolâtre pour la reine, ne manqueroit pas de se déclarer en sa faveur, & que cette démarche le feroit déclarer ennemi de la patrie : les égaremens d'Antoine, la perfidie de Cléopâtre, le servirent plus puissamment encore, qu'une politique aussi raffinée. Nous ne répéterons point ici par quel revers de fortune Antoine perdit la plus belle moitié de l'empire du monde, lorsqu'abandonnant une armée intrépide, il courut après une ingratitude qui le vit se donner la mort, sans le regretter, & ne le plaignit que quand elle fut forcée de descendre dans l'abîme qu'elle avoit elle-même creusé.

Octavien, (an de Rome 723.) vainqueur d'Antoine & de Cléopâtre, se rendit en Egypte, qui se rangea sous son obéissance. Après avoir réglé dans Alexandrie le destin de ce royaume, il en sortit & parcourut la Syrie, l'Asie mineure & la Grece, portant un œil satisfait sur ces florissantes contrées, devenues son domaine. Arrivé à Antioche, il y trouva Tiridate qui lui demandoit des secours contre Phradate, son concurrent au trône de Parthie. Il lui fit un accueil obligeant & l'excita à ne point négliger ses droits. Ayant donné audience aux ambassadeurs de Phradate, qui lui faisoient la même demande de la part de leur maître, il leur fit le même accueil & la même réponse. Il lui importoit peu qui occupât le trône des Parthes. Son dessein étoit de fomenter les troubles de ces peuples, afin qu'occupés dans le centre de leur état, ils cessassent leurs irruptions dans les provinces de l'empire. Telle fut la politique constante d'*Auguste* pendant tout le cours de son regne, à l'égard des puissances étrangères. Il songea moins à les soumettre qu'à les occuper. De retour en Italie, il fut honoré de trois triomphes consécutifs. Le premier lui fut décerné par rapport à quelques avantages remportés sur les Dalmates, avant la guerre d'Antoine ; le second pour la journée d'Actium, le troisieme pour avoir soumis l'Egypte. Dans la procession du dernier qui fut de la plus grande magnificence, le char du triomphateur fut précédé des enfans qu'Antoine avoit eus de Cléopâtre, & d'un lit sur lequel on portoit une statue représentant cette reine offrant son bras au dard d'un aspic. Ce fut après ce triomphe qu'on lui conféra le titre d'empereur, non dans le sens ordinaire qui n'emportoit qu'un titre honorable, mais dans un sens d'autorité souveraine.

Cependant, tandis que les Romains lui offroient leur encens, & que le peuple à qui il prodiguoit les trésors d'Alexandrie se livroit à une folle ivresse de joie, sa fortune même le fit trembler. Il avoit des exemples récents de l'inconstance de cette capricieuse déesse. Marius, les deux Pompées, César, Antoine, qui tous avoient figuré en maîtres sur la scène du monde, venoient de disparaître. Tous les périls inséparables d'une autorité nouvelle & usurpée, se présentèrent à son esprit, & portèrent le trouble dans son ame. L'aversión naturelle des Romains pour le gouvernement monarchique, le cri de la liberté, ce cri si puissant qui remue les entrailles des esclaves même, lui faisoient craindre un nouveau

Brutus qui eût pu rappeler cette idole qu'il proféroit. En proie aux plus vives inquiétudes, il balança s'il devoit abdiquer l'autorité souveraine, & suivre l'exemple de Sylla qui, teint du sang de ses concitoyens, avoit osé déposer le poignard & vivre dans Rome en homme privé. On prétend qu'il s'étoit décidé pour ce parti, lorsqu'il voulut entendre Agrippa & Mécène. Le premier uniquement sensible à la gloire que l'homme tire de sa propre vertu, l'affermir dans sa résolution : mais Mécène lui fit sentir qu'il n'y avoit de sûreté pour lui que sur le trône; que les peres, les enfans, les freres des pros crits pourroient, quand ils le verraient leur égal, lui demander raison du sang précieux qu'il avoit versé. « Gardez la souveraine puissance, lui dit ce ministre, mais usez-en à l'égard des autres comme vous voudriez qu'on en usât envers vous, si vous étiez né pour obéir ».

Ce conseil étoit sage, *Auguste* ne devoit pas se laisser séduire par l'exemple de Sylla. Sylla étoit grand de sa propre grandeur. Il n'avoit pas eu besoin d'un Agrippa pour vaincre, ni d'un Mécène pour apprendre à jouir de la victoire. On révéroit en lui le premier capitaine du monde, le vainqueur de Marius. Son nom étoit plus puissant que les haches & les faisceaux. Semblable en tout à ce Marius couché sur son lit, il eût fait tomber d'un mot, d'un regard, le poignard des mains de l'assassin. D'ailleurs il n'avoit frappé que sur les partisans de l'esclavage, & l'on opprime sans crainte des hommes qu'aucun n'ose avouer sans honte. Sylla avoit rappelé la liberté, & *Auguste* l'avoit anéantie.

On ne doit donc pas s'étonner si l'avis de Mécène prévalut sur celui d'Agrippa. Sage aux dépens de César, *Auguste*, en usurpant l'autorité souveraine, résista à la vanité de porter le titre de roi; il conserva celui d'empereur, & sous cette dénomination, familière & agréable aux Romains, il jouit de tous les privilèges de la royauté. Convaincu que le peuple se laisse toujours prendre aux apparences, il respecta la forme de l'ancien gouvernement. Les magistratures furent conservées avec leurs prérogatives extérieures. Son objet unique devoit être d'attacher toute l'autorité de la justice & des armes à celle d'empereur. Ce fut dans ce dessein qu'il se fit nommer au consulat. Cette dignité qu'il réunit avec celle de tribun perpétuel, pendant neuf années consécutives, lui permit de se faire des créatures. Ce fut alors qu'il s'appliqua à fermer les plaies qu'il avoit ouvertes. Il ménagea les provinces, prodigua ses trésors dans la capitale & dans les armées; cachant sa haine contre le sénat, il déferoit de grands honneurs à cette compagnie pour la réformer, sans exciter les murmures. Il appelloit réforme, le meurtre qu'il faisoit de tems en tems de ses principaux membres. Un seul de ses édits en dégrada quatre cens, dont plusieurs périrent par ses ordres secrets, sans que nous sachions la cause de cette sévérité; Tacite n'en accuse que leur zèle pour la république: d'autres prétendent qu'*Auguste* suivit la maxime odieuse de se défaire de ceux que l'on a offensés; aussi ce sénat que Cinesas avoit pris pour une assemblée de rois, ne fut plus qu'un ramas de flatteurs. Après lui avoir déferé le glorieux nom de *pere de la patrie*, celui d'*Auguste* qui ne s'appliquoit qu'aux choses saintes, après lui avoir conféré le droit illimité de n'avoir pour règle de ses actions que ses propres volontés, ils se proposèrent de faire sentinelle tour-à-tour, tant de jour que de nuit, aux portes du palais. Ce décret avilissant alloit passer sans un bon mot de Labeon. *Auguste* n'y auroit certainement pas souscrit. Il n'auroit pas placé auprès de son lit, pendant son sommeil, le seul ordre qui excitoit ses frayeurs. Une preuve que ces témoi-

gnages d'amour n'étoient que le tribut de la flatterie, & que le sénat & ce prince se regardoient toujours comme deux puissances ennemies, c'est qu'il défendit à tous sénateurs de sortir d'Italie sans son agrément.

Ce fut au commencement de son septième consulat que, voyant le peuple charmé de la douceur de son gouvernement, il se rendit par le conseil d'Agrippa & de Mécène, au sénat qu'il avoit rempli de ses créatures. Après avoir prononcé un discours étudié, il proposa aux peres conscrits de consentir à sa retraite: mais il n'y avoit aucun sénateur qui ne sentit le danger de délibérer sur une matière aussi importante. Tous se jetterent à ses pieds & le conjurerent de continuer à faire les délices de l'empire. Sans doute qu'il affecta cette modération pour dévoiler s'il ne lui restoit point d'ennemi dans le sénat. Le modeste tribun se fit une douce violence; mais il déclara qu'on prétendroit en vain le charger pour toujours d'un si pénible fardeau, qu'il n'agréoit l'autorité qu'à condition qu'on recevrait sa démission dans dix ans, promettant de mettre la république dans un état si florissant qu'elle n'auroit plus besoin de chef. Ce terme expiré, il offrit la même scène, ainsi de suite jusqu'à sa mort. Quoiqu'il eût dégradé le sénat, il affecta pour ce corps une considération qu'il n'avoit pas. Il voulut toujours que ce fût le conseil de la nation. Peut-être en sentoit-il la nécessité. Il feignit de vouloir partager avec lui l'honneur du gouvernement. Il lui assigna les provinces les plus tranquilles & les moins belliqueuses, & se réserva toutes celles qui exigeoient la présence des armées. Par cette feinte modération, il se réserva toute l'autorité militaire, & mettoit cette compagnie dans les fers, lorsqu'il sembloit la révéler.

Cependant ce n'étoit pas assez pour *Auguste* d'avoir changé la face de Rome, ou, pour nous conformer au style ordinaire, les destinées du monde, il crut sa gloire intéressée à perpétuer son ouvrage. Il n'avoit eu de ses débauches qui furent fréquentes dans le commencement de son regne, ni de ses différens mariages, aucun enfant mâle; les intrigues de sa femme lui firent préférer Tibère son beau-fils, à son arrière-fils Postumus Agrippa. Lorsqu'il sentit son âge décliner & sa santé s'affaiblir, il fit reconnoître Tibère pour son collègue. Ce fameux décret, qui perpétuoit l'esclavage des Romains, fut conçu en ces termes. « Sur la requête du peuple Romain, nous accordons à C. Jul. César Tibère, la même autorité sur toutes les provinces & sur toutes les armées de l'empire Romain, dont *Auguste* a joui, dont il jouit encore, & que nous prions les dieux de lui conserver ». Tibère ayant su cette disposition favorable, se rendit quelque tems après à Nole, où il trouva l'empereur dans son lit de mort. Velleius prétend qu'*Auguste* le reconnut publiquement pour son successeur, & lui fit jurer de le prendre pour modèle: mais Tacite assure que l'on n'a jamais su si Tibère, en arrivant à Nole, trouva l'empereur mort ou malade; Livie ayant fait garder les avenues du palais, & publier de tems en tems des nouvelles favorables de la santé de l'empereur. Cet auteur ajoute que lorsque cette princesse artificieuse eut pris toutes ses mesures, elle fit annoncer dans le même instant la mort de l'empereur & le couronnement de Tibère. *Auguste* vit approcher sa dernière heure avec une fermeté qui surprend dans un prince qui avoit acheté l'empire par tant de crimes. Il s'entretint avec ses amis, & leur donnoit des conseils sur leur conduite publique & privée. En parlant de ses propres actions, il leur dit qu'il avoit trouvé Rome de brique, mais

qu'il la laissoit de marbre. Il faisoit allusion aux monumens dont il l'avoit décorée, & aux édifices superbes dont les débris nous étonnent encore. Mais il en avoit banni le fanatisme républicain, vrai germe des grandes vertus & des grandes actions. Avant d'expirer il se fit apporter une glace, & retrouffant ses cheveux à la maniere des acteurs : Si j'ai bien joué mon rôle, dit-il à ses amis, battez des mains, la scene est finie. Ainsi mourut cet homme qu'on pourroit appeller le prodige des siècles. Il étoit dans la soixante-seizieme année de son âge, la cinquante-sixieme depuis son premier consulat, & la quarante-troisieme depuis la journée d'Actium. On nous dispensera de faire ici son éloge & sa censure, ses actions parlent. Il enchaîna par ses propres liens le peuple le plus fier qui fut jamais ; & fonda la monarchie la plus vaste, la plus riche, la plus puissante qui eût été avant lui, & qui ait subsisté depuis. Cet empire acquit tant de grandeur, que les états du Turc n'en font qu'un foible débris. Les arts en tout genre furent portés à une perfection si étonnante, que dix-huit siècles n'ont pu rien y ajouter. *Auguste* a surpassé par ses vices & par ses vertus tous les rois ; aussi un sage a-t-il dit, en parcourant sa vie, que ce prince n'auroit jamais dû naître, ou ne jamais mourir. (M-Y.)

AUGUSTODUNENSIS PAGUS, (Géogr. du moyen âge.) l'Autunois, le comté ou l'évêché d'Autun en partie.

Ce *pagus* formé des débris de l'ancienne cité des Eduens, qui comprenoit, dans son vaste district, plusieurs cantons ou peuples Eliens, a été dans tous les tems le plus considérable de la Bourgogne. Il fut gouverné, après l'irruption des barbares, par des comtes sous les premiers rois Bourguignons. Sidoine Apollinaire nous fait connoître Attalus son parent, dont il loue la justice & les vertus, vers l'an 460. L'illustre Grégoire Autunois, bisaïeul de Grégoire de Tours, pere de notre histoire, lui succéda : il se conduisit pendant 40 ans, avec tant de zèle & d'équité dans cette place, qu'il fut ensuite élevé sur le siege épiscopal de Langres, en 506. C'est lui qui a fondé la célèbre abbaye de saint Benigne, à Dijon, dont la manse abbatiale vient d'être réunie à l'évêché de Dijon (1774) ; nous renvoyons pour les autres comtes d'Autun à l'histoire qu'en a publié Munier, in-4°. 1660. Nous observerons seulement que plusieurs d'entre eux étoient en même tems abbés de saint Symphorien, & qu'un des plus distingués fut *Richard le justicier*, qui devint premier duc bénéficiaire de Bourgogne, à la fin du IX. siècle.

Ce *pagus* s'étendoit depuis Saulieu à Perrecy & à Oyé en Briennois, & de Nolay à Moulins, ce qui fait plus de 20 lieues du nord au sud, & 25 de l'est à l'ouest. De ses débris ont été formés les bailliages d'Autun, de Montcenis, de Charoles, de Semur en Briennois, de Bourbon-Lanci, partie de ceux d'Arnai-le-duc & de Saulieu.

La table Théodosienne dressée, à ce qu'on croit, à la fin du IV. siècle, nous fait connoître plusieurs anciens lieux de l'Autunois ; tel que Toulon sur Arroux, *Teiorium*, *Telonum*, où les Romains avoient un péage ; Périgni sur Loire, *Parinium* ; Bourbon-les-bains, *Aquæ Nisineii* ; Decize sur Loire, *Decotia*, *Decida* ; Anisi, *Alisencum* ; Sigi près Moulins, *Sitilia* ; Buffieres, *Boxum* ; Saulieu, *Sidotocum*, *Sidoloucum* selon l'Itinéraire d'Antonin, & *Sidoleucum* selon Ammien-Marcellin. Saint Andoche fut martyrisé en cette ville, vers l'an 177.

Vaifre, duc d'Aquitaine, ravagea avec son armée en 761, tout le pays d'Autun, jusqu'à Châlons, dont il brûla les fauxbourgs ; *omnem regionem Augustodunensium usque ad Cavillonem igne cremavit*,

dit *Fredegair*, *Ed. D. Ruinard*, pag. 694. *Pepin* victorieux des Aquitains, passa la Loire à Digoïn, & traversa le pays Autunois pour retourner à Paris, en 765. *Ad Denegontium... per pagum Augustodunensem remeavit. ib. p. 699.*

Le comte *Theodoric* tint deux *malles* publiques ou affises à Crona sur Loire, en 819 & 820, *Crounacum*, *Craunacum in mallo publico*. Voyez *Perard*, p. 34. in-fol.

Le monastere d'Isseure ou Yzeure, près de Moulins en Bourbonnois, dont *Amalberge* étoit abbesse, & auquel le comte *Childebran* donna tout ce qu'il possédoit en ce lieu en 817, ou, selon d'autres, en 832, est marqué dans l'Autunois ; *Ysodorum isoria in pago Augustodunensi*. Voyez *Gal. Chr. tom. IV. pag. 447*, & *Preuves*, p. 46.

A Couches, *Cholchæ*, *Cotticæ*, *Choicheium*, fut fondée vers 830, une abbaye qui fut réunie à l'église d'Autun, par Charles le Chauve, en 844. L'évêque *Rotmundus* y construisit un château : *Hugues de Châlons*, évêque d'Auxerre, en étoit abbé en 992. Il la remit, à la priere de l'évêque d'Autun, à *Amedée*, abbé de Flavigni en Auxois, pour la rétablir en 1017. Elle a depuis été réduite en prieuré, uni en 1621 au college d'Autun. Le bourg de Couches fut affranchi en 1253. Voyez *Perard*, page 476. *Gal. Chr. tom. IV. page 442.*

Mèvre ou Mef-vre, ancien prieuré, réuni à saint Nazaire d'Autun, par Charles le Chauve en 843, est à deux lieues d'Autun, & nommée dans les vieux titres *Megabrense monasterium*, *S. Martinus de Megavero vel Magobrio*. *Gal. Ch. 16.*

Le comte *Eccard* fonda en 840, le prieuré de *Perrecy* sur l'Oudrache, *patriacus super vuldragant in pago Augustidunensi*. *Per. p. 25.* Plusieurs terres données à ce monastere, sont aussi désignées dans ce même canton ; *Sancenai*, annexe d'Oyé, *Siniacum* ; *Lurcey*, *Lurliacum* ; *Marli*, *Malniacum* ; *Colonges*, *Colonia* ; *Neuvi*, *Nova-villa* ; *Bifi*, *Biciata* ; *Vaux-de-Barriere*, *Valles* ; *Fontenai* annexe de *Baron*, *Fontenella* ; *Genouilli*, *Gentiliaca* ; *Baubry*, *Barbaria* ; *Baron*, *Barum*. *Per. p. 22.*

Un titre de 858 eite *Ornée*, *Dernacus in pago Aug. prope monasterium S. Andochii*. Sur une médaille gauloise, rapportée dans le *Journ. de Trev. oct. 1706*, p. 1984, on lit *Dubnorix* : il est armé à la gauloise, tenant un sanglier de la main droite, & de l'autre une tête d'homme, & plus bas *Durnaco*. Cette médaille du fameux *Dumnorix*, chef des Eduens, a pu être frappée à Ornaix ou Ornée, qui étoit son palais, près d'Autun : sur d'autres on lit *Durnacot*. c'est-à-dire *Durnaci-Cortis*.

Une chartre de Charles le Chauve de l'an 859, en faveur de l'abbaye de S. Andoche d'Autun, fait mention de *Savilli*, *Saviliacum*, & d'une forêt appelée *Centuperas*, in pago Aug. *Gal. Ch. tom. IV. p. 56. pr.*

Jonas, évêque d'Autun, dédia l'église de la Nocte, sous le vocable de S. Cyr, en 865, *Nosclea*, la *Noscla*, in pago Aug. 16. p. 365. pr. 59.

L'évêque *Leudo* & le comte *Adalard* firent venir au IX. siècle les plus illustres cantoniers à un *mallo* public, assemblé à Mont ou au mont S. Vincent, in villa Monte pagenses nobiliores vocant. *Perard*, pag. 33.

Un diplôme de Charles le Chauve, daté de la vingtieme année de son regne, rapporté par *Munier*, p. 25, fait connoître plusieurs endroits de l'Autunois, donnés à la cathédrale de S. Nazaire, par les comtes *Theodoric* & *Aldric* ; tels que *Wavra*, la Vaivre ou Vèvre ; *Porcariaca*, la Porcheresse, de la paroisse de Brion ; *Cucurba cucurbitifissa* ; *Couchard*, où est un fameux monument funéraire, qu'on croit être celui de *Divitiacus* ; *Petraceryalis*, *Cerveau* ;

Latiacum, Lally; *Brolium*, Breuil, tous aux environs d'Autun.

Bofon, élu roi de Bourgogne au concile de Mantaille, confirme à l'église d'Autun en 879, la possession de la terre de Lucenay, *Lucennacum in pago Aug.* (Voyez Municip. 56.) c'est Lucenai-l'Evêque appelé dans un titre de 1350, *Lucenagium Castrum*.

C'est en ce lieu que les Autunois défirent, en 1521, une troupe de brigands qui infestoient le pays. Le bailliage d'Autun royaliste s'y retira durant les troubles de la ligue. Claude de Ragni, évêque d'Autun, qui en aimoit le séjour, y mourut dans son château, en 1652.

Monthelon ou Montelon, avec l'église de Saint Eptade, emplaced dans l'Autunois, *Mons Tolonus* ou *Mons Tolomni in comitatu Aug.* Cette église fut rendue à la cathédrale d'Autun, par l'évêque Hervé, en 919. Per. pag. 28, 34, 73. *Gal. Chr. tome IV, pag. 73. pr.*

C'est dans ce village que sainte Françoise de Chantal passa sept ans après sa viduité, & où elle exerça sa charité & sa patience : sa fille y fut mariée par S. François de Sales, avec le baron de Thorens, neveu du saint évêque de Genève, en 1609, en présence de l'archevêque de Bourges, son frere, & du président Fremiot, son pere. S. François de Sales prêcha ensuite en cette paroisse.

Le roi Rodolphe confirme à l'abbaye de Saint Martin d'Autun la possession de la Celle, *Villam Cellas*; de Thil sur Arroux, *Tilium*; Bragni, *Braniacum*; Meslé, *Meletacum*; la petite Veniere, *Vitricas*; Charbonas, *Carbonacum*; tous situés dans l'Autunois. *Gal. Chr. tome IV. p. 71. pr.*

Lambert, comte de Châlons, fonda en 973, un prieuré à Parai, dit *la Vallée d'Or*, *Paredum, dictum Vallis Aurea, in pago Aug.* Le fondateur y fut inhumé en 988, & le prieuré fut soumis à Cluni en 999. *ib. p. 445.* Parai obtint du comte Guillaume ses privilèges en 1180, confirmés par le duc de Bourgogne en 1243.

Le moine Jotraldus, dans la vie de S. Odilon, écrite il y a plus de 600 ans, fait mention de Moulins, *Molinis castrum in extremo confinio Augustodunensi.* *Eclair. géogr. 1744, p. 209.*

Montcenis, dont le cartulaire d'Autun fait mention au x^e. siecle, a un bailliage fort ancien dont le Charolois dépendoit; *Mons Cinisus*, *Cenisus*, *Monticinium in Aeduis.*

La Celle ou prieuré de S. Reverien, *Cella S. Reveriani*, où l'on croit que cet évêque fut martyrisé, fondé au xi^e. siecle, est marqué dans l'ancien territoire d'Autun, & depuis a été réuni au diocèse de Nevers.

Des lettres du roi Louis en 1119, font mention du prieuré de S. Nazaire, près de Bourbon, fondé en 1030 par Anceau, sire de Bourbon, *prope castrum Burbonum in Aeduensi pago* (not. *Gal. p. 104*). Bourbon est appelé dans les titres du moyen âge, *Burbo*, *Bulbo*, *Borbonium*. Hugues d'Arci, évêque d'Autun, y fonda le chapitre de S. Nicolas de la Prée en 1288. Cette ville est renommée par ses bains thermes, connus dès le tems des Romains qui les embellirent. Henri III. les a fait réparer, & s'en servit préférablement aux eaux des autres villes.

L'abbaye de Septfonds si fameuse par son austere réforme, fut fondée en 1131, par les sires de Bourbon, *Septemfontium abbatia Borbonensis in Aeduis*, dit Chifflet dans son *Genus illustre S. Bernardi, in-4^o. p. 544. (C.)*

AVISON, (*Géogr.*) haute montagne des Vôges, l'une de celles qui entourent la ville de Bruyeres. Nous en parlons à cause d'une fête singuliere qui s'y célèbre annuellement le premier dimanche de carême. Les garçons de la ville grimpent au som-

met de cette montagne, où ils allument un grand feu avant le lever du soleil. Celui d'entr'eux qui a la voix la plus forte, y lit un écrit contenant des projets de mariage entre les filles & les garçons, qui ont paru se convenir par les amitiés qu'ils se sont faites dans le cours de l'année. La lecture de chaque projet de mariage est suivie d'une décharge de boîtes & de mousqueteries, proportionnée à la qualité des personnes dont on vient de parler, & à l'estime qu'ont pour elles les acteurs de cette comédie. Tout cela n'est que le prélude d'une fête qui se donne par les élégans aux élégantes, le dimanche suivant, & qui consiste en concerts, bals, &c. Les jolies filles de Bruyeres, savent bien si tout cela les amuse. *Ceci est tiré des œuvres de M. J. J. Rousseau. (+)*

AVITUS, (*Hist. du Bas-Emp.*) sorti d'une famille patricienne, de la cité d'Auvergne, fut moins illustre par sa naissance & son élévation que par ses qualités personnelles. Sa douceur & sa modération lui méritèrent la confiance de Théodoric, roi des Visigoths, qui ne fit rien sans le consulter, & qui sembla ne voir que par ses yeux. *Avitus* n'usa de son ascendant sur l'esprit de ce prince, que pour rétablir la tranquillité dans sa patrie; & plus citoyen qu'ambitieux, il se crut assez heureux en jouissant du bonheur qu'il avoit le crédit de procurer aux autres. Il fut employé dans les plus importantes négociations; sa dextérité à manier les esprits, sa prudence sans artifice en assurèrent le succès; & sa parole fut le plus sûr garant des traités. Ce fut par son éloquence douce & persuasive, que les Visigoths se joignirent aux Romains contre *Attila*. Aétius qui lui donna toute sa confiance, eut toujours à se féliciter d'avoir suivi ses conseils: ses services lui méritèrent la dignité de maître de la milice dans le département du prétoire des Gaules. La maniere dont il s'en acquitta, le fit jugé de l'empire; il dut son élévation aux belles-lettres, à qui tant d'autres reprochent le renversement de leur fortune: ce fut en donnant des leçons de droit & de littérature à Théodoric II, qu'il développa son génie & ses connoissances. Rome agitée de discordes civiles, ne pouvoit se résoudre à nommer un successeur à Maxime. On y étoit plus occupé des moyens de conserver sa vie qu'à former des intrigues souvent funestes à leurs auteurs. Théodoric qui pouvoit envahir l'empire, n'aspira qu'à la gloire d'en disposer. Il fait venir dans sa cour *Avitus*, & le proclame empereur; Montez au trône, lui dit-il, tant que vous gouvernerez l'empire, il n'aura point de soldat plus ardent à le défendre. Ce choix fait par un roi barbare, auroit dû soulever les esprits. Les Visigoths, il est vrai, étoient bien soldats Romains; mais ils n'avoient point la qualité de citoyens: armés du pouvoir, la force fut leur droit. D'ailleurs la milice depuis long-tems avoit usurpé le privilege de nommer les empereurs; & Théodoric étoit trop puissant pour qu'on refusât de souscrire à son choix; il eût été soutenu par les Gaulois, dont la vanité étoit flattée de voir un de leurs compatriotes placé sur le trône d'occident. Ainsi, au lieu de trouver des murmureurs, *Avitus* ne vit que des sujets empressés à lui jurer l'obéissance. Le jour de son installation fut marqué par l'allégresse publique, & lui seul parut gémir de sa nouvelle grandeur. Tous les députés de la nation, qui assistèrent à cette cérémonie, sont désignés par le titre d'honorable, qui alors n'étoit accordé qu'aux représentans de la communauté, & que l'usage prostitue aujourd'hui aux plus vils favoris de la fortune; il fut revêtu du pouvoir suprême par les mêmes raisons qui, du tems de Rome vertueuse, avoient élevé au consulat ou à

la dictature les Fabrices, les Camilles & les Cincinnatus, qui n'eurent d'autres titres & d'autre recommandation que leurs talens & leurs vertus. Ce ne fut qu'à la sollicitation des Gaulois, qu'il consentit à accepter l'empire; il favoit combien il étoit dangereux de devenir le maître de ceux dont on avoit été l'égal. Dès qu'il eut été proclamé, il jura l'observation du contrat social, dont les droits toujours sacrés sont souvent violés par le plus fort. Il partit ensuite pour Rome, où il fut reçu avec autant d'applaudissement que si sa nomination eût été l'ouvrage du peuple & du sénat; l'ancienne constitution exigeoit de n'élire les empereurs que dans les murs de cette capitale du monde, qui n'étoit plus que l'ombre de ce qu'elle avoit été. L'exemple de Galba avoit autorisé à ne plus s'assujettir à cette formalité; & *Avitus* se fit un devoir de la rétablir.

Il écrivit à *Martian*, empereur d'orient, pour le prier de le reconnoître pour son collègue: c'est ce qu'on appelloit alors l'unanimité; c'est un antique préjugé que l'empire d'orient, toutes les fois qu'il venoit à vaquer, étoit réuni à celui de l'orient, & que la portion du peuple Romain, restée dans l'Italie, ne pouvoit se donner un maître sans le concours de la portion transplantée à Byzance. Les ambassadeurs envoyés à *Martian* furent reçus honorablement; & *Avitus* fut reconnu pour son collègue: il ne soutint pas sous la pourpre l'idée qu'on s'étoit formée. Il avoit des vertus; & l'homme de bien n'est pas toujours le plus propre à gouverner les méchants & les hommes entraînés par l'agitation de leurs passions. L'empire alors avoit plusieurs maîtres; & les sujets ne favoient point obéir. Son regne n'offre rien de mémorable; il eût mieux aimé pacifier les troubles de l'état, que d'en étendre les limites. Il fournit un corps de troupes à *Théodoric II* dans l'invasion qu'il fit en Espagne alors partagée entre les Romains & les Barbares. Ce fut encore sous son regne que *Ricimer* tailla en pièces, dans l'île de Corse, les Vandales d'Afrique; mais *Avitus* acheta bien cher les victoires de son général qui abusa de son autorité contre celui qui l'en avoit fait dépositaire. *Ricimer* souleva l'armée d'Italie; & soutenu du sénat romain, qui murmuroit d'obéir à un Gaulois, il força *Avitus* d'abdiquer l'an quatre cens cinquante-six. Sa dégradation l'exposoit aux vengeances de ses ennemis; il crut s'y soustraire, en entrant dans les ordres sacrés: le sacrifice qu'il avoit fait de sa dignité, & le caractère d'évêque dont il venoit d'être revêtu, ne désarmèrent point l'envie & la haine. Le sénat humilié de l'avoir eu pour maître, acheta des assassins pour l'en punir; il fut informé qu'on en vouloit à sa vie; il prit la résolution de se retirer dans les Gaules, où il se flattoit de trouver un asyle dans l'Eglise de Brioude, dédiée à *St. Julien*, martyr, qu'il avoit choisi pour son protecteur, selon l'usage de ce tems, où chaque fidele se choisissoit un intercesseur dans le ciel. *Avitus* mourut, à ce que l'on croit, sur sa route; & l'on soupçonne qu'il fut assassiné. On voit encore, dans l'Eglise de Brioude, une grande urne de marbre, où l'on prétend que son corps est renfermé; ce fut dans la troisième année de son regne, qu'il abdiqua l'empire qu'il n'avoit point ambitionné. (T-N.)

AULAGAS, (*Géogr.*) lac de l'Amérique méridionale au Pérou, dans la province de Los-Charcas, au nord de Potosi. Il a quinze lieues de longueur; & ses eaux coulent dans le lac de Titica par la rivière de Desaguadero. On voit sur ses bords la jolie petite ville de Porto. (C.A.)

AULERQUES, s. m. pl. (*Géogr.*) en latin *Aulerici*, peuples cités une fois dans les commentaires

de César. *Münier* & *Vigener* les placent dans le Beaujolois, sur les bords de la Loire du côté de Roanne. (M. BEGUILLET.)

AULETE, (*Hist. d'Egypte.*) Le privilege de la naissance appelloit au trône d'Egypte *Selene*, sœur de *Lathyre*, à l'exclusion d'*Aulete* qui, par sa tache de bâtardise, en étoit exclu par la loi, au lieu qu'elle appelloit les femmes au trône. *Aulete* se faisoit des rênes du gouvernement, quoiqu'il fut né de la concubine de *Lathyre*; & les Egyptiens qui craignoient de passer sous la domination des Romains, fermerent les yeux sur la flétrissure de son origine. Ce prince tomba dans le mépris, parce qu'au lieu d'ambitionner les vertus qui sont les grands rois, il ne cultiva que les talens agréables qui honorent les particuliers mercénaires. On lui donna le surnom d'*Aulete*, qui signifie flûteur, parce qu'il excelloit à jouer de la flûte; & ce nom humiliant parut flatter sa vanité: mais il ne put se dissimuler qu'il étoit l'objet du mépris de ses sujets; & sentant le besoin d'un appui pour se soutenir, il épuisa l'Egypte pour acheter la protection des Romains. Le vuide causé par ses profusions fut rempli par les impôts dont il accabla ses sujets qui déployerent l'étendard de la révolte. Les tyrans sont lâches & timides, parce qu'ils se sentent coupables. *Aulete* sans amis fut chercher un asyle dans les murs de Rome vénale & corrompue; il y mendia les suffrages des premiers magistrats qui lui firent sentir qu'un roi étoit moins qu'un homme chez un peuple libre qui n'obéit qu'à la loi: ses trésors furent plus persuasifs que son éloquence & le spectacle touchant de sa dégradation. Les Egyptiens envoyèrent aussi des ambassadeurs pour défendre leur cause au tribunal de ce peuple roi des rois; mais tous périrent par le fer & le poison. Les Romains, témoins de tant d'attentats, avoient conservé un reste de pudeur au milieu de la corruption: leur indignation éclata contre ce roi meurtrier, qui, pour se soustraire aux outrages, se retira dans le temple de *Diane* à *Ephese*: ses trésors lui acquirent un vengeur dans *Gabinus*, proconsul de Syrie, qui, pour une somme de trente millions, dont *Antoine* reçut la moitié, abandonna son gouvernement pour aller chercher dans l'Egypte des alimens à son avarice. *Péluse* fut sa première conquête: dès qu'*Aulete* se vit le maître de cette porte du royaume, il ne s'occupa que du soin de satisfaire ses vengeances. Ce premier succès fut suivi d'une nouvelle victoire. *Aulete*, arbitre de la destinée de ses sujets, ne parut sensible qu'au plaisir de punir; & les Romains, largement payés, furent les instrumens de ses vengeances. L'Egypte ne fut plus qu'une terre de sang: les haines supposèrent des crimes; & ceux qui survécurent, marcherent courbés sous le joug de l'oppression. Le tyran épuisoit la fortune des peuples pour remplir ses engagements avec *Antoine* & *Gabinus*. Les grands donnerent l'exemple du plus humiliant esclavage, parce qu'ils sont toujours bien payés de la honte de porter des fers. La superstition tira les peuples de l'oppression. Un chevalier Romain tua un chat, dont le meurtre fit prendre les armes à toute la nation qui s'obstinoit à demander la mort du sacrilege: l'autorité du roi & de *Gabinus* fut obligée de céder aux importunités des rebelles qui, dans leurs fureurs religieuses, mirent en pièces le malheureux assassin de l'animal sacré. *Aulete*, que cet exemple rendit circonspect & timide, traîna une vie obscure & languissante. Il joignoit à son habileté à jouer de la flûte, un goût effréné pour la danse; il nomma par son testament, son fils & sa fille aînée pour ses héritiers à l'empire qu'il mit sous la tutelle des Romains. (T-N.)

AULNE, (*Botanique.*) en latin *alnus*, en anglois *alder-tree*, en allemand *erlenbaum*.

Caractere générique.

L'aulne porte des fleurs mâles & des fleurs femelles, qui naissent à une distance assez considérable les unes des autres, sur le même individu : les fleurs mâles sont groupées sur un filet commun, & forment un chatton écailleux & cylindrique ; elles consistent dans un pétale découpé en quatre parties, & dans quatre étamines fort courtes. Les fleurs femelles sont disposées en cône écailleux. On apperçoit sous les écailles des pistils formés d'embryons surmontés de styles fourchus ; en mûrissant, les cônes laissent échapper de leurs écailles des semences plates & anguleuses. M. Linnæus avoit d'abord séparé les *aulnes* des bouleaux, ainsi que Tournefort, par cette seule raison que la graine des derniers est ailée ; mais il les a réunis ensuite. Il est assez singulier que ce botaniste, dont le défaut est de trop grouper, ait pu s'arrêter un instant à une différence si peu considérable. Nous ne distinguons ces deux genres que par respect pour les anciennes dénominations.

Especies.

1. *Aulne* à feuilles arrondies, droites & pliées. *Alnus foliis subrotundis, erectis, plexisque.* Hort. Colomb.

Common or round leaved alder-tree.

2. *Aulne* à feuilles ovoïdes, pointues, planes & pendantes.

Alnus foliis oblongis, mucronatis, planis atque pendulis. Hort. colomb.

M. Duhamel du Monceau a transcrit jusqu'à sept especes d'aulnes ; il est visible que plusieurs ne sont que de légères variétés ; & il paroît que les autres ne sont que nos deux especes travesties par divers botanistes qui ont saisi dans le même arbre chacun un caractère différent : par exemple, il y a grande apparence que l'*alnus folio incano* du pinax de Gaspard Bauhin, & l'*alnus foliis eleganter incisus* de Burman, sont le même arbre qui est notre n^o. 2, dont les feuilles sont à la fois, blanches par-dessous & régulièrement découpées & dentelées par les bords.

Depuis que nous cultivons les arbres & arbrisseaux sous nos yeux, nous nous sommes convaincus de cette multiplication idéale d'especes dans plusieurs genres, ainsi que de nombre d'autres erreurs échappées aux anciens botanistes, & qui ont été transmises & augmentées par leurs copistes : erreurs qu'ils auroient évitées, s'ils avoient été cultivateurs en même tems que nomenclateurs : alors ils auroient vu la même plante sous tous ses aspects différens ; & ils auroient même remarqué les différences imprimées par le sol, la culture & le climat : leurs descriptions n'auroient porté que sur des caractères constans ; de plus, en comparant tous les caractères constans d'une plante à tous ceux de chacune des plantes du même genre, ils auroient saisi les différences réelles, qui pouvoient la distinguer essentiellement, & d'une manière non équivoque. Nous aurions de bonnes descriptions ; les especes seroient exprimées par des phrases courtes, claires & précises ; & il ne régneroit pas dans la botanique la confusion qu'on y trouve, lorsqu'on s'attache à vérifier sa nomenclature.

Mais, si pour devenir un bon méthodiste, il faut être cultivateur ; pour être cultivateur, il est nécessaire de se servir d'abord des méthodes ou nomenclatures en usage ; car on ne peut rassembler les plantes sous ses yeux, qu'en en demandant le plant ou la graine sous un nom, une phrase ou d'après

quelque description ; & comme une même plante, outre les synonymes génériques & spécifiques connus, dont il faut s'embarrasser la tête, est encore défigurée par ces phrases différentes & vicieuses, dont nous venons de parler, souvent on est dans le cas de recevoir de divers lieux, la même espece, au lieu de plusieurs qu'on étoit en droit d'attendre ; & le caractère des especes étant souvent pris de la floraison, de la fructification ou de quelque partie de la plante qui ne se développe pas d'abord, il faut beaucoup de tems pour se convaincre de la stérilité de cet étalage scientifique & de sa propre indigence.

Lorsqu'on considère que l'aulne est de tous les arbres celui qui végete le mieux dans les terres marécageuses ou sujettes aux inondations ; qu'il orne, qu'il enrichit & qu'il améliore ces terres infertiles ; que son bois, son écorce & ses feuilles sont d'un usage précieux, il faut convenir que c'est un des meilleurs présens que nous ait faits la nature.

Cet arbre s'élançe sur une tige droite & unie, à la hauteur de plus de 60 pieds : ses branches rassemblées en faisceau lui forment une tête pyramidale ; son feuillage brillant & glacé annonce la fraîcheur des ruisseaux près desquels il s'éleve en lambris. Le vœu que fait dans les jours chauds, celui qui fait apprécier tous les dons de la nature, est d'être assis à son ombre auprès de la cascade qu'il couronne ; aussi l'aulne doit-il être placé dans les terres les plus fraîches des bosquets d'été, ou au bord des eaux qu'on pourroit y faire serpenter. Comme il verdit de très-bonne heure, il figurera très-bien dans les bosquets du printemps ; on en fait de belles allées dans les lieux frais des parcs : on peut aussi l'employer en palissades élevées, qui souffrent très-bien le croissant, & sont d'un effet très-majestueux.

On l'éleve en tige pour le planter dans la vue de son utilité, soit en filets le long des eaux, soit en quinconce dans les terres fraîches ; ou bien, on en forme des cepées pour en composer des taillis qu'on exploite au bout de six ou sept ans. En Flandre, on en entoure les héritages, & on en borde jusqu'aux petits fossés pratiqués dans les terres arables pour l'écoulement des eaux.

L'aulne sert à faire des échelles légères, des perches, des échelas ; son bois est recherché par les tourneurs : on en fait des sabots & des talons, parce qu'il est très-léger : les boulangers, les pâtisseries & les verriers le préfèrent à tout autre bois pour chauffer leur four ; on en fait aussi des tuyaux de fontaine ; on l'employoit autrefois pour les pompes des navires : son écorce sert à teindre les cuirs en noir ; les teinturiers & les chapeliers s'en servent au lieu de noix de galle pour noircir les préparations martiales : les feuilles passent pour résolutes ; comme astringentes, on en fait usage contre certains maux de gorge.

L'aulne se multiplie de semences, d'éclats & de marcottes, mal-aisément de boutures & très-difficilement de plantards, quoi qu'en disent les maisons rustiques, & malgré l'avis de Miller, qui est ordinairement un guide si sûr ; aussi n'avons nous pas vu pratiquer cette méthode en Flandre, où cet arbre étant un objet considérable d'économie champêtre, sa culture a été assez perfectionnée.

Aucun auteur anglois ni françois, de notre connoissance, n'engage à en faire des semis, qui est pourtant la voie la plus féconde & la meilleure : en vain chercheroit-on dans les agronomes la meilleure méthode de les établir & de les soigner : nous ne nous appuyerons que de notre propre expérience.

Les cônes de l'aulne versent leur graine vers la

mi-octobre ; il faut être aux aguets pour prévenir ce moment de quelques jours, ou mieux encore pour saisir celui où les écailles commencent à s'entr'ouvrir : cet épanouissement est le signe le plus sûr de la parfaite maturité de la graine. Alors il faut cueillir les cônes sans les trop agiter ; & lorsqu'on en aura amassé une quantité suffisante, il conviendra de les étendre dans un grenier : vers la fin de janvier, on en remplira un sac qu'on battrà, à plusieurs reprises sur un pavé, en le retournant dans tous les sens. Cette opération obligera la graine de sortir d'entre les écailles : on la trouvera au fond du sac, & on la nettoiera.

Vers la mi-février, labourez fort menu une ou plusieurs branches de terre légère, situées dans un lieu bas & frais, qui soit naturellement ou artificiellement ombragé par de hauts arbrisseaux ; on pourroit en planter exprès autour de l'endroit destiné à ce semis : une clairière dans un bosquet ou bien un intervalle entre des charmilles font d'excellens emplacements.

Les planches ne doivent avoir que trois pieds de large, & des sentiers d'un pied & demi, afin de procurer la facilité d'arracher l'herbe des semis & de les bêcher. En labourant, on jettera alternativement hors des planches une bêche de terre, afin de les tenir un peu creuses, & d'y entretenir par-là même d'autant plus de fraîcheur. Cette terre servira à élever les sentiers & tout le pourtour de l'ensemble des planches ou des carreaux qu'elles formeront par leur réunion.

La terre ainsi préparée, faites-y passer, à plusieurs reprises, un rateau de fer à dents ferrées, afin de l'amincer & de l'aplanir exactement. Vous aurez à portée de vous un tas de terre locale, mêlé d'un tiers de sable fin & de terreau consommé ; vous prendrez de ce mélange, avec la main, & le répandrez également sur la superficie des planches de l'épaisseur de quelques lignes : ensuite vous aplanirez avec une planchette unie, pourvue d'un manche ; alors vous sèmerez vos graines assez épaisses, mais en les distribuant de manière qu'elles soient à-peu-près aussi abondantes dans un lieu que dans un autre ; cela fait, vous répandrez par-dessus de la terre mêlée, la jettant & l'arrangeant avec la main de l'épaisseur d'environ cinq lignes, en sorte que les graines en soient par-tout également couvertes. Vous aplanirez en pressant doucement avec la planchette, & l'opération sera finie.

Ce semis ne demandera plus d'autre soin que d'être sarclé, & d'être arrosé avec la pomme d'un petit arrosoir, tant qu'il ne pleuvra pas ; car, pour très-bien faire, il ne faut pas que la superficie de la terre du semis perde jamais cette couleur rembrunie que lui donne l'humidité.

Si vous usez de toutes ces précautions, vous vous procurerez des milliers de jeunes *aulnes*, dont la plantation enrichira des terrains qui n'étoient de nul rapport.

Les *aulnes* provenus de graines sont plus droits, plus vigoureux, plus hauts & d'une plus vite croissance que ceux qu'on multiplie par les autres moyens, dont nous parlerons néanmoins en faveur des personnes qui ne voudront pas attendre pour se procurer du plant. Le plant d'éclat est sous la main, les vieilles cepées d'*aulne* en fournissent en abondance. On sépare avec la hache les tiges les plus extérieures de la souche commune ; ce qui procure une baguette, ayant par le bas d'un côté, une large blessure, & du côté opposé, un bouquet de racines : on rejettera celles qui n'en auront point ou pas assez.

Pour se procurer quantité d'*aulnes* par les marcottes, il faut couper, à un demi-pied de terre, des

aulnes de la grosseur du poignet ; il partira en nombre de jets qu'on enterrera en novembre ; au printemps, on jettera de la litière au-dessus de leurs parties enterrées, afin d'y entretenir la fraîcheur ; vers la fin de l'automne de l'année suivante, ils seront suffisamment enracinés, & l'on pourra en former des plantations.

Les petits *aulnes* provenus de graines, doivent demeurer deux ans dans le semis ; si on les destine à former des cepées pour des taillis, il conviendra de les faire passer du semis dans une pépinière, où on les plantera à un demi-pied les uns des autres dans des rangées distantes d'un pied, pour y rester pendant deux ans ; mais, si l'on se propose d'en former des arbres, il faudra les planter dans la pépinière à un pied & demi les uns des autres dans des rangées distantes de deux pieds & demi, & les y laisser au moins quatre ans.

Lorsqu'on plante l'*aulne* à demeure, il faut mettre les cepées à quatre pieds en tout sens les unes des autres, & les arbres à six, si c'est en ligne, & à huit ou neuf, si c'est un quinconce : quoique cet arbre puisse subsister le pied dans l'eau, cependant il vient bien mieux, lorsque son pied n'y trempe pas ; c'est pourquoi l'on fera très-bien de pratiquer des rigoles ou goulottes dans les marais ou terres inondées, & de les planter sur leurs berges. Si le terrain est trop rempli d'eau, il conviendra de le faigner, d'espace en espace, par de larges fossés. On peut aussi, dans un terrain de cette espèce, former aux distances convenables des tertres applatis par le haut, pour y planter les *aulnes*.

Nous sommes presque assurés, d'après nos expériences, que les *aulnes* élevés de graines pourront réussir, si on les plante à demeure dans un sol de la même nature que la terre où ils ont été semés, c'est-à-dire, dans une terre légère & fraîche, sans être ni aquatique, ni marécageuse, ni inondée ; & ce seroit un grand avantage pour ceux qui voudroient employer ce joli arbre à la décoration des jardins.

Le n^o. 2. est précieux en ce qu'il ne demande pas autant d'humidité que le premier ; il croît naturellement dans les terres fraîches des montagnes : ses différences spécifiques ne sont pas moins bien caractérisées.

Sa feuille est oblongue, pointue, plane, pendante, molle, régulièrement échancrée, & les échancrures sont finement dentelées ; elle est d'un verd mat par-dessus, & d'un verd blanchâtre par-dessous. L'écorce est grise : les jeunes branches sont presque arrondies.

Le premier a des feuilles rondes, obtuses, droites, pliées en nacelle, irrégulièrement & peu profondément découpées en échancrures rondes ; elles sont d'un verd obscur par-dessus ; un peu moins foncé par-dessous. Lorsqu'elles sont jeunes, elles sont glacées d'une sorte de gluten, ainsi que la sommité du jeune bourgeon. Les branches les plus récentes sont plates dans leur partie supérieure, & anguleuses dans leur partie inférieure : l'écorce du tronc des maîtresses branches & des branches d'un an est d'un brun rougeâtre & marquée de petites protubérances blanchâtres.

Les chattons de l'*aulne* sont longs & pendans ; ils portent des étamines violettes, & s'épanouissent en février comme ceux du noisetier. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

AULOT, (Géogr.) ville autrefois épiscopale de Catalogne, sur la rivière de Fluvia, au nord de Vico. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg de la viguerie de Campredon. (+)

AU-NATUREL, (terme de Blason.) se dit des animaux représentés avec la couleur que la nature

leur a donnée, ou des fleurs & fruits imités de ceux qui croissent dans les jardins ou à la campagne.

Baas de Sivord en Béarn; *d'argent à deux biffes au-naturel, affrontées.*

Anjorant de la Villatte à Paris; *d'azur à trois lys au-naturel. (G. D. L. T.)*

§ AUNÉE, (*Mat. méd.*) la racine de cette plante ne contient point d'huile essentielle, quoiqu'on assure dans l'article AUNÉE du *Diction. rais. des Sciences*, &c. qu'elle en contient beaucoup. L'analyse en détache quelquefois une substance camphrée qui s'éleve en flocons, semblables à de la neige, comme l'ont éprouvé Neumann & Cartheuser. On trouve dans cette analyse beaucoup de substance gommeuse, mêlée à une moindre quantité de résine. Une once de racine fournit demi-once de gomme & demi-gros ou deux scrupules de résine. Il paroît que c'est à ces principes fixes qu'on doit attribuer les vertus de l'aunée. (*M. LAFOSSÉ.*)

* § AVOGASSE, (*Géogr.*) lisez AVOGASIE, nom corrompu d'ABGASIE. *Dict. Géogr. de la Martinique. Lettres sur l'Encyclopédie.*

AVOLA, (*Géogr.*) petite ville d'Italie, en Sicile, dans la Vallée de Noto. Elle est sur une montagne au nord-ouest de Falcouara & au nord de Noto, non loin de la source de la Miranda. *Long. 39, 10. lat. 35, 5. (C. A.)*

AVORTEMENT, (*Médecine légale.*) L'avortement proprement dit, est la sortie prématurée d'un fœtus qui n'est point capable de vie. Le terme de l'avortement a long-tems été indéfini: il l'est même encore; quelques-uns l'étendent jusqu'au huitième mois ou dans le courant du neuvième; mais l'observation démontrant qu'au septième mois il naît des fœtus bien formés & capables de vie, il paroît conséquent d'en conclure que ces naissances avancées ne méritent point le nom d'avortement.

Ce mot considéré dans son étymologie, a quelque chose de négatif (*abortus*, quasi *non ortus*, *frustratus*), il est composé de la préposition privative *a* ou *ab*, & du mot *ortus* qui indiquent une naissance vaine ou manquée.

L'avortement suppose une cause violente, extraordinaire, quoique d'ailleurs ce même genre de cause puisse accélérer la sortie d'un fœtus vers le septième ou le huitième mois.

Les fœtus nés avant le septième mois, sont regardés ordinairement comme avortons; il est pourtant des cas où vers la fin du sixième ou le commencement du septième mois, ils doivent être regardés comme des fœtus parfaits. Les limites fixées par les auteurs, ont été long-tems un sujet de controverse; ne pourroit-on pas espérer d'en terminer le cours, en n'assignant d'autre règle dans ces cas douteux, que la perfection du fœtus & son aptitude à vivre? Ce moyen de distinction nous est fourni par la nature, il prévient plusieurs inconvéniens, il substitue une règle simple & positive à une loi jusqu'à présent arbitraire. Je ne voudrois pourtant l'étendre que sur les fœtus qui n'ont pas encore atteint la fin du septième mois, car après le septième mois & au-dessus de ce terme, l'opinion générale regardant le fœtus comme mûr & capable de vie, on courroit risque de priver de cette prérogative un fœtus qui ayant le tems prescrit, auroit le malheur d'être faible & mal constitué.

Je n'examine point si les fœtus de huit mois ont moins de droits à la vie que ceux de sept, comme le pensoit Hippocrate, qui prétendoit qu'au 210^e jour le fœtus tâchoit de sortir, & qu'après cet effort, il étoit malade dans l'utérus. *De part. septimest.* Il est clair que la viabilité d'un fœtus bien constitué, est plus grande à mesure qu'il se rapproche davantage du terme ordinaire; aussi n'existe-t-il aucune loi qui

prive les fœtus de huit mois du privilège de vie; mais cette retenue n'existe point à l'égard des fœtus de six mois: quoiqu'en général ceux-ci naissent vivans, on ne les reconnoît pour viables qu'après six mois de vie après leur naissance. Cette règle entraîne plusieurs inconvéniens. On fait combien de causes accidentelles peuvent agir dans ce long espace de tems: n'est-ce pas d'ailleurs se refuser à l'évidence même & à la vue de la nature? Si ce fœtus est vigoureux & bien organisé au moment de sa naissance, s'il exécute les fonctions de cet âge, qu'il tette, qu'il crie, pourquoi hésitera-t-on à le déclarer viable? La quantité prodigieuse de maladies qui attaquent l'espèce humaine dans son enfance, rend tout jugement incertain dans l'opinion contraire. Tenons-nous-en au témoignage des sens dans des questions si difficiles à résoudre.

Il est vrai, qu'au-dessous de six mois révolus, le fœtus expire peu après l'accouchement; nulle observation bien constatée n'a jusqu'à présent démontré le contraire; aussi ne peut-on s'empêcher de soupçonner les mères d'un fœtus de quatre ou cinq mois & quelques jours qui survit à l'accouchement, & donne des signes d'une organisation avancée.

Le terme de neuf mois n'est point tellement fixé par la nature, comme je le dirai dans la suite, qu'on ne le voie souvent devancé ou prolongé par des causes multipliées. Ce seroit encore une prétention peu fondée, que de ne juger de l'âge du fœtus que par la force de ses membres, sa grandeur, son embonpoint. Une femme qui survit à son mari, peut au bout de huit ou neuf mois après sa mort, mettre au jour un enfant infirme, exténué, dont la vigueur égale à peine celle d'un fœtus de six ou sept mois. La mauvaise constitution d'un fœtus peut retarder son développement, il peut encore dégénérer dans le sein de sa mère par différentes maladies; on voit l'accroissement se faire si lentement dans les enfans rachitiques, leurs forces sont si souvent inférieures à leur âge, qu'il est naturel de penser que les mêmes inconvéniens ont lieu durant la vie du fœtus. Il n'y a dès-lors que les signes d'un avorton qui puissent faire penser que cet enfant n'appartient pas au père mort depuis neuf mois. Les maladies ou les incommodités qu'une femme peut éprouver durant sa grossesse, la délicatesse de son tempérament, expliquent trop naturellement la faiblesse de l'enfant, sa maigreur, sa petitesse, pour accuser cette femme d'infidélité, sans autres preuves.

Ce seroit peut-être le cas d'examiner une question, qui par la multiplicité des écrits & le partage des opinions, a soutenu & soutient encore un préjugé qui paroît respectable. La force de l'imagination des femmes enceintes sur le fœtus qu'elles portent, a trouvé des contradicteurs & des partisans; les uns & les autres s'étayent de l'observation, & le parti du merveilleux qui nous a toujours séduits, a long-tems, balancé ce que les raisons avoient de démonstratif dans l'opinion contraire. Les faits n'ont jamais manqué; & quoique l'exagération se glisse quelquefois dans les certificats les plus authentiques, & que l'imagination prévenue, façonne les objets lorsqu'il s'agit de plaider la cause de l'imagination, il faut admettre des faits: qu'importe leur existence, si leur connexion avec la cause supposée est gratuite ou contradictoire? Les vices de logique sont si communs dans nos conséquences! je parlerai ailleurs avec détail de cette influence prétendue, elle n'entre point dans le plan de cet article, & les raisons que j'allègue, sont indépendantes de l'une & de l'autre opinions.

Peut-on douter que le fœtus dans le sein de sa mère ne soit exposé à différentes maladies? Ne reconnoît-on d'autres causes que les extérieures? Les dégénération des humeurs ou des solides, les virus

écrouelleux, scorbutiques, vénériens, les dispositions à l'épilepsie, la goutte, &c. ne font-elles pas des causes assez actives? Et d'ailleurs n'est-il pas conséquent de penser que les causes les plus étrangères agissant sur la mere, peuvent agir sur le foetus par contre-coup? L'extrême délicatesse des organes d'un embryon ou d'un foetus qui est éloigné du terme, rend inappréciable l'effet d'une cause de ce genre. On auroit tort de l'évaluer par l'analogie de ce qui arrive sur les enfans ou les adultes. Dans ce tems où les parties similaires s'arrangent pour former un tissu organique, les plus légers inconvéniens dans leur marche, leur développement, leur nutrition, sont probablement des obstacles insurmontables qui font varier les formes.

Plusieurs enfans naissent avec des infirmités sensibles qui se perpétuent souvent. Les éruptions cutanées ne sont pas rares, j'en ai vu qui présentoient tous les symptômes de la consomption, on en voit qui paroissent surchargés d'humeurs dont l'abondance ou les qualités indiquent une origine antérieure aux derniers tems de la grossesse: enfin est-il extraordinaire d'en voir qui soient mutilés ou estropiés de quelque membre, ou qui soient atteints de quelque maladie locale? On impute quelquefois à la manœuvre de l'accouchement ce qui tient au vice du sujet. La nature est une si bonne mere, qu'on se croit nécessaire à supposer qu'elle fait tout au mieux, même pour chaque individu. L'enfant, dit-on, n'est soumis à l'art & aux vices de l'éducation, que lorsqu'il est entre les mains des hommes; avant ce tems, rien ne peut avoir altéré sa forme originelle ou primitive. Etrange logique, qui confond l'ordre général des choses avec les petits accidens!

La conformation des parties de la mere, ses chûtes, ses appétits, ses maladies durant la grossesse ne sont pas les seules causes qui puissent vicier le foetus; il porte en lui dès la conception, le germe des infirmités de l'espece; il vit dans l'utérus, mais cette circonstance d'être renfermé, ne lui donne pas la prérogative d'être essentiellement sain: je ne vois dans les enveloppes qui le contiennent qu'une précaution de plus.

Les signes de l'avortement se tirent de l'inspection de la mere morte ou vivante, de l'examen du foetus, de la connoissance des choses qui ont précédé ou suivi.

On voit sortir du lait aqueux ou sanguinolent des mamelles dans les femmes qui vivent après l'avortement; les mamelles s'affaiblissent & se rappétissent presque subitement: elles ont un flux de sang ichoreux par le vagin, quelquefois mêlé de caillots plus ou moins considérables: ce sang est aussi grumelé ou mêlé de mucosités, l'orifice de l'utérus est béant, applati, le vagin dilaté, la peau du bas-ventre ridée, flasque, les grandes levres molles, enflées, elles sentent des douleurs vagues qui vont se terminer vers l'utérus, il s'en exhale quelquefois une mauvaise odeur, elles éprouvent des frissons & des tremblemens vers les extrémités, des envies fréquentes d'accoucher, ou des efforts qui se dirigent vers les parties. Les extrémités inférieures sont quelquefois enflées, les veines qui étoient auparavant sensibles sur la peau disparaissent; les différentes parties extérieures se décolorent; elles vacillent dans la marche & se balancent des deux côtés, elles ont des lassitudes spontanées, &c. Tous ces signes sont décisifs, lorsqu'ils sont rassemblés en une certaine quantité, mais la plupart peuvent être la suite de plusieurs autres maladies des femmes.

L'état des parties intérieures de la génération ajoute beaucoup à ces preuves, lorsque par la mort de la mere il est permis d'en faire l'examen. L'épais-

seur & la capacité de la matrice plus grandes que dans l'état naturel, les traces de l'adhérence du placenta à la surface interne de l'utérus, les inégalités de cette surface, le relâchement de son col, la dilatation considérable du vagin, sont des signes péremptoirs pour établir un avortement ou un accouchement.

La grandeur ou le volume du foetus est encore utile à considérer. Comme il est essentiel de faire ces perquisitions peu après l'avortement ou l'accouchement, & qu'un intervalle de plusieurs jours met dans l'impossibilité d'avoir recours à ces signes, il importe de s'assurer par d'autres voies, si malgré la non-existence des indices décrits, il y a d'autres motifs de suspicion. Un foetus dont le volume est petit ou qui est peu avancé, occupe peu d'espace dans l'utérus, la saillie du ventre est moindre, les traces qu'il laisse moins sensibles, en un mot après l'avortement tout se remet dans l'état naturel par le seul ressort des parties. Si son volume au contraire est considérable, la distension ayant été excessive, le ressort des parties est diminué, leur remplacement est lent & tous ces signes indiqués sont évidens, même plusieurs jours après. Le tempérament plus ou moins robuste de la mere, peut à cet égard causer quelques différences.

Les signes d'un foetus avorté & au-dessous du terme requis pour qu'il soit viable, sont l'imperfection de ses membres ou de son corps, le défaut de cheveux, d'ongles aux pieds & aux mains, leur mollesse s'il y en a, les doigts informes ou confondus, les paupieres collées, les orifices trop béans ou même imperforés, la couleur de la peau d'un rouge vif & comme transparent, la grandeur de la fontanelle, ou l'ossification peu avancée des os de la tête. On juge encore de son peu de maturité par le défaut de pleurs ou de cris, par son immobilité ou la foiblesse de ses mouvemens, surtout s'il y a deux jumeaux: s'il n'exécute point de fonction naturelle, telle que l'éternement, le pisser, &c.

Parmi les signes antérieurs ou commémoratifs, sont l'affaiblissement subit du ventre à la suite d'une enflure formée successivement, la cessation du flux menstruel, l'appétit déordonné de plusieurs alimens peu familiers, le vomissement fréquent dans une femme auparavant bien constituée.

A l'avortement ou à l'accouchement, succede une hémorragie utérine plus ou moins considérable, selon que le foetus est plus ou moins avancé. Cette hémorragie est plus abondante que l'évacuation menstruelle ordinaire dans les femmes saines, elle dure plus long-tems, elle abat les forces, & laisse toutes les fonctions dans un état de langueur; tandis qu'au contraire l'évacuation menstruelle développe les fonctions, redonne le jeu aux organes & laisse un certain bien-être indéfinissable. Ces derniers signes sont consécutifs, & comme ils sont bien plus conjecturaux que ceux que l'anatomie fournit, je les range dans la dernière classe. Une grande quantité de linges teints de sang & où l'on trouve quelques caillots, est une raison qui autorise à poursuivre l'examen des parties fait par des experts. L'allégation que quelques femmes donnent d'une suppression de regles, qui sont revenues en plus grande abondance, peut être vraie; mais elle ne doit point empêcher cet examen ultérieur.

On peut joindre au détail de ces signes une partie de ceux dont je parle à l'article des signes de la grossesse ou dans celui de l'infanticide.

Les signes de l'avortement, que présente l'examen de la mere, ne sont pas également sensibles dans tous les tems, & ne paroissent pas à la fois. L'hémorragie, par exemple, cesse pour l'ordinaire

quelques jours après, & c'est à des accidens particuliers qu'il faut attribuer sa durée pendant 30 ou 40 jours après l'avortement. L'aplatissement du col de l'utérus & le relâchement de son tissu & de celui du vagin, disparaissent aussi peu-à-peu, le lait des mamelles prend d'autres routes, les frissons, les tremblemens, les douleurs, les lassitudes diminuent en même proportion que l'hémorragie & la faiblesse, de façon qu'au bout de dix jours, pour l'ordinaire, il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'apercevoir des traces sensibles de ces incommodités.

Si l'avortement s'est fait dans les premiers tems de la grossesse, comme le volume du fœtus étoit peu considérable, le changement dans les parties suit la même règle; c'est en vain qu'on essayeroit de reconnoître, par des signes sensibles, un avortement de cette espèce, même peu de tems après. Les avortemens qui se rapprochent du terme naturel de l'accouchement laissent un espoir bien mieux fondé, leurs signes persistent durant quelque tems, & ce tems est proportionné à l'âge de l'avorton.

Les rides, ou les plis du bas-ventre, s'étendent au-delà du terme des autres signes; mais ces signes pris séparément ou collectivement, ne deviennent décisifs qu'après avoir constaté la cause dont ils dépendent. Ils peuvent être l'effet de quelques causes entièrement étrangères à l'avortement. L'hydropisie du bas-ventre, une tympanite considérable, & qui a duré quelque tems, & tout ce qui cause en général des grandes tumeurs dans cette partie, peuvent donner lieu à ces plis.

La simple suppression des règles peut quelquefois produire du lait dans les mamelles: mais ce lait s'y trouve alors en moindre quantité, il est plus aqueux, les mamelles moins pendantes ou moins flasques que dans l'état de grossesse & après l'avortement.

L'ouverture de l'utérus devient quelquefois encore plus étroite après l'accouchement qu'elle ne l'étoit auparavant, il est des substances qui en favorisent le resserrement. On voit d'ailleurs des filles qui de leur nature ont cette ouverture aussi considérable que celles qui ont accouché. Cela souffre des variétés presque infinies.

L'observation démontre qu'il est des femmes si mal conformées, ou douées d'un tempérament si délicat, qu'il est impossible qu'elles puissent parvenir au terme naturel de l'accouchement, ou qu'elles résistent à l'accouchement lui-même. Dans ces cas est-il permis d'exciter l'avortement pour conserver la mere (comme le veut Slevogt)? Il est absurde de prétendre décider cette question, comme l'ont fait Junker, Moxius, &c. qui absolvent du crime d'homicide celui qui fait avorter un embryon qui n'est pas encore animé. Toutes les analogies & les vraisemblances concourent à prouver que l'embryon est animé lors de la conception. Si l'on refuse d'admettre cette assertion comme prouvée, il est impossible d'assigner le terme de la végétation du fœtus & le commencement de son animation.

Mais j'ajoute encore qu'il importe peu pour le fait que l'ame s'y trouve ou ne s'y trouve pas; il suffit que l'embryon soit capable de la recevoir, que ses organes aient les dispositions requises pour former un être vivant lorsqu'il plaira à l'auteur de la nature de l'animer, pour mettre cet avortement dans le cas de tous les autres. La conception faite, un nouvel être a pris vie par la loi de la nature, il croît, se développe; & si rien ne s'oppose à ses accroissemens, il jouira de tous les droits des hommes. La certitude de la mort de la mere est-elle néanmoins une raison suffisante pour exciter l'avortement? Zacchias, Low, Mercurialis, Hucher, Sennert, & plusieurs canonistes ou théologiens ont

agité cette question. Il ne reste rien de lumineux de tant de controverses; quelques distinctions subtiles, fondées sur des propositions pour la plupart étrangères au sujet, sont ce qui nous reste dans d'immenses volumes. Cette diversité d'opinions effraie dans une question délicate & qui paroît si familière; mais l'étonnement diminue lorsqu'on se rappelle qu'il est rare qu'un médecin soit consulté pour exciter l'avortement dans un pareil cas. On parvient rarement à ce degré de preuve, qui suffit pour annoncer la mort infaillible d'une femme enceinte; la nature ou le principe de vie a dans l'homme des ressources dont on n'a point d'idée. Si l'on juge du danger à venir par les mauvaises grossesses, les avortemens antérieurs, par la difformité ou conformation vicieuse des parties, on est alors autorisé à conseiller à une femme de ne point habiter avec son mari; mais il n'est jamais permis d'exciter l'avortement par aucun motif, & moins encore si le fœtus est déjà avancé.

Dans une femme saine & bien constituée, l'union du placenta avec la matrice est si intime, qu'il est impossible de la rompre par les causes ordinaires; les agens même les plus énergiques sont employés quelquefois sans aucun succès à cet égard, & il est infiniment plus aisé de porter une atteinte mortelle à la vie de la mere, que d'altérer cette liaison avant le terme marqué par la nature.

Il n'y a point de substances propres à exciter l'avortement qui ne soient en même tems capables d'altérer la constitution de la mere. L'action de ces substances s'exerce principalement sur les organes de la circulation & le cours du sang; elle augmente le ressort des solides, elle excite des mouvemens violens & contre nature dans les organes. De-là résultent une augmentation de la chaleur, des douleurs quelquefois excessives, une fièvre plus ou moins considérable, le sang porté avec plus de force dans les vaisseaux du placenta, les déchire, s'épanche par leur ouverture; l'utérus s'enflamme quelquefois, les traces de son union avec le placenta suppurent, s'ulcerent; d'autres fois il s'en suit des squirrhés qui dégèrent tôt ou tard, des fleurs blanches très-difficiles à arrêter; enfin un dépérissement général de tous les organes qui, dans l'état de vie, ont avec la matrice une correspondance immédiate & réciproque.

Le danger commun que courent la mere & le fœtus, & l'incertitude des moyens qu'on peut employer, les rendent donc illicites en toute manière. Il faut attendre le développement du fœtus, on a l'espoir de le conserver avec sa mere par l'opération césarienne lorsque l'accouchement naturel est impossible. Seroit-ce d'ailleurs la première fois qu'on verroit, par succession de tems, une femme mal constituée en apparence, rentrer dans la classe ordinaire, & porter des fœtus à terme sans accident, après avoir fait plusieurs fausses couches?

Si le vice de conformation est extrême, que le danger soit évident pour la mere, & que le fœtus soit encore dans ses premiers tems, seroit-il permis par le droit naturel d'exciter l'avortement par des moyens prudents & à l'abri des altérations intérieures? Les avortemens sont infiniment moins dangereux pour la mere dans les premiers tems; on auroit donc espoir de lui conserver la vie: le fœtus au contraire est condamné à mourir de nécessité, avant ou pendant l'accouchement. Seroit-il permis, dans ce cas, de faire un bien réel en conservant la mere aux dépens d'un fœtus qui ne peut jamais jouir de la lumière? C'est une question trop délicate & trop difficile à résoudre, pour que nous osions hasarder de dire ce que nous en pensons,

Un autre cas encore plus ordinaire, c'est lorsqu'on voit tous les signes d'un *avortement* inévitable, que l'ouverture de l'uterus est resserrée & l'hémorragie si considérable, qu'on ne peut sauver la mere qu'en la faisant cesser. On fait qu'alors le plus sûr & même l'unique moyen d'arrêter l'hémorragie, c'est de tirer le fœtus & l'arriere-faix. Alberti s'oppose à cette pratique qu'il taxe de criminelle; cependant elle est mise tous les jours en usage par les accoucheurs. On dira que le fœtus périt de nécessité dans ces circonstances, puisqu'on n'a aucun moyen de recoller le placenta à la matrice, & que la mere court aussi le même danger tant que dure l'hémorragie.

La certitude de la mort du fœtus, s'il est peu avancé, & la possibilité, ou même la vraisemblance du salut de la mere, feroient des raisons assez puissantes pour autoriser cette pratique. Si le fœtus a atteint le septieme ou le huitieme mois, on a une raison de plus pour la mettre en usage, parce qu'alors le fœtus étant capable de vie, on a espoir de conserver l'un & l'autre.

Mais le fœtus ayant atteint le neuvieme mois & ne pouvant sortir vivant par la mauvaise conformation de la mere, ou les inconveniens de sa situation, est-il permis de le tirer dans l'uterus & de le sortir par pieces, dans le dessein de conserver la mere? Cette question importante a souvent été agitée & l'on s'est même décidé pour la négative. Dans la supposition qu'on avoit à opter entre la vie d'une femme qui a déjà parcouru la moitié de sa course & celle d'un enfant qui est au point de la commencer, on a cru qu'il étoit de l'intérêt de la société & même du droit naturel de sacrifier la mere pour conserver l'enfant. On n'a pourtant point rassemblé tous les élémens de cette espece de calcul. Si l'on donne pour raison de ce choix le bien qui revient à la société de toute la vie d'un homme, comparé avec celui qu'une femme peut procurer par la moitié de sa vie, malgré l'apparence qui en impose en faveur de l'enfant, je croirois que la préférence doit être pour la mere. Elle a déjà franchi l'âge le plus critique de la vie (l'enfance): elle a donné des preuves de fécondité, elle a rendu des services qui exigent quelque reconnoissance, & le droit qu'elle a à la vie est plus probable & mieux fondé que celui d'un fœtus dont on ne connoît ni la force ni l'organisation. En admettant que l'enfant soit vigoureux & vivace, il faudroit tenter l'opération césarienne, en cas qu'elle fût praticable; mais s'il n'y a point d'espoir de réussite, comment se résoudre à sacrifier la mere? Ce que je viens de dire suppose toujours la possibilité de sauver la mere ou l'enfant selon qu'on voudra se déterminer: car si l'état de la mere est désespéré, peut-être faudroit-il préférer de la sauver.

Quiconque excite l'*avortement* par des causes violentes est puni suivant la rigueur des loix. La peine est néanmoins plus légère selon plusieurs jurisconsultes, lorsque le fœtus est encore informe ou qu'il n'est pas animé (selon quelques-uns), elle est plus grieve lorsque le fœtus est déjà formé & capable de vie. Dans le premier cas, on ne punit, selon ces jurisconsultes, qu'à cause du tort fait au pere, en le frustrant de l'espoir qu'il avoit de se reproduire. Dans le second cas on punit l'homicide.

Cette distinction est heureuse, sans doute, dans quelques cas, puisqu'elle mitige la rigueur de la loi sans laisser le coupable impuni; mais examinée de près, elle tient plus à une subtilité qu'au droit naturel. Qu'importe que le fœtus soit informe, pourvu qu'il soit capable de perfection & de vie? Chaque âge de l'homme a sa maniere d'être; un enfant ne ressemble en rien à un adulte ni par les facultés mo-

rales ni par les physiques; il y a peut-être moins de distance du fœtus informe au fœtus organisé, qu'il n'y en a de ce dernier au nouveau né & à l'adulte.

Ce n'est pas l'animation du fœtus qui met obstacle aux *avortemens*, comme le veut Zacchias, (*lib. II. quest. x.*) qui avance que la multiplicité des *avortemens*, dans les premiers tems de la grossesse, vient de ce que le fœtus, encore informe, n'a aucune force & ne s'oppose point à celle qui le chasse; au lieu que vers la fin il est assez vigoureux pour lutter contre cette force. Le fœtus ne jouit d'aucune action de cette espece; renfermé dans ses membranes, il est purement passif, la seule adhérence de l'arriere-faix à la matrice explique cette différence plus naturellement.

Si le fœtus dont une femme avorte volontairement a atteint le septieme mois, & s'il est prouvé par l'examen qu'il est sorti vivant du sein de sa mere, elle est dans le cas d'infanticide, parce que la viabilité de l'enfant, & les preuves positives de vie après la sortie, indiquent sa négligence ou sa mauvaise volonté. Elle est criminelle dans ce cas, lors même qu'elle ne paroît point complice de la cause de l'*avortement*.

Mais si l'enfant dont elle avorte est né mort, foible, avant tout terme usité, alors elle n'est criminelle que dans le cas de complicité de la cause de l'*avortement*.

Dans tout *avortement* d'un fœtus qui a vie, il y a nécessairement hémorragie par la rupture des vaisseaux sanguins qui unissent le placenta à la matrice. Cette circonstance peut n'avoir pas lieu dans la sortie d'un avorton mort depuis quelque tems, mais alors les causes de l'*avortement* n'ont rien qui indique violence extérieure ou intérieure. L'hémorragie n'a pas lieu de nécessité dans les *avortemens* des premiers tems de la grossesse, c'est-à-dire depuis deux ou trois semaines jusqu'à deux mois après la conception. Le placenta n'est pas encore adhérent à la matrice; l'embryon est contenu dans ses membranes comme dans un petit œuf, & cet œuf peut s'échapper par accident lorsque l'orifice de l'uterus se dilate. (*Obs. d'Hipp.*)

Si au contraire l'*avortement* dépend de violence extérieure ou intérieure, il y a toujours hémorragie plus ou moins considérable, quand même le fœtus seroit mort dans le ventre de sa mere avant la sortie. La connoissance de l'union du placenta à la matrice prouve assez ce que je viens de dire. Mais il arrive quelquefois que des causes violentes, qui rompent cette union, ne suffisent point pour faire sortir le fœtus & l'arriere-faix de la cavité de l'uterus. L'hémorragie suit nécessairement la séparation de l'arriere-faix; mais le volume du fœtus, l'inertie ou la foiblesse de la matrice, la construction de son col, permettent la sortie au sang & non à d'autres parties plus volumineuses ou moins fluides; ainsi ce fœtus retenu plus ou moins long-tems dans la matrice, sans aucune adhérence, y séjourne même après l'entiere cessation de l'hémorragie & n'en sort qu'au bout de quelque tems lorsque le viscere qui le retient a repris quelque ressort. Dans ce cas la sortie du fœtus peut n'être point accompagnée d'hémorragie, quoiqu'elle dépende d'un *avortement* par cause violente. Les signes commémoratifs deviennent alors fort nécessaires; l'hémorragie a dû suivre la séparation de l'arriere-faix lorsqu'elle a agi; cette partie une fois séparée est un corps étranger qui incommode la matrice, cette incommodité s'annonce par des symptômes auxquels il faut avoir recours.

Si après avoir constaté l'existence d'une hémorragie antérieure on trouve une continuité de

symptômes jusqu'au moment de la sortie du fœtus, & qu'il soit prouvé que ces symptômes dépendent d'un fœtus mort, putréfié, ou même de la simple irritation qu'excite un placenta non adhérent, il est évident que le cas est semblable à l'avortement accompagné d'hémorragie; la putridité du fœtus & de l'arrière-faix, leur noirceur, le raccornissement des vaisseaux, leur oblitération, sont des signes non équivoques d'une séparation de l'arrière-faix, préexistante depuis long-tems à la sortie.

On présume la mort de l'enfant dans le cours de la grossesse par la nature & la violence des causes qui ont précédé & qui ont pu le tuer, par l'affaiblissement du ventre, la mollesse ou flaccidité des mamelles, la cessation des mouvemens de l'enfant, les défaillances de la mere sans cause manifeste, les frissons vagues, l'écoulement de matieres noires, fétides, par le vagin, &c. V. dans ce *Suppl.* INFANTICIDE, OPÉRATION CÉSARIENNE.

Les causes de l'avortement sont malheureusement très-multipliées, & je fais combien il est dangereux de présenter un tableau qui pourroit fournir à des ames atroces des moyens pernicieux. Dans l'alternative accablante du mal qui pourroit s'ensuivre, & de la nécessité de discuter devant les personnes instruites un objet important, j'aime encore mieux passer sous silence ce dont on peut abuser & me borner à des généralités.

L'absurde crédulité de quelques naturalistes, & les préjugés dont on étoit imbu sur l'évacuation menstruelle, la conception, le développement du fœtus, & le mécanisme ou la vie particulière de l'utérus, ont excessivement amplifié le catalogue de ces causes. On retrouve ici toutes les erreurs dont la matiere médicale a long-tems été remplie; les signatures ou les rapports de certaines substances, la saison, le lieu, l'heure pour les cueillir ou pour les avaler, la manœuvre superstitieuse qu'on ajoutoit, sont un monument bien humiliant pour l'homme qui s'étaye de tant de précautions pour être méchant! Ces préjugés dont l'origine remonte vers des tems très-reculés, sont parvenus jusqu'à nous en leur entier, & quoique méprisés de tems en tems par de grands hommes, ils en ont souvent imposé aux plus graves compilateurs qui, sur la foi d'autrui, n'ont pas manqué d'augmenter leurs recueils du fatras de ces traditions. Un peu de ce scepticisme physique, qui n'évalue les choses que par les faits, ou qui exige de sévères analogies pour les admettre, suffit pour écarter tout ce merveilleux. On peut faire le procès à la mauvaise intention de celui qui emploie une cause regardée par le vulgaire comme efficace; mais il importe au médecin que le juge consulte, d'en connoître la véritable action.

Les effets des substances abortives ne doivent être évalués que relativement. Il n'y a peut-être point de substance qui, prise intérieurement, excite l'avortement de nécessité absolue. La sabine regardée comme l'une des plus puissantes à cet égard, manque très-souvent son effet, & selon Zittmann (*med. for. cent. VI*), elle ne peut le produire en aucun sens. La décoction des baies de laurier & de genévrier se donne sans inconvénient aux femmes grosses, selon Valentini, & comme je l'ai vu moi-même; le borax est sans efficacité selon Loescher. Il en est de même du marrube, de la myrrhe, des émétiques qu'on donne dans plusieurs maladies durant la grossesse. Toutes ces substances enfin, dont l'action paroît la plus énergique, & qui, par une espece de choix, semblent diriger leur action vers l'utérus, s'emploient selon les circonstances & sous différentes formes, durant la grossesse, sans qu'il en résulte de funeste accident.

Les saignées, les coups principalement vers la région de la matrice, les sauts, les chûtes, la peur ou l'effroi, la tristesse excessive ou les chagrins, les joies immodérées, les cris, les efforts, les exercices vénériens trop fréquens, les cours de ventre ou les flux immodérés d'urine, les douleurs excessives, les colliques bilieuses, &c. sont des causes d'une autre espece, dont l'action est plus évidente. La constitution, l'âge & le genre de vie de la mere, l'âge du fœtus, la durée & l'énergie de ces causes sont des considérations nécessaires & qu'on ne doit jamais séparer lorsqu'on recherche la cause d'un avortement. C'est par cette combinaison qu'on peut expliquer comment la même cause obtient son effet & le manque quelquefois. Il m'est d'ailleurs impossible d'entrer dans un détail qui deviendroit immense par la multiplicité d'accidens qui modifient l'action de ces causes. (*Article de M. LA FOSSE, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

AVORTER, (*Æcon. anim.*) se dit d'une femme qui accouche avant le tems de la maturité du fœtus. Il n'y a plus d'avortement après le sixième mois, parce que l'enfant peut vivre. Mais avant le septième, tout accouchement est avortif, & le fœtus meurt. V. AVORTEMENT, *Dict. rais. des sc. &c. & Suppl.* (+)

AVORTER, (*Æcon. rust.*) c'est pousser son fruit avant le tems. Lorsque les arbres sont battus des mauvais vents, ils sont sujets à avorter, & pour lors leurs fruits ne viennent point à maturité.

Dans les forêts on nomme *arbres avortés* ceux qui ne sont point de belle venue, par quelque cause qu'ils aient été endommagés. L'ordonnance veut qu'ils soient récepés. (+)

BLÉ AVORTÉ, c'est celui où l'on apperçoit un dérangement considérable dans la tige, les feuilles, l'épi, & dans l'espece de grain qu'il renferme, avant que le blé fleurisse, & lorsque les tuyaux encore tendres ne sont élevés qu'à un pied ou un pied & demi au-dessus de la terre. La tige de ce blé est ordinairement alors plus basse que les tiges du même âge; elle est tortue, nouée, rachitique. Ses feuilles sont communément d'un verd-bleuâtre, recoquillées en divers sens; mais tantôt tournées en façon d'oublie, tantôt montrant une légère sinuosité en forme de spirale, ou présentant assez bien la figure d'un tire-bourre.

On appelle aussi *blé avorté* ou *venté* celui où il y a de faux épis de froment ou de seigle, qui extérieurement ont belle apparence, mais dont les cellules ne contiennent que peu ou point de grains, ou des grains petits, ridés & affamés.

Quoique la perte du grain soit toujours la suite de cette maladie, les symptômes n'en sont pas toujours les mêmes: les altérations, soit de la tige, soit des feuilles, soit de l'épi, sont inégalement marquées; & l'on voit des épis *avortés*, dont la tige est droite, & la feuille peu recoquillée. Lorsque la maladie est à son comble, & que le blé est entièrement *avorté*, l'épi ne conserve que très-peu de sa figure naturelle; il est maigre, desséché, & ne montre que les commencemens très-imparfaits, tant des pellicules qui doivent envelopper le grain, que du grain même destiné à s'y former.

Dans les cas où l'avortement s'annonce moins à l'extérieur, le tuyau est assez droit, l'épi formé, les feuilles peu tortillées; les balles sont entières, quoique plus courtes que celles des blés sains: mais au lieu de renfermer un petit embryon blanc, & velouté à son sommet, si c'est vers le tems de la fleur, elles ne couvrent qu'un grain verd, terminé brusquement en pointe, & assez semblable à un pois qui commence à se former dans la cosse. Ces grains verds ont souvent deux pointes bien marquées; quelquefois ils en ont trois, & sont configurés de

maniere qu'il semble que ce soit deux ou trois grains qui d'abord aient été séparés, & se soient ensuite réunis en partant de la même base & croissant dans les mêmes balles. Tant que les tiges sont vertes, les grains le sont aussi, & renferment une substance glaireuse. Ils se dessèchent en même tems que les tiges; ils se rétrécissent, deviennent noirs, & conservent néanmoins leur forme, quoique flétris & vuides de tout suc.

Ce rachitisme n'est pas une maladie particulière aux terrains maigres. On en observe dans un bon terrain, au milieu des plus belles touffes de froment, & quelquefois on en cherche inutilement dans des terres où le bled est très-clair & paroît languissant.

Beaucoup de laboureurs méconnoissent cette maladie. Ils confondent les grains noirs *avortés*, qu'ils apperçoivent dans un monceau de froment, avec les grains de nielle, qui effectivement sont à peu près de la même figure.

Fruit avorté, se dit des fruits qui ne viennent point à maturité. Les mauvais vents font *avorter* les fruits. (+)

AVRANCHIN, (*Géogr.*) contrée de France en basse Normandie, qui a le Cotentin au nord, la Bretagne & le Maine au sud, le pays d'Houlmes à l'est, & à l'ouest l'Océan & le golfe de S. Michel. Elle a onze lieues de longueur & environ sept de largeur. La terre y est fertile en bled, en lin, en chanvre & en fruits. Les rivières principales qui arrosent l'*Avranchin*, sont le Canche, la Sée, la Seule & le Cœnon. Ce pays faisoit partie, sous Jules César, de la seconde Lionnoise. (*C. A.*)

AURELIEN, (*Hist. Rom.*) né dans la contrée qui séparoit le pays des Daces de la Macédoine, monta à la puissance souveraine, sans avoir d'autre titre que sa valeur & ses talens pour la guerre; artisan de sa grandeur, il fit oublier que ses peres n'étoient que d'obscurs cultivateurs qui vivoient du produit de leur champ & du fruit de leur travail. L'empire Romain penchoit vers sa ruine, lorsqu'il fut choisi pour le relever, l'an deux cent soixante & onze de notre ère. Après avoir passé par tous les degrés de la milice, il fut proclamé empereur par l'armée qui depuis long-tems avoit usurpé le droit d'élire les maîtres du monde. *Aurélien* avoit la valeur & les talens qui font les conquérans; mais élevé sous la tente, il avoit la rudesse d'un soldat familiarisé avec la poussière du camp. Grand guerrier, il pouvoit briller à la tête d'une armée, mais son caractère inflexible ne pouvoit se plier ni avoir cette souplesse, en quoi consiste l'art de gouverner; fatigué du détail importun des affaires, il négligea la police intérieure, pour ne s'occuper que du rétablissement de la discipline militaire. La foiblesse & l'agitation des regnes précédens avoient jetté l'état dans la langueur. La licence introduite dans les armées y faisoit méconnoître la voix des chefs. *Aurélien* qui étoit l'ouvrage de cette soldatesque insolente, crut l'annoblir en la faisant rentrer dans les bornes de ses devoirs. La sévérité devenue nécessaire, fut portée à l'excès; le soldat étonné de ses vengeances, se soumit sans paroître en murmurer, parce qu'il étoit convaincu qu'il étoit seul digne de marcher à sa tête. Dès que l'ancienne discipline eut été rétablie, *Aurélien* fit des préparatifs pour une guerre étrangère; le sénat proposa d'immoler une hécatombe pour rendre le ciel propice à ses armes; les soldats moins superstitieux que ces magistrats pacifiques, s'écrierent que leur empereur étoit assez puissant pour vaincre, sans associer les dieux à l'honneur de ses victoires. Cette impiété est du moins un témoignage glorieux de la haute idée que la milice s'étoit formée de ses talens, & qui fut justifiée par la défaite des barbares qui depuis long-tems dés-

loient l'occident. Une femme, qui avoit tous les talens qui forment les grands hommes, prit alors le titre de reine de l'orient, & voulut en usurper tous les privilèges; c'étoit Zénobie, reine de Palmyre, princesse qui réunissoit toutes les connoissances qui font respecter les philosophes, & la valeur circumspecte qui fait les héros. *Aurélien* tourna ses armes contre cette illustre ennemie. Zénobie vaincue fut réduite à s'enfermer dans sa capitale, où elle se vit bientôt assiégée. Son ame toujours supérieure à sa fortune, ne s'abaisa point à implorer la clémence de son ennemi; elle lui écrivit une lettre insultante, qui dévoiloit la fierté d'une ame préparée à tous les revers; cette lettre fut l'ouvrage du célèbre Longin qui paya de sa tête le faste de son style. Zénobie, après une défense opiniâtre, sentit l'inutilité d'une plus longue résistance; elle sortit secrètement de Palmyre qui n'étoit plus qu'un assemblage informe de débris. Elle se flattoit de trouver un asyle & des vengeurs chez les Perses, ennemis comme elle des Romains; mais elle fut arrêtée dans sa route, & menée au vainqueur qui eut assez de modération pour ne pas déshonorer sa victoire par la mort d'une femme qui l'avoit insulté; mais il la réserva pour servir d'ornement à son triomphe; il lui demanda comment elle avoit eu l'audace d'insulter un empereur Romain: je ne te reconnois empereur, répondit-elle, que depuis que tu m'as vaincue. *Aurélien* satisfait d'avoir humilié sa fierté, lui assigna des terres suffisantes pour subsister en personne privée.

Tandis qu'il rendoit à l'empire son antique splendeur, ses principaux officiers indignés de ses cruautés, ne purent lui pardonner d'avoir fait mourir son propre neveu, pour un égarement passager. Ils formèrent une conjuration, & ils employèrent le ministère d'un esclave qui l'assassina dans la Thrace, entre Héraclée & Constantinople.

Ce prince pendant un règne de cinq ans & trois mois, éloigna les Germains de l'Italie, qui depuis un siècle étoit devenu le théâtre de leurs brigandages. La défaite des Sueves, des Marcomans, & des Sarmates délivra Milan de ses barbares oppresseurs. Rome sous son règne, fut revêtue de murailles, & l'empire reprit ses premières limites. Il fut le premier Romain qui ceignit son front d'un diadème. Ce Prince craint & admiré des barbares, chéri des peuples qu'il protégeoit contre la licence du soldat, n'est point compté au nombre des empereurs illustres & bienfaisans, parce que les années manquèrent à ses vertus; un règne plus long eût étendu sa gloire & assuré la félicité des peuples: il imprima une flétrissure à tous les délateurs, qui sont les fléaux des états & les ennemis de la vertu. Les exacteurs qui avoient élevé leur fortune sur les ruines du public, rentrèrent dans leur premier néant. Il n'exerça point de persécutions contre les chrétiens; & ceux qui le rangent parmi les ennemis de l'église naissante, sont réfutés par Eusebe qui dit que le démon s'endormit depuis Décius jusqu'à Dioclétien. L'armée dont il avoit été la terreur & l'idole, conserva tant de respect pour sa mémoire, qu'elle ne put se résoudre à lui trouver un successeur parmi ses chefs, dont la plupart étoient les complices de sa mort; l'élection fut renvoyée au sénat, qui ne voulut point accepter ce dangereux honneur; il y eut un long interregne, & l'empire resta sans chef jusqu'à l'élection de Tacite. Il avoit succédé à Quintellus Flavius, proclamé empereur par le sénat; mais ce Quintellus ne fut qu'un phantôme qui s'évanouit à la première nouvelle qu'*Aurélien* avoit été proclamé par l'armée, & dès qu'il apprit qu'il avoit un compétiteur si dangereux, il se fit ouvrir les veines pour se soustraire à la honte d'être redevable de la vie à un rival. (*T. N.*)

AURELIUS PROBUS, (*Hist. Rom.*) empereur Romain, eut le surnom de Probus, qui marquoit son intégrité & l'innocence de ses mœurs. Quoique fils d'un payfan de Dalmatie, il eut toute l'élévation des sentimens d'un prince né sous la pourpre; également propre aux exercices pacifiques & militaires, il fut aussi grand à la tête des armées, que dans les détails de l'administration. Florianus, frere de l'empereur Tacite, s'étoit saisi de l'empire, comme d'un héritage; mais à la première nouvelle qu'*Aurélius* avoit été proclamé empereur, il se fit ouvrir les veines pour ne pas survivre à sa dégradation. Sa mort laissa son rival possesseur tranquille du pouvoir suprême. Les Gaules envahies & dévastées par les barbares, furent délivrées de leurs oppresseurs; & le calme dont elles jouirent, fut le fruit des victoires d'*Aurélius* qui ensuite se transporta dans l'orient, où il dissipa la révolte de Saturninus, qui s'étoit fait proclamer empereur; tous les petits tyrans qui désoleoient l'empire, furent vaincus & punis. Les Sarmates qui faisoient la guerre, moins par un sentiment de gloire, que par l'avidité du butin, furent taillés en pieces, & réduits dans l'impuissance de troubler leurs voisins; toute la terre alloit jouir de la paix acquise par ses armes, lorsqu'une parole imprudente la replongea dans les calamités. *Aurélius* se félicitant du bonheur dont ses peuples alloient jouir, eut l'indiscrétion de dire que, puisqu'il n'y avoit plus de guerre, il falloit licencier l'armée qui surchargeoit le cultivateur; les soldats s'assemblerent tumultuairement, & le massacrèrent dans le lieu même où il avoit reçu la vie, après un regne de six ans. (T-N.)

AURÉLIOPOLIS, (*Géogr.*) Il y avoit autrefois deux villes épiscopales de ce nom dans l'Asie mineure, dont une en Lydie, selon Hiéroclès, & l'autre dans l'Asie proprement dite, selon Léon le sage. (+)

AUREOLUS, (*Hist. de l'empire Romain.*) général de l'armée d'Illyrie sous Gallien, fut proclamé empereur par ses soldats qui le forcerent de prendre la pourpre. Gallien tombé dans le mépris, aima mieux l'avoir pour collègue que pour ennemi, & n'ayant pu réussir à le vaincre, il mendia son assistance contre Posthume qui avoit envahi la Gaule. Gallien ayant perdu la vie dans un combat contre Claudius, le vainqueur, sous prétexte de pacifier l'empire, demanda une entrevue à *Aureolus*; celui-ci plein d'une confiance imprudente, se rendit à l'invitation de son rival qui le fit assassiner auprès d'un pont qui depuis ce tems a conservé le nom de cet empereur. (T-N.)

§ **AURIOLE**, c'est le nom d'un roi & non d'un royaume, comme dit le *Dict. rais. des Sciences*, &c. Voyez le *Voyage de Pyrard*, & la nouvelle édition du *Dictionnaire Géographique de la Martiniere*. « Pour aller de Badara en la terre de Calicut, dit le premier, il faut passer une riviere, & il y a un roi entre deux qui s'appelle *Auriole*, qui n'a aucun port, mais qui demeure en terre, étant ami des Portugais, & ennemi des Malabares en son cœur; mais il n'en fait pas semblant, d'autant qu'ils ont affaire ensemble, & ne se peuvent passer les uns des autres. Par sa terre passe un fleuve qui vient s'emboucher à Marcaire, & qui porte bateaux l'espace de plus de vingt-cinq lieues ». (C.)

AURON, (*Géogr.*) riviere de France en Berry; elle a sa source à trois lieues ouest-nord-ouest de Bourbon-l'Archambault, & son embouchure à Bourges dans l'Evre, après un cours d'environ dix lieues. (+)

§ **AURORE BORÉALE**, (*Physique. Météorologie.*) cette lumiere me paroît avoir plus de rapport avec l'électricité qu'avec aucune autre espece de phénomène; elle fait varier sensiblement la direction de

l'aiguille aimantée, elle électrise des pointes isolées placées dans des tubes de verre. M. Meffier assure même avoir entendu un pétilllement ou un bruit semblable à celui des étincelles électriques.

On fait aujourd'hui qu'il y a beaucoup de rapport entre la matiere de l'électricité & celle de l'aimant; ne pourroit-on pas dire que la matiere électrique se porte vers le nord à raison du mouvement de la terre, & fort par les pôles, sur-tout par les pôles de l'aimant? L'aiguille aimantée décline de 20 degrés vers le couchant; & les *aurorés boréales* paroissent aussi tirer du même côté; elles sont presque continues dans les régions septentrionales, comme l'électricité y est beaucoup plus sensible; tout annonce ici des rapports que des observations plus suivies pourront nous faire mieux connoître. (M. DE LA LANDE.)

Table des AURORES BORÉALES, depuis l'année 394 jusqu'à l'année 1751.

Années.	Aurores Boréales considérables.	Aurores Boréales médiocres.	Total.
de 394 à 500	quelques-unes	quelques-unes	incertain
502	1	0	1
584	1	0	1
585	1	0	1
de 770 à 778	1	quelques-unes	incertain
808	0	1	1
859	3	quelques-unes	incertain
871	0	1	1
930	1	0	1
956	0	1	1
979	0	1	1
992	1	0	1
993	1	0	1
898	0	1	1
1014	0	2	2
1039	0	1	1
1095	1	quelques-unes	incertain
1096	0	1	1
1098	0	1	1
1099	0	1	1
1105	0	1	1
1106	0	1	1
1115	0	1	1
1116	1	0	1
1117	0	2	2
1157	1	0	1
1193	3	0	3
1200	0	1	1
1269	0	1	1
1307	0	1	1
1325	0	1	1
1352	1	0	1
1353	0	1	1
1354	0	1	1
1446	0	1	1
1461	1	0	1
1499	0	1	1
1514	0	1	1
1518	0	1	1
1320	2	0	2
1527	1	0	1
1529	1	0	1
1534	0	1	1
1535	0	1	1
1536	0	1	1
1537	0	1	1
1541	0	1	1
1543	0	1	1
1545	0	1	1
1546	0	1	1
1547	0	1	1
1548	0	1	1
1549	0	1	1
1551	0	3	3
1554	0	3	3
1555	0	2	2
1556	0	2	2
1557	0	2	2
1560	0	2	2

Années.	Aurores Bo- réales con- sidérables.	Aurores Bo- réales mé- diocres.	Total.
1561	0	3	3
1564	0	4	4
1565	0	1	1
1567	0	2	2
1568	0	2	2
1569	0	1	1
1571	0	4	4
1572	0	6	6
1573	0	4	4
1574	0	2	2
1575	2	1	3
1577	0	1	1
1580	0	6	6
1581	9	0	9
1582	5	0	5
1583	3	0	3
1584	0	1	1
1585	0	2	2
1586	0	1	1
1588	0	5	5
1589	0	1	1
1590	0	1	1
1591	0	1	1
1592	0	1	1
1593	0	7	7
1596	0	1	1
1599	0	1	1
1600	0	1	1
1602	0	1	1
1603	0	1	1
1605	1	0	1
1606	0	1	1
1607	1	0	1
1608	0	1	1
1609	0	2	2
1612	0	1	1
1614	0	1	1
1615	1	0	1
1621	1	2	3
1622	0	1	1
1623	0	7	7
1624	0	3	3
1625	2	3	5
1626	1	5	6
1627	0	2	2
1628	3	2	5
1629	3	9	12
1630	0	2	2
1633	0	3	3
1634	0	3	3
1637	0	1	1
1638	0	1	1
1640	0	1	1
1645	0	1	1
1646	0	1	1
1650	0	1	1
1654	0	1	1
1655	0	1	1
1657	0	2	2
1661	0	2	2
1662	0	1	1
1663	0	1	1
1664	0	1	1
1665	0	2	2
1666	0	1	1
1671	0	1	1
1673	0	1	1
1676	0	2	2
1677	0	2	2
1680	0	1	1
1682	0	1	1
1683	0	2	2
1684	0	2	2
1685	0	1	1
1686	2	2	4
1690	3	0	3
1692	0	2	2
1693	0	2	2
1694	0	2	2
1695	0	4	4
1696	0	4	4
1697	0	1	1
1698	0	9	9
1699	0	0	40

Années.	Aurores Bo- réales con- sidérables.	Aurores Bo- réales mé- diocres.	Total.
1702	0	1	1
1704	0	1	1
1707	3	9	12
1708	1	0	1
1709	0	3	3
1710	1	0	1
1711	0	1	1
1714	0	1	1
1716	1	10	11
1717	2	10	12
1718	1	26	27
1719	8	24	32
1720	5	23	28
1721	2	17	19
1722	3	43	46
1723	4	26	30
1724	0	26	26
1725	3	27	30
1726	7	39	46
1727	2	65	67
1728	7	79	86
1729	6	59	65
1730	5	111	116
1731	5	52	57
1732	2	98	100
1733	8	19	27
1734	3	35	38
1735	4	47	51
1736	9	33	42
1737	11	29	40
1738	3	6	9
1739	11	15	26
1740	1	1	2
1741	12	9	21
1742	3	11	14
1743	0	9	9
1744	0	3	3
1745	0	3	3
1746	0	1	1
1747	0	7	7
1748	0	3	3
1749	0	3	3
1750	3	9	12
1751	0	2	2

AUSONES (LES), *Géogr.* ancien peuple d'Italie, qui, selon Tite-Live, habitoit dans les terres, vers Bénévent. Les *Aufones* furent détruits par les Romains 312 avant l'Ere chrétienne, sous le consulat de M. Petitus & de C. Sulpicius. (+)

AUSONIE, (*Géogr.*) ancienne contrée d'Italie, ainsi appelée d'Auson, fils d'Ulysse & de Calypso, & des *Aufones* qui l'habiterent. Ce mot a fait fortune chez les Poètes; & quoiqu'il n'existât plus d'*Aufone* ni d'*Aufonie*, ils ont jugé à propos de désigner l'Italie entière sous le nom d'*Aufonie*, qui leur a paru plus poétique & plus harmonieux que celui d'Italie. (+)

AUSTERLITZ, (*Géogr.*) ville capitale d'un petit pays de même nom, en Bohême; elle est située sur une petite rivière, entre Hradisse & Brin, au sud est de cette dernière. (C. A.)

§ AUTEL, (*Hist. des Relig.*) Ceux qui s'exercent dans l'étude aride & rebutante des étymologies, dérivent le nom d'*autel* du mot latin *altitudo*, parce qu'on n'en érigeoit ordinairement que dans des lieux élevés. L'origine de cet usage remonte à la plus haute antiquité. On présume que les Egyptiens, instituteurs des rites sacrés, furent les premiers qui les introduisirent dans le culte public. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'il y eut des *autels* avant qu'il y eût des temples. La matière & la forme de ces *autels* répondoient à la simplicité des mœurs des premiers tems. Ce furent d'abord l'argile, de vieux troncs d'arbres mutilés, des pierres informes qu'on fit servir à cet usage. L'*autel* de Jupiter Olympien, n'étoit qu'un amas de cendres; celui de Diane à Ephèse

n'étoit qu'un assemblage de cornes entassées d'animaux qu'on croyoit que la déesse avoit tués à la chasse. Moïse fait souvent mention des cornes des autels. Parmi ceux qui se sont dérobés aux outrages du tems & qui sont conservés dans les cabinets des curieux, on en voit de simples où aucune figure n'est tracée. Sur d'autres sont empreintes des divinités, des génies; & on remarque aux quatres coins des têtes de bœufs, de sangliers & d'autres animaux. L'architecture, grossiere dans sa naissance, ne pouvoit leur prêter sa régularité & ses ornemens; & plus ils étoient informes & bisarres, plus ils inspiroient de respect.

Lorsque la pompe & la magnificence se furent introduites dans le culte divin, les autels prirent une forme nouvelle; les arts perfectionnés les assujettirent aux loix de la symmétrie & des proportions. Le luxe des mœurs fit croire qu'ils seroient plus respectés si on les rendoit plus riches. On ne se borna plus à employer la pierre, le marbre, le granite & le porphyre à cet usage; les plus riches métaux servirent à annoblir le culte public, & ce fut sur l'or & l'argent qu'on immola les victimes. Mais cette magnificence n'altéra point la vénération qu'on conservoit pour ceux qui avoient le sceau de l'antiquité simple & grossiere.

Tous les autels n'étoient point construits sur le même modele, & c'étoit la dignité du dieu auquel le sacrifice devoit s'offrir qui régloit leur degré d'élevation. Ils n'avoient ordinairement qu'une coudée de hauteur. Les plus élevés étoient consacrés aux dieux du ciel: les divinités terrestres en avoient de plus bas. Il y en avoit de portatifs qu'on promenoit dans les solemnités, avec les simulacres des dieux. On attribue l'introduction de cet usage aux Chaldéens ou Babyloniens, adorateurs des astres dont ils portoient les symboles dans leurs processions, pour rappeler l'idée des mouvemens périodiques & réglés de ces flambeaux du monde. Les dévots ne se mettoient jamais en voyage sans se précautionner d'un petit autel; chaque famille en avoit dans son laraire où elle sacrifioit à ses dieux Pénates, à Junon & aux génies.

Les autels n'étoient pas exclusivement construits dans les temples; c'étoit dans des antres & des cavernes qu'on sacrifioit aux nymphes & aux dieux infernaux; c'étoit dans les bocages sacrés que la superstition élevoit ces monumens de sa crédulité, parce que c'étoit dans le silence des plus épaisses forêts, qu'on croyoit que les dieux se manifestoient aux hommes & aimoient à répandre leurs bienfaits sur eux. On en dressoit encore par préférence sur les montagnes & sur les lieux élevés, comme plus voisins du séjour de l'immortalité. Dieu, par la bouche de ses prophetes, lance ses anathêmes contre les Israélites qui pratiquoient cette coutume idolâtre. C'étoit-là que s'assembloient les Druides pour y célébrer leurs sacrifices sanglans. Ce fut pour n'avoir aucune conformité avec les païens, que Moïse défendit de planter des arbres autour des autels du vrai Dieu; il ne se borne pas à proscrire ces autels, il ordonne encore de détruire par le feu les bois qui les environnent.

Chaque autel étoit environné de l'espece d'arbre qui étoit consacré au dieu à qui l'on offroit des sacrifices. La multitude s'y rassembloit les jours de fêtes, & après la célébration des mysteres, on formoit des danses, on se livroit à la bonne-cherie & à tout ce qui pouvoit exciter l'allégresse. Le païen charnel ne pouvoit comprendre comment les mortifications, l'abstinence & l'abnégation de soi-même pouvoient être une offrande agréable à la divinité. Dans les événemens heureux, ils lui témoignent leur reconnoissance par des jeux, des fes-

tins & des danses. Ce n'étoit que dans les calamités publiques, qu'ils tâchoient de détourner les fléaux célestes par des sacrifices expiatoires où ils manifestoient tous les signes de l'affliction. On ornoit ces autels de fleurs & de guirlandes, & la foule empressée y portoit ses dons & ses offrandes. C'eût été un sacrilege que de couper les arbres qui formoient leur enceinte, & dont les branches, qui prêtoient leur ombrage, faisoient l'ornement. Les rois faisoient éclater leur magnificence par le grand nombre d'autels qu'ils faisoient construire. Hyarbas en avoit élevé cent en l'honneur de Jupiter. Quoiqu'il y en eût dans les forêts & sur les lieux élevés, on en érigeoit en rase campagne à toutes les divinités champêtres, dans les places publiques, dans les hyppodromes. C'étoit un hommage que les dévots rendoient aux dieux, & que les adulateurs profitoient aux heureux tyrans.

Une des erreurs du paganisme étoit de croire que les dieux résidoient dans leurs statues & dans leurs autels. Ce fut ce qui inspira pour eux un respect, dont la police tira de grands avantages. On s'en servit comme d'un frein qui réprimoit le parjure, qui assuroit la foi des traités & la chasteté des mariages. Il ne se formoit d'alliance, ni de traité de paix qu'à la face des autels. Le magistrat, avant d'exercer ses fonctions, prêtoit serment en touchant on en embrassant l'autel de Thémis: & dans toutes les occasions qui exigeoient la foi du serment, on étoit assujetti à cette formalité. L'époux sembloit n'avoir plus d'outrages à redouter, quand sa tendre moitié avoit juré en face des autels de Junon & de Lucine de ne jamais brûler d'une flamme adultere. On sanctifioit les festins, & pour ainsi dire les voluptés, en mettant un autel dans la salle du festin. Ce spectacle saint devoit arrêter le poison de la calomnie, la licence des propos & les excès de la débauche. Pouvoit-on se livrer à l'intempérance & tomber dans l'oubli de ses devoirs, quand on croyoit avoir un dieu pour témoin? On n'attribuoit pas à tous les autels la même efficacité. Ceux des dieux Palices étoient les plus redoutés; ces dieux inexorables & terribles dans les vengeances qu'ils exerçoient contre les parjures, précipitoient dans un lac quiconque avoit violé la sainteté des autels; celui de Hion attiroit les plus terribles châtimens sur les orateurs qui avoient abusé du don de l'éloquence. Les Romains pour rendre les Carthaginois plus odieux, leur reprochoient d'avoir, par leur perfidie, violé la sainteté des autels.

Les usages observés auprès de ces autels offroient une grande diversité. Celui qui fut élevé en l'honneur d'Hercule, dans la campagne où Rome dans la suite fut bâtie, se trouva, par le laps des tems, situé dans le marché aux bœufs, près de la porte Carmentale: la famille des Potitiens & des Pinariens, avoient le privilege exclusif d'en fournir les sacrificateurs. Après l'extinction de ces deux maisons, le ministere sacré fut confié aux esclaves par l'autorité du censeur Appius Claudius. L'approche de cet autel étoit interdite aux femmes. Des ministres gagés en écartoient avec soin les esclaves, les affranchis, les chiens & les mouches. Il en étoit un autre qui, sans être visible, n'inspiroit pas un moindre respect; l'imagination créatrice l'avoit placé dans le ciel, sous la constellation désignée par ce nom. Le motif du respect qu'il inspiroit étoit fondé sur l'opinion que c'étoit sur cet autel que les dieux avoient juré une alliance défensive & offensive contre les Titans armés pour escalader le ciel. Voyez le savant ouvrage du P. Berthaud de l'Oratoire, sur les autels, d'où cet article est extrait. (T-N.)

* On voit quelques autels antiques dans nos Planches d'antiquités, Suppl.

AUTHENTIQUE, adj. *Mode authentique* (terme de Musique). Dans l'article *ton authentique*, au mot **AUTHENTIQUE**, dans le *Dict. rais. des sciences*, &c. on exprime le rapport des intervalles par les vibrations, ce qui fait que le *mode authentique* résulte de la division arithmétique, & le *plagal* de l'harmonique; mais la plus grande partie des auteurs exprimant le rapport des instrumens par les longueurs des cordes, ils dérivent aussi le *mode authentique* de la division harmonique, & le *plagal* de l'arithmétique, ce qui donne au fond le même résultat, comme on le voit au mot **RAPPORT** (Musique) dans ce Supplément.

A cette dernière explication, qui, comme nous venons de le dire, est la plus générale, M. Rousseau ajoute la suivante, qui éclaircit tout autrement la matière. (F. D. C.)

Quand la finale d'un chant en est aussi la tonique, & que le chant ne descend pas jusqu'à la dominante au-dessous, le ton s'appelle *authentique*; mais si le chant descend où finit à la dominante, le ton est *plagal*. Je prends ici ces mots de *tonique* & de *dominante* dans l'acception musicale.

On appelloit autrefois *fugue authentique* celle dont le sujet procédoit en montant; mais cette dénomination n'est plus d'usage. (S.)

AUTHION, (Géogr.) rivière de France en Anjou. Elle a sa source à l'étang de Saint-Georges-d'Hommes, & son embouchure dans la Loire, à une lieue sud-est d'Angers, après un cours d'environ quinze lieues. (+)

AUTISSIODORENSIS PAGUS, (Géogr. du moyen âge.) l'Auxerrois, le comté, le pays, le diocèse d'Auxerre.

Les capitulaires de Charles le Chauve l'appellent *pagus Alciodrinus*, les annales de Fuldes, *Regio Alcidronensis*, celles de saint-Bertin, *Autiodorensis*.

Auxerre, *Autissiodorum*, ville celtique, de la dépendance des Sénonois, connue par l'itinéraire d'Antonin & le récit d'Ammien Marcellin (l. XVI.), fut le chef lieu d'un *pagus*; elle fut même démembrée de la cité des Sénonois & érigée en cité particulière, mentionnée dans la notice de l'empire, *civitas Autissiodorum*.

Ce canton étoit originairement aussi étendu que le diocèse l'est aujourd'hui; puisque les monumens Romains (*Itin. Anton. Tab. Peut.*) font mention de *Brivodunum*, Briave; *Massava* ou *Mesva*, Mève; *Condate*, Cône, *Chora*, placé par M. le Beuf à Crevan, & par M. Pafumot à Ville-Auxerre, au-dessus de Saint-Moré-sur-Cure. (V. *Mém. Géog. p. 57.*) Les écrivains postérieurs nous indiquent *Giomus Giumsum*, Gien; *Interammes*, Entrains; *Colonia vinosa & ad Icaunam*, Coulanges-les-vineuses & Coulanges-sur-Yonne. (*Not. Gal. p. 71.*)

Auxerre, avec son territoire propre, forma, dès le VI. siècle, un canton ou comté qui eut ses comtes particuliers: nous voyons Péonius & son fils, le fameux Mommol, sous le Roi Gontran, en 561. Ermenol jouit de la même qualité sous Charlemagne. Louis le Débonnaire, en fixant les états de Charles son fils, comprit le pays Auxerrois, dans la portion qu'il lui destina en 838. (V. *Hist. d'Aux. tome II. p. 17. 25.*)

On peut voir dans le volume de l'Abbé le Beuf, tout ce qui regarde les comtes d'Auxerre, qui ont aussi possédé long-tems les comtés de Nevers & de Tonnerre.

Charles V. acquit en 1370, ce comté de Jean de Châlons pour 3 000 francs d'or, qui vaudroient actuellement, selon le calcul de M. le Pere, 717315 liv. si on entend les francs en espèces réelles d'or; si on les entend en argent 594769 livres. Charles VII. céda ce comté au duc de Bourgogne,

par le traité d'Arras en 1435: & il fut pour toujours réuni à la couronne par Louis XI, en 1477, après la mort du duc Charles le Téméraire.

Pour la connoissance des lieux de ce *pagus*, nous avons consulté les *Capitulaires* de Baluze; l'*Histoire d'Auxerre*, en 2 vol. in-4^o, par M. le Beuf; la *prise d'Auxerre*, in-8^o, par le même Auteur, & ses *Dissertations*, en 2 vol. in-12; le *Martyrologe d'Auxerre*, in-4^o. & les ordonnances de nos rois, en 12 vol. in-fol. Nous en avertissons ici, afin de ne pas répéter les citations.

S. Pelerin ou Pelegrin, envoyé dans les Gaules, par le pape S. Xiste, apôtre & premier évêque d'Auxerre, fut arrêté par les idolâtres à Entrains, & mis en prison à Boui où il consumma son martyre en 304. Boui est à dix lieues d'Auxerre, sud-ouest de l'archiprêtré de Puifaye, *Baugiacum in agro Autissiodorensi*.

Le martyre de S. Prix & de ses compagnons, est marqué par les savans Auteurs du *Martyrologe d'Auxerre*, à l'an 274, *Cociaco in territorio Autiss.* S. Germain ayant découvert leurs reliques, bâtit, en l'endroit même, un monastère appelé *Cociacense ad Sanctos*, ou Couci-les-Saints; c'est présentement une paroisse nommée *Saints-en-Pufaye*, in *proximiâ*, à six lieues d'Auxerre.

Ce saint évêque fit aussi élever une église dans le lieu où la tête de S. Prix fut trouvée; c'est aujourd'hui la petite ville de *Saint-Prix*, par corruption *Saint-Brix* ou *Saint-Bri*, formée par le concours que Héric dit s'être fait à ces reliques, à l'occasion des miracles qu'elles opéroient.

Comme S. Germain, un des plus célèbres évêques des Gaules, étoit très-riche en fonds de terre, il en disposa de son vivant, vers 431, en faveur de sa cathédrale, bâtie par son prédécesseur. Il lui donna la terre d'Apoigny, de Varzy, Mannai, Touci & Perrigni; *Epponiacum*, *Varziacus*, *Manneceuse*, *Taucia*, *Patriniacus in pago Autiss.*

Sainte Pallaye, *Palladia*, qui accompagna depuis Ravenne le corps de S. Germain, a donné le nom au village où elle fut inhumée; on y voit encore son tombeau, *Sanctæ Palladiæ vicus*. Dans la Crypte d'Ecolives, est le tombeau de Sainte Camille, morte en 448, *vicus Scolivensis*. Ces deux paroisses, jusqu'au X^e. siècle, étoient très-fréquentées à cause des miracles qui s'opéroient aux tombeaux de ces vierges.

S. Matien, qui a donné son nom à une abbaye d'Auxerre, possédée par les prémontrés, mourut à la fin du V. siècle, à Fontenoi, près de Levis, à sept ou huit lieues d'Auxerre, *apud Fontanum in pago Autissod.* C'est à ce lieu qu'il faut fixer le champ de la sanglante bataille qui se livra entre les enfans de Louis le Débonnaire, en 841, & qui porta un coup mortel à la maison Carlovingienne.

Le solitaire Salve, *Salvius*, s'est sanctifié dans l'Auxerrois, au VI. siècle. Il y avoit avant le X^e, un oratoire sous son nom, près du bourg de Villeneuve, qui a pris son nom de ce saint, *Villa nova Sancti Salvii*.

Dès le VI. siècle, on voit sous l'invocation de S. Valérien, évêque d'Auxerre, une église à Chitry, à trois lieues d'Auxerre, dans l'archiprêtré de Saint-Bri, *Castriacum vel Chitriacum in pago Autiss.*

S. Romain, hermite au VI. siècle, mourut à Druye; où il est patron de l'église paroissiale, *loco Drogus vel Drogia*. Ses reliques furent transférées en 844, dans l'abbaye de Saint-Germain.

Le savant abbé le Beuf nous a conservé, dans le premier volume de l'*Histoire d'Auxerre*, p. 116, la description que S. Aunaire, dix-huitième évêque, fit de son diocèse, vers 580. Nul autre diocèse dans le royaume ne peut se flatter d'avoir une description

aussi ancienne. Le saint évêque ne compte que trente-sept bourgs ou chefs-lieux, avec leur dépendance; car quand il nomme un de ces endroits qui avoient des villages ou hameaux voisins, il ajoute, *cum suis*: ainsi il met Druye, *Drogi cum suis*; Gien, *Gienus cum suis*; Varzi, *Varziacus cum suis*. On y voit *Matriacus*, Merry-sur-Yonne; *Accolaus*, Accolai; *Bazerna*, Bazarne où passoit la voie Romaine d'Autun à Auxerre; *Epponiacus*, Apoini; *Vendosa*, Venouse; *Gaugiacus*, Gouaix ou Goix; *Cuffiniacus*, Chassenai; *Mons Mantogene*, Montmain; *Balgiacus*, Baugile-Terre; *Scollixa*, colive, &c.

Le roi Dagobert accorda en 634, à l'abbaye de Saint-Julien d'Auxerre, nouvellement fondée par l'évêque Pallade, les terres de Migenes en Sénois, *Migena*, de Vincelle & de Truci-sur-Yonne, *Vincella* & *Tauciacum in pago Autiss.*

Dans le testament de S. Vigile, évêque d'Auxerre, en 684, il est fait mention de S. Fargeau, *Feriolum*, capitale de la Puifaye, qui est un démembrement du *pagus Autissiodorensis*; on peut croire que c'est le *Feriolas super lupam* (Louain), que Saint Didier donna à l'église de Saint-Germain. Heribert y bâtit un château en 990.

S. Tétrice, vingt-troisième évêque d'Auxerre, vers 692, nous a laissé un monument aussi singulier que précieux pour l'Histoire topographique du diocèse d'Auxerre. C'est l'acte de convocation de tout son clergé, pour faire chacun à son tour l'office à la cathédrale. Après les abbayes, on voit marqués en mars le bourg d'Ecolive, *Scoliva vicus*; en avril Bazarne, Ninty ou Nitry, Lichay, *Barcerne vicus*, *Nanturiacus* & *Liciacus*; en mai Courcon, Merry-le-sec, *Corcedonus*, *oratorium Sancti Memmii*; en juin le Val-de-Barges & Mannai ou Saint-Amant, *Bargiacus* & *Nantoniacus*; en juillet Neuvi, Blaineau, Briare, *Nonus vicus*, *Blaniolus*, *Brioderus*; en août Aligni, Turi, *Eligniacus*, *Tauriacus*; en septembre le bourg d'Ouaine, Pourcin, Touci, Epoigni & Charbai, *Odonæ vicus*, *Pulverenus*, *Tociacus*, *Epponiacus*, & *Carbaugiacum*; en novembre Donzi, *Domitiacus*; en décembre Lonren & Saissy, monastères, *Longoretum*, *Sessiacum*.

Frédegair nous apprend que le roi Pepin, en 760, passa la Loire à Mefve, *ad Masucum* ou *Marvam in pago Autiss.* *Ligerim transmeavit.*

S. Hugues, après avoir mené la vie la plus solitaire dans l'Auxerrois, mourut en 800, au village de Nanygne, aujourd'hui Menou, proche Varzi, à onze lieues d'Auxerre, *Nancivinea in pago Autiss.*

Nithard, historien contemporain, en racontant la bataille mémorable donnée dans l'Auxerrois en 841, nomme cinq ou six endroits près du lieu aquatique, qu'il désigne par ces mots *Locum Fontanetum*, favoir; *Tauriacus*, *Brittas*, *Lagis*, *Solemnas*, *Rindam*, *Rivolus Burgundionum*, tous situés *in pago Alcedonense*. M. le Beuf pense que c'est Fontanelle, Turi, Bretignelles, Fay, Goulennes, & la rivière d'Andruie qui a sa source aux fontaines de Druye. M. Pafumot qui a visité ces endroits prétend prouver que *Fontanetum* est Fontenoy près Levis, qui fut le lieu du combat. Le savant historien d'Auxerre croit que les corps des soldats tués furent inhumés au village d'Estet, *Testæ*, & à Estete-Milon, *Testæ-Milonis*. On trouva en 1725, près du hameau de la Fosse-Gilet, dans une vigne, vingt tombeaux remplis d'ossements, dont M. le Beuf dit avoir vu les restes.

Charles le Chauve, en reconnaissance de ce qu'il avoit été bien reçu dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, unit en 859 à ce monastère Luci-Lebois, *Lucum-Lucianum, in pago Autiss.* Ce roi lui donna encore une vigne au val des champs, *in loco valli pascentis intra fines vincellenses*; c'est la paroisse de Vaux,

& Champs son annexe, dont le curé qui est curieux a ramassé plusieurs médailles anciennes trouvées dans les environs.

Cette même abbaye avoit en 864 une métairie à Seignelai, *mansum in Siliniaco*. L'évêque Héribert en donna l'église à l'abbé Héric, en 995.

M. Colbert y avoit établi une belle manufacture pour les ferges dites de Londres.

Charles le Chauve en 868 passa la Loire à Pouilli, *Poliacum, in pago Autiss.* Le roi Carloman y demeura quelque tems en 881.

Charles le Simple enrichit l'abbaye de S. Germain de plusieurs héritages situés à Iranci & à Maillesur-Yonne, *Irenciacum* & *Malliicum, in pago Autiss.* Le même prince vers l'an 901, à la prière du comte Richard le Justicier, rend à l'église matrice d'Auxerre, la terre de Crevan, *Crevennum*, avec ses dépendances, situées à Vermenton & à Germigni, *Vermentone* & *Germiniaco*; Crevan payoit autrefois la dime à la maison d'hospitalité d'Auxerre. C'est près de cette ville que les François & les Ecois furent battus par les Bourguignons en 1423. Claude de Chastellux, maréchal de France, prit cette ville & la rendit au chapitre d'Auxerre: c'est depuis ce tems que l'aîné de la maison de Chastellux est chanoine honoraire de cette église.

Il se tint à Airi, *Airiaco*, à trois lieues d'Auxerre, une grande assemblée pour la paix en 1015; le roi Robert s'y trouva avec les évêques & les barons de Bourgogne. Airi est connu dès le sixième siècle, puisque Marthe, épouse de S. Amatre, y finit ses jours.

Le vénérable Humbaud, évêque d'Auxerre sa patrie, réunit à son église celle de Coulon (aujourd'hui Courgy): il rendit au clos épiscopal d'Apoigni sa première fécondité; ce lieu a pris depuis le nom de *Regeanes* ou *Regenes*, *Regius annis*, ainsi appelé dans une chartre de 1145. C'est la belle maison de campagne des évêques sur l'Yonne. Gui de Mello y reçut S. Louis le 25 juillet 1266, lorsqu'il alloit à Vezelai. Le roi Jean allant en Bourgogne y séjourna en décembre 1361.

Pontigni, seconde fille de Citeaux, fut fondée en 1114, dans une terre de franc-aleu qui appartenoit à Hildebert, chanoine d'Auxerre, *Pontiniacum in pago Autiss.* Les rois Louis IX & Philippe de Valois y sont venus honorer les reliques de S. Edme.

Rigni-sur-Cure, abbaye de Bernardins, fondée en 1119, est marquée dans une bulle d'Innocent II, *Regniacum in Autissiodorensi parochiâ* (diocèse.). Le roi Charles V mit cette abbaye sous sa sauve-garde, en obligeant les moines à un anniversaire en 1375. Le cartulaire de cette abbaye fait connoître au douzième siècle Joux, *Juga*; Champlive, *Campliicum*; Saci, *Saciicum*, auquel le grand-prieur de France accorda des privilèges en 1234; Chatel-Cenfois, *Castellum-Censorii*; Vincelles, *Vini cellæ*; Vincelotte, *Vini cellula*, ainsi appelées des celliers où l'on renfermoit le vin d'Iranci, qui est en réputation de tems immémorial, dit l'abbé le Beuf.

Fierre de Courtenay accorda des privilèges en 1229, confirmés par Charles V. en 1371, à Mailla-Ville en Auxerrois. *Arci*, *Arciacum*, est fameux par ses grottes. Le patronage des églises de Migey, de Charentenay, du Val-de-Mercy, de Vaux-sur-Yonne & de Courgy fut accordé à l'abbaye de Saint-Julien par l'évêque Hugues de Montaigu, en 1136. *Metegium Carentenaium*, *Marciicum*, *Vallis ad icau-nam*, *Corgiacum*. (C.)

* § *AUTOMATIA*, (Mythol.) cette déesse du hasard est la même que la Fortune. *Timoleon Fortunæ, quam Automatiam vocant, templum erexit*. Cornel. Nep. *Automatia Fortuna* est la même que *spontanea Fortuna*. Lettres sur l'Encyclopédie.

* AUTOMATISME, f. m. mot inventé par M. de Réaumur, pour exprimer la qualité d'automate dans l'animal, c'est-à-dire, le système des mouvemens qui dépendent uniquement de l'organisme du corps animé, sans que la volonté y ait aucune part. Il mérite d'être adopté.

AUTONNE, (Géogr.) petite rivière de France dans le Valois. Elle a sa source dans la forêt de Retz, & son embouchure dans l'Oise, au-dessus de Verberie, après un cours d'environ quatre lieues. (+)

AUTONOME, (Mythologie.) c'est le nom d'une des cinquante Néréides. (+)

§ AUTUN, (Géogr.) une des plus anciennes & des plus opulentes villes des Gaules, connue avant les Romains, sous le nom de *Bibracte Æduorum*, & depuis Auguste sous le nom d'*Augustodunum*, (montagne d'Auguste) d'où l'on a fait successivement *Augustun*, *Ostun* ou *Austun*, & finalement *Autun*.

Cette ville a soutenu plusieurs sièges : elle fut ruinée par Tetricus & par les Bagaudes, rétablie par Constantin, qui y séjourna en 311; saccagée par les Sarrasins en 731, elle ne put se relever de ses ruines. On voit encore l'enceinte de ses anciens murs qui a plus de deux lieues. On admire les portes d'Arroux & de Saint André, ouvrages des Romains : la première est une espèce d'arc de triomphe dont les pierres ne sont jointes ni par le fer ni par le ciment : il reste encore sur le second étage huit colonnes cannelées, revêtues de leurs chapiteaux & de leurs plintes : les ornemens d'architecture sont fort élégamment travaillés.

On remarque les restes de temples antiques & d'un amphithéâtre. La pierre de Couhard paroît avoir été un phare pour conduire les voyageurs, ou une pyramide élevée sur le tombeau de quelques illustres Eduéens. Plus de huit chemins militaires partoient de cette grande ville, où l'on découvre souvent une quantité de marbres étrangers & précieux en fouillant la terre, des urnes, des statues & des médailles.

La cathédrale de Saint Lazare est l'ancienne chapelle des ducs : les nouvelles décorations que le chapitre vient de faire en rendent le chœur & le sanctuaire superbes, & méritent le coup d'œil des curieux.

La collégiale de Notre-Dame, fondée par le chancelier Rollin en 1444, possède un tableau original de Pierre de Bruges, en bois, qui est admiré des connoisseurs.

Autun a donné naissance à plusieurs personnages distingués, tels que le célèbre Eumene, Professeur d'éloquence aux écoles meniennes sous Constance & Constantin, devant lesquels il prononça quatre discours que nous avons : Saint Germain, Evêque de Paris, mort en 576, honoré d'une épitaphe faite par le roi Chilperic.

Pierre Turel, sçavant astrologue, mathématicien & principal du college de Dijon en 1520, fut le premier maître de Pierre Duchatel, un des grands hommes du siècle de François I.

L'illustre président Jeannin, le ministre & le confident d'Henri IV, mort en 1622, est inhumé en sa chapelle, dans la cathédrale, où l'on voit son mausolée.

Les quatre freres Guyon, dont M. de la Mare a publié les œuvres en latin & en grec, in-4°. 1658.

La Donne, Thomas, Munier & Saulnier & le théologal Germain, nous ont laissé des ouvrages sur l'histoire de leur patrie : les Clugny, les Poillot, les Montholons sortent d'*Autun*.

Le commerce de cette ville, située sur l'Arroux,

est en bois & en bétail : elle est à 19 lieues de Dijon, 8 de Beaune, 18 de Moulins. (C.)

§ AUXERRE, (Géogr.) ancienne ville du duché de Bourgogne; en latin *Altiiffiodorum*, *Autofiodorum*, ou, selon la table de Peutinger, *Anteffiodorum*. L'*Itineraire* d'Antonin la nomme *Antiffiodorum*. Les empereurs Romains l'érigèrent en cité & chef-lieu d'un *pagus*, en la détachant de la cité des Sénonois. Elle a eu des évêques distingués, comme SS. Amateur, Germain, Aunaive, Didier, Tetricus; & dans les derniers siècles Jacques Amyot, Nicolas & André Colbert & Charles de Caylus : on nous a donné la vie de ces deux derniers.

Le procureur du roi du bailliage, les barons de Doufy & de Saint-Vrain & de Touci portoient autrefois dans un fauteuil l'évêque, à son entrée, depuis l'église de Saint Germain jusqu'à la cathédrale. Elle est dédiée à Saint Etienne, & passe pour une des plus belles églises du royaume. La plupart des géographes & auteurs de dictionnaires, sans en excepter ceux de la Martinière & d'Expilli, n'en disent rien, & réservent leurs éloges pour le palais épiscopal qui n'a nulle apparence, & qui n'est qu'une maison ordinaire.

Un canonicat est attaché depuis quatre siècles à l'aîné de la maison de Chastellux, en reconnaissance de ce que Claude de Beauvoir, sire de Chastellux, maréchal de France, prit Crévant sur certains robeurs & voleurs, y soutint avec succès un siège opiniâtre & rendit cette ville au chapitre d'Auxerre en 1423. Quand le seigneur de Chastellux prend possession de son canonicat, il est botté, épéronné, revêtu d'un surplis, un baudrier par-dessus, & une épée; sur le bras gauche, il porte une aumusse, & sur le poing un oiseau de proie; de la main droite il tient un chapeau bordé, couvert d'un plumet; dans cet équipage, il est installé dans les hauts sièges, entre le pénitencier & le sous-chantre : huit comtes de Chastellux ont pris solennellement possession de ce canonicat. Lorsque César Philippe de Chastellux, en 1683, entra au chœur avec ces habits singuliers, en présence de Louis XIV, des courtisans se mirent à rire; le roi leur dit : il n'est peut-être aucun de nous qui n'ambitionnât une pareille prérogative au même prix.

Guillaume-Antoine de Chastellux, fils de César, en prit aussi possession en 1732. (V. Merc. fr. juin 1732.)

L'abbaye de Saint Germain, fondée en 422 par ce grand évêque, dans sa maison paternelle, & où il fut inhumé en 448, renferme jusqu'à 60 corps saints, dans des grottes que Conrad, beau-frere de Louis le Débonnaire, descendant de Jean le Clerc, fit bâtir en 850. Il y a un pilier qui porte cette inscription, *polyandron*, c'est-à-dire, tombeau de plusieurs grands hommes : il est creux & profond, & fait comme celui de Saint Pierre à Rome. M. Segulier, évêque d'Auxerre, y trouva en 1636 trente corps saints, avec les instrumens de leur pénitence & de leur martyre.

Il y a encore trois abbayes, une collégiale & huit paroisses. Cette ville, située sur l'Yonne, très-favorablement pour le commerce, a donné plusieurs hommes illustres dans la république des lettres; tels que Mamertin ou Mamert au v^e siècle; le moine Héric au ix^e, qui fut précepteur de Lothaire, fils de Charles le Chauve; le moine Remi, son disciple, & recteur des écoles d'Auxerre, au x^e. Stuber Radulphe au xi^e; Robert de Saint-Marien, chroniqueur au xii^e; Guillaume d'Auxerre, théologien scholastique au xiii^e; Roger de Collery, poète du xv^e siècle; Jean le Clerc, chancelier de France en 1420; Bon, avocat, mort à Paris en 1628; Jean Duval, habile antiquaire, interprete des langues orientales, mort en 1632; Roger de Pilles, à qui nous devons la *Vies des Peintres*, mort en 1709;

il descendoit de Jacques de Pilles, président en l'élection de Clameci, qui fut ennobli en 1596; Edme Pirot, professeur en Sorbonne, & chancelier de Notre-Dame, mort en 1713; Louis Ligier, connu par différens ouvrages sur l'agriculture & le jardinage, mort en 1717, & Jean le Beuf, chanoine d'Auxerre, & de l'académie des inscriptions & belles lettres, dont l'érudition étoit si vaste & si connue. Il a donné en 2 vol. in-4°, des mémoires sur l'histoire civile & ecclésiastique d'Auxerre, en 1743. Ce savant estimable finit sa carrière en 1760: M. l'abbé Potel, son confrere & son compatriote, lui a consacré une épitaphe honorable. (C.)

* § AUXESIE, (Mythol.) Quoi qu'en dise l'auteur de cet article, on lit dans Pausanias, liv. II: que « les Eginetes & les Epidauriens rendent un culte particulier à Auxésie & à Damie. C'étoient, selon eux, deux jeunes filles qui vinrent de Crete à Trezene, dans le tems que cette ville étoit divisée par des partis contraires. Elles furent les victimes de la sédition, & le peuple qui ne respecte rien, les assomma à coups de pierres; c'est pourquoi ils célèbrent tous les ans en leur honneur, un jour de fête, qu'ils appellent la *Lapidation*. »

Herodote, liv. V, raconte l'histoire des statues d'Auxésie & de Damie, faites de bois d'olivier, & des cérémonies observées dans les sacrifices que l'on faisoit à ces déesses. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

§ AUXONNE, (Géogr.) en latin *Auffonia*, *Aufsona*, ville de Bourgogne sur la Saone: la belle levée de pierre qui est au bout du pont, & qui a 2340 pas de longueur, fut construite en 1405 par les ordres de Marguerite de Baviere, duchesse de Bourgogne.

François I, ayant cédé par le traité de Madrid en 1527, le comté d'Auxonne, Lanois vint assiéger cette ville qui restoit attachée à la France, & après neuf mois de vains efforts, il fut obligé, par la vigoureuse résistance des habitans, de lever le siège. Le château a été bâti par les rois Louis XI, Charles VIII & Louis XII. Vauban fortifia la ville en 1673. Il y a de belles casernes bâties depuis peu, & une école d'artillerie. Jurain publia, sous Louis XIII, l'histoire d'Auxonne & de ses comtes. La famille le Camus, qui a donné de savans évêques, un cardinal & d'illustres magistrats à la France, est originaire d'Auxonne. (C.)

A X

AXAMENTA, ou ASSAMENTA, (Musique des anciens.) on appelloit ainsi les vers Saliens, soit parce qu'on les chantoit à voix seule (*assa voce*), soit parce qu'ils étoient gravés sur des ais ou planches, au rapport de Bullenger. (*de Theatro, lib. II, cap. IV.*) d'après Festus. (F. D. C.)

AXIOTÉE, (Hist. anc.) femme de Nicoclès, roi de Paphos, est un exemple également mémorable de la tendresse conjugale, & de l'horreur de l'esclavage. Son mari, condamné à mort par l'ordre du premier Ptolomée, se poignarda lui-même, pour éviter la honte de tomber sous la hache du bourreau. Cette femme craignant pour elle & pour sa famille la même destinée, crut devoir suivre son généreux exemple; elle passe dans l'appartement de ses filles qu'elle étrangle de ses propres mains, pour les soustraire à l'esclavage, & dans le désespoir où la plonge cet acte de férocité, elle va trouver les sœurs de Nicoclès, & les exhorte à mourir ensemble: toutes à son exemple s'enfoncent un poignard dans le sein, après avoir eu la cruelle précaution de mettre le feu au palais, pour réduire leurs corps en cendres, ne voulant pas être, même après leur mort, dans la dépendance de leur persécuteur. (T-N.)

* § AXUM, (Géogr.) autrefois grande ville d'Abyssinie, & *Cuzum*, ville en Abyssinie, sont la même, nommée aussi *Caxumo*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

A Y

AY, (Géogr.) rivière du Cotentin, dans la basse-Normandie, elle se perd dans l'Océan, à quatre lieues nord-nord-ouest de Coutances, après un cours d'environ quatre lieues. (C. A.)

AYALLA, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) arbre des îles Moluques, très bien gravé, mais sans détail, par Rumphe, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, page 122, planche LXXX, sous le nom d'*arbor versicolor*, à cause des couleurs irisées de son écorce. Les habitans d'Amboine l'appellent *ay-alla*, qui veut dire *arbre de dieu*; les Malays *caju-cawan*.

Cet arbre s'éleve jusqu'à la hauteur de 80 pieds. Son tronc, qui est très-droit, en a jusqu'à 50 ou 60, sur 3 à 4 de diamètre, & est couronné par une cime sphérique, médiocrement touffue, formée par des branches menues, cylindriques, longues, opposées en croix, & écartées sous un angle de quarante degrés ou environ. L'écorce qui les recouvre, ainsi que le tronc, est mince, unie, lisse, luisante, communément blanche, & facile à séparer par lames minces comme un papier, ou une membrane, qui, vues de loin du côté opposé au soleil, montrent un mélange agréable des couleurs de l'iris; savoir, le rouge, le jaune & le verd: regardées de près, ces lames ressemblent assez à des cartes géographiques; mais leurs couleurs diminuent à mesure qu'elles sechent, & on n'en voit que de faibles traces sur l'écorce des arbres qui sont morts, parce qu'elle dépend entièrement de l'humidité qui abreuve les vaisseaux de cette écorce; leur bois est blanc, fongueux, mou, formé de plusieurs cercles peu épais, mais bien sensibles par les fibres grossières qui les composent.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, placées sur les branches à des distances assez grandes les unes des autres, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, une à deux fois moins larges, seches, fermes, peu onduées, entières, noirâtres en-dessus, cendré-pales en-dessous, relevées d'une côte longitudinale, aiguë, tranchante, à six ou huit nervures alternes de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique fort court.

Des aisselles des feuilles supérieures, sort alternativement une fleur assez semblable à celle du geroffier, composée d'un calice à cinq denticules sur l'ovaire, d'une corolle à cinq pétales, arrondis, courts, une fois plus longs; de cinq étamines égales au calice, & d'un style avec une stigmate simple. L'ovaire qui est sous la fleur est simple, lisse, uni, cylindrique, fort peu plus long que large, & devient en mûrissant une baie ou écorce comparable à celle du myrte, à une loge fermée qui ne s'ouvre point, & qui contient beaucoup de graines petites, triangulaires & brunes.

Qualités. L'*ayalla* est rare; il croît sur les bords sablonneux des fleuves, sur-tout du Sapalewa dans l'île de Ceram: lorsqu'on le coupe il rend beaucoup d'eau.

Usages. Son bois n'est pas employé, parce qu'il n'est pas de durée. Les Malays enlèvent seulement son écorce pour la mâcher avec l'arc ou le betel, comme contre-poison, & toutes les fois que leur corps est languissant & comme engourdi.

Remarques. L'*ayalla* est, comme l'on voit, un nouveau genre de plante qui doit être placé dans la seconde section de la famille des onagres, à côté du *blakea*.



Rumphé nous apprend que sur les montagnes de la même île de Ceram, on en voit une autre espece que les Malays appellent *caju sarassa* & *caju swangi*, parce que son écorce est marquée de grandes taches qui imitent des fleurs, & qu'elle est si unie, si polie, que les fourmis même ne peuvent y monter. (M. ADANSON.)

AYE, (Géogr.) petite ville d'Angleterre, dans la province de Suffolk, entre Ipswich & Norwich. Elle est dans un pays couvert de bois, & dans une situation champêtre des plus agréables. Long. 19, lat. 52, 40. (C. A.)

AYMETTEN, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) genre de plante qui doit être placé dans la famille des anones. Rumphé en a observé aux îles d'Amboine deux especes que nous allons décrire.

Première espece. AYMETTEN.

L'aymetten, proprement dit, des habitans d'Amboine, est encore connu dans cette île sous le nom d'aymetten lou yla; les Malays l'appellent *caju itam bezaar*: Rumphé en a publié une bonne figure, sous la dénomination de *arbor nigra latifolia*, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, page 10 & 12, planche V.

C'est un arbre haut de plus de quatre-vingt pieds, dont le tronc est droit, entier, sans branches jusqu'à la hauteur de cinquante à soixante pieds, sur quatre à six pieds de diamètre, & couronné par une cime ronde, formée de branches alternes, assez courtes & lâches, fermes, écartées presque horizontalement. Son bois est blanc, médiocrement dur; mais il se carie & pourrit communément, lorsqu'il passe trois pieds de diamètre; il est recouvert d'une écorce jaune intérieurement, & noire au-dehors.

Ses feuilles sont alternes, assez ferrées, disposées sur un même plan le long des branches, dont le feuillage est applati; elles sont elliptiques, pointues au deux bouts, longues de sept à dix pouces, presque deux fois moins larges, entières, minces, fermes, verd-noires, ternes, relevées en-dessous d'une côte aiguë, à sept ou huit nervures de chaque côté, opposées, portées sur un pédicule cylindrique très-court, & ouvertes presque horizontalement. Avant leur développement, elles sont roulées de manière que la dernière enveloppe toutes les autres, & forme un bourgeon conique, menu & très-long au bout des branches, comme dans l'ébénier & le *diospiros*.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle des feuilles, & pour l'ordinaire, peu après qu'elles sont tombées, de sorte qu'elles paroissent sortir des branches mêmes, mais c'est toujours d'un point qui étoit auparavant renfermé dans l'aisselle même des feuilles; elles sont quatre ou cinq fois plus courtes que les feuilles, & pendantes à un pédicule menu, une fois plus court qu'elles. Chaque fleur consiste en un calice, ouvert en étoile à trois divisions caduques, deux fois plus court que la corolle qui est à six pétales verd-jaunes, égaux, longs d'un pouce & demi, pédicules pendans. Au centre de la fleur est une masse en tête, aussi courte que le calice, composée de cent étamines courtes, sessiles, qui embrassent étroitement cent ovaires sphériques pédiculés. Chaque ovaire, en mûrissant, devient une écorce sphéroïde, de trois à six lignes de diamètre, orangé, à une loge, portée sur un pédicule deux à trois fois plus long, enfermant une amande brune, composée, comme celle de l'annoni, d'un corps charnu comme feuilleté en travers, & contenant à son extrémité inférieure un petit embryon à deux lobes, plats, droits, dont la radicule pointe en bas vers la terre.

Qualités. L'aymetten est assez rare sur les montagnes d'Amboine. Il n'a ni faveur ni odeur sensible dans aucune de ses parties.

Usages. Son bois est trop pesant pour être employé dans les couvertures des bâtimens. On en fait des solives & des poteaux, ou des colonnes, ou des mâts de barques; mais pour cela on choisit les arbres de moyen âge, qui n'ont pas plus d'un à deux pieds de diamètre, car lorsqu'ils sont plus gros, ils ont pour l'ordinaire le cœur carié & pourri: son écorce s'enleve aisément, & donne une espece de filasse qui se file.

Seconde espece. LAUN MAUN.

Dans les mêmes îles d'Amboine, on trouve aussi rarement une seconde espece d'aymetten, que les habitans d'Amboine appellent *aymetten laun maun*, & *caju itam daun kitsjil*, & les Malays *caju itam* ou *caju avang utam*, & que Rumphé a fait graver assez exactement, quoique sans détails, sous le nom de *arbor nigra parvifolia*, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, pages 10 & 11, planche IV, figure II.

Le laun maun est moins grand que l'aymetten: il s'élève rarement au-dessus de 50 à 60 pieds. Son tronc n'a guère plus de deux pieds de diamètre; il est aiguë ou sinueux, à bois blanc, solide, dur, varié de veines noires, semblables à un tissu de crin de cheval, & quelquefois de grandes taches; en vieillissant son cœur devient noir, de l'épaisseur d'un demi-pied, mais d'un noir moins foncé que l'ébène vrai; de sorte qu'il ressemble fort à l'ébène blanc, appelé *camiten* par les habitans de Boeron, à l'exception de la substance qui est plus sèche & plus noire. L'écorce qui le recouvre est plus mince, plus sèche que dans l'ébène, jaune dedans, noire & ridée extérieurement.

Ses branches sont fermes, d'un noir sale, ridées, assez ferrées, ouvertes sous un angle de 50 à 60 degrés, & couvertes seulement de quatre à cinq feuilles, longues de quatre à six pouces, & souvent de neuf à dix pouces dans les jeunes pieds, une fois à une fois & demie moins larges, du reste semblables à celles de l'aymetten.

Ses fleurs ressemblent aussi à celles de l'aymetten, mais elles sont portées sur un péduncule un peu plus long qu'elles. Ses ovaires & fruits sont au nombre de 60 à 70 écorces ovoïdes, longues de quatre à cinq lignes, portées chacune sur un pédicule égal à sa longueur, ou fort peu plus long.

Qualités. Cet arbre se trouve, mais en petite quantité, sur les montagnes d'Amboine, de Boeron & de Celebe.

Usages. On préfère son bois à celui de l'aymetten, parce qu'il est plus solide, pour les mêmes usages, & on choisit par préférence, celui qui a crû dans des terrains pierreux.

Remarques. L'aymetten forme donc un genre de plante, qui doit être placé dans la famille des anones, près de celui du cananga, qui n'en diffère presque qu'en ce que ses baies ont plusieurs loges & plusieurs graines. (M. ADANSON.)

AYOUD, (Géogr.) nom de l'un des dix-neuf gouvernemens qui composent l'empire actuel du Mogol. Il est au nord-ouest du Gange, avec celui de Cachemire, non loin d'une des branches de l'Imatis. C'est un très-beau pays semblable en tout à celui de Cachemire. (C. A.)

AYSÈNE, (Géogr.) petite riviere de France en Languedoc. Elle a sa source à deux lieues nord-ouest d'Uzès, & son embouchure dans le Gardon, près de Collias, après un cours d'environ quatre lieues. (+)

AYTIMUL, f. m. (Hist. nat. Botanique.) nom que les habitans de Boeron, l'une des îles Moluques, donnent

donnent à un arbre dont Rumphe a publié une très-bonne figure, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, page 63, planche XXXV, sous la dénomination de *lignum curinum*, c'est-à-dire, bois d'est, qui est la traduction du mot *ay-timule*, car *ay*, chez les Boérons, veut dire bois, & *timul* ou *timule* signifie oriental. Ces mêmes peuples l'appellent en langage Malays *raju sissir*, qui veut dire bois de peignes *lignum pectinum*.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de 20 à 30 pieds sous la forme d'un limonier. Son tronc a 8 ou 10 pieds de hauteur, & un pied & demi à deux pieds de diamètre. Il est couronné d'une tête ovoïde ou sphéroïde assez dense, formée de branches alternes, cylindriques, menues, médiocrement serrées, disposées circulairement, écartées sous un angle de 45 degrés, dont le bois est, ainsi que celui du tronc, jaune, terne tant qu'il est humide, plus clair quand il est sec, de substance solide & fine; veiné de traits livides & bruns lorsqu'il est vieux, & couvert d'une écorce peu épaisse. Il a auprès des racines des ailes ou des especes d'acoves qui le rendent comme cannelé d'un bout à l'autre.

Chaque branche est garnie de dix à douze feuilles dont les trois inférieures tombent quelquefois vers le tems de la maturité des fruits, disposées alternativement & circulairement, assez serrées par intervalles d'un pouce environ, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, entières, molles, verd-noirâtres en-dessus, cendrées en-dessous, relevées d'une côte longitudinale, accompagnée de chaque côté de six à sept nervures comme opposées & portées sur un pédicule cylindrique assez court.

De l'aisselle de chaque feuille sort un corymbe sessile de trois à quatre fleurs hermaphrodites vertes, longues de trois lignes, pendantes sur un péduncule de même longueur. Elles consistent en un calice à cinq divisions persistentes, & en une corolle ouverte en étoile à cinq pétales une à deux fois plus longs que lui, elliptiques, pointus, une fois plus longs que larges, en cinq étamines presque aussi longues, & en un ovaire à un style & à un stigmate simple. L'ovaire en mûrissant devient une écorce ou capsule ovoïde, longue de trois lignes, de moitié moins large, verte, à une loge, s'ouvrant en deux valves, & contenant un pepin hémisphérique, jaune de fiel, à chair sèche recouverte d'une peau fine.

Qualités. L'*ay-timul* n'a encore été observé qu'à Boeron sur les montagnes qui sont dans la partie boréale & orientale de cette île. Cependant les habitans de Boeron disent en avoir vu aussi à Java & dans d'autres lieux plus occidentaux. Lorsqu'on entame son écorce, elle rend un suc laiteux & visqueux.

Usages. Quoique son bois ne soit pas bien dur, & qu'il se fende aisément en long, les habitans de Boeron en font des peignes, sur-tout de celui des acoves voisines des racines qui est jaunâtre. Il en font aussi des carquois pour enfermer leurs fleches. Ce bois sèche difficilement, & lorsqu'on le tient quelque tems enfermé dans des lieux sombres, il se tache de veines livides qui lui procurent une couleur peu agréable.

Remarques. L'*ay-timul* est, comme l'on peut juger par cette description, un genre de plante particulier qui vient naturellement dans la famille des pistachiers, entre le *mal-naregam* & le *manga*. Voyez nos Familles des plantes imprimées en 1759, volume II, n°. 44, page 345. (M. ADANSON.)

AYTRÉ, (Géogr.) petite ville de France dans le pays d'Aunis, environ à une lieue sud-est de la Rochelle. Le sol des environs produit du bled excellent & beaucoup de vin. (C. A.)

AYTUY, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante ainsi nommée à Amboine & très-bien figurée par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, page 213, planche CXXXVIII, sous le nom d'*Ichthyodonos littorea*. Les habitans d'Amboine l'appellent *aytuy*, *aytohi* & *ay pue*.

C'est un arbre de moyenne grandeur, haut de 25 à 30 pieds, à tronc tantôt solitaire, tantôt double, menu, élevé de 10 à 12 pieds, sur cinq à six pouces de diamètre, & couronné par une cime conique, épaisse, à peine une fois plus longue que large, composée de branches alternes, menues, longues, disposées circulairement & ouvertes sous un angle de 40 degrés ou environ.

Chaque branche porte 10 à 12 feuilles disposées d'une manière assez lâche alternativement & circulairement sur toute leur longueur. Ces feuilles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, deux fois moins larges, dentelées légèrement dans leur contour, assez épaisses, lisses, d'un verd bleuâtre, relevées en-dessous d'une côte & de huit à dix paires de nervures comme opposées, peu sensibles & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique, assez court.

De l'aisselle de chaque feuille sort une fleur hermaphrodite, petite, d'un verd jaunâtre, pendante sur un péduncule égal à celui de la feuille. Cette fleur consiste en trois étamines fort courtes & en un ovaire sphérique, terminé par un style & un stigmate simple; l'ovaire en mûrissant devient une capsule sphérique, dure, de cinq lignes de diamètre, d'abord verte tachée de cendré, enfin cendré-noire, marquée de six sillons dont trois plus profonds, à trois loges qui ne s'ouvrent point, & qui contiennent chacune une graine triangulaire, variée de cendré & de brun; la troisième de ces graines avorte pour l'ordinaire.

Culture. L'*aytuy* est assez rare à Amboine dans le canton d'Hitoe, où il croît dans les forêts, sur le rivage ou dans les plaines voisines de la mer. Il fleurit en mai & juin. Chaque capsule en tombant à terre produit seulement deux plantes parce que la troisième loge est stérile.

Qualités. En quelque endroit qu'on blesse cet arbre, il répand un suc laiteux & visqueux, mais en petite quantité. Son écorce est d'un verd-noirâtre. Son bois est blanc, mou & léger, mais durable, & n'est nullement sujet aux vers.

Usages. L'*aytuy* est mis au rang des arbres laiteux pernicieux. C'est pourquoi on n'en fait presque d'autre usage que d'employer son fruit pour empoisonner les poissons. Pour cet effet, on fait dans les rivières une petite enceinte où l'on plonge de petites corbeilles pleines de ses fruits pilés grossièrement, & que l'on bat avec des baguettes jusqu'à ce que l'eau en devienne mousseuse & couverte d'écume. Alors on voit les poissons renfermés dans l'enceinte, furnager morts; on les mange sans qu'ils incommodent aucunement.

Il paroît que la qualité venimeuse de ces fruits réside particulièrement dans leur capsule ou coque, car les enfans l'ouvrent & en mangent sans danger les amandes qui sont douces & à-peu-près du goût de celles du nanari. Son bois bien sec sert à faire des sabots.

Remarques. Quoique Rumphe nous laisse ignorer si l'*aytuy* a un calice, nous ne pouvons guere douter qu'il n'en ait un, & nous remarquons dans sa description une irrégularité facile à rectifier; car en comparant cet arbre au bois d'aigle *agallochum*, il dit qu'il a de même ses fleurs en épi, sans cependant dire qu'il a les deux sexes séparés sur deux individus différens; mais dans sa figure les fleurs sont hermaphrodites, ou au moins les femelles sont solitaires, axillaires, & non en épi comme dans l'*agallochum*;

les fruits sont aussi différens, de sorte que l'*aytuy* forme un genre particulier voisin de l'*agallochum*, dans la famille des tithymales; voyez notre 45^e. famille, volume II, page 355. (M. ADANSON.)

AYUNE, f. m. (Hist. nat. Botanique.) arbre de la famille des cistes, ainsi nommé à Amboine, & très-bien gravé, quoique sans détails, par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum*, sous la dénomination de *arbor nuda*, volume III, page 89, planche LIX. Les Malays l'appellent *boa tay cambing*, c'est à dire, arbre aux crottes de bouc, à cause de la figure de son fruit; les habitans d'Amboine *ayune*, *ayunin* & *aynehu*; ceux de Leytimore *sassisse niwel*, c'est à dire, perceur de coco; & ceux de Soyan *ayhua laha*, qui veut dire fruit sanguin.

Cet arbre est des plus minces que l'on connoisse relativement à sa hauteur qui est de 40 à 50 pieds. Son tronc est très-droit, ou peu sinueux, ferme, simple, élevé de huit à dix pieds sur trois à quatre pouces au plus de diamètre, recouvert d'une écorce si fine, qu'elle ressemble à une membrane lisse, & couronné par une cime conique élançée, deux à trois fois plus longue que large, formée de branches rares, alternes, menues, longues, fermes, ouvertes sous un angle de 45 degrés, & arquées en bas par le poids des feuilles.

Celles-ci sont au nombre de cinq à dix, disposées circulairement & alternativement sur chaque branche, assez ferrées, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de sept à dix pouces, deux fois moins larges, entières, molles, d'un verd obscur ou noirâtre en-dessus, cendrées en-dessous, relevées d'une côte à six ou huit nervures, comme opposées de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique, menu & court, à l'origine duquel on voit deux stipules en écailles qui tombent peu après leur développement.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi égal à elles ou d'un tiers plus long, couvert d'un bout à l'autre d'environ 25 à 30 fleurs, à calice purpurin ou tube irrégulier, pointu en-dessus, en demi-lune & sinueux en-dessous, caduc, auquel succede une baie ovoïde, de la grandeur & forme d'une crotte de bouc ou d'une prune un peu ridée extérieurement d'abord verd-pâle, ensuite purpurine, enfin noire, à chair peu épaisse, succulente, d'une faveur acide, astringente, à-peu-près comme la prunelle mûre ou le jambos sauvage, à une loge contenant un osselet ovoïde, oblong & ridé; lorsqu'on mange ce fruit, il tache la bouche en violet noir, comme fait l'airelle ou le myrtil.

Lieu. L'*ayune* croît à Amboine & à Celebe, dans les plus hautes & les plus épaisses forêts des vallons les plus ombragés. Il fleurit en juillet, & ses fruits sont mûrs en septembre & octobre.

Qualités. Son bois est compact, très-homogène, très-durable, & brun comme celui du *kore* auquel il supplée; il est si dur, qu'on a beaucoup de peine à faire ployer ses branches.

Usages. Ses fruits se mangent, plutôt comme rafraîchissans, qu'à cause de leur goût. Les femmes en donnent à leurs enfans comme un astringent, légèrement sudorifique, qui les empêche de pisser au lit. Ils servent aussi à teindre les toiles en noir; pour cela on ensevelit ces toiles pendant trois jours avec ses baies pilées dans une terre noire fangeuse. Les Malays les emploient encore pour teindre leur riz en noir dans certains jours de fête. Son bois sert à faire des manches de haches & des maillets; on en fait aussi des fauffets pour percer les cocos & le *jaka*, appellés *tsjampadaha*, pour fonder si leur amande est suffisamment mûre.

Remarques. Rumphe nous ayant laissé ignorer de quelle nature sont la corolle & les étamines de l'*ayune*,

nous ne pouvons absolument décider si cet arbre appartient à la famille des châtaigniers. Néanmoins il nous paroît avoir plus de rapports avec les plantes de la famille des cistes, & tenir, pour ainsi dire, le milieu entre le *nitraria* & le *perin-kara*. Voyez nos Familles des plantes, volume II, n^o. 54, page 447. (M. ADANSON.)

A Z

AZA ou AZOR, (Géogr.) ville de la tribu d'Ephraïm, dans la Palestine, à l'orient du mont Hébal.

Pline place une petite ville de ce nom dans l'Arménie, au pied des montagnes, entre Trébifonde & Néocésarée. (C. A.)

AZALEA, (Botanique.) dit improprement *chevre-feuille d'Amérique*, en anglois *upright honeysuckle*.

Caractere générique.

D'un calice coloré & permanent, divisé par le haut en cinq parties aiguës, fort la fleur qui est formée en entonnoir: c'est un long tube, lisse, échancré en cinq parties; les deux segmens supérieurs sont renversés en dehors, les deux latéraux se courbent vers l'intérieur, & l'inférieur est pendant. Cinq étamines déliées, de longueur inégale, environnent un embryon sphérique, qui devient ensuite une capsule arrondie, partagée en cinq loges, remplies de semences menues.

Especes.

1. *Azalea* à feuilles rigides par les bords, à fleur de peryclymenum.

Azalea foliis margine scabris corollis piloso-glutinosis. Linn. Sp. pl. 151.

Upright honeysuckle with a white flower.

2. *Azalea* à feuilles ovales & à très-longues étamines.

Azalea foliis ovatis, corollis pilosis, staminibus longissimis. Linn. Sp. pl. 150.

Azalea commonly called, red American upright honeysuckle.

Le premier ne s'éleve qu'à la hauteur de deux ou trois pieds: les fleurs naissent en grappes d'entre les feuilles, à l'extrémité des branches: elles sont à l'extérieur d'un blanc mêlé de jaune pâle; elles exhalent une très-bonne odeur.

Le second atteint jusqu'à la hauteur de douze pieds dans son pays originaire, mais en Europe on n'en voit guere qui en aient plus de six. Les mâtres pédicules des fleurs sont fort longs, & partent de l'aisselle des branches; ils supportent un bouquet de fleurs rouges, qui sont divisées par le haut en cinq échancrures égales; les étamines & le style sont droits. Il fleurit en juin.

Ces plantes croissent naturellement dans plusieurs parties de l'Amérique septentrionale, dans les terres humides & ombragées: il faut les planter dans une situation semblable, sous peine de les voir languir ou périr; & il est bon de couvrir la terre de litière autour de leurs pieds pendant l'hiver. Leur semence est rarement bonne & leve difficilement. Les arbustes qui en proviennent, ne fleurissent qu'au bout de plusieurs années: on multiplie les *azaleas* des surgeons qui poussent autour de leurs pieds, lorsqu'ils sont un peu forts; il faut arracher & planter ces surgeons en automne. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

* AZANITES, (Antiq. Judaïques.) d'un mot hébreu qui signifie écouter. Les *azanites* étoient chez les Juifs, des ministres subordonnés aux prêtres, & aux chefs de la synagogue, dont ils exécutoient les ordres.

AZAOTON ou AZOAT, (Géogr.) désert d'Afrique, en Lybie. Ce sont de vastes étendues de sables

où l'on trouve rarement de l'eau, & où ceux qui sont obligés de les traverser, se conduisent par la bouffole, comme sur la mer. (C. A.)

AZARIAS, (*Hist. des Juifs.*) ou Ozias, fils d'Amasias, commença à régner à Jerusalem à l'âge de seize ans, après le meurtre de son pere qui fut massacré par ses propres sujets. Cet exemple terrible influa beaucoup sur la conduite de ce prince, auquel l'écriture sainte ne reproche autre chose, sinon que de n'avoir pas détruit les hauts-lieux, & d'avoir voulu offrir l'encens dans le temple, fonction réservée aux seuls prêtres. Cette témérité fut punie par une lepre, dont il fut frappé d'une manière assez singulière, si nous en croyons l'historien Joseph. Il nous dit qu'au moment que le prince mettoit la main à l'encensoir, un tremblement de terre fit ouvrir la voûte du temple, & donna ainsi passage à un rayon de soleil qui frappa le front du roi, dont le corps parut aussitôt chargé de lepre. Il régna cinquante-deux ans, & mourut l'an du monde 3245.

AZEDARACH, (*Botanique.*) *melia*, dans Linnæus; improprement *lilas des Indes*; en Anglois, *bead tree*; en Allemand, *paternosterbaum*; en Portugal & en Espagne, *ziziphus alba*, & en Italie, *pseudocymorus*: le nom de *melia*, donné par Linnæus, a été appliqué par Théophraste à une sorte de frêne.

Caractère générique.

La fleur consiste dans un nectarium monopétale, échancré par son bord en dix parties, & environné de cinq pétales lancéolés, qui s'étendent. Au haut du nectarium, s'élevent dix petites étamines; il se trouve au fond en embryon conique, qui devient un fruit globuleux & uni, qui contient une petite noix à cinq sillons rigides en-dehors, qui répondent à cinq cellules, dont chacune contient une semence oblongue.

Especies.

1. *Azedarach* à feuilles bipinnées (doublement conjuguées,)

Azedarach ou *melia foliis bipinnatis*. Flor. Zeyl. 162.

Bead tree.

2. *Azedarach* à feuilles conjuguées.

Azedarach ou *melia foliis pinnatis*. Hort. Cliff. 161.

Melia with winged leaves or ever green bead tree.
Le premier résiste en pleine terre à nos hivers modérés, lorsqu'on attend, pour l'y exposer, qu'il ait pris quelque consistance; on fera bien toutefois de le placer à une bonne exposition, de mettre quelque couverture autour de son pied, & même de le couvrir de nattes, lorsque le froid sera excessif.

Sa feuille est composée & surcomposée, c'est-à-dire, que le pédicule principal porte quatre pédicules plus petits, placés alternativement, auxquels sont attachés des folioles ovales-pointues & un peu obliques, qui ont une coche profonde, & sont profondément dentelées; leur verd est luisant & intense; les fleurs naissent en grappes, elles sont d'un blanc bleuâtre; lorsque les fruits sont mûrs, ils sont jaunes; les petites noix qu'ils contiennent servent à faire des chapelets.

Cet arbutte mérite d'être placé dans le bosquet d'été; mais il faut lui trouver ou lui pratiquer une bonne exposition. Dans son pays originaire, c'est un arbre du quatrième ordre: il est indigène de Syrie; de-là il a été transporté en Espagne & en Portugal, où il est maintenant fort commun. On l'a depuis peu naturalisé dans quelques îles des Indes occidentales. Les *azedarach* qu'on élève de la graine venue de ces îles, fleurissent mieux que ceux produits par la graine de Portugal; elle doit être

femée en mars, dans des pots enterrés dans une couche de tan: si elle est bonne, elle germera au bout de deux mois. En juin, il faudra familiariser peu-à-peu les jeunes arbres avec l'air libre, & ensuite les y livrer tout-à-fait, mais à une bonne exposition. En octobre, on les placera sous des chassis; le printems suivant, plantez chacun à part dans un petit pot que vous mettrez de nouveau dans une couche de tan, sans trop les ombrager par les paillassons. En juin, vous les exposerez à l'air libre; ils doivent passer quatre ou cinq hivers sous des chassis, au bout duquel tems vous les tirerez des pots en motte, en recoupant seulement le bord de la motte pour rafraîchir les fibres, & vous les planterez en avril là où ils doivent demeurer.

On prétend que la pulpe ou brou de son fruit, est un poison pour les hommes: elle est mortelle aux chiens.

Le second est un arbre du troisième ordre dans l'Inde & l'île de Ceylan où il croît; il fleurit en juin, & exhale alors une très-bonne odeur: il demande la terre chaude. Ses feuilles sont fétides, sa verdure est perenne: il se multiplie de graine comme le premier. (M. le Baron de TSCHOUDI.)

§ AZEM, (*Géogr.*) royaume d'Asie, au nord de celui de Tipra, & à l'orient du Mogolistan, non loin du lac de Chiamai; son territoire produit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie. On y trouve des mines d'or, d'argent, d'acier, de fer & de plomb. On y recueille la plus belle laque des Indes, & une grande quantité de soie. Les hommes & les femmes y sont généralement beaux & bien faits. Le roi d'*Azem* tient sa cour à Kemmerouf, qui est situé environ à cinquante lieues d'*Azo* ou *Azoo*, anciennement la capitale; ses sujets ne lui paient aucun subside; il se contente de toutes les mines qui lui appartiennent en propre, & plus humain que les autres rois de l'Inde, il n'y fait travailler que des esclaves qu'il achète de ses voisins; ainsi tous les habitans menent une vie aisée; il y en a peu qui n'aient leur maison à part, avec une fontaine environnée d'arbres. La polygamie est en usage parmi eux, & il n'y a presque aucun homme qui n'ait quatre femmes pour le moins. On fait un grand commerce dans ce pays, d'or, d'argent, de soie, de laque, de bracelets d'écaillés de tortue, de rail & d'ambre jaune. (C. A.)

AZENAY, (*Géogr.*) petite ville ou bourg de France, en Poitou, à cinq lieues, nord-est, des Sables d'Olonne; il est de l'élection d'Olonne: c'étoit autrefois une ville plus considérable. (C. A.)

§ «AZER, (*Géogr. sacr.*)... au-delà du Jourdain». *Dict. rais. des Sciences*, &c. C'est en deçà du Jourdain; «sur le chemin de Sidon» *ibid.* C'est sur le chemin de Naplouse à Scythopolis, selon l'Itinéraire Jérusalemite. (C.)

AZERQUES, (*Géogr.*) rivière de France, qui a sa source à une lieue ouest-nord-ouest, de Beaujeu, & son embouchure dans la Saône, après un cours d'environ dix lieues. (+)

§ AZIMUT, (*Astronomie & Gnomonique.*) La connoissance de l'*azimut* mene à la détermination de la méridienne, qui est fort utile dans la géométrie pratique, & nécessaire dans la gnomonique & dans la navigation. Ce ne fera donc pas un hors-d'œuvre que d'indiquer quelques moyens peu connus de trouver l'*azimut*.

Un de ces moyens est d'abord le cadran azimutal. Voyez AZIMUTAL, dans ce Supplément. Un autre est l'instrument tracé dans la figure 26 (planche V. de Gnomonique, dans ce Supplément.); en voici la description.

Faites un angle droit *ABC*, & sur une échelle quelconque prenez la partie *AB* égale à la moitié

du sinus de la hauteur du pôle, & sur l'autre jambe de l'angle droit la partie BC égale à la moitié du cosinus de la hauteur du pôle.

Joignez la CA , & au point A tirez AE perpendiculaire sur AC , & AG perpendiculaire sur AB . Sur la AB prolongée en F , prenez AF égale au sinus de la plus grande déclinaison du soleil, pour le rayon pour lequel AB est la moitié du sinus de la hauteur du pôle, ou, ce qui revient au même, pour un rayon égal au double de AC ; ensuite pour le rayon AF , prenez les sinus de la déclinaison de tous les degrés du zodiaque, & portez-les sur les droites AF , AE à commencer par A , vous aurez des rayons avec lesquels du centre A vous décrirez des arcs de cercle: le plus grand FGE donne toute la grandeur de votre instrument. Divisez le quart de cercle GF en degrés, à commencer par le point G , & portez les divisions vers E & vers F .

Marquez sur la droite AF les signes septentrionaux, c'est-à-dire depuis le bélier jusqu'à la vierge inclusivement, & sur la droite AE les signes méridionaux, chacun à sa place.

Prenez BC pour rayon: déterminez sur ce rayon les sinus de tous les azimuts de minute en minute, de degré en degré, suivant la grandeur de l'instrument. Dans la figure ils sont marqués de dix degrés en dix degrés: portez chaque sinus de B en C & en D : de chacun de ces points, comme centre, décrivez par A des arcs de cercle terminés par l'arc FGE , & distingués par les degrés des azimuts, qu'on numérote d' E vers F , & de F vers E : enfin appliquez des pinules à la règle AB , & attachez au centre A un fil avec un plomb H & un grain mobile I .

Pour faire usage de cet instrument, étendez le fil le long de la ligne AF si le soleil est dans les signes septentrionaux, & le long de la ligne AE si le soleil est dans les signes méridionaux. Mettez le grain I sur le lieu du soleil. Supposons, par exemple, que le soleil soit au vingt-troisième degré du taureau, ou au septième degré du lion, le grain fera en L : ensuite laissez pendre librement le fil: tournez l'instrument en sorte que le point A regarde le soleil, s'il est dans les signes septentrionaux, & qu'au contraire le point B regarde cet astre, s'il est dans les signes méridionaux. Enfin dirigez le côté AB de l'instrument vers le soleil. Le fil à plomb & le grain vous indiqueront l'azimut. Notre exemple, lorsque le soleil est élevé de 20 degrés, donne le 93° degré de l'azimut, depuis midi & le 87° degré depuis le nord.

L'angle EAG est celui de la hauteur de l'équateur qui est toujours plus grande que la hauteur du soleil en hiver; c'est pourquoi le fil à plomb coupera toujours quelque azimut.

On peut, au lieu du fil à plomb, se servir d'une règle qui tourne autour du point A , & qui porte les pinules. Dans ce cas la droite AG doit toujours être horizontale, & les signes avec les sinus de la déclinaison des degrés du zodiaque, qui sont à présent sur les droites AF , AE , doivent être sur la règle mobile.

Cet instrument n'est que la partie nécessaire de celui qui est tracé à la fig. 25 de la planche IV. En voici la construction.

Prenez à volonté une droite AC : faites l'angle CAB droit: prenez AB égale à la tangente de la hauteur de l'équateur pour le rayon AC : ensuite prenez AB pour rayon, & pour le rayon AB faites AD égale au cosinus de l'azimut: joignez la DC : coupez-la également en E ; du centre E & de l'intervalle EC décrivez un arc de cercle qui passera par les points D & A , & la figure sera faite pour l'azimut dont AD est le cosinus. Prenant sur la

droite AB depuis le point A vers B les cosinus de tous les azimuts, tirant une droite par l'extrémité de chaque cosinus & par le point C , coupant cette droite en deux également, & du point de division comme centre, & de la moitié de la droite comme rayon, décrivant des arcs de cercle, l'instrument sera préparé. Dans la fig. 25, on a pris les azimuts de 15 degrés en 15 degrés.

Il est clair que tous les centres se trouveront dans la droite HG qui est parallèle à la droite AB , & qui passe par le point E ; de plus toujours HF est à FE comme BA à AD , comme le rayon au cosinus de l'azimut qui répond à l'arc dont E est le centre. L'on a fait CA à AB comme le rayon à la tangente de la hauteur de l'équateur, c'est-à-dire, à la cotangente de la hauteur du pôle; & le rayon est à la cotangente d'un arc comme le sinus au cosinus; ainsi les droites AB , BC de la figure 26 (planche V.) sont les droites CF , FH de la fig. 25 (planche IV.). Cette construction tire son origine du triangle sphérique BFM (planche V, fig. 20.), où B est le pôle, BM un arc du méridien du lieu, M le zénith, MF un arc du vertical où se trouve le soleil, F le lieu du soleil, BF un arc d'un cercle horaire; par conséquent l'arc MF est le complément de la hauteur du soleil, & l'angle BMF est l'angle azimutal; par le moyen des lignes droites qui, suivant la trigonométrie, appartiennent à ce triangle sphérique, on le transforme en triangle rectiligne: voici comment.

La trigonométrie plane nous enseigne que (fig. 22.) dans un triangle rectiligne OPQ , un côté OP est à un des côtés contigus PQ , comme la somme de la cotangente de l'angle compris OPQ , & de la cotangente de l'angle opposé QOP , à la cosécante de l'angle compris OPQ , c'est-à-dire, qu'en langue algébrique $OPx \operatorname{cosec}. OPQ = PQ (\cot. OPQ + \cot. QOP)$.

D'autre côté, nous savons par la trigonométrie sphérique, que prenant le rayon pour l'unité (fig. 20.),

$$\operatorname{cos}. BF = \operatorname{cos}. BMx \operatorname{cos}. MF + \operatorname{sin}. BMx \operatorname{sin}. MFx \operatorname{cos}. BMF;$$

$$\text{ou, puisque } \operatorname{sin}. MF = \frac{1}{\operatorname{cosec}. FM},$$

$$\operatorname{cos}. BF = \operatorname{cos}. BMx \operatorname{cos}. MF + \operatorname{sin}. BMx \frac{1}{\operatorname{cosec}. FM}$$

$$\operatorname{cos}. BMF; \text{ \& ôtant les fractions } \operatorname{cos}. BFx, \operatorname{cosec}. FM = \operatorname{cos}. BMx, \operatorname{cos}. MFx, \operatorname{cosec}. FM + \operatorname{sin}. BMx, \operatorname{cos}. BMF.$$

Mais $\operatorname{cos}. MFx, \operatorname{cosec}. MF = \cot. MF$; donc $\operatorname{cos}. BFx, \operatorname{cosec}. FM = \operatorname{cos}. BMx, \cot. MF + \operatorname{sin}. BMx, \operatorname{cos}. BMF$.

Nous voulons pour ainsi dire mouler le triangle rectiligne OPQ , sur celui qui résulte du triangle sphérique BFM ; soit donc

$$OPx \operatorname{cosec}. OPQ = \operatorname{cos}. BFx \operatorname{cosec}. FM;$$

c'est pourquoi

$$OP = \operatorname{cos}. BF; \text{ \& } \operatorname{cosec}. OPQ = \operatorname{cosec}. FM;$$

$$\text{ \& } OPQ = FM;$$

\& l'angle OPQ doit avoir autant de degrés qu'en a le complément de la hauteur du soleil; mais le côté OP doit être égal ou proportionnel au sinus de la déclinaison qui est le cosinus de BF .

Substituant ces valeurs dans l'équation du triangle rectiligne, le premier membre est le même que le premier membre de l'équation ou triangle sphérique; & le second membre de la première équation devient

$$PQx \cot. FM + PQx \cot. QOP,$$

d'où résulte

$$PQ = \operatorname{cos}. BM; \text{ \& } \cot. QOP = \frac{\operatorname{sin}. BMx, \operatorname{cos}. BMF}{PQ}$$

$$= \frac{\operatorname{sin}. BMx, \operatorname{cos}. BMF}{\operatorname{cos}. BM} = \operatorname{tang}. BMx, \operatorname{cos}. BMF,$$

parce que le sinus est au cosinus comme la tangente au rayon.

Ainsi la cotangente de l'angle QOP est quatrième proportionnelle après le rayon, le cosinus de l'angle azimutal & la tangente de la hauteur de l'équateur. Tant que la hauteur du pôle & l'azimut restent les mêmes, les trois premiers termes de cette proportion sont constants; donc le quatrième est aussi constant & l'angle QOP l'est également. Mais le côté PQ , opposé à cet angle, est égal ou proportionnel au cosinus de la hauteur de l'équateur, ou au sinus de la hauteur du pôle qui est donné pour une hauteur du pôle donnée; donc l'angle QOP est dans un segment de cercle donné.

Supposons que le segment qui passe par les points P, O, Q , soit celui qu'on cherche, l'angle O ne varie pas pendant que les angles P & Q changent. Faisons donc l'angle OPQ (ou CAB de la fig. 25.) droit, ce qui arrive lorsque le soleil est à l'horizon. Nous avons vu que le rayon est au cosinus de l'angle azimutal, comme la tangente de la hauteur de l'équateur à la cotangente de l'angle QOP ; quand l'angle azimutal est droit, son cosinus est $= O$; donc aussi la cotangente de l'angle QOP , & cet angle même $= O$ dans ce cas; l'arc de cercle s'évanouit, & il ne reste que la droite CA .

Au contraire, lorsque l'angle azimutal est $= O$, son cosinus est égal au rayon; & la cotangente de l'angle POQ est égale à la tangente de la hauteur de l'équateur. C'est pourquoi l'on a fait (fig. 25.) CA à AB comme le rayon à la tangente de la hauteur de l'équateur. Si l'on fait à présent BA à AD , comme le rayon au cosinus de l'angle azimutal, on aura par la composition des raisons, & mettant l'unité pour le rayon $CA:AD = 1: \text{tang. } BM \times \text{cos. } BMF$, & prenant CA pour rayon.

$AD = \text{tang. } BM \times \text{cos. } BMF = \text{cot. } QOP$ de la fig. 22; mais AD est la cotangente de l'angle ADC (fig. 25.): donc l'angle ADC est celui que l'on demandoit.

Cet instrument, qui est de l'invention de M. Lambert de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Berlin, est d'autant plus estimable, qu'on a long-tems cherché un cadran qui réunît l'avantage d'avoir les azimuts marqués par des arcs de cercle, & celui d'indiquer l'heure.

C'est l'effet que fait cet instrument avec une légère addition. Sur les droites AF, AE nous avons écrit les degrés des signes; on n'a qu'à écrire à côté les degrés d'un grand cercle, en supposant toujours que la droite AF est le sinus de $23^d 30'$.

Après cette courte préparation, prenez la hauteur du soleil sur la droite AF ou AE , & mettez-y le grain mobile. Supposons qu'il soit en L à $18^d 30'$; ensuite portez le fil ou l'alidade au degré de déclinaison pris sur l'arc EG , & comptez depuis G : si le soleil a 20 degrés de déclinaison, le fil tombera en EI 20^d ; le grain indiquera 93 degrés d'azimut qui étant divisés par 15 , parce que ce sont des degrés d'un grand cercle, donneront 6 heures & 12 minutes.

En effet (figure 20, planche IV.), dans la construction de l'instrument, on a considéré les trois côtés & l'angle BMF du triangle sphérique BMF ; à présent au lieu de l'angle azimutal BMF , auquel est opposé le côté BF , nous considérons l'angle honoraire MBF , auquel est opposé le côté FM . Le côté BM , auquel, dans la fig. 25, répond la droite AC , est constant lorsque la hauteur du pôle ne change pas. Mais les segments de cercle ABC, ADC , &c. sont à présent capables chacun de l'angle honoraire qui lui répond. Quand on cherche les azimuts, on prenoit la déclinaison sur le côté AC (AF ou AE de la figure 26, planche V,) opposé à l'angle CBA , ou CDA , &c. (fig. 25) qui répondoit à l'angle azimutal; & la hauteur du soleil sur l'arc EG (fig. 26,) qui répond au verti-

cal MFN de la figure 20 (planche IV). A présent il faut prendre au contraire la déclinaison sur l'arc EG (fig. 26, planche V), & la hauteur du soleil; sur la droite AF , ou AE , parce qu'elle répond à la droite AC de la fig. 25, qui est opposée à l'angle ABC ; ou ADC , &c. qui est à présent l'angle horaire.

Puisque AF (fig. 26) est le sinus de 23 degrés $30'$; cet instrument, tel qu'il est, ne peut pas servir lorsque le soleil est plus haut. Pour en rendre l'usage général, il faudroit prolonger l'échelle jusqu'à ce qu'elle fût égale au sinus de la plus grande hauteur du soleil.

Mais les instrumens faits d'une plaque entiere, & non percée à jour, sont incommodes & embarrassans quand ils sont un peu grands, & ne sont pas exacts quand ils sont petits; c'est pourquoi M. Lambert a songé au secteur représenté dans la fig. 27.

Ce secteur est composé de deux; l'un $ABCb$, est terminé par l'arc BCb , qui a autant de degrés que le double de la hauteur de l'équateur. On fera bien de diviser son limbe en degrés, minutes, &c. si l'instrument est grand, sur la Bb corde de cet arc, ou porte comme dans le secteur qui montre les heures par les hauteurs du soleil (Voyez CADRAN SOLAIRE dans le Supplément) de B & de b en D , les sinus versés de tous les degrés pour le rayon BD : ces sinus représentent ici les azimuts.

Autour du centre A du premier secteur ABC , tourne le second secteur EFG ; son centre E est toujours sur l'arc intérieur du premier secteur, & l'arc FG du second à 47 degrés, autant que le double de la plus grande déclinaison du soleil. Sur le limbe de ce secteur, on prend les degrés de déclinaison, & on marque les signes, comme dans le secteur, qui montre les heures par les hauteurs du soleil. Voyez CADRAN SOLAIRE dans le Supplément.

Le secteur $EFHG$ porte une règle EI mobile autour du centre E ; & sur cette règle, sont des pinules perpendiculaires au côté EI de la règle.

Pour faire usage de ces instrumens, on donne à la règle DB une situation verticale, en sorte que le point b soit en-haut; on place la règle EI sur le degré de l'écliptique où se trouve le soleil, le jour de l'observation; on tourne tout l'instrument jusqu'à ce que le côté AFG soit dirigé vers le soleil; ensuite on tourne le secteur mobile EFG en sorte que les pinules soient dirigés vers le soleil: le tranchant EI de la règle EI montre les azimuts sur la règle verticale BDb .

La hauteur du soleil est la somme des angles $BAE; AEI$.

Il est bon de prolonger un peu la règle IE , au-delà du centre E , en sorte que ce prolongement indique les degrés du limbe BCb , afin de pouvoir tourner en haut le secteur EFG , après l'observation, autant que le demande la réfraction, si les petites différences qui en résultent, sont sensibles sur l'instrument.

Il convient aussi de donner au secteur EFG , un peu plus que 47 degrés, comme on l'a fait dans la figure, afin que quand la règle EI est sur le point O , elle ne touche pas le rayon EF , ce qui cacheroit le degré de l'azimut que la règle doit indiquer. Il faut aussi faire petite la partie E , afin qu'elle ne couvre pas les divisions de la même échelle vers le point B ; cependant cette précaution n'est pas absolument nécessaire. Le point E ne tombe en B que lorsque le soleil est au méridien, & alors il est difficile de déterminer exactement la hauteur du soleil; en sorte que les vingt ou trente premiers degrés de l'échelle BDb , peuvent rester couverts sans aucun inconvénient.

Ce secteur tire son origine de la projection du

triangle sphérique OPH (planche IV, fig. 20), qui est polaire du triangle MFB , comme nous l'avons expliqué en parlant du secteur, pour trouver l'heure par les hauteurs du soleil (Voyez CADRAN SOLAIRE dans ce Supplément). Dans cette projection, le point O est au zénit, & l'œil au nadir. Ainsi les arcs OH , OP , sont représentés par des lignes droites, égales aux tangentes de la moitié de ces arcs; ces droites font un angle égal à l'angle HOP ; & l'arc PH est représenté par un arc de cercle qui coupe ces droites sous des angles égaux aux angles HP , HP .

Ici, comme dans l'article du Supplément, que nous venons de citer, l'angle HOP est le complément de la hauteur du soleil.

L'arc OH est le supplément de l'angle azimutal BMF : donc la tangente de la moitié de OH est égale à la tangente de la moitié de l'angle BMF ; & la cotangente de l'arc O est égale à la cotangente de l'angle BMF .

L'angle HP est la hauteur de l'équateur, égale à M .

L'angle PO est la déclinaison du soleil.

L'arc HO est le supplément de l'angle azimutal FMB .

Soit donc (fig. 23, planche IV) l'angle AEC , égal à MF , complément de la hauteur du soleil.

Observez que les lettres, entre deux parenthèses, se rapportent à la fig. 20, & les autres à la fig. 23.

Soit aussi, EC , égale à la tangente de la moitié de (OH), ou de la moitié de l'angle azimutal (FMB); donc EC est la projection de l'arc (OH); le point (O) tombe en E , & le point (H) en C . Faites EQ égale à la cotangente du même angle, mais entier; l'angle CQR droit, & l'angle QCR égal au complément de la hauteur de l'équateur, ou à la hauteur du pôle, & par conséquent l'angle CRQ , égal à la hauteur de l'équateur.

Du centre R & de l'intervalle RC , décrivez un arc de cercle qui rencontre en A & en M les droites EA , RQ .

Puisque l'angle $RC A$ est droit, & que l'angle RCE est le complément de la hauteur de l'équateur, l'angle ECA est la hauteur de l'équateur.

Nous avons fait l'angle AEC égal à l'angle (HO); EC est la projection de l'arc (OH); l'arc $LA M$ est la projection de l'arc (HP); donc EA est la projection de l'arc (OP); & l'angle EAC est égal à (OPH) qui est la somme de 90 degrés, & de la déclinaison (Voyez CADRAN SOLAIRE dans le Supplément): l'angle $RA C$ est droit; donc l'angle RAE est la déclinaison du soleil, & l'angle EAM est le complément de la déclinaison.

Puisque l'angle AEC est le complément de la hauteur du soleil, où est sa distance du zénit; si la droite QC est verticale, en sorte que le point Q réponde au zénit, la droite AE est dirigée vers le soleil, & à rebours; d'où l'on voit pourquoi, dans la fig. 27, on a dit que la règle bDB doit être verticale.

L'angle EAR de la fig. 23, est la déclinaison. La droite RA répond à la droite HE de la fig. 27; c'est pourquoi l'on doit placer & fixer la règle EI sur le lieu du soleil, & ensuite l'on doit tourner le secteur $EF G$, en sorte que la règle EI soit dirigée vers le soleil.

Enfin, on a fait CQ égale à la somme de la tangente, de la moitié de l'angle azimutal, & de la cotangente du même angle entier, & cette somme est égale à la cosécante du même angle, & QE , égale à cette cotangente; donc CQ à QE comme la cosécante à la cotangente de l'angle azimutal, comme le rayon au cosinus du même angle; c'est pourquoi l'on doit porter sur l'échelle $B D b$ de B

& b en D les sinus versés; ou de D en B & b les cosinus ou les sinus des azimuts pour le rayon $B D$.

On peut rendre cet instrument bon pour toutes les hauteurs du pôle (fig. 28). Les côtés $L b$, $M d$ du châssis $L l d M$ sont divisés suivant les tangentes des hauteurs du pôle. L'échelle azimutale CB est mobile dans ce châssis, & on peut l'arrêter à la hauteur du pôle requise. Les signes & la déclinaison des degrés de l'écliptique sont toujours marqués dans l'arc de cercle $F H G$. Du milieu H de cet arc, au centre E , est une règle HN , divisées suivant les sécantes des hauteurs du pôle. On arrête le secteur $E F G$ par la règle HN , à la même hauteur du pôle à laquelle on a arrêté l'échelle CD ; en sorte que le secteur puisse tourner autour de la cheville O qui l'arrête. On place la règle $E I$ sur le lieu du soleil, & on fait tourner le secteur jusqu'à ce que la règle soit dirigée vers le soleil.

On s'est servi d'un pareil artifice, pour rendre universel le secteur, pour déterminer le tems par les hauteurs du soleil; c'est pourquoi ceux qui souhaitent un plus long détail, peuvent consulter l'article CADRAN SOLAIRE dans le Supplément. (J. D. C.)

AZIMUTAL, Cadran azimutal ou analemmatique, (Gnomonique.) ainsi appelé parce qu'il montre les heures par les azimuts (Voyez AZIMUT & CADRAN SOLAIRE, Suppl.). Je ne crois pas qu'on puisse concevoir un homme assez simple & grossier pour n'avoir pas observé que si au lever du soleil un arbre qui est devant lui, jette son ombre à sa droite, à mesure que le soleil s'avance, l'ombre s'avance aussi; tombe droit devant lui à midi; ensuite elle va vers la gauche, où elle se trouve au coucher de cet astre.

Sur cette observation commune les premiers hommes songerent sans doute à décrire un cercle à terre, à planter un piquet au centre, & à diviser la circonférence en parties égales, dans l'espérance que l'ombre du piquet indiqueroit les heures. Mais on n'aura pas tardé à s'apercevoir que cette ombre n'indiquoit exactement que l'heure du midi.

La raison de cette irrégularité est que ce cadran ne doit pas être circulaire, que sa circonférence ne doit pas être divisée en parties égales, & que le piquet perpendiculaire ne doit pas rester toujours au même endroit; parce que l'ombre d'un piquet perpendiculaire à l'horizon indique par sa situation combien le soleil est éloigné du plan du méridien; en un mot elle montre l'azimut de cet astre; or le soleil ne se trouve que deux fois par an au même azimut à la même heure: ainsi le premier cadran solaire qui naturellement est venu dans l'esprit des hommes, est faux, & ne peut devenir juste que par trois corrections que sûrement on n'a trouvées qu'après plusieurs recherches; en sorte que si les cadrans azimutaux ont été les premiers qu'on ait inventés, ils ont été aussi les derniers qu'on ait rendus justes.

Pour expliquer la source des erreurs des premiers cadrans azimutaux, soient (planche I. fig. 1. Supplément.):

$O Z H N$, le méridien du lieu.

$O E C H$, l'horizon.

$F A G$, l'équateur.

$I S K$, un parallèle.

$i B k$, un autre parallèle, autant en deçà de l'équateur que le parallèle.

$I S K$, est en delà.

$P p$, les deux pôles, P le boréal, & p l'austral.

Z , le zénit.

N , le nadir.

$Z S B N$, un vertical qui rencontre en E l'horizon $O E C H$.

$P S p$, un cercle horaire qui rencontre en S le parallèle $I S K$, & le vertical $Z S B N$.

$P A p$, un autre cercle horaire qui rencontre en A l'équateur $F A G$ & le même vertical.

$P B N$, un troisième cercle horaire qui rencontre en B le parallèle $i B k$ & le même vertical.

L'arc $O E$ est l'azimut.

L'ombre que jette un piquet planté perpendiculairement à l'horizon, est la commune section de l'horizon & du plan qui passe par le centre du soleil & par le piquet; c'est pourquoi la droite $D Z$ qui rencontre au centre D , l'horizon à angles droits, jette son ombre toujours sur la même droite $E D L$. Lorsque le soleil est dans le même vertical $Z S A B N$; mais le soleil se trouve dans le vertical $Z S A B N$ à une heure quand le soleil décrit le parallèle $i B k$, à une autre quand il parcourt l'équateur $F A G$; & encore à une autre quand il est dans le parallèle $I S K$; donc dans tous ces cas la même ombre indique des heures différentes.

L'ombre $E D L$ indique juste l'heure quand le soleil est dans l'équateur, parce que D est le centre commun du vertical, de l'horizon & de l'équateur. Lorsque le soleil est en B , dans le parallèle austral $i B k$, l'ombre tombe en $E L$ quelque tems plutôt qu'il ne faudroit; parce que le cercle horaire $P B p$ est plus éloigné en méridien $H Z O N$ que le cercle horaire $P A p$: ainsi cette ombre indique que l'on est plus près de midi qu'on ne l'est réellement. Pour corriger cette erreur, il faut donc reculer le piquet vers O , comme en M , afin que l'ombre $E M Q$ indique une heure plus éloignée du midi que l'ombre $E D L$.

Au contraire quand le soleil est en S dans le parallèle $I S K$, la même ombre tombe en $E L$ quelque tems plus tard qu'il ne faudroit; elle montre qu'on est plus éloigné de midi qu'on ne l'est effectivement; & il faut avancer le piquet comme en R , en sorte que l'ombre $E R V$ indique une heure plus proche du midi que l'ombre $E D L$.

Les points M & R doivent répondre aux centres des parallèles $i B k$, $I S K$, parce que le point D est le centre de l'équateur, & le cadran *azimutal* représente un parallèle quelconque, aussi bien que l'équateur, comme on le verra mieux par la construction que nous en allons donner avec soin, parce que ces cadrans ont plusieurs avantages sur les autres, & en particulier celui de n'être pas sujets aux anomalies des réfractions. Cette construction, qui est plus simple que celle de dom Bedos, & même que celle de M. de la Lande, est avec ses conséquences en grande partie tirée d'un petit traité allemand de Mr. Lambert, de l'académie royale des sciences & belles lettres de Berlin.

Les cadrans de cette sorte se décrivent presque entièrement comme nous avons enseigné à décrire les cadrans horizontaux. (Voyez l'article CADRAN SOLAIRE, dans le Supplément. §. 12, 13.)

Prenez (planche II. fig. 9.) $d e$ de la longueur que vous voulez donner à votre cadran d'orient en occident. Coupez la $d e$ également en a , & par le point a sur la droite $e d$, élevez la perpendiculaire $b e$: faites $a b$ égale à $a c$, chacune égale au sinus de l'élevation du pôle pour le rayon $d a$ (nous avons pris ici & dans les autres figures, 52^{d} . $30'$ pour Berlin); du centre a & des intervalles $a b$, $a d$, décrivez deux cercles concentriques, que vous diviserez en 24 parties égales, pour les heures, & que vous subdiviserez pour les demi-heures; j'appelle *points correspondans* ceux qui sont également éloignés, & de côté & d'autre du même diamètre. Par les points correspondans du petit cercle, tirez des droites parallèles à $d e$; & par les points correspondans du grand cercle, tirez des droites parallèles à $b e$. Les points où ces droites se rencontrent, sont les points des heures.

Observez que si le point b est tourné au nord, & le point e à l'est, vous devez mettre le numero XII. au point b , & les numero I, II, &c. où sont à présent les numeros VII, VIII, &c. & de b vers l'ouest d les numeros XI, X, &c.

Vous pouvez aussi faire une échelle qui serve à tous les cadrans pour la même élévation du pôle, telle que celle de la figure 8 (planche II). Cette échelle est décrite aux paragraphes 17 & 19 de l'article CADRAN SOLAIRE, dans ce Supplément.

On fait que par la construction indiquée, les points des heures sont à la circonférence d'une ellipse; soit donc (planche I. fig. 2.) $A D B E$ l'ellipse, dont le centre C , le grand axe $A B$, & le petit $D E$ du centre D & de l'intervalle $A C$; décrivez un arc de cercle qui rencontre en F & f le grand axe $A B$, les points F & f sont les foyers de l'ellipse. Pour décrire l'analemme, ou si vous voulez, l'almanach qui convient à ce cadran, sur la droite $C F$ au point F , faites des angles d'autant de degrés qu'en a la déclinaison du soleil pour chaque jour. Le 21 juin le soleil a 23^{d} . $30'$ de déclinaison boréale. Pour ce jour vous faites l'angle $C F G$ de 23^{d} . $30'$. Le 21 décembre le soleil a 23^{d} . $30'$ de déclinaison australe; & vous faites l'angle $C F g$ de 23^{d} . $30'$; & ainsi des autres. On fait plus ou moins de ces marques, suivant la grandeur de l'instrument, & le degré d'exatitute qu'on exige. Sur des analemme de deux pouces, on peut commodément marquer les jours de deux en deux; on met en G le nom ou le signe de juin; en l ce celui de juillet & de mai; en 2 celui d'août & d'avril; en 3 , au centre de l'ellipse celui de septembre & de mars; en 4 celui d'octobre & de février; en 5 celui de novembre & de janvier; & en g celui de décembre. Le style est perpendiculaire au plan du cadran, & par conséquence à l'horizon, & doit être placé chaque jour à l'endroit marqué dans l'analemme; en G le 21 juin; en C le 21 de septembre & de mars; en g le 21 de décembre, &c. & ajoutant les heures, comme on l'a indiqué dans un des paragraphes précédens, le cadran est fait.

Supposons que le point G soit celui qui convient au jour, & le point H celui qui convient à l'heure, par exemple, c'est le 21 juin à neuf heures du matin; & le style étant en G , l'ombre tombe en $G H$; l'angle $H G D$ est celui de l'azimut du soleil pour le 21 juin à neuf heures du matin; & si du point G on tire les $G L$, $G l$, perpendiculaires à l'ellipse, les points L & l indiqueront l'heure du lever & du coucher du soleil pour ce jour-là. La droite $G L$ est aussi le rayon auquel appartiennent les droites $G H$ & $C A$, considérées la première comme cosinus de la hauteur du soleil, & la seconde comme cosinus de sa déclinaison.

La démonstration de toutes ces propositions découle du seul principe que le cadran *azimutal* est la projection orthographique de l'équateur ou d'un parallèle: car baissant de chaque point de la circonférence du parallèle des perpendiculaires sur la surface de l'horizon, elles traceront l'ellipse $A D B E$. Le diamètre $A B$ retient sa longueur, qui est le double cosinus de la déclinaison du soleil ou du parallèle que le soleil parcourt. Car soit (planche I. fig. 3.) $A a$ l'axe de la sphere; $A B a b$ un méridien; $B b$ le diamètre de l'équateur; C le centre; $D d$ un parallèle; sa déclinaison est l'arc $D B$, dont le sinus est $D E$, & le cosinus $E C$ ou $D F$; & le double de $D F$ est le diamètre du parallèle. Il en résulte que pour l'équateur, dont la déclinaison est nulle, & le cosinus de la déclinaison égal au rayon, le diamètre $A B$ (fig. 2.) est celui de la sphere; & pour chaque parallèle $A B$ est le double cosinus de la déclinaison.

Le petit axe DE , qui est perpendiculaire à l'axe AB , est à cet axe comme le sinus de la hauteur du pôle est au rayon. Car soit (*planche I. fig. 4.*) KM le diamètre de l'horizon; P & p les pôles; Oo le diamètre de l'équateur; $MPOK$ le méridien du lieu. La hauteur du pôle est PM , dont le sinus, & PR l'angle PCo est droit; donc l'angle MCo est le complément de la hauteur du pôle; & SC , cosinus de ce complément, est égale à PR ; mais SC est la projection orthographique de oC ; & Ss est celle de oO ; donc, &c.

C'est la même chose d'un parallèle dont le diamètre Tt rencontre en u celui de l'horizon. La projection orthographique de ut est ux ; celle de uT est uX ; & celle de Tt est Xx . Or tu à ux , comme Tu à ux , comme Tt à Xx , comme oC à CS , comme le rayon au sinus de la hauteur du pôle.

Si du zénith Z on baisse une perpendiculaire sur l'horizon, elle tombe en C , qui est le centre de l'ellipse (*figure 2.*); lorsque l'ellipse représente l'équateur, & qui est éloigné du centre de l'ellipse lorsqu'elle représente un parallèle; car soit (*figure 4.*) V le centre du parallèle Tt , ou le point où le diamètre du parallèle rencontre l'axe de la sphere. Tirez du point V sur KM la perpendiculaire VY ; le point Y coupe en deux parties égales la Xx projection du diamètre du parallèle, & en deux parties inégales la Ss projection du diamètre de l'équateur. Si donc Tt est le diamètre d'un tropique, & si l'ellipse de la *figure 2* représente l'équateur, le point Y de la *figure 4*, répond au point G ou g de la *figure 2*, & le point C de la *figure 4*, répond au point C de la *figure 2*. Mais si l'ellipse de la *figure 2* représente un tropique, c'est le point C de la *figure 4*, qui répond au point G ou g de la *figure 2*; & le point Y de la *figure 4*, répond au point C de la *figure seconde*.

La droite CV (*figure 4.*) est le sinus de la déclinaison du parallèle Tt ; & VC est à CY , comme PC à CR , comme le rayon au cosinus de la hauteur du pôle.

Il est évident qu'afin que le cadran soit juste, l'ellipse (*figure 2.*) doit représenter chaque jour le parallèle que le soleil décrit. C'est pourquoi les points $G, 1, 2, 3, 4, 5, g$, & les autres points intermédiaires, font tour-à-tour la projection du zénith, & représente le centre de la sphere. Le point H , est la projection du lieu du soleil pour le jour & l'heure dont il s'agit; donc GH est la projection de l'arc du vertical qui passe par le centre du soleil à cette heure là, & cet arc est compris entre le zénith & le centre du soleil; c'est pourquoi GH est le sinus de la distance du soleil au zénith; & par conséquent le cosinus de la hauteur du soleil qui est déterminée par le reste du même vertical.

Mais tout sinus devient un *maximum*, lorsque l'arc auquel il répond est de 90 degrés; & le sinus même égal au rayon; donc GH devient un *maximum* lorsque le soleil est à l'horizon, parce qu'alors la distance du soleil au zénith est de 90 degrés; soit GL ou Gl cosinus devenu un *maximum* & égal au rayon: il est facile de voir que les normales sont les plus grandes & les plus petites droites qu'on puisse tirer d'un point G donné dans le petit axe, à la circonférence de l'ellipse.

Il y a quatre de ces normales $GD, GE, GL, \& Gl$: les deux premiers sont manifestement des *mimina*; & les deux derniers des *maxima*. Il en résulte que si GL & Gl sont normales, elles répondent à 90 degrés de distance du soleil au zénith, c'est-à-dire au soleil levant ou couchant.

Ainsi dans cette supposition GL est le rayon de la sphere: nous avons vu que AC ou CB est le cosinus de la déclinaison du parallèle, auquel appartient le point G ; donc GL est le rayon auquel appar-

tient CA , considérée comme cosinus de la déclinaison du soleil. Effectivement lorsque cet astre n'a point de déclinaison, ou est dans l'équateur, le point G tombe en C , & la normale GL en CA , qui est alors le rayon de la sphere, comme nous savons d'ailleurs qu'il doit l'être. Au reste, nous avons déjà vu que GH est le cosinus de la hauteur du soleil pour le rayon GL .

De plus nous avons fait FC à CG comme le rayon à la tangente de la déclinaison; ce qui est juste, parce que CG de la *figure 2*, est la même chose que CY de la *figure 4*; & nous avons vu que YC (ou CG de la *figure 2.*) au sinus de la déclinaison (CV *figure 4.*), comme le cosinus de la hauteur du pôle au rayon, comme CF (*figure 2.*) à FD ou CA ; mais CA est le cosinus de la déclinaison pour le rayon CL ; donc CG au sinus de la déclinaison, comme CF au cosinus de la déclinaison; & *in vertendo & alternando*, FC à CG comme le cosinus est au sinus de la déclinaison, comme le rayon à la tangente de la déclinaison.

Pour tirer du point G une normale à l'ellipse du point C sur DF , tirez la perpendiculaire CN sur CG du point G vers E ; prenez CM , quatrième proportionnelle après FN ; ND & GC par M ; élevez sur DE une perpendiculaire qui rencontre l'ellipse en L . Joignez la GL : je dis qu'elle est normale à l'ellipse. Par L tirez sur AB la perpendiculaire LK . On a fait comme FN à ND , ainsi GC à CM ou LK , c'est-à-dire CI à IK ; mais comme FN à ND , ainsi le carré de FC au carré de CD ; donc comme le carré de FC au carré de CD , ainsi CI à IK , & *componendo*, le carré de AC ou FD au carré de DC comme l'abscisse CK à KI , qui par conséquent est la sous-perpendiculaire.

Il est manifeste que la LM prolongée jusqu'à ce qu'elle rencontre l'ellipse en l , donne la position de l'autre normale lG , qui est égale à la GL , & qui fait l'angle LGE égal à l'angle LGE .

Je dis à présent que le cercle qui passe par les points G, F, L , passe aussi par les points $f \& l$; car plions l'ellipse suivant l'axe DE , la droite CA tombera sur la CB , à cause des angles droits DCA, DCB ; le point A tombera en B , parce que la CA est égale à la CB ; le point F tombera en f , parce que la CF est égale à la Cf ; la droite GL tombera sur la Gl , parce que les angles EGL, EGl sont égaux; & le point L tombera en l , parce que les GL, Gl sont égales.

Il s'ensuit que le centre du cercle $LFGfl$, est sur l'axe GE , prolongée s'il est nécessaire, & que par conséquent, pour trouver le centre & le rayon de ce cercle, il ne s'agit que d'élever sur GF une perpendiculaire qui la coupe en deux parties égales.

Au contraire si par les trois points F, G, f , on fait passer un cercle qui rencontre en L la circonférence de l'ellipse; la droite GL est normale. Joignez les FL, Lf , & par L , tirez à l'ellipse la tangente OLP .

Puisque la corde FG est égale à la corde Gf , l'angle FLG est égal à l'angle GLf ; mais par la propriété de l'ellipse, l'angle FLO est égal à l'angle fLP : donc l'angle GLO est égal à l'angle GLP ; chacun de ces angles est droit, & la GL est normale.

On peut donc trouver les points $L \& l$, par le moyen des points G, F, f ; & au contraire on peut trouver le point G , par le moyen des points L, F, f . Dans le premier cas on détermine la longueur du jour par la déclinaison; & dans le second on détermine la déclinaison par la longueur du jour.

Au surplus tirant du point H sur le grand axe AB , la perpendiculaire NQ ; la partie CQ est la projection

projection du sinus de l'arc horaire. Car ce sinus est tiré sur le plan du parallele par le point où la circonférence du cercle horaire rencontre celle du parallele ; donc il tombe sur le point où le diametre du cercle horaire rencontre le diametre du parallele ; ce point est projeté en C, & le point de l'intersection des deux cercles est projeté en Q.

M. de la Lande, dans les *Mémoires de l'académie des sciences de Paris*, pour l'année 1757, a donné,

dans une table fort commode, les principales mesures nécessaires à la construction de ces cadrans, pour différentes hauteurs du pôle : la voici, elle est trop courte & trop commode pour être omise.

La moitié du grand axe étant divisée en 1000 parties égales, on voit dans cette table combien de ces parties doit avoir la distance qu'il faut mettre entre le centre du cadran & le style, le 21 de chaque mois pour différentes latitudes.

DISTANCES ENTRE LE CENTRE ET LE STYLE.

Hauteurs du pôle ou latitudes.	21 { Février, Avril, Août, Octobre.	21 { Janvier, Mai, Juillet, Novembre.	21 { Juin, Décembre.	Moitié du petit axe.
30 ^d	176	318	376	500
35	166	301	356	574
40	156	282	333	643
45	144	260	307	707
50	131	236	279	766
55	117	210	249	819

Si l'on se rappelle la construction du cadran horizontal que nous donnons à l'article CADRAN SOLAIRE de ce *Supplément*, on verra d'abord que si le cadran que nous venons de décrire est *azimutal*, lorsqu'on prend le petit axe ED pour la méridienne, il est horizontal, ou plutôt, selon mon expression, il est méridional lorsqu'on prend pour méridienne le grand axe AB ; car dans les deux constructions la figure est une ellipse, dont le grand axe est au petit comme le rayon au sinus de la hauteur du pôle, & les points des heures se trouvent exactement de la même maniere. On pourroit donc par le moyen d'un miroir attaché au style, faire tenir au cadran *azimutal* la place de l'horizontal. Mais il vaut mieux en décrire sur la même planche un *azimutal* & un horizontal ; lorsque ces deux cadrans indiquent la même heure, ils sont bien placés ; & par conséquent on a la position de la méridienne. Cette double construction est facile, puisqu'elle se réduit à une seule répétée, qu'on peut encore ou faciliter ou vérifier par le secours des échelles gnomoniques, décrites à l'article du *Supplément* que je viens de citer.

J'ai dit faciliter, parce qu'ayant décrit le grand cercle & tiré les paralleles à l'ordinaire, on n'a qu'à tirer les lignes horaires par le moyen de l'échelle ; les points de rencontre de ces droites avec les premières, donnent manifestement les points demandés. J'ai dit vérifier, parce que si l'on a trouvé les points par l'intersection des paralleles que donnent les deux cercles, les lignes horaires tirées moyennant les échelles, doivent passer par ces points. (J. D. C.)

* § AZIOTH, (Géogr.) dans cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c. au lieu de *Rubastus* & *Rubastis*, lisez *Bubastus* & *Bubastis*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

AZMAVETH, (Géogr.) ancienne ville de la Palestine dans la tribu de Juda, vers Jérusalem, étoit déjà fort ancienne du tems des Juges d'Israël. (C. A.)

AZOTH. (*Philos. hermét.*) Telle est l'obscurité avec laquelle parlent les philosophes hermétiques, qu'il n'est pas aisé de définir ce qu'ils ont entendu par ce mot bizarre. Basile Valentin dit, que l'*azoth* & le feu suffisent aux adeptes pour l'opération du grand œuvre ; c'est-à-dire, pour transmuter les métaux. Par cet *azoth* ces alchimistes paroissent désigner les élémens, ou la matiere première des métaux, & quelques-uns semblent supposer que ces parties pri-

mitives sont mercurielles. Ainsi l'*azoth* fera le mercure d'un métal quelconque. Si par mercure ils entendent ce que nous désignons ordinairement par ce mot, le demi-métal fluide, leur système sera sans fondement, puisqu'il est constant que tous les métaux ont des parties primitives, composantes & propres à chacun, toujours distinctes de celles du mercure. Linné cependant paroît avoir adopté quelque chose de cette idée singulière, puisqu'il range tous les métaux & les demi-métaux dans une classe commune, qu'il appelle *mercurielle*, *mercuralia*. Becher avoit aussi apperçu son mercure par-tout. On ne pourroit pas nommer ces substances minérales ou métalliques, *sulphureuses*, *sulphurea*, ou *arsénicales*, *arsénicalia*, parce que le soufre se manifeste dans presque toutes, & l'arsenic dans plusieurs. On ne sauroit faire voir qu'il y ait du mercure, ni rien de mercuriel, dans un métal pur, tout comme il n'y aura pas plus d'arsenic dans de l'or ou de l'argent bien purifiés, si même on en trouve dans la minéralisation naturelle de ces métaux.

En cherchant ce qu'ils n'ont pas trouvé, les alchimistes ont quelquefois rencontré la composition de plusieurs remèdes utiles, qu'ils ne cherchoient pas ; & quelques-uns qu'ils ont trop vantés. *Planis-Campi* désigne sous le nom d'*azoth* une *médecine universelle*. On connoît l'*azoth* de Paracelse, & celui d'Heslingius.

Pour peu que l'on connoisse la structure du corps humain, la nature des liquides, des vaisseaux, des solides, on conçoit qu'une médecine ou un remède universel, est une chimere aussi impossible que l'eau d'immortalité, cherchée à la Chine ; ou la fontaine de Jouvence, chantée en Europe.

La transmutation des métaux est une chose non-seulement impossible à l'homme, mais qui implique peut-être contradiction en elle-même. Pour changer une particule de plomb en argent, il faut anéantir le plomb & créer l'argent. Chaque métal a ses élémens ou principes primitifs distincts d'un autre, comme chaque végétal & chaque animal a son germe. Lorsqu'on nous dit, que quelqu'un a fait de l'or dans quelque pays, ou dans quelque tems que ce soit, concluons qu'il y avoit deux personnes ; une dupe & un fripon. Il seroit aisé de rassembler des histoires de ces tromperies, & le livre qui les contiendroit ne seroit pas inutile : ce seroit le tableau de la tromperie

des hommes, & de leur cupidité. C'est en Allemagne, que l'on a fait sur-tout de ces contes, parce c'est-là où la chymie a eu sa renaissance, & qu'elle a été le plus cultivée. La France, l'Angleterre, & l'Espagne ont eu aussi leurs dupes & leurs charlatans, parce que la cupidité est de tous les climats. Mais tous ceux qui ont cru aux transmutations ont toujours montré leur crédulité, comme ceux qui se font vantés de les opérer ont prouvé leur mauvaise foi. Les promesses trompeuses de la Rosacroix, de Dammi & de tant d'autres, trouverent des dupes en France; & malgré tous les avertissemens, il y aura dans tous les tems des hommes crédules & des trompeurs. De grands philosophes, en exprimant mal des changemens de forme, ont semblé favoriser l'opinion des transmutations. L'on a dit que l'eau se changeoit en crystal, qu'une autre cause la changeoit en pierre. En d'autres termes, c'est que les principes cristallins, charriés par l'eau, s'unissent insensiblement, pour former des cristaux. Le sable & la terre se déposent & forment par leur réunion des pierres. On dit que le fer se change en cuivre dans certaines fontaines; c'est que le fer est dissous insensiblement par le vitriol, & le cuivre prend sa place. On dit que le bois se pétrifie, ou se change en pierre, en agathe: c'est encore un abus des termes. Le bois est détruit, & les particules de pierre ou d'agathe en prennent la place. Il se fait donc des transpositions de parties, des changemens de formes, des dissolutions, des décompositions, des filtrations, des précipités, des mélanges; mais aucune vraie transmutation des élémens, ou des principes qui constituent & distinguent les corps. Les hommes décomposent, analysent, unissent, & défont les molécules intégrantes, mais ils ne sauroient changer les particules primitives, les élémens ou les principes des corps. Il n'appartient qu'à la nature de faire ces principes élémentaires; mais elle ne fera pas de l'or avec les parties élémentaires de l'argent. Il en est ainsi des végétaux & des animaux, ils naissent des germes qui ne changent point, ni ne se confondent. Ainsi il ne naîtra pas des vers, ou de petites anguilles, de la farine de bled ergoté, mise au four, & ensuite laissée dans un vase purgé d'air & bien bouché, comme l'a prétendu Needham. Si on y apperçoit de petits vers, c'est qu'il y a eu des œufs ou des germes, qui se sont développés. C'étoit une vieille erreur, proscrite avec raison par la saine philosophie, que des vers puissent naître de la corruption du jus de mouton bouilli. Il faut renvoyer ces idées dans le pays des chimères, avec les molécules organiques vivantes, trouvant leurs moules, & le secret de la pierre philosophale. L'or a ses élémens propres, comme tout végétal & tout animal a son germe. Un homme ne peut pas plus faire un élément par l'art, que produire un œuf de chardonneret, ou une semence de cresson alénois. (B. C.)

AZULAM, f. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) espece de gros bec du royaume d'Angola, sur la côte méridionale de la Guinée, où les Portugais lui donnent ce nom. Cet oiseau a été représenté assez exactement sous le nom de gros-bec bleu d'Angola par Edwards, au volume III de son *Histoire des oiseaux*, planche & page 125. C'est le *loxia*, 22 *Cyanæa*; *loxia carulea*, *remigibus reëtricibusque nigris*, de M. Linné, dans ses *Amœnitates academica*, volume IV, page 244, & dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, page 303. M. Brisson, à la page 88 de son *Supplément d'Ornithologie*, le désigne sous le nom de gros-bec bleu d'Angola: *coccothraustes saturæ cyanea*; *plumulis basim rostri ambientibus, oculorum ambitu*, *gutturæ*, *remigibus majoribus*, *reëtricibusque nigris*, *coccothraustes Angolensis cyanea*.

Cet oiseau égale à-peu-près notre gros-bec pour la grosseur. Sa couleur dominante est un bleu foncé très-beau, & comme azuré sur la tête, le cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessus & d'dessous des ailes & de la queue: celle-ci est composée de douze plumes qui sont noires; les grandes plumes de l'aile sont pareillement noires; mais les moyennes, ainsi que leurs grandes couvertures les plus voisines du corps, sont noires bordées de bleu. Le tour des yeux & du bec & la gorge sont entièrement noirs. Le bec est couleur de plomb clair en-dessus, & plus foncé en-dessous, ou plombé noirâtre comme sur les pieds & les ongles. La prunelle de ses yeux est noire, entourée d'un iris brun.

Les auteurs ne nous apprennent rien sur les mœurs de l'*azulam*, dont le nom est corrompu dans quelques dictionnaires modernes en celui d'*azul-lexos*, qu'ils disent être Mexicain; mais cet oiseau n'a encore été apperçu jusqu'ici que sur la côte de Guinée & d'Angole. (M. ADANSON.)

§ AZUR, f. m. (*terme de Blason.*) couleur bleue, l'un des neuf émaux des armoiries.

L'*azur* est représenté en gravure par des lignes horizontales; il est le symbole de la douceur, de la beauté, de la noblesse & de la félicité éternelle.

Ce terme vient de l'Arabe *allazurd*, qui signifie pierre bleue.

La garde de Chambonas en Languedoc; d'*azur au chef d'argent*. (G. D. L. T.)

§ AZYGOS. Cette veine étant très-considérable, mérite d'être mieux connue. Son tronc est la première branche de la veine cave supérieure. Il y a même des quadrupèdes, & il a eu des corps humains, dans lesquels elle s'est ouverte dans l'oreillette droite du cœur. Mais d'ordinaire elle entre dans le tronc de la veine cave immédiatement au-dessus du péricarde. Il y a quelquefois une valvule dans cet orifice.

Elle fait, pour se rapprocher de vertèbres, une arcade en se contournant autour de la branche droite de l'artere pulmonaire, & de la branche pareillement droite de la trachée-artere. Elle atteint l'épine du dos à la quatrième vertèbre; c'est alors qu'elle donne la veine bronchiale droite & d'autres branches à l'œsophage, à la trachée, à l'aorte, au péricarde. Elle donne sur la même vertèbre que nous venons de nommer, une veine intercostale droite supérieure, différente de celle que fournit la souclavière, & qui fournit les troncs intercostaux du quatrième, du troisième, du second, & quelquefois du premier intervalle.

L'*azygos* descendant le long des corps des vertèbres antérieurement & vers le bord droit, fournit d'un côté les troncs intercostaux droits & gauches, & de l'autre des branches médiastines, qui se rendent au médiastin postérieur, à l'aorte & à l'œsophage & même au diaphragme: elle donne quelquefois une veine bronchiale inférieure: elle a quelques valvules dans cet espace.

La demi-*azygos* des anciens est le tronc commun de plusieurs veines intercostales gauches, que l'*azygos* produit, & qui passe devant les vertèbres & derrière l'œsophage & l'aorte, pour se rendre au côté droit de la poitrine. Ni la côte vis-à-vis de laquelle elle prend sa naissance, ni le nombre des intervalles auxquels elle fournit des branches, n'est constant. Son origine varie de la sixième côte jusqu'à la onzième; la septième est la plus ordinaire. Cette demi-*azygos* donne, outre les veines intercostales gauches, un nombre considérable de branches au médiastin, à l'œsophage & au diaphragme: elle

est en général semblable à l'*azygos* & parallèle avec elle. On l'a vu manquer entièrement. D'autres fois elle a deux & même trois troncs : elle descend dans l'abdomen avec l'aorte, ou par un intervalle des appendices du diaphragme.

Le tronc de l'*azygos* passe par un des intervalles des chairs du diaphragme, derrière le sac de la pleure, dans lequel elle n'est jamais logée : elle s'ouvre alors ou dans la veine cave, ou dans la veine rénale droite, ou dans une veine lombaire, ou dans l'intercostale, ou quelqu'autre veine voisine. Elle a même communiqué avec l'iliaque, & d'autres fois elle a communiqué par deux branches avec la veine cave & avec une de ses branches.

L'hémi-*azygos* s'ouvre également dans quelque veine du côté gauche, ordinairement dans la rénale, d'autres fois dans la veine spermatique, dans une intercostale, ou dans la veine cave même : on l'a vu finir dans la poitrine sans avoir passé le diaphragme.

Ce qu'il y a de constant dans toutes ces variétés, c'est que l'*azygos* communique par des branches considérables avec la veine cave inférieure, ou avec quelques-unes de ses grandes branches placées derrière l'abdomen.

L'*azygos* est donc effectivement une veine de communication entre la veine cave inférieure & la veine supérieure de ce nom. Elle peut servir à dégager la circulation, lorsque le sang de la veine cave supérieure rencontre quelqu'obstacle qui l'empêche de revenir librement au cœur.

Dans l'effort, qui est toujours accompagné d'une

longue inspiration, le sang ne se décharge pas par la veine cave supérieure, à cause de la difficulté que le sang rencontre dans son passage par le poumon. L'*azygos* peut alors répandre une partie de son sang, dans les troncs abdominaux.

Si l'estomac trop rempli, ou par des vents ou par quelqu'autre cause, vient à comprimer la veine cave inférieure, le sang de ces parties pourroit s'échapper par l'*azygos* & être rendu à la veine cave supérieure. Le même raisonnement revient par rapport aux anastomoses des veines intercostales avec les veines mammaires & fouclavieres.

Le principal but cependant de la nature, en créant une *azygos*, est évidemment d'éviter des ouvertures dans le péricarde, nécessaires pour admettre les veines intercostales depuis le quatrième intervalle jusqu'au huitième, & d'éviter encore d'ouvrir, dans l'oreillette même, de nombreux orifices nécessaires pour admettre ces mêmes veines intercostales. On sent assez les inconvénients de tant d'ouvertures dans un organe qui doit se contracter avec la vigueur & la perpétuité essentielles à l'oreillette, sans se chiffonner & sans comprimer les veines qui s'y rendent. Aucun vaisseau du corps animal ne marche sans une cellulofité qui l'attache aux membranes voisines; il n'en passe jamais librement & en l'air, pour ainsi dire, à travers aucune cavité, & ici il auroit été également dangereux, ou de laisser des veines suspendues & sans soutien, ou de gêner la liberté de l'oreillette, en attachant au péricarde des veines qui s'y ouvrent. (H. D. G.)



B



lettre numérique, désignoit 300 chez les Romains, & 3000 lorsqu'elle étoit chargée d'une petite ligne en cette manière \bar{B} . La lettre B ne valoit que deux chez les Grecs, comme chez les Hébreux ; mais les Grecs, en lui mettant un accent, lui faisoient

signifier 200.

B, abréviation chymique, signifie *balneum*, *bolus* ; & B. A. *balneum mariae*, *balneum arenæ*, *bolus armenia*.

Quant aux abréviations de B & à leurs différentes significations sur les médailles & inscriptions, voyez ABRÉVIATION dans ce Supplément.

B, (*Musique*.) nom que les Allemands donnent au *si bémol* ; ils appellent encore en général *b* tous les bémols ; ainsi, pour dire cette clef est armée de deux bémols, ils disent qu'elle est armée de deux *b*. (F. D. C.)

B, (*Musique*.) dans les musiques des deux siècles précédens, cette lettre majuscule sur l'enveloppe d'une partie signifioit la basse chantante, & quand dans le courant d'une basse continue, on trouvoit un B, c'étoit la marque que la voix devoit chanter seule. (F. D. C.)

B A

§ « BAALA, (*Géogr. sacr.*) ville de Palestine, où l'arche fut en dépôt 20 ans ». *Dict. rais. des Sciences*, &c. Elle y fut 70 ans. Il est certain que Baala est la même que Cariathiarim. *Voy. Jos. chap. xv. v. 9.* (C.)

* § BAALAM, (*Géogr. sacr.*) ville de la Palestine, dans la demi-tribu de Manassès . . . ajoutez, en-deçà du Jourdain : car il y avoit deux demi-tribus de Manassès, l'une en-deçà, l'autre au-delà du Jourdain. *Baalam* est la même que *Gethremmon*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

* § BAALATH, (*Géogr. sacr.*) ville de la tribu de Dan, près de Gazara. Joseph la nomme *Baleth*.

* BAALATH-BEER, ou BAAL-BER, (*Géogr. sacrée*.) ville sur la frontière de la tribu de Siméon. On croit que c'est la même que Ramath.

§ « BAAL-HASOR, (*Géogr. sacr.*) lieu voisin de la tribu d'Ephraïm ». *Dict. rais. des Scienc. &c.* L'écriture dit, ce lieu étoit voisin d'Ephraïm. Il paroît donc qu'il faut dire, lieu voisin de la ville d'Ephraïm, dans la tribu du même nom. (C.)

§ « BAAL-HERMON, (*Géogr.*) montagne & ville » . . . *Dict. rais. des Sc. &c.* Ce n'étoit point une ville, mais seulement une montagne à laquelle un temple de Baal donnoit son nom, & qui faisoit partie de l'Antiliban. V. le *Commentaire de Leclerc*. (C.)

* § BAAL-MEON, (*Géogr. sacrée*.) ville de la Palestine, bâtie (*lisez rebâtie*) par la tribu de Ruben : car son nom seul indique qu'elle existoit avant l'entrée des Israélites dans la Palestine. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

§ « BAAL-PHARASIM, (*Géogr. sacr.*) ville des Philistins, dans la tribu de Juda ». *Dict. raison. des Sciences*, &c. Ce n'étoit point une ville & elle n'appartenoit point aux Philistins. C'étoit un endroit de la vallée des Raphaïm, où David mit en fuite les Philistins. V. *II. Rois*, chap. v. v. 20. (C.)

* § BAALTIS, (*Mythol.*) Dans cet article, au lieu de la *Diane des Grecs*, lisez la *Dioné des Grecs*, c'est-à-dire, la *Vénus des Grecs*.

B A

BAARDMAN, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie*.) poisson ainsi nommé aux îles de la province d'Amboine, & figuré passablement par Ruysch, dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, page 34, planche XVII. n°. 14.

Ce poisson a le corps de la morue, neuf nageoires ; savoir, deux pectorales assez courtes, arrondies ; deux ventrales sous celles-ci, petites, pointues ; une derrière l'anus, carrée, un peu plus longue que profonde ; une carrée ou tronquée à la queue, & trois dorsales triangulaires, assez courtes. Il a un barbillon assez long pendant au menton, c'est-à-dire, à la levre de la mâchoire inférieure, qui est beaucoup plus courte que la supérieure, & qui forme avec elle une bouche assez petite & camuse.

Son corps est violet, tacheté de chaque côté de dix points ronds, en partie blancs, en partie bleuâtres. Sa tête est bleue, entrecoupée par quelques lignes jaunes.

Remarque. Les trois nageoires dorsales du *baardman*, son barbillon au menton & sa queue tronquée, indiquent que ce poisson est une espèce de morue, qui diffère beaucoup de toutes celles que l'on connoît, par la beauté de ses couleurs.

Il vit, comme les autres espèces de morue, dans la mer. (M. ADANSON.)

BAARDMANNETJÉ, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie*.) espèce de surmulet des mers d'Amboine, très-bien dessiné & enluminé sous ce nom par Coyett, dans la première partie de son *Recueil des poissons*, de ce pays, planche V. n°. 31.

Ce poisson a huit nageoires, dont deux pectorales triangulaires, deux ventrales au-dessous de même grandeur, une anale un peu plus longue que profonde ; deux dorsales triangulaires, dont l'antérieure est épineuse, & une à la queue qui est fourchue jusqu'à son milieu & un peu au-delà.

Il a deux barbillons au menton, c'est-à-dire pendant du milieu de la levre de la mâchoire inférieure, & presque aussi long que la tête. Sa bouche est conique & fort petite.

Le rouge est la couleur dominante de la partie supérieure de son corps. Son ventre est incarnat, tigré de noir ; ses nageoires sont jaunes. Il a la prunelle des yeux noire & l'iris rouge, avec une douzaine de lignes noirâtres qui rayonnent tout autour comme un soleil. (M. ADANSON.)

BAASA, (*Hist. des Juifs*.) fils d'Ahias, tua Nabad, fils de Jeroboam, roi d'Israël, s'empara de son trône & extermina toute la famille royale. Le prophète Jehu lui ayant reproché son idolâtrie, il le fit mourir. *Baasa* fit la guerre au roi de Juda, & mourut après un règne de vingt-quatre ans, l'an du monde 3074.

* § BABA, (*Géogr.*) ville de la Turquie en Europe. . . . C'est un beau & grand bourg de la Turquie Européenne, dans la Romanie, vers les côtes occidentales de la mer Noire, sur un lac assez considérable que les Turcs nomment *Babason*, entre Puzargi & Bulecia.

BABARA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie*.) nom que les Hollandois donnent à un poisson des meilleurs & des plus communs dans les mers des Indes. On en voit une assez bonne figure enluminée dans la seconde partie de la *Collection des poissons d'Amboine*, par Coyett, au n°. 141. Ruysch en a donné pareillement une passable dans sa *Collection nouvelle*, sous le nom de *barbaar*, page 33, planche XVIII, n°. 1.

La forme de ce poisson est médiocrement allongée, mais très-applatie, & si comprimée par les côtés, que sa largeur surpasse à peine deux fois sa profondeur. Il n'a que sept nageoires en tout; savoir, deux ventrales assez petites sous les deux pectorales, qui sont médiocrement longues, triangulaires, mais taillées ou échancrées en arc; une anale, & une dorsale qui regnent le long de la moitié postérieure du corps; enfin celle de la queue qui est fourchue jusqu'au-delà du milieu de sa longueur. Leurs rayons sont mous, non épineux, & réunis par une membrane fort ferrée. La ligne latérale qui semble séparer chaque côté en deux portions égales, est très-rude, & relevée en forme de scie dans sa moitié postérieure jusqu'à la queue.

Sa couleur générale est un bleu sans taches, mais plus foncé, & comme noirâtre sur le dos. Ses nageoires sont vertes. On voit une tache verte & deux taches jaunes sur chacun des côtés de la tête. La prunelle des yeux est noire, entourée d'un iris jaune bordé de verd.

Usages. Le babara pèse communément 20 à 25 liv. Les Indiens l'estiment comme un des meilleurs poissons de leurs mers. Il a la chair très-blanche, très-succulente, assez approchante de celle de la morue, mais un peu plus grasse ou moins sèche. Ils en font quelquefois des hachis qu'ils assaisonnent avec des épices & des huîtres, & qui se conservent très-bien dans une saumure de vinaigre & de sel. Sa tête ou sa hure, sur-tout, est fort recherchée par les gens délicats, à-peu-près comme la tête du saumon l'est en Europe.

Remarque. Ce poisson est, comme l'on voit, une espèce d'oarangal du Sénégal, que l'on nomme, par corruption, *carangue*, & vient naturellement dans la famille que nous nommerons *famille des maquereaux*, en latin *scombri*, dans notre *Ichthyologie*, que nous publierons un jour. (M. ADANSON.)

BABEL (TOUR DE), *Antiquités.* Plusieurs ont cru que la tour de Bélus dont parle Hérodote, & que l'on voyoit encore de son tems à Babylone, étoit la *tour de Babel*, ou du moins qu'elle avoit été bâtie sur les fondemens de l'ancienne. Ce dernier sentiment paroît d'autant plus vraisemblable, que cette tour étoit achevée & avoit toute sa hauteur; elle étoit composée, selon Hérodote, ainsi que nous l'observons à l'article de BABYLONE, de huit tours, placées l'une sur l'autre, en diminuant toujours en grosseur depuis la première jusqu'à la dernière. Au-dessus de la huitième étoit le temple de Bélus. Hérodote ne dit pas quelle étoit la hauteur de tout l'édifice; mais seulement que la première des huit tours, & celle qui servoit comme de base aux sept autres, avoit un stade, ou cent cinquante pas en hauteur & en largeur, ou en carré. Voyez la figure de cette tour dans nos planches d'antiquités, Suppl. (C. A.)

BABEN-HAUSEN, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, en Suabe, à deux lieues de Tubinge, dans le duché de Wirtemberg. (+)

BABI, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) espèce d'anguille de mer, ainsi nommée par les habitans d'Amboine, & figurée assez bien sous le nom de *combat babi*, par Coyett, au n°. 103 de la première partie de sa *Collection des poissons d'Amboine*.

Son corps est cylindrique, fort peu comprimé excepté vers la queue, & très-pointu vers les mâchoires qui sont allongées en un museau cylindrique obtus, presque deux fois plus long que large, & garnies sur toute leur longueur de dents extrêmement fines & ferrées.

Il n'a que cinq nageoires en tout, ou, pour mieux dire, il n'en a que trois, car celle du dos & de l'anus sont réunies à celle de la queue, de ma-

nière qu'elles n'en forment qu'une seule. Celle du dos est de même hauteur par-tout, & prend son origine du derrière de la tête, au-dessus des deux nageoires pectorales qui sont courtes & arrondies. Celle de l'anus commence au milieu ou à-peu-près, le long du corps sous le ventre. Toutes sont à rayons mous & réunis par une membrane assez ferrée.

La couleur générale de son corps est jaune, tachetée agréablement de jaune & de verd; ses nageoires sont d'un rouge violet. La prunelle de ses yeux est noire entourée d'un iris jaunâtre. (M. ADANSON.)

* § BABIA, (*Mythol.*) déesse réverée en Syrie; on y donnoit le nom de *babia* aux enfans. C'est la même que Vénus. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BABY, s. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) Les habitans des îles d'Amboine appellent du nom *baby* ou *ican-baby*, c'est-à-dire poisson *baby*, une espèce d'*amia* dont Coyett a donné une assez bonne figure enluminée au n°. 52 de la première partie de sa collection des poissons des îles Moluques.

Sa forme est cylindrique, fort peu comprimée, & médiocrement allongée, assez semblable à celle du maquereau. Il en a la tête triangulaire & la bouche conique fort grande. Il est couvert d'écaillés médiocres.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir: deux ventrales très-petites, & semblables à deux points au-dessous des pectorales qui sont triangulaires & petites, une anale, allongée & fort basse, une dorsale très-longue qui commençant un peu derrière la tête, va se terminer près de la queue en formant trois sinuosités, comme si elle étoit composée de trois parties dont l'antérieure ou la première est formée de rayons épineux, celle de la queue est fourchue jusqu'au milieu de sa longueur.

Tout son corps est bleu, seulement plus foncé sur le dos; ses nageoires sont vertes. La prunelle est noire, avec un iris bleu entouré d'un cercle rouge.

Remarque. Le *baby* ne peut guère être rapporté qu'au genre de l'*amia*, qui se range naturellement dans la famille des maquereaux. (M. ADANSON.)

* § « BABYCA, (*Géogr.*) lieu entre lequel & le Cnacion, les Lacédémoniens tenoient leurs assemblées. Aristote dit que le Cnacion est la rivière, & que le *Babyca* est le pont, ce qui rend ce qu'on vient de dire des Lacédémoniens entièrement inintelligible; car entre un pont & une rivière quel espace y a-t-il où un peuple puisse s'assembler? ... M. Dacier a répondu à cette difficulté, en disant que ce pont étoit sur quelque torrent différent de la rivière. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ BABYLONE, (*Géogr.*) On lit dans cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c. On croit que Bagdad est au lieu de l'ancienne Babylone. On est d'autant moins fondé à le croire, que Bagdad est sur le Tigre, & que Babylone étoit sur l'Euphrate. (C.)

BABYS, (*Musique des anciens.*) Voyez CÉON dans ce Supplément. (F. D. C.)

* § BABYTACE, (*Géogr.*) ancienne ville du royaume de Perse, écrite par erreur *Barbythace* ou *Barbytace* dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. Voyez Plin, *Hist. nat. liv. VI. chap. 27.*

* § BACA ou BAZA, (*Géogr.*) ville d'Espagne au royaume de Grenade; & BAZA ou BASA, ville d'Espagne au royaume de Grenade, sont évidemment une seule & même ville. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § BACA, (*Géogr. sacrée.*) n'étoit point une ville de la tribu d'Aser, mais un village que les cartes de MM. Sanson & Robert de Vaugondi, placent dans la tribu de Nephtali. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § BACALA, (*Géogr.*) Il y a ici une faute considérable de typographie dans le *Dict. raisonné des*

Sciences, &c. On a mis sous le mot BACALA, une partie de l'article BACALAL : ce qui a produit un article informe que l'auteur des *Lettres sur l'Encyclopédie*, a mal repris & mal corrigé. Cet habile critique dit qu'il falloit écrire *Bacalate*, & ajoute que l'on ne connoît point de ville de ce nom, mais un petit pays & un lac. Nous pourrions lui répondre qu'il ne falloit point écrire *Bacalate*, & que l'on ne connoît ni ville, ni pays, ni lac, qui se nomme *Bacalate*. Mais nous ne voulons point lui imputer les fautes de son imprimeur qui a mis *Bacalate* pour *Bacalal*; & il auroit dû avoir la même indulgence pour les auteurs du *Dict. rais. des Sciences*, &c. auxquels il reproche trop souvent des fautes typographiques, comme dans l'article présent qu'il faut ainsi corriger.

BACALA, (*Géogr.*) ville de la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, sur la côte orientale du golfe de Bengale, dans le royaume d'Arracan. Voyez le *Dict. géogr. de la Martinière*.

* BACALAL, (*Géogr.*) lac & petite contrée de l'Amérique septentrionale, dans la presqu'île de Jucatan.

* § BACALAO, (*Géogr.*) La Martinière dit que l'on a appelé îles de *Bacalaos*, l'île de Terre-Neuve, & celles qui sont à l'entour vers celle du Cap-Breton, comme Menago, &c. où l'on pêche d'excellente morue.

* § BACAR, (*Géogr.*) La vallée de ce nom étoit dans la Syrie du Liban, & s'étendoit depuis Héliopolis ou Balbec, jusqu'à Palmire. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BACARE, (*Antiq.*) vase à mettre de l'eau, avec un long manche, que l'on appelle aussi *trulla*. C'étoit avec ce vase que les esclaves jetoient de l'eau sur ceux qui étoient dans le bain, & on donnoit le nom du vase à ceux qui faisoient cette fonction. (+)

BACATHA, (*Géogr.*) ville d'Arabie, que S. Epiphane place aux environs de Philadelphie, au-delà du Jourdain. (+)

* § BACAY, (*Géogr.*) n'est pas sur la rivière du Pegu, comme dit le *Dict. rais. des Sciences*, &c. mais sur le bord oriental de la rivière d'Ava. Voyez le *Dict. géogr. de la Martinière* & les cartes de M. de Lisle. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BACCHIGLIONE, (*Géogr.*) rivière d'Italie, dans l'Etat de Venise. Elle arrose Vicenze & le Padouan, & se jette ensuite dans le golfe de Venise, près de Chiozza. (+)

BACHANTE, (*Botanique.*) *bacharis* en latin, en anglois *groundsel-tree*, en allemand *muckenkraut*.

Caractère générique.

La fleur est composée de plusieurs fleurons réunis dans un calice commun, écailleux & cylindrique : les uns sont femelles & les autres hermaphrodites : ceux-ci sont des tubes évasés qui renferment cinq étamines déliées, avec un embryon ovale : cet embryon devient une semence unique, courte & menue, terminée par une longue aigrette. Ils ne diffèrent des fleurons femelles qu'en ce que ces derniers sont dépourvus d'étamines.

Especes.

1. *Bachante* à feuilles ovale-renversées, crenelées, dans la partie supérieure. *Bachante* de Virginie.

Bacharis foliis obversè ovatis, supernè emarginato-crenatis. Linn. Hort. Cliff.

Virginia groundsel tree with an orach leaf.

2. *Bachante* à feuilles lancéolées, dentelées dans toute leur longueur.

Bacharis foliis lancéolatis longitudinaliter dentato-ferratis. Hort. Cliff.

African tree groundsel with a saw'd leaf.

La première espece s'éleve à sept ou huit pieds

de hauteur sur plusieurs tiges courbes : elle donne en octobre des fleurs blanches & un peu purpurines, mais qui n'ont pas grande apparence : cependant comme ses feuilles épaisses & grasses ne tombent que par les très-fortes gelées, on fait cas de cet arbuste pour le placer dans les bosquets d'été & d'automne, on la multiplie de boutures qu'on plante en avril & en mai, dans une plate-bande à l'exposition du levant. Dès l'automne on pourra les transplanter à demeure.

Dans le climat où je fais mes expériences, je me suis mieux trouvé de mettre mes boutures dans des pots sur une couche tempérée & convenablement ombragée ; je les en tire en automne pour les planter chacune séparément dans un pot, & lorsqu'elles y ont passé un an, je les transplante où je veux qu'elles restent. Cette *bachante* résiste à nos hivers ordinaires ; mais si le froid devenoit exclusif, il faudroit la couvrir, selon la méthode détaillée à l'article ALATIERNE, & à tout événement il convient de mettre de la menue litière à son pied.

L'espece n°. 2. a été apportée du cap de Bonne-Espérance, mais elle croît aussi dans le Pérou, & dans d'autres parties de l'Amérique. Elle se multiplie de boutures. C'est une plante de serre qui pourroit, à l'air libre, supporter des hivers qui ne seroient pas trop rigoureux. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

* § BACHARA, (*Géogr.*) ville de la grande Tartarie en Asie, dans l'Usbeck ; & BOCKARA, ville assez considérable dans le Zagatai en Asie, sont la même ville. Nicolle de la Croix la place sur le Gihon. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

* BACHINA, (*Géogr.*) île de la Méditerranée, suivant Pline qui la place vis-à-vis la ville de Smirne.

* BACHMUT, (*Géogr.*) ville de Russie, au midi du Donce. Elle est dans le gouvernement de Woronez, & a une bonne forteresse.

BACKEVEEN, (*Géogr.*) petite ville des Pays-bas, dans la province de Frise, près d'un grand marais, vers les frontières de la seigneurie de Groningue. (+)

* § BACTRE, (*Géogr.*) on lit dans cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c. que *Bactre* est aujourd'hui Bagdasan ou Termend (lisez Termed). A l'article BADACHXAN, *Badaschian* ou *Buduskan*, on lit que quelques géographes prétendent que c'est l'ancienne *Bactres* ; & l'on auroit dû faire remarquer que *Badachxan* & *Bagdasan* sont la même ville. Enfin on lit encore au mot *Balch*, que quelques géographes la prennent pour *Bactres* ; & c'est le sentiment de M. de Lisle, mais il ne paroît pas mieux fondé que l'autre.

* § « BACU, (*Géogr.*) ville de Perse, dans la province de Servan (lisez Chirvan). Il y a près de la ville une source qui jette une liqueur noire dont on se sert par toute la Perse, au lieu d'huile à brûler. C'est le naphte. Voyez le voyage d'Olearius, & le *Dict. géogr. de la Martinière*, au mot *Baku*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BADAW ou BADAUT, (*Hist. mod.*) les Parisiens qui faisoient un grand commerce par eau, furent ainsi appelés : en Celtique *badaw* signifie hommes de bateaux, hommes de vaisseaux.

La ressemblance de ce mot avec celui de *badaut*, autre terme de la même langue qui signifie un sot, un niais, l'a fait confondre avec ce dernier ; & on en a fait un sobriquet aussi faux qu'injurieux pour les habitans de la capitale. *Dissert.* de M. Bullet, pag. 32, 1771. (C.)

BADERA, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante du Malabar, qui croît dans les terrains sablonneux, humides. Les Brames l'appellent *badera-musta*, & les Malabares *pee-mottenga*, comme qui diroit *musta* sauvage, ou *mottenga* sauvage. C'est sous ce dernier nom

pee-mottenga, qu'elle a été figurée par Van-Rheede ; dans son *Hortus Malabaricus*, volume XII, page 99, planche LIII.

D'un faisceau de deux cens racines fibreuses, brunes, noirâtres, menues d'une demi-ligne à une ligne de diamètre, longues de trois pouces, onnées, enfoncées perpendiculairement ou divergentes, sous un angle de quarante-cinq degrés, s'éleve un faisceau de trente à quarante feuilles environ, triangulaires, longues de trois à huit pouces, larges de deux lignes, écartées sous un angle de quarante-cinq degrés, formant à leur origine une gaine entière, par laquelle elles s'embrassent réciproquement. Ce faisceau est comme composé de trois à quatre faisceaux ou bourgeons plus petits, chacun de dix feuilles environ, du centre duquel sort une tige triangulaire brune, d'une ligne à une ligne & demie au plus de diamètre, longue de huit à neuf pouces, simple, couronnée par quatre feuilles triangulaires, semblables à celles des racines, mais plus petites, longues de trois à quatre pouces, sans gaine, pendantes en bas sous un angle de quarante-cinq degrés.

Au sommet de cette tige, & du centre de ces quatre feuilles, sort une tête sphérique, brune, sessile, de six à sept lignes de diamètre, formée de l'assemblage d'une centaine de fleurs hermaphrodites, consistantes chacune en un calice à deux feuilles ou deux valves triangulaires, pointues, concaves, en nacelle, comprimée par les côtés, & à dos aigu, en une corolle à deux valves, pareilles à celles du calice, en trois étamines à anthers jaunes, & en un ovaire couronné de deux styles, à deux stigmates en pinceau : l'ovaire, en mûrissant, devient une graine nue, ovoïde, brune.

Qualités. Les racines fibreuses du *badera* ont une saveur acre, & une odeur aromatique très-agréable, sur-tout lorsqu'elles sont seches.

Culture. Cette plante est vivace, & se multiplie par les rejettons ou faisceaux qu'on sépare, ou qui se séparent d'eux-mêmes du maître faisceau.

Usages. Les Malabares oignent leur corps avec l'huile, dans laquelle on a fait cuire cette plante, pour en dissiper les démangeaisons. Sa décoction dans l'eau, apaise la soif, & celle de ses racines se boit avec succès dans les fievres ardentes.

Remarques. Le *badera* n'a encore été rapporté par aucun botaniste à son genre naturel. Van-Rheede l'a rapporté à celui du *mottenga* ; mais le *mottenga*, d'après la disposition de ses fleurs en têtes, composées d'épis, aplatis par les côtés, & d'après les tubercules odoriférans de ses racines, nous paroît être une espece de fouchet, au lieu que le *badera* nous paroît convenir parfaitement dans toutes ses parties, à une plante que nous avons découverte au Sénégal, qui a les fleurs telles que nous les avons décrites, & que nous pouvons assurer, d'après nos observations, être un genre voisin de la *bobarta* de M. Linné, mais différent dans la section des fouchets, que nous avons fait la neuvieme dans la famille des gramens. Voyez nos *Familles des plantes*, partie II, page 41. (M. ADANSON.)

BADIRI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante de la famille des arons, décrite, sans aucune figure, par Rumphe, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume V, page 487, sous la dénomination d'*adpendix erecta*, du nom Malays *tapanawa badiri*, qui veut dire *tapanawa élevé* ou *non rampant*.

C'est une plante traçante, qui croît dans les forêts les plus épaisses & les plus ombragées, sans s'élever au-delà de quatre ou cinq pieds, & sans s'implanter sur les arbres, mais en s'appuyant seulement sur les arbrisseaux voisins d'elle. Sa tige est peu finueuse, épaisse d'environ un pouce, comme

marquée de plusieurs articulations, qui ne sont que les vestiges des feuilles qui sont précédemment tombées, cendrée-verte, comme herbacée, fongueuse intérieurement, & remplie d'une moëlle tendre, & se divise, à la hauteur d'un pied environ, en plusieurs branches assez souples.

Les feuilles couronnent le sommet de cette tige & de ses branches, où elles sont disposées circulairement & fort rapprochées, portées sur un pédicule demi-cylindrique, creusé en canal, & qui forme une graine fendue jusqu'à son origine, qui embrasse néanmoins tout le tour de la tige. Chaque feuille est elliptique, pointue aux deux extrémités, longue d'un pied, large de cinq pouces, d'un verd noirâtre, épaisse, lisse, unie, entière, marquée d'un profond sillon en-dessus, & relevée en-dessous d'une côte opposée, sans aucune nervure : elle n'est point articulée sur son pédicule, comme dans la plupart des autres especes de *tapanawa*.

Ses fleurs sortent de l'aisselle des feuilles, enveloppées d'abord, comme dans l'anapul, dans une gaine qui, en s'ouvrant, les laisse voir d'abord comme une espece d'épi ou de chatton pendant, couvert de petites fleurs sessiles, jaunes-foncées, composées d'un calice à quatre feuilles, de quatre étamines & d'un ovaire. Ces ovaires, en mûrissant, deviennent chacun une baie ovoïde, de la grandeur & forme d'une olive, d'un beau rouge de sang, à une loge, contenant une graine de même forme.

Qualités. Toute cette plante a une saveur fade d'abord, mais qui ensuite est âcre & mordicante, comme dans l'*arum* & le *dracunculus*.

Usages. Les habitans d'Amboine ne font aucun usage médicinal de cette plante, ils emploient seulement ses branches souples avec leurs feuilles, pour fouetter légèrement leurs enfans, pendant qu'ils les exercent à la course, persuadés qu'elle a la vertu de les faire marcher seuls promptement, fondés sur ce qu'elle a la faculté de se soutenir droite, lorsqu'après avoir atteint la hauteur d'un pied, elle trouve un appui sur les arbrisseaux voisins.

Remarques. Le *badiri* ayant tous les caracteres du *tapanawa*, on ne peut douter qu'il n'en soit une espece, & par conséquent de la famille des arons, où nous pensons qu'on doit la placer dans la troisième section des plantes de cette famille, qui ont un seul calice & un seul ovaire. (M. ADANSON.)

§ BADUKKA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, très-bien gravée, quoique sans détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume VI, page 105, planche LVII. Les Brames l'appellent *rana-mandaru*, les Portugais *tabal*, les Hollandois *quet-blam*. M. Linné l'appelloit en 1753 dans son *Species plantarum*, page 504, *capparis 3 baducca, inermis, foliis ovato-oblongis determinatè confertis perennantibus* : dans la dernière édition de son *Systema naturæ* imprimé en 1767, il a changé cette dénomination en celle-ci, *capparis, 4 baducca, pedunculis unifloris, foliis perennantibus ovato-oblongis determinatè confertis nudis*.

C'est un arbrisseau toujours verd, qui s'éleve à la hauteur de cinq à six pieds, sous la forme d'un buisson conique, dont le tronc a deux pouces environ de diamètre, & est couvert du bas en haut de branches menues, longues, assez ferrées, disposées circulairement, & écartées sous un angle qui a à peine quinze à vingt degrés d'ouverture.

Ses feuilles sont alternes, fort ferrées, disposées, non pas circulairement, mais sur un même plan le long des branches, de sorte que leur feuillage est applati. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, entières, tendres quoiqu'épaisses, d'un verd noir, longues de trois à quatre pouces, presque deux fois moins larges, lisses dessus, relevées en-dessous

d'une nervure qui jette de chaque côté quatre ou cinq côtes alternes, & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique assez court.

De l'aisselle de chaque feuille, & du bout de chaque branche, sortent un à trois boutons de fleurs ovoïdes, semblables à un gland de neuf lignes de longueur, portées sur un pédicule cylindrique deux fois plus court, ouvert sous un angle de quarante-cinq degrés. Ces boutons, en s'épanouissant, donnent chacun une fleur hermaphrodite, de près de trois pouces de diamètre, composée d'un calice à quatre feuilles elliptiques, concaves, roides, fermes, une à deux fois plus longues que larges, verd-brunes, inégales, dont deux opposées sont plus petites, toutes caduques; d'une corolle à quatre pétales inégaux, très-minces, taillés en coin, plus étroits à leur partie inférieure, alternes avec les feuilles du calice, ondes sur leurs bords, dont deux plus petits sont blancs, veinés & couverts dessus & dessous d'un duvet léger, & un peu relevés, pendant que les deux autres opposés sont d'un blanc bleuâtre, & légèrement pendans d'un petit tube cylindrique, tourné du même côté, ou pendant entre ces deux pétales & une fois plus court qu'eux, de cinquante à cent étamines bleuâtres, presque aussi longues que la corolle, épanouies en forme de sphère ou de houppe, couronnées par des anthers blanchâtres d'abord, ensuite cendrées; enfin d'un ovaire ovoïde pointu, long de deux lignes, deux fois moins large, porté verticalement sur un pédicule bleu, aussi long que les étamines; contigu à leurs filets & au tuyau qui accompagne la corolle, comme un cinquième pétales.

L'ovaire, en mûrissant, devient une baie allongée en filique bivalve, à une loge qui ne s'ouvre point, & qui contient une centaine de graines lenticulaires, ou en forme de rein, attachées, en tous sens, par de longs filets, à un placenta qui forme deux lignes longitudinales, sur les deux côtés opposés de ses parois intérieures.

Qualités. Le *badukka* a une saveur sauvage. Il est très-commun dans les sables de *Chanotti* & de *Badoos*, sur la côte du Malabar, où elle fleurit pendant le mois de janvier.

Usages. Les Indiens cultivent cette plante à cause de la beauté de ses fleurs. Le suc exprimé de ses feuilles, uni au sain-doux ou à la graisse de porc, fournit un liniment souverain contre les douleurs des membres. En décoction avec les fleurs, elles lâchent le ventre, & leur vapeur suffit pour nettoyer les ulcères de la bouche: ses fruits, mangés dans le lait, temperent les feux de l'amour.

Remarques. Quoique Van-Rheede assure, d'après le rapport des Malabares qu'il a consultés, que cette plante est constamment stérile, cela ne doit regarder sans doute que les pieds que l'on cultive pour en cueillir les fleurs, puisque, suivant lui-même, ses fruits ont la vertu singulière d'éteindre les feux de la concupiscence; & quoique cet auteur ne donne aucune description de ces fruits, nous ne doutons nullement qu'ils ne soient semblables à ceux d'une plante très-approchant, que nous avons découverte au Sénégal, & de celle que Plumier appelle du nom du botaniste Breyn, *breynia*.

Le *badukka* diffère tellement du caprier, que les voyageurs sont étonnés de voir que M. Linné persiste toujours à les confondre, d'autant plus que nous connoissons dans les pays étrangers, situés entre les tropiques, plusieurs espèces de plantes qui ont comme lui, outre la corolle, un tube particulier, & le fruit allongé en filique, tous deux caractères qui ne se voient pas dans le caprier. (M. ADANSON.)

* § BADWEIS, *Géogr.*) ville de Bohême, cercle de Bethyn, (*lisez* Bechin) près Muldaw, (*lisez*

près de la Muldaw ou sur la Muldaw); & BUDWEIS ville d'Allemagne en Bohême sur la Muldaw, sont une seule & même ville, dont il étoit inutile de faire deux articles. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BAGÉ, (*Géogr.*) non *Beaugé*, comme l'écrivit Piganol, *Balgiacum*, petite ville de Bresse, à une lieue de Mâcon, dans une situation fertile & agréable sur un coteau: elle fut érigée en marquisat en 1576 par Emmanuel, duc de Savoie: c'est une des plus anciennes seigneuries de la province. Guichenon, dans son *Histoire de Bresse*, fait mention de Hugue, sire de *Bagé* en 904: ses successeurs ont eu le même titre jusqu'à ce que le pays soit venu au pouvoir des comtes de Savoie. Cette illustre famille finit en Sybille, dame de *Bagé*, qui porta ses seigneuries en dot à Amé IV, comte de Savoie, qu'elle épousa en 1272. Gui, sire de *Bagé*, affranchit sa terre en 1250. La justice du marquisat ressort nuement au parlement de Dijon, & au premier chef au présidial de Bourg.

Une seule paroisse sous le vocable de Notre-Dame, du diocèse de Lyon. (C.)

BAGHARGAR, (*Géogr.*) contrée considérable de la grande Tartarie: elle s'étend d'orient en occident. Elle a au nord les Kaimachites, le royaume de Tenduc à l'est, la Chine au sud, & le Thibet à l'ouest. Quelques-uns appellent cette contrée le royaume de *Tangut*, dont une ville de même nom est la capitale. (+)

* BAGIAH, aujourd'hui BUGIE (*Géogr.*) ville de l'Afrique propre, sur une colline que baigne la mer.

* BAGINNA, (*Géogr.*) ancienne ville de la grande Arménie, selon Ptolémée.

* BAGISTANUS, (*Géogr. Myth.*) nom d'une montagne d'Asie, entre la Médie & Babylone, consacrée à Jupiter, suivant le témoignage de Diodore de Sicile.

BAGNE, f. m. (*Architecture.*) Le *bagne* est un bâtiment où l'on tient à la chaîne les esclaves ou forçats. Les baigns qui étoient dans celui de Constantinople le firent nommer *bagno* par les Italiens, & dans la suite, ce nom fut donné à tous les autres, avec d'autant plus de raison, que celui dont je viens de parler, a été le plus considérable qu'il y ait eu. C'est un long bâtiment sans étage, dont la charpente est très-élevée. Les lits ou tolas y regnent sans interruption dans toute la longueur des murs de face, ne laissant qu'une allée dans le milieu, où une grande quantité d'eau est distribuée pour les baigns & pour différens besoins. Tournefort en parle comme d'une des plus affreuses prisons du monde, située entre Ayma-Seraï & l'Arcenal. Il renferme trois chapelles, une pour le rit grec, une autre pour les latins en général, & une en particulier pour les François. Les Missionnaires y administrent les sacremens, en faisant glisser quelque argent au commandant du *bagne*, nommé par le capitain-bacha. C'est à la porte de ce *bagne*, que le malheureux Capfi, qui s'étoit érigé roi de Mylo, fut pendu; son courage & ses talens ne purent le sauver des embûches des Turcs.

Le pere Dran, dans son *Histoire de Barbarie*, cite les *bagnes* de Tunis, de Tripoli & d'Alger, comme de grandes maisons, distribuées en petites chambres basses, sombres & voutées: chacune renfermant quinze ou seize esclaves, couchés sur la dure, & gardés par des sentinelles.

Le *bagne* est donc proprement une prison, qui n'est différente des autres, que par l'état des malheureux qui l'habitent, destinés à l'esclavage & aux chiourmes des galères. Nous allons décrire ici le *bagne* bâti dans l'arcenal de la marine à Brest. Les eaux y abondent de toutes parts; les gens qui l'habitent

l'habitent sont condamnés aux galeres, & employés aux travaux les plus vils & les plus pénibles du port, ce qui les distingue peu des esclaves : & d'ailleurs c'est presque le seul bâtiment qui ait été élevé dans la vue directe de renfermer des coupables de cette espece : il mérite donc à juste titre le nom de *bagne*. Il a été construit avec une dépense & une somptuosité au-dessus de tout ce qui a été fait en ce genre. On se seroit ordinairement de divers bâtimens, construits pour d'autres usages, qu'on rendoit propres à renfermer les forçats, moyennant quelques légères réparations ; c'est ainsi qu'à Marseille ils occupoient une partie de la manufacture ; à Toulon, partie des magasins ; & dans le levant, des maisons occupées auparavant par des particuliers.

Marseille & Toulon étoient donc les seuls ports où ils y en eût en France. Lorsque Sa Majesté eut incorporé la marine des galeres dans celle des vaisseaux, ce premier port fut abandonné par le roi, & la chiourme fut distribuée aux ports de Toulon & Brest, où elle fut logée dans la corderie-basse, en attendant la construction du *bagne*, que le choix de l'endroit retarda quelque tems. Les uns le vouloient au milieu du port, sans songer à examiner si l'étendue qu'il exige, s'y trouvoit ; les autres à l'extrémité du port, au pied des montagnes, sans envisager si les eaux & autres commodités indispensables pouvoient s'y rencontrer ; l'on fut même jusqu'à le proposer près des hangars, hors l'enceinte de la ville, à l'extrémité des glacis, ce qui eût été contre les regles les plus simples de la fortification ; & le peu de secours qu'on auroit pu lui donner en cas pressé, eût porté à la révolte des gens qui ne peuvent recouvrer leur liberté que par ce moyen ; d'ailleurs le trajet qu'ils auroient eu à faire pour se rendre à leurs travaux, enlevoit la moitié du tems qu'ils pouvoient y employer. Tandis que ces différens sentimens se détruisoient, je saisis l'emplacement avantageux qui se trouvoit derrière la corderie-haute, devant les casernes & à côté de l'hôpital, pour y placer les forçats. Là ils ont un frein dans leur révolte, une ressource dans leur maladie, & des eaux en abondance, sans ôter sur le rivage du port un emplacement beaucoup plus essentiel à des magasins d'un usage fréquent aux armemens.

L'emplacement choisi, il s'agissoit de donner à ce bâtiment tous les degrés de perfection dont il étoit susceptible. Pour cet effet, je ne pouvois mieux m'adresser qu'à M. Mistral, commissaire des galeres, nommé par la cour pour le détail du *bagne* ; & aux différens bas-officiers qui étoient sous ses ordres, de qui j'ai tiré les vues générales qui m'étoient nécessaires. Je vais développer les idées que je conçus alors, pour parvenir à maintenir aisément la police, à éviter l'évasion des forçats, & leur fournir les besoins indispensables de la vie : c'étoient-là les trois points principaux qui devoient diriger mon entreprise.

Les forçats étant en grand nombre, on doit surtout redouter qu'ils ne s'accordent entr'eux pour se procurer la liberté. Le premier objet doit être par conséquent à les diviser & subdiviser de façon qu'ils ne puissent pas se donner de secours mutuels, ni comploter entr'eux, observant néanmoins d'éviter dans cette subdivision un trop grand nombre de parties, ce qui multiplieroit les gardes & les besoins communs à chaque division. C'est à quoi l'on a pourvu, en coupant l'étendue du *bagne* par le pavillon du milieu, & lui donnant un étage ; par ce moyen, le *bagne* de 130 toises de long, est distribué en quatre salles, & 20000 forçats en quatre bandes. Les deux pavillons des extrémités (*planche II au plan 43.*) qu'on a eu soin de ménager pour loger les bas-officiers qui sont destinés à la garde du *bagne*,

mettent les plus mal intentionnés d'entre les forçats, hors d'état d'exécuter les projets qu'ils pourroient former. Dénués du secours qu'ils pourroient avoir de leurs camarades, vus & enveloppés de toutes parts, que peuvent-ils entreprendre ?

Chaque salle doit avoir ses commodités particulières, consistantes en latrines, fontaines, cuisine & taverne ; chacune de ces salles est coupée en deux par un mur de quatre pieds d'épaisseur, qui passe dans le milieu de la largeur.

L'emplacement du terrain déterminant la longueur du bâtiment, ne me laissoit que le moyen d'en augmenter la largeur pour pouvoir contenir les 20000 forçats & leurs gardes. Cette largeur devoit être d'autant plus considérable, que les tolas (*planche II. au plan 38, les numéros depuis 1 jusqu'au 28, sont les numéros des tolas dans chaque salle ; & dans le profil de la quatrième partie 12, sont les profils des tolas*), qui ne sont autres choses que des lits de camp de quatorze pieds en carré, forment une arrête dans le milieu séparée par une planche où sont lestées de vingt forçats, qui y couchent dix d'un côté & dix de l'autre. Les bois que nous tirons du port n'étant pas assez longs, je projettai le mur, dont j'ai parlé plus haut, avec d'autant plus de plaisir, qu'il répondoit à mes autres vues.

Ce mur (*planche II. au plan 39 & aux profils 9 & 10*) dans sa longueur, a, de quatorze en quatorze pieds, une porte ou passage de cinq pieds de large. Ainsi au lieu d'adosser les tolas ou lits de camp contre les murs de face, comme on a fait jusqu'à présent, on les a mis dans cet espace de quatorze pieds contre le mur de refend ; ce qui évite plusieurs inconvéniens, dont les principaux sont la facilité avec laquelle ils faisoient ouverture sur celui de face, se servant de divers stratagèmes, qui très-souvent avoient leurs succès ; & l'impossibilité dans laquelle ils se trouvoient dans cette position d'aller aux latrines, étant toute la nuit enchaînés à leurs tolas, étoit cause qu'ils infectoient l'endroit par leurs ordures mises dans des baquets qu'on leur donnoit pour cet effet, & qu'on vuidoit tous les matins ; ce qui occasionnoit très-souvent des maladies épidémiques. L'on a donc remédié à tous ces inconvéniens, par le moyen d'un mur de refend, dont chaque porte ou passage entre deux tolas, reçoit dans son épaisseur une latrine (*planche II. au plan 39*) en forme de niche, de deux pieds de profondeur, sur deux pieds & demi de large, & un robinet dans une autre niche faite dans le jambage de la porte des latrines (*planche III. profil du corps de logis où sont les salles B.*) donnant l'eau qui sert à les nettoyer & à satisfaire à la soif. Cette distribution ne leur laisse donc aucune ressource pour leur évasion, ne pouvant altérer en rien la construction des murs de face, devant lesquels se trouve une allée (*planche II. au plan 38.*) que des pertuisaniers & argousins parcourent sans cesse, & qui est éclairée pendant la nuit par des fanaux mis aux écoinçons des fenêtres (*planche II. au profil à la troisième partie 13*). Tout ce grand mur de refend porte sur un égout (*planche I. au plan 9.*) qui se joint sous le premier vestibule, à un autre (*au plan 10 & planche III. au profil du bagne 16.*) qui conduit à la mer.

Au milieu de la longueur de chaque salle, est ménagée une cuisine (*planche II. au plan 41 & au profil 15.*) de dix-sept pieds de long sur quatorze de large, entourée de grilles de fer, pour ne laisser aucun sujet de murmure aux forçats, qui soupçonnent toujours la fidélité de ceux qui les servent. De l'autre côté de la cuisine sur la même largeur, est la taverne aussi grillée de fer, divisée en deux pour recevoir dans l'une le vin du munitionnaire que le roi accorde aux forçats de fatigue, ainsi nommés pendant les

huits jours qu'ils travaillent, après lesquels ils ont huit jours de repos; dans l'autre partie de la taverne celui des comes ou comites, où ils ont droit de placer du vin qu'ils distribuent à leur profit aux forçats qui, par leurs travaux, se peuvent procurer cette douceur.

Toutes les salles ont l'appui de leurs fenêtres élevé à six ou sept pieds (*planche III. profil du corps de logis C.*), pour leur ôter toute communication & connoissance avec le port; & l'ouverture des portes ou passages du mur de refend, se trouve dans le même alignement. Ainsi les fenêtres étant ouvertes, l'air peut y être renouvelé dans un instant, la hauteur des planchers leur assurant en même tems un air plus sain. Ainsi des deux écoinçons de chaque fenêtre, & à la hauteur de sept pieds, sont des fanaux (*planche II. à la troisième partie du profil 13.*) avec des lampes, auxquels ils ne peuvent atteindre, & qui éclairent, ainsi que nous l'avons dit, leur garde pendant toute la nuit; si ces fanaux qui servent à les éclairer, étoient éteints par les forçats, qui est une marque de soulèvement, dès-lors ils sont punis comme coupables de révolte. La garde se fait principalement par les pertuisaniers qui ont chacun sur leur compte dix forçats enchaînés de deux en deux pendant le jour, lorsqu'ils sortent; ce qui les a fait appeler *couple*, & ils sont tous enchaînés pendant la nuit au pied du tolat (*planche III. profil du corps de logis A.*), & un certain nombre de pertuisaniers est destiné à voir ceux qui voudroient exciter du désordre, les obligeant à être couchés sur leurs bancs.

La source qui fournissoit à l'hôpital de la Marine, étant beaucoup plus élevée qu'il ne falloit, étant d'ailleurs la seule qui pût atteindre au premier étage du *bagne*, je la dirigeai pour cet usage, & la remplaçai par une autre source très-propre au service de l'hôpital, quoiqu'éloignée de 500 toises de la ville: mais cette source conduite à ce premier étage, n'étant pas assez considérable pour fournir au rez-de-chauffée, je fus obligé d'établir une citerne (*planche II. au plan 60.*) dont la hauteur du niveau, & la quantité d'eau qui s'y ramasse pendant la nuit, fournissent à tous les rez-de-chauffée (*planche III. profil du bagne 21 & 25 le robinet de la citerne pour le rez-de-chauffée.*) pendant le jour à toutes les latrines, cuisines, & lavoirs (*planche II. au plan 55.*) du bâtiment; ce qui ne contribue pas peu à la propreté & à écarter les mauvaises odeurs, dans un endroit où il se trouve une si grande quantité de personnes, qui, par les réglemens, ne sont obligés à changer de chemises que de huit jours en huit jours. Il faut observer qu'outre ces précautions, j'ai pris celle de ménager une ventouse de chaque latrine (*planche II. à la seconde partie du profil 10.*) qui se termine dessus le toit, & exhale facilement la puanteur, ayant le soin de fermer la lunette de la latrine par un petit couvercle, & la latrine par une porte. Outre cela, j'ai donné beaucoup d'élévation aux salles, & pratiqué l'arcade au-dessus des portes ou passages du mur de refend du milieu, la plus haute qu'il m'a été possible, réservant la hauteur convenable à la fermer pour ménager le passage de la conduite de l'eau, ce qui laisse un plus libre cours à de la circulation de l'air (*planche III. profil des salles B. Voyez planche II. au profil du bagne, sur la longueur; à l'élevation d'un mur de refend, l'on voit la disposition des arcades.*)

Pour sentir davantage la sûreté de la garde, il faut revenir à la distribution des pavillons, en commençant par celui du milieu.

Le pavillon du milieu, qui a deux avant-corps, annonce le logement des officiers. Dans son premier rez-de-chauffée est un vestibule (*planche I. au*

plan 2.) qui le divise en deux. Traversant le corps-de-garde (*idem 4.*) on entre dans une petite chambre, destinée pour l'officier commandant la troupe. A chaque vestibule (*planche II. au plan 30.*) il y a un factionnaire pour avertir, dans les cas pressés, le corps de garde. Le reste de ce rez-de-chauffée, n'est qu'en caves, pour mettre la provision des forçats, qui n'est pas bien considérable. Le munitionnaire, qui fournit les rations, ayant de grands magasins appartenans au roi, n'y envoie que ce qui se consume journellement par les forçats: les autres caves sont distribuées aux différens officiers. Au pied de l'escalier (*planche II. au plan 29.*) est une porte de fer de neuf pieds, largeur de la rampe, quoique la porte d'entrée, qui est de bois, soit très-forte. Le dessus, terminé en demi-cercle, est orné d'une grille de chaînes, manicles & chauffettes de fer rond, que les forçats portent aux pieds.

Les marches de l'escalier sont des piéces de bois formant la marche, dont les chaînes auroient écorné l'arrête, si elles étoient de pierre.

L'on entre dans la cour par une double rampe (*planche II. au plan 45.*)

La nature du terrain m'a conduit à établir ce premier rez-de-chauffée, qui ne laisse pas d'être très-utile, logeant le détachement de quarante soldats de la Marine, destinés à prêter main-forte aux pertuisaniers.

Dans le second rez-de-chauffée ou rez-de-chauffée des salles, j'y ai pratiqué, outre le vestibule, deux corridors (*planche II. au plan 35.*) pour aller dans les salles & appartemens des différens officiers.

Les officiers-majors ont deux piéces (*idem 34.*) avec leurs entre-sols; les comes ou comites & argoufins une piéce (*planche II. au plan 34.*) & entre-sol, avec de petits escaliers pour y monter. Ce sont ces entre-sols & la hauteur des fenêtres des salles, qui m'ont forcé à faire les fenêtres des avant-corps & pavillons d'une proportion contraire aux regles, la même ouverture éclairant l'entre-sol & l'étage d'en bas. (*Voyez planche I. l'élevation du bagne du côté du port.*)

A l'extrémité de chaque corridor, ou à l'entrée de chaque salle, il y a deux portes, la première de bois (*planche II. au plan 36. & au profil 4.*) très-forte, avec un petit guichet grillé de fer, pour avertir la garde en cas de besoin; & la seconde de fer (*idem 37, & au profil 5.*) entre ces deux portes sont les logemens des comes ou comites & argoufins.

Dans le vestibule (*planche II. au plan 30.*) est un autel sur des roulettes, couvert d'un étui, que l'on transporte au pied de l'escalier pour venir à l'enfilade des salles, & y dire la messe, & officier les fêtes & dimanches, les forçats ne bougeant point de leurs bancs. Dans le même vestibule se trouve une grande pompe d'incendie, se mouvant aussi sur des roulettes, qui prend son eau derrière la latrine, par le moyen d'une manche de cuir qui se met à écrou, & qui conduit l'eau dans le coffre de la pompe.

Enfin le troisième vestibule est disposé comme le second; & au pied de l'escalier qui va aux greniers, est une porte de fer. Ainsi tous ces pavillons & ces avant-corps servent de logement aux officiers-majors qui ont le commandement, aux aumôniers, chirurgiens, comes & sous-comes, comites & sous-comites qui font agir les forçats, ainsi qu'aux argoufins qui en sont chargés, & qui, de quelque façon qu'un forçat s'évade par négligence, ou non, payent une somme pour chaque forçat. Aussi ont-ils dans leurs appartemens des fenêtres grillées pour voir ce qui s'y passe, & y remédier; & pour dernière ressource, en cas de révolte, y mettre des fusiliers, tandis que des pavillons des extrémités, on

peut agir avec la même vigueur, & arrêter dès leur principe les fédérations. De ces pavillons on va par de petits escaliers dérobés aux greniers, pour communiquer avec tous les corps-de-garde.

Dans les pavillons des extrémités, à chaque côté du gros mur, sont pratiqués deux cachots (*planche II. au plan 44 & au profil 17.*) pour mettre les pertuisaniers, les forçats n'ayant pas d'autre punition que les menottes, doubles chaînes, la bastonnade, ou la mort si le cas l'exige, restant jusqu'à la punition sur leur banc.

Les greniers qui regnent au-dessus des salles s'étant trouvés vastes & commodes, on y a ménagé les casernes des pertuisaniers (*planche II. au profil 8.*) qu'on auroit pu mieux établir, si on les avoit exigées dès le commencement du projet.

Ce genre de bâtiment exigeroit une cour (*planche II. au plan 47.*) d'une étendue vaste, qui offriroit, sans doute, un coup-d'œil agréable sur toute la longueur, mais elle deviendroit d'une garde trop difficile malgré l'élevation des murs (*planche III. au profil du vestibule 30 & celui des salles N.*) qui servent d'aqueduc à l'eau, conduite au premier étage.

Cette cour est destinée aux cabanes & baraques des forçats (*planche II. au plan 52 & planche III. au profil des salles F.*) qui sont de petits appentis ouverts depuis le toit jusqu'à terre, pour que leur garde puisse voir s'ils s'y déferrent. C'est dans ces baraques où les forçats, qui ont tous le privilège de travailler à leur métier, négocient avec le public, pour lequel on a ménagé à un des angles, une porte (*planche II. au plan 57.*) où est posté un corps-de-garde de pertuisaniers (*idem 59.*) pour voir ceux qui entrent & sortent, & si sous quelque déguisement le forçat ne s'évade pas, quoiqu'enchaîné depuis le matin jusqu'au soir dans sa cabane.

Au milieu de cette cour est une latrine (*planche II. au plan 48.*) commune à tous les gens libres, qui est voûtée pour empêcher qu'on ne la perce & qu'on ne s'évade par-là. Les lunettes sont grillées, ainsi que toutes celles du baigne. A côté de ces latrines il y en a d'autres pour les officiers (*idem 46.*). Aux environs de ces latrines, est une fontaine publique (*idem 50.*).

A chaque extrémité de la cour se trouve un lavoir (*planche II. au plan 55*: bassin de vingt-quatre pieds de long sur huit pieds de large) où ils lavent leurs hardes, dont l'eau de ce bassin, étant lâchée dans le souterrain, entraîne tout ce qu'elle rencontre.

Ces souterrains reçoivent, outre cela, toute l'eau du toit, par le moyen d'un chaîneau en plomb qui la conduit aux extrémités. Aussi lorsque j'y ai fait descendre pour les visiter, on les a trouvés aussi nets que dès le premier jour; & les salles ne sont infectées d'aucune mauvaise odeur, comme quelques personnes l'avoient prétendu avant l'exécution. *Voyez les planches indiquées & leur explication. (Cet article est de M. CHOQUET.)*

BAGNONE, (*Géogr.*) petite ville d'Italie, en Toscane, dans la vallée de Maora, sur une rivière de même nom, à deux lieues ouest de Pontremoli. (+)

* § « BAGRADE, (*Géogr.*) fleuve de l'ancienne Caramanie (*lisez Carmanie*), connu maintenant sous le nom de *Tifindon*. On le connoît plutôt sous le nom de *Bendimir*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BAGRE, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson du Brésil, dont *Marcgrave* décrit au chapitre 16 du livre IV. de son *Histoire naturelle du Brésil*, & figure six especes qui ont été copiées par *Jonston* & *Ruysh*, dans leur *Histoire naturelle des poissons*, page 143, *planche XXXVIII*, & que nous allons traiter avec ordre.

Tome I.

Première espece.

La première espece a environ un pied de longueur. Son corps est médiocrement long, relativement à sa largeur, d'une forme cylindrique; mais sa tête qui est formée d'un os très-épais, très-dur & nud, & conique, très-déprimée ou aplatie de dessus en-dessous. Sa bouche est petite, sans dents, à lèvres épaisses. Elle porte six barbillons, dont quatre à la mâchoire inférieure n'ont que la longueur d'un demi-doigt, pendant que les deux de la mâchoire supérieure égalent la longueur de son corps.

Ses nageoires sont au nombre de huit, savoir: deux pectorales médiocres, placées sous la poitrine, deux ventrales sous le milieu de la longueur du corps, & même un peu au-delà, une anale sur le milieu de l'espace qui se trouve entre les ventrales & la queue, deux dorsales, & une à la queue qui est fourchue jusqu'à son milieu. De ces huit nageoires, trois, savoir, les deux pectorales & la première dorsale, portent sur leur partie antérieure une forte épine dentée; la dorsale postérieure est charnue.

Tout son corps est couvert d'une peau lisse sans écailles. Il est par-tout, ainsi que les nageoires, d'une couleur argentée luisante. La ligne qui s'étend sur chaque côté de son corps est droite, & formée par 77 petites éminences, desquelles sort la mucofité qui procure à la peau le lustre qu'on y remarque. Ses yeux sont noirs, assez grands.

Mœurs. Ce poisson se pêche dans la mer & dans l'eau salée des rivières du Brésil. Il est rare qu'on le prenne sans être blessé par les épines de sa poitrine & de son dos; ces blessures sont très-douloureuses & se guérissent très-difficilement. On le mange: il est de fort bon goût, & fort gras, sur-tout dans les rivages limoneux & bordés de mangliers & d'autres arbres semblables. On en voit la figure au n°. 1. de la *planche XXXVIII*, de l'*Histoire des poissons* de *Ruysh*.

Deuxième espece.

Le corps de la seconde espece est plus long à proportion. Il y en a de dix à onze pieds de longueur sur un pied à un pied & demi de diamètre. Sa tête est plus déprimée, c'est-à-dire, plus aplatie, longue de huit travers de doigt, formée d'un os très-dur & pointillé, convexe en-dessus & plate en-dessous. Sa bouche est placée en-dessous, d'une forme parabolique, très-obtuse & sans dents. Ses yeux sont petits, arrondis, distans de près de quatre doigts l'un de l'autre. De ses six barbillons les deux supérieurs, qui sont les plus longs, n'ont guère que quatre travers de doigt ou égalent à peine la longueur de la tête.

Ses huit nageoires en ont pareillement trois épineuses, savoir: la première dorsale dont l'épine égale sa longueur, qui est de trois travers de doigt. Les deux pectorales ont pareillement une épine sur leur partie antérieure; elles ont quatre travers de doigt de longueur sur deux de largeur. A la distance de six travers de doigt & demi derrière les nageoires pectorales, sont placées deux nageoires ventrales dessous le ventre qui est sensiblement renflé; elles sont arrondies, longues de trois travers de doigt, larges de deux & réunies à leur origine. A sept travers de doigt de la première nageoire dorsale, on voit à la partie postérieure du dos une autre nageoire charnue, longue d'un doigt & demi, large d'un doigt, comme garnie de rayons mous à son extrémité, & au-dessous d'elle sous le ventre, une autre un peu plus grande, composée de rayons mous. Celle de la queue vient à trois travers de doigt de distance; elle est fourchue ou partagée jusqu'à son milieu en deux cornes épaisses, comme charnues,

B B b b ij

mais à rayons couverts d'une graisse épaisse, longues de deux doigts & demi, & larges de deux.

Il n'a point d'écaillés. Sa peau est lisse, luisante comme graisseuse, très-tendue, d'un blanc mêlé de jaune-clair & de jaune doré en dessus, excepté sur la tête qui est verdâtre, blanche en-dessous & vers le bas de ses côtés. Ses nageoires sont grises, & ses yeux cristallins.

Sa chair est assez bonne.

C'est le *filurus*, 12 *catus*, *pinnâ dorsali adiposâ*, *ani radiis 20*, *cirrhis octo*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, pag. 504. Selon cet auteur, la membrane des ouies de ce poisson a cinq osselets, ses nageoires pectorales ont chacune onze rayons, la première dorsale six, les ventrales huit, celle de l'anus vingt, & celle de la queue dix-sept. Ruysch l'a figuré *planche XXXVIII, n. 2.*

Troisième espece.

La troisième espece a la forme & la grandeur de la seconde, mais de ses six barbillons, quatre sont plus longs, à-peu-près de neuf travers de doigt ou de la moitié de la longueur du corps, larges comme un ruban, & disposés de manière que deux de ceux-ci sont placés assez près des nageoires pectorales. Elle diffère encore de la seconde espece en ce que l'épine de sa nageoire antérieure dorsale est une fois plus longue que cette nageoire, & que la postérieure qui est charnue, a un peu plus de longueur que de hauteur.

M. Linné l'appelle, dans son *Systema naturæ*, édition 12, page 505, *filurus 17*, *bagre*, *pinnâ dorsali posticâ adiposâ*, *radio primo dorsali pectoraliumque setaceo*, *cirrhis quatuor*. Selon lui la membrane des ouies a quatre osselets, les nageoires pectorales douze rayons, les ventrales huit, l'anale trente-deux, la première dorsale huit, & celle de la queue quinze. Ruysch l'a fait graver au n. 3. de sa *planche XXXVIII.*

Quatrième espece.

La quatrième espece appelée *cliphagre* par les Hollandois, & figurée par Ruysch, sous le nom de *bagre*, au n. 4. de sa *planche XXXVIII, page 143*, n'a que dix travers de doigt de longueur. Son corps est un peu moins allongé à proportion que dans les précédens. De ses six barbillons les deux de la levre supérieure sont les plus longs, & ne passent guère la longueur de la tête. Ses yeux sont petits. Sa tête, qui est osseuse, nue, & comme ridée, se prolonge en-dessus jusqu'à la nageoire dorsale, & sur les côtés en deux pointes pyramidales, très-piquantes.

De ses huit nageoires l'antérieure dorsale est triangulaire, armée d'une épine une fois plus longue qu'elle, & dentée des deux côtés, c'est-à-dire, devant & derrière. Les deux nageoires pectorales ont leur épine dentée de même des deux côtés. Les deux nageoires ventrales sont très-petites. La dorsale postérieure est charnue, petite & fort étroite; celle qui lui est opposée est arrondie, & la queue a ses deux cornes longues d'un doigt & demi.

Ses yeux sont bleuâtres. Sa tête est brune. Le dessus de son corps & ses côtés sont couleur d'ombre-clair, tigré de petites taches brunes. En-dessous il est blanc. La ligne latérale qui s'étend le long de chacun de ses côtés, est droite & formée d'un rang d'écaillés, dont les pointes sont tournées du côté de la queue.

Il se mange, mais il a peu de chair & n'est pas fort estimé.

Remarque. Cette espece paroît avoir été désignée par Artedi, sous le nom de *mystus*, ainsi que par

M. Gronovius, au n. 177. de son *Museum Ichthyologicum.*

Cinquième espece.

La cinquième espece, figurée par Ruysch, sous le nom de *bagre*, à la *planche XXXVIII, n. 4, pag. 144*, diffère assez des précédens. D'abord son corps est aussi court que celui du *cliphagre*, mais de ses six filets les deux supérieurs sont un peu plus longs que la moitié de son corps; en second lieu sa peau est lisse sans aucune ligne latérale saillante.

Son corps est blanc en-dessous, brun en-dessus & sur les côtés qui sont tigrés agréablement de taches brun-noirâtres, orbiculaires, de cinq à six lignes de diamètre.

Sa chair est bonne & très-grasse.

Sixième espece.

La sixième & dernière espece n'a point été figurée dans les auteurs. Elle a la forme & la grandeur de la troisième espece. Ses six barbillons sont disposés de même, larges en ruban, dont deux très-courts, & les quatre autres égaux à-peu-près à la moitié de la longueur du corps qui est fort renflé sous le ventre.

Remarque. Le genre du filure, auquel M. Linné a rapporté le *bagre*, n'a qu'une seule nageoire au dos; c'est un poisson d'une famille particulière. C'est pourquoi nous croyons devoir conserver son nom Brésilien au *bagre*, qui est un poisson d'un genre particulier dans la famille des saumons, qui ont comme lui deux nageoires dorsales dont la postérieure est charnue. Il diffère du saumon par les barbillons de sa bouche, & par ses trois nageoires les deux pectorales & la première dorsale, dont le rayon antérieur est un os ou une épine osseuse très-forte & dentée comme une scie. (M. ADANSON.)

§ BAGUENAUDIER, (*Botanique.*) *colutea*, en latin, en anglois, *bladder-fenna*, en allemand, *blaesleinsenna*.

Caractère générique.

La fleur est papillonnée: elle a dix étamines dont une est détachée des neuf autres qui sont jointes. Au centre est situé un embryon oblong qui devient ensuite une filique large & très-enflée, avec un placenta le long duquel sont attachées des deux côtés plusieurs semences réniformes. Le pavillon, les ailes & la nacelle varient pour la figure dans les différentes especes de ce genre.

Especes.

1. *Baguenaudier*, arbre à folioles cordiformes. *Colutea arborea foliolis obcordatis*. Hort. Cliff. 365. *Common bladder-fenna*.
2. *Baguenaudier* à folioles ovales entières, & à tiges d'arbrisseau. *Colutea foliis ovatis, integerrimis, caule fruticoso*. Mill. *Shrubby bladder-fenna with oval leaves which are entire*.
3. *Baguenaudier* à petites folioles cordiformes, à tiges d'arbrisseau & à fleurs orangé-brunes. *Colutea foliolis cordatis minoribus, caule fruticoso*. Mill. *Bladder-fenna with a blood-colour'd flower*.
4. *Baguenaudier* à folioles ovale-oblongues. *Colutea foliolis ovato-oblongis*. Hort. Cliff. 366. *Ethiopian bladder-fenna with a scarlet flower*.
5. *Baguenaudier* à folioles ovales, échancrées, à filiques oblongues, comprimées, pointues à tiges d'arbre. *Colutea foliolis ovatis, emarginatis, leguminibus oblongis, compressis, acuminatis, caule arboreo*. Mill. *Bladder-fenna of the Vera-Cruz*.
6. *Baguenaudier* herbacé à feuilles très-étroites.

Colutea herbacea foliis linearibus. Hort. Upl. 266.

African annual bladder-fenna.

7. *Baguenaudier* à tiges traînantes.

Colutea caulibus procumbentibus, &c. Mill.

Bladder-fenna with trailing stalks, &c.

Le n°. 1. est le *baguenaudier* commun : il croît de lui-même en Autriche, dans le midi de la France & en Italie. Il s'éleve sur plusieurs tiges, à la hauteur de douze ou quatorze pieds. Cet arbrisseau fleurit à la fin de mai, & donne pour la seconde fois, au commencement d'août, des fleurs qui se succèdent jusqu'au mois d'octobre. Il convient donc de l'employer dans les bosquets du printems & de l'automne. La fleur en est assez grande; elle est d'un jaune foncé un peu terne; au bas de chaque pétale se trouve une tache d'un rouge-brun. Cette espece a une variété à siliques purpurines qui n'est pas méprisable.

La seconde espece a été apportée du levant en Angleterre par l'évêque d'Osory Pocock. Elle ne s'élançe guere qu'à six ou sept pieds. Ses fleurs sont d'un jaune plus brillant que celles de l'espece n°. 1. Leur regne commence dans les premiers jours de mai, & dure sans interruption jusqu'à la mi-octobre.

Le *baguenaudier* n°. 3, est une des découvertes de M. de Tournefort, dans le levant. Ses fleurs, au lieu d'être jaunes marquées de rouge-brun, sont au contraire d'un rouge-brun & marquées de jaune. C'est un très-joli arbruste qui parvient à peine à la hauteur de six ou sept pieds.

Ces trois *baguenaudiers* sont très-durs, & loin d'être délicats sur la nature du terrain, ils craignent même assez toute sorte d'engrais trop substantiels. On les multiplie par leurs semences qu'il faut répandre en mars dans une planche de terre légère & fraîche, & recouvrir ensuite d'environ un pouce de la même terre mêlée de terreau. Dès le mois d'octobre on tirera les jeunes arbrustes du semis, & on les plantera en pépinière à sept ou huit pouces les uns des autres dans des rangées distantes d'un pied & demi. La seconde année après cette transplantation, on pourra les arracher & les mettre en place. Les especes n°. 2, & n°. 3, étant plus petites que la première, doivent être placées vers les devans des bosquets.

La quatrième espece porte des fleurs d'un rouge éclatant, qui naissent par petits épis au bout des branches. Elle demande l'orangerie, mais veut y être bien aérée : elle réussit bien mieux lorsqu'on lui fait passer la mauvaise saison dans une caisse à vitrage. On en peut hasarder quelques individus en pleine terre; si le froid n'est point excessif, ils pourront le supporter & fleuriront alors bien mieux. Ce *baguenaudier* se reproduit par ses graines qu'il faut semer dans des pots sur une couche tempérée.

Le n°. 5 est naturel de la Vera-Cruz : ses fleurs sont d'un jaune éclatant. C'est un grand arbrisseau qui exige une serre modérément échauffée. Il faut pour le multiplier en répandre la semence dans des pots sur couche de tan.

La sixième espece est une plante annuelle qui a peu de beauté.

Le *baguenaudier* n°. 7, vient du Cap de Bonne-Espérance : c'est une plante vivace qui doit être semée sur couche & conservée dans la serre. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

* BAGUETTE, en terme de Fleuriste, est une espece de tulipes qu'on nomme ainsi à cause de la force & de la hauteur de leur tige. Elles ne portent cependant ce nom que jusqu'à ce qu'elles aient tourné : car alors elles en prennent un plus particulier.

BAGUEWALI, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) Nous nommons ainsi, comme Ruifch avoit nommé *baguwala*, du passage de Baguwal, près d'Am-

boine, où avoit été pris un poisson, dont il a donné la figure à la planche V, n°. 1, page 8, de sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*. Coyett avoit fait peindre le premier le même poisson qui se trouve gravé & enluminé au n°. 185 de la seconde partie de son *Recueil des poissons des îles Amboine & Moluques*, sous la désignation de *monstre*, pêché en 1709, au passage de *Baguwal*, près d'Amboine.

En effet le *baguwal* est fort différent de tous les poissons connus, & sa rareté semble ajouter à sa singularité. Il a trois pieds & demi de longueur, la forme d'une espece de gourde à deux renflements, son corps étant étranglé de maniere qu'il semble composé de deux corps de sphere dont l'antérieure auroit un diametre triple ou quadruple de la postérieure. Sa peau est dure & couverte d'épines dans sa partie postérieure & sur les deux rayons extérieurs de sa queue. Sa bouche fort petite est comme une espece de bec conique droit, très-pointu, dont la mâchoire supérieure déborde un peu l'inférieure. Deux épines aussi longues que la tête, & partant de son origine, se présentent en avant en se courbant sous la forme de deux pinces. Deux épines pareilles & presque aussi grandes se voient sous son ventre, c'est-à-dire, sous la première portion de sphere qui forme son ventre, mais elles sont dirigées dans un sens tout-à-fait opposé & regardent sa queue.

Ses nageoires sont au nombre de cinq, toutes formées de rayons mous, sans aucune épine; savoir, deux pectorales rondes, de moyenne grandeur, une dorsale fort petite, près de la queue, une au-dessus d'elle derriere l'anus, & celle de la queue qui est triangulaire ou tronquée à son extrémité.

La couleur générale de son corps est bleue; on voit sur ses côtés une ligne longitudinale rouge, qui semble les séparer en deux parties égales en s'étendant de la tête à la queue. Au-dessus de cette ligne, chacun des côtés du corps, près de la tête, porte une tache jaune entourée de quatorze lignes en rayons rouges qui lui donnent l'apparence d'un soleil; deux autres taches rouges se montrent de chaque côté de l'extrémité voisine de la queue. La tête est rouge en-dessus & en-dessous, bleue sur les faces, & jaune derriere & sur les mâchoires. Ses nageoires sont vertes, mais sa queue porte vers son milieu trois taches noires & rondes. Les épines qui sont répandues sur les diverses parties de son corps sont bleues.

Remarque. Le *baguwal* est, comme l'on voit, un genre de poisson particulier qui appartient à la famille des coffres ou des lunes-de-mer, mais qui differe assez de tous les autres pour en être distingué, même de celui qu'on appelle communément *orbis* dont il approche le plus.

Quoique Coyett & Ruifch aient oublié de représenter les deux nageoires dorsale & anale de ce poisson, on ne peut révoquer en doute l'exactitude des autres parties de la figure qu'ils en ont publiée, vu la conformité qui se voit entre la singularité de la forme de ceux qu'on appelle communément *coffres*, à cause de leur figure. (M. ADANSON.)

BAHEL, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante annuelle du Malabar, de la famille des perfonées, dans la section des acanthes. Van-Rheede en a donné une très-bonne figure, avec la plupart de ses détails, sous le nom de *bahel-tsjulli*, vol. IX, pl. LXXXVII, p. 169 de son *Hortus Malabaricus*. Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle, *digitati affinis Indica*, *blattariae folio*, *flore rubicundo*. M. Linné, dans la douzième édition de son *Systema naturæ*, p. 427, lui donne le nom de *columnea*, 2 *longifolia*, *foliis lanceolatis*, *longissimis*, *subferratis*, *glabris*.

Cette plante croît au milieu des champs cultivés, sous la forme d'un petit buisson conique, droit, de

deux à trois pieds de hauteur ou environ, sur un diamètre presque une fois moindre.

De sa racine qui est longue, blanchâtre, toute couverte de fibres, s'éleve une tige quarrée de sept à huit lignes de diamètre, lisse, verdâtre, genouillée ou comme articulée légèrement, à articles comprimés alternativement & sillonnés, & qui jette depuis le bas jusqu'à son milieu quatre à six branches opposées en croix.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à six pouces, trois à quatre fois moins larges, épaisses, molles, dentelées légèrement sur leurs bords, relevées en dessous d'une nervure garnie de chaque côté de cinq à six côtes alternes peu sensibles, & attachées sur les branches sans aucun pédicule. Avant leur développement, ces feuilles dans l'état de bourgeon sont concaves & appliquées deux à deux en face l'une de l'autre.

De l'aisselle des dix à douze paires de feuilles supérieures qui diminuent par degrés de forme & de grandeur, au point qu'elles ne ressemblent plus qu'à des écailles d'un pouce à quatre lignes de longueur, sortent des fleurs solitaires, opposées, portées sur un pédicule de trois lignes de longueur, écartées sous un angle de quarante-cinq degrés, & rapprochées de manière qu'elles forment au bout de chaque branche un épi de cinq à six pouces de longueur.

Chaque fleur consiste en un calice à cinq feuilles persistentes, longues de quatre lignes, en une corolle monopétale purpurine, deux fois plus longue, à tube régulier, très-velu à son sommet qui est partagé en quatre divisions horizontales, orbiculaires, presque égales, & en quatre étamines blanches inégales, partant du haut du même tube, égales en longueur à ses divisions, & courbées sur les deux stigmates coniques du pistil, dont le style a la même hauteur, & part du centre d'un ovaire sphérique assez gros, qui fait corps avec un petit disque qui le supporte au centre du calice.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphérique verte, de quatre lignes de diamètre, comme cartilagineuse, dure, marquée tout - autour d'un sillon vertical, par lequel elle s'ouvre en deux valves ou battans, correspondans à deux loges qui contiennent chacune environ deux cens graines ovoïdes, fort petites, longues d'un tiers ou un quart de ligne, d'abord blanches-luisantes, ensuite rouffes ou brunes, contiguës & enchâssées à demi dans la substance charnue d'un placenta sphérique, qui occupe toute la capsule, lui étant attachée par les bords de ses deux valves, & ayant à son sommet un petit enfoncement assez remarquable.

Qualités. Toute cette plante n'a qu'une faveur aqueuse. Ses premières capsules sont mûres, lorsque les dernières fleurs, qui terminent les épis, cessent de fleurir.

Usages. Ses feuilles, pilées, s'appliquent en cataplasme sur les abcès, pour les amener à suppuration. De sa racine, on prépare une lessive céphalique, dont l'usage principal est de nettoyer & dégraisser la tête.

Remarques. Le *bahel* est, comme l'on voit, différent du *columnnea* par son fruit qui n'est pas charnu ni en baie, & de l'*achimenes*, par la disposition de ses fleurs & par la régularité de sa corolle qui ne forme pas deux levres comme dans ce dernier. Il est donc très-étonnant que M. Linné, qui n'a pris connoissance de ces trois plantes que dans les descriptions des voyageurs, ait préféré de supprimer le genre de l'*achimenes*, & de confondre le genre du *bahel* avec celui du *columnnea*, plutôt que de s'en rapporter aux botanistes Van-Rheede, Plumier &

Browne, qui ont vu & observé ces plantes vivantes dans leur pays natal. Il n'est pas de botaniste sensé qui ne voie avec peine la réflexion suivante, que M. Linné fait à l'occasion de sa *columnnea longifolia*, page 427, de son *Systema naturæ*, édition 12, où il dit, *generis certè achimenes Brownii, an columnnæ?* (M. ADANSON.)

§ BAHURIM, (*Géogr. sacr.*) ville.... *Dict. rais. des Sciences*, &c. C'est Baudrand qui en fait une ville, & on l'a copié indistinctement. C'étoit seulement un village assez près de Jérusalem, tirant vers le Jourdain, où Semeï, fils de Gera, vint au devant de David & le chargea d'injures & d'imprécations. II. *Rois*, chap. xvj. v. 5. Voyez Calmet, Bonfrenrius. (C.)

BAJA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'une espece de lizeron, *convolvulus*, du Malabar, très-bien gravée par Van-Rheede au volume VIII, planche XXVII, page 51, de son *Hortus Malabaricus*, sous son nom Malabare *Kudici-valli*. Les Brames l'appellent *baja-sajo*; les Portugais *folhas da coroa*, & les Hollandois *kroon-blad*.

C'est une herbe vivace qui croît sur la côte du Malabar, auprès de Warapoli, où elle fleurit en septembre, octobre & novembre. Elle a quatre ou cinq pieds de longueur, & se tortille autour des arbres. Ses tiges sont cylindriques, ramifiées, vertes, d'une ligne à une ligne & demie de diamètre.

Ses feuilles sont alternes, assez serrées, disposées circulairement, taillées en cœur à cinq lobes inégaux, dont l'antérieur est comme subdivisé en deux, longues d'un pouce un quart, un peu moins larges, minces, lisses, verd-brunes & ternes, à cinq nervures principales, & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique deux fois plus court qu'elles, & qui s'y plante dans une légère échancrure.

De l'aisselle de quelques-unes des feuilles du milieu de la tige & des branches, sort un corymbe de six à huit fleurs, aussi long que les feuilles. Chaque fleur est hermaphrodite, longue de six lignes, & portée sur un pédicule cylindrique une à deux fois plus court. Elle consiste en un calice verd-brun, persistant, d'une seule piece, divisé un peu au-delà de son milieu en cinq portions assez inégales, & en une corolle jaune en haut, verd-blanc en-bas, d'une seule piece conique renversée, évasée sous un angle de quarante-cinq degrés, plissée & marquée sur ses bords d'environ quinze crenelures, & qui porte vers sa partie inférieure, cinq étamines assez égales, une fois plus courtes, à anthers triangulaires en fer de fleche. Sur un disque, élevé au fond du calice, est porté un ovaire sphérique qui fait corps avec lui, & qui est surmonté d'un style blanchâtre, très-menu, fourchu à son sommet en deux branches, terminées chacune par un stigmate ovoïde en massue.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphéroïde, obtuse, de quatre lignes de diamètre, d'abord verd-brune, ensuite brun-noire, à deux loges qui s'ouvrent en quatre valves ou battans, & qui contiennent chacune deux graines triangulaires à dos arrondis, & à deux côtés plats, d'un verd-clair d'abord, ensuite noirâtres, longues d'une ligne & demie, séparées l'une de l'autre par une demi-cloison membraneuse verticale.

Qualités. Le *baja* n'a ni faveur ni odeur sensible dans aucune de ses parties.

Usages. Les Indiens n'en font aucun usage.

Remarques. Le genre du lizeron, *convolvulus*, est si nombreux en especes, qui ont des différences si marquées, qu'il seroit très-avantageux pour soulager la mémoire, d'en former plusieurs genres. C'est pour éclaircir cette partie, déjà trop confuse

dans tous les auteurs, que nous jugeons nécessaire d'établir le *baja* comme le chef d'un des dix genres que nous avons cru devoir établir dans celui qu'on appelle communément *convolvulus*. (M. ADANSON.)

BAJET, f. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) nom d'une espece d'huître, ainsi nommée par les Negres oualofes du Sénégal, & dont nous avons publié en 1757 une figure à la planche XIV, page 202 de notre *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal*. Rumphé paroît en avoir fait graver une semblable sous le nom d'*ostreum plicatum majus*, à la planche XLVII, figure C. de son *Musæum*, page 156.

Cette huître s'observe entre l'île de Gorée & le Cap Verd, autour des îles de la Magdeleine, où elle n'est pas fort commune : elle s'attache aux rochers par son battant inférieur.

Sa coquille est plus épaisse que celle de l'huître ordinaire, mais fort aplatie & presque ronde : souvent même sa largeur, qui est de trois pouces, excède d'une quatrième partie sa longueur, prise du sommet à l'extrémité opposée. Une quinzaine de grosses cannelures triangulaires, & garnies ordinairement de pointes aplaties en forme de crête, souvent rameuses, prennent naissance du sommet qui est pointu, & vont se répandre, comme autant de rayons, sur sa circonférence.

Il n'y a de différence entre le battant supérieur & l'inférieur, qu'en ce que le premier ne fait point de creux intérieurement vers le sommet ; d'ailleurs ils ont la même épaisseur, & chacun quinze dents triangulaires en zigzags, qui font l'alternative avec les quinze cannelures.

Au-dehors, cette coquille est couleur de rose ; elle est blanche au-dedans, & bordée d'un pourpre très-foncé. La tache livide, qui désigne le lieu de l'attache du muscle, est placée beaucoup au-dessus du milieu de la longueur des battans & vers leur droite. (M. ADANSON.)

BAIGNEUX-LES-JUIFS, (*Géogr.*) petite ville de Bourgogne, dans le Duëmois, bailliage de la Montagne, avec prévôté royale & mairie, établie dès 1337. Son surnom vient de ce que les Juifs y ont eu une habitation considérable, dans un château situé au *Verger-au-Duc*. Ils en furent chassés au xv. siècle, par le crédit de Jean le Grand, alors capitaine-châtelain de *Baigneux*. La famille des *le Grand*, qui a donné des officiers aux derniers ducs de Bourgogne, est originaire de *Baigneux*. M. le Bossu, capitaine, chevalier de Saint-Louis, auteur d'une bonne *Relation du Canada*, où il a bien servi, donnée en 2 volumes, en 1765, est né en cette ville, aussi-bien que Rouben de *Baigneux*, tabellion & physicien du duc Philippe de Rouvre, dont il reçut le testament en 1361. Le duc Hugues IV accepta, en 1243, le passage de *Baigneux*, que lui offrit l'Abbé d'Ogny, pour avoir sa protection ; le duc y bâtit en 1245 un hébergement, *herbergamentum*, en 1259 le duc & l'abbé se réunirent pour affranchir les habitans de *Baigneux* & leurs meix de tailles & de corvées, moyennant quatre sols payables à la S. Remi. (C.)

BAILLON, f. m. (*Jurispr. crimin.*) morceau de bois qu'on met au travers de la bouche d'un homme, pour l'empêcher de parler ou de crier. La justice s'en sert quelquefois à l'égard des criminels qu'elle envoie au supplice, lorsqu'elle craint que leurs cris ou leurs discours n'excitent de la rumeur parmi le peuple. L'auteur du siècle de Louis XV dit, en parlant de la mort du général Lally : « On lui mit dans la bouche » un *baillon* qui débordoit sur les levres ; c'est ainsi » qu'il fut conduit à la Greve dans un tombereau. » Les hommes sont si légers, que ce spectacle hideux » deux attira plus de compassion que son supplice ».

Il faudroit donc supprimer l'usage du *baillon*, s'il

ne peut qu'affoiblir l'impression que la justice attend du spectacle des exécutions qu'elle ordonne. Le patient en souffre ; & c'est en pure perte pour ceux que l'on se propose d'intimider & de retenir par l'appareil des exécutions.

S'il est nécessaire de conduire solennellement des malheureux au gibet ; si l'on craint en même tems que leurs propos ou leurs clameurs ne causent quelque fermentation dans les esprits, il vaudroit peut-être mieux les faire accompagner par des tambours, dont le bruit empêcheroit que leurs cris ne fussent entendus.

C'est au son du tambour que se font les exécutions militaires ; c'est au son du tambour que périssent ces ministres protestans, qui veulent, malgré la loi du prince, prêcher une doctrine que rejettent & l'église & l'état. On pourroit donc, dans tous les cas où l'on croit le *baillon* nécessaire, admettre le même usage ; il rempliroit peut-être mieux les vues de la justice, peut-être même l'humanité y trouveroit-elle cet avantage, que le bruit d'un instrument guerrier, étourdissant le malheureux qu'on va exécuter, son imagination se détourneroit un peu de cette perspective du supplice qui est souvent plus terrible que le supplice même (A A.)

§ BAIN, (*Hist. anc.*) les anciens Latins désignoient ordinairement, par le *balneum*, les bains que chaque particulier avoit en sa maison ; & ils se servoient de *balineæ*, pour désigner les bains publics : *balineas, quod plures essent, queis uterentur, multitudinis potius, quam singulari vocabulo : balneum verò, ubi domi suæ quisque lavaretur, veteres appellasse*, dit Varron. Les bains étoient sur-tout nécessaires dans l'ancien tems, où l'usage des souliers n'étant point introduit, on marchoit nuds pieds ; & celui du linge n'étant pas commun, on étoit obligé de se laver fréquemment pour entretenir la propreté. Aussi voyons-nous que la coutume de se baigner a régné de tous les tems : mais on se baignoit tout simplement dans les rivières ; & nous en avons un exemple de la plus haute antiquité dans la fille de Pharaon, que l'écriture représente s'allant baigner dans le Nil. Homère ne donne pas non plus d'autre *bain* à la princesse Nausicaa, qu'il envoie se baigner dans un fleuve. Il est probable que les Grecs furent les premiers qui s'aviserent d'avoir des bains particuliers ; & les Romains, leurs imitateurs en tout, ne manquèrent pas de les copier en ce point, & de les surpasser en magnificence. Avant qu'ils eussent quitté leur genre de vie dur & austère, ils n'avoient point d'autre *bain* que le Tibre, où ils alloient se laver & s'exercer à la nage.

Les bains publics étoient ordinairement distribués en plusieurs appartemens qui formoient différens bains, dont les deux premiers étoient pour le menu peuple ; & ce qu'on y payoit par tête, ne revenoit pas à un liard, monnoie de France ; & même les jeunes enfans y étoient reçus gratis : dans les autres appartemens, le prix augmentoit à proportion de la manière dont on y étoit servi. On y trouvoit des bains chauds, tièdes & froids ; & l'on pouvoit choisir.

Il n'étoit pas permis de prendre le *bain* à toutes les heures du jour, mais seulement à certaines heures marquées, qui étoient indiquées par le son d'une cloche ; & Vitruve dit en général que c'étoit depuis midi jusqu'au soir : *tempus lavandi à meridiano ad vesperam est constitutum*. L'empereur Adrien défendit par un édit, d'ouvrir les bains avant deux heures après midi, si ce n'étoit en cas de maladie : *ante octavam horam in publica, neminem nisi ægrum lavari justum esse*. Ainsi les Romains ne prenoient ordinairement le *bain* qu'après midi, lorsqu'ils étoient débarrassés de leurs affaires, & qu'ils avoient mangé sobrement. Alors ils se reposoient ou alloient aux exercices, d'où ils entroient dans le *bain*, pour se disposer à bien souper, dans la persuasion que le *bain*

aidoit à la digestion : les gourmands qui se sentoient l'estomac trop chargé de viandes, alloient aux *bains*, & s'en trouvoient souvent fort mal, comme le dit Juvenal :

*Pena tamen praesens, cum tu deponis amictum
Turgidus, & crudum pavonem in balnea portas.*

Les hôtes & les étrangers étoient admis à ces *bains*, sans rien payer ; & les anciens étoient fort exacts à observer cette loi de l'hospitalité.

On a découvert en Italie, dans des souterrains, une peinture à fresque, qui représente quatre chambres de *bains* : on en trouvera le dessein dans l'antiquité expliquée du Pere Montfaucon. On observe que jusqu'à ce jour, on n'a pas compris le mécanisme de ces *bains* ; l'estampe de Montfaucon n'a servi qu'à embrouiller les idées des antiquaires sur les usages des anciens. Il me semble cependant que la machine qui paroît sur le feu, est une grande chaudiere couverte ; le couvercle est fixé par des chaînes à un levier qu'un esclave pouvoit faire mouvoir en se balançant. Les vapeurs de l'eau bouillante s'échappoient par ce moyen, & se répandoient dans la chambre des *bains* chauds, qui étoit en forme d'amphithéâtre. Ceux qui étoient assis sur les gradins près de la voûte recevoient la vapeur la plus chaude ; l'on avoit pratiqué des niches pour pouvoir placer les malades, de façon qu'ils n'exposoient au *bain* de vapeur que le membre ou la partie malade. Les Russes qui ont conservé quantité d'usages & d'instrumens des anciens Romains, ont des *bains* de fumigation, à-peu près semblables à ceux du Pere Montfaucon ; mais ils les ont un peu simplifiés : au lieu de chaudiere avec son couvercle mobile, ils jettent de l'eau sur les pierres rougies, qui forment les murs d'un grand poêle attendant à la chambre du *bain* : la vapeur s'élève ; & ceux qui sont assis sur les gradins, la reçoivent au degré de chaleur qu'ils doivent la soutenir. Des femmes lavent le corps de ceux qui se baignent, en les frottant avec de petits balais de feuilles de peuplier : au moment où l'on sort de ces *bains* chauds, on va se jeter subitement dans de l'eau bien froide pour resserrer les pores. Cet usage n'a rien de dangereux pour les Russes : les anciens Romains se faisoient racler le corps avec des couteaux courbes, sans tranchant ; ils les nommoient *strigiles*, *étrilles*.

Les Sauvages du Canada pratiquent les *bains* chauds de cette maniere ; ils font bouillir de l'eau dans un chauderon ; ils mettent un morceau de bois sur le chauderon : on affied le malade sur ce bois, on le couvre de feuilles d'arbre, on l'enveloppe avec des peaux ou des couvertes, de façon que le patient n'ait que la bouche qui communique en dehors. S'ils n'ont point de chauderon, ils font rougir de grosses pierres ; ils les arrosent, & le malade enveloppé de feuilles & de peaux, en reçoit la vapeur qui le fait suer abondamment. (+)

Il y avoit autrefois des *bains* dans les grandes villes, dans les petites, jusques dans les châteaux des riches. On payoit en Italie un droit appelé *balneaticum*. Gautherot prouve qu'il y en avoit à Langres, & nous apprend qu'on en découvrit les restes en 1643.

M. Dunod parle de ceux de Befançon ; à Auxerre la mémoire s'en conservoit encore au sixième siècle dans le nom de *porte des bains* ou *porte balouaire* à l'est d'hiver. Il y en avoit à Jublent-au-Maine, à Vieux, à deux lieues de Caen, à Valognes, à Autun.

Luxeul en Comté avoit ses thermes encore aujourd'hui renommés ; de même que Bourbon-Lanci, *bain* proche Boulogne, *Avitacus* (Aubiereres en Auvergne) dont parle Sid. Apol. A Paris sous Julien l'Apostat.

Galien, *liv. III*, assure que le *bain* est un remede singulier pour les gens de lettres. Grégoire de Tours

marque qu'il en usoit quelquefois. Selon l'ordre du Pape Adrien I, le Clergé alloit processionnellement tous les jeudis pour se baigner, en chantant les ps. *Afferte Domino... Dominus regnavit... Laudate Dominum...*

Un loi d'Honorius, de 409, ordonne de baigner les prisonniers tous les dimanches. S. Rigobert, évêque de Reims, fit conduire de l'eau à ses chanoines *ad faciendum eis balneum* ; & il eut soin de les pourvoir de bois pour échauffer l'eau. Le Beuf, *Dissert. tom. I, in-12, 1739*.

On peut ajouter que Dijon, sous les ducs de la seconde race, avoit des *bains* publics ; il fut ordonné, en 1410, que les hommes iroient le lundi & le mercredi, & les femmes le mardi & le jeudi : défenses furent faites aux hommes de s'immiscer dans les étuves des femmes, à peine de 50 f. d'amende.

Un moine ayant été surpris dans l'étuve des femmes, fut condamné à l'amende, dont on lui fit grace ensuite par *révérence pour son abbé*, en Août 1410. Reg. de l'hôtel-de-ville de Dijon.

Cet établissement si utile à la santé cessa sous Charles IX. & à peine connoît-on maintenant l'emplacement de ces *bains*.

Il y a encore à Paris la rue des *vieilles étuves*. (C.)

§ BAIN, (*Médecine*.) le bain est l'application d'un fluide à la surface du corps humain. La nature de ce fluide en constitue les genres. Ses qualités accidentelles en varient les especes, & celles-ci sont divisées à raison des parties auxquelles ce fluide est appliqué, & de la maniere dont s'en fait l'application.

L'air, l'eau, différentes substances fluides naturelles ou factices, sont la matiere des *bains*, leurs différens degrés de chaleur sont que respectivement à la température du corps, ces *bains* sont froids, frais, tièdes ou chauds. Ils sont entiers lorsque tout le corps est plongé dans ces fluides, ou l'est seulement jusqu'au col. Ils sont partiels quand ils ne sont appliqués qu'à une seule partie & prennent alors le nom de demi-bains, de *bains* des pieds, de *bains* des mains. Les douches, la simple irroration, sont encore des especes de *bains* partiels.

On parlera successivement de la maniere d'agir des uns & des autres, & l'on indiquera les occasions dans lesquelles on peut y avoir recours. Mais comme leurs effets résultent de l'action des fluides environnans sur le corps humain, c'est par la connoissance exacte de la nature & des facultés de ce corps, des propriétés des fluides appliqués à sa surface, qu'on peut se rendre raison des effets des *bains*, & sentir en quelles circonstances on peut en employer les différens genres & les différentes especes. D'après cette réflexion, l'on croit devoir entrer ici dans quelques détails sur l'un & sur l'autre de ces objets, en se renfermant dans l'exposition de celles de leurs qualités d'où dépend l'énergie des *bains*.

I. Le corps humain est un composé de fibres similaires, dont les élémens sont une terre ferrugineuse & un glut en particulier au genre animal, qui lui-même paroît avoir pour élémens de l'air, du sel, de l'eau, de l'huile & une terre créacée. La différente combinaison de ces fibres forme les organiques. Les unes & les autres sont poreuses, élastiques, susceptibles d'accroissement dans toutes leurs dimensions, de tension & de relâchement. Les organiques sont encore irritables & contractiles, & jouissent de la faculté d'osciller. La plupart d'entr'elles sont douées de sensibilité, à raison des nerfs qui entrent dans leur composition. Il résulte de leur force irritable, contractile & sensible, qu'en se resserrant, elles diminuent le diametre de leurs pores & des vaisseaux dont elles forment les parois.

II. C'est du contact plus ou moins grand des parties constituantes,

constituantes, des fibres similaires, & de celui de ces fibres & des organiques entr'elles, ainsi que de l'intégrité du principe vital, que ces fibres tiennent leur propriété résistante & leurs facultés actives. Voyez FIBRE, IRRITABILITÉ, NATURE, NERFS, SENSIBILITÉ, *Dict. rais. des Sciences*, &c.

Ce contact peut être affoibli par l'intromission des parties étrangères, moins solides que les élémens de la fibre, & augmenté par l'extraction ou l'expulsion de quelques-uns de leurs élémens. Tant qu'il est renfermé dans de justes bornes, la fibre a un ton modéré; son excès produit une tension, son défaut un relâchement.

Des causes étrangères peuvent donner lieu à la tension, en enlevant les molécules flexibles, intermédiaires, sur-tout les aqueuses: elles peuvent occasionner le relâchement, en favorisant l'intromission de ces molécules.

Le jeu des fibres excité par des causes internes, telles que le principe vital, peut encore leur donner de la tension, par l'expulsion des mêmes particules intermédiaires, & s'opposer au relâchement, en refusant l'entrée à celles qui seroient disposées à l'opérer par leur introduction.

III. Toutes les parties, tous les organes qui composent le corps humain, sont formés par ces fibres diversément disposées & arrangées, les sensations, l'hématose, les sécrétions, les excréments, les mouvemens, tant ceux qui sont soumis sensiblement à la volonté, que ceux qui en paroissent indépendans, en un mot, toutes les fonctions animales & vitales sont le produit du jeu des fibres, & elles s'exécutent avec une liberté proportionnée à leur ton.

IV. Les vaisseaux, les nerfs, la peau & le tissu cellulaire, sont, de tous les organes ceux qu'il est le plus important de connoître, pour apprécier la manière d'agir des bains; & parmi les fonctions animales, celles qu'il faut principalement s'arrêter à considérer, sont la circulation, la respiration, la transpiration & les sécrétions.

V. Les vaisseaux charient un fluide connu sous le nom de *masse humorale*. Leur diamètre diminue ou augmente, & leur action sur la masse humorale est plus ou moins forte, suivant que les fibres qui composent ces vaisseaux sont plus ou moins relâchées, plus ou moins tendus. Voyez VAISSEAUX. *Ibid.* (II.)

VI. Les nerfs servent de conducteurs à un fluide subtil, principal mobile de toutes les actions mécaniques. Voyez ESPRITS ANIMAUX, NERFS. *Ibid.* Ils transmettent à l'ame l'impression des objets qui les touchent. Le plus & le moins de densité & de tension de leurs enveloppes, la plus ou moins grande liberté de communication avec les parties d'où ils tirent leur origine, influent sur leur sensibilité. Toute irritation qui en menace l'intégrité, donne naissance aux spasmes & aux convulsions. Voyez CONVULSION, SPASME. *Ibid.*

VII. La peau qui recouvre la surface externe du corps, est formée d'un entrelacement très-ferré de fibres organiques, de vaisseaux & de nerfs, terminés en houpe. Elle amortit l'impression des objets extérieurs par la fermeté de son tissu, elle doit à ses nerfs la sensibilité dont elle est douée.

La surface intérieure du corps est également recouverte d'une membrane moins ferme & moins épaisse que la peau, mais qui, comme elle, modifie l'action des substances qui la touchent, & est sensible à raison des nerfs qui s'y épanouissent. L'une & l'autre sont percées d'une infinité d'ouvertures connues sous le nom de *pores*, dont les uns absorbent les fluides qui leur sont présentés, & les autres exhalent les humeurs que le jeu des vaisseaux pousse à leur

circconférence. Cette exhalaison est nommée *transpiration*; on donne le nom d'*absorption* à la fonction des pores absorbans. Voyez PEAU, PORES, TRANSPARATION. *Ibid.*

VIII. Le tissu cellulaire immédiatement placé sous la peau, s'enfonce dans toutes les parties même les plus intimes, les enveloppe, les pénètre; & formé de deux especes de sacs adossés l'un contre l'autre, suivant l'observation lumineuse de M. de Bordeu, devient à la fois & le réservoir & le conducteur de la graisse, & d'une infinité d'humeurs qui s'y déposent. Voyez TISSU CELLULAIRE, ou CORPS MUQUEUX. *Ibid.* & *Suppl.*

IX. Par ce tissu, il se forme une correspondance sensible entre toutes les parties.

Il en est une autre qu'on nomme *sympathie*, dont les nerfs sont les organes, & qui dépend de l'origine commune des fibres nerveuses.

Les vaisseaux, par leur communication réciproque, en établissent un troisième genre.

X. La masse humorale, qui, sous ce nom, comprend le sang, la lymphe & la matière de toutes les sécrétions (V. LYMPHE, SÉCRÉTIONS, SANG. *Ibid.*), est d'autant plus dense, que le rapport de la partie rouge du sang, à la partie séreuse, est plus grand, & d'autant moins que la sérosité domine davantage; d'autant plus fluide qu'elle est moins visqueuse; d'autant plus âcre, que la partie gélatineuse & la muqueuse ont été plus atténuées, plus animalisées, & que le sel ammoniac est plus développé, plus à nud, & la partie aqueuse moins abondante; d'autant plus douce, qu'elle contient plus de molécules aqueuses, & que les mucilagineuses & les gélatineuses sont plus rapprochées de l'état de mucilage. L'état sain exige que la masse humorale soit dans une proportion convenable avec les vaisseaux. Elle peut excéder cette proportion, ou par une augmentation absolue, ou par une augmentation relative; dans le premier cas, il y a pléthore vraie, qui dépend d'un excès réel de la masse humorale; dans le second, c'est une pléthore fautive, qui résulte de la raréfaction de cette même masse humorale, ou de ce que le rétrécissement du calibre des vaisseaux fait que l'espace qui doit contenir les humeurs, n'est plus proportionné à leur quantité.

XI. On fait par les expériences de M. de Haller, que c'est par son volume & par ses qualités particulières, que le sang irrite le cœur & les vaisseaux, & sollicite leur action. On fait encore que la masse humorale circule, à l'aide des vaisseaux, par le jeu des nerfs & des muscles, & cette circulation très-rapide dans quelques vaisseaux, très-lente dans d'autres, insensible dans la plupart d'entr'eux, condense, atténue, perfectionne, dépure ou altere ce fluide, suivant l'énergie des ressorts qui le mettent en mouvement. (II. III. V.)

XII. Les organes où s'opèrent le plus sensiblement cette élaboration de la masse humorale, sont les poumons & la peau. Dans les premiers, par leur développement & leur construction alternatives, & par l'effet de l'air qui s'y infinue (V. POUMONS. *Ibid.*); dans la peau, par la fermeté de son tissu, dont la force résistante est augmentée par le poids de l'atmosphère. Voyez PEAU. *Ibid.*

XIII. L'action & la réaction des solides & des fluides, mettent en jeu les molécules ignées répandues dans les particules humorales; il en résulte une chaleur qu'on nomme *animale*, à raison du foyer qui la produit; elle donne au corps une température indépendante de celle qu'il partage avec ceux qui, comme lui, sont exposés dans l'atmosphère, à la cause générale de la chaleur. Les 31, 32 ou 33° degrés du thermomètre de Réaumur, sont ceux de la chaleur d'un homme sain. Les différens degrés

de cette chaleur sont relatifs au ton des solides & à la qualité des humeurs ; elle est foible à proportion du relâchement des uns & de l'aquosité des autres, forte, suivant que ceux-ci sont plus denses ou plus âcres, & que ceux-là sont plus fermes ou plus facilement mis en jeu. Le mouvement & les différens états maladiés l'ont portée jusqu'au 36 & 37°. degré, même quelquefois jusqu'au 40°.

Un mouvement intestin dans les humeurs est le produit de cette chaleur. Voyez CHALEUR ANIMALE, PUDRIDITÉ, *Diét. rais. des Sciences*, &c.

XIV. C'est de la combinaison de ce mouvement avec celui qui est imprimé à la masse humorale, par le jeu des organes de la circulation, que résultent les différens degrés de perfection ou d'imperfection de l'hématose. (Voyez HÆMATOSE. *Ib.*) Les sécrétions & les excréments sont encore des effets de ces mouvemens combinés. La configuration des organes sécrétoires & excrétoires, entre comme élément dans l'exercice de ces fonctions importantes. Voyez EXCRÉTIIONS, SÉCRÉTIIONS. *Ibid.*

XV. Il est encore dans le corps humain, un principe d'action, qu'on connoît par les effets qu'il produit, un être spirituel de qui dépendent les fonctions intellectuelles, & qui agissant sur les organes par le moyen des nerfs, en suspend ou en accélère les mouvemens, en gêne ou favorise les fonctions, suivant qu'il est plus ou moins désagréablement affecté par les objets physiques ou métaphysiques. Voyez ÂME, NATURE. *Ibid.*

XVI. De cette organisation du corps, il résulte que la liberté de toutes les fonctions dépendant du jeu de tous les organes, & l'action de ces organes, de l'activité du principe vital (XV.), de la qualité des humeurs (X.), & de l'état des fibres organiques & similaires (I. II.), la santé consiste dans l'état parfait des humeurs & des fibres, dans la régularité des mouvemens de l'ame, & conséquemment peut être altérée par le vice du ton des fibres, par la discrasie de la masse humorale, par les erreurs du principe spirituel ; qu'ainsi tout ce qui pourra maintenir ou rétablir dans les fibres un ton modéré, les relâcher quand elles seront trop tendues, les tendre quand elles seront trop relâchées ; tout ce qui pourra raréfier les humeurs trop denses, condenser celles qui seront trop raréfiées, favoriser l'évacuation de celles qui seront viciées ou surabondantes, suppléer à celles dont la quantité sera trop peu considérable, édulcorer les acrimonieuses, animaliser celles qui ne le seront point assez, mettre enfin dans un état de souplesse désirable, les organes soumis à l'action de l'ame, & ceux qui doivent l'avertir des besoins du corps, & par là régler ses efforts ou exciter son action, seront des remèdes efficaces, lorsque leur effet sera proportionné aux besoins du corps, mais deviendront des moyens pernicieux, lorsqu'il pourront augmenter l'état maladié.

Pour connoître sous quels rapports les bains pourront être nuisibles ou utiles, tout consiste donc à connoître les propriétés des fluides qui peuvent en être la matière, & les effets qui, dans des circonstances données, résulteront de leur application à la surface du corps.

Mais comme le feu, quoiqu'il ne puisse pas faire par lui-même la matière des bains, influe beaucoup sur leur énergie par son union avec l'air, l'eau & ses composés, il est nécessaire, avant d'exposer les propriétés de ces différens fluides, de se rendre compte des effets du feu sur nos corps.

XVII. Une loi constante à laquelle le feu est soumis de même que tous les autres fluides, est la loi de l'équilibre. Les molécules ignées, suivant cette loi, passent d'un corps qui en contient beau-

coup, dans celui où elles se trouvent réunies en moindre quantité ; & ce passage est d'autant plus rapide, d'autant plus tumultueux, qu'il y a plus de différence dans la température de ces corps.

Les phénomènes que produit ce passage, différent suivant qu'il se fait de corps ambiants dans le corps humain, ou de celui-ci dans ceux-là. Ils diffèrent encore à raison de celles de nos parties constituantes qui, dans ces circonstances, acquièrent ou perdent des molécules ignées.

XVIII. En se communiquant à nos humeurs, le feu diminue leur viscosité & leur densité par la raréfaction que produit l'intromission des particules ignées ; & tant que la température n'excede pas de beaucoup celle du corps sain, il en résulte une combinaison plus régulière des principes de la masse humorale ; mais à proportion qu'elle s'en éloigne, la raréfaction augmente la pléthore, le mucilage animal se condense, la sérosité quitte les interstices où elle étoit nichée, & s'échappe par les pores. Les principes salins & sulphureux se concentrent, la masse humorale devient d'une consistance inégale & contracte de l'acrimonie (X).

XIX. La raréfaction des solides & une souplesse proportionnée à cette raréfaction, sont les effets d'un feu introduit dans leur tissu, lorsque la quantité introduite n'en porte pas la température au-delà de celle d'un corps sain. Mais la fusion du gluten qui contribue à la mollesse des fibres, la condensation du mucilage qui en est un des principaux élémens (I), & la volatilisation des parties sereuses, effets nécessaires d'une chaleur plus considérable & relatifs aux degrés de cette chaleur, changent proportionnellement l'état des fibres, les tendent & même les crispent, augmentent leur ton & leur force oscillante & résistante (II), & conséquemment influent sur les fonctions dont elles sont les organes (III).

XX. L'action des molécules ignées sur les nerfs varie également à raison de la quantité de ces molécules. Si les fluides qui en sont chargés n'ont qu'une chaleur peu différente de la naturelle, leur impression sur les nerfs ne produit qu'une sensation agréable, des oscillations douces en sont le produit. Mais à proportion que leur température excède celle d'un corps animal bien sain, la sensation devient plus ou moins disgracieuse, plus ou moins incommode, les oscillations vives & même tumultueuses y succèdent, & produisent tous les effets dus à l'action trop vive des nerfs (VI).

XXI. Cet effet du feu sur les nerfs ne se borne pas à la partie à laquelle cet agent est appliqué, la sympathie nerveuse (IX) fait qu'il se communique à tout le système nerveux, en raison directe de la surface à laquelle les molécules ignées sont appliquées, & de la quantité de ces mêmes molécules.

XXII. Lorsque le corps humain se trouve pourvu d'une plus grande quantité de molécules ignées, que les corps ambiants, le passage qui se fait de celui-là dans ceux-ci produit des phénomènes qui ne sont pas moins remarquables que ceux dont on vient de faire l'exposition.

XXIII. En perdant de leurs molécules ignées, nos fluides se condensent ; & comme cet effet est relatif à la perte qu'ils essuient, cette condensation est modérée, & contribue à la perfection de la masse humorale : tant que cette perte est peu considérable, il en résulte une combinaison plus exacte de ses principes, une dépuration souvent utile & jamais pernicieuse ; mais à proportion que la température des corps ambiants s'éloigne de celle d'un homme sain, cette condensation devient plus

ou moins forte, & rend les humeurs plus ou moins analogues à nos besoins (X).

XXIV. La perte des molécules ignées qu'éprouvent nos solides, opere également la condensation de ceux-ci, & cette condensation est toujours relative aux degrés de cette perte; mais si elle redonne un ton modéré aux fibres, lorsqu'elle n'est pas portée trop loin, elle peut par son excès augmenter leur force résistante jusqu'au point de leur enlever leur souplesse, de les réduire à l'inertie, & conséquemment de suspendre leur action & leur réaction, de gêner ou d'interrompre absolument toutes les fonctions à l'exercice desquelles les fibres contribuent (III). Au reste cet effet n'est à craindre que dans les sujets foibles. Un mouvement plus considérable, une circulation plus accélérée en est le produit quand le sujet est fort.

XXV. Le froid est ennemi des nerfs, peut-être que l'analogie du fluide nerveux avec la matière ignée est la cause de cette antipathie; mais quoi qu'il en soit, cette proposition vraie par elle-même doit s'entendre avec les réserves relatives aux différens degrés de la froideur qui occasionne cette sensation, & la température des corps environnans produit des effets proportionnés à son plus ou moins grand éloignement de celle du corps humain environné. On n'éprouve qu'une sensation de fraîcheur, tant que celle-là est peu au-dessous de celle-ci. Mais on est affecté de froid à proportion qu'elle s'éloigne.

Dans le premier cas, les nerfs foiblement irrités ne sont excités qu'à des oscillations douces; dans le second, l'irritation plus ou moins forte occasionne des crispations, des mouvemens tumultueux; une abolition momentanée de leur jeu est quelquefois suivie d'une action forte; mais, en raison de l'intensité de la froideur, le jeu des nerfs peut cesser sans retour.

XXVI. La sympathie nerveuse (IX) donnera, à l'égard des impressions du froid, les mêmes résultats remarqués à l'occasion de l'effet produit par la chaleur.

XXVII. Il suit de l'observation de tous ces phénomènes, que le feu, à raison de ses différentes combinaisons avec les fluides employés en bains, tantôt raréfiera la masse humorale & les solides, tantôt les condensera, tantôt dissoudra, détrempera, perfectionnera & dépurera celle-là, & tantôt l'altérera, la desséchera & la rendra acrimonieuse. Qu'il relâchera quelquefois les solides, & quelquefois leur communiquera une tension plus ou moins vicieuse; qu'il modérera, réglera leur jeu, ou l'excitera, & que souvent il le suspendra ou le fera cesser.

XXVIII. L'air doit être considéré ici comme atmosphérique & répandu autour de nous, comme intérieur & mêlé à nos humeurs, & comme élément de ces mêmes humeurs & de nos solides.

Il est essentiellement pesant, élastique & fluide. La matière ignée le pénètre avec facilité, & il dissout & tient en dissolution toutes les substances corporelles connues. Voyez AIR. *Ibid* & *Suppl.*

La disposition à être pénétré par la matière ignée, & à s'unir aux autres corps, fait varier sa pesanteur, son élasticité & sa fluidité.

XXIX. La pesanteur de l'air qui est à celle de l'eau comme 1 est à 970, diminue en raison inverse de sa raréfaction, effet nécessaire de l'union de ce fluide à la matière ignée.

XXX. Son élasticité due probablement à la combinaison élémentaire de ses parties constituantes, & des molécules ignées, décroît aussi par la raréfaction. L'air en s'unissant à l'eau & aux autres liquides, perd de même son élasticité, & il est d'autant plus élastique, qu'il est moins chaud & moins humide.

Tome I.

XXXI. La faculté élastique de l'air, élément de nos fluides & de nos solides, & de celui qui est simplement mêlé à nos humeurs, n'est pas aussi sensible que celle dont est doué l'air atmosphérique; mais elle n'en est pas moins réelle & constante.

Par cette élasticité, l'air des humeurs tend continuellement à s'échapper à travers les pores, & l'air élément cherche à briser les liens qui le retiennent. Aussi s'échappe-t-il continuellement de nos corps des molécules aériennes, & principalement toutes les fois que la raréfaction des humeurs est considérable, ou que la putridité a détruit leur tissu & celui de nos solides. Cet air ne reprend pas sur le champ toute son élasticité; les molécules qui lui sont étrangères & qu'il volatilise, s'y opposent tant qu'elles y restent unies, & tiennent l'air dans un état approchant de celui où il étoit dans les corps qu'il quitte, & sous lequel Hales lui a donné le nom d'air fixe, mieux désigné sous celui d'air non élastique. Voyez AIR FIXE, *Suppl.*

XXXII. La fluidité de l'air croît à proportion qu'il est raréfié, cependant si cet air étoit renfermé dans un endroit où il n'auroit pas une libre communication avec l'air extérieur, la raréfaction, suivant la remarque de M. de Morveau, pourroit être portée assez loin pour équivaloir à densité, & diminuer la fluidité. V. AIR, COMBUSTION, *Suppl.*

XXXIII. Par ces différentes qualités, l'air atmosphérique agit sur nos corps.

Premièrement, par sa pesanteur, à raison de laquelle il presse leur surface, il augmente la forte résistante de nos vaisseaux, & contre-balance les efforts que l'air intérieur fait sur nos humeurs. Cet effet est modéré par son élasticité, qui le rendant capable de céder à l'action de nos vaisseaux, fait que sa pesanteur modifie le jeu de ceux-ci, sans trop le gêner.

Deuxièmement, par sa fluidité, qui, aidée de la pesanteur, favorise son introduction par les pores, & son mélange avec nos humeurs.

XXXIV. L'élasticité de l'air intérieur est la seule des propriétés de l'air par laquelle celui-ci agit sur nos humeurs. Il favorise, par cette élasticité, leur mouvement intestin, & contribue à leur atténuation & à leur fluidité.

XXXV. C'est au contraire à raison de la diminution de son élasticité, que l'air élément cimente les parties constituantes de nos humeurs & de nos solides, & que, suivant les expériences de Macbride, il peut régénérer celles de nos parties que la putridité a altérées, & auxquelles il est présenté dans l'état de fixité ou de non-élasticité. Voyez AIR FIXE, *Suppl.*

XXXVI. La nature de l'eau est d'être pesante, fluide & absolument insipide lorsqu'elle est pure.

Premièrement, sa pesanteur très-supérieure à celle de l'air, varie en proportion de sa densité, celle-ci est relative au nombre plus ou moins grand de molécules ignées dont l'eau est pénétrée. Cette pesanteur peut même diminuer par l'addition du feu, jusqu'à être moindre que celle de l'air.

Secondement, sa fluidité est également en raison inverse de sa densité, & proportionnée à la quantité des molécules ignées auxquelles elle est unie.

Troisièmement, son insipidité la rend capable de dissoudre des sels dans une quantité relative à leur essence particulière, & de se combiner avec des substances minérales, mucilagineuses, huileuses & éthérées, soit par elle-même, soit avec le secours de différens intermedes.

XXXVII. C'est par le moyen des sels qu'elle a la faculté de s'unir aux mucilagineux & aux

CCccc ij

huileux de différens genres. Sa combinaison avec le feu & le principe aérien favorise cette union, & souvent l'opere seule. Mais quoique la dissolution des sels rende quelquefois l'eau capable de dissoudre & de tenir quelques-uns des métaux & les terres calcaires en dissolution, souvent cet effet dépend seulement du principe aérien. *Voyez EAUX MINÉRALES, Dict. rais. des Sciences, &c.*

XXXVIII. L'eau à raison de son union avec différentes substances, est tantôt minérale, & participe des propriétés des minéraux qu'elle a dissous; tantôt mucilagineuse, & agit avec une énergie relative aux qualités particulières des mucilages auxquels elle s'est associée; elle prend le nom de liqueur lorsqu'elle sert de véhicule à des huiles éthérées plus ou moins concentrées.

XXXIX. La température de l'eau pure & de ses composés, diffère à raison de la quantité de molécules ignées qui ont pénétré ces fluides.

XL. Les qualités naturelles & accidentelles de l'eau lui donnent différentes propriétés.

Par sa pesanteur, elle peut presser la surface du corps, ajouter son poids à la force résistante de nos vaisseaux, & contre-balancer la force expansive des humeurs; le tout à raison de son volume, exprimé par la hauteur de la colonne de ce fluide.

Sa fluidité aidée de sa pesanteur, lui donne la faculté de passer à travers les pores, de s'insinuer dans les interstices des fibres organiques, & même entre les élémens des fibres similaires, de pénétrer dans le tissu cellulaire & dans les vaisseaux, & de se mêler aux humeurs.

XLI. Toutes les fois que l'eau, considérée dans son état de pureté, sera appliquée au corps humain, elle en comprimera donc la surface avec une force proportionnée à la hauteur de la colonne qui pressera (XL), & à la densité de ce fluide (XXXVI, I), & par cette compression elle fera refluer la masse humorale sur les parties intérieures, occasionnera un pléthore (X), & tous les effets qui en dépendent (XI, XII, XIII, XIV.)

XLII. En s'introduisant dans les fibres, en y adhérant, l'eau diminuera le contact de leurs élémens & de leurs agrégats, & les portera à un relâchement proportionné à la quantité de molécules aqueuses introduites (II.).

En pénétrant le tissu cellulaire, ces molécules relâcheront les fibres mêmes des parties internes, (VIII.)

En se mêlant à la masse humorale, elle la délayeront, en dissoudront les parties salines, l'édulcoreront & la rendront plus mobile (X.).

XLIII. Ces différens effets de l'application de l'eau seront encore ou diminués ou augmentés par sa température & dans les proportions relatives à l'action des molécules ignées sur nos humeurs (XVIII, XXI.), sur nos solides (XXIII & XXIV.) & sur nos nerfs (XX, XXI, XXV & XXVI.).

XLIV. L'eau unie au principe aérien ou naturellement dans les sources minérales, ou artificiellement en l'exposant à de l'air fixé dans le moment où il s'échappe de quelque corps, en devient plus pénétrante, plus délayante (XLII.), & sur-tout plus édulcorante à raison de la propriété antiseptique de l'air fixe. (XXXV.)

XLV. Les mucilages unis à l'eau sans intermède salin, en augmenteront la propriété relâchante, parce que leurs particules introduites avec les aqueuses, diminueront davantage le contact des fibres & de leurs élémens (II.); mais sa viscosité & sa densité augmenteront par cette union, & sa fluidité diminuant en même proportion, leur effet se bornera presque entièrement à la surface du corps, à la peau,

L'eau unie à des mucilages par un intermède salin, & sous forme savonneuse, portera plus loin ses effets, & pourra pénétrer jusques dans la masse humorale; elle fera alors moins émolliente, moins relâchante, mais elle délayera & atténuera plus efficacement les humeurs.

XLVI. Lorsque ce fluide servira de véhicule à des huiles éthérées, il ne pénétrera que difficilement à travers les pores & les vaisseaux absorbans: les fibres irritées se resserreront (I, II.), & s'opposeront à l'intro-mission des particules intégrantes de ces huiles; de façon qu'excepté les plus subtiles auxquelles le phlogistique imprime une force pénétrante, particulière, toutes borneront leurs effets à la surface du corps, & les liqueurs en ces circonstances seront stimulantes, toniques; elles deviendront échauffantes par l'augmentation de la force résistante des fibres & de leur contractilité (XIII), par la raréfaction que le phlogistique dont elles sont chargées, opérera dans les humeurs (XVIII), & par l'irritation que produiront celles de leurs molécules, qui auront franchi la barrière que les fibres contractées leur auront opposées.

XLVII. Le mélange de l'eau avec des sels, la rendra encore moins pénétrante, & conséquemment moins relâchante, à raison de la disposition des fibres, à se contracter à l'approche d'un irritant (I); & elle le fera d'autant moins que l'eau sera plus chargée de molécules salines. Dans cet état, l'eau sera un tonique, un astringent modéré.

Sa propriété édulcorante sera encore diminuée dans les mêmes proportions que sa vertu relâchante, parce que sa faculté dissolvante des sels sera diminuée à raison de la quantité de principes salins qu'elle tiendra en dissolution.

Mais sa qualité délayante sera augmentée. Les mucilages céderont avec facilité à son action; les huileux mêmes deviendront solubles par l'intermède salin; & son efficacité délayante & atténuante agira premièrement sur la surface de la partie à laquelle l'eau sera appliquée en cet état salin, secondement sur la masse humorale.

L'eau qui tiendra des sels en dissolution, aura encore une propriété importante à remarquer, celle de solliciter le jeu des vaisseaux par son âcreté saline, & de favoriser les sécrétions de l'urine & des matières fécales par l'atténuation & la dissolution de la masse humorale.

XLVIII. La nature particulière des minéraux influera sur l'efficacité des eaux minérales. Comme l'eau ne peut dissoudre ces substances qu'autant qu'elles sont sous la forme calcaire ou saline, dans le premier cas, les eaux minérales, eu égard à l'insipidité des substances calcaires & des chaux métalliques, conserveront une partie des propriétés de l'eau douce & pure; elles seront relâchantes & délayantes (XLII); mais, à raison de la faculté absorbante des parties étrangères, qui lui seront unies, elles deviendront singulièrement édulcorantes, rendront de la consistance aux molécules salines, humorales, prêtes à se décomposer, & les neutraliseront; les chaux métalliques absorberont le phlogistique surabondant, & les métaux dont la réduction se fera faite, agiront par leur masse comme atténuans.

XLIX. Tous ces effets des eaux composées, naturelles ou factices, seront encore comme ceux de l'eau pure, augmentés ou diminués par la température de ces eaux. Une chaleur modérée les rendra, suivant leur nature particulière, plus relâchantes, plus délayantes, plus édulcorantes & moins irritantes; une chaleur vive leur enlèvera les propriétés qu'elles ont de communes avec l'eau pure, modérément chaude, & ajoutera à leur vertu irritante & atténuante,

Une fraîcheur agréable & une froideur plus ou moins grande diversifieront leurs propriétés au point de les rapprocher beaucoup de celles de l'eau pure, fraîche ou froide (XLII, XLIII.).

L. Pour se rendre raison de la manière d'agir des différentes espèces de *bains* & de leur efficacité, il ne faudra que faire attention à ce qui se passe pendant l'immersion du corps dans les fluides, dont ils peuvent être composés, ou pendant le moment de l'application plus ou moins continuée de ces fluides à sa surface, ou faite sur une étendue plus ou moins grande de cette surface.

LI. L'air dont nous sommes habitués de supporter le poids & la température, ne peut être regardé comme la matière d'un *bain* médicinal, qu'autant qu'on l'aura chargé de substances qui lui sont étrangères, & qu'on aura diminué ou augmenté sa chaleur par une soustraction ou une addition de molécules ignées.

LII. Le *bain* d'air froid produira sur nos corps tous les effets du froid (XXII. à XXVI.), & tous ceux qui sont une suite nécessaire de l'augmentation de sa pesanteur & de son élasticité (XXX. à XXXIII.), & enlevant à nos corps des molécules ignées, condensant nos humeurs & nos solides, il fera un rafraîchissant, un fortifiant, un astringent, un antiseptique, improprement dit, & conviendra toutes les fois que la chaleur du corps sera portée trop loin, que les humeurs seront menacées de dissolution, que le tissu de nos solides sera trop lâche, & qu'il sera nécessaire de les exciter à se resserrer, pour suspendre quelques évacuations immodérées ou nuisibles.

En contre-balançant les efforts de l'air intérieur, en repoussant les humeurs de la circonférence au centre, il s'opposera à la dissolution des humeurs, augmentera les sécrétions sur-tout celles des urines, & deviendra un diurétique, un ecoprotique, un antiseptique, improprement dit. Voyez DIURÉTIQUE, *Dict. rais. des Sciences*, &c.

Son action sur les nerfs le rendra antispasmodique, soit qu'en l'état de froideur il couvre toute la surface du corps, ou ne soit dirigé que sur une seule partie.

LIII. Si la chaleur de l'air est augmentée, le *bain* de ce fluide agira sur le corps avec une énergie relative aux degrés de cette chaleur, & qui sera le résultat de la combinaison des propriétés du feu & de celles de l'air (XVIII à XXI & XXIX à XXXIV). Les solides & les fluides de nos corps seront raréfiés. L'action des uns sera plus ou moins modérée, plus ou moins excitée & augmentée. Celle des autres recevra aussi des modifications proportionnelles aux degrés de chaleur, leur consistance sera de même altérée ou perfectionnée par l'atténuation, & le corps acquerra plus de chaleur; ce *bain* sera enfin un échauffant, un atténuant, un relâchant, un irritant, un apéritif, un diaphorétique & même un sudorifique, suivant l'état des corps exposés à son activité. V. APÉRITIF, DIAPHORÉTIQUE, SUDORIFIQUE. *Ib.*

LIV. Les liqueurs spiritueuses répandues dans l'air, augmenteront la vertu fortifiante & irritante du *bain* de ce fluide; sa propriété rafraîchissante croîtra par le mélange des acides exposés à l'évaporation. Les vapeurs aqueuses le rendront plus relâchant, & l'air dans l'état de fixité ou de non-élasticité, fera de ce *bain* un antiseptique proprement dit (XXXV.).

LV. Le *bain* aqueux simple agira comme le *bain* d'air, non seulement par les qualités propres de l'eau (XXXVI.), mais encore par ses qualités accidentelles (XXXVII à XXXIX.).

1°. Lorsque l'eau sera pure, le *bain* aqueux deviendra, à raison de l'action de l'eau sur nos fibres & sur nos humeurs (XL. à XLII.), un relâchant,

un délayant, un édulcorant, un apéritif, un diaphorétique, un anti-spasmodique; mais sa température en variera les propriétés, en modifiera l'énergie.

2°. Une chaleur douce qui n'excede pas celle d'un corps sain, augmente toutes les propriétés du *bain* d'eau pure, à raison de la combinaison des effets de la chaleur modérée (XVIII à XXI.) & de l'eau pure (XLI. & XLII.).

3°. Une chaleur forte fera du *bain* aqueux, un irritant, un échauffant, un atténuant considérable & même septique, un apéritif puissant, un diaphorétique & un sudorifique de la plus grande énergie. Tout ici dépendra principalement de l'action du feu uni à l'eau, dans une proportion surabondante (XVIII. à XXI.). Voyez APÉRITIF, DIAPHORÉTIQUE, SUDORIFIQUE. *Ibid.*

4°. Si l'eau employée dans le *bain* est fraîche, ce remède procurera les avantages de l'extraction modérée des particules ignées (XXIII.), & à la vertu relâchante, délayante, édulcorante, &c. joindra la propriété rafraîchissante. Le *bain* frais sera diurétique, ecoprotique, légèrement fortifiant; & par la sensation que la fraîcheur fait sur les nerfs (XX.), il fera encore anti-spasmodique proprement dit. Voyez ANTI-SPASMODIQUE. *Ibid.*

5°. La froideur considérable de ce fluide rendra le *bain* un rafraîchissant énergique, mais momentané, & une chaleur vive suivra, de près la sortie du *bain*, si le malade est robuste. L'augmentation de force des solides, l'irritation du cœur, produisent alors cet effet (XXIV.), & sous ce rapport, le *bain* froid peut être un échauffant, un atténuant, un sudorifique, un apéritif puissant.

LVI. Les *bains* partiels d'eau pure, soit tiède, soit chaude, soit fraîche, soit froide, produiront les mêmes effets que les *bains* entiers, mais principalement les effets locaux & qui seront bornés aux parties baignées: cependant, à raison des trois espèces de correspondance établies entre les différentes parties du corps (IX.), ils participeront, mais dans des degrés inférieurs, aux propriétés des *bains* entiers, & dans des proportions relatives à la nature & à l'étendue de la surface des parties baignées.

Ces *bains* seront conséquemment des relâchans, des toniques, des résolutifs, des répercussifs, des échauffans, des rafraîchissans, des anti-spasmodiques locaux. Quelquefois ils augmenteront ou diminueront la chaleur de tout le corps, accéléreront ou modéreront la circulation, calmeront les irritations nerveuses & favoriseront les sécrétions.

LVII. Les douches, les simples aspersions d'eau pure auront une efficacité plus locale que les *bains* partiels; mais également proportionnée à sa température. L'aspersion d'eau froide devra principalement son efficacité à l'impression que la froideur fera sur les nerfs (XXV & XXVI.): ce sera par l'augmentation de pesanteur de l'eau que les douches pourront être utiles, & pour se déterminer à faire usage de ces différens moyens, il faudra avoir besoin ou d'une pression plus grande que celle de l'eau en repos, ou d'un irritant momentané.

LVIII. Les *bains* entiers ou partiels faits avec une eau chargée du principe aérien (XLIV.) auront de plus que les *bains* d'eau pure, la propriété d'introduire dans le corps un air capable de régénérer les substances putrides, & aux vertus qui leur seront communes avec ceux-là, ils réuniront la faculté antiseptique.

LIX. Les propriétés des mucilages (XLV.) augmenteront l'efficacité des *bains* d'eau pure dans des proportions relatives à leur état de dissolution. Souvent les *bains* mucilagineux seront plus émolliens, plus relâchans que les aqueux simples; mais souvent aussi ils borneront leurs effets à la

surface que touchera l'eau chargée de mucilage ; quelquefois l'état savonneux de ces mixtes rendra les *bains* composés des délayans, des édulcorans, &c. beaucoup plus efficaces que ceux dont l'eau pure fera la matière.

LX. Ce sera en réfléchissant sur les vertus des eaux qui tiendront en dissolution des parties salines (XLVII.) & des parties minérales (XLVIII.) qu'on sentira tous les avantages que l'on peut retirer des *bains* composés avec de l'eau minérale ; il est évident que ces *bains*, moins relâchans & plus fortifiens, moins délayans, moins édulcorans, & conséquemment moins rafraîchissans que les *bains* d'eau pure, sont des déterfifs, des atténuans, des apéritifs plus efficaces, à raison des parties salines que l'eau a dissoutes ; plus atténuans par rapport aux parties métalliques régénérées & conséquemment plus apéritifs (XLVIII.) ; mais quelquefois à raison de l'état calcaire des terres & des métaux. Les *bains* d'eaux minérales édulcorent mieux la masse humorale en neutralisant les acides prêts à se développer, rafraîchissent en absorbant le phlogistique trop exalté (XLVIII.) ; ainsi les *bains* d'eaux minérales doivent, en plusieurs circonstances, être préférés aux *bains* d'eau simple ; mais il ne faut jamais perdre de vue que souvent leur efficacité se borne à la partie baignée.

LXI. Parmi les eaux qu'on peut appeler *minérales*, il en est une dont le *bain* peut produire des effets indépendans de ceux qui sont dus aux qualités médicinales des mixtes qu'elle tient en dissolution ; c'est l'eau de la mer. La salure de cette eau & son état savonneux à raison de la dissolution d'une partie bitumineuse & d'une huile animale (voy. EAU DE MER, *ib.*), donnent au *bain* de mer les propriétés de ceux dont des eaux minérales & mucilagineuses sont la matière (XLIX & LX.) ; mais si l'on ne prend pas ce *bain* de plein gré, & si l'on y est jetté de force ou à l'improviste, il fait sur notre corps une impression particulière qui rend ce *bain* un anti-spasmodique puissant. La surprise, à raison de la sensibilité nerveuse, met le principe vital en mouvement (XV.), l'immensité & la profondeur de la mer inspirent la crainte d'être submergé, & cette idée porte dans l'ame un trouble si grand qu'il se fait dans le corps un bouleversement général, & que les fonctions, tant intellectuelles que corporelles, en éprouvent des modifications nouvelles. C'est par cette action que le *bain* de mer peut être utile dans la rage & dans la folie.

LXII. Après avoir présenté les *bains* sous tous ces points de vue, il n'est pas nécessaire de faire ici l'énumération des maladies dans lesquelles on peut y avoir recours. Elle seroit insuffisante & même dangereuse pour les personnes peu éclairées, que la nomenclature des maladies exposeroit à des erreurs de la plus grande importance. C'est assez pour les autres que de la manière d'agir de différentes espèces de *bains*, on ait déduit les indications que ces remèdes peuvent remplir. On se dispensera par les mêmes motifs de désigner les contre-indications qui doivent engager à ne pas employer ces *bains*. C'est dans des traités faits *ex professo* sur cet objet, qu'il faut s'attendre à en trouver l'exposition.

On fera seulement observer que les différens états maladifs des solides & des fluides présentant des indications différentes & exigeant dans les *bains* des qualités capables de changer les modifications, l'état de relâchement contre-indique les *bains* relâchans, celui de tension les *bains* toniques, &c. &c.

On ajoutera qu'en modifiant diversément nos solides & nos fluides, les *bains* sont un moyen sûr

de favoriser ou de modérer les effets de différens remèdes.

Il résulte du point de vue général sous lequel on vient de présenter les *bains*, qu'il n'est peut-être point de remède d'une utilité plus étendue ; qu'ils sont capables non-seulement de guérir, mais encore de prévenir une infinité de maladies ; qu'un usage réfléchi & bien raisonné des différentes espèces de *bains* peut réformer les tempéramens & produire dans nos corps des révolutions favorables aux fonctions corporelles & même aux intellectuelles ; qu'une délicatesse blâmable fait mal-à-propos redouter les *bains* froids, qui ont été mis en usage depuis les tems les plus reculés ; qu'on aura obligation à M. Pomme d'avoir familiarisé les François avec les *bains* de cette espèce, employés depuis long-tems par les Russes & les Anglois avec beaucoup d'avantage ; mais qu'il seroit dangereux de croire, avec cet auteur, que toutes les maladies spasmodiques exigent l'usage des *bains* froids. Enfin, qu'on doit regretter que la coutume de porter des chemises de toile de lin ou de chanvre, au lieu de tuniques de laine, aient fait abandonner les *bains* publics, & qu'on peut espérer que le gouvernement favorisera de pareils établissemens, avec les précautions que la pureté des mœurs exige, si les circonstances ne lui permettent pas de les ordonner. Les bons effets de ceux que M. Poitevin a construits sur la Seine doivent engager à en établir de pareils, au moins dans les grandes villes, où la dépravation des mœurs rend plus nécessaires les moyens de s'opposer à la dégradation de l'espèce humaine, & à la dépopulation, qui en est une suite inévitable. (M. M.)

* § BAIN (Ordre du), en Angleterre. Voyez la fig. 36, planche XXIV de *Blason*, dans le *Dict. rais. des sciences, arts & métiers*.

§ BAIVE, (Mythol.) faux dieux des Lapons idolâtres, qu'ils adorent comme l'auteur de la lumière & de la chaleur. . . . Thor & Baive ne sont qu'une même divinité adorée sous différens aspects.

Mais 1°. Scheffer distingue Thor de Baiwe. Thor est le premier dieu des Lapons, Storjunkare le second, Baiwe n'est que le troisième. Voyez la *Laponie* de Scheffer, traduite par le P. Lubin, in-4°. pag. 71. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BAKELEYS, (Hist. nat. Econ. dom.) espèce de bœufs à bosse, ou bisons. On en voit chez les Hottentots de toute taille, comme aux Indes. Les Hottentots les élèvent avec un grand soin, & les traitent avec tant de douceur, que ces animaux sensibles, affectionnés & intelligens, sont pour eux par amour, ce qu'ils ne sont chez nous que par crainte. Ils les élèvent pour la guerre comme les Indiens font les éléphants. Ils se laissent gouverner & sont dociles à la voix de leurs conducteurs comme le sont les chiens. Ils sont fiers, hardis, féroces, propres à garder & à défendre les troupeaux contre les voleurs. Ils servent aussi de monture & de trait. (+)

BALAFI, f. m. (Luth.) espèce d'instrument des Negres, qui ressemble beaucoup à notre claque-bois, avec cette différence que sous les touches ils suspendent des calebasses vuides qui augmentent le son, d'autant plus qu'elles sont proportionnées aux touches, les plus grandes étant sous les plus grandes touches. Les voyageurs qui ont décrit cet instrument, quoiqu'ils diffèrent en quelques circonstances, s'accordent pourtant tous à donner la description qu'on vient de voir : ils ajoutent qu'on en touche avec deux baguettes garnies de cuir pour adoucir le son, & que ce son a de loin de la ressemblance avec celui d'une orgue. Les Negres qui jouent du *balafi*, & que quelques nations appellent *guirots*, & d'autres

juddics ; ont quelquefois des anneaux de métal autour des bras , dont le son se joint à celui de l'instrument. On trouve aussi le *balaso* appelé *ballard*. Voyez le *balaso* , fig. IV , planche I. de *Luth.* dans ce *Supplément*. (F. D. C.)

BALAGATE ou BALAGAISTE, (*Géogr.*) province d'Asie dans l'empire du Mogol ; Auzenbagad en est la Capitale. On dit que cette province est une des plus riches de l'empire , & qu'elle produit au Grand Mogol plus de vingt-cinq millions par an. Elle abonde sur-tout en sucre & en coton. On y voit des moutons sans cornes , d'une force singulière. Ils souffrent la selle & la bride , & portent des enfans de dix ans. (+)

BALALVANO, (*Géogr.*) montagne d'Asie , au milieu de l'île de Sumatra. Elle est remarquable par un volcan qui , comme le mont Ethna , vomit des flammes & des morceaux de rochers. (+)

BALANCE D'ESSAI, (*Economique. Commerce.*) machine dont les Hollandois & les habiles négocians de bled se servent pour le commerce des grains.

Le poids du bled fait connoître ses différentes qualités ; plus il est pesant à mesure égale , & mieux il vaut , parce que plus le bled pèse , plus il y a de farine , & plus celle-ci a de qualité.

Un setier de bled de la tête , mesure de Paris , pèse année commune 240 livres : celui de la seconde classe 230 , & celui de la troisième classe 220 l.

La sécheresse des grains & la densité de la farine qu'ils renferment , contribuent beaucoup à leur poids & à leur qualité. Cette observation est de première importance dans le commerce des grains & des farines.

En effet , il est d'une vérité reconnue , que la qualité des bleds varie suivant la différence des années : lorsqu'ils sont peu secs , ils sont gonflés & bouffis ; chaque grain de bled forme par cette raison un plus grand volume , par conséquent chaque mesure en contient beaucoup moins. Ainsi la même mesure de grains produit dans une telle année moins de pain que quand l'année a été sèche & favorable aux moissons ; au contraire , quand les bleds sont secs , chaque grain tenant moins de volume , occupe moins de place dans la mesure qui contient beaucoup plus de grains ; elle rend par conséquent plus de farine & fait une plus grande quantité de pain , ce qui peut quelquefois produire une différence de plus de 100 liv. de pain par setier entre le bled pesant de la tête & le bled léger ou commun.

Ajoutons encore cette observation importante , que plus un bled est sec & pesant , & plus la qualité de la farine qu'il contient est préférable à celle d'un autre bled qui n'en contient pas une égale quantité. C'est une chose étonnante que la bonté des farines soit correlative au poids des grains , en sorte qu'un setier de bled pesant 20 livres de plus qu'un autre setier , le bénéfice du produit du premier setier en pain fera non-seulement de l'excédent de 20 liv. du poids du bled , mais encore du triple , relativement à la supériorité de la farine qui prendra plus d'eau , & qui levera mieux.

Cela posé , le poids du bled est donc le principal & le premier moyen dont on puisse faire usage avec certitude , pour acquérir la connoissance de la qualité des différens grains & de la disproportion de leur produit respectif ; on voit par-là combien l'usage des mesures est fautif dans le commerce des bleds. Aussi voyons-nous que les marchands sous-pesent le bled à la main dans les marchés , pour essayer d'en connoître la qualité par le poids.

Les Hollandois ont une méthode plus sûre pour

connoître le poids des grains ; ils se servent d'une *balance d'essai* & de poids proportionnés au poids d'Amsterdam , qui est le même que notre poids de marc. Les négocians qui font le commerce des bleds ont de petites *balances* cylindriques qui contiennent un kop , mesure de grains qui est juste de la contenance de notre litron ; les poids dont on se sert pour peser les grains à cette mesure d'essai , sont représentatifs du poids de marc , dans la même proportion que la petite mesure de comparaison l'est à la grande mesure dont on veut connoître le poids par celui d'une de ses parties.

Ceci va s'expliquer plus clairement dans la pratique ; car M. Doumer , négociant de Paris , aussi bon citoyen que commerçant éclairé , ayant su que le ministre avoit connoissance de sa méthode d'acheter les grains , de les essayer à la hollandoise , & qu'il avoit fait faire une *balance* graduée dont il se sert sur la proportion du litron avec le setier de Paris , s'est empressé de la lui présenter avec ses poids , sa formule & un mémoire sur les avantages de cette méthode , afin que le ministre puisse remplir ses vues bienfaisantes en la faisant donner au public par la voie de l'impression , dans le *Traité de la mouture économique*.

La *balance* des grains est composée de deux cylindres creux de cuivre , bien ajustés , & d'un poids égal ; ils ont exactement 3 pouces 10 lignes de largeur , sur 3 pouces 6 lignes de hauteur , qui sont précisément les dimensions que doit avoir le litron ou la 192^{me} partie du setier de Paris , suivant l'ordonnance de la ville du mois de décembre 1672.

Au deux côtés de chaque cylindre , sont deux oreillons où passent deux cordons de 7 pouces chacun de longueur qui viennent se réunir au crochet , qui s'agraffe au fléau de la *balance*. Le fléau a 6 pouces de longueur. Voyez la figure.

Rapport des poids à la mesure.

Un litron est la 192^{me} partie du setier ; il faut pour la *balance d'essai* ajuster des poids proportionnels , dont le premier soit également la 192^{me} partie d'une livre poids de marc , ce qui se rencontre précisément dans un poids de 2 deniers ou 48 grains.

Ces 48 grains , poids de marc , sont à 9216 grains contenus dans une livre poids de marc..... , comme 192 (ou la mesure d'un litron) est à un setier de Paris. Enfin 2 den. poids de marc , font d'une livre , la 192^{me} partie : le litron est d'un setier , la 192^{me} partie.

Or la mesure étant pleine , le nombre de poids de 2 den. qu'elle pesera , représentera des livres lorsque la mesure représentera le setier. (Un setier vaut deux mines , une mine deux minots , un minot trois boisseaux , un boisseau quatre quarts , un quart quatre litrons. Combien un litron ? Multipliez toutes ces mesures les unes par les autres & vous aurez 192.)

Formule.

$$2 \times 2 = 4 \times 3 = 12 \times 4 = 48 \quad 48 \times 4 = 192.$$

On fait donc un poids qui pèse 2 den. & qui représente une livre de grain ; le poids réel de 2 den. doit être insculpé d'un côté du poids , & le poids figuré insculpé de l'autre côté , comme dans la table suivante.

Poids d'essai.

2 d. poids de marc	représentent	1 l. de gr.
4		2
6		3
8		4
10		5
20		10

40	20
80	40
5 onc. ou 120	60
1 marc 8 den.	100
1 marc 2 onc.	120

Ces poids sont de plomb ; celui de 120 livres, par représentation, a 10 pouces de diamètre & 7 lignes de hauteur, & ainsi en diminuant d'épaisseur & de diamètre, jusqu'au poids d'une livre, qui a 5 lignes de diamètre & une ligne d'épaisseur.

Opération de l'essai.

Il faut remplir la mesure en y faisant couler le grain qu'on tient dans un petit sac à environ quatre pouces de hauteur.

Quand la mesure est pleine on la racle ou rase avec un petit rouleau fait exprès.

Lorsque le mesurage est fait, on procède à la pesée de cette façon : on attache au fléau les deux côtés de la balance par les crochets qui tiennent aux cordons, on met autant de poids dans le côté vuide que le côté plein peut en enlever.

Il est entré dans notre essai :

Le poids marqué 100 livres & qui pese réellement	1 m. 0 onc. 8 d.
Celui de 60	5 1
Celui de 40	3 8
Celui de 20	1 16
Celui de 10	20
Celui de 4	8
Celui de 2	4

236 2 m. 3 on. 16 d.

Le poids du setier de bled est de 236.

Preuve.

Multipliez le poids réel de 2 marcs, 3 onces, 16 deniers, que le litron de bled s'est trouvé peser, par 192, qui est son rapport au setier de bled, & vous aurez juste les mêmes 236 livres que vous donnent les poids d'essai ou de représentation.

Observations.

1°. Quelque juste que soit mathématiquement la division d'une grande mesure à mesurer des grains en mesures plus petites, il y aura toujours une perte sur ces dernières ; cette perte du litron au setier, est d'un 192^{me} ; car le setier de bled dont on a fait l'essai, pese réellement 240 livres, le litron devoit peser 20 onces, ou 2 marcs 4 onces, & il n'a pesé que 2 marcs, 3 onces, 16 den. qui ne représentent, en poids d'essai, que 236 livres ; il manque donc au litron 8 den. de poids, lesquels étant multipliés par 192, font précisément les 4 liv. qui manquent à l'essai pour faire les 240 liv. du poids réel du setier.

La différence qui se trouve entre le poids de la petite mesure, & celui dont elle est une division, est sensible : le grain se tasse bien davantage dans une grande mesure que dans une petite : si un grain de bled (suivant Ricard, commerce d'Amsterdam) pese réellement un grain poids de marc, un setier de bled pesant 240 livres, doit contenir 2,211,840 grains. Il est naturel que le poids de tous ces grains, agissant les uns sur les autres dans la mesure du setier, ils se serrent, ils se tassent bien davantage que 11520 grains qui sont contenus dans le litron. Cette différence est commune de 100 à 101 $\frac{2}{3}$, plus $\frac{2}{27}$. On voit qu'elle seroit plus considérable dans le demi-litron, puisque ne contenant que 5760 grains, ils se presseroient & se tasseroient encore moins.

2°. Quoiqu'il paroisse au premier coup d'œil qu'il y ait un bénéfice pour l'acheteur de 1 $\frac{2}{3}$ pour cent

à calculer le poids du grain qu'il veut acheter, suivant sa *balance d'essai*, cependant les avaries, les mélanges, qu'il ne peut prévoir, les autres accidens, & tous les risques de son achat emportent toujours, & fort au-delà, ce bénéfice apparent ; heureux encore s'il retrouve à la vente de son grain, la totalité du poids que son essai lui avoit promis !

3°. Nous devons avertir que les deux cylindres de la *balance* de M. Doumer ne sont pas parfaitement égaux en dimension, quoiqu'ils soient exactement égaux en poids ; il appelle *mesure* le cylindre qui est le litron, & *balance* le cylindre où l'on met les poids. Ce dernier étant plus petit, sert à emboîter le plus grand, ce qui est plus commode pour le transport. Dans la *balance* que nous avons fait faire sur le modèle de celle de M. Doumer, les deux cylindres sont égaux, & ils sont tous les deux la mesure d'un litron. Nous trouvons en cela une très-grande commodité, lorsqu'on a plusieurs parties de bled à essayer ; car ayant reconnu le poids de l'une, on peut remplir l'autre cylindre successivement des autres parties qu'on veut essayer, & l'on en connoît tout de suite le poids, ou égal au premier, déjà essayé, ou moindre, ou plus fort, en mettant les petites divisions des poids de l'un ou de l'autre côté, suivant que le demande le degré de pesanteur de chaque espèce de bled, comparé avec le premier qui aura été essayé. On peut ainsi reconnoître en un quart-d'heure, la qualité des bleds de plusieurs chargemens, &c.

4°. Pour ne rien laisser à désirer aux acheteurs, ils pourront s'adresser pour faire faire des *balances* cylindriques *d'essai* de grains, au sieur Chemin, maître balancier à Paris, rue de la Ferronnerie, au Q couronné, qui a fait celle de M. Doumer, & plusieurs autres qu'on lui a demandées.

Avantages de la balance d'essai pour les grains.

1°. Elle est portable.

2°. Un acheteur y voit d'un-coup d'œil le poids d'un setier de grain : il n'est plus possible au vendeur de le changer de qualité, ou de l'altérer ; s'il le mouille, il est moins coulant, il en entrera moins dans la mesure, il sera moins pesant, &c.

3°. Cette mesure pourroit être adoptée par le gouvernement ; elle serviroit dans les juridictions consulaires à juger les contestations qui s'élevent entre les vendeurs & les acheteurs des grains, lors des livraisons, &c.

4°. La *balance* seroit utile dans les ports de mer, pour la perception des droits, pour le payement des gratifications, quand le gouvernement jugera à propos d'en accorder pour l'importation des grains étrangers, comme en l'année dernière (1768.).

5°. Pour la guerre, un général jugera dans un clin d'œil de la bonté des subsistances : un ministre pourra faire vérifier avec la même rapidité les comptes des munitionnaires, &c.

6°. Les administrateurs des hôpitaux, les munitionnaires, & toutes personnes chargées de grands approvisionnements, ne peuvent se passer de la *balance d'essai*, s'ils sont jaloux de l'exactitude de leur service, & de la bonté de leurs opérations.

7°. Tout négociant qui veut se mêler du commerce des grains, ne peut se passer d'une *balance d'essai*, s'il entend bien ses intérêts ; quelqu'habile qu'il soit dans la connoissance des bleds, il n'opérera jamais que sur des conjectures, s'il n'adopte cette méthode.

Toutes les différentes mesures de grains dans les différens pays de l'Europe, ont un rapport connu avec le setier de Paris. Un navire chargé de cent lasts d'Amsterdam, arrive au Havre ; on fait que

le last est égal à dix-neuf setiers de Paris ; c'est mille neuf cens setiers : on suppose qu'on ait fait l'essai de ce bled pris au milieu du grenier , & que la *balance d'essai* lui ait donné 230 livres, on connoît dans l'instant que le poids total du bled contenu dans le navire est de 4370 quintaux ; ainsi un plein chapeau de grain sert à juger sur le champ d'un poids total, ce qui demande autrement beaucoup de frais & beaucoup de tems ; or l'épargne du tems & des dépenses est inappréciable pour les négocians.

Enfin il est difficile d'avoir pour les grains un moyen de comparaison plus exact ni plus commode, puisqu'il s'exécute par poids & par mesure. Il est donc de la plus grande importance qu'il soit adopté généralement. (M. BEGUILLET.)

BALANCEMENT, (Musique.) c'est la même chose que *tremolo*. Voyez TREMBLEMENT, (Musique.) *Dict. rais. des Sciences*, &c. (D. C.)

BALANCIER de compas ou de boussole, (Méch.) c'est un double cercle de laiton, par lequel l'affut du dedans de la boussole est tenu en équilibre.

BALANCIER d'une écluse, c'est la grosse barre qui lui sert de manivelle pour la tourner en ouvrant ou en la fermant, lorsque l'écluse s'ouvre ou se ferme à un ou deux vantaux.

BALANCIER de pompe, c'est le plus souvent une pièce de bois, ou une barre de fer posée horizontalement sur un point d'appui, qui en fait un levier de la première espèce. A une de ses extrémités répond un ou plusieurs pistons, & à l'autre est une bille bandante, ou quelqu'autre pièce répondante à une manivelle, qui donne le mouvement au *balancier*, qui fait alors hausser le piston. On nomme aussi *balanciers* les pièces de bois qui servent à entretenir les barres de fer, qui composent les chaînes de la machine de Marly, c'est-à-dire, les chaînes qui donnent le mouvement aux pompes du premier & du second puisard. (+)

* BALANE, (Myth.) une des huit filles d'Oxylus, & de la Nymphé Hamadryade.

* § BALANEOTE, (Géogr.) n'est point le nom d'une ville. *Balanotes*, dans Joseph, est le nom des habitans de *Balanée*, ville qui étoit entre Antarade & Laodicée dans la Phénicie, & non dans la Cilicie : c'est, dit M. Shaw, la *Bannias* d'aujourd'hui. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

* § BALANGIAR, (Géogr.) ville capitale de la Tartarie au nord de la mer Caspienne. C'est trop dire, *Balangiari* est la capitale du pays de *Khozar*. Voyez le *Dict. Géogr.* de la Martinière. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

* § BALBEC, (Géogr. Antiquités.) Les ruines de *Balbec* sont si curieuses & si intéressantes pour les amateurs des arts, que nous avons cru devoir représenter quelques-uns de ces monumens dans les *planches d'antiquités de ce Supplément*, avec d'autant plus de raison, qu'ils sont annoncés dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c.

§ BALEINE (pêche de la), Commerce. La plus grande difficulté pour se rendre maître d'un poisson si disproportionné à la grandeur ou à la force des hommes, consiste à harponner la *baleine*. D'un côté, la nécessité de s'approcher de fort près du poisson, afin de pouvoir lancer le harpon assez adroitement, pour qu'il enfonce dans l'endroit le plus sensible ; de l'autre, le danger que courent le harponneur & sa chaloupe de la part d'un animal, dont les furieux coups de queue & de nageoires, après qu'il est blessé, tuent souvent l'un & renversent l'autre, empêchent qu'on ne profite de toutes les occasions qu'on auroit de faire de bonnes prises.

Pour lever cette difficulté, M. Bond, dans un *Mémoire* présenté à la société royale de Londres,

a proposé un instrument propre, selon lui, à lancer le harpon à quinze toises de distance, avec assez de force, & exactement dans la direction requise. Cet instrument est la *baliste*, ou des anciens, ou de Folard, à laquelle il a fait quelques changemens, pour l'approprier à l'usage qu'il lui destine. Son arc est, dit-il, plus simple ; & il se sert de cordes de crin, préférablement à celles de chanvre. L'expérience l'a convaincu que le crin a un ressort plus durable & plus indépendant du froid, du chaud & de l'humidité.

La force de cette machine, poursuit M. Bond, peut être augmentée à volonté. Il n'y a qu'à multiplier le nombre des ressorts ou des cables, & donner plus de longueur au levier qui les tend. Cette *baliste* agit dans toutes les directions, & on la place sur un pied à l'avant de la chaloupe. Elle est d'ailleurs si simple, que qui que ce soit peut apprendre en peu de tems à s'en servir.

C'est à ceux qui ont vu de près la pêche de la *baleine*, à juger du mérite de cette invention.

Ce fut vers la fin du XVII^e siècle, que la pêche de la *baleine* sur la côte de Spitzberg devint considérable, & passa entièrement dans les mains des Anglois, jusqu'à l'année 1578. Ce commerce étoit gouverné par une compagnie qui envoyoit tous les ans quelques vaisseaux ; & en effet, elle en écarta tout le reste de ses compatriotes, & tâcha aussi d'en exclure les étrangers. En 1613 ils envoyèrent une escadre de sept voiles, qui y trouva quinze vaisseaux, tant Hollandois, que François ou Flamands, sans compter les interlopes Anglois. L'année suivante, les Hollandois y envoyèrent dix-huit voiles, y compris quatre vaisseaux de guerre ; & en 1615 le roi de Danemarck y expédia une escadre de trois vaisseaux de guerre pour assurer son droit exclusif ; mais ce fut avec un succès si peu favorable, qu'il résolut d'abandonner sa prétention. En 1627, la compagnie françoise fut plus heureuse que dans aucune des autres années ; & en conséquence elle fit 1900 tonneaux d'huile. Les Hollandois firent pendant bien des années après, des voyages assez mauvais ; & comme l'observe très-bien leur célèbre politique M. Witte, ils se feroient vus obligés d'abandonner ce commerce, s'il ne leur eût pas été ouvert par la dissolution de la compagnie de Groenland, à qui il attribue le bonheur qu'ils eurent eux-mêmes de priver les Anglois & la plupart de toutes les autres nations de ce commerce ; dont ils tirent un avantage prodigieux, & comme remarque le même grand politique, c'est la meilleure école qu'ils aient pour former & dresser les gens de mer les plus hardis & les plus entreprenans du monde.

Les auteurs Hollandois qui ont écrit au sujet de la pêche de la *baleine*, conviennent tous que la saison la plus heureuse qu'ils aient eue, a été en 1697. Nous allons donc considérer quel fut l'état de cette pêche dans cette année-là, afin d'établir ses profits ; & nous les comparerons ensuite avec les détails reçus de Hollande, de la pêche de 1744, afin qu'on puisse mieux juger sur quel pied sont maintenant les choses. En 1697 il se trouva 201 vaisseaux de diverses nations employés à la pêche sur la côte du Groenland : les Hollandois en fournirent à eux seuls 129 ; mais il y en eut sept qui se perdirent sur la côte. Les Hambourgeois en envoyèrent 51, dont quatre furent perdus. Les Suédois en avoient deux ; les Danois quatre ; les Brémçois douze ; ceux d'Emden deux ; & ceux de Lubeck un seul. Le nombre des *baleines* qui furent prises cette année, se monta à 1968, que les Hollandois & les vaisseaux des autres nations attrapèrent dans les proportions qui suivent : savoir :

	<i>baleines.</i>	<i>tonneaux d'huile.</i>
Les Hollandois	1225	41344
Les Hambourgeois	449 $\frac{1}{2}$	16414
Les Suédois	113	4540
Les Danois	52	1710
Les Brémois	96	3790
Les Embdenois	2	68
Les Lubéquois	$\frac{1}{2}$	17
	<hr/> 1968	<hr/> 67883

à quoi monte la valeur de la pêche de 1697.

Le tonneau d'huile vendu cette année moyennant trente florins, tout le nombre montoit à 1916490 florins.

Les nageoires, ou plutôt les fanons de la *baleine*, en comptant celles de chaque *baleine* à deux milliers, & le prix courant étant de cinquante florins le quintal, le tout monte à 1868000 flor.

Total en florins, 3784490 flor.
& en argent d'Angleterre 378449 l. st.

Le compte particulier de la pêche des Hollandois étant fixé, leurs 41344 tonneaux caiffes, sur le pied de 30 florins par tonneau, montent à 1240320 flor.

Leurs 25100 quintaux de nageoires à 50 florins le cent.

1255000

Total en florins 2495320
& en argent d'Angleterre 249532 l. st.

La pêche de la *baleine* en 1744 étoit fort maigre, & la proportion a été bien différente de celle qu'on vient de voir. Les Hollandois n'en prirent que 662, les Hambourgeois 45 : ceux d'Altona 20; ceux de Brême 18; ceux d'Embden 8; & en tout 753 *baleines*.

Les fages habitans de la Hollande ont toujours maintenu & praiqué cette pêche, suivant le conseil que M. de Witte en avoit donné : par-là ils ont ajouté des sommes immenses à la richesse du peuple, aussi bien qu'à la force de leur état, considéré comme puissance maritime.

En effet, ce politique la jugeoit très-avantageuse à son pays, à cause de la facilité & de la promptitude avec laquelle elle se fait ; car en six jours de tems, les vaisseaux peuvent sortir du port, & si le tems se trouve favorable, se trouver déjà occupés à cette pêche. Toute la saison qu'elle dure, ne passe pas quatre mois, durant lesquels ils emploient un grand nombre de vaisseaux, ils élèvent & forment quantité de matelots vigoureux & experts, qui font toute cette opération au-dehors, & après leur retour, cette pêche occupe encore au-dedans beaucoup plus de monde ; de sorte qu'il n'y a pas lieu de révoquer en doute le calcul de M. Witte, qui prétendoit que ce commerce employoit douze mille personnes. Il observe avec beaucoup d'apparence que ce qui rend ce commerce encore plus estimable, est l'exportation de la plus grande partie de son produit. En effet, si on y veut réfléchir avec attention, & faire les observations nécessaires dans ces sortes de calculs, nous pouvons nous former une idée assez juste de ce que les Hollandois ont gagné au moyen de la pêche du Groenland. Il y a maintenant quatre-vingts ans que M. de Witte faisoit son calcul : & nous pouvons certainement, sans crainte d'exagérer, supposer que la pêche de la *baleine* leur a produit, année commune, tant en *baleine* qu'en huile, deux millions de florins ; on peut aussi statuer qu'ils en ont bien exporté au moins la moitié, de sorte qu'ils ont épargné quatre-vingts millions de florins, pour la partie de ces

denrées qu'ils ont convertie à leur usage, & qu'il leur auroit fallu acheter sans cela ; & d'ailleurs ils ont fait passer des autres pays chez eux un argent comptant qui monte encore à quatre-vingts millions de florins, c'est-à-dire, huit millions de livres sterling. (+)

BALEINEAU, f. m. (*Hist. nat. Zoologie.*) c'est le petit de la *baleine*. Voyez BALEINE dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c.

BALISTIQUE. Voyez INSTRUMENT BALISTIQUE dans ce *Supplément*. On y trouvera aussi une solution du problème *balistique* plus satisfaisante que toutes celles qui ont été données jusqu'ici.

BALKE, (*Géogr.*) ville considérable d'Asie, & la capitale de Chorafian, sur le fleuve Oxus. Les Tartares de Gengiskan prirent cette grande ville en 1221, & en firent cruellement massacrer tous les habitans. *Long.* 85, *lat.* 36, 40. (+)

§ BALLADE, f. f. (*Belles-lettres, Poésie.*) Le sentiment de la difficulté vaincue entre plus qu'on ne pense dans le plaisir que nous font les arts ; & lorsque cette difficulté n'est pas trop gênante, qu'il y a de l'adresse à la vaincre, & qu'il en résulte un agrément de plus, elle est précieuse à conserver. C'est peut-être ce qui nous rend si chère l'habitude des vers rimés ; c'est aussi ce qui nous doit faire regretter certains petits poèmes qui dans leur forme prescrite avoient de l'élégance & de la grace, & dans lesquels la facilité unie à la contrainte étoit un objet de surprise, & par conséquent un plaisir de plus. Tels étoient le sonnet, le rondeau, le virelay, le triolet, le chant & la *ballade*.

Le sonnet est peut-être le cercle le plus parfait qu'on ait pu donner à une grande pensée, & la division la plus régulière que l'oreille ait pu lui prescrire. Le couplet ne peut guère avoir de plus jolie forme que celle du triolet. Le tour du rondeau & du virelay donne de la faillie au badinage & à l'épigramme. La *ballade*, comme le chant, donne par ses refrains de l'élégance & de la grace aux stances qui la composent. Chacun de ces petits poèmes avoit de plus son caractère particulier & ses règles prescrites, c'est-à-dire des guides sûrs pour le talent & pour le goût.

Ce qu'on appelle aujourd'hui *poésies fugitives* n'a plus ni forme ni dessein ; elles sont libres, mais trop libres. La facilité, que suit la négligence, en fait produire avec une abondance qui ajoute encore au dégoût de leur insipidité. Les hommes de génie dont ces poésies légères sont les délassemens, y excellent toujours, mais le génie est rare ; & le talent médiocre qui auroit peut-être réussi à bien tourner une *ballade* ou un rondeau, ne fera dans une pièce de vers libres qu'enfiler des rimes communes, & des idées plus communes encore sans aucune peine il est vrai, mais aussi sans aucun mérite, ni du côté du goût, ni du côté de l'art. (M. MARMONTEL.)

BALLADE, f. f. (*Musique.*) on entend par *ballade* en Angleterre, des chansons ou espèces d'odes à plusieurs couplets ou strophes que l'on chante ordinairement, mais qui servent aussi quelquefois d'airs de danse, comme les vaudevilles. Il y a de ces *ballades* très-anciennes, qui sont fameuses & qui méritent de l'être par la simplicité, la naïveté & le pittoresque des pensées ; telle est la *ballade* des deux enfans dans le bois (*The two children in the wood*). Probablement ce mot vient de *ballet*. (F. D. C.)

BALLEL, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espèce de lizeron, *convolvulus*, figurée très-bien dans presque tous ses détails, sous ce nom Malabare, par Van Rheed, dans son *Hortus Malabarius*, volume II, page 107, planche LII. Les brames l'appellent *takastivalli*, & Jean Commellin, *convolvulus aquaticus folio longiore, floribus candidis*. M. Linné le désigne sous

le nom de *convolvulus*, *reptans*, *foliis hastato-lanceolatis*, *auriculis rotundatis*, *caule repente*, *pedunculis unifloris*, dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, page 157, n^o. 37.

C'est une herbe rampante sur la terre par ses tiges qui ont jusqu'à cinq ou six pieds de longueur, sur trois lignes de diamètre, & qui jettent de chaque nœud ou au-dessous de chaque feuille un faisceau de petites racines fibreuses, verd-blanchâtres, longues d'un pouce.

Ses branches sont alternes, fort lâches, assez rares, cylindriques, charnues, aqueuses, verd-blanchâtres & tendres comme les tiges.

Ses feuilles sortent alternativement le long des tiges & des branches à des distances de deux à trois pouces, disposées parallèlement de côté & d'autre sur un même plan. Elles sont épaisses, triangulaires, taillées en fer de pique, échancrées un peu en cœur à leur origine, comme ondées sur leurs bords, longues de deux à trois pouces, presque deux fois moins larges, d'un verd-brun en-dessus, plus clair en-dessous, relevées d'une côte plus saillante en-dessus qu'en-dessous, à huit à dix nervures alternes de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique épais un peu plus long qu'elles.

De l'aisselle de chaque feuille il sort non-seulement une branche, mais encore quatre à six fleurs blanches, longues de près de deux pouces, portées chacune sur un péduncule cylindrique presque égal à leur longueur. Chaque fleur avant son épanouissement, forme un bouton d'abord sphérique, ensuite conique, long d'un pouce, deux à trois fois moins large, d'un verd-jaunâtre. Elle consiste en un calice sphéroïde, épais, verdâtre, persistant, d'une seule pièce, partagé jusqu'à son milieu en cinq parties assez égales, triangulaires, quatre à cinq fois plus courtes que la corolle qui est pareillement d'une seule pièce, mais purpurine, en entonnoir à long tube presque égal à son pavillon qui est entier, marqué légèrement de dix crénelures ou dentelures sur ses bords, & d'un pouce & demi de diamètre. De la partie inférieure de ce tube, s'élevaient cinq étamines blanches, une fois plus courtes qu'elle, rouges à leur origine qui est velue & couronnée d'anthers pyramidales oblongues. Du centre du calice s'élève un disque orbiculaire assez sensible, jaunâtre, qui fait corps avec l'ovaire qu'il supporte, & qui a à son centre un style blanc, couronné d'un stigmate sphérique, blanc, comme farineux.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphérique à deux ou trois angles obtus, d'un verd blanchâtre, du diamètre de six lignes, à deux loges, dont l'une contient communément une; & l'autre deux graines séparées par une demi-cloison membraneuse, blanche, & attachées verticalement par un point latéral au bas des cloisons. Ces graines sont triangulaires, longues de trois lignes, de moitié moins larges, à dos convexe & à deux côtés plans. L'embryon qu'elles contiennent est verd; il a les cotyledons échancrés, ondés, pliés en deux latéralement, & la radicule un peu courbée sur eux & pointant vers la terre.

Qualités. Toute la plante, dans quelque partie qu'on y fasse une incision, rend un suc laiteux qui en séchant devient une gomme résine.

Usages. Les Malabares regardent le *ballet* comme un puissant calmant des douleurs, & le font cuire avec le lait écrémé & l'huile, pour l'appliquer en topique sur les abcès des lombes. (M. ADANSON.)

BALLENSTAD, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, dans la Haute-Saxe, près de la Secke, à deux lieues de Quedlinbourg. (+)

* BALLEROI, (*Géogr.*) Il y a un bourg de ce

nom en Normandie, sur la rivière de Drome, environ à trois lieues sud-ouest de Bayeux.

BALLET, (*Danse.*) c'est une action intéressante imitée par la danse, ou c'est une danse figurée qui représente allégoriquement une action. Le poète épique raconte l'enlèvement d'Helene. Dans le drame cet enlèvement est imité avec tous ses incidents, & tous les discours qui l'ont accompagné. Le *ballet* n'emploie que des attitudes, des gestes, & des mouvemens, pour caractériser cette action, & pour exprimer les diverses passions qu'elle suppose. On donne à la vérité assez communément le nom de *ballet* à toute danse figurée qui s'exécute sur le théâtre, mais on doit plutôt s'en rapporter à Noverre, qui a vu son art d'un œil philosophique. « Tout *ballet*, dit-il, dans ses *lettres sur la danse*, qui ne me tracera pas avec netteté, & sans embarras, l'action qu'il représente, dont je ne pourrai deviner l'intrigue; tout *ballet* dont je ne sentirai pas le plan, & qui ne m'offrira pas une exposition, un nœud, un dénouement, ne sera plus qu'un simple divertissement de danse ».

La danse commune en effet n'est qu'un divertissement pour les personnes qui dansent, & elle n'a besoin d'être que cela. Mais le *ballet* est une danse qui doit intéresser les spectateurs; elle diffère donc nécessairement de la danse commune; c'est un spectacle, ou du moins c'est une partie du spectacle; le *ballet* tient donc du caractère commun à tout spectacle.

Tels qu'ils sont aujourd'hui sur le théâtre, les *ballets* méritent à peine d'être comptés parmi les ouvrages de goût, tant on y aperçoit peu d'esprit & de réflexion. On y voit des personnes bizarrement vêtues, qui avec des gestes & des faits plus bizarres encore, avec des attitudes forcées, & des mouvemens qui ne disent rien, parcourent en forcés le théâtre sans qu'il soit possible de deviner le motif qui les agite. Rien n'est plus absurde que de faire succéder un divertissement si infipide à un drame sérieux; & sous ce point de vue, il ne vaudrait pas la peine de faire un article particulier du *ballet* dans un ouvrage de la nature de celui-ci.

Cependant comme il ne seroit pas impossible d'enoblir cette partie de l'art du théâtre, & d'assigner au *ballet* une place distinguée entre les productions du goût, si parmi les maîtres de *ballet* il y avoit plusieurs Noverres, nous croyons devoir en parler. Le maître de *ballet* a les mêmes moyens que le peintre, pour produire des ouvrages de goût qui intéressent, il peut même en faire un usage plus étendu. Le peintre & le comédien nous mettent sous les yeux des scènes tirées de la vie morale, & qui sont propres à faire sur nous d'utiles impressions. Le maître de *ballet* peut en faire autant; on lui doit donc, comme au peintre, à l'acteur, tous les secours d'une saine critique.

Les tableaux d'histoire prouvent que toute action intéressante peut être représentée par un simple jeu muet, de manière à affecter vivement le spectateur. Cependant la peinture ne représente qu'un moment unique de l'action, au lieu que le *ballet* peut offrir une suite de tableaux, & donner ainsi de la vie à l'ensemble de l'action. La musique dont le *ballet* est toujours accompagnée, renforce l'impression que produit la danse, augmente l'intérêt, & tient la place du langage.

Mais à quoi bon recourir au jeu muet pour représenter une action qui peut être incomparablement mieux représentée par un drame? Qui n'aimera mieux voir un événement tel qu'ils s'est passé, qu'une simple imitation par une danse muette? De quel usage sera donc le *ballet*? Si l'on n'avoit rien à répondre à ces difficultés, il faudroit exclure le *ballet*

de la classe des productions des beaux-arts. Mais il y a plus d'une réponse à faire à ces questions.

D'abord il y a des actions très-intéressantes qui, faute d'une certaine étendue, d'une grandeur convenable, ne fournissent pas le sujet d'un drame. Valère Maxime (*liv. II. ch. 10. n. 2.*) rapporte une anecdote de Scipion l'Africain, l'ancien, qui ne feroit pas la matière d'un drame, mais qui auroit précisément l'étendue requise pour un *ballet*. Scipion fut un jour surpris dans sa maison de campagne par des voleurs, qui ne vouloient que le voir & l'admirer. On ne peut lire ce trait, sans souhaiter de voir représenter par le geste, les attitudes, les mouvemens, la majesté de ce grand homme, & le respect qu'elle inspire même à des bandits. L'histoire est pleine d'actions d'un genre propre au *ballet* comme celle-ci.

Il y a d'ailleurs des sentimens & des passions, dont l'expression n'exige pas nécessairement une grande pièce, dans laquelle trop d'accessoires ne servent qu'à distraire l'attention : au lieu qu'en faisant de cet accessoire un tout séparé où il n'entre rien qui n'y ait un rapport immédiat, la représentation en feroit plus vive & d'un plus grand effet. Qui n'auroit à voir un héros, au moment que rentrant dans sa capitale, après avoir sauvé l'état par ses victoires, il est reçu par ses concitoyens, avec toutes les expressions de la joie, de la reconnaissance, de l'admiration & du respect qui lui sont dues ? Rien de plus propre qu'un *ballet* pour représenter une telle entrée ; mais il est sûr qu'il y faut quelque chose de plus que des pas compassés & des sauts merveilleux.

On ne fauroit nier que dans nos mœurs, où l'on a aboli toutes les solemnités publiques entant qu'elles sont des actes des citoyens, de semblables représentations ne deviennent à peu près impossibles. Les spectacles modernes ne tiennent plus aux mœurs nationales & publiques. Cette réflexion ne nous ôte pas néanmoins toute espérance de voir naître des hommes dont le génie extraordinaire pourra, dans certaines occasions, imaginer des spectacles ou des fêtes qui aient plus d'intérêt & d'énergie, qu'ils n'en ont actuellement.

Cependant les spectacles tels qu'ils sont aujourd'hui, quoique bornés au simple amusement des particuliers, pourroient encore beaucoup gagner par de bons *ballets*, qui fussent bien liés à la pièce principale. Le danseur a précisément en son pouvoir la plus forte expression des passions. Il contribueroit avantageusement à l'effet du spectacle, si à la clôture de la pièce, ou entre les actes, il entretenoit par les moyens que son art lui fournit, les impressions qui doivent être en ce moment-là les plus précieuses, & s'il présentoit sous de nouveaux points de vue l'objet qui occupe alors l'esprit & le cœur. Le *ballet* peut donc avoir un certain degré d'importance, entant que le spectacle dramatique lui-même en aura. Il est vrai qu'il faudroit lui donner une forme qu'il n'a pas actuellement ; & il n'est pas facile de trouver cette nouvelle forme à donner au *ballet*.

Il faudroit commencer les essais par ce qu'il y a de plus facile. Il semble que le genre moral est plus aisé que le genre passionné. Les *ballets* qui n'ont qu'un caractère général, qui expriment ou la gaieté, ou la gravité, ou l'aménité des mœurs, sont de tous les plus faciles. Si donc à la suite d'un drame intéressant, la danse répond au dénouement, que le *ballet* soit comme lui, ou gai, ou sérieux, ou triste, & en même tems conforme au caractère particulier de la nation qui a fourni le sujet du drame, il ne peut en résulter qu'un très-bon effet sur les spectateurs.

Ce qui est beaucoup plus difficile, c'est de représenter une action particulière dans un *ballet*. On risque souvent de tomber dans l'insipide. Ce n'est point l'action même, c'est en quelque façon son allégorie, qu'on peut mettre en *ballet*. Après que le compositeur a choisi son sujet, il doit, comme le peintre, chercher les momens les plus frappans de l'action. Autant qu'il y a de ces momens dans l'action, autant le *ballet* aura de périodes. Il faut ensuite trouver pour chaque moment un tableau pittoresque qui serve à le représenter. Tout ce qui remplit les intervalles d'un moment à l'autre, est d'un ton moins animé ; le compositeur y fera entrer des mouvemens modérés, & des danses qui s'accordent avec le caractère & les mœurs des personnages. Il faudroit qu'il évitât ici, avec autant de soin que le peintre, tous ces mouvemens, toutes ces attitudes symétriques, que la mode a introduits. Pourquoi faut-il que tous ces personnages fassent les mêmes mouvemens, prennent la même attitude, & ressemblent à un seul figurant qui seroit multiplié une dizaine de fois au moyen d'un verre à facette ?

Dans le dernier siècle on a joué, à quelques cours, des pièces dramatiques qu'on nommoit des *ballets*, mais c'étoit des danses entremêlées de chants & de dialogues ; les récitatifs contenoient tout ce qui étoit nécessaire pour l'intelligence du sujet ; & la danse étoit interrompue par des airs qu'on chantoit. On a un traité sur ces *ballets*, par le P. Menestrier ; il y a aussi plusieurs remarques importantes sur ce sujet dans le *Dictionnaire rais. des Sciences, &c. article BALLET, & dans l'article suivant.*

Les mémoires qui nous restent sur les *ballets* des anciens Grecs font conjecturer qu'ils en avoient aussi de deux espèces : les uns formoient un drame d'un genre particulier ; les autres faisoient simplement partie d'un spectacle dramatique. Les *ballets* des anciens étoient tous caractéristiques ; ils représentoient des usages ou des actes publics & nationaux, ou ils étoient des imitations de quelques événemens particuliers. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

§ BALLET, (*Musiq.*) la musique d'un *ballet* doit avoir plus de cadence & d'accent que la musique vocale, parce qu'elle est chargée de signifier plus de choses, que c'est à elle seule d'inspirer au danseur la chaleur & l'expression que le chanteur peut tirer des paroles, & qu'il faut, de plus, qu'elle supplée, dans le langage de l'ame & des passions, tout ce que la danse ne peut dire aux yeux du spectateur.

BALLET, est encore le nom qu'on donne en France à une bizarre sorte d'opéra, où la danse n'est guère mieux placée que dans les autres, & n'y fait pas un meilleur effet. Dans la plupart de ces *ballets*, les actes forment autant de sujets différens, liés seulement entr'eux par quelques rapports généraux étrangers à l'action, & que le spectateur n'appercevroit jamais, si l'auteur n'avoit soin de l'en avertir dans le prologue.

Ces *ballets* contiennent d'autres *ballets*, qu'on appelle autrement *divertissemens* ou *fêtes*. Ce sont des suites de danses qui se succèdent sans sujet, ni liaison entr'elles, ni avec l'action principale, & où les meilleurs danseurs ne savent vous dire autre chose, sinon qu'ils dansent bien. Cette ordonnance peu théâtrale suffit pour un bal où chaque acteur a rempli son objet, lorsqu'il s'est amusé lui-même, & où l'intérêt que le spectateur prend aux personnes, le dispense d'en donner à la chose ; mais ce défaut de sujet & de liaison ne doit jamais être souffert sur la scène ; pas même dans la représentation d'un bal, où le tout doit être lié par quelque action secrète qui soutienne l'attention, &

donne de l'intérêt au spectateur. Cette adresse d'auteur n'est pas sans exemple, même à l'opéra François, & l'on en peut voir un très-agréable dans les fêtes Vénitiennes, acte du bal.

En général, toute danse qui ne peint rien qu'elle-même, & tout ballet qui n'est qu'un bal, doivent être bannis du théâtre lyrique. En effet, l'action de la scène est toujours la représentation d'une autre action, & ce qu'on y voit n'est que l'image de ce qu'on y suppose; de sorte que ce ne doit jamais être un tel, ou un tel danseur qui se présente à vous; mais le personnage dont il est revêtu. Ainsi, quoique la danse de société puisse ne rien représenter qu'elle-même, la danse théâtrale doit nécessairement être l'imitation de quelque autre chose; de même que l'acteur chantant représente un homme qui parle, & la décoration d'autres lieux que ceux qu'elle occupe.

La pire sorte de ballets est celle qui roule sur des sujets allégoriques, & où par conséquent il n'y a qu'imitation d'imitation. Tout l'art de ces sortes de drames consiste à présenter, sous des images sensibles, des rapports purement intellectuels, & à faire penser au spectateur, toute autre chose que ce qu'il voit, comme si, loin de l'attacher à la scène, c'étoit un mérite de l'en éloigner. Ce genre exige, d'ailleurs, tant de subtilité dans le dialogue, que le musicien se trouve dans un pays perdu parmi les pointes, les allusions & les épigrammes, tandis que le spectateur ne s'oublie pas un moment: comme qu'on fasse, il n'y aura jamais que le sentiment qui puisse amener celui-ci sur la scène & l'identifier, pour ainsi dire, avec les acteurs; tout ce qui n'est qu'intellectuel l'arrache à la pièce, & le rend à lui-même. Aussi voit-on que les peuples qui veulent & mettent le plus d'esprit au théâtre, sont ceux qui se soucient le moins de l'illusion. Que fera donc le musicien sur des drames qui ne donnent aucune prise à son art? si la musique ne peint que des sentimens ou des images, comment rendra-t-elle des idées purement métaphysiques, telles que les allégories, où l'esprit est sans cesse occupé du rapport des objets qu'on lui présente, avec ceux qu'on veut lui rappeler?

Quand les compositeurs voudront réfléchir sur les vrais principes de leur art, ils mettront plus de discernement dans le choix des drames dont ils se chargent, plus de vérité dans l'expression de leurs sujets; & quand les paroles des opéra diront quelque chose, la musique apprendra bientôt à parler. (S.)

BALTHASAR, (*Hist. Sacrée.*) fils d'Evilmerodach, & petit-fils de Nabuchodonosor, fut le dernier roi de Babylone. Dans un grand festin qu'il donna à ses femmes, à ses concubines, & aux seigneurs de sa cour, il but dans les vases sacrés que son aïeul avoit emportés du temple de Jérusalem: cette profanation fut accompagnée des louanges des idoles. La joie de cette fête fut bientôt changée en deuil. *Balthasar* aperçut comme la main d'un homme qui traça sur la muraille ces trois mots, *mané thecel pharez*. Le roi épouvanté, fit appeler les devins pour les lui interpréter. Daniel seul les comprit & les expliqua. Il dit à *Balthasar* qu'ils signifioient que les jours de son règne étoient comptés & touchoient à leur fin, que ses actions venoient d'être péchées & réprouvées, que son royaume alloit être divisé & devenir la proie des Medes & des Perses. Le roi de Babylone fut tué cette même nuit, & Darius le Mede, s'empara de son royaume, l'an du monde 3466.

Il paroît que *Balthasar* est le même prince que les historiens profanes appellent *Nabonide*, autre-

ment *Labyrinth*. Tout ce qu'Hérodote dit de celui-ci convient à celui-là.

BALTIMORE, f. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) oiseau commun au Canada, au Mariland & à la Virginie. Les Anglois l'appellent ainsi, selon Catesby qui en a donné une figure enluminée, mais peu exacte, au volume I, page & planche 48 de son *Histoire de la Caroline*. Klein l'appelle *Turdus icterus, ex auro nigroque varius, Avium*, page 68, n°. 15. M. Brisson le désigne par le nom de *Baltimore, icterus aurantius; capite & dorso supremo nigris; remigibus nigris, oris exterioribus albis, interioribus albidis; rectricibus quatuor utrinque extimis primâ medietate nigris, alterâ aurantiis . . . icterus minor*: & il en a fait graver une bonne figure, pl. XII, n°. 1, du volume II de son *Ornithologie*, publiée en 1760, page 109, n°. 19. C'est l'*oriolus, 10 Baltimore, nigricans, subtus fasciâque alarum fulvus*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, publié en 1766, page 162.

Cet oiseau ne surpasse guère en grandeur le pingeon d'Ardenne. Sa longueur prise de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de sept pouces, & jusqu'au bout des ongles, de six pouces. Son bec depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche a neuf lignes de longueur; sa queue trois pouces; son pied dix lignes & demie; le plus long de ses doigts, qui est celui du milieu des trois antérieurs, l'ongle y compris, neuf lignes. Ses ailes ont trois pouces un tiers de longueur; lorsqu'elles sont pliées, elles s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue, & en s'étendant, elles ont un pied de vol.

Son bec est conique, alongé, droit, très-pointu, deux à trois fois plus long que large, très-entier, sans la moindre échancrure à ses mâchoires; ses narines nues ou découvertes, les plumes de la tête étant tournées en arrière. Ses pieds sont médiocrement longs, comprimés par les côtés, arrondis par devant, & taillés en tranchant très-aigu par derrière; ses doigts au nombre de quatre, dont un postérieur plus court, & trois antérieurs réunis étroitement à leur origine, seulement dans la longueur d'une demie à une articulation. Sa queue est ronde ou tronquée, composée de douze plumes à-peu près égales & de la longueur du dos.

Sa couleur dominante est un noir luisant qui s'étend sur sa tête, son dos, ses ailes & sa queue. Son corps en-dessous, depuis la poitrine jusqu'à la queue, & son croupion en-dessus, sont d'un beau jaune-orangé. Les bords extérieurs des plumes de ses ailes sont blancs, & ceux de la queue sont orangés. Son bec & ses pieds sont de couleur de plomb.

Mœurs. Il ne faut pas croire que le *baltimore* ait tiré son nom de celui d'une ville d'Irlande dans la province de Munster au comté de Corck, sur la baie de même nom. Cet oiseau n'a encore été observé que dans l'Amérique septentrionale, & il se fait remarquer par la forme de son nid, qui ressemble à une espèce de poche suspendue aux bifurcations des branches des arbres, selon la remarque de Catesby.

Remarques. Le *baltimore* est une espèce du *japu* du Brésil, qui fait un genre particulier d'oiseau dans la famille des étourneaux. Nous lui laissons ce nom de *japu*, par préférence à ceux d'*icterus* & d'*oriolus*, que lui ont donné improprement quelques modernes, ignorant sans doute que ces noms appartiennent au loriot auquel nous croyons devoir le restituer. (M. ADANSON.)

BALTINGLASS, (*Géogr.*) petite ville d'Irlande, dans la province de Linster, au comté de Wicklow, sur l'Urrin, à treize milles environ de Blessinton. Elle envoie deux députés au parlement. (+)

BAMA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Macassar d'une plante de la famille des aristoloches, très-bien gravée, quoique sans détails, par Rumphe, dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. VI, pag. 191, planche LXXV. figure 2, sous le nom d'*acorus marinus*. Les Malays l'appellent *deringo-laut*, les habitans d'Amboine *lalamut*; ceux de Loehoe *lanuit*, & ceux de Ternate *goffongi*.

Elle croît autour des îles d'Amboine, des Moluques, de Celebe, de Java & Baleya, & par-tout où la plage est basse, sablonneuse, un peu graveleuse & même bourbeuse, sous l'eau tranquille de la mer, dans les ances, à une profondeur de cinq à six pouces quand elle est dans son plus grand abaissement.

De chacune des extrémités de sa racine, ou plutôt de sa tige, qui est blanche comme un ver, qui rampe & trace horizontalement sous terre comme celle de l'*acorus*, à la longueur d'un ou plusieurs pieds, & garnie de fibres capillaires blanches, courtes, assez rares & très-ramifiées, sort un faisceau de quatre à cinq feuilles radicales sessiles, comme graminées ou en glaive, semblables à celles de l'*acorus*, longues d'un pied & demi à trois pieds, larges d'un travers de doigt, d'abord vertes par-tout, ensuite d'un verd-bleuâtre en-dessus, à deux fibres latérales qui restent nues, & subsistent après la destruction du reste de la feuille qui est si foible, qu'elle ne peut se soutenir d'elle-même; mais elle est soulevée par l'eau de la mer dont elle suit le courant dans son reflux. Delà vient le proverbe si familier à Ternate, que le peuple suit toujours les grands, comme le bama, qu'ils appellent *goffongi*, suit le flux de la mer. Chaque feuille forme à son origine une espèce de gaine fendue entièrement d'un côté, de manière qu'elles s'embrassent les unes les autres.

Des côtés de ces feuilles, c'est-à-dire, du lieu où étoient les anciennes feuilles qui se sont détruites, sortent deux péduncules distincts, longs d'un pied, ou une à deux fois plus courts que les feuilles tortillées en spirale, cylindriques, fermes, portant chacun à leur extrémité une fleur composée d'un calice à deux feuilles triangulaires oblongues, concaves, dentées, trois ou quatre fois plus longs que larges, semblables à une gaine, surmontant l'ovaire, ouverts sous un angle de 35 degrés, & enveloppant un style épais, une fois plus court qu'elles, un peu courbe, surmonté de trois stigmates ovoïdes, obtus, épais, écartés horizontalement.

L'ovaire devient en grandissant une capsule ovoïde, coriace, surmonté de son calice, pointue, relevée de six côtes ou six angles obtus, dont trois sont alternativement plus petits, couverts chacun de deux rangs d'épines molles comme les châtaignes, d'un verd obscur, & partagé intérieurement en six loges qui contiennent chacune une à deux amandes pyramidales, vertes, couvertes d'une mucosité visqueuse un peu salée, & du goût de celles du *tsjampadaha*. Lorsque ce fruit est mur, le péduncule qui le porte se courbe communément vers la terre sur laquelle il porte, de manière que souvent les amandes y germent & prennent racine, quoiqu'encore enveloppées dans son écorce.

Qualités. Le bama a une odeur sulphureuse, comme toutes les plantes de la mer, sur-tout celles qui croissent dans les eaux dormantes; car celles qui croissent dans les eaux vives sont plus salées, & ont une odeur de mer plus marquée. Ses tiges & ses branches tracent sous les sables, & produisent une si grande quantité de bourgeons ou de faisceaux de feuilles, qu'elles forment une espèce de prairie sur le fond de la mer.

Usages. Les fruits, c'est-à-dire, les amandes de cette plante, se mangent crus, & encore mieux roties sous les cendres chaudes, ou bouillies dans l'eau. On en rejette la peau charnue, visqueuse, & un peu amère qui les enveloppe; elles ont un goût de châtaignes cuites, ou des amandes du *tsjampadaha*. Les fibres qui restent après la putréfaction de ses feuilles servent aux habitans des îles Ceram, Bonoa & Manipa, à faire des filets qui résistent long-tems dans l'eau de la mer, & qui n'ont pas besoin d'être teints en jaune, parce qu'ils en ont la couleur.

Remarque. Le bama fait donc un genre particulier de plante qui doit être rangé dans la seconde section de la famille des aristoloches, près du stratiote & du jonc fleuri *butomus*. Voyez nos *Familles des plantes imprimées en 1759*, volume II. page 76. (M. ADANSON.)

BAMBAN, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) plante vivace des îles Moluques, ainsi nommée par les habitans de Ternate & du Malabar, & dont Rumphe a donné une bonne description & une figure très-exacte, quoiqu'incomplète, sous le nom d'*arundastrum*, dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. IV, page 22, planche VII. Les habitans de Java l'appellent *bambang*; ceux d'Hitoe *nini*; ceux d'Amboine *tinat* & *nitu-atoay*; ceux de Baleya *kelangissan*; les Malays l'appellent *tonkat-seytan*, c'est-à-dire, racine de Satan; les Ethiopiens d'Amboine, *moa* & *moar*; les Macassares, *buron* & *une-bine*.

C'est un arbrisseau haut de sept à huit pieds, composé d'un faisceau de cinq à six tiges qui sortent d'une espèce de tige ou de souche écaillée, traçante horizontalement sous terre, comme celle du galanga ou du gingembre, & garnie de racines capillaires. Chaque tige forme un jet de roseau cylindrique, composé de nœuds de quatre ou cinq pieds de longueur, de l'épaisseur du doigt, verd lisse, plein de moëlle blanche, fongueuse, sèche & fibreuse, comme celle du jonc. Leur sommet est couronné de trois à cinq branches rayonnantes, c'est-à-dire, partantes du même nœud, écartées sous un angle de vingt à trente degrés, de même forme & substance, mais une à deux fois plus petites, encore divisées & subdivisées en d'autres branches plus petites qui toutes sont accompagnées des gaines sèches persistentes des feuilles de l'aisselle desquelles elles sont sorties.

Il n'y a que ces jeunes branches qui soient garnies de feuilles qui y sont disposées alternativement & assez rapprochées sur deux plans parallèles, de sorte que le feuillage est applati; elles imitent assez celles du galanga fleuri, *galanga florida*, ou du balisier, *cannacorus*, étant elliptiques, pointues aux deux extrémités, sur-tout à l'antérieure, longues de sept pouces, une fois moins larges, lisses, d'un verd-gai, entières, relevées en-dessous d'une côte & de nombre de petites nervures alternes très-ferrées, marquées en creux en-dessous & relevées en-dessus, portées sur un pédicule cylindrique, deux à six fois plus court qu'elles, articulé ou relevé d'un nœud dont la base forme une gaine fendue d'un côté environnant la tige, & couronné à son extrémité d'une membrane comme certains gramens. Avant leur développement, elles sont roulées en cornet en-dedans sur un seul côté, de manière que l'extérieure enveloppe les autres.

De l'extrémité de chacune des branches sort une panicule ramifiée de cinq à six fleurs hermaphrodites blanc-falés, portées sur un péduncule de leur longueur. Elles consistent en un calice de trois feuilles fort petites, persistentes, posées sur l'ovaire d'une corolle monopétale, à tube fort court, caduc, à six divisions, assez égales, elliptiques, étroites, sinueuses,

qui porte une étamine très-courte. L'ovaire en mûrissant devient une baie ovoïde, noire, longue de six à sept lignes, d'un tiers moins large, à sommet couronné d'un ombilic blanchâtre, recouverte d'une peau très-fine, enveloppant une chair molle, blanche, sèche, à une loge qui ne s'ouvre point & qui contient un osselet ovoïde, noirâtre extérieurement, & sillonné comme la noix muscade, blanc au-dedans, sec & dur comme une vieille noix d'arec.

Qualités. Le *bamban* n'a qu'une faveur fade & graminée; il croît naturellement dans les forêts des plaines & des vallons à Amboine, mais particulièrement à Cérane & Célebe où il est des plus communs. On le sème aussi pour le cultiver dans les jardins, mais il y prend moins de hauteur, parce qu'il préfère les terrains ombragés & plus humides.

Usages. L'écorce extérieure & verte de ses tiges se fend aisément en lanières fort fines, que plusieurs nations Indiennes, sur-tout les Macassares, emploient pour coudre leur atap, c'est-à-dire, pour faire des corbeilles & des liens qui sont infiniment supérieurs à ceux qui se font dans d'autres lieux avec le leleba qui est une espèce de bambou. Ses feuilles sont plus solides & se fendent moins aisément que celles du bananier appelé *pissang*, & plus propres à envelopper nombre de choses; aussi les Macassares les emploient-ils à envelopper des fruits, du poisson & d'autres provisions de bouche, sur-tout l'espèce de mets qu'ils appellent *bobato*. Les pédicules tendres de ses jeunes feuilles se mâchent avec un peu de gingembre & du laurier appelé *culit-lawan*, pour l'appliquer en topique sur les démangeaisons de la peau.

Les Malais prétendent qu'il subsiste une antipathie mortelle entre cette plante & le crocodile, de sorte qu'ils en portent une baguette à la main toutes les fois qu'ils vont lui faire la chasse, ou bien ils s'en font une ceinture, ou portent son fruit sur eux, persuadés qu'un crocodile n'oseroit attaquer un homme qui en seroit ainsi pourvu. Une autre superstition a introduit chez eux la coutume de piquer des branches vertes de cette plante autour de leurs poules, pendant qu'elles couvent, & autour de leurs champs de riz.

Remarques. Le *bamban* est, comme l'on peut en juger par sa description, une plante du genre de celle que Plumier a appelée du nom de *maranta*, & qui se range naturellement dans la famille des gingembres, où nous l'avons placée. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 66. (M. ADANSON.)

§ BAMBOU, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) Plante des tropiques, la plus grande de toutes celles de la famille des graminées, nommée aussi *bambou*, vraisemblablement par confusion, à cause de la ressemblance qu'ont ses petites branches avec une espèce de roseau ou de canne légère, qui vient du pays de Bambouc, au Sénégal, & à laquelle nos tabletiers donnent par cette raison le nom de *bambouches* & *bamboches*.

Il y a plus de trente espèces de *bambou*, auxquelles les François donnent indistinctement ce nom générique. Les Portugais les appellent *bamboes*, *bambos* & *bambus*; les Hollandais *bamboesen*; les Indiens *manibu*, selon Garzias; les Macassares *bulo*, & les Malais *bulu*, à cause de la disposition de ses feuilles comme les plumes des ailes des oiseaux; les Javinois *wulu* & *bambu*; les Madagascars *voulou*, selon Flacourt; les Chinois *tick*; les habitans d'Amboine *utte*, & ceux de Ternate *tabatico*. M. Linné regarde toutes ces espèces comme autant de variétés, dont il ne fait qu'une seule espèce, qu'il place dans le genre du roseau, qu'il désigne sous le nom d'*arundo*, 1 *bambos*, *calycibus multifloris*, *spicis ternis sessilibus*, dans son *Systema naturæ*, édition 1712, imprimée

en 1767, page 100. On verra ci-après, par la description de chacune de ses espèces, combien cette dénomination renferme d'erreurs; & que tous les *bambous*, bien loin d'être une seule & même espèce du genre du roseau, pourroient faire plusieurs genres de *bambou*.

Avant que d'entrer dans le détail de ces espèces, faisons remarquer ici les caractères qui leur sont communs: 1°. Tous les *bambous* ont une tige & des feuilles qui imitent en quelque sorte l'apparence du roseau commun; mais avec des différences qui caractérisent chaque espèce. 2°. Tous poussent tous les mois, vers la nouvelle lune, selon les observations de Rumphe, un jet ou bourgeon conique, semblable à une longue pique, qui, dans quelques espèces, se mange & se ramifie insensiblement. 3°. Tous, outre les racines fibreuses, sans nombre, ligneuses & tortillées, ont une espèce de tige traçante horizontalement sous terre, noueuse ou articulée comme dans le gingembre ou le roseau, qui produit près-à-près des bourgeons coniques, semblables à des monticules étagés, d'où sortent les jets dont nous venons de parler. 4°. Tous les *bambous*, excepté l'espèce appelée *leleba*, que Rumphe a observée dans des vallons humides, & celui que j'ai observé au bord méridional du fleuve Gambie, croissent dans les lieux secs & pierreux, au contraire de nos roseaux d'Europe qui préfèrent les lieux humides. 5°. Leurs jeunes tiges ou les bourgeons sont plus épais que les tiges qui en proviennent, quoique celles-ci restent polies sans se rider comme ces bourgeons. 6°. Les articulations de ces jeunes bourgeons sont pleines d'abord d'une eau claire, potable, qui s'évanouit à Amboine, & qui, dans d'autres lieux, se sèche en une substance blanchâtre calcaire, appelée *tabaxir*.

Les bourgeons ou commencemens des tiges que poussent les *bambous*, s'appellent *robong* chez les Malais, comme qui diroit le muscle du *bambou*, ce que les Hollandais rendent par le mot *raboerden*, qui répond à ce que nous appellons *asperge*. Les mêmes Malais appellent chaque articulation de ses tiges *roas* & *rawas*.

Rumphe qui a plus travaillé que personne, & même plus que tous les autres botanistes ensemble, à définir toutes les espèces de *bambou*, les distingue d'abord en trois classes; savoir: 1°. Ceux qui ont la tige pleine & solide, c'est-à-dire, entièrement ligneuse, comme le roseau appelé *arundo faretta*, dont il a reconnu deux genres. 2°. Ceux dont la tige a au centre une cavité, mais fort petite; & il en fait un genre. 3°. Enfin ceux dont la cavité intérieure est plus considérable que la partie ligneuse, lui fournissent huit classes, dont la première comprend le *leleba*, qu'il appelle *arundo arbor tenuis*; la seconde, le *tallam* ou *bulu-fera*, qu'il appelle *arund' arbor cratium*; la troisième, le *bulu-tuy*, qu'il appelle *arund' arbor spiculorum*; la quatrième, le *terin* ou *bulu-jara*, qu'il appelle *arund' arbor vasaria*; la cinquième, le *potong* ou *bulu-potong*, qu'il appelle *arund' arbor aspera*; la sixième, le *sammatt* ou *bulu-sammatt*, qu'il appelle *arund' arbor maxima*; la septième, le *teba-teba* ou *bulu-baduri*, qu'il appelle *arund' arbor spinosa*; enfin la huitième, l'*ampal* ou le *buluswangi*, qu'il nomme *arund' arbor fera*.

Nous conserverons ces trois principales divisions, en suivant un ordre plus commode pour la distinction des espèces, dont nous allons indiquer les principales différences, en ne regardant comme vrais *bambous*, que ceux dont les tiges ont une cavité à leur centre.

Première espèce. ILY.

Voici la première & une des plus grandes espèces

de *bambou*. Les Malabares lui donnent le nom d'*ily*, sous lequel Van-Rheede en a donné une figure assez bonne & presque complete, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. I, pag. 25, planche XVI. Les Brames l'appellent *vafi*.

Elle croît à la hauteur de soixante à soixante-dix pieds dans les fables du Malabar. De sa foughe, qui est une vraie tige noueuse, blanchâtre, rampante sous terre, garnie autour de chaque nœud d'une quantité de racines fibreuses, ondées, comme crépues, qui la fixent à la terre, sort un faisceau de cinquante à soixante tiges contiguës, hautes de soixante à soixante-dix pieds, ramifiées à la hauteur de douze à quinze pieds, cylindriques, droites, de sept à neuf pouces de diametre, articulées à articles longs de trois pieds, couverts d'abord, dans leur commencement, de deux ou trois gaines de feuilles verd-brunes, dont les feuilles ne sont que de simples épines, presque pleines intérieurement, n'ayant qu'une petite cavité à leur centre, mais qui, par la suite, en grandissant, perdent leurs feuilles, sont nus, d'un blanc jaune, luisant, sans écorce, mêlés de filets ligneux, à bois épais d'un travers de doigt, très-creux à son intérieur, dont les parois sont couverts d'une membrane mince & enduits d'une espece de chaux, lorsque ces tiges sont très-vieilles; alors ces nœuds sont séparés chacun par une cloison ligneuse.

Les feuilles sortent assez ferrées, au nombre de sept à huit, du bout de chaque branche où elles sont disposées alternativement sur un même plan, de maniere que le feuillage est applati. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de sept pouces, sept à huit fois moins larges, c'est-à-dire, larges de près d'un pouce, marquées sur toute leur longueur de neuf nervûres, dont celle du milieu est relevée en-dessous d'un verd moyen par-tout, à bords âpres & dentés, & portées sur un pédicule cylindrique extrêmement court.

L'*ily* ne fleurit qu'une fois dans sa vie, & cela à sa soixantième année, au rapport de Van-Rheede & des docteurs-médecins Itti-Achudem Gentil, du Malabar, Ranga-botto, Vinaique Pandito & Apubotto, tous trois brames & gymnosophistes de Cochinchine, comme il est consigné dans le livre appelé *Manhaningattnam* où ces savans ont fait dessiner toutes les plantes du Malabar, avec leurs vertus médicinales. Peu de tems avant que de fleurir il quitte ses feuilles; il fleurit pendant un mois entier & meurt ensuite. Ses fleurs forment des especes de panicules ou plutôt d'épis à deux ou trois branches qui sortent en rayonnant de chaque nœud & s'étendent horizontalement, chaque branche portant huit à dix fleurs opposées & verticillées. Chaque fleur consiste en un calice commun ovoïde, pointu, à deux bales deux fois plus longues que larges, contenant sept corolles ovoïdes, pointues, deux fois plus longues que larges, à deux valves, trois étamines pendantes, presque une fois plus longues, & un ovaire à deux styles & deux stigmates en pinceau. L'ovaire en grandissant devient une graine nue, ovoïde, très-pointue, quatre ou cinq fois plus longue que large.

Qualités. L'*ily* n'a qu'un goût de verd sans sucre dans toutes ses parties. Il vit environ 60 ans & se multiplie de drageons ou de bourgeons, qui tracent sous terre & qui sont garnis de racines.

Usages. La décoction de son écorce & de ses feuilles se boit pour faciliter la sortie du sang retenu dans les blessures tant internes qu'externes, & de celui qui reste dans la matrice après l'accouchement. La chaux qui se forme dans les vieilles tiges est souveraine dans les stranguries & les pissemens de sang.

Remarques. Presque tous les botanistes modernes,

depuis Gaspar Bauhin, ont cru que ce *bambou* fournissoit le *tabaxir*, c'est-à-dire, le sucre aux Arabes; mais cette espece de chaux qui se trouve dans cette espece, ainsi que dans la suivante, quoique provenue de l'exsiccation d'une eau claire, limpide & douce qui remplissoit les tiges pendant leur jeunesse & qui s'est desséchée ensuite, n'a aucune faveur sucrée, ce qui prouve assez que le nom de *tabaxir* des Arabes est celui du vrai sucre.

Deuxieme espece. TERIN.

L'espece de *bambou* la plus approchante de l'*ily* est celle que les habitans d'Amboine appellent *terin* ou *telin*, & que Rumphe a décrite sous le nom d'*arund arbor vasaria* ou *bulu-java*, sans aucune figure à la page 8 du volume IV de son *Herbarium Amboinicum*. Les Malays l'appellent *bulu-java*; les Macassares *bulu-totoan*; les habitans de Ternate *tabatico-java*, & ceux de Baleya *tiela-pong*.

C'est une plante très-élégante, qui croît à la hauteur d'un arbre, c'est-à-dire, de cinquante pieds à Java, & seulement de trente-six pieds à Amboine où elle est étrangere, y ayant été transportée d'ailleurs. Ses tiges ont un pied & plus de diametre, & sont composées d'articulations vertes, lisses, luisantes, longues d'un pied à un pied & demi, creuses, dont le bois a à peine un travers de doigt d'épaisseur: elles sont couvertes du bas en haut de branches articulées pareillement, à peine longues de six pieds, sortantes d'une gaine de feuilles, ridée, hérissée de poils rares & qui tombent peu-à-peu avec elles. Lorsque ces branches & leurs gaines sont tombées, ces tiges restent nues, lisses & unies, très-agréables à voir.

Les feuilles terminent les jeunes branches: elles sont de grandeur fort inégale, car les inférieures n'ont que six à huit pouces de longueur, sur un pouce de largeur, pendant que les supérieures ont treize à dix-sept pouces, sur un pouce & demi à deux pouces de largeur, velues en-dessous dans les jeunes plants & lisses dans les vieux.

Rumphe n'a point observé ses fleurs ni ses fruits; parce qu'on en coupe les tiges à mesure qu'elles ont pris une consistance ligneuse.

Sa racine ou plutôt sa foughe, qui trace horizontalement sous terre, a environ deux pouces de diametre, & est toute couverte de nœuds qui poussent chacun au loin un jet d'où sortent plusieurs bourgeons ou tiges, dont l'assemblage forme une espece de forêt.

Ces bourgeons appelés *robong*, sortent à une plus grande distance de la foughe que dans la premiere espece. Ce sont d'abord des especes de cônes très-aigus, couverts d'écailles pointues, dont on voit continuellement sortir quelques-uns à chaque nouvelle & pleine-lune, qui s'élevent dans certains cantons, comme à Java, jusqu'à vingt-cinq ou trente pieds; & dans d'autres, comme à Amboine, jusqu'à dix-huit ou vingt pieds seulement avant que de donner des feuilles & des branches. On aperçoit déjà le long de ces bourgeons les nœuds ou articulations qui les composent, dont les inférieures ont un pied & les supérieures un pied & demi de longueur, entièrement enveloppées d'une gaine comme d'une chausse qui est ridée & rude comme une peau de requin ou de chien de mer en-dehors, pendant que sa surface intérieure est lisse & luisante comme une membrane. Ces gaines tombent peu-à-peu ou se roulent en une masse solide, à mesure que le bourgeon pousse des feuilles & des branches à son extrémité.

Qualités. Le *terin* le plus estimé croît à Java. Les plants qu'on voit à Amboine, Ceram & aux îles Moluques, quoiqu'en grande quantité, y ont été transplantés

transplantées & multipliées au point qu'il paroît aujourd'hui être naturel à ces îles, car tous les champs en sont couverts, sur-tout les montagnes de Leytmore & d'Oeri Messing. Tous les jours on en plante dans les jardins & auprès des habitations, à cause du grand usage qu'on en fait pour puiser de l'eau, & c'est de-là que sont venues les défenses de le couper sans le consentement de son propriétaire.

Usages. Les articulations du terin sont d'un usage journalier chez les Malays & les Macassares pour porter de l'eau & la conserver comme l'on fait en Europe dans des seaux & des cruches. Pour cela ils choisissent les plus longues articulations, auxquelles ils laissent les cloisons des extrémités, ouvrent, vers le milieu de sa longueur, sur le côté, un trou par lequel elles s'emplissent d'eau. Lorsque ces articulations sont trop courtes, ils en séparent un bout composé de trois entre-nœuds, dont ils ouvrent le supérieur & celui du milieu. Les femmes des Macassares, & leurs servantes vont tous les soirs à la rivière puiser de l'eau dans ces especes de tuyaux qu'elles rapportent ainsi pleines sur leurs épaules, pour l'usage du ménage pendant le jour suivant; & l'eau s'y conserve très-bien, sans contracter aucun mauvais goût, pourvu qu'on les bouche exactement.

Les tiges qu'on laisse vieillir sur leur souche prennent une couleur jaune ou blanche, & servent à faire des coffres de diverses especes, des vases & des pots que l'on suspend à la cime des cocotiers & des gomuto, pour y recevoir le vin qui coule de l'incision faite à ces palmiers. Les Malays chargent toujours une grande quantité de ces tuyaux dans leurs petits navires, appelés *corre-corren*, pour les remplir d'eau toutes les fois qu'ils navigent sur les fleuves.

Dans la vieille Inde, aux îles de Java, Baleya & Célébe, & par-tout où manque le bananier, qu'ils appellent *gabba*, les maisons sont boisées & parquettées du bois de terin. Les habitans en font des bancs, des sieges, des cloisons. Avant d'en employer les tuyaux, ils les frottent de sable pour en enlever une espece d'écorce qui les rend verts, jusqu'à ce qu'ils deviennent blancs ou jaunes; alors ils les fendent en quatre à six lattes qu'ils coulent ensemble. Ses tiges entières s'emploient pour faire des montans d'échelle, des vergues de petits navires, & des tuyaux propres à conduire l'eau à de grandes distances dans les incendies.

Les tiges les plus grosses servent à faire des poutres, des solives, des pieux, des haies, qui sont d'autant plus durables qu'elles sont moins exposées aux pluies. Mais les bâtimens & les murs ainsi construits ont un inconvénient, c'est que lorsque le feu prend à ces tiges, l'air contenu dans leurs cavités, venant à être raréfié & à se débâter, y cause une explosion violente comme celle d'un coup de canon ou de boîte, qui jette & transporte le feu au loin en l'éteignant dans l'endroit où se font ces explosions; c'est de ces explosions que vient à cette plante son nom de *bambou*.

Le terin a aussi son usage en médecine. Ce sont ses bourgeons ou ses jeunes branches qu'on emploie particulièrement: on enlève la gaine qui les enveloppe sous la forme d'une écorce ridée, on les rape finement jusqu'au bois, & on met cette rapure en décoction dans de l'eau pure, qu'on fait boire pour atténuer, diviser & chasser par les urines & autres voies excrétoires, le sang grumelé qui s'est épaissi ou amassé dans quelque partie du corps, soit par un coup ou par une chute; quelques-uns y ajoutent la rapure du bois de sappan & la moitié d'un limon-swangi.

Le robong ou premier bourgeon qui pousse à

chaque nouvelle lune, comme un cône de la grosseur du bras, ridé, velu & épineux, & qui, dans l'espace d'un mois, s'éleve à la hauteur de douze pieds, se mange par préférence à celui de toutes les autres especes. Pour cet effet on coupe à la longueur d'un pied sa pointe, qui est tendre & molle, on la fait macérer dans l'eau, puis bouillir légèrement, ensuite on la coupe en travers par grosses rouelles qu'on confit au vinaigre, que l'on fait sécher au soleil, & que l'on reconfit une seconde fois dans du vinaigre salé, pour mêler dans l'atsjar, qui est une espece d'assaisonnement de salades aussi délicat que celui qu'on apporte de Siam, ou que nos cornichons, & qui est très-salutaire pour prévenir le scorbut dans les voyages sur mer. Les rouelles de ce bourgeon se cuisent encore dans le jus des viandes grasses, & se mangent comme nos choux.

Les gaines entières de ces bourgeons servent de couvercles à différens vases. Lorsqu'on les a rapées légèrement pour en enlever les épines, elles servent à envelopper des carottes de tabac.

Remarque. Rumphe remarque que, quoique les tiges du terin soient sans liqueur, mais charnues intérieurement à Amboine & à Java, ce qui fait qu'on les mange marinées, celles qui croissent dans les hautes montagnes de Banda où l'air est plus froid, à Bisnagar, à Batecala, au Malabar & autres lieux de l'Inde ancienne, sont moins grandes & ne se mangent pas, parce qu'elles sont toujours pleines d'une eau claire, douce & potable, qui, en se desséchant, forme cette substance blanche, cendrée, dure, sèche, semblable à de l'amidon ou à du sucre blanc, mais absolument insipide, que les Arabes appellent *tabaxir*, & les Indiens *saccar membu*, comme qui diroit *sucre de bambou*. Néanmoins Avicene, qui nous a fait connoître le tabaxir des Arabes, nous assure, *livre II, chapitre 109*, qu'on tire le spodion, des racines brûlées de l'*arundo indica*, qui, selon les auteurs, n'est autre chose que le bambou. Mais si le spodion d'Avicene est une cendre, & si le tabaxir des Arabes est une matière sucrée, tirée au moyen du feu, la remarque de Rumphe nous fournit une seconde preuve pour avancer que le tabaxir est un nom qui appartient plutôt à la canne de sucre qu'au bambou.

Troisième espece. POTONG.

Le potong, ainsi appelé par les Malays, & bulu-potong par les Javanois, est, selon Rumphe, une seconde espece de terin, dont il a donné une bonne description & une bonne figure au *volume IV, page 11, planche II*, de son *Herbarium Amboinicum*, sous le nom d'*arund' arbor aspera*. Les habitans de Ternate l'appellent *tabatiko-ake*, c'est-à-dire, *bambou aquatique*; ceux d'Amboine *terin-kaburu* ou *telin-babulu*, c'est-à-dire, *bambou rude ou farineux*; ceux de Java *bulu-wani* ou *utte-wani*, de l'usage qu'ils en font; car ils appellent du nom de *wani* ces petits pots de bouts de tuyaux de roseau, qu'ils suspendent aux palmiers pour recevoir la liqueur vineuse qui en coule.

Ses tiges ont jusqu'à soixante ou soixante-dix pieds de hauteur, sur neuf pouces environ de diamètre. Leurs articulations n'ont guere qu'un pied de longueur; les inférieures ont le bois épais de deux travers de doigt, & si dures qu'il faut employer les haches les plus fortes pour les couper; les articulations supérieures sont les plus longues, elles ont le bois moins épais & la cavité intérieure beaucoup plus grande. Leur extérieur est couvert d'une farine blanc-grisâtre, comme laineuse au tact & facile à enlever en la raclant. Elles ne produisent point de branches autour de leurs nœuds, mais seulement cinq à huit petites racines articulées, semblables à des épines & pendantes.

Ses feuilles font plus petites que celles du terin ; car il est de remarque que plus les *bambous* grandissent , plus leurs feuilles diminuent de grandeur. Elles ont communément onze pouces de longueur , sur un pouce de largeur ; elles sont minces , lisses , peu nerveuses & très-unies.

Sa fouche est genouillée , traçante , s'étendant beaucoup au loin , & si productive , qu'un champ où on en a planté un brin est bientôt couvert de ses tiges.

Cette plante fleurit à un âge si avancé , que Rumphe n'a jamais eu occasion d'en observer les fleurs.

Qualités. Le potong croît communément aux îles d'Amboine , au pied des montagnes , dans les vallons humides , & au bord des rivières qui en détachent souvent des rejettons ou bourgeons enracinés qui , rejetés sur des îles ou sur d'autres rivages , se propagent ainsi naturellement. On la multiplie aussi par ses articulations , qui prennent racine , pourvu qu'on y fasse un trou & qu'on les remplisse de terre limonneuse végétale.

Usages. Ses bourgeons ou robong se mangent comme ceux du terin , lorsqu'ils n'ont pas plus de trois pieds de longueur. Comme ses tiges sont très-hautes , très-fermes & très-droites ; les Malays les emploient pour faire des mâts à leurs petits navires , appelées *corre-corren*. Leurs articulations supérieures sont particulièrement employées pour servir de pots propres à recevoir le vin qui coule de la tête des palmiers , pendant que les articulations inférieures , dont le bois est plus épais & plus lourd , sert à faire des pieux & des montans de portes.

Quatrième espece. SAMMAT.

Les Malays appellent du nom de *sammât* une troisième espece de terin , dont Rumphe a donné une bonne description , sans figures , à la page 21 du 4^e volume de son *Herbarium Amboinicum* , sous le nom d'*arund' arbor maxima*. Les Malays l'appellent encore *samane* , *bulu-sammet* & *bulu-gantag* , ou *bulu-wani-bezaar* ; les habitans d'Amboine *terin-maysela* , ceux de Ternate *tabatico-Sammât*. C'est le *nuayhas* de Ceylan & le *vouloie* de Madagascar.

C'est la plus grande de toutes les especes connues de *bambou*. Ses tiges s'élevent à la hauteur de quatre-vingts & même cent pieds , comme les vieux cocotiers , & ont douze à dix-huit pouces de diametre , dans l'Inde ancienne & dans l'Asie , au lieu qu'aux îles d'Amboine , elles n'ont guere que quatre à cinq pouces. Elles croissent droit sans branches , excepté à leur sommet , qui n'en porte qu'un petit nombre. Les entre-nœuds ont trois pieds de longueur , le bois épais d'un travers de doigt seulement , dans ceux de cinq pouces , & d'un pouce dans ceux de l'Inde ancienne. Ils sont très-creux intérieurement , un peu ridés au-dehors , mais sans être couverts de farine. Ses feuilles ressemblent à celles du *potong* , excepté qu'elles sont un peu plus petites.

Culture. Le *sammât* ne fleurit qu'au bout de 60 ans. Il est très-commun dans l'Inde ancienne , au Malabar , à Ceylan , au Bisnagar , à Batecala & dans l'Asie. Il est plus rare aux îles d'Amboine ; on ne l'y rencontre que sur les montagnes les plus hautes & les plus méditerranées , qui sont les moins fréquentées , comme dans la grande & la petite île de Ceram , derrière Lacki & Laalat , à Manipa , à Kelanga , à Leytimore , à Baleya & Java , où il est en si petite quantité , qu'il suffit à peine pour fournir à ses habitans les seaux & autres vases à eau , dont ils ont besoin dans le courant de chaque année.

Usages. Aux îles d'Amboine on emploie ses tiges pour faire les côtés des petits navires , appelés *corre-corren* , & comme ses entre-nœuds sont plus petits que ceux du *potong* , au lieu d'en faire des vases à l'eau , on les emploie à faire des coffrets , des boîtes ,

& sur-tout de petites mesures appelées *gantans* , pour mesurer le riz.

Au Malabar , où ses tiges ont jusqu'à un pied & demi de diametre , les habitans les coupent à la longueur de 12 à 18 pieds , pour en faire des canots ou des pirogues qui peuvent porter deux hommes , en ne laissant que les deux cloisons des extrémités , auxquelles ils ajoutent une espece d'éperon taillé en pointe pour mieux fendre l'eau. Ces sortes de canots sont sujets à tourner sens dessus-dessous , lorsqu'on n'a pas attention de garnir leurs côtés , d'autres tuyaux de bambous d'un plus petit diametre , c'est ainsi que les Malabares les arrangent pour naviguer sur le fleuve de Cranganor ; & , chose qui paroitra difficile à croire , c'est qu'ils ne craignent point le crocodile dans ce fleuve , à cause de l'antipathie que cet animal a avec le *bambou*. C'est de ce *sammât* du Malabar que furent tirés les deux morceaux , longs de 26 à 30 pieds , & de 14 à 16 pouces de diametre , partagés en 19 entre-nœuds , que Clusius dit au chapitre 18 du premier livre de ses *Plantes exotiques* , avoir vu , & qui se voyoient encore du temps de Rumphe , en 1690 , suspendus sous le vestibule du jardin académique de Leyde ; & on ne peut guere douter que ce ne soit cette même espece de *bambou* qu'Alexandre le grand désignoit , lorsqu'il écrivoit à Aristote , qu'il avoit vu dans l'Inde des roseaux de 60 pieds de hauteur , qui surpassoient en grosseur la peste *picca* ou le *penke* des Grecs.

Nombre d'Indiens idolâtres ont un respect superstitieux pour les *bambous* de cette taille monstrueuse , auxquels ils prétendent devoir leur origine ; c'est sur-tout l'opinion favorite des rois de l'île de Bouton. Les Alphores , habitans de l'île Ceram , ont pour usage de remplir de vin de fagou des articulations de ce *sammât* encore vertes , de les bien boucher & de les enterrer ainsi un mois avant leurs fêtes de cérémonie , pour donner à ce vin une couleur verte , une force & une austérité dont ils font grand cas. Quelquefois ils laissent enterrées ces articulations si longtems , que leurs nœuds germent , poussent des racines & des branches , sur-tout dans les terrains gras & humides.

Cinquième espece. AMPEL.

L'*ampel* des Javanois est une cinquième espece de *bambou* , dont Rumphe a publié une bonne figure sous le nom d'*arund' arbor fera* , dans son *Herbarium Amboinicum* , volume IV , page 16 , planche IV. Les Malays l'appellent *bulu-swangi* , c'est-à-dire , *bambou sauvage* ; ceux d'Huamohala *waan-semant* ; ceux de Ternate *tabatico-nani* ; ceux de Banda *bulu-kei* ; ceux de Baleya *tibing-ampel* , c'est-à-dire , *bambou portatif*.

Sa racine , ou plutôt sa fouche , a deux pouces au plus de diametre , & est si souple qu'on a de la peine à la casser.

Les bourgeons qui en sortent , non pas tous les mois , mais aux nouvelles & pleines lunes , ont deux à trois pouces de diametre , & s'élevent à la hauteur de 10 à 12 pieds , dans l'espace de 14 jours , de sorte qu'au bout de trois mois , ils forment des tiges parfaites , c'est-à-dire , ligneuses , capables de supporter des fardeaux. Ces bourgeons ont la forme d'un cône à large base , couvert d'écaillés aiguës , ridées , couvertes de poils épineux , qui tombent dès qu'ils ont atteint la hauteur de 12 à 15 pieds ; alors ils sont verts , polis également , & forment des tiges assez droites , hautes de 28 à 30 pieds & au-delà , de 4 à 5 pouces de diametre , à articles longs d'un pied à un pied & demi , comme courbes & sinueux , marqués d'un court fillon près des nœuds , à bois épais d'un travers de doigt au plus , très-solide , jaune

& lifse. Elles portent presque, dès le bas jusqu'au haut, des branches verticillées, au nombre de deux ou trois à chaque nœud, & souvent entre ces branches de petits jets, coniques, obtus, horizontaux, semblables à des épines. Ces branches sont si foibles, si souples, qu'elles pendent en-bas, & s'appuient sur ce qui les avoisine.

Ses jeunes branches sont couvertes, dans la moitié de leur longueur, par cinq ou six feuilles, longues de six à dix pouces, larges d'un travers de doigt, lisses, vertes, striées subtilement dans toute leur longueur.

Ses fleurs forment une espece de panicule au bout des tiges principales.

Culture. L'ampel est commun dans toute l'Inde, & varie beaucoup, suivant les lieux; celui de Java est un peu moins gros que ceux d'Amboine, quoique son bois soit aussi épais & aussi dur. Il croît également sur les hautes montagnes, dans les forêts, dans les jardins & autour des maisons. On le multiplie en coupant ses tiges en boutures de deux à trois nœuds, dont on enterre obliquement les deux nœuds inférieurs, en mettant un peu de terre limoneuse au fond du troisième qui reste en-haut, & qu'on acheve de remplir d'eau, en le bouchant ensuite bien exactement. Lorsque l'air est trop sec, on les arrose outre cela; & en moins d'un mois il pousse des branches & des racines autour de chaque nœud.

Usage. Le principal usage de cette espece de bambou, consiste à faire, de ses tiges, des especes de leviers appelés *panukol*, de sept pieds de long, destinés à porter toutes sortes de fardeaux, car son bois, quoique très-léger, est extrêmement fort & propre à porter sur les épaules. Ses tiges, les plus droites, servent aux couvertures des maisons. Les plus fortes font d'excellens montans pour les portes, & des pieux pour les haies.

Les tiffadors, c'est-à-dire les vigneron Indiens, qui font le métier de recueillir le vin qui coule des incisions faites aux têtes des palmiers, qui ont jusqu'à cent pieds de hauteur, pour s'épargner la peine de monter & descendre continuellement & successivement tous les palmiers à vin d'une forêt, se servent des tiges de l'ampel pour faire des ponts de communication de la cime d'un palmier à un autre, en fixant à trois pieds au-dessus de la tige qui sert de pont, une autre tige parallele qui sert de garde-fou pour se tenir par les mains; malgré cette précaution, on est toujours étonné de voir avec quelle hardiesse ces Indiens peuvent assurer leurs pieds sur une tige ronde de cinq pouces au plus de diametre.

Le robong ou l'asperge de l'ampel, differe peu de celui de terin, & se cuit, se sale ou se marine de même, mais il faut se donner bien de garde de le manger crud: sa qualité astringente est si violente, qu'elle cause un embarras considérable au gosier, & même une angine, une suffocation qui s'enleve par la cuisson. Avec cette même asperge cuite en bouillie, les Chinois font une espece de papier fin, d'usage pour la peinture & pour faire des papiers.

En temps de guerre on emploie les bourgeons de l'ampel, ainsi que ceux du terin & du tallam, pour faire des chausse-trappes de deux à trois pieds de long, qu'on enfonce en terre pour barrer les chemins & les passages aux ennemis. On brûle légèrement leurs pointes, qui sont si dures, qu'elles pénètrent le cuir des fouliers & la corne des chevaux.

Einscot & d'autres voyageurs Portugais disent que les Indiens font courber au feu les jeunes tiges de ce bambou, qu'ils laissent croître ensuite & se fortifier pour en former les brancards de leurs palanquins ou chaises à porteurs. Tous les couteaux de

bois qui fervent comme de poinçons ou d'aiguilles à entrelacer & former le tissu des claies, dont sont formés les murs de clôture & les cloisons, sont faits du bois fendu de cette espece de bambou, qui pénètre tous les bois mous.

Sixieme espece. BULO.

Le bulo des Macassares est une seconde espece ou variété d'ampel, plus sauvage, qui s'éleve à la hauteur de 50 pieds, dont les tiges sont plus droites, couvertes d'écaillés plus rudes ou plus épineuses, à bois plus mince, & vertes comme les feuilles qui sont plus longues. Rumphe en a donné une description sans figure, à la page 16 du volume IV de son *Herbarium Amboinicum*.

Septieme espece. GADING.

Les Malays appellent du nom de *gading*, ou *bulu-gading*, ou *aurgading* & *aurcuning*, & les habitans d'Amboine *domu-habocca*, une autre espece ou variété d'ampel très-élégante, dont les tiges sont entièrement jaunes & lustrées comme l'ivoire. La décoction de ses feuilles se donne dans les fievres ardentes. Voyez Rumphe, *ibidem*, page 16.

Huitieme espece. DOMU.

Les habitans d'Amboine appellent du nom de *domu*, ou *domul* ou *dumulo*, une autre espece ou variété d'ampel, que ceux de Leytimore appellent *domar*, & ceux de Banda, *bulu-seri*. Ses tiges sont jaunes, variées de stries vertes, & ses feuilles sont plus petites. Voyez Rumphe, *ibidem*, page 16.

Neuvieme espece. CHO.

Le cho ou cha, ou comme nous le prononçons, le *tsjo* ou *tsja*, décrit par le P. Martin, page 116 de son *Atlas Chinois des provinces de Pékin & Chekiang*, est vraisemblablement la même espece que le *tsjatick*, qui approche beaucoup du *domu*, dont le robong ou bourgeon se mange.

Il est assez rare à la Chine, où il ne croît que sur les montagnes méditerranées.

Ses tiges sont jaunes, variées de stries vertes. Les Chinois les fendent en petites lanieres, dont ils font divers genres de meubles très-jolis & très-lustrés, à-peu-près comme nous faisons avec la paille. Leurs médecins ordonnent la décoction de ses feuilles dans les fievres ardentes & les migraines, comme les habitans d'Amboine emploient celles du *gading*.

Dixieme espece. TSJA-TSJAR.

On trouve en Chine une autre espece ou variété du cho, appelé *tsja-tsjar* ou *bulu tsja-tsjar*, c'est-à-dire, roseau varié, parce que ses tiges sont tachées de blanc sur un fond verd, ce qui imite les taches de la petite vérole.

Onzieme espece. GUADA.

Le guada qui, au rapport d'Eusebe Nieremberg, livre XIV, chapitre 194, de son *Histoire naturelle*, croît en Amérique, a des tiges d'un pied de diametre, dont le bois est si dur, que les Caraïbes en bâtissent leurs maisons. C'est sans doute celui qu'on nomme *cambrouze* à Cayenne.

Douzieme espece. TEBA.

Les habitans d'Amboine & de Ternate appellent du nom de *teba-teba*; ceux de Lochoe *wanake*; ceux de Manipa *tomu-schittoe*; les Malabares *bulu-schit*; les Malays *bulu-baduri*; & les Chinois *tji-tick*, c'est-à-dire, roseau épineux, une douzieme espece de bambou, dont Rumphe a publié une très-bonne figure, quoiqu'incomplète, au volume IV de son *Herbarium Amboinicum*, page 14, planche III, sous

le nom d'*arund' arbor spinosa*. C'est sans-doute l'*arundo vallatoria crassior & elatior Indiae orientalis corkipillu Malabarorum* de Plukenet; *Mantissa*, page 28.

Le teba ne s'éleve guere qu'à la hauteur de 20 pieds. Il differe de tous les bambous précédens, en ce qu'au lieu de s'élever droit, il se couche & s'étend beaucoup en largeur, au point qu'il paroît, dans certains cantons, ramper par ses longs fouets. Vu en gros, il ressemble à un vaste buisson, garni de branches extrêmement ferrées, entrelacées, impénétrables, toutes hérissées d'épines & presque sans feuilles.

Lorsqu'on l'examine en détail, on voit que ses tiges ont un pied de diametre, qu'elles sont composées d'articulations cylindriques, longues d'un pied & demi, lisses, polies, toujours vertes, creusées d'un côté d'un enfoncement applati, d'où sort une branche. Les articulations inférieures sont presque pleines, & ont le bois très-épais, au lieu que les supérieures sont au contraire extrêmement creuses & contiennent une liqueur limpide; leur bois est si dur, qu'il produit des étincelles lorsqu'on le frappe vigoureusement avec un hache bien acérée. D'un bout à l'autre de ses tiges, il sort alternativement de chaque nœud une branche fort longue, s'étendant horizontalement, ramifiée elle-même de branches, dont les inférieures sinueuses, serpentantes, sont sans feuilles & semées çà & là circulairement d'épines coniques, alternes, assez semblables à celles du limon sauvage, mais un peu plus courtes & plus fortes, un peu arquées, au lieu que les trois ou quatre branches supérieures sont sans épines & portent chacune trois ou quatre feuilles. Toutes ces branches sont si pleines, qu'on auroit de la peine à y trouver une cavité propre à y introduire une aiguille.

Les feuilles sont d'une finesse singuliere, longues de quatre à sept pouces, trois à six fois moins larges, lisses, striées finement, d'une substance comme membraneuse, & si seche, qu'elles se roulent en cornet par la moindre sécheresse, presque aussitôt qu'on les a séparées de la branche, sur laquelle elles sont portées par un pédicule cylindrique fort mince, & un peu plus long que dans les bambous ordinaires.

Culture. Le teba est assez rare à Amboine, mais très-commun à la petite île de Ceram, à Manipa, à Java, à Ceylan, au Malabar, à la Chine, dans les provinces de Cautchi, Tonkin, Coïnam & Taywan. Il croît particulièrement au pied des montagnes pierreuses. On le multiplie facilement, en séparant chacun de ses nœuds que l'on couche obliquement en terre.

Usages. Les articulations supérieures de ses tiges, qui sont creuses, servent à mesurer les liqueurs; les inférieures, qui sont pleines & très-solides, servent à faire des pieux qui résistent à la pourriture. Mais on en fait principalement des haies semblables à un mur épais & aussi solide qu'une citadelle; telles sont celles qui se voient à Java, autour du fameux mont de Ghiri & de son temple, derriere Grifeche, où on cultive cette plante avec beaucoup de soin. Ce sont aussi les meilleurs remparts que l'on puisse faire en temps de guerre; c'est ce qu'éprouverent les Hollandois pendant la guerre que leur fit, en 1651, Quimehala Madjira, roi des Macaffares, qui en marchant contr'eux, se fortifioit par des remparts formés de pieux de teba, plantés à trois pieds de distance, sur deux rangées paralleles, unis ensemble par des liens & fermés par des claies du même bambou, dont le milieu étoit rempli de ses branches épineuses, de terre & de sable, de maniere qu'ils étoient à l'abri du canon européen, dont les boulets s'amortissoient enterrés dans le sable.

Treizieme espece. TALLAM.

Le tallam des Macaffares est une treizieme espece de bambou dont Rumphe a donné une bonne description sans figure à la page 5 du quatrieme volume de son *Herbarium Amboinicum*, sous le nom d'*arund' arbor cratium*, qui exprime l'idée du nom *bulu-seru* que les Malays donnent à cette plante: les habitans d'Amboine l'appellent *wannat*, ceux d'Huamohela *utte-wannat*, ceux de Baleya *tamalla*, ceux de Ternate *louw*, & ceux de Banda *suelen*.

Ses tiges qui sont rassemblées en un faisceau très-ferré, s'élevant à la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds: elles sortent d'abord de terre sous la forme d'un bourgeon en asperge, ou en forme de pique de quatre à cinq pouces de diametre, verd-brun, qui ne porte des feuilles & ne se ramifie qu'à la hauteur de six à sept pieds: lorsque leur souche est très-vieille ou qu'on les recoupe trop souvent, ces tiges n'ont guere qu'un pouce de diametre, leurs articulations sont vertes, longues d'un demi-pied à un pied, presque pleines dans celles des vieilles souches, comme dans leurs branches; creuses dans les grosses & les jeunes, & pleines d'une eau claire: leur bois est épais de trois à six lignes.

Ses feuilles terminent les branches au nombre de sept à huit: elles sont d'un verd bleuâtre, plus grandes vers l'extrémité que dans le bas, longues de sept à treize pouces, sept à huit fois moins larges, velues en-dessous.

Il fleurit vers le commencement de la saison des pluies, lorsque les toux commencent à se répandre, & ses fruits sont mûrs en Janvier: ses fleurs sont rangées en épis, tantôt simples, tantôt à deux branches, qui sortent, au nombre de trois ou quatre, de l'aisselle des branches, autour des nœuds des tiges principales. Rumphe dit que ses fruits sont ridés, semblables à des nœuds très-ferrés, sessiles, pleins de moëlle blanche & seche, couronnés de feuilles; mais il paroît qu'il a pris pour eux les articulations de certaines branches qui sortent horizontalement à côté des épis de fleurs.

Culture. Le tallam est plus commun à Amboine, à Java & Baleya qu'aux autres îles Moluques, & il présente plusieurs variétés, suivant la différence de leurs terrains: celui d'Amboine, par exemple, dans le quartier de Leytimore, a deux ou trois pouces de diametre, pendant que dans les îles plus orientales on en voit dont les tiges les plus grosses n'ont pas plus d'un pouce de diametre, & sont plus blanches qu'ailleurs.

Usages. Le robong ou asperge du tallam se mange tant qu'il n'a pas plus de trois pieds de longueur, mais il n'est pas aussi délicat à Amboine qu'à Baleya, car celui d'Amboine est en quelque sorte amer & filandreux: celui de Baleya s'adoucit & devient mangeable lorsqu'on l'a fait macérer pendant une nuit dans l'eau.

La facilité qu'ont les branches, ou tiges, ou rejets qui ne passent pas un pouce de grosseur, de se fendre longitudinalement en deux parties égales, même par ses nœuds, les rendent propres à former des claies & des cloisons de toute espece; aussi les habitans des îles d'Amboine & des Moluques les emploient-ils pour former des bourdigues, ou ces especes de parcs appellés *seru* ou *serien*, que les Hollandois appellent *seri*, & qui sont assez semblables à ceux qui servent à prendre le saumon, mais avec cette différence qu'ils sont moins composés. Ils consistent d'abord en une longue digue de claies de six à dix pieds de hauteur, suivant la profondeur de l'eau, au-dessus de laquelle elle doit s'élever au moins d'un pied: cette claie est composée de gaulettes de tallam, entrelacées avec des liens de leleba ou autres

bambous semblables, & elle est si souple, qu'on peut la rouler & transporter ailleurs. Avant que d'enlasser ces gaulettes, on les durcit pendant quelques semaines à la fumée pour les rendre plus durables dans l'eau de la mer; c'est de-là que vient le nom de *bulu-seru* qu'on donne à ce *bambou*, au lieu que les autres clayonnages de roseaux, tels que ceux qu'on fait pour servir de jaloufies aux portes & aux fenêtres, pour en diminuer le trop grand jour & pour empêcher d'être vu, s'appellent *seru-seru*. On étend en travers, sur le rivage, cette longue claie qu'on appelle la *langue*, au bout de laquelle on forme une espece d'entopnoir triangulaire dont le fond a une porte ou ouverture très-étroite, par laquelle le poisson est conduit naturellement dans une espece de parc circulaire qui est derrière, & où il reste jusqu'à ce qu'on ait eu le temps de le pêcher.

Ces mêmes branches, qui n'ont pas plus d'un pouce de diametre sur quinze à vingt pieds de longueur, servent admirablement bien pour pêcher à la ligne.

Le tallam qui croît à l'île Célébe fournit aux Macassares des fils dont ils se font des bonnets pour se couvrir la tête.

Quatorzieme espece. TIMING.

Le tihing de Baleya est, selon Rumphe, une esconde espece de tallam à feuilles plus larges, & à tiges menues, mais si tendres & si souples, qu'il n'y en a point de pareilles parmi les *bambous*; car on les fend en plusieurs bandes étroites qu'on fait macérer dans l'eau, pour en faire diverses sortes de liens & de fils propres à faire des toiles.

Quinzieme espece. LOUFURU.

La troisieme espece de tallam s'appelle *loufuru* à Ternate, & *bulu-parampuau*, c'est-à-dire, *bambou inutile*, au canton de Leytimore dans l'île d'Amboine.

Ses tiges sont si minces & si tendres, qu'on n'en fait aucun usage.

Seizieme espece. TUTORI.

On appelle *tutori* à Manipa, *kakibele* à Buron, & *louw-louw* dans quelques autres lieux, une seizieme espece de *bambou*, la plus menue, la plus commune dans les forêts, dont les fleurs forment une panicule semblable à une plume: on en forme des lattes de clayonnage, des traits & des chauffe-trappes dont on durcit les pointes au feu.

Dix-septieme espece. CUI-TICK.

Le cui-tick de la Chine est, selon Rumphe, une autre espece de tallam qui croît en abondance sur la côte maritime, dont le peuple mange les asperges comme un mets journalier, & dont le bois est le plus mince de tous les roseaux de la Chine.

Dix-huitieme espece. TUIGKHIAA.

Le tuighiaa est encore, selon le même auteur, une espece de tallam qui croît à la Chine, c'est un des plus petits *bambous*, dont les tiges creuses ne sont guere plus grosses que le doigt, dont les articles sont très-longs, & dont les bourgeons ou asperges servent à faire du papier.

Dix-neuvieme espece. MOA-TICK.

Quoique le moa-tick, que le P. Martin, dans son *Atlas de la Chine*, dit avoir des tiges de dix palmes, c'est-à-dire, de deux pieds & demi de diametre, paroisse, par sa grosseur, approcher beaucoup du sammat, cependant Rumphe le regarde comme une espece du tallam à cause de son asperge qui se mange, & qui sert encore à faire du papier,

comme dans les deux especes précédentes: il croît sur les montagnes de Canton. Les Chinois qui donnent le nom de *tick* à tous les *bambous* en général, appellent celui-ci *moa-tick*, c'est-à-dire, *bambou des anguilles*, parce que les grosses anguilles qu'ils appellent *moa*, & qui vivent dans les étangs de ces hautes montagnes, en sortent pour aller paître les jeunes asperges de ce *bambou*.

Les Chinois mangent non-seulement cette asperge, elle leur sert encore à faire du papier. Pour cela on la fait cuire en bouillie de maniere à pouvoir en développer les diverses couches, qui sont de longues & minces membranes jaunâtres, très-tendres, & comparables aux lames du liber ou écorce intérieure du tilleul ou du bouleau: on peut écrire sur leurs deux faces, mais il faut les doubler ou les coller ou coudre par les bords. Au reste l'art de faire le papier est très-ancien chez les Chinois, notre encre faite à l'eau & nos plumes solides ne pourroient leur être d'aucune utilité; ils écrivent avec des pinceaux, & leur encre est grasse & faite avec la suie ou le noir de fumée.

On lit dans l'*Atlas de la Chine* la maniere dont on fait le papier avec cette espece de *bambou*, dans la septieme province de la Chine appelée *Huquang*; mais Rumphe a eu lieu de s'instruire d'une autre maniere qui s'exécute ainsi: on en coupe les asperges en petits morceaux qu'on fait cuire dans l'eau, qu'on pile ensuite, qu'on passe souvent au crible à-peu-près comme on passe la bouillie de notre papier en Europe; on colle quelquefois deux ou trois feuilles ensemble de ce papier, pour en former un papier plus épais, susceptible d'un beau poli, qui le rend plus propre à la peinture.

Vingtieme espece. LELEBA.

Les Malays appellent du nom de *leleba* ou *leleba poeti*, c'est-à-dire, *leleba blanc*, une vingtieme espece de *bambou*, dont Rumphe a fait graver une bonne figure sous le nom d'*arund'arbor tenuis alba*, dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. IV page 1, planche I. Les habitans de Ternate l'appellent *loleba* & *louleba*, ceux d'Amboine à Hitoe *utte-aul* & *aul*, ceux de Leytimore *utte-aur*, les Macassares *boeloe-cariffa*, c'est-à-dire, *boeloe-casser* ou *bambou rude* & *âpre*.

D'une souche principale, rampante horizontalement sous terre, très-dure, solide, d'un pouce au plus de diametre, articulée ou noueuse comme celle du gingembre, longue de trois à quatre pouces, s'éleve un maître bourgeon & huit à dix à ses côtés, plus petits, très-ferrés, contigus, qui forment ensuite autant de tiges hautes de quinze à seize pieds, d'un pouce & demi de diametre, feuillues & ramifiées depuis la hauteur de sept pieds jusqu'à leur sommet, de branches droites, longues de neuf à douze pouces, épaisses de trois lignes, écartées sous un angle qui a à peine dix degrés d'ouverture: elles sont noirâtres en-bas, vertes au milieu, verd-blanchâtres en-haut, & blanchissent lorsqu'elles sont seches; leurs articulations inférieures ont deux pieds de longueur: les supérieures trois pieds à trois pieds & demi: elles sont creuses, & les inférieures contiennent une eau limpide & potable: leur bois est dur, épais de deux à trois lignes.

Les racines ne sortent pas de la souche même qui rampe sous terre, mais des nœuds inférieurs de chaque tige, autour desquels elles forment une espece de couronne: elles sont cylindriques, ridées, fermes, dures, de deux à trois lignes de diametre, longues d'un à deux pieds, enfoncées verticalement sous terre.

Les articulations inférieures, c'est-à-dire, celles qui sont au-dessous des branches, sont couvertes,

non pas de feuilles, mais de gaines de feuilles qui les embrassent entièrement, fendues d'un côté sur toute leur longueur, semblables à une membrane sèche, toute hérissée de poils qui excitent une légère démangeaison.

Les feuilles couvrent la moitié supérieure des branches, rangées alternativement sur un même plan au nombre de sept à huit, taillées en fer de lance, assez larges à leur origine, très-pointues à leur extrémité, longues de treize à dix-sept pouces, quatre à cinq fois plus étroites, minces, sèches, & sonnantes comme une membrane ou un parchemin, verd-foncées dessus, grises ou cendrées dessous, striées de nervures & dentées, ainsi que leurs bords, portées sur un pédicule cylindrique court, dont la base forme une gaine couronnée de poils piquans. Avant leur développement ces feuilles sont roulées en un cornet long de sept pouces sur deux à trois lignes de diamètre.

Le leleba produit si rarement des fleurs, qu'il passe communément pour stérile, on n'en voit en effet que sur les pieds extrêmement vieux; elles produisent au commencement de la saison des pluies, c'est-à-dire au mois de mai, sous la forme d'un épi qui termine chaque branche solitairement, pour l'ordinaire, & quelquefois au nombre de quatre ou cinq. Ces épis sont verticillés ou composés de cinq à six étages, chacun à une écaille ou gaine sèche contenant huit à douze fleurs; chaque fleur est composée d'un calice ovoïde, pointu, comparable à celui de l'ovaire, contenant cinq à six corolles à deux bales aussi ovoïdes, pointues, trois étamines une fois plus longues, & un ovaire à deux styles & deux stigmates en pinceau; l'ovaire avorte pour l'ordinaire.

Culture. Le leleba croît sur les montagnes à Macassar, & à la côte boréale de Ceram; & comme il est assez rare, on le plante autour des maisons & des places: on le plante en enterrant plusieurs nœuds après les avoir remplis d'eau, en laissant un nœud au-dessus de terre. En Europe on ne voit pas le roseau croître avec la fougère; dans l'Inde c'est tout le contraire, le bambou en est souvent couvert; il arrive souvent à l'île Ternate que le leleba & le boeloe-feroe prennent feu, lorsque par un tems sec & chaud leurs tiges se frottent vivement pendant les orages.

Usages. Le maître bourgeon ou l'asperge du leleba, quoique tendre & herbacé, ne se mange pas; mais quelquefois on trouve dans les articulations de ses tiges, une eau claire très-agréable à boire, mais qui n'est pas du goût des esclaves, parce qu'elle leur fait un fardeau de plus, lorsqu'on les charge d'en porter des bottes à la maison. Cette espèce de bambou est d'un grand usage tant à la ville qu'à la campagne: comme ses tiges sont très-blanches, on les recherche beaucoup pour faire des cannes de promenade, sur lesquelles on peint au feu diverses figures, soit avec le tampoëring enflammé, soit avec le noyau du coco. Ses tiges se fendent encore en petites lanieres, dont on racle d'abord l'écorce extérieure verte, pour faire les liens de ces sortes d'échelles de bois de sagou, appelées *atap* à Amboine, dont on forme la charpente des toits; quelquefois on se sert des plus gros canaux des pieds sauvages, pour y cuire, comme dans des pots de terre, des herbages & de petits poissons, sur-tout des crevettes & autres choses semblables; ce qui est d'une grande commodité pour les bucherons & autres qui sont obligés d'établir de longs travaux dans les bois.

Vingt-unième espèce. TABAT.

Le tabat, ainsi appelé à Amboine dans le quartier d'Holamoël, & que les Malays nomment *leleba itan*, c'est-à-dire, *leleba noir*, décrit par Rumphe sous le nom de *leleba nigra*, volume IV, page 3,

ne diffère presque du leleba blanc ou du leleba proprement dit, qu'en ce que ses tiges sont d'un verd noir, que leurs nœuds sont plus courts, à peine longs de deux pieds à deux pieds & demi; que les gaines qui les couvrent, sont plus hérissées d'épines, plus intractables; que ses feuilles sont plus étroites, ayant 13 à 16 pouces de longueur, & huit à dix fois moins de largeur, plus ondées à nervures plus grosses. Son bois est de même épaisseur, mais plus dur & plus difficile à fendre: il ne se ploie pas aussi aisément, mais se casse, & n'est, pour cette raison, employé à aucuns usages mécaniques.

Vingt-deuxième espèce. DJAKAT.

Les Malays appellent *djakat* ou *leleba-utan*, c'est-à-dire, *leleba sauvage*, une troisième espèce de leleba plus commune que les précédentes, qui forme de grandes forêts au pied des colines & sur les rivages, tant dans les terrains secs, que dans les terrains humides des îles d'Amboine. Ses tiges sont un peu plus grosses, mais d'un bois plus mince, & si fragile, qu'on ne peut en faire aucun usage; ses feuilles ont 14 à 18 pouces de longueur, & quatre à cinq fois moins de largeur; elles sont très-ornées, à grosses nervures, verd-pâles en-dessus, grises en-dessous, si couvertes de poils piquans, qu'on ne peut les toucher à cause des démangeaisons qu'elles excitent.

Vingt-troisième espèce. TAPILE.

Le tapile des habitans d'Huamoëa, que Rumphe appelle *leleba picta* ou *leleba templorum*, au volume IV de son *Herbarium Amboinicum*, page 3, est, selon lui, une variété ou une dégénération du leleba proprement dit, ou du leleba blanc, qui ne se trouve point à Amboine, mais à Ceram, à Kelanga & Célébe: il a les feuilles plus étroites, plus lisses que les précédens, les articulations longues de quatre pieds & plus, larges de deux pouces, très-blanches, d'un bois très-ferme, épais de trois lignes, dont on fait des cannes de promenade, longues de quatre pieds & demi & plus, ornées de figures & de caractères marqués au moyen du feu: au haut de ces cannes près de la pomme ou de la poignée, sont percés deux trous extrêmement fins, traversés par un fil, auquel sont suspendues des pièces d'airain, & qui est rempli de nœuds si artistement travaillés, qu'on ne soupçonneroit pas qu'ils eussent pu être faits après que le fil a été passé par ces trous; aussi les prêtres des Indiens profitent-ils de la crédulité du peuple Malays pour lui persuader que ces nœuds sont l'ouvrage du diable, qu'ils appellent *marel*.

Vingt-quatrième espèce. NUN.

Le *nun*, ainsi appelé à Ternate, & désigné par Rumphe sous le nom de *leleba lineata sive virgata* au volume IV, page 3 de son *Herbarium Amboinicum*, est inconnu à Baleya, fort rare à Amboine, & très-commun à Ternate & Célébe, où il forme de grandes forêts, tant sur les plaines élevées des montagnes, que sur la pente des collines près du rivage.

Il a ses entre-nœuds fort longs, épais de deux pouces & au-delà, blanchâtres, marqués de stries longitudinales vertes, très-agréables à voir, & plus fréquentes dans ceux qui sont au-bas des tiges que dans ceux d'en-haut. Les gaines de ses feuilles ont moins de poils piquans; on voit quelquefois au bout de ses branches un long épi étagé, à étages composés de fleurs à calice à deux bales pointues, écailleuses, c'est-à-dire, contenant plusieurs corolles à deux bales dont les graines avortent.

Vingt-cinquième espèce. HOUBO.

Les habitans de Manipa appellent du nom de

houbo & *hou-houbo*, & ceux d'Amboine *utte-onitu*, une autre espece de leleba que Rumphe nomme, au même volume, page 3, *leleba amahuffana*, du nom du bourg Amahuffu, voisin du château de la Victoire, dans le district duquel on la trouve.

Ses tiges n'ont qu'un pouce d'épaisseur; elles sont peu droites, à articulations courtes & à bois plus épais que dans les précédens, & aussi dur que celui de l'ampel. Les gaines d'où sortent les branches, sont très-ridées & très-velues: ses feuilles sont minces, lisses, semblables à celles du leleba pour la grandeur.

Usages. On fend ses tiges en petites lattes, dont la solidité fait qu'on les lie au-dessus des nasses. Les Chinois choisissent ses feuilles les plus larges pour y envelopper leur riz cuit dans leurs jours de fêtes appellées *pelo-pelo*.

Vingt-sixieme espece. BEESHA.

Van-Rheede a fait graver dans son *Hortus Malabaricus*, volume V, page 119, planche LX, sous son nom Malabare *beesha*, une vingt-sixieme espece de bambou, que les Brames appellent *zivo*, les Portugais *bambude de scriver*, & les Hollandois *pyl-riet*, & que l'Obel & Gaspard Bauhin désignent par le nom d'*arundo scriptoria*.

Le *beesha* ressemble à un arbrisseau dont les tiges s'élevent à la hauteur de 16 pieds; leurs articulations sont cylindriques, lisses, pleines de moëlle, avec une petite cavité au centre, & ramifiées ou divisées vers leur moitié supérieure en nombre de branches fines de deux à trois lignes de diametre, comme verticillées, ou sortant au nombre de deux à trois de chaque nœud.

Les feuilles garnissent la moitié supérieure des branches, au nombre de huit à neuf; elles sont elliptiques, obtuses à leur origine, pointues à leur extrémité, longues de cinq à six pouces, cinq à six fois moins larges, marquées de dix à onze nervures longitudinales, lisses & semblables à celles de l'ily.

Les épis de fleurs sortent, comme les branches, au nombre de quatre à cinq, de chacun des nœuds supérieurs des tiges; ils ont deux à trois pouces de long, & portent chacun vers leur extrémité deux à trois fleurs: chaque fleur est semblable à un épi conique, pointu, c'est-à-dire, qu'elle consiste en un calice ovoïde à deux balles pointues, contenant sept à huit corolles hermaphrodites à deux balles aussi ovoïdes, pointues, blanchâtres, trois étamines & un ovaire ovoïde, pointu, terminé par un style verdâtre. L'ovaire, en mûrissant, devient une graine ovoïde, comprimée, pointue, longue de 18 lignes, quatre à cinq fois moins large, jaunâtre, pleine intérieurement d'une farine dense, blanchâtre & insipide.

Culture. Le *beesha* croît dans divers lieux incultes du Malabar, sur-tout à Betsjour, Corremaloer & Teckenkour.

Usages. Les Malabares font de ces branches des fleches, des corbeilles, & sur-tout des plumes à écrire. Cette plante est très-apéritive comme la plupart des graminées: la décoction de ses feuilles se boit pour rappeler les regles supprimées; on s'en gargarise la bouche pour dissiper les douleurs de dents, & guérir les gencives ulcérées.

Vingt-septieme espece. NOLA-ILY.

Le *nola-ily* des Malabares, décrit sous ce nom sans figures par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume V, page 119, & nommé *vasinola* par les Brames, *bambu gorri* par les Portugais, & *pyp-riet* par les Hollandois, est une autre espece de bambou commun à Calicolan & Teckenkour.

Il differe du *behesa* en ce que ses articulations sont plus longues & plus menues.

Usages. Les marchands Malabares en portent les branches en Perse, en Arabie & autres pays voisins, où l'on en fait des tuyaux de pipes pour fumer du tabac.

Vingt-huitieme espece. BULU-TUY.

Les Malays appellent *bulu-tuy* une vingt-huitieme espece de bambou que Rumphe décrit sans aucune figure, au volume IV de son *Herbarium Amboinicum*, page 7, sous le nom de *arund'arbor spiculorum* ou *arundo jaculatoria*, & que les habitans de Ternate appellent *tabatico tuy* & *tuy-tuy*, ceux de Banda *fuluk*, ceux d'Amboine *atte la nit*, & ceux d'Huamoëla *tinat*.

Le *bulu-tuy* ressemble, au premier abord, au leleba; mais il en differe assez pour en faire une autre espece: il ressemble à un arbrisseau très-épais, dont les tiges ont un pouce & demi de diametre, & les branches environ 6 à 8 lignes. Ses articles sont longs de trois à quatre pieds, verd-pâles, couverts de gaines ridées comme une peau de requin ou de chien de mer; de sorte qu'on peut polir avec elles le bois, le fer & les os les plus durs: son bois est si dur, que lorsqu'on le coupe à grands coups de couteau, il rend des étincelles. Outre ses branches, il sort de ses nœuds nombre de petits rejettons ou branches sans feuilles, si courts, si fermes, qu'ils imitent des épines, & causent des blessures: il produit un si grand nombre de rejettons autour de ses tiges, qu'on ne peut en approcher sans en couper une partie. Son maître jet & ses racines ne different point de celles du leleba.

Ses feuilles ressemblent à celles du tabac; mais elles sont moins rudes: ses fleurs sont verticillées comme celles du leleba.

Culture. Le *bulu-tuy* croît en abondance dans les îles Moluques, rarement à Amboine, mais sur-tout à Manipa & à la petite île Ceram, dans les terres noires, argilleuses, tant dans les plaines que sur montagnes humides & pierreuses. On le trouve aussi au milieu de Java, & on le plante autour des villages maritimes à cause de l'usage qu'on fait de ses cannes.

Usages. Les habitans des Moluques, de Java & Baleya font de ses tiges des flûtes qu'ils appellent *tuy*; c'est de-là que lui vient son nom *bulu-tuy*, qui veut dire *bambou à flute*, *arundo tibialis* de Rumphe. On en fait aussi d'excellentes piques ou zagayes appellées *sagu-sagu*, en taillant leur extrémité en pointe, qui, brûlée légèrement au feu, est si pénétrante, qu'elle perce de part en part le corps des hommes contre lesquels on les lance. On peut aussi en faire usage pour les bourdigues, car il est plus durable que le *tallam*. Les cages ou bâtons que l'on en fait pour les perroquets appellés *lori*, & par corruption *lori*, émoussent tellement le bec & les pattes de ces oiseaux, qu'ils ne peuvent plus blesser personne. On en fait des tuyaux de pipe à tabac, des baguettes de pêche, des cannes de promenade & des javelots appellés *caloway*, très-usités aux Moluques, qui ont huit à neuf pieds de longueur sur un doigt d'épaisseur, dont le bout se garnit, soit du même bambou, soit d'un autre bois. Les habitans de ces îles lancent ces javelots ou fleches d'un autre bambou creux comme d'une sarbacane, contre leurs ennemis, non-seulement dans une direction horizontale, mais encore verticalement dans l'air pour les faire tomber perpendiculairement sur ceux qui se seroient cachés derriere un buisson ou un rocher; ils augmentent la malignité des blessures de ces fleches, en les trempant dans un suc empoisonné, ou en les garnissant d'un os crochu en

hameçon, tiré de la queue d'une espece de raze, auquel il reste, même après son exsiccation, une mucosité noire, qui cause une blessure très-douloureuse par la quantité de petits crochets dont cet os est armé. Ses feuilles supérieures, qui ont trois pouces de longueur, étant polies & bien nettoyées de leurs poils, sont employées par les Malays pour y cuire leurs riz dans les festins.

Les tiges du *bulu-tuy* de Muffalant, frottées avec le sable, prennent un beau poli & beaucoup de blancheur. Leur bois est épais de deux à trois lignes, mais moins dur que celui du *bulu-tuy* commun, dont les tiges sont aussi moins grosses.

Vingt-neuvieme espece. OUTICK.

L'outick de la Chine & du Japon, appelé *arund-arbor nigra* par Rumphe, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume IV, page 18, qui en donne une courte description sans figure, paroît s'éloigner un peu des bambous ordinaires : ses tiges ont un pouce & demi de diametre, cinq à six pieds de hauteur, les articulations longues d'un demi-pied, lisses, luisantes, d'un beau noir, presque entièrement ligneuses, si solides, qu'on peut, avec les plus menues branches, porter des fardeaux très-pesants. On en fait aussi des bâtons, des placages d'armoires, de tablettes, d'écritoires & semblables ouvrages.

Remarques. En comparant attentivement la description de ces vingt-neuf fortes de bambou, on ne peut guere douter qu'elles ne soient autant d'especes différentes. (M. ADANSON.)

BAMBYCE, (*Géogr.*) ville d'Asie, située, dans l'Assyrie, au-delà de l'Euphrate, à quatre schoenes de ce fleuve. On l'appelloit encore *Edeffe* & *Hierapolis*, c'est-à-dire, *ville sacrée*. On prétend que ce fut Séleucus qui lui donna ce dernier nom. On y adoroit Atargatis, déesse Syrienne, que les Grecs nommoient *Derceto*.

Pline ajoute que la ville de *Bambyce*, qu'il met dans la Céléfyrie, étoit appelée par les Syriens, *Mogog*. Mais M. Falconet observe que cette ville est la même que le Manbesja des Arabes, qui a été nommée par les Syriens *Mabougo Mabog*, & non *Magog*. (C. A.)

BAMBYTACIENS (LES), *Géogr.* peuples voisins du Tigre, qui habitoient Bambya ou Hierapolis dans la Céléfyrie; on dit qu'ils avoient en si grande horreur l'or & l'argent, & toute forte de métaux, dont on peut faire de la monnoie, qu'ils enterroient dans les lieux les plus déserts, tout ce qu'ils pouvoient en amasser, de peur que cela n'engendrât parmi eux la corruption (C. A.)

§BAMIA, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom Egyptien d'une plante annuelle de la famille des mauves, décrite par Prosper Alpin, & figurée passablement, quoique sans détails, par Hermann dans son *Hortus Lugduno-Battavus*, page 26, planche XXVIII, sous le nom d'*althaa Indica*, *vitis folio*, *flore amplo, flavo, pendente*; & ensuite par Gaspar Commellin dans son *Hortus Amstelodamensis*, volume II, page 151, planche LXXVI, sous la dénomination de *ketmia americana*, *annua*, *flore albo*, *fructu non sulcato*, *longissimo*. M. Linné la désigne sous le nom de *hibiscus*, 21 *vitifolius*, *foliis quinquangularibus*, *acutis*, *serratis*, *caule inermi*, *floribus pendulis*, dans son *Systema natura*, édition 12, imprimée en 1767, page 464 : les Negres du Sénégal l'appellent *kiarrhâté*.

Cette plante croît à la hauteur de huit à dix pieds, sous la forme d'un arbrisseau, à tige verte cylindrique, de deux pouces de diametre, entourée dans sa moitié supérieure seulement, de branches assez nombreuses, écartées sous un angle de trente à quarante degrés d'ouverture, qui lui forment une cime conique, une fois plus longue que large.

Ses feuilles sont alternes, assez lâches, arrondies, de sept à huit pouces de diametre, mais découpées un peu au-delà de leur milieu en cinq lobes triangulaires, une fois plus longs que larges, dentelés inégalement, d'un verd clair, légèrement velus, échancrées à leur origine, & portées sur un pédicule cylindrique, égal à leur longueur.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle de chaque feuille, longues de deux pouces, & aussi larges quand elles sont bien épanouies, soutenues sur un péduncule cylindrique, trois ou quatre fois plus court, inclinées sous un angle de quarante-cinq degrés. Elles consistent en un double calice, tous deux caducs, dont l'extérieur est composé de dix à douze feuilles linéaires, très-écartées les unes des autres à leur origine, deux fois plus courtes que l'intérieur qui est d'une seule piece, destinée à s'ouvrir en cinq divisions triangulaires, à-peu près égales, mais qui se fend communément d'un seul côté. La corolle est une fois plus longue que ce calice, composée de cinq pétales, grands, blanc-jaunâtres, avec une tache purpurine sur l'onglet, qui les unit, non pas entr'eux, mais à un cylindre de quatre-vingts étamines, réunies par leurs filets en un tube qui est enfilé par le style de l'ovaire, qui les surpasse en se partageant en cinq stigmates sphériques, velus comme de petites houppes purpurines. L'ovaire est d'abord conique, fort petit; ensuite il s'allonge & devient, en mûrissant, une capsule seche, conservant sa forme conique, longue de quatre à cinq pouces, quatre à cinq fois moins large, jaune de bois, légèrement velue, marquée légèrement de cinq angles, par lesquels elle s'ouvre, mais très-rarement, en cinq valves ou battans triangulaires aplatis, qui ont chacun une cloison longitudinale à leur milieu, & qui forment cinq loges, contenant chacune quarante à cinquante graines sphéroïdes grises, ternes, de deux lignes de diametre, disposées sur deux rangs, & attachées horizontalement sans aucun filet au bord des cloisons. Chaque graine a deux enveloppes; l'une extérieure, cartilagineuse, grise, extrêmement dure; l'autre, membraneuse, extrêmement fine, appliquée immédiatement sur l'embryon. Celui-ci est courbé en portion de cercle autour d'un corps charnu, sphérique, blanchâtre, & consiste en deux cotyledons orbiculaires, relevés de cinq nervures longitudinales, sur lesquelles ils sont repliés, & portent au fond d'une échancrure qui est entaillée à leur base, une radicule cylindrique assez longue.

Qualités. Le *bamia* est extrêmement mucilagineux : on trouve quelquefois le long de ses tiges quelques larmes d'une gomme rougeâtre, qui se fond dans la bouche.

Usages. Les feuilles de cette plante sont employées par les Negres, comme toutes les autres plantes malvacées, en topique, pour résoudre les tumeurs enflammées, & causées par un défaut de circulation dans les liquides; mais ils la cultivent communément pour se nourrir de ses graines, qu'ils mangent crues au moment de leur premiere maturité, comme nous mangeons quelquefois des petits pois dans leur primeur, pour nous faire bonne bouche. Cette graine n'a qu'un goût fade; néanmoins les Negres qui y sont accoutumés la trouvent fort bonne; sans doute parce que son mucilage acide leur est très-salutaire dans le tems où elle paroît, qui est celui où regnent les fievres putrides & les dysenteries bilieuses, sur la fin de la saison des pluies.

Remarques. Il est étonnant qu'Hermann & Commelin aient varié sur le pays de cette plante : on fait qu'elle ne se trouve dans l'Inde & en Amérique, que parce qu'elle y a été transportée. Elle est originaire du centre de l'Afrique, & sur-tout du

du pays de Galam, où les Nègres Banbaras la cultivent sous le nom de *kiarrhàté*, la préférant à beaucoup d'autres nourritures, dans la saison des fièvres putrides. Ils en mêlent même alors les feuilles en poudre, sous le nom de *lalo*, dans leurs divers mets, comme on emploie dans d'autres cantons du Sénégal, les feuilles du baobab, qu'ils appellent *goui*, pour tempérer la chaleur de leur sang.

C'est sans doute pour se conformer à la description d'Hermann, que M. Linné a dit que cette plante portoit ses fleurs pendantes, & il ne l'a vraisemblablement pas vue: elles sont relevées pendant tout le tems de leur épanouissement, ainsi que les fruits qui leur succèdent. M. Linné cite encore dans son *Species plantarum*, édition de 1753, le *katu-beloere*, figuré dans l'*Hortus Malabaricus*, volume VI, planche XLVI, comme un individu de cette espèce; mais c'est une erreur, le *katu-beloere* est une plante d'un genre fort différent; il ne faut pas non plus confondre, comme ont fait quelques auteurs, le *bamia* avec l'abelmor, qui est une autre espèce de plante du même genre. (M. ADANSON.)

BAMIAN, (Géogr.) ville d'Asie, & capitale d'une contrée de même nom, dans le Chorassan. Son pays s'étend à l'orient de la ville de Balkhe, en tirant vers le Kabul, province septentrionale des Indes. Long. 102, lat. sept. 36, 35. Gengiskan la sacca gea en 1221, à cause qu'il perdit un de ses petits-fils en l'assiégeant: elle ne s'est point rétablie depuis. (+)

§ BANANIER, f. m. (Hist. nat. Botanique.) le bananier est une plante des plus communes, des plus utiles, & des plus salutaires de toutes celles qui se cultivent dans les climats situés sous la zone torride ou dans son voisinage. Autant elle a été étudiée par les voyageurs, autant il semble que les botanistes modernes, qui n'ont pas voyagé, aient voulu la confondre. Ils réduisent à deux, les vingt-neuf espèces qui ont été bien reconnues, bien caractérisées. C'est ainsi que M. Linné, qui les avoit d'abord réduites à une seule espèce dans son *Museum*, page 1, planche I, sous le nom de *musa cliffortiana*, & ensuite sous celui de *musa racemo simplicissimo*, dans son *Hortus Cliffortianus*, page 467, puis en 1753, sous celui de *musa paradisiaca spadice nutante*, dans son *Species plantarum*, a fini par en faire deux espèces dans la dernière édition de son *Systema naturæ*, imprimée en 1767, page 667; la première sous le nom de *musa, 1 paradisiaca, spadice nutante, floribus masculis persistentibus*; la seconde sous celui de *musa, 2 sapientum, spadice nutante, floribus masculis deciduis*: on verra, ci-après, combien ces dénominations sont défectueuses.

La plupart des plantes utiles, qui sont nombreuses en espèces, ont reçu des peuples qui les possèdent, outre le nom propre à chaque espèce, un nom générique commun à toutes. C'est ainsi que les noms de poirier, pommier, abricotier, prunier, n'appartiennent à aucune espèce particulière de poire, de pomme, d'abricot ou de prune, mais à toutes les espèces de chacun de ces genres. Le bananier a de même reçu un nom générique. Les Malais l'appellent *pissang*, les Macassares, *unting*; les Malabares, *bala*; les Chinois, *tshio*; les habitans de Java, *kedang*; ceux de Baleya, *byo*; ceux de Ternate, *cojo*; ceux de Banda & d'Amboine, *kula* & *ury*; ceux de Loehoe & de la petite Ceram, *tema*; ceux de la Guinée, *banana*; les François, *bananier*; les Espagnols des îles Canaries, *plantano*; les Anglois, *plantain-tree*. C'est par une erreur impardonnable, que quelques dictionnaires écrivent *plazano*, qui est le nom Italien du platane.

L'épi des fleurs du bananier, s'appelle régime en François; *spica* en latin, selon Van-Rheede; *corymbus*, selon Rumphe; *spadix*, selon M. Linné; *sa-*

pohon pissang, en Malais. Chaque paquet de fleurs s'appelle, en Malais, *saficka* ou *safickat*, à cause de sa ressemblance avec un balai. L'extrémité de l'épi, qui porte des fleurs stériles & des écailles, dont l'assemblage forme une espèce de cœur rougeâtre, s'appelle en Malais *djantong*, c'est-à-dire, *le cœur*, en latin *cor* selon Rumphe. Les bourgeons ou cayeux, *stolones*, qui poussent au pied des bananiers, s'appellent *anack* en langage Malais.

Le pays originaire des bananiers a donné lieu à bien des discussions de la part des auteurs. Cette plante a été connue des anciens: il paroît que c'est le *dudaïm* des Hébreux, & le figuier d'Adam, *ficus Adami*, ou la pomme de paradis, *pomum paradisi* des Syriens. L'Ecluse, *Clusius*, dans ses notes sur le dixième chapitre du second livre des aromates de Garcias, semble croire que c'est le *palma cypria* que Théophraste, au livre II de ses plantes, chapitre 8, dit avoir les feuilles plus grandes que celles d'aucun autre palmier, & le fruit plus grand qu'une grenade, mais alongé, *quæ folia gerit multò majora cunctis palmis, fructumque majorem pomo granati, sed oblongum*; ou bien, dit le même l'Ecluse, ce seroit cet autre arbre que décrit encore Théophraste au livre IV, chapitre 5, en disant qu'il a les feuilles longues de deux coudées, semblables aux plumes de l'autruche; *arbor quæ longissimum gerit folium simile plumis struthiocameli quæ galeis imponuntur, quodque binos cubitos longum est*. Mais cette opinion de l'Ecluse est d'autant moins vraisemblable, que si le bananier eût existé dès-lors en Chypre, il se fût certainement répandu dans les environs. La citation de Pline est la plus ancienne de celles qui ont quelque rapport avec le bananier: voici ce qu'il en dit dans son *Histoire naturelle*, livre XII, chapitre 6, *major alia pomo, & suavitate præcellentior, quo sapientes Indorum vivunt. Folium alas avium imitatur, longitudine trium cubitorum, latitudine duum. Fructum cortice emittit, admirabilem succi dulcedine ut uno quaternos satiet. Arbori nomen palæ, pomo ariena. Plurima est in Sydracis expeditionum Alexandri termino. Est & alia similis huic, dulcior pomo, sed interaneorum valetudini infesta. Edixerat Alexander ne quis agminis sui id pomum attingeret*. On ne pouvoit certainement désigner plus clairement les deux espèces de bananier les plus communes. Ses feuilles, en effet, par leur forme oblongue, & lorsqu'elles se déchirent, peuvent se comparer aux grandes plumes de l'autruche. Les Brames, qui sont les sages des Indes, en font leur principale nourriture, parce qu'ils s'abstiennent communément de chair. Son nom ancien *pala* ne diffère de celui de *bala* d'aujourd'hui, que comme le mot ancien *papyrus*, diffère du *babir* des Arabes qui étoit le fouchet du papier. Le peuple de Sydrace est sans doute la nation des Oxydraces qui habite le centre de l'Asie où Alexandre pénétra, comme on l'apprend dans l'histoire de Quinte-Curce. Enfin la seconde espèce à fruit plus petit, dont Alexandre défendit l'usage à son armée, parce qu'elle dérange les estomacs froids, est celle que l'on nomme communément *bacovo* en Guinée ou *bacove*.

Le bananier existoit donc dans les Indes du tems d'Alexandre. Il existoit aussi dans l'Afrique sur la côte de Guinée, depuis le Sénégal jusqu'à Angola, où celui à gros fruit s'appelloit *banana*, & celui à petit fruit, qui y est le plus commun, se nomme *bacovo*, quoique Thevet dise que ce nom qu'il corrompt en celui de *pacona*, *pacoba* & *bacoba*, est un nom Américain. On fait le contraire par Oviedo, qui assure que les premiers bananiers qui aient été vus en Amérique, y ont été transportés de la grande île Canarie, où ils se cultivoient depuis long-tems: on fait d'ailleurs que les Portugais les ont portés de la Guinée au Brésil.

Il paroît que le plus grand nombre des especes de *bananier*, existoit dès-lors aux Indes, d'où ils se sont répandus en Ethiopie, en Perse, en Arabie, en Egypte, en Syrie, où Belon, & d'autres voyageurs les ont vu cultiver dans les jardins comme une plante rare. Van-Rheede en cite, en 1678, quinze especes qu'il a vues au Malabar. Rumphe, cet observateur infatigable, qui a plus rassemblé de connoissances qu'aucun autre voyageur sur ces plantes utiles, en a distingué vingt-trois especes, & il prétend qu'il y a à Batavia des connoisseurs & des cultivateurs qui en possèdent jusqu'à quatre-vingts especes ou variétés dans leurs jardins. Nous en avons vu plusieurs especes pendant nos voyages sur les divers endroits de la côte du Sénégal, & sur-tout à Gambie, où elles forment des forêts, ainsi qu'au Bissao, & nous croyons qu'on peut réduire tant de variétés à vingt-neuf especes distinctes, dont nous allons faire la description, en suivant l'ordre de la grandeur de leurs fruits, comme font les cultivateurs de cette plante, qui trouvent dans cette méthode beaucoup plus de facilité que dans toutes les autres qui leur ont toujours procuré beaucoup moins de certitude.

Premiere espece. TANDO.

L'espece de *bananier* qui porte le plus gros fruit s'appelle *tando* ou *pissang tando* chez les Malays, & *cojo coffi malauw*, c'est-à-dire, *bananier sans cœur* chez les Malays; Rumphe en donne la description sans figure sous le nom de *musa corniculata*, à la page 130, du volume V. de son *Herbarium Amboinicum*. A Banda on l'appelle *pissang-key* & *swackan*. C'est la *banane-cochon* de l'Amérique. Plumier l'appelloit *musa fructu cucumerino longiori*.

C'est une plante bisannuelle par ses tiges, & vivace par ses racines ou plutôt par ses cayeux qui sortent dès la fin de la premiere année autour de la tige principale.

D'une racine turbinée ou en pivot, longue de deux pieds au plus, d'un pied à un pied un quart de diametre, brun-noire extérieurement, blanche au dedans, entourée à son collet seulement, de deux plans de racines ligneuses en filets cylindriques longs d'un demi-pied, s'élève une tige simple conique, de quatorze à quinze pieds de hauteur, sur un pied de diametre à son origine, charnue, verte, luisante, formée entièrement & uniquement des gaines des feuilles qui s'enveloppent les unes les autres en cornet, mais toujours de maniere qu'elles sont fendues d'un côté sur toute leur longueur. Cette tige apparente n'est donc qu'une espece de bourgeon semblable en tout à celui que l'on nomme *oignon* dans la plupart des plantes liliacées. Chaque pellicule, chacune de huit à dix gaines des feuilles qui la composent a environ un pouce d'épaisseur: elle est charnue, partagée intérieurement par nombre de fibres longitudinales, & d'autres transversales, à-peu-près paralleles en nombre de cellules, & recouvertes d'une peau fine qui est verte sur leur face extérieure, & blanchâtre sur le côté intérieur.

Le sommet de cette tige est couronné par huit à dix feuilles elliptiques, obtuses aux deux bouts, longues de dix à douze pieds, trois fois & demie à quatre fois moins larges, verd-pâles dessus, jaunâtres en-dessous, minces, seches, sonnantes comme un papier, lisses, entieres, ternes, comme veloutées, arquées, ouvertes, & écartées sous un angle de quarante-cinq degrés, relevées en-dessous d'une côte cylindrique très-épaisse, creuse en dessus, marquée des deux côtés de trois cens nervures paralleles, saillantes en-dessus, concaves en-dessous, & portées sur un pédicule demi-cylindrique,

quatre fois plus court qu'elles, convexe en-dessous, creusé en dessus en un canal marqué de quinze stries transversales. Ces feuilles sortent toutes successivement du centre du bourgeon, & sont roulées en cornet d'un seul côté avant leur développement en pointant droit vers le ciel comme une corne longue de six à sept pieds. Elles sont alors lisses, d'un verd clair & luisantes; mais peu après leur développement elles se couvrent en-dessous d'une poudre blanchâtre, ou d'une fleur d'un verd-glauc, due sans doute à l'exsiccation des sucs qui en sortent par la transpiration. C'est par leurs nervures transversales que ces feuilles se fendent.

Du sommet de la fausse tige ou du bourgeon sort la vraie tige, la tige à fleur qui prend son origine de la racine même, en enfilant l'amas des gaines de feuilles qui forment le bourgeon. La tige à fleur forme une panicule en épi terminal pendant de quatre pieds de longueur, c'est-à-dire, jusqu'au tiers de la longueur des feuilles, de trois pouces de diametre, composé de deux à trois étages ou paquets, chacun de quatre à cinq fleurs sessiles. Chaque paquet est enveloppé & accompagné d'une écaille triangulaire, concave, brune, qui tombe de bonne heure & presque dès son épanouissement. Comme ces deux ou trois paquets sont fertiles & qu'il n'en reste point au bout de la panicule qui forme le cœur, c'est pour cela que les habitans de Ternate l'appellent *cojo coffi malauw* qui, en langage Malays, signifie *bananier sans cœur*.

Chaque fleur est hermaphrodite, & consiste en un ovaire prismatique triangulaire un peu courbe, trois fois plus long que large, blanc-verdâtre, couronné par un calice aussi long que lui, composé de deux feuilles élevées, droites, blanc-verdâtres, lisses, roides, dont l'intérieure est demi-cylindrique, obtuse, concave, une fois plus longue que large, pendant que l'extérieure, qui est presque une fois plus longue, ressemble à une languette divisée à son extrémité en cinq crenelures: il contient une liqueur mielleuse, épaisse comme du blanc d'œuf. Six étamines sortent du sommet de l'ovaire: trois sont stériles sans antheres, une fois plus courtes que la corolle, pendant que les trois fertiles sont égales à sa longueur; leurs filets sont cylindriques, comprimés, obtus à leur extrémité, dix fois plus longs que larges, & font corps avec l'anthere qu'ils enfilent; l'anthere ressemble à deux lignes ou deux loges cylindriques, jaunes, marquées d'un sillon longitudinal, par lequel elle s'ouvre sur toute sa longueur, & répand une poussiere composée de globules épais, blancs, lisses & luisans. Au centre des étamines s'élève le style de l'ovaire qui est blanc, aussi long qu'elles, cylindrique à trois angles, marqué de trois sillons opposés aux trois angles de l'ovaire, & terminé par un stigmate ovoïde, oblong, à trois angles, tout convert de petits filets coniques, oblongs, lisses & luisans.

L'ovaire en mûrissant, devient un fruit de la forme & grandeur d'une corne de vache, ou d'un concombre, c'est-à-dire, courbé en demi-cercle, long de quinze pouces, du diametre de trois à quatre pouces, blanc-jaunâtre, marqué de trois angles obtus, & quelquefois de cinq dans toute sa longueur, à chair blanche, ferme, marquée intérieurement de trois divisions peu sensibles, qui indiquent autant de loges contenant chacune trois cens graines sphéroïdes, petites, lisses, luisantes, brunes, distribuées sur deux rangs, attachées horizontalement sans aucun filet au placenta, qui traverse le fruit comme un axe dans toute sa longueur. Quoique ce fruit ne s'ouvre pas par son intérieur, par sa partie charnue, cependant lorsqu'il est bien mûr, son écorce s'ouvre, pour l'ordinaire, par les angles en trois valves ou lanieres,

semblables à un cuir verdâtre, de deux lignes d'épaisseur. Le placenta qui porte les semences s'unit aux trois cloisons charnues, qui vont se rendre à chaque angle du fruit, & s'unir aux bords de chaque valve. Le point germinant & saillant de chaque graine est placé à un de ses côtés.

Variétés. Quelquefois on voit deux ovaires réunis par une monstruosité qui les rend gémeaux. Quelquefois aussi le fruit, au lieu d'être partagé en trois loges est divisé en quatre, par un excès monstrueux; ce n'est que dans ce cas qu'on y voit cette espèce de croix, que les premiers voyageurs Portugais assurent un peu trop généralement s'observer constamment dans ce fruit. Dans l'Inde aqueuse on distingue le *tando* en mâle & en femelle; le mâle a le fruit plus long, plus dur, plus verd; la femelle l'a plus jaune, plus tendre.

Culture. Le *tando* croît en abondance dans les îles de Key, d'où on le porte tous les ans en vente à Banda, où on l'appelle, comme il a été dit, *pissang-key* & *pissang-swackan*. Dès qu'une tige ou bourgeon a produit ses fleurs & fruits, elle meurt, mais elle reproduit à ses côtés, même dès la première année, quatre à cinq tiges ou bourgeons semblables, de manière que lorsque la première est morte, les seconds bourgeons de la première année produisent de même l'année suivante, où ils ont deux ans, & les autres ainsi de suite. Lorsqu'on veut les multiplier, on s'y prend ainsi: on détache de la souche les jeunes bourgeons qui s'élevent d'abord comme un cône de deux à trois pieds de haut, & on les transpose dans des fosses que l'on fonce avec un peu de cendres ou avec des plantes qu'on y brûle. Quelques-uns mettent dans ces fosses un peu de chaux, prétendant que le *bananier* produit plutôt ses fleurs & ses fruits. On les plante le soir quand la mer est pleine. Les habitans de Baleya enterrent ses bourgeons obliquement, couchés sur le côté, disant qu'il croît sur ce côté un second bourgeon qui s'éleve en arbre.

Le terrain le plus convenable au *bananier* est une terre grasse, en plaine, limonneuse, un peu saline, telle que celle des rives du fleuve de Gambie ou des îles du Bissao, telle enfin que celle où la canne de sucre réussit le mieux. Il se plaît aussi dans tous les terrains chauds, même sablonneux & pierreux, pourvu qu'ils soient humides, tels que sont les jardins du Sénégal depuis le fleuve Niger jusqu'à l'île de Gorée, & ceux d'Amboine. Lorsqu'on veut le planter autour des maisons, il faut lui destiner par préférence les lieux où l'on jette toutes les immondices, parce que la graisse, les sels & l'humidité qui sortent de ces matières, font un équivalent à une terre limonneuse & saline.

Le *tando*, ainsi que toutes les autres espèces de *bananier* à gros fruit, fleurissent & fructifient, au plus tard, au bout de deux ans, c'est-à-dire, dans le courant de la seconde année, les uns plutôt, les autres plus tard, à proportion de la chaleur du terrain, & de la force qu'avoit le bourgeon lorsqu'on l'a planté. Néanmoins Rumphe dit qu'à Amboine, dans les cantons montueux, voisins des forêts occidentales & exposés à des pluies froides, il y en a qui sont trois ans à fructifier.

Si par hasard la panicule des fleurs a été rompue dès son origine, le bourgeon en repousse à ses côtés une seconde qui s'échappe à travers les gaines des feuilles qu'elle fend. Si c'est la tête du bourgeon ou de la tige qui est amputée sans que la panicule des fleurs soit endommagée, alors elle continue à pousser, mais ses fruits ne prennent ni toute leur grosseur, ni une maturité parfaite.

Récolte. Si on laissoit sur le régime les fruits jusqu'à ce que les derniers fussent mûrs, on risque-

roit de perdre les premiers qui seroient pourris ou enlevés par les chauve-souris ou autres animaux, le régime étant quelquefois un ou deux mois à mûrir en entier. Pour éviter cet inconvénient, on enleve chaque paquet de fruits à mesure qu'ils mûrissent, ou bien dès qu'on voit les premiers paquets jaunir, on coupe le régime entier pour le suspendre à la maison, après avoir couvert de chaux le bout coupé; alors on mange journellement les fruits à mesure qu'ils jaunissent & mûrissent. Il y en a qui, pour avancer leur maturité, les enveloppent dans des feuilles de la plante même, les mettent dans un trou fait au coin de leur case, & quelques jours après les retirent mûrs & plus jaunes que des coings. Ceux qui voyagent sur mer, plongent ce régime dans l'eau de la mer, & le suspendent ainsi à leur vaisseau.

Lorsque quelque tige de *bananier* a produit ainsi ses fruits, il faut la couper, afin que les rejettons ou cayeux collatéraux aient plus d'air; on en enleve même quelques-uns lorsqu'ils sont trop nombreux, pour laisser fortifier les autres. Un coup de hache ou de sabre suffit pour couper les tiges les plus grosses.

Qualités. En quelque endroit qu'on coupe le *tando*, il rend une liqueur un peu laiteuse ou blanc-verdâtre, très-abondante, d'une saveur d'abord douce & aqueuse, mais ensuite très-austère & astringente, qui, peu après, prend une couleur rougeâtre ou purpurine. Cette liqueur tache le linge & les habits sur lesquels elle tombe, & ne s'efface jamais. On la mêle donc au jus des feuilles du lablab ou pois de sept ans, qui donne une belle couleur verte, pour la fixer & l'empêcher de pâlir.

Usages. Malgré sa saveur astringente, le fruit du *tando* est d'un grand usage chez le peuple Malays, qui en fait sa principale nourriture. Pour le rendre mangeable il faut le faire cuire dans l'eau, ou rôtir jusqu'à ce qu'il devienne assez mou. On en recommande l'usage à ceux qui ont le ventre libre.

On a remarqué que les feuilles du *bananier* jettées au milieu des flammes, dans un incendie, les éteignent ou en diminuoient la force, autant par l'air humide qui en sort, que par la quantité d'eau qu'elles rendent. Lorsque les boutons de la petite vérole sont mûrs & commencent à se détacher, on enveloppe le malade dans les feuilles du *tando* pour procurer du soulagement.

Ses feuilles servent aux habitans des Moluques de nappes & de serviettes dans leurs repas. Lorsqu'elles sont seches sans s'être déchirées, on leur donne avec une pierre lisse ou une porcelaine, un poli appelé *bilalo*, d'où vient le nom de *bia bilalo*, qu'on donne à ces coquillages. Par ce moyen elles sont lissées & unies comme un papier brun & fin. De ce papier les Malays font de petits rouleaux, longs de quatre à cinq pouces, dans lesquels ils enveloppent du tabac sec; ils mettent le feu à leur extrémité, & introduisent l'autre bout dans leur bouche pour fumer. Ils s'en servent encore pour envelopper diverses choses, sur-tout du sucre ou des tablettes de sucre qu'on envoie quelquefois de cette façon en Europe. On peut aussi écrire sur cette sorte de papier des lettres; mais elles ne se conservent pas long-tems sans se briser.

Le cœur ou la substance moyenne qui formoit la tige à fleurs du *tando*, se sépare facilement des gaines des feuilles qui l'enveloppent. Sa partie inférieure qui est tendre, se coupe en morceaux, se cuit, & sert comme d'autres herbages pour nourrir les esclaves; la partie supérieure plus dure, se coupe en morceaux, & se cuit en bouillie pour engraisser les cochons. Les gaines des feuilles forment des espèces de canaux dans lesquels on peut envelopper des branches & des fruits verts de betel ou

de toute autre plante, pour être transporté au-delà des mers, & être en état d'être transplanté dans d'autres climats. Les éléphants aiment beaucoup cette plante, & lorsqu'on les en laisse approcher, ils savent la déraciner avec leur trompe, & lorsqu'on veut s'attacher ceux qu'on a récemment domptés, il suffit de leur présenter quelques-uns de leurs fruits mûrs.

Maladies. Parmi les maladies auxquelles le *tando* & sans doute les autres *bananiers* sont sujets, on peut compter une espèce de chenille épineuse qui est quelquefois très-commune en juillet, & qui en ronge toutes les feuilles en très-peu de tems. Rumphé en observa une si grande quantité en 1699, qu'elles en couvroient toutes les feuilles ayant toutes leurs têtes rangées en cercle. Ces chenilles sont longues comme le petit doigt, d'un blanc-pâle, à tête & queue jaunes & couvertes de poils longs & blancs. Elles portent sur leur tête deux épines en cornes noires, plus larges au sommet qui est couronné d'épines. Elles ont dix-huit jambes, dont six antérieures écailleuses, & dix postérieures membraneuses, dont deux sont vers l'anus.

Deuxieme espece. OCKI.

L'ocki ou le pissang-ocki, ou pissang-carbou des Malais, est une seconde espèce de *bananier* qui fournit moins de fruits que les autres : il n'en rapporte que cinq ou six par régime, de sorte qu'on n'en voit qu'un ou deux ou trois à chaque paquet. Ils sont longs de douze pouces, verdâtres, à chair blanche, muqueuse, d'une saveur austère & ingrate, & ils s'ouvrent pour l'ordinaire. Il n'a pas de cœur au bout de son régime non plus que le *tando*. C'est cette espèce que l'on nomme *gingua* à Cayenne.

Troisième espece. BANANE.

La banane ou le banana des habitans de la Guinée s'appelle *onsi* & *forisi* à Madagascar ; *maus*, *mauz*, *meus*, *almauz*, *ammaus*, chez les Arabes ; *abella*, en Ethiopie ; *dudaïm*, chez les Hébreux ; les Persans l'appellent *darach-mous*, les Espagnols *plantano-baraganete*. On voit bien que c'est par transport & par corruption qu'on le nomme *balatana* & *balatanna*, chez les Caraïbes de l'Amérique où il a été apporté sous ce nom, qui est dérivé du nom Indien *bala*, comme on le verra ci-après.

Cette plante, quoique des plus communes, n'a guère été décrite que par Prosper Alpin, & par Rochefort, dans son *Histoire des Antilles*, page 9. Elle croît dans toute l'Afrique, mais particulièrement à *Damiete* en Egypte & à Gambie. Ses feuilles ont dix à onze pieds de longueur, & près de trois pieds de largeur.

Sa panicule de fleurs a cinq à six pieds de longueur, & trois étages chacun de huit à dix fleurs hermaphrodites fertiles, disposées sur deux rangs, à trois étamines stériles. Les autres étages de fleurs sont stériles quoiqu'hermaphrodites, & accompagnés à leur extérieur d'une grande écaille épaisse : ils forment par leur assemblage une espèce de gros cœur rouge-brun. Chacune de ces dernières fleurs diffère des fertiles, en ce qu'elles ont six étamines d'égale grandeur & toutes fertiles. Le fruit qui leur succède a douze ou treize pouces de longueur & trois pouces de diamètre. Il est un peu courbé à son extrémité. Sa peau a deux ou trois lignes d'épaisseur : elle est jaune. Sa chair est amère & cotonneuse.

Qualités. Le *bananier* porte fruit tous les neuf ou dix mois au Bissao. Ce fruit est fort nourrissant ; mais son grand usage charge l'estomac, c'est-à-dire, l'affoiblit, parce qu'il se digère difficilement, qu'il engendre un chyle épais, & obstrue les intestins

& le foie. Les Egyptiens prétendent que crud ou cuit il excite à l'amour.

Usages. Son fruit se mange au Bissao, cuit sur les charbons ou sur le gril, ensuite assaisonné avec du sucre & de l'eau de fleur d'orange. Sa décoction se boit contre la toux & l'asthme, provenus d'une cause chaude ; contre la pleurésie, la péripneumonie ou l'inflammation du poumon, celle des reins, & la dysurie. L'écorce de son fruit sec corrobore les intestins. Les Egyptiens en mêlent la décoction dans le café, pour rechauffer le cœur dans les fièvres ardentes & pestilentielles. Ils ordonnent la poudre de cette même écorce infusée avec le café, dans les maux de cœur & d'estomac.

Les Portugais n'osent, dit-on, couper ces fruits avec le couteau, par superstition, parce qu'en les coupant en travers, ils croient, dans la figure qui s'y trouve marquée, reconnoître la croix de J. C. mais ce n'est qu'un Y : ils les coupent avec les dents. Au Bissao ils ne sont pas scrupuleux sur cet article. On les mange crus ou cuits au four, ou coupés par rouelles en trois morceaux sur le gril, ou coupés en deux en long, & séchés au soleil. On les mange au vin, à l'eau, au sel ; cuits enfin avec quelque graisse que ce soit. On donne le nom d'*embagnan* à une sorte de bouillie qui se fait avec des bananes. Les habitans de la Grenade, en Amérique, en font une espèce de pain qui est d'un grand usage parmi eux. Les *bananes* cuites avec leur peau dans de l'eau la rendent sucrée ; après avoir ôté leur peau, on les brasse pour en faire une boisson agréable.

Du reste le *bananier* ressemble entièrement au *tando*.

Sa graine est noire : elle ne se sème pas, parce qu'elle est trop long-tems à croître.

Remarque. Les Egyptiens croient, au rapport de Prosper Alpin, que le *bananier* est une production artificielle due à une greffe de la canne à sucre dans le tubercule de la racine du colocasia ; mais une pareille opinion mérite moins une réfutation qu'un mépris.

Quatrième espece. GABBA.

Les Malais appellent du nom de *gabba* ou *pissang gabba gabba* une quatrième espèce de *bananier*, dont Rumphé a donné une courte description sans figure à la page 131 de son *Herbarium Amboinicum*, volume V.

Il diffère du *bananier*, en ce qu'il est un peu plus petit dans toutes ses parties. Son fruit a onze pouces de longueur ; mais il est plus menu, ayant quatre ou cinq fois moins de largeur que de longueur, verdâtre ou verd-clair, à chair sèche comme la moëlle spongieuse des branches du fagou, appelée *dabba-gabba*. Il ne se mange point crud ; mais rôti sous les cendres chaudes ou frit dans la poêle. On en recommande l'usage à ceux qui ont la diarrhée. Le *cinga-bala* du Malabar paroît être de la même espèce.

Il y en a une variété appelée *femelle*, dont le fruit n'a que dix pouces de longueur, & est plus large & jaune dans sa maturité.

Cinquième espece. NERA.

Le *nera* ou *nera-nendera* des Malabares, cité par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, vol. I. page 20, sans figure, approche beaucoup du *gabba* & du *bananier*, dont il ne semble différer que par la couleur de son fruit, qui a environ 12 pouces de longueur, sur trois fois moins de largeur ; mais dont l'écorce est d'un rouge foncé, & la chair d'un rouge pâle.

Variétés. Cette espèce paroît avoir une seconde

variété, appelée *nerdera bala*, à fruit de même couleur, mais un peu plus court, c'est-à-dire, de onze pouces.

Le *curvo-codde* du Malabar, est une troisième variété du *nera*, à fruit rouge, encore plus court, & d'environ dix pouces de longueur.

Sixieme espece. CRO.

Le *cro* ou *croho*, ainsi nommé à Amboine, & *pissang-ubi* à Banda, a le fruit long de neuf pouces, presque trois fois moins large, assez droit, à trois ou quatre angles, verd extérieurement, jaunissant très-tard, à moëlle plus blanche, plus dure que dans les autres especes, & acide. On l'appelle aussi *croho-parampuan*, c'est-à-dire, *cro commun* ou *femelle*; c'est la premiere variété.

La seconde variété se nomme *croho lacki lacki*, c'est-à-dire, *cro mâle*: son fruit est plus long & toujours verd.

La troisième variété appelée *croho batu* par les Malays d'Amboine, a le fruit verd d'abord, mais jaune en mûrissant. Ses feuilles dans leur jeunesse ont quelques taches ou stries brunes.

Qualités. Quoique le *cro* soit une espece de *bananier* à gros fruit, il porte ses fruits six mois après avoir été planté, en sorte qu'il est le plus hâtif de ceux à gros fruit, ce qui fait qu'on lui donne une préférence pour la culture.

Usages. Le *cro* est la plante la plus utile de toutes celles qui se cultivent dans l'Inde, plus utile même que le *cocotier*, parce qu'elle y est répandue plus généralement. C'est elle qui fournit la premiere nourriture à l'homme, au moins dans toute l'Inde aqueuse, c'est-à-dire, dans toutes les îles Moluques & adjacentes, où le riz & les autres grains ne sont pas aussi abondans que dans l'Inde ancienne. Pour en nourrir les enfans, on le fait rôtir sous les cendres: il vaut mieux cuit ainsi, que bouilli dans l'eau, qui le rendroit plus pâteux, plus lourd, moins facile à digérer. La mere le mâche & le transmet de sa bouche dans celle de l'enfant comme une bouillie. Lorsqu'il est endormi ou qu'il ouvre difficilement la bouche, sa mere le fait pleurer, afin de lui faire ouvrir la bouche; alors elle lui introduit cette pâte, & s'il refuse de l'avaler, elle lui presse les levres par les côtés, de maniere qu'elle le force ainsi à l'avaler. Telle est la premiere nourriture des enfans des Indiens pendant les sept à huit premiers mois; on ne leur en donne point d'autre, jusqu'à ce qu'ils soient en état de digérer le riz & les autres nourritures plus solides.

Lorsque les fruits du *cro* sont parvenus à leur grosseur ou seulement à la moitié de leur grandeur, on coupe le *djantong*, c'est-à-dire, le cœur ou le bout du régime des fleurs, qui ne doit pas donner de fruits, on le fait rôtir sur les charbons, on le dépouille de son écorce, en conservant les écailles qui enveloppent les paquets de fleurs; on coupe le tout en petits morceaux, & on le fait cuire dans du jus gras de viandes, ou dans de l'eau de cocos, ce qui fait un herbage assez agréable au goût.

Septieme espece. ALPHURU.

Les Malays appellent *alphuru* ou *pissang-alphuru*, *pissang-ceram*, une autre espece de *bananier*, dont Rumphé a donné une figure assez bonne, mais incomplète, page 138, pl. LXI, fig. III, de son *Herbarium Amboinicum*, sous le nom de *musā al-phurica sive ceramica*. Les habitans d'Hitoë l'appellent *kula hatuan*.

Cette plante est comme demi-sauvage, semblable au *tando* ou au *bananier*; mais la panicule ou le régime de ses fleurs a cinq pieds de longueur;

il porte à son origine trois feuilles semblables à celles de la tige, un cœur de fleurs stériles, & trois paquets très-distans, chacun de onze fruits disposés sur deux rangs. L'axe du régime est strié entre les paquets.

Ses fruits sont longs de neuf pouces, à peine deux fois moins larges, couronnés par une tête obtuse, qui conserve quelques vestiges des feuilles de leur calice. Leur écorce est épaisse, jaune-pâle; elle se fend quelquefois droit; mais plus souvent obliquement, & renferme une chair blanchâtre, acide & visqueuse, qui contient des graines noirâtres.

Qualités. L'*alphuru* croît en quantité dans la grande île de Ceram, sur tout au quartier de Lissabatam, & sur la côte boréale.

Usages. Les *Alphores*, qui sont les habitans naturels & sauvages de la grande île de Ceram, font de ce fruit leur nourriture journaliere, & le mangent tant crud que cuit sous les cendres. Les habitans d'Hitoë à Amboine, le cultivent plutôt à cause de sa rareté, qu'à cause de son goût qui est sauvageon.

Variétés. L'*alphuru* transplanté à Amboine dans le quartier d'Hitoë, dégénere, & donne des fruits plus petits, longs de sept pouces, deux fois moins larges & peu goûtés.

Huitieme espece. MEDJI.

Le *medji* ou *pissang-medji*, dont le fruit a été figuré par Rumphé, vol. V. de son *Herbarium Amboinicum*, pag. 131, pl. LX, fig. G, sous le nom de *musā mensaria*, est nommé *byo cohuhu* à Baleya. C'est sans doute le *buembala* du Malabar, le *cadolini* des Portugais, & le *cadelafon* de Scaliger.

C'est de toutes les especes qui croissent à Amboine, celle qu'on préfere pour les tables, comme on fert le *radja* à Batavia, à cause de la grosseur & de la bonté de ses fruits. Ils sont droits, ou fort peu courbes, longs de sept à neuf pouces, trois fois moins larges, communément ronds ou marqués de cinq angles si légers, qu'on n'en distingue guere que trois. Ils mûrissent facilement, jaunissent, deviennent mous au tact, & s'écorcent très-aisément. Leur peau est épaisse; mais fragile. Leur moëlle ou chair est plus blanche que dans les autres especes, brillante dans sa cassure comme du sucre raffiné, & d'un goût aussi doux, aussi délicat que si l'on y eût mêlé de l'eau de rose: elle approche aussi de la figue ou de la pomme cuite avec du beurre & du sucre. Ce fruit pourrit aussi facilement qu'il mûrit. Il ne vaut rien rôti ni frit, à moins qu'on ne l'emploie à demi-mûr; autrement il faut le manger crud. On le fert sur les tables au dessert, & c'est delà qu'il tire son nom de *medji* ou *pissang-medji*, qui veut dire *bananier des tables*. Les Malays le mangent avec un morceau de *sagou*, de *baggea* & de *nanari*. Les Hollandois y mêlent un morceau de pain & de fromage.

Sa tige croît un peu plus haut que dans les autres especes, & ses feuilles sont variées de nombre de taches brunes.

Qualités. Ses tiges & ses feuilles sont ameres, c'est pourquoi on ne mange point son cœur, & on ne fume point du tabac avec ses feuilles, comme avec les especes précédentes.

Variétés. Il y a une variété de cette espece que l'on nomme *mâle* à Amboine. Son fruit est plus court & taché de noir; il paroît être le *turenale-bala* du Malabar.

Neuvieme espece. DJERNANG.

Le *djernang* ou *pissang-djernang* des Malays, c'est-à-dire, le *bananier* à pointe, appelé *acuumpissang* par Rumphé, parce que son fruit conserve

à son sommet le style de la fleur, qui y forme une espece de pointe, differe assez du medji, dont il a toutes les qualités.

Son fruit est droit, long de huit pouces, plus de trois fois moins large, triangulaire, à écorce plus adhérente, à chair rouffâtre, quoiqu'aussi luisante, mais plus acide.

Son régime a sept pieds de longueur, & mene à maturité jusqu'à 17 paquets ou *sickats*, chacun de 15 fruits, enforte qu'il porte jusqu'à 250 fruits, qui mûrissent tard à proportion de leur grand nombre; cela va jusqu'à quatre mois. Ces régimes font la charge d'un homme; on est souvent obligé de les soutenir d'un pieu pour les empêcher de rompre.

Dixieme espece. BARATSJO.

Les Malays appellent *baratsjo* ou *pissang-baratsjo*, ou *pissang culit tabal* une autre espece de medji, que les habitans de Ternate appellent *cojocoratsje* ou *pissang-maas*, & les Hollandois *bolwanger* & *warangan*.

Son fruit ressemble à celui du djernang, c'est-à-dire, qu'il a la chair rouffâtre, pâle; mais il n'a que sept pouces de longueur. Il est pentagone, à écorce très-épaisse: sa chair mollit comme de la cire; mais on ne le mange point crud qu'il ne soit bien mûr, autrement on le fait rôtir ou frire.

Onzieme espece. CUTSJUPAU.

Le cutsjupau, ou putjoe pau, ou pissang-mera des Malays, ne differe du baratsjo qu'en ce que son fruit, qui a aussi sept pouces de longueur, est brun extérieurement & mêlé de jaune. Sa chair est blanche & acide.

Sa tige, la base de ses feuilles & de sa panicule de fleurs, sont purpurines ou d'un pourpre verdâtre.

Douzieme espece. SALPICADO.

Le salpicado ou pissang-salpicado des Malays, differe du cutsjupau, en ce que son fruit, qui est de la même grandeur, est jaune extérieurement & piqueté de noir, comme l'espece de vêtement appelé *salpicado*, parce qu'il est taché comme de grains de sel rouges sur un fond blanc.

Il est commun à Ternate & très-rare à Amboine. On le mange crud comme le medji auquel il est un peu inférieur.

Treizieme espece. BACOVO.

Le bacovo de Guinée, autrement appelé *bacove* par les François, *bacoven* par les Hollandois, *bacoucou* à Cayenne, *bacoba* ou *pacoba* au Brésil; *pacore* selon Marcgrave, page 137 de son *Histoire du Brésil*, *pacoaire* selon Lery, *pacona* & *pacoros* selon Garcias, est une autre espece de bananier que les Portugais appellent *cenorins* & *senoriens*, selon Lincot. C'est le cadali bala du Malabar, & le plantanguinea des Espagnols.

La bacove a la tige verd-jaune, tachetée de noir, & les feuilles bordées de rouge. Son régime porte dix paquets de fleurs fertiles, chacun de douze fruits, c'est-à-dire, environ cent à cent vingt-cinq fruits très-ferrés, droits, presque cylindriques, longs de six pouces, deux fois moins larges, jaunes, à écorce fine & chair blanc-jaunâtre très-délicate & d'une odeur suave, qui se mange crue.

Variétés. L'erada-cadali du Malabar en est une premiere variété encore plus délicate, à laquelle on donne la préférence.

Le scheru-cadali est une seconde variété un peu plus petite.

Quatorzieme espece. SWANGI.

Le swangi ou pissang-swangi, c'est-à-dire, *bana-*

nier sauvage, a le fruit long & gros comme le bacovo, mais triangulaire & irrégulier, de maniere qu'un des côtés est plus étroit que les deux autres. Sa chair est d'un jaune foncé, rouffâtre, ferme, acide & austere, de maniere qu'on ne peut le manger crud, mais cuit ou frit. On le prépare même en bouillie pour les enfans au défaut du *cro*, quoiqu'il lui soit bien inférieur.

Sa tige est plus haute que dans les autres especes. Sa panicule porte peu de paquets ou *sickats* de fleurs fertiles ou de fruits. Son cœur est beaucoup plus court & plus épais que dans les autres especes.

Usages. Sa racine, pilée dans l'eau, se donne dans les vertiges causés par des nourritures mal saines.

Quinzieme espece. BIDJI.

Les Malays appellent *bidji* ou *pissang bidji*, *pissang batu*, & les Malabares *calem bala*, une quinzieme espece de bananier fort approchante du bacovo, dont Rumphe a figuré le fruit, page 132, pl. LX, fig. F, de son *Herbarium Amboinicum*.

Il en differe en ce que sa tige, ses feuilles & son cœur, *djantong*, sont entièrement vertes comme dans le tuca, n°. 18. Il multiplie aussi bien davantage, en forte qu'en peu de tems ses rejettons ont bien-tôt couvert un grand espace. Son fruit a six pouces de long, mais il est plus renflé, arrondi sans côtes, une fois & demie mois large, tout verd, à peau épaisse, chaire molle & douce, pleine de grains en osselets, durs, noirâtres, semblables à ceux du pivoine, & qu'il faut fucer & rejeter.

Usages. Ce fruit se mange rarement crud; mais on le rôtit, & on en ordonne l'usage pour arrêter les cours de ventre.

Seizieme espece. BALA.

Le bala est le bananier le plus commun au Malabar & au Sénégal. Van-Rheede en a donné une figure assez complete sous ce nom Malabare, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. I, p. 17, pl. XII, XIII & XIV. Les Brames l'appellent *kely*. Pline l'a indiqué, comme nous l'avons dit ci-dessus, sous le nom de *pala*, dans son *Histoire naturelle*, livre XII, chapitre 6, où il appelle son fruit *ariena*. C'est l'iminga ou l'ininga de Soffala, le figo d'orta, c'est-à-dire, *figuer de jardins des Portugais*.

Il ne differe presque de la bacove que par la grandeur & par ce qui suit. Sa tige a douze pieds de hauteur, sur environ un pied de diametre; elle est verd-jaune, tachée de rouge sanguin ou noirâtre. Ses feuilles ont six pieds de longueur, & deux fois & demie à trois fois moins de largeur, bordées de pourpre, marquées de deux cens stries transversales, terminées par un petit fil qui se flétrit & tombe bien-tôt, & portées sur un pédicule long d'un pied ou cinq fois plus courts qu'elles & tacheté de rouge.

La panicule des fleurs n'a guere que quatre à cinq pieds de longueur sur trois pouces de diametre. Elle est semée de poils très-longs, lisses, unis, luisans, & fort d'une gaine triangulaire, longue de deux pieds, deux fois moins large, striée de soixante nervures longitudinales, verte au milieu, d'un rouge foncé à ses bords & qui tombe de bonne heure. Cette panicule consiste en 50 paquets, chacun de quatorze à seize fleurs rangées sur deux rangs, chaque paquet étant recouvert par une écaille triangulaire rouge-noire, longue de trois à quatre pouces, deux fois plus longue qu'elles & qu'elle n'est large, ridée ou striée longitudinalement. De ces paquets il n'y en a que cinq qui portent des fleurs fertiles ou des fruits, les autres pendent sous la forme d'un cœur ou d'un œuf pointu d'environ quatre à cinq pouces de longueur.

Toutes ces fleurs sont hermaphrodites, comme

dans le tando & le *bananier*, mais les inférieures qui sont fertiles différent des stériles en ce que le calice est deux fois plus court que l'ovaire dans les fertiles, & au contraire, deux fois plus long dans les stériles; que toutes ont cinq étamines égales, & non pas six comme dans le tando; mais celles des fleurs fertiles n'ont pas d'antheres, & ont besoin par conséquent d'être fécondées par les fleurs stériles. Leur stigmate n'est pas oblong, mais sphérique un peu comprimé, comme triangulaire, fillonné entre chaque angle, & velouté de poils coniques blancs très-denses. L'ovaire qui est d'abord cylindrique un peu triangulaire, trois fois plus long que large, devient en mûrissant une baie ovoïde, droite ou très-peu courbe, arrondie ou marquée de trois angles obtus, deux fois plus longue que large, à écorce assez épaisse, jaune-verdâtre, lisse, s'ouvrant par les angles en trois valves, qui enveloppent une chair jaunâtre, dense, luisante, molle, à trois loges, douce au goût, comme pâteuse, un peu sèche, peu sucrée, assez semblable à la chair de la pomme, mêlée avec celle de la figue. Chaque régime porte environ quatre-vingts de ces fruits sur une longueur de deux à trois pieds. Ils se mangent crus & jamais cuits, à moins qu'ils ne soient pas encore assez murs: leurs graines ne mûrissent que très-rarement & en quantité.

Qualités. Le bala commence à fleurir communément six mois après qu'il a été planté. Son fruit est de facile digestion, mais il est plus salutaire aux estomacs chauds des habitans des tropiques, qu'aux estomacs froids des Européens. Il tourne facilement en putréfaction, éteint l'appétit par sa viscosité & excite des vents. Suivant Avicenne, Razes, & les autres médecins Arabes, il donne peu de sucs nutritifs, dégénère facilement en une pituite bilieuse, corrompt ou fatigue l'estomac, ôte l'appétit, & ne convient qu'aux gens qui ont quelques attaques de chaleur à la poitrine, aux poumons, au foie & aux reins, parce qu'il est fort diurétique. Il excite aussi à l'amour.

Usages. Sa racine pilée se boit avec le lait, pour appaiser les vertiges. Son eau se boit aussi avec le sucre dans les ardeurs des reins & d'urine: elle rétablit ceux qui ont été fatigués par les remèdes mercuriels, & ceux qui ont avalé des poils par imprudence. L'axe du régime des fruits pilé avec le miel, se mange pour les maux des yeux. Ses fruits coupés en morceaux, & frits dans le beurre ont la même vertu.

Dix-septième espece. MANNEMBALA.

Le mannembala du Malabar ressemble au bala; mais il a les feuilles plus grandes & plus épaisses; son fruit a quatre pouces de longueur, & à peine deux fois moins de largeur; il a quatre angles bien faillans; l'écorce épaisse, jaune; la chair grasse, jaune, comme huileuse, d'une faveur très-douce & très-agréable.

Dix-huitième espece. TUCA.

Les habitans de Ternate appellent *tuca* ou *tucaduffa* la dix-huitième espece de *bananier*, dont Rumphe a figuré le fruit au *vol. V*, de son *Herbarium Amboinicum*, p. 137, pl. LXI, fig. 2, sous le nom de *musa uranoscopus* qui répond au nom Malays *pissang toncat langit* ou *tundjo-langit*, qui exprime la singularité qu'à son régime de monter en-haut dans la partie inférieure qui porte les fruits élevés au contraire des autres qui les portent pendans. Les habitans de Ceram expriment la même chose par leur nom de *tema tenalla lanit*.

Cette espece croît naturellement dans la plage boréale de l'île de Ceram; elle est très-rare à

Amboine, & on n'en voit guere dans les autres îles Moluques que dans les jardins des curieux qui l'élevent à cause de sa singularité.

Sa tige, ses feuilles, son régime & le cœur même, qui est à son extrémité, sont entièrement verts, comme dans le bidji n°. 15. Son régime a cinq ou six pieds de long, il consiste en plus de cent paquets de fleurs dont les six ou sept premiers seulement sont fertiles; les cinquante derniers forment un cœur long d'un pied: chaque paquet contient dix à douze fruits distribués sur deux rangs.

Chaque fruit est ovoïde, obtus, droit, long de quatre pouces, une fois moins large, marqué de quatre à cinq angles, brun ou rouge avec des stries noirâtres, à chair jaune, visqueuse, acide d'abord, ensuite assez douce dans la maturité, d'une odeur sauvage, à trois loges contenant chacune deux rangs de graines brunes applaties.

Qualités. Le tuca fleurit tous les six mois; son suc est rouge de sang.

Usages. Son fruit ne se mange point crud, parce qu'il irrite la bouche; mais cuit légèrement sous les cendres il prend une consistance visqueuse, lente, & une faveur fade, mais douce, qui le rend mangeable sans danger. Les habitans de Ceram dans le district de Tanoena, le mangent avec fureur, pendant que dans d'autres endroits on en craint l'usage parce qu'il teint l'urine en rouge, il la provoque sans peine & sans douleur.

Dix-neuvième espece. COFFO.

Le coffo de Mindanao, appelé *kula-abbal* à Amboine, *pissang-utan* par les Malays, & *musa sylvestris* par Rumphe, qui le décrit sans figure dans son *Herbarium Amboinicum*, *vol. V*, page 139, est une autre espece de *bananier* qui, quoiqu'inculte & entièrement sauvage, a cependant des maîtres qui s'en réservent la propriété.

Sa tige a la hauteur du sagou, c'est-à-dire, de vingt à vingt-cinq pieds, & la grosseur de celle du cocotier, c'est-à-dire, de près de deux pieds, noirâtre à son extérieur, composée de gaines comme dans les autres especes, mais d'une substance plus dure, plus solide: ses feuilles sont aussi plus grandes, plus fermes, d'une couleur plus noire.

Ses fruits sont ovoïdes, obtus, longs de trois pouces, une fois & demie moins larges, ronds, verts, durs, à chair sèche, peu propre à être mangée, mais seulement à être sucée, douce, d'une odeur suave, pleine de graines en osselets.

Qualités. Le coffo se trouve à Mindanao appelé proprement *Manginada* qui est la partie orientale des îles Philippines; on le trouve aussi à Sangi, ou pour parler plus correctement, à Sangir, où il croît dans les forêts sans culture, ainsi que dans la grande île de Gelolo, sur-tout dans la partie appelée *Bata-Tsjina*, & à Manado où croît le sagu dans des forêts fort arides. Les seigneurs de ces cantons s'en réservent la propriété, quoiqu'ils n'en fassent aucune culture.

Usages. Des gaines ou pellicules des feuilles qui forment leurs tiges, les habitans de Mindanao & de Sangir ont l'art de tirer des fils dont ils font deux fortes de toiles à vêtemens, qu'ils appellent *coffo*, dont la couleur est jaunâtre, à peu-près comme celle d'une toile de chanvre qui n'a pas encore été blanchie à l'air ou au soleil. La plus commune de ces toiles est formée de fils grossiers teints en noir, en rouge ou en jaune, dont on fait les bastes & les carikams. L'autre est fine & luisante comme de la soie; on la teint en noir, ou bien on la peint de diverses figures d'animaux & de fleurs, pour décorer les lits, les canapés, les appartemens des grands seigneurs des Moluques, & pour faire des robes

légères d'été aux dames du pays. L'écorce extérieure la plus épaisse de ces gaines de feuilles, leur fournit des fils grossiers pour faire des cables & des cordages. A Manado ils en forment des especes de sacs dans lesquels ils dorment. Leur maniere de tirer ces fils consiste à enlever d'abord la premiere pellicule de ces gaines; ensuite ils les fendent avec des pointes de roseaux ou des couteaux de bois de bambou ou de fer, en des fils aussi fins qu'ils desirent. De ces fils ils ourdissent des pieces de toiles assez courtes, dont ils joignent ensuite les morceaux, mais toujours de maniere qu'on voit leurs points de couture. Les habitans de Ternate & de Gelolo, qui habitent la côte maritime, & qui font des especes de montagnards & de sauvages, plus accoutumés à faire la guerre qu'à cultiver, ignorent l'art de faire de la toile, & ne font aucun usage du coffo. Ceux d'Amboine emploient seulement les fils de son écorce pour en faire des lignes de pêche, ou pour attacher leurs hains & hameçons. Il paroît par la relation de Dapper, que les habitans d'Eringdrane, qui est sur la partie orientale de l'île de Madagascar, ont cette même plante dont ils font des toiles pour s'habiller, comme ceux de Mindanao.

Les civettes aiment beaucoup le fruit du coffo, & on s'en fert comme d'appât pour les prendre.

L'axe du régime du coffo pilé ou concassé légèrement, & macéré dans l'eau pendant une nuit, se boit comme un sudorifique très-puissant dans les petites véroles qui ont peine à se développer, parce qu'elle fait fortir les boutons, en portant au-dehors la grande chaleur qui se concentroit d'abord intérieurement autour du cœur.

Variétés. Cette espece a une variété dont la tige est toute verte ou blanchâtre comme celle des bananiers cultivés & plus haute, mais elle est moins estimée que la brune.

Vingtieme espece. FANA.

Les habitans de Ternate appellent du nom de *fana*, & ceux d'Amboine *kula-abbal*, une autre espece de coffo qui est désigné dans quelques dictionnaires, par le nom *abaca*, corrompu de celui d'*abbal*, & qui est commun à Amboine, dans les forêts de Sagon & dans d'autres lieux incultes, dans des vallées froides au bord des torrens, dans des précipices creusés par les tremblemens de terre.

Le *fana* est beaucoup plus petit que le coffo. Sa tige a à peine seize pieds de hauteur & un pied de diametre. La panicule de ses fleurs est courbée à son extrémité, elle ne porte que quatre paquets ou *sickats* de fruits qui sont noirs dans leur maturité, longs de deux pouces & demi, & du reste semblables à ceux du coffo.

Variétés. Cette espece a, comme le coffo, une variété à tige verte un peu plus forte.

Vingt-unieme espece. ABU.

Les Malais appellent des noms *abu*, *pissang abu*, & *soldado* ou *pissang-soldado*, une autre espece de bananier à tige haute de huit à dix pieds au plus, à fruit long de deux pouces & demi, de moitié moins large, ovoïde, un peu comprimé ou aplati, blanc-jaune ou cendré, à chair visqueuse fade, & qui ne se mange que rôtie ou frite.

Vingt-deuxieme espece. BOMBOR.

Le bombor ou *pissang-bombor* des Malais, qui est le *kula-keker* ou l'*ure-rerel* des habitans d'Amboine, differe du précédent *abu*, en ce que ses fruits, quoique de même longueur, sont ovoïdes, nullement comprimés, marqués de trois à quatre angles légers, semblables à un œuf de poule, c'est-à-dire, de moitié plus longs que larges, blancs-jaunâtres, à

chair blanche, acide-austere, & qui se mange non pas crüe, mais rôtie.

Vingt-troisieme espece. RADJA.

Le nom de *radja* ou *pissang radja* ou *bananier royal*, que Rumphe appelle *musa regia*, au volume V, page 131 de son *Herbarium Amboinicum*, a été donné par les Malais à l'espece qui est préférée à toutes les autres à Batavia, pour être présentée en dessert sur les meilleures tables, comme on fert à Amboine le *medji* à son défaut. Il y a apparence que c'est le *canimbala* du Malabar. C'est peut-être le figuier d'Adam, *pomum paradisi*, de Cardan & des Chrétiens d'Egypte & de Syrie qui croient que ce fut le fruit qui tenta Eve.

Il differe du bombor en ce que sa tige n'a que sept à huit pieds de hauteur; son fruit n'a guere plus de deux pouces de longueur, sur une fois moins de largeur; il est lisse, ovoïde, moins renflé, uni, sans côtes, sans angles; il a l'écorce mince, jaune-dorée, très-facile à enlever, la chair tendre, blanche, luisante comme du sucre, d'un goût de figue mêlé avec celui de la pomme. Il n'est bon que crud.

Vingt-quatrieme espece. CANAYA.

Le *canaya* ou *pissang-canaya puti*, ou *sussu* ou *pissang sussu* des Malais differe du *radja* en ce que 1°. sa tige & ses feuilles sont brunes, mais recouvertes d'une farine blanche, qui peut s'enlever aisément en les raclant avec un couteau; 2°. son fruit a deux pouces de longueur & à peine un pouce d'épaisseur; 3°. il est anguleux, jaunâtre, terminé par son style qui ressemble à un mamelon; 4°. sa chair est assez ferme & acide; 5°. il ne peut se manger crud, mais seulement rôté ou frit; il n'est pas beaucoup estimé; 6°. il fructifie dès le quatrieme ou le cinquieme mois qu'il a été planté; c'est le plus hâtif de tous, ainsi que les suivans.

Vingt-cinquieme espece. TENA.

Le *tena* ou *tena-telile* des habitans de Luhu, que les Malais appellent *pissang-canaya kitsjil*, differe des précédens.

Sa tige s'élève à peine à la hauteur de six pieds. Ses feuilles n'ont guere que trois à trois pieds & demi de longueur.

Ses fruits croissent au nombre de 200 sur chaque régime: ils y sont très-ferrés & si bas, qu'on peut y porter la bouche & les manger sans les cueillir. Ils n'ont guere qu'un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur. Leur écorce est jaune, lisse, très-mince, fragile & très-difficile à enlever. Leur chair ferme, aigrelette, est meilleure cuite dans l'eau que crue, alors elle a le goût de la figue.

Culture. Le *tena* aime les lieux fauyages & les montagnes où la terre est grasse mais pierreuse & brune. Les habitans d'Amboine le plantent communément aux bords de la mer, afin que ses tiges & ses fruits soient plus petits, & par-là plus hâtifs & de meilleur goût. Il porte ses fruits quatre ou cinq mois après avoir été planté, mais il produit peu de rejettons du pied.

Vingt-sixieme espece. TRANG.

Les Malais donnent le nom de *trang* & de *pissang bulang trang* à une autre espece de bananier de la grandeur du précédent, mais dont la tige & les feuilles sont jaunes, & le fruit luisant & blanc, surtout lorsqu'il est éclairé.

Vingt-septieme espece. JACKI.

Le *jacki* est une autre espece de bananier encore plus petite que le *trang*. Les habitans d'Amboine l'appellent

L'appellent *kula bey*, ceux de Baleyá *buo lutton*, & les Malays *jacki* ou *pissang-jacki*, que Rumphe rend par le nom de *musa-simiarum*, c'est-à-dire, *bananier des singes*, au volume V de son *Herbarium Amboinicum*, page 138, où il donne une bonne figure de son fruit, planche LXI, figure A.

Il se trouve dans les forêts d'Amboine & à Baleyá, mais il est assez rare.

Sa tige n'a guère que cinq pieds de hauteur. Ses fruits sont très-ferrés sur le régime, ovoïdes, droits, longs d'un pouce & demi, une fois moins larges, arrondis sans angles sensibles, pointus à leur extrémité qui est terminée par une espèce de style cylindrique. Ils sont jaunes, à chair blanche douce, sans graines apparentes, & recouverte d'une peau très difficile à enlever.

Usages. Quoique son fruit soit bon à manger crud, on le néglige à cause de sa petitesse, & on l'abandonne aux singes.

Vingt-huitième espèce. SCHUNDILA.

Le schundila ou schundila-canim-bala du Malabar, ne diffère du jacki qu'en ce que son régime est tout couvert de fruit, c'est-à-dire, de fleurs toutes fertiles.

Vingt-neuvième espèce. BANGALA.

Les Malabares regardent encore comme une espèce de *bananier*, le bangalá, qu'ils appellent aussi *bangala bala*, dont les fleurs sont d'un bleu tirant sur le brun.

Remarques. On voit par la description de ces vingt-neuf espèces de *bananier*, 1°. que toutes ont des fleurs hermaphrodites, dont les supérieures sont stériles dans la plupart; 2°. que les fleurs fertiles ne diffèrent des stériles qu'en ce que leur fleur est plus courte, & que leurs étamines sont sans anthers.

M. Linné s'est donc trompé, lorsqu'il a désigné le *bananier* par la dénomination suivante: *Musa*, 1. *paradisaca*, *spadice nutante*, *floribus masculis persistentibus*, & le *bacovier* par celle de *musa*, 2. *sapientum*, *spadice nutante*, *floribus masculis deciduis*, puisque 1°. ces fleurs ne sont pas mâles, mais hermaphrodites complètes; 2°. ces fleurs hermaphrodites, qu'il appelle mâles, restent, pour la plus grande partie, dans ces deux espèces, & dans la plupart des autres, sous la forme d'un cœur, comme nous l'avons expliqué.

Il y a encore deux autres erreurs dans le caractère générique que M. Linné assigne au *bananier*, *musa*, dans son *Systema naturæ*, édition de 1767, page 667. Il lui attribue six étamines, *filamenta sex*, *quorum quinque perfecta*; mais il n'y a que les grandes espèces, comme le tando, la banane, &c. qui aient six étamines, celles à petit fruit, comme la bacove, n'en ont que cinq, & toutes sont complètes avec des anthers dans les fleurs stériles, quoique M. Linné dise qu'il n'y en a que cinq de telles. La quatrième erreur de cet auteur consiste en ce qu'il prétend que les fleurs fertiles n'ont qu'une seule étamine de parfaite; *pistillum hermaphroditi filamento unico perfecto*: mais toutes ont le même nombre de filets que les fleurs stériles, c'est-à-dire, cinq à six selon les espèces, mais pas un de ces filets n'a d'anthere.

Tant d'erreurs commises par un botaniste de la célébrité de M. Linné, non-seulement sur le *bananier*, mais encore sur tant d'autres plantes étrangères, qui n'étoient pas plus difficiles à bien caractériser, ne font que confirmer ce que nous avons dit ailleurs, qu'il falloit absolument voir fleurir ces plantes dans leur pays natal, ou s'en rapporter entièrement à ceux qui les y ont observées, si l'on ne veut pas

risquer d'être trompé par les irrégularités que montrent celles qui fleurissent par des chaleurs artificielles dans nos climats froids. (M. ADANSON.)

* § BANARA ou BANARES, (Géogr.) ville d'Asie au Mogol, & BENARES, ville de l'Indostan sur le Gange, sont une seule & même ville. Voyez le *Dictionnaire Géogr.* de la Martinière, au mot *Banara*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BANCAL, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) arbre d'un nouveau genre dans la famille des aparines & du café, ainsi nommé par les Malays, qui l'appellent encore *banckal lacki lacki* & *dannkitsjil*, ce que Rumphe a exprimé en latin par le nom *bancalus mas* & *parvisolia*, seu *bancalus major latifolia*, au volume III, page 84, de son *Herbarium Amboinicum*, où il en a donné une très-bonne figure, quoique sans détail, à la planche LV, figure 1.

C'est un arbre haut de 30 pieds, à tronc droit, élevé de dix à douze pieds, d'un pied environ de diamètre, couronné par une cime sphéroïde, très-dense, de branches ferrées, vertes, opposées en croix, menues, médiocrement longues, & ouvertes sous un angle de 45 degrés.

Ses feuilles sont opposées en croix, assez près à près, garnissant les branches d'un bout à l'autre, au nombre de trois paires. Elles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, entières, lisses, unies, relevées en-dessous d'une grosse nervure longitudinale, ramifiée sur les côtés, en sept à huit paires de côtes opposées & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique assez court. A l'origine de chaque paire de feuilles, on voit sur les côtés des branches deux stipules triangulaires, deux fois plus longues que larges, qui y sont appliquées & opposées comme les feuilles.

Au sommet de chaque branche on voit une semblable paire de stipules, qui contient pour l'ordinaire une liqueur jaune & gluante. C'est d'entre ces deux stipules, que sort un péduncule égal à la longueur de la moitié des feuilles, couronné d'une tête sphérique, de cinq à six lignes de diamètre, portant une centaine de fleurs hermaphrodites, à étamines blanches, séparées les unes des autres par une écaille. Chaque fleur porte sur le sommet de l'ovaire qui est turbiné: elle consiste en un calice cylindrique d'une seule pièce, marqué sur ses bords de cinq dentelures égales, d'une corolle blanche d'une seule pièce, en entonnoir, à tube long, partagé en cinq divisions triangulaires égales, & en cinq étamines plus longues que la corolle. Le style qui part du centre de l'ovaire, égale la longueur des étamines, & est divisé à son extrémité en deux stigmates demi-cylindriques, blanchâtres, veloutés.

Chaque ovaire, en mûrissant, devient une baie à une loge, qui contient plusieurs graines brunes, menues comme des grains de sable. L'assemblage de ces ovaires, qui n'ont pas changé de place, à en total l'apparence d'un fruit semblable à celui de l'arboflier, de la grandeur d'une grosse cerise bien mûre, c'est-à-dire, de sept à huit lignes de diamètre, ridée, comme tuberculée ou chagrinée, blanc-jaunâtre, assez ferme, peu charnue, tenace, comme visqueuse, difficile à séparer par éclats, & d'un goût amer.

Culture. Le *bancal* croît dans les forêts des plaines maritimes, aux îles Moluques. Il fleurit en mars, & ses fruits sont mûrs en mai: c'est alors qu'ils tombent, & leurs graines, quoique menues comme des grains de sable, lèvent & reproduisent de nouveaux arbres.

Qualités. Ses feuilles & ses fruits sont amers. Ses fleurs ont une odeur douce & suave. Son bois

a l'aubier blanc, le cœur d'un beau jaune & quelquefois rougeâtre, assez dur, liant, doux & composé de fibres fines.

Usages. Ses fruits ne se mangent point à cause de leur amertume. Son bois n'est pas assez gros pour fournir des poutres; on en fait des poteaux de portes & des pieux, qui, lorsqu'ils sont plantés dans une terre grasse & humide, ou dans une bonne terre de jardin, végètent & produisent des branches, comme fait notre saule en Europe. On l'emploie aussi à des ouvrages de tabletterie, à cause de sa douceur.

La décoction de ses feuilles se donne en bain, comme un rafraîchissant tempéré dans les ardeurs de la fièvre.

Deuxieme espece. MALONA.

Les habitans de Leytimore appellent *malona* ou *humelen-malona*, une seconde espece de *bancal*, que Rumphe désigne par le nom de *bancalus minor seu angustifolia*, & dont il donne une figure à la page 84 de son *Herbarium Amboinicum*, volume III, planche LV, figure 2.

C'est un arbre qui se voit dans les mêmes endroits & à-peu-près de la forme du précédent, mais un peu plus petit, à branches plus menues, à feuilles plus étroites, longues de cinq à huit pouces, deux fois moins larges, & portées sur un pédicule plus court.

Le pédicule qui porte la tête des fleurs, est presque deux fois plus court que les feuilles, & sa tête de fleurs, lorsqu'elle est en parfaite maturité, est moins grosse, elle n'a guere que six lignes de diamètre: elle est plus irrégulière dans sa rondeur, comme ridée & couverte des calices des fleurs qui y restent après la chute des fleurs.

Troisieme espece. MELEN.

Le melen, ou mamelen ou humelen des habitans d'Amboine, est rendu en latin par le nom de *arbor noctis*, c'est-à-dire *arbre de nuit*, & de *bancalus femina latifolia*, par Rumphe, qui en donne une très-bonne figure, mais incomplète, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, page 82, plan. LIV. Les noms Malays & Macassares, *caju cuning* & *bancal parampuan*, expriment la même idée. Les habitans de Bima l'appellent *contsja* & quelques habitans d'Amboine *uli pockol*, qui est aussi le nom du makil.

Cet arbre a 40 pieds de hauteur, le tronc haut de 15 à 20 pieds, épais de deux à trois pieds, la cime encore plus épaisse que les précédens, les branches plus rapprochées, plus courtes, plus épaisses, les feuilles plus grandes, plus molles, pendantes, arrondies à leur origine, légèrement ondées, longues de 12 à 14 pouces dans les jeunes branches, une fois moins larges, relevées en-dessous d'une grosse nervure, à 10 ou 12 paires de côtes, & portées sur un pédicule cylindrique, médiocrement long, c'est-à-dire six à huit fois plus court qu'elles. Les stipules des branches sont plus courtes, moins pointues.

Le pédicule des fleurs, qui termine de même les branches, est deux fois plus court que les feuilles; la tête qu'il porte est sphérique, de six à sept lignes de diamètre, une fois plus courtes que lui, & composées de 25 à 30 fleurs à corolle jaune & étamines blanches.

L'assemblage des ovaires, en grandissant, forme un fruit pendant, d'abord cendré-verd, laineux, comme couvert d'écaillés brunes, qui sont les divisions du calice persistant, mais qui tombent en les frottant. Cette tête, près de sa maturité, ressemble à une pomme de deux bons pouces de diamètre, toute marquée d'enfoncemens irréguliers, inégaux, qui

font les anciennes cavités du calice, jaune-brune & comme cendrée extérieurement, blanchâtre intérieurement, molle comme la chair d'une pomme bien mûre, mais plus grasse, plus solide, pleine entièrement de graines semblables à du sable, à odeur agréable du galanga ou du lancuas, mais acide austere, avec un peu d'amertume.

Culture. Le melen fleurit en décembre, & ses fruits sont mûrs vers la fin des mois pluvieux qui sont avril & mai; il croît abondamment dans les plaines & les lieux froids & humides, par toutes les îles Moluques où il forme des forêts si épaisses & si obscures, que l'on croit être plongé dans la nuit la plus noire, lorsqu'on est sous son ombre, & c'est de-là que lui vient le nom d'*arbre de nuit* que lui ont donné les Malays.

Culture. Les Malays en forment des haies en piquant en terre ses branches qui prennent racine aisément, & qui fournissent abondamment des feuilles pour leur usage.

Qualités. Ses feuilles ont une saveur acide, amere, & se trouvent toujours entières & saines, sans être attaquées par aucun insecte. Son corps a deux ou trois doigts d'aubier blanc & mou; son cœur est jaune & égal, excepté dans les vieux troncs qui l'ont quelquefois creusé & amolli, ou carié par un suc pénétrant dont il abonde, & qui se dessèche difficilement: il est comme spongieux, gluant comme s'il eût été enduit de cire, & trop mou pour recevoir le poli.

Usages. Malgré l'amertume qui se fait sentir dans les feuilles du melen, les Malays & les Macassares en enveloppent leurs poissons, les y font cuire & les mangent ainsi enveloppés; ils appellent ce mets *boboto*. D'autres cuisent ces feuilles dans l'eau, les hachent comme des épinards, les mêlent avec leur riz, qu'ils mangent ainsi assaisonné avec un peu de vinaigre ou de suc de bocassi; car ces peuples aiment beaucoup quand une légère amertume domine dans leurs mets: ils en mangent aussi les fruits, sur-tout dans les disettes & en tems de guerre. C'est ce qui arriva aux montagnards de Gorama qui, pendant la guerre qu'ils eussent en 1659 avec les Hollandois, laisserent voir après leur retraite des tas de ces fruits qu'ils avoient amoncelés auprès de leurs cases, pour leurs provisions, faute d'autre nourriture.

Les habitans de Baleya broient ses feuilles dans l'eau, dont ils se lavent la tête pour se rafraîchir dans les fièvres ardentes. A l'égard des enfans attaqués des mêmes fièvres, ils leur frottent le corps & l'enveloppent d'un cataplasme fait des mêmes feuilles pilées.

Les Macassares font de son tronc & de ses branches des montans de portes & des pieux; mais ils durent peu, & sont sujets à la carie & aux vers.

Quatrieme espece. COMI.

Le comi ou comi-comi des habitans de Ternate, est une quatrieme espece de *bancal*, semblable par sa grandeur, ses feuilles & ses fruits au melen, mais qui en differe par les caracteres suivans: 1°. son tronc est rouffâtre comme ses branches; 2°. ses feuilles ont leurs côtes inférieures rouges ou brunes; 3°. son bois est plus jaune.

Les habitans d'Amboine n'en font aucun usage, & ils sont persuadés que quelqu'un qui tiendrait quelque tems ses feuilles dans les mains, éprouveroit une diminution sensible dans sa vue qui se troubleroit & perdrait de sa clarté.

Remarques. Le *bancal* fait, comme l'on peut juger par nos descriptions, un genre particulier de plante qui se range naturellement dans la famille des aparines, c'est-à-dire, du café, près du rojoc, dans la

seconde section des plantes qui ont plus de deux graines dans leur fruit ; & il diffère du rojoc en ce que ses étamines sont plus longues que la corolle, & que ses fruits, au lieu de quatre semences grosses & plates, contiennent chacun plus de cinquante graines rondes, menues comme des grains de sable.

(M. ADANSON.)

BANCAS, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Malays d'une espece de diospyros ou guiacana, que Rumphé désigne par le nom de *arbor nigra latifolia*, & dont il donne une courte description sans figure au volume III. de son *Herbarium Amboinicum*, page 10 & 12. Les habitans d'Amboine l'appellent *lou-yla*, ou *aymetten lou-yla*, & les Malays *caju itam daun besaar*, qui veut dire *arbre noir à feuilles larges*.

C'est un arbre haut de 50 à 60 pieds, à tronc droit, haut de 20 à 25 pieds, de deux à trois pieds de diametre, anguleux, couronné par une cime conique, formée de branches menues assez longues, mais fermes, assez lâches, écartées sous un angle ouvert de 45 degrés, couvertes d'une écorce noire, & de feuilles elliptiques pointues, & quelquefois fendues en deux ou crenelées à leur extrémité supérieure, arrondies à leur base, longues de sept à dix pouces, une fois à une fois & demie moins larges, ridées, ondées & souvent rongées, d'un verd brun ou sale, tachetées, relevées en-dessous d'une côte ramifiée en 7 à 8 nervures alternes de chaque côté, & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique court & épais.

De l'aisselle de chacune des feuilles inférieures des branches, sort une fleur sessile, solitaire, blanche, composée d'un calice d'une seule piece, ouvert en étoile, à tube court & cinq divisions persistentes, d'une corolle monopétale à tube court à cinq divisions, de dix étamines courtes, & d'un ovaire à un style & six stigmates demi-cylindriques, veloutés sur leur face intérieure.

L'ovaire, en mûrissant, se trouve nud sur le bas des branches, les feuilles florales étant tombées. Il est sphérique, sessile, de la grosseur d'une cerise, c'est-à-dire, de sept à huit lignes de diametre, soutenu par un calice fort ample, verd d'abord, recouvert d'un duvet court de poils blanchâtres, ensuite noir, partagé intérieurement par huit cloisons membraneuses noires en huit loges qui contiennent huit pepins elliptiques, aplatis en demi-lune.

Culture. Le *bancas* croît à Amboine, Boeron & Ceram, mais nulle part en grande quantité, & particulièrement sur les montagnes d'Hitoe. Il ne commence à porter des fleurs & des fruits que lorsque son tronc a acquis un pied en diametre.

Qualités. Son écorce est noire extérieurement, & jaune dans son épaisseur. Son bois est blanc à l'aubier, noir au cœur qui ne se voit que dans les vieux arbres; encore n'est-il pas fort épais ni fort dur, ni bien durable; mais il est pesant.

Usages. On coupe cet arbre dans sa jeunesse, avant qu'il ait acquis du noir à son cœur, & on en fait des montans de portes & des pieux de clôture. On ne s'en sert point en poutres, parce qu'il n'est pas durable, ni pour les couvertures des maisons, parce qu'il est trop pesant. (M. ADANSON.)

BANCUDU, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre des îles Moluques, ainsi appelé par les Malays qui l'appellent aussi *mancudu* & *bencudu lacki-lacki*. Les Macassares l'appellent *beugcudu* & *cancudu*, les habitans de Java *wangcudu*, ceux de Baleya, *iba*, ceux d'Amboine *neuu* ou *neuu kiri*. Rumphé en donne une bonne description & une bonne figure quoiqu'incomplète sous le nom de *bancudus angustifolia*, *bancudu lakki lakki* dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, page 157, planche XCVIII.

Cet arbre s'éleve à 40 pieds de hauteur. Son

tronc est droit, cylindrique, grêle, haut de dix à quinze pieds, d'un à deux pieds de diametre, couronné par une tête ovoïde, médiocrement épaisse, formée de branches opposées en croix, dont les jeunes sont vertes quarrées, comme articulées, & sillonnées dans leurs entre-nœuds.

Ses feuilles sont opposées en croix, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de huit à neuf pouces, deux à trois fois moins larges, verd-obscur, lisses, unies dessus, luisantes, relevées en-dessous d'une nervure longitudinale à huit ou neuf paires de côtes courtes, qui se réunissent ensemble pour former une bordure qui entoure la feuille sans aller jusqu'à ses bords, & portées sur un pédicule cylindrique, très-court; entre chaque paire de feuilles, on voit sur les côtés des branches deux stipules ou écailles triangulaires.

De l'aisselle des feuilles alternes, ou plutôt à l'opposé des feuilles, car il en manque un à l'endroit d'où sort alternativement un péduncule pendant, une fois plus long que le pédicule des feuilles, portant à son extrémité une tête sphérique de cinq à six lignes de diametre, composée de 25 à 30 fleurs hermaphrodites, contiguës par leur ovaire qui est au-dessous d'elles & tétragone ou pentagone blanchâtre. Chaque fleur consiste en un calice court, posé sur l'ovaire divisé en cinq dents, en une corolle monopétale blanche, à tube long, partagé en cinq à six divisions obliquement tournées, & se recouvrant comme celles du papayer & des apocins elliptiques, égales, deux fois plus longues que larges, qui porte cinq à six étamines courtes à anthers jaunes, ne débordant pas le sommet du tube. Le style qui part du centre de l'ovaire, égale la hauteur du tube, & est partagé à son extrémité en deux stigmates demi-cylindriques, rousâtres, veloutés sur leur face interne.

Chaque ovaire, en mûrissant, devient une baie sphéroïde, jaune, à une loge, contenant quatre osselets triangulaires, aplatis, assez grands & bruns, attachés verticalement au fond du fruit par un fillon oblique, qui est imprimé latéralement sur leur partie inférieure. La tête formée par l'amas de ces ovaires, prend la figure & la grosseur d'une noix dépouillée de son brou, c'est-à-dire, qu'elle a environ un pouce de diametre: elle est d'abord verte & ferme; ensuite elle jaunît & s'attendrit, ayant une saveur amere, austere & aromatique.

Culture. Le *bancudu* croît aux îles orientales des Moluques & à Amboine dans les forêts & particulièrement vers les côtes maritimes.

Qualités. Toutes les parties de cet arbre, écorce, bois, feuilles, fruits coupés ou rapés, pendant qu'ils sont encore verts, répandent une odeur assez agréable de foin nouveau. Leur saveur est amere & austere, peu agréable.

Son bois est blanc vers l'aubier, jaune vers le cœur, rouge vers le pied, assez dur, mais doux & liant: ses racines & son écorce sont rouges; & elles prennent une couleur incarnat, lorsqu'elles ont flotté quelque tems dans l'eau de la mer.

Usage. La racine de cet arbre a la propriété; comme celle de la garance, de donner à toutes les couleurs rouges de la ténacité & de l'intensité; aussi les habitans des Moluques l'emploient-ils, soit seule, soit avec le bois de sappan, pour teindre leurs fils & leur linge en rouge. Ceux d'Amboine, qui préfèrent les couleurs tendres aux couleurs foncées ou trop vives, en procurent une approchante de celle du vermillon, *minium*, mais très-durable, à leurs toiles, en les faisant macérer dans une infusion de deux parties d'écorce des grosses racines du *bancudu*, avec une partie de l'écorce & des feuilles de l'arbre alumineux qu'ils appellent *leha* & un peu

d'alun. Lorsqu'ils veulent donner à cette teinture une couleur de garance ou de feu, ils font cuire l'écorce du bas du tronc avec l'écorce & les feuilles du leha, & le bois de sappan, ou tout autre bois rouge de teinture. Ses feuilles s'emploient aussi pour procurer de la ténacité à la couleur du roucou. Ces racines font un objet de commerce pour les habitans d'Amboine, où cet arbre est commun & de meilleure qualité; ils en portent une quantité considérable de boîtes à Java, où on fait beaucoup de teintures rouges.

Son fruit ne se mange pas pour l'ordinaire; néanmoins les sauvages de l'île Ceram en mangent quelquefois. On les fait aussi manger récemment mûrs aux enfans qui ont des vers dans les intestins.

Remarques. Il est évident que le *bancudu* est une espèce de plante du genre du rojoc de l'Amérique, qui sert pareillement à teindre en rouge, & qui est de la seconde section de la famille des aparines & du café, qui contient beaucoup de plantes qui teignent en rouge. Mais il s'est vraisemblablement glissé une erreur dans la description de Rumphe, qui dit que chaque ovaire ne contient qu'une seule graine, pendant que le rojoc en a quatre. Ce même auteur dit encore qu'il y a sur chaque ovaire une espèce d'écaïlle blanche, aussi longue que la fleur, qui ne tombe que lorsque l'ovaire est près de sa maturité. Si cette écaïlle n'est pas de la nature de celles qui séparent les ovaires, quoiqu'il n'y en ait point de pareilles, ou au moins d'aussi longues dans les autres espèces de rojoc, on seroit tenté de croire que ce seroit le style du pistil, qui reste ainsi sous cette apparence, même après la chute de la corolle.

Deuxieme espece. MEUCUDU.

Les habitans de Banda appellent *meucudu* ou *maucudu*, & les Malays *bancudu daun bezaar*, une seconde espèce de *bancudu* ou de rojoc, que Rumphe a décrite & figurée très-bien, quoique sans détails, sous le nom de *bancudus latifolia*, au volume III, de son *Herbarium Amboinicum*, page 158, planche XCIX. Bontius l'a décrite au livre VIII, chapitre 7, de son *Histoire des Indes*, sous le nom de *consolidu indica*, & dit que les habitans de Java l'appellent *maccondou* & *macandou*.

C'est un arbre haut de trente pieds, à racine jaune, couverte d'une écorce noirâtre, à tronc droit, haut de quinze à vingt pieds, cannelé, de deux à trois pieds de diamètre, couvert d'une écorce brune, & couronné d'une tête sphérique, très-dense, formé de branches alternes cylindriques, épaisses, courtes, ferrées, ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés, quarrées vers leur extrémité, verdâtres, molles, herbacées, articulées & fillonnées de deux côtés opposés alternativement à chaque articulation.

Ses feuilles ont sept à quatorze pouces de longueur, une fois moins de largeur. Elles sont relevées en-dessous de cinq à six paires de côtes d'un verd-clair, & portées sur un pédicule très-court, très-épais, demi-cylindrique, ferme, convexe en-dessous, plat en-dessus, creux intérieurement, & plein d'une moëlle aqueuse.

Les péduncules des fleurs ont un pouce environ de longueur, & portent une tête jaune, blanchâtre, d'un pouce de diamètre, pendante, composée de 40 à 60 fleurs blanches, semblables à celles du *bancudu*, mais dont la corolle est blanche dedans, velue à son collet, verd-claire dehors, & partagée en quatre à six divisions qui reglent le nombre des étamines.

Les fruits ou les têtes qui proviennent de l'assemblage des 40 à 60 ovaires en maturité, sont ovoïdes, obtus, pendans, de deux pouces de lon-

gueur, un tiers moins larges, d'abord verds, ensuite jaunes de cire ou de raisin mûr, très-fucculents, amers, & qui se mangent au moins dans certaines maladies. Lorsqu'ils sont tombés sur la terre, ils pourrissent très-promptement, & acquierent une odeur fétide d'excrémens.

Culture. Le *meucudu* croît à Amboine dans les forêts, mais en moindre quantité que le *bancudu*. Il est plus commun autour des champs cultivés & des villages. On le plante aussi dans les jardins à cause de ses usages médicinaux.

Qualités. Toutes les parties de cet arbre, son écorce & ses feuilles ont une odeur forte du fureau, & une saveur amère & sauvage.

Son bois est plus blanc & plus tendre que celui du *bancudu*; il n'a que peu ou point de rougeur.

Son fruit est amer; & peu de tems après être tombé sur la terre, il prend une odeur foetide d'excrémens humains.

Usages. Ses racines ne servent aucunement dans les teintures. Ses feuilles sont les parties principales dont on fait usage. Dans les coliques du bas-ventre, causées par des vents, par la dysenterie & par l'accouchement, on les trempe dans l'huile de cocotier: on les fait ensuite amortir sur le feu, on les applique ainsi sur les lombes, & la douleur se dissipe.

Dans les dysuries, qui sont une maladie endémique dans certaines années aux îles Moluques, & qui sont telles que l'urine est glaireuse calcaire, & d'une âcreté qui excorie le canal de l'uretère, on fait boire tous les jours un verre du suc de son fruit pilé, criblé à travers un linge, & mêlé avec un peu de chaux: ce même fruit se mange dans sa maturité, ou cuit sous les cendres, quand il n'est pas mûr; ou bien, on cuit son suc mêlé avec du vinaigre pour résoudre les duretés de la rate, & dans la maladie appelée *theatu*. Il arrête aussi les crachemens de sang, & est un excellent vulnéraire astringent. Ses feuilles s'appliquent sur les blessures pour les cicatrifier & engendrer les chairs. On l'appelle *consoude des Indes* aux îles Moluques, parce qu'à l'hôpital de Balaria, on tire de ses feuilles un sel qui est très-en usage pour nettoyer tous les ulcères qui ont le plus de malignité.

Troisieme espece. BAYA.

Les Macassares appellent du nom de *baya* une troisième espèce de *bancudu* qui paroît être la même que celle que les Brames appellent *ma-cada-pala*, les Malabares *cada-pilava*, & dont Van-Rheede a publié une bonne figure, quoiqu'incomplète, au premier volume de son *Hortus Malabaricus*, page 97, planches LII. M. Linné la désigne sous le nom de *morinda 2 citrifolia arborea, pedunculis solitariis*, dans son *Systema naturæ*, édition de 1767, page 166.

Le *baya* ne diffère du *meucudu* qu'en ce que, 1°. il croît dans les lieux sablonneux & pierreux; 2°. ses branches sont plus épaisses; 3°. ses feuilles plus petites, plus étroites à proportion, longues de huit pouces au plus; 4°. ses têtes de fleurs toujours droites, élevées & non pendantes; 5°. ses fruits grands comme un limon, longs de près de quatre pouces & presque une fois moins larges, d'abord verds à couronne ou calice des fleurs blanchâtres, ensuite blanchâtres dehors & dedans dans leur maturité; 6°. ses graines sont noirâtres.

Qualités. Il fleurit & fructifie deux fois l'an.

Usages. Son fruit se mange crud comme celui du *meucudu* pour résoudre les duretés de la rate. La décoction de ses feuilles hachées avec celles du *boa-rau*, qui est une espèce de monbin, se boit dans les coliques.

L'écorce de ses racines, cuite avec celle de l'arbre

bre alumineux *leha*, & les feuilles de l'herbe appelée *ayloha*, que Rumphe appelle *prunella molucca hortensis*, & dont il donne la figure au volume VI de son *Herbarium Amboinicum*, page 30, planche XIII, donne une teinture rouge, propre à teindre les fils en rouge. L'*ailoha* n'est employé que pour donner à cette couleur, comme à toute autre, de la fixité.

Le suc exprimé de ses feuilles & cuit avec l'huile des feuilles du figuier d'enfer, c'est-à-dire, de l'argemone à fleur blanche, s'applique sur les parties attaquées de la goutte pour en calmer les douleurs. Le bain de ses racines pilées dans l'eau a la même vertu. (M. ADANSON.)

BANDA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson d'Amboine, ainsi nommé par Coyett, qui en a donné une bonne figure enluminée au n^o. 84 de la première partie de son recueil.

Ce poisson a la forme de celui que Salvien appelle *peigne*, *peñen*. Il a le corps médiocrement allongé, très-comprimé ou aplati par les côtés, couvert de grandes écailles, la tête arrondie très-obtuse, ainsi que la bouche qui est petite, les yeux grands & brillans.

Ses nageoires ne sont pas épineuses : elles sont au nombre de sept ; savoir, deux pectorales médiocres, arrondies, deux ventrales sous elles, petites & pointues, une anale fort longue, un peu plus haute devant que derrière, une dorsale un peu plus haute devant que derrière, & qui s'étend de la tête à la queue ; enfin celle de la queue qui est tronquée & quarrée.

Le fond de sa couleur est verd, avec des lignes jaunes qui se croisent obliquement en lozanges, qui imitent & suivent la grandeur des écailles. Le dessus de la tête est verd, mais le dessous & ses côtés, ainsi que les nageoires pectorales & ventrales, sont blancs. La nageoire dorsale & l'anale sont rouges à rayons verd-noirs, avec deux bandes longitudinales, qui sont jaunes dans la nageoire dorsale, & bleues dans celle de l'anale. Les rayons de la queue sont verds, avec des raies rouges incarnat qui font l'alternative avec eux, & qui sont pontillées de rouge plus foncé. On voit quatre taches rouges de chaque côté derrière la tête. Ses yeux sont rouges, entourés d'un cercle bleu avec un croissant noir derrière.

Le *banda* est commun dans les rochers des îles d'Amboine, & de bon goût : on le mange.

Deuxième espece.

Ruyfch a publié sous ce même nom de *banda*, dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, page 40, planche XX, n^o 8, la figure d'un autre espece de poisson, qui ne differe guere de celui de Coyett que par ses couleurs.

Son corps est jaune, marqué de douze ou quinze taches vertes, en lozange, sur chacun des côtés du corps vers les ouies. Ses yeux sont rouges, entourés de huit rayons rouges comme un soleil ; le croissant noir est au-dessous, & non pas derrière eux. Sa queue a vers le bout quatre points rouges, & il y en a quatre de chaque côté derrière les ouies, comme dans la première espece. Du reste, son corps & ses nageoires n'ont pas d'autres taches.

Remarques. Ce poisson est, comme l'on voit, assez approchant du genre du *novacula* de Pline, ou du rason, que les Italiens nomment *pesce peñine*, c'est-à-dire, *poisson peigne* ; néanmoins il en differe par deux points remarquables, & qui peuvent suffire pour en faire un autre genre. Ces deux points consistent en ce que, 1^o. sa queue est tronquée ou quarrée, & non pas arrondie comme dans le *novacula* ; 2^o. sa nageoire dorsale est plus haute devant que derrière, au lieu qu'elle est plus courte

dans le *novacula*. D'ailleurs le *novacula* a deux nageoires épineuses, savoir, celle du dos & celle de l'anale. (M. ADANSON.)

BANDASCHE-KABELLAAW, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) comme qui diroit *cabliau de banda*, nom que Ruyfch donne à un poisson dont il a fait graver une figure assez médiocre à la planche XV, n^o. 3, page 29, de sa *Collection nouvelles des poissons d'Amboine*.

Ce poisson est évidemment une espece de celui que nous appellons *banda*, d'après lui & Coyett. il en a la forme & la grandeur ; il en differe principalement en ce que sa nageoire dorsale est épineuse, ainsi que celle de l'anale, & un peu plus élevée vers son milieu ; que son corps est verd, avec trois lunules pareillement vertes, & deux taches rouges de chaque côté derrière la tête. Il y a une pareille tache rouge de chaque côté vers la queue, & deux lignes vertes foncées sous le menton. Sa queue est tronquée & comme légèrement creusée en arc.

Il est commun à Banda, & c'est le poisson le plus approchant de la morue ou du cabliau, dont les Hollandois habitans d'Amboine lui ont donné le nom. (M. ADANSON.)

§ BANDE, f. m. *tania*, *a* ; (terme de Blason.) une des sept pieces honorables ; elle occupe les deux septiemes de la largeur de l'écu, c'est-à-dire, un peu moins du tiers, lorsqu'elle se trouve seule, & est posée diagonalement de l'angle dextre en chef, à l'angle fenestre en pointe.

Deux bandes se posent de même, ont pareillement chacune deux septiemes de la largeur de l'écu, & laissent un vuide entr'elles égal à leur largeur.

Trois bandes ont chacune une partie & demie de sept, de la largeur de l'écu, & leurs vuides ont chacun la même largeur. Voyez figure 6, planche I, & figure 14 & 15, planche II, de Blason dans ce Supplément.

Lorsqu'il y a plus de trois bandes dans un écu ; elles prennent le nom de *coïces*.

Il y a des bandes, chargées, accompagnées, échiquetées, danchées, engrêlées, &c.

La bande représente l'écharpe de l'ancien chevalier, posée sur l'épaule.

Durfort de Deyme, de Verniole, de Rosine, de Caujac, en Languedoc ; d'azur à la bande d'or.

De Barville à Estampes ; d'argent à deux bandes de gueules.

Roffiac de Verlhac, au bas-Montauban ; d'argent à trois bandes d'azur.

Fay de la Tour-Maubourg en Velay ; de gueules à la bande d'or ; chargée d'une fouine d'azur.

Felix, à Aix en Provence, originaire de Savoie ; de gueules à la bande d'argent, chargée de trois FFF de sable.

Ces trois F sont une concession d'un comte de Savoie, à cette famille qui lui fut très-attachée lors des guerres civiles ; elles signifient *felices fuerunt fideles*.

Les auteurs qui ont traité de l'art héraldique, disent que la bande & les autres pieces honorables, occupent le tiers de la largeur de l'écu ; cette proportion est mal établie, puisqu'un pal qui occuperait le tiers de la largeur de l'écu, aurait la proportion d'un tiercé en pal ; au lieu qu'ayant deux parties de 7, il se trouve dans une proportion qui le distingue du tiercé.

Toutes les proportions des pieces honorables sont expliquées au terme *piece honorable* ; dont on trouve une planche gravée, avec les mesures géométriques, à la fin des planches gravées du Blason. Voyez fig. 22 & 23, planche III de Blason dans ce Supplément. (G. D. L. T.)

§ BANDE (Ordre militaire des Chevaliers de la) ; en Espagne fut institué en 1332, par le roi Alphonse

XI, sous le pontificat de *Jean XXII*, pour récompenser les belles actions des gens de guerre.

On n'y recevoit que des personnes nobles, il falloit avoir servi, au moins dix ans, dans les armées ou à la cour. Leurs statuts portoient qu'ils prendroient les armes, pour la foi catholique, contre les infideles.

Les rois d'Espagne en étoient grands-maîtres.

Philippe V. a relevé cet ordre, qui étoit tombé en discrédit.

La marque est un ruban rouge, que les chevaliers portent sur l'épaule, en écharpe. *Voyez dans le Dict. rais. des Sciences, &c. la planche XXIII fig. 17 de Blason. (G. D. L. T.)*

§ BANDÉ, adj. (*terme de Blason.*) se dit d'un écu divisé en six parties égales, par cinq lignes diagonales dans le sens des bandes, les première, troisième & cinquième parties d'un émail; les deuxième, quatrième & sixième d'un autre émail.

On ne nomme point le nombre des parties, y en ayant six; mais si un écu est bandé de huit pièces, en blasonnant, on dit *bandé de huit pièces*.

BANDÉ, ÉE, se dit aussi du chef, de la fasce, du pal divisé en six ou huit parties, par des lignes diagonales.

Faret de Fournès, de Saint-Privat, en Languedoc, *bandé d'argent & de gueules. (G. D. L. T.)*

BANDERA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson d'Amboine, figuré passablement sous ce nom dans la *Collection nouvelle des poissons d'Amboine* de Ruysch, page 15, planche VIII, n. 2.

Ce poisson a le corps extrêmement court, très-comprimé sur les côtés, presque rond, & presque aussi large derrière que devant. Sa tête est courte, son museau conique, pointu & un peu allongé.

Il a sept nageoires, dont deux ventrales fort petites au-dessous des pectorales qui sont rondes, médiocrement grandes, une dorsale, & une anale fort longues, plus basses devant que derrière, enfin une à la queue qui est tronquée & comme carrée. Toutes ces nageoires sont sans épines, selon Ruysch, mais il nous paroît que celle du dos & celle de l'anus ont les rayons antérieurs épineux.

Le *bandera* est rouge-pâle par-tout, excepté au milieu de la tête qui est traversé par une zone verticale blanche, marquée de chaque côté de quatre taches rondes rouges.

C'est un des meilleurs poissons d'Amboine. Il se sert sur les tables comme un mets délicieux.

Remarques. Ce poisson approche beaucoup du *scare* des anciens, mais il en diffère par plusieurs caractères qui en doivent faire un autre genre, savoir: 1°. son corps qui est presque rond & presque aussi large derrière que devant; 2°. sa nageoire dorsale qui est plus longue que profonde; 3°. sa bouche qui est fort menue allongée en cône. (*M. ADANSON.*)

BANDEREAU, f. m. (*Luth.*) on nomme ainsi le cordon qui sert à porter la trompette en bandoulière. (*F. D. C.*)

* BANDERET, f. m. (*Hist. mod. Art. milit.*) c'est le titre qu'on donne à Berne aux quatre chefs de la milice de ce canton Suisse.

* BANDEROLE, f. f. (*Marine.*) espèce d'étendard qui sert à orner les mâts des vaisseaux.

* BANDEROLE, (*terme de Commerce de charbon & de bois à brûler.*) c'est une feuille de fer-blanc, ou une petite planche de bois, sur laquelle est collé le tarif du prix du charbon & du bois à brûler. Les jurés mouleurs de bois, & les jurés mesureurs de charbon, doivent, aux termes de l'ordonnance de la ville de Paris, du mois de décembre 1672, apposer tous les jours, avant l'heure de la vente de ces marchandises, des *banderoles* qui contiennent

le prix de chaque espèce, & les ôter tous les soirs.

* BANDIERE, f. f. (*Marine.*) espèce de bannière de taffetas ou de damas, dont on orne le haut des mâts des navires, & sur lesquelles sont représentées les armes des souverains.

Front de bandiere, (*Art militaire.*) une armée rangée en *front de bandiere*, est une armée rangée en ligne avec les étendards & les drapeaux à la tête des corps.

* BANDIMENT, f. m. (*terme de Coutume.*) c'est une proclamation qu'un seigneur haut-justicier fait faire en certains cas par son sergent.

BANDT-HOOFT, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson à bandeau, ainsi nommé par Coyett, qui en a donné une bonne figure enluminee dans la seconde partie de son recueil n°. 199. Ruysch l'a fait graver aussi à la planche VIII, n°. 2. de sa collection nouvelle des poissons d'Amboine, page 15, sous le nom Hollandois de *braassen van ternate*, c'est-à-dire, brême de Ternate.

La forme de son corps est médiocrement allongée, très-comprimée par les côtés. Sa tête est conique & petite, la bouche conique, obtuse, assez grande. Il a sept nageoires dont deux ventrales petites, pointues, placées bien loin derrière les pectorales qui sont assez longues, elliptiques & pointues; une dorsale un peu plus haute devant que derrière, & qui s'étend sur presque toute la longueur du dos; & une derrière l'anus aussi fort longue; enfin celle de la queue est fourchue jusqu'aux trois quarts. Deux de ces nageoires, savoir, celle du dos & celle de l'anus, ont les rayons antérieurs épineux.

Sa couleur dominante est le verd qui s'étend sur son dos, son ventre & ses nageoires. Sa nageoire dorsale a les rayons épineux bleus & leur membrane jaune; les rayons postérieurs sont aussi bleus mêlés de jaune. De chaque côté du ventre s'étend une large bande longitudinale jaune de bois. Sa tête est de même jaune avec un bandeau bleu en-dessus & un autre en-dessous, & un cercle rouge sur les côtés.

Ce poisson a à-peu-près le goût de la carpe.

Remarques. Ruysch a comparé le *bandt-hoofi* à l'*hepatus* des anciens & à la brême. D'abord il ne ressemble nullement à l'*hepatus*, qui est de la famille des *spares* qui ont les nageoires ventrales, placées sous les pectorales. Il est, à la vérité, de la famille des carpes & de la brême, dont il a les nageoires ventrales placées bien loin derrière les pectorales. Mais il diffère de la brême en ce que, 1°. la bouche de la brême est beaucoup plus petite; 2°. ses deux nageoires, la dorsale & l'anale sont triangulaires & courtes dans la brême, & sa queue n'est arquée que jusqu'au tiers de sa longueur, de sorte que nous croyons qu'il doit faire un genre intermédiaire entre la brême & l'aloise dont il semble approcher davantage. (*M. ADANSON.*)

BANGADA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espèce de lizeron, *convolvulus*, appelée par les brames *bangada* ou *bangada-valli*, & très-bien gravée dans la plupart de ses détails par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, page 117, planche LVII, sous son nom Malabare *schovanna-adamboe*. C'est le *bintamburu* de Ceylan, le *pes capræ* des Portugais, le *convolvulus maritimus Ceylanicus folio crasso bifido seu cordiformi* d'Hermann, dans son *Hortus Lugduno-batavus*, & le *convolvulus*, 40, *pes capræ, foliis bilobis, pedunculis unifloris*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, de 1767, page 157.

Cette plante est vivace, s'étend sur la terre de la longueur de dix à douze pieds, jettant par intervalles au-dessous de ses feuilles un faisceau de plusieurs racines longues de trois pouces, d'une à deux

lignes de diametre. Ses tiges sont cylindriques de trois lignes de diametre, lisses, divisées en plusieurs branches alternes fort lâches, sur lesquelles sont disposées sur un même plan & à des distances de deux à trois pouces, des feuilles alternes orbiculaires, d'un pouce & demi à deux pouces de longueur, un quart plus larges, creusées jusque vers leur milieu d'une crenelure profonde, charnues, très-grasses, entières, lisses, luisantes, à nervures peu sensibles, portées horizontalement sur un pédicule cylindrique très-épais, de même longueur qu'elles, & faisant corps avec les tiges & les branches.

De l'aisselle de chaque feuille sort un corymbe presqu'aussi long qu'elle, partagé jusqu'à son milieu en deux à trois branches qui portent chacune une fleur presqu'aussi longue, ou au moins de deux pouces à deux pouces un quart de longueur & de largeur, purpurine en cloche, à pavillon ondé sur les bords, sans dentelures, marqué de cinq plis, enveloppé à son origine par un calice sphéroïde, quatre à cinq fois plus court, à cinq feuilles inégales persistentes. Les étamines au nombre de cinq, partent du bas du tube de la corolle, à une hauteur différente, de sorte qu'elles sont inégales, une fois plus courtes qu'elles: leurs filets sont velus, comme triangulaires, très-pointues, & les antheres ovoïdes égalent presque leur longueur. Du centre du calice s'éleve un ovaire conique sur un petit disque jaune qui fait corps avec lui, & il porte à son extrémité un style aussi long que les étamines, surmonté de deux stigmates blancs, sphériques, hérissés de petites pointes blanchâtres.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule sphérique de neuf à dix lignes de diametre, brune, partagée intérieurement en deux loges qui s'ouvrent en quatre valves ou battans triangulaires. Chaque loge contient deux graines séparées par une demi-cloison membraneuse, semblable aux cloisons entières qui forment chaque loge. Ces graines sont triangulaires à deux côtés plans & le dos convexe, brunes, très-dures, longues de quatre lignes, couvertes d'un duvet extrêmement court & épais.

Qualités. Le *bangada* jette du lait ou une liqueur laiteuse, comme les autres lizerons, lorsqu'on fait une incision à quelqu'une de ses parties.

Usages. Toute la plante cuite & macérée dans l'eau, s'applique en cataplasme sur les parties atteintes de la goutte, dont elle apaise les douleurs. La décoction de ses feuilles dans le lait de chevre, se boit pour dissiper les hémorrhoides. (M. ADANSON.)

§ BANGI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de chanvre des Indes, très-imparfaitement décrite dans la plupart des voyageurs, & confondue par plusieurs botanistes, sur-tout par M. Linné, avec le chanvre ordinaire de l'Europe. Voyez son *Systema naturæ*, édition in-12, imprimée en 1767, pag. 653.

On fait que le chanvre a deux individus, dont l'un porte les fleurs mâles & l'autre les fleurs femelles. Les Malabares appellent les individus mâles *kalengi-cansjava*, & les femelles *tsjeru-cansjava*, c'est-à-dire, l'herbe des fous, *herba stultorum*, selon Rumphe, & c'est sous ces deux noms que Van-Rheede en a donné une figure assez complete dans son *Hortus Malabaricus*, vol. X, planche LX & LXI, pages 119 & 121. Le nom brame des pieds femelles est *tsjada-bangi*, & celui des mâles est *bangi*, dont Acoſta a fait, par corruption, le mot *bangue*, qui a été copié dans tous les dictionnaires qui ont été faits depuis lui. Les Malais l'appellent *gingi*, les Arabes *axi*, & les Turcs *asarath* ou *assarath*. Rumphe en a donné une bonne figure sous le nom de *cannabis indica*, au volume V de son *Herbarium Amboinicum*, page 209, planche LXVII, figure 1 & 2.

Le *bangi* ressemble à notre chanvre; en ce qu'il a comme lui la racine blanche, fibreuse & ligneuse, les tiges vertes, quarrées, un peu velues, fongueuses intérieurement; mais il en differe en ce qu'il est communément plus élevé, haut de sept à huit pieds, peu rameux, à écorce beaucoup plus fine; les pieds femelles sont plus hauts, & s'élevent jusqu'à dix pieds.

Ses feuilles, au lieu d'être opposées, sont toutes alternes, les inférieures digitées de cinq à neuf divisions, longues de cinq pouces au plus, & les supérieures de trois divisions seulement, dentelées, d'un verd-noir & plus rudes dans la femelle.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, sortent les fleurs mâles, rassemblées en paquets sessiles sphériques, de huit à dix, pendant que les fleurs femelles sortent solitairement aussi sessiles, de l'aisselle d'une petite feuille en écaille simple & dentée, le long des petites branches qui sortent de l'aisselle des feuilles supérieures, & qui sont fort peu plus longues que leur pédicule.

Les fleurs mâles consistent seulement en un calice verd à cinq feuilles & cinq étamines pendantes, & les femelles en une écaille fendue seulement d'un côté ou triangulaire, enveloppant l'ovaire qui est couronné par deux stigmates cylindriques, blanchâtres, velutés sur leur face intérieure. Cet ovaire, en mûrissant, reste enveloppé de son calice comme d'une coëffe conique striée comme ridée qui jaunit, & devient une graine ovoïde, lisse, plus petite, plus pointue que celle de notre chanvre, longue d'une ligne & demie, grise-brune ou cendrée, luisante, composée d'une coque ou croûte cartilagineuse assez dure, sonnante, qui peut s'ouvrir en deux portions en écailles égales, & sous laquelle est une pellicule verte très-fine, qui enveloppe l'embryon. Celui-ci est recourbé en demi-cercle, & consiste en deux cotyledons demi-ovoïdes, appliqués l'un contre l'autre, & terminés par une radicule conique qui pointe en haut vers le ciel.

Culture. Le *bangi* croît dans toute l'Inde depuis la Perse, & peut-être l'Egypte, jusqu'à Java. À Amboine, & dans quelques autres isles plus orientales, on ne la cultive guere que par curiosité dans quelques jardins, & la graine a besoin d'être renouvelée tous les deux ans, parce qu'elle perd sa faculté germinative; on est forcé d'en tirer de la nouvelle de Java. Des graines que l'on sème, on voit lever plus de pieds mâles que de pieds femelles.

Qualités. L'odeur de toute la plante est forte, assez semblable à celle du tabac, & plus forte dans la femelle que dans le mâle. Lorsqu'on la touche, elle laisse aux mains une espece de viscosité aussi forte que celle que l'on ressent lorsqu'on cueille des feuilles de tabac, & qui porte très-vivement à l'odorat. Ses feuilles mâchées ont une saveur âpre, astringente, & mêlée d'un peu d'acreté; ses graines au contraire, sont assez douces & huileuses.

Usages. Les fils que l'on pourroit tirer de l'écorce du *bangi* sont si courts, si fins & si foibles, qu'on n'en fait aucun usage dans l'Inde, & qu'on ne peut les filer pour en faire des toiles comme avec notre chanvre.

Comme sa principale vertu consiste à porter à la tête, à déranger le cerveau, à lui procurer une espece d'ivresse qui fait oublier la tristesse, en procurant une certaine gaieté, les Maures & les Indiens, habitans des contrées les plus chaudes de l'Asie & de l'Afrique, qui n'ont que très-peu de ressources dans le vin, parce que leurs palmiers n'en fournissent que pendant une partie de l'année, ont de tout tems profité de cette propriété du *bangi*. Ils ont même imaginé d'augmenter sa vertu ou de la varier, & la plier, pour ainsi dire, à

leurs besoins, suivant les circonstances, en y mêlant d'autres drogues, comme nous le dirons ci-après; enfin, ils sont parvenus au point de se procurer, comme à leur gré, soit une gaieté passagère d'un instant, soit une ivresse de longue durée, soit un courage qui leur fait braver les plus grands dangers, soit des rêves agréables, soit un sommeil qui leur fait oublier des excès de tristesse qui auroient pu les mener au tombeau. Ils l'emploient aussi pour s'exciter à l'amour.

Pour se procurer de la gaieté, ils expriment le suc de ses feuilles & de ses graines, & en font avec l'aréc une boisson qui agite beaucoup les sens. Lorsqu'ils veulent augmenter la force de cette boisson pour se procurer l'ivresse, ils sucent des feuilles seches du *bangi* avec du tabac, ou bien ils en fument une pipe. Pour éprouver des rêves agréables, ou pour se livrer à un profond sommeil, il suffit d'ajouter à ce suc un peu de muscade, de macis, de girofle, de camphre & d'opium, pour en faire cette composition, que les Indiens appellent *majuh*, & qui, selon l'Ecluse, *Clusius*, est la même chose que le malach des Turcs. Ils s'excitent à l'amour en mêlant ensemble la graine de *bangi*, le musc, l'ambre & le sucre.

A l'égard de ce dernier effet, il est bon de remarquer qu'il ne contredit nullement les expériences qui ont été faites depuis Dioscoride jusqu'à nous, & qui prouvent que les feuilles du chanvre, ainsi que celle du *bangi*, coagulent le sperme, & rendent ceux qui en mangent impuissans; car, dans la composition des Indiens, on n'emploie que la graine de cette plante; d'ailleurs on fait que le musc & l'ambre, qui sont la principale partie de cette composition, ont cette vertu dans un degré éminent. Enfin ce n'est qu'après avoir fait usage des autres drogues qui mettent tous leurs sens dans de grandes agitations, qu'ils ont recours à cette dernière. Au reste, rien de plus pernicieux que l'usage de cette drogue, & l'expérience apprend que ceux qui en font usage sont bien-tôt épuisés, & qu'ils demeurent exténués pour le reste de leurs jours.

La maniere dont ces drogues agissent, varie suivant les tempéramens. Il paroît en général que c'est par une forte commotion des sens, par un ébranlement général du système nerveux, qui dérange ou obscurcit le cerveau, qui est suivi, pour l'ordinaire, d'une vraie manie, d'une espece de folie que les Indiens appellent improprement *ivresse*. En voici quelques effets principaux, tels qu'ils ont été vus sur les lieux par Rumphe, ce savant médecin, cet excellent observateur qui connoissoit si parfaitement l'art de bien voir.

Parmi ceux qui fument les feuilles du *bangi* avec celles du tabac, les uns deviennent furieux, ne veulent rien faire qu'à leur propre volonté, ne cherchent qu'à se battre, qu'à briser tout ce qui se présente sous leur main: ce sont les tempéramens bouillans & secs, les gens sanguins, dont le système nerveux est tendu. Les autres d'un tempérament plus humide, plus froid, moins sanguins, plus mous dans le système nerveux, commencent par pleurer & finissent par le ris sardonique & par des menaces. Cette puissance qui agit ainsi sur les nerfs & qui porte à la fureur, réside principalement dans les feuilles du *bangi*, car on peut manger une petite quantité de ses graines sans éprouver le moindre changement, & leur vertu est considérablement corrigée par le mélange des aromates dont nous avons parlé, & que les Turcs, les Persans & les habitans du Mogol savent mieux préparer que les Maures qui habitent les isles Moluques.

C'est un usage reçu chez tous les militaires de

ces pays, depuis les commandans jusqu'aux derniers officiers, de prendre journellement une petite quantité de cette composition, pour se procurer une gaieté qui les délivre des fatigues & des inquiétudes que cause la guerre. Aussi le dernier sultan de Cambaye avoit-il coutume de dire que quand il vouloit se procurer un rêve agréable & voyager en sommeil dans le Portugal, le Brésil & d'autres pays, il lui suffisoit d'avalier un peu de *bangi*, mêlé avec le sucre, le majoeh & les aromates dont nous avons parlé. On fait que les Turcs, lorsqu'ils vont au combat, prennent de leur massach qui est mêlé d'opium, qui leur procure une demi-fureur qui les rend intrépides & qui leur fait affronter les plus grands dangers.

On fait par Galien, *livre I, De alimentorum facultatibus*, que les anciens avoient coutume de se faire servir, aux desserts de leurs festins, la graine rôtie du chanvre, c'est-à-dire, le chenevis, pour exciter à la joie & à boire largement; mais ce savant médecin ajoute que ceux qui en mangent une trop grande quantité, éprouvent au cerveau de la chaleur, une commotion, & des nuages, à-peu-près comme quand on mange la graine de l'agnus castus, c'est-à-dire du vitex.

Les Malays se procurent cette ivresse tempérée qu'ils appellent *hayal*, en faisant macérer, c'est-à-dire, en versant sur une pincée des feuilles du *bangi* de l'eau bouillante qu'ils boivent à la maniere du thé. Ils prétendent même que l'usage de cette boisson devoit passer en mode chez tous les rois de la terre, toutes les fois que, fatigués du détail de leur gouvernement, ils auroient besoin de se procurer promptement de la distraction & de la gaieté.

La poudre de ses feuilles séchées au soleil, est un astringent puissant qui arrête la diarrhée, fortifie l'estomac, tempere la bile, & qui est le spécifique de la maladie appelée *pitao* au Malabar où elle est endémique: le *pitao* est un espece d'énervement causé par des excès de fatigues, d'usage d'eau-de-vie, de mets acides & salins, de betel & de riz crud, des saignées & du sommeil; d'où naît un amas d'humeurs qui dominant le sang, & une jaunisse qui se montre sur les yeux, la langue, les ongles, la face & les pieds qui sont enflés. La décoction de ses feuilles vertes avec le girofle & la muscade, se donne dans l'asthme & les douleurs de pleurésie. Ses feuilles se mangent pour énerver la force de l'arsenic & l'orpiment lorsqu'on en a avalé; elles causent l'ivresse. Ces mêmes feuilles fumées, au lieu de celles du tabac, enivrent.

Ses fleurs se mêlent avec les autres astringens en forme de trochisques pour fortifier les génitoires & pour les hernies. Le mâle passe pour avoir plus de vertu que la femelle.

Sa racine se mâche dans les gonorrhées virulentes. Son infusion ou l'émulsion de ses graines se prend pour arrêter les gonorrhées & les fleurs blanches.

Flacourt nous apprend, *page 146 de sa Relation de Madagascar*, que le chanvre appelé *bangi* aux Indes & *rougogne* ou *ahetsboul* & *ahetsmanga* à Madagascar, se cultive dans ces deux pays, non pour en tirer la filasse, mais pour en fumer les feuilles comme du tabac, & que ceux qui n'y sont pas accoutumés sont les uns dans des transports qui durent deux ou trois jours, d'autres dans un sommeil accompagné de songes agréables, après lequel ils se réveillent joyeux & sans tristesse; qu'il est mis en usage particulièrement par les mélancoliques & par les vieilles négresses qui exercent le métier de prédire l'avenir & de dire la bonne fortune.

Remarques. Plus on fait attention à ces diverses propriétés du *bangi*, plus on se persuade que les nepenthes

nepenthes des anciens, dont la boisson avoit la propriété d'égayer les esprits & de faire oublier la tristesse, ne peut être que cette plante, sur-tout si l'on consulte le passage de Pline, qui dit, *Livre XXV, chapitre 2, de son Histoire naturelle: herbas certè Ægyptias à regis uxore traditas suæ Helenæ plurimas narrat (Homerus), ac nobile illud nepenthes, oblivionem tristitiæ veniamque afferens, & ab Helenâ utique omnibus mortalibus propinandum.*

Il n'est pas douteux que cette plante ne soit une autre espèce de chanvre différente de celle de l'Europe. (M. ADANSON.)

BANGLE, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Malais d'une espèce de gingembre que Rumphe a décrit dans son *Herbarium Amboinicum, volume V, page 154*, & dont il a donné une bonne figure sans détails à la *planche LXV, n°. II*. Les habitans d'Amboine l'appellent *mackey & unin-packey*; & il paroît que c'est le *cyperus Indicus* décrit par Dioscoride, au *livre I, chapitre 4* de son *Histoire des plantes*.

Cette plante ressemble tellement au gingembre vrai, qu'on la prendroit pour lui, si elle n'étoit plus grande dans toutes ses parties, & si l'odeur, la saveur & la couleur de sa racine ne témoignent qu'elle est différente. Elle a communément quatre à cinq pieds de hauteur, & lorsqu'elle croît dans des lieux ombragés & humides, elle s'éleve jusqu'à la hauteur de sept à huit pieds.

Sa racine, ou plutôt sa foughe, trace horizontalement sous terre, comme une tige jaunâtre, articulée, noueuse, d'un pouce à un pouce & demi de diamètre, très-fragile, cassante, produisant en-dessous nombre de fibres capillaires, rameuses, & en-dessus douze ou quinze tubercules coniques, écailleux, qui sont autant de bourgeons extrêmement pointus d'abord, qui ne se développent que successivement, & qui s'allongent en autant de tiges cylindriques, simples, hautes de quatre à huit pieds, de quatre à dix lignes de diamètre, fermes, quoi- qu'herbacées & charnues, vertes, un peu comprimées & applaties vers leur partie supérieure.

Les feuilles inférieures, ou du bas des tiges, ressemblent à des écailles; mais celles qui les recouvrent à un ou deux pieds de terre & au-dessus, sont assez ferrées, disposées alternativement & horizontalement sur deux rangs parallèles, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues d'un pied, cinq à huit fois moins larges, d'un verd-noir, striées ou veinées finement dans toute leur longueur, portées sans pédicule sur une gaine courte, entière, & qui remonte en forme de couronne de l'autre côté de la tige qu'elle entoure entièrement.

L'épi de fleurs qui sort des racines ou de bourgeons particuliers, différens des tiges feuillues, est porté sur une tige particulière écailleuse, mais sans feuilles, longue d'un pied & demi. Il est ovoïde, plus étroit, plus pointu que celui du gingembre, deux à trois fois plus long que large; composé de grandes écailles imbriquées, c'est-à-dire, se recouvrant très-régulièrement les unes les autres comme les tuiles d'un toit; verd-foncées d'abord, ensuite purpurines, enfin d'un beau rouge.

Entre chaque écaille, on voit une fleur blanche, tendre, peu striée, d'une seule pièce, composée d'un tube de médiocre longueur, partagé dans sa moitié supérieure en six divisions inégales, dont l'inférieure est plus grande & pendante: c'est-là la corolle qui est posée sur l'ovaire, ainsi que le calice qui forme un tube médiocre, qui engaine celui de la corolle, & qui est divisé en trois portions assez égales. Une seule étamine presque aussi haute que la corolle, sort du haut de son tube au-dessous de sa division extérieure qui est sur son dos: l'anthere

de cette étamine fait corps avec le filet, & s'ouvre sur le devant par deux sillons longitudinaux, en deux loges qui répandent une poussière génitale, composée de globules assez gros, blanchâtres & luisans. L'ovaire qui est sous la fleur, est sphérique, & porte un style surmonté d'un stigmate hémisphérique concave, qui se couche longitudinalement au-dessous de l'anthere. Il s'épanouit tous les jours en même tems deux ou trois fleurs semblables, après quoi l'épi se flétrit, & périt sans produire de graines. Néanmoins en ouvrant l'ovaire, on voit qu'il est sphérique, & on juge aisément qu'il doit devenir une capsule de même forme, partagée intérieurement en trois loges, qui contiennent plusieurs graines sphériques, distribuées sur deux rangs dans l'angle intérieur de chaque loge.

Culture. Le *bangle* croît à Java & à Baley, d'où il a été transporté à Amboine, où on le cultive dans les jardins. Il se multiplie de drageons ou bourgeons enracinés, séparés de sa racine, & il s'étend considérablement. Ce n'est que lorsque ses pieds sont vieux, & qu'on les abandonne sans toucher aux racines, qu'on les voit produire leurs épis de fleurs.

Qualités. Les feuilles du *bangle* froissées entre les doigts, rendent une odeur forte. Sa racine est un peu moins grosse que celle du galanga, plus cassante, un peu plus forte que celle du curcuma, mais d'un jaune un peu plus pâle, tant au-dehors qu'au-dedans, à peu-près comme la carotte. Lorsqu'on l'a dépouillée de ses fibres, elle est lisse sans aucune de ces membranes qu'on voit sur celle du galanga; sa substance est plus sèche que celle du curcuma; elle paroît poreuse dans sa cassure; mâchée ou pilée, elle rend un suc d'un jaune-verdâtre, moins foncé & moins beau que celui du curcuma. Sa saveur est âcre, amère, & peu agréable; son odeur est forte, porte à la tête, & est par-là, fort différente de celle du gingembre, qui est aromatique.

Usages. Sa racine entre dans la composition de la boisson, que les femmes des Malais appellent *djud-jambu*, & qu'elles préparent pour diverses maladies, comme la jaunisse, les obstructions, les vents, & les coliques de toute espèce. Pour faire cette boisson, ils mêlent ensemble les racines des trois espèces du gingembre, sçavoir, le gingembre vrai, qu'ils appellent *ale* ou *alea*, le *lampujang*, le *bangle* & le *sokur*, qui paroît être une espèce de curcuma. Cette racine mâchée avec le girofle, s'applique sur le ventre, dans les coliques causées par le froid.

Comme la teinture jaune du curcuma est peu tenace, parce qu'elle est comme grasse, lorsque les Malais veulent teindre leurs toiles en cette couleur, ils joignent à la racine du curcuma, celle du *bangle*, qui la fixe & lui donne de la solidité.

Remarques. Cette plante pourroit bien être le *cyperus indicus*, que Dioscoride dit, *livre I, chap 4*, avoir la forme du gingembre, une saveur amère, la propriété de teindre en jaune lorsqu'on la mâche, & de faire tomber les poils, lorsqu'on l'applique sur la peau; au moins le *bangle* en a-t-il l'amertume, & le curcuma, les autres qualités. (M. ADANSON.)

BANGOR, (*Géogr.*) petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster au comté de Downe, sur la baie de Karichfergus. Elle envoie deux députés au parlement. Le duc de Schomberg étoit comte de *Bangor*. (+)

BANGOT, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) espèce de muge volant, *exocoetus*, des îles Moluques, figuré par Edwards, *planche 210, n°. I*. sous le nom de *hirundo luxonis venenata, ruberrima, bango dicta*; par Valentyn, sous le nom de *het bont duyfje, piscium Amboinensium*, figure 489, page 501, & sous celui de *ikan terbang berampat sajab, vliegende visch*

met vleugels, *ibidem*, figure 165, page 398. C'est le *aboadors* des Portugais, selon Kolbe, description du Cap de Bonne-Espérance, chapitre 13, & de Rochefort, *Histoire des Antilles*, chapitre 16. M. Gronovius, dans son *Musæum Ichthyologicum*, page 9, le confond avec le *parabele secunda* de Pison, *Histoire naturelle du Brésil*, page 61. M. Linné dans son *Systema Naturæ*, édition de 1767, page 521, le confond aussi avec le muge volant de la Méditerranée. Coyett en a donné, sous le nom de *terbang*, partie I, n^o. CLXIII, une figure enluminée, mais très-imparfaite quant à la nageoire de la queue, & à celle de l'anus qui manque. C'est vraisemblablement le *felaw* des Israélites, dont il est parlé dans Moïse, *livre II. des nombres*, article 13.

Ce poisson est d'un rouge-violet. Ses nageoires sont vertes au nombre de sept; sçavoir, deux pectorales fort longues, étendues jusque vers la moitié du corps, à dix-sept rayons; deux ventrales loin derrière elles, fort courtes, de sept rayons; une dorsale assez courte, de quinze rayons; celle de l'anus est fort petite, & celle de la queue est fendue, de manière que la branche supérieure est beaucoup plus courte que l'inférieure.

Sa tête est écailleuse, sa bouche sans dents; la membrane des ouïes a dix osselets. Son corps est prismatique triangulaire, rond sur le dos, tranchant sous le ventre.

Son cœur est triangulaire; son foie long sans divisions, étendu sur toute la longueur de l'abdomen, adhérent au ventricule. Celui-ci n'est bien distinct des intestins, que par un léger renflement à son orifice, après lequel il se confond avec les intestins qui s'étend droit jusqu'à l'anus.

Le *bangot* est commun dans la mer des Indes, & différent par sa couleur & par le nombre des rayons de sa nageoire dorsale, qui est plus grand que dans la nageoire dorsale du muge volant de la Méditerranée. Il vole comme ses congeneres. Edward le dit venimeux, sans doute parce qu'il renferme quelque poison intérieur, qui fait qu'on s'abstient de le manger; car les poissons de ce genre n'ont pas d'épines comme beaucoup d'autres poissons de la mer, dont la piquûre dangereuse les fait mettre au nombre des poissons venimeux.

Ce poisson se range naturellement dans la famille des mullets ou cabots, *mugiles*. (M. ADANSON.)

BANIAHBOU, f. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espèce de merle ainsi appelé à Bengal, & dont Albin a donné une figure mal coloriée, sous le nom de *beniahbow* de Bengale, volume III. page 8, pl. XIX. Klein l'appelle *turdus Bengalensis*, *Avi.* page 70, n^o. 30. Edward en a publié une figure meilleure, sous le nom de *turdus fuscus Bengalensis*, non maculatus, page & planche CLXXXIV. C'est le *turdus*, & *canorus*, *griseus*, *subtus ferrugineus*, *linea alba ad latera capitis*, *cauda rotundata*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition de 1767, page 293. M. Brisson le désigne sous le nom de *merle de Bengale* . . . *turdus supernè dilutè fuscus*, *infernè griseus*; *remigibus dilutè fuscis*, *oris exterioribus albis*; *rectricibus obscurè fuscis* . . . *merula Bengalensis*: *Ornithologie*, volume II. page 260.

Cet oiseau n'est guere plus grand que la grive. Il a la queue ronde, composée de douze plumes d'un brun sombre; le bec & les pieds jaunes; la prunelle des yeux noire, entourée d'un iris jaune. Le dessus de son corps & son cou sont brun-clair; sa poitrine & le dessous du corps sont gris. Le bord extérieur des plumes de ses ailes est blanc.

Il est commun à Bengale.

Remarque. Il paroît que M. Linné a confondu, avec cette espèce, une autre espèce qui vient de la Chine, & qui a le dessous du corps jaune de rouille,

avec une ligne blanche sur les côtés de la tête. Ces deux oiseaux sont assez différens pour en faire deux espèces. (M. ADANSON.)

BANIANA, (*Géogr.*) ville des Indes orientales, que Tavernier place sur la route de Surate à Agra. Il rapporte qu'on y fabrique le meilleur indigo; mais qu'il se vend le double de l'indigo ordinaire. (+)

* § BANIANs ou BANJANS & BENJANS, sont les mêmes, comme on en fera convaincu, quand on aura lu l'article *Banians* du *Dictionnaire Géogr.* de la Martinière, & l'article *BISNOW* du *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BANKARETTI, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) arbre épineux du Malabar, très-bien gravé, à quelques détails près qui manquent, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. VI, page 35, planche XX. Les Brames l'appellent *dou-tiringoussi*, les Portugais *cliche falsa* ou *silva da prajo macho*, & les Hollandois *praatjes*.

Cet arbre ressemble en quelque sorte au caretti, c'est-à-dire, au bonduc des Indes, en ce que ses tiges, ses branches & les pédicules de ses feuilles sont hérissés, comme lui, d'épines coniques un peu courbes, comparables à celles du rofier, d'une ligne & demie à deux lignes de longueur.

Ses feuilles sont alternes, médiocrement ferrées, pinnées, c'est-à-dire, ailées sur un rang simple, composées de cinq à sept folioles impaires, elliptiques, arrondies à leur base, pointues à leur extrémité, longues de deux à quatre pouces, une fois moins larges, marquées de huit paires de côtes alternes, & portées sur un pédicule commun cylindrique, égal à leur longueur, à l'origine duquel sont deux stipules elliptiques, pointues, assez grandes, deux fois plus longues que larges.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, sort une fleur hermaphrodite, élevée, presque sessile ou portée sur un pédicule cylindrique, mince, extrêmement court; chaque fleur est longue & large de six à sept lignes lorsqu'elle est bien épanouie. Son calice est d'un verd-jaune, & ressemble à une cloche d'une seule pièce, divisée jusqu'aux deux tiers de sa longueur en cinq portions presque égales & caduques: la corolle plus courte d'un cinquième que le calice, consiste en cinq pétales jaunâtres presque égaux, & en cinq étamines presque aussi hautes qu'eux, partant du fond du calice, du centre duquel s'élève un ovaire elliptique porté sur un pédicule court & surmonté d'un style rouge.

L'ovaire, en mûrissant, devient un légume elliptique pointu aux deux bouts, oblique très-applati, long de deux pouces, presque une fois moins large, très-épais, très-velu, très-dur, brun extérieurement, jaunâtre intérieurement, à une loge, s'ouvrant en deux valves égales, & contenant une fève elliptique, obtuse, très-plate, longue de douze à treize lignes, de moitié moins large, très-velue & très-dure.

Culture. Cet arbre croît dans les provinces de Candenate, Cottate, & autres lieux de la côte du Malabare, dans les forêts épaisses & voisines des montagnes: pendant que les fruits mûrissent aux aisselles des feuilles inférieures, d'autres ne commencent qu'à nouer dans les aisselles des feuilles qui sont un peu au-dessus, pendant que les feuilles de l'extrémité des branches portent des fleurs épanouies ou simplement en boutons.

Usages. Les fèves de cette plante sont en usage chez les médecins Malabares, mais Van-Rheede nous laisse ignorer de quelle manière & en quelles circonstances.

Remarques. Le *bankaretti* fait, comme l'on peut juger par sa description, un genre particulier voisin du *ticanto*, dans la première section de la famille des

plantes légumineuses. Voyez nos *Familles des plantes*, vol. II, page 319. (M. ADANSON.)

BANNALISTES, f. m. pl. (*Art milit.*) un corps de miliciens enrégimenté a paru sous ce nom dans les armées d'Autriche. Il avoit été formé en Croatie, & M. le maréchal de Bathiani qui, entr'autres dignités dont il se trouvoit revêtu, portoit celle de ban de Croatie, leur a fait prendre le nom de *bannalistes*, dont cette troupe se glorifioit beaucoup, jusqu'à se dire sa garde. C'étoit de tous les corps de milice, Hongrois, Croates, Esclavons & autres qui sont venus en Allemagne, le corps le plus beau, le mieux choisi, & le plus réglé. (+)

BANTAM, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson ainsi nommé à Amboine, & très-bien gravé & enluminé dans la premiere partie du *Recueil* de Coyett, figure 184.

Son corps est médiocrement allongé, très-comprimé par les côtés, pointu aux deux extrémités, & couvert d'écaillés assez petites; sa tête est écailleuse & petite, ainsi que sa bouche qui est conique, obtuse.

Ses nageoires sont au nombre de cinq seulement & à rayons mous: sçavoir, deux pectorales très-petites comme triangulaires; une dorsale triangulaire, petite, sur le milieu du dos; une anale triangulaire, petite, derriere le milieu du ventre, & celle de la queue qui est fort grande, fourchue jusqu'aux trois quarts en deux branches étroites; il n'y a point de nageoires ventrales.

La couleur générale de son corps est un bleu-clair sur les côtés & le ventre, & plus foncé sur le dos jusqu'à la ligne latérale, qui prend son origine du haut de l'ouverture des ouies & va se rendre au milieu des côtés de la queue, en se rapprochant une fois plus du dos que du ventre: ses nageoires sont jaunes, ainsi que le dessous de sa tête, laquelle est bleue en dessus; la prunelle de ses yeux est blanche-argentine, entourée d'un iris jaune.

Remarques. S'il suffit de n'avoir point de nageoires ventrales pour avoir un certain rapport avec les anguilles, on peut penser que le *bantam* seroit de la famille de ces poissons, quoique son corps ne soit pas d'une forme cylindrique. (M. ADANSON.)

BANTIALA, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) nom Macassar d'une plante parasite d'Amboine, que les Malays appellent *ruma-sumot*, qui signifie *nid de fourmis*. Rumphe en distingue deux especes.

Premiere espece. BANTIALA.

Le *bantiala*, proprement dit, a été très-bien gravé, quoique sans détails, dans l'*Herbarium Amboinicum* de Rumphe, volume VI, page 119, planche LV, figure 2, sous le nom de *nidus germinans formicarum rubrarum*.

C'est un tubercule sphéroïde de quinze à seize pouces de diametre, ridé extérieurement, couvert de rugosités à-peu-près comme le citron ou l'orange dite *pampelmous*, d'un beau verd, à écorce molle, tendre, séparée de la substance intérieure qui est charnue, succulente comme la chair d'une pomme bien mûre, partagée en plusieurs cloisons comparables aux rayons ou gâteaux des ruches à miel des abeilles, & habitée par des fourmis. La partie inférieure de ce tubercule produit nombre de petites racines fibreuses qui s'implantent dans l'écorce des arbres, sur les branches desquels vit le *bantiala*.

De la partie supérieure de ce tubercule part une seule tige simple, triangulaire, pendante, d'un pouce & demi de diametre, deux fois plus longue, charnue, verte, pleine, toute couverte, à-peu-près comme la tige des jeunes palmiers, d'écaillés triangulaires, imbriquées, qui sont les bases des feuilles y qui forment une espece de gaine.

Tome I.

Cette tige est entourée & comme couronnée de dix à douze feuilles elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quinze à seize pouces, trois fois moins larges, molles, entieres, relevées en-dessous d'une nervure longitudinale ramifiée en six paires de côtes alternes, & portées droites peu écartées sur un pédicule cylindrique trois fois plus court qu'elles, dont la base forme ces especes de gaines écailleuses, triangulaires, dont la tige paroît hérissée après la chute de ces feuilles.

Ce n'est qu'après la chute de ces feuilles qu'on voit paroître les fleurs; elles sont rapprochées deux à deux, l'une mâle & l'autre femelle, entre chaque écaille, ou gaine des feuilles; la fleur mâle est portée sur un pédicule fort court; elle est blanche, & consiste en un calice de quatre feuilles en soucoupe, & en quatre étamines sphériques, très-courtes, blanches, placées au centre. La fleur femelle consiste en quatre ovaires sphériques chagrinés. Rumphe dit qu'il n'en a pas vu le fruit, mais il est probable que ces quatre ovaires deviennent autant de capsules ou de baies renfermant chacune une graine de même forme.

Culture. Cette plante est constamment parasite, & ne croît que sur les arbres à fruit, tant sauvages que cultivés, tels que le cofassu & le durion qui ont l'écorce dure & fendue; elle est suspendue à leur tronc ou à leurs grosses branches.

Qualités. Le tubercule qui lui sert de racine, quoiqu'invariable dans sa forme, paroît occasionné par l'âcreté corrosive des suc de petites fourmis rouges très-mordantes, qui y habitent & qui en font leur nid, d'abord avec de la terre, ensuite avec du bois pourri. Pour pouvoir prendre ce nid ou cette plante, il faut aussi-tôt après l'avoir détaché de dessus l'arbre le jeter dans l'eau, & l'y tenir plongé jusqu'à ce que toutes les fourmis en soient forties. Ces nids, lorsqu'ils sont vieux, tombent sur la terre, pourrissent, & se réduisent insensiblement, comme certaines vesses de loup, en un tissu réticulaire fibreux & poudreux, qui, lorsqu'on met le pied dedans par hazard, s'attache beaucoup à la peau, & y cause des ulceres très-malins, au moins à Macassar, où tous les poisons & venins ont plus d'activité, car à Amboine ces nids ne font aucun mal. On guérit ces ulceres par l'application d'une emplâtre de l'espece de riz appelée *bras pulot itam*, réduit en bouillie.

Usages. Les Malays vont chercher dans les bois le *bantiala* pour en faire usage sur les tumeurs les plus considérables: ils pilent la substance charnue de son tubercule, & l'appliquent dessus en forme d'emplâtre qui les fait aboutir en peu de temps, en y excitant néanmoins une légère démangeaison qui indique une vertu caustique dans cette plante.

Deuxieme espece. UHUTA.

Les habitans d'Amboine appellent du nom de *uhuta* une seconde espece de *bantiala*, dont Rumphe a fait graver la figure sans détails sous la dénomination latine de *nidus germinans formicarum niger*, au vol. VI, de son *Herbarium Amboinicum*, page 119, planche LV, figure 1.

Le tubercule de cette espece est plus ridé, plus marqué d'enfoncemens & plus petit que celui du *bantiala*: il n'a que dix à douze pouces de diametre; il est cendré extérieurement, creusé de petits enfoncemens comparables à ceux des dés à coudre. Ce n'est qu'en-dessous qu'il est percé de trous; les racines qui l'attachent aux arbres sont plus longues, plus grosses, plus ramifiées que dans le *bantiala*. Sa substance interne est charnue, blanche, verdâtre sur les bords, & toute percée de trous en galeries & en labyrinthes qui servent d'habitations aux fourmis.

Du centre de ce tubercule partent quatre à cinq

HH h h h ij

tiges cylindriques, longues d'un pied à un pied & demi, marquées de quinze à vingt articles qui indiquent le lieu où étoient attachées autrefois les feuilles: celles-ci sont au nombre de trois à cinq, fort ferrées vers le bout de chaque tige où elles sont disposées alternativement: elles sont elliptiques, médiocrement pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, entières, grasses, c'est-à-dire, épaisses, entières, lisses, relevées en-dessous d'une nervure longitudinale sans côtes latérales, & portées horizontalement sur un pédicule court qui forme en-bas une gaine courte autour de la tige.

C'est dans l'aisselle des feuilles supérieures seulement que sont placées les fleurs: elles ressemblent à celles du *bantiala*.

Qualités. Les fourmis qui habitent le tubercule du *uhuta* sont noires & d'une autre espèce que celles du *bantiala*.

Remarques. Ces deux plantes, quoique très-différentes au premier abord par l'apparence de leurs tiges, considérées ensuite dans les détails de leurs feuilles & de leurs fleurs, sont sensiblement de même genre; & en les comparant à tout ce qui est connu, on voit qu'elles doivent former un genre nouveau & voisin de la *zannichellia* & du *faururus* dans la première section de notre cinquante-sixième famille des arons qui comprend les plantes qui ont un calice & plusieurs ovaires.

Il y a apparence que ce genre de plante se multiplie & s'attache aux arbres par une espèce de glu qui enveloppe sa graine comme dans le gui du chêne, quoique Rumphé n'ait point vu ces graines; & que ce n'est que lorsque le tubercule de ses racines a commencé à prendre une certaine grosseur, que les fourmis y pénètrent, y occasionnent, hors de ses vaisseaux rompus, un épanchement irrégulier de fucs qui forment une masse charnue dans laquelle elles percent & pratiquent leurs galeries. (M. ADANSON.)

* BANTRAN & BANTRET-YAI, (*Géogr.*) îles d'Asie; elles sont dans la rivière de Menou, au royaume de Siam, suivant la Loubère, qui leur donne 120 degrés 55 minutes de longitude & 13 degrés 6 minutes de latitude boréale. Elles n'ont chacune qu'un village ou hameau qui porte le nom de l'île où il est.

§ BAOBAB, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom Ethiopien d'un arbre originaire du Sénégal, où les peuples Oualofs l'appellent *goui*, & son fruit *boui*. Les François, habitans du Sénégal, appellent cet arbre *calebassier*, & son fruit *pain de singe*, selon le P. Labat. Thevet le désigne dès l'année 1555, sous le nom d'*arbre du Cap-Verd*. Prosper Alpin en donne une figure fort mauvaise à feuilles simples, sous le nom de *baobab* & *bahobab*, qui se trouve aujourd'hui corrompu sous ceux de *baobab* & *bohobab* dans nombre de dictionnaires. Scaliger l'appelloit *guanabanus*. L'Ecluse, *Clusius*, *abavo* & *abavi*. M. de Jussieu, pour me conserver & m'identifier, pour ainsi dire, la découverte que je fis des fleurs & des caractères botaniques de cet arbre, dont je lui envoyai la description dès l'année 1749, le désigna dès-lors, dans ses démonstrations botaniques du jardin royal, sous le nom d'*adansonia*, que M. Linné changea ensuite en celui d'*adansonia*, 1 *digitata*. Voyez son *Systema naturæ*, édition in-12, imprimée en 1767, page 456, j'en ai lu à l'Académie en 1756, la description qui a été imprimée dans le volume de ses mémoires, pour l'année 1761, page 218, avec des figures complètes de toutes ses parties, *planches VI & VII*, sous son ancien nom de *baobab*.

Cet arbre est sans contredit le plus gros, non pas de tous ceux qui sont cités dans les livres anciens

où dans les relations des voyageurs; mais de tous ceux qui ont été bien vus & bien constatés existans de nos jours par des botanistes suffisamment éclairés. Lorsqu'on le regarde de près il paroît plutôt une forêt qu'un seul arbre. Son tronc n'a que 10 ou 12 pieds de hauteur, sur 75 à 77 pieds & demi de circonférence, c'est-à-dire 25 à 27 pieds de diamètre. Il est couronné par un grand nombre de branches extrêmement grosses, longues de 50 à 60 pieds, dont les plus basses s'étendent presque horizontalement & touchent quelquefois par leur propre poids jusqu'à terre, de manière que, cachant la plus grande partie de son tronc, cet arbre ne paroît de loin que sous la forme d'une masse hémisphérique de verdure, d'environ 120 à 150 pieds de diamètre, sur 60 à 70 pieds de hauteur.

Aux branches de cet arbre répondent à peu-près autant de racines, presque aussi grosses, mais beaucoup plus longues. Celle du centre forme un pivot semblable à un gros fuseau qui pique verticalement à une grande profondeur, pendant que celles des côtés s'étendent horizontalement & traient près de la superficie du terrain. J'en ai vu une qu'un courant d'eau avoit découverte dans l'espace de plus de 110 pieds, & il étoit facile de juger, par sa grosseur à cet endroit, que ce qui restoit caché sous terre avoit encore au moins 40 ou 50 pieds de longueur, & cependant l'arbre auquel appartenoit cette racine, n'avoit qu'une grosseur médiocre relativement aux autres.

L'écorce qui recouvre ses racines est brune couleur de rouille. Celle du tronc est gris-cendré, lisse, luisante, très-unie & comme vernissée au-dehors; lorsqu'on l'enlève, on voit qu'elle a huit à neuf lignes d'épaisseur & qu'elle est au-dedans d'un verd picoté de rouge: celles des jeunes branches de l'année est verte & parsemée de poils fort rares. Le bois de l'arbre est assez blanc & extrêmement tendre, encore plus que celui du marronnier, du saule & du peuplier.

Ce n'est que sur les jeunes branches de la dernière pousse, que l'on voit des feuilles; elles sont disposées alternativement & circulairement, au nombre de huit à douze sur toute leur longueur, à des distances peu considérables. Elles sont digitées, c'est-à-dire composées de trois à sept folioles, mais plus communément de sept folioles, disposées en manière d'éventail comme celle du marronnier, *hippocastanum*, sur un pédicule commun, cylindrique, de même longueur qu'elles, & qui les porte étendues horizontalement sur le même plan que lui. La plus longue de ces folioles a environ cinq pouces de longueur & presque deux fois moins de largeur; elle est placée à la partie antérieure de l'éventail: celles qui l'avoiennent diminuent par degrés, jusqu'à celles qui sont les plus proches du pédicule & qui sont une fois plus petites. Toutes ces folioles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, médiocrement épaisses, lisses, entières, sans aucune dentelure dans leur contour; d'un verd gai en-dessus & pâle en-dessous, où elles sont relevées d'une nervure longitudinale, qui se ramifie en huit à douze paires de côtes alternes. De l'origine du pédicule des feuilles, sortent deux petites stipules en écailles triangulaires, deux fois plus longues que larges, vertes, attachées aux branches qu'elles quittent presque aussitôt que la feuille s'est épanouie. Ces feuilles, avant leur développement, sont pliées dans toute leur longueur en autant de doubles qu'elles ont de folioles, & sont rapprochées ainsi toutes droites sur leur pédicule en face les unes des autres, sans aucune sorte d'enveloppe, de sorte que les bourgeons nuds de cet arbre sont, comme la plupart des arbres de la zone torride, exception à la règle générale que les botanistes, qui ne sont pas sortis de l'Europe, ont établie,

que tous les arbres & arbrisseaux sont gemmipares ; c'est-à-dire portent leur feuilles avant leur épanouissement, enveloppées d'écaillés sous la forme de boutons, ce qui n'est vrai que pour les arbres de nos climats froids, & qui se dément tous les jours dans ceux des climats les plus chauds. Il est encore nécessaire de faire remarquer ici qu'il y a une différence sensible entre les feuilles des vieux arbres & celles des mêmes arbres, lorsqu'ils commencent à lever de terre. Dans ces derniers elles sont ordinairement solitaires, presque sans pédicules & marquées de quelques dentelures vers leurs extrémités supérieures : elles ne commencent à naître au nombre de deux, trois, cinq ou sept sur un même pédicule pour former l'éventail, que lorsque le jeune plant a environ un pied de hauteur & qu'il commence à se diviser en plusieurs rameaux.

De l'aisselle des deux à trois feuilles inférieures de chaque branche, il sort une fleur solitaire, pendante à un pédicule cylindrique une fois plus long que les feuilles, c'est-à-dire d'un pied de longueur sur cinq lignes de diamètre, accompagné de deux à trois écaillés, dispersées sur sa longueur & qui tombent vers le temps de son épanouissement. Cette fleur est proportionnée à la grosseur du *baobab* & surpasse en grandeur celle de tous les arbres connus, si l'on en excepte le seul laurier-tulipier, appelé *magnolia* ; lorsqu'elle n'est encore qu'en bouton, elle forme un globe de près de trois pouces de diamètre, & en s'épanouissant elle a quatre pouces de longueur, sur six pouces de largeur.

Chaque fleur consiste en un calice épais comme du cuir, d'une seule pièce, évasée en soucoupe, partagée, jusqu'au de-là de son milieu, en cinq divisions égales, triangulaires, recourbées en-dessous, couvert au dehors de poils verts, au-dedans de poils blanchâtres & luisans, & qui tombe dès que le fruit est noué. Après le calice vient la corolle qui est blanche, composée de cinq pétales égaux à sa longueur, & entr'eux assez épais, arrondis, recourbés en-dehors en demi-cercle, parsemés de quelques poils, relevés d'environ 25 nervures parallèles à leur longueur, légèrement ondulés à leur extrémité supérieure, & terminés à leur partie inférieure par un onglet qui les attache autour du réceptacle commun du calice & de l'ovaire. Du même réceptacle s'élève une colonne ou plutôt un cône alongé, blanc, creux intérieurement, charnu, blanchâtre, très-épais ; contigu d'un côté à l'ovaire qu'il enveloppe, & faisant corps de l'autre côté aux cinq pétales de la corolle qu'il unit ou plutôt qu'il semble unir & qu'il porte quoiqu'ils soient réellement séparés entr'eux ; ce cône est tronqué à son extrémité supérieure & couronné d'environ sept cens étamines, dont les filets blancs, un peu plus longs que lui, se rabattent comme une houppe, & supportent chacun une anthere en forme de rein, dont la convexité s'ouvre en deux loges & répand une poussière composée de globules blanchâtres, transparents, hérissés de tous côtés de petits piquans ; ces étamines, y compris le cône formé par la réunion de la partie inférieure de leurs filets, ont un peu moins de longueur que la corolle. Du centre du calice s'élève le pistil qui enfle le cône des étamines, & surpasse un peu la longueur de la corolle : il consiste en un ovaire conique ou ovoïde, pointu, assez petit, entièrement couvert de poils épais, luisans, couchés de bas en haut, terminé par un style cylindrique très-long, creusé intérieurement comme un tube, & couronné par dix à quatorze stigmates pyramidaux à trois angles, assez grands, velus sur leurs deux faces internes & épanouies comme autant de rayons.

Après la chute de la fleur, c'est-à-dire du calice,

de la corolle & des étamines, l'ovaire en mûrissant devient une capsule ligneuse, ovoïde, pointue à ses deux extrémités, longue de 12 à 18 pouces, très-dure, presque deux fois moins large, pendante à un péduncule cylindrique, de moitié plus long & de près d'un pouce de diamètre. Cette capsule est couverte extérieurement d'un duvet épais de poils verts, au-dessous desquels elle est noire, marquée de 10 à 14 sillons qui s'étendent comme autant de rayons sur toute sa longueur. Elle ne s'ouvre pas d'elle-même, mais lorsqu'on la coupe en travers, on voit que son écorce est rougeâtre, fort dure, épaisse de deux à trois lignes, & pleine d'une chair blanchâtre, un peu succulente d'abord & aigrelette, puis sèche, comme fongueuse, partagée, quoique peu sensiblement, en 10 à 14 loges, par un pareil nombre de cloisons membraneuses qui s'étendent longitudinalement depuis la queue jusqu'au point opposé, en partant des parois intérieures de l'écorce ligneuse, à laquelle elles sont attachées, pour aller de là se réunir ensemble, comme autant de rayons autour d'un axe, au centre du fruit, où elles se maintiennent tant qu'il conserve sa première humidité, mais dont elles s'écartent ensuite pour y laisser un vuide à mesure qu'il se sèche : dans cet état de sécheresse, ces cloisons membraneuses ressemblent assez par leur substance & par leur forme à cette partie de la dure-mère qu'on appelle la *faulx*. Quoique chacune de ces loges contienne environ 50 à 60 graines, on ne les aperçoit pas à nud à l'ouverture du fruit ; on ne voit d'abord que la chair qui le remplit & qui ne forme qu'une seule masse quand elle est fraîche & encore humide : mais cette chair en se desséchant se retire, devient friable & se partage d'elle-même en 50 à 60 polyèdres, ou corps à plusieurs facettes angulaires dans chaque loge, qui renferment chacun une semence brune, noirâtre, ovoïde, repliée ou entaillée comme un rein, de cinq lignes de longueur, sur trois de diamètre, de la sinuosité duquel part un cordon ou filet rougeâtre, ondulé, trois ou quatre fois plus long qu'elle, qui vient s'attacher horizontalement comme à un placenta, au bord intérieur des cloisons, dans l'angle que forment les loges au centre du fruit. La chair spongieuse est semée de petits filets semblables, mais plus courts, qui servent à la nourrir. Chaque graine a deux peaux ou enveloppes, l'une extérieure, brun-noir, coriace ou plutôt cartilagineuse & comme osseuse, d'une très-grande dureté ; l'autre, blanchâtre, épaisse, tendre, qui renferme un embryon courbé en demi-cercle autour d'un corps charnu, sphéroïde, blanchâtre, aplati, mou & comme gélatineux : cet embryon est composé de deux lobes ou cotyledons orbiculaires, repliés à cinq nervures sur leur surface extérieure & marqués en-bas d'une légère crenelure, d'où part une radicule conique, un peu plus courte qu'eux, à laquelle tient la plume conique, c'est-à-dire la petite tige qui par la suite doit se métamorphoser ou grossir en arbre.

Les poils qu'on observe sur les diverses parties de cet arbre, sont de trois espèces différentes. Ceux qui recouvrent l'ovaire & la surface interne du calice, sont coniques & très-simples ; ceux des pétales sont en fuseau : mais ceux qu'on trouve sur les jeunes branches & sur l'extérieur du calice, sont singuliers, en ce qu'ils forment une soie divisée presque jusqu'à sa racine en quatre brins fort peu écartés les uns des autres ; on pourroit appeler cette sorte de poils, *poil en aigrette*.

Lieu. La véritable patrie du *baobab* est l'Afrique, & sur-tout la côte occidentale de cette partie du monde qui s'étend depuis le fleuve Niger jusqu'au royaume de Benin ; on en voit jusques dans le pays

de Galam qui s'étend à plus de cent lieues de la mer : on pourroit peut-être y comprendre encore l'île de Madagascar ; car en lisant avec attention la relation de Flacourt, imprimée en 1661, j'ai cru reconnoître dans la description qu'il fait d'un très-gros arbre que les Malgaches appellent *anadzæ* & *anadze*, une conformité si frappante avec notre *baobab*, que je ne doute nullement que ce ne soit lui qu'il a décrit aux pages 141 & 144, & dont il a donné une figure extrêmement mauvaise au n^o 150. Enfin, Prosper Alpin dit en avoir vu un qu'on élevoit dans un verger du Caire. On ne trouve le *baobab* cité sous aucune dénomination, ni dans les catalogues des plantes de l'Asie, ni dans ceux des plantes de l'Amérique : ce n'est cependant pas qu'il ne puisse y en avoir actuellement quelques-uns dans les climats de ces deux parties du monde qui sont situés sous la zone torride, & sablonneux comme ceux de l'Afrique qui les produit ; mais ils n'y sont pas venus d'eux-mêmes, les Negres esclaves qu'on transporte tous les ans de l'Afrique dans nos colonies, ne manquent guere d'emporter avec eux un sachet de graines qu'ils présumement leur devoir être utiles ; de ce nombre est toujours celle du *baobab* : c'est à un pareil transport que sont ou seront dus ceux qu'on y trouvera, tels que celui qui commence à porter fleurs & fruits à la Martinique : ils s'y naturaliseront peut-être ; mais ce ne sera pas leur pays originaire, & on n'y en verra pas de long-tems qui égalent en grosseur ceux de la côte du Sénégal.

Culture. Le *baobab* se plaît particulièrement dans les terrains sablonneux & humides. On en voit aussi dans des cantons pierreux, comme à Galam, autour du Cap-Verd, & même sur le rocher de Basalt qui semble former toute la masse de l'île de la Magdeleine, où Thevet observa en 1555 ceux que j'ai vus depuis en 1749 ; mais il ne faut pas que son pivot soit blessé, la moindre écorchure lui est pernicieuse, la carie s'y met bientôt, elle se communique au tronc, & y fait des progrès très-prompts qui le font périr. C'est pour cela qu'on trouve cet arbre en moindre quantité, & plus petit sur les côtes maritimes bordées de rochers & dans les terres argilleuses, dures & pierreuses du pays de Galam, que dans les sables mouvans qui occupent un espace de trente lieues entre l'île du Sénégal & le Cap-Verd. Sa racine est sujette à se fondre, lorsqu'on le transplante trop jeune ou trop vieux, lorsqu'il commence à lever ou lorsqu'il a une dizaine d'années. Le plant de six mois jusqu'à deux ans est celui qui réussit le mieux ; ses branches prennent aussi de bouture, mais rarement, & le progrès de celles qui reprennent est toujours plus lent que celui des plants qu'on a semés.

Cet arbre quitte ses feuilles au mois de novembre, en reprend de nouvelles en juin, fleurit en juillet, & parfait la maturité de ses fruits en octobre & novembre.

Maladies. Outre la carie qui attaque, comme je l'ai dit, le tronc du *baobab*, lorsque ses racines sont entamées, cet arbre est encore sujet à une autre maladie, plus rare à la vérité, mais qui n'est pas moins mortelle pour lui ; c'est une espece de moisissure qui se répand dans tout le corps ligneux, & qui l'amollit au point de n'avoir pas plus de consistance que la moëlle ordinaire des arbres, sans changer sa blancheur naturelle & la texture de ses fibres. Dans cet état, ce tronc, tout monstrueux qu'il est, devient incapable de résister aux coups de vents, & il est cassé par le moindre orage. J'en ai vu un brisé par un pareil événement : il étoit habité par un grand nombre de gros vers de scarabés, *nasicornis*, & de capricornes, *cerambyx*, qui ne paroissent aucunement la cause de cette maladie ; les œufs de ces animaux y avoient été déposés de la

même maniere que plusieurs insectes introduisent les leurs en Europe dans le tronc du faule, lorsque son bois est dans un état de mollesse à-peu-près pareil, quoiqu'il ne l'attaque pas lorsqu'il est sain.

Accroissement. La graine du *baobab* semée dans une terre sablonneuse, suffisamment humide, leve communément au bout de sept à huit jours au Sénégal ; néanmoins j'en ai vu qui restoient des mois & même des années entières sans lever, dans les terres chaudes de ce pays-ci, sans doute parce que la fécheresse de la terre où on les avoit semées étoit trop grande, ou parce que la chaleur nécessaire pour les faire germer, n'avoit pas été soutenue assez long-tems, ni portée au point de chaleur où le soleil porte les sables du Sénégal qui, suivant mes expériences, passe souvent le 65^{me} degré. En levant de terre, ses deux lobes ou cotyledons, qui étoient originairement orbiculaires, prennent peu-à-peu une forme elliptique, & ce n'est qu'au quatrième jour que la première feuille commence à se développer. Au bout d'un mois le jeune arbre a environ un pied de hauteur, & son accroissement est de près de cinq pieds en hauteur, sur un pouce à un pouce & demi de diamètre dans le premier été, tandis qu'en France il ne prend guere qu'un pied en hauteur & six lignes au plus de diamètre dans le même espace de tems, quoiqu'on l'éleve sur des couches & dans des terres dont on entretient la chaleur avec soin, ce qui prouve que cette chaleur artificielle n'est jamais égale à celle qu'a foncièrement la terre du climat natal de cette plante, & qu'elle ne peut jamais la remplacer dans toutes les circonstances requises pour sa végétation.

Grandeur. Quoique le tronc des plus grands *baobabs* que j'aie vus au Sénégal, eussent ving-sept pieds de diamètre, cette grosseur, qui passe pour miraculeuse, ou au moins pour peu croyable au yeux de nombre de personnes, n'est cependant pas la plus considérable ni la plus merveilleuse qui ait été observée dans ce même pays. Ray dit qu'entre le fleuve Niger & le Gambie, on en a mesuré de si monstrueux que dix-sept hommes avoient bien de la peine à les embrasser en joignant les uns aux autres leurs bras étendus, ce qui donneroit à ces arbres environ quatre-vingt-cinq pieds de circonférence & près de trente pieds de diamètre. Jules Scaliger dit qu'on en a vu qui avoient jusqu'à trente-sept pieds. Cet arbre, dont quelques voyageurs parlent comme du plus gros arbre de l'univers, peut donc être considéré comme tel, & je ne crois pas qu'on fasse difficulté d'en convenir lorsqu'on voudra en comparer les dimensions.

Durée. Le *baobab*, quoique d'un bois très tendre, vit très-long-tems, & peut être plus qu'aucun autre arbre connu, à cause du long accroissement qu'exige son énorme grosseur. Parmi les faits que j'ai soigneusement rassemblés pour me procurer des connoissances certaines à ce sujet, en voici quelques-uns qui semblent le prouver. J'ai vu, comme je l'ai dit dans la Relation de mon voyage au Sénégal, imprimée en 1757, page 66, dans l'une des deux îles de la Magdeleine, deux de ces arbres sur l'écorce desquels étoient gravés des noms Européens, avec des dates dont les unes étoient postérieures à 1600 ; d'autres remontoient à 1555, & avoient été probablement l'ouvrage de ceux qui accompagnoient Thevet dans son voyage aux terres australes, car il dit lui-même avoir vu de gros arbres dans cet endroit, & ces arbres étoient tous de la même espece, des *baobabs* enfin ; d'autres enfin paroissent antérieurs à l'an 1500, mais celles-ci étoient confuses & pourroient être équivoques, les années en ayant rempli ou effacé la plupart des traits. Les caractères de ces noms avoient environ six pouces de

hauteur, & les noms entiers occupoient deux pieds en longueur, c'est-à-dire, moins de la huitième partie de la circonférence de l'arbre qui avoit six pieds de diamètre en 1749, ce qui me fit juger que ces noms n'avoient pas été gravés dans la jeunesse de ces arbres, d'autant plus que Thevet les appelloit, dès l'an 1555, de beaux arbres. En supposant cependant que ces caractères eussent été gravés dans la première jeunesse de l'arbre, qui est le cas le moins favorable de tous, & en négligeant les dates un peu confuses du 14^{me} siècle, pour nous en tenir à celle du 15^{me} siècle qui est très-distincte, il est évident que si, depuis 1555 jusqu'en 1749, c'est-à-dire, en 200 ans, le *baobab* a pu croître de six pieds en diamètre, il faudroit plus de huit siècles pour qu'il pût arriver à vingt-cinq pieds de diamètre en supposant qu'il crût toujours également. Mais il s'en faut bien que l'accroissement des arbres suive cette progression égale; l'expérience apprend qu'il est très-rapide dans les premières années qui suivent sa naissance, qu'il se ralentit ensuite par degrés, qu'enfin il s'arrête lorsque l'arbre a atteint le période de grandeur qui est ordinaire à son espèce; & sans quitter l'histoire du *baobab*, n'ayant point de faits plus présents, & ignorant qu'on ait fait à ce sujet quelques observations qui puissent me servir de terme de comparaison, je fais que cet arbre prend environ un pouce à un pouce & demi de diamètre, sur cinq pieds de hauteur dans la première année, qu'il a au bout de dix ans un pied de diamètre, sur quinze de hauteur, & environ un pied & demi de diamètre sur vingt de hauteur au bout de trente ans. J'aurois désiré pouvoir faire usage de ces quatre ou cinq termes d'observations, pour calculer l'âge du *baobab*; mais la saine géométrie nous apprend qu'ils sont insuffisans pour déterminer quelque chose de précis à ce sujet: c'est pourquoi je me bornerai à faire entrevoir qu'il est vraisemblable que son accroissement, qui est très-lent, relativement à sa monstrueuse grosseur de vingt-cinq pieds, doit durer plusieurs milliers d'années; & que la naissance de ceux dont j'ai parlé peut remonter à des tems peu éloignés du déluge universel, ce qui seroit un fait assez singulier pour faire croire que le *baobab* seroit le plus ancien de monumens vivans que puisse fournir l'histoire du globe terrestre.

Qualités. Toutes les parties du *baobab* abondent en mucilage; c'est-à-dire, qu'elles contiennent une matière gommeuse étendue dans beaucoup d'eau; mais ce mucilage n'est pas fade, il est relevé par une légère acidité. Lorsqu'on met ses feuilles en infusion ou en décoction dans l'eau; leur mucilage se développe & rend cette eau légèrement visqueuse. La chair fongueuse & blanche qui enveloppe les graines a une saveur aigrelette assez agréable, surtout dans les fruits de l'année, qui conservent encore un peu de leur humidité; mais le tems lui fait perdre beaucoup de sa première bonté, & elle n'a plus guère de saveur lorsqu'elle a pris une couleur rougeâtre qui indique sa vieillesse ou une espèce de putréfaction.

Son bois est, comme nous l'avons dit, blanc, & extrêmement mou.

Vertus. Ses feuilles & ses fleurs amorties au feu, ou cuites dans l'eau, sont émollientes & résolutive lorsqu'on les applique extérieurement en topique. Leur décoction prise intérieurement modère la transpiration excessive, corrige ou émousse l'âcreté des humeurs, & tempère la trop grande ardeur du sang, les inflammations internes, les irritations, les ardeurs d'urine.

Usages. Le *baobab* est l'arbre le plus utile & le plus salutaire de tous ceux qui croissent au Sénégal. Quoique les Nègres possèdent nombre d'arbres frui-

tiers extrêmement féconds, les bananiers, & même les palmiers cocotiers, qui, dans les Indes, passent pour les arbres les plus utiles ou les plus nécessaires à la vie, ils donnent le pas à leur goui qui est notre *baobab*.

Ses feuilles sont les parties dont ces Nègres font le plus d'usage. Ils les font sécher à l'ombre & les réduisent en une poudre verte qu'ils appellent *lalo*. Cette poudre se conserve parfaitement dans des sachets de toile de coton, sans autre attention que de la tenir au sec. Ils en font un usage journalier dans leurs alimens, sur-tout dans leur couscons, qui est un mets composé d'une espèce de gruau, ou de farine grossière de l'espèce du panis, qu'ils appellent *dougoup-nioul*, ou du forgo, qu'ils appellent *giarnat*, simplement imbibée d'un coulis de viande ou de poisson, & réduite par une manipulation particulière & très-délicate, en petits grains comparables à la finesse du sablon. Ils y en mêlent deux ou trois pincées, à-peu-près comme nous usons du poivre & de la muscade dans nos ragoûts: ce n'est cependant pas comme épice qu'ils font usage du *lalo*, car il n'a presque aucun goût, mais comme une drogue salutaire & indispensable pour modérer l'excès de leur transpiration, empâter & pour ainsi dire, épaissir leur sang trop atténué & tempérer sa trop grande ardeur.

L'expérience m'a appris qu'une ptisane faite avec les mêmes feuilles, suffit pour préserver des fièvres chaudes qui se répandent comme une épidémie sur les Nègres & encore plus sur les Européens, qu'elle moissonne, pour ainsi dire, pendant les mois de septembre & d'octobre, c'est-à-dire, dans la saison où les pluies cessant tout-à-coup, le soleil vient à dessécher les eaux qui se sont arrêtées sur les terres. La dose de cette boisson est d'une pinte par jour, distribuée en deux portions dont l'une se boit le matin à jeun, & l'autre le soir avant que de se mettre au lit; on en peut corriger la fadeur avec un peu de sucre ou de racine de réglisse. On peut se dispenser d'en boire dans le courant du jour, excepté dans les cas où la migraine annonce l'approche de ces fièvres. Cette même ptisane prévient non-seulement les fièvres ardentes, mais encore les ardeurs d'urine & les diarrhées, qui sont très-fréquentes pendant la saison des pluies, appelée la *haute saison*, à cause des inondations ou des hautes eaux, c'est-à-dire, depuis le mois de juillet jusqu'à celui de novembre.

Le fruit du *baobab* n'a pas moins d'utilité que ses feuilles; on en mange, soit seule, soit dans le lait; la chair fongueuse qui enveloppe les semences. Ce fruit est un objet de commerce, petit à la vérité, dans le pays du Sénégal; où l'arbre qui le porte est trop répandu, mais assez avantageux pour ceux qui en portent chez les peuples voisins. Les Mandingues, reconnus de tout tems pour les plus grands voyageurs de l'Afrique, portent ce fruit dans la partie orientale & méridionale de ce continent, pendant que les Arabes, qu'on appelle *Moures* au Sénégal, le font passer dans les pays de Maroc, d'où il se répand ensuite en Egypte & dans toute la partie orientale de la Méditerranée.

C'est dans ces pays qu'on réduit la pulpe de ce fruit en une poudre qu'on apporte ici du Levant, & qu'on connoît depuis long-tems sous le nom très-impropre de *terre sigillée de Lemnos*. Prosper Alpin est le premier médecin qui ait été à portée de reconnoître dans ses voyages en Egypte, que cette poudre, regardée jusqu'à lui comme une terre de l'Archipel, étoit une substance purement végétale & originaire de l'Ethiopie ou du centre de l'Afrique. Cette découverte de Prosper Alpin, qui n'a fait aucune sensation dans la médecine, parce qu'aucun des

favans dans l'art de guérir n'avoit été à portée d'étudier les vertus & les usages qu'à le fruit du *baobab* au Sénégal, & de les comparer avec ceux qu'a sa poudre métamorphosée en terre de Lemnos, mérite bien, par ses vertus singulieres, par les avantages qu'on en peut retirer, que nous transcrivions ici le passage entier de ce savant médecin. « Ce fruit, dit-il (*De plantis Ægypti, cap. 17.*), est apporté au grand Caire, non pas dans son état de fraîcheur, mais assez sec pour que sa pulpe puisse se réduire en une poudre qu'on appelle dans cette ville, la terre de Lemnos. (*Cayri autem, quo loco recens fructus non habetur, ejus pulpâ in pulverem paratâ ii utuntur quæ est terra Lemnia, observatur: estque apud multos familiarissimus illiuscæ terræ usus ad pestiferas febres, &c.* Elle est d'un usage familier dans les fievres pestilentiellles, dans les crachemens de sang, la lienterie, la dysenterie & le flux de sang hépatique. On s'en sert encore pour procurer les regles (d'autres disent pour en arrêter l'excès). La dose de cette poudre, passée au tamis fin, est d'une dragme: les médecins la prescrivent pour les maladies mentionnées ci-dessus, & la font prendre ou en dissolution dans l'eau de plantin, ou en décoction dans l'eau commune. Le même auteur ajoute qu'il a appris que dans les contrées brûlantes de l'Ethiopie, où ce fruit croît naturellement, les habitans l'emploient comme un rafraîchissant pour éteindre les ardeurs de la soif, & que les gens riches temperent son acide avec un peu de sucre; qu'on s'en sert encore plus particulièrement pour toutes les affections chaudes, dans les fievres putrides, sur-tout celles qui sont pestilentiellles, soit en mangeant la pulpe avec du sucre, soit en buvant son suc tiré par expression, & mêlé avec une quantité suffisante de sucre, ou même réduit en syrop ». Prosper Alpin auroit dû nous apprendre quels sont les peuples de l'Ethiopie, où cette dernière préparation est en usage: ce sont sans doute ceux qui habitent la partie orientale de l'Afrique, car elle est tout-à-fait inconnue aux Negres qui sont dans la partie occidentale, d'autant plus que la canne du sucre ne croît pas naturellement chez eux, & que, quoiqu'ils aient une espece de mil qui pouvoit y suppléer, ils n'en font cependant aucun usage. Cela n'empêche pas néanmoins que tout ce que cet auteur rapporte sur les vertus du fruit en question, ne soit conforme à la vérité, & mis en pratique chez les Negres.

La coque, ou l'écorce ligneuse de ce fruit, & le fruit lui-même lorsqu'il est gâté, servent aux Negres à faire un excellent savon, en tirant la lessive de ses cendres & la faisant bouillir avec l'huile de palmier qui commence à rancir, & dans quelques endroits du pays de Cayor, avec l'huile d'une espece de punaise de bois qui y est très-commune.

Les Negres font encore un usage bien singulier de ce monstrueux arbre: on a vu qu'il étoit sujet à la carie qui creuse son tronc, sur-tout ceux qui croissent dans les terrains pleins de rochers qui égratignent son pivot, comme il arrive souvent dans le pays de Cayor, compris entre le fleuve Niger & le Gambie. Ils aggrandissent ces cavités & en font des especes de chambres, ou plutôt de vastes cavernes, où ils suspendent les cadavres de ceux auxquels ils ne veulent pas accorder les honneurs de la sépulture: ces cadavres s'y dessèchent parfaitement, & y deviennent de véritables momies sans aucune autre préparation. Le plus grand nombre de ces cadavres, ainsi desséchés, est de ceux des Guiriots: ces gens peuvent être comparés aux anciens jongleurs, si fameux chez nos aïeux; ils sont poètes - musiciens, tambours & bouffons: il y en a des deux sexes; ces mercénaires se chargent seuls de l'inspection des fêtes & des dan-

sés dont ils animent la liberté par leurs bouffonneries; ils sont très-nombreux & répandus dans tout le pays, tant à la cour des rois Negres que dans les villages, où ils divertissent le peuple & les seigneurs, en flattant à outrance dans leurs poésies ceux qui leur donnent quelques marques de générosité. Cette espece de supériorité de talens les rend redoutables aux Negres pendant leur vie; ils l'attribuent à quelque chose de surnaturel; mais au lieu de faire, comme les anciens Grecs, leurs poètes enfans des dieux, ils les regardent au contraire comme des forciers, comme des ministres du diable, & croient qu'en cette qualité, ils attireroient la malédiction sur la terre ou même sur les eaux qui auroient reçu leurs corps; c'est pourquoi ils les cachent & les dessèchent, comme il a été dit, dans des troncs creux de *baobab*.

Remarq. Quelques recherches que j'aie faites pour découvrir tout ce qui a été écrit sur le *baobab*, je n'ai trouvé aucun auteur qui en ait parlé avant Thevet, qui, dans son livre sur les singularités de la France antarctique, imprimé en 1557, en donne une description assez exacte, si l'on en excepte les feuilles qu'il dit semblables à celles du figuier, quoiqu'elles ressemblent beaucoup plus à celles du marronnier.

Jules-César Scaliger, en 1566, n'a vu qu'un fruit sec du *baobab*, apporté de la partie de l'Ethiopie, appelée *Mozambique*, & les jeunes pieds qui leverent de ses graines semées à Anvers, ne lui montrèrent que les premières feuilles simples qu'il compare à celles du laurier; ils périrent aux premières approches de l'hiver, faute de terres chaudes.

L'Ecluse, plus connu sous le nom de *Clusius*, donne en 1576 une description & une figure assez exacte de son fruit & de ses feuilles parfaites, composées de cinq folioles; mais au lieu de faire tenir les semences à leur placenta commun par un seul filet, ainsi qu'elles y tiennent effectivement, il les y attache par plusieurs filets.

Prosper Alpin a décrit pareillement & figuré, en 1592, un rameau de *baobab* chargé de feuilles, de fleurs & fruits; mais, indépendamment de ce qu'on fait par le propre aveu de cet auteur, qui n'en a vu que de jeunes arbres & que des fruits secs, rabougris & en mauvais état, apportés d'Ethiopie, on voit clairement que sa figure a été faite d'imagination: les feuilles y sont simples, comme celles de l'oranger auxquelles il les compare, les fleurs à quatre pétales attachés deux à deux comme les fruits, par un pédicule extrêmement court, ce qui est entièrement contraire à l'observation.

Le célèbre Gaspard Bauhin n'avoit vu que le fruit du *baobab* qui lui avoit été envoyé de Crete, & qui étoit en moins mauvais état, comme le témoigne sa description imprimée en 1596, dans son *Pinax*, liv. II, chap. 10.

On voit encore une description plus exacte du fruit de cet arbre dans les manuscrits de Lippi qui vivoit dans le siècle dernier, & qui périt malheureusement dans un voyage en Abyssinie qu'il avoit entrepris pour la botanique à la sollicitation de M. Fagon, & par l'ordre du feu roi Louis XIV, pendant un tems de tumulte & de révolutions dans ces pays. Ce manuscrit précieux, & plein d'observations nouvelles & intéressantes, forme un petit volume in-4^o. qui se voit dans la bibliothèque de M. de Jussieu.

Il est aisé de juger, par les passages que je viens de rapporter des divers auteurs qui ont parlé du *baobab*, qu'on n'en a passablement bien connu jusqu'ici que le fruit, que ses feuilles n'avoient pas été vues dans toute leur étendue, & que personne n'avoit encore décrit ni l'arbre même ni ses fleurs, qui font,

font, comme l'on fait, une partie essentielle aux botanistes, pour décider quelle place doit occuper, dans le regne végétal, cet arbre dont la monstrueuse grosseur offre un fait des plus singuliers de l'histoire naturelle & de la botanique.

Conclusion. En faisant une récapitulation de tous les caractères tracés dans la description des diverses parties du *baobab*, en comparant ces caractères avec ceux des plantes qui sont les plus connues, on s'apercevra facilement qu'il appartient à la famille des malvacées, c'est-à-dire, de ces plantes qui ont un rapport très-prochain avec celle que l'on nomme *mauve*. Comme les mauves, il fait une exception à la règle générale de tous les arbres & arbrustes dont les feuilles sortent d'abord de la plante en boutons, c'est-à-dire, enveloppées de petites écailles; les feuilles, de même que celles de tous les autres arbrustes de cette classe, sortent nues sans être enveloppées, pas même par leurs stipules qui ne sont pas assez grandes pour les recouvrir: comme les mauves, il a un bois blanc & fort tendre: comme elles il porte des stipules attachées aux branches à l'origine des feuilles: comme elles il perd ses feuilles en automne, même au Sénégal, où presque tous les arbres conservent les leurs: comme elles il abonde en suc mucilagineux: comme elles il a des poils, dont quelques-uns sont en aigrette ou en fuseau: comme elles il porte des fleurs hermaphrodites qu'on pourroit appeler *belles du matin*, parce qu'elles ne s'ouvrent que depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure après-midi: comme elles il a un calice & les autres parties de la fleur placées autour de l'ovaire & non au-dessus ni au-dessous: comme elles il a des pétales distincts entr'eux ou séparés par leur partie extérieure qui regarde le calice, & réunis par leur face intérieure au cylindre des étamines: comme elles il a les étamines réunies par le bas en une espèce de gaine attachée aux pétales, & qui enveloppe l'ovaire auquel il touche: comme elles il a l'ovaire posé immédiatement sur le fond ou le receptacle du calice, & le style de cet ovaire creux comme un tuyau dans toute sa longueur: comme elles il porte un fruit dans lequel les semences sont rangées en tous sens autour d'un axe qui a été auparavant la base même du style de la fleur: comme elles enfin, il a des graines dont l'embryon est recourbé en demi-cercle & composé de deux lobes.

Le *baobab* se trouve donc rangé naturellement dans cette famille de plantes, & il doit être placé, comme nous avons fait, dans la section de celles qui n'ont qu'un calice. Voyez nos *Familles des plantes*, vol. II. pag. 399.

Tout ceci est extrait d'un mémoire très-circumstancié sur l'histoire de cet arbre, que je lus à l'académie royale des sciences en 1756, & qui n'a été imprimé que dans le volume des mémoires de ladite académie, pour l'année 1761, avec figures, aux pl. VI & VII, p. 218 à 243. (M. ADANSON.)

§ BAPAUME, (*Géogr.*) *Bapalma*, ville fortifiée de France en Picardie, à cinq lieues d'Arras & autant de Cambrai, dans un pays sec, sans rivières ni fontaines; ce n'étoit au XI. siècle qu'un château où s'étoit cantonné un nommé Beranger, chef de voleurs, en 1090: Eudes, duc de Bourgogne, comte d'Artois, l'érigea en ville, & la fit fermer de murs en 1335. Charles V fit fortifier cette place. Vauban & le chevalier de Ville y travaillèrent sous Louis XIV. Il y a un état-major. (C.)

BAPTÊME, (*Méd. lég.*) un sacrement qui régénère l'homme en Jésus-Christ, & dont l'omission le condamne à la plus cruelle des privations, a paru un motif suffisant pour exciter l'attention des loix. On a souvent consulté les experts pour décider de la validité

ou de la nullité du *baptême* qu'on confère aux avortons ou aux enfans; on a exigé qu'on n'en étendit l'usage que sur ceux qui peuvent en retirer du fruit: on a imposé des loix aux pasteurs, aux chirurgiens, aux sages-femmes; on a même infligé des peines civiles & spirituelles à ceux qui, par négligence ou mauvaise foi, se dispensoient d'obéir. Ces précautions dictées par l'esprit de christianisme, font sentir combien il doit être important de ne pas se méprendre. Les théologiens ont encore exigé, par respect pour ce sacrement, qu'on ne l'administrât qu'aux fœtus bien formés & vivans, & qu'on s'abstint de le conférer aux monstres ou aux avortons qui ne sont pas animés.

On s'est encore occupé de la manière d'administrer le *baptême* dans tous les cas possibles; & l'omission de ces moyens dans l'article BAPTÊME du *Dictionnaire rais. des Sciences*, &c. m'autorise à entrer à cet égard dans quelques détails.

Jérôme Florentini publia, en 1658, une dissertation intitulée, *des hommes douteux ou du baptême des avortons*; il prouve que « rien n'est plus incertain » que le tems où le germe est véritablement animé. » (*Voy. ci-devant ANIMATION.*); qu'il est cependant » probable que l'âme raisonnable y existe dès le commencement, c'est-à-dire, immédiatement après la » conception; il enseigne qu'en conséquence on » doit, sous peine de péché mortel, baptiser le » germe d'un homme, ne fût-il pas plus gros qu'un » grain d'orge, & quelque court que ce soit l'espace de tems écoulé depuis la conception, quoiqu'il » que ce germe n'ait aucun mouvement qui indique » un signe de vie, pourvu qu'il ne soit ni corrompu, ni manifestement mort ».

Il est sans doute difficile de déterminer dans un corps dont l'organisation est si peu développée, si le défaut de mouvement sensible appartient à la foiblesse ou à la mort; l'auteur avertit que dans ce cas, il faut donner le *baptême* sous condition, soit parce qu'il est douteux si ce germe est vivant, soit parce que, se trouvant encore enveloppé dans les membranes, il n'est point décidé si ces membranes qui empêchent l'eau de toucher immédiatement, sont un obstacle à la validité du *baptême*.

L'université de Paris donna dans son approbation le surnom d'*indubitata* à cette doctrine; elle imposoit néanmoins l'obligation de baptiser tous les fœtus sous peine de péché mortel; & la congrégation de l'index la jugeant en cela repréhensible, exigea de l'auteur une protestation qui déclarât qu'il n'avoit voulu que discuter ce qui lui avoit paru probable & nullement établir un dogme dont le rituel de l'église ne fait point mention.

On ordonna encore à l'auteur de faire connoître qu'il entendoit parler des avortons bien formés & par conséquent sensibles; & qui présentent au moins les premiers traits d'une figure humaine.

Nous renvoyons à l'article MONSTRES & ACCOUCHEMENS MONSTRUEUX (*Méd. lég.*) *Suppl.* la discussion d'une distinction aussi frivole.

Lorsque le fœtus a acquis tout son accroissement dans la matrice, & que, par des causes physiques, irrémédiables, il n'en peut sortir sans perdre la vie, on a demandé s'il étoit nécessaire de soumettre la mere à l'opération césarienne dans la seule vue de baptiser l'enfant (*Voy. OPÉRAT. CÉSARIENNE, Méd. lég.*), *Suppl.* On sent bien que s'il reste encore l'espoir de sauver la vie du fœtus, le double motif de conserver un citoyen & d'opérer son salut spirituel, suffisent pour autoriser cette opération, si d'ailleurs rien ne s'y oppose; mais je suis bien éloigné de décider avec M. Cangiamila, que le danger, quoique douteux de la vie spirituelle de l'enfant, l'emporte sur le danger corporel de la mere. Ce n'est

pas ici le lieu de s'occuper des raisons qui peuvent décider l'emploi de l'opération césarienne (*Voyez OPÉR. CÉSAR. Méd. lég.*). On est encore moins fondé à s'en tenir à cette préférence, lorsqu'ayant essayé de baptiser deux jumeaux par le moyen d'une seringue portée à l'orifice de l'utérus, on est dans le doute si l'eau a touché les deux corps séparément.

On a proposé de baptiser les avortons par immersion dans l'eau dégourdie, mise sur une assiette ou dans un verre, sur-tout si le fœtus ou l'embryon sort de la matrice avec toutes ses membranes, ayant soin néanmoins d'ouvrir le sac membraneux pour en tirer le fœtus, afin que l'eau parvienne immédiatement sur son corps.

Lorsque, par le travail d'un accouchement, on présume que le fœtus vivant dans la matrice peut expirer au passage, on recommande de le baptiser par injection, ou en portant une éponge mouillée vers l'orifice de l'utérus. Il faut encore supposer dans cette circonstance que les membranes sont déjà rompues; car on feroit, selon les théologiens, dans la nécessité de les ouvrir pour mettre à nud quelque partie de l'enfant; il doit être permis à un médecin de dire que cette méthode a ses inconvéniens pour l'enfant & pour la mère, puisqu'en faisant écouler les eaux par des moyens forcés, on se prive de l'avantage que leur écoulement pourroit procurer dans le moment de la sortie du fœtus. Il est difficile de tout concilier; mais, lorsque les membranes se rompent d'elles-mêmes, l'accoucheur est exempt de reproche: du reste, si l'enfant présente l'un de ses membres, on a décidé qu'il suffisoit pour la validité du *baptême*, que cette partie quelle qu'elle fût, pût être touchée par l'eau injectée. Cette condescendance est consolante à quelques égards, puisqu'elle dispense les gens de l'art, d'employer les vexations pour remplir un ministère qui leur est si étranger.

Cet article seroit immense, s'il falloit le grossir du fatras des opinions d'une foule de canonistes; on verroit peut-être un des exemples les plus frappans de l'abus causé par la fureur de dogmatiser. Le manteau sacré de la religion couvre également les partisans du pour & du contre; on n'a pas manqué de déclarer anathème quiconque oseroit s'inscrire en faux. L'embarras eût été grand pour les gens de l'art, si la question qui a produit tant de volumes *in-folio*, eût été fréquente dans la pratique; mais heureusement pour le repos de tout le monde, on consulte rarement les accoucheurs sur cet objet: chaque famille s'occupe de ce soin en dernier ressort; & les difficultés n'existent que dans les livres & dans les écoles. (*Cet article est de M. LAFOSSÉ, doct. en méd.*)

* § BAPTES, (*Littér.*) dans cet article du *Dict. raisonné des Sciences*, &c. lisez trois fois *Eupolis* au lieu de *Cratinus*.

* BAPTISER, *v. a.* (*Théol. Hist. des relig.*) c'est l'action d'administrer le baptême, suivant la signification propre de ce mot; mais il se dit aussi par extension de certaines cérémonies ecclésiastiques, qui ne sont que des bénédictions. C'est ainsi que l'on dit *baptiser une cloche*, quoiqu'en effet on ne fasse que la bénir & lui donner un nom; & dans cette cérémonie, il y a un parrain & une marraine dont la cloche reçoit les noms.

On dit encore au figuré & familièrement *baptiser le vin*, pour dire, y mettre de l'eau; *baptiser quelqu'un*, pour dire, lui donner un sobriquet.

* BAPTISMAL, ALE, *adj.* du baptême, qui concerne le baptême. *L'eau baptismale*, l'eau avec laquelle on baptise. *Les fonts-baptismaux*, les fonts où l'on baptise; la *robe baptismale*, la robe blanche que portoit pendant huit jours une personne nouvel-

lement baptisée; *l'innocence baptismale*, celle d'un enfant qui vient de recevoir le baptême.

* BAQUET, *f. m.* (*Econ. domest. arts & métiers.*) sorte de petit cuvier de bois dont les bords sont fort bas. Plusieurs ouvriers, les maçons, les braisseurs, les cordonniers, &c. se servent de *baquets* pour divers usages qui concernent leur métier.

BAQUET, *en terme de Jardinage*, est un petit vaisseau de bois rond, carré ou oblong, rempli de terreau sur lequel le jardinier sème des graines particulières.

BAQUET, *en terme d'Imprimerie*, est une pierre creusée que l'ouvrier remplit de lessive pour y laver ses formes.

BAQUET, *en terme de Relieur & de Doreur*, est un demi-muid où l'on entretient avec de la cendre & de la poussière de charbon, une chaleur douce & suffisante pour sécher la dorure.

BAQUET, *chez les Marbriers de papiers*, est une sorte de boîte carrée, plate, sans couvercle, où ils versent l'eau gommée, sur laquelle ils répandent les couleurs qui doivent composer la marbrure du papier.

Les chauderonniers donnent aussi le nom de *baquet* à tout vaisseau de cuivre qui est encore imparfait.

BAQUET, *ustensile de Graveur*; c'est une caisse dont il se sert pour faire couler & mordre l'eau forte sur les planches; elle doit être d'un bois très-mince, exactement assemblée, & peinte à l'huile en-dehors & en-dedans, ou bien enduite de cire, afin de contenir l'eau forte sans en être imbibée. Voici la manière de s'en servir: lorsqu'on veut faire mordre l'eau forte sur une planche de cuivre préparée pour cet effet, on la graisse par-dessous; puis on la met au fond du *baquet*, ayant soin de l'assujettir, afin qu'elle ne se dérange pas; on verse ensuite l'eau forte jusqu'à la hauteur d'une ligne ou deux au-dessus de la planche: on agite ensuite le *baquet* d'un mouvement doux, lent & uniforme, faisant ainsi passer & repasser l'eau forte sur la planche, jusqu'à ce qu'elle ait suffisamment mordu sur le cuivre.

* BAQUETER, *v. a. terme de Bâtiment*, ôter l'eau d'une tranchée avec la pelle ou tout autre ustensile propre à cet effet.

* BAQUETER L'EAU, *terme de Jardinage*, c'est la répandre sur le gazon d'un bassin avec une pelle de bois, pour arroser le dessus des glaïses. *Le grand Vocal. Franc.*

* BAQUETURES, *f. f. pl. terme de Cabaretier & de Marchand de vin*. Lorsqu'ils tirent du vin en bouteille, ils appellent *baquetures*, ce qui tombe du tonneau dans un vase ou baquet placé au-dessous du robinet. Ces *baquetures* étant du vin à demi-éventé, n'est bon que pour les vinaigriers, quoiqu'il y ait des marchands peu scrupuleux, qui le mêlent avec d'autre vin pour le vendre comme bon.

BAQUEVILLE, en Caux, (*Géogr.*) bourg & doyenné rural en Normandie, connu par ses fabriques de serges & de toiles, sur la Vienne, à trois lieues d'Arques & autant de Dieppe; il y avoit un ancien prieuré établi par la famille des Martels vers 1100, cédé à l'abbaye de Tiron en 1133 par Guillaume Martel, & uni par Paul V, en 1617, au collège de Rouen; deux cures réunies en une au XIII. siècle du patronage du seigneur; ancienne léproserie dont parle un titre de 1458. Les comtes de *Baqueville* étoient distingués autrefois: on en voit un (Guillaume Martel) porte-oriflamme à la bataille d'Azincourt, où il fut tué; le dernier officier porte-oriflamme fut un Martel sous Charles VII. (C.)

BAQUEVILLE, en Vexin, (*Géographiz.*) bourg du bailliage de Gisors, de l'élection d'Andeli; en 1177, Goël de Baudemont donna l'église de *Baqueville*, au prieuré de Sauffeufe. La cure est régulière.

Baqueville fut érigé en comté en 1660 en faveur de Jean-Louis Faucon de Ris, Marquis de Charleval, & premier président au parlement de Rouen; il étoit frere de Charles de Charleval si connu par son amour pour les lettres, par ses petites pieces de vers & la *Conversation du marquis d'Hoquincourt avec le P. de Canaye*, J. impr. dans les œuvres de Saint Evremont.

Le recueil de ses lettres & poésies est resté manuscrit, en 1688, après sa mort entre les mains du premier président du Ris, son neveu, qui en a privé le public. (C.)

BAR, f. m. *barbus*, i, (terme de Blason.) barbeau, sorte de poisson qui entre dans les armoiries; il paroît de profil & un peu courbé en portion de cercle.

On en voit souvent deux ensemble; alors ils sont adossés.

De Gaucourt en Berry, d'hermine à deux bars adossés de gueules.

De Franquemont en Franche-Comté; de gueules à deux bars adossés d'or. (G. D. L. T.)

BAR-SUR-SEINE, (Géogr.) *Barum ad Sequanam*, petite ville du duché de Bourgogne, la treizieme qui députe aux états, à sept lieues de Troyes & de Châtillon, 42 de Paris & 23 de Dijon; elle est ancienne & étoit considérable avant le désastre qui lui arriva en 1357, où elle fut prise & brûlée par certains robeurs Lorrains: Froissard dit qu'ils détruisirent 600 bons hôtels. Le roi Jean, touché de ce malheur, lui accorda, en 1362, une foire franche avec ses droits pour aider à la réparer, regardant cette ville comme lieu notable, de grand renom & ancienneté.

Sous Thibault, comte de Champagne en 1231, elle étoit gouvernée par un majeur & 12 échevins. Il y a un petit chapitre de trois chanoines & de deux chantres à la nomination du roi; ils étoient autrefois chapelains des comtes de Bar, & demouroient au château; & depuis sa démolition, ils ont été transférés dans la ville.

Dans l'église paroissiale de S. Etienne, bâtie au xv^e. siecle, est l'épithaphe de Jean Bonnefons, bon poëte Latin, lieut. gén. du bail., mort en 1614. Barbois a fait entrer ses poésies avec celles de Maret, de Beze & de Jean Second, impr. en 1757.

Cette ville a été aussi le berceau des Vigniers distingués dans la république des lettres, & de Nicolas Vignier, riche & célèbre médecin sous Henri IV. La coutellerie de Bar est renommée: le principal commerce est en vin.

M. Rouget, maire de *Bar-sur-seins*, vient de nous donner l'histoire de cette ville en un volume in-12, impr. à Dijon en 1772. (C.)

BAR-LE-DUC, (Géogr.) *Barum, Castrum Barrense*, ville de France entre la Lorraine & la Champagne sur l'Orney, bâtie par Frédéric, duc de Mosellane, beau-frere de Hugues Capet, au x. siecle, pour l'opposer aux fréquentes incursions des Champenois. Le Barois a toujours relevé du royaume de France, quoique uni à la Lorraine en 1419. Henri II, comte de Bar, combattit à Bouvines à côté de Philippe-Auguste contre l'empereur Othon: Thibault II fit hommage à S. Louis, & Henri III fit aussi hommage à Philippe-le-Bel en 1301. Robert fut créé duc de Bar vers 1357; Charles V épousa sa sœur en 1364. Ce duché & la ville de Bar sont retournés à la France après la mort du roi Stanislas en 1766. Les vins en sont estimés. (C.)

BAR-SUR-AUBE, (Géogr.) *Barum ad Albulam*, ville ancienne de Champagne, ruinée par Attila qui y fit mourir Sainte Germaine: il y avoit autrefois quatre foires franches & des quartiers séparés pour les Allemands, les Hollandois, les Lorrains & les marchands d'orange. Les Juifs y avoient une synagogue; les comtes de Champagne y possédoient un

château; ruinée à la fin des guerres des ducs de Bourgogne, il n'en reste plus qu'une hauteur appelée la *Mothe* réunie à la couronne sous Philippe-le-long. (C.)

BARAC, (Hist. des Juifs.) fils d'Abinoëm, fut le quatrieme juge des Hébreux qu'il gouverna pendant quarante ans: ce fut lui qui les délivra de la servitude de Jabin, roi des Chananéens. Excité par la prophétesse Debora, il leva une armée de dix mille hommes, attaqua Jabin dont il mit en pieces les trou pes commandées par Sifara.

BARAMARECA, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) espece de plante légumineuse du genre du canavali, assez bien gravée avec la plupart de ses détails par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume VIII, planche XLIV, page 85. Les Brames l'appellent *dala-vallu*, les Portugais *favas dos paros sativo*, les Hollandois *tamme crimphonon*. C'est le *dolichos*, 3 *ensiformis*, *volubilis*, *leguminibus gladiatis*, *dorsotricarinatis*, *feminibus arillatis*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12 imprimée en 1767, page 483.

Cette plante est vivace, toujours verte, toujours couverte de fleurs, à petite racine fibreuse, ramifiée, noire: sa tige est grimpante, finueuse, longue de 20 à 30 pieds, cylindrique, de quatre lignes de diametre, s'entortillant autour des arbres, verd-jaune, lisse, ramifiée par intervalles d'un pied.

Ses feuilles sont alternes, composées de trois folioles, assez égales, semblables à celles du haricot, taillées en cœur, très-obtuses à leur origine, pointues à l'extrémité opposée, longues de quatre à cinq pouces, de moitié moins larges, d'un verd clair, relevées en-dessous d'une nervure médiocre, ramifiée en cinq à six paires de côtes alternes, & portées au bout d'un pédicule commun, cylindrique, un peu plus court qu'elles: leur disposition sur les tiges est circulaire & à des distances d'un pied les unes des autres.

De l'aisselle des fleurs moyennes sort un épi un peu plus long qu'elles, c'est-à-dire, d'un pied, portant dans sa moitié supérieure quinze à vingt fleurs presque sessiles, pendantes, rapprochées deux à deux, & d'un rouge purpurin ou bleuâtre. Chaque fleur est hermaphrodite & disposée autour de l'ovaire un peu au-dessous de lui; elle consiste en un calice cylindrique, épais, alongé, d'une seule piece, divisé à ses bords en cinq dentelures courtes, verd-clair, inégales, formant deux levres avec lesquelles il semble pincer la corolle: celle-ci est irréguliere, composée de quatre pétales inégaux, imitant un papillon volant, d'un pouce & demi de longueur & de largeur. Au dedans de la corolle sont couchées vers sa partie inférieure dix étamines dont une simple & neuf réunies par leurs filets jusqu'aux trois quarts de leur longueur en un cylindre arqué, fendu en-dessus sur toute sa longueur d'une fente dans laquelle se couche la dixieme étamine: quatre des neuf filets ainsi réunis sont plus longs que les autres, & égalent la dixieme étamine. Leurs antheres sont jaunes; l'ovaire enfile cette espece de tuyau fendu des étamines; il en est éloigné, & porté au-dessus du fond ou du réceptacle du calice par un péduncule assez court.

L'ovaire, en mûrissant, devient une gouffe ou légume taillé en sabre long d'un pied, six à sept fois moins large ou moins profond, comprimé par les côtés, un peu courbe & tranchant en-dessous, presque droit en-dessus, & comme applati avec trois grosses nervures, verd d'abord, ensuite d'un verd jaunâtre ou brun, s'ouvrant par-dessous en deux valves coriaces, épaisses, doublées intérieurement d'une seconde peau ou tunique épaisse, blanchâtre, partagée en quatorze ou quinze loges

qui contiennent chacune une graine elliptique, obtuse, médiocrement aplatie, longue de quinze lignes, de moitié moins large, brun-roux, lisse, portant sur la moitié de sa longueur, du côté où elle est un peu échanquée, un cordon ombilical, par lequel elle est attachée au bord supérieur du légume, & pendante de manière que sa longueur coupe en travers la largeur dudit légume.

Culture. Le *baramareca* croît dans les sables à Angiecaimal & autres lieux de la côte du Malabar, où il fleurit vers la fin de l'hiver, & fructifie au commencement de l'été. On le cultive dans les jardins.

Qualités. Ses fleurs ont une odeur mielleuse, assez agréable : ses feves sont douces au goût, mais toujours un peu fermes & dures.

Usages. On mange les feves de cette plante ; mais on les emploie plus communément comme une drogue médicinale : elles sont sur-tout souveraines pour la goutte, employées en forme de liniment qui se fait en les pilant, dépouillées de leur pellicule, soit avec l'écorce du moringo ou béen, soit avec la racine du watta, du calamus & celle du fruit mûr de l'arek, mêlées avec l'eau de riz patsjeri, ou encore avec le curcuma, le lait du coco, ou enfin avec un mélange de l'eau de riz & du suc de trois especes de figuier, appelées *alu*. On fait encore avec la farine de ces mêmes graines mêlées avec le gingembre sec & le poivre long des pilules antispasmodiques. Le suc de ses feuilles pilées dans l'eau de riz ou dans le lait du jeune coco se boit dans la cachexie.

Remarques. Nous avons observé cette plante & plusieurs autres especes au Sénégal, & nous sommes certains non-seulement qu'elles ne doivent pas être confondues, comme a fait M. Linné, sous le même nom spécifique de *dolichos ensiformis*, &c. mais encore qu'elles doivent former un genre particulier, auquel nous avons conservé le nom Malabare, *canauali*, dans nos *Familles des plantes*, volume II, page 326. (M. ADANSON.)

* § BARANCIA, (Géogr.) grande riviere de l'Amérique septentrionale. On a voulu écrire *Barania* : car cet article n'est point à sa place ; & il y seroit si on avoit écrit *Barania*. Les bons livres & les bonnes cartes géographiques ne connoissent ni *Barania*, ni *Barancia*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § BARANGUELIS (LE), Géogr. grand étang de l'Égypte que les Italiens nomment *Sorbonis palus*. Lisez *Sirbonis* ; & il faut écrire BARANGUERLIS. *Voyez les Dictionnaires de Corneille & de la Martiniere. Lettres sur l'Encyclopédie.*

BARANOWSKI (BOGUSLAS), *Hist. de Pol.* gentilhomme polonois, né avec une ambition démesurée & des talens supérieurs ; du sein de l'indigence, il voulut s'élever au trône. Jean Sobieski III étoit mort en 1696. La diette s'assembloit pour l'élection ; le partage des opinions allumoit déjà des querelles très-vives. Les suffrages tour-à-tour achetés, vendus, refusés, prodigués, réclamés, différoient la décision. Pendant ces troubles, les Tartares voyant la Pologne sans chef, se jetterent sur la Podolie. L'armée de la couronne étoit sur la frontière ; elle attendoit sa solde : déjà le murmure, avant-coureur de la révolte, se faisoit entendre dans le camp. *Boguslas* saisit cette circonstance : « mes amis, dit-il, en s'adressant aux soldats, la » république ne daigne plus se souvenir de ses dé- » fenseurs. Les seigneurs ne sont occupés qu'à s'ou- » vrir un chemin au trône ; & nul d'eux ne songe » que les défenseurs de ce trône, prêts à mourir » de faim, sont abandonnés à la merci des Tartares. » Croyez-moi, pénétrons dans la Tartarie ; allons » chercher chez nos ennemis la récompense que la

» patrie nous refuse ; & revenons chargés de leurs » dépouilles ». Ce discours si conforme à l'esprit d'indépendance, qui régnoit alors dans l'armée, fut répété dans tous les rangs ; & *Boguslas* d'une voix unanime fut proclamé général : il conduisit les rebelles dans la Tartarie, livra au pillage les villes & les campagnes, revint en Pologne, & envoya des députés à la diette pour demander d'un ton ferme & menaçant, la paie de dix ans que la négligence des ministres avoit laissé s'accumuler. La diette occupée d'objets plus importants, fit peu d'attention à cette demande. Cependant l'armée dirigea sa marche vers la Russie, où, pendant un an, elle causa un dégât affreux, tandis que les Tartares imitoient en Pologne la fureur de ces rebelles qui s'honoroient du nom de *confédérés*. Cependant la diette les déclaroit ennemis de la patrie. *Boguslas* publioit des manifestes pour se justifier ; mais bientôt son despotisme aigrit tous les esprits : la jalousie des autres officiers acheva de les aliéner ; le supplice d'un député qu'il fit périr pour avoir manqué d'audace à la diette, fit succéder l'horreur au mécontentement ; enfin une amnistie publiée par la république lui enleva quarante compagnies à la fois, & le reste menaça d'une désertion générale. *Boguslas* craignit alors de se voir exposé, sans défense, au ressentiment de la république ; il se soumit, oublia ses chimériques prétentions à la couronne, & rentra dans la foule dont il étoit sorti. (M. DE SACY.)

* § BARASA, (Géogr. sacrée.) & BOSRA sont la même ville. *Voyez le Dictionnaire de la Bible par D. Calmet. Lettres sur l'Encyclopédie.*

BARBACOAS (LES), Géogr. peuples du Poyeyan, dans l'Amérique méridionale. Ils habitent vers les montagnes, entre la mer Pacifique & la riviere de Cauca. (+)

BARBARE, adj. (Musique des anciens.) mode barbare. *Voyez LYDIEN, Suppl. (S.)*

BARBARICENS (LES), Géogr. peuples de l'île de Sardaigne, dans les montagnes. On appelle leur quartier les *Barbaries*. 1°. Il faut écrire BARBARICINS ; 2°. il n'est plus question aujourd'hui de ces peuples. *Voyez le Glossaire latin de Ducange, au mot BARBARICINI. Lettres sur l'Encyclopédie.*

BARBARISME, (Musique.) J'ai lu quelque part qu'on se sert de ce mot pour exprimer l'action d'un compositeur qui, n'étant pas encore connu, prend des libertés qui ne conviennent qu'aux grands maîtres, veut introduire des nouveautés, ou même emploie trop souvent les licences que les grands maîtres ne se permettent que rarement. Il est clair que celui qui, le premier, s'est servi du mot *barbarisme* dans ce sens, n'a fait que le transporter de la Grammaire à la Musique. (F. D. C.)

BARBE, f. f. *arista*, (Botan.) on appelle ainsi des filets un peu forts qui couronnent les semences des certaines plantes, ou qui sont attachés aux balles de quelques graminées, comme l'orge, l'avoine, &c. On donne aussi quelquefois le nom de *barbe*, *barba*, à la partie moyenne de la levre inférieure des fleurs en gueule, & de celles qui leur sont analogues. (D.)

§ BARBE DE RENARD, (Bot.) en latin *tragacantha*, en Anglois *goats-thorn*, en Allemand *bocksdorn*. *Tragacantha* signifie *barbe de bouc* des mots grecs *τραγος bouc*, & *ανωθα épine ou barbe*.

Caractere générique.

Le calice est divisé en cinq parties inégales ; celles de dessous sont les plus courtes. La fleur est papilionacée ; le pavillon est long, droit & échanqué à la pointe, ses bords sont renversés ; la nacelle est aussi échanquée ; mais elle est plus courte que le pavillon, & de la même longueur que les aîles. On trouve dix étamines, terminées par des sommets

arrondis, dont neuf sont jointes ensemble, & la dixième est détachée; elles environnent un embryon allongé, d'où s'élanche un style en forme d'âlène, couronné par un stigmate obtus. Cet embryon devient une courte filique enflée, à deux cellules longitudinales qui renferment des semences réniformes.

Especies.

1. *Barbe de renard*, à très-longs pédicules terminés par une épine à folioles ovales & obtuses.

Tragacantha petiolis longioribus spinifloribus, foliolis ovatis obtusis.

Goats-thorn with longer foot-stalks ending in spines.

2. *Barbe de renard* à folioles lanceolées, à fleurs solitaires latérales, à filiques ovales & enflées.

Tragacantha foliolis lanceolatis, floribus solitariis axillaribus, siliculis ovatis inflatis.

Goats-thorn with spear-shaped-lobes, &c.

3. *Barbe de renard* à folioles lancéolées, lanugineuses & pointues, à fleurs latérales, naissant vers le bout des branches.

Tragacantha foliolis lanceolatis, acuminatis, tomentosis, floribus alaribus terminalibusque.

Goats-thorn with spear-shaped acute-pointed woolly leaves.

4. *Barbe de renard* à feuilles très-étroites, unies, à fleurs latérales en bouquets.

Tragacantha foliolis linearibus glabris, floribus congestis axillaribus.

Goats-thorn with very narrow smooth leaves, &c.

La première espèce croît d'elle-même sur les bords de la mer, aux environs de Marseille, & en Italie. C'est un petit buisson fort singulier par son port; une partie de ses branches se soutiennent & s'étendent, tandis que les autres s'abattent & traînent à terre. Ses feuilles sont perennes & blanchâtres, à peu près comme celles de l'argentine. Les fleurs sont d'un blanc sale, taché d'un gris purpurin; elles naissent par bouquets au bout des branches, & paroissent à la fin de mai. Cet arbruste peut être employé dans les plates-bandes des bosquets de ce mois, & dans celles des bosquets d'hiver.

Le *tragacantha*, n°. 2, vient naturellement dans les îles de Majorque & de Minorque: il s'élève sur une tige épaisse & ligneuse, à environ deux pieds de haut.

La troisième espèce est indigène des îles de l'Archipel; c'est un humble arbruste qui se divise en plusieurs branches velues. Les fleurs sont d'un blanc sale, comme celles des espèces précédentes, mais elles sont plus petites.

La quatrième espèce est encore plus basse, elle est commune en Espagne: sa taille ordinaire n'est guère que de cinq à six pouces. Les fleurs sont de la même couleur, & plus petites encore que celles de l'espèce n°. 3.

Ces plantes se multiplient par leur graine, qu'on sème en mars, dans de petites caisses, sur une couche tempérée. Le semis doit passer l'hiver sous des châssis vitrés: au printemps on pourra transplanter ces petits arbrustes à part chacun dans un pot; que ces pots passent encore deux hivers sous des châssis vitrés, rien n'empêchera ensuite de les en tirer avec la motte, pour les planter à la fin d'avril en pleine terre, dans l'endroit qu'on leur destine.

J'ai recueilli de bonnes graines d'un vieux pied de l'espèce n°. 1, que je cultive depuis quelques années. Cette espèce supporte bien nos hivers ordinaires; mais il est prudent d'en conserver toujours deux ou trois individus sous des abris. J'ignore si les autres espèces sont aussi dures, & si leurs semences mûriroient dans les climats septentrionaux de la France.

Les *barbes de renard* peuvent aussi se multiplier de marcottes. M. Duhamel s'est servi de ce moyen, je l'ai essayé sans beaucoup de succès jusqu'à présent, il est vrai que j'avois négligé de faire des coches aux branches que j'avois enterrées.

Miller dit que les *tragacantha* se reproduisent de boutures. Vers la fin d'avril, peu avant la pousse, on détache les petites branches que l'on débarrasse des feuilles & des anciens pédicules qui garnissent le bas; on les plante dans des pots, sur une couche tempérée & ombragée, en arrosant convenablement. Les arbrustes de boutures doivent être traités, les premières années, comme ceux provenus de graine.

Les *tragacantha* qu'on veut élever en plein air, ne résistent bien au froid, que dans des terres maigres & sèches.

C'est sur l'une de ces espèces que M. de Tournefort dit que l'on recueille dans l'île de Candie la gomme adraganthe: il y a apparence que c'est notre troisième. M. Duhamel assure en avoir trouvé quelques grains sur un arbruste de l'espèce n°. 1, chez un de ses amis, aux environs de Paris.

Cette gomme exsude des tiges de ces plantes au commencement de juin, & dans les mois suivans. Elle doit être blanche, luisante, légère, sans goût ni odeur, & exempte de toute ordure. Elle se dissout dans l'eau, & devient une espèce de gelée ou de mucilage qui sert, en pharmacie, à donner du corps à plusieurs remèdes, dont on veut former des pilules. Ce mucilage, mis dans un nouet de linge fin, dont on frotte le velin, le rend aussi uni que l'ivoire.

On mêle cette gomme avec le lait, pour faire des crèmes fouettées; les pâtisseries l'emploient quelquefois en place de blancs d'œufs.

En médecine, elle est humectante, rafraîchissante; incassante, elle calme la toux, les douleurs de colique, & les ardeurs d'urine. On ne peut la réduire en poudre, qu'en faisant chauffer le mortier dans lequel on veut la piler; les teinturiers s'en servent pour donner de l'appât à la soie qu'ils mettent en couleur.

C'est M. Duhamel qui nous a fourni ces particularités. (*M. le Baron de TSCHOUDI.*)

BARBE-DE-JUPITER, en latin *barba-jovis*, (*Bot.*) arbruste haut d'un pied & demi, ou de deux pieds. Ses feuilles sont rangées par paires sur une côte, comme celles de la lentille, velues, & de couleur argentine. Ses fleurs sont petites, légumineuses, jaunes, semblables à celles du genêt. Il leur succède des gouffes fort courtes, presque ovales, contenant deux ou trois semences oblongues, noirâtres: Sa racine est dure & ligneuse.

Il y a plusieurs espèces de *barba-jovis*, tant vivaces qu'annuelles. Celles qui méritent le plus d'être cultivées, sont

Barba-Jovis pulchrè lucens, à cause de ses feuilles argentées & brillantes. *Barba-Jovis africano flore cæruleo*. Toutes se perpétuent de graine à semer en pots, qu'on place au printemps en couche, plus rarement par boutures. Les botanistes modernes rangent les *barba-jovis* dans le genre de la vulnéraire ou *anthyllés* de Linné. (+)

* **BARBEAU**, f. m. (*Botan.*) nom d'une fleur plus connue sous le nom de *bluet*. C'est le *cyanus segetum*.

BARBEAU D'AROUKE, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) espèce de morue des îles Moluques, passablement gravée & enluminée sous ce nom dans le second volume du *Recueil des poissons d'Amboine* de Coyett, au n°. 229.

Ce poisson differe si peu de celui que l'on nomme *baard-mann* à Amboine, qu'il paroît n'en être qu'une variété ou au moins une espece très-voisine; comme lui, il a un barbillon au menton, trois nageoires dorsales & la queue tronquée; mais il en differe essentiellement par les couleurs.

Ses nageoires sont vertes, son corps est bleu avec dix taches blanches de chaque côté; il a la tête verte avec une tache rouge & une autre jaune en-dessus, & entourée derrière d'un cercle jaune à quatre taches rouges. Le barbillon du menton est rouge, entrecoupé de quatre taches jaunes.

Ce poisson est très-petit & bon à manger. (M. ADANSON.)

* BARBELÉ, adj. (terme de Botanique.) se dit des poils d'une aigrette, quand leurs côtés portent d'autres poils qui forment des barbes.

* BARBERANO, (Géogr.) petite ville d'Italie, sur le torrent de Bieda, dans l'état de l'Eglise, entre Bracciano & Toscanella.

* BARBERIO, (Géogr.) ville d'Italie, sur la riviere de Siere, dans le territoire de Florence. Long. 28, 55. lat. 44, 5.

§ BARBITON, (Musique des anciens.) on peut conclure de ce que Mufonius dit de cet instrument, dans son traité de *luxu Græcorum*, qu'on en faisoit une espece de concert avec le *pectis* des Lydiens. Voyez *PECTIS* (Musique) dans ce Supplément. Il ajoute que Terpandre en étoit l'inventeur. Pollux appelle aussi le *barbiton*, *barimyton*. Athénée rapporte qu'on l'appelloit encore *barmos*, & en attribue l'invention à Anacréon. (F. D. C.)

BARCAROLLE, f. f. (Musique.) sorte de chanson, en langue Vénitienne, que chantent les gondoliers à Venise. Quoique les airs des *barcarolles* soient faits pour le peuple, & souvent composés par les gondoliers même, ils ont tant de mélodie, & un accent si agréable, qu'il n'y a pas de musicien dans toute l'Italie, qui ne se pique d'en savoir & d'en chanter. L'entrée gratuite qu'ont les gondoliers à tous les théâtres, les met à portée de se former, sans frais, l'oreille & le goût; de sorte qu'ils composent & chantent leurs airs en gens qui, sans ignorer les finesse de la musique, ne veulent point altérer le genre simple & naturel de leurs *barcarolles*. Les paroles de ces chansons sont communément plus que naturelles, comme les conversations de ceux qui les chantent; mais ceux à qui les peintures fidelles des mœurs du peuple peuvent plaire, & qui aiment d'ailleurs le dialecte Vénitien, s'en passionnent facilement, séduits par la beauté des airs; de sorte que plusieurs curieux en ont de très-amples recueils.

N'oublions pas de remarquer à la gloire du Tasse, que la plupart des gondoliers savent par cœur une grande partie de son poëme de la Jérusalem délivrée, que plusieurs le savent tout entier, qu'ils passent les nuits d'été sur leurs barques, à le chanter alternativement d'une barque à l'autre, que c'est assurément une belle *barcarolle* que le poëme du Tasse; qu'Homere seul eut avant lui l'honneur d'être ainsi chanté, & que nul autre poëme épique n'en a eu depuis un pareil. (S.)

* § BARCENA, (Géogr.) lac de l'Abissinie, en Afrique; & le lac DAMBÉE, dans la province, ou plutôt dans le royaume de même nom, sont le même lac, que l'on croit être le *Coloë* de Ptolomée, & non *Caloë*, comme écrit le *Dict. rais. des Sciences*, &c. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BARCES, (Art Milit.) c'est une sorte de canons qui sont aujourd'hui de peu d'usage, & qui autrefois étoient fort communs sur mer: ils ressemblent aux faucons & fauconnaux; mais ils sont plus courts,

plus renforcés de métal, & ont un plus grand calibre. (+)

BARCKSTEIN, (Géogr.) ville d'Allemagne, dans la régence d'Amberg, & capitale d'un bailliage du même nom. (+)

BARDASHIR, (Géogr.) ville de Perse, dans la Caramanie. Long. 92, 30. lat. 29, 50. (+)

BARDE ou BAIRD, (Hist. littéraire.) c'est ainsi qu'on nommoit les poëtes & les chantres de la guerre, parmi les Gaulois, les Bretons, les Germains, & dont nous pouvons, sans aucune espece de confusion, réunir l'histoire avec celle des Scaldes, qui étoient proprement les poëtes de la Scandinavie.

On ne connoît pas aujourd'hui le véritable sens du mot *baird*, parce que c'est un terme radical, qui n'a, par conséquent, point de racine, comme beaucoup d'autres monosyllabes dans le celtique & le tudesque. Il faut dire ici que c'est une absurdité très-grande de la part des étymologistes de vouloir qu'il dérive de *Bardus*, ce phantôme de roi, qu'on fait régner dans la Gaule, en un tems où la Gaule n'obéissoit encore à aucun roi. C'est vraisemblablement par une pure conjecture, que Sulpitius, en expliquant ce vers de la *Pharsale*,

Plurima securi fudisti carmina, Bardi.

assure que *baird* signifioit en celtique un chantre.

Les *bardes*, avant que d'être corrompus par l'esprit de flatterie, & avant que de s'être trop multipliés par l'amour de l'oïveté, ont rendu de tems en tems de grands services à leur patrie, en composant des odes ou des chansons guerrières, qui répandoient le feu de l'héroïsme dans l'ame des combattans. On ne sauroit se former une meilleure idée de ces odes, qu'en les comparant à celles de Tyrtée, dont il nous reste heureusement quelques fragmens précieux, parmi les ruines de la littérature Greque. Les *bardes* n'avoient pas l'élégance & la sublimité de Tyrtée; mais ils avoient quelquefois sa force avec plus de rudesse. Et voilà à quoi il falloit s'en tenir dans le jugement qu'on a porté en Angleterre, touchant les poëmes du *barde* Ossian, fils de Fingal, que des enthousiastes ont osé placer entre Homere & Virgile, & cela dans un tems où beaucoup de savans accusoient encore les ouvrages de cet Ecoïsois d'avoir été supposés, soit par James Macpherson, qui les a traduits du celtique, soit par quelque autre. Il est vrai que ces soupçons se sont dissipés, & que les étrangers ont témoigné & témoignent encore de l'empressement à traduire ces poëmes en leur langue; nous avons même sous les yeux une traduction Allemande de l'an 1769; mais cela ne sauroit en augmenter le mérite, au yeux de ceux qui jugent des poëtes en philosophes. Au reste, si Ossian a vécu dans le cinquieme siècle de notre ère; ce qui est pour le moins aussi probable que de le faire vivre dans le troisieme, il a pu être plus instruit qu'on ne le croit communément; car c'est une observation à l'égard des Bretons, que de tous les barbares subjugués, ils furent les premiers à prendre l'habit, les mœurs & les usages des Romains, & cela même, dit Tacite, dans la vie d'Agricola, fit une partie de leur servitude, mais cette servitude ne dura point. Si du tems de Juvenal, on trouvoit déjà dans la grande Bretagne des hommes qui y prenoient des leçons de rhétorique, pourquoi ne nous seroit-il point permis de supposer aussi, qu'on y trouvoit des hommes qui prenoient des leçons de poésie?

Gallia caussidicos docuit facunda Britannos.

On est très-étonné, lorsqu'on lit dans l'histoire de la Suede, du Danemarck, & sur-tout dans celle de l'Irlande, à quel degré de puissance & de considéra-

tion les scaldes & les *bardes* y étoient insensiblement parvenus. On leur avoit accordé beaucoup de privilèges, & ils en avoient usurpé beaucoup d'autres. Enfin, ils s'étoient excessivement multipliés. La troisième partie de toute la nation Irlandoise, dit M. Keating (*Gen. Hist. of. Irland. part. II.*), s'arrogent le titre de *barde*, & il se peut qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour se délivrer du tribut qu'il falloit leur payer, qu'en se déclarant membre de leur corps; car dans ce pays-là, ils formoient effectivement un corps, dont les chefs étoient nommés *fléa* ou *allamh-redan*, & en langue Cambro-Bretonne, *ben-bairdhe*, ce qui signifie à peu-près mot pour mot, *docteurs en poésie*. Ces *ben-bairdhe* dirigeoient chacun trente *bardes*, inférieurs en qualité & en mérite, & possédoient des terres qui leur avoient été données pour prix de leurs chansons, dans des occasions éclatantes, comme les batailles & les combats, où par le pouvoir de leur enthousiasme, on n'avoit vu ni fuyards, ni poltrons, ni aucun exemple de quelque mort ignominieuse. Ces terres ou ces fiefs étoient exemts de toute espèce d'imposition, & dans les guerres nationales, on les respectoit comme des asyles; ce qui prouve que la religion étoit plus mêlée qu'on ne le pense dans tout cela; & quoiqu'il ne soit parlé ni de culte, ni de dogme dans les poésies d'Osian, cela n'empêche pas que les *bardes* n'aient été en quelque sorte des prêtres; aussi Ammien Marcellin (*Lib. XV.*) paroît-il les associer, au moins dans la Gaule, aux eubages & aux druides, sur lequel on ne sauroit se former une notion plus précise, qu'en consultant les estampes de la magnifique édition de Jule-César, par M. Clarke; & le monument, trouvé à Paris dans l'église de Notre-Dame. On croit cependant que le *bardocucullus*, espèce de vêtement fort grossier & fort commode, étoit le plus généralement en usage parmi eux, & il en a même conservé le nom, à ce que soupçonne Picard. (*Celtopœdia, liv. IV.*)

Les *bardes* de l'Irlande avoient indépendamment de la possession des terres, dont nous venons de parler, le droit de se faire nourrir pendant six mois au frais du public, alloient se loger où ils le jugeoient à propos, & mettoient les habitans à contribution dans toute l'étendue de l'île, depuis la rivière d'*Allhallou*, jusqu'à l'extrémité opposée.

On conçoit maintenant pourquoi cette espèce de rimeurs se multiplia presque à l'infini; il y avoit tant de prérogatives attachées à leur état, & cet état favorisoit tellement la paresse, qu'il n'est point surprenant que beaucoup d'hommes l'aient embrassé pour vivre sans rien faire, sinon des vers, dont la plus grande partie a dû être un absurde ramas de pièces indignes de voir le jour, même parmi des barbares. Cependant vers la fin du sixième siècle, lorsque les abus devinrent frappans, & peut-être intolérables, les Irlandois disputèrent à beaucoup de ces gens-là le droit qu'ils prétendoient avoir de se faire nourrir pendant la moitié de l'année. Les disputes à cet égard produisirent enfin une distinction entre les *bardes* auxquels on refusa la nourriture, & ceux auxquels on ne la refusa point: ceux-ci furent nommés *clear-henchaine*, terme qu'on ne peut rendre en français, que par le mot de *poètes de l'ancienne taxe*, ou *chantres de l'ancien tribut*. Par-là on corrigea le mal, autant qu'on pouvoit le corriger alors; il paroît au reste que les *bardes* qui possédoient des terres, les retinrent malgré la réforme, & qu'ils ne furent pas inquiétés à ce sujet. On croit même que des familles, encore existantes aujourd'hui, comme celle de *Mac-i-Baird*, sont descendues des anciens possesseurs de ces terres-là; car ce seroit se former une idée très-fausse des *bardes*, de croire qu'ils vivoient dans le

célibat: ils ne formoient point une classe séparée absolument du reste de nation. Il est vrai qu'ils ne combattoient pas souvent pour la patrie; mais ils chantoient les combats, & préparoient la veille de l'action un poème, qu'on nommoit en celtique *brof-nuha cath*, ou inspiration militaire, & en tudesque *begeisterung zum kriege*. Les *bardes* donnoient eux-mêmes, avec des instrumens de musique, le ton de ce chant. Et voilà proprement ce que Tacite (*de morib. German.*) appelle *barditum*. Il nous paroît étrange que des peuples aient commencé à chanter au moment qu'ils étoient sur le point de se battre; mais on a retrouvé cet usage chez tous les barbares, & sur-tout chez les sauvages de l'Amérique, où un jongleur souffle au visage des guerriers, en commençant par le cacique, la fumée d'une pipe allumée, en leur disant: *je vous souffle l'esprit de valeur*; ensuite ils se mettent à chanter avec tant de force qu'ils s'étourdisent, & entrent en fureur, & c'est le degré de cette espèce de fureur, qui décide du sort de la bataille. Or, il en étoit exactement de même chez les Germains: *sunt illis hæc quoque carmina, quorum relatu, quem barditum vocant, accendunt animos, futuræque pugnae fortunam ipso cantu augurantur; terrent enim, trepidantve, pro ut sonuit acies*. Tant il est vrai qu'il faut, ou étourdir, ou contraindre les hommes, pour les porter à s'entre-détruire, ce qu'ils ne feroient point, s'ils conservoient ou leur raison, ou leur liberté.

Lorsque l'action étoit engagée, les *bardes* avoient grand soin de se retirer en un lieu de sûreté, d'où ils pouvoient voir le combat, & ils mettoient tout ce qu'ils avoient vu, en vers; quand un guerrier quitoit son rang ou son poste, sans y être forcé, ils le diffamoient par des satyrès, dont jamais la mémoire ne se perdoit chez des peuples dont la guerre faisoit presque l'unique occupation. On trouve, à la vérité, dans Torfaeus (*Hist. Rerum Orcadensium.*), qu'Olais, surnommé assez improprement le saint, étant sur le point de combattre, fit poster trois scaldes dans un endroit très-périlleux, d'où leur vue pouvoit s'étendre sur les deux armées; mais en revanche, il leur donna un corps de troupes, uniquement destinés à les défendre, en cas que l'ennemi eût voulu les enlever. Il est naturel que les souverains & les généraux se soient intéressés plus que personne à la conservation des poètes qui se trouvoient dans leurs camps; car ces poètes étoient seuls en état de faire passer le nom des généraux & des souverains à la postérité. On ne connoissoit pas encore alors les historiens, & lorsqu'on commença à écrire l'histoire en Suede, en Danemarck, dans la Germanie, dans la Bretagne, dans la Gaule, il fallut bien recueillir les chansons des *bardes*, que tant de personnes savoient par cœur; aussi Sturlesoon les cite-t-il à chaque page, dans sa chronique, & Saxon le grammairien, dans son histoire. On peut être certain que chez tous les peuples du monde, on a tiré de ces espèces de poèmes, les cinq ou six premiers chapitres des annales; ainsi il ne faut pas extrêmement s'étonner de les voir remplis de fables & de fictions. Charlemagne, si l'on en croit Eginhard (*Vit. Car. cap. 29.*) fit former un recueil de toutes les œuvres des *bardes* Saxons; mais on ne fait pas ce que cette collection peut être devenue, hormis que ce ne soit la même dans laquelle Crantz paroît avoir puisé. En général, Charlemagne mit trop d'ardeur dans la manière dont il s'y prit pour convertir les Saxons; il est triste qu'il se soit cru obligé de briser leurs statues, & de démolir leurs temples jusqu'aux fondemens; ce qui nous a privés d'un grand nombre de monumens, très-propres à éclaircir l'origine des nations germaniques; il n'y a que l'obstination de ces peuples dans

l'idolâtrie qui puisse justifier une destruction semblable, qu'on ne fauroit même pardonner à des barbares, comme les Huns & les Turcs? Au reste, les Saxons conserverent, malgré tout cela, tant de goût pour les compositions des *bardes*, qu'on ne put les leur faire oublier qu'en mettant aussi la bible en vers tudesques, & alors ils commencerent à montrer quelque zèle pour la nouvelle doctrine, payerent les dîmes, envoyerent leur argent à Rome pour avoir des bulles & des indulgences, & furent enfin catholiques, jusqu'au moment où ils embrasserent le luthéranisme.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que des services que les *bardes* ont rendus, en incitant les hommes à combattre pour la liberté, ou pour la patrie, lorsque la liberté fut attaquée par des tyrans; mais ils n'ont pas été aussi absolument inutiles en tems de paix; puisqu'il y a bien de l'apparence que leurs chants ont contribué à adoucir un peu les mœurs, & à diminuer un peu la barbarie. Enfin, ce sont eux qui ont ébauché l'homme social; mais les philosophes seuls l'ont formé: car il faut savoir assigner des bornes aux prétentions toujours outrées des poètes qui s'imaginent que sans eux il n'y auroit pas de peuple policé sur le globe.

Comme l'on a quelquefois confondu les *bardes* avec les *vacies* ou les *eubages*, il faut, en terminant cet article, indiquer exactement en quoi ils en différoient. Les *vacies*, nommés en Celtique *faid*, faisoient, à la vérité, de tems en tems des vers, mais ils se mêloient aussi de prédire les événemens d'une manière plus positive que les *bardes* qui ne s'attribuoient que l'inspiration poétique, & les *vacies* s'attribuoient l'inspiration prophétique. Ainsi, chez les Celtes, la qualité du *vacies* étoit plus relevée que celle du *barde*. Tout cela a fait naître parmi les savans une question assez singulière, touchant la véritable distinction du mot *poëta* & du mot *vates*, chez les Romains. Dans ce que dom Martin a écrit sur la religion des Gaulois, on trouve que le poëte a été continuellement censé inférieur au *vates*: nous ne doutons point que cela ne soit vrai en un certain sens; mais sous le siècle d'Auguste, ces deux termes devinrent synonymes dans l'usage; on les employoit indistinctement, & suivant que leurs quantités se prêtoient à la mesure ou au metre du vers.

Voici ce qu'il faut dire à ce sujet: la vaticination caractérise le *vates*; l'enthousiasme caractérise le poëte. Les *bardes* de la Germanie, qui célébrerent tant la mémoire & les exploits d'Arminius ou de Hermen, n'avoient besoin que de l'enthousiasme: ils n'avoient pas besoin de la vaticination, puisque le sujet de leurs chants étoit une suite d'événemens déjà accomplis depuis quelques années, & dont toute la nation étoit aussi bien instruite qu'eux-mêmes pouvoient l'être; & malgré tout cela, Lucain les confond encore avec les *eubages*.

*Vos quoque, qui fortes animas, belloque preemptas
Laudibus in longum vates dimittitis ævum,
Plurima securi fudisti carmina, bardis.* (D. P.)

* BARDE, s. f. (*Cuisine*.) les cuisiniers donnent ce nom à une tranche de lard fort mince & sans couenne, qu'ils mettent sur la volaille qu'ils rôtisent sans la piquer. Cette *barde*, en empêchant la volaille de se dessécher, lui conserve sa fraîcheur.

* BARDELLE, s. f. (*terme de Sellier & de Manège*.) c'est une espèce de selle en forme de selle piquée, dont on ne se sert guère que dans les manèges d'Italie, & seulement pour les poulains. Ceux qui trottent ces animaux en bardelle, se nomment *cavalcadours*.

BARDES, s. f. pl. (*Art militaire, Armes*.) les *bardes*

étoient les armes défensives d'un cheval, & elles consistoient à lui couvrir la tête & le poitrail de lames de fer, & les flancs de cuir bouilli, & l'on appelloit un cheval ainsi armé, un *cheval bardé*. Les seigneurs ornoient les françois, ou ce qui lui couvroit les flancs, de leurs écussons. (V.)

* § BARDI, s. m. (*Architecture navale*.) « pe-
» tit établissement de charpente & de planches lé-
» gères, qu'on fait en forme de demi-toit, tout le
» long du vibord du vaisseau, lorsqu'on veut virer;
» le vaisseau étant dans cette position, a tout un
» côté submergé, & le *bardi* sert en ce cas, à em-
» pêcher l'eau d'entrer dans le vaisseau. Le *bardi*
» est ordinairement composé de panneaux, de ma-
» nière qu'on peut l'enlever aisément, & s'en fer-
» vir pour plusieurs vaisseaux, où il n'y a alors que
» la peine de les établir sur des chevrons, & de les
» joindre hermétiquement les uns aux autres par
» un bon calfatage ». *Instruction élémentaire & raisonnée sur la construction-pratique des vaisseaux*, par M. Duranti de Lironcourt.

BAREDGES, (*Géogr.*) bourg de France, chef-lieu de la vallée de son nom, au comté de Bigorre, en Gascogne, environ à trois lieues sud de Bagnères. Il est fameux par ses eaux minérales, qui sont estimées & fréquentées. (+)

BARGAMO, (*Géogr.*) province d'Éthiopie, dans l'Abissinie, à l'orient du royaume de Fatagar, & au nord de celui d'Oge. (C. A.)

BARGU, (*Géogr.*) grande contrée d'Asie, dans la Tartarie. Les habitans en sont sauvages, & ne se nourrissent que des animaux qu'ils tuent à la chasse. Cette plaine de *Bargu* étoit si peu connue en 1689, qu'elle demeura indécidée dans le traité de Nipchou, conclu alors entre les czars Jean & Pierre, & l'empereur de la Chine. Depuis ce tems-là les Russes s'y sont établis. (+)

BARIPYCN, adj. (*Musiq. des anc.*) les anciens appelloient ainsi cinq des huit sons ou cordes stables de leur système ou diagramme; sçavoir, l'hyaté-hypaton, l'hyaté-mésôn, la mèse, la paramèse & la neté-diézeugménôn. Voyez PYCNI, SON, TETRA-CORDE. *Dictionnaire raisonné, & Suppl.* (F. D. C.)

* § BARIS, (*Géogr.*) ancienne ville de Pamphlie, dans la Pisidie, contrée de l'Asie mineure. . . . lisez ville de Pisidie: car la province de Pisidie a été quelquefois attribuée à la Pamphlie; mais jamais la Pamphlie à la Pisidie. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

* § BARLENGA, (*Géogr.*) petite île de Portugal, vers la côte de l'Éstramadure, vis-à-vis Santarin. Il y en a d'autres du même nom, entre lesquelles est Barlengote. Toutes s'appellent les îles de *Barlenga*. Le Neptune françois & M. de Lisle ne mettent aucune île en cet endroit; mais seulement quelques roches & écueils. Voyez la Martinière. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BARMECIDES. (*Hist. Ottom.*) les *Barmécides* étoient une des plus illustres familles de l'Orient. Ils faisoient remonter leur origine jusqu'aux anciens rois de Perse. Quoique déchu de leur ancien éclat, ils tinrent toujours le second rang sous les califes de Bagdat, & ce furent eux qui firent construire à Balkh, cette superbe mosquée couverte de riches étoffes de soie, & entourée de cent soixante chapelles, où les pèlerins faisoient leurs dévotions. Ceux qui avoient l'intendance de cette mosquée portoient le nom de *barmec*, parce que cette dignité, qui donnoit beaucoup de considération, étoit attachée à cette famille. Les *Barmécides* occuperent toujours les premières charges de l'empire, & puissans sans ambition, ils n'inspirerent jamais de défiance aux califes, qui les employerent avec succès dans la guerre & les négociations. Yahya fut celui de cette famille qui jeta le plus grand éclat. Il exerça

la charge de visir sous le calife Aroun Rashid, & fit connoître qu'il étoit également propre à combattre & à gouverner. Il eut quatre fils qui furent les héritiers de ses talens & de ses vertus; mais étant tombé dans la disgrâce, ils eurent tous une fin également malheureuse. Leurs parens & leurs domestiques furent enveloppés dans leur ruine. Les peuples touchés de leurs malheurs, conserverent un tendre souvenir de leurs services & de leurs vertus. Les historiens ont perpétué leur mémoire avec autant de soin que celle des plus grands conquérans, & le nom de *Barmecide* est toujours précieux dans l'Orient. Rashid, après s'être souillé de leur sang innocent, défendit, sur peine de la vie, de prononcer leur nom. Cette défense fit beaucoup de prévaricateurs. Un vieillard nommé *Mondir*, se rendoit tous les jours auprès de la maison qu'ils avoient habitée, pour y faire leur panégyrique. Le calife, étonné de cette audace, le condamne à la mort: Mondir apprend son arrêt sans émotion, & il demande pour grace de parler au calife. On le fait comparoître devant son maître, qui avoit été son juge; & au lieu de chercher à le fléchir, il expose, avec une éloquence intrépide, les services que ceux de cette famille avoient rendus aux califes de Bagdat. Rashid charmé de sa générosité, lui accorda la vie, & lui fit présent d'un vase d'or. Le vieillard l'ayant reçu des mains de son maître, se prosterna, selon l'usage de l'Orient, & s'écria; *voici un nouveau bienfait que je reçois des Barmecides. Ils sont encore bienfaisans après leur mort.* Ces paroles ont passé en proverbe, pour signifier des services qui s'étendent sur la postérité. Mahomet fut le seul des enfans d'Yahia qui ne fut point enveloppé dans la ruine de sa famille, dont la proscription fut prononcée l'an 187 de l'hégire. (T-N.)

BARMOS, (*Musique des anciens.*) Voyez BARBITONS dans ce Supplément. (F. D. C.)

* § BARNAGASSE, (*Géogr.*) royaume d'Afrique, entre la haute Éthiopie, le Nil & la mer Rouge. On prend ici un homme pour un royaume. On donne au gouverneur de la partie maritime du royaume de Tigré sur la mer Rouge, le nom de *Bahr-Nagah*, c'est-à-dire, *gouverneur de la mer.* Voyez la Martinière, au mot *Barnagas.* Lettres sur l'Encyclopédie.

BARNET, f. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) espece de coquillage du genre du buccin, le plus commun de tous ceux qui se trouvent sur les rochers de la pointe méridionale de l'île de Gorée. Lister en a donné une bonne figure, mais incomplète, dans sa Conchyliologie, à la planche DCCCCXXIX n° 24, sous le nom de *buccinum Barbadense.* Je l'ai fait graver avec son animal & son opercule, à la planche X. page 146 de mon Histoire naturelle des coquillages du Sénégal.

Sa coquille a fort peu d'apparence à cause de sa petitesse; car elle ne passe guere six lignes en longueur, & sa largeur est une fois un tiers moindre. Sa forme approche de celle d'un œuf obtus à son extrémité supérieure, & fort pointu au sommet, qui forme, pour ainsi dire, sa queue, & qui est composé d'onze tours de spirale, lisses, polis, aplatis, excepté le premier, fort ferrés & peu distincts les uns des autres. Ce sommet a moitié plus de longueur que de largeur, & pareillement moitié plus de longueur que la première spire. L'ouverture de cette coquille est elliptique, aiguë par le bas, où elle forme un canal étroit, avec une légère échancrure, arrondie par le haut, & une fois & demie plus longue que large; son extrémité supérieure forme un canal court, évasé & coupé sur le dos de la coquille par une échancrure, qui a un peu plus de profondeur

que de largeur. La levre droite de cette ouverture est obtuse & fort épaisse, quoique sans bordure, peu évasée, presque droite, & garnie intérieurement de huit petites dents arrondies. La levre gauche est arrondie, courbée au milieu en portion de cercle, couverte d'une petite plaque luisante, unie, sans bourrelet, & comme légèrement ridée au dehors vers son extrémité supérieure.

Toute la surface extérieure de cette coquille est recouverte d'un périoste membraneux, rouffâtre, si mince & si transparent, qu'on voit parfaitement ses couleurs au-travers. Son fond est blanc, fauve ou brun, sans mélange dans quelques-unes; mais il est ordinaire à la plupart, d'être brunes, tachetées de petits points ronds & blancs, disposés régulièrement en quinconce, ou bien d'être blanches, veinées ou couvertes d'un rézeau brun-rougeâtre.

L'animal qui remplit cette coquille, a la tête petite, cylindrique, un peu échancrée à son extrémité, dont les côtés sont terminés par deux cornes coniques, quatre à cinq fois plus longues que larges, marquées à leur origine sur leur côté extérieur, d'un petit renflement sur lequel sont placés les yeux, semblables à deux petits points noirs. La bouche paroît comme un petit trou rond, percé au-dessous de la tête, vers le milieu de sa longueur, d'où sort continuellement une trompe cylindrique, de longueur presque égale à celle des cornes, & qui paroît divisée à son extrémité, en deux petites levres, au milieu desquelles on apperçoit une petite ouverture ronde. Le manteau qui tapisse toute la surface intérieure de l'ouverture de la coquille, jusqu'à ses bords, se replie & s'allonge en un tuyau qui sort d'une longueur égale à la cinquième partie de la coquille par son échancrure, en se couchant un peu sur la gauche de l'animal. Son pied est elliptique, petit, trois fois plus long que large, une fois plus court que la coquille, pointu à son extrémité postérieure, obtus à son extrémité antérieure, qui est traversée par un sillon profond, & coupée par un autre sillon longitudinal, mais fort court. A la racine de ce pied, vers le milieu de sa longueur, est attaché, sur sa droite, comme une espece de bouclier, un opercule cartilagineux, de forme elliptique, près de deux fois plus long que large, & environ quatre fois plus court que la coquille.

Tout le corps de cet animal, vu en-dessus, est d'un blanc-pâle, tacheté de petits points elliptiques & rougeâtres; regardé en-dessous, il paroît d'un blanc sale sans aucune tache. Ses cornes sont rougeâtres au milieu, & cendrées ou blanc-sale aux extrémités. Cet animal a les deux sexes distincts, c'est-à-dire, des individus mâles & des individus femelles, comme la pourpre, l'yet, &c.

Variétés. L'âge & le sexe du *barnet* causent quelques variétés dans la forme de sa coquille. J'ai remarqué que les plus jeunes ont proportionnellement moins de largeur, moins d'épaisseur & moins de spires; que l'extrémité supérieure est moins obtuse, le canal de l'ouverture plus allongé, presque sans échancrure, enfin, qu'elles ont la levre droite fort mince, tranchante & sans dents. Quelques-unes des vieilles ont aussi la plupart de ces caractères; ce sont les femelles. Mais il y a une autre particularité, qui est commune à presque toutes les vieilles coquilles, soit mâles, soit femelles; c'est que lorsqu'elles ont atteint le nombre d'onze spires, elles se cassent par l'extrémité du sommet, de manière qu'il ne reste que les quatre à cinq spires d'en-haut ou de sa base, & qu'il y en a fort peu dans lesquelles la séparation prévienne ce terme.

Cette propriété de casser sa coquille à un certain âge & dans certaines circonstances, n'est pas

bornée à ce seul coquillage : on l'a observée dans une espece de limaçon terrestre du Languedoc, dont Lister a donné la figure dans sa *Conchyliologie*, sous la dénomination de *buccinum album, claviculâ productiore ferè abruptâ, Gallæ Narbonensis, pl. XVII. n.º. 12.* Elle leur est commune avec le popel, autre coquillage fluviatil, mais d'eau salée du fleuve Niger, dont j'ai donné la description & la figure, page 153, planche X. de mon *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal.*

C'est autour de la coquille du *barnet*, sur-tout de la variété dont la couleur est blanche veinée de brun, que se forme une petite espece de millepore, à mamelons, qui la défigure tellement, qu'on ne peut en reconnoître la forme & les contours, qu'en la dépouillant entièrement. Comme elle est ordinairement habitée par une petite écrivisse, de l'espece de celles qu'on appelle *soldat* ou *bernard l'hermite*, cet animal en prolonge l'ouverture à peu-près comme auroit fait le coquillage vivant, dans toute l'épaisseur de la millepore, qui est de près d'une ligne. Cette coquille ainsi incrustée, & recouverte de la millepore, emprunte la figure d'un ovoïde obtus à ses extrémités, long de quatre à six lignes, sur trois à quatre lignes de largeur. Sa couleur est noirâtre au-dehors, mais lorsqu'elle a roulé quelque tems sur le rivage, ses mamelons en s'usant, prennent une couleur blanche, semblable à celle qui regne dans son intérieur. Lister a figuré une de ces coquilles dans ce dernier état, au bas de la pl. 585, de sa *Conchyliologie.* (M. ADANSON.)

BARO, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) nom que les habitans des îles Moluques donnent à une espece de poisson du genre de ceux qu'on appelle *orbis* ou *coffre*, & qui a été gravé assez bien par Ruysch, dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, planche VII. figure 7, aux nageoires pectorales près, qui ont été oubliées.

Ce poisson est petit & d'une forme singulière. Il a le corps ovoïde, assez court, à peine une fois plus long que large, bossu sur la tête, qui est alongée en groin de cochon, & terminée par une bouche ronde, fort petite.

Ses nageoires sont au nombre de cinq, toutes assez petites & courtes, sçavoir, deux pectorales arrondies, une dorsale & une anale quarrées, enfin, une à la queue qui est tronquée & assez grande. Il n'y en a point de ventrales.

Sa couleur générale est un purpurin-clair, à l'exception de trois grandes taches jaunes dorées, qui forment une espece de selle sur le dos.

Mœurs. Le *baro* est un poisson fort drôle, & facile à apprivoiser. Il vient manger dans la main quand on l'appelle : il n'a pas un grand goût quand on le mange frais ; mais sec il est meilleur : les Maures le font lécher & boucaner à la fumée, pour en faire leur nourriture ordinaire. (M. ADANSON.)

* § BAROCHE, (*Géogr.*) ville d'Afrique . . . lisez ville d'Asie.

BAROMETRE SIMPLE, (*Phys.*) voici un nouveau moyen de le faire avec toute la précision possible.

On prendra un tube bien net, de la longueur de 36 pouces environ, & d'un diamètre quelconque. A l'extrémité supérieure, on soufflera une boule ou bouteille qui la fermera hermétiquement. Cette boule peut être plus ou moins grosse, pourvu qu'elle ne soit pas moindre que le triple de la capacité du tube. A l'autre extrémité, on soufflera une seconde bouteille à-peu-près quadruple de la première : puis en courbant la partie inférieure du tube, on fera venir la bouteille dans une direction parallèle au tube. Cette seconde bouteille destinée à servir de

réservoir au mercure, doit rester ouverte, & être à la distance de 30 pouces environ de la boule supérieure.

Quand on voudra charger le *barometre*, on attachera un fil de fer au-dessous de la boule supérieure, & on versera dans la bouteille inférieure autant de mercure bien purifié qu'il en faut pour remplir le tube & la boule supérieure. On couchera ensuite le tube de toute de sa longueur sur un brasier, & on le fera chauffer de manière que le mercure bouille fortement dans la bouteille inférieure, & que le reste du tube soit prêt à rougir. Alors par le moyen du fil de fer on relevera le tube, on le retirera de dessus le brasier, & on le tiendra dans une situation verticale. Quand le tube sera refroidi, on l'inclinera pour faire monter une partie du mercure dans la boule supérieure ; puis on le reportera sur le brasier, en observant de le coucher de manière que la boule inférieure soit de deux ou trois pouces plus élevée que la boule supérieure. On excitera le feu principalement sous les deux boules, & quand on verra le mercure bouillant passer en vapeurs de la boule supérieure dans la boule inférieure, on relevera promptement le tube, on l'ôtera de dessus le brasier, & on le tiendra, comme la première fois, dans une situation verticale, jusqu'à ce qu'il soit refroidi.

Cette seconde opération pourroit suffire ; mais il est bon de la répéter plusieurs fois. La règle la plus sûre est de continuer à faire bouillir le mercure, jusqu'à ce qu'il paroisse devenir insensible au feu comme du plomb fondu ; c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il cesse de bouillonner : alors on est assuré qu'il est parfaitement purgé d'air & d'humidité.

Les *barometres* construits selon cette méthode, auront les avantages suivans. La surface supérieure du mercure sera plane, & permettra de juger avec précision de la vraie hauteur du *barometre*. L'accord entre tous les *barometres* construits de la même manière, sera parfait ; ou s'il y a quelque différence, elle viendra du frottement : il ne s'agira que de donner un petit coup sur ces *barometres* ou de les remuer un peu, pour les faire monter au même niveau. Le mercure sera brillant dans les tubes, & l'on n'y verra aucune tache.

Observons que le mercure de la bouteille inférieure, restant exposé à l'air, reprendra bientôt l'air & l'humidité dont on l'avoit dépouillé ; c'est pourquoi, lorsque le *barometre* sera fait & mis en expérience, il faudra avoir l'attention de ne plus faire remonter le mercure de la boule inférieure dans la boule supérieure ; autrement l'air & l'humidité pénétreroient dans le tube, & rendroient inutiles les précautions qu'on a prises. Pour empêcher que cela n'arrive, on fera bien de supprimer la boule supérieure, après que le *barometre* aura été chargé.

A cet effet, avant que de charger le *barometre*, on amincira à la lampe la partie supérieure du tube qui touche à la boule, de manière que le passage du tube à la boule ait moins d'une ligne de diamètre intérieur. On chargera ensuite le tube comme on l'a dit : puis en tenant le tube verticalement, on l'approchera de la lampe, & avec un chalumeau, on dirigera la flamme sur la partie du tube qu'on a amincie. Le verre s'amollira, on enlèvera avec la main la boule supérieure, & le tube se trouvera fermé hermétiquement, sans que l'air extérieur ait pu y pencher.

BAROMETRE CAPILLAIRE. On donne ce nom aux *barometres*, qui ont moins d'une ligne de diamètre intérieur. Ceux dans lesquels on n'a pas fait bouillir le mercure, ne montent jamais à la hauteur des autres *barometres*, & ils se tiennent d'autant plus bas,

qu'ils sont plus capillaires : mais ceux qui ont été construits selon la méthode que nous donnons ici, s'accordent exactement avec les plus gros *barometres*. Ainsi on peut, à peu de frais, se procurer un *barometre* bon & commode. Il faut seulement, après qu'ils ont été chargés de mercure, enlever la boule supérieure comme on vient de le dire, ou avoir l'attention de ne plus faire remonter le mercure dans cette boule. Cette précaution est encore plus nécessaire pour les *barometres* capillaires, que pour les gros *barometres* : car on s'est assuré, par des expériences réitérées, que ces *barometres* ne se tenoient au niveau des autres, qu'autant que le cylindre de mercure y étoit parfaitement purgé d'air & d'humidité. Lorsque le mercure de la boule inférieure a été imprégné d'air, & qu'on l'a fait remonter dans la boule supérieure, il se tient constamment plus haut qu'auparavant. Cette expérience peut avoir son application dans la fameuse question des tuyaux capillaires.

BAROMETRE A BASE VARIANTE. C'est ainsi qu'on peut appeller en général les *barometres* qui font leurs excursions dans la partie inférieure du tuyau. Tels sont le *barometre* conique de M. Amontons, le *barometre* rectangulaire de M. Cassini, &c. Ces *barometres* ont une très-petite base, & entre autres défauts, on peut leur reprocher d'être toujours plus élevés que les autres. Lorsque leur base est très-capillaire, l'excès de leur hauteur sur celle des gros *barometres*, est de 15 à 18 lignes. En général, ils montent d'autant plus haut, que leur base est resserrée dans un tube plus étroit.

BAROMETRE PHOSPHORE. Les *barometres* construits selon la méthode publiée par M. du Fay, étant secoués dans l'obscurité, font paroître dans le vuide un jet de lumière : mais ceux qui ont été faits selon la méthode que nous donnons ici, étant pareillement secoués, ne donnent aucune lumière. Cette différence ne peut venir que de la construction.

Dans nos *barometres*, le mercure a bouilli avec force & à plusieurs reprises, & passant rapidement de la boule supérieure dans la boule inférieure, il a, par son frottement & sa chaleur, détaché & enlevé jusqu'aux moindres parcelles d'air qui pouvoient y adhérer. Il n'en est pas ainsi des *barometres* de M. du Fay. Le mercure n'y a bouilli que foiblement & par parties, & on pourroit prouver qu'il est resté sur les parois intérieures du verre quantité de parcelles d'air, contre lesquelles frotte le mercure en montant & en descendant dans le tube. Le frottement du mercure contre l'air adhérent au verre, est vraisemblablement la cause de la lumière qui paroît dans les *barometres* de M. du Fay.

Ce qui semble confirmer cette conjecture, c'est que si on secoue dans l'obscurité un de nos *barometres*, & que par hazard une bulle d'air vienne à s'y introduire, cette bulle en fillonnant le mercure sera lumineuse, & le *barometre* qui auparavant n'étoit pas lumineux, le deviendra du côté où le tube a été touché par l'air.

Effet de la chaleur sur le barometre. La chaleur raréfie le mercure, & à mesure qu'elle en augmente le volume, elle en diminue la pesanteur spécifique. M. Christin a trouvé par des expériences faites avec art & précision, que le volume du mercure condensé par le froid de la glace est au volume du mercure raréfie par la chaleur de l'eau bouillante, comme 66 est à 67 ; c'est-à-dire que l'augmentation du volume du mercure, ou ce qui revient au même, la diminution de sa pesanteur spécifique, est de $\frac{1}{66}$, à compter depuis le terme de la glace jusqu'à celui de l'eau bouillante. Donc un *barometre* qui passeroit du froid de la glace à la chaleur de l'eau bouillante, hausseroit d'une quantité égale à la 66^e. partie de

sa hauteur, sans qu'il soit survenu aucun changement dans la pression de l'atmosphère.

Supposons maintenant un thermometre, tel que celui de Lyon, divisé en 100 parties égales depuis le froid de la glace jusqu'à la chaleur de l'eau bouillante. Il est clair qu'en partant du terme de la glace, le *barometre* haussera de $\frac{1}{6600}$ par chaque degré du thermometre. Ainsi dans les lieux où la hauteur moyenne du *barometre* est de 27 pouces $\frac{1}{2}$ ou de 330 lignes, la chaleur, depuis la glace jusqu'à l'eau bouillante, fera monter le mercure de 8 lignes, & par conséquent de $\frac{1}{40}$ de ligne, ou de $\frac{3}{10}$ de point par chaque degré du thermometre. Donc si on veut avoir l'effet de la pression de l'air tel qu'il seroit au terme de la glace, il faut retrancher de la hauteur actuelle du *barometre* autant de vingtièmes de ligne que le thermometre marque de degrés au-dessus du terme de la congélation ; ou par la raison contraire, ajouter à la hauteur du *barometre* autant de vingtièmes de ligne que le thermometre marque de degrés au-dessous du même terme.

On pourra faire la même correction sur un *barometre* dont la hauteur fera de 27 ou de 28 pouces, parce qu'un pouce de plus ou de moins ne peut faire sur le total qu'une erreur insensible. Mais si on transportoit le *barometre* sur des hautes montagnes, & que le mercure descendit à 25 ... 20 ... ou 15 pouces, il faudroit retrancher de cette hauteur, ou y ajouter moins d'un vingtième de ligne par chaque degré du thermometre, ainsi qu'on le verra dans les tables suivantes.

P R E M I E R E T A B L E.

Le barometre étant à 27 pouces 6 lignes.		
Thermometre de Lyon.	Corrections à faire sur le barometre.	
100 ^d eau bouillante.	5 lignes	0 points.
50	2	6
40	2	0
30	1	6
20	1	0
10	0	6
9	0	5 $\frac{2}{5}$
8	0	4 $\frac{4}{5}$
7	0	4 $\frac{1}{5}$
6	0	3 $\frac{3}{5}$
5	0	3
4	0	2 $\frac{2}{5}$
3	0	1 $\frac{4}{5}$
2	0	1 $\frac{1}{5}$
1	0	0 $\frac{3}{5}$
0 glace.	0	0
1	0	0 $\frac{3}{5}$
2	0	1 $\frac{1}{5}$
3	0	1 $\frac{4}{5}$
4	0	2 $\frac{2}{5}$
5	0	3
6	0	3 $\frac{3}{5}$
7	0	4 $\frac{1}{5}$
8	0	4 $\frac{4}{5}$
9	0	5 $\frac{2}{5}$
10	0	6
20	1	0
&c. &c.		

à soustraire de la hauteur du barometre.

à ajouter à la hauteur du barometre.

Le barometre étant à 25 pouces.

Thermometre de Lyon.	Corrections à faire sur le barometre.	
100 ^d eau bouillante.	4 lignes	6 $\frac{6}{11}$ points.
50	2	3 $\frac{3}{11}$
40	1	10 $\frac{9}{11}$
30	1	4 $\frac{4}{11}$
20	0	10 $\frac{10}{11}$
10	0	5 $\frac{5}{11}$
9	0	4 $\frac{4}{11}$
8	0	4 $\frac{4}{11}$
7	0	3 $\frac{3}{11}$
6	0	3 $\frac{3}{11}$
5	0	2 $\frac{2}{11}$
4	0	2 $\frac{2}{11}$
3	0	1 $\frac{1}{11}$
2	0	1 $\frac{1}{11}$
1	0	0 $\frac{6}{11}$
0 glace	0	0
1	0	0 $\frac{6}{11}$
2	0	1 $\frac{1}{11}$
3	0	1 $\frac{7}{11}$
4	0	2 $\frac{2}{11}$
5	0	2 $\frac{8}{11}$
6	0	3 $\frac{3}{11}$
7	0	3 $\frac{9}{11}$
8	0	4 $\frac{4}{11}$
9	0	4 $\frac{10}{11}$
10	0	5 $\frac{5}{11}$
20	0	10 $\frac{10}{11}$
à soustraire de la hauteur du barometre.		
à ajouter à la hauteur du barometre.		

&c. &c.

TROISIEME TABLE.

Le barometre étant à 22 pouces.

Thermometre de Lyon.	Corrections à faire sur le barometre.	
100 ^d eau bouillante.	4 lignes	0 points.
50	2	0
40	1	7 $\frac{5}{25}$
30	1	2 $\frac{10}{25}$
20	0	9 $\frac{15}{25}$
10	0	4 $\frac{20}{25}$
9	0	4 $\frac{8}{25}$
8	0	3 $\frac{21}{25}$
7	0	3 $\frac{9}{25}$
6	0	2 $\frac{22}{25}$
5	0	2 $\frac{10}{25}$
4	0	1 $\frac{23}{25}$
3	0	1 $\frac{11}{25}$
2	0	0 $\frac{24}{25}$
1	0	0 $\frac{12}{25}$
0 glace	0	0
1	0	0 $\frac{24}{25}$
2	0	1 $\frac{11}{25}$
3	0	1 $\frac{23}{25}$
4	0	2 $\frac{10}{25}$
5	0	2 $\frac{22}{25}$
6	0	3 $\frac{9}{25}$
7	0	3 $\frac{21}{25}$
8	0	4 $\frac{8}{25}$
9	0	4 $\frac{20}{25}$
10	0	4 $\frac{20}{25}$
20	0	9 $\frac{15}{25}$
à soustraire de la hauteur du barometre.		
à ajouter à la hauteur du barometre.		

&c. &c.

Le barometre étant à 19 pouces.

Thermometre de Lyon.	Corrections à faire sur le barometre.	
100 ^d eau bouillante.	3 lignes	5 $\frac{125}{275}$ points.
50	1	8 $\frac{200}{275}$
40	1	4 $\frac{160}{275}$
30	1	0 $\frac{120}{275}$
20	0	8 $\frac{80}{275}$
10	0	4 $\frac{40}{275}$
9	0	3 $\frac{201}{275}$
8	0	3 $\frac{87}{275}$
7	0	2 $\frac{248}{275}$
6	0	2 $\frac{134}{275}$
5	0	2 $\frac{20}{275}$
4	0	1 $\frac{181}{275}$
3	0	1 $\frac{67}{275}$
2	0	0 $\frac{128}{275}$
1	0	0 $\frac{114}{275}$
0 glace	0	0
1	0	0 $\frac{128}{275}$
2	0	1 $\frac{67}{275}$
3	0	1 $\frac{181}{275}$
4	0	2 $\frac{20}{275}$
5	0	2 $\frac{134}{275}$
6	0	2 $\frac{248}{275}$
7	0	3 $\frac{87}{275}$
8	0	3 $\frac{201}{275}$
9	0	4 $\frac{40}{275}$
10	0	4 $\frac{160}{275}$
20	0	4 $\frac{80}{275}$
à soustraire de la hauteur du barometre.		
à ajouter à la hauteur du barometre.		

&c. &c.

CINQUIEME TABLE.

Le barometre étant à 15 pouces.

Thermometre de Lyon.	Corrections à faire sur le barometre.	
100 ^d eau bouillante.	2 lignes	8 $\frac{80}{110}$ points.
50	1	4 $\frac{40}{110}$
40	1	1 $\frac{10}{110}$
30	0	9 $\frac{90}{110}$
20	0	6 $\frac{60}{110}$
10	0	3 $\frac{30}{110}$
9	0	2 $\frac{104}{110}$
8	0	2 $\frac{68}{110}$
7	0	2 $\frac{32}{110}$
6	0	1 $\frac{106}{110}$
5	0	1 $\frac{70}{110}$
4	0	1 $\frac{34}{110}$
3	0	0 $\frac{108}{110}$
2	0	0 $\frac{72}{110}$
1	0	0 $\frac{36}{110}$
0 glace	0	0
1	0	0 $\frac{36}{110}$
2	0	0 $\frac{72}{110}$
3	0	0 $\frac{108}{110}$
4	0	1 $\frac{34}{110}$
5	0	1 $\frac{70}{110}$
6	0	1 $\frac{106}{110}$
7	0	2 $\frac{32}{110}$
8	0	2 $\frac{68}{110}$
9	0	2 $\frac{104}{110}$
10	0	3 $\frac{30}{110}$
20	0	6 $\frac{60}{110}$
à soustraire de la hauteur du barometre.		
à ajouter à la hauteur du barometre.		

&c. &c.

Dans ces tables les degrés au-dessus de 9 ne sont marqués que de 10 en 10 ; on y suppléera , en prenant dans les nombres depuis 1 jusqu'à 9 , celui dont on aura besoin , & en le joignant au nombre des dixaines. Si par exemple , le *barometre* étant à 27 degrés $\frac{1}{2}$ ou aux environs , le thermometre marque 28 degrés au-dessus de la glace , on prendra dans la premiere table la correction $4\frac{4}{7}$ points , qui répond à huit degrés , on la joindra à celle 1 ligne , qui répond à 20 degrés , & l'on aura 1 ligne $4\frac{4}{7}$ points , qu'il faudra soustraire de la hauteur actuelle du *barometre*.

La réduction de la hauteur du *barometre* pourroit se faire , par le moyen d'un thermometre gradué , comme on va le dire.

Marquez sur la planche du thermometre les deux termes de la glace & de l'eau bouillante. Divisez cet espace en cinq parties égales pour marquer les 5 lignes , dont un cylindre de mercure de 27 à 28 pouces de hauteur se raréfie. Subdivisez chacune de ces parties en douze autres parties , pour représenter les points qui composent une ligne. Portez les mêmes divisions & subdivisions au-dessous du terme de la glace. Vous aurez un thermometre qui , marquant ce qu'il faudra retrancher de la hauteur du *barometre* , ou ce qu'il faudra lui ajouter , pourra être appelé *rectificateur du barometre*. Lorsque ce thermometre , placé auprès d'un *barometre* , marquera 2 lignes 3 points au-dessus du terme de la glace , ce sera 2 lignes 3 points qu'il faudra soustraire de la hauteur du *barometre* : lorsqu'il marquera 1 ligne 5 points au-dessous du même terme , ce sera 1 ligne 5 points qu'il faudra ajouter.

L'échelle que nous venons de donner au thermometre rectificateur , suppose que la hauteur moyenne du *barometre* est de 27 à 28 pouces : veut-on des échelles pour des hauteurs différentes ? On fera cette règle de proportion : comme 66 est à 67 , ainsi 27 . . . 20 . . . 15 . . . , &c. pouces de hauteur du mercure au terme de la glace , sont à la hauteur de ce même mercure au terme de l'eau bouillante. La différence du quatrieme au troisieme terme , en lignes & en points , sera le nombre des parties qui doivent composer l'échelle demandée depuis le terme de la glace , jusqu'à celui de l'eau bouillante.

Voici un autre thermometre rectificateur du *barometre* , qui exige encore moins de préparation & d'attention. C'est un tube de verre , bien cylindrique , long de trente pouces environ , scellé par son extrémité inférieure , & chargé de mercure jusqu'à la hauteur moyenne du *barometre*. Après avoir marqué , sur cette espece de thermometre , le terme de la glace , on l'applique sur la planche du *barometre* , de maniere que le point qui marque le terme de la glace se trouve sur une des lignes de la division du *barometre*. Lorsque le mercure de ce thermometre raréfie par la chaleur hausse d'une , de deux , &c. lignes au-dessus de la glace , on retranche la même quantité de la hauteur du *barometre* : lorsqu'il baisse d'une , de deux , &c. lignes , on ajoute cette quantité à la hauteur du *barometre*. Ce thermometre n'exige aucun calcul , il ne demande pas même d'être réglé à l'eau bouillante , & il a l'avantage de montrer de la maniere la plus simple & la plus sûre , ce qu'il faut retrancher à la hauteur du *barometre* , ou ce qu'il faut y ajouter. (D. CASBOIS , bénédictin , principal du college de Metz , & membre de la société royale des sciences & des arts de la même ville.)

BARON , f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson ainsi nommé à Amboine , & fort bien gravé & enluminé sous le nom de *douwing-baron* , dans la premiere partie du *Recueil des poissons d'Amboine* , de Coyett , n^o. 109.

Il a le corps extrêmement court , très-comprimé

ou applati par les côtés , & presque rond , couvert de petites écailles ; la tête courte , le museau petit , conique , pointu , la bouche petite ; sept nageoires dont deux ventrales petites , placées au-dessous des pectorales qui sont médiocres & arrondies , une dorsale étendue de la tête à la queue , comme fourchue ou divisée en deux ou plus basse au milieu , à rayons plus courts devant que derriere , & épineux , une derriere l'anais fort longue , à deux rayons épineux au devant , & une à la queue , courte , arrondie & comme quarrée.

Son corps est jaune-pâle , marqué de chaque côté de quinze lignes longitudinales , rouge-pâles & de trois taches noires , l'une sur la queue , & les deux autres vers le bout de la nageoire dorsale , & de celle de l'anais. Sa tête est noire , entourée de trois bandes , dont deux sur les yeux , l'une antérieure jaune , l'autre rouge ; la troisieme entoure le bord postérieur des ouies. Les rayons antérieurs ou épineux des nageoires dorsale & anale sont noirs ; celle de l'anais est brune , les autres sont jaunes , celle de la queue est bordée de verd ; à l'origine des nageoires pectorales , on voit un point rouge.

Remarque. Le *baron* fait donc une espece particuliere de poisson , de la famille des *scars* , fort différent du *baro* de Ruysch , & qui appartient au genre que les habitans des Moluques appellent *douwing*. (M. ADANSON.)

BAROQUE , (*Musique.*) une musique *baroque* , est celle dont l'harmonie est confuse , chargée de modulations & dissonances , le chant dur & peu naturel , l'intonation difficile , & le mouvement contraint (S.)

Il y a bien de l'apparence que ce terme vient du *baroco* des logiciens.

§ BARQUE , (*Navig.*) les sauvages du Canada font leurs *barques* avec l'écorce de bouleau qu'ils cousent. Ils mettent en-dedans de petits morceaux de bois qui servent de coites. On peut porter ces *barques* ; on les renverse & l'on couche dessous pendant la nuit. Ils creusent encore des arbres d'une grandeur prodigieuse , sur lesquels ils s'embarquent au nombre de trente à quarante hommes , & s'en servent ainsi pour faire par mer un voyage de 70 à 80 lieues. Les Groenlandois font leurs *barques* avec des peaux de poisson tendues sur une petite charpente : au lieu de bois ils emploient souvent les os des poissons. Ces *barques* sont couvertes de peau. Le conducteur est au centre , il attache les peaux autour de lui , pour empêcher les vagues d'entrer dans sa *barque*. Les troncs d'arbre creusés s'appelloient , parmi les anciens Grecs , *monoxylon*. Les modernes ont inventé des *barques* en plaques de cuivre. On a essayé de rétablir l'ancien usage de traverser les rivieres à l'aide de peaux de bouc pleines de vent. Nous avons un mémoire moderne fort curieux , au sujet d'une médaille antique trouvée à Cavaillon , où il y avoit un college des freres Utriculaires , c'est-à-dire des gens préposés pour faire traverser la riviere sur des peaux de bouc. On observe que ceux qui conduisent sur la Seine des bois de chauffage à Paris , mettent des tonneaux vuides & bien bouchés , pour soutenir la tête & la queue du train de bois. Enfin pour rappeler à-peu-près tous les faits intéressans sur cette matiere , nous ajouterons que le prince de San Severo , vient de trouver une maniere extrêmement veloce de naviguer. Cet ingénieux Napolitain a mis sur les flancs d'une *barque* deux roues ou moulinets , que l'on fait mouvoir par le moyen d'une manivelle. En France pour traverser les rivieres , M. de la Chapelle a imaginé une armure , nommée *scaphandre*. Voyez l'*Avant-coureur de 1770* , n. 39 , fol. 612. On connoissoit déjà les cuirasses de liege , qu'un Allemand inventa , il y a

environ trente ans ; mais M. de la Chapelle a cru perfectionner cette invention, en faisant réunir des milliers de bouchons de liege, enfilés à une ficelle. Voici comment cela se pratique : on coud des chapelets de liege sur une veste de toile très-forte ; le liege fin s'imbibe très-difficilement d'eau, & l'on peut, par le moyen de cette armure, faire 150 lieues sur un fleuve sans danger. Pour avoir des détails plus circonstanciés sur l'usage des peaux de bouc, on peut lire la *Dissertation sur un monument singulier des uriculaires de Cavaillon*, par M. Calvet, professeur de médecine, à Avignon, chez Niel, in-8°. 1766. (+)

BARRE, (*terme de Monnoie, Commerce.*) Quand l'argent a été tiré des mines, qu'il a été purifié & affiné, on le jette en *barres*, on y marque le titre, après quoi il devient en état d'être négocié, & ce négoce se fait principalement aux Indes & en Espagne.

Il y a ordinairement quatre marques sur chaque *barre* ; savoir, celle du poids, celle du titre, celle du millésime, & celle de la douane, où les droits ont été acquittés.

En Espagne le poids est différent de celui de France de six & demi pour cent, en sorte que cent marcs d'Espagne se réduisent à quatre-vingt-treize marcs quatre onces de France ; & sur ce pied le poids d'Espagne est plus foible d'une demi-once par marc que celui de France.

Quant au titre, les degrés de bonté de l'argent y sont partagés en douze deniers, & chaque denier en vingt-quatre grains, comme en France.

On remarque que le poids des *barres* d'argent est à proportion de leur titre ; par exemple, celles qui sont à onze deniers dix-neuf à vingt grains, appellées de toute loi, sont de deux cens marcs & plus ; & celles du moindre titre qui ne sont numérotées, que deux mille deux cens, jusqu'à deux mille trois cens, ne sont que de cent à cent cinquante marcs.

Le titre est marqué sur ces *barres* par des numéros, qui représentent autant de maravédis : ces maravédis font le compte numéraire en Espagne, où chaque maravédis vaut trois deniers monnoie de France.

Les *barres* de toute loi sont numérotées deux mille trois cens soixante-seize, ou deux mille trois cens quatre-vingt, & ces numéros représentent autant de maravédis ; quand elles sont de moindre titre, comme à onze deniers dix-sept grains, elles ne sont numérotées que deux mille trois cens cinquante-cinq, parce que les vingt-cinq qui sont de moins que les deux mille trois cens quatre-vingt, représentent autant de maravédis, qui sont six sols trois deniers.

Le marc des *barres* de toute loi est évalué à soixante-dix réaux de plate aux Indes.

Quand les *barres* que l'on négocie aux Indes ou en Espagne ne sont pas de toute loi, on en fait le compte sur le pied du titre qui y est marqué ; mais comme ce titre n'y est pas toujours fidele, on ne doit les recevoir en France que sur le pied de l'essai qui en est fait. (+)

BARRE, (*Anat.*) prolongement excessif de la symphyse du pubis dans les femmes. C'est un vice de conformation qui rend souvent les accouchemens laborieux. On lui a donné le nom de *barre*, parce que la symphyse du pubis fait le même effet qu'une *barre* sur le doigt, lorsqu'on l'introduit dans le vagin pour toucher les femmes & examiner l'état des parties (+).

§ BARRE, f. f. (*terme de Blason.*) piece de même proportion que la bande ayant deux septiemes de la largeur de l'écu ; elle est posée diagonalement de l'angle fenestre en chef à l'angle dextre en pointe.

Les *barres* sont très-rares en armoiries, comme

pieces de l'écu, mais il y en a beaucoup qui servent de *brisure* aux enfans naturels & à leurs descendans ; alors elles se trouvent raccourcies & sont dites *bâtons pèris en barre*, ou *barres en abime*.

De Franc d'Essertaux en Bourgogne ; d'azur à trois *barres d'argent*, à la bande de gueules brochante sur les *barres*. (G. D. L. T.)

BARRE, (*Luth.*) c'est une piece de bois posée en-travers dessus les sautereaux d'un clavestin, & qui les empêche de se déplacer. On l'appelle aussi *chapiteau*. (F. D. C.)

BARRE, C *barré*, (*Musiq.*) forte de mesure. Voyez C. (*Musique.*) *Dict. rais. des Sciences, &c.* (S.)

BARREAU, f. m. (*Belles-Lettres.*) Le *barreau* est le lieu où l'on plaide devant les juges ; & le genre de style ou d'éloquence en usage dans la plaidoirie, s'appelle style du *barreau*, *éloquence du barreau*.

On a souvent confondu, en parlant des anciens, le *barreau* avec la tribune, & les avocats avec les orateurs, sans doute à cause que l'un de ces emplois menoit à l'autre, & que bien souvent le même homme les exerçoit à la fois.

Il y avoit à Athenes trois sortes de tribunaux ; celui de l'aréopage, qui ne jugeoit qu'au criminel, & d'où l'éloquence pathétique étoit bannie ; celui des juges particuliers, devant lesquels se plaidoient les causes qui n'étoient pas capitales ; & celui du peuple, auquel on déferoit une loi qu'on croyoit injuste, & qui avoit droit de l'abroger. Les deux premiers de ces tribunaux répondoient à notre *barreau*, le dernier répondoit au *forum* ou à la tribune Romaine.

Tant que Rome fut libre, le *forum*, où le peuple étoit juge, fut le tribunal suprême. Le tribunal des préteurs, celui des censeurs, celui des chevaliers, celui du sénat même étoit subordonné à celui du peuple ; mais depuis César & sous les empereurs, toutes les grandes causes furent attribuées au sénat ; l'autorité des préteurs s'accrut ; celle du peuple fut anéantie ; & l'éloquence de la tribune périt avec la liberté.

Ainsi dans Rome & dans Athenes, tantôt les causes se plaidoient devant des juges esclaves de la loi, tantôt devant le législateur, qui avoit le droit d'abroger la loi, de l'adoucir, de la changer, de la laisser dormir, de lui imposer silence, en un mot de mettre sa volonté à la place de la loi même : voilà ce qui distingue essentiellement le *barreau* d'avec la tribune.

Autant les fonctions de l'orateur étoient en honneur dans Athenes & dans Rome, autant la profession d'avocat y fut avilie par la vénalité, la corruption & la mauvaise foi : Démosthene, qui l'avoit exercée, se vançoit d'avoir reçu cinq talens pour se taire dans une cause où sans doute on appréhendoit qu'il ne parlât ; & comme il s'étoit fait payer son silence, on juge bien que lui & ses pareils faisoient encore mieux acheter leur voix. Rien ne fut plus vénal dans Rome, dit Tacite, que la perfidie des avocats.

Chez nos bons aïeux, lorsque tous les crimes étoient taxés, que pour cent sols on pouvoit couper le nez ou l'oreille à un homme, ce beau tarif appuyé de la preuve ou par témoin, ou par serment, ou par le sort des armes, avoit peu besoin d'avocats ; les loix Romaines introduites les rendirent plus nécessaires ; mais le *barreau* ne prit une forme raisonnable & décente que dans le quatorzieme siecle, lorsque le parlement devenu sédentaire, sous Philippe le Bel, fut le refuge de l'innocence & de la foiblesse, si long-tems opprimées aux tribunaux militaires & barbares des grands vassaux.

L'usage de faire parler pour soi un homme plus instruit, plus habile que soi, a dû s'introduire par-

tout où la raison & la justice ont pu se faire entendre. Mais cette institution avoit un vice radical, d'où sont dérivés tous les vices de l'éloquence du *barreau* : l'avocat, en plaidant une cause qui n'est pas la sienne, joue un rôle qui n'est pas le sien. Voilà pourquoi, si l'on en croit Aristophane, Cicéron, Pétrone, Quintilien, la déclamation a été dans tous les tems le caractère dominant de l'éloquence du *barreau*.

Si les plaideurs étoient leurs avocats eux-mêmes, ils exposeroient les faits avec simplicité, ils diroient leurs raisons sans emphase ; & s'ils employoient les mouvemens d'une éloquence passionnée, ces mouvemens seroient placés & seroient au moins pardonnables.

Mais un avocat revêtu du personnage du plaideur, a besoin d'un art prodigieux pour le jouer d'après nature ; & au défaut de ce talent si rare, il met à la place de l'éloquence naturelle, une déclamation factice, tantôt ridicule, par l'abus de l'esprit & par l'enflure des paroles, tantôt révoltante par son impudence, tantôt criminelle par ses artifices ou par ses odieux excès.

Quand c'est par vanité que l'orateur, dans une cause qui ne demande que de la raison, de la clarté, de la méthode, cherche à répandre les fleurs d'une rhétorique étudiée, l'orateur n'est que ridicule ; & s'il est jeune on pardonne à son âge. Mais lorsqu'oublant son caractère, il prend le rôle de bouffon, & par des railleries indécentes, cherche à faire rire ses juges, il se dégrade & s'avilit.

Lorsque dans une cause, qui de sa nature ne peut exciter aucun des mouvemens de l'éloquence véhémement, il se bat les flancs pour paroître ému & pour émouvoir, qu'il emploie de grands mots pour exprimer de petites choses, & qu'il prodigue les figures les plus hardies & les plus fortes pour un sujet simple & commun (ce que Montagne appelle *faire de grands fouliers pour de petits pieds*), il n'est qu'un charlatan & un mauvais déclamateur. Mais lorsqu'il se met à la place d'un plaideur outré de colère, & qu'il vomit pour lui tout ce que la vengeance, la haine envenimée peut avoir de noirceur & de malignité, qu'il deshonne un homme, une famille entière, sous le prétexte souvent léger que sa cause l'y autorise, il est l'esclave des passions d'autrui, le plus lâche des complaisans, & le plus vil des mercénaires. Cette licence, trop long-tems effrénée, a été quelquefois l'opprobre du *barreau* moderne, & quoiqu'en général l'honnêteté soit l'ame de l'ordre des avocats, ils n'ont peut-être pas été assez sévères à réprimer un abus si criant.

« Cet ordre aussi ancien que la magistrature, aussi noble que la vertu, aussi nécessaire que la justice (c'est M. d'Aguesseau qui parle), où l'homme, unique auteur de son élévation, tient tous les autres hommes dans la dépendance de ses lumières & les force de rendre hommage à la seule supériorité de son génie, heureux de ne devoir ni les dignités aux richesses, ni la gloire aux dignités », ne doit rien souffrir qui profane un caractère si sacré.

Qu'un avocat soit pénétré de la fainteté de ses fonctions, il commencera par ne se charger que de la cause qu'il croira juste ; alors, écartant l'artifice, il armera la vérité de tous les traits de force & de lumière qui peuvent frapper les esprits, il dédaignera les ornemens puériles & ambitieux, il parlera avec le sérieux de la décence & de la bonne-foi, & s'il se permet l'ironie, ce ne sera que d'un ton sévère & pour attacher le mépris à ce qui le doit inspirer ; son respect pour les loix se communiquera aux juges, & leur rappellera, s'ils peuvent l'oublier, la dignité de leurs fonctions ; ce même respect se répandra dans l'assemblée des auditeurs ; il les avertira, comme a fait de nos jours l'un de nos avocats les plus célèbres,

que le *barreau* n'est pas un théâtre, ni l'orateur un comédien ; & qu'une cause où il s'agit de décider ce qui est juste, est profanée par des applaudissemens réservés à ce qui n'est qu'ingénieux.

Avouons cependant, ce que M. d'Aguesseau n'a pas craint d'avouer, que les juges sont des hommes, & que la vérité n'est pas assez sûre d'elle-même avec eux, pour dédaigner les ornemens de l'art. « Sa première vertu, dit-il, en parlant de l'avocat, est de connoître les défauts des autres (& c'est de ses juges qu'il parle); sa sagesse consiste à découvrir leurs passions, & sa force à savoir profiter de leur foiblesse. Les âmes les plus rebelles, les esprits les plus opiniâtres sur lesquels la raison n'avoit point de prise & qui résistoient à l'évidence même, se laissent entraîner par l'attrait de la persuasion ; la passion triomphe de ceux que la raison n'avoit pu dompter ; leur voix se mêle à celle des génies supérieurs ; les uns suivent volontairement la lumière que l'orateur leur présente ; les autres sont enlevés par un charme secret, dont ils éprouvent la force sans en connoître la cause ; tous les esprits convaincus, tous les cœurs persuadés paient également à l'orateur ce tribut d'amour & d'admiration, qui n'est dû qu'à celui que la connoissance de l'homme a élevé au plus haut degré d'éloquence ».

Voilà les excuses dont s'autorise l'éloquence artificieuse & passionnée.

Malheur au peuple chez lequel cette éloquence a de fréquentes occasions de se signaler : cela prouve qu'il est gouverné, non par les loix, mais par les hommes ; cela prouve que les affections personnelles, plus que la raison publique, décident des résolutions & des jugemens du tribunal qui gouverne ou qui juge ; cela prouve que la multitude elle-même a besoin d'être poussée par le vent des passions ; & par-tout où ce vent domine, les naufrages seront fréquens pour l'innocence & pour l'équité.

Mais enfin, lorsque la constitution d'un état ou sa condition est telle, que le juge a droit de prononcer d'après son affection personnelle ; que l'éloquence a le malheur de s'adresser à une volonté arbitraire, ou que par la nature de l'objet, le juge est réellement libre ; l'éloquence alors ne demandant à l'homme que ce qui dépend de son choix, elle a droit de mettre en usage tout ce qui peut l'intéresser : Socrate, cité devant l'aréopage, s'interdit tous les artifices de l'éloquence pathétique ; l'aréopage n'étoit que juge ; c'eût été vouloir le corrompre que de lui parler le langage des passions. Mais Démosthènes, pour entraîner la volonté d'un peuple libre, pouvoit employer le reproche, la menace, la plainte, intéresser l'orgueil, jeter la honte & l'épouvante dans l'âme des Athéniens. De même Cicéron, soit qu'il parlât au peuple ou au sénat, ou à César lui-même, pouvoit exciter à son gré la colère & l'indignation, la compassion & la clémence ; ainsi la tyrannie & la liberté ouvrent également un champ libre à l'éloquence pathétique. De même enfin nos orateurs chrétiens ayant à persuader non-seulement la vérité, mais aussi la bonté aux hommes, peuvent, pour attendre, pour élever les âmes, employer les grands mouvemens d'une éloquence pathétique & sublime.

« Il arrive souvent, dit Plutarque, que les passions secondent la raison & servent à roidir les vertus, comme l'ire modérée sert la vaillance, la haine des méchans sert la justice, l'indignation à l'encontre de ceux qui sont indignement heureux ; car leur cœur élevé de folle arrogance & insolence à cause de leur prospérité, a besoin d'être réprimé ; & il n'y a personne qui voulût, encore qu'il le pût faire, séparer l'indulgence de la vraie amitié, ou l'humanité de la miséricorde ; ni le participer aux joies & aux douceurs de la vraie bienveillance & dilection ». Ainsi,

selon Plutarque, l'éloquence, qu'il fait consister à provoquer la passion où elle est, à la mêler où elle n'est pas, à mettre la sensibilité en jeu à la place de l'entendement, & la volonté à la place de la raison & du jugement, peut trouver dans l'école d'un philosophe ou dans les assemblées d'un peuple libre à s'exercer utilement ».

Mais au *barreau* il n'en est pas ainsi. Le juge ne porte point à l'audience une âme libre. Il n'y est que l'organe des loix ; & les loix ne connoissent ni l'amour ni la haine, ni la crainte, ni la pitié. Si le juge a reçu de la nature un cœur sensible, un naturel passionné, c'est un ennemi de l'équité qui le suit à l'audience, & qu'il seroit à souhaiter qu'il pût laisser à la porte du sanctuaire des loix.

Dans l'aréopage, nous dit Aristote, on défendoit aux orateurs de rien dire de pathétique, & qui pût émouvoir les juges ; un orateur qui eût parlé à l'âme, intéressé les passions, en eût été chassé comme un vil corrupteur. Cependant l'exemple de Phriné fait bien voir qu'on n'étoit pas toujours aussi sévère ; & Socrate, dans son apologie, n'eût pas eu besoin de dire à ses juges qu'il n'emploieroit aucun moyen de les toucher, si ces moyens lui avoient été rigoureusement interdits.

Lorsqu'on voit paroître au *barreau* cette enchanteresse publique, cette éloquence *pipereffe*, comme l'appelle Montagne, on croit revoir Phriné dévoilée par Hyperide aux yeux de ses juges. Que leur demandez-vous ? d'être justes ? de prononcer comme la loi ? Vous n'avez pas besoin d'intéresser leurs passions : le cœur que vous voulez toucher doit être immobile & muet. Il en est donc de l'éloquence pathétique comme des sollicitations ; & si l'orateur ne veut pas se dégrader lui-même & offenser les juges, en employant pour les gagner les manèges honteux d'une éloquence corruptrice, il ne plaidera devant ceux qui doivent être la loi vivante que comme il plaideroit devant la loi, si, telle que l'imagination se la peint, incorruptible & inaltérable, elle résidoit dans son temple. Or on voit bien qu'il seroit absurde d'employer devant elle les mouvemens passionnés.

Le principe de l'éloquence du *barreau* est donc que le juge a besoin d'être éclairé, non d'être ému.

Cette règle a pourtant quelques exceptions : la première, lorsqu'il s'agit d'apprécier la moralité des actions, d'en estimer le tort, l'injure, le dommage, de déterminer leur degré d'iniquité ou de malice, & de décider à quel point elles sont dignes devant la loi de sévérité ou d'indulgence, de châtimement ou de pardon. Dans ces causes, la loi, qui n'a pu tout prévoir, laisse l'homme juge de l'homme, & les faits étant du ressort du sentiment, le cœur doit les juger. Alors il est permis sans doute à l'orateur de parler au cœur son langage ; de solliciter la pitié en faveur de ce qui en est digne, l'indulgence en faveur de la fragilité ; de faire servir la foiblesse d'excuse à la foiblesse même, & l'attrait naturel d'une passion douce d'excuse à ses égaremens ; & au contraire de présenter les faits odieux dans toute la noirceur qui les caractérise ; de développer les replis de l'artifice & du mensonge ; de peindre sans ménagement la fraude ou l'usurpation, l'âme d'un fourbe démasqué ou d'un scélérat confondu.

Mais alors même en tirant de sa cause les preuves, les moyens pressans qui la rendent victorieuse, on doit éviter le ridicule d'en exagérer l'importance & d'y employer des mouvemens outrés ou des secours empruntés de trop loin.

Lisez dans le plaidoyer de le Maître, pour une fille désavouée, le parallèle d'Andromaque avec Marie Cognot. Dans le plaidoyer de ce même avocat pour une servante séduite par un clerc, parce que le clerc

a voulu se piquer avec son canif, pour signer de son sang une promesse de mariage, vous attendez-vous à le voir comparé à Catilina, qui fit boire du sang humain à ses complices ?

Ce n'est pas qu'une petite cause n'ait quelquefois de grands moyens, mais c'est par des rapports qui lui donnent de l'importance.

Dès que Patru a lié l'intérêt d'un gradué avec celui de toutes les provinces réunies à la monarchie ; que c'est un point de droit public qu'il est question de décider ; & que d'un bénéfice de quarante écus, il a fait la cause du concordat, celle des lettres & des sciences, celle des libertés de l'église, celle des peuples & des rois ; qu'il fasse paroître l'université aux pieds du grand conseil, implorant l'appui du monarque en faveur de ses droits usurpés par la cour de Rome ; qu'à propos de cette usurpation, il compare la mauvaise foi de la Daterie à celle des Carthaginois ; qu'il compare le sophisme des papes à l'égard de la Bresse, à celui d'Annibal à l'égard de Sagunte ; qu'il ajoute enfin que Rome la moderne n'a pour toutes armes dans cette cause qu'un mauvais artifice que la vieille Rome, Rome la sage, la vertueuse, a si hautement condamné ; cela est d'autant mieux placé, que c'est devant le grand conseil, & comme en présence du roi qu'il plaide ; & qu'il dépend du souverain dans cette cause de se relâcher de ses droits, ou de les conserver dans leur intégrité.

Une autre espèce de causes où l'éloquence pathétique peut avoir lieu, c'est lorsque le droit incertain, laisse, pour ainsi dire, en équilibre la balance de la justice, & qu'il s'agit de l'incliner du côté qui, naturellement, mérite le plus de faveur. C'est ce que les jurisconsultes appellent *causes d'ami*, *causes fréquentes*, s'il faut les en croire, ce qui ne seroit pas l'éloge de nos loix.

Il semble, quand la loi se tait, que le juge devoit se taire, & recourir au législateur. Il semble au moins que c'est à la raison tranquille, & non pas à la passion, de parler pour la loi qui n'est jamais passionnée ; mais l'équité naturelle a aussi bien pour guide le sentiment que la raison ; & dans les cas où la raison seule ne peut décider du bon droit, on en appelle au sentiment, circonstance qui donne lieu à l'éloquence pathétique. C'est ainsi que dans la cause des peres Mathurins, Patru ayant rendu au moins douteuse la clause de l'acte qui faisoit leur titre, & réduit les juges à ne savoir que penser de la volonté du donateur, mit à leurs pieds les malheureux captifs à la rédemption desquels étoit destinée la modique somme qu'on leur disputoit sur une équivoque de mots, & fit regarder le jugement qu'on alloit rendre comme devant jeter le désespoir ou porter la consolation, l'espérance & la joie dans les cachots de Tunis & d'Alger, moyen forcé, mais légitime, dans un moment où il étoit permis d'émouvoir la compassion.

On voit par-là que s'il est souvent ridicule, souvent honteux & criminel d'employer au *barreau* l'éloquence des passions, il est quelquefois juste & bon d'y avoir recours ; qu'il est du moins permis d'animer la raison, & de donner à la vérité cette chaleur pénétrante, sans laquelle on ne seroit qu'effleurer des esprits trop indifférens. Nous l'avons dit, les juges sont des hommes ; l'indifférence personnelle que l'équité demande, les rend elle-même distraits, dissipés, sujets à l'ennui ; & lorsque pour les attacher, l'avocat ne fait qu'employer les mouvemens naturels à sa cause, pourvu qu'il se rende à lui-même le témoignage bien sincère que c'est la vérité qu'il veut persuader, il peut la rendre intéressante, sans pour cela s'exposer au reproche d'employer la séduction. « Si l'on ôte les passions, dit Plutarque, en parlant de l'éloquence, on trouvera que la raison en plusieurs choses, demeurera trop lâche & trop molle, sans action,

action, ni plus ni moins qu'un vaisseau branlant en mer quand le vent lui défaut ».

Une des causes de la corruption de l'éloquence du *barreau*, c'est que l'audience est publique, & qu'il y a deux sortes de juges ; le tribunal & les auditeurs. « Je veux forcer, vous dit l'avocat, le tribunal à être juste, & mettre de mon côté, dans la balance, l'opinion du public : or, c'est plutôt par sentiment que par raison que le public se détermine ; il est donc de mon intérêt de l'ébranler par de fortes impressions ». Ainsi c'est par un juge ivre & passionné que vous voulez entraîner l'autre ? Voilà réellement le grand danger de l'audience : mais si elle a cet inconvénient, elle a aussi son avantage ; & ce roi de Macédoine, Antigone, l'avoit bien senti, lorsque son frère lui ayant demandé de juger son procès à huis clos, il lui répondit : « non, jugeons au milieu de la place, si nous voulons ne faire tort à personne ». C'étoit avouer à la fois que le respect du public étoit un frein pour le juge, & que le juge en avoit besoin.

Pline le jeune, dans une de ses lettres à Corneille Tacite, examine cette question, si dans l'éloquence du *barreau*, la brièveté est préférable à l'abondance, & il se déclare pour celle-ci. « Il arrive, dit-il, assez souvent, que l'abondance des paroles ajoute une nouvelle force & comme un nouveau poids aux idées qu'elles forment. Nos pensées entrent dans l'esprit des autres, comme le fer entre dans un corps solide : un seul coup ne suffit pas, il faut redoubler ». Cela justifie en effet l'abondance mesurée, mais non pas la profusion, & l'intarissable loquacité qui semble être aujourd'hui l'attribut de l'éloquence du *barreau*. On tire au volume, non pas pour la raison qu'en donne Pline, qu'il en est d'un bon livre comme de toute autre chose, plus il est grand, meilleur il est ; mais parce que les plaideurs, dit-on, mesurent le prix du plaider à son étendue & à sa durée. Misérable motif, pour noyer dans un déluge de paroles, une cause dont la bonté, pour être visible & palpable, n'auroit besoin le plus souvent que d'être exposée en peu de mots.

Une autre cause que Pline allègue, & qui revient à la réponse que l'avocat Dumont fit à M. de Harlay, c'est que parmi les juges les uns sont frappés des bonnes raisons, les autres des mauvaises, & que tous les moyens trouvant leur place, il n'en faut négliger aucun. Mais cette méthode est-elle sûre ? est-elle honnête & permise ? L'un & l'autre est au moins douteux.

Quand de mauvais moyens trouveroient quelquefois leur place, il y a peut-être moins d'avantage que de risque à les employer. Ils sont faciles à détruire ; & donnant prise à la réplique, ils laissent un grand avantage à un adversaire éloquent. De plus, les mauvaises raisons ont l'inconvénient de noyer les bonnes & de les affaiblir en s'y mêlant : un moyen foible ou équivoque, donné pour décisif & pour victorieux, si le juge en sent la foiblesse, lui rend suspect ou le bon-sens ou la bonne-foi du sophiste, l'indispose contre celui qui l'a cru assez simple pour s'y laisser tromper, fait perdre à ses bonnes raisons leur autorité naturelle, & fait mal présumer d'une cause où l'on se voit réduit à de pareils secours. Aussi, pour une fois qu'un adversaire négligent ou mal-adroit, aura laissé passer un moyen faux sans le détruire, ou qu'un juge ébloui s'y sera laissé prendre, il doit arriver mille fois que la fausseté du moyen soit reconnue, & qu'il nuise à la cause pour laquelle il est employé.

Mais quand cette méthode seroit aussi prudente qu'elle l'est peu, la croiroit-on bien légitime ? « La vérité, qui est naturellement généreuse, dit le Maître, inspire des sentimens trop nobles pour se servir d'autres moyens que ceux qui sont honnêtes » ; or, le mensonge ne l'est pas ; & un sophisme, connu

pour tel par celui qui l'emploie, est un mensonge artificieux, c'est-à-dire, une double fraude.

« Qu'importe, dira-t-on, si ma cause est bonne, par quels moyens je la fais réussir ? Tout est juste pour la justice. Le mensonge même est permis en faveur de la vérité. Est-ce la faute de l'avocat s'il a pour juges des hommes que la droite raison, que la vérité simple ne peut persuader, & dont l'esprit faux n'est frappé que des fausses lueurs d'un sophisme ? Mon devoir est de gagner ma cause dès que moi-même je la crois bonne, & pourvu que j'arrive au but, il est indifférent que j'aie pris le droit chemin, ou le détour ».

C'est-là sans doute ce qu'on peut alléguer de plus favorable aux artifices de l'éloquence ; mais dans cette supposition même, que de faux moyens sont nécessaires pour persuader des esprits faux, & qu'il en est de tels parmi les juges, il y aura toujours de la mauvaise-foi à donner de la valeur à ce qui n'en a point ; & le sophisme n'en est pas moins la fausseté monnoie de l'éloquence. C'est au juge de savoir discerner le vrai, c'est à l'avocat de le dire : il est un faussaire s'il le déguise ; un fourbe s'il donne au mensonge les couleurs de la vérité.

De la doctrine de Plutarque, qui permet d'employer l'éloquence des passions, & de celle de Pline, qui consent qu'on emploie tous les moyens bons ou mauvais, on semble s'être fait au *barreau*, un système de probabilisme tout-à fait commode pour la mauvaise-foi des plaideurs. Vous vous êtes chargés-là d'une bien mauvaise cause, disoit un juge à un avocat célèbre ! J'en ai tant perdu de bonnes, répondit l'avocat, que j'ai pris le parti de les plaider sans choix & telles qu'elles se présentent.

Ce n'est donc pas à la bonté réelle & absolue d'une cause, mais à sa bonté apparente & relative à l'esprit des juges, qu'on voit si l'on peut s'en charger ; & ceci est bien plus à la honte de la jurisprudence qu'à la honte du *barreau*.

Ne seroit-il pas effroyable que l'incertitude, ou plutôt, la contrariété constante des jugemens, fût si bien reconnue, qu'un habile avocat pût dire avec assurance, telle cause que j'ai perdue à ce tribunal, je vais la gagner à cet autre ? Est-il croyable qu'on ait laissé les loix dans cet état d'avilissement ? Et des juges qui n'ont aucun intérêt de compliquer, d'accumuler, de perpétuer les procès, peuvent-ils ne pas recourir au souverain pour demander une législation simple & constante qui les sauve du péril d'être eux-mêmes les jouets de la mauvaise-foi ?

Concluons que rien n'est plus glissant que la carrière de l'avocat, que rien n'est plus difficile à marquer que les limites de son devoir & les bornes où se renferme une défense légitime, & que pour lui l'abus du talent est un écueil inévitable, si la droiture de son cœur & son intégrité naturelle ne l'éclaire & ne le conduit. « L'éloquence n'est pas seulement une production de l'esprit, dit M. d'Aguesseau, en s'adressant aux avocats, c'est un ouvrage du cœur ; c'est-là que se forme cet amour intrépide de la vérité, ce zèle ardent de la justice, cette vertueuse indépendance dont vous êtes si jaloux, ces grands, ces généreux sentimens qui élèvent l'homme, qui le remplissent d'une noble fierté & d'une confiance magnanime, & qui, portant encore votre gloire plus loin que l'éloquence même, font admirer l'homme de bien en vous beaucoup plus que l'orateur ».

Les bonnes mœurs d'un avocat seront toujours sa première éloquence. Un fripon, connu pour tel, peut plaider une bonne cause ; mais ses moyens auroient besoin de l'expédient qu'on prenoit à Lacédémone, de faire passer l'opinion d'un mauvais citoyen, lorsqu'elle étoit salutaire, par la bouche

d'un homme de bien, comme pour la purifier. (M. MARMONTEL.)

BARRENSIS PAGUS, (Géogr. du moyen âge.)
LE BAROISEN BOURGOGNE, BAR-SUR-SEINE, *Barrum*, *Barrium ad Sequanum*, ville ancienne, autrefois considérable; Froissard dit:

« La grande ville de Bar-sur-Saigne
« A fait trembler Troyes en Champagne ».

Cet historien rapporte qu'en 1359, il y eut plus de 900 bons hôtels brûlés par les Anglois; enfin elle fut saccagée en 1478.

Bar-sur-Seine, de la dépendance des Lingons, a donné le nom à ce *pagus*. Wiomard, accompagné des grands du royaume, s'avança jusqu'à Bar, en 464, pour y recevoir Childeric, pere de Clovis, qui rentra en France, & engagea le roi à faire remise aux habitans, *Barrensibus*, du tribut ordinaire *apud Castrum Barrum occurrit*, Frédég. Aimoine, *l. I, c. 7. Voy. not. Gal. Val. p. 75, col. 1*; ce qui ne peut convenir qu'à Bar-en-Bourgogne, puisque Bar-le-duc n'existoit pas encore.

Un capitulaire de Charles-le-chaue, de l'an 853, place le *pagus Barr.* entre ceux-ci, *inter Pertisum & Comizium*; le Barois est encore cité dans le partage des états de Lothaire en 870. *Bariense inter Ordonsense & Portense*. L'historien Nithard, *liv. I*, place le Barois *inter Partensem & Brionensem*. (le canton de Brienne.)

Dans l'église de Langres est un archidiaconé ancien, appelé *archidiaconatus Barenfis*. Albéric, doyen de Langres, donne, en 935, à son église un héritage patrimonial, situé dans le Barois, *Prædium in Barrabulensi comit. Gal. Chr. tom. IV, pag. 346*.

Dans le tems de Hugues Capet, Milon, comte de Tonnerre, étoit aussi comte de Bar-sur-Seine. Ses descendans ont joui plus de 200 ans de ce comté; après l'extinction de sa race, il passa à Thibault, comte de Champagne, en 1223: celui-ci affranchit Bar & sa châtelaine du droit de main-morte en 1231. Il en fit hommage à Robert de Thorote, évêque de Langres en 1239. Jeanne, petite-fille de Thibault, porta en dot au roi Philippe-le-bel ce comté qui fut cédé par le traité d'Arras à Philippe-le-bon en 1435; & depuis ce tems, il a toujours été uni au gouvernement général de Bourgogne.

Ce *pagus* étoit fort resserré, comme l'est encore le bailliage de Bar, par le Tonnerrois, le Lassois, le pays de Troyes & le Langrois, & n'avoit que quatre lieues d'étendue.

Ricey, *Riceium*, nom de trois bourgs renommés pour les vins & les fromages, dans le Barois: on croit qu'ils ont été habités par des Helvétiens, vaincus par César.

Il y avoit un prieuré de saint Benoît, fondé au XII^e. siècle. Des tombeaux de pierre, des médailles & autres monumens, trouvés dans les côtes de vignes, annoncent assez l'antiquité du lieu: il en est fait mention dans le testament de Varré, en 722, aussi bien que de Villemorien, *Ata ripa, Aripa, Ricey-haute-rive, & villa Mauriana. D. Pl. tome I, p. 11, Pr.*

More, *Mora*, *Moriensis abatia*, de la filiation de Clairveaux, fondée en 1153, est la seule abbaye du canton: elle reconnoît pour principaux bienfaiteurs Guy, comte de Bar; Anceric & Jacques de Chacenay; Payen de Jaucourt; les sires de Grancey; Larcey; Villenoffe & Polifi. *Gal. Ch. tome IV, page 842*.

Chacenay, *Cacencium*, sur les confins de la Bourgogne & de la Champagne, est une ancienne baronie, dont les seigneurs, au XII^e. siècle, ont été bienfaiteurs de l'abbaye des Mores & de Clairveaux. *Histoire de Bar, page 131*.

Avalleurs, à une demi lieue de Bar, commanderie du temple, fondée en 1172, *Avalloria*; le village d'Arelles, *Arrellia*, en dépend, *ib. p. 191*. Buxieres-sur-Ource, à une lieue de Bar, *Buxeria, Buxeria*, fut donné par le comte Milon, à la commanderie d'Avalleurs, & aux religieux de Mores, au XII^e. siècle. Le maire de Bar y exerce la justice; le jour de la saint Martin, fête patronale. *ib. 117*.

Jully-le-Chatel, ou les Nonains, où fut bâti un monastere de bénédictines 1114, cédé depuis à l'abbaye de Molême, par le comte Milon II. Le bienheureux Pierre de Jully, dont Chifflet a écrit la vie, en fut prieur au XII. siècle. *Gen. ill. f. Bern. page 134*.

Celles-sur-Ource, *Cella*, fut donné en partie à Molême au XII^e. siècle. *Histoire de Bar, page 120*.

Les dîmes de Loches, *Locella*, furent cédées au Val-des-Ecoliers, au XIII. siècle. *Ibid. pag. 126*.

Polisy-sur-Seine, autrefois baronie, érigée en duché, sous le nom de *Choiseul*, par Louis XIV. en 1665. Les Dintville, anciens seigneurs, y ont leur mausolée: les Chatenay, très-ancienne maison de Bourgogne, ont eu cette terre. *ib. page 134*. Un Evrard de Chatenay fut caution pour S. Louis de 1000 livres en 1245.

Riel-les-Eaux, *Rellium aquosum*, a appartenu aux Grancey, & fut donné à Clairveaux au XIII^e. siècle.

Villeneuve-sur-Ource, *Villa nova*, à un quart de lieue de Bar, village autrefois considérable, détruit depuis 150 ans, réduit aujourd'hui à un moulin. Il en est fait mention dans le titre de fondation de la Maison-Dieu de Bar, occupée par les Mathurins en 1210, aussi bien que Ville-sur-Arce, *Villa super Arciam*, dont les dîmes furent données à Clairveaux au XIII^e. siècle. Un seigneur de Ville-sur-Arce, fut élu de la noblesse aux états, en 1560. Landreville, *Landrici villa*, où Sainte Beline, patronne de l'église, fut martyrisée en 1380; les Bouchardon, pere & fils, y ont laissé de précieux monumens de leur art. *Histoire de Bar-sur-Seine, page 124. (C.)*

BARRURE, (*Luth.*) morceaux de bois qui sont en travers dans un luth. (*F. D. C.*)

BARRUT, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, dans la basse Luface, aux frontières de la Marche de Brandebourg, sur la petite riviere de Goila. Elle appartient à l'électeur de Saxe. (+)

BARsOTI, *f. m. (Hist. nat. Botaniq.)* arbrisseau toujours verd, ainsi nommé par les Brames au Malabar, & très-bien gravé, avec la plupart de ses détails par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IV, page 117, planche LVII, sous le nom Malabare *poutaletsje*, les Portugais l'appellent *ilata*, & les Hollandois *waak-blad*.

Il s'éleve à la hauteur de sept à huit pieds, sous la forme d'un buisson conique, une fois plus long que large, médiocrement touffu, à tige droite menue, cylindrique, de sept à huit lignes de diamètre, à bois blanc-jaune, couverte d'une écorce brun-roux, & garnie du bas en haut de quinze à vingt paires de branches, opposées en croix vertes, quadrangulaires, & comme articulées.

Sa racine est conique, droite, pivotante, à bois blanchâtre, recouvert d'une écorce cendrée.

Ses feuilles sont opposées deux à deux, & disposées, non pas en croix, mais parallèlement sur un même plan, assez lâches au nombre de trois à cinq paires d'un bout à l'autre de chaque branche, de manière que leur feuillage paroît applati. Elles sont elleptiques, pointues aux deux bouts, comparables à celles du troëne, mais un peu plus grandes, longues de deux pouces, deux fois moins larges, épaisses, lisses, verd-clair en-dessus, relevées en-dessous d'une nervure mitoyenne longitudinale, qui se ramifie en quatre à cinq paires de côtes

alternés, & attachées sur les branches sans aucun pédicule sensible.

Les branches sont terminées par une panicule en corymbe, composée de deux à quatre paires de ramifications, qui portent chacune trois à quatre fleurs; de sorte que chaque panicule porte 30 à 50 fleurs, longues de deux lignes, une fois moins larges, attachées à un péduncule une fois plus court qu'elles. Chaque fleur est hermaphrodite & posée sur l'ovaire. Elle consiste en un calice blanc, velu, à quatre feuilles égales, triangulaires, ouvertes en étoile, aussi long que l'ovaire sphérique sur lequel elles portent, & en une corolle bleue, une fois plus longue, monopétale, en tube cylindrique, une fois plus long que large, droit, partagé au tiers de son extrémité supérieure en quatre divisions égales, orbiculaires, repliées en-dessous. Du milieu du tube s'élevent quatre étamines égales, blanches, droites, à antheres bleues, égales à la longueur des divisions de la corolle. Du centre de l'ovaire s'éleve un style cylindrique purpurin, couronné d'un stigmate cylindrique, tronqué & finement velouté.

L'ovaire qui reste au-dessous des fleurs après leur chute, devient en mûrissant une baie ovoïde bleue, longue d'une ligne & demie, une fois moins large, à une loge remplie d'un nombre considérable de graines sphériques, menues, d'un dixième de ligne de diamètre, rouffâtres.

Culture. Le *barsoti* croît par toute la côte du Malabar, sur-tout autour de Cochin. Il fleurit en juillet & août. Il ne vit que quelques années.

Qualités. Toutes ses parties sont sans saveur & sans odeur, excepté sa racine qui a une saveur onctueuse, astringente, & ses fruits qui ont un goût aromatique.

Usages. La décoction de ses feuilles dans le lait a la vertu d'empêcher le sommeil, & se donne, pour cette raison, aux personnes attaquées de léthargie ou de tout autre affection soporeuse. De la décoction de toutes ses parties, racines, écorce, feuilles, fleurs & fruits, on fait un bain qui énerve, c'est-à-dire, amollit, relâche, détend les nerfs, & calme l'épilepsie & les autres affections spasmodiques.

Remarques. Le *barsoti* ayant, comme les chevre-feuilles, des feuilles opposées sans stipules, des fleurs distinctes monopétales, régulières, posées sur l'ovaire, la corolle implantée sur le calice, les étamines sur la corolle, vient naturellement dans la seconde section de cette famille, & forme un genre particulier assez voisin du *santal*, auprès duquel nous l'avons placé dans nos *Familles des plantes*, volume II, page 159, sous son nom Malabare, *poutaletsje*, qui méritoit d'être sacrifié à celui de *barsoti*, qui est plus facile à prononcer. (M. ADANSON.)

BARTEN, (*Géogr.*) ville de Prusse, au cercle de Matangen, dans le Bartenland, dont elle est chef-lieu. On la trouve entre Gerdawn & Rastembourg. (+)

BARTENSTEIN, (*Géogr.*) petite ville de Prusse, sur la rivière d'Alle, dans le Bartenland. Elle fut bâtie en 1331, & s'appella d'abord *Rosenthal*. Il y avoit autrefois un beau château, mais les guerres l'ont ruiné. (+)

*§ «BARUA, (*Géogr.*) ville d'Afrique dans l'Abyssiinie, capitale du royaume de Barnagasse, située près du fleuve de Marabu». Le royaume de Barnagasse, la ville de *Barua* & le fleuve Marabu, n'existent nulle part; mais *Dobarwa* est la résidence du bahr-nagah, ou vice-roi de la partie du royaume de Tigré, la plus proche de la mer. Ce lieu est dans une espèce d'île que forme le Mareb avant de se cacher sous terre pour la première fois. *Voyez*

Tome I.

la *Martinière*, au mot *Dobarwa*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BARYMITON, (*Musique des anciens.*) *Voyez* BARBITON dans ce *Supplément*. (F. D. C.)

BARYTON, (*Musique.*) sorte de voix, entre la taille & la basse. *Voyez* CONCORDANT (*Musique*) dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. (S.)

BARYTON, f. m. (*Luth.*) on prétend qu'il y avoit un instrument de ce nom, assez semblable à la basse-de-viole. Dessous le manche du *baryton*, il y avoit des cordes de laiton, qu'on faisoit résonner avec le pouce, en même tems que l'on touchoit d'un archet à l'ordinaire les cordes de boyaux tendues sur l'instrument. (F. D. C.)

BAS, adj. (*Belles-lettres.*) ce mot appliqué au caractère des idées, des sentimens, des expressions, ne signifie pas la même chose.

La bassesse des idées & des expressions, tient absolument à l'opinion & à l'habitude, & *bas* dans cette acception est synonyme de trivial; la bassesse des sentimens est plus réelle, elle suppose dans l'ame l'un de ces caractères, fausseté, lâcheté, noirceur, abjection, &c.

Ce qui étonnera peut-être, c'est que le genre noble, soit d'éloquence, soit de poésie, n'exclut que la bassesse de convention, & admet, comme susceptible d'annoblissement, ce qui n'est *bas* que de sa nature.

Félix dans *Polieucte*, dit en parlant des sentimens qui s'élevent dans son ame, *J'en ai même de bas*, & qui me font rougir; & ces sentimens de crainte, d'intérêt, de basse politique développés en beaux vers, ne sont pas indignes de la tragédie: rien de plus *bas* moralement que le caractère de *Narcisse*, & poétiquement il a autant de noblesse que celui d'*Agrippine*, & que celui de *Néron*.

Que l'on nous présente au contraire ou une image ou une idée, à laquelle la mode & l'opinion ait attaché le caractère de bassesse, elle nous choquera: qui pourroit entendre, aujourd'hui sur nos théâtres, la fille d'*Alcinoüs* dire qu'*Ulysse* l'a trouvée lavant la lessive? Qui pourroit entendre *Achille* dire qu'il va mettre à la broche les viandes de son souper, ou *Agammenon* dire que lorsque *Briseïs* sera vieille, il l'emploiera à lui faire son lit?

Encore à force d'art peut-on déguiser au besoin; en termes figurés ou vagues, la bassesse de l'idée sous la noblesse de l'expression. Mais ce qui est *bas* dans les termes auroit beau être sublime & grand, soit dans le sentiment, soit dans la pensée; la délicatesse de notre goût est inexorable sur ce point.

La difficulté n'est pourtant pas d'éviter la bassesse dans le genre héroïque, mais dans le familier qui touche au populaire & qui doit être naturel sans être jamais trivial. *Voyez* ANALOGIE, *Suppl.* (M. MARMONTEL.)

§ BAS, (*Musique.*) se dit encore dans la subdivision des dessus chantans de celui des deux qui est au-dessous de l'autre; ou, pour mieux dire, *bas* dessus est un dessus dont le diapason est au-dessous du *medium* ordinaire. *Voyez* DESSUS (*Musique*) *Dict. rais. des Sciences*, &c. (S.)

BAS-RELIEF, (*Architecture.*) c'est une sculpture qui a peu de faillie. Les anciens grecs s'en servoient pour donner plus de grâces & d'agrémens aux ouvrages d'architecture, & même à leurs ustensiles de ménage. On a observé que les frontons de leurs temples étoient, pour l'ordinaire, décorés de *bas-reliefs*, qui représentoient quelque action relative à la divinité à laquelle le temple étoit consacré. Tout le monde connoît le bouclier d'*Achille* célébré par *Homere*, & les vases sculptés des anciens.

Ce genre de sculpture est, à proprement parler,

une espece de peinture sans couleurs; les objets n'y font pas représentés sous leur forme entiere, comme dans les statues; mais ils y sont peints de maniere à fortir un peu du fond. Les modernes ont, à la vérité, conservé ce genre d'ornement; mais il n'est plus autant à la mode, qu'il l'étoit il y a deux siècles, où les portes & les buffets étoient surchargés d'histoires & d'allégories sculptées. Aujourd'hui, soit goût ou économie, on préfère l'uni; bien qu'on fasse encore usage des *bas-reliefs* en diverses occasions.

Les *bas-reliefs* les plus artistement travaillés, sont ceux qui ont le moins de saillie, tels que les têtes sur les médailles; & ce n'est que cette espece qu'on doit nommer proprement *bas-reliefs*; les autres sont des *reliefs en bosse*. On en trouve de cette dernière espece parmi les ouvrages de l'antiquité, où les figures sont presque entièrement détachées du fond; d'autres qui ne le sont qu'à demi. Pour l'ordinaire les anciens se régloient sur l'épaisseur du fond, ou sur la hauteur du cadre, qui excédoit toujours un peu celle du relief, afin de prévenir le frottement. Aussi ces ouvrages en *bas-reliefs* sont les monumens les plus durables & les plus précieux de l'art du dessin des anciens; parce qu'ils n'ont pas été aussi exposés aux injures du tems que leurs tableaux & leurs statues; ils forment la plus grande partie des ouvrages de l'antiquité, qui sont parvenus en entier jusqu'à nous.

L'exécution d'un *bas-relief* a des difficultés particulières qu'il est aisé de concevoir. Il n'est certainement pas facile de donner un air naturel à une figure, qui ayant sa hauteur & sa largeur naturelles, n'a que le tiers ou le quart de son épaisseur; une autre difficulté qu'on rencontre ici, c'est celle de grouper les figures; parce qu'on ne peut pas aussi aisément que dans la peinture, repousser ou avancer les objets à volonté, pour les placer dans différens lointains. Enfin, les ombres des *bas-reliefs* étant des ombres réelles, & non simplement imitées par l'obscurité des couleurs, il ne peut point y avoir de parties négligées; il faut que tout soit également correct & fini. Aussi est-il extrêmement rare de voir un *bas relief* qui soit parfait dans toutes ses parties. L'Algarde est l'un des premiers d'entre les modernes qui ait excellé dans ce genre. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

§ BASAAL, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante d'un nouveau genre de la famille des cistes, dont Van-Rheede a observé deux especes au Malabar. Il a fait graver une figure assez bonne, quoiqu'incomplète, de celle-ci, dans son *Hortus Malabaricus*, volume V. planche XII. page 23. Les Brames l'appellent *vilengi*, les portugais *fruida pedrica*, & les hollandois *swyn beffen*. Commelin l'appelle par corruption *bésaal*.

C'est un arbre, ou plutôt un arbrisseau de moyenne grandeur, haut de douze à quinze pieds, à racine blanche, couverte d'une écorce épaisse, roussâtre, à tige cylindrique, menue, de trois pouces de diamètre, haute de cinq à six pieds, à bois blanc & écorce cendrée-brun, couronné d'une cime conique, une fois plus longue que large, composée de branches alternes, assez lâches, courtes, cylindriques, ouvertes sous un angle de 45 degrés.

Les feuilles sont alternes, disposées circulairement & assez ferrées, au nombre de douze à quinze d'un bout à l'autre des branches, pendantes & caduques, de maniere que lorsque les fruits sont en maturité, il n'en reste plus que trois ou quatre au bout des branches. Elles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, à pointe fort courte, longues de trois à trois pouces & demi, de moitié moins larges, molles, flâches, entières, lisses, d'un verd-

noir, relevées en-dessus d'une nervure longitudinale intermédiaire, ramifiée en sept à huit paires de côtes alternes, & portées sur un pédicule cylindrique assez court.

De l'aisselle de chaque feuille, sort un épi une fois plus court qu'elle, portant sept à huit fleurs blanches d'abord, ensuite blanc-roussâtre, ouvertes en étoile, de trois lignes de diamètre, à péduncule à peu-près de même longueur, & disposées circulairement sur toute sa longueur. Ces fleurs sont hermaphrodites, & disposées circulairement autour de l'ovaire. Elles consistent chacune en un calice à cinq feuilles elliptiques, pointues, en une corolle à cinq pétales & à cinq étamines une fois plus courtes, blanches, à antheres roussâtres, alternes avec eux, & opposées aux feuilles du calice. Le centre de la fleur est occupé & rempli par un ovaire sphérique, surmonté d'un style court, & terminé par un stigmate cylindrique simple, tronqué & légèrement velouté. L'ovaire en mûrissant devient une baie sphérique, rougeâtre, de trois à quatre lignes de diamètre, terminée par le style à une loge, pleine d'une chair succulente douce, contenant un osselet blanchâtre, sphéroïde, aplati ou déprimé, à amande blanche. Lorsque les fruits sont mûrs, les épis qui les portent sont pendans, & ressemblent à des grappes de groseille qui garnissent le bas des branches, après la chute de leurs feuilles.

Culture. Le *basaal* croît dans les terres sablonneuses, mais fertiles, du Malabar, sur-tout autour de Cochin; il est toujours verd, fleurit & fructifie tous les ans, depuis la première année qu'il a été semé, jusqu'à la quinzième année, qui est à peu-près toute la durée de sa vie.

Qualités. Toutes les parties de cette plante sont ameres, excepté ses baies qui sont assez douces. Ses feuilles ont une odeur acre, qui est douce & agréable dans ses fleurs.

Usages. L'écorce de la racine séchée & appliquée sur les dents douloureuses, en apaise la douleur. La décoction de ses feuilles dans l'eau avec un peu de gingembre, s'emploie en gargarisme dans les maux de gorge. De ses baies frites dans le beurre, on compose un onguent dont on frotte le front & les tempes, pour dissiper la phrénésie. Ses amandes se mangent pour tuer les vers lorsqu'on en est attaqué.

Remarques. Jean Commelin, dans ses notes, dit qu'il croît autour de la ville de Batavia, dans l'île de Java, un fruit semblable à celui du *basaal*, appelé *bouburia* par les Malais, & *kane koeni* par les habitans de Java.

Quoique Van-Rheede dise dans sa description, que le calice accompagne le fruit, on voit par sa figure, qui a été faite avant la description, que cet auteur s'est trompé.

Deuxieme espece. PATTARA.

Les Brames appellent *pattara* ou *pattara ponnî*; une autre espece de *basaal*, dont Rumphe a fait graver une bonne figure, quoiqu'incomplète, sous son nom Malabare, *tsjeriam cottam*, au volume V. de son *Hortus Malabaricus*, page 21, planche II. Les Portugais l'appellent *rami soli*, & les Hollandois, *liis-beffen*. Jean Commelin écrit par corruption *pataara*.

C'est un arbrisseau semblable au *basaal*, mais plus élançé, à branches plus menues, plus courtes, plus rameuses ou plus subdivisées, moins ouvertes, sous un angle à peine de 30 à 35 degrés, à écorce cendrée.

Les feuilles sont au nombre de deux ou trois sur chaque branche, elliptiques, obtuses, longues de deux pouces & demi, presque une fois moins larges,

épaisses, lisses, entières, d'un verd foncé en-dessus, plus clair en-dessous, relevées en-dessous d'une nervure blanche, ramifiée en cinq à six paires de côtes alternes, & attachées circulairement & presque horizontalement aux branches, par un pédicule cylindrique fort court.

De l'aisselle des feuilles & du bout des branches, sortent un à deux épis toujours droits, semblables à ceux du *basaal*, mais garnis de 20 à 24 fleurs verd-brunes, plus petites, de deux lignes de diamètre, à feuilles & pétales orbiculaires. La baie qui succède à ces fleurs, est plus petite, de deux lignes de diamètre, à un osselet ridé de même forme.

Culture. Le pattara croît dans les terres sablonneuses du Malabar, sur-tout à Warapoli & Paloerti. Il est toujours verd, fleurit & fructifie une, & souvent deux fois par an.

Qualités. Toutes les parties de cet arbrisseau sont âcres & sans odeur, excepté dans les fleurs qui en ont une très-agréable. Ses feuilles ont une saveur astringente.

Usages. La décoction de ses feuilles dans l'eau, sert en gargarisme pour affermir les gencives chancelantes & enflées. La décoction de son écorce avec la graine de cumin dans le petit lait, fournit un gargarisme qui guérit les aphtes & autres ulcères de la bouche.

Remarques. Le *basaal* & le pattara, ayant des feuilles alternes sans stipules, des fleurs complètes, c'est-à-dire, à calice & corolle polypétales, disposées autour de l'ovaire, vient donc naturellement dans la famille des cistes, où nous l'avons placé. *V. nos Familles des Plantes, volume II. page 447.*

Nous ne pouvons être de l'avis de Jean Commelin qui, dans ses notes sur l'ouvrage de Van-Rheede, dit que le *schageri-cottam* ou le *sasali*, figuré au vol. I. de l'*Hortus Malabaricus*, page 105, planche LVI. & que le *scherunam-cottam*, gravé à la planche XVI. du second volume du même ouvrage, soit de ce même genre : le premier est de la famille des jujubiers, & le dernier de celle du thymale, comme nous le dirons à l'article de ces plantes. (M. ADANSON.)

* § BASAN, (Géogr.) & BATHANÉE, sont le même pays, qui ne s'appella jamais la Trachonite, & n'étoit point non plus une contrée de la Trachonite ; mais une province particulière, distincte de la Trachonite qui étoit au nord. *Voyez* Reland, Cellarius & la Martinière. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BASARA, (Géogr.) ville de Judée, qui étoit située dans la tribu de Gad. Il en est parlé dans les Machabées, où on lit que Judas Machabée & Jonathas, son frere, après avoir passé le Jourdain, & marché durant trois jours dans le désert, apprirent des Nathubuthéens, que plusieurs de leurs freres avoient été enfermés dans *Basara*, ainsi que dans quelques autres places qui étoient toutes grandes & fortes. (+)

* BASCAMA, (Géogr.) ville de la tribu de Juda, célèbre par la mort de Jonathas Machabée, qui y fut tué par Tryphon.

BASE, (Chymie.) on peut donner en général le nom de *base d'un composé* à tout corps qu'on considère comme dissous par un autre corps, qu'il reçoit, qu'il fixe, & avec lequel il constitue ce composé. Ainsi, par exemple, on nomme communément *bases des sels neutres*, les matières alcalines, terreuses, métalliques, qui, dissoutes jusqu'à saturation par les différents acides, forment des sels neutres par leur union avec ces mêmes acides. C'est dans ce sens qu'on dit des *sels à base terreuse*, à *base alcaline*, à *base métallique* : de même les noms de *base de l'alun*, *base du nitre*, *base du sel de Glauber*, *base du vitriol*, &c. désignent la terre argilleuse, qui, avec l'acide vitriolique, constitue l'alun; l'alkali végétal, qui, avec l'acide nitreux, forme le nitre; l'alkali minéral, de

l'union duquel avec l'acide vitriolique, résulte le sel de Glauber; le métal, qui, avec le même acide, forme un vitriol, parce qu'on conçoit ces substances fixes, comme sans action, cédant seulement à celle des acides qu'elles reçoivent, qu'elles fixent, & auxquels elles donnent en quelque sorte, une consistance & un corps.

Il est à propos effectivement, pour la commodité du langage chymique, de conserver ces expressions, mais il faut bien prendre garde de regarder ces *bases*, comme étant réellement sans action : on en auroit une idée très-fausse. Car dans toute combinaison & dissolution, les corps qui s'unissent sont également actifs, leur action est réciproque : ils se dissolvent l'un sur l'autre, en sorte qu'on peut dire, tout aussi bien, comme l'observe M. Geller, qu'un métal, ou une terre, dissout un acide, que de dire que l'acide dissout la terre ou le métal ; quoique cette dernière manière de s'exprimer soit beaucoup plus usitée. Il y a même tout lieu de croire que l'action dissolvante, qu'ont les corps les plus pesants & les plus fixes, est dans la réalité beaucoup plus forte & plus considérable, que celle des corps qui ont les qualités opposées ; & certainement même cela est ainsi, si la tendance qu'ont les différents corps à s'unir ensemble, n'est autre chose que l'effet de l'attraction, ou de la pesanteur générale de toutes les parties de la matière les unes sur les autres. (+)

BASE, (Astronomie.) est une distance de deux ou trois lieues, que l'on mesure avec la plus grande exactitude, entre deux clochers, ou autres termes fixes pour établir les triangles qui servent à mesurer l'étendue d'un degré, & par conséquent la grandeur de la terre. La plus célèbre *base* astronomique est celle de 5717 toises, mesurée entre les centres des deux pyramides de Ville-Juive & de Juvisy, sur le chemin de Paris à Fontainebleau. Cette base a été mesurée plusieurs fois, comme on le voit dans le *livre de la Méridienne vérifiée*, & dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences de Paris 1754, pag. 181.* On a mesuré des *bases* semblables dans tous les pays où l'on a voulu avoir la longueur d'un degré. *Voyez* FIGURE DE LA TERRE, *Dict. rais. des sciences, &c.* (M. DE LA LANDE.)

BASELLA, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) genre de plante commune aux Indes, où on l'emploie comme nos épinards, d'où lui vient aussi le nom d'*épinard des Indes*. On en connoît trois espèces, que nous allons décrire.

Première espèce. BASELLA.

Les Malabares appellent de ce nom la première espèce qui a été assez bien gravée, & dans presque tous ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume VII. planche XXIV, page 45. Les Bames l'appellent *wali*; les Portugais, *bredotali*, les Hollandois, *beet-klim*. C'est le *basila* de Zannoni. M. Linné la désigne sous la dénomination de *basella*, *1 rubra, foliis planis, pedunculis simplicibus*, dans son *Systema Naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, page 221.

Cette plante est vivace, c'est-à-dire, qu'elle vit plusieurs années. Sa tige longue de sept à huit pieds, rampe sur la terre sans se tortiller : elle est cylindrique, légèrement cannelée, de cinq à six lignes de diamètre, légèrement ligneuse, cendré-verdâtre, ramifiée en plusieurs branches cylindriques, charnues, tendres, de deux à quatre lignes de diamètre, rougeâtres du côté du soleil ; mais vertes ailleurs, comme dans l'intérieur.

Ses feuilles sont alternes, assez ferrées, disposées circulairement, & pendantes autour des tiges, presque orbiculaires ou elliptiques, très-obtuses, longues de quatre à six pouces, à peine d'un sixième

moins larges, entières, extrêmement épaisses & charnues, tendres, lisses, vertes, à bords ondes ou repliés légèrement en-dessous, & relevées d'une côte longitudinale intermédiaire, ramifiée en quatre ou cinq paires de côtes alternes, verd-blanchâtres, échanrées en cœur à leur partie inférieure, jusqu'au sixième de leur longueur, où elles sont portées sur un pédicule cylindrique, strié sur sa face intérieure, verd-clair, & cinq à six fois plus court qu'elles.

De l'aisselle des feuilles inférieures des branches, sort un épi droit, élevé, une à deux fois plus court qu'elles, portant dans sa moitié supérieure six à huit fleurs sessiles, verd-blanches en-dessous, rouge purpurines en-dessus. Chaque fleur est hermaphrodite, incomplète. Elle consiste seulement en un calice à cinq feuilles, orbiculaires, concaves, persistentes, ouvertes en hémisphère, & en un pareil nombre d'étamines de même longueur, qui leur sont opposées & contiguës, ainsi qu'à l'ovaire. Celui-ci est sphérique, fort petit, couronné par trois stigmates cylindriques simples, veloutés sur toute leur face intérieure, qui tiennent lieu de styles.

Le calice qui enveloppe & accompagne l'ovaire jusqu'à sa maturité, grossit avec lui, & devient charnu sous la forme d'une baie, de quatre à cinq écailles, d'abord vertes, ensuite rouge-noires, sphéroïde un peu applati ou déprimé en-dessus, de trois à quatre lignes de diamètre. L'ovaire qu'il contient n'est qu'une capsule membraneuse sphérique, d'une ligne & demie à deux lignes de diamètre, à une loge qui ne s'ouvre point, & qui renferme une graine sphérique blanchâtre, contenant une amande ou embryon blanc, courbé en spirale.

Culture. La *basella* se cultive dans les jardins au Malabar. Elle est fort délicate, se multiplie de graines, & plus volontiers de boutures, ce qui se fait en roulant une branche en un cercle qu'on enfouit en terre. Lorsque ces branches touchent à terre ou sur un bois pourri, elles y prennent racine.

Qualités. Cette plante est charnue, succulente, & pleine d'une eau assez douce, & d'une saveur comparable à celle de la poirée, mais un peu inférieure. Elle lâche le ventre, & est peu nourrissante. Dans toute l'Inde, le suc de son calice exprimé, donne une teinture rouge purpurine.

Usages. On en mange les feuilles cuites & mêlées avec la brede ou le bajang, à peu-près comme nous mangeons nos épinards.

On donne ses feuilles cuites ou leur décoction seulement aux enfans, pour leur lâcher le ventre : on leur applique aussi, pour le même objet, un suppositoire fait d'un tronçon de ses tiges, ou branches écorcées, & enduit avec de l'huile. Ses feuilles frottées d'huile de cocotier, puis amorties légèrement sur le feu, & roulées entre les mains, s'appliquent sur les ulcères, sur les charbons, & autres tumeurs qu'elles font mûrir & aboutir. Le suc de ses feuilles se donne avec le *santan*, c'est-à-dire, l'eau de coco, & un peu de suc du *limon-swangi*, pour relâcher le ventre des femmes enceintes qui sont constipées, & qui ont à craindre la violence des purgatifs. Le suc de ces mêmes feuilles est employé, mêlé avec celui de l'*ain-pariti*, espèce de *ketnia*, par les sages-femmes, pour relâcher & lubrifier le passage naturel, au moment de l'accouchement.

Remarques. Jean Commelin dit dans ses notes, que la *basella* approche plus de la bryone que de la poirée : il est facile d'apprécier son sentiment d'après notre description.

M. Linné avoit d'abord regardé cette plante comme une espèce de *cuscute*, & il la désignoit en 1737, dans son *Hortus Cliffortianus*, page 39, sous le nom de *cuscuta foliis subcordatis*; mais en l'appellant en 1767, comme nous l'avons dit, *basella rubra*, il la

confond avec la *gandola rubra* de Rumphe, qui en diffère beaucoup, comme on va le voir.

Deuxième espèce. KINDRA.

On voit encore aux Indes une seconde espèce de *basella*, que les habitans de Java appellent *kindra*, & dont Rumphe a fait graver une figure passable, quoiqu'incomplète, au volume V. de son *Herbarium Amboinicum*, page 417, planche CLIV. fig. 2, sous le nom de *gandola alba*.

Elle est plus petite que la *basella* dans toutes ses parties, elle se roule autour des plantes qui l'avoi-sinent, s'élevant à peine à la hauteur de cinq à six pieds. Ses tiges sont cylindriques, épaisses de trois à quatre lignes, & ses branches anguleuses, de deux lignes de diamètre & vertes; ses feuilles, au lieu d'être pendantes, sont relevées, ou tout au plus ouvertes horizontalement, elliptiques, obtuses à leur origine, & non taillées en cœur, pointues à leur extrémité supérieure, longues de quatre à cinq pouces, presque une fois moins larges, d'un verd-clair, moins épaisses, plus molles, assez plates, ou rarement ondes, à trois paires de côtes ou nervures, moins saillantes, & portées sur un pédicule cylindrique, quatre ou cinq fois plus court qu'elles.

De l'aisselle des feuilles inférieures des branches, sort un épi penché horizontalement, presque une fois aussi long qu'elles, portant sur les deux tiers de sa longueur quinze à vingt fleurs sessiles, vertes dehors, blanches dedans, toutes à cinq feuilles & cinq étamines. Le calice en mûrissant, forme une espèce de baie à cinq écailles sphériques, molle, déprimée, de trois à quatre lignes de diamètre, brun-noir comme la baie du sureau, luisante, pleine d'un suc purpurin, qui teint le linge en violet, comme la baie du sureau.

Culture. On cultive la *kindra* comme la *basella*, mais on la rame avec des branchages, comme on rame les pois en Europe.

Usages. On la mange; mais elle est inférieure à la *basella*, & légèrement amère.

Remarques. Le caractère que M. Linné attribue à sa seconde espèce de *basella*, qu'il appelle *basella*, 2 *alba*, *foliis undatis ovatis*, *pedunculis simplicibus folio longioribus*, dans son *Systema Naturæ*, édition de 1767, page 221, convient en quelques points au *kindra*; mais le *kindra* n'a pas les feuilles ondes, il ne croît pas en Syrie, & il n'est pas annuel, comme le dit M. Linné.

Troisième espèce. GANDOLA.

La *gandola*, ainsi nommée par les Malais, *utta bira* & *utta renut* par les habitans d'Amboine, *uge bira* ou *lili* par ceux de Ternate, & décrite sans figures par Rumphe, page 417 du volume V. de son *Herbarium Amboinicum*, sous le nom de *gandola rubra*, ne diffère presque de la *kindra*, qu'en ce qui suit.

1°. Elle est rouge-brune ou presque brune à l'extérieur de toutes ses parties, même aux côtes ou nervures de ses feuilles, & verte intérieurement. 2°. Son calice charnu, en baie, est d'un rouge moins noir, plein d'un suc rouge de pourpre. 3°. Ses feuilles sont plus petites. 4°. Sa racine est rouge extérieurement, rougeâtre aux bords, & blanche au centre.

Qualités. La saveur de ses feuilles est un peu visqueuse & plus agréable que dans les deux autres espèces; elle approche beaucoup de celle du blitum.

Usages. Cette espèce est préférée aux deux précédentes, qui sont d'autant meilleures, qu'elles sont moins vertes & plus teintes de rouge, & d'un rouge plus vif à leur extérieur.

C'est la seule dont le suc soit employé pour faire

mûrir & tomber les boutons de la petite vérole que l'on en a frottés.

Remarques. La gandola des îles Moluques differe, comme l'on voit, beaucoup de la *basella* du Malabar, & ne devoit pas être confondue avec elle, ni regardée comme la même espece, comme a fait M. Linné. Enfin le genre de la *basella*, qui vient naturellement dans la famille des blitons, où nous l'avons placé en 1763 (*V. nos Familles de Plantes*, p. 261), ne devoit pas être associé avec le *turnera* & le *parnassia*, & nombre d'autres plantes encore plus éloignées de lui, comme a fait M. Linné dans sa *Pentandrie*. Voyez son *Systema Naturæ*, édition de 1767, pages 220 & 221. (M. ADANSON.)

BASILÉE, (*Géogr.*) *Basilia*, *Βασίλεια*, nom d'une île que Diodore de Sicile place à l'opposition de la Scythie, au-delà des Gaules. C'étoit dans cette île seule, selon cet écrivain, que les flots de la mer jettoient l'ambre. Les anciens ont débité sur cette matière des fables tout-à-fait incroyables, & dont l'expérience a découvert la fausseté. Mais la vérité est, ajoute Diodore de Sicile, que l'ambre se recueille sur les rivages de l'île *Basilée*, & que les habitans de cette île le transportent au continent voisin, d'où ensuite on l'envoie dans nos cantons.

La question est de savoir quelle étoit cette île, & où il faut chercher sa véritable position? Au rapport de Pline, Pythéas nommoit ainsi une île que Xénophon de Lampsaque appelloit *Baltie*, & qu'il disoit être d'une étendue immense, à trois journées de navigation du rivage des Scythes. On ne doute point que ces auteurs n'aient voulu désigner la Scandinavie, que les anciens ont pris long-tems pour une île, quoique ce n'en soit pas une. (+)

BASILÉE, (*Géogr.*) *Basilia*, *Βασίλεια*, ville dont parle Ammien Marcellin, & cet auteur est le premier qui en fasse mention. C'est au sujet de la construction d'une forteresse auprès de cette ville par l'empereur Valentinien I, vers l'an de J. C. 374.

Les itinéraires ne connoissent point *Basilée*, quoiqu'ils indiquent une route qui passoit bien près de cette ville. La destruction d'Auguste, capitale des Rauragues, a beaucoup contribué à l'agrandissement de *Basilée*, de manière que dans la notice des provinces de la Gaule cette ville appelée *civitas Basiliensium*; il n'est fait mention de l'autre qu'en qualité de *castrum Rauracense*. Dans le moyen âge, le nom de *Basilée* est pour l'ordinaire *Basela* ou *Basula*. C'est aujourd'hui Bâle en Suisse, capitale du canton du même nom. (+)

BASILÉE, (*Géogr.*) *Basilia*, *Βασίλεια*, ville d'Italie, selon Trallien cité par Ortélius. (+)

BASILÉE, (*Géogr.*) *Basilia*, *Βασίλεια*, lieu de la Gaule Belgique. Il en est parlé dans l'itinéraire d'Antonin, qui place ce lieu entre Durocortorum ou Rheims, & Axuene. La distance étoit de X à l'égard de Durocortorum, & de XII à l'égard d'Axuene, parce qu'on n'a pas d'autre notion de *Basilée*; l'emplacement qui lui conviendroit peut paroître incertain. Cependant, en suivant la direction de la route, on voit un lieu dans l'intervalle des rivières de Devesle & de Suipe, sous le nom de *Bacone*, dont la distance à Reims ne s'éloigneroit pas de l'indication des dix lieues gauloises à l'égard de Durocortorum, parce qu'étant d'environ 12000 toises, elle ne passe le calcul de dix lieues que d'une fraction. Cela pourroit peut-être fixer la position de *Basilée*, au témoignage de M. d'Anville. (+)

BASILÉE, (*Géogr.*) *Basilia*, *Βασίλεια*, lieu très-fortifié dans la Scythie d'Europe, sur le fleuve Tapsis, vers le Bosphore Cimmérien, selon Diodore de Sicile. (+)

BASILÉE, (*Hist. Antiq.*) *Basilea*, *Βασίλεια*. M. le comte de Caylus, dans son *Recueil d'antiquités*, pré-

sente un monument singulier par la disposition des personnages qui le composent; l'inscription est telle: *ΑΣΙΟΣ ΤΩ ΕΥΣΙΠΠΩ ΚΑΙ ΤΗ ΒΑΣΙΛΕΙΑ*, c'est-à-dire, *Asius Eusippo & Basilea*.

Basilée est assise sur une pierre longue & quarrée. Elle a les cheveux courts & sans aucune parure. Elle n'est point vêtue; mais elle est couverte depuis la ceinture jusqu'à la cheville des pieds, par une étoffe simple & point taillée, mais simplement jetée sur elle. On voit à ses côtés, & sur le premier plan, une petite figure entièrement vêtue. Il est vraisemblable qu'elle représente sa fille qui lui a survécu. Cet enfant est placé sur un retable, à l'extrémité duquel on voit un vase à deux anses & d'une assez mauvaise forme, mais qui ne rappelle pas moins l'idée d'un sacrifice fait par cet enfant, au bon génie représenté par un serpent de bas-relief, exécuté sur la pierre quarrée qui porte *Basilée*. Eusippe est assis devant elle sur une chaise sans dossier, & dont les pieds sont fermés comme des balustrades. Il a les cheveux courts & la tête ceinte d'une bandelette; ce qui pourroit le faire regarder comme un poète, d'autant plus qu'il tient une main élevée en parlant à *Basilée*. Il est vrai cependant qu'il s'exprime avec modération. Il est couvert d'un manteau assez négligemment jeté sur ses épaules, & dont les extrémités recouvrent les jambes jusqu'à la cheville des pieds. Un cordon arrangé en feston, duquel pendent des glands, couronne agréablement cette composition. Mais une serpente soutenue par le cordon, & placée au-dessus de *Basilée*, ne peut constamment avoir de rapport qu'à elle. M. le comte de Caylus dit qu'il est d'autant plus surpris de cet attribut, que *Basilée* paroît être d'une condition noble, & qu'on ne doit point lui avoir donné l'instrument d'une profession vile. Cette circonstance paroît difficile à comprendre, à moins qu'on ne veuille regarder cette serpente comme un emblème; mais l'allusion nous est inconnue, & nous ignorons si quelque auteur a parlé de cet instrument. (+)

BASILIQUE, f. f. (*Anatomie.*) veine de ce nom, l'une des principales veines du bras. Les veines des extrémités ont des troncs particuliers séparés des artères, & qui beaucoup plus superficiels qu'elles, rampent immédiatement sous la peau & sur la surface des muscles: c'est cette situation accessible aux instrumens, qui a encouragé les chirurgiens à ouvrir ces veines toutes les fois qu'une diminution du sang paroïssoit nécessaire.

L'humérus a deux de ces veines: la céphalique naît la première: elle suit le côté de l'humérus qui répond au rayon: elle donne à l'avant-bras des veines qui en suivent le côté antérieur, & elle forme dans le pli du coude une anastomose considérable avec la *basilique*, en s'unissant avec elle sous un angle aigu. Ce sont ces deux veines communicantes qu'on a appelées *médianes*, & ce nom s'est conservé surtout à la branche communicante qui vient de la *basilique*, qui est aussi la veine qu'on ouvre le plus souvent.

La *basilique* est dans la même direction que le tronc de la veine brachiale: elle suit le côté ulnaire de l'humérus jusqu'au condyle postérieur, elle donne alors une branche considérable: c'est la médiane qui passe obliquement de derrière en avant. Dans ce passage elle a derrière elle le nerf médian, le tendon du biceps au commencement de son aponevrose ulnaire, & l'artere brachiale au-dessus de sa division. C'est cette artere placée un peu du côté ulnaire de la veine qui a souvent été percée par une lancette mal dirigée: accident des plus terribles! Nous avons vu des personnes mourir de la gangrene survenue à l'extravasation du sang qui se répand dans l'intervalle des muscles. L'opération elle-même est cruelle, elle

ne fauve pas toujours le malade, elle interrompt pendant plus d'un jour la circulation du sang, & dans cet intervalle la gangrene peut être mortelle. Il faut convenir que dans certains sujets le chirurgien est excusable : l'artère, au lieu d'être plus voisine des os, s'est trouvée quelquefois plus près de la peau que la veine même.

Le nerf médian peut être blessé à travers la veine; mais le nerf qui est le plus exposé, c'est un rameau du musculocutané qui se rend à la peau, & qui passe entr'elle & la veine médiane. Ce nerf peut facilement souffrir, & c'est apparemment ce qui est arrivé à Charles IX. Le nerf n'est cependant pas considérable.

Pour le tendon du biceps, il ne feroit pas difficile de le blesser, ou au-travers de la veine ou à côté d'elle. Mais nous avons eu de nos jours mille exemples de tendons blessés, sans que jamais il en soit arrivé des accidens, & ce n'est pas la piquûre de celui du biceps qu'il faudroit craindre.

La veine profonde du bras accompagne l'artère brachiale, & communique ou avec la céphalique, ou avec le tronc réuni de la céphalique & de la *basilique*. (H. D. G.)

BASILISCUS, (Astronomie.) en grec βασιλισκος, nom de la belle étoile qui est au cœur du lion, appelée aussi *Regulus*, *stella regia*, en arabe, *kalbeleded*. (M. DE LA LANDE.)

BASILISSA, f. f. (Hist. nat. Ichthyologie.) la basilisse ou la reine, ainsi nommée par Ruych, qui en a donné une figure passable à la planche IV. n°. 18 de la *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, avoit été dessinée & enluminée bien auparavant dans la seconde partie du recueil de Coyett, n°. 136, sous le nom de *poisson de roches*, en Hollandois *klip-visch*.

Ce poisson est petit: il a le corps court, très-comprimé par les côtés, à peine une fois plus long que profond; la tête courte; le museau menu, allongé en bec; la bouche petite, cachée sous la mâchoire supérieure qui s'avance en nez un peu retrouffé & obtus; sept nageoires dont deux ventrales, petites, sous les deux pectorales qui sont longues, arrondies, une dorsale très-longue, commençant vers la tête, à deux rayons antérieurs, épineux, un peu plus longs que les postérieurs, une anale assez longue sans épine, & celle de la queue fourchue jusqu'à son milieu.

Son corps est rouge-violet, traversé au milieu par une ligne longitudinale bleue de chaque côté, & marqué de quatre grandes taches jaunes, bordées de bleu & piquetées, dont deux sur le dos, une sous le ventre, & une de chaque côté de la tête derrière les ouies. Les côtés de la tête sont bleus; les nageoires vertes, excepté la membrane des deux rayons épineux antérieurs de la nageoire dorsale, qui est jaune pendant que les rayons épineux sont bleus. La prunelle est blanc-argentin, entourée d'un iris rouge.

Mœurs. La *basilissa* est fort rare, & se pêche entre les rochers de l'île appelée *hila* à Amboine.

Remarque. Ce poisson a, comme l'on voit, la plupart des caractères communs à ceux de la famille des sbares, & peut former un nouveau genre dans cette famille. (M. ADANSON.)

* § **BASILUZZO**, (Géogr.)... une des îles de l'Ypare... lisez Lipari. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

* § **BASKIRIE**, (Géogr.) contrée de la Tartarie Moscovite; & **BASKRON**, *Pascatir* ou *Pascharti*, province de la Tartarie Moscovite, sont la même contrée ou province. Voyez le *Diction. Géogr.* de la Martinière, au mot *Baskirie*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BASOCHE, (Géogr.) gros village du Nivernois, sur la Cure, entre Avallon, Vezelai & Lormes, où le célèbre maréchal de Vauban avoit bâti un beau

château, & où il fut inhumé en 1708. Il y possédoit quatre grosses pièces de canon que lui avoit données le grand dauphin. (C.)

BASRA, (Géogr.) ville d'Asie, située près de l'embouchure du Tigre. Il y avoit aux environs un lieu qu'on nommoit en grec *σπασινον νάραξ*, c'est-à-dire, le *retranchement de Spasinus*. C'étoit une digue à l'embouchure du Tigre. L'objet de cette digue étoit de mettre le plat-pays à couvert des inondations dans le tems des grandes marées, qui s'étendent extrêmement loin. C'est-là que Trajan séjourna pendant l'hiver de l'an de J. C. 116 à l'an 117, dans l'expédition que ce prince fit aux Indes, suivant Eutrope & Sextus Rufus. (+)

BASSANELLO, f. m. (Luth.) instrument à vent & à anche, ainsi nommé de son inventeur Giovanni Bassano, fameux compositeur Vénitien du dernier siècle. Le *bassanello* ne diffère guère du hautbois d'aujourd'hui, excepté qu'il étoit tout droit en dedans, ne s'élargissant ni ne se rétrécissant, ce qui lui donnoit un ton plus doux. La basse du *bassanello* donnoit le *fa* au-dessous de l'*ut* le plus grave de la basse, en sorte que cet instrument étoit plus bas que nos bassons. (F. D. C.)

BASSANO, (Géogr.) petite ville sur la Brenta, à huit lieues de Padoue, six de Vicence, fort connue par une grande imprimerie. Remondini qui en est propriétaire, y occupe quinze à dix-huit cents personnes: il a cinquante presses, tant pour les livres que pour les estampes; des papeteries, des fonderies, des manufactures de papier doré, & tout ce qui a rapport à la librairie.

Cette ville est la patrie du Bassan, peintre célèbre, des Carrares, autrefois seigneurs de Padoue, du Tyfan Ezzelin, & de Lazare Buon Amico, qui eut au XVI. siècle une grande réputation. (C.)

BASSAREU, (Myth.) *Bassareu* est un surnom de Bacchus qui a beaucoup exercé la sagacité laborieuse des mythologistes féconds en conjectures stériles. Ceux qui ont les yeux assez perçans pour appercevoir la source de toutes les fables dans les livres sacrés de Moïse, n'hésitent point à lui donner une étymologie Hébraïque. D'autres prétendent que ce dieu de l'intempérance fut ainsi appelé d'une ville de Lybie où il fit un long séjour. Hérodote nous apprend que le char de Bacchus étoit traîné par des animaux féroces qu'on appelloit *Bassaria*, dont l'histoire naturelle ne nous a donné aucune description, ce qui semble indiquer que l'espèce en est détruite, ou qu'ils n'ont eu qu'une existence fauleuse. (T-N.)

§ **BASSE**, (Musique.) chaque pièce de musique est composée ou d'une ou de plusieurs parties qui chantent ou jouent à la fois. La partie qui ne donne que les plus bas tons de la voix humaine est celle qu'on nomme la *basse*, soit qu'elle chante seule, ou qu'elle soit accompagnée; dans ce sens c'est une *basse chantante*.

Mais plus communément on nomme *basse*, la partie qui, sans former un chant suivi, donne les tons inférieurs avec lesquels le chant composé des tons supérieurs forme une harmonie: c'est alors la *basse fondamentale*, parce qu'elle est le fondement de l'harmonie. Les tons qu'elle donne étant les plus bas, remplissent l'oreille de manière qu'elle peut les comparer avec les tons supérieurs qui forment le chant, & sentir l'harmonie qui résulte de leur accord.

On fait que lorsqu'une corde pincée donne un ton de *basse*, on entend en même tems divers tons supérieurs, dont le plus bas est l'octave du ton fondamental. Si on désigne ce ton fondamental ou la longueur de la corde qui le produit par l'unité, l'expérience nous apprend qu'outre le ton 1, on entend encore les tons $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{5}$, &c. Or il est connu que

la durée du son est plus longue dans les tons bas, & plus courte dans les tons hauts; ainsi pendant la durée du ton 1, on peut donner différens tons plus hauts dont la succession formera un chant, qui sans égard au caractère de sa mélodie, harmoniera avec le ton fondamental 1. De là résulte l'agrément harmonique du chant. On peut aisément concevoir de là l'origine de la *basse* fondamentale, & son effet dans la composition. Tandis que les tons supérieurs forment par leur succession un chant mélodieux, la *basse* fait entendre les tons graves de l'harmonie desquels résultent les tons chantans; l'agrément & l'expression de la musique en acquièrent un nouveau degré de force.

On a lieu de croire que les anciens ne connoissoient point cette *basse*, & que c'est en cela que leur musique diffère principalement de la nôtre, dont la *basse* fait une partie essentielle. Pour se faire une idée juste de la musique moderne, il faut concevoir une suite de tons graves exprimés avec force, qui occupent successivement l'oreille pendant que dans le même tems elle est attentive à une ou plusieurs suites de tons aigus qui harmonient avec ceux-là, & se succèdent mélodieusement. Ainsi l'ouïe est occupée de deux objets à la fois, de l'harmonie de la *basse* accompagnante, & de la mélodie des tons supérieurs.

La *basse* chantante a une mélodie que la *basse* accompagnante n'a pas; cela n'empêche pas que celle-là ne puisse tenir lieu de *basse* fondamentale.

La *basse* est donc aujourd'hui la première partie de la musique, c'est à elle que toutes les autres parties sont subordonnées. Elles résultent proprement toutes de la *basse*, puisqu'elles ne peuvent donner aucun ton principal qui ne soit fondé sur l'harmonie de la *basse*. Si le compositeur a bien choisi la suite de ses tons de *basse*, & qu'il en ait déduit, selon les règles, les tons des parties supérieures, sa composition est correcte. Un air peut avoir de grandes beautés sans que la *basse* y entre; mais c'est la *basse* qui peut le rendre parfait, en ajoutant l'harmonie à l'expression du chant.

La distance d'intervalles entre la *basse* & les dessus demande une recherche exacte. Puisque l'expérience enseigne qu'avec le ton 1, les tons $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, &c. se font entendre, il est clair que le dessus ne peut se rapprocher plus près de la *basse* accompagnante que d'une octave. S'il s'en rapprochoit davantage, l'harmonie en seroit nécessairement dérangée. Si, par exemple l'on ajoutoit dans la *basse* au ton fondamental sa tierce majeure & sa quinte, ces deux nouveaux tons feroient resonner leurs tierces & leurs quintes aussi distinctement qu'on entend celles du ton fondamental: ce qui, comme il est aisé d'en faire le calcul, produiroit des tons si dissonans, que l'harmonie en seroit troublée. C'est donc une faute absurde quand dans les orgues on joint aux tons de *basse* leur tierce & leur quinte.

D'un autre côté, les tons de *basse* ne doivent pas être si éloignés des dessus, que l'oreille ne puisse aisément distinguer les rapports. Quand une basse corde est pincée, on n'entend distinctement que son octave, la quinte de l'octave, la double octave & la tierce majeure de la double octave; cela veut dire qu'en donnant le ton 1, on fait encore entendre les tons $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{5}$, il n'est pas douteux que tous les tons suivans $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{7}$, $\frac{1}{8}$, &c. à l'infini, ne resonnent aussi; mais leur son n'est plus assez perceptible pour que l'oreille puisse le distinguer. Si donc l'on mettoit un intervalle de trois octaves ou davantage entre la *basse* & les tons supérieurs, on affoiblirait trop l'effet de l'harmonie; il faut par conséquent, lorsqu'on veut s'élever aux tons les plus aigus sans changer de *basse*, remplir les octaves intermédiaires, pour faire sentir l'harmonie du premier dessus.

De l'expérience que nous venons de rapporter, résulte encore une règle très-importante pour le compositeur, c'est que les parties les plus voisines de la *basse* exigent une exactitude bien plus scrupuleuse à l'égard de l'harmonie, que les parties plus élevées. La raison en est que dans un grand intervalle du ton de *basse*, la plus forte dissonance n'est que très-peu sensible, la distance des tons ne permettant pas d'apprécier exactement leur rapport; au lieu que la moindre dissonance entre des tons qui ne diffèrent que d'une octave, est très-sensible.

On en peut aussi conclure 1°. que la *basse* la plus simple est la meilleure; 2°. qu'elle n'est susceptible d'ornement que lorsque les parties supérieures font des pauses; 3°. que les tons hachés y produisent pour l'ordinaire un mauvais effet, & qu'ils doivent être soutenus; 4°. enfin que c'est la partie qui doit être la mieux remplie, afin qu'elle domine sur les autres; rien n'affoiblit plus l'effet d'une musique, que lorsque les dessus empêchent d'entendre la *basse*.

La *basse* chantante est d'une composition très-difficile dans les airs à plusieurs parties. Car pour ne pas manquer à l'harmonie, on est ordinairement obligé de faire monter la *basse*, tandis que les parties supérieures descendent, & réciproquement de la faire descendre quand celles-ci montent, ce qui peut aisément faire manquer à l'expression. C'est supposer que de deux personnes qui vont exprimer le même sentiment, l'une élève la voix, tandis que l'autre la laisse tomber. Une bonne *basse* chantante est un chef-d'œuvre. (Cet article est tiré de la *Théorie générale des Beaux-Arts* de M. SULZER.)

BASSE DE NOMHORNE ou DE NOMORNE, (Luth.) on appelle quelquefois ainsi le basson. (F. D. C.)

BASSE-DOUBLE ou DOUBLE-BASSE, f. f. (Luth.) instrument fait comme la *basse* de violon, mais presque le double plus grand; il est d'une octave plus bas & on l'accorde par quarts. (F. D. C.)

BASSE-DE-HAUTBOIS, f. f. (Luth.) en Italien *bombardo*. C'étoit un grand haut-bois servant de *basse* aux autres. Aujourd'hui le basson a pris la place de la bombarde, & avec raison; car cette dernière étant toute droite avoit un son beaucoup plus désagréable que le basson. Dans les deux derniers siècles on avoit ordinairement un accord complet de chaque sorte d'instrumens, c'est-à-dire une *basse*, une taille, une haute-contre & un dessus. La figure 9 planche VII. de Luth. instr. anc. Dict. des Sciences, &c. est une *basse-de-hautbois* ou bombarde. La haute-contre du hautbois s'appelloit aussi *nicolo*; on avoit encore une *basse-de-hautbois* plus grave que la bombarde, qu'on appelloit *bombardone*, & qui étoit longue d'environ dix pieds. (F. D. C.)

§ BASSE-DE-VIOLE, (Luth.) A cet article du Dict. rais. des Sciences, &c. j'ajouterai que dans les deux derniers siècles, non-seulement les *basses-de-viole* avoient tantôt trois, tantôt quatre, tantôt cinq cordes, mais encore qu'on les accordoit tantôt par quarts, tantôt par quintes, aussi bien que les violons, à la volonté du musicien. (F. D. C.)

§ BASSIN, (Anatomie.) Il est nécessaire d'entrer sur cette partie dans un plus grand détail; c'est d'elle que dépend principalement le bon ou le mauvais succès de la délivrance.

Le *bassin* est dans le squelette une cavité ouverte en-haut & en-bas, elle est fermée dans l'homme vivant, les chairs complètent ce qui manque aux os.

Le *bassin* est elliptique en général; son plus grand diamètre est du côté droit au gauche; le diamètre moyen se tire de la partie antérieure à la postérieure; le plus petit c'est le perpendiculaire.

La périphérie supérieure est à-peu-près elliptique: elle est terminée par une ligne faillante de l'os

facrum, qui partage les apophyses transversales, par une ligne faillante de l'os des îles, qui dégénère dans le bord tranchant du pubis; & enfin par le bord supérieur de la partie moyenne du pubis.

Sous cette ouverture le *bassin* est fermé antérieurement par les branches supérieures des os pubis unies à l'os des îles, & par les branches descendantes de ces mêmes os, qui vont joindre l'ischium, & enfin par les branches montantes de l'ischium unies à celles des os pubis.

Le *bassin* est fermé postérieurement par le sacrum & par l'os des îles. Mais comme le sacrum va en diminuant vers le coccyx, & qu'il y a entre lui & l'ischium une ample échancrure, cette partie du *bassin* est fermée jusqu'à l'épine de l'ischium par les muscles coccygiens, par le ligament sacré-épineux, par le ligament qui va de la tubérosité de l'ischium au sacrum, par les muscles pyramidaux, & par le paquet des vaisseaux & des nerfs ischiatiques; sous l'épine de l'ischium jusqu'à l'os pubis, les levateurs de l'anus achevent de fermer le *bassin*.

Les côtés sont fermés par les os des îles & de l'ischium; une grande partie de ces côtés reste sans os, ce sont les levateurs qui la complètent.

Antérieurement les os pubis ne ferment le *bassin*, que par un arc d'assez peu d'épaisseur: ces os en s'écartant, laissent une ample ouverture. C'est par elle que sortent l'intestin rectum, le vagin & l'uretre, & par de la graisse & des tégumens.

Il en est de même du fond du *bassin*. Il est soutenu par le coccyx, dont le bout se recourbe vers l'os pubis: tout le reste n'est fermé que par des parties molles, par le rectum, les levateurs & la graisse.

C'est donc contre la partie inférieure & antérieure du *bassin*, & contre l'intervalle des branches du pubis, que l'effet du diaphragme & des muscles du bas-ventre pousse ce qui est contenu dans le *bassin*. C'est en même tems la partie la plus basse & la moins gênée par aucune partie osseuse.

Le *bassin* fait une des principales marques de la diversité des deux sexes. Il est plus ample, les os des îles plus évasés, le sacrum & le coccyx plus droits, les tubérosités de l'ischium plus éloignées les unes des autres, les branches inférieures des os pubis unies sous un plus grand angle, la réunion des deux os de ce nom plus courte, le cartilage, qui fait cette réunion, moins dur & plus épais. L'ampleur du *bassin* est nécessaire pour loger le vagin & l'utérus, que l'autre sexe n'a pas, & l'ouverture plus ample sous les os pubis procure au fœtus une sortie plus aisée.

Les mesures du *bassin* répondent exactement à la grandeur la plus ordinaire de la tête du fœtus. De l'os pubis au sacrum, il y a au contour supérieur quatre pouces, ce qui est le petit diamètre de cette tête: au milieu cinq, & cinq à la partie inférieure. La tête du fœtus prête d'ailleurs un peu, parce que les os du crâne étant joints par des membranes, glissent l'une sur l'autre. Le *bassin* prête lui-même dans les jeunes sujets, le cartilage, qui unit les deux os du pubis peut se relâcher & s'amincir: le coccyx & même le sacrum peuvent prêter en arrière.

La distance des os pubis au sacrum est souvent extrêmement petite dans des personnes contrefaites. Elle n'a quelquefois que deux pouces & moins encore: il est impossible alors que la tête de l'enfant puisse passer par ce détroit, & la mere ou l'enfant doit périr, & souvent l'un & l'autre. Ces *bassins* mal conformés ne se trouvent presque jamais chez les peuples agissants, ni à la campagne. Elle est la suite des manufactures sédentaires & du défaut d'exercice des meres. (H. D. G.)

BASSINET des reins, (Anat.) sac membraneux, destiné à recevoir l'urine filtrée dans la substance

propre du rein: il est formé par la réunion des canaux excrétoires & donne naissance aux ureteres: ce qui fait que M. Winslow veut qu'on le nomme racines ou branches du bassin. (+)

BASSINOIRE, f. f. (Æc. dom.) c'est un instrument de cuivre que l'on remplit de braise pour échauffer les lits. L'on en connoît de deux sortes: les unes sont mobiles; on les promène du haut en bas dans le lit par le moyen d'un long manche de bois: les autres sont fixées; on les suspend dans une petite cage de bois: que l'on appelle *moine*. Les Anglois réfléchissant sur le péril qu'il y a de mettre de la braise dans un lit, & sur le danger qu'il y a de s'exposer à une chaleur sèche, telle que celle des charbons ardents, ont imaginé de faire des *bassinoires* en étain pleines d'eau bouillante; ils donnent à ces *bassinoires* 14 ou 15 pouces de diamètre, 4 ou 5 pouces d'épaisseur au centre, & un pouce ou deux sur les bords: elles sont en forme de lentille: l'on y met un manche. Pour remplir d'eau les *bassinoires* l'on ôte le manche, on déviffe l'écrou qui l'attache à la lentille; par ce moyen on peut remplir le *warming-pan*, c'est-à-dire la *bassinoire*, d'eau bouillante; on la promène du haut en bas dans le lit, ou bien on la suspend à la cage de bois au centre du lit. Un seul *warming-pan*, rempli d'eau bouillante, peut échauffer six lits: on s'en sert dans les voyages en hiver; ils conservent leur chaleur pendant sept heures, à ce que l'on assure dans l'*Avant-coureur* de 1770. Ces *warming-pan* sont faits à-peu-près de même que les plats d'étain remplis d'eau bouillante, dont on se sert pour maintenir les viandes chaudes sur les tables, excepté que ceux-ci n'ont point de manche, mais seulement deux anses pour les porter, & que pour les ouvrir on déviffe le couvercle de dessus, qui se viffe hermétiquement avec son fond. (V. A. L.)

BASTAN, (Géogr.) ville d'Asie, dans le Chorasfan, ou plutôt dans la petite province de Komus. Les tables arabiques donnent à cette ville long. 89. 30. lat. sept. 36. 10. (+)

BASTARNES, (Hist. anc.) peuples Celtiques; dont il est beaucoup parlé dans les anciens auteurs: aucun n'en a parlé d'une manière plus détaillée que Tite-Live, qui les fait venir d'un pays en de-là du Danube. (+)

BASTERNE, (Hist. anc.) sorte de voiture ou de chariot, fermé de tous côtés, qui avoit emprunté le nom des peuples Basternes ou Bastarnes. L'usage de ce chariot passa de ces peuples aux Romains & même aux premiers rois de France.

Grégoire de Tours, parlant de la reine Deutérie, femme du roi Théodebert, petit-fils du grand Clovis, rapporte que cette princesse craignant que le roi ne lui préférât une fille qu'elle avoit d'un premier lit, la fit mettre dans une *basterne*, à laquelle on attacha, par son ordre, de jeunes bœufs, qui n'avoient pas encore été mis sous le joug, & que ces animaux la précipiterent dans la Meuse.

Nous avons des vers d'Ennodius, où ce poète parle de la *basterne* de la femme de Bassus. Cependant, afin qu'on ne dise pas que cette voiture étoit réservée aux femmes ou à des hommes efféminés, on peut voir, dans les épîtres de Symmaque, que ce préfet de Rome, écrivant aux enfans de Nicomachus, les prie de tenir des *basternes* prêtes pour le voyage de leur frere.

Il paroît que la *basterne* n'étoit traînée que par des bœufs. La coutume en duroit encore du tems de Charlemagne; & c'est à cette coutume, que M. Despréaux fait allusion, dans son poème du Lutrin, où il fait ainsi parler la mollesse:

Hélas! qu'est devenu ce tems, cet heureux tems,
Où les rois s'honoroiert du nom de fainéans,

*S'endormoient sur le trône, & me servant sans honte,
Laissoient leur sceptre aux mains, ou d'un maire ou
d'un comte ?*

*Aucun soin n'approchoit de leur paisible cour ;
On reposoit la nuit, on dormoit tout le jour :
Seulement au printemps, quand Flore, dans les plaines,
Faisoit taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre bœufs attelés d'un pas tranquille & lent
Promenoient dans Paris le monarque indolent.
Ce doux siècle n'est plus.*

On voit que le poète, pour jeter du ridicule sur ces princes, leur reproche ce chariot traîné par des bœufs, comme une voiture inventée exprès pour entretenir leur mollesse & leur indolence. Mais il faut distinguer ici le poète de l'historien ; & M. Despréaux étoit trop savant pour ignorer que c'étoit peut-être la seule voiture en usage dans ce tems-là. (+)

BASTI, (Géogr.) ancienne ville épiscopale d'Espagne qu'Ortellius croit avoir appartenu aux Bastirains. (+)

§ BASTILLÉ, ÉE, (terme de Blason.) se dit des chefs, fasces, bandes qui ont des créneaux en leurs parties inférieures.

Ce terme vient du mot *bastille*, qui a signifié un vieux château fortifié.

Bracié de Bercins, du Montet en Bresse ; d'argent à la face d'azur, *bastillé de trois pièces.*

De Juglat en Auvergne ; d'azur à la bande *bastillée de trois pièces d'argent, accompagnée de cinq étoiles de même en orle, 3 en chef, 2 en pointe.* (G. D. L. T.)

* § BATA, (Géogr.) ville d'Afrique, capitale de la province de même nom au royaume de Congo, & BATA, province du royaume de Congo, devoient être écrits de la même manière, & ne faire qu'un article, puisque la province & la ville ont le même nom. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ BATAILLÉE, adj. f. (terme de Blason.) se dit d'une cloche, qui étant d'un émail a son battant d'un autre émail.

Ce terme vient de *batail*, vieux mot gaulois dérivé, selon Ducange, de *batallum*, qu'on a dit dans la basse latinité en la même signification.

Clairac de Roqueferrière au bas Montauban ; de gueules, à la cloche d'argent, *batallée de sable* : on peut dire aussi le *batail de sable.* (G. D. L. T.)

§ BATANÉE (LA), étoit la même contrée que le pays de BASAN, & c'est à tort que le *Dict. rais. des Scienc.* &c. en fait deux articles. C'étoit aussi une province distincte de la Trachonitide, quoi qu'en dise Baudrand. *Voyez Cellarius.* (C.)

* BATE, (Géogr.) ville d'Asie sur la côte de Malabar.

* BATE, (Géogr.) rivière d'Asie qui arrose une ville du même nom, & va se jeter dans un golphe qui est entre Bacaim & Bombaim.

BATENITES, s. m. pl. (Hist. Ott.) peuples grossiers qui formerent une secte particulière parmi les Musulmans. Ils tirent leur nom de leur ignorance & de leur stupidité. Quelques-uns les confondent avec les Ismaélites & avec les Karmatiens, dont ils renouvellerent les erreurs licentieuses. Cette secte ne prit racine que dans quelques provinces de l'orient. Leurs principes plus propres à détruire qu'à conserver l'ordre social, furent pros crits avec sévérité dans les autres contrées. *Voyez CARMASSIEN, Supplém. (T-N.)*

* § BATHA, BATH, BACHIA, (Géogr.) ville de Hongrie & capitale du comté de même nom ; & BATSKA, grande contrée de la Hongrie entre le Danube & le Theis (lisez la Theisse), auroient dû ne faire qu'un article pour éviter la confusion causée par la différence de l'orthographe, puisque le comté de *Batha* & la contrée de *Batska* font la même chose,

Tome I.

aussi-bien que *Bathaseck.* *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* § BATHA, (Géogr.) « petite ville du royaume d'Alger sur la rivière de Mina ; quelques-uns la prennent pour la ville de *Vaga* ou *Vago.* » 1°. Lisez pour la ville de *Vaga* ou *Vagæ.* 2°. Il y avoit deux villes de *Vaga*, qui, suivant la carte des villes épiscopales d'Afrique de M. de Lisle, étoient à plus de cent lieues à l'orient de *Batha.* 3°. *Batha* est plutôt à la place de l'ancienne *Bunobora.* *Voy. la Martinière. Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ BATHOS, (Géogr.) vallon d'Arcadie, situé aux environs & à la gauche de l'Alphée. C'est ainsi que l'appelloient les gens du pays. Tous les trois ans ils y célébroient les mystères des grandes déesses. Là on voyoit la fontaine *Olympias*, qui étoit à sec de deux années l'une, & dans le voisinage de laquelle il sortoit de terre des tourbillons de flammes. Selon les Arcadiens, ce fut-là & non près de *Pellene* en Thrace, que les géans combattirent contre les dieux. C'est pourquoi ils sacrifioient aux tempêtes, aux éclairs & aux foudres. A dix stades de ce vallon étoit la ville de *Basilie.* (+)

* Nous ne savons pas sur quoi fondé, le *Dict. Rais. des Sciences*, &c. met cette vallée en *Macédoine.* (C.)

BATIFODAGE, (Maçonnerie.) L'on donne ce nom aux plafonds que l'on fait avec de la terre grasse & de la bourre bien mêlés. Ces plafonds coûtent beaucoup moins que ceux qui sont faits ou en plâtre, ou avec du mortier & de la bourre, comme on le pratique dans les corps de casernes. Il faut lasser à l'ordinaire, pour faire tous les plafonds. La terre grasse a un avantage, c'est que les gouttières ne la font point éclater ; elles font seulement un trou que l'on peut reboucher sans frais & dans l'instant ; deux jours après on peut reblanchir avec un lait de chaux, ou de blanc de Troyes. On peut encore pousser des moulures avec la terre grasse mêlée de bourre, avec plus de facilité que si l'on plafonnoit en plâtre. Le blanc dure beaucoup sur la terre grasse ; le plâtre roussit facilement & rend une vapeur alkaline très-nuisible à la santé. (V. A. L.)

* § BATIMENA, (Géogr.) « royaume de la presqu'île des Indes au-delà du Gange, dans le Malabar, vers les montagnes & le royaume de *Cochin.* » Le Malabar & le royaume de *Cochin* ne sont certainement pas au-delà, mais en-deçà du Gange. On ne trouve pas le royaume de *Batimena* sur les cartes de M. de Lisle. Je crois qu'on peut le mettre au nombre des royaumes imaginaires. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ BATIMENT, (Architecture.) Sous cette dénomination nous entendons ici tout morceau d'architecture considéré comme un tout, & non comme faisant partie d'un plus grand tout. Ainsi sous ce terme sont désignés, non-seulement les maisons des particuliers, les palais des grands, les églises, mais encore les monumens de toute espèce, les arcs de triomphe, &c. Nous considérerons les *bâtimens* en général autant qu'ils sont un objet du goût ; & dans la vue de découvrir les principes & les maximes qui doivent servir de base à nos jugemens sur la beauté & la perfection des édifices.

Tous les arts s'accordent en un point, c'est que la matière de leurs ouvrages est hors de leur domaine, & qu'ils ne font que lui donner la forme. Les matériaux que le poète emploie pouvoient être le sujet d'un discours très-ordinaire, c'est la forme & le tour particulier qu'on leur donne qui en fait un poème. De même un bâtiment pourroit exister comme ouvrage sans aucun concours des arts ; une maison seroit un abri très-utile, quand même le goût n'auroit point présidé à sa construction.

Il suit de-là, que pour juger sagement d'un bâtiment, il faut mettre en considération ce qu'il seroit

M M m m m ij

sans le secours des arts. Ce n'est pas simplement une belle forme qu'on examine, c'est un ouvrage destiné à un certain but. En le jugeant comme une production de l'art & du goût, il n'est pas question de voir s'il est beau, à parler en général; mais si, en réunissant les propriétés essentielles qu'il doit avoir, indépendamment de l'art, il est aussi beau qu'il peut l'être. Le bon architecte est celui qui remplit exactement le but auquel le bâtiment est destiné, & qui en même tems fait donner à l'ouvrage toute la beauté qui lui convient.

La première chose donc qu'on exige d'un bâtiment, c'est qu'il soit construit d'une manière qui réponde à son but. C'est sa destination qui doit décider de la situation, de la solidité & de la forme extérieure. Un hôtel-de-ville ne doit pas être placé dans un quartier reculé, ni ressembler par sa forme à une prison; ou avoir les murs aussi minces que ceux d'un salon de jardin.

L'ordonnance, les proportions, les décorations, n'ont rien d'arbitraire. Ce n'est ni la fantaisie, ni le caprice, mais un goût sûr, & un jugement réfléchi qui doit les déterminer d'après la nature du bâtiment. Les proportions qui conviennent à la fabrique d'un temple ou d'un château, seroient déplacées dans la maison d'un particulier, aussi-bien que les vastes salles d'audience précédées de leurs anti-chambres; comme d'un autre côté, un extérieur simple & modeste, une architecture unie & peu chargée, qui convient très-bien à une maison ordinaire, défigureroient un palais.

En matière d'ornemens, le grand & le magnifique n'appartiennent qu'aux édifices distingués par leur grandeur & par l'objet de leur destination; mais la propreté, la régularité, enrichie même de quelques ornemens bien ménagés, peut très-bien convenir aux maisons des particuliers un peu aisés.

On peut ramener toutes les règles particulières sur cet objet à une seule règle générale: c'est que chaque bâtiment doit répondre à son caractère & à son but dans toutes ses parties, tant essentielles qu'accidentelles, & plaire en même tems à la vue selon son genre, en présentant de tous côtés de belles proportions, du goût, de la solidité & de l'exactitude. Toute faute commise contre cette règle, produit un défaut capital dans le bâtiment. Ils sont en trop grand nombre pour en faire ici l'énumération; nous nous contentons de répéter que pour juger solidement d'un bâtiment, il faut examiner & l'ensemble & les parties dans leur rapport avec la nature & la destination de l'édifice; connoître par conséquent à fond les mœurs, la manière de vivre, les genres d'occupations & les usages du pays dont on entreprend d'examiner la façon de bâtir.

Au reste tout édifice, quelle qu'en puisse être la destination, doit être solide, régulier, bien proportionné, & bien fini dans toutes ses parties; que tout y soit élevé à plomb, ou couché de niveau; que chaque poids ait un soutien proportionné, & que d'un autre côté on ne voie ni forces, ni appuis où il n'y a rien à supporter. Des colonnes ou des pilastres qui ne soutiennent aucun poids; des appuis très-massifs, qui ne portent rien que de fort léger, sont des absurdités en architecture qui choquent le bon sens. Il est ridicule de voir aux portes des maisons particulières des esclaves en forme colossale, soutenir un léger balcon dans l'attitude des caryatides. En un mot, chaque partie d'un bâtiment, soit qu'elle contribue à sa solidité ou à son ornement, doit, dès l'abord, présenter une belle proportion, & indiquer en même tems le but pour lequel elle se fait voir là où elle est, & c'est sur ce but qu'il faut la juger. (Cet article est tiré de la *Théorie générale des Beaux Arts* de M. SULLAZER.)

BATON, f. m. *bacillum*, i. n. *bacillus*, i. m. (terme de *Blason*.) espèce de petite cotice alésée qui paroît dans quelques écus, & qui sert de brisure aux cadets de puînés, pour distinguer les branches des grandes maisons. Voy. fig. 52 & 54, planche VI de *Blason* dans ce *Supplément*.

La maison de Condé porte de France au bâton péri en bande de gueules: on peut dire dans le même sens un bâton en bande de gueules en abîme.

Le comte d'Eu & le duc de Penthièvre, portent de France au bâton péri en barre de gueules.

BATON DE MARÉCHAL, (terme *heraldique*.) Ce bâton est d'azur, semé de fleurs de lys d'or. Il est une marque de commandement.

Le roi envoie un bâton de maréchal à l'officier général qu'il élève à la dignité de maréchal de France.

Les maréchaux de France, en mettant deux passés en sautoir derrière l'écu de leurs armes. (G. D. L. T.)

BATON A CIRE, (terme de *Metteur en œuvre*.) est un petit bâton, pour l'ordinaire d'ivoire, enduit de cire par le bout, que l'on mollifie dans les doigts, jusqu'à ce qu'on puisse haper les diamans avec. On s'en sert pour représenter les pierres dans les chatons & les en retirer lors de l'ajustage. (+)

BATON DE CAGE, (terme d'*Oïseleur*.) bâton placé dans une cage pour que l'oiseau puisse s'y percher. Si dans une cabane de ferins, les bâtons ne sont pas bien stables, & qu'ils viennent à tomber lorsque le mâle va après la femelle, il est certain qu'elle ne fera que des œufs clairs. (+)

* § BATRACHOMYOMACHIE, (Littérat.) Dans cet article du *Dict. des Sciences*, &c. il faut une virgule entre *Etienne* & *Nunnesius*, pour ne pas confondre ces deux écrivains; l'un est *Henri Etienne*, & l'autre *Pierre Nunnesius*. Cette virgule a échappé à l'Imprimeur.

BATTAN ou BATAN, (Géogr.) ville d'Asie, dans la Mésopotamie. Elle est des dépendances de celle d'Arran, qui est à l'ancienne Carrac, d'où le patriarche Abraham sortit pour venir dans la Palestine, & auprès de laquelle Crassus fut défait par les Perses. Mohammed ben Giaber, grand philosophe & mathématicien, étoit natif de la ville de *Batan*, ce qui le fit surnommer *Albatami*. (+)

§ « BATTLE, (Géogr.) ville d'Angleterre » *Dict. rais. des Sciences*, &c. c'est *BATTLE*. Voyez ci-après.

BATTEMENT, (Musique.) agrément du chant françois, qui consiste à élever & battre un trill sur une note qu'on a commencé uniment. Il y a cette différence de la cadence au battement, que la cadence commence par la note supérieure à celle sur laquelle elle est marquée; après quoi l'on bat alternativement cette note supérieure & la véritable, au lieu que le battement commence par le son même de la note qui le porte; après quoi l'on bat alternativement cette note & celle qui est au dessus. Ainsi ces coups de gosier, *mi re mi re mi re ut ut*, sont une cadence, & ceux-ci *re mi re mi re mi re ut re mi*, sont un battement. (S.)

A la description du battement, que vient de nous donner M. Rousseau, & qui convient au chant françois, nous ajouterons celle du battement à l'italienne, qui ne diffère de l'autre qu'en ce que la note qui porte le battement est toujours plus longue que celle qui le forme, & qu'on augmente d'ordinaire la vitesse graduellement. Voyez l'effet du battement, figure 1, pl. V de *Musiq. Supplément*.

Outre ce que l'on vient de dire on prétend encore que battement signifie :

1°. L'action d'accompagner sur le clavecin.

2°. Le mouvement du pied ou de la main, dont on marque chaque tems de la mesure, en forte que

dans la mesure à quatre tems, il y a quatre *battemens*; trois dans la mesure à trois tems, &c.

3°. Enfin, chaque tems en lui-même, c'est-à-dire, la durée d'un tems de la mesure. (F. D. C.)

BATTEMENS, f. m. pl. (*Luth.*) Lorsque deux sons forts & soutenus, comme ceux de l'orgue, sont mal d'accord & dissonnent entr'eux à l'approche d'un intervalle consonnant, ils forment, par secouffes, plus au moins fréquentes, des renflemens de son qui sont à-peu-près, à l'oreille, l'effet des *battemens* du pouls au toucher; c'est pourquoi M. Sauveur leur a aussi donné le nom de *battemens*. Ces *battemens* deviennent d'autant plus fréquens, que l'intervalle approche plus de la justesse, & lorsqu'il y parvient, ils se confondent avec les vibrations du son.

M. Serre prétend, dans ses *Essais sur les principes de l'harmonie*, que ces *battemens*, produits par la concurrence de deux sons, ne sont qu'une apparence acoustique, occasionnée par les vibrations coïncidentes de ces deux sons. Ces *battemens*, selon lui, n'ont pas moins lieu lorsque l'intervalle est consonnant; mais la rapidité avec laquelle ils se confondent alors, ne permettant point à l'oreille de les distinguer, il en doit résulter, non la cessation absolue de ces *battemens*, mais une apparence de son grave & continu, une espèce de foible bourdon, tel précisément que celui qui résulte, dans les expériences citées par M. Serre, & depuis détaillées par M. Tartini, du concours de deux sons aigus & consonnans (on verra au mot **SYSTÈME**, que des dissonances les donnent aussi). « Ce qu'il y a de bien certain, continue M. Serre, c'est que ces *battemens*, ces vibrations coïncidentes qui se suivent avec plus ou moins de rapidité, sont exactement isochrones aux vibrations que feroit réellement le son fondamental, si, par le moyen d'un troisième corps sonore, on le faisoit actuellement résonner ».

Cette explication très-spécieuse, n'est peut-être pas sans difficulté; car le rapport de deux sons n'est jamais plus composé que quand il approche de la simplicité qui en fait une consonance, & jamais les vibrations ne doivent co-incider plus rarement que quand elles touchent presque à l'isochronisme. D'où il suivroit, ce me semble, que les *battemens* devroient se ralentir à mesure qu'ils s'accélérent, puis se réunir tout d'un coup à l'instant que l'accord est juste.

L'observation des *battemens* est une bonne règle à consulter sur le meilleur système de tempérament. (*Voyez* **TEMPERAMENT**, *Musiq. Dictionnaire rais. des Sc. &c.*) Car il est clair que de tous les tempéramens possibles, celui qui laisse le moins de *battemens* dans l'orgue, est celui que l'oreille & la nature préfèrent. Or, c'est une expérience constante & reconnue de tous les facteurs, que les altérations des tierces majeures produisent des *battemens* plus sensibles & plus désagréables que celles des quintes. Ainsi la nature elle-même a choisi. (S.)

BATTERIE, (*Musiq.*) manière de frapper & répéter successivement, sur diverses cordes d'un instrument, les divers sons qui composent un accord, & de passer ainsi d'accord en accord par un même mouvement de notes, la *batterie* n'est qu'un arpegge continué, mais dont toutes les notes sont détachées, au lieu d'être liées comme dans l'arpegge. (S.)

BATTERIES SUR LES CÔTES, (*Science militaire. Fortif. Artil.*) L'objet de ces *batteries* est la défense d'un port, d'une rade, d'une place ou de quelque autre partie abordable où l'ennemi pourroit tenter de faire une descente, & la protection du cabotage & de la pêche. La différence des lieux apportant nécessairement beaucoup de variétés dans le

nombre, l'emplacement, la direction, la construction & l'armement de ces sortes d'ouvrages, il ne seroit guère possible de tout dire à ce sujet sans entrer dans un trop long détail. Ce qu'on peut faire de mieux lorsqu'il s'agit de pareils établissemens, est d'assembler des officiers de marine, d'artillerie, du génie, & les pilotes qui connoissent le plus parfaitement la côte, & d'avoir leurs avis avant de rien déterminer. En général il faut observer; 1°. par rapport au nombre de ces *batteries*, que plus on les multipliera, plus il y aura d'aziles pour les bâtimens de toute espèce, & moins l'ennemi pourra s'approcher de la côte; 2°. par rapport à leur emplacement, de les établir sur des îles, sur des bancs de rochers, ou de sable, ou sur les pointes les plus avancées en mer, & autant qu'il sera possible, de manière qu'elles découvrent parfaitement l'endroit qu'elles doivent battre, & que les vaisseaux ne puissent point, ou que difficilement, se mettre à portée de les faire taire, & de les détruire; qu'il y en ait, si c'est pour défendre une descente, de cachés derrière quelque rideau ou épaulement, pour pouvoir tirer sur les chaloupes & sur les troupes au moment que l'ennemi approchera du rivage & voudra s'en rendre maître; que leur communication soit aisée, & assurée; 3°. quant à leur direction, que leur feu se croise & se répande de toutes manières sur les différens points où l'ennemi pourra se présenter ou s'ancre; 4°. quant à leur construction, qu'on les fasse en maçonnerie, & solides en raison de la distance à laquelle elles pourront être battues; que celles qui devront battre au loin soient à barbette, & celles qui seront placées pour battre de près à merlons; que les unes & les autres soient à différentes élévations, mais plutôt basses que hautes, le feu horizontal étant le plus dangereux pour les vaisseaux; qu'elles soient fermées par-tout où elles ne pourront être assurées par des escarpemens de rochers, ou autres défenses naturelles & sur-tout dans les points qu'il importe le plus de conserver; & qu'elles soient entourées au moins d'un fossé; enfin qu'il y ait dans toutes, autant qu'il sera nécessaire, un corps-de-garde, & un magasin à poudre proportionnés à leur étendue & au nombre de bouches à feu qu'elles contiendront; 5°. pour ce qui est de leur armement, que les pièces soient de gros calibre, excepté celles des *batteries* cachées, comme on l'a dit ci-devant, où il suffira d'avoir du 8 & du 4, mais autant qu'il sera possible de fonte, ces pièces devant être remuées promptement & servies de même; qu'on y emploie autant de mortiers qu'on pourra, qui est ce que les vaisseaux craignent plus que toute autre chose, essentiellement pour battre les mouillages; qu'on y établisse des grilles, afin de pouvoir tirer à boulet rouge; & qu'elles soient suffisamment pourvues d'ustensiles & de munitions de toute espèce. Voilà en peu de mots ce qu'on doit observer en établissant des *batteries* sur les côtes; & ce qui s'est plus ou moins pratiqué dans les différentes provinces que j'ai été chargé de parcourir & d'examiner.

Quoiqu'il ne faille pas trop compter sur les *batteries* pour la défense & la sûreté des ports, des rades, & en général des côtes, il est cependant vrai que les Anglois manquèrent leur débarquement à Camaret en 1694, par l'effet de celles qu'avoit disposées le maréchal de Vauban. Ils les attaquèrent avec une partie de leur escadre, dont plusieurs bâtimens furent coulés bas ou désarmés. Mais pour un exemple qu'on peut citer en faveur des *batteries*, il en est une infinité d'autres qui autorisent l'idée qu'on doit avoir de la résistance dont elles sont susceptibles. En 1657, Blak força les galions d'Espagne dans la baie de Santa-Cruz, de l'île de

Ténériffe; & malgré le feu d'un château bien fortifié, & de sept redoutes distribuées en différentes parties & liées par une ligne de communication qu'on avoit garnie de fusiliers, dont cette baie étoit défendue; l'amiral Anglois combattit pendant plus de quatre heures, & fortit sans avoir perdu un vaisseau. Plus de quinze forts ou *batteries*, dont le goulet & la baie de Rio-Janéiro étoient fortifiés, n'empêchèrent pas Duguay-Trouin, en 1711, d'y entrer, & de se rendre maître de la place. La grande *batterie* de l'île d'Aix, en 1757, fut réduite en très-peu de tems par un vaisseau Anglois qui vint s'emboffer contre. A Cancalle, l'année suivante, les *batteries* ne soutinrent qu'un instant le feu de deux frégates. Malgré cela il faut des *batteries*, sur-tout où il y a à craindre quelqu'entreprise sérieuse de la part de l'ennemi. Mais en les multipliant autant qu'il est nécessaire & possible, il est essentiel de se conformer à ce que j'ai dit de la maniere de les établir. C'est aussi sur ce plan que j'ai formé mes projets en 1767 pour la défense du goulet & de la rade de Brest & de plusieurs autres ports d'importance; projets agréés par le gouvernement, & dont l'exécution est commencée. (M. D. L. R.)

BATTERIES DES ANCIENS, (Art. milit. Fort. Artil.) Les anciens avoient aussi les leurs; c'étoit l'endroit où ils plaçoient leurs catapultes, ballistes, onagres, &c. Le chevalier Folard a trouvé de ces *batteries* sur la colonne Trajanne, toutes conformes à nos *batteries* de canon. Mais l'épaulement ou les merlons étoient beaucoup plus élevés que ceux des nôtres, parce que la charpente de quelques-unes de ces machines qu'on employoit aux sièges étoit fort haute. On donnoit moins d'épaisseur aux terres que nous ne faisons, & l'on s'élevoit davantage, proportionnant seulement l'épaisseur à la hauteur. Les anciens les faisoient aussi quelquefois d'un assemblage de poutres couchées les unes sur les autres, en long & de travers, rangées à distances égales entr'elles, & les vuides qu'elles laissoient étoient remplis de terre & de gazon. Les anciens se couvroient à leurs *batteries* de catapultes, béliers, &c. Ils se terroient à leurs *batteries de jet*, pour couvrir leurs machines qui étoient le but principal des assiégés, & ils y travailloient avec une attention extraordinaire. Ils outroient même les précautions, tant ils ménageoient la vie de leurs soldats; enfin ils n'ignoroient pas l'usage des embrasures, comme on le voit dans la colonne de Trajan. (J.)

BATTERIE DE CUISINE, (Econ.) ce mot comprend tous les ustensiles qui peuvent servir à la cuisine, soit de fer, de cuivre, de potin, ou autres métaux & matières. Dans une signification moins étendue, il s'entend seulement des ustensiles de cuivre, comme chaudières, chaudieres, tourtières, fontaines, marmites, cuillers grandes ou petites, coquemars, poissonnières, & autres semblables. Ce mot vient de celui de battre, parce que tous ces ouvrages sont battus au marteau.

C'est une vérité reconnue depuis long-tems, & amplement démontrée par plusieurs habiles médecins, que les ustensiles, tant de cuivre ordinaire que de cuivre jaune, dont on se sert pour faire la cuisine, sont extrêmement mal-sains & nuisibles.

Le verd-de-gris, que malgré tous les soins on ne fauroit éviter, est un poison fort & certain, lequel, s'il ne donne pas la mort sur le champ, cause cependant peu-à-peu & par la suite des indispositions & des maladies qui abrègent la vie de l'homme.

C'est-là la source de la plupart des maladies épidémiques qui regnent dans les troupes, & qui, en tems de guerre, enlèvent tant de braves gens, au grand préjudice de l'état.

Par cette raison on a mûrement pensé aux moyens de prévenir des suites si fâcheuses, & toujours inséparables de l'usage des ustensiles de cuivre, & on a jugé nécessaire dans certains endroits, de les abolir entièrement.

Pour les remplacer nous avons une quantité suffisante de fer, qui non-seulement est un métal également propre à cet usage, mais dont plusieurs nations ont déjà commencé à se servir fort avantageusement.

Le fer au surplus, est extrêmement salutaire au corps humain. La rouille de ce métal ne cause aucun mal; les ustensiles qu'on en fabrique peuvent être étamés aussi facilement que ceux de cuivre.

Dans leur usage, on n'a pas besoin non plus d'une si grande quantité de charbon & de bois, ce qui ne laisse pas de faire un objet pour ceux qui sont attentifs à l'économie & à l'épargne dans leur maison.

La différence enfin qu'il y a entre le prix du cuivre & celui du fer, doit procurer à un chacun l'épargne considérable qu'il aura dans l'achat de ces meubles indispensables.

M. Wex, Secrétaire du duc de Saxe-Gotha, ayant obtenu un privilège exclusif pour l'étamage des ustensiles de fer, jugea à propos de rendre son secret public. Voici un abrégé du contenu de l'ouvrage qu'il a donné sur ce sujet.

Il commence par prouver, ce qui n'est plus guere contesté, que les ustensiles de cuivre sont dangereux pour la santé à cause du verd-de-gris qui s'en détache pour l'ordinaire. Il remarque en même tems que la maniere commune d'étamer les ustensiles, n'est pas moins nuisible que le cuivre même, parce qu'on y mêle le plomb avec l'étain. Pour remédier à cet inconvénient, il a imaginé un sel alkali avec lequel on peut fixer le plus fin étain d'Angleterre sur les ustensiles de fer battu, sans poix, sans colophane & sans sel ammoniac, & même sans qu'il soit nécessaire de le passer par le feu, ou de le racler; de sorte que toutes les fois qu'on veut rétamé ses ustensiles de fer, on le peut faire avec le même sel alkali. L'auteur prétend qu'on ne peut pas se dispenser d'étamer les ustensiles de fer non plus que ceux de cuivre, parce que, dit-il, dès qu'on y cuit quelque chose d'acide ou même de l'eau pure, il s'y attache un tartre qui change un peu la couleur des mets. Il prouve que les différentes manieres d'étamer qu'on a imaginées pour prévenir les inconvéniens de la méthode ordinaire & de celle que les Turcs emploient, sont très-nuisibles.

Il ajoute que son sel alkali est très-bon pour l'estomac, qu'on peut le prendre contre les fièvres malignes, qu'il est moins coûteux & plus durable que l'étamage ordinaire. Il assure que quiconque achètera une casserole de sa fabrique, n'aura jamais besoin d'en acheter une autre. Il offre de vendre de ce sel alkali à qui en voudra, à quarante francs la livre. Tous les chaudronniers peuvent étamer avec ce sel alkali, sans se servir de leurs outils ordinaires, sans racler ni passer par le feu. Il n'y a d'autres préparations que de laver les ustensiles avec du sable & de l'eau. On peut aussi s'en servir pour l'étamage des ustensiles de fer fondu. Il ne faut qu'une demi-once de ce sel pour étamer une assez grande casserole avec l'étain le plus fin d'Angleterre. (+)

BATTEUR DE MESURE, (Musique.) C'est celui qui bat la mesure dans un concert. Voyez BATTRE LA MESURE. Dictionnaire raisonné des Sciences, &c. (S.)

BATTI, f. m. (Hist. nat. Botan.) les Malabares appellent de ce nom, & encore de celui de *battischorigenam*, une plante qui a l'apparence d'une

ortie, & dont Van-Rheede a fait graver une bonne figure, quoiqu'incomplète, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. II, page 75, plan. XL. Les Brames l'appellent *daculi gasurculi*. Plukenet en a donné une figure assez médiocre & très-incomplète à la planche CCI de sa *Phytophographie*, n°. 5, page 229 de son *Almageste*, sous la dénomination de *lupulo vulgari similis India orientalis, floribus in spicam ex origine foliorum prodeuntem dispositis; an urticae genus minime pungens, forte batti-schorigenam horti Malabarici*. M. Burmann en a fait graver deux figures assez bonnes, mais incomplètes & sans détails dans son *Thesaurus Zeylanicus*, pages 231 & 232, l'une sous le nom de *urtica pilulifera foliis majoribus longissimis pediculis, minoribus brevibus pediculis donatis*, plan. CX, fig. 1; l'autre sous la dénomination de *urtica fatua spicata, foliis floribusque petiolis longissimis donatis*, planche CX, figure 2; c'est le katschambali de Ceylan, & le plino du Brésil, dont parle Marcgraave, page 8. M. Linné l'appelle *urtica 16 interrupta, foliis alternis ovato-cordatis serratis, petiolo subbrevioribus, spicis solitariis interruptis*, dans son *Systema naturæ*, édit. in-12, imprimée en 1767, page 622.

Cette plante est vivace & croît sous la forme d'un arbrisseau de trois pieds de hauteur, sur une fois moins de diamètre, peu ramifiée, à branches alternes, écartées sous un angle de quarante à quarante-cinq degrés au plus, sillonnées ou striées, peu ligneuses, d'un rouge obscur.

Les feuilles sont alternes, disposées circulairement & fort lâches sur les tiges, arrondies ou taillées en cœur, longues de quatre à cinq pouces, de moitié moins larges, dentelées assez grossièrement sur leurs bords, hérissées de poils piquans, relevées de trois nervures principales en-dessous, & portées sur un pédicule demi-cylindrique, plat & sillonné en-dessus, égal à leur longueur; les feuilles supérieures sont un peu plus allongées à proportion, & portées sur un pédicule un peu plus court.

De l'aisselle de chaque feuille sort une panicule en épi aussi longue qu'elles, portant dans sa moitié supérieure douze à quinze paquets sessiles, sphéroïdes, très-écartés les uns des autres, & composés chacun de douze à quinze fleurs, dont les supérieures sont mâles & les inférieures femelles, toutes fort petites, longues d'une ligne au plus, verd-blanchâtres. Chaque fleur mâle consiste en un calice à trois feuilles, ouvert en hémisphère, & trois étamines distinctes, le tout caduc. Les fleurs femelles sont composées d'un calice à cinq feuilles égales, persistentes autour d'un ovaire sphérique, à un style divisé en trois stigmates cylindriques, & qui devient par la suite une capsule sphérique d'une ligne de diamètre, à trois loges qui s'ouvrent élastiquement en trois valves partagées chacune par une cloison membraneuse à leur milieu, & qui contiennent chacune une graine sphérique blanchâtre.

Usages. On ne fait aucun usage de cette plante.

Remarques. Il ne faut que consulter les deux figures de la planche CX du *Thesaurus Zeylanicus* de M. Burmann & ses descriptions, pour s'assurer que ces deux plantes sont absolument la même, & appartiennent à la même tige, dont la figure 2 représente la partie inférieure à feuilles plus grandes, hérissées de poils plus grossiers, plus rudes, pendant que la figure 1 représente la partie supérieure qui est moins velue, moins piquante, ce qui a fait dire à Plukenet, qui n'a de même représenté que des bouts de tiges, qu'il étoit dépourvu de poils piquans, & nous sommes étonnés que M. Burmann & M. Linné aient rapporté cette plante au genre de l'ortie, pendant qu'Hermann l'avoit indiquée dans son *Musæum Zeylanicum*, page 60, sous le nom d'*urtica racemosa pilulifera tricoccos*.

Une autre erreur presque aussi grande de M. Linné, c'est d'avoir regardé comme la même espèce les trois espèces suivantes dont Rumphe a figuré deux à la planche XX du volume VI de son *Herbarium Amboinicum*, & qui, comme l'on va le voir, diffèrent extrêmement, & ne sont pas plus que celle-ci du genre des orties.

Le *batti* est, comme l'on voit par les caractères rapportés ci-dessus, une espèce du genre du *schorigenam* du Malabar, ou du *tragia* de Plumier.

Deuxième espèce. SALA.

Les habitans d'Amboine appellent du nom de *sala* une autre espèce de *batti* que Rumphe a très-bien figurée au volume VI de son *Herbarium Amboinicum*, page 47, planche XX, figure 1, sous le nom de *urtica decumana*. Les habitans de Ternate l'appellent *sofuru*, & les Malays *daun gattal besaar*, en latin *folium pruritum magnum*, c'est-à-dire, grande feuille à démanger.

Sa racine est longue, traçante horizontalement, ramifiée.

Sa tige est simple, haute de trois à quatre pieds, ronde en bas, ligneuse, de six à sept lignes de diamètre, anguleuse en haut où elle est divisée en deux à trois branches, & rude au toucher par-tout.

Ses feuilles sont lâches, alternes, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de neuf à douze pouces, une à deux fois moins larges, dentelées finement aux bords, très-rudes, hérissées de poils très-ferrés, roides, piquans, relevées en-dessous d'une nervure à quatre paires de côtes alternes, blanchâtres, & portées arquées en angle de quarante-cinq degrés sur un pédicule cylindrique, une à deux fois plus court qu'elles.

De l'aisselle des feuilles supérieures sort une panicule égale à leur longueur, droite, ouverte sous un angle de quarante-cinq degrés, ramifiée dans sa moitié supérieure en cinq à sept branches alternes, portant chacune dans leur partie inférieure dix à douze fleurs femelles, lâches, presque sessiles, & à leur extrémité autant de fleurs mâles en épi fort ferré, plus petites; ces fleurs ressemblent à celles du *batti*, excepté que le pistil est jaunâtre, ainsi que l'ovaire.

Culture. La *sala* croît communément au bord des forêts & sous les buissons; on la sème dans les jardins pour en faire usage.

Qualités. Ses feuilles piquent d'abord moins facilement que celles de l'ortie de l'Europe; mais lorsqu'une fois leurs poils ou piquans ont pénétré la peau, ils y causent une espèce de vésicule brûlante suivie de démangeaison, comme il arrive aux piquures de la punaise.

Usages. Les Indiens font un usage journalier de ces feuilles pour se faire des scarifications toutes les fois qu'ils se sentent comme assoupis ou appesantis par la plethore ou par un sang épais qui circule difficilement. Dans ce cas, ils s'en frottent le corps, hommes & femmes également, en y appliquant rudement leur face supérieure qui est la plus hérissée, & plus on frotte rudement & hardiment, moins on souffre; il faut avoir attention de ne pas les retourner ni les prendre trop légèrement, pour ne pas se blesser le dessus des mains. Les parties ainsi frottées rougissent d'abord, & sont couvertes d'une grande quantité de vésicules, excepté aux pieds dont la peau est plus sèche & plus tendue; ces vésicules ne sont ni douloureuses, ni enflammées, elles donnent seulement la sensation d'une démangeaison semblable à celle que l'on ressent lorsque quelque chose de rude touche la peau.

Pour faire disparaître ces vésicules au bout d'une demi-heure, on les frotte aussi-tôt après la friction avec une goutte d'huile étendue sur la paume de la

main; & quand même il resteroit après cette douche une espece de rudesse à la peau, peu importe, elle ne fait que procurer du soulagement; car après ces scarifications & ces douches le corps se sent une agilité, une légèreté surprenantes.

Les Indiens se préservent par leur moyen de nombre de maladies qui les appesantissent; celles de leurs femmes qui s'écotent & qui s'aiment un peu, sont si accoutumées à ce remède innocent, qu'elles se croiroient malades si elles ne se faisoient donner ces frictions une à deux fois par semaine. Rumphe nous assure que, quoiqu'il n'eût pas pu se persuader d'abord que le corps délicat des Européens eût pu soutenir des frictions aussi rudes en apparence, il s'est convaincu par sa propre expérience que c'est une opération beaucoup plus facile à soutenir qu'on ne se le persuaderoit d'abord, & même si salutaire qu'on ne sauroit trop, à son avis, en faire usage toutes les fois qu'on se ressent quelques dispositions à une maladie. Ce savant médecin ajoute même qu'il a vu des Européens si robustes qu'ils supportoient ces frictions, sans qu'il y parût à leur peau, sans qu'il s'y élevât aucune vésicule.

C'est pour cet usage, si familier aux Indiens, que l'on vend dans les marchés des îles Moluques des paquets de ces feuilles liées en faisceaux, & que l'on cultive la sala qui est blanche, plus tendre, moins irritante & moins échauffante que le camadu qui est rouge; ces paquets se conservent dans des caveaux ou autres lieux souterrains ou frais: on peut aussi les transporter sur mer enveloppées dans des feuilles de bananier.

Ces frictions sont très-salutaires pour ceux qui font un usage habituel des fruits chauds, comme sont la mange, le durion, l'anas. On a des indications certaines du lieu où les humeurs se sont amassées, lorsqu'on y voit de petits boutons, ce qui ne se voit point sur la peau des gens qui jouissent d'une bonne santé.

Il est bon de faire remarquer que, quoique les Malais, habitans des Moluques, aient chez eux notre ortie moyenne, ou au moins une espece très-approchant, qu'ils appellent *daun gattal babi*, c'est-à-dire, *ortie de porc*, parce que les porcs la mangent avec plaisir, que quoique les habitans de Ternate la mangent cuite parmi leurs herbages, & dans toutes les maladies où les astringens leur sont nécessaires, néanmoins ils se donnent bien de garde de l'employer dans leurs frictions, ses piquûres étant beaucoup moins bénignes, plus douloureuses, plus souvent inflammatoires; c'est ce qui leur fait dire que le grand serpent a répandu son venin sur les feuilles de cette ortie, que depuis ce tems elle est devenue venimeuse, & le serpent au contraire innocent: aussi quand les feuilles de la sala, qui sont blanches, leur manquent, ils préfèrent se servir de celles du camadu qui sont rouges, quoique beaucoup plus piquantes, par préférence à l'ortie vraie qu'ils regardent comme dangereuse, quoiqu'elle ne soit pas réellement un poison comme semble l'indiquer leur fable.

Troisième espece. CAMADU.

Les Javanois donnent le nom de *camadu* à une autre espece de sala dont les feuilles sont plus étroites, quoique de même longueur, c'est-à-dire, trois à quatre fois plus longues que larges, plus rudes, plus chargées de piquans & même en-dessous. On la reconnoît au premier abord, parce qu'en total elle est plus ridée, piquante par-tout, & brune à ses tiges, aux calices des fruits & aux nervures des feuilles.

Usages. On ne se sert point de ses feuilles pour faire des frictions, parce qu'elle est trop rude, trop

piquante, à moins qu'on ne manque de celles de la sala; au défaut de celles-ci, on leur donne la préférence sur celles de l'ortie dont la friction passe pour dangereuse.

Quatrième espece. MATTI.

Le matti que les Malais appellent encore *daun gattal matti*, qui a été rendu en latin par le nom d'*urtica mortua* ou *urtica molucca mortua*, par Rumphe, qui en a donné une bonne figure, quoiqu'incomplete, au volume VI de son *Herbarium Amboinicum*, page 49, planche XX, figure 2, est nommé par les habitans de Ternate, *soforu bobuto*, c'est-à-dire, *ortie blanche*.

Sur une racine ligneuse, composée d'un faisceau hémisphérique de fibres, s'élève une tige haute de trois pieds & demi, sans aucunes branches cylindriques, ligneuse, verd-pâle, lisse en-bas & dépourvue des feuilles qui sont tombées, velue, & comme laineuse dans sa partie supérieure qui est feuillée.

Ses feuilles ressemblent beaucoup à celles du *batti*, mais elles sont plus petites, longues de deux pouces & demi à trois pouces, verd-obscur dessus, & hérissées de poils, relevées en-dessous de cinq côtes ou nervures principales, & portées sur un pédicule demi-cylindrique, égal à leur longueur, velu comme laineux.

L'épi qui sort de l'aisselle de chaque feuille est un peu plus court que leur pédicule, & couvert d'un bout à l'autre de vingt à trente fleurs sessiles, serrées, presque contiguës, dont les supérieures sont mâles & les inférieures femelles; les capsules sont sphériques à trois sillons & trois lobes arrondis.

Culture. Le matti croît dans toutes les îles Moluques, & se trouve naturellement dans les jardins incultes.

Qualités. Toute la plante n'a qu'une faveur fade, sèche, herbacée; elle est sans odeur & ne pique point: ses feuilles, lorsqu'elles sont vieilles, sont rouges comme l'écrevisse quand elle est cuite.

Usages. Ses feuilles s'appliquent en topique sur les tumeurs qu'elles font mûrir & suppurer.

Remarques. Ces quatre plantes sont donc quatre especes du même genre de celui du schorigenam du Malabar, ou du tragia de Plumier qui se range naturellement dans notre famille 45 des tithymales, où nous les avons placées en 1763. M. Linné a donc eu tort non seulement de les confondre comme une seule & même espece, mais encore de les placer dans le genre de l'ortie, comme il a fait dans l'édition in-12 de son *Systema naturæ*, imprimée en 1767, sous le nom d'*urtica 16 interrupta*, nom très-impropre, & qui même ne conviendroit absolument qu'à la première des quatre especes qu'il a ainsi confondues. (M. ADANSON.)

BATTLE, (*Géogr.*) bourg d'Angleterre, dans la province de Suffex, fameux par la victoire qu'y remporta le 14 octobre 1066, Guillaume, duc de Normandie, sur Harold, roi d'Angleterre, qui y perdit la couronne & la vie. (+)

BATTORI (ETIENNE), *Hist. de Pologne*, Henri de Valois ayant quitté brusquement le trône de Pologne pour venir occuper celui de France, vacant par la mort de Charles IX. La nation indignée le déposa & résolut de lui donner un successeur. L'empereur Maximilien se mit sur les rangs; il fut élu par un parti; mais sa lenteur seconda mal le zèle de ses créatures. Un parti plus puissant mit la couronne sur la tête d'Anne, princesse du sang des Jagellons, & lui donna pour époux *Etienne Battori*, prince de Transilvanie, qui fut couronné avec elle, l'an 1575. La mort de Maximilien le délivra, l'année suivante, d'un concurrent plus importun que dangereux. Il avoit eu l'art d'engager dans ses intérêts, la ville de Dantzick,

Dantzick, qui cherchoit dans la maison d'Autriche un appui contre les voisins puissans qui la menaçoient. Les magistrats conserverent à la mémoire de Maximilien, l'attachement qu'ils avoient eu pour sa personne, & refuserent de rendre hommage au nouveau roi. Ce refus devint le signal d'une guerre sanglante, tout le territoire de Dantzick fut ravagé; cette ville fut assiégée, mais enfin les habitans implorerent la clémence du roi, qui reçut leur hommage, leur accorda une amnistie, & leur laissa leurs privilèges.

Le siege avoit duré long-temps, & le Czar avoit profité de cette circonstance pour porter la guerre au sein de la Livonie. Tout se soumit: la seule ville de Wenden lui ferma ses portes. Les habitans aimèrent mieux s'ensévelir sous les ruines de leurs maisons, que de tomber sous le joug des Moscovites; ils creuserent eux-mêmes des mines, y mirent le feu, & ne laisserent au vainqueur que des débris, des cendres & des cadavres. *Battori* rassembla des troupes de tous côtés, & marcha à la rencontre des conquérans. Il commença par le siege de Polocz; la place fut emportée, & le roi empêcha ses soldats de venger par des cruautés inouïes, celles que les Moscovites avoient exercées sur les prisonniers. Ce trait d'humanité lui gagna tous les cœurs. Il avoit besoin d'argent, & la Pologne paya gaiement de nouveaux subides. Bientôt Pleskow fut assiégée. Ce siege est célèbre par sa longueur, par la violence des attaques, par la vigueur de la défense, où les Hongrois & les Polonois se disputèrent de courage, où Swiski, à la tête des Pleskowiens, rendit son nom immortel. Il fut terminé par le traité de Zapolia, qui fut l'ouvrage du Jésuite Antoine Possévin.

Battori rentra dans ses états, & ne songea plus qu'à rendre la république florissante & redoutable. Il attira par ses caresses les Cosaques, peuple féroce, indomptable, qui, comme toutes les nations guerrières, devoit sa naissance à des ramas de brigands; il leur donna la ville & le territoire de Tochtimirow, & en fit, du côté du Boristhène, le rempart de la Pologne. Il donna à la discipline militaire, trop négligée alors, une vigueur nouvelle, fit rentrer dans le devoir des habitans de Riga, qui vouloient se livrer aux Suédois, maîtres d'une partie de la Livonie, conclut une treve avec cette puissance, voulut punir les habitans de Riga d'une nouvelle désobéissance, exigea qu'ils se rendissent à discrétion, & à la vue de leurs envoyés, entra dans un tel délire de fureur, qu'il en mourut l'an 1586, après un regne de dix ans, à la fleur de son âge.

L'impétuosité de son caractère ne s'étoit point décelée jusqu'alors; & l'on est étonné qu'un prince, qui s'emporta d'une maniere si terrible à la vue de quelques députés qui imploroient sa clémence, ait vu d'un œil froid, au siege de Polocz, la *Dzwina* teinte du sang de ses sujets, & promenant leurs cadavres mutilés, déchirés, palpitans encore, & attachés sur des planches. (M. DE SACY.)

BATTRE la caisse, (*Art milit.*) c'est battre du tambour.

BATTRE la Diane, c'est une certaine maniere de battre la caisse au point du jour, pour réveiller, ou les équipages sur un vaisseau, ou les soldats, dans une garnison, dans un camp, &c.

BATTRE la marche, c'est pour donner le signal de marcher.

BATTRE aux champs, c'est pour avertir qu'on doit marcher, & c'est ce qu'on nomme le premier.

BATTRE le dernier ou *l'assemblée*, c'est pour que les soldats s'assemblent & se mettent sous les armes.

BATTRE la charge ou *la guerre*, c'est pour avertir les soldats de tirer contre l'ennemi, ou d'aller contre lui avec l'arme blanche.

BATTRE la retraite, c'est avertir les soldats dans une garnison de se retirer dans leurs casernes, ou chez leurs hôtes. *Battre la retraite* dans une armée qui est aux mains avec l'ennemi, c'est l'avertir de se battre en retraite.

BATTRE la fricassée, c'est avertir qu'on leve ou qu'on pose le drapeau; ou c'est pour faire avancer un bataillon dans une bataille rangée, ou l'en retirer.

BATTRE un ban, c'est quand on veut publier quelque ordre nouveau, ou recevoir quelque officier, ou châtier un soldat.

BATTRE la poudre, (*Art milit.*) on bat la poudre de huit ou dix coups de refouloir, pour faire l'épreuve du canon.

BATTRE la campagne, (*Art milit.*) c'est faire des courses sur les ennemis.

BATTRE, se dit encore, en terme militaire, des attaques qui se font avec de l'artillerie & des machines. Une armée que le canon bat en plein, est bientôt défaite.

BATTRE en rouage; c'est prendre une batterie en flanc ou de revers, pour en démonter les pieces par des coups plongés ou tirés à ricochet. (+)

§ « BAVAROIS, (*Géogr.*) peuples d'Espagne; qui, sous le nom de Boïens, entrerent les premiers des Germains en Italie ». *Dict. rais. des Sciences*, &c. Il y a là une faute, car on ne peut pas placer les anciens Germains en Espagne. (C.)

* BAVAROISE, f. f. (*Cuisine.*) On appelle ainsi une infusion de thé, dans laquelle on met du fyrop de capillaire. On peut la prendre ainsi à l'eau, ou y mettre du lait chaud.

BAVAY, (*Géogr. Antiq.*) l'ancienne ville de *Bavay*, célèbre autrefois, sous le nom de *magna Belgis*, & désignée sous celui de *Badanum* & de *Bagacum Nerviorum*, dans Ptolomée, l'Itinéraire d'Antonin, les Tables de Peutinger, est connue aujourd'hui sous la dénomination de *Bavacum Hannonia*, *Bavay*.

Il est difficile de fixer l'époque précise de sa fondation; les uns, fabuleusement, la rapportent vers le tems du déluge; les autres après le siege de Troyes, environ 1170 ans avant l'Ere chrétienne, & font dériver le nom de *Bavay*, de *Bavo*, fils de la sœur légitime de Laomédon. Quoiqu'il en soit, les divers monumens qu'on y admire encore, la pierre à sept coins, les chaussées militaires, les aqueducs, les thermes ou bains, les cloaques, les cirques, les amphithéâtres, les temples, les palais, le champ de Mars, les tombeaux, les épitaphes, les puits, les souterrains, les statues, les médailles; tout prouve que cette ville, aujourd'hui fort petite, étoit autrefois aussi étendue que florissante, & que son origine remonte à la plus haute antiquité.

On remarque d'abord, parmi les vestiges mémorables de son ancienne splendeur, une pierre à sept coins, posée au milieu de la place, & qui dans le troisieme siècle, fut substituée à une autre beaucoup plus ancienne, & d'une élévation extraordinaire. A cette pierre, commencent, ou viennent aboutir sept chemins militaires, vulgairement appelés, *chaussées Brunehaut*: le premier se dirige vers la ville de Mons, au nord-est: le second vers celle de Tongres ou les peuples Aduatiques, à l'orient: le troisieme vers la ville de Treves, au sud-est: le quatrieme vers Rheims, au midi: le cinquieme vers la ville de Soissons, au sud-ouest: le sixieme vers celle de Cambrai, ou les *Morins*, au couchant: & le septieme enfin, qui fait une fourche vers les villes de Gand & de Tournai, au nord.

Le zele des peuples pour l'embellissement & les commodités de *Bavai*, leur fit entreprendre la construction d'un fameux aqueduc, connu par les

habitans, sous le nom de *murs des Aidus*, & par lequel une eau vive couloit de plusieurs sources, depuis Flourfie & Avesne, par les villages d'Eclaipe, Limon-Fontaine, & serpentant sur les plaines de S. Remi-mal-bâti, se jettoit dans un bassin très-considérable; elle passoit delà sous la Sambre; & après avoir parcouru une centaine de toises, elle remontoit par des tuyaux de plomb, dans un château d'eau, & couloit ainsi sur des colonnes massives, appelées vulgairement *tournelles*, qui se communiquoient l'eau les unes aux autres, par le moyen d'une voûte supérieure, sur laquelle étoit le canal, pavé de terre cuite. Du haut du village de Bouffiere, ce canal se dirige vers le vieux Mesnil, & passant les collines & le ruisseau de Manissart sur des colonnes, il va traverser les bois de Souvignies, & se rend enfin dans la ville de *Bavay*, à 5 lieues de sa source: les fontaines de Flourfie dominant *Bavay* de 7 à 8 pieds, l'écoulement étoit naturel; & c'est très-gratuitement, que quelques écrivains ont prétendu que les Romains, par le moyen des pompes, avoient fait monter l'eau dans le lieu le plus élevé de cette ville. A l'embouchure de cet aqueduc, on remarque encore les vestiges des bâtimens spacieux & magnifiques, qui couvroient plusieurs bains, tant pour les hommes, que pour les femmes. Sous les murs de ces édifices, dont la maçonnerie est des plus épaisses, on voit les canaux par lesquels l'eau circuloit, & qui fournissoient aux baigneurs la quantité de ce liquide qu'ils vouloient avoir: au bord des bains étoient plusieurs chambres, ou salons, qui servoient à divers usages; le premier étoit une espece de portique, où l'on attendoit le moment de se baigner; les autres étoient destinés à contenir les cuves, à se deshabiller, à s'essuyer & à se frotter d'onguens, selon l'usage des Romains. Les bains étoient pavés de pierres bleues, bien polies, & d'une grandeur extraordinaire; on y descendoit par divers degrés, dont on a fait depuis peu la découverte, & l'on se plongeoit dans l'eau, que l'on rendoit tiède, chaude, ou froide à son gré, par le moyen des tuyaux qui s'élevoient du fond des cuves, & s'ouvroient par un robinet assez semblable à ceux de nos jours: au sortir des bains, on ouvroit un cloaque qui évacuoit le bassin, & qui conduisant l'eau par divers endroits de la ville, la purgeoit de ses immondices. Ces fortes de conduits, extraordinairement profonds, tiennent actuellement lieu de cave à plusieurs particuliers. Quelques fossoyeurs, occupés aux démolitions de ces ouvrages, ayant fait dernièrement l'ouverture d'un souterrain, ils le suivirent à tâton, & furent bien étonnés de trouver une cave bien fournie: aussi-tôt, croyant de bonne foi que c'étoit du vin des Sarrasins (c'est le terme du pays), ils inviterent leurs amis à venir boire, avec eux, quelques bouteilles de vieux vin, à la santé de leurs ancêtres.

Les colonies Romaines envoyées à *Bavay*, outre l'utile & le commode, voulant se procurer encore l'agréable, disposerent pour les jeux publics, un cirque magnifique de 900 pas environ de longueur, sur 300 de largeur; les débris de ce monument, qui subsistoient encore avant la démolition de l'hôtel de Chimai, & sur lesquels est aujourd'hui bâtie l'église paroissiale de Notre-Dame, faisoient l'admiration des étrangers, aussi bien que les précieux restes de l'amphitéâtre, des galeries & des loges où se plaçoient les spectateurs: ces édifices étoient appelés *castel*, du mot latin *castellum*, & la rue qui conduit au cirque, est encore appelée aujourd'hui *rue du châtelet*, *via castellana*. Au milieu du cirque, s'élevoient à 10 ou 12 pieds de hauteur, plusieurs obélisques ou colonnes, appelées par les habitans, *les charges des Sarrasins*, qui, selon eux, étoient de

petits hommes, forts, robustes, intrépides. Ces colonnes disposées dans le cirque, avec un ordre & une symmétrie admirables, servoient à faire voir, outre la vitesse des chevaux, l'adresse des conducteurs des biges, des quadriges, &c. dont la course, entr'autres jeux, tels que le saut, le disque, la lutte, l'escrime, faisoit le principal spectacle. Autour de ces chefs-d'œuvre, étoient les statues des grands hommes, & des demi-Dieux.

On conserve, dans le nouveau recueil d'antiquités de la ville de *Bavay*, la tête d'un César en calque, trouvée dans les ruines de ce cirque, ainsi qu'un bras détaché de la statue de Vénus, tenant en main la fameuse pomme d'or, que Paris adjugea à sa beauté. Il y avoit dans l'enceinte des vieux murs ruinés de *Bavay*, un palais, ou du moins un superbe monument, érigé en l'honneur de Tibere, lors de son arrivée en cette ville: les statues de cet empereur & de Livie, sa mere, en marbre blanc, y étoient placées, avec l'inscription suivante: *Tiberio Casari, Augusti filio, divi nepoti, adventui ejus, sacrum hoc Cneus Licinius curavit fieri voluntarios navos* (pour *voluntarius navus*). La pierre qui nous a conservé cette inscription, & qui est placée dans la muraille qui entoure la maison des Oratoriens, aussi bien que les deux statues, qu'on peut voir au deux côtés de la grille, nous attestent l'entrée triomphante de Tibere à *Bavay*, vers l'an 12 de l'ere chrétienne: car, 1°. dans l'inscription que nous venons de rapporter, Tibere n'est point appelé *Tiberius Claudius Nero*, mais *Tiberius Casar*. Ainsi, ce fut après son adoption par Auguste, & conséquemment après la mort de Caius & de Lucius, Césars, fils d'Agrippa, qui avoient été adopté avant lui, que cet empereur fit son entrée à *Bavay*; 2°. comme il n'est point nommé *Auguste*, mais seulement *César*, qui étoit regardé comme l'héritier présomptif de l'empire, on a droit de conclure que ce fut avant l'an 14, où régnoit Tibere; 3°. l'inscription ne porte point *Divi filio*, mais *Augusti filio*: ainsi l'époque de son entrée en cette ville doit être placée avant l'apothéose d'Auguste: car depuis que ce dernier fut mis au nombre des Dieux, on voit constamment sur les médailles de Tibere, *Tiberius Casar, divi Augusti filius Augustus*. Le temple de Mars fut démoli en 1633. Hors l'enceinte des vieux murs, vers la porte Farnars, est le petit village Fannar, *Fanum Martis*, à une lieue & demie de *Bavay*.

Plusieurs souterrains dans les environs de *Bavay*, appelés *trous Sarrasins*, deux conduits sous terre, pour faire passer des vivres aux forteresses voisines, grand nombre de puits de huit à douze pieds de diamètre, situés à cent pas de distance les uns des autres, à un quart de lieue de tous côtés, prouvent l'étendue de *Bavay*, & la population de ses habitans, réduits aujourd'hui à quelques familles renfermées dans de vieux murs qui menacent ruine.

Cette ville appelée par Jean de Marchiennes *la grande Belgie*, par Miraus *la Rome Belgique*, & par d'autres auteurs, *la deuxième Troye*, doit avoir été ruinée, ou sous Probus, lorsque les Barbares prirent 60 villes en 279, ou sous le tyran Maxime, en 308, ou sous les Vandales en 308, tems où, selon S. Jérôme, les villes des Pays-Bas furent saccagées, ou sous les Francs, en 428, qui donnerent le coup fatal à *Bavay*. Voyez *Journ. Encycl. avril & mai 1773*. Il est assez singulier, que Baudrand, & après lui Moreri, même dans la belle édit. de Hollande en 8 vol. 1740, disent que *Bavay* est le lieu où Clodius fut tué par Milon. C'est à *Bovilla*, comme ils revenoient à Rome, l'un de *Lanuvium*, & l'autre d'*Aricie*, tous lieux bien éloignés de *Bavay* & de la Belgique. (C.)

* § BAUMARIS, (Géogr.) ville située dans l'île

d'Anglesey, & BEAUMARIS, ville d'Angleterre, capitale de l'île d'Anglesey, font une seule & même ville. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BAUME LES MOINES ou LES MESSIEURS, (*Géogr.*) *Balma*, abbaye de France en Franche-Comté près Lons-Saunier, diocèse de Besançon. Elle subsistait dès le VII. siècle sous la règle de saint Colomban; saint Benoît d'Aniane en 800 y mit la réforme & le B. Besnon vers 900. Le corps de saint Maur, abbé de Glanfeuil, y fut mis en dépôt durant les ravages des Normands. On voit dans l'église sous le voc. de saint Pierre, les tombeaux en marbre de Renaud de Bourgogne, comte de Monbeliard, de Gerard de Vienne & d'Alix sa femme, de Gauthier de Vienne, seigneur de Mirebel, d'Aimé de Châlon, de Guillaume Poupet, & de Jean de Wateville, tous trois abbés commendataires. L'épithaphe de ce dernier, composée par lui-même, est singulière.

ITALUS ET BURGUNDUS IN ARMIS
GALLUS IN ALBIS,
IN CURIA RECTUS,
PRESBYTER ABBAS ADEST.

Il avoit servi en Italie & en Bourgogne, avoit été chartreux en France, puis maître des requêtes au parlement de Dole, enfin prêtre & abbé. Pelisson a tracé le portrait de cet abbé dans sa relation du siège de Dole en 1668 : il étoit frère du baron de Wateville, ambassadeur d'Espagne en Angleterre, qui prit le pas sur celui de France en 1661. Cette abbaye occupée par des bénédictins de la congrégation de Cluni, ne reçoit pour moines que des nobles de tems immémorial.

Voyez Dunod, *Hist. de la Franche-Comté*, T. I, in-4°. p. 120 à 136. (C.)

BAUME LES DAMES, ou LES NONNAINS, (*Géogr.*) *Balma*, petite ville de France en Comté près du Doux, avec bailliage, tire son origine d'une abbaye de chanoinesses qu'on croit fondée au V. siècle par saint Romain, abbé de Condat. M. Dunot pense que les seigneurs de Neuchâtel en font fondateurs au VII. siècle. Charlemagne & Louis le Débonnaire en parlent dans leurs capitulaires; on n'y reçoit que des demoiselles; il n'y a qu'onze prébendes, sans les nieces ou novices. Les dames de Baume sont associées à celles de Remiremont. (C.)

§ BAZA, (*Géogr.*) C'est la même ville que BASA, & c'est mal-à-propos que le *Dict. rais. des Sciences*, &c. en fait un second article, d'après Cornille qui en fait trois articles sous les noms de BAÇA, BASA & BAZA, parce que le nom de cette ville se trouve écrit de ces trois manières par divers auteurs. (C.)

BAZILE, (*Hist. du bas Empire.*) fils de Romain le jeune, fut élevé à l'empire conjointement avec son frère après la mort de Jean Zimisus l'an 976. Son frère Constantin, qui lui fut donné pour collègue, n'eut que la décoration du pouvoir, sans en avoir la réalité. L'empire qui depuis sa naissance avoit été embrasé du feu des guerres civiles, jouit sous son règne d'un calme qui ne fut troublé que par la révolte de Bardas Sclerus, qui fut vaincu dans la Perse par la valeur de Phocas. Ce général ne se croyant point assez récompensé de ce service, leva l'étendard de la rébellion, & prétendit qu'après avoir défendu l'empire, il avoit acquis le droit de le gouverner. Il osa prendre les armes contre ses maîtres; sa défaite & sa mort rétablirent la tranquillité. *Bazile*, sans ennemis au-dedans, marcha contre les Bulgares qui désoloient l'empire. Tous ses combats furent suivis de la victoire; mais il abusa de la fortune en faisant crêver les yeux à quinze mille prisonniers. Un seul fut épargné pour porter la nou-

Tome I.

velle du malheur de ses compagnons à Samuel, duc de Bulgarie. Le spectacle de tant d'infortunés jeta la consternation dans tout le pays. Les Bulgares craignant la même destinée, se dépouillèrent de leur férocité. La Macédoine, la Thrace & la Grece ne furent plus le théâtre de leur brigandage. Leur duc ne put survivre à sa honte, & après sa mort, ses sujets se rangerent sous l'obéissance des empereurs de Constantinople. Les Sarrazins qui firent des courses sur les terres de l'empire, furent vaincus & dissipés. *Bazile*, par-tout triomphant, mourut âgé de soixante-dix ans. Son frère réunit sur sa tête tout son riche héritage, & gouverna l'empire pendant trois ans sans collègue; mais ce fut un prince sans vertus & sans talens qui se livra à toutes les voluptés qu'il porta jusqu'à la plus sale débauche. Aucun empereur n'eut un règne aussi long que celui de *Bazile*, qui fut de cinquante ans.

BAZILE le Macédonien eut toutes les vertus d'un homme privé, & tous les talens qui font les grands princes, quoiqu'il fût né de parens pauvres & abjects, il parvint à l'empire, qu'il laissa pour héritage à ses descendans. Il n'étoit que simple soldat lorsqu'il fut fait prisonnier par les Bulgares qui avoient porté le fer & la flamme dans la Macédoine. Il fut exposé dans la place publique de Constantinople avec les autres esclaves pour y être vendu; ses talens le firent bientôt distinguer de la foule, & marchant d'un pas rapide aux honneurs, il parvint au commandement des armées, après avoir passé par tous les grades de la milice: il signala les premiers jours de son commandement par la défaite des Sarrazins qui, maîtres d'Ancone, dévastoient la Dalmatie. Tandis que les armées de l'empire triomphoient sous ses ordres, l'empereur Michel, croupissant dans la fange de la débauche, laissoit perdre le fruit de ses victoires. Les peuples gémissaient dans l'oppression par-tout où *Bazile* n'étoit pas. Michel, assoupi dans de sales voluptés, sentit son incapacité, & ce fut moins par reconnaissance que par aversion pour le travail, qu'il choisit *Bazile* pour collègue. Mais il se repentit bientôt de son choix; & importuné des remontrances d'un censeur, dont la fortune étoit son ouvrage, il crut que l'ayant élevé, il avoit le droit de le détruire. Il fut prévenu par *Bazile* qui l'assassina au milieu du cirque où il avoit coutume d'aller disputer le prix de la course des chevaux. Dès que le nouvel empereur eut pris les rênes du gouvernement, il montra qu'il étoit aussi grand politique qu'il avoit été intrépide guerrier. Le trésor public étoit épuisé par les profusions de Michel. Une sage économie remplit le vuide, tous les exacteurs furent recherchés & punis. Les complices des débauches du dernier empereur furent condamnés à rendre la moitié des folles largesses dont ils avoient été gratifiés. Les maux dont l'église étoit affligée touchoient vivement son cœur. Il se laissa séduire par l'artificieux Photius, qui, pour s'insinuer dans sa faveur, le fit descendre des anciens héros de la Macédoine & de la Grece: il étoit trop instruit pour adopter cette erreur; mais comme elle pouvoit lui être utile, il récompensa l'auteur: son zèle intolérant le rendit le persécuteur des Manichéens & des Juifs, dont plusieurs étonnés par ses exécutions sangonnières, aimèrent mieux se faire chrétiens que d'être martyrs de leurs préjugés. Il fit encore des conquêtes à l'évangile dans la Scythie. Tous les historiens se réunissent pour faire son éloge, mais ils ne peuvent dissimuler son ambition démesurée. Après un règne de dix-sept ans, il fut tué à la chasse par un cerf qui lui enfonça son bois dans le sein. Il laissa la réputation d'avoir été grand prince & grand homme de bien. (T-N.)

BAZOIS, (*Géogr.*) Le *Bazois* est une contrée

NN nnn ij

du Nivernois au bas des montagnes du Morvan, assez stérile en bled, mais abondante en pâturages : les bois, le charbon de pierre, le poisson, le bétail en font le principal commerce. On y trouve ces petites villes : Moulins, Engilbert, Châtillon, St. Saulge, Luzy, Decise, Montreuillon (& non Monttruillon, comme l'écrivit la Martiniere, *édit. de 1768*); Coquille, né à Decize, a fait l'histoire de ce pays. (C.)

BAZUIN, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson d'un nouveau genre, de la famille des spares, dont on a découvert plusieurs especes dans la mer des îles Moluques.

Premiere espece. BAZUIN.

Le *bazuin*, proprement dit, est assez bien gravé & enluminé dans l'ouvrage de Coyett, *premiere partie, figure 201*, a le corps extrêmement court, très-comprimé par les côtés, comme rond & pointu aux deux extrémités, couvert d'écaillés médiocres, à tête conique, prolongée en une espece de groin terminé par une bouche ronde très-petite & garnie de petites dents.

Il a sept nageoires, dont deux ventrales, petites, pointues, placées sous les deux pectorales qui sont petites comme carrées, une dorsale fort longue à rayons antérieurs épineux, plus bas que les rayons postérieurs, une anale aussi fort longue, & une à la queue fourchue jusqu'au milieu de sa longueur.

Son corps & ses nageoires sont jaunes, mais son dos & sa tête sont noirs : il a la poitrine bleue, les côtés de la tête argentés, avec un peu de rouge devant les yeux, dont la prunelle est blanche & l'iris noir bordé de bleu.

Deuxieme espece. VARKENSBEK.

Les Hollandois appellent du nom de *varkensbek* qui signifie *bec de porc*, une autre espece de *bazuin*, gravé passablement sous ce nom par Ruysch, dans la *Collection nouvelle des poissons d'Amboine, page 27, planche XIV, figure 11*.

Ce poisson ne differe point pour la forme du *bazuin*, si ce n'est qu'il est un peu plus raccourci, que sa nageoire dorsale est plus haute, & sa queue fourchue jusqu'aux trois quarts.

Sa couleur est un bleu-clair, plus foncé sur le dos, avec une ligne argentée qui sépare de chaque côté du corps le clair d'avec le foncé.

Troisieme espece. VARKENSBEK.

Ruysch a fait graver sous ce même nom, dans la même planche, *figure 12*, une troisieme espece de *bazuin* très-approchante de la précédente, mais cependant assez différente pour la regarder comme une autre espece; son corps est encore plus court, son museau plus allongé, sa nageoire dorsale moins haute. Les rayons épineux antérieurs de sa nageoire anale sont plus courts, sa queue est fourchue à peine jusqu'à son milieu.

Sa couleur differe aussi; son dos & le dessus de sa tête sont brun-noirs : le dessous de sa tête est rougeâtre, & son ventre noirâtre taché de blanc; ses côtés sont bruns veinés de rouge, & leur couleur est séparée de celle du dos par une ligne longitudinale blanche qui s'étend de la tête à la queue.

Quatrieme espece. FLESENVISCH.

Le même Ruysch a fait graver passablement, *planc. XIX, fig. 15*, de la même collection, *page 36*, sous le nom de *flessenvisch*, qui signifie *poisson-bouteille*, une quatrieme espece de *bazuin*, que Coyett avoit fait enluminer autrefois sous le nom de *bazuin-femel*, au n^o 29 de la premiere partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*.

Ce poisson differe des especes précédentes en ce que son corps est d'une forme un peu plus allongée, l'échancrure de sa queue est arrondie, & ne va guere que jusqu'au tiers de sa longueur.

Ses nageoires sont jaunes-verdâtres; son corps est rouge, entouré d'une bande bleue derriere sa tête qui est bleue en-dessus, jaune sur les côtés, & purpurine en-dessous : la prunelle de ses yeux est blanche, & leur iris bleu cerclé de rouge.

Ce poisson est petit; il vit dans les rochers des îles d'Amboine & ne se mange pas.

Cinquieme espece. CHINE-KABOS.

Les Hollandois appellent *chine-kabos* une autre espece de *bazuin* peu différente de la précédente, dont Ruytch a fait graver une figure passable sous le nom de *chinesche kabos*, à la *planche II de sa Collection nouvelle des poissons d'Amboine, n^o 8, page 21*.

Son corps a la même longueur que dans le précédent; mais il approche davantage de la forme d'une bouteille. Il a la nageoire de l'anus une fois moins longue, & celle de la queue échancrée jusqu'à son milieu : sa nageoire dorsale porte six à sept rayons épineux.

Sa couleur générale est jaune, mais son corps est entouré de trois zones bleues vers son milieu, & traversé de chaque côté d'une ligne longitudinale qui se rend de la tête à la queue.

Les Chinois estiment beaucoup la chair de ce poisson qui est délicieux, & il se vend cher chez eux; il n'est pas commun sur leurs côtes.

Sixieme espece. ROOS-VISCH.

Coyett a enluminé assez bien sous le nom de *roosvisch* & *rose de hila*, dans la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine, n^o 28*, une sixieme espece de *bazuin*, que Ruysch a fait graver moins bien, au n^o 10 de la *planche XIX de sa Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, sous le nom Hollandois *rivier-voren*, qui veut dire *truite de riviere*.

Ce poisson a le corps un peu allongé comme le *flessenvisch*, mais sans avoir la forme d'une bouteille. Sa nageoire dorsale est extrêmement basse, & la nageoire de la queue échancrée au-delà de la moitié de sa longueur.

Ses nageoires pectorales, ventrales & anales sont vertes, les autres sont jaune-pâles, ainsi que son corps qui porte de chaque côté quatre lignes longitudinales. Son groin ou son museau est chargé de quatorze à seize bulles ou boutons, dont dix sont rouges & les autres bleus.

Ce poisson est commun autour des rochers de l'île d'Hila, & d'un goût exquis. (M. ADANSON.)

B E

§ BEAU, (*Métaphysique. Poésie.*) l'idée essentielle du beau a été développée & approfondie dans son article. Mais relativement aux arts, cette analyse philosophique laisse peut-être encore à desirer quelque chose de plus sensible. Après s'être dit à soi-même que l'unité, la variété, la régularité, la bonté, l'ordre, la symmétrie, les proportions, les rapports, la convenance & l'harmonie, sont les qualités élémentaires du beau, on n'est encore en état de discerner, ni dans la nature, ni dans les arts, ce qui est beau d'avec ce qui est bien; essayons de marquer plus précisément, s'il est possible, le caractère du beau.

Tout le monde convient que le beau, soit dans la nature ou dans l'art, est ce qui nous donne une haute idée de l'une ou de l'autre, & nous porte à les admirer. Mais la difficulté est de déterminer dans les productions des arts, & dans celles de la

nature, à quelles qualités ce sentiment d'admiration & de plaisir est attaché.

La nature & l'art ont trois manières de nous affecter vivement, ou par la pensée ou par le sentiment, ou par la seule émotion des organes; il doit donc y avoir aussi trois espèces de *beau* dans la nature & dans les arts; le *beau* intellectuel, le *beau* moral, le *beau* matériel ou sensible. Voyons à quoi l'esprit, l'âme & les sens peuvent le reconnoître. Ses qualités distinctes se réduisent à trois, la *force*, la *richesse* & l'*intelligence*.

En attendant que par l'application, le sens que j'attache à ces mots soit bien développé, j'appelle *force*, l'intensité d'action; *richesse*, l'abondance & la fécondité des moyens; *intelligence*, la manière utile & sage de les appliquer.

La conséquence immédiate de cette définition est, que si par tous les sens la nature & l'art ne nous donnent pas également de leurs forces, de leur richesse & de leur intelligence, cette idée qui nous étonne, & qui nous fait admirer la cause dans les effets qu'elle produit, il ne doit pas être également donné à tous les sens de recevoir l'impression du *beau*; or il se trouve qu'en effet l'œil & l'oreille sont exclusivement les deux organes du *beau*; & la raison de cette exclusion si singulière & si marquée, se présente ici d'elle-même: c'est que des impressions faites sur l'odorat, le goût & le toucher, il ne résulte aucune idée, aucun sentiment élevé. La faveur, l'odeur, le poli, la solidité, la mollesse, la chaleur, le froid, la rondeur, &c. sont des sensations toutes simples, & stériles par elles-mêmes, qui peuvent rappeler à l'âme des sentimens & des idées; mais qui n'en produisent jamais.

L'œil est le sens de la beauté physique, & l'oreille est, par excellence, le sens de la beauté intellectuelle & morale. Consultrons-les, & s'il est vrai que de tous les objets qui frappent ces deux sens, rien n'est *beau* qu'autant qu'il annonce ou dans l'art, ou dans la nature, un haut degré de force, de richesse, ou d'intelligence; si, dans la même classe, ce qu'il y a de plus *beau*, est ce qui paroît résulter de leur ensemble & de leur accord; si à mesure que l'une de ces qualités manque, ou que chacune est moindre, l'admiration, & avec elle, le sentiment du *beau* s'affoiblit en nous; ce sera la preuve complète qu'elles en sont les élémens.

Qu'est-ce qui donne aux deux actions de l'âme, à la pensée & à la volonté, ce caractère qui nous étonne dans le génie & dans la vertu? Et soit que nous admirions dans l'un & l'autre, ou l'excellence de l'ouvrage, ou l'excellence de l'ouvrier, n'est-ce pas toujours *force*, *richesse* ou *intelligence*?

En morale, c'est la force qui donne à la bonté le caractère de beauté. Quel est parmi les sages le plus *beau* caractère connu? celui de Socrate; parmi les héros? celui de César; parmi les rois? celui de Marc-Aurèle; parmi les citoyens? celui de Régulus. Qu'on en retranche ce qui annonce la force avec ses attributs, la constance, l'élevation, le courage, la grandeur d'âme; la bonté peut s'y trouver encore, mais la beauté s'évanouit.

Qu'on fasse du bien à son ami, ou à son ennemi, la bonté de l'action en elle-même est égale. Mais d'un côté facile & simple, elle est commune; de l'autre pénible & généreuse, elle suppose de la force unie à la bonté; c'est ce qui la rend belle. Brutus envoie à la mort un citoyen qui a voulu trahir Rome: nulle beauté dans cette action. Mais pour donner un grand exemple, Brutus condamne son propre fils: cela est *beau*; l'effort qu'il en a dû coûter à l'âme d'un père en fait une action héroïque. Qu'un autre qu'un père eût prononcé le *qu'il mourût* du vieil Horace; qu'une autre qu'une mère eût dit à

un jeune homme, en lui donnant un bouclier, *rapportez-le, ou qu'il vous rapporte*; plus de beauté dans le sentiment, quoique l'expression fût toujours énergique. Alexandre entreprend la conquête du monde; Auguste veut abdiquer l'empire de l'univers; & de l'un & de l'autre on dit, *cela est beau*, parce qu'en effet, il y a beaucoup de force dans l'une & l'autre résolution.

Il arrive souvent que sans être d'accord sur la bonté morale d'une action courageuse & forte, on est d'accord sur sa beauté: telle est l'action de Scevola. Le crime même, dès qu'il suppose une force d'âme extraordinaire, ou une grande supériorité de caractère ou de génie, est mis dans la classe du *beau*: tel est le crime de César, le plus illustre des coupables.

On observe la même chose dans les productions de l'esprit. Pourquoi dit-on de la solution d'un grand problème en géométrie, d'une grande découverte en physique, d'une invention nouvelle & surprenante en mécanique, *cela est beau*? C'est que cela suppose un haut degré d'intelligence & une force prodigieuse dans l'entendement & la réflexion.

On dit dans le même sens d'un système de législation sagement & puissamment conçu, d'un morceau d'histoire ou de morale profondément pensé & fortement écrit, *cela est beau*.

On le dit d'un chef-d'œuvre de combinaison; d'analyse; des grands résultats du calcul ou de la méditation; & on ne le dit que lorsqu'on est en état de sentir l'effort qu'il en a dû coûter. Quoi de plus simple & de moins admirable que l'alphabet aux yeux du vulgaire? Quoi de plus sec & de moins sublime aux yeux d'un écolier que la dialectique d'Aristote? Quoi de moins étonnant que la roue, le cabestan, la vis, aux yeux de l'ouvrier qui les fabrique ou du manœuvre qui s'en sert? Et quoi de plus *beau* que ces inventions de l'esprit humain, aux yeux du philosophe qui mesure le degré de force & d'intelligence qu'elles supposent dans leur inventeur?

Ici se présente naturellement la raison de ce qu'on peut voir tous les jours: que les deux classes d'hommes les plus éloignées, le peuple & les savans, sont celles qui éprouvent le plus souvent & le plus vivement l'émotion du *beau*; le peuple parce qu'il admire comme autant de prodiges les effets dont les causes & les moyens lui semblent incompréhensibles; les savans parce qu'ils sont en état d'apprécier & de sentir l'excellence & des causes & des moyens; au lieu que pour les hommes superficiellement instruits les effets ne sont pas assez surprenans, ni les causes assez profondes.

Dans l'éloquence & la poésie, la richesse & la magnificence du génie ont leur tour: l'affluence des sentimens, des images & des pensées, les grands développemens des idées qu'un esprit lumineux anime & fait éclore, la langue même, devenue plus abondante & plus féconde pour exprimer de nouveaux rapports, ou pour donner plus d'énergie ou de chaleur aux mouvemens de l'âme; tout cela, dis-je, nous étonne; & le ravissement où nous sommes n'est que le sentiment du *beau*.

Il en est de même des objets sensibles; & si dans la nature nous examinons quel est le caractère universel de la beauté, nous trouverons par-tout la *force*, la *richesse* ou l'*intelligence*; nous trouverons dans les animaux les trois caractères de beauté quelquefois réunis, & souvent partagés ou subordonnés l'un à l'autre. Dans la beauté de l'aigle, du taureau, du lion, c'est la *force* de la nature; dans la beauté du paon, c'est la *richesse*; dans la beauté de l'homme, c'est l'*intelligence* qui paroît dominer.

On fait ce que j'entends ici par l'*intelligence* de la

nature : où, pour parler plus exactement de l'auteur de la nature, je parle de ses procédés, de leur accord avec ses vues, du choix des moyens qu'elle a pris pour arriver à ses fins. Or quelle a été l'intention de la nature à l'égard de l'espece humaine ? Elle a voulu que l'homme fût propre à travailler & à combattre, à nourrir & à protéger sa timide compagne & ses foibles enfans. Tout ce qui, dans la taille & dans les traits de l'homme, annoncera l'agilité, l'adresse, la vigueur, le courage ; des membres souples & nerveux, des articulations marquées, des formes qui portent l'empreinte ou d'une résistance ferme, ou d'une action libre & prompte ; une stature dont l'élégance & la hauteur n'ait rien de frêle, dont la solidité robuste n'ait rien de lourd ni de massif ; une telle correspondance des parties l'une avec l'autre, une symmétrie, un accord, un équilibre si parfaits que le jeu mécanique en soit facile & sûr ; des traits où la fierté, l'assurance, l'audace & (pour une autre cause) la bonté, la tendresse, la sensibilité soit peinte ; des yeux où brille une ame à la fois douce & forte, une bouche qui semble disposée à sourire à la nature & à l'amour ; tout cela, dis-je, composera le caractère de la beauté mâle ; & dire d'un homme qu'il est *beau*, c'est dire que la nature, en le formant, a bien su ce qu'elle faisoit, & a bien fait ce qu'elle a voulu.

La destination de la femme a été de plaire à l'homme, de l'adoucir, de le fixer auprès d'elle & de ses enfans. Je dis de le fixer, car la fidélité est d'institution naturelle : jamais une union fortuite & passagere n'auroit perpétué l'espece : la mere allaitant son enfant ne peut vaquer dans l'état de nature, ni à se nourrir elle-même, ni à leur défense commune ; & tant que l'enfant a besoin de la mere, l'épouse a besoin de l'époux. Or l'instinct, qui dans l'homme est foible & peu durable, ne l'auroit pas seul retenu : il falloit à l'homme sauvage & vagabond d'autres liens que ceux du sang : l'amour seul a rempli le vœu de la nature ; & le remede à l'inconstance a été le charme attirant & dominant de la beauté.

Si l'on veut donc savoir quel est le caractère de la beauté de la femme, on n'a qu'à réfléchir à sa destination. La nature l'a faite pour être épouse & mere, pour le repos & le plaisir, pour adoucir les mœurs de l'homme, pour l'intéresser, l'attendrir. Tout doit donc annoncer en elle la douceur d'un aimable empire. Deux attraits puissans de l'amour sont le desir & la pudeur : le caractère de sa beauté fera donc sensible & modeste. L'homme veut attacher du prix à sa victoire ; il veut trouver dans sa compagne son amante & non son esclave ; & plus il verra de noblesse dans celle qui lui obéit, plus vivement il jouira de la gloire de commander : la beauté de la femme doit donc être mêlée de modestie & de fierté. Mais une foiblesse intéressante attache l'homme en lui faisant sentir qu'on a besoin de son appui : la beauté de la femme doit donc être craintive ; & pour la rendre plus touchante, le sentiment en sera l'ame ; il se peindra dans ses regards, il respirera sur ses levres, il attendrira tous ses traits : l'homme qui veut tout devoir au penchant jouira de ses préférences, & dans la foiblesse qui cede il ne verra que l'amour qui consent. Mais le soupçon de l'artifice détruiroit tout ; l'air de candeur, d'ingénuité, d'innocence, ces graces simples & naïves qui se font voir en se cachant, ces secrets du penchant retenus, & trahis par la tendresse du sourire, par l'éclair échappé d'un timide regard, mille nuances fugitives dans l'expression des yeux & des traits du visage, sont l'éloquence de la beauté ; dès qu'elle est froide elle est muette.

Le grand ascendant de la femme sur le cœur de

l'homme lui vient de la secrette intelligence qu'elle se ménage avec lui & en lui-même, à son insçu : ce discernement délicat, cette pénétration vive doit donc aussi se peindre dans les traits d'une belle femme, & sur-tout dans ce coup-d'œil fin qui va jusqu'aux replis du cœur démêler un soupçon de froideur, de tristesse, y ranimer la joie, y rallumer l'amour.

Enfin pour captiver le cœur qu'on a touché, & le sauver de l'inconstance, il faut le sauver de l'ennui, donner sans cesse à l'habitude les attraits de la nouveauté, & tous les jours la même aux yeux de son amant, lui sembler tous les jours nouvelle. C'est-là le prodige qu'opere cette vivacité mobile, qui donne à la beauté tant de vie & d'éclat. Docile à tous les mouvemens de l'imagination, de l'esprit & de l'ame, la beauté doit, comme un miroir, tout peindre, mais tout embellir.

Pour analyser tous les traits de ce prodige de la nature, il faudroit n'avoir que cet objet ; & il le mériteroit bien. Mais j'en ai dit assez pour faire voir que l'intelligence & la sagesse de la premiere cause ne se manifestent jamais avec plus d'éclat, qu'en formant cet objet divin.

Je fais bien qu'on peut m'opposer la variété infinie des sentimens sur la beauté humaine ; & j'avoue en effet que la vanité, l'opinion, le caprice national ou personnel ont trop influé sur les goûts, pour qu'il nous soit possible, en les analysant, de les réduire à l'unité. Laissons-là ce qui nous est propre, & pour juger plus sainement, cherchons les principes du *beau* dans ce qui nous est étranger.

Sur quelque espece d'êtres que nous jettions les yeux, nous trouverons d'abord que presque rien n'est *beau* que ce qui est grand, parce qu'à nos yeux la nature ne paroît déployer ses forces que dans ses grands phénomènes. Nous trouverons pourtant que de petits objets, dans lesquels nous appercevons une magnificence ou une industrie merveilleuse, ne laissent pas de donner l'idée d'une cause étonnamment intelligente, & prodigue de ses trésors. Ainsi, comme pour amasser les eaux d'un fleuve & les répandre, pour jeter dans les airs les rameaux d'un grand chêne, pour entasser de hautes montagnes chargées de glaces ou de forêts, pour déchaîner les vents, pour soulever les mers, il a fallu des forces étonnantes ; de même pour avoir peint de couleurs si vives, de nuances si délicates, la feuille d'une fleur, l'aile d'un papillon, il a fallu avoir à prodiguer des richesses inépuisables ; & de l'admiration que nous cause cette profusion de trésors, naît le sentiment de beauté dont nous saisit la vue d'une rose ou d'un papillon.

Nous trouverons que ceux des phénomènes de la nature auxquels l'intelligence, c'est-à-dire, l'esprit d'ordre, de convenance & de régularité, semble avoir le moins présidé, comme un volcan, une tempête, ne laissent pas d'exciter en nous le sentiment du *beau*, par cela seul qu'ils annoncent de grandes forces ; & au contraire que l'intelligence étant celle des facultés de la nature qui nous étonne le moins, peut-être à cause que l'habitude nous l'a rendue trop familière, il faut qu'elle soit très-sensible & dans un degré surprenant, pour exciter en nous le sentiment du *beau*. Ainsi, quoique l'intention, le dessein, l'industrie de la nature soient les mêmes dans un reptile & dans un roseau, que dans un lion & dans un chêne, nous disons du lion & du chêne, *cela est beau* ! mouvement que n'excite en nous ni le roseau, ni le reptile. Cela est si vrai que les mêmes objets qui semblent vils, lorsqu'on n'y apperceoit pas ce qui annonce dans leur cause une merveilleuse industrie, deviennent précieux & *beaux*, dès que ces qualités nous frappent ; ainsi, en voyant au microscope ou

l'œil ou l'aile d'une mouche, nous nous écrions, *cela est beau!*

Enfin dans la beauté par excellence, dans le spectacle de l'univers, nous trouverons réunis au suprême degré les trois objets de notre admiration, la force, la richesse & l'intelligence; & de l'idée d'une cause infiniment puissante, sage & féconde, c'est-à-dire, de Dieu, naîtra le sentiment du *beau* dans toute sa sublimité.

Le principe du *beau* naturel une fois reconnu, il est aisé de voir en quoi consiste la beauté artificielle; il est aisé de voir qu'elle tient 1°. à l'opinion que l'art nous donne de l'ouvrier & de lui-même, quand il n'est pas imitatif; 2°. à l'opinion que l'art nous donne & de lui-même & de l'artiste & de la nature son modèle, quand il s'exerce à l'imiter.

Examinons d'abord d'où résulte le sentiment du *beau* dans un art qui n'imité point; par exemple, l'architecture. L'unité, la variété, l'ordonnance, la symétrie, les proportions & l'accord des parties d'un édifice, en feront un tout régulier; mais sans la grandeur, la richesse ou l'intelligence portées à un degré qui nous étonne, cet édifice sera-t-il *beau*? Et sa simplicité produira-t-elle en nous l'admiration que nous cause la vue d'un *beau* temple ou d'un magnifique palais?

Au contraire, qu'on nous présente un édifice moins régulier, tel que le panthéon, ou le louvre; l'air de grandeur & d'opulence, un ensemble majestueux, un dessin vaste, une exécution à laquelle a dû présider une intelligence puissante, l'homme agrandi dans son ouvrage, l'art rassemblant toutes ses forces pour lutter contre la nature, & surmontant tous les obstacles qu'elle oppoisoit à ses efforts, les prodiges des mécaniques étalés à nos yeux dans la coupe des pierres, dans l'élévation des colonnes & des entablemens, dans la suspension de ces voûtes, dans l'équilibre de ces masses dont le poids nous effraie & dont la hauteur nous étonne, ce grand spectacle enfin nous frappe, nous nous écrions, *cela est beau!* La réflexion vient ensuite; elle examine les détails, elle éclaire le sentiment, mais elle ne le détruit pas. Nous convenons des défauts qu'elle observe; nous avouons que la façade du panthéon manque de symétrie, que les différens corps du louvre manquent d'ensemble & d'unité. Plus régulier, cela seroit plus *beau* sans doute. Mais qu'est-ce que cela signifie? Que notre admiration déjà excitée par la force de l'art & sa magnificence, seroit à son comble, si l'intelligence y régnoit au même degré.

Je ne dis pas qu'un édifice où les forces de l'art & ses richesses seroient prodiguées, fût *beau* s'il étoit monstrueux, ou bizarrement composé. L'intelligence y peut manquer au point que le sentiment de beauté soit détruit par l'effet choquant du désordre: car il n'en est pas ici de l'art comme de la nature. Nous supposons à celle-ci des intentions mystérieuses: accoutumés à ne pas pénétrer la profondeur de ses desseins, lors même qu'elle nous paroît aveugle ou folle, nous la supposons éclairée & sage; & pourvu que dans ses caprices & dans ses écarts elle soit riche & forte, nous la trouverons belle; au lieu qu'en interrogeant l'art, nous lui demanderons pourquoi, à quel usage il a prodigué ses richesses, ou épuisé ses efforts? Mais en cela même, nous sommes peu sévères; & pourvu qu'à l'impression de grandeur se joigne l'apparence de l'ordre, c'en est assez: la force & la richesse sont du côté de l'art les premières sources du *beau*.

Du reste, il ne faut pas confondre l'idée de force avec celle d'effort: rien au monde n'est plus contraire. Moins il paroît d'effort, plus on croit voir de force; & c'est pourquoi la légèreté, la grace, l'élégance, l'air de facilité, d'aisance dans les grandes choses, sont autant de traits de beauté.

Il ne faut pas non plus confondre une vaine ostentation avec une sage magnificence: celle-ci donne à chaque chose la richesse qui lui convient; celle-là s'empresse à montrer tout le peu qu'elle a de richesses, sans discernement ni réserve, & dans sa prodigalité décele son épuisement.

Ces colifichets dont l'architecture gothique est chargée, ressemblent aux coliers & aux bracelets qu'un mauvais peintre avoit mis aux Graces. Ce n'est point-là de la richesse, c'est de l'indigente vanité. Ce qui est riche en architecture, c'est le mélange harmonieux des formes, des faillies & des contours; c'est une symétrie en grand, mêlée de variété; c'est cette belle touffe d'acanthé qui entoure le vase de Callimaque; c'est une frise où rampent une vigne abondante, ou qu'embrasse un faisceau de chêne ou de laurier. Ainsi l'air de simplicité & d'économie ajoute à l'idée de force & de richesse, parce qu'il en exclut l'idée d'effort & d'épuisement. Il donne encore aux ouvrages de l'art, comme aux effets de la nature, le caractère d'intelligence. Un amas d'ornemens confus ne peut avoir de raison apparente; une variété bizarre, & sans rapport ni symétrie, comme dans l'Arabesque ou dans le goût Chinois, n'annonce aucun dessein.

L'intention d'un ouvrage, pour être sentie, doit être simple; & indépendamment de l'harmonie qui plaît aux yeux comme à l'oreille, sans qu'on en sache la raison, une discordance sensible entre les parties d'un édifice, annoncent dans l'artiste du délire & non du génie. Ce que nous admirons dans un beau dessein, c'est cette imagination réglée & féconde, qui conçoit un ensemble vaste, & le réduit à l'unité.

On voit par-là rentrer dans l'idée du *beau*, celle de régularité, d'ordre, de symétrie, d'unité, de variété, de proportion, de rapports, de convenance, d'harmonie; mais on voit aussi qu'elles ne sont relatives qu'à l'intelligence, qui n'est pas la seule, ni la première cause de l'admiration que le *beau* nous fait éprouver.

Ce que j'ai dit de l'architecture, doit s'appliquer à l'éloquence, à la musique, à tous les arts qui déploient de grandes forces & de prodigieux moyens. Qu'un orateur, par la puissance de la parole, bouleverse tous les esprits, remplisse tous les cœurs de la passion qui l'anime, entraîne tout un peuple, l'irrite, le soulève, l'arme & le désarme à son gré; voilà dans le génie & dans l'art, une force qui nous étonne, une industrie qui nous confond. Qu'un musicien, par le charme des sons, produise des effets semblables; l'empire que son art lui donne sur nos sens nous paroît tenir du prodige; & delà cette admiration dont les Grecs étoient transportés aux chants d'Epiménide ou de Tyrtée, & que les beautés de leur art nous font éprouver quelquefois.

Si au contraire l'impression est trop foible, quoique très-agréable, pour exciter en nous ce ravissement, ce transport, comme il arrive dans les morceaux d'un genre tempéré; nous donnons des éloges au talent de l'artiste, & au doux prestige de l'art; mais ces éloges ne sont pas le cri d'admiration qu'excite en nous un trait sublime, un coup de force & de génie.

Passons aux arts d'imitation: ceux-ci ont deux grandes idées à donner, au lieu d'une, celle de la nature imitée, & celle du génie imitateur.

En sculpture, l'Apollon, l'Hercule, l'Antinoüs; le Gladiateur, la Vénus, la Diane antique; en peinture les tableaux de Raphaël, du Corrége & du Guide, réunissent les deux beautés. Il en est de même en poésie, quand la nature du côté du modèle, & l'imitation du côté de l'art, portent le caractère de force, de richesse ou d'intelligence au

plus haut degré. On dit à la fois, du modele & de l'imitation, *cela est beau!* & l'étonnement se partage entre les prodiges de l'art & les prodiges de la nature.

On doit se rappeler ce que nous avons dit du *beau moral*; la force en fait le caractère. Ainsi le crime même tient du *beau* dans la nature, lorsqu'il suppose dans l'ame une vigueur, un courage, une audace, une constance, une profondeur, une élévation qui nous frappe d'étonnement & de terreur. C'est ainsi que le rôle de Cleopâtre, dans Rodogune, & celui de Mahomet, sont *beaux*, considérés dans la nature, abstraction faite du génie du peintre, & de la beauté du pinceau.

Une idée inséparable de celle du *beau moral* & physique, est celle de la liberté, parce que le premier usage que la nature fait de ses forces, est de se rendre libre. Tout ce qui sent l'esclavage même dans les choses inanimées, a je ne fais quoi de triste & de rampant qui l'obscurcit & le dégrade. La mode, l'opinion, l'habitude, ont beau vouloir altérer en nous ce sentiment inné, ce goût dominant de l'indépendance; la nature à nos yeux n'a toute sa grandeur, toute sa majesté, qu'autant qu'elle est libre, ou qu'elle semble l'être. Recueillez les voix sur la comparaison d'un parc magnifique, & d'une belle forêt; l'un est la prison du luxe, de la mollesse & de l'ennui; l'autre est l'asyle de la méditation vagabonde, de la haute contemplation & du sublime enthousiasme. En voyant les eaux captives baigner fervilement les marbres de Versailles, & les eaux bondissantes de Vaucluse se précipiter à travers les rochers, on dit également, *cela est beau!* Mais on le dit des efforts de l'art, & on le sent des jeux de la nature: aussi l'art qui l'assujettit, fait-il l'impossible pour nous cacher les entraves qu'il lui donne, & dans la nature livrée à elle-même, le peintre & le poète se gardent bien d'imiter les accidens où l'on peut soupçonner quelques traces de servitude.

L'excellence de l'art, dans le moral, comme dans le physique, est de surpasser la nature, de mettre plus d'intelligence dans l'ordonnance de ses tableaux, plus de richesse dans les détails, plus de grandeur dans le dessin, plus d'énergie dans l'expression, plus de force dans les effets; enfin, plus de beauté dans la fiction qu'il n'y en eut jamais dans la réalité. Le plus beau phénomène de la nature, c'est le combat des passions, parce qu'il développe les grands ressorts de l'ame, & qu'elle-même ne reconnoît toutes ses forces, que dans ces violens orages qui s'élèvent au fond du cœur. Aussi la poésie en a-t-elle tiré ses peintures les plus sublimes: on voit même que pour ajouter à la beauté physique, elle a tout animé, tout passionné dans ses tableaux; & c'est à quoi le merveilleux a grandement contribué.

Voyez combien les accidens les plus terribles de la nature, les tempêtes, les volcans, la foudre, sont plus formidables encore dans les fictions des poètes. Voyez la terreur que porte aux enfers un coup du trident de Neptune, l'effroi qu'inspire aux vents, déchaînés par Eole, la menace du dieu des mers, le trouble que Tiphée, en soulevant l'Etna, vient de répandre chez les morts, & l'effroi qu'inspire la foudre dans la main redoutable de Jupiter tonnant du haut des cieux.

Quand le génie, au lieu d'agrandir la nature, l'enrichit de nouveaux détails, ces traits choisis & variés, ces couleurs si brillantes & si bien assorties, ces tableaux frappans & divers, font voir en un moment, & comme en un seul point, tant d'activité, d'abondance, de force & de fécondité dans la cause qui les produit, que la magnificence de ce grand spectacle nous jette dans l'étonnement; mais l'admiration se partage inégalement entre le peintre &

le modele, selon que l'impression du *beau* se réfléchit plus ou moins sur l'artiste ou sur son objet, & que le travail nous semble plus ou moins au-dessus, ou au-dessous de la matiere.

En imitant la belle nature, souvent l'art ne peut l'égaliser; mais de la beauté du modele & du mérite encore prodigieux d'en avoir approché, résulte en nous le sentiment du *beau*. Ainsi, lorsque le pinceau de Claude Lorrain ou de Vernet a dérobé au soleil sa lumière, qu'il a peint le vague de l'air, ou la fluidité de l'eau; lorsque dans un tableau de Van Huysum, nous croyons voir sur le duvet des fleurs, rouler des perles de rosée, que l'ambre du raisin, l'incarnat de la rose y brille presque en sa fraîcheur, nous jouissons avec délices, & de la beauté de l'objet, & du prestige de l'imitation.

La vérité de l'expression, quand elle est vive; & qu'on suppose une grande difficulté à l'avoir fautive, fait dire encore de l'imitation, qu'elle est belle, quoique le modele ne soit pas *beau*. Mais si l'objet nous semble, ou trop facile à peindre, ou indigne d'être imité, le mépris, le dégoût s'en mêlent; le succès même du talent prodigué ne nous touche point; & tandis que le pinceau minutieux de Gérard Dow nous fait compter les poils d'un lievre, sans nous causer aucune émotion, le crayon de Raphaël en indiquant d'un trait une belle attitude, un grand caractère de tête, nous jette dans le ravissement.

Il en est de la poésie comme de la peinture: quel effet se promet un pénible écrivain, qui pâtit à copier fidèlement une nature aussi froide que lui? Mais que le modele soit digne des efforts de l'art, & que ces efforts soient heureux; les deux beautés se réunissent, & l'admiration est au comble. L'ouvrage même peut être *beau*, sans que l'objet le soit, si l'intention est grande & le but important: c'est ce qui élève la comédie au rang des plus beaux poèmes; & ce qui mérite à l'apologue ce sentiment d'admiration que le *beau* seul obtient de nous.

Que Molière veuille arracher le masque à l'hypocrisie; qu'il veuille lancer sur le théâtre un censeur âpre & rigoureux des vices crians de son siècle; que la Fontaine, sous l'appât d'une poésie attrayante, veuille faire goûter aux hommes la sagesse & la vérité, & que l'un & l'autre ait choisi dans la nature les plus ingénieux moyens de produire ces grands effets, tout occupés du prodige de l'art, & du mérite de l'artiste, nous nous écrivons, *cela est beau*; & notre admiration se mesure aux difficultés que l'artiste a dû vaincre, & à la force de génie qu'il a fallu pour les surmonter.

Delà vient que dans un poème, des vers où l'énergie, la précision, l'élégance, le coloris & l'harmonie se réunissent sans effort, sont une beauté de plus, & une beauté d'autant plus frappante, qu'on sent mieux l'extrême difficulté de captiver ainsi la langue, & de la plier à son gré.

Delà vient aussi que si l'art veut s'aider de moyens naturels pour faire son illusion, & pour produire ses effets, il retranche de ses beautés, de son mérite & de sa gloire. Qu'un décorateur emploie réellement de l'eau pour imiter une cascade, l'art n'est plus rien, je vois la nature en petit, & chétivement présentée. Mais qu'avec un pinceau, ou les plis d'une gaze, on me représente la chute des eaux de Tivoli, ou les cataractes du Nil, la distance prodigieuse du moyen à l'effet m'étonne & me transporte de plaisir.

Il en est de même de l'éloquence: il y a de l'adresse, sans doute, à présenter à ses juges les enfans d'un homme accusé, pour lequel on demande grace, ou à dévoiler à leurs yeux, les charmes d'une belle

belle femme qu'ils alloient condamner, & qu'on veut faire absoudre. Mais cet art est celui d'un adroit corrupteur, ou d'un sollicitateur habile; ce n'est point l'art d'un orateur. Les dernières paroles de César, répétées au peuple Romain, sont un trait d'éloquence de la plus rare beauté; sa robe ensanglantée, déployée sur la tribune, n'est rien qu'un heureux artifice. A ne comparer que les effets, un charlatan l'emportera sur l'orateur le plus éloquent; mais le premier emploie des moyens matériels, & c'est par les sens qu'il nous frappe; le second n'emploie que la puissance du sentiment & de la raison, c'est l'ame & l'esprit qu'il entraîne; & si on ne dit jamais du charlatan, qu'il fait de belles choses, quoiqu'il opere de grands effets, c'est que ses moyens trop faciles, n'annoncent, du côté de l'art & du génie, aucun des caractères qui distinguent le beau, tandis que les moyens de l'orateur, réduits au charme de la parole, annoncent la force & le pouvoir d'une ame qui maîtrise toutes les ames par l'ascendant de la pensée, ascendant merveilleux, & l'un des phénomènes les plus frappants de la nature.

Le pathétique, ou l'expression de la souffrance, n'est pas une belle chose dans son modèle. La douleur d'Hécube, les frayeurs de Merope, les tourmens de Philoctète, le malheur d'Œaïpe ou d'Orreste n'ont rien de beau dans la réalité, & c'est peut-être ce qu'il y a de plus beau dans l'imitation: beauté d'effet, prodige de l'art, de se pénétrer avec tant de force des sentimens d'un malheureux, qu'en l'exposant aux yeux de l'imagination, on produise le même effet que s'il étoit présent lui-même, & que par la force de l'illusion, on émeuve les cœurs, on arrache des larmes, on remplisse tous les esprits de compassion ou de terreur.

Ainsi, soit dans la nature, soit dans les arts, soit dans les effets qui résultent de l'alliance & de l'accord de l'art avec la nature, rien n'est beau que ce qui annonce, dans un degré qui nous étonne, la force, la richesse ou l'intelligence, de l'une ou l'autre de ces deux causes, ou de toutes deux à la fois.

On peut dire qu'il y a du vague dans les caractères que nous donnons au beau. Mais il y a aussi du vague dans l'opinion qu'on y attache: l'idée en est souvent factice, & le sentiment relatif à l'habitude & au préjugé. Par exemple, la même couleur qui est riche & belle aux yeux d'une classe d'hommes, n'est pas telle aux yeux d'une autre classe, par la seule raison que la teinture en est commune & de vil prix. Pourquoi ne dit-on pas du lever du soleil ou de son coucher, qu'il est beau, quand le ciel est pur & serein? Et pourquoi le dit-on lorsque, sur l'horizon, il se rencontre des nuages sur lesquels il semble répandre la pourpre & l'or? C'est que l'or & la pourpre sont dans nos mains des choses précieuses; qu'à leur richesse, nous avons attaché le sentiment du beau par excellence; & qu'en les voyant briller d'un éclat merveilleux sur les nuages que le soleil colore, nous les comparons à ce que l'industrie, le luxe & la magnificence offrent de plus riche à nos yeux. A des idées invariables, il faut des caractères fixes; mais à des idées changeantes, il faut des caractères susceptibles, comme elles, des variations de la mode & des caprices de l'opinion. (Article de M. MARMONTEL.)

BEAUGÉ, (Géogr.) Il a deux petites villes de ce nom, en Anjou: l'une dite *Beaugé-le-vieux*, & l'autre *Baugé sur le Coesnon*. (+)

BEAUGCENCY, (Géogr.) jolie ville de France dans l'Orléanois, sur la Loire, avec titre de comté. C'est le siège d'une élection, d'une prévôté royale, d'un bailliage, d'une châtellenie dépendante d'Orléans, d'un bureau des forêts, d'un magasin des

fels, & d'une capitainerie des chasses. Cette ville est ancienne; il y eut dans ses murs une assemblée d'évêques l'an 1104, à l'occasion des foudres papales lancées contre le roi Philippe I; & une autre l'an 1157, à l'occasion du schisme d'Alexandre III, contre Victor IV. (+)

BEAUME, (Géogr.) bailliage de France, dans le comté de Bourgogne, & dans le ressort du grand bailliage d'Amont ou de Gray: *Beaume les-Nonnes*, qui en est le chef-lieu, est une petite ville située sur le Doux, ruinée par les guerres du siècle passé, mais où l'on trouve encore une église paroissiale & deux couvens. (D. G.)

§ BEAUNE, (Géogr.) en latin *Belna*, ville ancienne, chef-lieu d'un canton appelé *pagus Belnifus* dans le VIII. siècle, est remarquable par une chartreuse fondée au commencement du XIII. siècle par Eudes duc Bourgogne, par une collégiale distinguée, la plus ancienne du diocèse d'Autun, & par un célèbre hôpital, ouvrage du chancelier Nicolas Rolin.

On fait le mot de Louis XI, à ceux qui préconisoient les bienfaits de Rolin: « il étoit bien juste que celui qui, par ses exactions, a fait tant de pauvres, bâtit une vaste maison pour les loger ».

Ce bon mot du roi a servi de matière à cette épigramme du pere Vavasseur, natif de Purai en Charolois:

*Has Matho mendicis fecit justissimus ædes;
Hos & mendicos fecerat ante Matho.*

Mais *Beaune* doit sur-tout sa renommée à ses excellens vins, si justement estimés dans l'Europe.

Petrarque attribue au bon vin de *Beaune*, dont le duc Philippe le Hardi avoit regalé la cour du pape en 1395, l'obstination des cardinaux à ne pas retourner d'Avignon à Rome; « c'est, dit-il, qu'en Italie il n'y a point de vin de *Beaune*, & qu'ils ne croient pas pouvoir mener une vie heureuse sans cette liqueur qu'ils regardent comme un cinquième élément ».

Beatam sine Belna vitam agi posse diffidunt. Petr. op. pag. 800.

C'est ce qu'il écrivoit très-sérieusement sur la fin de ses jours au pape Urbain V, pour l'exhorter à venir siéger à Rome.

Le duc Jean envoya quinze queues de ce vin aux peres du concile de Constance en 1416: il ne coûtoit alors que 15 l. la queue, elle coûte maintenant 300 l. 400 liv. suivant les années.

Les *grands-jours*, *appeaux* ou *parlement* des ducs de la première & seconde race, se tenoient à *Beaune*, jusqu'à l'établissement de celui de Dijon, fait par Louis XI, en 1477.

Beaune est à 7 lieues de Dijon (& non 10 comme le marquent Vosgien & la Martinière), 8 d'Autun, 6 de Châlons.

M. l'abbé Gandelot, sçavant de Nolai, a publié en 1772, un volume in-4°. sur l'*Histoire de Baune*; il y a beaucoup de recherches, mais un peu diffusées & assez bien écrites. (C.)

BEAUPREAU, (Géogr.) petite ville de France, dans l'Anjou, sur l'Ure, avec titre de duché-pairie, porté par la maison de Villeroi. Elle a deux églises de paroisse & une collégiale, elle est à sept lieues sud-ouest d'Angers. (D. G.)

§ BEAUVAIS, *Bellovacum*, *Cæsaro-magus*, (Géogr.) ville capitale du Beauvoisis, à 16 lieues de Paris: la cathédrale, sous le nom de S. Pierre, a un chœur remarquable. Il fut commencé en 1391. S. Lucien, martyr au troisième siècle, est regardé comme l'apôtre du pays: il y a eu quatre-vingt-onze prélats. Cet évêché a le titre de comté-pairie;

l'évêque, en cette qualité, porta, en 1179, le manteau royal au sacre de Philippe-Auguste.

Les Anglois assiégèrent cette ville inutilement en 1443, aussi bien que Charles duc de Bourgogne, en 1472.

L'hôpital général a été fondé des libéralités de M. Choard de Butenval, en 1658.

On y fabrique des tapisseries & sur-tout des draps & des toiles appellées *demi-hollande*, dont il se fait un grand commerce.

Plusieurs hommes illustres par leur naissance, leur mérite & leur faveur, sont nés à *Beauvais*, tels que Jean & Philippe de Villiers l'Isle-Adam, Claude de la Sangle & Vignacourt, quatre grands-maîtres de Malthe. Godefroy Herman, Jean-Foi Vaillant, savans antiquaires; Antoine Loisel; Adrien Baillet étoit de Neuville en Hez, dans le diocèse de *Beauvais*. (C.)

* § BEAWDELAY, (Géogr.) ville d'Angleterre, dans la province de Worcester; & BEWDLEY, ville d'Angleterre, dans la province de Worcester, sont la même ville. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BEBISATIO, (Musique.) mot bizarre forgé pour indiquer l'invention d'un certain Daniel Hisler, qui vouloit qu'au lieu de dire *la, si, ut, re, mi, fa, sol* en solfiant, on dit *la be ce de mi fe ge*; & au lieu de *si, ut, re, mi, fa, sol*, on dit *bi, ci, di, mi, ti, gi*. (F. D. C.)

* § BEBRIACUM, (Géogr.) ville voisine de *Cremona*.... Les uns prétendent que c'est notre *Bina*, d'autres veulent que ce soit *Canetto*. 1°. Riccioli écrit *Labina*, & non pas *Bina*. 2°. *Bebriac* ou *Bedriac* ne peut être *Canetto*, puisque ce bourg est à la gauche de l'Oglio, & que *Bedriac* étoit à la droite. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BÉBRYCES, (Géogr.) peuples qui, à ce que les Grecs prétendent, sont les plus anciens habitans de la Bithynie. Ils avoient déjà fixé leur demeure, lorsque les Argonautes s'embarquerent pour la Colchide. Etienne de Byfance rapporte l'origine des *bébryces* à un certain *Bébryx*, dont aucun autre que lui ne fait mention. Mais, si l'on en croit Eustache, c'est de *Bébricé*, fille de *Danaüs*, que ces peuples ont emprunté leur nom. Il assure que, malgré les ordres de son pere, elle conserva la vie à celui des enfans d'*Egyptus* qu'on lui avoit donné en mariage. Dans la crainte que *Danaüs* ne le sacrifât à son ressentiment, elle alla chercher un asyle dans les cantons de l'Asie, que possédoient alors des peuples barbares. (+)

BÉBRYCES, (Géogr.) D'anciens auteurs parlent d'un peuple de ce nom, qui occupoit une partie de la Gaule Narbonnoise. *Silius Italicus* est le premier qui parle de cette contrée sous le nom de *Bébryces*; & *Tzelzès*, qui a recueilli des scholies sur *Lycophrom*, en rapporte une qui fait mention de ces *Bébryces* Gaulois. Etienne de Byfance & Eustache, dans leurs *Commentaires sur Denys le géographe*, s'expriment dans les mêmes termes. *Narbonne* étoit la capitale de leur état, selon *Festus Avienus*.

Gensque Bébrycus prius

Loca hæc tenebat; atque Narbo civitas

Erat ferocia maximum regni caput.

Ce peuple avoit même donné son nom à la mer qui baignoit cette côte. Nous ignorons si cette nation n'étoit pas un essain des *Bébryces* d'Asie. (+)

BEBZ, (Géogr.) ville considérable de Pologne, dans la Russie propre, & capitale d'un palatinat du même nom. (+)

* § BECHE, (Géogr.) riviere de Hongrie, qui se jette dans le Danube, près de *Belgrade*. MM. *Corneille* & de la *Martiniere* ne connoissent point de riviere de ce nom, mais un petit bourg placé à peu près où

l'on place cette riviere. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

* § BEDESE ou ROMO, (Géogr.) riviere d'Italie..... arrose *Forli*. 1°. lisez *Ronco* & non pas *Romo*. 2°. Cette riviere n'arrose point *Forli*, car elle n'y passe point. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BEDON DE BISCAYE, (Luth.) On appelle, ou du moins on appelloit autrefois ainsi le tambour de basque, ou tambourin. Voyez *TAMBOUR*. *Dict. raisonné des Sciences*, &c. Le grand Vocabulaire François dit que ce mot signifioit anciennement *Tambour*. (F. D. C.)

BEDOUSI, f. m. (Hist. nat. Botanique.) nom Brame d'un arbrisseau toujours verd du Malabar assez bien gravé, quoique sans détails, par *Van-Rheede* dans son *Hortus Malabaricus*, volume V, page 99, planche L, sous le nom *Malabare tsjerou kanneli*. Les Portugais l'appellent *fruta cauri do mato*, & les Hollandois *wilde-dwerg-appelen*.

C'est un arbrisseau de huit pieds de hauteur, à racine rougeâtre, sur laquelle s'éleve une tige cylindrique de deux pouces de diametre couverte du bas en haut de branches alternes cylindriques peu serrées, assez longues, à bois blanc & écorce brune, disposées circulairement, ouvertes sous un angle de 45 degrés, ce qui lui donne la forme d'un buisson conique une fois plus long que large.

Les feuilles sont alternes disposées circulairement, fort ferrées, au nombre de huit à douze sur toute la longueur de chaque branche, elliptiques, peu pointues, longues d'un à trois pouces, une fois moins larges, épaisses, entières, lisses, luisantes, verd-moyen, relevées en-dessous d'une nervure longitudinale ramifiée en huit à dix paires de côtes alternes, & portées sur un pedicule cylindrique fort court, ouvertes d'abord sous un angle de 20 degrés avant la fleuraison, de 45 degrés après la fleuraison, horizontalement vers la premiere maturité, enfin pendantes de 45 degrés après la derniere maturité des fruits.

De l'aisselle de chaque feuille sortent trois à cinq fleurs hermaphrodites, ouvertes en étoile de trois lignes de diametre, & portées sur un peduncule une fois plus court. Chaque fleur est placée autour de l'ovaire, & consiste en un calice verd régulier de six feuilles égales, elliptiques, obtuses, une fois plus longues que larges qui accompagnent l'ovaire jusqu'à sa maturité, en une corolle à six pétales blancs, elliptiques, une fois plus longs que larges, & en 12 à 15 étamines une fois plus courtes, blanches, à antheres jaunes, contiguës à l'ovaire qui est ovoïde fort petit, terminé par un style blanc, cylindrique, à stigmate simple, velu, tronqué.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule ovoïde longue de huit lignes, de moitié moins large, arrondie à son sommet, pointue en bas, marquée de trois sillons longitudinaux profonds, verte d'abord, ensuite blanchâtre, à peau membraneuse très-mince, recouvrant une chair tendre succulente à une loge qui renferme trois graines dures sphériques.

Culture. Le *bedoussi* croît en divers endroits de la côte du Malabar, sur-tout à *Aroe*, *Bardet* & *Bay-pin*.

Il est toujours couvert de feuilles, de fleurs & de fruits.

Qualités. Ses fleurs n'ont point d'odeur; mais ses autres parties, racines, feuilles & fruits ont une odeur & une faveur aromatiques.

Usages. On n'en fait aucun usage.

Remarque. *Van-Rheede* dit que cet arbrisseau est une espece du *poutsja* des Malabares, dont il donne la figure sous le nom de *belutta kanneli*, pl. XX, du vol. V de son *Hortus Malabaricus*; mais il se trompe beaucoup. Le *poutsja* a la fleur sans corolle posée sur le fruit, qui ne contient qu'un seul osselet, & vient

dans la famille des *eleagnus*, comme on le verra à son article, au lieu que le *bedoufi* doit faire un genre particulier, voisin de l'anaringa dans la famille des cistes. (M. ADANSON.)

BEDRIEGER, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson d'Amboine très-bien dessiné, aux nageoires ventrales près qui lui manquent, & enluminé sous ce nom & sous celui de *trompeur*, par Coyett, au n^o. 13 de la seconde partie de son recueil de poissons d'Amboine. Ruyfch a copié cette figure, planche II, n^o. 6 & 7 de sa *Collection nouvelle* des poissons d'Amboine, sous les noms de *groot bedrieger* & *magnus impostor*, en y ajoutant les nageoires ventrales.

Ce nom lui vient d'une espèce de groin en forme de filet ou de poche qui est cachée pour l'ordinaire dans son gosier, & qu'il alonge ou retire avec une grande facilité. Son corps est assez court, très-comprimé par les côtés, pointu aux deux extrémités, une fois & demie plus long que profond, couvert d'écaillés de moyenne grandeur; sa tête courte, triangulaire, pointue. Il a sept nageoires, dont deux ventrales pointues assez longues, deux pectorales médiocres triangulaires, une dorsale fort longue à rayons un peu plus hauts devant que derrière, une anale plus longue que profonde, & une à la queue qui est quarrée & tronquée à son extrémité.

La couleur de son corps est un rouge incarnat. Il est marqué d'un cercle bleu à l'origine de la queue, & de deux taches bleues de chaque côté de l'origine des nageoires pectorales. Le dessous de la tête est jaune. Ses nageoires sont jaunes à rayons rouges dans les pectorales, les ventrales & celles de la queue. La nageoire dorsale a le rayon antérieur épineux bleu, & les autres noirs, & deux bandes longitudinales, dont une rouge au-dessous & l'autre bleue; outre cela elle est bordée de rouge. La nageoire de l'anus a tous ses rayons noirs & deux raies bleues, dont une borde son origine, l'autre son extrémité, & est accolée d'une raie rouge. La prunelle de ses yeux est blanche, entourée d'un iris bleu avec un croissant jaune par derrière.

Mœurs. Le *bedrieger* vit dans les eaux claires autour des rochers des îles d'Amboine. Il se tient au fond, comme s'il dormoit, pour tromper & surprendre les autres poissons. Lorsqu'il voit les petits poissons rassemblés, il lance aussi-tôt comme un coup de filet le groin qui étoit caché dans sa gueule & qui s'avance d'un pouce & demi au-devant du bout du museau, & de près de trois pouces de l'origine de sa tête, puis il le retire en amenant au fond de son gosier les poissons qu'il a pris; il en attrape ainsi à chaque coup dix à douze fort petits & proportionnés à l'ouverture de sa bouche qui n'a guère plus de quatre à cinq lignes de diamètre. Les poissons qui en ont vu attraper ainsi plusieurs se méfiant du *bedrieger* ne fréquentent plus de quelque tems l'endroit où il a fait capture, de sorte qu'il est obligé de se retirer promptement & d'aller se cacher dans un autre endroit pour recommencer sa pêche qui est fort divertissante à voir. Il est très-vorace.

Usages. Les Indiens le mangent, & font de sa chair des mets délicieux.

Deuxieme espece. LE TROMPEUR.

Coyett a donné, au n^o. 81 de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*, la figure enluminée d'une seconde espèce de *bedrieger*, sous le nom de *trompeur de la rique*, qui diffère de la première espèce en ce que son corps est un peu plus court, seulement une fois plus long que profond, & couvert de grandes écaillés. Il diffère aussi par sa couleur. Son corps est rouge, mêlé d'un peu de jaune sur les côtés & sous le ventre, ayant une tache bleue à l'origine de chaque nageoire pectorale.

Tome I.

Ses nageoires sont jaunes avec des rayons rouges. La nageoire dorsale a cinq lignes longitudinales dont l'inférieure verte écaillée, comme étant le prolongement du dos, la seconde rouge, la quatrième au-dessus est jaune entre deux bleues, la nageoire de l'anus est bordée de bleu. La queue à son origine a un anneau noir & un anneau bleu. La prunelle des yeux est noire entourée d'un iris jaune.

Troisième espece. LE FILOU.

Le poisson que Coyett appelle ainsi & du nom impropre de *passer*, & dont il donne deux figures enluminées aux n^{os}. 209 & 210 de la première partie de sa *Collection des poissons d'Amboine*, ne paroît différer du précédent que comme variété, & peut-être seulement comme variété de sexe; dans ce cas, celui-ci seroit le mâle, ayant le ventre un peu moins renflé, moins plein.

Néanmoins il a des couleurs si différentes, qu'on pourroit le croire d'une autre espèce. Son corps est brun ou châtain brun. Ses nageoires ventrales & l'anale châtain-clair. Les pectorales sont jaunes ainsi que les bords de sa bouche. Les rayons de la queue sont alternativement jaunes & rouge-brun. La nageoire dorsale a une ligne longitudinale jaune entre deux vertes. Les yeux sont colorés comme dans le *trompeur*.

Remarque. Par les divers caractères du *bedrieger*, on jugera facilement que ce poisson doit faire un genre particulier dans la famille des *scares* dont la queue est tronquée, & qui n'ont que sept nageoires en tout, dont une sur le dos, & deux ventrales placées directement sous les deux pectorales. (M. ADANSON.)

* BEDYS, (*Géogr.*) ville peu éloignée de la Bisaltie, & peut-être même comprise dans cette province. C'est ce que l'on infère du récit de Diodore de Sicile, qui dit que Crateras, un des commandans de l'armée de Cassandre, ayant ruiné la Bisaltie, s'étoit retiré à *Bedys*.

§ BEENEL, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom Malabare d'un arbrisseau, assez bien gravé, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume V, planche IV, page 7. Les Brames l'appellent *mana*, les Portugais *catufa*, & les Hollandois *pape-koppen*.

Cet arbrisseau s'éleve à la hauteur de douze pieds environ. Sa tige est menue, haute de cinq à six pieds, & couronnée par un cime sphéroïde, composée de branches opposées en croix & comme alternes, assez ferrées, médiocrement longues, cylindriques, disposées circulairement, menues, de deux à trois lignes de diamètre, ouvertes sous un angle de 45 degrés, & couvertes d'une écorce d'abord verte ensuite cendrée, à bois blanc très-dur, & cependant plein d'une moëlle tendre & blanchâtre. L'écorce & le bois du tronc ressemblent assez à l'écorce & au bois des vieilles branches.

Sa racine a le bois blanc & l'écorce rougeâtre.

Ses feuilles sont opposées en croix & comme alternes, assez ferrées au nombre de quatre à six paires sur chaque branche, ouvertes d'abord sous un angle de 45 degrés, ensuite horizontalement, enfin pendantes sous un angle de 45 degrés, elliptiques, médiocrement pointues aux deux extrémités, longues de trois à six pouces, une fois & demie à deux fois moins larges, entières, épaisses, lisses, luisantes, verd-noires dessus, plus claires dessous, relevées d'une nervure longitudinale ramifiée en six à neuf paires de côtes alternes peu sensibles, & portées sur un pédicule cylindrique médiocrement long.

De l'aisselle des feuilles supérieures sortent des panicules opposées en croix, courtes, en forme de corymbes, composées chacune de trois à quatre

OOOO ij

paires de branches ramifiées chacune en deux à trois paires de branches subalternes qui portent chacune une fleur blanche, ouverte horizontalement en étoile de quatre à cinq lignes de diamètre, sur un péduncule cylindrique de même longueur.

Chaque fleur est hermaphrodite polypétale complète, posée au dessous des étamines & de l'ovaire. Elle consiste en un calice à quatre feuilles elliptiques, pointues, roides, deux fois plus longues que larges, concaves & blanches en-dessus, convexes & vertes en-dessous, persistentes; en une corolle à quatre pétales blancs de même forme, d'un tiers plus longs, caducs; & en huit étamines blanches un peu plus longues que la corolle, à filets menus & à antheres ovoïdes assez grosses. Le calice & la corolle sont contigus l'un à l'autre; mais les étamines paroissent partir du sommet d'un petit disque jaune, du centre duquel s'éleve l'ovaire qui est conique, verd, petit, une fois plus long que large, terminé par un style fort court.

L'ovaire, en mûrissant, devient une baie ou une écorce charnue, verte, sphéroïde, de cinq lignes de diamètre, à quatre angles obtus, enveloppant un osselet de même forme, à quatre loges, contenant chacune une graine en pepin ovoïde blanchâtre.

Culture. Le *beenel* croît sur les montagnes sablonneuses du Malabar, sur-tout à Baypin. Il est toujours verd; il fleurit & fructifie une fois tous les ans.

Qualités. Toutes les parties ont une odeur & une saveur aromatiques. Son bois seul est insipide & inodote. Ses fleurs répandent une odeur aromatique.

Usages. L'huile de sésame, dans laquelle on a fait bouillir la racine du *beenel*, fournit une espece de baume qui s'emploie en liniment dans les migraines & les douleurs invétérées des membres.

Remarques. Le *beenel* ayant les étamines & l'ovaire posés sur un disque à une petite distance de la corolle & des étamines, doit donc naturellement être placé dans la famille des tilleuls à la seconde section assez près de l'érable, *acer*, & du marronnier d'inde, *hippocastanum*. Voyez nos *Familles des plantes*, pag. 383. (M. ADANSON.)

BEERA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de fouchet, *cyperus*, du Malabar, assez bien gravée, quoique sans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume XII, page 109, planche LVIII, sous le nom de *beera kaida*, que Jean Commelin écrit par corruption *beera kuida*.

C'est une plante vivace, qui se perpétue par ses bourgeons qui sont sphériques de deux à trois lignes de diamètre, rassemblés autour de sa racine, laquelle est composée d'un faisceau de fibres rouffes, ondées, longues de deux pouces sur une ligne à une ligne & demie de diamètre. La tige qui en sort est simple, droite, haute de quatre à cinq pieds, cylindrique en-bas où elle forme une espece de bulbe de huit à douze lignes de diamètre, triangulaire en-haut, & couverte jusqu'à neuf pouces près de son extrémité supérieure de huit à dix feuilles lâches, triangulaires, longues d'un pied ou environ, larges de douze à quinze lignes, tendres, lisses, verd-clair, relevées de trois côtes ou nervures longitudinales, triangulaires, aiguës, dont une saillante en-dessous & deux saillantes en-dessus où elles sont creusées en gouttière, relevées en-bas sous un angle de 20 degrés, arquées par leur extrémité supérieure qui est pendante, & formant à leur origine une gaine fort longue qui embrasse étroitement la tige.

Le sommet de cette tige est terminé par un panicule en corymbe hémisphérique, composé de sept à huit branches alternes, étagées sur une longueur de deux à trois pouces de tige, sortantes de l'aisselle d'autant de feuilles triangulaires, sessiles, sans gaine,

dont les inférieures qui sont les plus grandes, ont six à huit pouces de longueur sur quatre à cinq lignes de largeur, & pendent verticalement en-bas. Chaque branche du panicule est cylindrique, longue de deux pouces & demi à trois pouces, écartée sous un angle de 45 degrés. Elle porte dans sa moitié supérieure sept à huit branches, subdivisées chacune en trois têtes sphéroïdes de trois lignes de diamètre, portées sur un pédicule de même longueur, & formées par l'amas de trois à quatre petits épis sessiles, ovoïdes, très-comprimés par les côtés, verdâtres.

Chaque épi porte cinq à six fleurs hermaphrodites, composées chacune d'un calice en écaille, concave, aplatie par les côtés, de trois étamines deux fois plus longues, & d'un ovaire triangulaire à un style & à trois stigmates peu velus.

De ces cinq à six fleurs les inférieures avortent, comme dans le *pseudo cyperus* de Micheli; il n'y en a qu'une qui parvienne à maturité, & qui produise une graine sphéroïde à trois angles, brune, d'une ligne au plus de longueur.

Remarques. Le *beera* n'est d'aucun usage au Malabar.

On jugera facilement par ses caractères que c'est une espece de fouchet, *cyperus*, ou plutôt du *pseudo cyperus*, de Micheli, que M. Linné appelle très-improprement *schaenus* du nom grec du jonc, & qui ne diffère du fouchet qu'en ce que ses épis, quoique couverts de même de plusieurs fleurs, n'en ont qu'une seule qui soit fertile. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, à la section 9^e. de la famille des gramens, page 41. (M. ADANSON.)

BEERIN, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson d'Amboine, assez bien gravé sous ce nom dans la *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, par Ruysch, page 23, planche XII, figure 7.

Ce poisson a le corps court, très-comprimé par les côtés, couvert d'une peau très-dure, la tête courte, la bouche petite, armée de dents coniques assez grandes.

Il est brun, avec cinq lignes bleuâtres rayonnantes autour des yeux, & une autre qui partant du milieu du dos descend sur le milieu de chacun des côtés & va se rendre horizontalement vers la queue.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir; deux pectorales, molles, rondes & petites, une ventrale au-dessous à deux rayons écartés épineux, une anale molle & fort longue, deux dorsales dont l'antérieure est épineuse & la postérieure à rayons mous, enfin une à la queue qui est comme quarrée ou tronquée. De ces sept nageoires il n'y en a que deux qui soient épineuses, savoir, la dorsale antérieure & la ventrale; néanmoins on voit encore entre la nageoire dorsale postérieure, entre la nageoire anale & celle de la queue, deux épines coniques simples, partant du corps l'une en-dessus, l'autre en-dessous aussi longues que la queue.

Qualités. Sa chair est ferme, assez bonne, & approchant de celle du veau.

Remarque. Le *beerin* approche beaucoup, comme l'on voit, du genre *guaperua* du Brésil, & n'en diffère presque qu'en ce que sa queue, au lieu d'être fourchue, est tronquée & comme quarrée. (M. ADANSON.)

* § BEER-RAMATH, (*Géogr. sacr.*) ville de la Palestine, dans la tribu de Simeon. C'est la même que *Ramath*, suivant M. Reland. Elle s'appelloit encore *Baalath-Beer-Ramath*. Voyez Josué, chap. 19, v. 8. & le Commentaire de Bonfrerius. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BEER-VISCH, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) espece de *guaperua*, ainsi appelée à Borneo. Ce nom Hollandois signifie *poisson ours*. Coyett en a fait

graver & enluminer une figure assez bonne, aux nageoires pectorales près qui y sont de trop, dans la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*, n°. 163, sous le nom d'*ours de honimo*. Ruysch l'a fait graver aussi depuis dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, planche XII, figure 6, sous le nom de *grote beer*, qui veut dire *grand ours*.

Ce poisson a le corps court, très-comprimé par les côtés, & taillé comme en losange; la tête courte, bossue au-dessus des yeux, armée de deux épines bleues entre cette bossue & la bouche qui est petite & obtuse; la peau très-dure & chagrinée finement.

Ses nageoires sont au nombre de sept, dont deux pectorales courtes, arrondies, deux dorsales dont l'antérieure consiste en une longue épine simple, une ventrale à quatre ou cinq rayons épineux, une anale fort longue & une à la queue qui est fourchue jusqu'au quart de sa longueur. De ces nageoires deux seulement sont épineuses, savoir, la dorsale antérieure & la ventrale.

La couleur dominante de son corps est un brun de suie, mais sa poitrine porte une grande tache jaune qui entoure les deux nageoires pectorales, & qui est bordée par une ligne bleue; chacun de ses côtés porte aussi deux longues taches verd-jaunes, obliques, bordées de bleu en-dessus, & qui se rendent par un trait noir à une tache jaune en fer à cheval voisine de la queue, entourée d'une ligne bleue, enfermée dans une bande rouge. Les nageoires pectorales, la dorsale postérieure, l'anale & celle de la queue sont jaunes à rayons verts. Les deux rayons extérieurs de la queue sont rouge-incarnat bordés de bleu en-dedans; sa base est rouge-incarnat, ainsi que celle des pectorales. La base de la nageoire dorsale postérieure & de celle de l'anale, forment une bande bleue très-longue. Le rayon de la nageoire dorsale antérieure, est rouge-incarnat, bordé de bleu devant & derrière. La nageoire ventrale est bleue devant & derrière, & porte à son milieu un rayon rouge au-devant d'un jaune. Les épines du dessus du nez sont bleues. Les yeux ont la prunelle noire, entourée d'un iris rouge.

Qualités. Le *beer-visch* est puant & huileux. Sa chair est ferme & médiocrement bonne.

Usages. Les noirs des îles Moluques mangent beaucoup de ce poisson. Pour cet effet ils le salent, le fument & en font de grandes provisions.

Remarques. Le *beer-visch* est, comme l'on peut juger par notre description, une espèce du genre du *guaperua* du Brésil: il en a tous les caractères & la plupart des propriétés. (M. ADANSON.)

* § BEGIE ou BEGGIE, (Géogr.) ville d'Afrique, au royaume de Tunis; & BEILE ou BEJE, ville d'Afrique au royaume de Tunis, sont la même ville. On trouve encore dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. un troisième article BEJA, contrée de Barbarie, dans le royaume de Tunis, ce qui ne paroît pas exact. Voyez le *Dict. Géogr.* de la Martinière au mot *beje*. A l'article BEILE, du *Dict. rais. des Sciences*, &c. on dit que c'est la *Bulla Regia* des anciens; c'est plutôt la *Vacca* de Saluste, & l'*Oppidum Vagense* de Plin. Voyez le *voyage de Shaw*, tom. I, p. 210. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

* BEGOË, (Mythol.) c'est le véritable nom de la nymphe appelée par erreur BAGOË, dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. Voyez-y ce dernier mot.

BEIRUT ou BAIRUT, (Géogr.) anciennement *Berytus*, & *Colonia Felix Julia*, ville maritime de la Turquie en Asie, dans le gouvernement de Damas, mais sous le bacha de Saida ou Sidon. Les Romains, qui établirent dans cette ville une école de droit civil, qui s'enseignoit en langue

grecque & dont la fondation, quoiqu'ignorée quant à sa date, étoit bien antérieure au règne de Dioclétien; les Romains, dis-je, n'ont pas laissé de ville dans l'orient qui se soit aussi avantageusement conservée que *Beirut*. Tous les voyageurs, d'accord sur sa belle & heureuse situation, sur la bonté de son climat, disent qu'en elle-même cette ville est très-jolie, que les maisons y sont bâties de pierres de taille, que les rues, à la vérité, n'y sont pas fort larges, mais qu'il y a une multitude de jardins, de vergers & de haies vives, qui lui donnent toutes sortes d'agrémens. Ils ajoutent qu'elle est bien peuplée & bien marchande; que les chrétiens Grecs y dominent en nombre, puis les Catholiques, puis les Maronites, puis les Mahométans, puis les Juifs; que les soies que l'on y travaille, & qui sont ou blanches ou jaunes, sont beaucoup plus fortes que celles de Tripoli, & qu'enfin il est à regretter que l'émir Fackreddin, qui posséda cette ville pendant un tems & l'orna d'un palais, ait fait combler son port, & rendu inutile pour les grands vaisseaux, la rade sûre & facile que la nature lui avoit donnée. (D. G.)

BEL, (Mythol.) étoit le grand dieu des Chaldéens. Il y avoit eu un tems, disent-ils, où tout n'étoit que ténèbres & eau, & cette eau & les ténèbres renfermoient des animaux monstrueux. *Bel* ayant formé le ciel & la terre, donna la mort à tous ces monstres, dissipa les ténèbres, sépara la terre d'avec le ciel, & arrangea l'univers. Ensuite voyant le monde désert, il ordonna à un des dieux de lui couper la tête à lui-même, de mêler son sang avec de la terre, & d'en former les hommes & les animaux. Après quoi il acheva la production de tous les autres êtres qui ornent l'univers. Toute cette doctrine n'est qu'une tradition défigurée de l'histoire de la création du monde. (+)

BELADAMBOE, f. m. (Hist. nat. Botanique.) espèce de liferon, *convolvulus*, du Malabar, très-bien gravée sous ce nom, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. II, planche LVIII, p. 119. Jean Commelin, dans ses notes, l'appelle *convolvulus Malabaricus folio rotundiore, crasso, flore candido*.

C'est une plante vivace, rampante sur la terre, à tige simple, cylindrique, longue de six à neuf pieds, verte, de trois à quatre lignes de diamètre, flexible, peu ligneuse, à moëlle blanche, jettant au-dessous de chaque feuille un faisceau de six à neuf racines fibreuses, simples, blanches, cylindriques, ondées, longues d'un pouce & demi à deux pouces, d'une à deux lignes de diamètre.

Outre ces fibres il y a une maîtresse-racine cylindrique, tortueuse, longue de trois à quatre pieds, de quatre à six lignes de diamètre, rouille extérieurement & garnie de fibres, un peu ligneuse & blanchâtre intérieurement.

Les feuilles sortent alternativement le long de la tige à des distances de trois à cinq pouces. Elles sont taillées en cœur, de trois pouces environ de diamètre, entières, épaisses, tendres, verd-foncées en-dessus, plus claires en-dessous, relevées d'une grosse côte longitudinale, ramifiée en cinq à six paires de nervures alternes, très-échancrées à leur partie inférieure, où elles sont portées sur un pédicule cylindrique égal à leur longueur, marqué en-dessus d'un sillon & relevé verticalement vers le ciel.

De l'aisselle de chaque feuille sort un péduncule cylindrique, lisse, égal au pédicule des feuilles, portant à son extrémité trois fleurs blanches de sa longueur, qui ont chacune un péduncule de trois à cinq lignes de longueur.

Ces fleurs sont hermaphrodites, monopétales, régulières, complètes, placées au-dessous de

l'ovaire. Elles consistent en un calice à cinq feuilles inégales dont trois extérieures plus grandes, d'un verd-clair, chagrinées, elliptiques, concaves, de moitié plus longues que larges, & deux intérieures plus petites, verd-brunes. Ce calice enveloppe une corolle monopétale en cloche, trois à quatre fois plus longue que lui, longue de deux pouces un quart, une fois moins large, blanche, à bord ouvert sous un angle de 45 degrés, marqué de cinq divisions triangulaires, ondules sur leurs bords. Un peu au-dessus du fond du tube de la corolle sont attachées cinq étamines égales à la moitié de sa longueur, à anthers blanches. Du centre du calice s'élève un disque jaune portant un ovaire conique qui fait corps avec lui, & qui est terminé par un style un peu plus long que les étamines, & surmonté par deux stigmates ovoïdes, blancs, hérissés de petites pointes.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule sphérique de quatre lignes de diamètre, d'abord verd-bleuâtre en-dessus, & blanche en-dessous, puis cendrée-brune, à quatre valves & deux loges, contenant chacune une à deux graines séparées par une demi-cloison membraneuse très-mince, comme celle qui sépare les deux loges. Il avorte, pour l'ordinaire, une de ces graines, de sorte qu'on n'en trouve que trois dans chaque capsule : elles sont triangulaires, à dos convexe & deux côtés plats, cendré-brunes, longues de deux lignes & demie, & de moitié moins larges.

Culture. Le *beladamboe* croît au Malabar dans les terrains pierreux.

Qualités. En quelque partie qu'on blesse cette plante, elle rend un suc laiteux clair. Elle n'a ni odeur ni faveur, si ce n'est dans ses racines qui sont légèrement âcres & d'une odeur terreuse, & dans ses graines, dont la faveur & l'odeur ressemblent assez à celles du haricot.

Usages. La décoction du *beladamboe* avec l'huile, le maroi & le gingembre, fournit un liniment dont on frotte la tête pour guérir les morsures des chiens enragés. (M. ADANSON.)

BELAD-EL-BESCHARA, (*Géogr.*) nom que porte aujourd'hui dans la Palestine la portion du pays de Saphet, à laquelle on donnoit autrefois celui de Galilée; ce nom moderne veut dire la contrée de l'évangile. Belad-Haret, dans la même province, étoit l'ancienne Batanée, ou pays de Basan. Belad-Houran étoit Chavran ou l'Iturée; & Belad-Sei-Kipf, ou le pays pierreux, étoit la Trachonite. (+)

BELAM, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) plante du Malabar, passablement gravée, quoique sans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, v. II, pl. XXXVII, p. 73, sous le nom de *belam canda schular mani*. Les Brames l'appellent encore *ary*, quoique ce nom soit plus particulièrement affecté à une espèce de lizeron que nous avons décrite. Jean Commelin, dans ses notes, le désigne par le nom de *gladioli affinis Malabarica flore flavo, maculis rubris, intersparso*. C'est le *sisyrrinchium Malabaricum, foliis longissimis striatis, radice glandulosa; floribus flavis, maculis rubris eleganter notatis; belam canda shularmani horti Malabarici*, de Plukenet, dans son *Amalthée*, p. 193. Heister lui donne le nom de *gemminga*, & M. Linné celui de *ixia chinensis, foliis ensiformibus, panicula dichotoma, floribus pedunculatis*, dans son *Syst. naturæ*, édit. in-12, imprimée en 1767, p. 73. C'est sous ce nom qu'elle a été gravée & enluminée par Tnew & Ehred, p. 23, plan. LII, & sous celui de *bermudiana*, par Krause, *Hort. planche XXV*.

Cette plante a l'apparence d'un iris qui s'élève-roit à la hauteur de cinq à six pieds. Sa racine est traçante, cylindrique, courte, tubéreuse ou charnue, tuberculée, d'un pouce & demi de diamètre, blan-

che au dehors, jaunâtre intérieurement, produisant en-dessous, un faisceau de vingt à trente fibres blanches, longues de deux à trois pouces, d'une ligne à une ligne & demie de diamètre, au-dessus duquel sont trois à quatre bourgeons.

La tige qui s'élève de cette racine est solitaire, cylindrique d'un pouce de diamètre, noueuse ou comme genouillée, blanchâtre, comme spongieuse intérieurement, toute couverte jusqu'aux trois quarts de sa hauteur de huit à dix feuilles en glaive, droites, fermes, ouvertes à peine sous un angle de 30 degrés, disposées toutes sur un même plan, de manière que le feuillage est applati en éventail, longues de trois pieds ou environ, larges d'un pouce & demi à deux pouces, relevées de six à huit nervures longitudinales d'un verd-gai, luisantes, fécales, formant à leur origine une gaine très-courte ou une espèce d'anneau membraneux blanchâtre autour de la tige qu'elles embrassent entièrement.

De l'aisselle des feuilles supérieures, qui sont beaucoup plus petites & semblables à des écailles elliptiques rassemblées au nombre de deux ou trois, sortent un à trois pédicules cylindriques longs de trois à quatre pouces, d'une ligne & demie à deux lignes de diamètre, d'un verd-jaune, écartées sous un angle de 25 à 30 degrés; chaque pédicule est terminé par deux écailles, d'où sort un corymbe de cinq à six fleurs ouvertes en une étoile de deux pouces & demi de diamètre, portées sur un péduncule une fois plus court & penché horizontalement.

Chaque fleur est hermaphrodite & consiste en un calice coloré, porté sur l'ovaire, & composé de six feuilles presque égales, elliptiques, pointues aux deux extrémités, comme pédiculées, assez plates, longues d'un pouce un quart à un pouce & demi, deux à trois fois moins larges, dont les trois intérieurs, un peu plus petits, sont d'un jaune rougeâtre, marquetés sur toute leur surface intérieure de petits points rouges très-foncés, pendant que les trois extérieurs n'ont de ces points rouges que dans leur partie inférieure. Le dos de ces feuilles est jaune, ne montrant que quelques points rouges qui paroissent au travers de leurs bords transparents, & il est relevé à son milieu d'une côte ou nervure longitudinale assez apparente; du sommet de l'ovaire s'élèvent encore trois étamines distinctes, rouges, relevées, à anthers jaunes, presque une fois plus courtes que le calice auquel elle sont contiguës, ainsi qu'au style qui s'élève de son centre & qui est de même longueur, triangulaire à angles arrondis, terminé par trois stigmates cylindriques épanouis horizontalement.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule sphéroïde à trois angles & trois côtés plats, striés à leur milieu, de quatre à cinq lignes de diamètre, verd-jaune d'abord, plus foncé par la suite, à trois loges qui s'ouvrent en trois valves partagées chacune dans leur milieu par une cloison longitudinale, par laquelle elles se réunissent sans aucun axe au centre de la capsule, & qui contiennent chacune six à dix graines sphériques disposées sur deux rangs dans l'angle intérieur de leur réunion.

Culture. Le *belam* croît naturellement au Malabar dans les terrains sablonneux.

Qualités. Sa racine est légèrement amère & ses fleurs sont sans odeur.

Usages. Sa racine pilée s'applique en topique sur les plaies faites par la morsure du serpent appelé *cobra-capella*. Les Malabares font prendre intérieurement & appliquent extérieurement ses feuilles pilées dans l'huile de sésame, qu'ils appellent *schirgelim*, à leurs vaches & autres bestiaux lorsqu'ils ont

mangé quelqu'herbe empoisonnée ou qu'ils ont été mordus par une bête venimeuse.

Remarques. Il n'est pas douteux que le *belam* ne fasse une genre particulier de plante qui se range naturellement près de la bermudiane & de l'iris dans la huitieme section de la famille des liliacées où nous l'avons placé. *Voyez nos Familles des plantes publiées en 1763, vol. II, p. 60.* Mais cela autorisoit-il M. Linné à ôter à cette plante son nom indien *belam*, pour lui substituer celui de *ixia* que les Grecs ont donné de tout tems au gui de chêne, *viscum*, auquel nous pensons qu'on doit le laisser ?

Une autre erreur dans laquelle M. Linné est tombé au sujet du *belam*, c'est qu'il l'a confondu avec une autre espece qui vient de la Chine, qui est infiniment plus petite, plus touffue, & qui en differe assez dans toutes ses parties pour le laisser subsister comme une espece différente. (M. ADANSON.)

BELAPOLA, f. f. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece d'helleborine, *epipactis*, du Malabar, fort bien gravée, à quelques détails près, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. II, pl. XXXV, p. 69. Jean Commelin dans ses notes sur cet ouvrage, page 70, a cru pouvoir la désigner sous le nom de *gladiolus indicus palustris latifolius flore albicante*.

D'un bourgeon semblable à une racine traçante horizontalement, cylindrique, longue de quatre à cinq pouces, une fois moins large, couverte d'une espece de duvet brun, jettant çà & là vingt à trente fibres blanches d'abord, ensuite rouffes, charnues, cylindriques, longues de trois à quatre pouces, sur deux lignes de diametre, & trois à quatre bourgeons en tubercules, sphéroïdes ou ovoïdes, d'un pouce à un pouce & demi de diametre, charnus à chair blanc-verdâtre, tendre, légèrement visqueuse, destinée à propager la plante, s'élevent verticalement deux à quatre tiges cylindriques, simples, sans ramifications, d'un pied & demi de hauteur sur trois à quatre lignes de diametre, verd foncé, portant sur toute leur longueur environ sept à huit feuilles dont les deux ou trois supérieures ressemblent à des écailles triangulaires, & les quatre inférieures sont en fer de lance, longues d'un pied à un pied & demi, cinq ou six fois moins larges, verd-foncées, relevées en-dessous de sept côtes longitudinales, blanchâtres, qui occasionnent en-dessus autant de sillons, & formant à leur origine une longue gaine cylindrique blanchâtre qui embrasse la tige, de maniere qu'elles sont disposées alternativement & circulairement autour d'elle.

Le sommet de chaque tige est terminé par un épi conique, long de trois à quatre pouces, une à deux fois moins larges, composé de quarante à cinquante fleurs blanches très-ferrées, longues de six à sept lignes, ouvertes en cloche ou sous un angle de 45 degrés seulement, portées sur un pédoncule cylindrique un peu plus court, accompagné d'une écaille triangulaire de même longueur. Les boutons de fleurs sont d'abord verds, ensuite blanchâtres & renflés sous la sixieme feuille qui est striée.

Chaque fleur est hermaphrodite, polypétale, incomplete, irréguliere, posée sur l'ovaire. Elle consiste en un calice à six feuilles blanches portées sur l'ovaire, assez inégales, elliptiques, une à deux fois plus longues que larges, dont la sixieme, ou l'inférieure, est plus large, concave, légèrement échan-crée ou fendue à son extrémité, relevée de stries longitudinales dont les deux voisines des bords sont jaunâtres & les intermédiaires rougeâtres. Du centre de ce calice s'éleve le style de l'ovaire sous la forme d'une languette elliptique terminée en pointe, droite, blanche, plate sur le devant qui est tourné &

courbé vers la sixieme feuille striée, une fois plus court qu'elle, & convexe à sa partie postérieure qui porte un peu au-dessous de sa pointe une anthere jaune assez grosse, sessile, sans aucun filet.

L'ovaire ne se distingue d'abord du pédicule de la fleur que par les stries ou canelures grossieres & un peu courbes ou sinueuses dont il est marqué; mais en grossissant par la suite il devient une capsule ovoïde à trois angles & trois faces plates, relevées chacune d'une côte grossiere, longue d'un pouce à un pouce & demi, une à deux fois moins large, luisante, verd-noire, d'abord charnue, aqueuse & visqueuse, ensuite brune, à une loge, qui s'ouvre par trois panneaux de bas en haut entre les trois angles qui restent comme autant de côtes qui imitent la carcasse d'une lanterne. Sur le milieu de chacun de ces panneaux on voit une petite nervure longitudinale le long de laquelle sont attachées un tres-grand nombre de semences fort menues, lenticulaires, rouffes, bordées d'une membrane.

Culture. La *belapola* croît au Malabar dans les terrains aqueux & sur-tout dans les marécages qui sont toujours couverts de trois à quatre pouces d'eau.

Qualités. Toute cette plante a une odeur forte & la saveur du poireau. Ses fleurs répandent une odeur désagréable approchante de celle du fagon.

Usages. Les Malabares pilent ses racines dans l'eau de riz, pour les appliquer en cataplasme sur les tumeurs phlegmoneuses & autres qui sont disposées à abscéder.

Remarques. C'est bien sans fondement que Jean Commelin a rapporté cette plante au genre du glayeu, dont elle n'a ni les feuilles, ni les fleurs, & il n'est pas douteux qu'elle ne soit une vraie espece de l'helleborine, que Dioscoride & les Grecs appelloient du nom d'*epipactis*, qui fait un genre particulier dans la famille des orchis. *Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 70.* (M. ADANSON.)

BELASCHORA, f. f. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Malabare d'une espece de calebasie assez bien gravée, quoique sans détails, en 1688, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume VIII, page 1, planche I. Les Brames l'appellent *gara-duti*, les Portugais *babora branca*, les Hollandois *witte pepoenen*. Jean Commelin dans ses notes sur cet ouvrage, page 2, l'appelle *bela schara*, & dit que c'est le *pepo vulgaris* de Ray, *Hist. plant. liv. XIII, chap. 2.*

La racine de cette plante est cylindrique, droite, piquante verticalement en terre, longue de huit à neuf pouces, de six lignes environ de diametre, peu ramifiée, couverte d'une écorce blanche, charnue, pleine, jaunâtre intérieurement & remplie de nombre de fibres longitudinales. Sa tige est simple, marquée de quatre à cinq angles, longue de vingt à trente pieds, de cinq à six lignes de diametre, serpentine ou montante de bas en-haut entre les branches des arbres sur lesquelles elle s'appuie, velue, d'un verd-clair à l'extérieur, charnue intérieurement, succulente, fistuleuse, ou ayant une grande cavité à son centre.

Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement autour des branches d'où elles sortent à des distances de dix à douze pouces. Elles sont taillées en cœur, de huit à neuf pouces de diametre, un peu plus larges que longues, bordées d'une quarantaine de filets dans leur contour, molles, tendres, veloutées finement comme un velours très doux, verd-brunes en-dessus, jaunâtres en-dessous où elles sont relevées de cinq grosses nervures rayonnantes ramifiées, & creusées en-bas d'une profonde échan-crure, au fond de laquelle elles sont portées sur un pédicule cylindrique, presque une fois plus court qu'elles, velouté de même & d'un verd-clair de

quatre à cinq lignes de diamètre qui s'écarte de la tige sous un angle de quarante-cinq degrés.

De l'aisselle de chaque feuille sort une vrille deux fois plus menue que le pédicule des feuilles, s'étendant horizontalement, & qui, à la hauteur de ce pédicule, se divise en deux branches aussi longues que les feuilles, & qui se roulent en plusieurs tours de spirale autour des branches des arbres pour y soutenir ses tiges.

Les fleurs sont androgynes, c'est-à-dire, que les mâles sont séparées des femelles sur le même pied, de manière qu'elles naissent solitairement & séparément, une mâle à l'aisselle d'une feuille, & l'autre femelle à l'aisselle d'une autre feuille du côté opposé à celui d'où sort la vrille. Ces fleurs ne se voient que dans les feuilles supérieures de la tige. Le pédicule des mâles égale les feuilles en longueur, pendant que celui des fleurs femelles égale à peine le pédicule de ces mêmes feuilles.

Chaque fleur consiste en un calice d'une seule pièce, à tube très-court, & cinq divisions égales triangulaires onnées, quatre à cinq fois plus longues que larges, ouvertes en étoile & en une corolle une fois plus longue, monopétale, à tube très-court, presque insensible, à cinq grandes divisions ouvertes horizontalement en une étoile de deux pouces & demi de diamètre, elliptiques, concaves, deux fois plus longues que larges, plus étroites à leur origine, obtuses & dentées, comme déchirées à leur extrémité opposée, blanches d'abord, ensuite jaunâtres, velues, transparentes, relevées de trois nervures grossières. Au milieu du tube de la corolle sont attachés trois filets d'étamines bien distincts, extrêmement courts, portant à leur sommet trois anthères courtes, réunies ensemble par leurs côtés, dont l'une n'est qu'à une loge, pendant que les deux autres sont chacune à deux loges composées de trois lignes qui serpentent côte à côte, & qui s'ouvrent par un sillon dans toute leur longueur. Telles sont les fleurs mâles qui tombent en se séparant de leur péduncule, peu après leur épanouissement.

Les fleurs femelles diffèrent des fleurs mâles en ce qu'elles sont un peu plus petites; que leur corolle, au lieu d'étamines parfaites, ne porte que les apparences de trois filets extrêmement petits, & en ce que cette fleur porte sur le sommet d'un ovaire ovoïde, à-peu-près aussi long qu'elle, couronné à son centre par un style fort court, à trois stigmates hémisphériques grossiers, & fort peu plus longs que son tube.

Cet ovaire en mûrissant devient une écorce ovoïde, longue d'un pied, une fois moins large, plus menu à son extrémité inférieure, d'abord tendre, couverte de poils blanchâtres, ensuite ligneuse, jaunâtre, très-dure, épaisse de deux lignes, charnue, comme fongueuse & aqueuse intérieurement, partagée en trois loges qui ne s'ouvrent point & qui contiennent chacune une centaine de graines elliptiques, plus étroites à leur origine, légèrement échancrées à l'extrémité opposée, longues de douze à treize lignes, une fois à une fois & demie moins larges, jaune-brunes, entourées d'un sillon sur chacune de leurs faces.

Culture. La *belaschora* croît par tout le Malabar: on la cultive aussi dans les jardins; elle fleurit dans la saison des pluies.

Usages. Son fruit se mange; son suc se prend avec un peu de cumin, pour dissiper les lassitudes spontanées ou accidentelles, & pour fortifier la respiration. La décoction de ses feuilles avec le sucre se donne dans la jaunisse.

Remarque. Il est d'autant plus étonnant que Jean Commelin ait regardé cette plante comme une espèce de potiron, & même comme le potiron commun, *pepo vulgaris*, qu'elle n'a aucun des caractères

du potiron, & qu'au contraire elle possède tous ceux de la calebasse. (*M. ADANSON.*)

BELAWA, f. f. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom que les habitans de Boëge & de Loëbock donnent à l'arbre qui porte le vernis de la Chine, & dont Rumphé a fait graver une bonne figure, quoiqu'incomplète, sous le nom latin *arbor vernicis*, correspondant à celui de *caju fanga* des Malays & des Macassares, dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. II, pag. 259, planche LXXXVI. Les habitans de Java l'appellent *ingas & rangas*, ceux de Baleya, *sasuru*, les Chinois *tsjiu tsjat*. Selon le P. d'Incarville, qui en a donné une figure en esquisse dans le vol. III, des mémoires présentés par des savans étrangers à l'académie, & imprimé en 1760, ils l'appellent *tsi-chou*; *chou* veut dire *arbre*, & *tsi* signifie *vernix*. Sa résine ou son vernis s'appelle *cie* ou *cil* à la Chine, *tsjad* ou *tschat*, chez les Chinois habitans des îles Moluques; *amrac*, chez les Malays & les Siamois, & *vernix sinica* par Rumphé.

L'arbre de vernis de la Chine ne diffère de celui qui croît aux îles Moluques, au rapport des Chinois qui ont vu l'un & l'autre, qu'en ce que celui de la Chine a les feuilles & les fruits plus grands, & c'est aussi ce qui arrive à ces arbres tant qu'ils sont jeunes.

Celui des îles Moluques a la grandeur & la forme d'un mangier, *manga*: il s'élève à la hauteur de 25 à 30 pieds. Son tronc a dix à douze pieds de hauteur, sur un pied à un pied & demi de diamètre, & est couronné par une cime hémisphérique, formée par nombre de branches courtes, épaisses, ferrées, étendues, presque horizontalement, dont les ramifications sont souvent verticillées ou rayonnantes au nombre de quatre à cinq, plus menues, plus longues & pendantes. L'écorce qui recouvre ces branches est cendré-brune, lisse, unie, comme un cuir lavé. Leur bois est assez solide & difficile à couper, composé d'un aubier blanc mêlé de noir, & d'un cœur brun à centre fongueux.

Les feuilles couvrent les branches au nombre de neuf à douze: dans les jeunes plants elles sont rayonnantes ou verticillées, & disposées par étages au nombre de cinq à sept, lorsqu'elles sortent autour de l'origine d'une branche, au lieu que sur les vieux pieds elles sont communément disposées alternativement & circulairement. Leur forme approche beaucoup de celle du mangier sauvage ou même du mangier cultivé, car elles varient beaucoup pour la grandeur, mais elles ont les côtes moins nombreuses & plus courbées. Elles sont elliptiques, arrondies à leur origine & pointues à leur extrémité supérieure qui est plus large, longues de neuf à onze pouces, quatre à cinq fois moins larges, fermes, unies, d'un verd foncé, lisses dessus, relevées en-dessous d'une nervure longitudinale, ramifiée en douze à quinze paires de côtes opposées, & portées sur un pédicule cylindrique menu assez court, couché horizontalement comme elles.

Les branches sont terminées par une panicule de trente fleurs environ, petites, assez semblables à celles du mangier, d'un blanc-jaunâtre, composées d'un calice à cinq feuilles, d'une corolle à cinq pétales & de dix étamines rouges, disposées au-dessous de l'ovaire qui paroît porté sur une disque.

L'ovaire, en mûrissant, devient une écorce sphéroïde, de deux à trois pouces de diamètre, aplatie ou déprimée obliquement, irrégulière, comme réticulée ou relevée de grosses nervures cendré-brunes, dures, dont les unes sont verticales & les autres horizontales, charnue d'abord & succulente, ensuite sèche, fongueuse & dure, à une loge qui ne s'ouvre point, & qui contient un osselet sphéroïde, mince, ligneux, pareillement à une loge, rempli, par une

une amande jaunâtre, solide, comme celle de la châtaigne. De tous les fruits qui naissent sur chaque panicule, il n'y en a que trois ou quatre qui parviennent à maturité, & ils sont pendans.

Culture. La *belawa* croît naturellement dans l'île Célébe, près d'Amboine, à Java & Baley, dans les plaines maritimes, & dans d'autres lieux de l'Inde autour des grands fleuves; quoique le P. Martin dise qu'il ne se trouve en Chine que dans la dixième province appelée *Che-kiang*, qui est pleine de montagnes, on fait cependant par les commerçans qu'il croît aussi dans les autres provinces, & même hors de la Chine, comme à Canton, Tonkin, qu'ils appellent *Tamkia*, à Cambodja, à Siam, & jusqu'au détroit de Malacca, à Java & aux autres îles Moluques, comme il a été dit. A Java il est plus commun sur les montagnes que dans les plaines. Rumphe a remarqué que tous les fruits de cet arbre, qui lui avoient été envoyés du Macassar, placés sur une table dans sa chambre y germoient, & que dès qu'on les met en terre, ils ne tardent pas à lever. Ses branches prennent facilement de bouture.

Ce n'est qu'au bout de dix ans, & seulement lorsqu'il a acquis la grosseur d'un mangier ordinaire, que cet arbre commence à produire sa résine ou son vernis, elle n'est bien abondante que dans le tems de la fleuraison. Les trois premières années qu'il produit, ses fruits sont beaucoup plus gros, ils égalent à-peu-près la grosseur du poing, & ressemblent assez à ceux du gajang; ils diminuent ensuite de grosseur à mesure qu'il vieillit.

Qualités. La *belawa* jette du lait de toutes ses parties, soit par les fentes naturelles à son écorce, soit par les blessures qu'on y fait; son amande même en rend une grande quantité. Celui du tronc & des branches est contenu entre le bois & le liber ou l'écorce intérieure. A sa sortie il est d'abord d'un blanc sale, épais & visqueux comme le lait du foccus ou du jaka, en se condensant ensuite peu-à-peu il devient d'un jaune brun, enfin il se sèche en une résine brune ou d'un noir de poix, dure, luisante & friable comme le mastic ou le sandarac. Cette résine ne se trouve jamais en gros morceaux, mais seulement en petits grains, tant sur le tronc que sur les menues branches.

Suivant Rumphe, cet arbre donne deux sortes de vernis, l'un jaune & luisant comme de l'or, l'autre noir, tel que celui que produisent les *belawa* des Indes & des îles Moluques, ce qui sembleroit indiquer que ces arbres sont de deux espèces différentes.

Au reste, cette résine, lorsqu'elle n'est encore qu'un lait, est si caustique que, lorsqu'elle touche la peau elle la brûle & l'ulcère plus vivement que ne fait le suc de l'acajou sauvage ou du batel, espèce de mangier puant. Lorsqu'une fois il est sec, ce lait, il n'a plus de mauvaise qualité, & l'on peut boire sans aucun danger dans les vases qui en sont enduits ou vernissés. Quelque caustique que soit ce lait, on remarque que certains insectes voraces, tels que le cacrolat, *bruchus*, selon Rumphe, en mangent impunément, & même des fruits frais & pleins de lait; car on sait que lorsque ces fruits ont perdu ce suc laiteux par l'exsiccation, ils peuvent se manger sans aucun danger.

Les exhalaisons qui sortent de cet arbre, passent pour aussi pernicieuses que son suc laiteux. Les Macassares & autres peuples de l'île Célébe, les redoutent au point qu'ils craignent de rester quelque tems sous son feuillage, ou de reposer à son ombre, prétendant que le corps y devient enflé, & que les gouttes d'eau qui en découlent, occasionnent sur la peau où elles tombent des pustules & des ulcères malins, suivis de démangeaisons &

d'ardeurs qui, lorsqu'on les néglige, dégèrent en une phthysie & une langueur qui consume & fait périr insensiblement.

Si en cueillant ses fruits on en égratigne seulement la peau, elle excite des démangeaisons aux mains. Lorsqu'on en brûle le bois, il repand une fumée & des vapeurs nuisibles. Il y a pareillement du danger de se baigner dans l'eau où ses feuilles & ses fruits sont tombés.

Usages. Le bois de la *belawa* est solide & durable, & les Japonois l'emploient à faire des poteaux & des piliers pour les portes de leurs maisons.

Les habitans du canton de Boege & de Loebo, dans l'île Célébe, en mangent sans aucun danger le fruit, c'est-à-dire les amandes après les avoir fait rôtir sur les charbons & purgé par ce moyen de toute leur résine malfaisante.

Mais le principal usage que l'on fasse de cet arbre, soit à la Chine, soit aux îles Moluques, est d'en tirer ce vernis si renommé, dont les habitans de la Chine, du Tonkin & du Japon, enduisent avec tant d'élégance & de propreté la plupart de leurs meubles, tels que leurs tables, leurs sièges, leurs armoires, leurs plats & services de table, les murs même de leurs appartemens, ce qu'on appelle communément en Europe des *meubles de laque*. Cette dénomination impropre, trompe quelquefois les étrangers qui croient mal-à-propos que ces sortes de meubles sont recouverts de laque, qui est une gomme-résine qui sert en effet à des usages à-peu-près pareils, mais qui ne se rencontre qu'à Bengale, à Suratte, & dans quelques autres lieux de l'Inde.

Lorsque les Macassares veulent couper la *belawa*, ils s'enveloppent de linges la tête, les mains & les pieds, pour éviter le contact des gouttes de lait qui pourroient en tomber. Les Chinois prennent un peu plus de précautions lorsqu'ils veulent en recueillir le suc laiteux, dont ils préparent leur fameux vernis. Ils ont observé que ce suc n'est bien abondant que dans le tems où cet arbre est en pleine fleur. C'est alors qu'ils vont le soir par bandes dans les lieux où il croît abondamment, lieux qui sont rarement fréquentés par les hommes ou par les animaux: chacun d'eux choisit un certain nombre de ces arbres; il en égratigne légèrement le tronc pour voir s'il rendra beaucoup, & y fiche deux fleches de bambou très-pointues & un peu inclinées, de manière que l'écorce en soit traversée jusqu'au bois. Ils laissent ainsi ces fleches pendant la nuit, & ne vont les retirer que le lendemain avant le retour du soleil; car ces arbres ne rendent aucun suc pendant le jour, mais seulement pendant la nuit. Les uns en rendent plus & les autres moins, selon qu'ils ont crû dans un terrain plus ou moins gras; & c'est pour faire une compensation qu'ils mêlent d'abord en commun tout le produit de leur récolte, & qu'ils la partagent ensuite également entr'eux. De-là il arrive aussi que cette résine se soutient toujours à un prix très-haut & qui varie rarement, car le pickol, qui est le quintal Chinois, se vend jusqu'à deux cens ou trois cens écus dans les provinces de la Chine, où cet arbre ne croît point, pendant qu'aux royaumes de Tonkin & de Cambodja, qui en produisent beaucoup, on l'a pour 60 ou 50 & même 30 écus.

Si l'on en croît Rumphe, ce suc naturel ou cette résine n'est point en état d'être employé comme vernis. Il y a plusieurs manières de le préparer, qui forment autant de sortes de vernis.

La première manière consiste à prendre poids égaux de résine & d'huile, ou trois parties de résine contre une d'huile des fruits du tang yhu, qui est un arbre de la Chine, semblable au bonga-tanjong,

c'est-à-dire à l'élangi ; cette huile est jaune-safran, transparente, semblable à notre huile de lin. On les cuit ensemble, & le vernis qui en résulte est très-noir.

Lorsque sur une livre de résine on met deux livres d'huile, le vernis qui en résulte après la cuisson est jaune-brun ou même jaune-pâle, & si transparent qu'on voit au-dessous les veines du bois qu'on en a enduit.

Si dans la cuisson de ce mélange on y ajoute du vermillon de poudre de noix de galle ou de toute autre couleur, les ouvrages qu'on recouvre de ce vernis prennent cette couleur.

Les ouvrages vernissés avec l'une ou l'autre de ces trois préparations, se mettent dans un lieu frais & légèrement humide pour y sécher lentement. Le vernis ainsi séché, ne s'amollit jamais, à moins qu'on n'y répande de l'eau chaude, qui seroit capable de le dissoudre.

Pour conserver ce vernis cuit dans un état de liquidité & propre à être employé, il suffit de l'enfermer dans des cruches, & de le couvrir d'une couche d'eau. C'est ainsi que les Chinois en transportent tous les ans une quantité considérable de Siam & de Cambodge au Japon, où l'on vernit en noir tous ces beaux ouvrages appelés *ouvrages de laque*, qui se répandent delà dans le reste du monde.

Les Javanois, quoiqu'ils possèdent la *belawa*, ignorent l'art d'en tirer le suc & d'en préparer le vernis. Il n'y a que les Chinois, habitans de cette île, qui en tirent quelquefois & en petite quantité, non pas de son tronc, mais seulement de ses racines après les avoir détachées.

Suivant la relation communiquée à l'académie royale des sciences, & imprimée en 1760, dans le troisième volume des Mémoires présentés par des savans étrangers, le tsi-chou ou l'arbre du vernis, croît sans culture dans les montagnes de plusieurs provinces méridionales de la Chine, où son tronc prend un pied & plus de diamètre. On le cultive aussi dans les plaines & sur les montagnes; alors il ne grossit guère plus que la jambe & ne dure guère plus de dix ans, par l'épuisement qu'y occasionne l'écoulement considérable des sucs qu'on en tire. Il croît aussi bien en pleine campagne que sur les montagnes, & le vernis en est également bon, pourvu que le terrain soit bien situé. Les arbres qui sont moins exposés au soleil, ou qui sont plus ombragés, rendent plus de vernis, mais moins bon. Les Chinois le plantent pour l'ordinaire de bouture; pour cet effet ils choisissent sur un arbre vigoureux les branches les plus favorables à la transplantation, & dès l'automne ils entourent ces branches de terre grasse détrempée, un peu ferme, à quelques pouces au-dessus de l'endroit où ils veulent les couper: ils forment de cette terre une boule de la grosseur de la tête ou environ, qu'ils enveloppent de filasse ou de linge pour la faire résister aux gersures des gelées, & ils l'arrosent de tems en tems, de manière qu'elle ne soit jamais sèche, excepté pendant les gelées; chaque branche ainsi traitée produit en peu de tems des racines; au printems on la sépare de l'arbre en la sciant un peu au-dessous de la boule de terre, & on la transplante en pleine terre. Ce jeune plant n'exige d'autre culture que de remuer un peu la terre au pied, & d'y rassembler des feuilles qui en pourrissant lui servent de fumier & d'engrais.

L'été est la seule saison où l'on recueille le vernis. Si ce sont des arbres sauvages qui croissent sans culture sur les montagnes, on n'en tire qu'une fois par an, ou si l'on en tire trois fois dans la même année, on les laisse reposer les trois années suivantes.

A l'égard des arbres cultivés, on en tire trois fois par an du vernis dans le même été: celui de la première traite est meilleur que celui de la seconde, & celui de la seconde meilleur que celui de la troisième, en ce qu'il est beaucoup moins aqueux, & par-là plus compact, plus épais & plus luisant.

La manière dont les Chinois font couler ce suc, varie suivant la nature des arbres. Si ce sont des arbres sauvages, ils font jusqu'à vingt entailles avec la hache à leur tronc, à-peu-près comme on fait au pin en Europe, pour en tirer la résine. A l'égard des arbres cultivés, on fait avec un couteau dans l'écorce de leur tronc seulement trois à quatre entailles au plus: chacune de ces entailles est formée en triangle au moyen de trois coups de couteau; dans la base de ce triangle qui est horizontale, on enfonce avec force une petite coquille de moule de rivière, destinée à recevoir la liqueur qui découle des deux lignes collatérales du triangle: on place donc ainsi trois ou quatre coquilles au plus à la fois sur le tronc de chaque arbre, & l'on fait de nouvelles entailles à chaque fois qu'on veut tirer du vernis.

Quelquefois il arrive aux gros arbres sauvages, que le vernis ne coule pas par les entailles qu'on y a faites, & cela parce qu'elles sont trop sèches. Dans ce cas il faut les humecter un peu à l'endroit par où doit couler le vernis, ce qui se fait avec des foies de cochon que l'on mouille au défaut d'eau avec de la salive; la plaie ainsi humectée écarte ses levres, & ouvre un passage au vernis. Lorsqu'un arbre sauvage paroît épuisé & ne promet plus de vernis, on entoure sa cime d'une petite botte de paille, à laquelle on met le feu; par ce moyen tout ce qui reste de vernis dans ces branches, même les plus petites, se précipite dans les entailles qui ont été faites en quantité au bas de son tronc.

Lorsque les Chinois veulent recueillir le suc des arbres au vernis, ils partent de grand matin, de manière qu'ils puissent faire leurs entailles & y placer leurs coquilles au petit jour, c'est-à-dire avant le lever du soleil. Chaque homme n'en place guère qu'un cent, en sorte qu'il n'entaille guère que 25 arbres. On laisse ces coquilles environ trois heures en place, après quoi on recueille le suc qui y a coulé, en commençant par les premières placées: si on laissoit ces coquilles plus long-tems en place, le vernis seroit de meilleure qualité, mais il diminueroit de quantité, le soleil évaporant le phlegme aqueux qui y abonde, & ce ne seroit pas le profit du marchand qui le vend au poids & non à la qualité. Ce vernis, quand il sort de l'arbre ressemble à de la poix liquide, c'est-à-dire, qu'il est brun-rougeâtre; mais lorsqu'il reste quelque tems exposé à l'air, sa surface prend d'abord une couleur rousse, & peu après il devient noir, mais d'un noir brillant à cause de l'eau qu'il contient. Ceux qui recueillent ce vernis, portent, pendu à leur ceinture, un petit seau de bambou, dans lequel ils font tomber le vernis. Pour le faire tomber, ils humectent un doigt en le passant sur la langue, & en effluent la coquille; le doigt étant ainsi mouillé, le vernis ne s'y attache point: au lieu du doigt, il y en a qui se servent d'une petite spatule de bois qu'ils trempent dans l'eau ou qu'ils passent sur la langue. Lorsque chacun a fait sa récolte, il recouvre son seau d'un papier nommé *mau-theou-tchi*, fait de chanvre, qu'il applique exactement sur tous ses bords, pour que le vernis s'y conserve plus frais, & qu'il n'y entre point d'ordures. Ils le portent ainsi chez les marchands qui le versent dans des barils qu'ils recouvrent soigneusement d'une feuille du papier précédent, coupée en rond pour entrer juste dans le baril, comme nos confituriers couvrent les pots de

confiture. Pour conserver ce vernis, on place les barils ou autres vases qui le contiennent, dans des caves fraîches, mais non trop humides : il s'y conserve aussi long-tems qu'on veut, pourvu qu'il soit exactement couvert.

En couvrant & découvrant les vases qui renferment le vernis, il faut éviter soigneusement de s'exposer à sa vapeur ; pour cet effet il suffit de tourner la tête de côté : sans cette précaution on courroit risque de gagner une espece de galle, qu'on nomme *cloux de vernis*, parce qu'ils ont rapport à ceux que cause l'herbe à puce en Canada, avec cette différence que ceux du vernis sont beaucoup plus douloureux, accompagnés d'une chaleur insupportable & de l'enflure des botirses. Quoique l'on souffre beaucoup de ce mal, on n'en meurt pas, on apaise le grand feu de ces cloux en les lavant avec de l'eau fraîche avant qu'ils soient aboutis : lorsqu'ils sont percés, on les frotte avec le jaune qui se trouve dans le corps des crabes, ou à son défaut avec de la chair des coquillages qui, par sa grande fraîcheur, diminue beaucoup la douleur. De toutes les personnes qui travaillent au vernis, il y en a très-peu qui soient exemptes d'être attaquées une fois de ces fortes de cloux ; celles qui y résistent sont d'un tempérament phlegmatique & tranquille ; les gens vifs & coleres y sont plus sujets que les autres.

Il y a en Chine trois villes principales, savoir, Nien-tcheou-fou, Si-tcheou-fou & Kouang-tcheou-fou, dont on tire le vernis que les Chinois distinguent en trois sortes qui portent le nom de ces villes, tels que le Nien-tsi, le Si-tsi, & le Kouang-tsi. *Tsi* signifie vernis, & *tcheou-fou* veut dire une ville principale ou de la première grandeur. *Nien*, *Si*, & *Kouang*, sont le nom de ces trois villes.

Le nien-tsi & le si-tsi sont les deux especes qu'on emploie pour faire le vernis noir. Le canton où se recueille le nien-tsi est si peu étendu, qu'il ne peut suffire à tous les ouvrages de vernis noir qui se font à la Chine : il est d'un noir plus brillant que le si-tsi, & coûte à Peking environ cent sols la livre ; c'est pour cela qu'on le trouve rarement pur, & que les marchands y mêlent du si-tsi, qui n'y coûte que que trois livres.

Le kouang-tsi tire sur le jaune, il coûte à Peking neuf livres : il est plus pur, ou contient moins d'eau que le nien-tsi & le si-tsi.

Ces trois sortes de fucs ne sont pas le vernis ; avant de le devenir, ils doivent subir une exsiccation & ensuite un mélange. Le vernis que doivent former ces fucs ne deviendroit jamais brillant, si on ne le faisoit d'abord évaporer au soleil pour les dépouiller de tout ce qu'ils contiennent d'aqueux. Voici comment les Chinois s'y prennent. Ils ont de grandes corbeilles de jonc ou d'osier clissé, enduites d'une couche de composition de terre ou de cendre, revêtue d'une seule couche de vernis commun, & dont les bords n'ont pas plus d'un pouce ou un pouce & demi de haut. Ils versent dans ces corbeilles un pouce au plus d'épaisseur de fuc ou vernis, qui perd tout son phlegme aqueux en deux ou trois heures, lorsque le soleil est un peu ardent. Pendant qu'il s'évapore, on le remue avec une spatule de bois, le tournant & le retournant sans interruption : d'abord il se forme à sa surface des bulles blanches qui diminuent peu à peu en nombre & en grandeur, jusqu'à ce qu'elles prennent une couleur violette ; alors il est suffisamment évaporé.

Pour faire un beau vernis noir ordinaire de la Chine avec le nien-tsi pur, ou avec le nien-tsi auquel on a ajouté environ le quart du si-tsi, on le fait d'abord évaporer à moitié, & on mêle par chaque livre

de ce fuc cinq ou six gros de fiel de porc évaporé au soleil au point de prendre une consistance épaisse ; sans ce fiel, le vernis n'auroit pas de corps, il seroit trop fluide. On remue pendant un quart-d'heure le fiel de porc avec le fuc du vernis, après quoi on ajoute par chaque livre de vernis, quatre gros de vitriol romain, dissous auparavant dans une suffisante quantité d'eau : le thé peut suppléer au défaut de vitriol. On continue de remuer le vernis jusqu'à ce que les bulles qui se forment dessus, prennent une couleur violette. Le vernis qui résulte de ce mélange, se nomme en Chine *kouang-tsi*, c'est-à-dire, *brillant vernis* ; le mot *kouang* signifie *brillant*, selon le P. d'Incarville.

Depuis quelques années les Chinois ont imité le brillant du vernis noir du Japon : ils l'appellent *yang-tsi*, c'est-à-dire, vernis qui vient d'au-delà de la mer. Le yang-tsi ne diffère du kouang-tsi qu'en ce qu'il provient du kouang-tsi, auquel, lorsqu'il est tout-à-fait évaporé, on ajoute par chaque livre un gros d'os de cerf calciné en noir, & réduit en poudre fine ; les Chinois prétendent que les os des côtes sont préférables à ceux des autres parties, & l'expérience a appris au P. d'Incarville que l'yvoire calciné de même, valoit encore mieux. Outre les os de cerf calcinés en noir, ils ajoutent une once d'huile de thé qu'ils rendent siccatif en la faisant bouillir doucement, après avoir jetté dedans, en hiver, 50 grains d'arsenic, moitié rouge ou réalgal, & moitié gris ou blanc ; en été 36 grains suffisent : ils remuent continuellement cet arsenic dans l'huile avec une spatule. Pour éprouver si l'huile est suffisamment siccatif, ils en laissent tomber quelques gouttes sur un morceau de fer froid ; si en appliquant légèrement le bout du doigt à la surface de cette huile figée, & l'élevant doucement, elle s'y attache & file un peu, elle est jugée à son point. Cette huile de thé donne le beau brillant au vernis. Elle se tire des fruits d'un arbre, dit improprement *thé* ; car il ne ressemble au thé ni par les feuilles ni par les fruits, & on ne le cultive que pour ses fruits, qui peuvent se comparer à ceux de nos châtaignes, dont l'écorce extérieure seroit privée de ses épines. Le fruit du tong-chou, dont on tire l'huile appelée *tong-yeou*, en approche assez, & tous deux paroissent être deux especes d'élangi. Les Chinois prétendent que toute autre huile que celle de ce thé ne sécheroit pas dans le vernis, & que toujours elle s'en sépareroit & s'échapperoit hors de ses pores ; mais le P. d'Incarville en doute : on fait d'ailleurs que l'huile *tong-yeou* qu'ils emploient, comme nous allons le dire, avec la troisième sorte de fuc appelée *kouang-tsi* rendue siccatif ne fort point, & il est probable que toute autre huile bien siccatif pourroit suppléer à leur défaut.

Le kouang-tsi ou la troisième sorte de fuc naturel la plus pure & la plus estimée, tirant sur le jaune & étant plus transparente que les deux autres dont on ne fait que du vernis noir, est destinée à faire le vernis jaune, doré, transparent. Lorsqu'on a bien dépouillé ce fuc de son humidité, comme les précédents, pour le rendre brillant, alors on le mêle en proportion de sa pureté, c'est-à-dire de sa sécheresse, avec l'huile *tong-yeou* dont nous venons de parler, qui est si commune en Chine, qu'elle ne coûte que deux ou trois sols la livre sur les lieux où on la recueille. Cette huile ressemble à de la térébenthine, & on en vend à Paris sous le nom de *verniss de la Chine*. Lorsque le kouang-tsi est très-pur, on y mêle plus de la moitié d'huile *tong-yeou* : lorsqu'au contraire il est chargé d'eau, on y en met moins de la moitié ; alors il revient à-peu-près au même prix que le nien-tsi, qui fait le vernis noir & brillant dont nous avons parlé ci-dessus.

Outre ces trois sortes de fucs naturels dont on fait

à la Chine trois sortes de vernis qui peuvent se réduire à deux, savoir, le nien-tsi ou le vernis noir, brillant & opaque, dont celui du Japon n'est qu'une perfection, & le kouang-tsi, qui est le vernis jaune, doré, brillant & transparent; le P. d'Incarville dit que les Chinois ont encore trois autres préparations de vernis, composés & formés par le mélange des deux précédens; savoir, le tchao-tsi, le kin-tsi & le hoa-kin-tsi. Le tchao-tsi, qui veut dire *vernis extérieur* ou *vernis d'enveloppe* (car *tchao* signifie *envelopper*, *couvrir*) est d'un jaune transparent; il est composé du kouang-tsi le plus pur, mêlé avec moitié d'huile tong-yeou rendue siccativie: par conséquent, suivant le P. d'Incarville, le tchao-tsi n'est que la préparation simple du suc du kouang-tsi pour former le vernis transparent, vernis de couverte, le vrai tchao-tsi, qui ne diffère en rien du vernis de la troisième sorte, qu'il appelloit ci-dessus *kouang-tsi*.

Le P. d'Incarville remarque que le tchao-tsi ou vernis transparent préparé au Japon, l'emporte infiniment sur celui qu'on fait à la Chine. Celui-ci tire sur le jaune; mais ce jaune est si terne, qu'ils n'osent l'employer sur des desseins fins & délicats, ils l'emploient seulement pour imiter l'avanturine, comme il va être dit; mais cette avanturine n'approche pas de la netteté de celle des Japonois, qui ont encore seuls le secret de faire leur tchao-tsi, aussi transparent que de l'eau, pour appliquer sur leurs desseins en or.

Le kin-tsi tire son nom de sa couleur, qui est d'un jaune doré; car la lettre *kin* en Chinois, signifie *or*. Ce vernis est composé avec moitié de si-tsi le plus commun, c'est-à-dire, avec celui qu'on recueille à la troisième récolte, & moitié d'huile tong-yeou. Après avoir étendu une couche de ce vernis, ils fendent dessus de la poudre d'or, sur laquelle ils étendent une couche de tchao-tsi, c'est-à-dire, de vernis transparent: la poudre d'or ainsi semée entre ces deux couches de vernis, imite l'avanturine, & d'autant plus, qu'elle vieillit davantage, c'est-à-dire, à proportion qu'elle est plus sèche.

Le hoa-ken-tsi est le vernis dont se servent les peintres en vernis pour délayer leurs couleurs, d'où lui vient son nom de *hoa* qui signifie *peindre*, & celui de *kin*, parce qu'il sert à peindre en or ou aux desseins en or: il est composé de moitié tchao-tsi ou vernis transparent, & moitié kien-tsi.

Voilà à quoi se réduit tout ce qui a été écrit de plus certain sur les différens vernis d'arbre des Indes, de la Chine & du Japon; & nous renvoyons à *l'Art du Vernisseur* les différentes pratiques qui sont détaillées dans le mémoire du P. d'Incarville, soit pour purifier le vernis, soit pour l'appliquer, le sécher, le polir, soit pour faire les boîtes à vernir, soit enfin pour peindre en vernis, ce qui ne fait un bon effet que sur les gros meubles, comme tables, chaises, fauteuils, armoires & autres grandes pièces qui ne sont pas destinées à être vues de trop près.

Monstruosités. Selon Rumphe, le fruit de la *belawa* est sujet à une monstruosité qui consiste en ce qu'il produit souvent à son extrémité supérieure une pierre qu'il appelle *sangites*, d'un pouce environ de diamètre, tantôt lenticulaire, lisse, tantôt ridée & comme couverte de tubercule, couleur de rouille, pesante, froide & dure comme un caillou qui résiste à la lime.

Les Macaffares estiment beaucoup ces pierres. Ils les attachent à leur ceinture, leur attribuant la vertu de rendre heureux & de préserver des blessures dans les guerres. Ils s'en servent aussi comme de pierre de touche pour éprouver les métaux, l'argent surtout à cause de sa couleur brune.

Remarques. Par le récit de Rumphe & du P. d'Incarville, il paroît qu'il n'y a qu'une seule espèce

d'arbre qui produise le suc dont on fait le vernis, & que ce suc, en quelque tems qu'on le tire, ne diffère point par sa nature, mais seulement par la quantité de phlegme qu'il contient & qu'on en fait fortir par l'évaporation; de sorte que ce ne seroit que par les mélanges qu'on en fait des vernis différens, comme le dit Rumphe. Et quoique le P. d'Incarville ait fait travailler sous ses yeux un ouvrier du palais de l'empereur devenu pour lors chrétien & son pénitent, il peut se faire que cet ouvrier, plus instruit dans l'art d'appliquer le vernis que dans celui de le composer, ait confondu ensemble plusieurs pratiques. Cette confusion est bien sensible, sur-tout dans l'endroit où le P. d'Incarville, après avoir établi qu'il y a trois sortes de vernis différens par le tems où on les tire de l'arbre, dit que les trois sortes de vernis qu'on connoît à la Chine viennent de trois grandes villes dont ils portent le nom. Si chacune de ces trois villes, ou des provinces où sont ces villes, donne un vernis différent, sans doute à raison de la différence des climats ou des arbres qui le produisent, & si ce vernis diffère encore suivant les trois tems où on le recueille, voilà déjà neuf sortes, ou au moins six sortes de vernis différens. Mais le P. d'Incarville les restreint ensuite à deux, en disant que le nien-tsi & le si-tsi se mêlent ensemble pour faire le vernis noir & opaque qu'il appelle *kouang-tsi*, c'est-à-dire, *vernis brillant*. Mais il regarde le kouang-tsi comme un vernis jaune, naturel & transparent, qui, suivant lui, est le plus pur & celui de la première qualité; voilà donc une autre confusion. Il distingue ensuite le yang-tsi du Japon & le tchao-tsi, qui, selon lui, se préparent également tous deux avec kouang-tsi. Comment se tirer de cet embarras & de la confusion occasionnée sur-tout par le kouang-tsi? La simplicité du récit de Rumphe peut seule nous en donner les moyens. Cet auteur ne distingue qu'une seule sorte de suc qui se modifie en plusieurs espèces suivant les mélanges qu'on y fait; & voici comme nous pensons qu'on peut concilier leurs descriptions.

L'arbre au suc du vernis fournit un suc brun roussâtre, d'abord plus ou moins aqueux, qui devient brun-noir ou couleur de poix en séchant, & d'autant plus brillant, qu'il contient moins d'eau. Ce suc ne devient vernis qu'en le mêlant avec une huile très-siccativie, & on en fait autant d'espèces différentes qu'on y mêle, outre cette huile, d'ingrédients différens. Néanmoins on peut réduire toutes ces sortes de vernis à deux espèces principales, savoir, 1°. le vernis transparent, ou vernis de couverte, nommé *tchao-tsi*; il se fait en mêlant & faisant cuire ensemble parties égales du kouang-tsi ou du nien-tsi, ou du si-tsi bien purifiés de leur phlegme, & de l'huile siccativie du tong-yeou également bien déphlegmée: on se rappelle que ces trois sucs à vernis ne diffèrent que par leur plus ou moins de phlegme, par le tems seul où ils ont été recueillis. La couleur naturelle de ce vernis, mêlé à parties égales avec l'huile du tong-yeou, est un beau jaune d'or; une moindre quantité de cette huile le rendroit plus brun & moins transparent; les différentes proportions entre ce suc & cette huile donnent diverses gradations de vernis transparent: & c'est sans doute parce que l'huile dont se servent les Japonois est plus claire, que leur vernis transparent a une supériorité sur celui de la Chine. Le kin-tsi est une espèce de vernis transparent inférieur au tchao-tsi. 2°. Le vernis opaque prend différens noms suivant la couleur & les ingrédients avec lesquels on le compose. Plus le suc à vernis avec lequel on fait le vernis est pur, plus ce vernis a de brillant & de netteté; ainsi le vernis dans lequel on emploie le kouang-tsi, est plus beau que celui où on n'emploie que du nien-tsi ou du si-tsi, qui sont des qualités inférieures. On y emploie plus

communément de ces derniers succs, parce qu'ils sont plus communs & moins chers. Quelques succs que l'on prénne, lorsque le vernis qu'on en fait est noir & opaque, on l'appelle *yang-tsi*. Le *hoa-kin-tsi* ou vernis à peindre en est une espece.

Remarques. Il n'est pas douteux, en consultant les figures & la description que font Rumphe & le P. d'Incarville de la *belawa* ou du *tchi-chou*, c'est-à-dire, de l'arbre du vernis des provinces méridionales de la Chine, que cet arbre doit former un genre particulier voisin du mancenilier, *mansanilla*, dans la famille des rithimales, ayant, comme lui, les feuilles simples & un gros fruit charnu à osselet; & que les arbres à feuilles ailées & à petit fruit qu'on cultive depuis quelques années en Europe sous le nom de *vrai vernis de la Chine*, ne sont nullement de ce genre, mais une espece du genre du fumat qui vient dans la famille des pistachiers. (M. ADANSON.)

* § BELBAIS, (Géogr.) ville d'Egypte à l'une des embouchures du Nil. C'étoit autrefois Péluse. *Belbais* est à vingt lieues au-dessus de l'embouchure la plus orientale du Nil: *Belbais* ne peut conséquemment être Péluse. Voyez les *Mémoires du P. Sicard, sur l'Egypte. Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ BELEMNITE, f. m. (Hist. nat. Conchyliologie.) Il est étonnant que parmi les auteurs qui ont écrit sur ce fossile, les uns l'aient regardé comme une production minérale du genre des stalactites, & les autres comme des dents fossiles d'animaux. Son organisation différente de celle de ces deux sortes de corps devoit écarter ce soupçon, & l'examen des parties de quelques individus qui ont été trouvés avec les articulations & les alvéoles qui sont naturels à ce fossile, auroit dû le faire reconnoître pour une espece de coquillage analogue à l'orthocératite dont on n'a point encore vu l'analogue vivant qui habite sans doute dans les mers les plus profondes. Voyez-en quatorze figures bien gravées avec trois sortes d'avéoles, au volume XXIII, planche VI, du *Dict. rais. des Sciences*, &c. n°. 2 & 3, & comparez-les avec l'orthocératite représentée à la planche VIII, n°. 2 du même volume. (M. ADANSON.)

BELESME ou BELLESME, (Géogr. Antiq.) ville du Perche, qui passe pour la première & la plus ancienne de cette petite province, à quatre lieues de Mortagne au sud, & un peu plus de Nogent-le-Rotrou à l'ouest. M. Baudelot, dans un *Mémoire* lu en 1717 à l'académie des inscriptions, se plaint de ce que ceux qui font des descriptions particulières des villes & des provinces, en négligent souvent les antiquités. M. de Bry de la Clergerie, dans son *Histoire du Perche*, ne fait aucune mention des deux inscriptions trouvées dans la forêt de *Belesme*: la première ne contient que le seul mot *Aphrodisium*. C'étoit l'inscription d'un temple ou d'une chapelle du voisinage, consacré à Vénus, nommée par les Grecs *Aphrodite* du mot *αφρος*, *spuma*, parce qu'on croyoit que cette déesse étoit sortie de l'écume de la mer, lorsqu'elle parut pour la première fois à Cythere, c'est-à-dire, lorsque les Phéniciens en établirent le culte dans l'île.

La deuxième inscription est conçue en ces termes :

DIIS INFERIS
VENERI
MARTI ET
MERCURIO
SACRUM.

Voyez *Hist. de l'Acad. des inscriptions, tome II, édit. in-12, pag. 331.*

BELESIS, (Hist. de Babylone.) premier roi de Babylone, prêtre & guerrier, se servit de la religion pour élever l'édifice de sa fortune. Ses con-

noissances dans l'astronomie firent croire qu'il avoit des intelligences avec les génies qui présidoient à la police du monde; & comme il annonçoit le retour des astres & des éclipses, il lui fut facile d'usurper la réputation de prophete. Rarement les imposteurs ont un objet élevé d'ambition; satisfaits de séduire la multitude, ils jouissent de ses respects, sans prétendre à la gouverner. *Belesis* humilié de vivre à l'ombre de l'autel, fut plus hardi dans sa marche, il profita de la crédulité des peuples pour changer le destin de l'Assyrie, qui étoit scandalisée des débauches & de la mollesse de Sardanapale. Avant de rien exécuter, il joua le rôle d'envoyé du ciel, & comme il avoit besoin d'un complice accrédité, il jeta les yeux sur Arbace le Mede dont il connoissoit l'ambition, & sur-tout son mépris contre le monarque efféminé; il va le trouver & il lui annonce que les dieux lui avoient révélé qu'il étoit appelé au trône d'Assyrie. Arbace parut ajouter foi à une révélation qui préparoit sa grandeur; docile à la voix du prophete, il l'assura qu'aussi-tôt que les dieux auroient réalisé leurs promesses, il lui donneroit le gouvernement de Babylone. Il suffisoit que la rebellion eût un prophete à sa tête pour engager le peuple à la regarder comme un ordre du ciel. *Belesis*, quoiqu'élevé dans l'exercice des fonctions religieuses, étoit véritablement né pour la guerre: Sardanapale mit sa tête à prix, il ne se trouva point d'assassins pour tremper ses mains dans un sang réputé sacré. Arbace, quoique soutenu de son appui, essuya plusieurs défaites qui rebutèrent ses partisans; *Belesis* éleva la voix pour leur dire que dieu promettoit de couronner leur persévérance; cette promesse releva les courages abattus; les rebelles prêts à se retirer chez eux, reprennent les armes, demandent à combattre & sont vaincus. Ce mauvais succès auroit dû décréditer le prétendu prophete; mais l'erreur avoit pris racine, & le vulgaire une fois séduit, chérit son illusion. L'imposteur pour prévenir les désertions, répand dans le camp qu'il va passer la nuit pour interroger les astres sur les événemens futurs; à la renaissance du jour il publie dans le camp que le ciel appaisé envoyoit une armée à leur secours. Il avoit été informé qu'une armée de Bactriens s'avançoit pour faire sa jonction avec les troupes de Sardanapale; *Belesis* s'introduisit dans leur camp, & prenant le ton d'un inspiré, il leur reproche, au nom des dieux, la honte d'obéir à un maître efféminé, dans le tems qu'Arbace leur donne l'exemple de s'affranchir de la servitude. Son éloquence soutenue de l'enthousiasme séduisit les Bactriens, qui se rangerent du côté des rebelles, contre ceux qu'ils étoient venus défendre. Leurs forces réunies renversèrent le premier empire d'Assyrie, & après que Sardanapale se fut précipité au milieu des flammes, il se forma des débris de cet empire trois puissantes monarchies. *Belesis* eut en partage le royaume de Babylone qui subsista deux cens vingt ans. On croit reconnoître en lui Nabonassar, sous qui commença la fameuse époque de Babylone, appelée de son nom l'*Ere de Nabonassar*. Il est nommé Baladan dans l'écriture Sainte: il régna douze ans, & laissa son trône à son fils Merodach-Baladan. (T-N.)

* § BELEZO, (Géogr.) ville & palatinat de Pologne; & BELTZ ou BELETZO, ville de Pologne dans le Palatinat de même nom, sont la même ville & le même palatinat, quoiqu'écris différemment par divers auteurs que l'on a suivis avec trop de confiance. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BELGIQUE (LA GAULE), Géogr. partie la plus septentrionale de la Gaule, dont les peuples, Germains d'origine en partie, étoient les plus braves & les plus vaillans; ils ne connoissoient ni les

délices, ni les voluptés, ni le vin. Leur pays étoit fermé pour toutes sortes de marchands, dans la crainte qu'ils n'amollissent leur courage par le luxe & les autres commodités de la vie. Ils s'adonnoient à la vie pastorale, *pascat Belga pecus*, dit Claudien; ils nourrissoient quantité de troupeaux qui, selon Strabon, faisoient leurs richesses; de la laine ils formoient une espece d'étoffe ou d'habillement appelée *sagum* (*saie*) dont ils faisoient un commerce à Rome, même dans l'Italie & les Gaules.

La *Belgique* comprenoit plusieurs peuples; mais les *Bellovaces* étoient les plus puissans, & pouvoient mettre cent mille hommes sous les armes; ceux de Soissons cinquante mille: ils furent défaits auprès de l'Aine par César, & furent obligés de subir le joug romain.

César en une seule campagne fit la conquête de toute la *Belgique*; une colonie fut placée à Treves *Augusta Trevirorum*; la colonie Trajanne sur le Rhin au-dessus de Nimegue, près de Cleves, à Coln; Agrippine en établit une autre dans la ville des Ubiens depuis Cologne.

Bientôt après la *Belgique* fut partagée en deux provinces, Treves fut la métropole de la premiere *Belgique*, comprenant les cités des Mediomatrices (Mets), des Leuces (Toul), & des Verdunenses (Verdun). La seconde eut Reims pour métropole, qui renfermoit les cités des Sueffones, des Catalaunes, des Veromanduens, des Ambates, des Nerviens, des Bellovaces, des Ambians & des Morins. (C.)

BELIER, f. m. *aries, etis*, (terme de Blason.) mâle de la brebis, il se distingue par ses cornes en forme de volutes, est de profil & presque toujours passant; quand le *belier* est debout on le dit sautant; *clariné*, signifie qu'il a une sonette au col.

Balbi en Provence; *d'or au belier de sable, accolé & clariné d'argent.* (G. D. L. T.)

BELIER, f. m. *arietaria machina*, (terme de Blason.) meuble de l'écu qui représente une poutre posée en fasce, avec deux chaînes, & dont le bout à senestre imite la tête d'un *belier*.

Les anciens se servoient du *belier* pour battre les murailles des villes & les renverser, avant l'invention de la poudre. (G. D. L. T.)

BELIER *non suspendu*. (Art militaire. Machines.) Les auteurs de l'antiquité qui ont écrit des machines de guerre de leur tems, l'ont fait à la maniere des oracles, où l'on ne comprend rien que la chose ne soit arrivée, ou que quelqu'habile homme ne les explique. Il y a peu de savans qui n'aient traité de chimere le *belier non suspendu*; les mécaniciens l'ont regardé comme une chose impossible, parce qu'ils ne l'ont pu comprendre.

Pour peu que l'on examine avec attention le *belier* à tortue qu'on voit dans les marbres & dans les monumens antiques qui nous restent, on aura de la peine à se persuader que cette machine fût suspendue. Végece prétend que la tortue a pris son nom du *belier* dont la tête sort de cette machine, & y rentre ensuite, comme la tête de la tortue sort de son écaille, & s'y renferme après; mais ce nom convient mieux à la tortue à *belier non suspendu*, qu'à celui à vibrations. Il paroît que le même Végece distingue la tortue qu'il appelle à *faux*, de celle où l'on mettoit un *belier* en batterie. Dans la premiere, il y avoit une poutre suspendue qu'on balançoit en avant, au bout de laquelle étoit une espece de faux, ou de fer courbé en grappin, avec lequel on tiroit à bas les pierres de la muraille que le *belier* avoit ébranlées. Voyez CORBEAU A GRIFFES dans ce Supplément.

La structure des tortues à *belier suspendu* étoit toute autre que celle du non-suspendu, dans la

longueur comme dans le comble. Il étoit plat dans celles-ci qui étoient encore très-longues, & en façon de galerie à comble aigu. Les auteurs disent bien qu'il y avoit un *belier* où les soldats qui le servoient étoient à couvert des traits & des machines des assiégés. Cela se conçoit assez à l'égard du *belier* suspendu, où les hommes qui le balançoient agissoient au-delà de la tortue, à l'abri des paralleles les plus proches du bord du fossé; cette tortue devant être toute ouverte par devant, pour donner l'espace nécessaire au cable auquel la poutre étoit suspendue. Mais à l'égard des tortues à comble plat & à contrefiches, je ne puis croire qu'il fût suspendu; car pour le suspendre, il eût fallu élever le comble de la tortue à une hauteur prodigieuse, ce qui ne peut s'accorder avec les proportions que les anciens donnent à ces tortues, qui sont trop basses pour que le *belier* pût être balancé de maniere à produire quelque effet. Il suit delà que ces sortes de tortues, outre qu'elles étoient fermées par devant, à la réserve de l'ouverture où passoit la tête du *belier*, ne servoient que pour les poutres non-suspendues.

Ce qui démontre plus particulièrement que les *beliers* des tours & des tortues n'étoient pas suspendus, c'est qu'elles étoient fermées par devant, & cela ne pouvoit être autrement; c'est ce qu'on remarque dans les monumens de pierre, où l'on ne voit qu'une ouverture en long, avec un auvent par-dessus pour le jeu du *belier*, au lieu qu'il auroit fallu laisser le devant tout ouvert de bas en haut comme par derriere, si la poutre avoit été suspendue en équilibre, pour laisser de l'espace & ses vibrations libres.

Vitruve parle d'une tortue dans laquelle, dit-il, on plaçoit la machine à *belier* qui est appelée en Grec *criodochée*, dans laquelle on mettoit un rouleau arrondi parfaitement autour, sur lequel le *belier* étant posé, il alloit & venoit étant tiré par les cables, & faisoit un très-grand effet. Pure imagination: il faut que ce passage paroisse ainsi; il y avoit sur le milieu de la machine, sur des montans, un canal pareil à celui des catapultes & des balistes qui avoient cinquante coudées de long, & une coudée de large. Au travers de ce canal on mettoit un moulinet; en devant, à droit & à gauche, il y avoit des poulies par le moyen desquelles on faisoit couler une poutre ferrée par le bout, laquelle étoit passée dans le canal, & sous cette poutre il y avoit des rouleaux qui servoient à faire en sorte qu'elle fût poussée avec beaucoup de force & de promptitude. Au-dessus de la poutre, on faisoit comme une voûte qui la couvroit, & qui soutenoit les peaux crues dont la machine étoit couverte. Vitruve ne dit pas comment ces cylindres étoient disposés & retenus pour rouler tous également & sans s'écarter sur une même parallele: M. d'Hermand, mestre de camp d'infanterie, a cru être le premier inventeur de ces sortes de cylindres retenus paralleles par leurs axes; mais il n'y a rien de moins nouveau que cette machine. Le *belier non suspendu* (dont on peut voir la figure *Planche III, Art Milit. armes & machines de guerre, dans ce Supplément.*) a cela d'admirable, qu'avec une puissance très-simple, il agit avec plus de force & de violence que le suspendu, dont les coups sont obliques, au lieu que ceux de l'autre sont directs & plus souvent redoublés; il faut même une moindre force pour le pousser en avant & en arriere, que la poutre suspendue. J'ajouterai que la pesanteur de la poutre sur des cylindres augmente sa force & son mouvement; au lieu que la force de l'autre n'est que dans son balancement & dans son propre poids, qui fait plus ou moins d'effet, selon l'étendue de ses vibrations, ce qui rend les coups plus obliques. Ceux qui la

font jouer ne la poussent point dans son choc, & n'emploient leurs forces que dans son mouvement de retraite; au lieu que la poutre non-suspendue ajoute à ce poids la force des hommes, outre qu'il en faut beaucoup moins pour la ramener. Ceux qui la poussent en avant, & qui la tirent en arriere par le moyen des cordages & des poulies, ne tirent pas la poutre, mais la chaîne des cylindres, où les cordes sont attachées aux deux extrémités.

Explication de la figure qui représente le belier non suspendu, Planche III de l'Art militaire, armes & machines.

- A. Tortue à belier des anciens.
- B. Belier sortant des deux côtés de la tortue qui coule posée sur une chaîne de roulettes.
- C. Canal ou auge pratiquée dans la poutre.
- D. Soldats qui servent le belier & le font jouer dans la tortue, par le moyen de deux cordages E.
- F. Cordage attaché au belier & à la poutre de travers G pour arrêter le belier, & l'empêcher de sortir de son canal, en le poussant en avant ou en arriere.
- H. Moulinet avec son cordage & la poulie en-haut, pour lever le belier & le poser sur son auge.

Explication des forces mouvantes du belier.

- I. Belier sur la coulisse & porté sur sa chaîne de roulettes K.
- L. Anneau auquel est lié le cordage qui retient le belier à une certaine distance.
- M. Coupe en long du belier & de sa coulisse N.
- O. Coupe des cylindres qui roulent, & sont arrêtés autour de leur axe, par deux bandes de fer qui leur servent de mape, d'une seule piece P, avec des travers Q qui retiennent les deux bandes & les cylindres paralleles.
- R. Poulies pour faciliter les mouvemens des deux cordages S, attachées aux deux travers des extrémités T des roulettes qui font agir le belier.
- V. Pivote ou boulon de fer, qui passe dans le travers du milieu d'une des poutres qui soutiennent le belier, pour le tourner & battre dans différens endroits.
- X. Coupe de travers.
- Y. Plan des roulettes ou cylindres.

Vitruve n'est pas le seul qui fasse mention de cette machine; Héron dit formellement qu'il y avoit des beliers qui étoient posés & mis sur des cylindres. Le pere Daniel fait mention du *terebra* dans son *Histoire de la milice Françoise*, que Vitruve appelle *ortostata*, mais il ne nous en apprend pas davantage que Lipse. Il assure qu'on le trouve dans un capitulaire de Charlemagne sous le nom de *taretrus*; cette machine, dit-il dans la description qu'il en donne, étoit une grosse poutre que l'on pousoit en avant, non pas suspendue comme le belier, mais en la faisant couler dans une espece de canal garni de rouleaux, & que l'on tiroit par le moyen d'un moulinet.

Cet historien ne nous en dit pas davantage, sinon qu'il nous donne la figure de cette machine, qu'il tire de Perrault qui l'a si bien accommodée, qu'on ne voit pas ce qu'il y a dans l'auge, sinon le moulinet qui gête tout. Si les rouleaux ou cylindres dont Vitruve parle, ont assez de force & de violence pour faire agir sa poutre, la pousser en avant, & la faire retourner en arriere par le moyen des hommes qu'il met au-dessous de l'auge, il est évident qu'il n'a pas besoin de moulinet pour la faire rentrer dans son canal en le tournant; & s'il en faut un pour la faire rentrer, il en eût fallu un autre à l'extrémité du même canal pour la faire avancer. (V.)

§ BELILLA, f. f. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbrisseau du Malabar, très-bien gravé sous ce nom, & avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II. planche XVIII, page 27. Les Brames l'appellent *stravadi*, qui veut dire blanc, à cause de la blancheur des feuilles qui couronnent quelquefois ses feuilles. Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, page 28, la regarde comme une espece de belle de nuit, & l'appelle *admirabilis arborefcens*. M. Linné la confond avec la *mussoenda* de Ceylan, sous le nom de *mussoenda*, *fruticosa*, *panicula foliis coloratis*, dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, page 168, quoique la *Mussoenda* ne soit, non-seulement, ni de même espece, mais encore pas du même genre, comme on le verra ci-après.

On connoît trois especes de *belilla*.

Premiere espece. BELILLA.

La *belilla* proprement dite, est un arbrisseau qui s'éleve à la hauteur de huit à neuf pieds, sous la forme d'un buisson ovoïde, pointu, une fois plus long que large, à deux à trois tiges sinueuses & tortueuses, ainsi que ses branches qui sont cylindriques, médiocrement longues, médiocrement ferrées, ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés, & ordinairement opposées en croix. Elles s'entrelacent communément entre les branches des arbres voisins, qui leur servent d'appui. Lorsqu'elles sont jeunes, elles sont renflées, comme noueuses, quadrangulaires, vertes, velues; en vieillissant, elles deviennent cendrées, ensuite brunes. Leur bois est blanc, très-fragile, & rempli de moëlle, comme celui du sureau, *sambucus*.

Sa racine est rousse, & jette beaucoup de fibres capillaires. Ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, & quelquefois verticillées trois à trois, ou quatre à quatre, deux à trois paires sur chaque branche, assez ferrées, elliptiques, médiocrement pointues aux deux extrémités, longues de trois à quatre pouces, une fois moins larges, minces, entières, velues & comme laineuses, d'un verd-brun en-dessous, claires au-dessous, relevées d'une nervure longitudinale, ramifiée en cinq à six paires de côtes alternes, qui disparaissent avant que d'arriver à leurs bords, & portées sous un angle de soixante degrés d'ouverture, sur un pédicule cylindrique assez court.

Les branches sont terminées par une panicule une fois plus longue que les feuilles, ramifiée dans sa moitié supérieure, seulement en cinq à six branches, au bout de chacune desquelles sont deux fleurs rouges, longues d'un pouce & demi à deux pouces, portées sur une péduncule cylindrique, trois à quatre fois plus court qu'elles. Cette panicule porte ainsi dix à douze fleurs; avant de s'épanouir, elle forme un bouton pentagone-verd d'abord, ensuite jaune, puis blanchâtre.

Chaque fleur est hermaphrodite, & surmonte entièrement l'ovaire, qui est d'abord ovoïde, long de trois lignes, une fois moins large, verd-clair & velu. Elle consiste en un calice à cinq divisions triangulaires, menues, très-pointues, à-peu-près égales à la longueur de l'ovaire, dont une quelquefois plus grande, ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés, persistentes; & en une corolle monopétale, velue, à tube très-long, très-menu, long de près de deux pouces, évasé à sa partie supérieure en un pavillon régulier, ouvert en étoile, de dix lignes de diametre, & partagé jusqu'à son milieu, en cinq divisions égales, demi-rondes, avec une petite pointe à leur milieu: cette corolle est rouge-écarlatte, bordée de blanc-jaunâtre, & porte à son centre, c'est-à-dire, au sommet du tube, un cercle jaune, qui est formé par cinq étamines. Le style qui

part du sommet de l'ovaire enfile le tube de la corolle, & vient se terminer par quatre stigmates cylindriques, courts, à la hauteur des étamines.

L'ovaire en mûrissant, devient une baie ovoïde obtuse, longue de neuf à dix lignes, presque une fois moins large, velue, verte d'abord, ensuite jaune, & enfin blanchâtre, charnue, à chair verte, qui ne s'ouvre point, & qui est partagée intérieurement par une cloison membraneuse, blanchâtre, en quatre loges, qui contiennent chacune un grand nombre de petites graines, semblables à des grains de sable, d'abord verd-clair ou blancs-transparens, ensuite très-noirs, semblables à des œufs de poissons.

Des cinq feuilles du calice, celle qui est plus grande dans certaines fleurs, s'agrandit à mesure que l'ovaire grossit & prend tout-à-fait la forme & la grandeur d'une des feuilles des branches, dont elle ne diffère, qu'en ce qu'elle est portée sur un pédicule au-dessus de l'ovaire, & en ce qu'elle est plus mince, & parfaitement blanche.

Culture. La *belilla* croît dans les terrains sablonneux, sur la côte du Malabar.

Qualités. Toute cette plante n'a ni faveur, ni odeur : ses fruits seuls ont une faveur astringente, & un peu acide ; leur feuille colorée n'a qu'une odeur sauvage.

Usages. Sa racine se donne en décoction pour rafraîchir le foie, & purger les humeurs pituiteuses. Cette même racine, pilée dans l'eau, sert à frotter le corps, pour en calmer les douleurs, & s'applique en topique sur les yeux, pour en dissiper les rougeurs. L'huile dans laquelle on l'a fait bouillir, ou bien l'écorce de l'arbre, se donne à boire aux enfans, pour guérir les ulcères & pustules de leur bouche. Le suc de ses feuilles & de ses fruits se distille dans les yeux pour en dissiper les nuages, & cette pellicule qui obscurcit la vue. La fumée, ou la vapeur de la décoction de ses feuilles, se reçoit sur les parties extérieures, pour en appaiser les douleurs. Jean Commelin, dans ses notes, dit que les Indiens mangent les feuilles blanches de la fleur de la *belilla*, aussi fréquemment que nous mangeons la poirée en Europe.

Deuxieme espece. DAUN.

Les Malays, habitans de Batavia, appellent du nom de *daun*, qui veut dire la feuille par excellence, une seconde espece de *belilla*, que d'autres Malays appellent *daun putri*, c'est-à-dire, feuille de princesse, *folium principissæ* ; c'est sous ce dernier nom que Rumphe en a fait graver une très-bonne figure, dans presque tous ses détails, au volume IV. de son *Herbarium Amboinicum*, chapitre 56, pag. 111, planche LI.

Le *daun* est un arbrisseau un peu plus grand que la *belilla*, & de même forme, cependant à cime un peu plus obtuse, & à branches plus ouvertes, plus évasées. Ses feuilles ont un certain rapport avec celles du chou, quoique molles, laineuses, & de même forme que celles de la *belilla* ; elles ont sept à neuf pouces de longueur, sur une largeur de moitié moindre, & sont opposées deux à deux en croix, excepté vers le bout des branches, où elles sont alternes, & portées horizontalement, ou pendantes sur un pédicule un peu plus long que dans la *belilla*.

La panicule de ses fleurs est aussi différente : elle est ramifiée dès son origine, en quatre ou cinq paires de branches opposées, qui portent chacune trois fleurs sessiles, de sorte que chaque panicule est composée de trente fleurs velues par-tout, même au-dedans de la corolle, comme dans la *belilla*. Le calice est d'un verd-bleu au-dehors, & la corolle est rouge extérieurement, jaune-foncé au-dedans, & partagée

au-delà du milieu de son pavillon, en cinq divisions triangulaires, une fois plus longues que larges, marquées chacune de trois ou quatre veines.

L'ovaire qui est sous la fleur, devient, en mûrissant, une baie ovoïde, longue d'un pouce, deux fois moins large, verte, pointillée de tubercules cendrées, qui lui donnent une certaine rudesse, une certaine âpreté au toucher.

L'une des cinq divisions du calice croît dans certaines fleurs avec le fruit, & s'étend sous la forme d'une feuille blanche, velue & molle, comme dans la *belilla*, mais une fois plus petite que les feuilles des branches, longue seulement de quatre à cinq pouces, large de trois, veinée de verd.

Culture. Le *daun* croît aux îles Moluques, au pied des montagnes, au bord des forêts, le long des rivières.

Qualités. La feuille blanche qui se forme sur les fruits, a une odeur aromatique, très-agréable, & qui se fait sentir particulièrement le soir, sur-tout après les pluies, dans les jours chauds. Ces feuilles mêmes séparées de leurs fruits, conservent pendant plusieurs jours cette bonne odeur, quoiqu'elle s'affoiblisse peu-à-peu ; il est cependant des temps où cette odeur n'est pas bien sensible, par exemple, dans les jours chauds & secs, & après de longues pluies.

Usages. Les Macassares coupent les branches chargées de ces feuilles odoriférantes, pour procurer à leurs appartemens, une odeur suave qu'elles répandent pendant les trois premiers jours : ils en mettent aussi dans leurs armoires, parmi leurs vêtements & leurs linges, pour leur communiquer cette odeur. Leurs femmes les emploient aussi dans leurs bains pour ce même effet. Les Macassares broient ces feuilles avec un peu de gingembre, qu'ils appellent *alua padi*, & en répandent le suc dans les yeux de leurs enfans, pour les rendre plus vigilans, plus clair-voyans, plus audacieux & menaçans dans les combats. Broyées avec un peu de racine de galanga, de poivre, & de *fulassi ayer*, qui est un basilic sauvage, appelé *menthastrum* par Rumphe, ils en frottent la galle maligne, qu'ils nomment *pottar*. La décoction de ces mêmes feuilles se donne aux enfans dont l'appétit est abattu.

Troisieme espece. NONO.

La troisieme espece de *belilla*, est appelée *nono* ou *nonu* par les habitans de Ternate, *dju mali* par les Malays, & *ayloun marua*, c'est-à-dire, feuille des filles, *folium puellarum*, par les habitans d'Amboine.

Le *nono* paroît se rapprocher davantage de la *belilla*, que du *daun*, par sa grandeur & par celle de ses feuilles ; mais il diffère de l'un & de l'autre, en ce que ces mêmes feuilles sont plus fermes, moins laineuses. Ses fleurs sont jaunes, & ressemblent plus à celles du *daun*, ainsi que ses baies, dont la croix ou la membrane qui sépare les quatre loges, est noire.

Culture. Cet arbrisseau croît aux îles Moluques, au bord des forêts, sur le rivage maritime.

Qualités. Toutes ses parties & la feuille blanche de ses fruits, sont, comme dans la *belilla*, sans odeur, ou presque sans odeur.

Usages. Les jeunes Malays portent souvent ses fleurs jaunes, comme ornement, derrière leurs oreilles.

Remarques. La *belilla* fait un genre particulier de plante, qui se range naturellement dans la seconde section de la famille des chevre-feuilles, à corolle régulière, où nous l'avons placée. Voyez nos Familles des Plantes, volume II. page 159.

M. Linné a commis à l'occasion de cette plante, deux

deux erreurs bien grandes. D'abord, il l'a confondue sous le nom spécifique de *mussaenda fruticosa*, *panicula foliis coloratis*, dans son *Systema Naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, page 168, avec le *mussaenda* de Ceylan, comme avoit fait M. Burmann, dans son *Thesaurus Zeylanicus*, imprimé en 1737. Mais le *mussaenda* n'est certainement pas de la même espèce. En second lieu, le *mussaenda*, dont nous avons observé une espèce au Sénégal, est d'un genre tout différent, & qui appartient à la seconde section de notre *Famille des onagres*, page 85; car 1°. son calice forme un tube allongé au-dessus de l'ovaire, ce que ne fait pas le calice de la *belilla*, qui n'a que cinq divisions saillantes, sans tube au-dessus de l'ovaire; 2°. sa corolle n'est pas d'une seule pièce à long tube, comme dans la *belilla*; ce sont seulement cinq pétales assez courts, posés sur les bords du calice, ainsi que les étamines; 3°. son fruit n'est pas une baie, mais une capsule; 4°. la feuille colorée n'est pas une des cinq divisions du calice, ni posée sur le fruit dans le *mussaenda*, elle sort du milieu de l'ombelle même des fleurs; 5°. ces fleurs sont disposées en ombelle, & non pas en panicule; 6°. enfin, le velouté qui couvre les feuilles de la *belilla*, est laineux & moelleux, à peu-près comme dans le bouillon blanc, *verbascum*, au lieu que ce sont des poils hérissés assez clairs & rudes dans le *mussaenda*. D'où il suit, qu'on ne peut faire aucune foi sur les descriptions & les rapports que M. Linné a établis entre ces plantes étrangères qu'il n'a pas vues. (M. ADANSON.)

* BELISAMA, (*Mythol.*) nom sous lequel les Gaulois adoroient Minerve. Le *Dict. rais. des sciences*, &c. écrit *Belisana*, d'après D. Martin, dans sa *Religion des Gaulois*. Mais c'est une faute. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BELT-TSJIIRA, f. f. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Malabare d'une espèce de chaî ou de chaîaver des Indes, assez bien gravée, quoique sans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IX, planche LXXXIV, page 165.

C'est une herbe annuelle, à racine fibreuse blanchâtre, longue de deux pouces, peu ramifiée, d'une ligne au plus de diamètre, sur laquelle s'élève une tige de même diamètre, cylindrique, ramifiée de bas en haut, en quatre à cinq paires de branches opposées en croix, charnues, verd-claires, quelquefois rougeâtres du côté du soleil, qui forment un buisson de cinq à six pouces de diamètre.

Les feuilles sortent au nombre de quatre à six paires de chaque branche. Elles sont sessiles, opposées en croix, assez ferrées, épanouies horizontalement, elliptiques, entières, pointues aux deux extrémités, longues de dix à quinze lignes, deux fois moins larges, charnues, minces, molles, tendres, verd-brunes dessus, plus claires en-dessous, où l'on voit une côte saillante, ramifiée en sept à huit paires de nervures alternes, peu sensibles.

De l'aisselle de chaque feuille, sort un corimbe opposé à un autre, comme les feuilles, trois fois plus court qu'elles, composé de sept à neuf fleurs vertes, ouvertes en étoile, d'une ligne & demie de diamètre, portée sur un péduncule de même longueur.

Chaque fleur est hermaphrodite, & posée sur l'ovaire. Elle consiste en un calice d'une seule pièce, mais qui ne laisse voir que quatre petites dents triangulaires autour de l'ovaire dont elles couronnent le sommet, & en une corolle monopétale, à tube fort court, évaté & partagé en quatre divisions égales, très-courtes. Les étamines, au nombre de quatre, sont fort courtes, & attachées au tube de la corolle, qu'elles ne débordent pas. Du centre du sommet de l'ovaire, s'élève un style cylindrique, partagé à son extrémité, en deux stigmates demi-

cylindriques veloutés, qui ne s'élèvent pas plus haut que les étamines, c'est-à-dire, à la hauteur du tube de la corolle.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphérique, d'une ligne & demie de diamètre, verd-foncé d'abord, ensuite brune, partagée intérieurement en deux loges, & qui s'ouvre par son sommet en quatre petites dents ou valves alternes à celles du calice, & qui forment avec elles une espèce d'étoile. Chaque loge contient quarante ou cinquante graines anguleuses, menues, brunes, attachées horizontalement, & enfoncées dans la substance charnue d'un placenta hémisphérique, fixé à la cloison membraneuse, au centre du fruit.

Culture. Le *beli-tsjiira* croît dans les terres sablonneuses & ombragées de la côte du Malabar.

Qualités. Cette plante est sans faveur & sans odeur sensibles.

Usages. Les Malabares en font un bain, qu'ils emploient dans toutes les maladies causées par le venin des serpens. Ses feuilles s'appliquent avec le suc de l'écorce du lanja (c'est sans doute du panja que veut dire Van-Rheede, qui est une espèce de fromager, *ceiba*) comme un topique souverain, sur les charbons, & autres tumeurs phlegmoneuses.

Remarques. La *beli-tsjiira* n'avoit encore été rapportée à son genre, ni à sa classe, par aucun Botaniste, & il n'est pas douteux que cette plante ne soit une espèce du chaî, de la racine duquel, appelée *chaïaver*, on tire aux Indes cette belle teinture de garance, plus vive & plus fine que celle de notre garance. M. Linné appelle ce genre de chaî, du nom d'*hedyotis*, qui veut dire, *plante douce aux oreilles*. (M. ADANSON.)

BELKH, (*Géogr.*) grande & ancienne ville d'Asie, dans le Khorasan, à 101 degrés de longitude & à 36 de latitude. Elle a plusieurs cantons dans sa dépendance. Cette ville est située à quatre lieues des montagnes, sur une plaine unie. La rivière de Vouha baigne ses murailles: ses environs sont remplis de vignes & de jardins. Tout le pays abonde en oranges, cannes de sucre, nenufar, dattes, raisins & sur-tout en melons, dont quatre font, dit-on, la charge d'un chameau. (D. G.)

BELKIN, (*Géogr.*) ville de la basse Egypte, au milieu du Delta, entre le canal de Rosette & celui de la Sablonnière, à onze lieues de la grande Mahalle. (D. G.)

§ BELLADONA, (*Botaniq.*) *atropa*. Linn. *gen. pl. CCXXII. deadly-night-shade*, en anglois; en allemand *dollkraut*.

Caractère générique.

Le calice est permanent, la fleur monopétale & campaniforme: l'un & l'autre sont découpés par les bords en cinq parties égales. Du fond du pétale s'élèvent cinq étamines qui environnent un embryon ovale: celui-ci devient une baie globuleuse divisée en trois cellules qui sont pleines de très-petites semences réniformes.

Especies.

1. *Belladonna* à tiges d'arbrisseau.

Atropa caule fruticoso. Linn. *Sp. pl. 182.*

Deadly night shade with a shrubby stalk.

2. *Belladonna* à tige herbacée, à feuilles ovales entières.

Atropa caule herbaceo, foliis ovatis integris. Linn. *Sp. pl. 181.*

Common deadly night shade.

La première espèce forme un arbrisseau qui s'élève à la hauteur de six ou huit pieds. Elle porte en juillet & en août des fleurs d'un jaune sale & striées de brun. On la multiplie par ses graines qu'il faut tirer

d'Espagne où elle croît naturellement : elle demande la ferre, cependant elle a subsisté à l'air libre au jardin du roi, sans couverture : on peut la reproduire de marcotes, peut-être de boutures, & par des segmens de racines.

La *belladonna* n°. 2. vient d'elle-même en Angleterre, en Allemagne & dans la France septentrionale ; elle en habite particulièrement les lieux bas & les plus ombragés des bois : c'est une plante vivace dont les tiges droites, robustes & succulentes atteignent à quatre ou cinq pieds de haut. Ses fleurs, d'un brun-violet très-obscur, sont plus grandes que celles de l'espece précédente.

Je ne puis m'empêcher d'observer que la plupart des plantes malfaisantes annoncent leurs qualités malignes, tant par leur odeur insupportable que par leur air sombre & sur-tout par les couleurs ternes, pâles ou livides de leurs fleurs. Que les méchans ne portent-ils ainsi sur leurs fronts des caractères qui puissent les faire reconnoître !

Les baies de la *belladonna* sont mortelles : plusieurs enfans en ont été empoisonnés : il ne faut donc jamais cultiver cet arbruste dans les lieux qu'ils peuvent fréquenter.

Buchanan, dans son *Histoire d'Ecosse*, raconte que les Ecoffais, dans une treve avec les Danois, mêlerent du jus des baies de la *belladonna* avec la boisson qu'ils s'étoient engagés de leur fournir : que ces derniers, plongés dans un sommeil léthargique, furent presque tous massacrés, & qu'à peine il en réchappa un nombre suffisant pour escorter leur roi.

Depuis quelques années, la médecine enhardie trempe son poignard dans les fucs veneneux : l'art de Médée est devenu le sien, & la *belladonna*, qui n'avoit jamais été cueillie que par quelque Euménide, à la lueur pâle de la lune, vient d'être ravie au sombre vallon qui la receloit, & produite au grand jour : on en fait un fyrop qui calme les douleurs aiguës ; mais une méprise sur la dose a jetté une dame de ma connoissance dans le plus violent accès de frénésie.

On trouve dans le *Dictionnaire rais. des Scien. &c.* d'excellentes observations sur les effets terribles de cette plante. Nous devons répéter ici, vu l'importance de la matiere, que le remede aux affreux ravages de ce poison, est le vomissement que procurent d'amples boissons de vinaigre ou d'eau mielée. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

BELLA-MODAGAM, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre du Malabar, très-bien gravé dans presque tous ses détails par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. IV, plan. LIX, page 121. Van-Rheede écrit encore *bela-modagam*. Les Brames l'appellent *tacorota*, les Portugais *ammaco-macho*, les Hollandois *groot herts tonge*, & les habitans de Ceylan *takkada*. Plukenet, dans son *Almageste*, p. 361, l'appelle *takkada frutex Zeylanensium*. M. Burmann l'indique dans son *Thesaurus Zeylanicus*, page 29, sous le nom d'*arbor exitiosa marina, lactescens indica, takkada vocata, fructu cerasi magnitudine incarnato striato, bella-modagam horti Malabarici*. M. Linné écrit *bella-modagam* dans son *Flora Zeylanica*, imprimé en 1749, n°. 889.

C'est un très-grand arbre très-agréable à voir, à tronc haut de douze pieds environ, sur deux à trois pieds de diametre, couronné par une cime arrondie formée de branches vertes épaisses serrées, écartées horizontalement, à écorce blanchâtre & bois tendre, ayant au centre une petite cavité remplie de moëlle fongueuse.

Sa racine est blanchâtre couverte d'une écorce jaunâtre.

Ses feuilles terminent, au nombre de douze ou quinze, le bout des branches sur lesquelles elles sont

sessiles sans aucun pédicule, fort serrées, tantôt opposées, tantôt alternes & disposées circulairement. Elles sont elliptiques, obtuses, plus étroites vers leur origine, entieres, longues de cinq à huit pouces, une fois à une fois un tiers moins larges, épaisses, charnues, lisses, luisantes, verd-noires dessus, plus claires dessous, relevées d'une nervure longitudinale, ramifiée en huit à douze paires de côtes alternes.

De l'aisselle de chaque feuille il sort un corymbe de deux à trois fleurs, quatre à cinq fois plus court qu'elle. Chaque fleur est hermaphrodite, longue d'un pouce & demi, portée sur l'ovaire, & sur un peduncule cylindrique trois ou quatre fois plus court qu'elle. Elle consiste en un calice verd qui couronne l'ovaire sous la forme de cinq feuilles triangulaires, deux à trois fois plus longues que larges, ouvertes en étoiles, & en une corolle blanche qui a d'abord l'air d'un long tube menu, assez semblable à celui du chevreuille, mais qui, considéré attentivement, n'est qu'une simple languette, comme roulée en cylindre, en une espece de tube fendu entièrement d'un côté jusqu'à sa base, où elle est verte, velue & striée intérieurement, & partagée à son sommet qui est plus large, évasé en girouette jusqu'au quart de sa longueur, en deux & rarement en trois portions assez égales, arrondies & frangées sur leurs bords. Cinq étamines d'un quart plus courtes que la corolle, partent comme elle du sommet de l'ovaire sans être aucunement adhérentes à cette corolle ; elles sont très-menues & portées sur un bourrelet que ferme le calice au-dessus de l'ovaire. Le style s'élève du centre de l'ovaire ; il est blanc, égal aux étamines en longueur, & terminé par un stigmate sphérique légèrement velouté.

L'ovaire, pendant que la corolle est en pleine fleur, n'a guere plus de deux à trois lignes de longueur, mais après sa chute il devient une baie sphérique de six lignes de diametre, lisse, verte, à apparence de la groseille à maquereau, *icos* de Théophraste, mais marquée de cinq angles légers, couronnée par le calice relevé de la fleur, à peau mince, enveloppant une chair verte, succulente, à une loge qui contient un osselet ovoïde, lisse, pointu au sommet, long de deux lignes & demie, de moitié moins large, à une loge & une amande blanchâtre attachée au bas de l'osselet de maniere qu'elle est relevée en-haut.

Culture. Le *bella-modagam* croît sur les montagnes sablonneuses de la côte du Malabar près de Mangatti. Il est toujours verd, toujours chargé de feuilles, de fleurs & de fruits, & il en porte pendant longtemps.

Qualités. Cet arbre est insipide excepté dans sa racine qui a une saveur âcre ; ses fleurs répandent une odeur très-agréable, & ses fruits ont une saveur astringente.

Usages. Ses feuilles s'appliquent en cataplasme sur les tumeurs pour les amollir & les amener à suppuration. Leur décoction dans l'eau forme un apozeme qui provoque puissamment les urines & les regles lorsqu'elles sont supprimées.

Remarques. Il est évident que le *bella-modagam* est une plante du même genre que la *lobelia* de Plumier, mais d'une espece fort différente, & qu'elle doit être placée dans la seconde section de la famille des onagres. Il est également constant que les vingt-sept especes de plantes que M. Linné rapporte au genre de la *lobelia*, n'y ont aucun rapport, & que les unes sont des especes de la *dortmauna*, de *rudbec* & de la *laurentia* de Micheli, qui se rangent naturellement dans la famille des campanules.

M. Burmann n'avoit pas plus de fondement à donner à cet arbre les épithetes d'*exitiosa* & de *lactescens*, car il n'est laiteux dans aucune de ses

parties, & aucun auteur n'a dit avant lui qu'il fût dangereux. (M. ADANSON.)

BELLAN PATSJA, f. f. (*Hist. nat. Botanique.*) espece de mouffe du genre du lycopodion, très-bien gravée, quoique fans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume XII, planche XXXIX, page 73. Plukenet l'appelloit en 1705 du nom de *muscus clavatus erectus crispatis foliolis, spongiolæ imitamentum ex Chinâ, bellan patsja horti Malabarici*, *Amalth. Botan.* page 149. *Phytographie*, planche CCCCXXXI, figures 3 & 4. médiocres. M. Linné dans son *Species plantarum*, & dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimé en 1767, le désigne par la dénomination de *lycopodium 12 cerneum, foliis sparsis, curvatis, caule ramosissimo, spicis nutantibus*, page 698.

C'est un arbrisseau haut de cinq à six pieds, d'un verd-clair, à tige cylindrique de deux à trois lignes de diametre, droite, élevée, un peu creuse à son centre, couverte d'un bout à l'autre de branches ferrées, cylindriques, longues de deux à trois pouces au plus, d'une demi-ligne de diametre, alternes, ouvertes sous un angle de 45 degrés, subdivisées en dix à douze branches alternes longues d'un pouce environ.

Les feuilles ressemblent à des poils très-ferrés, longs d'une ligne & demie au plus, molles, tendres, contiguës & écartées horizontalement dans les jeunes branches & écartées de deux lignes, pendantes en-bas & fermes, comme épineuses sur la tige.

Les fleurs mâles forment au bout de chaque branche, par l'assemblage de dix à douze antheres sessiles, qui sont solitaires dans l'aisselle d'autres feuilles, une espece d'épi ovoïde, long de deux lignes au plus, de moitié moins large, courbé pour l'ordinaire en forme de crochet, pendant en-bas, trois à cinq fois plus court que la branche qui le porte; chaque anthere est sphérique ou taillée en rein qui a en-dessus un fillon par lequel elle s'ouvre & répand sa poussiere fécondante. Les fleurs femelles consistent en une capsule sessile solitaire aux aisselles des feuilles inférieures sur le même pied. Cette capsule est sphérique à une loge, s'ouvre en deux à trois valves, & contient trois graines noires sphériques.

Culture. Le *bellan patsja* croît au Malabar dans les sables humides.

Usages. On n'en fait aucun usage.

Remarques. M. Linné a jeté une grande confusion entre cette espece de plante qui est très-facile à distinguer dans l'*Hortus Malabaricus*, & quatre autres especes qui en sont très-différentes. Car, 1°. de ces quatre especes celle qui en approcheroit le plus seroit celle que Plumier a très-exactement gravée dans son second volume des fougères d'Amérique, publié en 1705, sous le nom de *muscus maximus, coridis folio, viticulis valdè ramosis*, planche CLXV, figure A, page 144. Mais cette espece a la tige plus grosse & pleine sans cavité à son centre, les branches plus courtes, plus grosses, ramifiées par paires au nombre de vingt-quatre, au lieu de douze, terminées par un épi de fleurs seulement, une fois plus court qu'elles; enfin les feuilles sont plus ferrées sur les tiges & relevées en-haut, bien loin d'être pendantes en-bas. 2°. Le *lycopodium Zeylanicum erectum, ramosissimum*, gravé par M. Burmann, planche LXVI, page 144, de son *Thesaurus Zeylanicus*, est encore différent en ce qu'il a les feuilles comme celui d'Amérique & les épis de fleurs comme le *bellan patsja*. 3°. Le *muscus Zeylanicus erectus perpetuo virens in arboris proceritatem excrescens an quiamavat, seu spica arboris*, Hernandez, *Hist. Mexic.* page 258, gravé par Plukenet, planche XLVII, figure 9 a & figure 9, *Almagest.* page 259, est encore

Tome I,

différent, quoique les épis n'y soient pas représentés; les branches n'y souffrent que trois divisions, & on remarque dans la figure a, représentée de grandeur naturelle, que ces branches sont plus grosses & que les feuilles y sont rapprochées deux à deux & se croisent, caractère qui ne se voit pas dans les trois autres especes. Dodart nous apprend que la branche de cette plante qui lui avoit été communiquée par Hermann, avoit à chacune de ses ramifications un épi jaune, long de trois lignes, les feuilles plus grosses & plus nombreuses que dans le précédent, semblables enfin à celles de la figure de Plukenet. Hermann l'appelloit *muscus Zeylanicus terrestris, clavatus, erectus, badalwanassa Zeylanicum*. M. Burmann a désigné cette espece sous le nom de *lycopodium Zeylanicum erectum foliis crassifloribus & magis compressis* dans son *Thesaurus Zeylanicus*, page 145, & il l'avoit désignée auparavant dans son *Museum Zeylanicum*, page 38, sous le nom de *muscus Zeylanicus arboreus clavatus, foliis crassis rotundis lycopodii fructu compresso*. (M. ADANSON.)

BELLE-FILLE, f. (*Droit nat.*) terme relatif. Il désigne celle qui n'est fille que d'alliance par mariage; ainsi la fille d'une femme qui prend un second mari ou d'un homme qui prend une seconde femme, devient la *belle-fille* de ce second mari ou de cette seconde femme. Il en est de même d'une femme à l'égard des pere & mere de son mari. (+)

BELLE GARDE, (*Géogr.*) bailliage du canton de Fribourg, acquis à titre d'achat, partie en 1525 de Jacques de Corberia, partie en 1553 du comte Michel de Gruyeres. (+)

§ BELLE-ISLE, (*Géogr.*) On trouve dans cette île le bourg de Bangor, la petite forteresse de Palais, & les paroisses de Sauzon & de Lomaria: le tout est un petit pays très-diversifié par la nature; il y a des rochers, des salines & des plaines. La couronne en est en possession depuis 1742. Elle l'acquiert alors de la famille des Foucquet, en échange de Gisors. Les Anglois s'en emparerent pendant la dernière guerre, & la rendirent à la paix de Fontainebleau: c'étoit une conquête moins utile pour eux, qu'incommode pour les François. Les anciens nommoient cette île *Colonesus*: elle est pourvue d'une fort bonne rade. (+)

BELLE-ISLE, (*Géogr.*) île de l'Amérique septentrionale à l'entrée du détroit qui sépare le pays des Esquimaux, de l'île de Terre-Neuve: ce détroit prend aussi le nom de *Belle-isle*. *Lat.* 51, 50. (+)

BELLEM, (*Géogr.*) cap d'Espagne, sur la côte occidentale de la Galice, entre celui de Finisterre & la Corogne. (D. G.)

BELLEME. *Voy.* BELESME dans ce Suppl.

BELLE-MERE, f. f. (*Droit nat. Jurispr.*) se dit d'une femme par rapport aux enfans que son mari a eus de quelque mariage précédent.

BELLEROPHON, (*Hist. des Grecs.*) petit-fils de Sisiphe, roi de Corinthe, fut obligé de se réfugier à Argos pour éviter la punition du meurtre de son frere dont il s'étoit rendu coupable. Il étoit jeune & beau. La reine Stenobée ou Antée conçut une passion violente pour lui. Le prince fut rebelle à ses desirs. Une femme ne pardonne point un pareil mépris. Stenobée l'accusa d'avoir voulu la séduire. Le roi respectant les droits de l'hospitalité, borna sa vengeance à le faire fortir de ses états, & sous prétexte d'adoucir la peine de son exil, il lui donna des lettres de recommandation pour Jobate, roi de Lybie, pere de Stenobée. On marquoit à ce prince, dans la lettre, de se défaire d'un corrupteur qui avoit voulu déshonorer sa famille. Il paroît que ce prince le livra dans la suite à sa fille pour exercer sur lui ses vengeances, & que la princesse n'eut point la cruauté de le punir; c'est ce qui a donné naissance

QQqqq ij

à la fable de la chimere que Jobate l'envoya combattre. Les poètes peignent ce monstre avec la tête d'un lion, la queue d'un dragon & le corps d'une chevre, symbole de la lubricité. Ils ajoutent que sa bouche vomissoit des torrents de flammes qui dévoient tous ceux qui s'en approchoient. Apollon prêta au jeune prince ses armes & le cheval Pégaze, qui lui servirent à triompher de sa dangereuse ennemie, c'est-à-dire, que ce fut par le secours des arts agréables qu'il subjuga tous les cœurs. (T-N.)

BELLE-SŒUR, f. f. (Droit nat.) terme relatif & d'affinité, qui exprime l'alliance d'un des conjoints avec le frere ou la sœur de l'autre. (+)

BELLEVILLE, (Géogr.) jolie petite ville de France dans le Beaujolois, diocèse de Lyon, à quatre lieues de Mâcon, deux de Villefranche & trois de Beaujeu, près de la Saone. Il y a une abbaye de chanoines réguliers de saint Augustin, fondée en 1159 par Humbert second, sire de Beaujeu; dans l'église, qui est considérable, sont les tombeaux de plusieurs sires de Beaujeu. Un hôpital bien bâti & confié à des sœurs de sainte Marthe, non de saint Joseph, comme le dit la Martinière; un college établi en 1767. La seigneurie est à M. le duc d'Orléans, sire & baron de Beaujeu. Long. 22, 16. lat. 45, 5. (C.)

§ BELLEY, (Géogr.) la *Bellica* des anciens, ville capitale du Bugey, à une lieue du Rhône, avec évêché établi au v^e. siecle, suffragant de Besançon. Le chapitre composé d'augustins, fut sécularisé par Grégoire XIII en 1579. Cette ville fut entièrement réduite en cendre le 2 août 1385. Amé VII, duc de Savoie, la fit entourer de murailles & de tours. Frédéric Barberousse fut si touché du mérite d'Anthelme, qui de chartreux de Portes, devint évêque de Belley en 1163, qu'il lui donna, & à son église, tous les droits de régale; comme celui de battre monnoie, & la seigneurie de la ville; depuis ce tems-là les prélats ont été princes du saint empire.

Saint-Laurent est la seule paroisse. Il y a une abbaye de bernardines, fondée en 1155 par Marguerite, fille d'Amé II, & transférée au xvii^e. siecle du village de Bons sur le Furan, à Belley, & un nouveau college depuis 1768, régi par les josphites. C'est la résidence d'un gouverneur & le siege d'une élection, d'une maréchaussée, d'un bureau des sels & d'un bailliage subordonné au tribunal de Bourg en Bresse. (C.)

BELLIN, (Géogr.) petite province Brandebourgeoise en Allemagne dans la moyenne Marche. Elle ne comprend qu'une ville de son nom & neuf villages. C'étoit jadis le patrimoine de l'ancienne famille de *Bellin*, qui ne subsiste plus: c'est aujourd'hui l'un des domaines de la maison royale de Prusse, qui en a réduit une portion en bailliage, & qui laisse le reste entre les mains de divers gentilshommes du pays. La ville de *Bellin* est le siege de ce bailliage, aussi-bien que d'une inspection ecclésiastique. Elle est en elle-même peu considérable. Un bac qui s'y trouvoit autrefois, pour passer la petite riviere nommée *Rhin* qui la baigne, lui fait porter le surnom de *Fehr*, qui veut dire en allemand un bac. Mais *Fehr-Bellin* est un lieu chéri du Brandebourg depuis près de cent ans. Le prince & les peuples de la contrée, envisageant la gloire sous sa vraie face, n'oublient pas que le grand électeur, battant les Suédois dans cet endroit l'an 1675, opéra pour le Brandebourg une délivrance toute merveilleuse. Il se souviennent de cette victoire, comme les Suisses de celle de Morgarten, prenant dans l'histoire, de ce qu'ils ont ainsi fait de beau, l'exemple de ce qu'ils doivent toujours faire. Voyez les Mémoires de Brandebourg, par main de maître. (D. G.)

BELLINGHAM, (Géogr.) ville d'Angleterre dans

le Northumberland. Il s'y fait un commerce très-considérable de gros bétail, d'étoffes & de denrées: c'est que la province est par elle-même une des moins riches du royaume en toutes ces choses, & que comme elles sont nécessaires à la vie, un peuple tel que l'Anglois suit son génie, & ne les attend pas les bras croisés. Long. 15, 20, lat. 55, 10. (D. G.)

BELNENSIS PAGUS, (Géogr. du moyen âge.) le *Benunois*. Il faut que la ville de Beaune, *Belna*, *Belno-Castrum*, dont ce *Pagus* tire son nom, soit ancienne, & qu'elle ait été considérable, puisque dès le vii^e. siecle elle est le chef-lieu d'un canton, connu auparavant sous le nom de *Pagus Arbrignus*, dont le Beaunois faisoit partie. V. ci-devant BEAUNE qu'Adrien de Valois, dans sa *Notice des Gaules*, pag. 81, place dans le diocèse de Châlons, tandis qu'elle a toujours été de celui d'Autun.

Ce canton avoit plus d'étendue que le bailliage de Beaune, puisqu'il s'avançoit jusqu'à Gevrey près de Nuys, & finissoit à la Dehune au-delà de Sante-nai; ce qui fait, du nord au sud-ouest, plus de huit lieues, & plus de six de l'est à l'ouest depuis Paluau à Nolay & Aubigni. La Dehune séparoit ce *Pagus* de celui de Châlons: on voit même dans Perard *Duina*, la riviere de Dehune, placée dans le canton de Beaune, à l'an 1006: elle est appelée dans une autre chartre *Doëna*.

La Table Théodosienne nous fait connoître un lieu de ce *Pagus*, nommé *Vidubia*, traversé par la voie Romaine d'Agrippa, de Châlons à Langres, fixé par M^{rs}. d'Anville & Pafumot, d'après les discussions des mesures de la route, à Saint-Bernard sur la Vouge, dans les bois de Cîteaux: & par M. Gandelot, historien de Beaune, à Ville-le-Moutier, où les voies se croisent d'Autun à Besançon, & de Châlons à Til-Châtel, quasi *Via Dubia*.

Le grand Constantin allant de Treves à Autun en 311, suivit cette route.

Baluze, tom. II, pag. 70, cite un capitulaire de Charles-le-Chauve en 857, qui nous fait connoître les différens comtés de Bourgogne où l'empereur envoyoit des commissaires nommés *missi dominici*; le district de Beaune y est rappelé sous le nom de *Belnisum*.

Il eut le titre de comté dès la premiere race, ou au moins sous les rois Carlovingiens: Manafès de Vergy est qualifié comte de Beaune dans les titres du ix^e. & x^e. siecle. Son fils, beau-frere du roi Raoul, lui succéda dans ce comté; Otte-Guillaume y rendit la justice, ayant une cour, un chancelier, un secrétaire & un vicomte qui étoit comme son lieutenant. Enfin ce comté fut vendu en 1227 par André de Bourgogne, second fils du duc Hugues III, à Alix, duchesse de Bourgogne, & à Hugues IV son fils. Voy. *Hist. de Beaune in-4^o*. pag. 25.

Comme les comtes laisserent dans la fuite aux vicomtes le soin de la justice, on trouve des vicomtes à Beaune dès le commencement du xi^e. siecle. Odo, fils naturel de Henri, frere de Hugues Capet, qui fonda en 1004 le prieuré de Saint-Etienne, étoit vicomte de Beaune. Rainald, à qui Cîteaux doit ses premiers fonds & son établissement en 1098, en étoit aussi vicomte. Cette charge devenue héréditaire, comme celle de la vicomté de Dijon, fut vendue en 1276 à Robert II, duc de Bourgogne. Il semble que les prévôts des ducs succéderent aux vicomtes. Pierre Joffe étoit prévôt en 1202, & Pernot de Courbeton en 1306. *Ib.* pag. 26.

Voici les villes & villages du Beaunois dans le moyen âge, selon les titres, chartres & cartulaires.

Selon la *Chronique* de Beze, pag. 409, le roi Clotaire assure en 658 à cette abbaye, un clos de vigne à Vône, *Vaona in pago Belnensi*. Ce beau village est renommé par ses vins fins. Les climats

distingués de Vône font la Romanée à M. le prince de Conti, le Richebourg à M. de Cronanbourg, la Tâche à M. Joli de Beuy, les Verailles à M. Jacquinet de Chafans, les Beaumont aux chanoines de Nuys : ce vignoble leur fut donné au XII. siecle par Simon de Vergy, chanoine de Saint-Denis de Vergy. *Voy. Maison de Vergy, pag. 75.*

Les ducs avoient une maison de chasse à Vône : le propriétaire étoit obligé d'y recevoir le maître & ses chiens pendant trois jours. Ce côteau, qui produit de si excellens vins, étoit autrefois couvert de châtaigniers.

Ansebert, évêque d'Autun, par son testament de 696, rapporté dans le *tom. IV du Gal. Chr. pag. 45, Pr. legue à son église Hauriacum in pago Belnensi*; c'est Aloffe ou Aloze, depuis nommé dans les titres du XI. & XII. siecle, *Aloffa, Alofa, Aluffa*: cette cathédrale y possède encore une belle piece de vigne dans le climat renommé de Corton. Dans le même titre de l'an 696, il est fait mention de *Bivago*, aujourd'hui Becou ou Becoul, dont le chapitre d'Autun est seigneur; c'est un hameau de la paroisse de Saint-Aubin. L'abbaye de Saint-Benigne avoit, en 761, des fonds dans le Beaunois à Villers-la-Faye aux confins de Magni, *Villare in fine Maliacense*, à Serrigni en 775, *villa Seriliacensis*, au Vernois, annexe de Montagni en 801, *Varnedum ou Vernetum*; à Santenai & à Cuffigni *Sentiliac & Cuffigniacum in pago Beln.* (*Voy. Chr. S. Benig.*) La terre de Santenai qu'Hervé, évêque d'Autun, tenoit de la comtesse Hermengarde sa mere, fut cédée par ce prélat à son chapitre avec Reullée en 921, *Sentennacum, Rueilleacum.*

Louis-le-Débonnaire donne à l'abbaye de Luxeuil en 815, la terre de Meloisey, *Molesiacum*: elle fut échangée avec la cathédrale d'Autun en 1244. *Voy. Hist. Poligni, tome I, p. 143.*

L'évêque Jonas remet en 858, à ses chanoines, le village de Sampigni, pour fournir leur table de vin, *Simpiniacum in pago Beln. ad quotidianum potum.*

Charles-le-Chauve, en reconnoissance des services rendus par Adalhard, comte d'Autun, lui donne l'abbaye de S. Symphorien, par une chartre de l'an 864; il lui assure en même tems la possession de Blancey, en Auxois, & des vignes à Monthelye, *Monthelium in pago Beln.* Le cartulaire de Flavigni l'appelle en 1005, *Montelia*: on croit que ce nom signifie montagne de Bacchus, *mons Lyæi.*

L'empereur Lothaire, accorde à l'abbaye de Flavigni, quatre terres en Auxois, par un diplôme daté de *Luciniaco in comitatu Beln.* C'est Lufigni, à la source de l'Ouche, non *Lucenai*, en Autunois, comme le dit D. Viole, dans son *apologie de Sainte Reine, édit. de 1653.*

Louis le Begue, par une chartre de 878, restitue à l'église d'Autun, Beligni sur Ouche, *Beliniacum in pago Beln.* pour augmenter le nombre des chanoines, fixés à 50, par acte de l'an 858 (*Voyez Gal. Chr. tom. IV. p. 61.*) Le roi Boson confirme à cette église la possession de Beligni, & l'évêque Adalgair l'unit à son chapitre, par une chartre rapportée dans les antiquités d'Autun de Munier, datée de Saint Gengoux en 879. Le chapitre en jouit encore. Ce bourg qui tire son nom de *Belenus* ou Apollon, est fort ancien: j'y ai trouvé des médailles du haut & du bas empire. Le château en fut ruiné en 1478.

Vergy, dans le Beaunois, *Vergeium, Vergiacum*, ancienne forteresse d'une puissante maison, où le comte Manafsès fonda le prieuré de Saint Vivant, vers 890; & où Ancelin de Vergy, évêque de Paris, établit en 1033 une collégiale, transférée à

Nuys en 1607 (*Voyez Gal. Chr. tom. IV; pag. 442, & Pr. pag. 77.*) *Voyez VERGI, Suppl.*

Richard étant comte d'Autun & Abbé de Saint Symphorien, reçoit des fonds dans le Beaunois à Nantoux, *Nantuacum*: l'acte est daté de Nolai, *Noviliacum*, bourg très-peuplé & ancien, puisqu'on voit auprès à l'ouest, sur une montagne, les restes d'un camp Romain, & qu'on a découvert dans le vieux cimetière des tombeaux de pierre, avec des ossemens très-longs, que l'on croit être des premiers Bourguignons dont parle Sidoine Apollinaire, qui les appelle *Septipedes.* (*Voyez Histoire de Beaune, in-4°. pag. 220.*) *Voyez NOLAY, Suppl.*

Le même Richard rend en 893, à S. Benigne de Dijon, des vignes à Gevrey, *Givriacum in pago Bel.* une chartre de l'an 925 place aussi Gevrey dans le comté de Beaune. *Chron. S. Ben. pag. 416.*

Le roi Raoul unit à S. Symphorien d'Autun en 926, l'église d'Auxey, *Alciacum*, où les chanoines réguliers ont encore des fonds. *Gal. Chr. tom. IV, pag. 439.*

Bernillon donne à l'abbaye de S. Etienne de Dijon, un fonds à Corgoloin, près de Nuys, en 943, *Curtegodelanum in pago Beln.* *Per. pag. 64.*

Un laboureur de ce village a trouvé dans un champ en 1772, un coffre rempli de médailles frappées au coin de Gallien, posthume Claude II. & autres du bas empire.

Par une chartre de l'an 947, Geofroy, archevêque de Besançon, remet à Guillencus douze meix, situés dans le comté de Beaune à Savigni, *Saviniacum* (Dunod, *Histoire de l'église de Besançon, tom. I, pag. 89.*) On trouve fréquemment dans les vignes de ce beau village des médailles, des tombeaux, & des restes de la voie Romaine, qui annoncent son antique existence. *Voyez SAVIGNI & CÜSSI-LA-COLONNE, où passoit cette voie.*

Le cartulaire du prieuré de S. Symphorien désigne à la fin du X. siecle d'autres villages, situés dans le comté de Beaune, tels que Merceuil, *Martiniacum, Martiacum, Bessy-la-Cour, Bassiacum, Bessy en Chaume, Buxetum*, où l'on a découvert le tombeau d'un Eduen & de sa femme, représentés en bas-relief sur une pierre sépulcrale qui est à présent au château de Savigni; Bouilland, *Bulliacum*: des figures de divinités payennes, une inscription latine au dieu Janus, que j'aperçus en 1772, des médailles trouvées sur la montagne du Chatelot, au-dessus & de la paroisse de Bouilland, ont fait présumer à M. de Migieu, savant antiquaire, seigneur de Savigni, qu'il y avoit un temple en cet endroit. Tous les morceaux antiques sont actuellement au château de Savigni, aussi bien que les monumens Gaulois trouvés à Mavilly, qui ont fait croire à M. Gandelot, historien de Beaune, qu'il y avoit eu autrefois en ce village un college de Druydes, & qui annoncent du moins l'antiquité du lieu. Ils sont gravés dans l'*Histoire de Beaune, in-4°. impr. en 1772.*

Il est souvent parlé de Pomard, célèbre par ses bons vins dans nos titres des X. & XI. siecles, *Pomarium, Pomarium*, peut-être de la déesse Pomone. Dès 1098, il y avoit une maison-Dieu, ou léproserie. On voit un Anselme de Pomard, 51. évêque d'Autun, mort en 1253.

Nuys, *Nutium*, faisoit partie du domaine des comtes de Vergy, & fut donné en dot à Alix, femme de Eudes III. duc de Bourgogne. Ce prince donna à cette ville le droit de commune en 1212.

Le roi Robert en confirmant en 1015 la fondation du prieuré de Paluau, faite par Létalde, noble chevalier en 1006, le place dans le Beaunois, *Pualluatum, Puteola, Palot, Paluel, in comitatu Beln.*

secus Duinam. Per. pag. 70, 481. Le prieuré dépendant de l'abbaye de S. Benigne, en a été distrahit en 1733, en faveur du nouvel évêché de Dijon. Voyez D. Plancher, *Histoire de Bourgogne*, tom. I, pag. 260. Pr. 24, 26.

Combertault, *Cors Beltaldi*, où Geoffroy, évêque de Châlons, fonda l'abbaye de S. Hypolite; c'est maintenant un prieuré réuni à l'abbaye de S. Benigne. Cette fondation fut approuvée par le roi Robert en 1030. Voyez Perard, pag. 178.

L'église de S. Nicolas de Meurfault fut unie à Cluni par Frogerius de *Murassalt*, du consentement de l'évêque Aganon en 1094, *Murifalhes*. Voyez *Gal. Chr. tom. IV*, pag. 384.

L'abbaye du Lieu-dieu ou Leu-dieu, *Locus-dei*, fondée par les sires de Vergy, vers 1140, & celle de Sainte Marguerite, établie vers le même tems, étoient dans le Beaunois, & sont encore de l'archiprêtre de Beaune. Le cartulaire de S. Saine cite à l'an 1178, la chapelle de *Tapetta*; c'est Notre-dame du Chemin, à laquelle Philippe le Bon donna 100 livres en 1439, pour la rebâtir; Chassagne, *Cassania*; Volnai acquis par le duc Hugues IV. en 1250, *Volanæum*, *Vollenctum*. Voyez VOLNAI, *Sup. Monceau*, *Monticella*, où passoit la voie Romaine de Cuffi à Savigni, on y trouve plusieurs anciennes médailles: c'est la patrie de Simon Ranfer, un des plus habiles Jurisconsultes de Dijon. (C.)

BELO, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Malays d'un arbre très-bien gravé, avec la plupart de ses détails, par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, pag. 98, planche LXV, sous le nom de *arbor palorum alba parvifolia*, seu *prima*. Les Malays l'appellent *caju belo*, c'est-à-dire *bois de pieux*, & les Hollandois *paalen boom*.

Cet arbre s'éleve comme un buisson à la hauteur de vingt à trente pieds, sur plusieurs troncs cylindriques, tortus, sinueux, quelquefois anguleux, d'un demi-pied à un pied de diametre, hauts de huit à dix pieds, couverts de branches cylindriques médiocrement longues, assez épaisses, très-rares, écartées sous un angle de 60 degrés, qui forme une cime presque ronde, à écorce égale, verd-brune dans les jeunes, sillonnée comme dans le goyavier, & cendré rouffe, fendue çà & là dans les vieilles branches comme sur le tronc.

Les feuilles sont alternes, assez écartées, disposées circulairement, ailées, sur un rang double, de cinq à six paires de folioles presque opposées, elliptiques, pointues, longues de sept à neuf pouces, deux à trois fois moins larges, onduées, un peu rudes lorsqu'elles sont vieilles, lisses, luisantes, verd-noires, relevées en-dessous d'une nervure ramifiée en dix à douze paires de côtes, & attachées horizontalement, fort ferrées sur presque toute la longueur d'un pédicule commun cylindrique, presque une fois plus longue qu'elles, terminée par un filet assez long, & ouvert sous un angle de 45 degrés. Il y a cinq ou six feuilles pareilles sur le bout de chaque branche.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures, sort une panicule de fleurs égale à sa longueur, qui est d'un pied & plus, ramifiée dans sa moitié supérieure en cinq à six branches, fourchues en deux, alternes, écartées sous un angle de 45 degrés, & portant chacune 50 à 60 fleurs blanc-pâles, longues de trois lignes, rassemblées souvent trois à trois, & portées sur un péduncule très-mince, une fois plus court qu'elles. Chaque panicule est donc composée de plus de cinq cens fleurs.

Chacune de ces fleurs est hermaphrodite, & ressemble assez à une fleur de muguet, *convallaria*, ou d'aubépine, *oxyacantha*, mais plus petite, étant ouverte en cloche, hémisphérique d'une ligne &

demie de longueur. Elle consiste en un calice à cinq feuilles arrondies, concaves, une fois plus longues que larges, caduques, en une corolle à cinq pétales de même forme, blanc-pâle, & en dix étamines égales, une fois plus longues, droites, très-menues, contiguës à la corolle, & rangées au-dessous d'un disque verd, sur lequel est placé l'ovaire qui porte à son sommet un style égal aux étamines, & surmonté par un stygmate hémisphérique légèrement velouté.

L'ovaire en grandissant devient un fruit en écorce sphéroïde verdâtre, de neuf lignes environ de diametre, à une loge, ne s'ouvrant point, & contenant un osselet sphéroïde, de six à sept lignes de diametre, à une loge, renfermant une amande. De toutes les fleurs de la panicule, il n'en reste que trois à cinq qui parviennent à maturité.

Culture. Le *belo* croît aux îles Moluques, au bord des forêts, dans les terrains pierreux & marécageux, voisins des rivières ou de la mer, & exposés aux vents. Il fleurit en novembre & décembre, & fructifie en février & mars. Lorsqu'on l'a coupé, il repousse du pied de nouveaux rejettons, dont les plus gros ne passent pas quatre à cinq pouces.

Qualités. Ses fleurs ont une odeur agréable de cannelle. Son bois est dur, pesant, d'un rouge agréable, & très-droit dans les jeunes pieds; mais en vieillissant il devient noueux, tortu, à fibres croisées, de manière qu'il est difficile à couper; on y brise les haches lorsqu'on ne fait pas attention aux nœuds qui forment l'assemblage des veines. Il résiste long-tems à la pourriture dans l'eau de la mer.

Usages. Les tiges les plus longues & les plus droites d'un pied de diametre, & au-dessous, sont particulièrement employées à faire les pieux, dont on forme les viviers, les bourdigues, & autres enceintes destinées à renfermer le poisson. Pour cet effet on les appointit par un bout, on les enfonce sur le rivage, suivant une direction triangulaire ou ronde ou telle qu'on le desire, & lorsque le terrain est trop dur ou trop pierreux. On en ferre la pointe. Lorsque ces pieux sont ainsi dressés, on y attache des nattes faites de l'espece de bambou, appelé *boeloe seroe* ou *bulu seru* ou *leleba*, fendu de manière que les enceintes qui en sont formées, représentent un parc que l'on appelle *seri* ou *seroe*.

Des troncs les plus gros on forme les piliers des portes des bâtimens; & des branches les plus menues, on fait les pieds des corbeilles à poissons, nommées *boeboet* par les Malays, & *bobber* par les Hollandois. Le grand usage qu'on fait de ce bois aux îles Moluques, fait qu'il est aujourd'hui extrêmement rare.

Deuxieme espece. KAKAE.

Les habitans de Leytimore donnent le nom de *kakae* & de *kakae mea* à une seconde espece de *belo*, que Rumphe désigne par la dénomination de *arbor palorum alba latifolia seu secunda*, & qu'il décrit sans en donner la figure.

Cet arbre ne differe du *belo* qu'en ce que son tronc est plus tortu, ses feuilles plus larges à proportion, c'est-à-dire, à peine deux fois plus longues que larges, terminées par une petite pointe à leur extrémités, à côtes plus grosses en-dessous.

Ses fleurs sont disposées de même en panicule, mais elles sont si petites, que l'œil a de la peine à en distinguer les diverses parties. Les étamines sont plus courtes à proportion & ont des antheres brunes. Rumphe n'en a pas vu le fruit.

Remarques. En comparant les caractères du *belo* avec ceux des plantes qui nous sont connues, on voit qu'il doit être placé dans la premiere section de

La famille des pistachiers, fort proche de l'umari du Bresil. Quoiqu'il paroisse avoir les étamines réunies en-bas comme celles de l'umari, néanmoins on ne peut guere l'assurer, Rumphe ayant gardé le silence sur cet article, & ne nous ayant laissé aucuns moyens de le décider d'après les figures. Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 344. (M. ADANSON.)

§ BELOERE, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) espece d'abutylon, assez bien gravée sous ce nom, & sous celui de *belluren*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume VI, planche XLV, page 77. Les Brames l'appellent *tapucodo* & *tapukodo*, les Portugais, *fruta gargantilha*; les Hollandois, *lobhalsen*. Jean Commelin, dans ses notes, croit que c'est l'*abutylon Indicum*, décrit par Camerarius, dans son *Hortus medicus*, & par Jean Beauhin, dans son *Histoire générale*, volume II, partie II, page 952; cependant, ajoute-t-il, ses fleurs sont un peu différentes. M. Linné dans son *Système Naturel*, édition 12, imprimée en 1767, page 458, le confond avec l'*anguri* des îles Moluques, sous le nom de *sida* 17 *Astiatia*, *foliis cordatis indivisis, stipulis reflexis, pedunculis longioribus, capsulis multilocularibus, hirsutis, calice brevioribus*.

C'est un arbrisseau vivace, toujours verd, qui s'éleve à la hauteur de deux à trois pieds, sous la forme d'un buisson ovoïde, une fois plus haut que large, couvert entièrement d'un petit nombre de branches alternes, ouvertes sous un angle de quarante-cinq degrés, cylindriques comme la tige qui est brune-veloutée de poils très-courts de quatre à cinq lignes de diametre, à bois blanc, tendre, rempli de moëlle au centre.

Sa racine est blanche, fibreuse, médiocrement longue.

Ses feuilles sont alternes, disposées circulairement à des distances de deux à trois pouces, le long des tiges & des branches sur lesquelles elles sont d'abord écartées, sous un angle de quarante-cinq degrés, ensuite horizontalement, quand elles sont vieilles. Elles sont taillées en cœur, longues de trois à cinq pouces, d'un tiers à un quart moins larges, échancrées d'un fixieme à un huitieme à leur base, terminées par une pointe médiocre à leur extrémité opposée, marquées d'une trentaine de dents, arrondies sur chaque côté de leurs bords, plates, minces, tendres, veloutées finement, relevées en-dessous de trois grosses côtes rayonnantes, & portées sur un pédicule cylindrique, menu, presqu'égal à leur longueur.

Des côtes de ce pédicule, sortent deux stipules triangulaires, qui tombent peu après l'épanouissement des feuilles.

De l'aisselle de chaque feuille sort une fleur jaune, ouverte en étoile de neuf à dix lignes au plus de diametre, portée sous un angle de quarante-cinq degrés, sur un péduncule cylindrique, d'abord égal à la longueur des jeunes feuilles d'où il sort, ensuite égal seulement à leur pédicule & coudé légèrement, comme articulé vers le fixieme ou le huitieme de sa hauteur, près l'extrémité.

Chaque fleur est hermaphrodite, & posée au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice d'une seule piece, découpée en cinq parties égales, triangulaires équilatérales, & en une corolle, une fois plus longue, à cinq pétales taillés en coin, veinés, une fois plus longs que larges, plus étroits en bas, où ils sont réunis par leur face intérieure seulement, à un cylindre creux, une fois plus court qu'eux, & qui porte vingt-cinq à trente filets courts, réunis, à antheres jaunes. Ce cylindre des étamines est enfilé par le style de l'ovaire, qui se divise dans sa moitié supérieure, en vingt à vingt-deux stigmates cylindriques, velues à leur extrémité supérieure.

L'ovaire ressemble d'abord à un petit disque velu, comme argenté, ensuite en mûrissant, il devient une capsule hémisphérique, d'un pouce de diametre, d'un tiers moins longue, accompagnée & comme enveloppée ou ferrée étroitement par le calice, qui est d'un quart plus court qu'elle, tronquée en-dessus, rouge d'abord, ensuite noirâtre, marquée de vingt à vingt-deux sillons, semblables par les côtés à des plis rayonnans en-dessus, autour d'un centre, & formant autant de loges qui s'ouvrent chacune par le milieu de leur dos saillant & anguleux, en deux valves, contenant chacune deux à trois graines, taillées en rein applati & échancré.

Culture. Le *beloere* croît dans les fables du Malabar, sur-tout à Angecaimal, & on le cultive dans les jardins. Il est toujours verd, toujours couvert de fleurs & de fruits.

Qualités. Il a une saveur légèrement âcre, une odeur qui n'est pas désagréable.

Usages. La poudre de ses feuilles, ainsi que celle de ses graines, met les intestins en mouvement, & lâche le ventre. Sa racine cuite avec d'autres herbes émoullientes dans l'huile, s'applique avec succès sur la lepre.

Remarques. M. Linné a confondu mal-à-propos, sous le nom de *sida Astiatia*, le *beloere* du Malabar, avec l'*anguri* des Moluques, figuré par Rumphe, sous le nom d'*abutylon hiopetum*, planche X du volume IV de son *Herbarium Amboinicum*; mais l'*anguri* est un arbrisseau une fois plus haut, tout hérissé de longs poils écartés, à feuilles visqueuses, à fleurs plus grandes, portées sur un pédicule plus court, & à capsule de quinze à seize loges seulement, tous caracteres qui le font distinguer facilement du *beloere*.

Le *beloere* differe aussi de l'*abutylon Indicum*, figuré par Camerarius, *Hort.* 3, pl. I, en ce que les feuilles de celui-ci sont anguleuses, à trois lobes, & que ses capsules sont rudes & hérissées. Il approche bien davantage de l'*abutylon* d'Avicenne, dont il ne paroît différer qu'en ce qu'il est plus petit, & qu'il n'est pas annuel comme lui. (M. ADANSON.)

BELOSERO, (Géogr.) ville principale de la Russie en Europe, dans le gouvernement de Nowogorod ou Nowogrod, sur un lac de même nom. Elle est une des plus anciennes de la contrée, & chef-lieu d'un assez grand district: elle a un archevêque & un waiwode ou gouverneur. C'est une place fortifiée, dans l'enceinte de laquelle on ne trouve pas moins de dix-huit églises, & pas plus de cinq cens maisons. *Belosero* veut dire en langue du pays, *lac blanc*. (D. G.)

BELOU, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) non Brame d'un arbre fruitier, très-bien gravé, avec la plupart de ses détails, sous son nom Malabare, *covalam*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume III, planche & page 37, les Portugais l'appellent *marmeleira*, les Hollandois, *flym-appels*. Rumphe en a pareillement fait graver une bonne figure, sous le nom de *tellor* ou de *bilac*, seu *madja teloor*, seu *bilacus oviformis*, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume I, page 197, planche LXXXI, figure A & D, & il nous apprend que les habitans de Baleya l'appellent *bilak*; ceux de Java, *madja* & *maja*; les Malays, *tangkulo*; les Macassares, *bila* & *madja-him-vila*. Les habitans de l'île de Ceylan l'appellent *belighas*, selon Hermann; ceux du Malabar *wille-wille*; selon Petiver, *Acta Philos. Lond.* volume XXII, n°. 271, planche CVIII, Garcias *ab horto aromat. lib. II. cap. XIV*, l'appelle *tydoria* à Bengala, c'est-à-dire, *cydonia* à Bengala; Castor Durantes *in hortulo sanitatis*, page 576, *marmelos* à Bengala. Les habitans de Bengale l'appellent *beli* & *serifole*. Stegofus dit *serifolia*, *grimen marmelle*. C'est

le *marmelæta ex quo fructus quem capotes seu chico-capotes*, d'Acoſta, Ind. occid. partie IX, livre IV, chapitre XXXV. Plukenet a copié une partie de la figure de l'*Hortus Malabaricus*, dans sa *Phytographie*, planche CLXX, n^o. 5, sous le nom de *cucurbitifera trifolia, spinosa, indica, fructus pulpâ cydonii æmulâ*. *Almageſt.* page 125. M. Linné dans son *Systema Naturæ*, édit. 12, page 327, l'appelle *cratera*, 3 *marmelos, spinosa foliis ferratis*. On en connoît cinq especes.

Première espece. BELOU.

Le *belou* proprement dit est un arbre haut de trente pieds, à tronc cylindrique, tortueux, irrégulier, anguleux, haut de quatre ou cinq pieds, d'un pied à un pied & demi de diamètre, recouvert d'une écorce blanchâtre, variée de jaune, épaisse, couronnée par une cime conique, formée par nombre de branches alternes, médiocrement épaisses, longues, assez ferrées, écartées sous un angle de cinquante à soixante degrés, dont les vieilles sont brunes, & les jeunes vertes, du côté de l'ombre, rouges du côté opposé au soleil, ainsi que leurs épines.

Sa racine est fibreuse, dure, très longue, peu profonde, traçante horizontalement, blanche, couverte d'une écorce rousse.

Ses feuilles sortent alternativement & circulairement, au nombre de six à huit, de chaque branche, à des distances de deux à trois pouces, portées d'abord sous un angle de quarante-cinq degrés, ensuite horizontalement. Elles sont ailées trois à trois, c'est-à-dire, composées de trois folioles elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de trois à six pouces, une à deux fois moins larges, verd-gai, onduées, menues, marquées de douze à quinze dentelures, obtuses sur chaque côté des bords, relevées en-dessus d'une côte ramifiée, en six à huit paires de nervures alternes, & portées au bout d'un pédicule cylindrique, presque une fois plus court qu'elles. La feuille de l'extrémité est presque une fois plus grande que les deux des côtés. Ces folioles se replient le soir sur leur pédicule, & se rapprochent des branches comme dans les légumineuses & les mauves.

Des deux côtés du pédicule de chaque feuille, sortent, au lieu de stipules, deux épines, écartées horizontalement en angle droit, droites, coniques, très-pointues, longues comme le pédicule des feuilles, c'est-à-dire, d'un à deux pouces, sur une ligne à une ligne & demie de diamètre, qui subsistent sur les branches après la chute des feuilles.

Les fleurs sortent en épi, des jeunes branches, près de leur extrémité, non pas de l'aisselle des feuilles, mais du lieu où devroient être des feuilles qui y manquent. On voit deux ou trois épis sur chaque branche. Chaque épi a à peu-près la longueur des feuilles qui l'avoisinent en-dessus. Il consiste en quatre ou cinq fleurs, disposées sur toute sa longueur, blanc-verdâtres, longues de cinq à six lignes, retroussées, pendantes en-dessous, portées horizontalement sur un péduncule presque égal à leur longueur. Avant leur épanouissement, elles forment un bouton sphéroïde verd, assez semblable à une cêpre de trois lignes de diamètre.

Chaque fleur est hermaphrodite, posée au-dessous de l'ovaire, & composée d'un calice verd en soucoupe à cinq dentelures arrondies; de cinq pétales elliptiques, obtus, cinq fois plus courts que lui, deux fois plus longs que larges, pendans en bas, épais, charnus, verds extérieurement, verd-blanchâtres intérieurement, & de cinquante étamines vertes, presque une fois plus courtes qu'eux, ouvertes sous un angle de quarante-cinq

dégrés. Le pistil est aussi long que les étamines, & porté sur un disque orbiculaire qui l'éloigne d'elles; l'ovaire est cylindrique, terminé par un stigmate hémisphérique, velouté en-dessus.

En mûrissant, l'ovaire devient une baie sphéroïde de deux pouces & demi à trois pouces de diamètre, un peu déprimée, à écorce verte d'abord, ensuite jaune, d'une ligne & demie de diamètre, sèche, ligneuse, médiocrement dure, fragile comme celle de la calebasse, à une loge pleine d'une chair jaunâtre, muqueuse, pâteuse & fibreuse, d'un goût aigre-doux, semée çà & là de cent graines environ, en pepins ovoïdes, un peu comprimées, longues de cinq à six lignes, une fois moins larges, blanchâtres, attachées horizontalement, pendantes sur dix à douze lignes verticales, distribuées sur les parois intérieures du fruit.

Culture. Le *belou* croît communément au Malabar, à l'île Ceylan, à celle de Java & à Suratte. Quoiqu'il puisse se planter de drageons enracinés qui fortent le long de sa racine traçante, dont on les sépare, on le multiplie communément de graines. Il commence à porter fruit dès la sixième ou septième année, & continue ainsi pendant un siècle à en porter tous les ans. Ces fruits sont mûrs en décembre & janvier.

Qualités. Sa racine a une odeur forte, & une saveur douce d'abord, ensuite amère. Ses feuilles ont un goût âcre, austère & piquant de raifort; froissées, elles sont onctueuses. Ses fleurs sentent bon comme la giroflée keiri, ou le lys. L'odeur de ses fruits est si pénétrante, qu'elle remplit la chambre où on le tient; ses graines sont très-amères. Lorsqu'on blesse ses branches, il en sort un suc blanchâtre qui en séchant devient d'abord jaune & transparent comme le succin, & ensuite rougeâtre, opaque, comme la gomme du cerisier: cette gomme pend aux branches sous la forme de larmes coniques; elle est dure par les tems secs, molle dans les tems humides: lorsqu'on la fait fondre dans la bouche, elle est d'abord douce & fade, & finit par laisser un âcreté & une démangeaison à la gorge. Il sort un pareil suc du fruit, lorsqu'il est bien mûr ou lorsqu'on le rôtit au feu.

Son bois est composé de fibres grossières, si entrelacées, qu'il est difficile à fendre, qu'il émouffe les haches, de sorte qu'on ne peut l'employer dans les bâtimens: les vieux arbres ne portent des épines que sur les jeunes branches.

Usages. Ses fruits se mangent crus lorsqu'ils sont bien mûrs; mais il ne faut pas qu'ils aient mûri sur l'arbre, car ils prendroient une saveur & une odeur de vinaigre insupportable. Pour leur sauver ce défaut, on monte sur l'arbre avec des échelles, on les cueille un peu avant leur maturité, & on les conserve ainsi quelquefois pendant un mois entier avant qu'ils soient en état d'être mangés. Les Européens ne les aiment pas autant que les Indiens, à cause de leur fade douceur & de leur forte odeur; ils corrigent ces deux défauts en les faisant rôtir sur les cendres chaudes qui font sortir par les pores de leur écorce la gomme qui leur procure cette qualité. En mangeant ce fruit, il faut sucer doucement la chair qui enveloppe ses pépins, & avoir attention de ne les pas écraser sous la dent, parce qu'ils sont aussi amers que ceux du *lanfa*. Les Indiens font souvent confire ces jeunes fruits au sucre & au vinaigre, & les vont vendre au marché: les Macassares, habitans de Suratte, en font des présents à leur roi.

Ses feuilles encore jeunes se mangent comme d'autres verdures.

La décoction de ses racines & de l'écorce dans l'eau commune, se donne dans les défaillances, les palpitations

palpitations de cœur & la mélancolie hypocondriaque. De cette même écorce pulvérisée & unie au miel, on prépare un électuaire qui, pris le matin, aide à la digestion & à la fermentation des aliments dans le ventricule, & dissipe la migraine & les vertiges. La décoction de ses feuilles se boit dans l'asthme. Ses feuilles pilées avec un peu de riz & de curcuma, forment une espèce d'onguent dont on frotte le corps pour dissiper les démangeaisons opiniâtres. De ses fleurs on distille une eau cordiale & alexipharmaque. Son fruit cueilli un peu avant sa maturité, se mange crud ou rôti pour arrêter la diarrhée & la dysenterie. Le suc de ce même fruit mûr se donne pour guérir les aphtes & les inflammations de la bouche. Rumphe dit, d'après le rapport de quelques Chinois, qu'à Java on tire du *belou* une espèce d'opium peu différent du vrai par la substance, l'odeur & la faveur; pour le composer ils prennent des feuilles & des fruits demi-mûrs des deux premières espèces de *belou*, les pilent ensemble & en expriment le suc qu'ils font cuire jusqu'à la consistance de l'opium; cet opium se vend à Java une fois moins que le vrai opium.

Les Macassares font, de l'écorce de ce fruit, des boîtes pour mettre la chaux qui se mange avec le *betel*.

Deuxième espèce. BILAK.

La seconde espèce de *belou* s'appelle simplement *bilak* à Baleya ou *bilak-kitsjil*, c'est-à-dire *bilak* petit, ou à petit fruit. Rumphe en a donné la figure sous le nom de *bilacus minimus*, au volume I de son *Herbarium Amboinicum*, p. 197, planche LXXXI, fig. C.

Il diffère du *belou* en ce qu'il forme un arbre plus petit, haut de 15 à 20 pieds, à écorce cendrée, à feuilles longues de deux à trois pouces seulement, moins dentées, à épis de trois fleurs seulement, à fruit sphéroïde un peu allongé & plus étroit vers la queue, d'un pouce & demi à deux pouces au plus de diamètre, à écorce jaunâtre mêlée de cendré, à chair douce mêlée d'une âcreté vineuse, à odeur de fleurs du pandang ou du lys, & plus agréable à manger crud que le *belou*, quoiqu'on ne le mange guère crud non plus que lui.

Il croît particulièrement dans la partie orientale de l'île de Java, mais en petite quantité: il est plus commun aux îles de Baleya, Bima & dans les deux Célèbes.

Troisième espèce. MADJA.

Le *madja* ou *maja* des Javalois, dont Rumphe a fait graver le fruit à la planche LXXXI de son *Herbarium Amboinicum*, fig. B, sous le nom de *madja pissang* qui veut dire *madja* ou *belou* bananier à cause de la forme de son fruit qui est ovoïde, allongé comme celui du bananier, ayant trois pouces de longueur, & une fois moins de largeur, diffère des précédents, non-seulement par cette particularité, mais encore parce qu'elle n'est point mangeable. Rumphe ne nous en apprend pas davantage, mais ces deux caractères peuvent absolument suffire pour la faire regarder comme une autre espèce.

Quatrième espèce. CARBAU.

Les Malais appellent du nom de *carbau* ou *bilak-carbau*, une quatrième espèce de *belou* que Rumphe décrit sans aucune figure sous le nom de *bilacus taurinus* dans son *Herbarium Amboinicum*, volume I, p. 199. Les Javalois l'appellent encore *madja carbou*, c'est-à-dire, *madja* de vaches, *madja vaccina* seu *bubalina*.

Le *carbau* forme un arbre moins haut, mais à cime plus large, plus dense, plus ramifiée, à branches plus grosses, plus chargées de feuilles que le *belou*.

Tome I,

Ses feuilles sont plus petites, plus larges, comme entières, à dentelures, si fines qu'elles sont comme insensibles, longues de deux à quatre pouces, une fois moins larges & flasques. Ces feuilles se plient la nuit avec leur pédicule & pendent appliquées contre les branches comme dans le *belou*. Après leur chute, il reste sur les branches un tubercule grossier, & elles sont accompagnées de deux épines très-courtes.

Rumphe n'en a point vu les fleurs. Après la chute de ces fleurs, les fruits pendent solitairement d'un péduncule épais & court. Ils sont sphéroïdes, irréguliers, obliques, tuberculés, de la grosseur du limon, *papeda*, ou même un peu plus gros, c'est-à-dire, de trois pouces environ de diamètre, verd jaune extérieurement, à écorce mince d'une ligne environ, à chair jaune douce & sucrée, mais très-pâteuse, contenant à son centre quatre ou cinq pépins écartés les uns des autres, & couverts de laine blanche comme les graines du coton.

Culture. Le *carbau* croît communément aux îles Xulasses, sur la côte orientale de l'île Célèbe, dans quelques endroits de Manipa & à Java.

Usages. Ses fruits ne se mangent point, parce qu'ils sont trop pâteux; les Malais emploient seulement l'écorce de son tronc qui est gluante, pour donner de la viscosité aux pâtes qu'ils composent pour empoisonner les poissons.

Cinquième espèce. GOELA.

Les habitans d'Amboine appellent *goela* ou *lémort goela* la cinquième & dernière espèce de *belou* dont Rumphe a fait graver une bonne figure avec presque tous ses détails, sous le nom de *bilacus Amboinensis sylvestris*, dont son *Herbarium Amboinicum*, volume I, p. 200, planche LXXXII.

Cet arbre a à peu-près la forme & la grandeur du *carbau*, mais ses feuilles sont entières sans dentelures, semblables à celles du *manipela*, mais plus petites. Ses fleurs forment une panicule au nombre de huit à neuf, portées chacune sur un péduncule un peu plus long qu'elles. Son fruit est de la grosseur d'un petit œuf de casoar, c'est-à-dire, ovoïde de quatre pouces de longueur, ridé & tuberculé, brun de cuir à l'extérieur, épais de trois lignes, d'une chair jaunâtre muqueuse, à odeur forte, & d'une faveur âcre du raifort, contenant une vingtaine de pépins ovoïdes, de la forme & grandeur de petites amandes.

Culture. Le *goela* croît à Leytimore sur les bords du fleuve Alph.

Usages. Son bois est plein d'une moëlle fongueuse, comme le sureau, & si fragile que l'on en casse facilement les plus gros rameaux: on n'en fait aucun usage.

Remarques. Le *belou* a reçu dans l'Inde tant de noms doux & faciles à prononcer, que les gens lettrés verront sans doute avec peine que M. Linné ait voulu les changer pour leur donner les noms, au moins singuliers, de *cratæva* & de *marmelos*, d'autant plus que, comme l'on a pu voir, on n'a jamais fait aucune espèce de marmelade avec son fruit.

Une autre erreur de M. Linné, & que les botanistes ne lui passeront pas, c'est d'avoir réuni en 1767, sous le nom générique de *cratæva*, trois sortes de plantes qui sont trois genres totalement différens dans la famille des câpriers, où nous les avons placés en 1763. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 408. (M. ADANSON.)

BELSEBUT, (*Hist. de l'Idol.*) *Belsebut*, qui signifie *seigneur des mouches*, fut la divinité la plus révérée des peuples de Canaan, & ce fut dans Accaron qu'elle eut le plus d'adorateurs. Plusieurs

RRrrr

peuples décernerent un culte à cette divinité, sur-tout dans les pays chauds où l'on est le plus exposé à l'importunité des insectes. Son nom, qui offre l'idée d'un maître des hommes, introduisit l'usage de le représenter avec tous les attributs de la puissance suprême. On plaçoit sa statue sur un trône magnifique, où elle sembloit dicter des loix. Toutes les fois que les Philistins alloient à la guerre, ils transportoient son simulacre avec eux. La plus riche partie du butin lui étoit réservée; ses temples étoient spacieux & superbement décorés. Il étoit quelquefois représenté sous la forme d'une mouche. Les oracles qu'il rendoit, étoient. disoit-on, sans ambiguïté. Toutes les fois qu'on célébroit les jeux olympiques, on sacrifioit au dieu des mouches, de peur qu'elles ne troublassent la solemnité. Les Ciréniens en faisoient autant pour être délivrés de ces insectes qui causoient des maladies, & qui souvent dévoient les moissons. *Belsébut* est qualifié de *prince des démons*, dans l'écriture, c'est-à-dire, comme un des principaux chefs de la milice infernale. (T-N.)

BELUTTA ADEKA MANJEN, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) espece d'amarante très-bien gravée, avec tous ses détails, sous ce nom Malabare, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. X, page 75, pl. XXXVIII. C'est l'*Amaranthus spicatus argenteus Americanus* de Boerhaave, & l'*Amaranthus spica albescens habitior*, figuré par Martyn, dans ses *Centuries*, pl. VII. M. Linné l'appelloit, en 1737, *Celosia foliis lineari-lanceolatis*, dans son *Hortus Cliffortianus*, page 43; en 1753, *Celosia 1. argentea, foliis lanceolatis, pedunculis angulatis, spica ovato-oblonga*, dans son *Species plantarum*, p. 205; enfin dans son *Systema naturæ*, édition 12^e, imprimée en 1767, il lui donne le nom de *Celosia 1. argentea, foliis lanceolatis, stipulis subfalcatis, pedunculis angulatis, spicis cariosis*, page 187.

C'est une plante annuelle qui s'éleve droite à la hauteur d'un pied à un pied & demi, sous la forme d'un buisson ovoïde, pointu, presque deux fois plus long que large, à tige cylindrique, verte, charnue, sèche, comme ligneuse, de trois lignes au plus de diamètre, ramifiée un peu au-dessous de sa moitié supérieure, en quatre ou cinq branches alternes, longues, cylindriques, ouvertes à peine sous un angle de trente degrés.

Sa racine est blanche, fibreuse, longue de deux pouces au plus.

Les feuilles sont alternes, disposées circulairement le long des tiges & des branches, à des distances d'un à deux pouces, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de deux à trois pouces, deux fois & demi à trois fois moins larges, minces, lisses, entières, verd-foncées, relevées en-dessous d'une grosse côte ramifiée, de huit à dix paires de nervures, alternes, à bords relevés aussi en-dessous, & attachées sans pédicule sur les tiges.

Le bout des branches est terminé par un ou deux épis ovoïdes, pointus, longs d'un pouce & demi, une fois moins larges, blanc-rougeâtres, portés chacun sur un péduncule quelquefois de même longueur, & pour l'ordinaire une fois plus long. Chaque épi est composé d'une centaine de fleurs, blanc-rougeâtres, sessiles, très-ferrées, contiguës, tuilées ou disposées comme les écailles des poissons.

Chaque fleur est hermaphrodite, disposée autour de l'ovaire. Elle consiste en un calice coloré, membraneux, blanchâtre à son extrémité, incarnat à son fond, composé de sept feuilles inégales, disposées sur deux rangs, dont deux extérieures plus petites & cinq intérieures, égales, ouvertes en étoile de six lignes de diamètre, elliptiques, concaves, pointues à leur extrémité supérieure, larges à leur base, une

fois plus longues que larges; il n'y a point de corolle. Les étamines au nombre de cinq sont opposées aux cinq feuilles intérieures du calice, d'un tiers plus courtes qu'elles, portées sur une membrane courte dont elles semblent les divisions, & qui laisse voir entr'elles cinq petits filets ou denticules; cette membrane touche le calice & l'ovaire sans adhérer ni à l'un ni à l'autre: les antheres sont rouges. L'ovaire sort du centre de la fleur & porte un style cylindrique, couronné par deux à trois stigmates sphériques, velus, portés à la hauteur des étamines.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule membraneuse, sphéroïde, d'une ligne & demie de diamètre, à une loge, s'ouvrant horizontalement par le milieu en deux valves assez égales, & contenant trois ou quatre graines lenticulaires, d'une demi-ligne de diamètre, brun-noires, lisses, très-luisantes, attachées horizontalement & verticalement droites, par de petits filets autour d'un placenta conique qui s'éleve sur le fond de la capsule à son centre.

Culture. Le *belutta-adeka-manjen* croît naturellement sur la côte du Malabar, au bord des eaux.

Usages. On n'en fait aucun usage.

Remarques. L'épithete d'*Americanus* que Boerhaave a appliquée à cette plante, a trompé tous les auteurs qui ne se donnent pas la peine de vérifier ce qui a été dit avant eux, & tous, depuis lui & M. Linné, dont la plupart des modernes adoptent trop aveuglément toutes les erreurs, ont dit que cette plante étoit Américaine, quoiqu'elle soit originaire des grandes Indes, c'est-à-dire, des Indes proprement dites & du Sénégal.

On a vu combien M. Linné a varié sur la description de cette plante dans les diverses éditions de ses ouvrages, & qu'il n'a tant changé ses phrases que pour y introduire une erreur, pour lui donner de stipules qu'elle n'a point, *stipulis falcatis*, sans doute parce qu'il aura voulu la confondre avec une autre espece.

C'est encore ici le lieu de faire remarquer que le nom de *Celosia*, que M. Linné donne à cette plante, a toujours été appliqué depuis Tragus au bliten tricolor, auquel il a transporté le nom d'*Amaranthus*; *Systema naturæ*, page 626, qui selon Plinè appartient de tout tems à l'amarante ordinaire des jardiniers, dont le *belutta-adeka-manjen* est une espece très-voisine. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, pages 260 & 269, où toutes ces confusions ont été soigneusement levées par une discussion très-sévère & très-réfléchie des passages des anciens botanistes, que M. Linné paroît avoir négligés entièrement. (M. ADANSON.)

BELUTTA-ARELI, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) espece de laurier-rose, *nerium, oleander*, assez bien gravée sous ce nom, quoique sans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, planche II, page 3. Les Brame l'appellent *davo caneru*, les Portugais *fula mestica alba*; c'est le *nerium indicum angustifolium, floribus odoratis simplicibus*, d'Hermann, dans son catalogue de l'*Hortus Lugduno-batav.* page 448. M. Linné lui donne le nom de *nerium, 1. oleander, foliis lineari-lanceolatis, ternis, corollis coronatis*, dans son *Systema naturæ*, 12^e édition, page 189.

Cette plante ne diffère du laurier-rose ordinaire à fleur simple, qu'en ce que ses feuilles sont plus petites, opposées plus rarement trois à trois, & plus communément deux à deux; la panicule de ses fleurs est peu ramifiée, comme en épi de quatre à cinq fleurs; ses fleurs sont blanc-jaunâtres, d'une odeur des plus agréables.

Elle croît au Malabar, fleurit toute l'année & n'est d'aucun usage.

Remarque. Il paroît que le *belutta-areli* n'est qu'une

variété du laurier-rose ordinaire, *oleander*. (M. ADANSON.)

BELUTTA KAKA, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) plante du Malabar, très-bien gravée avec presque tous ses détails sous le nom de *belutta kaka kodi*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IX, pl. V & VI, p. 7. Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle *apocynum indicum maximum repens folio amplo rotundo, flore candido, siliquis longis*. M. Linné semble avoir voulu la désigner sous le nom d'*echites*, 3 *umbellata*, *pedunculis umbellatis, foliis ovatis obtusis mucronatis, caule volubili*, dans son *Systema naturæ*, édit. 12, p. 190.

Cette plante est vivace, grimpante, à tige longue de 20 à 30 pieds, cylindrique, de cinq à huit lignes de diamètre, peu ramifiée, à bois blanc, à demi plein de moëlle, épaisse, verdâtre, recouverte d'une écorce verd-jaunâtre.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, & sortent des tiges & des branches à des distances de six à huit pouces. Elles sont elliptiques, presque rondes, avec une petite pointe, longues de six à treize pouces, à peine d'un fixieme moins larges, épaisses, verd-brunes, luisantes, semées de poils rares en-dessus, très-laineuses en-dessous, verd-blanchâtres, relevées d'une grosse nervure longitudinale, ramifiée en dix à douze paires de côtes alternes, & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique, assez court, tortillé ou finueux, cylindrique, épais, laineux, quatre à huit fois plus court qu'elles.

De l'aisselle des feuilles supérieures & du bout des branches, sort alternativement un corymbe égal à la moitié de leur longueur, fourchu en deux branches, comme articulées en trois ou quatre endroits, portant chacune à leur extrémité deux à six fleurs blanc-jaunâtres, rassemblées en ombelle, écartées, portées sur un péduncule quatre à cinq fois plus court qu'elles, & écarté sous un angle de 45 degrés. Avant de s'épanouir, elles forment des boutons ovoïdes, d'abord rouge-sanguins, ensuite blanchâtres, luisans, enfin jaunâtres.

Chaque fleur est hermaphrodite, disposée au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice d'une seule pièce, verte, découpée jusqu'à son milieu en cinq parties égales, triangulaires, rougeâtres, une fois plus longues que larges, persistentes; & en une corolle monopétale, six à huit fois plus longue, à tube cylindrique long, couronné par cinq divisions égales, régulières, horizontales, arrondies, plus étroites à leur origine, épaisses, dentelées ou ondées à leurs bords, contournées & se recouvrant obliquement les unes les autres par un de leurs côtés. Au haut du tube sont placées cinq étamines égales, courtes qui ne le débordent pas, & qui sont recouvertes par un duvet jaunâtre qui ferme l'entrée de ce tube; elles sont roides, comme ligneuses, à antheres pointues en haut, fourchues en bas en fer de fleche. Du centre du calice s'élève un petit disque jaune, portant deux ovaires réunis par le haut seulement à un style commun, terminé par deux stymagtes hémisphériques verdâtres.

Ces ovaires en mûrissant deviennent deux capsules cylindriques, étroites, pointues aux deux extrémités, longues de huit à dix pouces, douze à quinze fois moins larges, rouges du côté exposé au soleil, vertes de l'autre côté, à écorce dure, épaisse de près d'une ligne, marquée en-dessus d'un fillon, s'ouvrant par ce fillon sur toute sa longueur en une loge, contenant trois cens graines elliptiques, roussâtres, imbriquées, couronnées d'une aigrette argentée, par laquelle elles sont attachées, pendantes à un placenta cylindrique, fixé le long des bords de la capsule.

Tome I.

Qualités. Le *belutta kaka* blessé ou égratigné, jette de toutes ses parties un suc laiteux très-abondant. Ses fleurs répandent une odeur d'abord de girofle très-forte & très-agréable pendant qu'elles sont blanches ou vers leur premier épanouissement, & qui, à mesure qu'elles jaunissent en vieillissant, se change en une odeur de melon parvenu à sa maturité.

Usages. On n'en fait aucun usage.

Remarques. Le *belutta kaka* fait un genre particulier de plante, appartenant à la famille des aporins où nous l'avons placé en lui conservant son nom ancien qu'il a plu à M. Linné de changer en celui d'*echites* d'après M. Jacquin qui en a observé quelques especes en Amérique; mais le nom d'*echites*, qui voudroit dire *viperine*, étant dérivé du nom *echium*, doit être laissé à cette plante ou à quelqu'une de ses especes si l'on veut éviter la confusion. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 172. (M. ADANSON.)

BELUTTA ONAPU, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de balsamine assez bien gravée, quoique sans détails sous ce nom, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. IX, pag. 99, planche LI.

C'est une plante annuelle, haute de six à sept pouces au plus, droite, élevée sous une forme conique de moitié plus haute que large.

Sa racine forme un faisceau sphéroïde, des fibres d'un pouce environ de diamètre, blanchâtres, très-menues.

Sa tige est cylindrique, de deux lignes environ de diamètre, blanchâtre, luisante, transparente, ramifiée dans sa moitié inférieure, en deux paires de branches opposées en croix, horizontales.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix en petit nombre, quatre ou cinq paires au plus sur chaque tige, & deux à trois paires sur chaque branche, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues d'un à deux pouces, une à deux fois moins larges, marquées de douze à quinze dentelures, obtuses de chaque côté de leurs bords, relevées en-dessous d'une côte à cinq paires de nervures velues verd-brunes, portées horizontalement sur un pédicule demicylindrique, deux à trois fois plus court qu'elles.

De l'aisselle de chaque paire des feuilles, sortent trois à quatre fleurs blanches, élevées, droites, trois fois plus courtes que les feuilles, portées sur un péduncule égal à la longueur de leur éperon. Avant de s'épanouir, elles forment des boutons verts, sphériques, pointus, applatis par les côtés.

Elles sont hermaphrodites posées autour de l'ovaire, & consistent en un calice à deux feuilles, verd-blanchâtres, caduques; en une corolle à quatre pétales inégaux, dont l'inférieur porte un éperon verd-blanchâtre, une fois plus long qu'eux, pendant en-bas, aussi long que le péduncule de la fleur, & en cinq étamines courtes, contiguës au calice & à l'ovaire qui est petit, ovoïde, terminé sans style par un stigmatte conique fort court.

L'ovaire en mûrissant, devient une capsule ovoïde, obtuse, pendante, aussi longue que son péduncule qui est de quatre à cinq lignes, deux fois moins large, verte, marquée de cinq fillons longitudinaux, par lesquels elle s'ouvre en cinq valves, formant une loge qui contient cinq à dix graines sphéroïdes, brunes, attachées horizontalement & pendantes autour d'un placenta en forme de colonne qui s'étend d'un bout à l'autre de la capsule.

Culture. Le *belutta onapu* croît au Malabar dans les terrains pierreux.

Usages. On n'en fait aucun usage.

Remarques. Cette espece de balsamine n'a point encore paru dans nos jardins de l'Europe. On sait que la balsamine est un genre de plante qui vient

RR r r r ij

naturellement dans la famille des pavots où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, vol. II, pag. 432. (M. ADANSON.)

BELUTTA POLA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante liliacée du Malabar, assez bien gravée avec presque tous ses détails par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, page 75, planche XXXVIII. Hermann en a donné aussi une figure, sous le nom de *lilium Zeylanicum bulbiferum & umbelliferum*, à l'appendix de son *Hortus Lugduno-batavus*, page & planche 683. M. Linné l'appelle *crinum 2, asiaticum foliis carinatis*, dans son *Systema naturæ*, édition 12, de 1767, page 236.

Sa racine improprement dite, car c'est un vrai bourgeon, forme un bulbe sphérique, blanc, charnu, aqueux, de trois pouces de diamètre, composé de dix à douze tuniques entières, d'une seule pièce, non fendues qui s'enveloppent les unes les autres comme autant de bourses, dont les intérieures sont jaunâtres. Du dessous de ce bulbe ou bourgeon, sortent les vraies racines au nombre de quinze à vingt, cylindriques, longues de huit à dix pouces, d'une ligne & demie à deux lignes de diamètre, charnues, blanches d'abord, ensuite jaunâtres, semées çà & là de quelques fibres courtes.

Ce bulbe en s'épanouissant ou se développant, donne autant des feuilles qu'il y a de gaines qui le forment, car ces gaines ne sont que les bases de ces mêmes feuilles qui se répandent circulairement sur la terre en formant une espèce d'arcade. Elles sont triangulaires, assez étroites, longues de deux pieds, larges d'un pouce au plus, c'est-à-dire vingt fois plus étroites, médiocrement épaisses, roulées en canal demi-cylindrique, verd-foncées, fongueuses intérieurement, striées longitudinalement & blanchâtres à leur origine où elles s'engainent les unes les autres, de manière que l'extérieure qui est la plus ancienne & la plus courte, enveloppe toutes les autres. Lorsqu'elles sont desséchées, on remarque, en les cassant, nombre de filets qui se laissent tirer comme une soie extrêmement blanche.

Du centre de ces feuilles sort une tige cylindrique, mais comprimée ou médiocrement aplatie, haute d'un pied & demi, ou d'un tiers plus courte que les feuilles, de quatre lignes de diamètre, droite, s'élevant verticalement, verd-claire en haut, blanchâtre vers la racine, pleine intérieurement d'une chair fongueuse & aqueuse.

Cette tige est nue & sans feuilles; elle porte seulement à son sommet une enveloppe de deux feuilles triangulaires, concaves, longues de deux pouces & demi, presque deux fois moins larges, vertes extérieurement, blanches à leur intérieur, formant d'abord un bouton ovoïde, pointu aux deux bouts, qui s'ouvre ensuite en deux valves écartées sous un angle de quarante-cinq degrés, qui contiennent huit à dix fleurs blanches, longues de six pouces, écartées sous un angle de quarante-cinq degrés, sous la forme d'une ombelle ou d'un parasol, de manière que, avec la tige qui les supporte, elles égalent la longueur des feuilles; entre chaque fleur on voit une écaille en filet blanchâtre.

Ces fleurs sont hermaphrodites & portées sur l'ovaire; elles consistent en un calice coloré d'une seule pièce, composé d'un long tube cylindrique, étroit, portant à son extrémité six divisions un peu plus courtes que lui, elliptiques, pointues, étroites, longues de deux pouces & demi, huit à dix fois moins larges, striées extérieurement sur le milieu de leur largeur de plusieurs lignes rouge-pâles, & pendantes en-bas ou courbées vers le tube; du sommet du tube du calice partent six étamines opposées à chacune de ses divisions, d'un quart plus court qu'elles, pendantes de même en-bas, à filets blancs en-bas, rouge-

purpurins en-haut, luifantes, couronnées par des anthers jaunes, oblongues, couchées horizontalement, qui deviennent noires après leur flétrissement. Le style qui part de l'ovaire enfile le tube du calice, s'élève droit de la longueur des divisions du calice, comme un filet blanc en-bas, rougeâtre en-haut, luifant, terminé par un stigmatte conique, velouté finement.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule membraneuse, sphéroïde, de deux pouces environ de diamètre, bosselées inégalement, verte d'abord, ensuite jaunâtre, veinée longitudinalement, s'ouvrant irrégulièrement ou se déchirant, quoique partagée intérieurement en trois loges qui contiennent chacune trois ou quatre graines anguleuses, irrégulières, d'un pouce à un pouce & demi de diamètre, à deux côtés plans & un convexe, verdâtres, à chair blanche, succulente, séparées par des filets assez minces.

Culture. Le *belutta-pola* croît au Malabar dans les fables, au bord des rivières. Il fleurit une fois seulement tous les ans pendant la saison des pluies.

Qualités. Toute la plante n'a qu'une faveur aqueuse. Ses fleurs sont sans odeur.

Usages. Coupée par morceaux & amortie au feu, on en fait deux cataplasmes qu'on applique sur les deux mâchoires pour en dissiper les convulsions spasmodiques.

Remarques. M. Burmann, dans son *Thesaurus Zeylanicus*, page 142, confond cette plante avec le *tolabo* de Ceylan, sous le nom de *lilio-narcissus maximus Zeylanicus, floribus albis umbellatis*. Pluken. *Almag.* pag. 219. Mais il y a une grande différence, comme on va le voir par la description suivante.

Deuxieme espece. TOLABO.

Le *tolabo* de Ceylan a été fort bien gravé, quoique sans détails, en 1697, par Jean Commelin, dans son *Hortus Amstelodamensis*, volume I, page 73, planche XXXVII, sous le nom de *lilio-narcissus Zeylanicus latifolius, flore niveo externè lineâ purpureâ striato; tolabo Ceylanensibus*. Parad. Bat. Rodr. M. Linné l'appelloit en 1753, dans son *Species plantarum*, page 293, *amaryllis 6 Zeylanica, spathâ multiflorâ, corollis campanulatis æqualibus, scapo tereti ancipiti; & aujourd'hui dans sa douzième édition du *Systema naturæ*, imprimé en 1767, il a changé cette dénomination en celle de *crinum 4 Zeylanicum foliis scabro dentatis scapo compressiusculo*.*

Cette espèce diffère de la précédente en ce qui suit: 1°. ses feuilles au nombre de huit à dix, ne passent guère un pied en longueur, & elles ont un pouce un quart à un pouce & demi de largeur, de sorte qu'elles sont à peine dix fois moins larges. 2°. La tige à fleurs sort, non pas du centre des feuilles, mais à leur côté & hors de leur faisceau, presque une fois plus longue qu'elles, verd-purpurine; elle a sept à huit lignes de diamètre, & elle est couronnée par six à sept fleurs. 3°. Les divisions du calice de chaque fleur sont à peine quatre fois plus longues que larges, relevées dans leur moitié supérieure, & courbées en arc dans leur moitié inférieure. 4°. Les filets des étamines & le style du pistil sont blancs & ne passent guère la moitié de la longueur des divisions du calice. 5°. Ses capsules sont plus petites que celles du *belluta-pola*.

Culture. Cette plante fut envoyée de Ceylan en 1685, sous le nom de *tolabo*, au jardin d'Amsterdam, où elle fleurit en juin pendant plusieurs années de suite.

Qualités. Le *tolabo* diffère encore du *belutta-pola* en ce que ses feuilles ont une faveur amère, & ses fleurs une odeur très-agréable de muguet.

Jean Commelin a encore fait graver assez bien, quoique sans détails, à la planche XXXVI, page 71, du volume I de son *Hortus Amstelodamensis*, sous le nom de *lilio narcissus Africanus platycaulis humilis flore purpurascens odorato*, une autre espece de tolabo plus petite qui pourroit bien être le wal-tolabo & le tanghekolli des habitans de Ceylan, & qui differe seulement du tolabo en ce que 1°. ses feuilles au nombre de six à huit, ont seulement un pied & demi de longueur sur un pouce & demi de largeur, c'est-à-dire, qu'elles ont à-peu-près les mêmes proportions, mais elles sont plates & non pas creusées en demi-canal. 2°. La tige à fleurs sort de même hors du centre des feuilles à leur côté, mais elle n'a guere que dix pouces de hauteur sur dix lignes à un pouce de diametre. 3°. Ses fleurs sont au nombre de vingt-quatre, un peu plus petites que celles du tolabo, mais purpurines, odoriférantes de même. 4°. Les antheres sont rougeâtres. 5°. Ses capsules sont encore plus petites, triangulaires, à graines plus arrondies.

Culture. Le wal-tolabo croît au cap de Bonne-Espérance, dans des terres fortes, entre les rochers. Il fleurit en août & septembre.

Remarques. Le tolabo forme, comme l'on voit, un genre particulier de plante qui se range naturellement dans la famille des liliacées, septième section des jacintes, où nous l'avons placé sous son nom de pays, ne pensant pas qu'on doive lui donner le nom de *crinum*, comme a fait M. Linné qui ignore sans doute que c'est le nom que les Grecs ont donné de tout tems au lys, *lilium*. Voyez nos *Familles des plantes*, page 57. (M. ADANSON.)

BELUTTA TSJORI, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) espece de vigne du Malabar, assez bien gravée, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume VII, planche X, page 19, sous son nom Malabare *belutta tsjori valli*, qui veut dire, *blanche vigne*. Les Portugais l'appellent *uvas d'aliafare macho*, & les Hollandois, *pimperlang manneken*.

Cette vigne a les tiges cylindriques, longues de quinze à vingt pieds, de deux lignes & demie à trois lignes de diametre, velues, ligneuses, fragiles. Sa racine est charnue, blanchâtre, visqueuse, fibreuse & striée.

Ses feuilles sont alternes, placées circulairement à des distances de quatre pouces, le long des tiges, digitées, c'est-à-dire, composées de sept à neuf divisions ou folioles elliptiques, pointues, longues de trois à cinq pouces, deux fois moins larges, velues, rudes, marquées de chaque côté de six à dix dents aiguës, petites, verd-foncées, relevées en-dessous d'une nervure à six ou dix paires de côtes alternes. Elles sont disposées de maniere, que celle du milieu ou du bout, qui est la plus longue, est seule portée sur un pédicule assez long, pendant que les autres sont disposées au nombre de trois ou quatre de chaque côté, sur un pédicule commun à-peu-près semblable; toutes sont, outre cela, portées sur un pédicule général cylindrique, d'une ligne & demie de diametre, long de près de trois pouces.

A l'opposé de chaque feuille, sort une vrille simple ou fourchue en deux, d'une ligne au plus de diametre, longue de quatre à six pouces, & entre les deux sur le côté, une grappe presque une fois plus courte que les feuilles, de cent fleurs environ, ramifiée dans sa moitié supérieure seulement, en un corymbe de dix branches alternes, portant chacune dix fleurs verdâtres, en étoile, de trois lignes de diametre, sur un péduncule de même longueur.

Chaque fleur est hermaphrodite, & placée un

peu au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un petit calice à cinq feuilles, caduques, triangulaires, une fois plus courtes que la corolle, qui est à cinq pétales elliptiques, une fois plus long que larges, & en cinq étamines blanchâtres, de même longueur, terminées par une anthere jaune. Le pistil est éloigné des étamines par un petit disque hémisphérique qui le supporte; il consiste en un ovaire sphéroïde, surmonté d'un style cylindrique, fort court, & d'un stigmate hémisphérique velu.

L'ovaire en mûrissant devient une baie sphéroïde, déprimée ou aplatie de - dessus en - dessous, de quatre lignes & demie à cinq lignes de diametre, verte d'abord, ensuite d'un blanc d'ivoire, luisante, molle, transparente, âcre, à une seule loge, comme partagée en deux, contenant depuis un jusqu'à quatre pepins hémisphériques, à ventre plat & dos convexe, d'une ligne & demie de diametre, attachés partie par le bas au fond du fruit.

Culture. Le *belutta tsjori* croît sur la côte du Malabar, sur-tout à Repoli dans les sables.

Qualités. Ses feuilles & ses fruits ont une faveur âcre, brûlante & très-pénétrante.

Usages. Ses feuilles mûres employées avec la rapure de l'amande du cocos, enlèvent la galle; cuites avec l'huile, elles sont vulnérables: leur suc mêlé avec la chaux, dissipe les cloux. (M. ADANSON.)

BEM CORINI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece d'adhatoda du Malabar, assez bien gravée, quoique sans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, page 33, pl. XXI. Les Brames l'appellent *davo-pocso*. M. Linné le désigne sous le nom de *justicia*, *6 betonica*, *fruticosa*, *foliis lanceolato-ovatis, bracteis ovatis, acuminatis, veno-reticulatis, coloratis*, dans son *Systema Naturæ*, édition de 1767, page 59.

C'est un arbrisseau qui croît à la hauteur de quatre ou cinq pieds, sous la forme d'un buisson conique, deux fois plus long que large, ramifié du bas en haut, à branches opposées en croix, assez ferrées, verd-brunes, comme articulées ou renflées à chaque nœud.

Sa racine est fibreuse & blanchâtre.

Ses feuilles sont opposées deux à deux en croix, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, presque deux fois moins larges, entières, minces, molles, lisses, un peu luisantes, verd-brunes en-dessus, plus claires en-dessous, relevées d'une nervure longitudinale, ramifiée en sept à douze paires de côtes alternes, & portée sur un pédicule cylindrique fort court.

Les fleurs sont disposées au nombre de cinquante à cent vingt, au bout de chaque branche, en un épi cylindrique, long de quatre à six pouces, quatre à huit fois moins large, formé d'autant d'écaillés différentes des feuilles, opposées comme elles deux à deux en croix, très-ferrées, tuiés, elliptiques, membraneuses, blanchâtres, transparentes, à côtes vertes, longues de six à sept lignes, une fois moins larges, sessiles, contenant chacune une fleur sessile de moitié plus longue & blanchâtre.

Chaque fleur est hermaphrodite, longue de cinq à six lignes, monopétale, irrégulière, & posée au-dessous de l'ovaire. Elle consiste en un calice à cinq feuilles, vertes, triangulaires, menues, & en une corolle monopétale, deux fois plus longue, en masque, à tube médiocre, de deux levres, à cinq divisions, dont trois sont inférieures, & dont les deux supérieures forment une espece de voûte. Du bas du tube de la corolle, un peu au-dessous du milieu de sa longueur, s'élevent deux étamines blanches, à antheres vertes, arquées, appliquées étroitement sous la voûte de la levre supérieure, dont elles égalent presque la longueur, & fourchues

à leur partie inférieure, en deux branches, dont la seconde est libre comme un filet assez court. Du centre du calice, s'éleve un disque jaunâtre, portant un ovaire ovoïde, oblong, verdâtre, surmonté par un style cylindrique & deux stigmates demi-cylindriques velus.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde, un peu comprimée & comme pédiculée, sèche, ligneuse, verdâtre, à deux loges, s'ouvrant élastiquement dans un sens contraire à leur largeur, en deux valves ou battans, qui ont chacune à leur base un petit crochet horizontal, recourbé en demi-cercle en-dessus, qui soutient une seule graine contenue dans chaque loge.

Culture. Le *bem curini* croît dans les fables de la côte du Malabar.

Qualités. Ses racines sont légèrement amères dans leur écorce. Ses autres parties, & ses fleurs mêmes sont sans faveur & sans odeur.

Usages. La décoction de sa racine se donne en boisson dans les fièvres & autres maladies accidentelles. Ses feuilles amoriées dans l'huile, ensuite pilées, s'appliquent sur les blessures.

Deuxième espece. CARIM-CURINI.

Le *carim-curini* gravé dans presque tous ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, au volume II, page 31, planche XX, & copié par Plukenet, dans son *Almageste*, page 126, pl. CLXXI, fig. 4, est encore une espece d'adhatoda. M. Burmann en a donné une figure passable sans détails, dans son *Thesaurus Zeylanicus*, planche IV, fig. 1, sous le nom d'*adhatoda spicâ longissimâ, flore reflexo*. Les Brames l'appellent *pocfoo*. M. Linné la désignoit en 1753, dans son *Species Plantarum*, page 15, sous le nom de *justicia, 2 ecbolium, arborea, foliis lanceolato-ovatis, bracteis ovatis, deciduis mucronatis, corollarum galeâ reflexâ*, & dans la dernière édition de son *Systema Naturæ*, imprimée en 1767, page 59, il l'appelle *justicia, 2 ecbolium arborea, foliis lanceolato-ovatis, spicis tetragonis, bracteis ovatis ciliatis, corollarum galeâ reflexâ*.

Cet arbrisseau diffère du *bem-curini*, en ce qu'il est un peu plus grand & plus large.

Ses feuilles ont sept à huit pouces de longueur, & sont portées sur un pédicule demi-cylindrique, assez long, sur lequel elles sont prolongées, ce qui le rend comme ailé par les côtés.

Ses fleurs sont bleues, disposées au nombre de cinquante, en un épi long de quatre à cinq pouces, & quatre à cinq fois moins large, à écailles vertes. Elles ont chacune un pouce & demi de longueur. Leur corolle est cinq à six fois plus longue que le calice, composée d'un tube très-menu, dont la levre supérieure est aussi très-menue, semblable à un filet recourbé sur le tube. Les deux étamines sont plus courtes que cette levre.

L'ovaire en mûrissant devient une capsule en massite, comprimée par les côtés, de manière qu'elle ressemble à une palette ou à un fer de lance, longue de dix à onze lignes, presque deux fois moins large, à graines lenticulaires, ou en cœur de trois lignes de diamètre, verd-blanchâtres d'abord, ensuite rouxpâles, rudes & chagrinées par nombre de tubercules élevés à leur surface.

Usages. La décoction de sa racine dans l'eau se boit dans les douleurs de goutte. On l'applique aussi avec l'huile de sirgelim (sesame) pour les mêmes douleurs. Cuite avec l'huile & le beurre, elle augmente les forces. La décoction de sa racine & de ses feuilles, ainsi que le suc exprimé de ses feuilles, se boit dans le calcul, pour briser la pierre. Ses feuilles pilées & appliquées sur le ventre, ont la même vertu. La décoction de ses feuilles se donne

dans les dysuries, la toux & les douleurs néphrétiques; on en baigne aussi le corps pour le même effet.

Remarques. Le nom de *justicia* & d'*ecbolium*, que M. Linné donne à ces especes d'adhatoda, nous paroît bien peu convenable à des plantes, & nous pensons qu'on doit, dans tous les cas, leur laisser par préférence leurs noms de pays. L'adhatoda est, comme l'on sçait, un genre de plante de la famille des personées, où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles de plantes*, vol. II, pag. 209. (M. ADANSON.)

BEMKHOU, (*Géogr.*) belle ville d'Asie, dans le Daguestan, du côté de la Géorgie. (+)

BÉMOL DOUBLE ou DOUBLE-BÉMOL. (*Musique.*) Quelquefois on trouve dans le courant d'une piece de musique, dont la clef est armée de bémols, un bémol devant une note qui est déjà bémolisée à la clef, on trouve même un double bémol ainsi, bb: ces marques indiquent qu'il faut baisser ce ton de deux demi-tons mineurs, car un bémol le baisse d'un demi-ton mineur; par exemple, un *si* précédé d'un double bémol, ou d'un seul, quand il en a déjà un à la clef, devient à peu-près un *la*; je dis à-peu-près, car pour devenir *la*, il faudroit qu'il fût abaissé d'un demi-ton majeur & d'un mineur, & il ne l'est que de deux mineurs.

Il est à remarquer, qu'à la rigueur, le double bémol ou bb, est un signe inutile; car on ne peut mettre ce signe que devant une note déjà bémolisée, soit à la clef, soit par accident, & dans ce cas, un seul bémol suffit: mais comme on se sert très-rarement du double bémol, & que par conséquent, les concertans y sont peu faits, on se sert toujours du bb, pour prévenir toute équivoque.

Voici ce qui donne lieu au double bémol.

Pour former une échelle diatonique semblable à celle d'*ut*, en commençant par *fa*, il faut bémoliser le *si*, afin qu'il y ait une quarte juste de *fa* à *si* b, comme d'*ut* à *fa*; or, si l'on veut former une semblable échelle, en commençant par *fa* b, la quarte de *fa* b à *si* b, sera triton ou trop forte d'un demi-ton mineur. Il faudra donc encore abaisser le *si* b, d'un demi-ton mineur, c'est-à-dire, le faire précéder d'un nouveau bémol.

Quelques musiciens ont voulu introduire l'usage de marquer le double bémol par un b tout noir ainsi b, mais le signe bb, a prévalu avec raison, un copiste pouvant aisément noircir un b par un défaut de sa plume. Nous parlerons au mot SYSTÈME, (*Suppl.*) de l'idée que l'on doit se former de l'usage des doubles bémols. (F. D. C.)

BÉMOLISER, v. a. (*Musiq.*) marquer une note d'un bémol, ou armer la clef par bémol. Bémolisez ce *mi*. Il faut bémoliser la clef pour le ton de *fa*. (S.)

BEMPAVEL, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece de pomme de merveille, *momordica* du Malabar, très-bien gravée sous ce nom, quoique sans détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. VIII, p. 35, planche XVIII. Les Malabares l'appellent *bel-pavel*, les Brames *dadula pagali*, Van-Rheede *dadula papali*, les Portugais *tapadeira da fula triste do dio*, & les Hollandois *avond-bly*. Jean Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, pag. 36, le nomme *balsamina cucumerina radice tuberosâ*.

C'est une plante grimpante à tige simple, longue de cinq à six pieds, d'une ligne & demie de diamètre, anguleuse de quatre à cinq angles, pour l'ordinaire de quatre angles, striée, verte extérieurement & intérieurement, aqueuse quoique composée de fibres ligneuses très-dures, rarement ramifiée.

Cette tige sort d'une racine vivace ovoïde ou en poire de trois pouces environ, une fois moins large, jaune-roussâtre extérieurement, charnue, fibreuse

& blanc-jaunâtre intérieurement, semée çà & là de quelques fibres jaunâtres, cylindriques, longues de quatre à six pouces sur une demi-ligne à une ligne au plus de diamètre. L'origine de la tige ou le sommet de cette racine forme comme un étranglement, une espèce d'œil ou de bourgeon, qui, lorsque la racine inférieure vient à mourir, prend sa place & grossit en un tubercule pareil qui périt à son tour.

Les feuilles sortent alternativement & circulairement le long de ses tiges à des distances de six à huit pouces dans le bas, & de trois à deux pouces dans le haut, portées horizontalement. Elles sont taillées en cœur alongé de deux à trois pouces & demi, de moitié moins larges, rarement entières, mais pour l'ordinaire découpées jusqu'au milieu de leur longueur en trois lobes, marquées de quinze à vingt dents triangulaires sur chaque côté de leur contour, vertes d'abord, ensuite verd-noires, un peu rudes, à trois grosses nervures échancrées profondément jusqu'au sixième vers leur origine où elles sont portées sur un pédicule cylindrique pour l'ordinaire finueux ou tortillé une à deux fois plus court qu'elles.

De l'aisselle de chaque feuille sort une vrille simple aussi longue qu'elle, qui se roule en spirale autour des différens corps qu'elle rencontre pour y attacher ses branches.

Les fleurs mâles sont séparées des femelles sur le même pied, & dans des aisselles de feuilles différentes, les mâles pour l'ordinaire au-dessus. Chaque fleur est solitaire à chaque aisselle, sur un pédicule cylindrique égal à la moitié de la longueur de la feuille, & qui porte une, deux, & même jusqu'à trois écailles pédiculées, attachées à diverses hauteurs sur sa longueur.

Chaque fleur est jaune. Les femelles sont ouvertes en étoile de douze à quinze lignes de diamètre. Les mâles n'ont que neuf à dix lignes; elles sont sans pistil, & consistent en un calice monophylle à tube court divisé en cinq parties égales, & en une corolle monopétale appliquée sur les parois du calice avec lequel elle fait corps, étant une fois plus long, à tube court évasé sous un angle de 45 degrés, & à cinq ou six divisions égales, elliptiques, pointues, dentées, crépues, striées de trois nervures longitudinales, une fois plus longues que larges, épanouies horizontalement. Du fond du tube s'élèvent trois filets d'étamines très-courts, à anthers jaunes, réunies ensemble, & formant neuf lignes qui serpentent côte à côte, & qui s'ouvrent par un filon dans toute leur longueur.

Les fleurs femelles n'ont point d'étamines, mais en-dessous un ovaire ovoïde long de sept à huit lignes, une fois moins large, & un style court couronné par trois stigmates aplatis en demi-lune, & velus sur leur face extérieure.

Van-Rheede n'a point aperçu le fruit de cette plante, mais il paroît par sa description, qu'il ne doit pas différer de celui de la pomme de merveille ordinaire, *momordica*, qui est une écorce élastique s'ouvrant irrégulièrement, & à trois loges qui contiennent plusieurs graines plates, elliptiques, striées.

Culture. Le *bem-pavel* croît communément sur la côte du Malabar autour de Cranganor dans les buissons & les forêts. Il est toujours couvert de fleurs & de fruits. Ses fleurs s'ouvrent au lever du soleil, & se ferment à son coucher pour être remplacées par d'autres.

Qualités. Toutes ses parties ont une saveur amère & une odeur forte qui n'est pas désagréable, non plus que celle de ses fleurs.

Usages. Ses feuilles pilées avec l'écorce du muricu ou mouricou, le sandal, l'écaille de tortue noire & l'eau de riz, fournit un liniment qui a la vertu de

réfoudre les tumeurs & de les faire absceder. Lorsqu'on veut les faire résoudre sans les amener à suppuration, on joint à ses feuilles pilées de l'eau de canja, sans doute du *panja* qui est une espèce de fromager *ceiba*, & du sandal que l'on fait cuire avec elles.

Remarque. Le *bem-pavel* étant une espèce de pomme de merveille, *momordica*, vient donc dans la famille des bryones où nous avons placé ce genre de plante. Voyez nos *Familles*, imprimées en 1759, & publiées en 1763, volume II, page 138. (M. ADANSON.)

BEM SCHETTI, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) arbrisseau du Malabar fort bien gravé sous ce nom, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, page 19, planche XIV. Plukenet en a fait graver une petite figure tronquée, beaucoup moins exacte, & sans aucuns détails, dans sa *Phytographie*, planche CIX, n°. 2, sous le nom de *schetti album seu jasminum indicum lauri folio, inodorum, umbellatum, floribus albicantibus*, *Parad. Bat. Rodr. bem schetti horti Malabarici*. Les Brames l'appellent *davi pada cali*. M. Linné l'appelloit, en 1753, dans son *Species Plantarum*, page 110, *ixora 2 alba foliis ovato lanceolatis*, & dans sa dernière édition du *Systema Naturæ*, imprimé en 1767, p. 120, il le nomme *ixora 2 alba, foliis lanceolato-ovatis, floribus fasciculatis*.

Il s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds sous une forme ovoïde une fois plus longue que large, ramifiée en un petit nombre de branches opposées en croix, & ouvertes sous un angle de 45 degrés.

Sa racine est conique, longue de six à huit pouces, pique droit & profondément en terre, jettant quelques fibres horizontales & couverte d'une écorce roux-obscur extérieurement & rougeâtre au dedans.

Sa tige n'a guère plus de quatre à six lignes de diamètre. Elle est cylindrique, recouverte d'une écorce brune. Cette écorce est cendrée dans les branches moyennes, brun-rougeâtre dans les jeunes, & blanche intérieurement.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, assez ferrées, au nombre de trois ou quatre paires sur chaque branche, étendues horizontalement, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, entières, médiocrement épaisses, lisses, verd-brunes, très-luisantes en-dessus, verd plus clair & terne en-dessous, relevées d'une côte longitudinale ramifiée en cinq à six paires de nervures qui ne vont pas jusqu'aux bords, & portées sur un pédicule demi-cylindrique fort court.

Entre chaque paire de feuilles, on voit deux stipules triangulaires appliquées sur les jeunes branches comme dans le café.

Chaque branche est terminée par un corymbe en ombelle aussi long que les feuilles, partagé à son milieu en trois branches assez égales accompagnées de deux petites feuilles opposées en écailles triangulaires, portant chacune trois fleurs sur un péduncule de trois lignes de longueur, accompagné de même de deux folioles opposées en écailles; de sorte que chaque corymbe porte neuf fleurs blanc-jaunâtres, longues d'un pouce à un pouce un quart.

Chaque fleur est hermaphrodite & portée sur l'ovaire. Elle consiste en un calice à quatre denticules, en une corolle monopétale à tube cylindrique très-menu, presque une fois plus long que ses quatre divisions qui sont horizontales, triangulaires, trois à quatre fois plus longues que larges. Du sommet du tube de la corolle partent quatre étamines égales, de moitié plus courtes que les divisions, menues, à anthers jaunes. Le style qui s'élève du centre de l'ovaire, est un peu plus haut que les étamines, &

divisé en deux stigmates demi-cylindriques veloutés sur leur face intérieure.

L'ovaire, pendant que la fleur est épanouie, ne paroît au-dessus de la fleur que comme une portion du calice sous la forme d'un hémisphère d'une demi-ligne au plus de diamètre; mais en mûrissant par la suite, il devient un baie ovoïde de cinq lignes de longueur sur une largeur moindre de moitié, d'un verd foncé d'abord, ensuite plus clair & jaunâtre, à chair blanchâtre, succulente, partagée intérieurement en deux loges qui contiennent communément chacune deux graines blanchâtres, triangulaires, longues de quatre lignes, une fois moins larges, à deux côtés plans & un convexe, attachées par le bas au fond du fruit. Quelquefois il avorte une de ces loges, & quelquefois aussi une, deux & même jusqu'à trois de leurs graines; de sorte que souvent on n'en rencontre qu'une ou deux dans chaque fruit; alors ces graines grossissent aux dépens des fucs de celles qui sont avortées, prennent plus de grandeur, & une forme différente: elles deviennent ovoïdes, arrondies dans tout leur contour.

Culture. Le *bem-schetti* croît au Malabar dans les terrains graveleux & pierreux. Il fleurit pour l'ordinaire dès la première année qu'on l'a semé, & continue ainsi tous les ans.

Qualités. Ses feuilles ont une saveur amère astringente. Ses fleurs sont sans odeur. Ses fruits ont une saveur douceâtre farineuse.

Usages. Ses baies se mangent. On pile cette plante & on en fait boire la décoction avec le cumin pour dissiper les pustules qui naissent dans le nombril. Le suc exprimé de ses fleurs s'introduit dans les narines pour dissiper les douleurs de la tête.

Remarques. Quoique les Gentils Indiens ornent les temples de leur dieu *Ixora* avec les fleurs du *bem-schetti*, ce n'est pas une raison suffisante pour autoriser M. Linné à ôter à cet arbrisseau son nom de *bem-schetti* pour lui substituer celui de leur dieu *Ixora*; au moins sommes-nous forcés d'avouer que nous ne voyons point dans ce changement l'effet d'un raisonnement bien conséquent.

Au reste, le *bem-schetti* est une espèce du schetti qui forme un genre particulier de plante qui se range naturellement dans la famille des aparines comme le café, mais dans la section de celles de ces plantes qui ont pour l'ordinaire plus de deux graines dans chaque fruit. Voyez nos *Familles des plantes* publiées en 1763, volume II, pag. 146. (M. ADANSON.)

BEM-TAMARA, f. f. (*Hist. nat. Botanique.*) plante aquatique du Malabar assez bien gravée, quoique sans détails, sous ce nom, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, page 61, planche XXXI. Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle *nymphæa affinis Malabarica folio & flore amplo, flore candido*. M. Linné l'appelloit en 1753 dans son *Species Plantarum*, page 511, *nymphæa 4 nelumbo foliis undique integris*; & dans sa dernière édition du *Systema naturæ* imprimé en 1767, il l'appelle (page 361.) *nymphæa 4 nelumbo, foliis pettatis, undique integris*.

Cette plante a d'abord l'apparence d'un nénuphar. Sa racine forme une espèce de tubercule hémisphérique de deux pouces environ de diamètre, blanchâtre, produisant en-dessus quantité de fibres blanches, longues de deux pouces, & une espèce de tige rampante horizontalement de la grosseur du doigt, cylindrique, blanche, lisse, longue de sept pouces, qui produit à son extrémité un semblable tubercule d'où sort une pareille couronne de racines & une tige semblable rampante, qui produit à la même distance un autre tubercule & ainsi de suite, de manière que la terre en est couverte en peu de tems.

Ce tubercule est quelquefois double, quelquefois triple.

De chaque tubercule s'élève une feuille pavoisée ou en parasol, portée sur un pédicule cylindrique, de quatre lignes environ de diamètre, sur quatre à cinq pieds de longueur, suivant la profondeur de l'eau qu'il domine toujours d'un pied environ. Ce pédicule est verd, ridé, hérissé de poils rudes, piquans, fongueux intérieurement, & percé d'un bout à l'autre de six à huit cavités dont une centrale, qui sont remplis d'une liqueur blanche & épaisse comme du lait de vache, qui, lorsqu'on les casse, s'épaissit & se tire en fils blancs & fermes, semblables à ceux des toiles d'araignées. La feuille qui surmonte chaque pédicule est orbiculaire ou à-peu-près, de 24 pouces de largeur, moins longue d'un douzième, entière, molle, épaisse, légèrement ondulée sur ses bords, un peu concave, en entonnoir en-dessus, verd de préterne changeant en bleuâtre, ridée & velue comme une toison, verd-claire en-dessous où elle est attachée à-peu-près vers son centre, comme en parasol, sur son pédicule d'où partent 21 à 22 côtes, comme autant de rayons verd-clairs, luisans, qui se fourchent deux fois en deux ramifications, & qui sont creux au-dedans, de manière que leurs cavités correspondent & communiquent à celles de leur pédicule. Cette feuille, avant son développement, est roulée en dedans sur les deux côtés, obliquement couchée sur son pédicule, & d'un brun luisant extérieurement.

La tige qui porte les fleurs fort solitairement de chaque tubercule des racines à côté d'une des feuilles au pédicule desquelles elle ressemble entièrement, tant au-dehors qu'au-dedans, à l'exception qu'elle est d'un tiers plus haute, ayant six pieds de longueur. Elle porte à son sommet un seule fleur hermaphrodite, qui, avant son développement, forme un bouton ovoïde, pointu d'abord, long de deux pouces & une fois moins large, ensuite sphéroïde, pointu de trois pouces à trois pouces & demi, verdâtre.

Cette fleur est posée entièrement sur l'ovaire, non pas à sa partie supérieure, mais autour de sa partie inférieure, & lorsqu'elle est ouverte, elle représente une espèce de tulipe ou de laurier-tulipier, ou de fleur de nénuphar blanche, de huit pouces environ de diamètre. Elle consiste en un calice coloré de trente feuilles environ, disposées sur huit rangs de quatre chacun, elliptiques, pointues, longues de quatre pouces, une fois moins larges, épaisses, striées de nervures longitudinales, caduques. Cent cinquante étamines six fois plus courtes que ces feuilles colorées & contiguës à elles, se répandent en rond autour de la base de cet ovaire, & différent fort peu de celles du nénuphar: elles ont les filets jaunes & les antheres blanches, & sont d'autant plus menues, qu'elles approchent plus du centre de la fleur; les filets mêmes des antheres les plus voisines du calice s'élargissent de manière qu'elles ressemblent à des pétales échancrés dont les bords portent les antheres.

L'ovaire ne ressemble d'abord, dans son origine, qu'à un cylindre fort court, tronqué en-dessus, creusé de vingt petites fossettes, & couronné tout autour de vingt stigmates rayonnans comme autant de petites côtes élevées sur ses bords seulement; mais, en mûrissant, il devient un fruit ouvert ou un receptacle conique renversé, fongueux, blanc-jaunâtre, sec, de quatre à cinq pouces de diamètre, tronqué en-dessus, creusé d'environ vingt fossettes ovoïdes, verticales, d'un pouce environ de profondeur, dans chacun desquels est enfoncée entièrement une graine en osselet ovoïde, de dix lignes environ de longueur, une fois moins large, d'abord blanc, ensuite brun-noir, terminé en haut par une petite pointe,

pointe, & attaché verticalement par son extrémité inférieure. Chaque osselet contient une amande, blanche, charnue, imitant celle d'un gland de chêne qui s'ouvre en deux lobes ou cotyledons, au centre desquels on trouve la plume qui est une petite feuille verte, pliée à son extrémité vers le bas, & d'une saveur amère.

Culture. Le *bem-tamara* croît dans les étangs & les marais d'eau douce dans toute l'Inde.

Qualités. Ses fleurs ont une odeur forte d'anis & de cannelle, sur-tout dans leurs étamines. Ses graines ont une saveur aqueuse, douce, excepté dans la feuille féminale, verte, qui est très-amère.

Usages. Van-Rheede ne dit pas si ses graines se mangent, mais il y a apparence qu'on les mange comme celles du tamara.

Le tubercule de ses racines se pile pour en faire, avec le beurre, un onguent qui corrige tous les vices des yeux. Le même onguent, uni au gingembre & à la coriandre, s'applique avec succès sur les hémorrhoides.

Remarques. M. Linné a confondu sous le même nom le *bem-tamara* & le tamara du Malabar; mais nous regardons ces deux plantes comme deux espèces, d'après Van-Rheede qui remarque fort bien que le tamara est plus grand & sans épines, qu'il a les fleurs rouges ou couleur de rose, & beaucoup d'autres différences que nous détaillerons à l'article de cette plante.

Il y a de si grandes différences entre les fruits ouverts du *bem-tamara*, & entre les capsules fermées du nénuphar, *nymphaea*, qu'on ne peut s'empêcher d'en faire deux genres distincts, au lieu de les confondre avec le nénuphar, comme ont fait Tournefort, M. Linné & les autres botanistes. Voyez nos *Familles des plantes*, volume II, page 76. (M. ADANSON.)

* § BENACHUS, (*Géogr.*) lisez BENACUS, sans h.

BENADAD, *fils du fruit*, (*Hist. sacrée.*) roi de Syrie, fit alliance avec Aza, roi de Juda, & lui donna du secours contre Baasa, roi d'Israël, qu'il obligea d'accourir pour défendre son propre pays contre les incursions de l'ennemi, & d'abandonner Rama qu'il faisoit fortifier. On croit que ce Benadad étoit fils d'Adad, qui se souleva contre Salomon, à la fin du règne de ce prince. (+)

BENADAD, (*Hist. sacrée.*) fils & successeur du précédent, déclara la guerre à Achab, roi d'Israël, & vint assiéger Samarie. Achab, après l'avoir contraint de lever le siège, le défit encore l'année suivante, & lui tua cent mille hommes. Benadad, affaibli par ces pertes, eut recours à la clémence du vainqueur, qui fit la paix avec lui, & le renvoya contre l'ordre de Dieu. Achab eut sujet de se repentir de sa trop grande facilité; car Benadad ayant repris les armes, le tua dans une bataille. Après quelques autres expéditions, le roi de Syrie étant tombé malade, & sachant qu'Elisée étoit à Damas, lui envoya demander par Hazaël, s'il releveroit de sa maladie: le prophète prédit à ce dernier qu'il seroit roi, & qu'il seroit de grands maux aux Israélites. Hazaël de retour assura Benadad qu'il guériroit de sa maladie; mais le lendemain il l'étrangla, & se fit déclarer roi, l'an du monde 3120. (+)

BENADAD, (*Hist. sacrée.*) troisième roi de Syrie, fils de Hazaël, fut vaincu plusieurs fois par Joas, roi d'Israël, qui recouvra sur lui tout ce que Hazaël avoit pris aux Israélites. *Ibid.* 13. (+)

BENCOOLEN, (*Géogr.*) ville & fort de l'île de Sumatra, en Asie, sur la côte qui regarde le sud-ouest. C'est un des établissemens de la compagnie des Indes orientales d'Angleterre. Le poivre en est

l'objet principal; il abonde dans cet endroit & tout à la ronde: les habitans du pays le cultivent & le vendent avec beaucoup d'empressement: ils ont peu d'autres productions dont ils puissent trafiquer; les bois cependant y croissent, dit-on, aussi en quantité superflue; nombre de montagnes qui les environnent en sont couvertes; mais comme on n'y bâtit qu'en bois, & même sur pilotis, à cause de l'humidité du terrain, il arrive que cette matière se consume à-peu-près toute dans le pays. On y remarque aussi, comme chose liée avec la nature du lieu, que le métier de charpentier est à-peu-près le seul que l'on y exerce, & que l'on n'y connoît guère entr'autres que de nom ceux de ferrurier & de maréchal. On y respire au reste un air très-épais, fréquemment agité par les orages, & tristement obscurci par la fumée de plusieurs volcans voisins. (D. G.)

* § BENDA, (*Géogr.*) ville de la Macédoine, appartenant aux Turcs. Cette ville étoit dans l'Albanie, mais il y a long-tems qu'elle ne subsiste plus. Voyez la Martinière. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BENDARLI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante de la famille des fougères, très-bien gravée, quoique sans détails, sous le nom Malabare, *maratta-malabarica*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume XII, page 57, planche XXIX. Petiver a donné la même figure, sous le nom de *felix Malabarica*, dans son *Gazophilacium*, partie III, planche LIII, n^o. 12. M. Linné l'a appelée, dans son *Systema naturæ*, édition 12, de 1767, page 685, *acrostichum 3 heterophyllum, frondibus integerrimis, glabris, petiolatis, sterilibus, subrotundis, fertilibus, linearibus*: & il en a publié une figure incomplète & assez médiocre dans ses *Amanitates academicæ*, vol. I, planche II.

C'est une herbe vivace, toujours verte, rampante sur les arbres, sur lesquels elle prend naissance, qu'elle ne quitte jamais, & avec lesquels elle meurt, les environnant & couvrant de tous côtés, se prolongeant par un bout pendant qu'elle meurt par l'autre bout.

Sa tige a un ou deux pieds au plus de longueur. Elle est cylindrique, menue, d'un tiers de ligne à une demi-ligne au plus de diamètre, ramifiée à des distances de trois à quatre pouces, en plusieurs branches alternes, longues de deux à quatre pouces, verd-claires, velues, luisantes, & brun-rouffes lorsqu'elles sont vieilles, recouvertes d'une peau membraneuse qu'on ne peut en ôter, & jettant dans toute leur longueur en-dessous nombre de petites racines fibreuses, capillaires, brunes, longues de trois à six lignes, ramifiées en trois à six branches alternes.

La tige & les branches sont couvertes de feuilles alternes, placées à des distances de six à huit lignes les unes des autres, & ouvertes sous un angle de 45 degrés au plus d'ouverture. Elles sont elliptiques, longues d'un pouce à un pouce & demi au plus, de moitié à une fois moins larges, très-obtuses, arrondies à leur extrémité supérieure, pointues & prolongées à leur origine où elles sont attachées sans pédicule aux branches, charnues, épaisses, pleines de suc qu'elles rendent lorsqu'on les casse, velues, brunes pendant leur jeunesse, ensuite vertes, lisses & luisantes.

Les fleurs de cette plante ne sont pas placées sous les feuilles, comme dans la plupart des autres plantes de la famille des fougères, elles sont posées sous d'autres feuilles différentes de celles des tiges, qui sortent solitairement à côté des feuilles ou au nombre de deux à trois au bout des branches; ces feuilles à fleurs sont longues de deux à deux pouces & demi, environ douze fois moins larges, une à

deux fois plus longues que les autres feuilles, lisses en-dessus, verd-luisantes, à bords repliés en-dessous, jusqu'au milieu de leur largeur qui porte une strie ou fillon longitudinal, par lequel les bords s'ouvrent comme deux valves qui recouvrent nombre de membranes blanches d'abord, ensuite rouffes, qui contiennent la poussière féminale ou les graines elles-mêmes, de sorte que ces fleurs ressemblent à un épi ou un chatton fleuri seulement d'un côté.

Culture. Le *bendarli* est toujours couvert de feuilles & de fruits dans toutes les saisons.

Qualités. Cette plante a une saveur saline, acide, & une odeur forte de champignon.

Usages. Le suc de ses feuilles se donne à boire, mêlé avec l'eau des cocos, pour affermir les dents & dissiper l'enflure des gencives: mêlé avec le tandale-cotti, que Plukenet & d'autres botanistes après lui ont nommé *crotalaria*, il passe pour dissiper tous les symptômes des maladies vénériennes.

Remarques. M. Linné a donné au *bendarli* le nom d'*acrostichum* qui appartient à la scolopendre, & nous pensons qu'il eût été plus à propos de laisser à celle-ci son nom de pays.

Cette plante fait, comme l'on peut juger, un nouveau genre qui doit être placé dans la seconde section de la famille des fougères à côté de l'*ophioglossum*. Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 21. (M. ADANSON.)

* § BENDIMIR, (Géogr.) fleuve de Perse, qui tombe dans le golfe de Bengale. . . .

Le *Bendimir*, car c'est ainsi qu'il faut écrire, tombe dans le golfe Persique, à plus de 1200 lieues du golfe de Bengale. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BENEDICTE, (terme de Pharmacie.) électuaire purgatif & benin. Lémeri ordonne la préparation de ce médicament de la manière suivante:

Prenez dix gros de turbith choisi, une once d'écorce de racines de petite éfule, six gros d'hermodatte, & autant de diagrede, une demi-once de sel gemme, un gros & demi de spicanard, de gingembre, de girofle & de safran, de petit cardamome, de galanga, de macis, de semence d'ache, de carvi, de saxifrage & de fené; pulvérisez ces drogues & mêlez-les avec deux livres de miel écumé, pour en composer un électuaire dont la dose sera depuis une drachme jusqu'à six.

Ce *bénédicté* purge la pituite & les férosités de toutes les parties du corps; il leve les obstructions & provoque les règles du sexe. (+)

* § BENGALÉ, (Géogr.) royaume d'Asie. Il prend son nom de sa capitale, qui est située sur une des bouches du Gange.

Dans le grand nombre de voyages de l'Indoustan que j'ai lus, dit M. de la Martinière, je n'en ai jamais trouvé où il soit parlé de *Bengale*, comme d'une ville dont on ait dit quelques particularités capables d'en certifier la position, ni même l'existence; M. de l'Isle, dans son *Introduction à la géographie*, dit qu'Ougli, Dacca & Chatigan, sont les places les plus considérables du royaume de *Bengale*; & que chacune de ces places est appelée *Bengale* par quelque auteur. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ BENGIRI, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) arbre du Malabar, assez bien gravé sous ce nom, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IV, page 105, planche LI. Van-Rheede écrit aussi *bengiri*; les Malabares l'appellent encore *care-motti*, les Brame *giri maso*, les Portugais *nilica d'inferno*, les Hollandais *nootjes craack myn niet*.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de quinze à vingt pieds. Son tronc n'a guère plus de cinq à six pieds de hauteur, sur cinq à six pouces de diamètre. Il est couronné par une cime conique, une fois plus longue que large, assez claire, élançée, formée

par un petit nombre de branches assez lâches, cylindriques, courtes, menues, disposées alternativement & circulairement, écartées sous un angle de 45 degrés. L'écorce du tronc est noirâtre, son bois blanc.

Sa racine est blanchâtre, recouverte d'une écorce jaunâtre qui jette du lait.

Ses feuilles sont disposées alternativement & circulairement assez lâches, au nombre de quatre à six sur chaque branche, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de trois à cinq pouces, deux à trois fois moins larges, épaisses, lisses, marquées sur chaque côté de leurs bords de quinze dents aiguës, triangulaires, médiocrement grandes, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, blanchâtre, ramifiée en quinze paires de nervures alternes de chaque côté, & portées ouvertes sous un angle de 45 degrés, sur un pédicule demi-cylindrique, plat en-dessus & fort court.

Les fleurs naissent au bout de chaque branche où elles sont disposées au nombre de 25 à 30, en un épi sessile, long de deux pouces ou de moitié plus court que les feuilles. De ces fleurs il n'y en a qu'une de femelle; c'est la plus basse de l'épi; elle est longue de quatre à cinq lignes, & portée sur un péduncule cylindrique trois fois plus court: les autres sont mâles, stériles, longues d'une ligne & demie, sessiles, c'est-à-dire, portées horizontalement sans pédicule.

Chaque fleur mâle consiste en un calice hémisphérique, verd-blanchâtre, à trois divisions ou dentelures égales, du centre duquel s'éleve un filet d'étamine en colonne, deux fois plus long que lui, couronné par trois anthers jaunes: ces fleurs tombent peu après leur épanouissement. La fleur femelle consiste en un calice de trois feuilles longues, triangulaires, caduques, appliquées étroitement sur l'ovaire qui est ovoïde pointu, d'un tiers plus long que large, couronné par trois styles ou stigmates cylindriques, blanc-jaunâtres, veloutés sur leur face intérieure & roulés en spirale en-dehors.

L'ovaire en mûrissant devient un fruit en écorce charnue, épaisse, verte, sphéroïde, déprimée, de 14 à 15 lignes de diamètre, d'un tiers moins longue, marquée de six fillons longitudinaux, ne s'ouvrant point, mais contenant & enveloppant étroitement une capsule cartilagineuse, exactement semblable à celle du ricin, c'est-à-dire, à trois loges ovoïdes, longues de six lignes, qui se séparent & qui contiennent chacune une graine ovoïde, blanchâtre, longue de cinq lignes, presque une fois moins large. Chaque graine a trois enveloppes, l'une extérieure, cartilagineuse, au-dessous de laquelle est une pellicule très-fine qui enveloppe immédiatement un gros corps charnu, blanchâtre, au milieu duquel est enfoncé l'embryon qui est droit, composé de deux cotyledons orbiculaires, plats, ouverts, appliqués l'un contre l'autre, à trois nervures longitudinales, portant à leur extrémité supérieure une radicule cylindrique, courte, qui perce l'extrémité du corps charnu, en pointant vers le ciel, les cotyledons pendant en-bas.

Culture. Le *bengiri* croît au Malabar, sur-tout autour de Cochin dans les terres sablonneuses & humides; il est toujours verd, fleurit tous les ans en juillet, & porte ses fruits à maturité en septembre.

Qualités. L'écorce de la racine & du tronc de cet arbre & son fruit blessés, rendent un suc laiteux, âcre & si brûlant, que ceux qui mordent dans son fruit ont la bouche d'abord enflammée, ensuite enflée au point que la mort s'ensuit peu de tems après. Ses feuilles ont une saveur douce & astringente. Les amandes de ses graines sont pareillement douces & agréables au goût.

Usages. Ses feuilles pilées & pulvérisées s'appliquent sur les ulcères comme un caustique, pour en ronger & enlever les chairs fongueuses & baveuses. On les pile encore & on les coud dans un nouet avec de la bouze de vache, qu'on fait ensuite chauffer & qu'on applique ensuite sur les parties attaquées de tremblements de nerfs & de convulsions spasmodiques.

Remarques. Jean Commelin, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, volume IV, page 106, dit que le bengiri est une espèce de l'avanam, c'est-à-dire du ricin, décrit aux planches XXXII, XXXIII & XXXIV du volume II du même ouvrage, & que ce pourroit bien être le *lignum moluccense* d'Acosta. Mais cet auteur se trompe, & le bengiri doit faire un genre particulier, voisin du niruri dans la seconde section de la famille des tithyales. Voyez nos *Familles des plantes*, imprimées en 1763, volume II, page 356. (M. ADANSON.)

BENJAMIN, (*Hist. des Juifs.*) douzième & dernier fils de Jacob & de Rachel, naquit auprès de Bethléem, vers l'an du monde 2266. Lorsque la famine atira les fils de Jacob en Egypte, Benjamin resta auprès de son père; mais Joseph, sans se faire connaître à ses frères, voulut qu'ils le lui amenassent; ce qu'ils firent. Alors Joseph, pour éprouver leur amitié pour cet enfant, fit mettre une coupe d'argent dans le sac de celui-ci à leur insçu, avec l'argent du grain qu'il emportoit. Cette épreuve réussit & occasionna la reconnaissance de Joseph avec ses frères. Voyez JOSEPH, dans ce Supplément. Benjamin fut le chef de la tribu de son nom, la plus petite, mais la plus fidèle de toutes.

*BENI-ACMET ou BENI-HAMET, (*Géogr.*) montagne d'Afrique, dans la province d'Errif, au royaume de Fez. Il y a une multitude de montagnes en Afrique qui commencent par le mot *beni*, qui signifie *mont*. Ces montagnes sont plus ou moins couvertes de vignes, d'oliviers, de figuiers, qui font une partie de la richesse des montagnards qui les habitent, gens belliqueux, difficiles à réduire. Il y en a qui abondent en bled & en pâturages; quelques-unes portent du lin & du chanvre; d'autres sont fertiles en mines de fer, &c. Plusieurs de ces montagnes donnent leur nom à la contrée où elles sont, ou à la ville qui y est située. Voici une liste de la plupart de ces monts Africains, outre ceux dont il est parlé dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c.

BENI-AROZ, montagne au royaume de Fez, province de Habat.

BENI-BECIL, petite ville près de Fez.

BENI-BESSEN, contrée dans le Biledulgerid.

BENI-BUHALUL, ville, royaume de Fez, province de Cuz.

BENI-BUZEYBET, montagne, royaume de Fez, province d'Errif.

BENI-GUEBARA, montagne sur le chemin de Tetuan à Chechuan.

BENI-GUEBARE, montagne, royaume de Fez, province de Cuz.

BENI-GUALID, contrée du royaume de Fez, province d'Errif.

BENI-GUAMUD, montagne à trois lieues de Fez.

BENI-GUARID, montagne au royaume de Tunis.

BENI-GUAZEVAL, chaîne de montagnes de près de dix lieues de long, dans la province d'Errif, au royaume de Fez.

BENI-GUEDARFETH, montagne du royaume de Fez, province de Habat.

BENI-GUERIAGEL, montagne du royaume de Fez, province d'Errif.

BENI-GUERNID, montagne à une lieue de Tremecen.

BENI-GUERTENAX, montagne sur laquelle on

Tome I,

compte trente-cinq gros villages, au royaume de Fez, province de Cuz.

BENI-GUMI, contrée dans les déserts de Numidie sur la rivière de Guir.

BENI-HASCHEN, montagne du royaume de Fez dans la province de Habat.

BENI-HASCHIN ou BENI-RASIN, montagne du royaume de Fez, province d'Errif.

BENI-HUED-FILEH, montagne près de Tetuan.

BENI-HULUD, ville sur le mont Atlas.

BENI-JECHFETEN, montagne de la province de Cuz au royaume de Fez.

BENI-JOSEF, montagne de la province d'Errif au royaume de Fez.

BENI-JUBAR, montagne dans la province de Bugie.

BENI-JUS, montagne dans la province d'Errif.

BENI-MAGER, montagne dans la province du Duquela.

BENI-MANZOR, deux montagnes de ce nom dans la province d'Errif.

BENI-MARAZ, montagne près du détroit & vis-à-vis de Ceuta.

BENI-MESGILDA, montagne dans la province d'Errif au royaume de Fez.

BENI-ORIEGAN, montagne de la même province.

BENI-QUILIB, montagne sur le chemin de Velez à Fez.

BENI-SAHIB ou MUCUBA, ville dans le royaume de Darha.

BENI-SAYD, montagne de la province de Ganet au royaume de Fez.

BENI-TEFZEN, montagne sur la frontière des Esfalques & des Gelœs.

BENI-TEKIT, montagne dans la province de Habat.

BENI-TEUDI, ville de la même province.

BENI-TIZIRAI, montagne dans la province d'Errif.

BENI-YASGA, montagne dans la province de Cuz.

BENI-YEDI, montagne dans la province d'Errif.

BENI-YERSO, montagne dans la même province.

BENI-ZANTEN, montagne dans la même province.

BENI-ZARVAL, montagne dans la même province.

BENI-ZENETE, montagne à dix lieues de Tremecen.

BENI-ZEQUER, montagne dans la province de Habat.

Ces montagnes sont des peuplades plus ou moins considérables. Il y en a sur lesquelles on compte quinze à vingt mille hommes, en état de porter les armes: telles sont les deux dernières.

BENIN, BENIGNE, adj. (*Gramm.*) au propre, doux, humain, indulgent; un caractère *benin*: au figuré, favorable, propice, les influences *benignes* de l'air. *Benin* marque cette bonté naturelle qui porte à faire du bien: dans ce sens on dit un prince *benin*; mais ce mot devient ironique lorsqu'on l'applique aux particuliers: un mari *benin* est un homme qui a une indulgence mal placée pour sa femme. *Doux* exprime un naturel sociable & plein d'aménité. *Humain* dénote cette sensibilité qui compâtit aux maux d'autrui. *Indulgent* annonce cette disposition de l'âme qui nous fait supporter les défauts d'autrui & ouvrir les yeux sur leurs bonnes qualités plutôt que sur leurs vices.

BENISSJE, f. m. (*Hist. nat. Ichthyol.*) petit poisson des îles Moluques, assez bien gravé & enluminé sous ce nom par Coyett, au n°. 134 de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*. Ruysch l'a fait graver aussi depuis dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, imprimée en 1718,

SSsss ij

page 7, planche IV, n°. 17, sous le nom hollandois de *klipvisch*, qui signifie *poissons de rochers*.

Ce poisson ne devient jamais grand, il a le corps elliptique, très-comprimé ou applati par les côtés, & assez court, à peine une fois plus long que profond, couvert d'écaillés médiocrement grandes; la tête courte, très-convexe, la bouche très-petite, obtuse, les yeux médiocrement grands.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir; deux ventrales, pointues, médiocrement grandes, posées immédiatement au-dessous des deux pectorales qui sont elliptiques, arrondies, & d'une grandeur médiocre. La nageoire de l'anus est à-peu-près aussi longue que profonde avec un rayon épineux au-devant; celle du dos est très-longue, à rayons plus courts devant que derrière; enfin celle de la queue est fourchue jusqu'aux deux tiers de sa longueur en deux branches pointues & égales. De ces sept nageoires il n'y en a que deux épineuses, savoir, la dorsale & celle de l'anus.

Son corps est violet, marqué de chaque côté de cinq petites taches blanches, entourées d'un cercle bleu. Les nageoires sont vertes, la tête est jaune avec une ligne bleue derrière & autour de la bouche. La poitrine est bleue avec cinq petites taches blanches sur chaque côté; les yeux ont la prunelle blanche & l'iris bleu.

Ruyfch dit que son *klipvisch* est bleuâtre & que ses taches sont cerclées de noir; c'est sans doute une variété de sexe, qui sembleroit indiquer que le sien étoit un mâle & celui de Coyett une femelle.

Mœurs. Le *benisje* vit autour des rochers de l'île de Hila, près d'Amboine; mais il y est très-rare & fort peu connu.

Usages. Il est d'un goût délicieux & se mange frais ou salé, & apprêté comme on fait des anchois en Italie.

Remarque. Il est facile de juger, par les caractères détaillés ci-dessus, que le *benisje* est une espèce du paning qui se range naturellement dans la famille des spares. (M. ADANSON.)

BENKADALI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbrisseau du Malabar, dont Van-Rheede a donné une courte description sans figure à la pag. 89 du vol. IV de son *Hortus Malabaricus*. Les Brames l'appellent *bel naqeri*, les Portugais *fruta da gralha branca*, & les Hollandois *witte kraye besfen*.

Cet arbrisseau a sept ou huit pieds de hauteur, il est comme le kadali, porté sur une tige menue, noueuse, couverte de branches très-ferrées, opposées en croix, carrées, vertes, velues, & de feuilles opposées en croix elliptiques, pointues, à trois nervures & semées de poils en épines. Ses fleurs forment pareillement au bout des branches une espèce de corymbe en épi de six à douze fleurs; mais ses fleurs, au lieu d'être bleues-purpurines, comme dans le kadali, sont blanches, avec leurs dix étamines à filets jaunes, & anthers blanches.

Ses baies sont pareillement sphériques, de cinq à six lignes de diamètre & partagées intérieurement en cinq loges; mais leur chair, au lieu d'être purpurine, est blanchâtre, & contient de même dans chaque loge une centaine de graines sphéroïdes, purpurines, au lieu que celles du kadali sont blanchâtres.

Usages. Ses fruits se mangent de même, & ont à-peu-près le même goût; c'est-à-dire, celui de l'arboise ou de la fraise.

Du reste on n'en fait aucun usage médicinal.

Remarque. Le *benkadali* est une espèce de kadali très-bien décrit & gravé par Van-Rheede à la planche XLII du vol. IV de son *Hortus Malabaricus*; & qui fait un genre particulier, que M. Burmann & M. Linné, après lui, a appelé du nom de *melaßoma*, qui veut dire *bouche noire*, parce que lorsqu'on

mange les fruits du kadali, la bouche paroît teinte en bleu-purpurin; mais les fruits blanchâtres des autres espèces teignent la bouche en blanc; ainsi cette dénomination de *melaßoma* devient fautive & trompeuse dans ces cas. Nous croyons donc que ce genre doit conserver son nom de pays *kadali*, & être rangé dans la seconde section de la famille des onagres où nous l'avons placé. Voyez nos *Familles des plantes*, vol. II, pag. 85. (M. ADANSON.)

BENKALESIAM, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre du Malabar, assez bien gravé, quoique sans détails, sous ce nom, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IV, page LXXI, pl. 34. Les Brames l'appellent *zelara* & *mourmoura*, les Portugais, *arvore da folha parida*, & les Hollandois, *loof appel*.

Cet arbre ne s'éleve guère au-delà de quinze pieds de hauteur. Son tronc est cylindrique ou tortueux, haut de six à sept pieds, sur un à deux pieds environ de diamètre, couronné par une cime sphérique, composée par un petit nombre de branches cylindriques, épaisses, médiocrement longues, épanouies ou étendues presque horizontalement, vertes d'abord, ensuite cendrées, à bois blanc, recouvert d'une écorce épaisse, blanche intérieurement, cendrée au-dehors, & rude ou ridée sur les vieilles branches & sur le tronc.

Sa racine est épaisse, fibreuse, à bois blanc, recouvert d'une écorce rougeâtre, comme écailluse.

Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement à des distances assez grandes, d'un pouce environ, au nombre de quatre à cinq, vers le bout de chaque branche sur laquelle elles sont épanouies, d'abord sous un angle de quarante-cinq degrés d'ouverture, ensuite horizontalement. Elles sont ailées simplement, composées de trois à cinq paires de folioles opposées deux à deux, presque sessiles, attachées horizontalement le long d'un pédicule commun, cylindrique, une fois plus long qu'elles, dont elle couvre les deux tiers. Chaque foliole est elliptique, pointue aux deux extrémités, longue de deux à quatre pouces, deux fois moins large, marquée & comme ondée de dix à douze crénelures de chaque côté, lisse dessus, verd-noire, luisante, plus pâle & velue en-dessous, relevée d'une côte longitudinale, qui la partage inégalement en deux portions, & qui est ramifiée en dix à douze paires de nervures alternes de chaque côté.

Van-Rheede n'a point aperçu de fleurs ni de fruits sur cet arbre, mais il les soupçonne semblables à celles du moemoe ou katou kalesjam, c'est-à-dire, composées d'un calice monophyle hémisphérique caduque, partagé en cinq divisions, d'une corolle à cinq pétales, longs de huit étamines courtes, réunies en bas par une membrane & d'un ovaire sphérique, portée sur un disque, & couronné d'un style médiocrement long, terminé par un stigmate sphérique ou ovoïde. L'ovaire en mûrissant, devient une baie sphérique, à chair verte, succulente, à une loge, contenant cinq pepins ovoïdes, roux, figurés comme une fève.

Outre ces fruits, cet arbre porte au-dessous de ses feuilles, sur-tout vers l'origine de la nervure principale de chacune de ses folioles, depuis deux jusqu'à douze galles ovoïdes, pointues, longues d'un pouce, une fois moins larges, pendantes, contiguës, vertes d'abord, ensuite purpurines, lisses, luisantes, creuses intérieurement, mais dont la cavité est remplie par une substance farineuse, au milieu de laquelle on trouve un ou deux petits insectes ailés, longs de deux lignes & demie, du genre des papillons, selon Van-Rheede, mais plus vraisemblablement du genre du puceron *aphis*.

Culture. Le *benkalesjam* croît sur toute la côte du Malabar, où on le cultive en abondance dans les champs. Il commence à fleurir, ou au moins à porter des galles sous les feuilles dès la cinquième année qu'on l'a semé. Il est toujours verd, & vit longtemps.

Qualités. Le bois de ses racines & de son tronc, & ses feuilles, ont une odeur agréable. Son écorce a une saveur âcre & aromatique. Ses feuilles & leurs galles ont une saveur aqueuse & légèrement astringente.

Usages. Les Malabares cultivent cet arbre à cause de ses feuilles qu'ils recueillent pour en fumer les champs & leurs jardins. Du reste il en font le même usage médicinal que du *moemoe*.

Deuxième espèce. MOEMOE.

La seconde espèce de *benkalesjam* ou de *mourmoura* a été très-bien gravée, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume IV, page 69, planche XXXIII, sous son nom Malabare *katou kalesjam*, c'est-à-dire, *sauvage kalesjam*, & Jean Commelin dans ses notes sur cet ouvrage, page 70, l'appelle *forbus Malabarica*. Les Brames l'appellent *moemoe*, les Portugais, *arvore da folha parida macho*.

Cet arbre ne passe pas vingt pieds de hauteur, & son tronc a jusqu'à six ou sept pieds de diamètre, quoiqu'il n'ait guère plus de hauteur. Ses branches plus épaisses, plus noueuses, plus étendues que celles du *benkalesjam*, lui forment une cime plus large & comme hémisphérique. Leur bois est blanc, très-dur, recouvert d'une écorce épaisse, rousse & rude extérieurement, tendre & verdâtre intérieurement.

Sa racine est blanchâtre, à écorce rousse.

Ses feuilles ressemblent à celles du *benkalesjam*, mais elles sont un peu moins pointues & plus fragiles.

Les fleurs sont hermaphrodites & rassemblées au nombre de cinquante, sous la forme d'une panicule sortant de l'aisselle de chaque feuille presque aussi long qu'elle, partagée en huit à dix branches alternes, portant chacune trois à dix fleurs de six lignes environ de longueur sur un pédicule une à deux fois plus court.

Chaque fleur est posée au-dessous de l'ovaire & consiste en un calice hémisphérique caduc, jaunâtre, d'une seule pièce, partagé jusqu'à son milieu en cinq divisions égales, triangulaires, équilatérales; en une corolle deux fois plus longue, à cinq pétales jaunes, elliptiques, pointus, quatre à cinq fois plus longs que larges, relevés & rapprochés du bas pour imiter un tube jusqu'aux trois quarts de leur longueur vers l'extrémité supérieure, où ils sont courbés horizontalement & ouverts en étoile; huit étamines citrines à anthers pointues, un peu plus courtes que la corolle, & contiguës à elle, sortent du fond du calice, & sont réunies ensemble par la moitié inférieure de leurs filets, à-peu-près comme dans l'azedarac ou le citronnier. Le centre du calice est occupé par un disque orbiculaire charnu, qui lui est appliqué sans faire corps avec lui, non plus qu'avec l'ovaire qu'il supporte & qui est surmonté d'un style verd-jaunâtre, couronné par un stigmate sphéroïde, fort peu plus élevé que les étamines.

L'ovaire en mûrissant devient une baie sphérique de neuf à dix lignes de diamètre, à peau verte très-fine, remplie d'une chair verdâtre, succulente, mais ferme, à une loge ou comme à cinq loges contenant cinq pepins ovoïdes, roux, taillés en rein ou en fève de quatre à cinq lignes de longueur, presque une fois moins larges, implantés verticalement, non pas au centre de la baie, mais autour de ses parois, à de grandes distances les unes des autres, & dont l'amande est blanche. De ces cinq pepins, il en avorte communément trois à-peu-près comme dans l'azedarac.

Culture. Le *moemoe* croît au Malabar, particulièrement autour de Cochin, dans les terrains sablonneux. Il fleurit une fois tous les ans pendant les mois de septembre & octobre, & alors il perd toutes ses feuilles pour les reprendre peu après. Ses fruits sont longtemps à mûrir.

Qualités. Sa racine est sans odeur & sans saveur. L'amande de ses pepins est d'abord douce, ensuite amère, suivie d'âcreté.

Usages. Les Malabares emploient intérieurement & extérieurement ses feuilles en apozemes, en cataplasmes & de diverses autres manières pour les diverses affections du foie.

Remarques. Quoique Van-Rheede compare, ainsi que les Malabares, le *benkalesjam* & le *katou kalesjam*, ces deux plantes n'ont cependant pas assez de rapport avec le *kalesjam* pour être confondues dans le même genre; & comme elles doivent former un genre particulier voisin de l'azedarac dans la première section de la famille des pistachiers, nous pensons qu'on doit les indiquer plutôt sous leurs noms Brames *moemoe* & *mourmoura*, que sous ceux de *benkalesjam* & *katou-kalesjam*, qui indiquent une affinité qu'elles n'ont pas avec le *kalesjam*. Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 342. (M. ADANSON.)

BENKARA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Malabare d'un arbrisseau tort bien gravé, avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede, à la planche XXXV, page 69, du volume V, de son *Hortus Malabaricus*. Les Brames l'appellent *babouli* & *gali*, les Portugais *espinho d'urso*, les Hollandais *appel doorn*, & non pas *aapel doorn*, comme l'écrivit Jean Commelin.

Cet arbrisseau n'a guère que douze pieds de hauteur. Son tronc est droit, cylindrique, élevé de cinq à six pieds sur cinq à six pouces de diamètre, & couronné par une cime conique, une fois plus longue que large, épaisse, formée par un grand nombre de branches cylindriques, longues, très-ferrées, rapprochées ou écartées sous un angle à peine de trente degrés d'ouverture, à bois blanc recouvert d'une écorce rousse d'abord, ensuite cendrée, lorsqu'elles sont vieilles & armées d'épines.

Sa racine est fibreuse, à bois blanc recouvert d'une écorce purpurine tirant sur le noir.

Les branches sont couvertes d'un bout à l'autre de six à neuf paires de feuilles opposées en croix dans le bas, & quelquefois alternes vers les extrémités qui portent des fleurs. Ces feuilles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de deux pouces à deux pouces & demi, de moitié moins larges, entières, épaisses, lisses, luisantes, d'un verd-noir en-dessus, plus clair en-dessous, où elles sont relevées d'une côte longitudinale, ramifiée en six à sept paires de nervures alternes de chaque côté, & portées d'abord sous un angle de quarante-cinq degrés, ensuite horizontalement sur un pédicule demi-cylindrique fort court.

Dans l'espace compris entre deux paires de feuilles sortent deux épines coniques, droites, ouvertes sous un angle de quarante-cinq à soixante degrés, dures, d'une ligne à une ligne & demie de diamètre, longues d'un bon pouce, ou une fois plus courtes que les feuilles.

Les fleurs forment, au nombre de trois à dix, une espèce d'épi, & quelquefois de grappé, aussi longue que les feuilles, qui sort alternativement quelquefois de leur aisselle, mais plus communément dans l'espace qui est entre elles & les épines, ou du bout des branches. Elles sont hermaphrodites, verd-purpures, ouvertes en étoile de sept à huit lignes de diamètre, portées sur un pédicule cylindrique menu presque aussi long.

Chaque fleur porte entièrement sur l'ovaire. Elle consiste en un calice verd, à cinq denticules persistans, quatre fois plus courts que la corolle qui est à cinq pétales elliptiques, pointus, une fois plus longs que larges, verd-purpurins, épanouis horizontalement & recourbés un peu en-dessous, & en cinq étamines blanches, menues, presque une fois plus courtes, à antheres cendrées, épanouies horizontalement, au milieu desquelles s'éleve un style verd-blanchâtre, couronné par un long stigmate comprimé, blanchâtre & velouté finement.

L'ovaire ne paroît d'abord sous la fleur que comme un corps ovoïde, d'une ligne au plus de diametre; mais en mûrissant, par la suite il devient une baie sphérique de trois à trois lignes & demie de diametre, couronnée par son calice, à cinq dents rapprochées en cône, verte d'abord, ensuite purpurine, enfin noirâtre, luisante, à écorce épaisse, recouvrant une chair dense, aqueuse, à quatre loges qui ne s'ouvrent point, & qui contiennent chacune trois à quatre graines anguleuses, enfoncées dans sa substance.

Culture. Le *benkara* croît communément au Malabar, autour de Cochin. Il est toujours verd, & porte deux fois l'an du fruit, savoir, en mars & en septembre.

Qualités. Ses feuilles, ainsi que ses fruits, ont une saveur douce & légèrement astringente. Ses fleurs rendent une odeur très-agréable.

Usages. Sa racine séchée se donne en poudre pour rappeler les regles supprimées, & pour faire sortir l'enfant mort & l'arrière-faix, lorsqu'il reste dans la matrice après l'accouchement. Ses fruits se mangent avant leur maturité, pour arrêter la diarrhée, le flux de sang & les menstrues immodérées.

Remarques. Le *benkara* est, comme l'on voit, un genre particulier de plante qui doit être placé, comme nous l'avons fait, dans la seconde section de la famille des onagres. *Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 85. (M. ADANSON.)*

BENOIT, (*Hist. de Danemarck.*) frere de Canut IV, dit le saint roi de Danemarck (*Voyez CANUT IV, dans ce Supplément.*). Lorsque le perfide Asbiorn, chef des rebelles, vint en 1086 à Odenfée sous prétexte de rendre compte au roi des desseins de l'armée ennemie, mais en effet pour pénétrer les siens, *Benoît*, que sa défiance rendoit plus clairvoyant que Canut, pénétra dans l'ame du traître, y lut tous ses projets, & voulut qu'on l'arrêtât; mais il ne fut point écouté. Lorsque l'armée parut sous les murs de la ville, il vouloit soutenir le siege, & son conseil ne fut pas suivi; les rebelles entrèrent, *Benoît* défendit avec une valeur héroïque la porte de l'église où son frere étoit renfermé. Canut récitoit des psaumes, tandis que *Benoît* couvert de son sang & de celui des ennemis, donnoit & recevoit mille coups. La porte de l'église étoit fermée par les cadavres entassés qu'il avoit abattus. Un député des rebelles se présente & demande à parler au roi: *Benoît* soupçonne que c'est un assassin & veut qu'on le repousse; Canut veut qu'on l'introduise, & ce député le poignarde. Alors l'église devient un champ de bataille; *Benoît* après avoir fait des prodiges de bravoure, tombe & meurt victime de l'amitié fraternelle. Canut qui périt pour les intérêts du clergé, fut canonisé, & *Benoît* qui mourut pour sauver son frere & son roi, ne le fut pas. Son attachement pour Canut est d'autant plus louable, que pendant plusieurs siècles les rois de Danemarck n'ont pas eu de plus grands ennemis que leurs freres & leurs plus proches parents. (*M. DE SACY.*)

BENPALA, *A. m. (Hist. nat. Botanique.)* espece de tithymale ainsi nommée au Malabar, & assez bien gravée sous ce nom avec la plupart de ses détails,

par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus, vol. X, planche LVIII, page 115.* *Ben-pala* signifie blanc pala.

C'est une plante vivace, formant un buisson sphéroïde de près d'un pied de diametre en tous sens, peu épais, formé de deux à trois tiges principales, cylindriques, de trois à quatre lignes de diametre, ramifiées chacune dès leur origine en trois à sept branches alternes écartées à peine sous un angle de 45 degrés, cylindriques, verd-clair, comme articulées par les impressions circulaires que laissent les feuilles après leur chute.

Sa racine est droite, pivotante, fibreuse, longue d'un pied & demi environ, de huit à neuf lignes de diametre, enfoncée verticalement & peu ramifiée.

Quatre à dix paires de feuilles opposées suffisent pour garnir les plus longues de ces branches; mais pour l'ordinaire les inférieures tombent, & il n'en reste que trois à six paires vers leur extrémité, tournées du même côté, & disposées sur un même plan, de maniere que le feuillage est applati. Elles sont elliptiques, obtuses, longues d'un pouce environ, presque une fois moins larges, entieres, épaisses, charnues, plates, verd-clair, relevées en-dessous d'une côte longitudinale qui forme un fillon en-dessus, & portées sur un pédicule demi-cylindrique très-court qui semble embrasser les branches. Les deux stipules qui existoient sur ces branches laissent, après leur chute, une marque qui semble les cerner tout autour, de maniere qu'après la chute des feuilles ces branches, ainsi que les tiges, paroissent articulés.

Les fleurs terminent chaque branche sous la forme de deux corymbes opposés, aussi longs que les feuilles, partagés chacun en deux branches qui portent chacune quatre à six fleurs d'une ligne environ sur un péduncule de même longueur.

Chaque fleur est hermaphrodite blanchâtre, & consiste en un calice monophyle en tube à huit divisions fort petites, dont quatre plus grandes sont rondes, horizontales, blanches, & quatre intermédiaires plus petites sont réfléchies en-dessous; en une corolle à huit pétales en filets cylindriques fendus en deux, égaux au tube du calice, & en huit étamines de même longueur, dont les filets sont articulés vers leur milieu. Du centre du calice s'éleve un disque en colonne ou sous la forme d'un pédicule cylindrique un peu plus long que le calice, qui porte pendant au-dehors un ovaire sphéroïde, à trois angles obtus, verd-clair, d'une ligne & demie au plus de diametre, couronné par trois styles ou plutôt trois stigmates cylindriques veloutés sur toute leur face intérieure.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphéroïde de deux lignes de diametre, verd-blanchâtre, à trois angles obtus, & trois fillons intermédiaires, à trois loges qui se séparent par les fillons en trois capsules ovoïdes, chacune à une loge, qui s'ouvrent élastiquement en deux valves, & contiennent une seule graine ovoïde-blanchâtre, d'une ligne de longueur.

Culture. Le *benpala* croît au Malabar dans les terres sablonneuses.

Qualités. Van-Rheede ne dit rien des vertus & des usages de cette plante.

Remarques. Le *benpala* pourroit bien faire un genre particulier avec plusieurs autres especes de tithymales qui ont les feuilles opposées, telles que la caiatia du Brésil, la caacica, la mal-nommée des Antilles selon du Tertre, le chameosya de Dioscoride, le peplion d'Hippocrate, & quelques especes du Sénégal. *Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 355. (M. ADANSON.)*

BENTEKA, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom Malabare d'un arbre assez bien gravé avec la plupart de ses détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume IV, pag. 63, planche XXX. Van-Rheede l'appelle par corruption *ben-theka*, les Brames *kasailo*, les Portugais *theka-macho*, les Hollandois *wit-theka*.

Cet arbre s'éleve jusqu'à 80 pieds de hauteur, & porte une cime conique, ronde, très-épaisse, formée de branches alternes-grosses, assez ferrées, étendues horizontalement, à bois blanc, recouvert d'une écorce cendrée-lisse.

Sa racine est brune.

Ses feuilles sont disposées alternativement & circulairement, fort ferrées sur les branches. Elles sont elliptiques, médiocrement pointues aux deux extrémités, longues de cinq à sept pouces, de moitié moins larges, entières, épaisses, verd-noires dessus & luisantes, plus claires en-dessous & velues, ternes, relevées d'une grosse côte longitudinale ramifiée en six à dix paires de nervures alternes, & portées les unes sous un angle de 45 degrés d'ouverture, les autres horizontalement ou pendantes sur un pédicule demi-cylindrique médiocrement long.

Les branches sont terminées par une panicule une fois plus longue que les feuilles, ramifiée en cinq à six branches couvertes chacune par cinq cens fleurs, distribuées ou rapprochées en 25 paquets ou faisceaux chacun de 20 fleurs longues de deux lignes, portées sur un pédicule de même longueur ou trois fois plus long.

Chaque fleur est hermaphrodite, verd-blanchâtre, portée autour de l'ovaire, composée d'un petit calice sphéroïde monophylle à cinq dentelures caduques; d'une corolle monopétale-blanche de même grandeur que le calice, partagée en cinq divisions profondes qui portent entr'elles cinq étamines jaunâtres & pointues de même longueur. Du centre du calice s'éleve un petit ovaire ovoïde, terminé par un style droit couronné d'un stigmate sphérique, verd.

L'ovaire, en mûrissant, devient une baie en écorce ovoïde, pointue aux deux extrémités, longue de neuf lignes, presque deux fois moins large, verte d'abord, ensuite rougeâtre, lisse, luisante, à chair sèche ou solide de l'arec, partagée verticalement par une cloison membraneuse entiere à deux loges qui contiennent chacune plusieurs graines ovoïdes, oblongues, brunes, lisses, luisantes, dures, distribuées sur deux rangs.

Culture. Le *benteka* croît à Teckenkour sur la côte du Malabar, dans les lieux montueux & sablonneux. Il est toujours verd: il fleurit & fructifie tous les ans une fois, & garde ses fruits long-tems.

Qualités. Ses fleurs répandent une odeur agréable. Ses autres parties sont sans odeur, mais elles ont une saveur austere.

Usages. La décoction de ses feuilles avec le miel se donne pour tempérer l'ardeur de la fièvre pendant la petite vérole, en excitant les sueurs & pouffant les boutons au-dehors.

Remarques. Le *benteka* vient naturellement dans la famille des bruyeres ou des houx à côté du styrax où nous l'avons placé. Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 166. (M. ADANSON.)

BENTIRUTALI, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) espece de liseron, *convulvulus*, du Malabar, assez bien gravée, quoique sans détails, par Van Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, page 111, planche LIV. Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle *convulvulus Malabaricus*, *folio longiori, flore candido*. *Bentirutali*, en langage Malabare, signifie *blanc tirutali*.

C'est une plante vivace par sa racine qui est fibreuse, traçante, & qui jette une tige cylindrique, longue de cinq à six pieds, de deux lignes de diametre, verte, lisse, grimpante, peu ramifiée, à branches alternes.

Les feuilles sortent alternativement & circulairement le long des tigés & des branches à des distances de deux pouces environ en s'épanouissant horizontalement. Elles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, entières, longues de deux à trois pouces, une fois moins larges, épaisses, tendres, souples, relevées en-dessus comme en-dessous d'une côte longitudinale qui se ramifie en cinq à six paires de nervures alternes, & portées sur un pédicule demi-cylindrique extrêmement court.

De l'aisselle de chaque feuille s'éleve une fleur blanche, longue d'un pouce & demi, portée sous un angle de 45 degrés sur un péduncule cylindrique aussi long qu'elle, de maniere qu'elle égale la longueur des feuilles.

Chaque fleur est hermaphrodite, posée autour du disque de l'ovaire, & consiste en un calice à cinq feuilles triangulaires, inégales, oblongues, trois à quatre fois plus longues que larges, persistentes, vertes; en une corolle monopétale en entonnoir, une fois plus longue, à pavillon évasé en étoile à cinq denticules triangulaires. A la base du tube de la corolle, un peu au-dessus de son origine, sont attachées cinq étamines blanches qui s'élevant jusqu'à la hauteur du sommet du tube, dont les filets sont hérissés à leur origine de poils blancs, & dont les antheres sont couchées horizontalement. L'ovaire est sphérique, verd-jaunâtre, & fait corps avec un disque orbiculaire jaunâtre qui s'éleve au-dessus du fond du calice; il est surmonté par un style cylindrique blanc, de la hauteur des étamines, qui est terminé par un stigmate blanchâtre.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde, longue de sept lignes, de moitié moins large, terminée par son style, verd-claire, lisse, enveloppée étroitement par le calice, partagée intérieurement en deux loges, contenant chacune deux graines, mais qui toutes avortent, à l'exception d'une seule, qui est sphéroïde, de quatre lignes de diametre, couverte d'un coton blanchâtre assez long.

Culture. Le *bentirutali* croît au Malabar dans les terres sablonneuses.

Qualités. En quelqu'endroit qu'on égratigne cette plante, elle rend un suc laiteux. Ses feuilles ont une odeur foible, mais agréable, & une saveur légèrement âcre.

Usages. Son suc préparé se donne intérieurement dans la maladie endémique, appelé *pitao*. On le fait boire aussi joint avec le fruit & l'écorce du cadal avanacu ou jpalu pour lâcher le ventre.

Remarque. Le liseron est, comme l'on fait, un genre de plante qui se range naturellement dans la quatrième section de la Famille des personées ou des plantes à fleur en masque où nous l'avons placé; mais le *bentirutali*, à raison de sa capsule qui ne porte communément qu'une seule graine, & à raison de la laine qui recouvre cette graine, pourroit faire un genre particulier dans cette même section. Voy. nos Familles des plantes, volume II, page 212. (M. ADANSON.)

* § BÉOTIE, (*Géogr. anc.*) province de Grece. On met dans la Béotie Hyampolis.... Tanagrada. Hyampolis étoit dans la Phocide, & il faut écrire Tanagra & non pas Tanagrada. Lettres sur l'Encyclopédie.

BÉOTIEN. (*Musiq. des anciens.*) Pollux (*Onomast. liv. IV, chap. 9*) met le mode béotien au nombre de ceux qui tirent leur nom de la nation où ils furent d'abord en usage; il ajoute que c'étoit

un des modes ou nomes dont se servoit Terpandre ; par conséquent le nome *béotien* étoit propre aux Cithares. (F. D. C.)

* BEQUILLON, f. m. (en terme de Fauconnerie.) c'est le bec d'un jeune oiseau.

BERBE, f. m. (Hist. nat. Quadr.) Nous nommons ainsi sur la côte de Guinée, une espèce de marte ou de fouine qui y est fort commune, sur-tout au Sénégal & à Madagascar, & dont Bosman donne une figure au n°. 1. de la page 252 de son voyage en Guinée. C'est le même animal que quelques voyageurs ont appelé *genette* de Madagascar, parce qu'elle ressemble à la genette par la couleur du poil & par quelques autres rapports. Les habitans de Madagascar l'appellent *fossa*, & M. de Buffon en a donné une bonne figure avec une courte description, au vol. II de son *Histoire naturelle*, édition in-12 de 1770, pag. 146, planche XIV, n°. 1. sous le nom de *fossane*.

Quoique la *berbe* ait à-peu-près la couleur de la genette, il est cependant d'un blanc plus rouffâtre, plus terne ; il n'a pas, comme elle, de bandes noires sur la face autour des yeux ; il est plus petit : sa queue est beaucoup plus courte, à-peu-près comme celle de la fouine, mais moins touffue, enfin il n'a point entre les parties cette poche odoriférente qu'a la genette, & qui la rapproche des civettes ; mais lorsqu'il entre en chaleur il rend une odeur forte de musc qui se manifeste aussi dans ses excréments.

Il a les yeux grands, la physionomie très-fine, le corps médiocrement allongé, & cinq doigts à chaque patte.

Mœurs. Le *berbe* s'établit dans les fouches d'arbres ou dans les rochers, & à leur défaut dans les trous des murs où il fait son nid avec du foin ou de l'herbe fine. Il dort souvent deux ou trois jours de suite le corps roulé en cercle, la tête cachée sous la queue. Il boit fréquemment, se nourrit de chair, d'œufs de perdrix & autres oiseaux qui pondent sur la terre, & de fruits, sur-tout de bananes.

Facultés. Il a l'œil vif, le cri aigu, assez éclatant, les membres souples, le corps flexible, les mouvemens prompts & presque continuels, il saute & bondit plus qu'il ne marche, grimpe le long des arbres, des rochers & des murailles.

Naturel. Son naturel est sauvage & il s'appriivoise très-difficilement ; quoiqu'élevé jeune, il conserve toujours un air & un caractère de férocité qui n'est pas ordinaire dans les animaux qui vivent volontiers de fruits, ce qui semble indiquer qu'il est naturellement plus carnassier que frugivore.

Remarques. A tous ces caractères on ne peut s'empêcher de reconnoître le *berbe* comme une espèce de fouine ou de marte qui ne diffère presque de celle de l'Europe, qu'en ce qu'il est un peu plus gros, plus féroce, coloré différemment, & en ce que sa queue est un peu plus longue. (M. ADANSON.)

* BERCEAU, f. m. sorte de petit lit, qu'on peut balancer aisément, & dans lequel on couche les petits enfans. Mettez cet enfant dans son berceau.

* BERGER, v. a. Ce verbe exprime, au sens propre, l'action d'agiter doucement un enfant dans son berceau, en balançant ce petit lit. Cet enfant ne s'endormira pas si vous ne le bercez.

Les usages les plus pernicious sont ceux qui reçoivent avec le plus d'empire, & qui s'étendent avec le plus de facilité. C'est même assez qu'ils soient adoptés par le plus grand nombre, pour qu'on leur attribue les plus grands avantages. Il est donc du devoir de quiconque reconnoît le mal d'en faire sentir les dangereuses conséquences & d'empêcher qu'il ne s'accrédite davantage.

Entre ces usages de routine l'un des plus universels, & en même tems l'un des plus mauvais, est celui de remuer de côté & d'autre un enfant, soit sur les genoux, soit dans son lit, pour le provoquer au sommeil. Il a même paru d'une utilité si essentielle, que le petit lit dans lequel on fait reposer les enfans a pris une forme propice à ce mouvement, & un nom qui en exprime l'action. Mais cette méthode de *bercer* est absolument abusive, & directement opposée au but que l'on se propose en la suivant.

Ce balottement n'endort les enfans que parce qu'il les étourdit. Il fatigue inutilement leur cerveau, & comme les fibres en sont extrêmement tendres, il y peut causer les plus fâcheux effets. D'ailleurs ce mouvement nuit à la digestion, & empêche qu'elle ne se fasse naturellement. Il peut même occasionner des vomissemens à l'enfant, aigrir ou altérer le lait qu'il a encore dans l'estomac, & ainsi lui procurer de violentes tranchées. Faut-il, après cela, s'étonner si tant d'enfans périssent par les vers, les tranchées & les maux de ventre ?

Au contraire, il n'y a point d'inconvénient de laisser en repos & en liberté un enfant dans son berceau. L'inaction de ses sens le portera toujours assez au sommeil lorsqu'il ne sera pas gêné ni tourmenté par quelques besoins. Il peut néanmoins y avoir des circonstances où un ébranlement lent & doux du berceau, pourroit soulager les maux d'un enfant en le distrayant un peu de ses souffrances, & en l'invitant ainsi doucement au sommeil. Mais le commun des femmes auxquelles on a la mauvaise habitude de confier le soin des enfans dans les premières années de leur vie, a l'esprit trop borné pour distinguer les momens où ce balancement ne porteroit pas préjudice à l'enfant. D'ailleurs l'abus qu'on en fait est si odieux, qu'il vaudroit beaucoup mieux l'empêcher tout-à-fait. (*Journal Economique*, juin 1763.)

BERCER, au sens figuré, signifie amuser. On dit familièrement *bercer quelqu'un de vaines promesses*. On remarquera que dans ce dernier sens le verbe *bercer* gouverne deux régimes, l'un simple, l'autre composé, ainsi que s'expriment les grammairiens. On dit encore : *il nous berce souvent de ses sonnettes*, pour signifier : *il nous fait souvent des contes*, & *j'ai été bercé de cette histoire*, pour dire : *je l'ai souvent ouï raconter*. Ce sens vient de l'usage des nourrices qui chantent ou content des fables aux enfans en les *berçant* pour les endormir. Enfin on dit proverbialement d'un homme qu'on voit souvent inquiet & agité, *que le diable le berce*.

BERECYNTE, (Géogr.) Deux montagnes ont été célèbres dans l'antiquité, sous le nom de *Berecynthe*, l'une en Phrygie, proche du fleuve Marzias, est fameuse par le culte qu'on rendoit à Cybele : l'autre étoit en Crète, proche de la ville d'Aptère, aujourd'hui Paleo-Castro : on prétend que ce fut sur cette montagne que les Dactyles Idéens trouverent l'usage du feu, du fer & du cuivre. (T-N.)

BERENICE, (Hist. d'Egypte.) sœur de Ptolomée Evergete, troisième roi d'Egypte, avoit épousé Antiochus, sur-nommé le *Dieu*. Ce monarque inconstant dans son amour avoit répudié Laodice, moins par dégoût que par politique. Il avoit besoin d'un allié puissant & il sentit qu'il ne pouvoit se ménager un meilleur appui que Ptolomée Philadelphie dont il demanda la fille en mariage ; il parut époux tendre & fidèle, tant que vécut le monarque égyptien, mais dès qu'il eut appris sa mort il retourna à ses premiers penchans, & Laodice fut rappelée. La faveur dont elle jouit ne lui fit point oublier qu'elle avoit été dédaignée, & ce fut pour prévenir la honte d'une nouvelle offense qu'elle eut la barbarie d'empoisonner son mari pour placer son fils sur le trône ; elle

elle ne s'arrêta point dans la route du crime; *Berenice* & son fils lui parurent coupables, parce qu'ils avoient des titres pour la punir de son parricide. Elle signa l'arrêt de leur mort. La mere infortunée éprouve le tourment de mille morts en voyant égorger son fils qu'elle tient ferré dans ses bras. Les assassins lui présentent le cordon pour s'étrangler. Ses femmes furieuses s'élancent sur ces ministres de sang & expirent avant leur maîtresse qui eut leur même destinée.

BERENICE, femme de Ptolomée Evergete, aime tendrement son mari. Lorsque ce monarque fit son expédition de Syrie, son épouse alarmée des périls qu'il alloit affronter, fit vœu de se faire couper les cheveux & d'en faire une offrande à Vénus, s'il revenoit triomphant de cette expédition. Ce sacrifice étoit le plus pénible qu'elle pût offrir, c'étoit se dépouiller de son plus bel ornement, & les femmes aiment mieux renoncer aux intérêts de leur fortune qu'à ceux de leur amour. Evergete après avoir soumis la Mésopotamie, la Susiane, la Perse, la Médie & la Babylonie, rentre triomphant dans ses états. *Berenice*, exacte à remplir son vœu, déposa sa chevelure dans le temple de Vénus Zéphiride, d'où elle fut enlevée dès la première nuit. Ce larcin fut regardé comme un sacrilège & l'on fit les plus exactes perquisitions pour découvrir le coupable. Il suffisoit d'être soupçonné pour être puni. Ptolomée, inconsolable de cette perte, se feroit livré à tous les excès d'une aveugle vengeance, si Conon de Samos, astronome célèbre, ne l'eût assuré qu'il l'avoit apperçue dans le ciel, où elle formoit une espece de triangle dans la queue du lion. Ce sont ces sept étoiles sans-doute que les astronomes nomment encore aujourd'hui *la chevelure de Berenice*. Cette adulation de la part d'un philosophe ne dégrade point la noblesse de son titre, puisqu'il ne se proposoit que d'arrêter le cours des proscriptions & de rendre la tranquillité à son maître. Callimaque fit un poëme sur l'enlèvement de cette chevelure, que Catule dans la fuite traduisit. *Berenice* survécut à son mari, pour expirer par l'ordre d'un fils asservi aux volontés d'un ministre ambitieux & barbare. L'attachement des peuples & des soldats fut un crime qui la flétrit aux yeux de Ptolomée Philipator. Ce fils plongé dans le luxe & la débauche, ne vit en elle & dans son frere que les censeurs importuns de ses dissolutions. Il prononça l'arrêt de leur mort, & tous deux furent noyés dans une chaudiere d'eau bouillante.

BERENICE, fille de Ptolomée Aulete. Lorsque ce prince descendit de son trône pour aller à Rome mendier du secours contre ses sujets, la nation appella à la puissance suprême, *Berenice*, fille aînée du monarque dégradé. C'étoit un attentat contre le droit de ses deux freres, mais ils étoient trop jeunes pour avoir la capacité de gouverner une nation turbulente. Cette princesse sans ambition n'étoit montée qu'en gémissant sur un trône environné d'écueils. Elle crut adoucir les ennuis de la grandeur en épousant Archelaüs, pontife & sacrificateur de Comane, qui avoit tous les talens pour combattre & gouverner. Ce fut sur lui qu'elle se reposa des soins de l'administration, & il eût justifié son choix, s'il eût eu à commander à des sujets plus dociles. Il perdit un combat & la vie dans une action contre les Romains; mais il survécut à lui-même par le souvenir qu'il laissa de ses talens & de ses vertus. Lorsque Aulete fut rétabli sur le trône, par les armes des Romains, il crut n'être roi que pour se livrer au plaisir barbare de punir. Sa fille *Berenice* fut la première victime de sa vengeance. Il la fit mourir pour avoir porté un sceptre qu'elle avoit toujours dédaigné. (T-N.)

BERGAMASQUE, f. f. (*Musiq.*) nom d'une danse & d'un air de danse Italien, qui, sans doute, tire

son origine de Bergame. L'air est vif. (F. D. C.)
BERGAME, (*Géogr.*) ville de trente mille ames, à onze lieues de Brescia & de Milan, bâtie, à ce que l'on croit, par les Gaulois Cénomans, 584 ans avant J. C.

Après avoir été long-tems sous la domination des Romains, elle fut prise par Attila, par les rois de Lombardie, par Charlemagne: sous ses successeurs elle se forma en république au XII^e. siecle; enfin elle se donna aux Vénitiens en 1447.

Le bâtiment de la foire construit il y a 20 ans en pierre de taille, renferme 600 boutiques.

Cette ville qui est épiscopale, a douze paroisses. On va voir dans l'église des Augustins, le tombeau d'Ambroise Calepin, si célèbre par son *Dictionnaire des langues*. L'auteur mourut en 1510.

Le Tasse étoit originaire de *Bergame*.

M. de la Lande dit qu'il connoit actuellement à *Bergame*, un bon mathématicien, le P. Ulysse di Calepio; M. Serassi, très-versé dans l'histoire littéraire; M. André Pasla, médecin; le chanoine Lupi, qui a écrit sur la diplomatie.

Bergame est l'entrepôt d'un commerce considérable de laine & de soie. Le commerce de laine y étoit autrefois prodigieux: plus de 50 familles de nobles Vénitiens, viennent des marchands de *Bergame*, que ce commerce avoit enrichis; & les pannines ou serges de *Bergame*, étoient célèbres aussi bien que les tapisseries communes.

Les habitans passent pour être industrieux & actifs, & ont la réputation en Italie, d'être très-financiers. *Bergame* est aussi connue en Italie par les rôles d'arlequin: le patois & l'accent populaire de *Bergame* ont donné lieu aux arlequins de faire une charge de plus en les contrefaisant. *Voyage d'Italie*, par M. de la Lande, tom. VIII. (C.)

BERGERIES, f. f. pl. (*Belles-Lettres.*) c'est le nom qu'on a donné à quelques pieces de poésie & de musique d'un goût champêtre.

Avant qu'on eût en France l'idée de la bonne comédie, on donnoit au théâtre, sous le nom de *pastorales*, des romans compliqués, insipides & froids, & pendant quarante ans, on ne fit que traduire sur la scene en méchans vers la fade prose de Dufé. Racan, à l'exemple de Hardi, composa un de ces drames, lequel d'abord eut pour titre *Artenice*, & qui depuis a été connu sous le nom des *bergeries de Racan*. L'intrigue de ce poëme, chargée d'incidens & dénuée de vraisemblance, réunit tous les moyens de produire le pathétique, & annonce les situations de la tragédie la plus terrible; avec tout cela rien n'est plus froid. Ce sont les mœurs des bergers que Racan a voulu y peindre, & on y voit de noirceurs dignes de la cour la plus raffinée & la plus corrompue; un amant qui, pour rendre son rival odieux, se rend plus odieux lui-même; un devin fourbe & scélérat pour le plaisir de l'être; un druide fanatique & impitoyable: en un mot rien de plus tragique, & rien de moins intéressant. Cependant, à la faveur d'un peu d'élégance, mérite rare dans ce tems-là, & que Racan devoit aux leçons de Malherbe, ce poëme eut le plus grand succès, & fit la gloire de son auteur.

Les *bergeries*, ou *pastorales*, peuvent être intéressantes, mais par d'autres moyens. Ces moyens sont dans la nature: par-tout où il y a des peres, des meres, des enfans, des amis, des amans, des époux, exposés aux accidens de la vie, aux dangers, aux inquiétudes, aux malheurs attachés à leur condition, leur sensibilité peut être mise aux épreuves de la crainte & de la douleur. Ainsi le genre pastoral peut être touchant; mais il sera foiblement comique, parce que le comique porte sur le ridicule & sur les travers de la vanité, & que ce n'est pas chez les

bergers que la vanité domine. Leur ignorance même & leur sottise n'a rien de bien risible, parce qu'elle est naturelle & naïve, & qu'elle n'est point en contraste avec de fausses prétentions. Il est donc possible, comme on l'a dit dans l'article PASTORALE, du *Dict. raisonné des Sciences*, &c. que les bergers aient des tragédies dans leur genre; mais non pas qu'ils aient des comédies; & les *bergeries* de Racan, que l'on donne pour exemple de la comédie pastorale, ne sont rien moins, comme on vient de le voir. Le pastoral qui n'est point pathétique, ne se peut soutenir qu'autant qu'il est gracieux & riant, ou d'une aménité touchante; mais sa foiblesse alors ne comporte pas une longue action: l'*Aminte* & le *Pastor fido*, où toutes les graces de la poésie & son coloris le plus brillant sont employés, prouvent eux-mêmes que ce genre n'est pas assez théâtral pour occuper long-tems la scene: il manque de chaleur, & la chaleur est l'ame de la poésie dramatique. Les Italiens dans la pastorale ont employé les chœurs à la manière des anciens; & c'est là qu'ils sont naturellement placés, par la raison que dans les assemblées, les jeux, les fêtes des bergers, le chant fut toujours en usage, & qu'il y vient comme de lui-même. Le chœur du premier acte de l'*Aminte*,

O bella età de l'oro!

est un modele dans ce genre. Voyez EGLOGUE, *Suppl.* (M. MARMONTEL.)

BERGVISCH, f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) poisson ainsi nommé par les Hollandois, & gravé assez mal par Ruysch, au n°. 24 de la planche XIII, de sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, page 26. Coyett en avoit fait graver & enluminer bien avant Ruysch, une figure un peu meilleure au n°. 110 de la seconde partie de son *Recueil des poissons d'Amboine*, sous le nom de poisson bossu. Dans ces deux figures la nageoire dorsale postérieure a été oubliée. M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, page 414, l'appelle *cyclopterus*, 1 *lumpus*, *corpore squamis ossis angulato*.

Ce poisson est fort petit. Il a le corps ovoïde, assez court, couvert d'écaillés offeuses, à tubercules pyramidaux, à dos si relevé en bosse qu'il a à peine moitié plus de longueur que de largeur, la tête & la bouche petites, ainsi que les yeux.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir, deux pectorales courtes, arrondies; une ventrale ou deux ventrales réunies en une seule, arrondie en entonnoir, & placée devant les pectorales; deux dorsales dont l'antérieure commençant à l'endroit le plus élevé de la bosse, est plus basse & fort allongée, & la postérieure est carrée; une derrière l'anus carrée, un peu plus longue que profonde; enfin celle de la queue qui est carrée, comme légèrement échancrée à son extrémité. Toutes ces nageoires sont composées de rayons mous sans épines.

Son corps est bleu, sa tête rouge, ses nageoires & sa bosse sont verts. La prunelle de ses yeux est blanche, entourée d'un iris jaune.

Mœurs. Le *bergvisch* se pêche dans la mer d'Amboine, autour de l'île des trois Freres. Il y est plus commun pendant le mois de juillet qu'en tout autre tems. Il se mange.

Remarques. Ce poisson ressemble tellement à celui que les Anglois appellent *lump*, & que Turner nomme *lumpus*, qu'on ne peut douter qu'il n'en soit au moins une espece qui n'en differe presque que par la couleur: car le *lump* se mange de même, & passe pour un mets délicieux, mais il a le dos rouge & le ventre blanc: Ruysch dit qu'en Ecoffe il a la chair molle & baveuse. Ce poisson se trouve non-seulement dans la mer de France & d'Angle-

terre, mais encore dans la mer Baltique, & il paroît que le notidanos de la Méditerranée, est, ou le même *lump* ou une autre espece très-connue par les Grecs. Au reste le *lump*, le *bergvisch* & le notidanos forment un genre particulier que nous plaçons dans la famille des goujons ou des boulerots.

On ne peut pas varier plus que M. Linné n'a fait au sujet de ce poisson. D'abord dans son *Systema naturæ*, édition I. jusqu'à la sixième, imprimée en 1748, il l'appelloit, comme Artedi, *cyclopterus*, & le plaçoit dans son troisième ordre des poissons qu'il appelle *branchiostegi*, c'est-à-dire, à bronches, à ouies, couvertes par une lame offeuse. Ensuite dans la dixième édition du même *Systema naturæ*, n°. 4, il le nomme *diodon spinosus*, *subrotundus*, *aculeis planis abdomine lævi*, en le laissant dans le même ordre. Ensuite dans sa douzième & dernière édition qu'il appelle *reformée*, imprimée en 1766, page 414, il change son nom de *diodon*, pour lui rendre l'ancien nom de *cyclopterus*, & le tire de la classe des poissons pour le placer dans celle des amphibies qu'il appelle *amphibia nantes*, amphibies nageans. A tant de confusions, à tant d'erreurs, M. Linné en ajoute encore deux d'un autre ordre; il joint ensemble, comme étant de la même espece, les trois especes de *lump* que nous connoissons, savoir, 1°. celui de notre Océan, ou le *lump* proprement dit, qu'il appelle *cyclopterus*, 1 *lumpus corpore squamis ossis angulato*; 2°. une autre espece des Indes, qu'il nomme *diodon spinosus*, *subrotundus*, *aculeis planis abdomine lævi*, qui est l'*ostracion subrotundus aculeis brevibus planis ventre glabro* d'Artedi, *Gener. 59*, *Synonym. 86*; 3°. Enfin notre *bergvisch* qu'il nomme *diodon rarior pinnâ dorfi longissimâ*, & qui est l'*ostracion rotundo oblongus tuberculis utrinque*, *pinnâ dorfi longissimâ* d'Artedi, *Gener. 59*, *Synonym. 86*. (M. ADANSON.)

BERGUSIE, (*Géogr.*) ville de l'Espagne Tarragonoise, située au pays des Slergetes, selon Ptolémée. Les peuples qui l'habitoient se nommoient *Bergusiens* ou *Bargusiens*.

Une ville de la Gaule Narbonnoise, sur la route de Milan à Vienne, a porté le nom de *Bergusie*. On lit *Bergusium* dans la *Table Théodosienne*, & *Bergusia* dans l'*Itinéraire* d'Antonin. Le nom actuel de ce lieu est *Bourgoin*; & dans les titres de la chambre des comptes de Grenoble, sous les dauphins de la dernière lignée, on avoit perdu de vue l'ancienne dénomination, en écrivant *Burgundium*, dont la finale est néanmoins conforme à celle de la *Table Théodosienne*. (+)

* BERMUDE I, roi d'Oviedo & de Léon, (*Hist. d'Espagne*.) monta sur le trône en 758, élu par les suffrages unanimes des grands du royaume. Il appella à sa cour Alphonse, fils de Froila que la nation avoit fait mourir. Mais ce prince, dont le nom seul inspiroit la terreur, parce qu'il rappelloit la tyrannie de son pere, se conduisit avec tant de sagesse & de douceur, & montra tant de prudence & de sagacité dans les affaires, & sur-tout une si grande habileté dans l'art de gouverner, que le peuple & les grands revinrent peu-à-peu des préventions qu'ils avoient contre lui. Il mérita encore de commander une armée contre les Maures sur lesquels il remporta deux victoires signalées. *Bermude* en vouloit faire son successeur, & il saisit le moment où Alphonse entra en triomphe dans Oviedo, pour abdiquer la couronne en sa faveur: ce qu'il exécuta le 14 septembre 791, avec le consentement des états de la nation. Alphonse retint *Bermude* à sa cour & dans son palais, où il vécut en simple particulier jusqu'à sa mort dont on ignore la date.

BERMUDE II, surnommé le *Goutteux*, proclamé

roi de Léon & d'Oviedo en 982, à la mort de Ramire III, mort sans postérité, se montra digne de régner sur des hommes meilleurs que ne l'étoient alors les Espagnols. Il entreprit de réformer les mœurs de ses sujets, & de rétablir le bon ordre où regnoit un désordre scandaleux. Il ne fut pas plus heureux dans cette entreprise que dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Maures. Vaincu plusieurs fois par ces ennemis du nom chrétien, il eut, vers la fin de son regne, quelque supériorité sur eux : mais il ne jouit pas de cette prospérité tardive. Les fatigues, les revers, les douleurs aiguës de la goutte, le conduisirent à la mort, dans la seizième année de son regne.

BERMUDE III, fils d'Alphonse V. & de dona Elvire, succéda à son pere en 1027. Il eut des démêlés avec le roi de Navarre don Sanche, dont il ne se tira pas à son avantage, & avec don Ferdinand, roi de Castille, son beau-frere, qui marcha contre lui avec une armée formidable. *Bermude* lui livra bataille ; & ce prince s'étant exposé avec plus de courage que de prudence, fut percé d'un coup de lance qui le fit expirer sur le champ. Il étoit dans la dixième année de son regne.

BERNALDE, (*Géogr.*) ville d'Italie, au royaume de Naples. Elle est sur la riviere de Basiliiento, à environ deux lieues de son embouchure, dans le golfe de Tarente. (*C. A.*)

* BERNAY, (*Géogr.*) petite ville de France, dans la haute Normandie, sur la Carentone, avec titre de comté, bailliage & élection : elle est appelée BERAY dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. ce qui est une faute typographique.

* § BERSELLO ou BRESSELLO, (*Géogr.*) ville d'Italie dans le Modenois ; & BRESSELLO ou BERSELLO, petite ville d'Italie dans le duché de Modene, sont la même ville. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BESAANTIE, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) nom d'un poisson d'Amboine, très-bien gravé & enluminé par Coyett, au n^o. 76, de la première partie de sa *Collection des poissons d'Amboine* ; il l'appelle aussi *petit voilier*.

Ce poisson a le corps plat, très-comprimé par les côtés, & si court, qu'il paroît carré, étant aussi profond du dos qu'il a de longueur ; la tête très-courte, le museau pointu allongé, la bouche petite, les yeux grands.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir, deux ventrales petites, pointues, placées au-dessous des deux pectorales qui sont comme carrées, coupées obliquement, & médiocrement longues ; une dorsale dont les rayons antérieurs sont courts, épineux, & ceux du milieu se prolongent en un filet une fois plus long que tout le poisson, & qui s'élève comme une voile qui lui a valu son nom de *voilier* ; une derrière l'anais, plus longue que profonde, fort grande & triangulaire ; une enfin à la queue qui est creusée en arc jusqu'à la quatrième partie de sa longueur. Deux de ces nageoires sont épineuses, savoir, la dorsale & l'anale dans leurs rayons antérieurs seulement.

Son corps est brun, traversé par trois bandes jaunes, verticales. Ses nageoires pectorales & ventrales sont rouges, ainsi que la racine de sa nageoire dorsale, & une ligne transversale de chaque côté du corps vers la queue. Sa poitrine porte de chaque côté deux lignes bleues, & il y en a trois autres transversales de chaque côté près de la queue. La nageoire de l'anais & celle du dos sont bordées de bleu ; mais celle du dos a, outre cela, en-devant une ligne noire, & par-derrrière une ligne jaune. La nageoire de la queue est terminée par une frange jaune. La prunelle des yeux est blanche, avec un iris rouge, cerclé de verd.

Mœurs. Le *besaantie* vit dans la mer, autour des rochers de l'île d'Amboine.

Remarques. Ce poisson paroît former un genre particulier, que nous appellerons *besaan*, dans la famille des *spares*. (*M. ADANSON.*)

BESAAN VISCH, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) autre espèce de *besaantie* de la même mer des îles d'Amboine, & assez bien gravée par Ruyfch, dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, planche XX, n^o. 4, page 39.

Celui-ci diffère du *besaantie* en ce que son corps est un peu plus allongé, & moins profond : il n'a pas la forme carrée, mais elliptique. Les rayons les plus longs de sa nageoire dorsale égalent seulement la longueur de son corps qui est jaune, traversé au milieu de chaque côté par une large bande violette, & par quatre lignes en cordons bleuâtres, (*M. ADANSON.*)

BESAN, *Byzantii nummus*, (*termé de Blason.*) pièce ronde d'or ou d'argent dont on charge souvent l'écu. Le *Dict. rais. des Sciences*, &c. écrit BEZANT.

Les *besans* représentent des pièces de monnaie d'or, qui furent fabriquées à Byzance du tems des croisades ; ils signifient les *voyages faits en Orient & dans la Terre-Sainte*.

De Rieux en Bretagne ; d'azur, à dix *besans* d'or, trois, trois, trois & un.

De Villeneuve en Franche-Comté ; de sable à cinq *besans* d'argent en sautoir. (*G. D. L. T.*)

BESTRAM, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'un arbre du Malabar, assez bien gravé, à quelques détails près, sous son nom Malabare *noeltali*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. IV. pag. 115, pl. LVI. Van-Rheede écrit encore *nuli tali*. Les Portugais l'appellent *cordoeira*, les Hollandois *vlashout* ; & Jean Commelin, dans ses notes, *berberis indica aurantiæ folio*.

Cet arbre s'élève à la hauteur de vingt-cinq pieds, sur un tronc de six pieds de hauteur, sur un pied de diamètre, couronné par une cime sphérique, composée de branches alternes, assez denses, disposées circulairement, écartées sous un angle très-ouvert de soixante degrés, vertes, dont les vieilles sont, comme le tronc, à bois blanc, recouvert d'une écorce épaisse cendrée.

Sa racine est fibreuse, assez longue, peu profonde, traçante horizontalement près de la surface de la terre, à bois brun, couvert d'une écorce noirâtre.

Ses feuilles sont disposées alternativement & circulairement au nombre de quatre à six, vers le bout de chaque branche, qui est nue en-bas dans les trois quarts de sa longueur. Elles sont elliptiques, pointues par les deux extrémités, longues de trois à quatre pouces, une fois & demie moins larges, entières, épaisses, fermes, lisses, luisantes, verd-noires, comparables à celles de l'oranger, ou plutôt de certains lauriers, relevées en-dessous d'une côte longitudinale, ramifiée en six à huit paires de nervures alternes, & portées horizontalement sur un pédicule demi cylindrique, plat en-dessus & très-court.

Du bout de chaque branche ou de l'aisselle de chacune des trois feuilles supérieures, il sort un épi cylindrique, une fois plus court qu'elles, sessile, quelquefois à deux branches, portant trente à quarante fleurs sessiles, verd-pâles, disposées horizontalement sur toute sa longueur. Van-Rheede laisse à entendre que toutes ces fleurs sont hermaphrodites ; mais M. Linné, dans sa *Flora Zeylanica*, imprimée en 1747, nous apprend, n^o. 357, sans doute d'après l'examen de cette plante sèche, vue dans l'*Herbier d'Hermann*, qu'elle est dioïque, c'est-à-dire, que ces épis n'ont que des fleurs mâles sur certains pieds, pendant que sur d'autres pieds ils ne sont composés que de fleurs femelles.

Chaque fleur mâle est verd-pâle, composée d'un calice à trois feuilles très-courtes, arrondies, sans corolles, & de trois étamines capillaires, un peu plus longues, égales, à antheres sphéroïdes-blanchâtres, comme fendues en deux jusqu'au milieu. Les fleurs femelles ont le calice semblable, mais sans étamines, & un ovaire sphéroïde, surmonté de trois styles médiocres, terminés chacun par un stigmate sphéroïde, blanchâtre.

L'ovaire en mûrissant devient une baie ovoïde, pointue, longue de trois lignes, de moitié moins large, couronnée par ses trois stigmates, d'un beau rouge, comparable à celle de l'épine-vinette, *berberis*, à une loge, contenant un pepin ovoïde, long de deux lignes, une fois moins large.

Culture. Le *bestram* croît sur toute la côte du Malabar, sur-tout auprès de Repoli. Il est toujours verd, toujours chargé de fruits; il porte ainsi communément pendant soixante-dix ans.

Qualités. Cet arbre n'a point d'odeur dans aucune de ses parties; mais sa racine a une saveur astringente. Ses feuilles sont sans goût; ses fleurs ont une saveur acide, ainsi que ses fruits qui sont astringens, à-peu-près comme ceux de l'épine-vinier, *berberis*.

Usages. De l'écorce de cet arbre on fait des cordages, comme avec le chanvre. Ses fruits se mangent avec autant de plaisir que ceux de l'épine-vinette; & ils sont aussi rafraîchissans. Ses feuilles passent pour l'antidote de la morsure du serpent, appelé *heretimandel* par les Malabares: cette morsure ne fait pas mourir d'abord, mais les chairs se corrompent peu-à-peu, tombent en sphacèle, & on en meurt après des douleurs continuelles. On ne guérit de cette maladie qu'en buvant l'eau de la décoction de ses feuilles avec le fruit du mangier mariné au sel.

Remarques. Quoiqu'il soit probable que le *bestram* n'a pas les fleurs hermaphrodites, comme l'a laissé soupçonner Van-Rheede, & qu'au contraire cet arbre a des pieds entièrement à fleurs mâles, & d'autres à fleurs femelles, comme M. Linné l'a dit le premier, cependant il est certain que la plante, que M. Burmann appelle *antidesma spicis geminis*, & dont il a fait graver en 1737 une figure, *pl. X, pag. 22* de son *Thesaurus Zeylanicus*, si elle est du même genre, n'est pas de la même espèce que le *bestram*, comme le pensent MM. Burmann & Linné. Il est encore certain que l'arbre, dont Plukenet a fait graver la figure, *pl. CCCXXXIX, n°. 1, pag. 22* de sa *Mantissa*, sous le nom de *arbor indica ovali folio* &c. n'est pas, comme l'a dit M. Linné dans son *Flora Zeylanica*, *pag. 169, n°. 357*, la même plante que le *noeli tali*, c'est-à-dire, le *bestram*; mais que c'est le *pattara* ou le *tsjeriam cottam*, gravé dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. V, pl. XI, pag. 21*; enfin, que le *berberidis fructu arbor americana baccifera racemosa, foliis integris acuminatis, fructu rotundo monoppyreno*, cité par Sloane à la *pag. 170* de son *Catalogue des plantes de la Jamaïque*, n'est pas la même chose que le *bestram*, comme le dit M. Burmann, mais plutôt une autre espèce de *pattara*. Pour faire éviter désormais toutes ces confusions qui naissent de pareilles comparaisons, faites sur des plantes seches par des botanistes qui n'ont pas voyagé dans les climats de la zone torride, dont la botanique a une face si différente de celle de l'Europe, nous allons décrire la seconde espèce, publiée par M. Burmann.

Deuxieme espece. ANTIDESMA.

M. Burmann a fait graver dans son *Thesaurus Zeylanicus*, publié en 1737, *pl. X, pag. 22*, une bonne figure, quoiqu'incomplète, de la plante qu'il nomme *antidesma spicis geminis*, & qu'il dit avoir vu désignée

dans l'*Herbier d'Hermann*, sous le nom de *berberi dumetorum baccas similes ferens arbor*. M. Linné, dans sa *Flora Zeylanica*, imprimée en 1747, c'est-à-dire, dix ans après le *Thesaurus Zeylanicus* de M. Burmann, l'appelle simplement *antidesma*, *pag. 169, n°. 357*, & dans son *Systema natura*, imprimé en 1767, il l'appelle *antidesma alexitera*, *pag. 632*.

L'*antidesma*, suivant M. Burmann, a le bois ferme & solide, l'écorce cendrée, les branches plus ferrées, couvertes d'un bout à l'autre de feuilles en pareil nombre, mais plus petites de deux pouces au plus, portées sur un pédicule un peu plus long, deux épis, couplés au bout de chaque branche, plus longs d'un quart que les feuilles, le calice à cinq feuilles très-petites, trois étamines, & un ovaire, qui devient une baie cylindrique, semblable à celle du *berberis*.

Suivant M. Linné, cet arbre est dioïque; c'est-à-dire, a deux individus, l'un à épis mâles, l'autre à épis femelles. Son écorce est assez inégale; ses feuilles ressemblent à celles du laurier. Les épis de fleurs sont velus & rassemblés au nombre de deux, & quelquefois de trois au bout de chaque branche; le calice des fleurs a cinq feuilles longues, concaves, & cinq étamines dans les mâles. Dans les femelles le calice est persistant sans étamines, l'ovaire a cinq stigmates obtus. La baie est cylindrique, couronnée par ses cinq stigmates, & contient un pepin.

Remarques. Il n'y a donc que M. Linné qui ait dit que l'*antidesma* de M. Burmann, qu'il croit être le *bestram* des Bames, soit dioïque; or, en supposant que ce soit un fait, aussi-bien observé qu'il est douteux, l'*antidesma* est trop différent du *bestram* pour être confondu. Ce sont donc au moins deux espèces différentes.

Mais cette confusion n'est pas la seule répréhensible dans M. Linné: il dit, dans son *Flora Zeylanica*, *pag. 169, n°. 357*, que son *antidesma* est celui de M. Burmann, & qu'il est nommé par Hermann, *ambilla*; mais l'*œmbilla* d'Hermann est reconnu par M. Linné pour une plante d'un genre différent, qu'il appelle *rhamnistrum* dans sa *Flora Zeylanica*, *pag. 193, n°. 440*, genre qui vient dans la famille des citées où nous l'avons placé; voyez nos *Familles des plantes*, *vol. II, pag. 448*. M. Linné dit encore que c'est le *grossularia Zeylanica, baccis majoribus vel minoribus albis, acidiusculis ghesambilla Zeylanensibus dicta* d'Hermann, *Zeylanensium, pag. 11*, & de M. Burmann, *Thesaur. Zel. pag. 112*; mais le *ghesambilla* est une espèce de *pattara*, ainsi que l'*arbor indica ovali folio, sfofculis plurimis in spicis summo ramulo dispositis, acinifera*, gravé par Plukenet, *planche CCCXXXIX, fig. 1, Mantiff. pag. 22*. Enfin M. Linné dit que c'est le *planta folia habens oblongo-rotunda, forsan teletu seu cochlearia species kerathya dicta*, de M. Burmann, dans son *musæum Zeylanicum, pag. 19*, & *Thesaur. Zeyl. pag. 194*; mais M. Burmann avertit que c'est une espèce de *cochlearia*.

M. Burmann a cru pouvoir forger à cette plante le nom grec *anti desma*, des mots *anti* contre, *desma* venin, parce qu'elle est le remède spécifique de la morsure du serpent venimeux, appelé *cobra de capello* par les Portugais. (M. ADANSON.)

§ BETELE, voyez *vol. XXIII, (Hist. nat.) pl. XCVIII, fig. 2*.

BETHACAREM, (*Géogr. sacr.*) selon la Vulgate: les Septante lisent *Bethacharma*, Βηθαχαρμα. C'est un nom de lieu dont parle le prophète Jérémie. Certains le prennent pour le même que Bethacharam. Voyez BETHACHARAM qui suit. (+)

BETHACHARAM, (*Géogr. sacr.*) nom d'un quartier de Jérusalem; l'intendance en étoit confiée à Méchias, fils de Réchab, qui fut chargé de bâtir la

porte du fumier, quand on fut revenu de Babylone. (+)

BETHAGABRA, **BETHOGABRI** ou **BETHAGABRIA**, (*Géogr. sacr.*) Les tables de Peutinger mettent *Bethogabri* entre Ascalon & Jérusalem. Joseph, qui lit *Bétarie*, place ce lieu au milieu de l'Idumée. Selon Guillaume de Tyr, les Arabes donnent à Béerfabée, le nom de *Bethgabril*. Elle est à douze milles d'Ascalon. Suivant Benjamin, Bethgaberin est à cinq parasanges d'Hébron, & c'est la même que Maréfa. Les actes de S. Ananie, la placent dans le territoire d'Eleuthéropolis. Dom Calmet conclut de ces différentes opinions, qu'il faut placer cette ville entre Eleuthéropolis & Hébron. (+)

BÉTHANIE, (*Géogr. sacr.*) lieu situé au-delà du Jourdain, où Jean baptisoit, & où il reçut cette ambassade célèbre des Juifs, composée de prêtres & de lévites, chargés de lui demander qui il étoit, s'il ne seroit pas le Christ: on fait qu'il rendit un témoignage éclatant à la vérité. Il faut observer que le texte Grec ou original porte *Béthabara*. (+)

BÉTHANIE, (*Géogr.*) bourg de Judée, situé à environ quinze stades de Jérusalem, à l'orient de cette ville, au pied du mont des Olives, sur le chemin de Jéricho à Jérusalem. Marie-Magdeleine & Marthe sa sœur demeuroient dans ce bourg; Lazare leur frere, que Jesus ressuscita quatre jours après qu'il eut été mis en terre, demeuroit aussi dans le même bourg, qu'on assure n'être aujourd'hui qu'un très-petit village. (+)

BETHBESSEN, (*Géogr. sacr.*) ville de Judée, située au désert de la tribu de Juda. Du tems des Macchabées, Jonathas s'y étoit retiré avec Simon son frere, & ceux qui l'accompagnoient, en répara les ruines, & la rendit une place forte. Bacchide en ayant été informé vint mettre le siege devant cette ville, qu'il tint long-tems assiégée; mais malgré toutes ses machines de guerre, il ne put la prendre. Bien plus, Simon en étant sorti un jour avec ses gens, mit le feu aux travaux des ennemis, attaqua leur armée & la défit; ce qui contraignit Bacchide d'accepter les conditions d'un traité de paix qu'on lui proposa. Il jura alors que de sa vie il ne feroit plus aucun mal aux enfans d'Israël. (+)

BETHCHAR, (*Géogr. sacr.*) ville de Palestine, dans la tribu de Dan. Durant les guerres des Israélites contre les Philistins, les premiers étant sortis de Masphath, poursuivirent leurs ennemis, en les taillant en pieces, jusqu'à un lieu situé dans le voisinage, & au-dessous de *Bethchar*. (+)

BETHCHOGLA, (*Géogr. sacr.*) ville de la tribu de Benjamin sur les frontieres de la Judée.

BETHDAGON, (*Géogr. sacr.*) autre ville de la Terre sainte, mais qui appartenoit à la tribu de Juda. On prétend qu'elle fut ainsi appelée, parce qu'il y avoit un temple de Dagon avant qu'elle passât sous la domination des Israélites.

Ce terme *Bethdagon*, signifie la maison de la tristesse. Ce fut en effet une maison de tristesse pour les Philistins en plusieurs occasions. 1°. Lorsqu'après avoir mis l'arche du seigneur des Juifs dans le temple du seigneur des Philistins, ils trouverent par terre l'idole de leur seigneur dieu, les bras, les jambes & la tête cassés. 2°. Lorsque les Philistins s'étant assemblés un jour de fête pour offrir des sacrifices, ils firent venir Samson, à qui, quelque tems auparavant, ils avoient fait crever les yeux par la perfidie de Dalila, dans le dessein d'en faire leur jouet. Ce brave Juif voulant tirer raison de cette indignité, feignit d'être fatigué, & pria celui qui le conduisoit, de le mener auprès des colonnes qui soutenoient le bâtiment, pour s'appuyer. Samson y ayant été conduit, les ébranla avec tant de force qu'il les renversa,

& avec elles s'écroula tout l'édifice, qui, par sa chute inattendue, écrasa une multitude de personnes. Samson lui-même fut tué avec tous les satrapes des Philistins. 3°. Lorsque Jonathas brûla le temple de Dagon, & qu'il fit périr par la flamme ceux qui s'y étoient retirés. (+)

* **BETHEKED** ou **BETHAKAD**, (*Géogr. sacr.*) ville située entre Jezraël & Samarie, peut être la même que Betkar; peut-être aussi ne doit-on entendre par ce mot, qu'une cabane de pasteurs, comme le veulent quelques interpretes, contre l'explication des Septante.

* **BETHEMEC**, (*Géogr. sacr.*) ville de la tribu d'Aser, située sur la frontiere de cette tribu.

BETHER, (*Géogr. sacr.*) Dans le *Cantique des Cantiques*, il est parlé des montagnes de *Bether*. La Vulgate lit dans un endroit les *montagnes de Bether*, & dans un autre les *montagnes des aromates*. Plusieurs exemplaires portent *Bethel*, au lieu de *Bether*; mais l'Hébreu dit par-tout *Bether*.

On demande ce que c'est que *Bether*, & quelle est sa signification? Il y en a qui croient que c'est Bethoron, appelée *Bether* dans Eusebe, *Bethara* dans Joseph, & *Bethra* dans un ancien Itinéraire; d'autres veulent que ce soit *Betharis* entre Césarée & Diospolis, selon l'indice de l'itinéraire dont nous venons de parler; ou enfin *Bæther* suivant les Septante, qui, dans Josué, la placent entre les villes de Juda. D. Calmet croit que c'est *Bethoron la haute* ou *Bethora*, entre Diospolis & Césarée.

Il est souvent parlé dans les écrits des Hébreux de *Bether*, ville qui fut prise par l'empereur Adrien, dans la révolte de Barchochébas. Le nombre des Juifs qui s'y étoient renfermés étoit si grand, que le sang des morts qui couloit, entraînoit des pierres de la grosseur de quatre séahs, & qu'il couloit jusques dans la mer dans une espace de quatre mille pas; ainsi la ville étoit à quatre mille pas de la mer. (+)

BETHSABÉE, (*Hist. des Juifs.*) femme d'Urie, se laissa séduire par le roi David. Ce prince l'ayant vue se baigner, fut si touché de sa beauté, qu'il la fit venir dans son palais & en abusa. Urie étoit absent depuis quelque tems. *Bethsabée* s'aperçut qu'elle étoit enceinte & en avertit le roi. David fit venir Urie qui étoit à l'armée devant Rabbat, capitale des Ammonites, sous prétexte de lui donner des détails du siege. Urie fut très-bien accueilli du roi, qui le renvoya chez lui, comptant qu'il coucheroit avec sa femme, & mettroit ainsi l'honneur de *Bethsabée* à couvert; mais Urie, qui étoit garde du roi, coucha dans le palais & n'alla point dans sa maison, quelques instances que lui en fit le roi. David voyant que cette ruse ne lui réussissoit pas, renvoya Urie à l'armée, & commanda à Joab, qui conduisoit le siege de Rabbat, de l'exposer au plus grand danger. Cet ordre fut ponctuellement exécuté. Urie fut tué. *Bethsabée* fit le deuil de son mari, puis David l'épousa. Elle mit au monde Salomon, successeur de David. Le prophete Nathan eut le courage de reprocher en face au roi l'indignité de cette action.

BETIQUE (L A), *Bætica*, (*Hist. & Géogr. ancienne.*) Cette province de l'ancienne Espagne, (aujourd'hui le royaume de Grenade & l'Andalousie) tire son nom du fleuve *Bætis* (Quadalquivir), elle étoit distinguée par les richesses de son fonds, sa fertilité, & un grand nombre de villes, entre lesquelles on remarque *Corduba*, Cordoue, qui depuis a servi de résidence aux émirs des Maures, & qui fut la patrie des deux Seneques & de Lucain: *Hispalis*, Seville: *Italica*, où naquit l'empereur Trajan: *Sisapo* remarquable par ses mines de vermillon: *Gadis* ou *Gades* (Cadix), fondée par les Tyriens, le plus beau port de l'Espagne: *Malaca*, (Malaga,)

renommée par ses vins : *Ellunda* ; qu'une victoire remportée par César sur les enfans de Pompée , a illustrée.

Les habitans de la *Bétique* passioient pour les plus savans de tous les Espagnols : Strabon dit qu'aucune contrée ne mérite de lui être préférée , ni pour la bonté du terroir , ni pour la commodité de la mer : Pline assure que cette province étoit la mieux cultivée , la plus fertile & la plus riante de toutes celles qu'on distinguoit en Espagne.

Sur la fin de la république la *Bétique* fut donnée au peuple seul de Rome ; on y envoyoit un prêteur avec un questeur & un lieutenant. De cent trente-cinq villes , dix-neuf étoient autant de colonies , & dix-huit autant de municipales ; vingt-neuf jouissoient des mêmes droits que le *Latium* ; six étoient libres , trois alliées , & cent vingt payoient tributs ; voyez Strabon , Pline , Ptolomée , Rollin , dans son *Hist. ancien.* Danville , &c. (C.)

B É T I S , (*Géogr.*) fleuve d'Espagne , qui , selon Pline , avoit sa source dans la forêt de Turgie , à présent Sierra-di-Alcaraz , dans la province Tarragonoise , & non pas , ainsi que quelques-uns l'ont cru , vers la ville , nommée *Mentése* autrefois , & aujourd'hui *Saint-Thomé* ; cependant Strabon place la source du *Bétis* auprès de Castaon , au mont Orospede , au même endroit que celle du Tage & de l'Anas , entre lesquels il tenoit le milieu pour la profondeur ; delà il couloit au travers de l'Orétanie , dans la Bétique qui en prit le nom.

Tite-Live dit , que ceux du pays l'appelloient *Certis* , ou selon quelques leçons , *Cirtus* ou *Circus*. Ce qu'il y a de certain , c'est que les anciens l'appelloient aussi *Tartesse*. Comme il se jette dans la mer par deux embouchures , on prétend qu'il y eut autrefois entre ces deux embouchures une ville habitée & appelée *Tartesse* du fleuve qui l'arrosait. Le pays s'appelloit pour la même raison *Tartesside*. Le *Bétis* se jettoit dans l'Océan Atlantique. Il étoit d'abord assez petit , mais il grossissoit insensiblement en recevant les eaux de plusieurs rivières qui alloient y perdre leur nom. Il ne commençoit à être navigable qu'à Cordoue. Outre les villes de Cordoue & de Tartesse , il y en avoit plusieurs autres dont ce fleuve baignoit les murs , comme Ispalis , Italica , Ilipa , Epora , Illiturgis & Castulo.

Ce fleuve s'appelle aujourd'hui le *Guadalquivir* , qui , après avoir traversé l'Andalousie , va se décharger dans le golfe de Cadix. (+)

* § **BETLIS** , (*Géogr.*) ville d'Asie , capitale du Curdistan , & **BITILISE** , ville d'Asie dans la Géorgie , sont probablement une seule & même ville , que les dictionnaires appellent *Beltis* ou *Biltis* ; mais elle n'appartient point aux Turcs , comme le dit l'auteur du second article. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* **BETSIAMITES** , (*Géogr.*) C'est ainsi que M. de Lisle , dans sa carte du Canada , écrit le nom des peuples , appelés *Bersamites* dans le *Dict. rais. des Sciences* , &c.

* **BETZELINGEN** , (*Géogr.*) ou plutôt **BOTZELINGEN** , petite ville de Suisse , dans le canton d'Uri , environ à une demi-heure de chemin d'Altdorff. La Martinière n'en fait qu'un village. C'est la même qui , par une faute typographique , est appelée *Belzelingen* dans le *Dict. raisonné des sciences , arts & métiers.*

BEZAAN , f. m. (*Hist. nat. Ichthyolog.*) petit poisson des îles Moluques , très-bien gravé & enluminé , sous ce nom , par Coyett , dans la première partie de son *Recueil des poissons d'Amboine* , pl. III , n°. XIII.

Il a le corps extrêmement plat ou comprimé par les côtés , très-court & presque rond , la tête courte ,

le museau étroit , menu , la bouche petite , les yeux grands.

Ses nageoires sont au nombre de sept , savoir ; deux ventrales triangulaires , médiocres , posées au-dessous des deux pectorales qui sont arrondies ; une dorsale fort longue , dont les rayons du milieu sont d'un quart plus longs que le corps ; une derrière l'anus , plus longue que profonde , & une à la queue , qui est tronquée ou arrondie. De ces nageoires , deux seulement sont épineuses à leur partie antérieure , savoir la dorsale & l'anale.

Son corps est bleu avec deux larges bandes noires transversales de chaque côté. Les nageoires sont jaunes , excepté les ventrales qui sont noires , & les longs filets de la dorsale qui sont bleus.

Mœurs. Le *bezaan* vit dans la mer des Moluques , autour des îles d'Amboine.

Remarque. Ce poisson diffère du *bezaan* des mêmes mers , en ce qu'il a la queue arrondie , au lieu d'être fourchue , & il doit faire , avec le tafelvisch , un genre particulier dans la famille des spares. (*M. ADANSON.*)

BEZEAU , c'est en charpenterie , une pièce de bois , dont une des extrémités a été coupée en sifflet , c'est-à-dire , obliquement à l'écart de la pièce. Par exemple , les coyaux sont des bouts de chevrons , dont l'une des extrémités est coupée en *bezeaux* , pour être appliquée sur les chevrons. (+)

§ **BEZIERS** , (*Géogr.*) c'est l'ancienne *Baeterr* , *Baterra* , *Beterras* , *Biterris* , *civitas Biterrensium* , & *Bliterra Septimanorum* ; car on trouve tous ces noms dans les auteurs , pour désigner la même ville , que nous appellons *Beziers*. Les notices de l'empire l'appellent *civitas Biterrensium* , *Bliterra Septimanorum* , à cause des vétérans de la septième légion , établis par Fonteius , du tems de la guerre de Sertorius , en Espagne.

Cette ville éprouva la fureur & les ravages des Vandales , au cinquième siècle , des Sarrasins , en 720 , de Charles Martel , en 737 , de Simon , comte de Montfort , en 1209 : ce chef de la croisade contre les Albigeois , prit *Beziers* d'assaut , & sur la décision du légat , passa au fil de l'épée plus de 50000 habitans.

Beziers , depuis ce tems , n'a pu recouvrer son ancienne splendeur. Elle fut réunie à la couronne par S. Louis , en 1247. Le parlement royaliste de Toulouse vint siéger à *Beziers* , du tems de la ligue , & y rendit un arrêt contre les Jésuites , après l'attentat de Jean Chatel , en 1594.

Il peut y avoir 18000 ames.

Plusieurs hommes illustres ont pris naissance à *Beziers*. Tels que M. de Themines , maréchal de France : M. le marquis de Cailus , lieutenant-général : MM. de Manse , chefs d'escadre : Guillaume Duranti , jurisconsulte , J. Barbeyrac , le célèbre Pelisson-Fontanier , Jacques Esprit , de l'acad. Française , le Jésuite Vaniere , si connu par son *Predium Rusticum* , enfin , M. Dortous de Mairan , de l'académie des sciences. (C.)

* **BEZIRE** ou **BAZIRE** , (*Géogr.*) ville des Indes , dont parle Quinte-Curce ; elle fut assiégée par Cœnon , lieutenant d'Alexandre le grand.

B I

BI , (*Musiq.*) syllabe dont quelques musiciens étrangers se servoient autrefois , pour prononcer le son de la gamme , que les François appellent *si*. Voyez *SI* (*Musiq.*) *Dict. rais. des sciences.* (S.)

* § **BIAFARA** , (*Géogr.*) royaume d'Afrique , qui est dans la Nigritie , & non pas dans la basse Ethiopie , comme on le dit dans le *Dict. rais. des sciences , arts & métiers.* *Lettres sur l'Encyclopédie.*

* **BIALAZER KIEW** , (*Géogr.*) ville de Pologne ;